HJ
1

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME LVI. — 1er MARS 1910.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1910unse_0

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1910

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA
FAIBLESSE HUMAINE[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

V

Les jours suivans, un air chargé d'électricité souffla, le temps courut; les choses, les êtres prirent un aspect insolite. On vit à la Pierre bleue des visages nouveaux. Dopsent serait député; sa persuasion tenace refoulait la résistance de sa femme.

Devant elle, il avait donné sa parole à Méjannes, petit vieillard à tête de rat blanc, pointu par le haut du corps, gros et gras par le bas, dont les paupières et la bouche se plissaient avec une astuce inquiétante. Type du parlementaire de métier, rompu aux intrigues de couloir, courtier d'affaires, promettant le plus et tenant le moins, fournisseur d'emplois et de palmes, il déplut souverainement à Mme Dopsent. Certes elle eût préféré un autre patronage. Mais que pouvait-elle? Elle s'était posé cent fois la question. Comment empêcher Maurice de commettre cette folie, qui semblait raisonnable à presque tous leurs amis, même à Stamar, si désabusé pourtant. Elle aimait son grand homme, tenait à le savoir heureux, et s'il ne pouvait l'être autrement, que faire, sinon céder pied à pied, ne pas approuver,

(1) *Copyright by* Plon-Nourrit.
(2) Voyez la *Revue* du 15 février.

subir? S'opposer nettement à la volonté arrêtée de Maurice eût fait naître entre eux de graves dissentimens, excédé son devoir de soumission. Sa fierté légitime ici n'était plus en cause.

Au vrai, Maurice bénéficiait de la diversion dangereuse que son imprudence avec la petite Maury, — partie et loin à cette heure, — avait jetée en l'esprit de sa femme. La crainte, à peine rassurée, d'avoir vu la sécurité de son foyer en danger, brisait le faisceau d'efforts qu'en un autre moment elle eût concentrés pour défendre leur « grande paix d'Hossegor. » Heureuse, après demi-mal, d'en être quitte pour la peur et se contraignant à le croire, — tant, même chez les êtres les plus avides de loyauté, l'illusion endormeuse paraît bienfaisante quand on a frôlé l'atroce certitude, — peut-être n'eut-elle pas toute la lucidité et toute l'énergie d'une âme intacte.

Peut-être n'approfondit-elle pas, ne voulut-elle pas approfondir certains doutes qui l'eussent conduite à prendre de son cher compagnon une conscience moins assurée, moins sereine. La supériorité du mari faisait dogme à ses yeux. Ses défaillances ne le diminuaient presque pas. C'est étrange et c'est ainsi: un cœur aimant ne se pique pas de logique. Dans ce conflit secret, cette opposition incessante des tempéramens et des caractères qu'est le mariage, elle eût souffert de prédominer. Sa modestie volontaire l'inclinait devant le chef de la maison, et se gardait envers lui de blâmes décisifs. Douter de sa clairvoyance, de sa sagesse, lui était insupportable. C'était bien assez d'avoir eu à déplorer la voie où il entrait: elle eût voulu y chercher des excuses et, se désolant de n'en pas trouver, elle se reprochait de ne pas se laisser convaincre par la chaleur de son enthousiasme.

En lui demandant si elle n'obéissait pas à un instinctif égoïsme de femme heureuse et passionnée, il avait éveillé ses scrupules. Pour rien au monde, elle n'eût voulu dans un intérêt personnel le paralyser.

Ce n'est pas que les alliés lui eussent manqué: son parrain, pendant la semaine passée auprès d'eux, n'avait pas eu besoin d'épanchemens détaillés pour démêler quel bouleversement la vocation imprévue de Maurice allait apporter dans cet intérieur si calme: la fourmilière en émoi, la ruche bousculée. Malgré sa discrétion, il eût offert à Gabrielle l'entremise affectueuse de son expérience, — son titre l'y autorisait, — s'il n'avait com-

pris qu'elle préférait, dans sa tendresse exclusive, l'abstention.

Elle n'avait pu cependant empêcher Laloubers de représenter à Maurice combien son action locale était plus efficace et plus belle. A lui aussi déjà on avait offert la députation; il avait refusé, préférant rendre de son mieux la justice sur son siège de province que d'aller se perdre, anonyme, avec quelques personnalités marquantes, dans une foule préoccupée surtout de ses intérêts et de ses appétits. Mais Laloubers, malgré la force de ses argumens, s'était vu arrêté avec une cordialité nette. Brousseval, républicain sincère, lui, approuvait Dopsent; cette fois, les Landes seraient représentées par un homme, et un fier homme! Serquy faisait chorus; royaliste libéral, il préférait dans leur ami le meilleur des pis aller. Cormeilles, esprit routinier de fonctionnaire, se réservait, prêt à marcher pour la candidature officielle déclarée.

Elle devinait bien que Pierre Duadic, — mais que comptait-il? — s'émouvait pour elle de toute sa jeune fidélité et de son obscur dévouement, et que les bons gros yeux de Fraülein la plaignaient, car même les esprits ordinaires ont des clairvoyances insoupçonnées. Et elle constatait le regret de la voir partie chez les plus instinctifs et les plus rudes, comme le vieil Hamburu, ou la Patchicore qu'après l'enterrement de son père elle avait recueillie. Joseph, soucieux, semblait se demander si on emmènerait les chevaux. Et la femme de charge, Augustine, comptait d'un air mécontent les piles de linge dans les grandes armoires; elle connaissait Paris, on n'y a pas ses aises...

Gabrielle aurait pu faire fond sur son beau-père. Le colonel Dopsent, tout d'abord, avait marqué son incrédulité, puis son incompréhension stupéfaite et sourdement irritée : à quoi pensait Maurice? Quelle mouche le piquait? Devenait-il fou? Le vieillard, dans la simplicité de son jugement, n'avait pas une très haute idée de la carrière politique. Que son fils allât bénévolement grossir le nombre de tant d'incapables, médecins sans clientèle, avocats bavards, lui, Maurice Dopsent, un gaillard pareil, cela le passait! Encore s'il n'y avait à la Chambre que des hommes comme lui!

Ce que par pudeur fière il n'ajoutait pas, Mme Dopsent la mère le laissait deviner ingénument : leur tristesse de songer qu'il les quitterait, si âgés, si heureux de jouir quelques dernières années de sa présence; et avec lui, sa femme qu'ils

aimaient comme leur fille et les petits-enfans qu'ils adoraient, en bon-papa et bonne-maman gâteaux. Cette sincérité de douleur attendrit Gabrielle; mais elle était trop partiale déjà contre Maurice pour se liguer avec eux : c'eût été le trahir. Elle dut prendre, avec un tact délicat, sa défense, sachant bien du reste que ni son père, ni sa mère, qui l'admiraient et le redoutaient, tant il imposait à tous le sentiment de son autorité, n'oseraient lui tenir tête.

Elle s'étonnait de la force d'une idée fixe: Maurice ne pensait plus à rien qu'aux élections imminentes. Parens, vie passée, occupations; pour lui tout se subordonnait à ce mirage. Sa bonne foi apparaissait si évidente, il s'imaginait si fermement accomplir un devoir civique que sa conviction finissait par toucher Gabrielle; et si contradictoires sont les sentimens de l'amour que, tout en se croyant assurée d'avoir raison, elle en eût voulu aux autres de douter de lui. Ils n'y songeaient pas. La sympathie générale enveloppait Dopsent; et elle en était heureuse, malgré elle, émue de voir qu'il récoltait d'un coup la moisson généreuse d'efforts semés en tout désintéressement depuis des années.

Elle aurait pu savoir mauvais gré à ses amies de prendre fait et cause pour le futur député; mais non! L'exubérante campagne menée par Mme de Serquy, femme remuante et à qui l'on pardonnait pour sa droiture certaines vivacités de caractère; les discrètes menées de Mme Brousseval, lui furent moins désagréables qu'elle n'osait se l'avouer. Se laissait-elle gagner à la contagion? Était-elle prise, elle aussi, aux risques du jeu, à la fièvre de la réussite?

Au fond, et tout en la souhaitant, elle eût déploré la défaite, puisque Maurice dans son orgueil en eût souffert; cette âme généreuse s'oubliait, ou plutôt, liée indissolublement à son mari pour le bien ou le mal, la joie et la peine, la fortune ou l'adversité, elle sentait bien que ce qui vibrait en lui répondait en elle, et qu'elle serait atteinte par tout ce qui le frapperait.

Malgré tout, elle éprouvait ce malaise que cause la découverte de l'inconnu. Comme l'on peut rester étrangers l'un à l'autre! Que la pensée secrète est incommunicable! Se sentir si près et si loin! Et elle n'avait rien soupçonné du travail intérieur, de la sourde crise qui l'avait conduit là! Elle le croyait heureux,

sans désirs, sans trouble, sans autre ambition que de vivre sa vie normale, dans des conditions d'activité physique et morale qui eussent rempli trois existences; mais se tromper à ce point sur un être, n'était-ce pas effrayant? Et alors, quels autres replis ne pouvait-elle pas soupçonner dans ce cœur insatisfait, cette conscience inquiète?

La jalousie la mordait. La crainte de l'avenir et des tentations de Paris. Elle-même, était-elle si sûre d'elle? Oui, elle en pouvait répondre: André Varaise s'était effacé de nouveau dans la brume. Mais de lui, Maurice? Avait-il bien dit la vérité? Et ce brusque départ de la petite infirmière, à y réfléchir, ne donnait-il pas à penser?... N'avait-il pas voulu la rassurer trop? Ah! qu'elle avait eu raison d'avoir peur; ce pressentiment venu de l'intensité même de sa joie, en ce flamboyant matin où le printemps d'Hossegor s'exaltait dans la splendeur du jardin, l'azur de l'étang, l'incendie des genêts!

La mêlée électorale l'alarmait bientôt. Quel changement! Leur existence fermée, à peine entre-bâillée, semblait ouvrir portes et fenêtres. On y entrait comme au moulin. Ne fallait-il pas recevoir les notables influens, les électeurs probables? Un comité s'était formé pour la candidature du docteur. Il parlait en des réunions publiques, visitait les particuliers. Les rouans surmenés, leur ration d'avoine augmentée, n'avaient jamais autant trotté, ni Rob-Roy. La bicyclette de Maurice y resta, il dut en acheter une neuve. Le moyen de ne pas se multiplier, de ne pas courir ici, là, dissiper un malentendu, donner des gages plus qu'il n'eût voulu.

Cela désolait Gabrielle. Tout de suite, après le premier élan favorable de l'opinion, les difficultés commençaient : des compétiteurs avaient surgi. On acheta un journal qui agonisait, *le Phare de la Côte*, et qui, à célébrer les titres de Dopsent, retrouva une vigueur inattendue. Sur le conseil de Méjannes, on distribua des prospectus où Maurice représenté debout, le bras tendu, semblait déclamer sa profession de foi : « Bien connu de la probe population des Landes, dévoué par-dessus tout à ses intérêts, je sollicite vos suffrages, etc. » Moyens grossiers, mais nécessaires. Des affiches rouges déclarèrent : *Vérité*, *Loyauté*, *Sécurité*. Votez tous pour le docteur Dopsent : « candidat des honnêtes gens! »

Il s'annonçait républicain radical. Trois jours avant l'élec-

tion, il dut foncer la couleur et s'affirmer radical-socialiste, pour couper l'herbe sous le pied du principal concurrent, Puibot, ouvrier lithographe. Quant à l'autre, Ajamet, un grand sardinier, on estimait qu'il n'avait aucune chance. Des querelles, dans la presse locale, s'envenimèrent; des calomnies coururent; Dopsent fut diffamé et il y eut échange de claques entre un membre de son comité et un partisan de Puibot. On parla même d'un duel Dopsent-Lagarousse. Maurice peu après apprit avec indignation que Méjannes l'avait compromis en l'engageant, sans le consulter, pour une promesse de ruban rouge : un gros bonnet du parti à gagner.

Gabrielle ne pouvait pas ne pas remarquer les fléchissemens, insensibles d'abord, puis plus marqués, du programme de son mari. La fin justifiait les moyens, disait-il; une fois élu, il reprendrait sa liberté. Mais elle le devinait par momens écœuré par tel marchandage, tel chantage déguisé, tel quémandage impudent. Méjannes surtout et sa faconde devenaient odieux. De toute son impatience, elle souhaitait que cette lutte irritante prît fin. Elle contemplait tous les élémens du comique, du grotesque, du mépris et du dégoût; çà et là, quelques concours généreux, des dévouemens inespérés : un raccourci d'humanité grouillante, isolément noble, et dans l'ensemble laide.

Au premier tour, Ajamet joncha le sol; il y eut ballottage entre Puibot et Dopsent. Incident pénible; le socialiste vint trouver Maurice et au nom de leurs convictions le pria, puis le somma de se désister. « Au fond, disait le soir Maurice à ses amis, il n'avait pas tort, cet homme ! Il a la foi. Il est pauvre; je le crois honnête. » Il ajouta : « J'ai tout de même dû le flanquer à la porte. » L'influence officielle se fit alors résolument sentir : cette pesée dans la balance, et les voix d'Ajamet qu'on rallia pour la plupart et dont on brocanta le solde au rabais, décidèrent de l'élection.

Avec une majorité flatteuse, Dopsent passait. Cela ne lui avait coûté, — un peu défrisé, il ne l'avoua à personne, pas même à sa femme, — que dix-neuf mille cinq cent vingt-trois francs, sans compter les centimes.

Méjannes, qui avait toujours escompté la générosité de son protégé, présenta sa note : un emprunt déguisé sous forme de commandite : trente mille francs dans une exploitation de résine. Maurice se trouvait avoir beaucoup de cliens, quantité d'amis

inconnus, quelques ennemis et pas mal d'envieux. Un bilan lourd, en somme.

Mais tout se noyait dans l'orgueil du triomphe.

VI

Pour Gabrielle, ce fut la détente et, la fièvre tombée, le découragement.

La conscience que quelque chose d'irrémédiable venait de s'accomplir. Le regret d'une victoire qui entraînait pour elle de telles suites. Toutes ses craintes, tous ses griefs ravivés. Ainsi, c'en était fait. Il fallait dire adieu à Hossegor. Que n'avait-elle mieux lutté contre son mari ? Que n'avait-il échoué ?

Dans ce revirement si humain, le cœur et l'esprit à la dérive, elle ne s'apercevait même pas de ses propres contradictions.

Il était tout contentement, elle était toute tristesse : et cela les séparait étrangement, dans leur étroite union, avérait pour la première fois la différence de leur idéal. Ils n'avaient plus la même conception de la vie. Rien de plus grave et de plus affligeant. Elle restait, après ces heures agitées qui l'avaient roulée sur des galets, stupéfaite et meurtrie. Malgré cela, souriante. Ce qui était, était. A quoi bon affaiblir la satisfaction de Maurice ? Elle s'immolait.

Les vieux Dopsent, eux aussi, se montraient stoïques, désolés pourtant et si flattés avec cela : comme si, de ce qu'elle avait pris corps, cette chimère de la députation leur imposait à leur tour, à eux et à bien d'autres. Une nuance, chez les amis, leurs femmes, les indifférens, les fournisseurs : « Mon cher député, » par-ci : « Monsieur le député » par-là. C'est par liasses que les télégrammes bleus et les lettres de félicitations, suivis déjà de demandes de places ou d'argent, s'amoncelaient sur le bureau du « patron. » Dans le regard des enfans, des domestiques, on lisait une fierté : papa est nommé ; monsieur les a tous mis dans sa poche ! Le succès, son auréole, et sa magie !...

Comme si cette apothéose était une faillite, voilà qu'on liquidait. Sans doute Dopsent reviendrait aux vacances, ferait entre temps de brèves apparitions ; mais il ne pouvait continuer à diriger le sanatorium, il ne pourrait plus revêtir, pour ses audiences de juge de paix, la toge noire ; on ne le verrait plus, à belle allure de son pur-sang, aller surveiller sa ferme modèle

de Soorts, sa scierie, ses villas de la plage. Toute une œuvre féconde qu'il laissait là, passait à d'autres, moins qualifiés. Une œuvre dont il était l'âme, et qui allait peut-être péricliter et tarir.

Mais non, pourquoi? répondait-il au remords obscur que suscitait en lui ce doute. Hernès, praticien prudent, prenait en main La Fondation. M. Dopsent le père voudrait bien s'occuper des vignes et du parc à huîtres, qui d'ailleurs allaient presque tout seuls. Pour la scierie, et la ferme, des acheteurs s'offraient. Avec quel douloureux courage Gabrielle assista à ce dépècement! Elle s'était tellement intéressée à tout cela, qu'il lui semblait que c'était un peu son œuvre. Elle connaissait toutes les femmes des employés, des ouvriers. Et à La Fondation, où on l'aimait tant, ces enfans malades, à qui elle n'apporterait plus le réconfort de ses sourires, de ses bonnes paroles, des jouets à Noël! Il lui semblait voir mutiler, dans toutes ces entreprises qui allaient plier sous d'autres mains, de la vie dans sa plus haute expression, et comme un être agissant et pensant.

Maurice, il est vrai, plus confiant et plus affectueux, — qu'avait-il donc à se faire pardonner? — lui demandait son avis, quitte à passer outre en cas de divergences, d'ailleurs rares. Elle ne reconnaissait plus ce caractère si équilibré, chez qui la réflexion tenait hier encore une si grande place : à présent, il tranchait les difficultés, pressé d'en finir, sans s'arrêter à perdre ni attendre l'occasion meilleure.

Ce fut pour leur vie de ménage, qu'elle sentit le plus cruellement se briser mille petits liens tenaces. Une maison, c'est nous-mêmes. La Pierre Bleue lui tenait au corps comme un chaud vêtement. Elle en avait orné les murs, disposé l'ameublement avec une ingéniosité charmante. Et de tous les coins, les invisibles témoins de l'habitude se dressaient prêts à partir, ombres en exil, esprits congédiés. La vieille maison, — en sept ans un logis prend une âme, — poursuivait Gabrielle du regard muet de ses fenêtres, du reproche de ses pièces intimes, où tout était si doux, si grave, disposé à sa ressemblance, imprégné d'elle, et d'eux. Le salon des amis avec sa table de bridge, le piano, les livres et leurs reliures sobres, la salle à manger aux vieilles crédences, aux bahuts sculptés, le cabinet de travail de Maurice, d'une si belle, si pure simplicité, la salle de travail des enfans, si claire que toute la beauté du paysage y entrait, leur

chambre d'époux avec ses toiles de Jouy et ses vieilles gravures, si reposantes aux regards.

Ah ! ces meubles qui, parce qu'ils étaient à cette place et non à une autre, contribuaient à une harmonie parfaite, ce mystère des chères demeures, cette éloquence des plus menus bibelots ; tout cela qui semblait figé dans une paix rassurée, un sommeil heureux à demi éveillé ! Quitter cela ! Voir déplacer, empaqueter ces tableaux, cacher sous les housses funéraires les fauteuils, recouvrir les glaces comme dans la maison d'un mort. Ce qu'on laisse et ce qu'on emporte, et l'aspect disparate de ce demi-déménagement, ces trous d'ombre, cet air pauvre. Ce n'était déjà plus la Pierre Bleue.

Quand elle alla dire adieu aux petits malades de La Fondation, dont déjà Hernès assumait la direction, à des nuances imperceptibles, à des détails infimes, elle sentit une autorité nouvelle ; et devant Mme Holtz, promue économe, elle se vit importune, presque étrangère. Même impression à la scierie. Le contremaître Anglure, si rogue, détaché de ses anciens patrons, n'avait de regards serviles que pour le nouveau venu. Comme on se passe de vous ! C'est la loi ; et il est heureux qu'il en soit ainsi. Elle en souffrit, pourtant.

La suppression de l'écurie fut un drame pour les serviteurs, et surtout pour le vieux Joseph. A Paris, Dopsent aurait son auto, il l'avait déjà commandée. Pas de chevaux encombrans. D'ailleurs, un des rouans surmené boitait. On vendrait l'attelage. Mme de Serquy acheta Cora et son mari Rob-Roy ; Gabrielle, qui aimait monter et conduire, eut cette consolation de penser que ces braves bêtes seraient bien traitées. Il ne resta à l'écurie, devenue immense, que l'âne gris des enfans, Poiluchon, tout au bout, brayant d'ennui, et perdu dans sa stalle. Joseph, après un violent désespoir, se résigna : on l'emmenait comme maître d'hôtel ; encore fut-ce par égards, car il vieillissait beaucoup, et sa vue devenait mauvaise, son caractère malheureux. Augustine, mise en demeure de choisir, préféra rester à la Pierre Bleue comme femme de confiance. On congédia un des ménages de jardiniers, les plus jeunes ; la Patchicore fut dotée et fiancée au forgeron de Labenne. Fraülein Busch accompagnerait ses maîtres. Quant à Pierre Duadic, Maurice, malgré la résistance de sa femme, ayant résolu d'envoyer Michel au lycée et les petites suivre les cours d'une institution, son poste devenait inutile.

Très pâle, il avait demandé à Dopsent son congé. Lui aussi, ce coup du sort l'atteignait durement. Il était si heureux jusqu'alors. Faire éclore ces petites intelligences, penser, travailler librement, — il préparait, tard dans la nuit, son agrégation, — vivre auprès de la haute et douce présence de celle que de loin, en bas, il aimait en secret sans autre espoir que de rencontrer parfois son regard lumineux et son paisible sourire, — quel beau rêve, auquel il fallait renoncer pour s'en aller professer, obscur et pauvre, dans une petite ville de province!

Mme Dopsent suggéra à son mari de le garder comme secrétaire, on lui devait un dédommagement : pourquoi pâtirait-il de la transformation de leur vie? Paris avec ses bibliothèques, sa vie intellectuelle intense, la direction surtout d'un homme tel que Maurice, serait pour lui une fortifiante école.

— Moi, je veux bien, dit Dopsent, quoique ton petit Duadic, — charmant garçon du reste! — soit un parfait rêveur. Il fait des vers, le savais-tu? Il est amoureux. De toi, je suppose. Et je ne vois pas trop à quoi il pourra me servir. Enfin, essayons!

Ce fut elle qui, délicatement, se réserva de faire part au jeune précepteur de cette offre. Le visage de Pierre Duadic s'éclaira, il rougit candidement :

— Oh! madame, que vous êtes bonne! Quitter les enfans me désolait, ne plus vous voir...

Elle coupa court :

— Mais ces fonctions de secrétaire seront pour vous très différentes. Pensez-vous pouvoir vous y adapter?

— De toute ma bonne volonté, madame, je m'y efforcerai.

Mais il se sentait d'avance dépaysé, inquiet. Le caractère autoritaire de Dopsent, cette vie active... Il était si timide, si replié en lui-même, si peu fait pour se colleter avec les hommes.

Il avait les larmes aux yeux, elle fit semblant de ne pas le remarquer.

Ses dernières journées furent, aux heures qui lui restèrent libres, de longues promenades à pied : l'adieu à ces endroits qui représentaient pour elle, dans ce merveilleux pays, tant de sensations concentrées. Souvent les enfans l'accompagnaient. C'étaient les bois aux sinueuses allées de sable, le Bouret roulant son eau de rouille, le silence des pinèdes où s'élevait parfois le chant mélancolique des résiniers, les berges de l'étang, la grande mer, ses longs rouleaux de vagues, et les dunes où fleurissent

çà et là le lys et la violette des sables. Son cœur tressaillait de regret. Elle ne pouvait se déprendre de ces spectacles d'une si pacifique grandeur. Quelle force à vivre, et quelle douceur elle avait puisées en eux! Comme ils lui avaient enseigné l'effort quotidien, l'unité des sentimens, l'équilibre des actes! Vie puissante, ordonnée, magistrale des choses, où elle s'était sentie située à sa place, et confondue avec l'ensemble des énergies naturelles, participant, si peu qu'elle fût, au large rythme de l'univers. Beaux matins se levant comme l'espoir dans le cœur, splendides après-midi chaudes où la sève gonfle l'écorce, où l'intelligence déborde l'âme, fulgurans couchers de soleil sur l'étang qui palpite à la respiration des marées, nuits d'étoiles où le silence du grand repos vous baigne comme une eau noire.

Alors Gabrielle se sentait seule. Seule et désemparée. L'idée qu'elle allait quitter Hossegor, l'en détachait déjà. Elle comprenait qu'elle avait animé ce paysage de son âme, et qu'éloignée, il continuerait à vivre, impassible et semblable. Elle sentait se rompre la divine communion qui l'avait unie à la nature bienfaisante; elle eût voulu retenir cette terre, ces arbres, ces cieux dans ses mains, contre son cœur. Et déjà tout s'écoulait de la fantasmagorie radieuse. Elle savourait à plein cette amère, cette déprimante angoisse de l'abandon.

Ce fut bien pis quand Maurice, qui était déjà parti plusieurs fois pour Paris et revenu les dimanches, — deux nuits de chemin de fer, — quitta définitivement la Pierre Bleue, emmenant Pierre Duadic dans l'appartement qu'il avait arrêté et installé, avenue Henri-Martin. Une concession gentille à Gabrielle, et dans l'intérêt des enfans, cette proximité du Bois!

Elle le suivit le surlendemain. Cruel départ, et qu'elle ne devait jamais oublier. Un soleil de fête, l'ironie de la beauté épandue sur tout ce qu'elle voyait. Les vieux Dopsent venus l'embrasser une dernière fois et serrer dans leurs bras Michel, Charlette ravis de partir, — le changement, le nouveau! — Loulou pensive et triste; elle aurait voulu dire encore adieu à Poiluchon! Les serviteurs se pressaient autour du break. Augustine essuyait ses yeux. La Patchicore, jupe et caraco noirs, souriait. Le vieil Hamburu au nom de tous, redressant sa taille voûtée, remit à Mme Dopsent un superbe bouquet : tous les parfums du jardin, tous leurs vœux humbles.

— Merci, mes amis, dit-elle d'une voix que l'émotion étouffait.

Et d'un regard affectueux et navré, elle se sépara d'eux, de la Pierre Bleue, du parc, des grands collies Dick et Pussie que le jardinier retenait à plein collier, de toutes ses forces. Laissés là comme gardiens du domaine, ils poussaient des abois désespérés. Les enfans eux-mêmes en furent émus.

— Au revoir, père; au revoir, mère!

Dans ce regard des vieux parens, quelle détresse! Les chevaux piaffèrent. Gabrielle sourit, en se mordant les lèvres pour ne pas fondre en larmes.

— Adieu, adieu... Bon voyage!

La route, les grands arbres : la Pierre Bleue, l'étang, Hossegor, tout disparut...

VII

M. Francis Wats, poste restante, Naples (Italie).

Mon cher parrain,

Qu'il y a longtemps que je n'ai de vos nouvelles! Ont-ils donc la grève des postes en Turquie? Je suppose que votre voyage s'est heureusement accompli et je veux que cette lettre vous souhaite, sitôt débarqué, la bienvenue. Je vous vois très bien à Naples, depuis que nous y avons passé quelques jours cet été, Maurice et moi : les salles fraîches du Musée, la rue de Tolède grouillante de gens, les ruelles en escalier d'où dégringolent des troupeaux de chèvres, la mer d'un bleu violet, Naples d'ivoire, le soir, quand on revient du Pausilippe, les huîtres du Lucrin, les claies de macaroni qui sèchent dans les rues, le soleil et la vermine, les pianos mécaniques, les petits chevaux rapides comme le vent, les lessives qui pendent aux fenêtres, et des fleurs, des fleurs, des fleurs recouvrant la misère, la saleté, embaumant cette insouciante joie de vivre.

L'Italie, l'Algérie, la Tunisie, voilà quelles ont été nos vacances parlementaires : vous le savez, direz-vous, et moi, je m'en étonne encore. A peine quelques jours à Hossegor pour y confier les enfans à leurs grands-parens; toute la France en automobile un malheureux chien écrasé entre Bordeaux et Arcachon, une panne aux portes de Toulouse, et un pont mal viré près du Trayas; accrochés dans le vide au garde-fou, comme un rapide arrivait : émotions modernes!

Nous revoici maintenant en plein tourbillon de Paris. L'hiver boueux et glacé; visites, courses, dîners. On est harcelé, pressé, on ne s'appartient plus, à peine pense-t-on. Je vous écris pour me ressaisir un peu.

Je crois bien, « uncle Francis, » que je resterai toujours une provinciale : l'entrain me manque, je ne m'habitue pas à cette existence superficielle, sans profondeur, où rien ne s'enchaîne et ne se prolonge dans l'esprit et le cœur. Je ne prétends pas que ce soit odieux de vivre ainsi; on peut y prendre une sorte de plaisir, une ivresse rapide et saccadée; mais quel vide sous cette trépidation ! Où sont les heures réglées d'Hossegor, le charme des habitudes, ce qui donnait tant d'âme à l'au jour le jour? La musique, que nous aimions tant, vous et moi? A peine ai-je ouvert mon piano. Les livres? Où trouver la soirée paisible, sous la lampe? Les réunions d'amis, qui nous étaient si précieuses, si fortifiantes, les belles discussions d'idées. Laloubers sincère, Stamar sceptique, Serquy et ses récits d'explorations aventureuses; ah! parrain, que c'est loin!

Pourtant, des gens intelligens ornent de leur présence notre salon, car nous avons un salon, et non des moins courus. Princes de la science, des lettres, députés, sénateurs de marque, des femmes belles pour qui les messieurs se mettent en frais. Que voulez-vous, parrain, ce n'est plus cela. On a trop d'esprit pour moi, de l'esprit de repartie, de « rosserie, » du genre d'esprit que j'apprécie le moins, sans doute parce que j'en manque. Les hommes de valeur n'émettent leur opinion, ne développent une idée ou un paradoxe, qu'en l'accentuant d'un sourire qui semble dire : « Vous savez, je n'y tiens pas; et vous? » On énonce gravement des riens, et légèrement les choses sérieuses. Je reste provinciale, vous dis-je.

Quant à Maurice, il fait mon admiration. Il semble qu'il ait toujours vécu ici, qu'il soit taillé pour cette existence. Songez qu'il prend son métier au sérieux, qu'il se lève à cinq heures et ne se couche jamais avant une ou deux heures du matin, qu'il travaille comme un nègre, se tient au courant de toutes les questions, déjeune quand il peut, à la diable, ne s'appartient que vers huit heures, quelquefois neuf heures du soir. Je dis : s'appartient, car il ne m'appartient guère. Je n'ai plus de mari, ou si peu ! Il n'a pas le temps de s'occuper de sa femme, il se dévoue à son pays. En quoi il tranche sur la plupart de ses collègues

qui papotent, jabotent, reçoivent leurs électeurs, courent les ministères, se rafraîchissent à la buvette, se prodiguent dans les couloirs et laissent voter pour eux les camarades.

Je ne me plains pas, n'allez pas le croire, je constate. N'est-ce pas étrange de penser que, de cette union profonde de tous les instans, de cette entente de toutes les pensées, il ne reste presque rien? Si, sa vie et la mienne; cela fait deux. J'assiste à son labeur, je n'en suis plus l'associée, ou du moins plus comme avant. J'ai pour rivale cette atmosphère fiévreuse et factice de Paris, qui contraste tellement avec ce que vous appelez mon équilibre et mon calme. Il ne me trouve plus au ton. Je ne pense pas, je ne juge pas assez vite pour lui, qui est toujours pressé. Enfin il est heureux, c'est l'essentiel. Je me fais mon plaisir du sien, et tout va ainsi le mieux du monde. Cher Maurice, quelle richesse de vitalité, d'intelligence, de labeur il avait en lui! Peut-être les gaspille-t-il un peu maintenant. Je crains le surmenage. Mais ce trésor non prodigué encore, c'est à notre sage séjour des Landes qu'il le doit : c'est là qu'il a accumulé toute cette belle réserve : j'en suis assez fière. D'ailleurs, cette vie agitée semble lui réussir. Il a rajeuni, il s'est aminci : vous ne le reconnaîtrez pas.

Et que diriez-vous de moi, parrain? Que je suis devenue bien coquette? C'est vrai, mais uniquement pour faire plaisir à Maurice, qui tient à ce que sa femme s'habille, comme les autres, chez les grands couturiers. Moi, vous savez, ces longs essayages, ça m'assomme, et je trouve absurde de tant dépenser quand on peut être presque jolie avec des robes faites à la maison. Mais ce serait un déshonneur. Qu'en diraient Mme Hélyotte et Mme Comeau-Pierres, mes nouvelles amies? Il paraît que ce sont mes amies. Maurice, qui est au mieux avec leurs maris, — un ex-ministre et un sénateur, s'il vous plaît, — l'affirme. Elles me pilotent avec une rare complaisance :

— « Mais, ma chère, on ne porte plus cela ; voyons, ma chère, puisque c'est la mode! » Docile, je suis leur avis; on m'en trouve bien, et Maurice est fier de sa femme. Me reconnaîtrez-vous, vous aussi?

Parrain, je serai très contente de vous voir. Vous m'avez beaucoup manqué ces trois derniers mois. Les enfans ne vous oublient pas et demandent souvent de vos nouvelles. Ils vont bien; toutefois Charlette a eu la grippe et Loulou a moins bonne mine qu'à Hossegor.

Notre vieux Joseph nous a quittés, ou plutôt nous n'avons pu le garder. Privé de ses chevaux, dépaysé au milieu des nouveaux domestiques qui le trouvaient vieux jeu, il faisait de la neurasthénie et se disputait avec le mécanicien. Un soir, il a eu un accès de folie et s'est mis à casser les assiettes, pas toutes heureusement. C'était avant le dîner, nous attendions vingt-sept personnes : voyez-vous cela après le premier service? J'en ai eu peine. Ce pauvre homme nous était dévoué et il était si heureux là-bas.

A bientôt, mon vieil et bien cher ami. Arrivez-nous vite en bonne santé. Je vous embrasse affectueusement.

Votre filleule dévouée,

GABRIELLE.

VIII

— Monsieur Dopsent?

Le valet de chambre en habit, orné de superbes favoris noirs, toisa le visiteur, un petit homme frêle à figure maigre et expressive, parut jauger son importance et laissa tomber :

— M. le Député ne reçoit pas à cette heure-ci sans lettre de convocation.

— Je sais. Cela n'a aucune importance. Veuillez faire passer ma carte. Je suis déjà venu ce matin.

Le domestique, soit que ce ton de fermeté lui imposât, soit que le titre qu'il lut sur la carte, comme si elle lui était destinée, le fît hésiter, daigna dire :

— Si Monsieur veut entrer au salon ; mais il y a déjà d'autres personnes, — et il appuya, — qui sont reçues sur rendez-vous.

— Parfait, mon ami, prévenez votre maître.

Et M. Laloubers, avec sa simplicité ordinaire, entra dans la pièce où déjà cinq ou six personnes patientaient, sur les chaises ou les fauteuils recouverts de housses, dans l'immobilité cataleptique que provoque une longue attente.

Il fallait de sérieuses raisons au président du Tribunal civil de Bayonne pour perdre son sang-froid; il garda donc le sien; mais, comme il avait le cœur très sensible, il ne put s'empêcher de comparer cet accueil à celui qu'il recevait à la Pierre Bleue, quand le vieux Joseph ou la jolie Odile lui ouvraient la porte

avec un sourire. Évidemment, cela ne le visait pas, mais n'en marquait pas moins les distances actuelles.

Il regarda le salon et n'y reconnut presque rien des meubles qui étaient là-bas pour lui des amis, vieux et confortables. Si! Le piano, mais une chasuble de soie le drapait; et encore ce petit bureau Louis XV que Mme Dopsent aimait tant; on l'avait reverni à neuf. Tout accusait le goût du tapissier riche: les consoles à pieds dorés, le canapé de style, les velours de Gênes au mur, les tapis d'Orient jetés sur l'épaisse moquette rouge, ce groupe en marbre sur la cheminée, cet air de grand luxe et d'apparat. M. Laloubers détourna les yeux vers les fenêtres masquées de stores de soie écrue incrustée de guipure. Il songeait à sa petite maison rustique de province, au carreau froid sous les pieds, aux meubles sévères; car, ayant peu de besoins, vivant comme un prêtre, il dépensait en charités cachées le surplus de son modique traitement. Ici, la loge du concierge, l'ascenseur, l'escalier monumental à balustre de chêne l'avaient surpris et dérouté. Son ami, pour un radical-socialiste, se mettait bien!

A grands froufrous et répandant un parfum de jasmin, une jeune femme très élégante entra, eut un recul à la vue de ces cliens figés dans un recueillement méfiant, ressortit pour parlementer, rentra enfin et s'assit d'un air supérieur. Laloubers s'émerveilla de ce qu'elle avait comme une actrice un fard léger aux joues et du noir aux yeux. En était-ce une? Il chercha à identifier les autres personnes; l'un, décoré au veston, au pardessus, — et peut-être au gilet? — tendait une mine de loup-cervier à l'affût, prêt à bondir. Homme de bourse? L'autre, bedonnant, grisonnant, fripé d'âme, eût-on dit, semblait somnoler. Son œil disparaissait sous les lourdes paupières tombantes et, paf, tout à coup le regard venait vous piquer, comme un aiguillon de mauvaise mouche. Avocat, journaliste? Comment savoir? Ah! ces figures de Paris où il y a comme plusieurs sédimens d'existences superposées, tant d'avatars. Oui, inquiétantes figures, si différentes de celles qu'il lui arrivait de scruter, dans ses fonctions de magistrat; et cependant en avait-il assez vu déjà! Les autres, deux dames et trois messieurs, Laloubers n'eut pas le temps de les étudier; une porte du fond s'ouvrait, et d'un pas vif, l'air important, un jeune homme rasé, mèche sur le front et monocle à l'œil, un secrétaire sans doute, vint à la

dame qui s'était levée, et avec un sourire d'entente, la faisait passer devant lui. Il referma la porte et, marchant sur Laloubers cette fois, il lui dit à voix basse avec une condescendance polie :

— M. Dopsent me charge de l'excuser s'il est forcé de vous demander encore quelques minutes. Voulez-vous bien passer dans mon cabinet en attendant ?

Laloubers traversa le salon, poursuivi par des regards hostiles ; il se trouvait dans une vaste pièce donnant sur l'avenue : un jeune visage se leva de dessus des dossiers.

— Tiens, Duadic, mon cher ami ! Charmé de vous voir !

— Je suis heureux aussi, monsieur le Président.

Avec un sourire fugitif, le secrétaire au monocle s'éclipsa.

— Très occupés, n'est-ce pas ? demanda Laloubers.

— La besogne ne manque pas, dit Pierre Duadic en souriant.

— Et elle vous plaît ? demanda le magistrat frappé par les paupières cernées, les joues fondues du jeune homme.

— Tout le monde est très bon pour moi, dit Duadic évasivement. Je prépare mon droit, mais je crois que je suis plus fait pour l'enseignement.

— Oui, vous le pensez, fit Laloubers.

— Certainement, monsieur. Je n'ai pas le pied parisien.

— Bah ! cela s'apprend. A mon âge, je ne dis pas ; mais au vôtre ! Vous apprenez la vie !

— Oui, dit Pierre d'un ton incertain.

Une grosse voix bien connue s'éleva, une portière battit, un rayonnant visage s'encadra au seuil, deux mains robustes se tendirent :

— Ah ! mon cher ami, je vous ai fait attendre.

La cordiale étreinte fit plaisir à Laloubers : aurait-il douté de son cher Dopsent ?

Déjà il était happé, entraîné dans un somptueux cabinet de travail. Ah ! dame, ce n'était plus celui d'Hossegor !

— D'abord, vous dînez avec nous ! Pas de non ! C'est comme ça. Gabrielle va être joliment contente, et moi donc !

Allons ! c'était toujours son Dopsent.

— Voulez-vous la voir ? — Et déjà, il allongeait le doigt vers le timbre : — Non, j'oublie, elle vend aujourd'hui au ministère de l'Intérieur pour une œuvre de charité.

— Je sais, j'ai vu dans les journaux ; je comptais en sortant d'ici aller lui offrir mes respects.

L'air riant, renversé dans son fauteuil, derrière le large bureau Louis XVI encombré de paperasses, Dopsent, jouant machinalement avec un couteau à papier, contemplait avec satisfaction Laloubers. Pas changé, ce vieil ami. Et par habitude des visites intéressées, mais délicatement, car il le savait peu maniable, il hasarda d'un ton jovial :

— Eh bien ! monsieur le Président, ne vous ennuyez-vous pas à Bayonne ? Ne souhaitez-vous pas changer un peu d'air et revêtir la robe rouge qui vous irait si bien ? J'ai des amis au ministère, et si cela vous était le moins du monde agréable...

Le magistrat perçut, si peu que ce fût, la nuance protectrice. Il avait horreur des recommandations et du favoritisme, pour lui comme pour les autres, il jugeait avec raison que c'était une des plaies du régime, de tous les régimes. Et si spontanée que fût l'offre, venant de l'égal que Dopsent restait à ses yeux, elle atteignit en lui une petite fibre d'orgueil très sensible. Ses beaux yeux tristes trahirent un malaise et son visage pâle se ferma :

— Mon cher ami, dit-il avec un sérieux peut-être excessif, je vous remercie, mais croyez bien que ma visite n'a d'autre but que le plaisir de vous voir.

— Je n'en ai jamais douté, par exemple ! exclama Dopsent en riant, d'un rire un peu forcé. Et en lui-même, il pensait, « Mon vieil ami se rouille dans sa cave. » Et il nota la mauvaise coupe du pardessus, la cravate noire, les souliers lacés de Laloubers, qui juste au même moment ne pouvait s'empêcher de trouver Dopsent bien différent de naguère : l'œil plus vif et moins limpide, le geste d'un naturel plus cherché. Et cette redingote si bien ajustée, ce liséré de piqué blanc au gilet, ce bijou dans la régate faite avec chic, d'un tour de main ! Combien il lui semblait autre, cet homme souple, mince, affiné, rajeuni ! Il n'avait encore vu cela que chez les femmes que transforme un nouvel amour. Ces imperceptibles dissonances furent à l'un et à l'autre désagréables.

— J'honore, reprit Maurice, votre admirable désintéressement ; et dans ma pensée, il ne s'agissait que d'un acte de justice, car depuis longtemps vous devriez siéger à la Cour.

Laloubers répliqua avec une inclinaison raide du buste, qui

admettait la chose, et un geste qui écartait toute mainmise sur lui, même amicale :

— Je ne désire rien, Dopsent. Je me trouve parfaitement heureux ainsi ; et peut-être suis-je, dans le ministère que j'occupe, moins inutile aux autres.

Maurice sourit sans conviction. Cette modestie obstinée, ostentatoire après tout, ne blâmait-elle pas son ambition? Il déclara, conciliant :

— Mon cher Laloubers, vous savez quelle estime et quelle admiration je professe pour votre caractère. Mon amitié seule s'était permis...

Et il pensa : « Si jamais je t'en reparle ! »

— Je n'ignore pas la chaleur de votre amitié, dit Laloubers dont le visage s'éclaira ; elle m'est précieuse et la mienne vous est fidèle. Nous avons, quelques-uns et moi, là-bas, fondé tant d'espoir sur vous et sur votre présence à la Chambre, du jour où, avec un courage que j'admire, si je ne l'envie pas, vous vous êtes lancé dans l'action. Et tous ces beaux projets de loi dont vous nous parliez?

— Oui, dit Dopsent un peu gêné, et je n'ai rien renié de mon... de notre programme. Je songe toujours à faire aboutir ces lois nécessaires, ces justes lois sur la préservation sociale, la garantie des intérêts publics contre tant de périls qui nous guettent : la dépopulation, l'alcoolisme, la tuberculose !

— Oui, dit le Président, et où en êtes-vous?

— Je prends contact, dit Maurice; il faut, dans une assemblée forcément disparate sous l'apparente unité des partis, recruter d'abord des partisans; la proposition d'un isolé n'aurait aucune chance de succès. Les discussions qui vont remplir la fin de la législature touchent à de lourdes questions qui encombreront, selon toute vraisemblance, les séances. Je ne voudrais pas compromettre par trop de hâte...

— Oui, — répéta Laloubers pensif et qui semblait s'y attendre, — toute initiative est malaisée.

— Mais, reprit Dopsent avec conviction, je sème la bonne parole, je recrute. — Entrez!

Le secrétaire, qui venait de toquer, se pencha à son oreille.

— Mais oui, tout de suite, amenez-le puisqu'il s'impatiente.

Et avec un haussement d'épaules qui faisait appel à la complicité du Président, il s'excusa :

— Impossible de causer ici ; ce soir, venez dîner ? Ah ! diable non, je me rappelle, nous dînons chez des amis. Demain, sans faute, n'est-ce pas? Laissez-moi donc votre adresse !

Laloubers griffonna sur sa carte un nom d'hôtel modeste dans une rue d'étudians, au quartier Latin.

— Parfait ! parfait ! A demain, ne m'en veuillez pas, nous causerons mieux. Que je suis donc content de vous revoir !

La poignée de main sembla exprimer, exprima peut-être une effusion loyale ; mais Laloubers, en reprenant son parapluie sous l'œil majestueux du domestique, songeait que sans l'intervention rapide du secrétaire, — une tête d'arriviste, celui-là, — ils n'auraient peut-être bientôt plus rien trouvé à se dire, Dopsent et lui, dans leur gêne réciproque de ce qu'ils ne pouvaient exprimer, de tout ce qui les séparait d'informulé, de vague, de complexe et peut-être, hélas ! d'irrémédiable :

« Ils dînent chez des amis. Bien naturel. Autrefois, les amis, c'était nous. Heureux encore que ce bon Maurice s'en soit souvenu et ne m'ait pas laissé venir sonner à sa porte, pour me voir évincer par son magnifique larbin, comme un pique-assiette déçu. »

Il s'avouait bien que de tels griefs étaient misérables ; mais, malgré son indulgence foncière, il se sentait le cœur amer. Certaines intonations sans malveillance peinent, par tout ce qu'elles trahissent : détachement d'amitié, préoccupations nouvelles.

« Tout de suite, amenez-le puisqu'il s'impatiente ! » Qui, cet individu à tête de banquier féroce, ou le gros bonhomme au regard fielleux?... Eh bien ! et moi, qui suis venu ce matin pour ne pas le trouver? Qui sait? Il y était peut-être? — Bah ! C'est un excellent homme et un bon ami. Il m'a reçu tout de suite ; à quoi vais-je penser? » conclut-il en se morigénant.

Il pleuvait ; il ouvrit son parapluie et se dirigea vers un bureau d'omnibus. Mais quand, descendu un quart d'heure après du véhicule cahotant, il atteignit les grilles du ministère de l'Intérieur, le trottoir encombré d'autos et gardé de sergens de ville, et qu'il aperçut, au fond de la cour, les vitres flamboyantes des salles réservées aux comptoirs de vente, le plaisir qu'il s'était promis à venir saluer Mme Dopsent, — sûrement, elle, il la retrouverait la même, aussi belle, aussi bonne, — son élan de cœur l'abandonna. Il s'avisa qu'il était habillé trop simple-

ment, idée qui autrefois ne lui serait jamais venue ; il se vit perdu dans une de ces foules élégantes pour qui la charité est un sport, un prétexte à toilettes et à papotages. Certainement Gabrielle Dopsent serait entourée, bloquée ; à peine pourrait-il s'approcher d'elle. Un sentiment de solitude et de détresse, déraisonnable à y réfléchir, mais comme on le ressent intensément à certaines minutes, pesa sur lui. Il s'éloigna.

Dopsent recevait le gros homme vieilli et las. C'était un des rois louches du jour, l'homme à toutes besognes de *La Voix Publique*, un des plus grands journaux d'information, Sigismond Pec, universitaire de valeur, chassé pour une sale histoire. Il avait un esprit féroce, distillait les perfidies ingénieuses avec art ; mais supérieur, malgré tout, à l'ignominie de son métier, il s'en désespérait : un malheureux. Il tendit au député sa main molle, et d'une voix rauque d'alcoolique :

— Je viens pour l'affaire.

— Quelle affaire ? demanda Maurice, de bonne foi.

Il en avait tant sur les bras.

— Le patron veut savoir s'il peut compter sur vous pour la démolition du Ministère ?

Le patron, avec qui Dopsent avait dîné la veille, au Café de Paris, et devant lequel il s'était peut-être laissé aller à une expansion trop confiante, — les hauts crus, la chère fine, — c'était Le Vigreux, un condottière d'allure, au-dessus des lois, qui traitait de pair avec les ministres, parce qu'il représentait l'opinion, nul comme lui ne sachant la fabriquer, et la vendre en bloc au plus offrant. Une rancune personnelle, — une petite actrice soufflée, — le dressait en ce moment contre le président du Conseil.

Maurice hésita : il n'avait pas de griefs sérieux contre le Ministère ; sympathique à tous les membres du Cabinet, il leur portait une bienveillance réciproque. Toutefois il blâmait la mollesse du gouvernement dans l'affaire des Farines, un accaparement honteux ; il désavouait la partialité avec laquelle on venait de frapper pour opinion religieuse trois professeurs de Faculté.

Ces vétilles, — ou qui paraissaient telles aux parlementaires blasés, — choquaient encore sa naïve intransigeance, sa vertu neuve.

— Ma foi, dit-il, c'est selon.

Il connaissait peu Le Vigreux et s'en méfiait d'instinct, encore qu'il fût de ces bandits séduisans à première vue, à qui l'on ne peut refuser un charme félin :

— Je n'ai pas pris parti, hasarda-t-il.

Comme une mouche à venin, le regard noir de Sigismond Pec se posa sur son visage; le journaliste eut un sourire hideux :

— Évidemment, vous voulez savoir où vous marchez? Le Vigreux est le plus sûr des alliés. Faites vos conditions.

Maurice réprima un haut-le-corps :

— Qu'entendez-vous par là?

— Rien que ce que vous entendrez vous-même. Nous avons avec nous tous les hommes de demain, la tête de votre parti : Fernacques, Ligones seront ministres; les sous-secrétariats des Beaux-Arts et de l'Intérieur ne sont pas encore distribués. Le Vigreux vous fera votre part : choisissez.

Maurice regarda Pec en face ; quelle puissance était-ce donc que cette Presse qui se targuait de distribuer les portefeuilles, empiétait sur les attributions du Parlement? Par solidarité froissée et point d'honneur, il répondit évasivement, car *La Voix Publique* et son directeur étaient à ménager :

— Je crois le Ministère solide! Il a obtenu avant-hier une majorité considérable.

— Vous voulez rire, fit le journaliste. Attendez trois jours. Ce sera un beau tapage; avec nos révélations sensationnelles sur l'affaire Soulice, nous avons de quoi le noyer dans la boue.

L'affaire Soulice, un prétendu trafic de croix! Dopsent entrevit la qualité du marché qu'on lui proposait. Il se décida :

— Non. Je ne ferai rien contre eux. J'ai là des amis.

— En politique, dit Pec, il n'y a pas d'amis. Si vous croyez qu'ils se gêneraient à votre place?

Maurice sourit, crâne :

— Chacun sa morale!

Pec eut une expression dégoûtée, se gratta la tête :

— Au fait, vous êtes nouveau, vous ne pouvez pas savoir ce que vaut notre appui ou notre haine. Le Vigreux vous a remarqué, c'est que vous représentez une valeur. Après tout, l'honnêteté est une force.

Il resta pensif, pareil à un poussah morne. Ces paroles, même venant de cette bouche tarée, furent agréables à Dopsent : on comptait avec lui, sur lui. Dans les couloirs, les commissions,

on répétait déjà son nom. Son visage devenait familier à ses collègues. On le déclarait quelqu'un. Cela flatte toujours.

— Je comprends, reprit Pec, vous vous réservez : vous avez raison. On se brûle toujours assez tôt. Durer, tout est là.

Il ajouta :

— J'oubliais. Le patron serait heureux de vous voir collaborer à *La Voix Publique*. Articles de tête. Questions sociales. Toute liberté. Vos prix seraient les nôtres, cela va de soi.

Dopsent, séduit, — quelle magnifique divulgation pour ses idées ! — faillit accepter d'emblée. Sa prudence le retint. *La Voix Publique* avait compromis plus d'un de ses rédacteurs, parmi les plus notoires. Que de campagnes soi-disant entamées pour le bien commun qui, brusquement, cessaient! Que de chantages obscurs ou éclatans, à en croire les bruits fâcheux. Député, il ne devait prêter à aucun soupçon. Il répliqua :

— L'offre est séduisante. Laissez-moi y réfléchir.

Pec dehors, il se frotta les mains, satisfait de lui. Il n'avait pas mal manœuvré. Si le Ministère tombait, il n'y serait pour rien. Si l'on pensait alors à lui, pourquoi refuserait-il son concours? L'Intérieur, ou les Beaux-Arts? A vrai dire, il n'était préparé ni à l'un ni à l'autre. Mais les sous-secrétaires d'État actuels, l'étaient-ils plus, lorsque le président de la République avait signé leur nomination? Et ces articles qu'on lui proposait? Du coup, il passait en vue. Allons, bravo !... Il se formait. Cependant, tout cela lui laissait dans la bouche un goût de tristesse, et, dans l'âme, quelque honte. Bah! c'était la vie.

Il pressa le bouton électrique :

— Faites entrer M. Crapennes.

C'était l'homme décoré, le loup-cervier, banquier parisien, célèbre au pesage et dans les restaurans de nuit. Il venait proposer à Dopsent, qui eut la sagesse de refuser, une place au Conseil d'administration et une part d'actions dans une affaire magnifique qu'il lançait : « les Moteurs d'aviation réunis. »

Et après lui, Maurice, le cerveau clair, la parole nette, comme enfiévré de lucidité et de résistance, reçut le suivant, puis un autre, et puis un autre...

IX

Gabrielle avait soif de solitude. Eût-elle condamné sa porte, il fallait en donner des raisons ; sa sincérité répugnait à mentir. Et comment échapper à l'insistante sonnerie du téléphone : ces voix intruses dont l'amabilité la requérait de force ; le rire cristallin de Mme Hélyotte, les intonations tendres, un peu graves, de Mme Comeau-Pierres ? On l'attendait pour goûter au Ritz, on la retrouverait aux Pastels anciens ; et la répétition du Vaudeville !

Ne lui fallait-il pas accepter les contingences de situation, de milieu, suivre Maurice et sa fortune ? Elle se promit de réserver son après-midi : tant pis pour ses envahissantes amies ! Qu'elles différaient de la bruyante et honnête Mme de Serquy, de la froide et sûre Mme Brousseval ! La première avait accompagné son mari au Thibet, en Afrique, fait le coup de feu avec lui, partagé ses dangers. La seconde, ménagère accomplie, mère de cinq enfans, menait une de ces vies simples et probes qui sont, en province, l'honneur de tant de femmes françaises.

Mme Hélyotte était un de ces êtres de luxe en serre chaude qu'une civilisation faisandée fait s'épanouir, comme de monstrueuses et belles orchidées. A l'école d'un mari dissolu, elle menait une vie de plaisir intensif, facilitée par une énorme fortune et un aplomb déconcertant. Immorale ? Amorale plutôt. Sauvant les apparences, assez pour que Gabrielle, dans sa candeur, pût la croire calomniée. Elle la jugeait imprudente, sans méchanceté d'ailleurs, attirante même par sa gaîté et son entrain. Si on lui avait dit autrefois qu'elle subirait des rapports étroits avec une femme dont les goûts et le caractère différaient autant du sien, elle ne l'aurait pas cru. Et pourtant... Elle se disait comme excuse : « Maurice le veut ; ces relations restent superficielles. Aucune confidence ne nous liera jamais. » Elle n'en regrettait pas moins sa précieuse liberté perdue.

Mme Comeau-Pierres, moins belle que l'éclatante Ginette Hélyotte, avait un charme plus discret, plus insinuant, donnait une impression de doux mystère, d'énigme vivante. Se plaisait-elle à cette vie mondaine, ou s'y résignait-elle ? Difficile de le dire. Était-elle très intelligente, ou n'avait-elle que le vernis qui fait illusion ? Ses silences rêveurs, sa réserve aisée, la dérobaient

à l'examen. Honnête, ou non? Le doute subsistait. Jusque dans sa façon de s'habiller, à la fois très élégante et sobre, elle déjouait la curiosité, en l'irritant. On sentait qu'elle ne se livrait jamais. Mais avait-elle un secret? Gabrielle se le demandait sans résoudre le problème.

Elle aurait dû préférer Alice Comeau-Pierres à Ginette, dont les propos libres parfois l'offusquaient; et c'est pourtant Ginette, bonne fille, qu'elle préférait à Alice, si distinguée, si mesurée, mais inquiétante dans ses réticences, le nuage dont elle s'enveloppait et jusque dans son regard sombre et langoureux.

Elle vérifia le petit carnet où elle notait ses rendez-vous. Aujourd'hui, Alice, — car on s'appelait par son petit nom en attendant de se tutoyer, — Alice recevait. Très bien. Ginette allait déjeuner avec des amis en auto à Reims. Encore mieux. Gabrielle avait vacances et, congédiant toute corvée encombrante, elle décida d'aller passer deux heures au Louvre dans les petites salles de l'école hollandaise. Elle en aimait l'intimité, le silence. Ces tableaux de vie paisible, ces portraits imprégnés de réflexion calme et de sage bonheur, ces petites scènes de l'imagerie quotidienne exerçaient sur elle une séduction particulière.

Elle était absorbée devant une toile de Sébastien Franck, quand le pas d'un visiteur glissa sur le parquet. Levant les yeux, elle reconnut André Varaise. Il la reconnut aussi tout de suite, salua profondément et passa. C'était la seule attitude correcte qu'il dût prendre : cependant elle en conçut un regret et du malaise. N'avait-elle pas été bien froide en répondant à peine à son salut? Le pauvre garçon avait l'air bien malheureux.

Elle s'attarda dans la salle. S'il était dans la pièce voisine, escomptant le hasard, la chance d'une seconde mise en présence? Mais allait-elle le craindre? Ne le savait-elle pas loyal, désintéressé, cœur d'élite, caractère rare ? Elle ne l'avait pas cherché, elle ne le fuirait pas non plus. Sans le deuil sévère qu'il gardait, et qui l'isolait du monde, ne se seraient-ils pas, selon toute vraisemblance, retrouvés déjà, chez le docteur Givreuil, par exemple, et dans deux ou trois autres salons?

Précisément parce qu'elle avait la conscience nette, et qu'elle estimait Varaise très haut, elle se fût reproché comme une petite lâcheté de l'éviter, en une rencontre aussi peu voulue. Elle n'ignorait pas cependant qu'il allait souvent au Louvre ; eût-ce été une raison pour qu'elle s'en privât? D'ailleurs, pas une minute

elle n'avait songé qu'il pût venir aujourd'hui. Elle avait bien dû admettre que les circonstances les replaceraient un jour en face l'un de l'autre. Le désirait-elle secrètement? Elle eût juré le contraire. Lui était-il pénible de l'avoir aperçu? En toute franchise, non. Cette émotion si rapide et presque insaisissable lui avait frôlé le cœur comme une caresse. Pauvre André! Elle avait pu le bannir, mais non le supprimer. Plus qu'elle n'aurait voulu peut-être, depuis son installation à Paris, il s'était imposé à son souvenir, grandi par l'absence, ennobli par le prestige de la douleur.

Elle se réjouit, en poursuivant son chemin, de constater qu'il ne l'attendait pas : et, inévitable contradiction, en fut un peu déçue. Lui était-elle donc devenue si indifférente? Une autre influence pesait-elle sur lui? Une jalousie obscure lui pinça les nerfs. Elle méprisa le cœur ingrat, l'oublieux cœur de l'homme. Mais tout à coup elle rougit : dans une dernière salle, proche, voilà qu'il était là, regardant attentivement le Nain de Charles-Quint, par Anthonio Moro.

Cette fois, il vint à elle, humble, la tête découverte :

— Pardonnez-moi, madame, je ne savais si... Puis-je vous présenter mes respectueux hommages?

Mais cette humilité n'enlevait rien à son air fier, à son aristocratique maintien. Il n'avait pas changé : orgueilleux, ombrageux, aussi séduisant qu'autrefois, plus encore peut-être, comme affiné de souffrir.

— Pour rien au monde, reprit-il avec un peu d'amertume, je ne voudrais vous infliger une présence indiscrète. Mais, pardonnez-moi de vous le redire : en vous revoyant, je n'ai écouté que l'élan de mon amitié fidèle, pieusement fidèle.

Elle répondit, moins troublée qu'elle n'aurait cru, et cependant attendrie; mais combien elle se fût reproché de le laisser deviner!

— Je suis heureuse de vous revoir. Je vous ai plaint... J'aimais votre mère.

— Elle vous aimait aussi, madame. Je savais, en vous envoyant le faire-part de sa mort, que vous seriez sensible à cette affreuse nouvelle.

Elle répondit, par besoin de justice, de vérité, pour excuser son silence, car, seul, Maurice avait répondu pour lui et pour elle, d'un mot sur une carte :

— Rien de ce qui vous atteint ne pouvait m'être indifférent.

Il la regarda et, inclinant la tête, murmura à voix basse :

— Excusez-moi d'en avoir douté.

Elle sentit que le silence pouvait devenir dangereux et chercha à en sortir :

— Qu'êtes-vous devenu? Vous avez voyagé?

— Non, madame, j'ai vécu l'esclave de mes souvenirs.

Quels souvenirs? Sa mère? Ou...

Il reprit :

— On croit qu'on oublie, qu'on oubliera. On n'oublie rien.

Il la regarda en face avec une tristesse altière où reparut le feu de son regard, ce regard incisif qu'elle n'avait jamais oublié, ce regard où il y avait de la ferveur, du respect et autre chose encore, de grave et d'infini.

Elle lui tendit froidement la main, peut-être offensée, mais de quoi? peut-être touchée? Savait-elle au juste?

— Adieu.

Il prit cette main gantée de suède fauve, la retint avec une insinuante fermeté :

— Ne partez pas encore. J'ai tant de choses à vous dire!

— Mais... on m'attend.

— Vous ne venez que d'arriver.

— J'attends une amie.

— Vous ne savez pas mentir; pourquoi ces pauvres subterfuges? Personne ne vous attend, vous n'attendez personne. A moins que...

Il pâlissait tout à coup, les sourcils contractés, l'air farouche, tenaillé à son tour par cette jalousie du mâle qui frappe en foudre et dévore...

— André!

Il sourit, rassuré par ce cri de femme blessée; et elle ne put ne pas remarquer ce qu'il y avait de noblesse charmante dans les lignes de ce sourire arqué.

— Est-ce que je vous fais peur? Ah! madame, oubliez-vous donc votre pouvoir sur moi? Vous ai-je donné le droit de douter de mon obéissance? Ai-je manqué à la loi sévère que vous m'aviez imposée?

— Ne parlez plus ainsi, si vous souhaitez que je reste une minute encore?

Il passa la main sur son front, comme on chasse un songe douloureux :

— Maurice va bien?

— Très bien.

— Vos enfans?

— Je vous remercie.

Ils avaient repris un ton naturel, de propos mondains.

— C'est si étrange, murmura-t-il, de vous revoir ici, à cette même place où, tenez, il y a sept ans nous causions; vous rappelez-vous? Un jour de pluie: il y avait une famille d'Anglais qui nous suivait pas à pas... Que le hasard est singulier! Mais il n'y a pas de hasard. La même prédilection pour les mêmes œuvres de beauté, le même instinct de recueillement; — je n'invoquerai pas une autre prédestination; — et nous voilà réunis, pour quelques secondes, devant ce Van Terburg et...

Elle répondit, essayant de sourire, mais soucieuse et reprise aux convenances de sa situation. Elle ne faisait rien de mal; pourtant, si on les rencontrait? Le bruit d'un pas la fit s'écarter vivement. Ce n'était qu'un gardien, qui s'éloigna inattentif.

— Il est une chose, reprit Varaise, une seule chose que je voudrais vous demander? Répondez-y avec cette belle franchise qui donnait tant d'élévation à notre amitié. Vous venez de changer de cadre, vous vivez dans une autre atmosphère, que vous l'ayez souhaité ou non. Êtes-vous heureuse?

Elle le regarda en face, et sans s'insurger contre l'emprise indiscrète d'une telle question, semblant admettre que le sacrifice passé lui donnât le droit de l'interroger ainsi, elle répliqua:

— Je suis très heureuse.

Il la contempla un moment en silence.

— Ah! chère amie... soupira-t-il, s'il est vrai, tant mieux! J'avais craint. Votre bonheur seul peut me consoler de ma misère.

— Mais que parlez-vous de misère? dit-elle avec la vivacité d'une vieille confiance soudainement revenue, comme une source ressort d'entre les pierres: — Intelligent, libre, maître de votre destinée... C'est mal à vous de prononcer de pareils mots!

Il parut savourer cet accent d'indignation : il aimait tant cette voix riche, timbrée, musicale. Elle répondait si délicieusement en lui à tant d'affinités passées, persistantes.

— Que voulez-vous? Ma vie n'est qu'un long désenchantement. Où prendrais-je la force d'agir?

Elle le regarda, toute sa pitié féminine aux abois, et d'une voix étouffée :

— Êtes-vous donc si malheureux?

— Très malheureux, oui.

— Vous me faites beaucoup de peine.

Et elle mit dans son regard de la rigueur, un reproche.

— Gabrielle!

— Ne m'appelez plus ainsi, André.

— Mais vous me dites : André. Et avec une si grande douceur!...

— Mon ami, soyez celui que j'ai estimé, que j'estime toujours. Il faut vaincre. Vous êtes jeune encore, mariez-vous, dévouez-vous à une œuvre. Chacun a des peines, on lutte!

— Ah! vous aussi!

Ce cri où il y avait de la douleur tendre, et la joie égoïste d'une communauté de sentimens, se répercuta en eux longuement, à fond d'âme, comme la pierre qu'un enfant jette dans un puits d'ombre et qui prolonge son écho sourd et formidable.

Elle lui dit d'une voix poignante, irritée:

— Pourquoi m'avez-vous abordée, de quel droit voulez-vous lire en moi? Je suis heureuse, je vous le répète.

— J'ai eu tort, si je ne sais que vous faire souffrir.

— Mais c'est votre souffrance qui m'importe! Dominez-la en homme!

— C'est vrai: je n'ai aucun titre à vous la faire partager. Ah! c'est vrai! Excusez-moi, madame, on est indulgent aux malheureux. Je ne vous importunerai plus.

Elle ne trouva que le mot de tout à l'heure, plaintif et navré:

— Vous me faites beaucoup de peine!

Il murmura, d'un ton sourd et passionné:

— Aussi, vous ne pouvez pas savoir... Comment sauriez-vous? Vous aviez emporté ma jeunesse, vous vous détourniez de moi et vous viviez votre existence saine, paisible, entre votre mari, vos enfans, là-bas, comme à cent mille lieues de moi. Comprenez donc! de moi qui n'avais que vous? Je vous ai obéi, j'ai renoncé à vous, à vous qui me préfériez un homme qui était mon ami, mais qui, malgré ses mérites, ne me valait pas, non! ne me valait pas! J'ai failli mourir! J'ai voulu me tuer! Votre souvenir, j'ai tenté de le chasser! Ah! combien de fois!... En vain!... J'ai vécu, oui, j'ai vécu... On a l'air vivant, on parle,

on va, on vient... C'est une sorte d'agonie, pourtant. Ce que j'ai souffert, vous ne le comprendrez jamais, vous qui ne souffriez pas, vous qui ne n'aimiez pas... et moi, lié par votre volonté, lié par ma parole, je vous aimais en silence, je mourais de vous, je vivais de vous, Gabrielle... et je vous aime toujours, et je vous aime!

Elle répondit d'un air absent:

— Il se fait tard, il me semble qu'on vient. Adieu, mon ami.

— Mais je vous reverrai.

— Je ne pense pas... Adieu...

Bouleversée, indignée contre lui et contre elle-même, pourtant elle ne pouvait se détacher de cette douleur; ses jambes faiblissaient, elle devenait d'une pâleur étrange. Il eut pitié.

— Je vous laisse... Pardon! pardon!

D'un signe de tête, elle semblait lui dire: — C'est cela, allez allez-vous-en.

Et il ne pouvait, lui non plus, se séparer d'elle. Il semblait effrayé, hors de lui, une détresse inouïe dans les yeux.

Alors elle retrouva ses forces et s'enfuit. Il n'osa la suivre. Il se tourna vers un portrait d'homme, dans un coin obscur, une face dure aux lèvres arquées, qui semblait mépriser sa misère : les larmes lentement jaillirent, puis plus vite, ruisselèrent de ses yeux. Depuis le soir de la mort de sa mère, il n'avait plus pu pleurer.

Des voix, des pas, il eut honte; et, errant tristement dans des salles, s'en alla enfin, à la dérive...

Gabrielle faisait signe à un fiacre, elle s'y jeta. Mon Dieu! mais c'était inimaginable, et si imprévu! Il lui semblait qu'une catastrophe venait d'interrompre sa vie, que les notions de temps, d'espace en étaient chavirées. Où était-elle? Était-elle elle-même? Et une colère la soulevait contre sa propre faiblesse. C'était indigne à elle! Pourquoi l'avait-elle écouté? Par pitié? Mais quelle pitié lui devait-elle?... Sitôt pensé cela, elle eut honte. Pharisienne, qui défendait son repos, sa sécurité, sa considération d'avance comme si elle était en péril. Oh! le malheureux! semblait-il assez souffrir! Ainsi il l'aimait toujours, toujours... Il l'avait dit, redit avec une passion sauvage et comme désespérée... Ces mots coulaient en elle, se mêlaient à la chaleur de son sang avec une extrême langueur. Était-ce pos-

sible qu'elle ne fût pas plus révoltée?... Il l'aimait... Pauvre cher André!... Elle eut un sursaut:

« Mais je ne l'aime pas, moi ! »

Elle évoqua, pour s'y cramponner, son mari, ses enfans, sa vie belle malgré tout, honorée, sereine. Voyons, elle s'affolait stupidement!... Cette existence de Paris, sans doute, qui surexcite, qui dévoie :

« Mais non, je ne l'aime pas ! »

Et elle le cria presque avec une sorte de rage : alors, pourquoi l'avoir laissé parler? Et elle se croyait honnête femme! Son trouble s'exaspérait du conflit d'idées et de sentimens qui se livraient en elle : pitié, remords, générosité impuissante. Elle serra les dents, épouvantée de l'inconnu qui dort en nous, se débat, étouffe par momens notre conscience la plus sûre:

Elle répéta:

« Mais puisque je ne l'aime pas!... J'aime Maurice, j'aime mes enfans. »

Il lui semblait que le fiacre ne marchait pas ; elle se demandait avec angoisse si elle allait sortir de ce tourbillon. Enfin, l'avenue Henri-Martin, la maison, le décor familier, l'accueil de bienvenue des choses.

Elle les reconnut, oui, mais comme dans une autre lumière, et avec une autre âme.

X

C'était chez les Givreuil, après un de ces dîners comme on n'en déguste plus que dans quelques rares maisons où la bonne chère triomphe en même temps que rivalise l'esprit des causeurs, Givreuil, le célèbre chirurgien, combinait avec un art suprême les plats et les convives. Haut en couleur sous ses cheveux gris, l'œil malin, toutes ses dents et un estomac prodigieux, il excellait à mettre la table en gaîté. Sa femme, l'œil à tout, le sourire prodigue, le secondait à ravir.

Dopsent se plaisait particulièrement chez Givreuil, jadis son maître à l'hôpital Cochin, qui lui avait fait le meilleur accueil et l'avait abouché avec les politiciens de son entourage, ravi de voir un député considéré, et peut-être bientôt considérable, augmenter « sa Ménagerie. » Il avait ce soir quelques grands fauves : de la Presse, Le Vigreux ; de la Bourse, le banquier

Crapennes ; du Parlement, le sénateur Fernacques avec sa tête de beau lion blanchi et le député Ligones, qui, jaune et rêche de poil, les yeux bigles et le museau hargneux, portait le masque de l'envie, de la ruse et de la férocité. Ces visages d'énergie dure tranchaient parmi les figures veules ou frivoles de Comeau-Pierres et d'Hélyotte, l'un détaché de tout, l'autre ne songeant qu'aux jolies femmes. Elles abondaient ce soir : en tête Mme Givreuil, un Rubens d'une maturité d'automne ; Mme Le Vigreux et ses épaules merveilleuses ; Mme Crapennes, une Orientale ambrée ; Mme Hélyotte, moulée dans une tunique de crêpe de Chine, Mme Comeau-Pierres qui, en tulle noir pailleté, avait l'air d'une déesse ténébreuse et suave.

Maurice Dopsent venu sans sa femme, couchée avec une affreuse migraine, avait dîné de bel appétit. Le teint animé, les yeux brillans, épanoui de bien-être, il ne ressemblait guère au sobre médecin qui, à la Pierre Bleue, vivait de régime : un œuf et un légume. Il assouvissait maintenant, — le surmenage ! — de grosses faims et ne craignait ni les chaleureux Corton, ni les vifs Chambertin, lui qui naguère trempait largement d'eau son petit Bordeaux blanc. Son état physique et moral s'en ressentait ; il éprouvait l'allégresse dense qui suit un repas copieux. Il lui semblait qu'un regain d'intelligence et de vitalité se décuplait en lui.

Les circonstances, l'entremise de Givreuil et l'engrenage des relations, lors qu'il était entré à la Chambre, nouveau venu, cherchant les appuis, l'avait poussé vers le groupe de Fernacques, Hélyotte, Ligones, brasseurs d'affaires et d'intrigues, appuyés par les grands journaux et la haute banque. Influens, actifs, ils représentaient la coterie appelée à prendre en main un jour ou l'autre la direction du pays. D'eux, Dopsent, provincial, n'avait de prime abord vu que la camaraderie ouverte, le bon garçonnisme aimable. Par cette illusion, qui nous porte à prêter notre tempérament, nos qualités à ceux avec qui nous sommes en relations, il avait jugé le détachement d'Hélyotte spirituel, la creuse éloquence de Fernacques solide ; il avait estimé Caldry, petit homme au regard d'acier, à visage coupant, un autre Saint-Just, sectaire sans doute, mais pur et convaincu. Seuls Ligones lui était antipathique, et Comeau-Pierres indifférent ; encore reconnaissait-il au premier une compétence juridique étendue ; — c'était un ancien avoué, — et au second une souplesse d'esprit et

un art d'écouter qui annonçait de la profondeur. Il voyait moins Méjannes, trop faiseur décidément et supplanté par ces nouvelles camaraderies. Ce qui l'avait frappé, c'était la cohésion de ce groupe, l'espèce de franc-maçonnerie qui liait leurs convoitises à l'assaut du pouvoir. Ils représentaient une force : d'être agréé par eux, il éprouvait de la satisfaction et de l'orgueil, dédaigneux des objections de Gabrielle qu'il taxait de parti pris.

Pourtant elle avait vu clair, en bien des points. Et il ne pouvait méconnaître la médiocre mentalité de la Chambre, tant elle l'avait déçue. Sans doute elle comptait des braves gens, animés d'intentions excellentes. A côté des ignorans et des faiseurs, des hommes de belle valeur et de haute conscience y preéminaient. Des députés comme Loudry, Sahaduc, Monandres, un orateur d'envergure comme Jaspart, une barbe blanche de la grande école parlementaire comme Aucassin ; un éternel espoir du parti comme le jeune et vieillissant Silvany ; mais, par une fatalité due à l'atmosphère engourdissante du Palais-Bourbon, ils n'osaient rien entreprendre, n'intervenaient que par des discours académiques, vivotant eux aussi au jour le jour. Maurice, inquiet du rôle qu'il jouerait, s'était senti rassuré par la conscience de sa supériorité ; elle le consolait, la vanité aidant, de la veulerie ambiante. Sa perspicacité, qu'avait aiguisée une vie d'efforts différens, fourvoyée ici, lui faisait défaut.

Jamais il n'avait trouvé Mme Hélyotte plus à son gré que ce soir. Elle l'avait aguiché tout le temps du repas avec une verve drolatique, un genre d'esprit qui lui eût fait horreur autrefois et auquel il s'étonnait de prendre goût. Comment eût-il pu en être autrement ? Ne voyait-il pas partout autour de lui, plus ou moins fardés, le masque de l'amour et le visage du plaisir ?

Certaines allusions, certaines réticences de ses nouveaux amis, lui donnaient à entendre qu'il était un peu naïf vraiment de faire tellement crédit à la vertu de ses partenaires ; il en sentait le léger ridicule, et son amour-propre se rebiffait. Parbleu ! les idées qu'on a à Paris ne sont pas celles qu'on affiche en province ! Pourquoi se faire plus rigide que les autres ? Voilà les Hélyotte. Il est bien évident que leur liberté réciproque les accommodait parfaitement. Après tout, c'était leur affaire. Et y avait-il si grand mal ?... Ginette était bien tentante ce soir !

Mon Dieu, ce n'était pas précisément l'amie qu'il eût souhaitée à Gabrielle. Mais qu'avait-il à craindre pour une femme aussi

droite? Ginette la conseillait pour ses robes avec un art parfait. Et pouvait-il se priver des avantages que lui valait l'amitié de Hélyotte, futur ministre? Ce sont là concessions inévitables de la vie de Paris, et pour lesquelles il sied d'avoir le sourire.

Ce sourire, ce fut à Ginette qu'il le décocha, en acceptant la tasse de café qu'elle lui présentait :

— Vous êtes adorable, ce soir, murmura-t-il.

— Ce soir seulement?

Malicieuse, elle pirouetta, tandis qu'il suivait des yeux le rythme de ses formes harmonieuses. Il songeait, — pendant que Comeau-Pierres l'entretenait d'une affaire qu'il écoutait mal, — qu'un gibier fin comme Ginette aurait une autre saveur que les aventures d'Hossegor. Elle valait le risque. Et dès qu'il put quitter son interlocuteur et se rapprocher d'elle dans un boudoir écarté, nettement il lui fit entendre combien elle lui plaisait, certain presque de ne pas l'offenser. Elle le prit en effet si bien qu'elle se mit à rire :

— Oh! mon bon Maurice, — eux aussi s'appelaient par leurs petits noms, — vous me faites grand plaisir, car la conquête d'un homme comme vous serait bien flatteuse pour une écervelée comme moi.

— Ne vous moquez pas, murmura-t-il.

— Si, si, pourquoi ferais-je des embarras? Je vous le dis, parce que cela est : vous me plaisez aussi beaucoup, beaucoup!

— Vrai! quel bonheur!

— Seulement, c'est impossible.

— Ginette, voyons!...

— Non, non, je ne me fais pas meilleure que je suis. Tout pour ma fantaisie, c'est ma devise : le saviez-vous? Le scrupule ne m'embarrasse pas. Non, mais voyez-vous, mon petit Maurice, vous seriez très malheureux.

— Ne dites pas cela. Je vous aime.

— Vous ne m'aimez pas! Votre caprice passé, vous reviendriez très vite à Gabrielle, et c'est d'ailleurs ce que vous auriez de mieux à faire. Mais moi, quel rôle aurais-je là dedans? Ma vanité... On a sa fierté, mon cher!

— Ne vous calomniez pas. Qui vous a connue ne peut vous oublier...

— Le grand amour, alors? Justement, je vous crois très capable de l'éprouver. Je dis plus : c'est le seul qu'un homme

comme vous puisse ressentir. Et si, par malheur, vous alliez vous mettre à m'aimer pour de bon, ce serait pour vous la tuile, la fâcheuse tuile, celle qui vous tombe sur la tête, et vous rend sourd, aveugle, idiot. Oh ! pauvre ami, que je vous plaindrais, que je me plaindrais ! Voyez-vous cela ! Mais vous seriez insupportable, vous me déclareriez vite odieuse. De la jalousie, des scènes ! Non, non, restons ce que nous sommes, des amis. En bons garçons. C'est beaucoup mieux !

— Je vous aime pourtant, Ginette !

— Si vous tenez absolument à faire une folie, car c'en serait une, quand on a une femme comme la vôtre et qui mérite d'être aimée par l'homme de cœur que vous êtes, eh bien ! vous trouverez sans peine. Tenez, mon amie Alice là-bas qui vous cherche et qui va nous découvrir...

— Ne raillez pas, c'est mal.

— Mais je ne raille pas... Alice, c'est visible, a un faible pour vous. C'est la belle mystérieuse... les complications, les secrets et le crime, — elle vibra drôlement l'*r*. — Pour la passion, vous ne trouverez pas mieux. Mais à votre place, je me méfierais. Et voulez-vous que je vous dise, vous feriez bien mieux...

Alice Comeau-Pierres pénétrait dans le boudoir de l'air le plus naturel du monde.

— Vous ne fumez donc pas ? dit-elle. Le Vigreux vous cherchait.

Dopsent balbutia quelques mots et s'éclipsa, laissant les deux femmes se féliciter à l'excès sur leurs robes et se sourire angéliquement.

Dans la fumée épaisse des cigares, au fumoir, Givreuil venait de raconter une histoire qui soulevait de gros rires. Le Vigreux, ayant aperçu Dopsent en train de réchauffer consciencieusement dans le creux de sa main, pour le mieux déguster, un verre de fine champagne 1870, — lui dit, en l'attirant dans un coin :

— Mon cher ami, quel flair vous avez eu d'éconduire Pec, l'autre fois ! Entre nous, l'animal est dangereux. Je l'utilise, mais c'est tout. Et je ne sais pas ce qu'il s'est permis de vous dire. Quant au Ministère, vous avez eu bien raison de ne pas le lâcher. *La Voix Publique*, la première, a reconnu son intégrité.

Le chantage sur l'affaire Soulice n'avait pas éclaté, et pour cause : le gouvernement ayant « obtenu » le silence du journal.

— Vous serez toujours l'homme d'une combinaison minis-

térielle à laquelle je m'intéresserai, reprit Le Vigreux. Des caractères comme le vôtre sont rares.

— Mais du tout, cher monsieur, fit Maurice flatté.

— Je sais ce que je dis, affirma le directeur avec son ton impérieux. Le parlementarisme se meurt, du mal qu'il a fait au pays. Un député, au lieu de contrôler la gestion des affaires, n'en est plus que l'agent d'exécution. C'est lui, et non plus l'administration confisquée à son profit, qui est devenu le grand rouage de transmission. De lui dépendent préfets, magistrats, inspecteurs d'Académie, fonctionnaires de toutes sortes. Voilà qui a faussé peu à peu les ressorts du système. Ajoutez le favoritisme, le parasitisme, la surenchère électorale, l'abaissement de la mentalité parlementaire. Vous devriez nous faire des articles là-dessus.

Dopsent huma sa fine champagne et la savourant :

— J'allais vous proposer une campagne contre l'alcoolisme.

— Magnifique sujet! dit Le Vigreux froidement. Une plaie nationale. Nous en mourons. Mais, outre que le marchand de vin est le grand électeur de la République, il est aussi le maître de mon journal. Je ne puis sacrifier mes traités avec les grandes maisons de spiritueux. Lutter contre l'alcoolisme, mais je serais boycotté, cher monsieur, dans les vingt-quatre heures, et je perdrais des centaines de mille francs pour vous faire plaisir. Mille regrets!

— C'est dommage, dit Dopsent. Qui s'attaquera à ce péril, le plus grave de tous, si les grands journaux bourgeois, représentant l'opinion publique, ont peur?

Le Vigreux se mit à rire :

— Il faut savoir accepter les faits. Ils sont nos maîtres.

Dopsent vida son verre, et sentit jusqu'au fond de lui la réchauffante flamme.

— Tant pis! car il n'est pas de pire poison pour la France que l'alcool.

— A qui le dites-vous? acquiesça Le Vigreux en se versant un verre de kummel.

Il décida Dopsent à collaborer à *La Voix Publique*. Crapennes se mêlait bientôt à leur conversation. Antipathique au premier abord, avec sa face crispée d'envie, ses yeux glacés et ardens, le banquier exerçait ce singulier pouvoir de séduction réservé souvent aux hommes de chiffres. Il jouait de ses interlocuteurs

avec une dextérité psychologique presque infaillible ; et, pesant sur les ressorts secrets de leur caractère, il arrivait presque toujours à les convaincre. Il lançait affaires sur affaires. Les « Moteurs d'aviation réunis, » distancés déjà ! Les forêts du Caucase l'occupaient, et il allait créer le « Crédit vinicole mondial. » Les sports le distrayaient de son labeur ; il faisait courir, son cheval Théodoric venait de gagner la coupe des sauts d'obstacle.

Maurice remarqua les égards que, malgré sa supériorité, Le Vigreux accordait à Crapennes. Sa façon d'être avec le banquier s'en modifia.

Il ne refusa plus, tout en réservant sa réponse au sujet du Conseil d'administration d'une nouvelle Société, « les Cuivres Thibétains, » de prendre pour 50 000 francs d'actions : elles rapportaient déjà 12 pour 100, lui glissa le loup-cervier à l'oreille, et monteraient encore. Dopsent avait encore dans la bouche le goût de la généreuse fine champagne. Il se consolait presque de son mécompte avec Ginette. Plus tard, qui sait?... Souvent femme varie. Et Alice?... C'est vrai, il ne l'avait pas encore assez remarquée.

Oubliant sa femme qu'il aimait pourtant, oubliant son fameux programme et se consolant de n'avoir encore pu aboutir à rien, Maurice, rayonnant, rentra au salon, cherchant la vaporeuse robe de tulle noir pailleté. Deux yeux langoureux rencontrèrent les siens, deux yeux insondables. Il s'approcha de Mme Comeau-Pierres.

Allons, la vie était belle !

PAUL MARGUERITTE.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LE ROI ET LA REINE DE NAPLES

(1808-1812)

III[1]

LA CRISE DE 1811. — LA REINE AMBASSADRICE

I

L'été de 1811 marqua la crise des rapports entre le royaume de Murat et l'Empire français. On doit rattacher cette crise aux mille menées occultes qui s'insinuaient alors sous la domination napoléonienne et continûment la minaient. Les armemens de la Russie, la prévision d'une grande guerre au Nord, qui remettrait tout en question et pourrait déterminer un ébranlement général, rendaient espoir aux mécontens d'un bout de l'Europe à l'autre. En 1811, la conspiration précédait partout la coalition ; avant la campagne de Russie, on complotait déjà ce qui éclaterait après l'engloutissement de la Grande Armée. Sur maint pays, l'Angleterre renouvelait ses prises ; ses intrigues redoublaient d'activité ; les fidélités se fatiguaient, les dévouemens fléchissaient, des connivences se ménageaient, les États soumis ou ralliés se laissaient entreprendre, et les peuples conspiraient maintenant avec les rois. Ils se nourrissaient du fol espoir d'obtenir de leurs anciens maîtres, en échange d'un effort contre l'Empire monstre, des libertés et le droit de se

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février.

former en unités nationales. De même qu'en Allemagne des sociétés secrètes et des affiliations mystérieuses attisaient un feu souterrain, préparaient une explosion nationale, un parti d'indépendance italienne se formait subrepticement. Nul doute qu'il n'existât entre ce parti et l'Angleterre, l'Autriche, la Russie peut-être, des frôlemens et des contacts, mais, en Italie même, le royaume de Naples semblait devoir former la base et le levier de l'entreprise.

A Naples, le parti était fort et rusé. Plusieurs conseillers du Roi lui appartenaient; le chevalier Zurlo, ministre de l'Intérieur, et d'autres en étaient. L'inspirateur occulte, l'âme du dessein secret, c'était Maghella, directeur de la police napolitaine. Étrange figure que ce policier conspirateur, Génois d'origine, sujet français par la réunion de Gênes à l'Empire, passé à Naples où il s'est glissé dans la confiance du Roi! Homme de louche besogne, de vastes projets et de rêve persistant, il y a en lui du sbire et de l'idéologue. Bien que sa vie dût se consumer en intrigues finalement stériles, il n'en serait pas moins un précurseur. Son rêve présent, c'était d'enrôler au service de l'idée tous les mécontentemens épars en Italie, de coaliser des haines disparates, de faire coopérer les catholiques soulevés contre le persécuteur du Pape, les patriotes déçus, les révolutionnaires comprimés, les prêtres et les francs-maçons, les moines et les *carbonari*, les paysans fanatisés des Abruzzes et la bourgeoisie libérale des villes. Seulement, pour rallier tous ces élémens et en faire une armée, il faudrait pouvoir, à un moment donné, leur montrer un chef doué de prestige et de rayonnement. Qui mieux que Murat tiendrait ce rôle, s'il voulait croire ce que depuis dix ans on lui répète par intermittences, à savoir que l'Italie attend un homme pour la rassembler. Il s'agit de lui persuader qu'après avoir grandi par l'Empereur, il peut un jour grandir contre l'Empereur, et que, dès à présent, en vue d'événemens peut-être prochains, il doit aux yeux des Italiens se poser en roi national.

L'obstacle à ces suggestions était la Reine. En dehors d'une soumission passive à l'Empereur, elle n'apercevait encore que chimères et folie. Pour le moment, on ne pouvait détacher totalement Murat de l'Empereur qu'en le détachant de sa femme.

Un complot fut positivement ourdi contre elle. Il ressort de divers témoignages qu'on chercha et qu'on réussit à inspirer

au Roi des soupçons sur la conduite privée de sa femme; dans sa correspondance ultérieure, Caroline se plaindra d'avoir été soumise à un système d'espionnage et de délations. Vraisemblablement, Murat crut encore plus à une autre accusation, parce que celle-là répondait à son appréhension constante, à son perpétuel et lancinant souci. La Reine fut accusée, — suivant l'expression déjà formulée sous sa plume, — de « faire un parti, » de vouloir s'assurer une influence, une action, une force, en dehors et à l'encontre de l'autorité royale. La cour et le gouvernement étaient déchirés entre Français et Napolitains. Deux Français, le ministre de la Guerre Daure et le grand maréchal du palais Lanusse résistaient à la faction italique. On fit croire au Roi, ou on lui démontra qu'entre ces deux personnages et la Reine, il y avait partie liée, connivence, complicité, et que Caroline s'entendait avec eux pour nouer une grande intrigue.

Murat ne fit pas un éclat; la vie conjugale ne fut pas rompue, mais elle devint un supplice pour la Reine, car son mari la tourmenta de soupçons exaspérés et lui infligea un redoublement d'injurieuse méfiance. Ses relations furent plus étroitement que jamais surveillées, réduites. Dans l'été de 1811 qu'on passa au château de Capo di Monte, dans cette vieille résidence déjà triste et morose par elle-même, la Reine vécut des heures d'isolement, des heures noires, amères, traversées d'humiliations. On lui faisait sentir en toutes choses qu'elle n'était rien dans le royaume, qu'elle était au regard de ses sujets inexistante et comme morte. Jusqu'aux signes extérieurs de sa prérogative disparurent à Naples. Dans les appartemens d'honneur, au théâtre dans la loge royale, son fauteuil même vide ne paraissait plus à côté de celui du monarque; on eût pu croire Murat célibataire ou veuf. Ces mortifications furent horriblement sensibles à la Reine, sans qu'elle osât ouvertement se rebiffer. Tout ce qu'une femme peut subir en souffrances d'orgueil, en lacérations d'amour-propre, en blessures cuisantes, réitérées, sans cesse ravivées, Caroline eut alors à le supporter; plus tard, elle ressentira le contre-coup physique de ses douleurs morales.

Le crédit de la Reine tombant, le parti hostile à la France se trouvait les voies libres. Murat se laissa entraîner à des mesures graves. Un dignitaire français, le maréchal Pérignon, conservait le gouvernement militaire de Naples; on profita de son absence par congé pour supprimer la place. Le 14 juin,

Murat rendit un décret qui ouvrit la crise. Invoquant la nécessité d'éloigner du royaume un assez grand nombre de Français de mauvais aloi qui s'y étaient implantés, il décida que tous étrangers au service de Naples devraient, sous peine de renvoi, se faire naturaliser Napolitains, formuler à cet effet une requête que le gouvernement se réservait d'accueillir ou de rejeter; c'était mettre les Français de Naples en demeure d'opter entre leur patrie et leur fonction et donner un gage au nationalisme italien. Ce décret produisit à Naples une commotion; parmi les Français, des résistances vives se manifestèrent. On raconta que le général Exelmans avait dit au Roi, en montrant sa croix où étaient inscrits ces mots : *Honneur et Patrie :* « Si je renonçais à l'une, je perdrais l'autre. »

On juge aisément quel fut le sursaut de l'Empereur lorsqu'il apprit le malencontreux décret. Son système s'en trouvait foncièrement attaqué. Sa politique était de franciser les Napolitains par la main de son beau-frère; tout au contraire, l'acte de Murat ne tendait à rien moins qu'à dénationaliser et à italianiser les Français de Naples; au lieu d'assurer à l'Empereur des sujets, on prétendait lui en ravir. Sa réplique fut foudroyante. Par décret du 6 juillet, il statua que, le royaume faisant partie du Grand Empire, « tous les citoyens français sont citoyens du royaume des Deux-Siciles : » en conséquence, ils jouissent des mêmes droits à Naples qu'à Paris et notamment de l'admissibilité à tous les emplois, sans qu'on puisse leur opposer aucune restriction ni condition. D'un trait de plume, le décret supérieur annulait le décret royal en ce qui concernait les Français. Contre une révolte matérielle de Murat, contre une défection totale, Napoléon prit à tout hasard ses précautions. L'armée française de Naples, confiée jusqu'alors à Murat, venait d'être transformée en un simple corps d'observation, sous le commandement du général de division Grenier : ordre à Grenier de concentrer ses troupes, de placer des Français à Gaëte et de les y introduire de force en cas de résistance, de tenir le royaume par la principale place. Au besoin, ses troupes seront accrues : on s'est trompé si l'on a pensé que l'Empereur, attiré vers le Nord par les mouvemens de la Russie, se trouve dans l'obligation de dégarnir et de dégager l'extrémité de la péninsule italique; 20 000 hommes, détachés de nos troupes d'Italie, se tiennent prêts à descendre sur Naples.

Murat voyait fondre sur lui l'orage. Par une appréciation erronée, il attribuait son malheur moins à son décret et à sa politique qu'à des imputations perfides. Il se figurait que Daure et Lanusse qu'il avait obligés à démissionner, rentrés maintenant en France, allaient partout répandant sur son compte des calomnies et des noirceurs. Il s'imagine qu'à Paris toute sorte de gens lui en veulent, et c'est surtout autour de lui que l'intrigue est au comble ; c'est à Naples que pullulent les artisans de brouille, les pêcheurs en eau trouble, intéressés peut-être à profiter de son désastre. Son colonel des gardes Lavauguyon, revenant de Paris, cherche à l'affoler; Murat, il est vrai, éconduit ce personnage, mais, circonvenu d'équivoques menées, parmi les courtisans suspects qui l'entourent, parmi ces Napolitains plats et faux, au milieu de leur zézaiement menteur, le malheureux Roi n'arrive plus à se reconnaître. Et ses démarches pour se faire valoir à Paris et surtout pour se renseigner, les correspondances où il se prodigue, les manœuvres où il s'égare, tournent contre lui ; elles vont lui attirer un suprême désagrément.

Il avait toujours eu la passion de contrôler ses renseignemens officiels par une sorte de police intime. A Paris, son principal informateur était un certain Aymé, frère de son premier chambellan. Il y avait au service du Roi deux frères Aymé qu'il faut se garder de confondre. Celui de Naples était simplement personnage de cour, étranger aux besognes secrètes, mal vu d'ailleurs de la Reine. L'autre, celui de Paris, s'était fait transmetteur de renseignemens, qu'il puisait souvent en milieux interlopes et recruteur de sous-agens. Il entretenait avec Murat une correspondance secrète et lui envoyait des feuilles de nouvelles, des avis, des bulletins intercalés dans les numéros du *Moniteur*, l'écho des clabaudages parisiens et surtout des rumeurs d'opposition. Il est probable que ce manège n'avait pas échappé à Fouché ; il l'avait toléré parce qu'il voyait en Murat un ami d'ancienne date et une carte possible dans son jeu. Savary, successeur de Fouché, n'avait pas les mêmes raisons de ménager le roi de Naples qui l'exécrait. En août, l'Empereur prévenu donna l'ordre d'arrêter Aymé ; la police le cueillit et l'envoya à Vincennes; on perquisitionna chez lui rue de la Victoire ; ses papiers furent saisis. L'un des prétextes invoqués était de rechercher les auteurs d'un soi-disant vol de diamans commis par des Français au préjudice de la couronne d'Espagne, pendant le

séjour de Murat à Madrid. Il n'est pas besoin d'ajouter que, dans les communications entre le Roi et la Reine, entre la Reine et l'Empereur, aucune allusion n'est faite à cette affaire, qui devait prêter contre Murat, sous la Restauration, aux plus outrageantes imputations (1). La vérité, c'est que Napoléon flairait chez Murat des curiosités indiscrètes et que Savary cherchait de quoi perdre politiquement un ennemi.

Des pièces compromettantes existaient en effet. Plusieurs lettres reçues ou écrites par Aymé, remontant à 1809, portaient indice de la velléité qu'avaient eue alors Talleyrand et Fouché, pour le cas où Napoléon périrait en Espagne, d'élever Murat au pouvoir suprême en France, par violation de l'ordre successoral établi et du droit dynastique. Murat connaissait l'existence de ces lettres ; aussi, l'arrestation d'Aymé et la saisie de ses papiers, c'est pour lui le dernier coup. Déjà, il se voit en butte à une accusation de projets usurpateurs ou tout au moins de prévoyance sacrilège ; il se voit jugé sur pièces et condamné irrévocablement dans l'esprit de l'Empereur. Dans cette extrémité, que faire? Il tombe malade, prend la fièvre, passe par des alternatives d'exaltation morbide et de dépression.

II

Son imagination grossissait encore une fois le péril. Certes, le décret du 14 juin avait courroucé l'Empereur; certes, le traitement infligé à la Reine et dont il avait parfaitement connaissance, l'indignait; l'affaire d'Aymé, bien qu'il eût tout de suite réduit l'incident à sa juste valeur, accroissait son irritation. Cependant, dans cet instant même de grande colère, on ne saurait lui attribuer l'intention arrêtée et ferme de réduire Naples en province française, d'anéantir le royaume, de détrôner Murat et de le traiter comme il a fait du roi Louis. Il lui en coûterait de désespérer Caroline, et comme en même temps il perdrait trop à se priver irrévocablement de l'homme qui, en cas de guerre, peut électriser sa cavalerie, son intention est de ne sévir qu'à la dernière extrémité. Ce qu'il veut à toute force, c'est de réduire Murat à l'obéissance et de le mater, c'est de lui imposer

(1) Sur la façon dont s'opéra en 1808 la transmission des diamans de la couronne d'Espagne, les archives Murat contiennent des documens péremptoires.

un état de vasselage une bonne fois accepté et reconnu. Il tient moins à le briser qu'à le courber.

Sans doute a-t-il rompu avec son beau-frère toutes relations personnelles, tout rapport direct. En vain Murat lui adresse lettres sur lettres, des lettres explicatives, confidentielles, invocatrices des anciens souvenirs et des longs dévouemens, des lettres désespérées et passionnées, telles qu'en écrirait un amant dont l'ardeur s'exaspérerait par les rebuffades et les rigueurs de l'être adoré. Ce ton tour à tour pathétique et larmoyant n'a nullement le don d'émouvoir l'Empereur; aux effusions du Roi, il n'oppose que le silence: il le laisse continuer, sans lui donner la réplique, son *solo* d'amour. Durant toute cette phase, pas une lettre, pas une ligne, pas un mot en réponse. Toutefois, ce n'est point seulement par intermédiaires officiels, par son ministre des Relations extérieures, par son ministre auprès de la cour napolitaine, par le maréchal Pérignon renvoyé d'autorité à Naples, qu'il entend signifier ses volontés. Il veut faire passer au Roi un dernier avertissement privé, un *ultimatum* à la fois indirect et intime, un suprême rappel.

L'intermédiaire se trouvait sous sa main; le maréchal Berthier n'était pas seulement vice-connétable, prince de Neuchâtel et de Wagram, major-général: c'était par-dessus tout cela l'ami personnel, l'homme des missions de confiance, attaché en même temps à Murat par les liens d'une ancienne et presque fraternelle camaraderie. Le 9 septembre, à Compiègne, l'Empereur s'empare de Berthier et lui fait écrire à Murat sous ses yeux; il parle, l'autre écrit. La lettre est décousue, hachée, tumultueuse; c'est un monologue impérial qui se répercute instantanément en lettre sous la signature de Berthier. On voit que le maréchal attrape au vol et jette pêle-mêle sur le papier toutes les expressions que l'Empereur réitère, accumule, entasse pour se faire mieux entendre, pour enfoncer plus profondément dans l'esprit de Murat ce qu'il veut y imprimer. Le maréchal ajoute ses instances et ses supplications personnelles. Cette objurgation est curieuse en ce qu'elle montre chez Napoléon le désir de ne frapper qu'après ultime avis et en même temps sa volonté de ne se relâcher en rien de ses inébranlables exigences.

« Cette lettre, écrit Berthier au Roi, fera de la peine à Votre Majesté... L'Empereur, après son déjeuner, me dit : « Je ne conçois pas la conduite des hommes que j'aime et dont j'ai

fait la fortune. Le délire passe dans leur tête ; tel est le roi de Naples. Il tient des espions à Paris et il paie cher un homme qui n'est pas attaché à mon Empire. Le Roi est soupçonneux ; croyez-vous qu'il a ouvert, en retournant à Naples, les lettres que ses ministres écrivaient aux miens. Il tourmente sans cesse la Reine, il est avec elle dans une continuelle méfiance. Cependant, il n'est roi que par elle, comme ma sœur. Je n'oublie pas que Murat m'a rendu des services, mais il travaille à en affaiblir le mérite en ne marchant pas dans mes vues, dans mon système. J'ai fait saisir les papiers d'Aymé ; on y a trouvé des choses qui pourraient compromettre son dévouement (celui de Murat) à ma dynastie, tout en donnant des preuves de son attachement et de son admiration pour ma personne, de son dévouement. »

« L'Empereur me dit : « La garnison de Gaëte est en méfiance contre mes troupes. — Écrivez-lui que c'est une offense que je ne peux souffrir, que je veux que les Français y tiennent garnison, » que Votre Majesté devait voir que le roi de Hollande s'est perdu en oubliant la France et les Français pour être Hollandais. »

Après un retour sur Louis et les causes de sa mésaventure, Berthier reprend :

« Le royaume de Naples se perdra s'il ne marche pas avec l'Empire dont il fait partie. Naples a été conquis par l'Empereur ; vous devez, Sire, gouverner ce royaume comme si vous n'en étiez que le vice-roi... L'Empereur me dit : « S'il a des droits à mes bontés pour ses services militaires que je sais apprécier, il n'a rien fait pour être Roi ; il le doit à son union avec ma sœur ; il doit donc avoir en elle confiance et ménagemens. »

« Vous connaissez, Sire, l'Empereur, et sentez que vous ne pouvez lutter avec lui ni en finesse, ni en force, que vous n'êtes rien sans lui. L'Empereur me charge de dire à Votre Majesté qu'il n'a pas lu la lettre confidentielle qu'Elle lui a écrite, qu'il vous juge non à ce que vous écrivez, mais par vos actes de gouvernement ; qu'il a envoyé votre lettre à son ministre des Relations extérieures. Enfin, Sire, l'Empereur me dit : « C'est la dernière fois que je vous permets d'écrire au Roi. »

« Sire, que Votre Majesté se désiste de son système de méfiance, qu'elle ne tourmente pas la Reine, qu'elle soit Fran-

çaise et non Napolitaine, qu'elle gouverne Naples dans l'intérêt de la France, dans les vues de l'Empereur. Sans cela, elle s'exposera à voir paraître un sénatus-consulte qui lui ôterait la couronne. Votre Majesté en serait fâchée. Permettez que d'amitié (vous me permettez, Sire, ce mot souvent étranger aux rois) je vous engage à changer de système, à agir en tout avec cette loyauté et cette franchise que je distinguais dans le général Murat. Si l'Empereur ne voulait plus que vous soyez sur le trône, il suffirait de sa volonté. Rendez heureuse la Reine, vos enfans; vous devez penser à eux; vous assurez leur bonheur en vous conduisant comme un vice-roi ; soyez un Roi tout français. Employez vos sujets, vos revenus, tous les moyens du royaume à la gloire de l'Empire, à seconder les vues de l'Empereur. Faites comme roi ce que vous avez fait comme soldat. C'est, Sire, une belle gloire pour un Français placé où est Votre Majesté. Que les Français soient à Naples comme à Paris. J'en conjure Votre Majesté ; qu'elle ferme l'oreille à des conseils perfides... Si cette lettre est pénible à écrire, je serais heureux qu'elle pût contribuer à éviter des chagrins à Votre Majesté. Sa conduite est facile à tenir quand, je le lui répète, elle sera française à Naples. Assurez donc, Sire, le bonheur de la Reine et celui de vos enfans en leur affermissant la couronne que vous portez... Ce que j'écris dans cette lettre prouve assez à Votre Majesté mon attachement et combien je compte sur ses bontés et sur son amitié (1). »

On remarquera que dans cette lettre il était par quatre fois question de la Reine. Cette insistance prouvait à plein que l'Empereur lui conservait toute sa sollicitude, une affection fraternelle et presque paternelle. Dès lors, pouvait-il échapper au Roi qu'un seul être au monde, sa femme, restait à même d'approcher de sa part utilement l'Empereur, de pénétrer les vrais motifs de la colère dont le grondement s'annonçait si proche, d'intercéder en faveur du royaume, et peut-être de ménager un raccommodement? Par la force des choses, dans cette passe critique, la Reine rentra en scène. Si pénible qu'il fût à Murat de remettre son sort entre les mains de celle qu'il avait voulu exclure de sa confiance, il s'y résigna. De son côté, Caroline, liée d'intérêt avec son mari, savait oublier ses griefs personnels dès qu'il s'agis-

(1) Archives Murat.

sait de sauver le patrimoine commun, l'héritage des enfans.

C'est dans le milieu de septembre que la lettre de Berthier arrive à Naples. Sur-le-champ, Caroline demande ou consent à partir pour Paris; elle part tout de suite et en petit équipage; le 18, elle est en route. Bravement, sans ménager ni sa santé ni sa peine, sans savoir l'accueil qui lui sera fait par le dieu irrité auprès duquel elle s'accrédite, elle part en reconnaissance et en ambassade. Son but est de s'éclairer sur les dispositions de l'Empereur et, s'il en est temps encore, de l'adoucir, de le fléchir, de s'interposer entre la foudre prête à éclater et le royaume terriblement menacé.

III

Si pressée qu'elle fût d'atteindre le terme de son voyage, la Reine toucha barre à Rome, à Florence, à Turin, afin de recueillir auprès des autorités françaises des indices et des renseignemens. A Rome, elle retrouva Lavauguyon écarté de Naples; celui-là voyait tout en noir, dans l'amertume de sa disgrâce. A Turin, la Reine éprouva une première déconvenue, car elle apprit que l'Empereur, qu'elle espérait rejoindre à Compiègne, venait de partir avec l'Impératrice en voyage d'apparat pour visiter la Hollande récemment annexée; faudrait-il courir après lui jusqu'à La Haye et Amsterdam? Dans les premiers jours d'octobre, la Reine exténuée, brisée de fatigue et d'émotion, tombait à Paris. Dans ce grand Paris qui naguère la fêtait, où se loger? Depuis que le bel hôtel de la rue Cérutti avait été vendu pour un million à l'Empereur, qui en avait fait cadeau à l'ambassade de Russie, le ménage napolitain n'avait plus à Paris de domicile à soi. D'autre part, si Napoléon écrivait doucement à sa sœur de l'attendre à Paris et de ne point se fatiguer à le rejoindre, il ne lui offrait pas logement dans l'une des demeures impériales. Où irait-elle? Heureusement, l'oncle Fesch se trouvait là pour la recevoir dans son vaste hôtel de la rue du Mont-Blanc, aujourd'hui Chaussée-d'Antin. La Reine s'y installa en appartement à peine meublé, mit ses gens à l'auberge; les mille soins que se donnait le cardinal Fesch pour mieux aménager et égayer son campement provisoire la pénétraient de gratitude.

Sa première sortie fut pour visiter à Saint-Cloud, à défaut

de l'Empereur absent, le Roi de Rome dans son berceau. La vue de ce bel enfant, étonnamment fort pour son âge, lui rendit l'image des siens, alors qu'ils étaient tout petits; elle donnait pour eux à Murat cette commission : « Tu leur diras que le Roi de Rome est beau comme un ange. »

Ensuite elle commença son enquête, s'efforça de discerner ce qu'il fallait craindre et ce que l'on pouvait espérer, interrogea plusieurs ministres et grands fonctionnaires, vit Cambacérès, l'homme de bon conseil. D'après tout ce qui revenait à la Reine, sa première impression n'était pas mauvaise. Assurément, on ne pouvait se dissimuler que l'Empereur fût irrité, grandement irrité, mais il ne paraissait pas que l'on dût désespérer totalement de son affection et de ses bontés. De ces vagues constatations, Caroline exagère le caractère rassurant afin d'en faire un baume pour Murat physiquement et moralement malade : « Tranquillise-toi, ne va pas te figurer que l'Empereur ne t'aime plus, car cela te rend malade. Il faut dans les événemens plus de calme... Je puis t'assurer, d'après tout ce que j'entends dire, qu'il n'y aura pas de réunion ; sois-en bien persuadé; je ne te le dirais pas si cela n'était pas. » Elle tira au clair l'affaire d'Aymé, où rien ne lui parut très redoutable ; elle reconnut l'effet désastreux produit par le décret contre les Français. Comme le duc de Campo-Chiaro, ambassadeur des Deux-Siciles, congédié par ordre de l'Empereur, s'en retournait à Naples, elle le chargea pour Murat d'une lettre où elle précisait les vrais motifs du péril encouru, afin que le Roi ne s'y méprît plus et se comportât en conséquence :

« Mon cher ami, je reçois enfin ta lettre du 23, qui me tranquillise sur ta santé. C'est la première que je reçois depuis mon départ de Naples.

« Le duc de Campo-Chiaro qui se rend à Naples te remettra cette lettre et te confirmera tout ce que je vais te dire. Je te prie d'avance de ne croire que moi ou que ce qu'il te dira, et de te méfier de toutes les nouvelles particulières que tu reçois. D'après tout ce que j'ai entendu jusqu'ici, l'Empereur est très fâché contre toi, et c'est ton décret contre les Français et la suppression de la place du maréchal Pérignon qui sont les principales causes de son mécontentement. On te trompe beaucoup en te faisant croire que ce sont les rapports des personnes qui sont parties de Naples qui ont irrité l'Empereur contre toi, et répandu

de mauvaises impressions sur tes sentimens envers la France. Je dois te dire la vérité comme je l'ai apprise de toutes les personnes à qui j'ai parlé, afin que tu n'attribues la colère de l'Empereur qu'à sa véritable cause et que tu ne sois pas exposé à te tromper dans la conduite que tu dois tenir. Les personnes que tu accuses (1) se sont parfaitement conduites et ont montré dans ce qu'elles ont dit une réserve digne d'éloges. L'une d'elles est partie pour la campagne presque en arrivant à Paris, et l'autre se tient renfermée au Marais dans sa famille et ne voit pas même ses anciennes connaissances. M. de Campo-Chiaro te certifiera ce que je te dis là. Écoute-le, il te mettra au fait de ta véritable position, mais il faudra que tu aies le courage de l'entendre et de le croire. Nos intérêts sont communs; ils ne peuvent être séparés, et tu peux croire que, pour aucune considération, je ne voudrais te tromper dans une circonstance aussi importante. Il faut que tu ne te laisses jamais écarter du système de l'Empereur, car c'est par là qu'il jugera que tu lui es certainement attaché.

« Je sais maintenant pourquoi Aymé a été arrêté. L'Empereur a vu par les lettres que tu lui adressais que tu mettais une trop grande importance à l'appeler à Naples, et il a pensé que c'était ton principal agent à Paris. On a surpris des bulletins qu'il t'envoyait dans le *Moniteur* et dans lesquels il te donnait de mauvaises nouvelles. L'Empereur savait qu'Aymé faisait beaucoup de dépenses à Paris, des parties de filles, et qu'il allait souvent au Cercle des Étrangers où se rendent beaucoup de Russes, et que là il parlait de la guerre avec la Russie. Tout cela a extrêmement indisposé l'Empereur contre lui et l'a déterminé à le faire arrêter. Mais il a fait entendre que ce ne serait pas long, et maintenant qu'il est rappelé par un décret au service de France, il n'y aura pas, je l'espère, beaucoup de difficulté pour obtenir sa liberté. Sois sûr qu'aussitôt que l'Empereur sera arrivé, ce sera une des premières choses que je lui demanderai. Du reste, il est bien traité et se porte bien.

« M. de Lavauguyon est entièrement perdu dans ce pays-ci et l'on ne croit pas que l'Empereur consente à son retour.

« ... J'ai trouvé ici ton neveu Bonafous le jeune, et j'ai appris qu'il faisait des dettes, et qu'il parlait de toi et de moi d'une

(1) C'est-à-dire Daure et Lanusse.

manière qui ne peut nous convenir. Je l'ai fait venir, et, voyant qu'il restait parce qu'il n'avait pas de quoi s'équiper et s'entretenir, j'ai cru entrer dans tes intentions en lui promettant une pension de 10 000 francs par an, et pour le faire partir, je lui ai fait payer ici 2 400 francs pour s'équiper et 2 500 pour le premier quartier de sa pension. Il va se rendre sous peu de jours à son régiment. Donne des ordres à M. Lechat (agent financier de Murat) pour que sa pension lui soit payée, et pour que je sois remboursée des 4 900 francs que j'ai avancés. Je ne les avais pas, et j'ai été obligée de les emprunter.

« Je dois te dire à ce sujet que je suis ici dans le plus grand embarras. Mon voyage qui a été plus long que je ne pensais m'a coûté énormément par le séjour que j'ai été obligée de faire à Florence et à Turin. Les gratifications et les cadeaux m'ont épuisée. En arrivant ici, j'ai mis tout mon monde en hôtel garni, où le loyer, la table et les voitures se montent à une somme énorme. Moi-même en arrivant chez mon oncle, j'ai trouvé un appartement à peine meublé, et pour ne pas lui être trop à charge, j'ai été obligée de me fournir d'une foule d'objets indispensables et qui ne s'y trouvaient pas. Il serait bien nécessaire que tu m'assignes une somme par mois pendant mon séjour à Paris, et que tu me la fasses toucher régulièrement ici. Nous allons partir pour Fontainebleau au retour de l'Empereur, et il faut que je fasse mettre mes voitures en état, elles sont toutes brisées. Je veux faire ici le moins de dépenses possible, mais celles qui sont indispensables sont encore trop fortes et je n'ai rien pour y fournir. Je te prie de ne pas me laisser dans la gêne où je me trouve et de prendre des arrangemens pour que je touche régulièrement ici ce que tu m'enverras. Je vais être obligée à de grandes dépenses de toilette et mes quarante et un mille francs y suffiront à peine, et j'ai outre cela toute ma maison à soutenir. Mon oncle a les plus grandes attentions pour moi, et ce matin même, j'ai trouvé sur ma toilette ton portrait sur un vase de fleurs. Toute sa maison est à mes ordres, et cela me nécessitera de grandes dépenses lorsque je le quitterai. J'ai dépensé cinquante mille francs pour payer les dettes que je fais ici pour moi et pour ma maison. Ton voyage (le voyage que Murat avait fait à Paris en avril) ne peut être comparé au mien, tu étais seul, et j'ai beaucoup de monde à nourrir et à indemniser. M. de Campo-Chiaro te dira combien il est nécessaire que tu m'envoies

sur-le-champ des fonds et que tu m'en assignes régulièrement par mois, outre ce que je touche à Naples.

« Adieu, mon cher ami, je t'aime bien tendrement. »

A l'instant où Campo-Chiaro muni de ces lignes va se mettre en route, la Reine reçoit de Murat une lettre qui l'affole; le Roi se déclare à bout et sur le point d'abdiquer. La Reine bouleversée supplie l'ambassadeur de courir tout de suite à Naples en messager de rassurance, de ne s'arrêter nulle part, de voyager comme un courrier, afin d'arriver à temps pour prévenir une résolution fatale. Campo-Chiaro promet tout, et puis, avec l'indolence napolitaine, au lieu de se hâter, voyage à pas comptés, traîne en route, s'arrête et flâne en plusieurs villes, prend largement son temps et ses aises. Voulait-il se réserver en prévision d'un changement de régime à Naples, s'absenter des événemens dans leur moment le plus critique? S'il ne trahissait pas le Roi, il trahissait au moins la confiance de la Reine qui lui en voudrait mortellement.

Murat cependant ne donna pas suite aux résolutions annoncées. Au dernier moment, mieux inspiré ou mieux conseillé, il céda quelque peu aux exigences françaises, fit ouvrir Gaëte à nos troupes qui se préparaient à y entrer par effraction; le conflit matériel fut évité; on échappait à l'irréparable. A Paris, Caroline travaillait pour le royaume, démentait les bruits d'annexion, rectifiait ou retournait l'opinion d'hommes à ménager. Savary provoqua de lui-même une explication; ce diable paraissait moins noir qu'on ne le supposait; il faisait, en tout cas, le bon apôtre, promettait d'arrêter les fâcheuses rumeurs et reconnaissait que l'Empereur conservait pour le ménage « un fonds d'attachement » dont on avait pu s'apercevoir même dans les instans les plus périlleux. Caroline se prit un peu plus à l'espérance de voir le royaume survivre à la tourmente actuelle et d' « arranger les affaires » lors du retour de l'Empereur.

En attendant, « elle pousse le temps avec les épaules, » comme elle dit; elle soigne sa santé et se détend un peu dans la compagnie de ses proches. De toute la famille, il n'y avait alors à Paris, en plus du cardinal oncle, que Madame Mère et Paulette. La princesse Paulette revenait d'une cure à Spa, mais elle rentrait toute confuse et se sentait sur la conscience un gros péché; ayant passé trois jours à Anvers, elle avait fort étourdiment négligé de se rendre à Bruxelles, où se trouvaient alors

Leurs Majestés Impériales, et de remplir un devoir de convenance en allant saluer Marie-Louise : « Tu reconnais là Paulette, — écrivait Caroline, — car elle fait toutes ces choses sans y penser, sans y mettre aucune importance. A présent seulement, elle voit qu'elle a mal fait; elle est bien fâchée et craint d'avoir déplu à l'Empereur. »

Pauline est effrayée du changement physique de Caroline et de l'altération de ses traits; elle cherche à la consoler, à la distraire. A Paris, l'absence de l'Empereur mettait les membres de la famille en vacances. Ils vivaient sans représentation ni contrainte, assez simplement. On passait les soirées alternativement l'un chez l'autre; on s'était arrangé, écrivait Caroline, « pour dîner un jour chez Maman, l'autre chez Paulette et le troisième chez mon oncle. » On profitait des derniers beaux jours pour aller en partie de campagne, Madame Mère, l'oncle, Caroline et Paulette, visiter à Morfontaine la reine Julie d'Espagne, revoir le parc sans pareil, empourpré des feux de l'automne. A Paris, en cette morte-saison, les élémens de distraction mondaine n'abondaient guère; Paulette savait cependant en rassembler quelques-uns, et pour la Saint-Charles, fête de Caroline, voulut lui faire une surprise : « Paulette prépare pour ce soir un petit bal, — écrit Caroline; — je dois l'ignorer, mais je le sais. » Les endroits publics tentaient peu la Reine : « Je ne suis pas encore allée au spectacle. » L'une de ses distractions favorites était d'aller presque chaque jour voir et caresser le Roi de Rome : « Tu sais combien j'aime les enfans; celui-ci est charmant, et je passe deux ou trois heures avec lui le plus agréablement du monde. »

Son occupation presque quotidienne est d'agir sur Murat à distance. C'est tout un travail, un travail de Pénélope, que de calmer au jour le jour cet esprit inquiet, ce cerveau en ébullition, cette imagination démontée, ce grand ombrageux qui, à propos des moindres choses, s'irrite, s'alarme et s'offense. La correspondance de sa femme nous fait suivre ses sautes d'humeur et l'inconstance de ses impressions; parfois, il paraît un peu rasséréné; quelques jours passent et le voici retombé au plus bas de la désespérance : « Je vois que tu te tourmentes et que tu fais le malheur des autres pour les choses les plus indifférentes. Je désire tant de te voir heureux et je crois qu'il te serait si facile de l'être que je ne puis m'empêcher de te parler ainsi. » L'es-

sentiel serait que Murat rendît pleine confiance à sa femme et lui remît le soin de veiller à Paris aux destinées communes. Or, bien que le ménage soit à l'état de demi-raccommodement, Caroline sent à tout instant poindre des retours de méfiance, des préventions, des doutes : « Je crains aussi que tu ne comptes pas assez sur moi. Tu ne connais pas mon cœur: lorsqu'il est question de ton bonheur et de ta tranquillité, j'oublie les nuages et les contrariétés. Compte sur moi; tu n'auras jamais de meilleure amie, ni personne qui te soit plus attaché. Il est vrai que j'ai souffert à Naples, que je n'ai pas été heureuse, mais je sais supporter mes peines. Mais l'idée que tu es malheureux m'est insupportable; tout se calmera, si tu le veux. L'Empereur s'apaisera, et mets-toi dans l'idée que tous les rois de l'Europe sont comme toi, et l'Empereur a son système et il veut que tu fasses partie du grand Empire... Il faut que tu montres l'exemple, mais ne va pas lui offrir tous les jours ta couronne comme tu le fais, ce n'est point convenable;... ce n'est point du tout convenable. »

Au fond elle est moins rassurée sur les intentions de l'Empereur qu'elle ne veut le paraître; tant qu'elle ne l'aura pas vu, l'incertitude de l'avenir la tiendra haletante et torturée. Un jour il lui échappe d'écrire : « Je vois avec plaisir que tu agis de manière à plaire et à contenter l'Empereur; j'ai cependant besoin de le voir pour être tranquille; ma santé ne se rétablira jamais avec mes inquiétudes. »

IV

Le retour de l'Empereur est plusieurs fois annoncé, démenti; le 11 novembre, on apprend enfin que Leurs Majestés sont attendues à Saint-Cloud pour sept heures du soir. La famille, les ministres et dignitaires se précipitent à l'hommage. L'Empereur accueille sa sœur avec intérêt et la trouve maigrie. Il ne tardera pas à lui donner logement au Pavillon de Flore et, dès à présent, lui accorde un service d'honneur. Le premier jour, on ne peut rien lui dire parce qu'il est entouré de toute l'assistance officielle et familiale. Le 16, Caroline obtient un entretien particulier dont elle fait passer à son mari le compte rendu textuel :

« Mon cher ami, je suis allée hier à Saint-Cloud, j'ai trouvé l'Empereur et l'Impératrice dans le salon de famille, ils m'ont

reçue avec beaucoup de bonté. L'Empereur m'a fait entrer dans son petit salon, il m'a parlé beaucoup de toi; je vais tâcher de te rendre mot pour mot sa conversation.

« L'Empereur a commencé par me dire avec force et il me l'a répété plusieurs fois dans le cours de la conversation : « Je n'ai jamais eu le projet de réunir Naples; je ne veux pas le réunir et je ne le ferai jamais, à moins que le Roi ne m'y force. » L'Empereur a ajouté :

« Que le Roi suive constamment le système continental, qu'il inspire l'amour de la France aux Napolitains, que les Français se trouvent heureux et protégés à Naples, qu'ils n'y soient point maltraités et qu'ils n'aient point à se plaindre des Napolitains. S'il en était autrement, je me verrais forcé de réunir le royaume. Ayant mis un roi français à Naples, ce n'est pas pour que les Napolitains soient moins Français qu'ils ne l'étaient sous la reine Caroline (1), et c'est le Roi lui-même qui doit leur inspirer les sentimens qu'ils doivent maintenant avoir. Que le Roi s'applique surtout à me fournir son contingent de marine, que Naples enfin entre en tout dans le système français. Il faut que le Roi sache bien qu'il fait partie du grand Empire et qu'il me reconnaisse pour l'Empereur, comme font les rois de Bavière et de Westphalie et les autres; qu'en un mot, il se reconnaisse pour mon grand vassal. Je ne me suis jamais mêlé de son administration intérieure, de son budget; je ne veux point m'en mêler; qu'il gouverne comme il l'entendra, je le laisse indépendant, pourvu que son pays entre en tous points dans le système politique et dans les intérêts de la France, et c'est uniquement dans ce but que j'ai donné un roi français aux Napolitains. »

« J'ai dit à l'Empereur que j'allais t'écrire tout cela et que j'étais persuadée que tu t'appliquerais à faire tout ce qu'il désire, mais que je le priais de t'écrire et de te rendre ses bontés, parce que tu ne pourrais jamais être heureux si tu en étais privé. L'Empereur m'a répondu qu'il ne t'écrirait pas; que le vrai moyen de regagner son amitié et sa confiance était de te conduire en tout comme il le désirait. Il a ajouté : « Quand le Roi sera véritablement utile à la France, quand les Français seront heureux à Naples, quand il aura fourni son contingent de marine,

(1) La reine Marie-Caroline, femme du roi Ferdinand.

enfin quand je reconnaîtrai que le roi de Naples marche sincèrement dans le système de la France, alors je lui écrirai et je serai persuadé de toutes les assurances d'attachement qu'il me donne tous les jours. Le Roi me parle sans cesse d'attachement et d'amour pour moi, et avec cela il ne marche pas dans mon sens, il fait beaucoup de choses inconvenantes et contraires à mes vues, et il espère m'en imposer par ses lettres, parce qu'il connaît ma bonté; mais aujourd'hui je ne veux plus croire à son attachement que sur des faits et non sur des paroles. »

« Tu vois maintenant, mon cher ami, que tout dépend de toi, et je suis persuadée que tu vas faire tout ce que désire l'Empereur, parce que c'est le seul moyen de regagner ses anciennes bontés. J'ai l'entière conviction, et je puis t'en répondre, que l'Empereur ne veut pas réunir Naples et il me l'a dit à plusieurs reprises, mais il m'a dit aussi plusieurs fois : « J'ai peur que votre dynastie ne règne pas à Naples, quoique je le désire beaucoup et de toute manière; mais le Roi marche mal, il prend de fausses mesures, et je crains qu'il ne me force plus tard à une réunion que je ne désire pas. »

« L'Empereur sait tout sur Naples, il apprécie le bien et le mal qui s'y font, mais ne crois pas pour cela qu'il y ait des gens qui aient parlé contre toi. L'Empereur ne me parle que de faits connus, il ne juge que sur cela et point du tout sur des propos ridicules et sans fondement. Il m'a dit aussi : « Comment le Roi, qui dit m'être attaché, permet-il qu'on lui envoie de Paris des bulletins remplis de fausses nouvelles et écrits dans un mauvais sens, comme les recevrait un ennemi de la France? »

« J'ai l'espoir qu'Aymé ne tardera pas à sortir [de prison] et j'aurai bien du plaisir à t'en donner la première nouvelle...

« Je te remercie de tout ce que tu me dis d'aimable pour ma fête. Je ne regrette de tout ce qui a eu lieu que le dîner que j'aurais fait avec toi et avec nos chers enfans, que je te prie d'embrasser bien tendrement pour moi. Ma santé est un peu meilleure, je me soigne beaucoup. On a grand tort de répandre à Naples que j'ai été mal reçue. L'Empereur m'a traitée à merveille, avec une bonté infinie, et je vais presque tous les jours à Saint-Cloud. L'Impératrice est parfaite pour moi. Il y a aujourd'hui dîner de famille. J'ai remis à l'Empereur les lettres que tu m'avais envoyées. Il te fera répondre.

« Je t'embrasse tendrement. »

Cette lettre, écrite dans sa première partie sous la dictée de l'Empereur, dégageait parfaitement l'invariable point de vue sous lequel il envisageait ses rapports avec le royaume de Naples : ses communications, ses injonctions officielles tendaient en même temps à établir juridiquement sa thèse. Que Murat se reconnaisse roi vassal, roi sujet, c'est toujours l'exigence péremptoire; le royaume membre de l'Empire, partie intégrante de la grande unité, partie pourvue d'une administration distincte et d'organes séparés, mais tenue à se relier et à se subordonner très étroitement au mouvement d'ensemble, voilà quelle doit être la base des rapports en droit comme en fait. L'autonomie du royaume en ce qui concerne ses règlemens intérieurs, l'Empereur l'admet; quant à reconnaître en lui un État indépendant, simplement allié et auxiliaire, jamais!

La Reine ne contestait nullement cette manière de voir et engageait son mari à l'adopter : « Si tu étais une bonne fois persuadé que l'Empereur ne veut ni ne désire la réunion, mais qu'en qualité d'Empereur du grand Empire, il ne s'astreindra jamais à traiter d'égal à égal avec les rois de son Empire, si tu avais cette idée-là toujours bien présente, tu t'éviterais bien des désagrémens, des périls... » En principe, Murat n'admettait nullement la théorie impériale; tout au moins demandait-il que ses obligations vis-à-vis de l'Empire fussent nettement définies et spécifiées. Cependant, comme en fait il paraissait s'assouplir, accordait des satisfactions, montrait notamment quelque bonne volonté à hâter les constructions navales au profit de la France, l'aigu de la crise était passé; Caroline se flattait désormais de ménager entre l'Empire et le royaume des rapports possibles, à la condition que Murat renonçât une bonne fois à ses intempérances de plume, à sa manie écrivassière, à ses curiosités et correspondances illicites :

« *5 décembre 1811.* — J'ai vu hier l'Empereur qui m'a demandé avec beaucoup d'intérêt de tes nouvelles, je suis sûre qu'il est fort content de toi et de la manière dont tu te conduis pour les constructions et pour tout. Ne sois plus inquiet sur son attachement, je suis sûre que tu en auras bientôt des preuves. Le sujet de son courroux est le décret et que les Français ne sont pas bien à Naples ; les correspondances que tu as à Paris ainsi que celles de M. Lechat t'ont fait grand tort. Imagine-toi bien que toutes correspondances publiques ou particulières

sont découvertes... Cesse, je t'en conjure, toute correspondance; la tienne avec Aymé a fait un malheur. Quitte aussi toute correspondance avec la *Pédante* (Mme Récamier?); je sais qu'elle est mal notée et tu finiras aussi par la faire arrêter L'Empereur ne veut pas qu'on écrive aucune des nouvelles ridicules qui circulent dans la société; juge, si c'est ainsi dans l'étranger, ce que cela doit être pour sa famille; mais, au reste, que te font les nouvelles de la France? Administre ton royaume, fais ce que veut l'Empereur et ne t'occupe d'aucun autre intérêt et qui pourrait faire notre malheur. Tu resteras à Naples ; il n'est point question de réunion, ne sois pas susceptible sur la moindre des choses.

« Je ne réponds pas à toutes les autres questions, car l'Empereur n'est point à mes ordres et je ne puis lui demander à toute minute à lui parler sur les moindres petites choses; ainsi calme-toi ... Pardonne, cher ami, si je te parle à cœur ouvert, mais je vois d'ici ce qu'il faut faire pour notre bonheur. Si ma lettre te fâche, jette-la au feu; mais au contraire, si tu trouves que je fais bien de te parler avec confiance, permets que je te dise encore une chose. Tous les Français demandent à revenir, ce qui prouve qu'ils sont malheureux, car s'ils étaient heureux auprès de toi, ils demanderaient à rester. Réfléchis à tout cela, mon ami, je t'écris avec effusion, parce que je sais que toutes ces choses te nuisent et que je ne désire rien tant au monde que ton bonheur et ta tranquillité et que tout le monde en parle.. Tu crois qu'on ne sait pas tout, tu te trompes. Je crains que mes deux lettres ne te fâchent; si cela est, je ne te dirai plus rien. Sois tranquille, tout va bien, tout marche bien.

«... Adieu, mon ami, je fais des vœux sincères pour ton bonheur, crois que je ne désire rien tant que ta tranquillité, sois sûr que ce sont les vœux constans de mon cœur. J'embrasse bien tendrement nos chers enfans. Cette lettre est bien longue, elle m'a un peu fatiguée, j'écrirai un autre jour à nos chers enfans. Je t'embrasse bien tendrement. »

Par chaque courrier, la Reine réitère les mêmes avis, les mêmes instances: elle s'épuise à les ressasser: « Je te répète tous les jours la même chose parce que j'en ai la persuasion. » Un jour, après qu'elle a couvert plusieurs pages de sa fine écriture, sa lettre se termine par ces mots de lassitude physique et morale : « Adieu, mon ami, je suis fatiguée d'écrire. »

Fatiguée, ce n'était pas assez dire; la Reine était malade pour de bon cette fois et sérieusement malade. Tous les tracas qu'elle s'était donnés en cette année si pleine de tribulations et de heurts, elle les payait maintenant; elle y avait laissé sa santé: « Ma santé n'est pas bonne, je souffre à présent de la poitrine, je ne puis respirer. Le lait d'ânesse passe cependant depuis quelques jours, mais je maigris de jour en jour davantage. J'ai eu bien du chagrin et bien souffert à Capo di Monte de ce que tu me traitais si mal, pour avoir eu une santé aussi dérangée. A présent, il n'est plus temps et tout revient, excepté la santé, mais je vois que sans le vouloir je vais t'affliger. J'espère avec des soins et un peu de temps me remettre et alors je demanderai à l'Empereur de partir; mais à présent que je ne suis pas en état de faire le voyage, il serait inutile de le lui demander, car je te dirai qu'il me comble de bontés. L'Impératrice sort de chez moi; elle est venue me faire visite et m'a trouvée au lit, car je ne me lève que le soir. Elle a été excessivement aimable et m'a demandé avec empressement de tes nouvelles... »

La névrose foncière de Caroline se compliquait alors d'accidens aigus. Son estomac crispé ne supportait plus la nourriture; après chaque repas, si léger qu'il fût, elle était prise de douleurs violentes, de nausées et de vomissemens. A d'autres momens, c'étaient des malaises indéterminés qui la faisaient souffrir; les variations de la température l'éprouvaient cruellement. En vain Corvisart, médecin et providence de la famille, l'assistait de son mieux et recourait à ses confrères; il avait beau user des ressources de la médecine d'alors et prescrire tous les traitemens qui en ce temps-là guérissaient : lait d'ânesse, vin de *kinkina*, pilules de savon (!) et vésicatoires, rien n'agissait durablement; la Reine se sentait fondre et dépérir : « Je suis obligée de faire resserrer toutes mes robes; » elle se disait « maigre comme un coucou, » elle se disait « aussi maigre que la reine Julie, » la pauvre reine Julie, la débile femme de Joseph, l'éternelle malade.

L'affection dont souffrait Caroline, il est vrai, n'était pas de celles qui abattent et totalement dépriment une femme énergique. Fatigues, malaises, souffrances et même les drogues les plus variées n'auront jamais tout à fait raison de cette frêle femme indomptable. Dans ses pires momens, elle se redresse pour faire face aux soucis et ennuis de tout genre dont elle est assaillie : embarras d'argent, nécessité de tenir tête aux créan-

ciers de l'ambassadeur Campo-Chiaro qui en partant a totalement négligé de payer ses dettes, omissions et inadvertances à réparer, démêlés avec les personnes du service napolitain qui, dépaysées, trouvent tout mal à Paris et semblent s'acquitter de leur fonction par grâce (1). Parmi les Français, Caroline reçoit ceux qu'elle a intérêt à voir ; elle se tient en relations constantes avec les ministères et les bureaux. Et, le soir, lorsqu'en son appartement du Pavillon de Flore elle est restée couchée tout le jour, il lui faut se lever parce qu'elle a besoin de voir l'Empereur, de lui toucher mot opportunément des affaires du royaume, et aussi parce que Napoléon aime à jouir de sa présence et de sa conversation ; elle doit lui payer en agrémens de société les marques d'intérêt qu'il lui prodigue. Voici comment se passent ses soirées aux Tuileries, en ce mois de décembre :

« Je dîne fort peu, car je ne puis rien manger et je suis au régime. Après mon dîner, je descends assister à celui de l'Empereur. Nous descendons ensuite par les petits appartemens; nous faisons une partie de billard, et c'est dans ces instans-là qu'il me parle toujours de toi d'une manière fort aimable en me disant : « Eh bien ! notre beau roi de Naples nous aime-t-il toujours ou bien nous boude-t-il ? » Quelquefois il me dit : « Est-il toujours persuadé que je ne l'aime pas? » Après cela, nous passons dans le salon où on fait entrer les personnes qui ont les entrées, et nous faisons une partie d'*husc* et ensuite nous allons nous coucher à dix ou onze heures... Bal tous les mercredis chez la princesse Pauline où je danse ordinairement beaucoup, car c'est la seule chose qui m'amuse, quand cependant les étouffemens ne m'obligent à quitter la contredanse, ce qui m'arrive souvent. »

— « Je tâche de distraire Caroline, elle en a bien besoin, » écrivait Pauline à Murat, car Pauline se montrait l'alliée fidèle du ménage napolitain et parfois trouvait le temps de correspondre avec le beau roi. Et rien que l'aspect de ses lettres révèle Pauline, ses goûts de luxe, ses raffinemens, et répond à l'existence dorée et endiamantée que se faisait la folle princesse en cette tragique époque. Son papier à lettres est des plus élégans, de mignon format, glacé, lustré, orné de palmettes et de

(1) Caroline écrivait à propos de ses Napolitains : » J'ai assez de ceux que j'ai, qui sont mécontens de tout ici et qui me font sentir tous les jours le sacrifice qu'ils me font d'être éloignés de leur famille; j'avoue que j'en ai assez. »

fleurons qui se dessinent sur les bords en fin relief et font un cadre joli. C'est là-dessus qu'elle écrit : « Croyez, mon cher petit frère, que vous aurez toujours en moi un avocat bien sincère et bien tendre ; » et elle raconte comment elle a plaidé la cause ; elle a été très brave avec l'Empereur : « Je lui ai même tenu tête ; il m'a répondu que j'étais des vôtres, mais je ne crains pas de le faire paraître et je suis bien persuadée qu'au fond du cœur il vous rend justice. Reprenez donc un peu de gaîté, mon cher petit frère... »

Une légère brouille survient pourtant entre belle-sœur et beau-frère, parce que Murat s'est avisé, dans une lettre expédiée par la voie ordinaire, de taquiner crûment Pauline sur ses amours présentes, sur le caprice et le souci du jour, sur le beau Canouville, le pauvre Canouville, expédié en disgrâce à Dantzick par ordre de l'Empereur. Cette lettre, si elle est lue en haut lieu, peut valoir à Paulette beaucoup de désagrémens, car l'Empereur n'entend pas la plaisanterie sur le sujet abordé et n'aime point qu'il en soit parlé. Mais Paulette est bonne fille et pardonne aisément : « Je devrais un peu vous bouder, mais le premier jour de l'an arrive tout exprès pour apaiser votre petite sœur. Elle veut bien vous pardonner à condition que vous répariez vos torts ; elle veut même vous envoyer un petit souvenir ; il vous assurera de son amitié et des vœux qu'elle forme pour votre bonheur. — *P.-S.* Caroline s'est chargée de choisir pour moi des livres que j'envoie aux petits princes. »

Quant à la façon dont Murat pourrait réparer ses torts, Pauline la lui indique dans une lettre suivante : ce serait que le Roi, si l'on fait la guerre en Russie, prît Canouville dans son état-major et l'y mît en bonne place : « Depuis longtemps, je suis tourmentée, car je suis toujours la même et la personne dont vous me parlez est éloignée et malheureuse. Si vous veniez, vous êtes si bon, mon cher petit frère, que je suis sûre d'avance de votre intérêt pour elle. Vous pourriez rendre sa situation toute différente, et au désir de vous voir et de vous embrasser je joins l'espoir de vous devoir son bien-être. »

Il y aurait ainsi échange de bons procédés entre Pauline et le roi Joachim. Dès à présent, Pauline quête de menues attentions. Si elle envoie des souvenirs, elle ne dédaigne nullement les cadeaux pour son compte et volontiers les provoque. Il lui semble que tout pays soumis à nos armes lui doive en tribut ce

qu'il a de rare et de précieux ; pour elle, l'État napolitain est surtout le royaume du corail : « Vous seriez bien aimable, mon cher frère, de m'envoyer une petite parure de corail travaillé. Celle que vous m'avez donnée a été égarée pendant mon voyage, et je la trouvais si jolie que le seul moyen de me consoler est de m'envoyer un nouveau souvenir. »

Pauline aura ses coraux, et Caroline s'arrangera de manière qu'ils lui soient remis le jour de l'an. Mais l'approche des étrennes ajoute aux tracas de Caroline, car ses obligations sont multiples. Pour le Roi de Rome, pour cet auguste filleul, elle commande des étrennes merveilleuses. Murat recevra une écritoire, les jeunes princes recevront de leur mère des cadeaux appropriés à leur âge, et les princesses des médaillons : « C'est un souvenir et non un riche cadeau que je veux leur faire, — écrit Caroline à Murat, — à leur âge, elles ne doivent rien porter de trop brillant ni de trop riche. Les médaillons que je t'envoie sont fort jolis, tels qu'on les fait maintenant et tels que je les porterais moi-même. » Son particulier désir serait de reconnaître les soins dont l'a comblée son oncle Fesch tandis qu'il l'hébergeait. Déjà, elle a songé à le satisfaire en un de ses goûts favoris : « Fais-moi le plaisir, a-t-elle écrit à Murat, d'envoyer au cardinal du café, du bon Moka, mais en grande quantité. Tu le lui as déjà promis ; expédie-le par les rouliers. » Mais le cardinal est encore plus collectionneur que gourmet, et nul cadeau ne lui agréerait autant qu'une ou deux toiles de maître qui figureraient en bonne place dans sa galerie. A son intention, Caroline sacrifierait volontiers deux des plus beaux tableaux qu'elle possède à Naples et notamment, dit-elle à son mari, « celui de Raphaël ou du Pérugin qui était au Mont-Cassin et dont tu m'as fait présent. » Ce chef-d'œuvre, si Murat l'envoyait à temps, arriverait à merveille pour les étrennes du cardinal et contenterait sa friandise d'objets d'art et de curiosité.

V

La correspondance de Caroline nous fait assister au jour de l'an dans la famille impériale, au dernier jour de l'an des temps victorieux, à celui qui se place au seuil de l'année d'abord formidable et subitement sinistre, — 1812. A la première heure, la Reine reçoit de son mari un souvenir qui la

touche, un beau diamant, accompagné de l'offre d'allonger jusqu'à cinquante mille francs sa pension mensuelle. Dans la matinée, il faut aller chez l'Empereur lui souhaiter la bonne année. L'Empereur est expansif, jovial, et trouve moyen d'infliger à Murat une qualification nouvelle : « Eh bien ! avons-nous des nouvelles du *fier-à-bras?* Est-il toujours en colère contre nous? Nous aime-t-il toujours?... » Il faut ensuite se remettre en attitude solennelle pour assister à la réception des grandes autorités, qui se fait cette année avec un déploiement extraordinaire de formalisme et d'étiquette. Le soir, Caroline dîne en famille chez Madame Mère, mais ses souffrances l'obligent à rentrer de bonne heure. Dans la journée, elle n'a pas manqué de passer chez le Roi de Rome et de lui faire porter ses étrennes, un chef-d'œuvre dans l'art des jouets : « une jolie petite calèche traînée par des moutons ; cette calèche était bleu et or ; on a mis le Roi de Rome dedans ; il était joli comme un amour, et il riait beaucoup de se voir dans cette petite voiture. »

A mesure que janvier se passe, Caroline, quoique réduite à vivre de lait, se retrouve assez forte pour paraître aux bals de cour et suivre l'Empereur à ses chasses. A Murat qui lui reproche de ne pas se ménager suffisamment, elle répond que les distractions lui sont recommandées par ordonnance de la Faculté; les chasses d'ailleurs ont leur utilité : « C'est aux chasses seulement que je puis causer tout à mon aise avec l'Empereur; jamais il n'est meilleur pour toi que dans ces momens-là et j'avoue que je ne laisse passer aucune occasion, car c'est alors qu'il me dit : « Eh bien ! madame l'ambassadrice, où sont vos parchemins? Que me demandez-vous aujourd'hui pour notre *Orlando?* » Enfin, c'est alors qu'il est gai et qu'on peut lui parler comme on le veut. »

Il changeait parfois de ton. En voyant le pauvre visage de Caroline et ses traits tirés, il la dorlotait de paroles vraiment touchantes; il avait pour elle des mots de grand frère, attentif et protecteur : « Vous ne vous portez pas bien, vous êtes changée et très maigrie ; restez avec nous, guérissez-vous ; nous aurons bien soin de vous. »

En se mettant au régime combiné des soins et des distractions, Caroline obtient quelque amélioration de sa santé. Bientôt elle pourra profiter d'un beau jour de froid sec pour faire à pied un tour aux Champs-Élysées ; il lui arrive déjà de traverser à

pied le jardin des Tuileries. Aussitôt qu'il la voit mieux portante, l'Empereur recommence à l'utiliser, à lui rendre l'emploi où naguère elle excellait, celui de directrice et presque de surintendante des plaisirs officiels. Cette année, comme les menaces de guerre se rapprochent et assombrissent les esprits, le carnaval parisien s'annonce assez morne : l'Empereur décrète qu'il sera brillant ; il faut qu'à tout le monde la cour donne l'exemple et le branle. Donc, des fêtes qui sortent de l'ordinaire, des amusemens qui tranchent sur les banalités courantes, des plaisirs olympiens. Caroline est là pour les composer. On lui donne l'idée d'organiser et de diriger une suite de quadrilles costumés, un grand ballet mythologique, allégorique, et la voici tout occupée à recruter dans le plus noble personnel des Nymphes, des Génies et des Heures qui, sous son commandement, répètent leur rôle, s'alignent, évoluent et font des grâces, en attendant de paraître au jour dit en pleine salle du théâtre des Tuileries, dans le chatoiement des couleurs et le miroitement des gazes pailletées, dans le scintillement des magiques pierreries, sous des constellations de lustres.

A la brièveté des lettres de la Reine, on s'aperçoit bientôt qu'elle est dans le feu des préparatifs et en grand affairement mondain : « Je viens de chez Paulette, où nous avons répété le quadrille qui sera bien beau... Ce soir, il y a un bal chez la maréchale Ney ; demain, ma répétition générale pour le quadrille ; jeudi, le quadrille. Ainsi tu vois que voilà une semaine bien occupée. »

Le 6 février, la représentation a lieu ; à la scène finale, Caroline paraît en manteau de pourpre étoilé d'or, coiffée d'un casque à plumes tricolores ; c'est *la France*, la France en tenue d'apothéose, à qui Rome sous les traits de Pauline transmet l'empire du monde, au milieu de toute la figuration, au milieu des poses balancées et des pas rythmés. Une autre fois, la reine de Naples mène à la suite de l'Impératrice un quadrille en costumes pittoresques et régionaux, une sorte d'entrée et de défilé des nations (1). Et l'Empereur, satisfait de ces fêtes qui font événement, charmé du lustre et du bel ordre que Caroline apporte à ces divertissemens pompeux, passe bien des choses au mari en considération de la femme. Il accable un peu moins Murat

(1) Voyez spécialement Frédéric Masson, *l'Impératrice Marie-Louise*, p. 360-374.

d'exigences hors de proportion avec ses ressources. Dans la période qui s'achève, la Reine a pu terminer plusieurs affaires; elle a réussi à obtenir l'élargissement d'Aymé que l'on renvoie vivre en sa terre de Melle, dans les Deux-Sèvres, « au milieu de ses chèvres et de ses moutons; » elle a négocié avec le ministre du Trésor public un arrangement qui allège les charges financières du royaume: « Tu vois, mon cher ami, — écrit-elle à Murat, — que j'ai assez bien arrangé cela et que je ne suis pas une ambassadrice inutile. »

Murat reconnaîtrait-il ces services très réels? Ce qui par momens dépite et exaspère la Reine, c'est qu'elle sent toujours se croiser des intrigues entre Naples et Paris, s'interposer entre elle et son mari, entre le pouvoir impérial et le Roi, des correspondans malintentionnés, des propagateurs de bruits fallacieux, des fauteurs de mésintelligence. Ces gens-là usent de tous moyens pour raviver la brouille. Par exemple, est-ce qu'ils ne vont pas dire à Murat, à l'encontre de toute vérité, que sa femme ne jouit pas à Paris des égards et des honneurs dus à la reine de Naples. Murat se pique parce qu'aux réceptions de cour on n'aurait accordé à la Reine que le tabouret. Cette fois, l'invraisemblance est trop forte, et Caroline la relève vivement, sur un ton aigre-doux:

« Je ne sais qui a pu te dire que j'éprouvais des humiliations et des désagrémens. C'est un conte ridicule qui n'a aucune espèce de fondement. Il est impossible de recevoir plus de témoignages de bonté de la part de l'Empereur. Il a des attentions infinies pour moi, me témoigne une amitié tendre et me traite en tout comme sa fille. Je suis vraiment comblée de tout ce qu'il fait pour moi. Il m'a donné deux chambellans, un écuyer et des pages. Je dînais seule les premiers jours; il a voulu que j'eusse toujours du monde à dîner pour me distraire. J'ai tous les jours une table de dix ou douze couverts où j'invite tes amis, des ministres, des généraux. Après mon dîner, depuis sept heures jusqu'à huit heures, toute la cour vient me voir. Ensuite je descends chez l'Empereur où je reste jusqu'à minuit. Les jours de chasse, j'accompagne l'Empereur et l'Impératrice lorsqu'il fait beau et que je me porte bien, et l'Empereur a toujours la bonté de m'attendre pour partir ensemble. C'est lui-même qui m'a engagée à composer et à préparer un quadrille en disant que cela m'occuperait et me ferait du bien. Il ne me voit jamais

sans me parler de ma santé de la manière la plus affectueuse. Tous les dimanches, tout le monde se rend chez moi en sortant de chez l'Empereur et l'Impératrice, et ces jours-là je reçois jusqu'à quinze cents personnes. J'ai une voiture à six chevaux parce que tel est le règlement général pour tous les rois et pour toutes les reines, et je ne vois rien d'humiliant en cela. Lorsque je suis arrivée, l'étiquette était de donner le tabouret. Je n'ai eu que la peine d'en parler une fois à l'Empereur; il a trouvé mes raisons bonnes, et nous avons eu sur-le-champ des chaises. Il n'y a encore rien d'humiliant dans cette étiquette, et je trouve très juste qu'il y ait une différence entre l'Empereur et nous. Ces différences me semblent très naturelles, et je ne puis croire que ce soit là ce que tu appelles des humiliations. Il n'y a que moi ici de princesse qui aie des pages, et lorsque je vais dîner chez Hortense ou chez Pauline qui n'en ont pas, je suis la seule à table qui soit servie par un page. Je suis également la seule qui aie une voiture de suite et toujours un écuyer à ma portière.

« Tu me parles de fauteuil, et tu as fait ôter le mien partout où il se trouvait comme si j'étais morte. Ton fauteuil a été oublié une fois au théâtre, mais il était dans la grande loge où se trouvaient les princes, et j'étais seule en bas, non en représentation, mais pour me reposer parce que je dansais, et encore cette omission n'a eu lieu que là et cette seule fois, au lieu que le mien a été enlevé de mes appartemens et de partout. Ne me parle pas d'humiliations, c'est à Naples que j'en ai eu, mais je n'en éprouve ici d'aucune espèce, et il est impossible d'y avoir plus de considération. J'ai même ici beaucoup plus de crédit qu'à Naples, car je n'ai qu'à demander aux ministres des places pour les obtenir. Ils font tout pour me faire plaisir, et tu dois bien savoir quelle était ma nullité à Naples, et qu'il suffisait de m'appartenir pour être mal vu et déplacé. »

Ces amers retours sur le passé s'accompagnaient chez la Reine d'un persistant effort contre ses ennemis de là-bas, Napolitains ou Français, tous artisans de ses précédentes disgrâces, mauvais génies du Roi et du royaume. Forte de son crédit en France, elle essaie de perdre ses ennemis de Naples et de libérer d'eux son mari, soit en provoquant très discrètement l'intervention de l'Empereur, soit en agissant auprès de Murat par travail adroitement calculé. Sa manière est très fine, car elle est aussi habile à nuire qu'à charmer. Point d'attaques trop insis-

tantes qui iraient contre leur but; des insinuations répétées qui laissent sous-entendre des articulations graves. Il faut voir avec quel art, comme en passant et sans avoir l'air d'y toucher, elle décoche contre ses ennemis le trait aiguisé, envenimé. Un jour, en post-scriptum d'une lettre, elle jette ces mots : « Prends garde à Campo-Chiaro et à Livron. » Campo-Chiaro a failli occasionner par ses retards et son manque de parole la perte du royaume; Caroline ne néglige aucune occasion de le ruiner dans l'esprit de son mari. Livron le fournisseur lui paraît un homme dangereux, dont le jeu n'est pas clair : « Prends bien garde à Livron; il y a dans tout cela un micmac que je ne puis comprendre, mais j'ai de bonnes raisons pour te le dire. Fais ton profit de cet avis; il est plus important que tu ne penses. » Au reste, à en croire la Reine, elle ne s'abaisse pas à haïr un être tel que Livron; ce qu'elle en dit n'est que pour l'information du Roi et le bien du service. De même, si elle accuse d'autres personnes, elle recommande à Murat de lui garder le secret et de ne point la nommer, de ne lui attribuer aucun motif d'animosité personnelle : « Je pouvais faire du mal aux personnes qui m'en ont fait beaucoup, qui t'ont indisposé contre moi, » mais elle dédaigne d'agir par esprit de vengeance. Ce qu'elle demande au Roi, c'est simplement de se dégager d'influences malicieuses et de suivre son propre sentiment, qui est toujours juste et droit; qu'il prenne conseil de lui-même plutôt que de confidens subalternes ou de ministres suspects!

Contre le ministre Zurlo, elle emploie la tactique qui a réussi à Zurlo contre elle; elle l'accuse de vouloir gouverner sous le nom du monarque : « Est-ce donc M. Zurlo qui est roi? » Voilà un argument qui manque rarement son effet auprès de l'ombrageux Murat. Quant à l'ennemi capital, Maghella, d'autant plus redoutable qu'il agissait masqué, la Reine écrivant à Murat se gardait d'en prononcer le nom; s'abstint-elle d'agir à l'insu de Murat et par voie détournée? En sa qualité de Français, Maghella restait sous les prises de l'Empereur. En mars, un ordre impérial lui enjoignit brusquement de quitter Naples et de rentrer sur le territoire français, d'y rentrer dans le délai d'un mois, à peine de rébellion. Cette façon de lui ravir son préfet de police causa au Roi un nouvel accès de désespoir et lui valut plusieurs jours de fièvre. Il s'en plaignit douloureusement à sa femme; celle-ci joua l'étonnement et fit celle qui ne savait

rien : « J'ignore tout ce que tu me dis sur Maghella. » Seulement, en marge de cette lettre, le plus fidèle ami de Murat, Agar, comte de Mosbourg, dépositaire après 1814 et 1815 de la correspondance de la Reine, a jeté cette annotation : « Elle-même avait obtenu l'ordre donné à Maghella de quitter Naples et de se rendre à Paris. Elle-même le disait alors presque publiquement à Paris et depuis elle l'a dit publiquement à Naples. » Conduite assurément risquée, qui n'en concourut pas moins à éloigner de Murat le plus cruel ennemi de la Reine et de la France.

VI

Pour réconcilier totalement l'Empereur et le Roi, Caroline comptait sur le grand événement qui désormais envahissait et emplissait l'horizon : la guerre avec la Russie, cette guerre plusieurs fois entrevue, aperçue dans les brumes du lointain, maintenant certaine, imminente, instante. Les destins vont s'accomplir; de toutes les parties de l'immensité française et des régions alliées, des masses militaires s'ébranlent, convergent au même point s'adjoignent en Allemagne au rassemblement central; elles progressent vers les frontières de la Russie en une agglomération d'armées. A Paris, la garde va partir et le grand état-major se forme; il n'est plus question que de commandemens à distribuer, de nominations et de promotions; dans les bureaux ministériels, l'affairement est au comble; les jeunes officiers brûlent d'une belle impatience, vivent dans la fièvre de l'avancement et des grades; les généraux se fournissent de chevaux de guerre et font leurs préparatifs de rentrée en campagne. D'un jour à l'autre, on peut apprendre que les rapports avec la Russie se sont définitivement brisés, et Murat le sait mieux que personne, puisque à sa cour et presque sous ses yeux une altercation de préséance, suivie de duel, s'est élevée entre le ministre de France et le représentant russe Dolgorouki.

En 1811, Caroline avait craint que Murat ne s'aventurât dans le Nord au préjudice de son royaume délaissé et ne parût ouvrir lui-même la vacance du trône napolitain. A présent, la situation est changée. Après la crise dernière, après tant de conflits aigus auxquels a succédé moins un rapprochement qu'une détente, il est de toute nécessité que Murat donne un gage qui

rénove ses titres à la gratitude impériale et par lequel l'accord se restaure pleinement. La Reine désire donc qu'il fasse campagne et y aspire de toutes ses forces. D'après son avis, Murat doit demander à l'Empereur de l'appeler; il doit s'offrir, mais s'offrir opportunément, au bon moment, sans retard malséant et sans une précipitation indiscrète qui diminuerait le prix de son concours. Sur ce qu'il convient de dire à l'Empereur, elle fait la leçon à son mari, en se donnant comme de raison l'air de la lui demander.

D'abord, elle veut s'éclairer sur les véritables intentions du Roi, qui lui demeurent obscures; il importe qu'en matière si grave, aucun malentendu ne subsiste entre les époux :

« *13 janvier.* — Mon cher ami, ou je me suis mal expliquée sur ma demande si tu voulais faire la guerre, ou tu ne m'as pas comprise. Dans le temps où il n'en était pas question, il était mal à toi de dire à chaque instant : « Sire, je dépose ma couronne, je vais faire la guerre avec vous. » Ce n'était pas le cas. A présent, je te demande si, dans le cas que la guerre ait lieu et que tu veuilles la faire, il serait bien que tu m'envoies une lettre que je pourrais montrer à l'Empereur et qui dirait positivement que tu consens à faire la guerre, si telle est ton intention, si cela entre dans tes vues, et si tu crois que cela puisse te convenir. Examine bien, réfléchis bien avant et sois sûr que je n'agirais que convenablement et que la lettre à l'Empereur ne sera présentée qu'au moment nécessaire, et qu'alors on ne pourra t'accuser ni de présomption ni d'autre chose. Tu as tort de croire que tu ne conserves plus ton franc parler; l'Empereur t'écoutera toujours avec la même bonté lorsque tu ne diras que les choses qui pourront lui convenir, lorsque tu n'auras plus cinquante personnes à te prôner, comme si en quelque sorte tu faisais un parti contraire, comme par exemple Aymé, Lavauguyon qui s'avisait d'écrire des nouvelles de Paris, ce qui faisait de la peine à l'Empereur. Ainsi, mon cher ami, lorsque tu seras décidé, écris à l'Empereur ou à moi, envoie-moi la lettre, je choisirai le moment favorable pour la montrer, et crois qu'en fidèle ambassadrice, je serai bien heureuse de ne faire que ta volonté. Au reste, faire ton bonheur, n'est-ce pas assurer le mien? Mais il faut que tu t'en expliques promptement, car, si l'Empereur me parlait, je ne saurais que lui dire... »

Au reçu de ces lignes, Murat écrivit à l'Empereur, en termes

passionnés, pour lui exprimer son désir de faire la guerre. Dans ses lettres à la Reine, il se montrait beaucoup moins décidé. En fait, s'il voulait combattre, son intention était d'abord de se marchander, d'obtenir au prix de son concours personnel des allégemens pour le royaume; il sollicitait une réduction du contingent napolitain et proposait des combinaisons savantes pour restreindre l'effectif naval qu'il devait à la France. Napoléon voulait qu'il vînt gratuitement et de bon cœur, sans conditions. Alors commence un jeu curieux, une interversion des rôles. A mesure que Murat se sentant nécessaire soulève des difficultés, c'est Napoléon maintenant qui fait des avances verbales et se prodigue en paroles câlines : « J'aurais été bien aise, — écrit Caroline le 16 mars, — que tu eusses été hier dans un petit coin pour entendre ce que disait l'Empereur sur toi. Il était d'une amabilité parfaite et il disait mille biens de toi... » Parfois, pour mieux attirer l'autre, Napoléon l'aguiche de paroles de doute; il fait semblant de ne pas croire à ces belliqueuses ardeurs, à ce feu d'amour et de dévouement qu'on dirait maintenant refroidi ; c'est à son tour de jouer l'amitié déçue et d'adopter le ton sentimental : est-ce que vraiment Murat ne l'aime plus et a perdu le souvenir des grandes confraternités d'autrefois? non, il ne l'aime plus, puisqu'il s'offre des lèvres et non du cœur; dès lors, pourquoi l'appeler?

« *12 mars.* — L'Empereur n'a encore rien décidé par rapport à toi ; ton envie d'aller avec lui le comble de plaisir; cependant, au milieu de tout cela, il persiste à penser que tu ne désires pas faire la guerre. Il m'a dit : « Si le Roi veut venir, que deviendra son royaume? Vous me dites qu'il veut faire la guerre, montrez-moi la lettre dans laquelle il en parle. » Je suis embarrassée de lui répondre, car tes lettres ne me témoignent pas ce désir violent de faire la guerre; cependant, j'ai dit à l'Empereur que ton désir, ta volonté d'acquérir de la gloire te portaient à vouloir faire encore une campagne à ses côtés. « Vous vous trompez, me dit-il, le Roi ne veut pas faire la guerre, il me l'écrit, mais il ne le pense pas, il aime mieux son royaume que moi; il ne veut pas le quitter. » Alors je lui répète ce que je pense de ton attachement pour lui; il me dit : « Je le crois, cela doit être, il est brave, il a fait tant de campagnes avec moi, il m'est si attaché. » Et de là il ne tarit plus en éloges sur ton compte, il parle des batailles passées, des affaires où tu t'es

trouvé avec lui, et sa bonté pour toi et son amitié percent dans tout ce qu'il dit, et ensuite il ajoute : « Cent mille hommes de cavalerie, savez-vous, Reine, ce que c'est? Et Murat à la tête d'un si beau corps, savez-vous que c'est fort beau? » Et le puissant magicien d'évoquer des alignemens à perte de vue, un front d'escadrons et de régimens se déployant à l'infini, une armée de cavalerie superbement rangée, prête à s'élancer sous son chef aux combats géans; par le moyen de Caroline, il fait luire aux yeux de Murat des satisfactions prestigieuses, un régal de gloire, et l'allèche à l'héroïsme.

Après quoi, d'un ton d'incrédulité, avec un hochement de tête, il reprenait : « Mais il ne veut pas venir; il ne le désire pas, on dit qu'il ne le désire pas. »

Caroline lui affirmait le contraire : « Je fais tout ce que je peux pour le dissuader de cette idée et afin que tu fasses la guerre. De grands événemens se préparent, les préparatifs sont immenses. Je pense qu'il serait fâcheux pour toi que tu ne partages pas autant de gloire et que tu ne profites pas de cette occasion pour effacer entièrement de l'idée de l'Empereur ses fâcheuses impressions sur ton compte, d'autant plus qu'il me paraît dans cet instant très bien disposé pour toi. Mais aussi j'ai des remords, car je crains, en insistant, de te contrarier... »

Murat piqué au vif suppliait maintenant qu'on le mandât, mais le jeu très subtil de l'Empereur était de lui présenter l'appât et en même temps de le faire languir, de tarder à l'appeler tout en lui inspirant la tentation de venir; il fallait que Murat achetât par une soumission totale la joie de combattre. Le 22 mars, il renouvelait ses instances : « Sire, rappelez votre Murat; pouvez-vous aller affronter de nouveaux dangers sans lui? Je meurs si vous ne m'appelez (1). » Formulant ces supplications éperdues, il ne s'en débattait pas moins comme roi sous les exigences françaises, s'irritait du rapt de Maghella, restait troublé, nerveux, le corps et l'âme en désarroi. Pour le remettre d'aplomb, on eût dit qu'il lui fallait absolument le péril immédiat et physique, la victoire à conquérir de haute lutte et la mort à braver. Jusque-là, il s'affolait de désirs et de colères contradictoires.

A la fin, plutôt que d'encourir d'injurieux soupçons, il cède

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, VIII, 231 232.

et se livre, fait demander par sa femme la permission de venir à Paris, sauf à n'y passer que quelques jours, si la guerre n'a pas lieu : « Volontiers, dit alors l'Empereur, écrivez-lui de venir. » Après une dernière reprise d'hésitation, Murat accourt. Le 4 mai, il est à Saint-Cloud où la cour vient de se rétablir, où sa femme est installée au pavillon d'Italie. Bien accueilli par l'Empereur qui se dispose lui-même à partir, il se laisse immédiatement reprendre dans le vaste engrenage où sa place est marquée parmi les rouages essentiels. Il ne résiste pas à commander devant l'ennemi trois corps entiers de cavalerie, à retrouver, dans l'entraînement vers le Nord d'une humanité en armes, son mouvant royaume, son empire équestre. Avec l'Empereur, la réconciliation est patente, officielle, et la confraternité militaire reprend. Au cours de la campagne, devant l'ennemi, Murat obtiendra plusieurs concessions jusqu'alors refusées.

On sait ce qu'il fut pendant la marche sur Moscou, à toutes ces étapes qui se marquèrent en traces de sang sur la terre russe, sur ce sol dévasté par ses propres habitans et sur l'infini des ruines. A le suivre aux affaires d'Ostrowno et de Witepsk, autour de Smolensk, dans ses pointes d'avant-garde, dans ses témérités légendaires et ses gaspillages de bravoure, il y aurait à rappeler quelques-uns des plus fiers souvenirs que la France ait eu à recueillir dans son patrimoine d'honneur. A la Moskowa, il fut parmi ceux qui, dans cette journée sans combinaisons ni manœuvres savantes, toute de forcenée bravoure, violentèrent le succès. Au moment décisif, lorsqu'il fallut reprendre la grande redoute enlevée le matin et réoccupée par l'ennemi, tandis que l'infanterie d'Eugène assaillait de front le retranchement, la charge tournoyante qui s'abattit sur l'intérieur de l'ouvrage en ruée frénétique se fit sous le commandement supérieur de Murat. Que n'est-il tombé là, entouré de ses compagnons d'armes, héroïque et fidèle, en face de la redoute envahie de cavalerie, embrasée de feux, à l'heure où se décidait en victoire française la plus formidable bataille du siècle !

ALBERT VANDAL.

CINQUANTE ANS DE RÈGNE

LE MONTENEGRO

ET SON PRINCE

De minimis non curat prætor. L'axiome barbare du vieux droit romain ne saurait être la devise des hommes d'État; ils savent que les petites gens font les grandes révolutions, et les petits États les grandes guerres. La Prusse et le Piémont ont été de petits États. C'est d'un État minuscule, le Montenegro, qui compte moins de 250 000 habitans, que nous voudrions parler aujourd'hui pour nous demander ce qu'il est, d'où il vient, où il va, quelle place il tient dans la politique européenne. « Nous sommes petits par le nombre, mais grands par la volonté. » Les annales des Monténégrins justifient cette fière parole d'un de leurs princes et leur patriotisme veut en faire une prophétie. Ils ont eu, jusqu'au degré héroïque, la volonté de vivre libres; ils se sont réfugiés, pour ne pas mourir, dans l'aridité des hautes montagnes et ils en descendent aujourd'hui pour subsister : c'est leur histoire et c'est le problème de leur avenir.

I

Les géologues nomment « butoirs » certains noyaux de formation ancienne qui ont arrêté ou dévié les plissemens plus récens. Dans l'histoire des peuples aussi, il y a des « butoirs »

où viennent se heurter les marées conquérantes et que les invasions ne parviennent pas à submerger. Tel a été le Montenegro. Les armées turques sont venues se briser sur l'écueil de ses rochers; elles ne l'ont pas dompté : il marque aujourd'hui une frontière de l'Empire ottoman, et, en même temps, il est, avec la Serbie, l'obstacle où s'arrête la descente autrichienne vers Salonique et vers l'Albanie. Cette fonction historique, le paysage la traduit à l'imagination du voyageur qui, de Cattaro, monte à Cettigne pour redescendre vers les bords du lac de Scutari. La domination autrichienne qui, à Raguse et dans les Bouches de Cattaro, donne déjà l'impression d'être dépaysée, s'arrête au mur vertical du mont Lovtchen. A mesure que l'on s'élève par les lacets vertigineux de la route, apparaît un monde nouveau, tourmenté, déchiqueté, crevassé, où tout est rude et va aux extrêmes, depuis le climat jusqu'au cœur des hommes. En bas, le sourire de l'Adriatique, les cyprès noirs, le vin d'or, l'abondance, la douceur de vivre, la grâce légère de l'art vénitien. En haut, l'entassement chaotique des grands rochers de calcaire, d'un gris uniforme et comme lavé, décor grandiose et sévère, fait pour des cœurs forts et pour une vie dure. De la monotone symphonie des nuances ternes, il se dégage une mélancolie si hallucinante que, par un instinct de réaction, les habitans ont adopté des costumes aux couleurs éclatantes; la petite veste coquelicot et la culotte bleu de roi sont, avec le rouge vif des toits couverts de tuiles, les seules notes gaies qui tranchent sur la morne désolation des gris. Au sommet du col, on découvre tout à coup, dans un saisissant raccourci, l'étendue entière du Montenegro; les vallées n'apparaissent pas; l'œil épouvanté n'aperçoit de tous côtés que les monstrueuses vagues de pierre qui, si loin que s'enfonce le regard, se succèdent et se surplombent, figées en pleine colère, arrêtées en plein assaut, dans cette attitude tourmentée et douloureuse dont Fromentin a si bien dit qu'elle est comme la mort du mouvement. Ce cercle d'enfer, c'est le domaine du Monténégrin. Vers le Sud-Ouest, la plaine minuscule où se terre le village de Cettigne, capitale de la Principauté, reste invisible, mais, plus loin, s'ouvre une profonde dépression au fond de laquelle miroite au soleil la nappe bleue du lac de Scutari. Ces plaines diaprées, verdoyantes, fertiles, c'est le domaine du Turc; il n'en a cédé quelques morceaux aux Monténégrins qu'en 1878 par le traité de Berlin. Plus loin

encore, ces grandes montagnes qui, sur l'horizon du Sud, scintillent au soleil, c'est le repaire des tribus albanaises, ennemies séculaires du Serbe de la Tchernagora auquel elles disputent les plaines grasses et les plateaux aux pâturages parfumés. Serré entre ses deux voisins, l'Autrichien et le Turc, maîtres de la mer et des plaines, le Monténégrin n'a gardé que l'étage supérieur, la montagne. Un jour, avant la guerre de 1877, François-Joseph, voyageant en Dalmatie, reçut à Cattaro la visite du prince Nicolas. Les hauts sommets du Montenegro, qui couronnent les Bouches, brillaient de milliers de feux. « Mon frère demeure bien haut, dit l'Empereur émerveillé. — Les Turcs m'ont pris la terre, les Autrichiens la mer, il ne me reste que le ciel, » répondit le prince (1). Le Montenegro est une forteresse de pierre, les Monténégrins en sont la garnison.

Seules, de grandes catastrophes peuvent obliger les hommes à se créer une patrie là où devraient régner sans partage l'aigle et le chamois. Ce fut l'invasion turque, victorieuse à Kossovo (1389), qui, disloquant l'Empire serbe de Douchan, isola les princes de la Zeta et les confina dans la Tchernagora. Ces premiers seigneurs du Montenegro appartenaient à la famille de Balsa; leur nom ne nous arrêterait pas si les traditions ne faisaient d'eux les descendans de ces princes des Baux dont le manoir ruiné garde si fière allure au pays de Mireille ; ils avaient suivi en Sicile la fortune de Charles d'Anjou; de là, ils passèrent en Épire, puis en Illyrie où ils se taillèrent un domaine à grands coups d'épée. On aime, en vérité, à se représenter ces gerfauts de Provence prenant leur vol vers l'Orient et installant leur couvée dans les nids d'aigle de la Montagne Noire. Ils n'y étaient pas dépaysés, ils y retrouvaient le même ciel méditerranéen, les mêmes rochers fissurés, les mêmes sources jaillissantes, la même végétation maigre et aromatique. On voudrait savoir leur histoire pour ajouter une page à celles où Maurice Barrès a évoqué les âmes de ces hardis féodaux qui, à la même époque, essaimèrent des dynasties françaises sur le vieux sol de l'Hellade.

La famille des Balsa s'éteint en 1427, celle des Tsernovitch lui succède. En 1516, le dernier de cette lignée désigne comme héritier de son pouvoir temporel le métropolite qui exerçait déjà le pouvoir religieux. Depuis cette époque jusqu'à 1851, les

(1) Cité dans l'ouvrage du baron Jehan de Witte, *Des Alpes bavaroises aux Balkans* (Plon, 1903), p. 315.

Vladikas (princes-évêques) gouvernent le Montenegro ; leur fonction reste élective en droit, mais, à partir de 1757, transmise d'oncle à neveu, elle ne sort plus de la famille des Pétrovitch Niegouch; Pierre II, en 1851, laïcisant son pouvoir, se proclame souverain absolu, lui et ses héritiers par ordre de primogéniture. Cette longue période est remplie par une lutte de chaque jour contre le Turc et l'Albanais. Les Ottomans, maîtres de toutes les vallées autour de la Tchernagora, laisseraient volontiers tranquilles sur leurs plateaux arides ces quelques tribus serbes ; ils n'ont que faire de ces maigres terres où ils ne récoltent que des coups. Mais les Monténégrins, eux, pour subsister, ont besoin de descendre dans la plaine ; ils vivent de la guerre ; leurs faucilles sont des yatagans et leurs moissons des têtes de Turcs ; dans leur repaire de Cettigne, au-dessus du saint monastère d'Ivan-le-Noir, se dresse la tour des crânes où ils étalent leurs trophées hideux. Les montagnards rapportent aussi de leurs expéditions un butin plus utile; ils pillent les camps et les villages, ils razzient les récoltes et les troupeaux. Ainsi vivent ces peuples, toujours l'œil au guet et la main au sabre, chasseurs d'hommes, à l'affût derrière leurs grands rocs. Le palladium de leur liberté, c'est le couvent d'Ivan-le-Noir, dans l'étroite plaine de Cettigne ; c'est leur centre religieux, le lien national qui unit les divers clans de la montagne. Il n'est pas surprenant que le métropolite de Cettigne soit devenu le chef de la nation. Deux fois, en 1623 et en 1687, les Turcs pénètrent jusqu'à Cettigne, détruisent le saint monastère, imposent aux montagnards l'humiliant impôt du *haratch*, et, pour les tenir en respect, installent au centre du pays une troupe de Monténégrins renégats. L'âme monténégrine, si l'apostasie venait à s'étendre, était menacée de disparaître: elle eut, dans la veillée de Noël 1702, ses Vêpres sanglantes qui la ressuscitèrent. A la voix de Danilo, le premier *vladika* de la famille des Pétrovitch, les Monténégrins se lèvent, massacrent les renégats, rejettent la suzeraineté turque ; plusieurs années d'effroyables luttes s'ensuivent : en 1714, les Turcs brûlent encore une fois le monastère de Cettigne. Combien d'ossemens turcs blanchirent alors dans les gorges sauvages de la montagne! La liberté fut le prix de l'héroïsme : depuis cette époque, les Monténégrins vivent indépendans; mais on les retrouve sans cesse en armes contre l'ennemi héréditaire, en 1829, en 1856, en 1876. Jusqu'à nos jours

la guerre reste l'unique préoccupation du Monténégrin, sa raison d'être, sa fonction normale; il vit pour tuer et, lui-même, tient à déshonneur de mourir dans son lit.

Si dénudées que soient les Montagnes noires, les eaux qui en dévalent entraînent avec elles de menues parcelles végétales qu'elle déposent au fond des entonnoirs naturels où elles-mêmes s'infiltrent dans le sol fissuré: ces petites cuvettes, on les aperçoit, de-ci de-là, rompant la monotonie du paysage; elles sont caractéristiques du pays monténégrin et herzégovinien; ce sont les champs des montagnards. Les uns n'ont qu'un ou deux mètres de diamètre et l'ingéniosité laborieuse des femmes monténégrines parvient à y faire pousser une minuscule moisson : une gerbe de seigle, trois ou quatre pieds de pommes de terre ou de maïs; d'autres ont quelques ares; la petite plaine où sont bâties les maisonnettes de Cettigne était, avant 1878, l'une des plus vastes surfaces cultivables du Montenegro. Tandis que l'homme porte les armes, les femmes, les enfans, les vieillards cultivent ces petites poches de terre noire ou conduisent dans la montagne quelques troupeaux de chèvres et de moutons: c'est à peu près toute l'industrie de ce peuple.

L'isolement au milieu de populations hostiles, la difficulté d'arracher à la montagne de chétives récoltes, ont fait de la Tchernagora le conservatoire des anciennes mœurs. La famille (*inokostina*) a gardé l'organisation caractéristique des anciennes sociétés slaves : l'égalité entre les divers membres et la jouissance collective de la terre cultivée en commun; aucun membre de la communauté ne peut posséder de pécule provenant de son travail qui appartient tout entier à la famille; le père ne peut disposer des biens de la famille sans le consentement des fils ; il est en général l'administrateur de la communauté, mais s'il se montre inférieur à sa tâche, il peut être remplacé par un de ses fils; en cas de dissolution de la communauté, le père et chacun des fils reçoivent des parts égales. Une *zadruga* est la juxtaposition de plusieurs familles associées pour cultiver collectivement, sous la direction d'un chef élu, une plus vaste tenure, cette forme, en raison de l'exiguïté des propriétés, est assez rare au Montenegro.

Un événement survint, en l'année 1714, qui allait avoir les plus grandes conséquences pour l'avenir politique du Montenegro. Le renom de Pierre le Grand, qui revendiquait le rôle de

protecteur des Slaves orthodoxes et qui les appelait à la guerre sainte contre la Turquie, avait pénétré jusque dans la Montagne-Noire. Le premier des *vladikas* Petrovitch, à bout de ressources après l'occupation de Cettigne par l'armée du pacha de Scutari, partit pour la Russie. Le Tsar accueillit avec empressement le *vladika* et lui donna 10 000 roubles d'argent. De là date l'intimité politique entre la grande Russie et le petit Montenegro, entre la dynastie des Romanof et celle des Petrovitch. Les *vladikas*, à chaque avènement, prirent l'habitude d'aller à Pétersbourg demander l'investiture.

C'est comme alliés des Russes que les Monténégrins eurent à combattre les soldats de Napoléon Ier. Au moment où il fait occuper Raguse et les bouches de Cattaro, l'Empereur écrit au vice-roi d'Italie, le 1er septembre 1807 : « Ordonnez au général Lauriston d'entrer en liaison avec les Monténégrins; » il faut « les gagner et s'en faire aimer. » La première expérience ne fut pas heureuse, un détachement français fut repoussé jusqu'à Raguse; le *vladika* Pierre, que les Monténégrins vénèrent comme un saint, dirigeait l'attaque impétueuse. Vialla de Sommières nous le dépeint : « ceint du baudrier, la tiare en tête, il excitait le courage et conduisait ses hordes avec autant d'énergie que d'habileté. » Les Monténégrins massacrèrent le général Delgorgue et un aide de camp de Marmont : on vit des têtes françaises sur la « tour des crânes » et les Monténégrins, s'en servant pour jouer aux boules, les trouvèrent légères et bien roulantes. Après les avoir battus, Marmont chercha à les apprivoiser. « Comment se fait-il que vous ne me parliez jamais des Monténégrins, lui écrivait l'Empereur; il ne faut pas avoir le caractère roide. Il faut envoyer des agens et vous concilier les meneurs de ce pays. » Marmont eut à Cattaro une entrevue avec le *vladika;* il essaya de le détacher de l'alliance russe. « Les Russes, répondit Pierre Petrovitch, sont nos frères, dans une même foi et dans une même famille... Les Slaves, sachez-le, attendent leur salut d'une union étroite avec leurs puissans frères russes. Celui qui est l'ennemi des Russes est l'ennemi de tous les Slaves. » Et comme Marmont lui reprochait les cruautés de ses soldats envers les prisonniers, il s'attira la fameuse réponse : « Il est vrai que notre peuple décapite ses ennemis captifs, mais n'est-il pas plus étrange que le peuple français ait décapité publiquement son roi légitime? » Des relations paci-

fiques finirent cependant par s'établir; le colonel Vialla de Sommières parcourut le pays d'où il rapporta la curieuse relation de voyage qui révéla le Montenegro au monde occidental. Napoléon ne supportait pas que l'on dédaignât son amitié; il n'oubliait pas le Montenegro; il écrivait, le 15 juillet 1811, au général Bertrand, gouverneur des provinces illyriennes : « Tôt ou tard je désire détruire l'influence de l'évêque des Monténégrins, » et il réclamait des détails sur les moyens d'exécution. 1812 donna raison à la fidélité des Monténégrins envers la Russie et, lorsqu'en 1851 Danilo voudra laïciser son pouvoir et se proclamer *gospodar* (prince), c'est au Tsar de Russie qu'il ira demander la consécration de son nouveau titre.

Plus le Montenegro, au XIXe siècle, par ses relations avec les grandes puissances, tend à devenir un élément de la politique européenne, plus acharnés sont les Turcs à l'annihiler. Au Congrès de Paris, le plénipotentiaire ottoman ne souleva aucune contradiction en déclarant qu'il regardait le Montenegro « comme partie intégrante de l'Empire ottoman. » Le Tsar, mécontent de la neutralité de Danilo pendant la guerre de Crimée, l'abandonnait. Le prince eut une inspiration heureuse : il vint à Paris, en 1857, où Napoléon III, qui était alors l'arbitre de l'Europe, l'accueillit avec distinction. L'année suivante, Danilo, attaqué par les Turcs, leur infligea à Grahovo une rude défaite que les bardes de la montagne célèbrent comme la revanche de Kossovo; malgré ce succès, il allait succomber sous le nombre quand le pavillon de France apparut sur la côte de l'Adriatique, au grand mât du vaisseau de l'amiral Jurien de la Gravière. La France obligea les Turcs à faire la paix et une commission européenne fut chargée de délimiter les frontières du Montenegro, qui garda le district de Grahovo. Désormais, par l'intervention française, le Montenegro entrait dans le droit public européen en même temps que, par sa victoire, il devenait l'espérance des chrétiens des Balkans. Danilo ne survécut guère à ses succès; il fut assassiné à Cattaro, victime d'une vendetta albanaise; il avait désigné pour lui succéder le fils de son frère Mirko, Nicolas (Nikita), jeune homme de dix-neuf ans qui venait d'achever ses études à Paris au lycée Louis-le-Grand : il gouverne encore aujourd'hui le Montenegro. Son règne commence par d'effroyables luttes. Omer Pacha envahit le Montenegro, écrase sous le nombre ses héroïques défenseurs; la Russie, déjà inquiète pour la Pologne,

reste inerte ; Palmerston déclare « qu'il applaudira des deux mains en voyant les rebelles monténégrins châtiés par les troupes du Sultan. » Enfin la France prend l'initiative d'une intervention diplomatique qui arrête les Turcs et les fait consentir à la paix : ils obtiennent le droit d'élever des forteresses dans l'intérieur du pays ; le Montenegro semble retomber sous le joug. L'opinion française s'émeut des malheurs du petit pays, elle s'enthousiasme pour le jeune prince, elle envoie du blé, du maïs, pour ravitailler les montagnards mourant de faim ; une loterie, autorisée par le ministre Fould, aide le prince Nicolas à parer aux premiers besoins, puis à payer les fusils nouveaux avec lesquels son peuple combattit si brillamment pendant la grande crise de 1875 à 1878. Longtemps avant les Russes, le prince Nikita entre en campagne avec les Serbes pour aider les Herzégoviniens révoltés, il remporte de brillans succès et quand, enfin, les Russes se décident à entrer en lice, les Monténégrins sont avec eux ; ils tirent les premiers et les derniers coups de fusil, livrent six batailles et une infinité de petits combats (1). A force de bravoure et de sacrifices, le prince Nicolas et ses Monténégrins avaient enfin gagné la pleine indépendance et les accroissemens de territoire que l'Europe allait leur marchander, mais qu'elle ne pourrait pas leur refuser entièrement.

Le traité de San Stefano agrandissait le Montenegro dans toutes les directions aux dépens de l'Herzégovine, du sandjak de Novi-Bazar et de l'Albanie ; les plénipotentiaires de Berlin, inspirés par Bismarck, préoccupés avant tout de ne point déplaire à l'Autriche, rognèrent, surtout du côté du Nord, la part du Montenegro ; il acquérait cependant quelques morceaux précieux, la plaine de Podgoritza, une partie des bords du lac de Scutari, le district d'Antivari. Nous avons raconté ici (2) comment le Montenegro ne put pas entrer en possession de tout son lot et comment, en échange de districts albanais, il reçut le port et le territoire de Dulcigno jusqu'aux rives de la Bojana. Nous aurons à revenir sur les conditions onéreuses que l'article 29 du traité de Berlin apporta, au profit de l'Autriche, au libre

(1) 25 800 Monténégrins avec 300 canons tiennent en échec 117 000 Turcs avec 307 canons ; les Turcs perdent 18 035 tués, 22 700 blessés, 20 000 morts de maladie, 4 095 prisonniers ; les Monténégrins perdent : tués 1 360, blessés 3 400, prisonnier 1.

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1909.

exercice de la souveraineté monténégrine sur les districts maritimes. Un avantage d'importance capitale lui est désormais acquis : le Montenegro touche à la mer ; il entre en contact avec le reste du monde : l'emmuré respire.

II

Sonne, sonne, ô cloche chérie ; des Serbes tu attestes la foi, la foi sainte pour laquelle ont coulé des flots de sang, don de Dieu. Sonne, sonne ; qu'à travers l'air et les nuages ton doux bruit retentisse ; salue tous les héros que notre siècle admire, salue Kara-Georges et Danilo. Que tes sons leur annoncent que plus grande est la puissance des Musulmans, plus grand sera le triomphe de mon peuple en l'anéantissant.

Ainsi chante le barde inspiré qu'est, à ses heures, le prince Nicolas. Accourir à l'appel de la cloche sainte du monastère de Cettigne, dévaler du haut des monts, se ruer sur l'Infidèle, conquérir les riches vallées de l'Albanie et de la Macédoine, refaire l'empire de Douchan, c'est le rêve qui vibre au fond de tout cœur monténégrin ; le prince l'a noblement traduit dans ses poésies et dans son beau drame la *Balkanska Tsaritza* (l'Impératrice des Balkans). Mais ce chantre d'épopée est aussi le plus avisé, le plus pratique des souverains ; son grand mérite dans l'histoire restera d'avoir compris qu'une transformation était nécessaire au salut de son peuple, et de l'avoir patiemment guidé dans cette évolution décisive. Le temps des beaux coups d'estoc et des têtes coupées est passé : il faut vivre et, pour vivre, travailler. Pour l'Occidental qui se promène dans la rue de Cettigne, l'impression qui domine est celle du désœuvrement ; tous ces Monténégrins, avec leurs élégans costumes militaires aux couleurs voyantes, avec l'arsenal qu'ils portent à leur ceinture, ont l'air d'une garnison endimanchée qui baye aux corneilles en attendant la guerre prochaine. Le légendaire colonel Ramollot se plaignait que l'on recrutât l'armée « dans le civil ; » au Montenegro, il n'y a pas de « civil, » tout Monténégrin est un soldat, depuis le Prince jusqu'au berger qui ne se sépare jamais de son fusil, de ses cartouches et de ses vivres. Comme le Berbère du Maroc et l'Albanais, le Monténégrin chemine allégrement sans rien porter que ses armes ; cultiver, traîner les fardeaux, faire le marché, c'est affaire aux femmes.

Le traité de Berlin donnait au Montenegro de belles vallées,

la riche plaine de Podgoritza avec une partie des rives du lac de Scutari ; la mer s'ouvrait à l'activité commerciale et à l'émigration des montagnards. Le prince Nicolas s'adonna résolument à sa tâche nouvelle ; il fallait habituer ses sujets au travail manuel, orienter leur énergie vers des formes nouvelles d'activité, coloniser les terres gagnées par la victoire ; on le vit prêcher d'exemple, forger sur la place publique, exhorter paternellement son peuple à ses nouveaux devoirs, l'initier à des méthodes plus perfectionnées de culture, donner des concessions aux plus méritans. Les races de bétail ont été patiemment améliorées ; de riches cultures de tabac, de maïs, de fruits, prospèrent dans les plaines. Podgoritza est devenue un centre agricole et commercial ; avec ses 4,000 habitans, elle est le plus gros bourg, le marché le plus important de la principauté. Un réseau de routes, commencé sur l'ordre du prince, atteint aujourd'hui les principaux centres ; la route autrichienne de Cattaro à la frontière a été continuée jusqu'à Cettigne et de là elle descend sur Rjeka, Vir-Bazar, Antivari et Dulcigno ; une autre gagne Podgoritza et Nikchitch. Une compagnie tchèque, subventionnée par l'État, a établi un service régulier d'automobiles de Cattaro à Cettigne et de Cettigne au lac de Scutari et à Podgoritza. Les Monténégrins, pressés par la faim, se sont mis tristement à travailler aux routes, et c'est pitié de voir ces beaux hommes, dans leur uniforme maculé et poudreux, casser, pour un infime salaire, les pierres du chemin ; je pensais, en les regardant, à ces oiseaux de proie captifs qui traînent dans la poussière leurs ailes paralysées et leur plumage souillé. Les fils des héros des vieilles *pesmas* vivent en pleine prose, parmi les plus dures réalités.

Il en est qui, plus hardis, s'expatrient. J'en ai vu des centaines travaillant au nouveau port de Trieste. Beaucoup, chaque année, s'en vont jusqu'en Australie, jusqu'en Amérique, au pays des salaires fabuleux où les revenus d'un seul riche dépassent ceux de toute la principauté monténégrine. Ils sont pris dans l'engrenage impitoyable de la grande industrie qui les enrichit, mais qui use la force de leurs muscles et brise le ressort de leurs volontés ; revenus au pays avec des économies qui, pour eux, constituent une fortune, souvent ils sont, pour le reste de leur vie, incapables d'un effort. Ces exilés volontaires donnèrent, l'année dernière, un touchant exemple de patriotisme ; après l'annexion de la Bosnie, quand les journaux parlèrent d'une

guerre imminente entre le Montenegro et l'Autriche-Hongrie, tous voulurent revenir se battre dans leurs montagnes; il fallut envoyer des dépêches à New-York pour les rassurer, les remercier et leur promettre qu'en cas de vrai danger, la patrie ne les oublierait pas.

Le Montenegro a deux ports, la rade d'Antivari et la petite baie de Dulcigno, mais l'un et l'autre sont séparés, par de hautes montagnes, de l'arrière-pays dont ils devraient être le débouché; il fallait donc, pour tirer parti des ports, leur créer des voies d'accès du côté de la terre et les aménager du côté de la mer. Une compagnie italienne a entrepris tous les travaux à faire à Antivari : une jetée prolongeant un promontoire naturel achèvera bientôt d'enfermer un beau bassin en eau profonde; la vieille cité d'Antivari commence à quitter le rocher où elle est si pittoresquement perchée, parmi ses oliviers centenaires, pour descendre au bord de la mer dans la plaine drainée et assainie. La jolie villa de Topolitza, appartenant au prince héritier, jalonne l'emplacement où est déjà tracée la future « promenade des Anglais » de cette « Nice de l'Adriatique, » dont le prince Nicolas veut doter son pays. Le « port franc » d'Antivari a été inauguré le 24 octobre dernier; on travaille à le doter des magasins et de l'outillage nécessaires. Malheureusement la rive Nord de la baie d'Antivari et les collines de Spizza qui la dominent appartiennent à l'Autriche; le territoire dalmate barre de ce côté les avenues du port monténégrin. A l'Est, entre la petite plaine d'Antivari et le lac de Scutari, s'élève l'épais massif du Roumia qui atteint 1500 mètres d'altitude; une route le traverse et on a inauguré, il y a quelques mois, un chemin de fer à voie étroite qui grimpe et serpente au milieu des rochers, traverse en tunnel la dernière crête et redescend, par des lacets vertigineux, sur la plaine de Vir-Bazar et le lac. Mais ce chemin de fer, qui a coûté très cher et a été très mal construit, est absolument insuffisant pour alimenter le trafic d'un grand port. Du côté Sud, l'accès de la rade d'Antivari est moins difficile; par là les Monténégrins espèrent que passera le tronçon terminal de la ligne Danube-Adriatique; Antivari, avec son bon port, en serait l'aboutissement naturel; si les Turcs et les Autrichiens tiennent absolument à la faire arriver dans le marais pestilentiel de Saint-Jean de Medua, tout au moins un embranchement devrait partir de Scutari, franchir la Bojana et arriver à Antivari par un tunnel

de base sous la montagne. A ce prix seulement Antivari deviendra un grand port.

La jolie baie de Dulcigno, presque fermée, comme une voûte de style arabe, a été jadis un merveilleux repaire de pirates, mais elle est trop étroite et trop peu profonde pour devenir un port moderne. Dulcigno sera une délicieuse plage de bains de mer lorsque Scutari sera devenue une ville civilisée et aura construit une route et un pont pour franchir les 30 kilomètres qui la séparent de Dulcigno où l'on ne peut aller aujourd'hui qu'à cheval par de mauvais sentiers. L'avenir de Dulcigno est encore lointain; il suppose bien des millions dépensés, une régénération profonde de l'Empire ottoman et une adaptation complète de la vie monténégrine aux nécessités modernes.

Émigration de Monténégrins à l'étranger, introduction de nationaux et de capitaux étrangers au Montenegro, contacts de plus en plus nombreux avec l'extérieur, transformation progressive des moyens de production, devaient avoir pour conséquence une rapide transformation des mœurs et de l'organisation sociale. Cette évolution, il fallait la préparer en répandant l'instruction. Avant le prince Nicolas, elle existait à peine; il fallut tout créer avec les maigres budgets de la Principauté; on commença par organiser un corps d'instituteurs; avec beaucoup de précautions on les fit agréer dans les communautés de villages. L'instruction primaire est devenue obligatoire depuis 1906. Un gymnase, une école de théologie et de pédagogie pour les prêtres et les instituteurs ont été créés à Cettigne. Une école supérieure pour les jeunes filles, y prospère depuis 1869. Tout un réseau scolaire, très méritoire pour un si petit pays, a été institué. Enfin bon nombre de jeunes Monténégrins, soit avec leurs propres revenus, soit à l'aide de bourses données par le prince, ont fait, dans les grandes universités européennes, des études supérieures ; ils forment aujourd'hui l'élite cultivée du peuple monténégrin, apte à la vie et aux fonctions publiques.

A l'évolution des mœurs doit correspondre l'évolution des lois. Le prince Nicolas résolut de donner à ses sujets un code civil nouveau, mais il prit garde de n'apporter dans les lois que des changemens que les mœurs sanctionnaient par avance. Il eut la bonne fortune de rencontrer en Baltazar Bogisic (prononcez Boghichitch) le législateur dont il avait besoin. M. Bogisic, mort au printemps de 1908, était un savant ragusain devenu conseil-

ler de l'empereur de Russie et professeur à l'Université d'Odessa; sociologue et juriste éminent, il était aussi — ce qui est plus rare — un observateur sympathique des vieilles coutumes. Le code promulgué en 1855, au temps de Danilo, s'inspirait des idées philosophiques du Code français; il était inapplicable au Montenegro. Chargé par le tsar Alexandre II de rédiger un nouveau code pour le Montenegro, Bogisic se garda de détruire — comme l'a si malheureusement fait notre code civil — l'antique constitution de la famille et de la propriété; il se contenta d'y apporter plus d'unité et de clarté, tout en respectant le principe de l'ancienne organisation paysanne et en l'adaptant aux nécessités nouvelles. Le nouveau code fut promulgué en 1888; M. Bogisic en fit lui-même, dix ans plus tard, une édition revisée et, comme ministre de la Justice, il s'appliqua à résoudre les difficultés pratiques et à guider la jurisprudence. Son code, traduit dans toutes les langues, est l'objet de l'admiration des juristes; il a été, pour le peuple monténégrin, un très grand bienfait; il l'a préservé, dans la mesure du possible, de la désagrégation dans la famille, prélude de l'anarchie dans l'État; il l'a mis à l'abri de l'ébranlement dangereux que produisent les réformes hâtives, dans un pays très longtemps immobile. Le Montenegro et son prince ont à regretter, nous le verrons, de n'avoir pas, en matière constitutionnelle, procédé avec les mêmes précautions. Mais, pour faire comprendre le sens des crises politiques qui ont, en ces derniers mois, troublé la Principauté, il nous faut d'abord dire un mot de ses relations extérieures.

III

Avant le traité de Berlin, les relations extérieures du Montenegro n'étaient pas compliquées : entouré de tous côtés par les Turcs, il ne connaissait qu'un adversaire contre lequel, au nom de la Croix et de l'humanité, il faisait appel à tous les concours : Venise jadis, la Russie depuis Pierre le Grand, le Saint-Siège parfois, la France en 1857. Après 1878, le Montenegro devenait un État balkanique et adriatique; sa position géographique, son énergie militaire, rendaient désirable son amitié, utile son alliance. Il n'est, dit-on, meilleur maître que la nécessité; elle a fait, du prince Nicolas, l'un des plus avisés diplomates de son temps. Il a su, avec un art consommé, tirer parti, dans l'intérêt

de ses sujets et de sa dynastie, des avantages que la nature a donnés au Montenegro; il a cherché à son peuple des amitiés qui lui permissent de faire figure dans cette société européenne où le traité de Berlin l'avait fait entrer. Depuis 1878, il a comprimé les instincts batailleurs de ses montagnards, maintenu la paix, et l'on a vu, en 1883, le descendant des anciens preux, le fils de Mirko le Brave, lui-même vaillant tueur de Turcs dans les guerres de sa jeunesse, rendre visite, dans Constantinople, au sultan Abd-ul-Hamid. Cet acte, significatif entre tous, a rendu manifeste à tous les yeux que le temps des croisades est passé et que l'âge politique commence. Entre la Turquie et le Montenegro, les relations officielles sont restées pacifiques, mais on ne change pas, en quelques années, des coutumes et des haines séculaires; sur la frontière, où s'enchevêtrent les terrains de pâturage et où certaines tribus, tant albanaises que monténégrines, ont été séparées en deux fractions par une limite artificiellement tracée, des coups de fusil sont fréquemment échangés ; encore aujourd'hui, il n'y a presque pas de jour où la poudre ne fasse résonner les échos de la montagne. On vit, en 1907, le bataillon de Kolaschin passer la frontière, commandant en tête, pour porter secours à une fraction d'une tribu monténégrine molestée par les Albanais du sandjak de Novi-Bazar : il y eut combat en règle avec morts et blessés, puis de longues négociations diplomatiques. Le 11 janvier dernier, les journaux signalaient un combat où plusieurs Turcs auraient été tués. Le prince s'oppose tant qu'il le peut aux incursions sur le territoire voisin, même quand les « frères slaves » crient au secours. L'année dernière, il a même esquissé, vis-à-vis des Albanais, une politique toute nouvelle.

C'était au fort de la crise provoquée par l'annexion de la Bosnie. Le prince redoutait, si la guerre venait à éclater, d'être pris à revers par des bandes albanaises à la solde de Vienne. Le recrutement de montagnards Malissores, par le consulat d'Autriche à Scutari, se faisait au grand jour ; le consul laissait dire qu'après la victoire, l'Autriche rendrait Dulcigno aux Albanais ; les contingens à fournir par chaque tribu étaient fixés d'avance et chaque futur combattant recevait un « napoléon » à titre d'arrhes. Le poète franciscain Georges Fishta, tout dévoué à l'Autriche, chantait les anciens exploits des Albanais contre l'ennemi slave et enflammait leur ardeur contre le Monte-

negro, « ce chiot de la Russie. » Le prince Nicolas chercha le moyen de prévenir le danger et de préparer une réconciliation de son peuple avec les Albanais du Nord. Il avait alors à Scutari un consul des plus distingués dont le zèle égalait le patriotisme et le loyalisme; il s'employa activement à persuader aux chefs de la montagne que le temps des vieilles haines était à jamais passé; quelques-uns furent gagnés et l'un d'eux alla à Cettigne où le prince lui fit l'accueil le plus flatteur. A la fin de mars, le général Voukotitch, grand maréchal de la cour princière, vint à Scutari accompagné de trois officiers; reçu officiellement par les autorités ottomanes, il prononça un toast dans lequel il déclara que, dans la guerre qui paraissait proche, les Monténégrins espéraient « l'appui des plus grands héros du monde, les Turcs. Les musulmans aussi bien que les orthodoxes serbes, continuait-il, attendent notre aide commune, aide que nous ne pouvons leur refuser ni devant Dieu ni devant les hommes. Leurs yeux comptent voir les insignes de la croix et du croissant surgir à la fois par le sandjak et par nos montagnes. » Ces premières démarches n'eurent pas de suite; elles n'en sont pas moins significatives : le sentiment de la solidarité slave l'emporte sur la haine de l'ennemi héréditaire.

L'alliance intime avec la Russie reste le fondement immuable de la politique du prince Nicolas; deux de ses filles ont épousé des membres de la famille impériale, le grand-duc Pierre Nicolaievitch et le duc de Leuchtenberg. Pour le Montenegro, l'alliance russe est à la fois la politique du cœur et la politique des intérêts. L'amitié des Tsars est, pour le petit État slave, une garantie de longue vie et de sécurité. Qui nuit au Montenegro blesse la Russie. L'Europe n'est pas tentée de l'oublier, depuis ce jour de 1889 où Alexandre III, recevant à Pétersbourg le prince Nicolas, but « à l'unique ami de la Russie. » Les Russes regardent le Montenegro comme une avant-garde slave dans le Balkan occidental, comme une forteresse russe en travers de la route qui conduirait l'Autriche vers Salonique. Le Montenegro n'a pas de budget de la guerre, c'est la Russie qui pourvoit à tout : l'armée monténégrine est un corps d'armée russe sur le flanc Sud de l'Empire austro-hongrois.

Pour le peuple monténégrin, la sainte Russie est la grande sœur qui a la même religion et le même idéal; c'est avec elle qu'il espère, un jour, « bouter dehors » le Turc. Pour le prince,

l'alliance est indispensable, mais peut-être la tutelle paraît-elle parfois un peu lourde. Tout en s'appuyant avec confiance sur la Russie, il a, pour le bien de son pays dont les intérêts sont devenus plus variés et les relations plus compliquées, cherché d'autres amitiés. Le Montenegro est voisin de l'Autriche par la Dalmatie et par l'Herzégovine ; les montagnards, du haut du Lovtchen, ne peuvent regarder sans envie la petite cité de Cattaro peuplée de « frères serbes » qui, en 1813, quand les Français se retirèrent, votèrent par acclamation leur réunion à la principauté. D'Antivari, ils montrent aussi avec colère les hauteurs de Spizza qu'ils avaient conquises au prix de leur sang en 1877 et que les Autrichiens se firent donner au Congrès de Berlin. Le peuple monténégrin ne conçoit pas d'accommodement possible avec l'Autriche, telle qu'elle est aujourd'hui constituée; mais le prince, responsable de l'avenir de son pays, ne peut manquer d'avoir une autre attitude envers un voisin très puissant. Entre le Cabinet de Vienne et le gouvernement princier, les rapports sont très bons, avec, de la part de l'Autriche, une nuance de hautaine protection dont s'irrite parfois l'amour-propre de la cour de Cettigne. Souvent les agens autrichiens, dans les petits États des Balkans, croient politique de prendre un ton rogue et, à la moindre difficulté, d'user de menace ; ce manque de doigté leur a probablement plus nui que tous les efforts de leurs adversaires. Mais, entre la Russie qui le protège de loin et l'Autriche qui l'opprime de près, le prince Nicolas est obligé, surtout dans les momens où Vienne et Pétersbourg ne sont pas en rapports amicaux, de louvoyer et de ménager ceux qui peuvent lui nuire ; il est passé maître à ce jeu d'équilibre dans lequel il a, très habilement, introduit l'Italie et l'Allemagne. D'ailleurs, la principauté et le prince sont si pauvres, et il en coûte si cher de moderniser un pays de montagnes comme la Tchernagora, qu'il faut savoir accepter tous les bons offices et puiser aux bourses qui s'ouvrent. Le Montenegro serait tenu, dit-on, envers la cassette impériale de François-Joseph, et même envers celle d'Abd-ul-Hamid, à certaines gratitudes. En face de la politique autrichienne d'expansion balkanique, le Montenegro, comme la Serbie, est un « butoir » que le Ballplatz cherche à aplanir par les mêmes procédés qui réussissaient en Serbie au temps des Obrenovitch. Le prince Nikita n'a pas l'âme d'un Milan; mais il a parfois cherché un point

d'appui du côté de Vienne. En 1907, il a fait à Berlin une visite dont il a parlé avec une particulière satisfaction dans le discours d'ouverture de son Parlement, et il a reçu chez lui, avec un empressement remarqué, après les manœuvres d'été de l'escadre autrichienne, la visite officielle de l'amiral Montécuculli.

Le roi d'Italie est le gendre du prince Nicolas dont il a épousé, en 1899, la quatrième fille, Éléna. C'était l'époque où l'Italie commençait à se préoccuper davantage de « l'équilibre adriatique » et cherchait à accroître son influence dans les mers ottomanes. Rivale de l'Autriche en Albanie, elle l'est aussi au Montenegro ; pour les Italiens, aussi bien que pour les Russes, ces montagnes, hérissées de robustes guerriers, apparaissent comme un obstacle à la poussée autrichienne ; l'existence d'un Montenegro libre et fort est nécessaire à la politique du Quirinal et les cadeaux du gendre à son beau-père consistent le plus souvent, comme ceux du Tsar, en canons. Beaucoup d'Italiens ont acquis des intérêts économiques au Montenegro, des capitaux italiens y travaillent ; nous avons vu qu'une compagnie italienne est fermière de la navigation sur le lac de Scutari, de la construction du port d'Antivari et du chemin de fer d'Antivari à Vir-Bazar; le monopole des tabacs a été donné à une société italienne. Beaucoup de *mercantis* viennent trafiquer au Montenegro ; de jeunes Monténégrins fréquentent les collèges, les universités, les écoles militaires de la péninsule. Mais, entre Italiens et Monténégrins, l'intimité s'établit avec peine; l'Italien parle du montagnard comme d'un barbare sans culture, et le montagnard dédaigne dans l'Italien l'homme qui préfère, au noble jeu de la guerre, les petits métiers qui enrichissent. Il n'y a pas, entre les deux races, d'affinités électives et, dit-on, même entre les deux cours, les rapports manqueraient d'intimité.

Les Serbes du royaume et ceux du Montenegro se reconnaissent pour frères ; les Monténégrins, à mesure qu'ils s'instruisent davantage, prennent de plus en plus conscience de leur origine et de leur histoire. Langue, religion, poésie, musique, traditions, sont communes aux deux pays : de l'Adriatique au Danube, il n'y a qu'un seul peuple serbe sous plusieurs dominations; mais, entre les gouvernemens, la sympathie est loin d'être aussi vive. Au temps des Obrenovitch, les rapports entre les deux cours n'étaient pas bons, Nicolas ayant marié sa fille aînée à Pierre Karageorgevitch. Après la tragédie de 1903, le prince

applaudit à l'avènement du nouveau roi dans une lettre enthousiaste qu'il terminait par le cri de : « Vive mon gendre! » Pourtant une sourde méfiance se manifestait déjà entre les deux dynasties; Pierre Ier n'envoya pas de représentant à Cettigne. La princesse Zorka était morte avant d'avoir été reine et l'on s'est demandé si, après la catastrophe des Obrenovitch, le prince Nicolas n'aurait pas secrètement désiré voir la succession revenir à son second fils, Mirko, marié à la fille du colonel Constantinovitch, cousin du roi Alexandre. La propagande nationale serbe en Bosnie et en Macédoine alarme le prince Nicolas; si la grande Serbie, rêvée par quelques patriotes, était réalisée, que deviendrait la petite principauté monténégrine? Elle irait se perdre dans la masse serbe et l'union se ferait au profit des Karageorges plutôt qu'au bénéfice des Petrovitch. Cette inquiétude ne serait pas étrangère, dit-on, au rapprochement qui, vers la même époque, fut remarqué entre la Cour de Cettigne et celle de Vienne. L'union des Serbes, le prince Nicolas la souhaite, mais au profit de sa dynastie et de son peuple; n'est-ce pas le Montenegro qui, seul de tous les pays serbes, n'a pas subi le joug avilissant du Turc? Ne lui appartient-il pas de marcher, sous le signe de la Croix, en avant de tous les Slaves pour la défaite définitive de l'Islam et la fondation de l'Empire des Balkans? Quand les ancêtres des Karageorges gardaient les porcs dans les forêts soumises aux Turcs, les Petrovitch étaient déjà les fiers *vladikas* de la libre Tchernagora. Le prince Nicolas regarde Belgrade comme le foyer dangereux d'où souffle, jusque dans ses montagnes, l'esprit révolutionnaire. Nous verrons comment l'« affaire des bombes » a fortifié chez lui cette conviction et rendu très mauvaises les relations entre Belgrade et Cettigne. Il fallut, pour opérer une réconciliation, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche. Quand, le 7 octobre 1908, éclata cette nouvelle, la poussée de l'opinion publique fut plus forte que les défiances des souverains. Le ministre de Serbie qui, à peine installé à Cettigne, avait dû en partir lors du « procès des bombes, » y rentra triomphalement, tandis que le général Voukotitch, envoyé à Belgrade, y était accueilli avec enthousiasme. A Cettigne, dans les premiers jours de la crise, des télégrammes, venus de Pétersbourg et de Londres, encourageaient le prince à la résistance. Les Monténégrins coururent aux armes et bordèrent leurs frontières, tandis que les Autri-

chiens concentraient des troupes à Cattaro et à Trébigne. On se demande pourtant si le prince Nicolas et ses ministres crurent réellement à l'imminence d'un conflit armé. Dès l'entrevue de Salzbourg (4 septembre), entre le baron d'Æhrenthal et M. Tittoni, celui-ci avait été rassuré sur les conséquences de l'annexion; quelque temps après, il avait déclaré dans un discours que l'Italie aurait des satisfactions et qu'elles consisteraient en un avantage pour le Montenegro, la libération du port d'Antivari et la modification de l'article 29 du traité de Berlin. Il est permis de croire que la diplomatie autrichienne ne laissa pas ignorer ses dispositions au prince Nicolas. En avril 1909, lorsque la crise fut entrée dans la voie des solutions, parole fut tenue au Montenegro qui sut faire plaider sa cause par l'Italie, au nom de la liberté de l'Adriatique, par la Russie, par la France et par l'Angleterre.

L'article 29 institue sur le port d'Antivari des servitudes autrichiennes. Il attribue à l'Autriche la commune de Spica (Spizza), turque avant la guerre, mais conquise par les Monténégrins avec Antivari et Dulcigno. Spizza domine du haut de ses collines la rade d'Antivari; elle-même est dominée par des montagnes qui sont monténégrines, mais l'article 29 stipule que les Monténégrins ne devront pas élever de fortifications entre l'Adriatique et le lac de Scutari, tandis que les Autrichiens restent libres de fortifier Spizza. L'article 29 ajoute :

Le Montenegro ne pourra avoir ni bâtimens, ni pavillon de guerre. Le port d'Antivari et toutes les eaux du Montenegro resteront fermés aux bâtimens de guerre de toutes les nations.

La police maritime et sanitaire, tant à Antivari que le long de la côte du Montenegro, sera exercée par l'Autriche au moyen de bâtimens légers garde-côtes.

Le Montenegro adoptera la législation maritime en vigueur en Dalmatie; de son côté l'Autriche-Hongrie s'engage à accorder sa protection consulaire au pavillon marchand monténégrin.

Le Montenegro devra s'entendre avec l'Autriche-Hongrie sur le droit de construire et d'entretenir, à travers le nouveau territoire monténégrin, une route et un chemin de fer.

Dans le traité de Berlin, où ils ne sont pas rares, il n'y a peut-être pas de plus criant abus de la force que celui que consacre l'article 29. L'Autriche, qui n'a pas combattu, prive le Montenegro du fruit de son héroïsme; grâce à l'article sur la

police sanitaire, elle peut empêcher même les bateaux marchands d'accéder à Antivari; elle peut étouffer le commerce monténégrin; elle étreint la principauté à la gorge. Ce sont ces servitudes que les négociations de l'hiver 1909 ont, du moins en partie, fait disparaître. Le port d'Antivari est aujourd'hui libre, ouvert aux bâtimens de guerre comme aux bateaux de commerce; la police sanitaire et maritime n'appartient plus à l'Autriche. Les Monténégrins auraient souhaité d'obtenir la cession de Spizza ou au moins l'obligation pour les Autrichiens de n'y pas élever de fortifications; ils n'y ont pas réussi (1).

Le nouvel état de droit créé par les négociations de l'hiver dernier vient d'être démontré par un acte : une escadre française est venue, les 1er et 2 janvier, dans la rade d'Antivari; le contre-amiral Pivet a été reçu par le prince et ses sujets avec un enthousiasme qui a prouvé non seulement le prix qu'ils attachent à l'amitié de la France, mais aussi l'importance que prenait à leurs yeux cette première visite d'une force navale étrangère « dans le libre port d'Antivari. » Le prince, dans son toast de bienvenue, a employé par deux fois cette expression. La presse autrichienne a montré quelque mauvaise humeur de cette visite; elle lui a même attribué plus de signification politique qu'elle n'en avait; elle a voulu y voir une conséquence de l'entrevue de Racconigi et de l'amitié de l'Italie et de la Russie. Si la visite de l'escadre française a eu pour effet de confirmer la pleine indépendance du Montenegro, elle n'aura pas été inutile, car cette indépendance et celle de la Serbie sont nécessaires à l'équilibre de l'Europe.

Dans cette crise de 1908-1909, si le Montenegro a, dans des circonstances difficiles, obtenu un avantage, il le doit à la haute autorité de son prince parmi les souverains et à l'habileté de sa diplomatie personnelle. Le mariage de ses filles et de ses fils l'a fait parent ou allié de la plupart des grandes familles régnantes; les cours européennes ont pour lui les égards respectueux qu'elles témoignaient au vieux roi Christian de Danemark; comme lui, Nicolas est un des « grands-pères » de l'Europe. Sa noble figure, rehaussée par le piédestal de ses montagnes, auréolée des exploits de sa jeunesse, se dresse au seuil de l'Orient, comme une

(1) L'article 29 a été modifié, mais non pas entièrement abrogé. Cependant aucune rédaction nouvelle n'a été officiellement adoptée. Il y a encore un article 29, mais personne ne sait quel en est le texte exact.

survivance des temps héroïques où les affaires n'avaient pas encore envahi toute la politique et où l'on savait combattre et mourir pour la foi et la liberté. Mais, tout en bénéficiant de son prestige de personnage d'épopée, le prince Nikita sait être surtout un homme d'État très moderne, très réaliste, qui possède à fond l'art subtil des contre-assurances et des doubles garanties. Sa politique est un chef-d'œuvre de souplesse et de doigté; elle ne manque même pas d'un grain de cette duplicité que l'on reproche aux faibles pour qui elle est une nécessité et que l'on admire volontiers chez les forts pour qui elle n'est que fourberie. C'est ainsi que le prince Nicolas a su faire de son tout petit État une pièce importante dans le jeu de la politique européenne, et de sa minuscule capitale l'un des centres où se décide le présent et s'élabore l'avenir.

IV

L'Europe apprit, non sans surprise, un jour d'octobre 1905, que le prince Nicolas de Montenegro venait d'octroyer une constitution à ses sujets : il y aurait désormais, à Cettigne, une Chambre élue, un ministère responsable. Jusque-là, le prince Nicolas avait, selon la tradition de ses pères, exercé seul un pouvoir illimité en droit, tempéré en fait par la simplicité des mœurs patriarcales, qui rendent très facile l'abord du souverain, et par l'exiguïté même d'un pays dont le prince peut connaître personnellement presque toutes les familles. N'a-t-on pas vu, dans sa jeunesse, le prince Nicolas, comme saint Louis, rendant la justice assis sous un arbre devant son palais? Le prince, dans le discours du trône prononcé à l'inauguration de son premier Parlement, a lui-même défini son pouvoir : « La confiance que le peuple monténégrin nous a témoignée démontre que notre pouvoir ne fut jamais l'autocratisme, mais la délégation directe de la volonté nationale. » Dans certaines circonstances exceptionnelles les *vladikas* ou les princes réunissaient des assemblées nationales (Skoupchtinas) temporaires; l'objet de leurs délibérations était déterminé et limité. Depuis un siècle, l'autorité des princes n'a pas cessé de s'accroître. Pierre II avait remplacé l'assemblée des *Knezes* (chefs des familles féodales, chefs de clans) par un Sénat moins nombreux dont les membres étaient nommés par lui. Danilo, en 1851, « laïcisa » son pouvoir et

réunit sur sa tête l'autorité des *vladikas* et les fonctions des gouverneurs civils supprimés par Pierre II. Nicolas lui-même, en 1879, supprima le Sénat et le remplaça par un ministère composé de cinq personnes nommées par lui et responsables devant lui seul. Quels mobiles ont donc pu décider le prince, déjà au seuil de la vieillesse, à faire spontanément, sans qu'aucun vœu lui ait été présenté, l'essai d'un régime nouveau?

« La Constitution, a dit le prince, est exclusivement l'enfant de mon âme. » C'est donc d'abord dans ses actes et ses discours publics qu'il faut chercher la raison de cet enfantement inattendu.

« Tout homme appartenant à une société cultivée doit en même temps être un citoyen libre, » ainsi commence la proclamation par laquelle Nicolas annonce à son peuple sa résolution. Ayant modernisé l'administration, le code, la justice, l'instruction, sans toutefois toucher aux principes traditionnels et fondamentaux sur lesquels est fondée l'autorité, sans rien renier de l'héritage de ses ancêtres, il crut le moment venu de donner à son pays figure tout à fait moderne en le dotant d'un Parlement.

L'autocratisme était une nécessité historique; cette ère fut remplie de labeurs, de résultats et de gloire,... mais aujourd'hui, le temps de l'autocratisme est révolu pour le Montenegro,... les peuples qui nous ont devancés dans la voie de la civilisation nous serviront d'exemple. Nous prendrons dans leur système politique toutes les améliorations justifiées par l'expérience et, par une application progressive, nous remédierons à ce qu'il pourrait y avoir d'imparfait dans nos coutumes patriarcales... Je veux, dans la plénitude de mon indépendance, vous accorder certains droits qui vous permettent de collaborer aux affaires de l'État. Je laisse à mes héritiers le soin d'en assurer le développement raisonnable selon l'exigence des temps. Les droits que je vous consens aujourd'hui ne dépassent pas une certaine limite, mais ils n'apporteront aucune déception aux espérances raisonnables. (Discours du trône.)

En dehors de ces motifs d'ordre général, le prince n'a-t-il pas eu quelques raisons plus immédiates, plus personnelles aussi peut-être? Bien qu'il n'ait pas communiqué ses idées de derrière la tête, serait-il téméraire d'essayer de les deviner? On trouverait peut-être d'abord une question financière. La « modernisation » du Montenegro demande beaucoup de capitaux, et les banques prennent plus facilement un emprunt lorsqu'il est voté et garanti par un Parlement. N'y aurait-il pas, en outre, une raison d'intérêt politique? Le Montenegro était le seul pays chrétien

de la péninsule balkanique qui ne fût pas une monarchie constitutionnelle. « Le trône d'or des Balkans » n'appartiendra jamais à un souverain qui n'aurait pas assuré à ses peuples des institutions libérales. Devenir un État constitutionnel, c'était rendre possible, autour du Montenegro, ce groupement des États balkaniques dont le rêve hante l'imagination du prince Nicolas. Vers 1905, à propos de la Macédoine, on commença à parler de la future « Confédération balkanique. » Si elle existait jamais, la plus ancienne dynastie de la péninsule ne pourrait-elle pas aspirer à en exercer la présidence? Si, d'autre part, la nation serbe réalisait un jour son unité, ce serait certainement autour d'un État jouissant d'institutions libres. Enfin, le Tsar de Russie, le dernier souverain autocratique, ne venait-il pas, lui-même, de donner l'exemple en convoquant une Douma?

Le prince Nicolas octroya donc une constitution. Elle institue une Chambre unique. Le suffrage est universel; pour être éligible, il faut payer quinze couronnes d'impôt annuel, ce qui exclut environ un tiers des citoyens. La presse est libre. L'instruction primaire est obligatoire et gratuite. La Skoupchtina se compose de quatorze membres *virilistes*, c'est-à-dire siégeant en vertu de leurs fonctions, hauts fonctionnaires de l'État, chefs des clergés, etc., et de soixante-deux députés élus pour quatre ans. Elle a surtout le contrôle des dépenses, aucun emprunt ne peut être conclu sans son concours. Le prince garde de très larges prérogatives : il décide seul de la paix et de la guerre; il signe les traités; il est le chef de l'armée; il nomme tous les fonctionnaires, il a le droit très étendu de grâce et de commutation de peine; il nomme et révoque les ministres sans avoir à tenir compte de l'avis de l'assemblée; il a le droit de la dissoudre et de ne la convoquer de nouveau que quand il lui plaît; il peut, s'il y a désaccord entre elle et le gouvernement à propos du budget, rendre exécutoire la loi de finances de l'année précédente. Ainsi la monarchie est constitutionnelle, elle n'est pas parlementaire.

Le jour de la Saint-Nicolas 1905 (6-19 décembre), la première Skoupchtina monténégrine, très librement élue, se réunit à Cettigne. Le prince prononça un discours du trône, brillante et véridique apologie de son règne. Après avoir rappelé les bienfaits du régime ancien, il explique la nécessité d'un régime plus moderne; il a l'espoir que les Monténégrins sauront avec

sagesse se serrer autour de leur prince pour réaliser plus de bien encore. Puis il trace un tableau de la situation du Montenegro parmi les nations et rappelle avec fierté les hautes amitiés qu'il a assurées à son peuple. Il en vient enfin à la Constitution :

Cette constitution, j'en suis le père; un père pourrait-il jamais mutiler son enfant... je demande à mon peuple obéissant et fidèle de régler sa conduite d'après la constitution nouvelle; qu'il la soutienne et la défende comme il défendrait ma propre personne; rien ne me serait plus pénible que d'entendre dire : « Dans un moment d'enthousiasme, le vieux prince s'est trop hâté, considérant son peuple comme plus avancé qu'il ne l'est réellement. » Prenez garde, Monténégrins, que l'on ne puisse jamais dire du mal de vous et du bien de moi, car le peuple m'est plus cher que ma propre vie et son renom m'est plus précieux que le mien. Si cela advenait jamais, je maudirais ce jour, et la malédiction paternelle est lourde... A la face de Dieu, de tous les anges et de tous les saints et devant l'assemblée de mon cher peuple, je jure de régner fidèle à cette constitution et aux lois et de tendre de toutes mes forces au bien et au bonheur de mon pays (1).

Et, le premier, il prêta serment au milieu d'une immense allégresse populaire.

La proclamation de la Constitution, les élections et les premiers débats de la Chambre révélèrent le travail de désagrégation qui s'opère dans la société, et l'évolution des esprits qui, plus rapide chez les uns que chez les autres, a créé des nuances très sensibles d'opinion parmi les Monténégrins. Malgré la prudence du code Bogisic, les nécessités nouvelles de la vie économique et sociale ont fait craquer les vieux cadres du clan et de la famille. Dans cette décomposition sociale, des mécontentemens ont germé; ils se sont manifestés par le choix d'un grand nombre de députés opposés aux chefs de clans, indépendans des anciennes « autorités sociales. » La Constitution a été la pierre de touche qui a fait apparaître les tendances et les aspirations de toute une jeune génération qui n'a pas connu les temps épiques où l'on ne vivait que pour la guerre, et qui juge le monde autrement que ne le faisaient les haïduques de l'âge héroïque. Beaucoup de ces jeunes gens ont étudié dans les universités de l'Occident, ils ont voyagé, ils ont pris le goût de la politique, le désir d'acclimater chez eux un régime plus « libéral » et plus « démocratique; » d'autres ont vécu en Serbie, dans cette atmosphère de Belgrade où fermentent les passions politiques;

(1) Voyez le discours, ainsi que la proclamation du prince, dans la *Revue Slave* du mois d'avril 1906.

quelques-uns, séduits par la logique impitoyable des doctrines révolutionnaires, se sont jetés dans le mouvement avec cette fougue et cette candeur qui rendent ces jeunes Slaves dévoyés, à la fois, moralement, si dignes de pitié et, socialement, si dangereux. On entendit, à la Skoupchtina, des discours très « avancés. » Le prince en fut étonné, blessé; il ne s'était pas rendu compte de cette mentalité d'une génération qui n'est plus la sienne et que la sienne ne comprend plus ; il commença à se demander si « son enfant » n'aurait pas grandi trop vite.

Il serait exagéré de dire que deux partis se formèrent, mais deux tendances se firent jour : les uns, représentans des anciens clans, regrettaient, sans le dire, la Constitution et tendaient à en réduire l'application au minimum; les autres, que l'on appelait parfois le « parti national, » souhaitaient le développement des libertés politiques et travaillaient à acclimater au Montenegro le régime parlementaire. Ardemment patriotes, comme tous leurs concitoyens, ils l'étaient d'une manière un peu nouvelle et superposaient au patriotisme monténégrin un patriotisme serbe plus général. Ils donnèrent à la Skoupchtina le nom d' « Assemblée serbe de la Tchernagora ; » c'est dans une union de tous les Serbes et, pour commencer, dans une alliance étroite avec le royaume de Serbie, qu'ils voyaient l'avenir et les espérances de grandeur de leur pays.

Lorsque le prince octroya la Constitution, le chef du ministère était, depuis quarante ans, un membre de sa famille, son cousin germain, M. Bojo Petrovitch, dont l'intelligence élevée, le caractère loyal et ferme avaient rendu de grands services au prince et au pays. A politique nouvelle, hommes nouveaux : le prince choisit comme président du Conseil M. Miouchkovitch (1), et, comme ministre des Finances, M. André Radovitch. Ce ministère dura presque un an et donna sa démission au moment de la seconde session de la Skoupchtina en novembre 1906. Le prince voulut alors qu'une commission de l'Assemblée désignât les futurs ministres. Le Cabinet Radoulovitch fut constitué et dut donner sa démission en janvier pour avoir voulu substituer, dans l'armée, aux anciens chefs de clans, les officiers sortis des écoles européennes. Un ministère présidé par M. Radovitch prit alors le pouvoir; il menaça directement les intérêts d'une camarilla

(1) Voyez, pour les détails de la politique monténégrine, René Henry, *Des monts de Bohême au golfe Persique* (Plon, 1908), pages 476 et suivantes.

très puissante en décidant qu'une enquête serait faite sur la gestion des fonds publics pendant les dix années précédentes. Le prince lui retira sa confiance au bout de trois mois et appela M. Tomanovitch avec un ministère de « réaction » qui est encore en fonctions aujourd'hui. La Skoupchtina, d'abord ajournée pour trois mois, fut dissoute en juillet 1907; une autre fut élue en septembre et, grâce à une énergique pression, fut presque unanimement ministérielle. Le règne de la terreur commençait au Montenegro; la « malédiction paternelle » s'abattait sur l'enfant accusé d'ingratitude.

Un prince, parvenu aux alentours de la soixantième année, peut accorder des réformes à son peuple, il ne peut pas arracher de son esprit, ni surtout de son cœur, les idées et les sentimens de sa jeunesse. Le prince Nicolas est resté l'homme qui a souvent dit qu'il voulait mourir « le dernier souverain féodal de l'Europe. » Il a fait sur lui-même l'effort méritoire d'accorder une constitution, mais il l'a conçue avec son esprit habitué au gouvernement patriarcal. Il n'a vu que les hommes de sa génération; il s'est représenté une Skoupchtina qui serait composée de ses vieux compagnons d'armes, qui donnerait, surtout pour le décor, pour le dehors, une figure nouvelle à son gouvernement, mais qui n'en changerait pas l'assiette et qui lui laisserait à lui-même toutes les réalités du pouvoir. Je veux bien un parlement, disait-il en inaugurant la seconde Skoupchtina, mais je ne veux pas d'opposition. Et voici qu'apparaissaient des hommes nouveaux, avec d'autres conceptions; ils lui étaient tous fidèlement, filialement dévoués, mais les fils ne sont pas les pères; le prince fut froissé de rencontrer, chez ses ministres, des idées différentes des siennes, parfois des résistances. Il fut question d'économies, par exemple sur certaines dépenses de la Cour : le prince en fut vivement blessé. Certains actes des ministres, souvent dénaturés par des personnages de l'entourage du souverain, certains propos perfidement grossis, lui apparaissaient comme autant d'usurpations sur ses droits. Ainsi allait s'accentuant un malentendu entre lui et les plus désintéressés de ses conseillers. Il y eut, à cette même époque, d'imprudentes manifestations d'étudians; quelques jeunes gens monténégrins, étudians à l'université de Belgrade, publièrent une brochure contre Nicolas (1906); accusé, de lèse-majesté, ils revinrent à Cettigne pour se justifier, furent acquittés et allèrent acclamer le prince sous ses fenêtres,

D'autres faits du même genre suivirent celui-là; le prince qui veut être l'ami, le père de tous « ses chers Monténégrins » en fut péniblement affecté. C'était le temps où, à Belgrade comme à Cettigne, on parlait beaucoup de l'unité de la race serbe; la jeunesse ne se cachait pas pour déplorer que la nation eût deux têtes: de là, pour quelques Serbes, à accuser les Monténégrins de vouloir faire disparaître les Karageorges au profit du prince Mirko, il n'y avait qu'un pas, qui fut franchi; de même, à Cettigne on accusa les Serbes de chercher à réaliser l'unité, par les mêmes moyens, au profit du roi Pierre ou de son fils aîné. Les adversaires du parti « national libéral » monténégrin exploitèrent habilement ces manifestations d'une jeunesse imprudente et représentèrent le patriotisme panserbe de M. Radovitch et de ses amis comme un péril pour la dynastie des Petrovitch. Ce fut l'une des causes qui précipitèrent la chute du Cabinet Radovitch et poussèrent le prince à une politique réactionnaire. Quelques mois après éclatait l'« affaire des bombes; » elle allait servir à anéantir le parti dont M. Radovitch était le chef et à rendre plus difficiles les rapports entre Belgrade et Cettigne.

V

Nous n'abordons pas sans inquiétude l'histoire de ce « procès des bombes » qui, depuis 1907, a jeté la division, le trouble, le deuil dans un petit pays que l'on aimerait à dépeindre comme l'asile de la concorde et des mœurs patriarcales. Cette histoire, nous ne pouvons la passer sous silence, parce qu'elle a une portée générale: le « procès des bombes » est un procès politique. C'est comme tel que nous en parlerons; nous nous efforcerons d'exclure le côté purement juridique de l'affaire, n'étant pas de ceux qui, en toute occasion, se croient qualifiés pour donner aux autres des leçons de justice. Nous exprimerons très franchement l'idée que nous avons pu nous faire, après avoir écouté toutes les opinions. Si nous n'avons pas réussi à être impartial, que l'on sache d'avance que nos sympathies ont penché du côté des plus malheureux.

Historiquement, le « procès des bombes » est, au sens sinistre que la Terreur a donné à ce mot, un « amalgame; » il est, à la fois, le procès d'un parti, ou, si l'on veut, d'une tendance politique, et le procès de la propagande nationale serbe. A ce der-

nier titre, il apparaît comme la préface du procès d'Agram, dont nous aurons à parler ici quelque jour. Ce double procès est greffé sur une affaire de bombes, assez obscure par elle-même, qu'il faut d'abord raconter.

Un soir d'octobre 1907, un ouvrier typographe nommé Raicovitch, venant de Serbie par Cattaro, arrive à Cettigne, avec un panier contenant plusieurs bombes. Il se rend, avec son fardeau, à une petite auberge qu'il trouve pleine de monde, de lumières et de chants : on y veillait, à la mode serbe, un enfant mort. Voilà notre homme fort empêtré ; il confie son embarras à un ami qui lui conseille de porter son fardeau au ministère de l'Intérieur. Excellent conseil, que Raicovitch s'empresse de suivre ! Au ministère, on reçoit les bombes, et ce n'est que vingt-quatre heures après que l'on s'avise d'arrêter le porteur. Il s'accuse lui-même et dénonce ses complices qui, les uns par la frontière du sandjak, les autres par Antivari, devaient apporter d'autres bombes. Effectivement, ils sont arrêtés sans difficultés. C'étaient, pour la plupart, de très jeunes étudians et quelques ouvriers, à la fois anarchistes et nationalistes ; ils faisaient partie, disait-on, d'un groupement dont le prince héritier de Serbie, Georges, encourageait les tendances et connaissait les desseins. Le plan aurait été de tuer le prince Nicolas et ses fils. Les conjurés auraient voulu, par là, réaliser l'unité de tous les Serbes, soit, disent les uns, au profit des Karageorges, soit, prétendent d'autres, au profit du prince héritier de Montenegro, Danilo, que l'on aurait proclamé à la place de son père. Il y eut, plus tard, à la Skoupchtina monténégrine, de violens débats où ces hypothèses furent ouvertement émises ; la dynastie serbe et particulièrement le prince Georges furent désignés comme les instigateurs du complot. Accusation invraisemblable, car le prince Nicolas est le grand-père du prince Georges et, à l'époque où les attentats devaient être commis, la princesse Hélène, fille du roi Pierre, était au palais de Cettigne auprès de son grand-père, et c'est ce moment que son frère aurait choisi pour faire sauter le palais ! Il est difficile de croire à tant de noirceur. Ceux qui affirment qu'il a existé un véritable complot, l'attribuent à de jeunes zélateurs du panserbisme, dont le prince héritier aurait connu les tendances générales, mais non les projets criminels. La dynamite venait réellement de Serbie ; les conjurés auraient réussi à se la procurer en déclarant qu'ils voulaient

s'en servir en Macédoine où les propagandes nationales ne sont pas scrupuleuses sur le choix des armes. D'autres voient, dans toute cette affaire, la main d'habiles agens provocateurs. Ils font remarquer d'abord l'absurdité des desseins, d'ailleurs vagues, que l'on prête aux conjurés. L'histoire de Raicovitch et de ses bombes paraît singulièrement suspecte. En voici une autre, qui ne l'est guère moins, et qui cependant a servi de preuve contre les accusés. Quelques jours après les premières arrestations, un complice, resté à Cattaro, adresse à un de ses affidés, à Cettigne, une lettre sans intérêt, mais, sur l'enveloppe, il écrit quelques mots qu'il dissimule sous les timbres : il demande si les complices arrêtés ont tout avoué. Or, il advient que l'enveloppe de la lettre tombe entre les mains d'un professeur, amateur de timbres, qui décolle ceux qui recouvraient les phrases compromettantes, lit et s'empresse de porter à la police cette précieuse pièce à conviction. L'aventure est étrange ; une police qui chercherait à se procurer des preuves agirait-elle autrement ? Encore l'expédient pourrait-il passer pour assez grossier !

Quelques jours après la capture du menu fretin des porteurs de bombes, commence le coup de filet politique. Inculpés d'avoir connu et favorisé le complot, de hauts personnages, anciens conseillers d'État, anciens ministres, anciens députés à la Skoupchtina, magistrats, médecins, avocats, sont emprisonnés. Le plus en vue était M. Gardachevitch, ancien conseiller à la Cour de cassation, beau-frère du prince Nicolas par son mariage avec la sœur de la princesse Miléna. L'accusation portait que le ministre de Russie aurait assisté à plusieurs réunions de conjurés. L'ancien président du Conseil, M. André Radovitch, se sentant menacé, avait quitté Cettigne pour Paris. Parmi les inculpés de marque, c'est lui que l'accusation cherchait surtout à atteindre. M. Radovitch a été l'âme et la tête du parti national libéral. Vieux Monténégrin par l'énergie, le loyalisme et le courage, il appartient à la jeune génération par ses aspirations libérales et son sentiment profond de l'unité de la nation serbe. Élevé dans les écoles militaires d'Italie, il a voyagé dans toute l'Europe dont il connaît les langues et les institutions. Il a épousé la fille de M. Bojo Petrovitch ; il est donc neveu par alliance du prince Nicolas. A Paris, où il passa l'hiver de 1908, il eut l'occasion de servir utilement les intérêts du Montenegro, au moment où le discours du baron d'Æhrenthal mit sur le tapis la ques-

tion du chemin de fer du Danube à l'Adriatique. Il parlait de son pays avec un patriotisme, et de son souverain avec une vénération, dont ceux qui, comme nous, l'ont entendu, ne sauraient oublier l'accent. Au moment où le procès allait commencer, il partit pour Cettigne. « Je suis le chef du parti, disait-il, je ne dois pas abandonner mes amis, je suis innocent et je comparaîtrai avec confiance devant la justice de mon pays. » Il est aujourd'hui pour quinze ans au bagne de Podgoritza, une chaîne à la jambe gauche. Ses plus acharnés accusateurs affirment qu'il a été au courant de tout le complot, mais que cependant il n'a jamais cru qu'un attentat dût être dirigé contre le Prince ; ils disent qu'il a vu à Cattaro les individus chargés d'apporter les bombes et que, s'il est revenu à la veille du procès, c'est qu'il ignorait que les accusés eussent fait des aveux. D'autres se contentent d'affirmer que Radovitch était au courant de la propagande panserbe, mais qu'il fit tous ses efforts pour dissuader les agens de cette propagande d'agir par les bombes ; voyant qu'on ne l'écoutait pas, prévoyant des malheurs, mais ne voulant pas se faire délateur, il se serait enfui. Quoi qu'il en soit de ces allégations, aucune preuve sérieuse n'a été apportée contre lui au procès.

Des débats eux-mêmes, nous ne dirons rien, sinon que le procès a été jugé par un tribunal d'exception dont la plupart des membres n'avaient aucune capacité juridique et que, dans la procédure comme dans la conduite des débats, on n'observa pas les règles tutélaires qui sont considérées, dans l'Europe occidentale, comme la garantie indispensable à une bonne justice (1). Un incident, cependant, vaut d'être relevé, car c'est peut-être celui-là qui donne la clé de tout le procès. On vit un jour paraître au tribunal un jeune Bosniaque, se disant journaliste, dont le nom, alors ignoré, allait bientôt acquérir une célébrité d'assez triste aloi : c'était Georges Nastitch. Il demanda à parler et, sans étonnement, le président lui accorda la parole ; il fit alors le tableau détaillé de toute la propagande serbe à l'étranger ; il rattacha le procès de Cettigne à une série de faits de même nature, montrant partout la propagande serbe à l'œuvre, au Montenegro, en Bosnie, en Croatie. On sait comment, depuis lors, Nastitch a publié sa brochure *Finale* d'où

(1) Cf. Ch. Printa, *le Procès de Cettigne*, dans *les Questions diplomatiques et coloniales*, 16 septembre 1908.

sortit le procès d'Agram, et a fait carrière de dénonciateur. De l'avis général, Nastitch est un personnage louche ; il passe pour un agent provocateur au service de qui le paie, que ce soit Vienne, Budapest ou le ban de Croatie. Si l'on se rappelle qui, à cette époque, avait intérêt à brouiller Cettigne avec Belgrade et à dénoncer l'existence d'une vaste intrigue serbe au Montenegro comme en Croatie et en Bosnie, et si l'on songe à l'intervention, inattendue tout au moins pour le public, de Nastitch au procès des bombes, on se demande, en vérité, si, à travers les obscurs détours de toutes ces affaires, on ne tient pas un fil conducteur.

Le 28 juin 1908 l'arrêt de la Cour est rendu. Deux accusés présens, parmi lesquels n'est pas Raicovitch, sont condamnés à mort, quatre le sont par contumace. Les autres accusés sont condamnés à des peines variant de la réclusion à perpétuité à six années de la même peine. M. Radovitch a quinze ans de réclusion. Le prince gracie les condamnés à la peine capitale. Deux des condamnés à mort par contumace étaient en prison à Cattaro. Ils y sont jugés, quinze jours après le verdict de Cettigne, par le tribunal de la ville qui reçoit communication de la procédure de la cour monténégrine. Ils sont acquittés.

Le parti « national-libéral, » au Montenegro, est anéanti. Le ministre de Serbie à Cettigne, installé depuis quelques mois seulement, quitte le Montenegro. Le procès d'Agram va commencer. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine est proche. Tels sont les événemens qui suivent le procès des bombes : quelques-uns en sont la conséquence directe, et l'on jugera peut-être que les autres ne sont pas sans corrélation avec lui.

Nous avons déjà dit ici (1) comment l'émotion provoquée dans tous les pays de langue serbe par l'annexion de la Bosnie (7 octobre 1908) eut pour conséquence de réconcilier, non pas le peuple monténégrin et le peuple serbe, dont les sympathies ont toujours été très vives, mais les dynasties et les gouvernemens des deux pays. On crut généralement que cet élan de fraternité panserbe entraînerait la grâce des condamnés de Juin : il n'en fut rien. La réconciliation fut plus bruyante que sincère ; atténués par des nécessités patriotiques plus fortes, les ressentimens anciens subsistaient. Nous avons dit plus haut comment

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1908.

le Montenegro sut, avec l'appui des grandes puissances, obtenir de l'Autriche des avantages importans. La crise de l'hiver 1908-1909 passée, une nouvelle affaire n'allait pas tarder à éclater.

Vers le milieu du mois de septembre dernier, on commence à parler mystérieusement d'un complot qui aurait éclaté à Kolaschin (près de la frontière du sandjak); des officiers auraient tenté d'entraîner leurs hommes et d'enlever le dépôt d'armes de Kraila. Le ministre de l'Intérieur, M. Plamenatz, — qui passe pour être le moins éclairé et le plus implacable des conseillers du prince, — se rend sur les lieux et fait opérer de nombreuses arrestations. Complot serbe, disent les uns, suite de l'affaire des bombes, tentative pour délivrer les prisonniers: on aurait trouvé sur l'un des officiers arrêtés des lettres de Yasha Nenadovitch, un parent du roi Pierre, dont il fut déjà question au procès des bombes. Complot autrichien, ripostent les autres : on a vu un agent de la légation d'Autriche en conversation, sur une route déserte, avec un certain commandant Mitrovitch qui, à la première alarme, passa la frontière. Du procès, on ne sut rien; il fut jugé sommairement, loin de Cettigne; il y eut onze condamnations à mort, dont six par contumace. Le lieutenant Ginovitch, le porte-drapeau Yoyitch, le *kmed* (maire) Radeitch furent fusillés à Andriévitza; le même jour, le lieutenant Mitrovitch et le fournisseur de l'armée Ylia Bojen Petrovitch subirent le même sort à Podgoritza. L'exécution eut lieu en plein midi, sur la place du marché, en présence d'une foule qui criait : « Vive le Prince! » L'un des officiers fusillés était le beau-frère de M. Radovitch, ayant épousé sa sœur. A Belgrade, à la nouvelle de l'exécution, des bandes de manifestans parcourent les rues et protestent violemment contre la rigueur du prince Nicolas.

A la même époque, on raconta qu'une échauffourée s'était produite à la prison de Podgoritza. Le condamné Radovitch, disent les officieux, aurait été malmené par ses codétenus qui l'accusaient de les avoir entraînés dans le complot des bombes et qui auraient cherché à l'assommer, croyant ainsi rendre leur grâce plus prochaine. La rixe, répondent les autres, a été préparée, soit pour faire tuer sur place le prisonnier, soit pour le séparer de ses compagnons et permettre, quelque jour, de le faire plus aisément disparaître. Lui mort, les autres condamnés seraient graciés; car c'est lui que l'on veut garder en prison et

l'on n'ose pas gracier les autres sans lui que l'on sait le moins coupable et qui est venu, spontanément, se soumettre au jugement. Un fait reste certain et il est troublant : on a tenté de tuer le prisonnier.

Comment expliquer un tel acharnement? Faut-il y voir seulement un effet de cette « malédiction paternelle » promise par le Prince aux audacieux qui troubleraient son rêve idyllique de constitution patriarcale? Ses conseillers actuels seraient-ils parvenus à lui faire voir, en Radovitch et ses amis, les ennemis de sa gloire et de sa grandeur, acharnés à le diminuer, à le reléguer dans l'impuissance pour gouverner sans lui? Ou bien faut-il, éclairant le présent par le passé, chercher, dans les anciennes mœurs des clans de la montagne, l'origine psychologique de ces tristes événemens? Le pouvoir, au Montenegro, est héréditaire de fait, mais les *vladikas* et, après eux, Danilo, mort sans enfant, ont toujours désigné leur successeur. Le prince Nicolas, qui veut assurer l'hérédité dans sa lignée, redouterait les autres branches de sa famille, et particulièrement son cousin germain Bojo Petrovitch, dont le caractère et l'intelligence sont appréciés de tous les Monténégrins. Un jour, à la chasse, en présence de membres du corps diplomatique, le Prince, s'asseyant, se plaignit de souffrir du pied et demanda à son cousin de lui tirer sa botte : Bojo pâlit et s'exécuta. On se souvient que la candidature de Bojo Petrovitch fut mise en avant pour la fonction de haut-commissaire des puissances en Crète; le Prince permit à son cousin d'accepter, mais à la condition qu'il renoncerait à la nationalité monténégrine et à ses droits de membre de la famille princière. Bojo refusa. Lorsque le Prince apprit que M. Radovitch allait épouser la fille de Bojo Petrovitch, il en aurait été vivement irrité et aurait cherché à l'en dissuader. Un autre cousin du Prince vit, depuis longtemps, en exil à Belgrade. Les querelles de famille et de clan, qui, — la littérature monténégrine en fait foi, — étaient si fréquentes et si âpres dans le Montenegro d'autrefois, se retrouvent peut-être dans les cruels événemens d'aujourd'hui; elles ne suffisent pas à en donner la clé. L'explication la plus vraie, ne faut-il pas la chercher dans la psychologie humaine la plus commune? Ce que nous pardonnons le moins aux autres, ce sont les conséquences de nos propres erreurs : « Dans un moment d'enthousiasme, le vieux prince s'est trop hâté... » Il semble bien qu'en effet il s'est trop hâté, en octroyant

une constitution à son peuple qui, dans sa masse, n'était pas mûr pour la vie politique, et qu'il se trompe encore, l'ayant accordée, de n'en pas accepter les conséquences.

La haute personnalité du prince Nicolas est si respectée, son nom si aimé de ses sujets, toute sa vie a été si noblement remplie, que ceux mêmes qui ont à souffrir de sa politique n'en rendent responsables que des conseillers médiocres et vindicatifs. Pour nous, dans ces affaires pénibles et obscures, nous nous garderons de prononcer un jugement définitif; mais ce qu'il est permis à un Français, ami du Montenegro, de dire, c'est l'effet déplorable qu'ont produit, dans toute l'Europe, les événemens qui, depuis deux ans, se sont accomplis dans la Principauté. Il se peut que l'Europe se trompe, mais il est certain qu'elle se trompe avec unanimité; elle regarde M. Radovitch et ses amis comme les défenseurs et les victimes d'idées politiques qu'elle a depuis longtemps mises en pratique et qu'elle se doit à elle-même de trouver bonnes. Même si les accusés des derniers procès avaient été légalement et justement condamnés, il n'en resterait pas moins qu'ils ont pour eux cette force souveraine des temps actuels qui s'appelle l'opinion : du point de vue politique, c'est cela surtout qui importe.

VI

Le prince Nicolas fêtera, l'été prochain, entouré de sa nombreuse et illustre famille, le cinquantième anniversaire de son avènement; de grandes fêtes sont annoncées ainsi que de royales visites. Le Montenegro reconnaissant bénira son prince pour la grande œuvre qu'il a accomplie. Acclamé roi par ses sujets, le Prince, dit-on, demanderait à l'Europe de lui en reconnaître le titre. Ces solennités joyeuses seront pour lui l'occasion d'accorder une amnistie générale; il voudra, pour cette fête de famille, se voir entouré de tous « ses chers Monténégrins. » Puisse, ce jour-là, le fantôme de ceux qui ne peuvent plus être graciés ne pas troubler l'allégresse nationale!

Lorsque enfin ces temps de tristesse et de calamité seront passés, les Monténégrins réconciliés se trouveront en face du problème de leur avenir.

Le danger qui pèse sur toute l'Europe, nous voulons dire la mésintelligence, qui commence heureusement à s'atténuer, entre

Vienne et Pétersbourg, est particulièrement redoutable pour eux. Dans un conflit entre l'Autriche et la Russie, ils seraient nécessairement entraînés ; leur existence même serait en jeu; c'est dans cette crainte qu'ils complètent leur armement et fortifient les points stratégiques. Le port d'Antivari, libéré des entraves de l'article 29, a reçu l'été dernier toute une cargaison de grosses pièces de position, de batteries de montagne, de munitions, cadeau du Tsar à son allié.

La guerre, pour le Montenegro, c'est le risque, mais c'est aussi la possibilité du gain, l'espoir d'un avenir meilleur; la paix sera peut-être le dépérissement, la mort lente. Dans les conditions actuelles de la vie des peuples, le Montenegro ne peut vivre qu'artificiellement; le budget des recettes est insignifiant et l'État ne subvient à ses dépenses que grâce à des subsides étrangers; le commerce est à peu près nul, l'agriculture manque de terres; la population va en décroissant, malgré la fécondité des mères, par l'émigration. La pauvreté, la gêne, sont partout, jusque dans le palais princier. Depuis longtemps le gouvernement insiste auprès de la Turquie pour qu'elle procède à une régularisation du cours de la Bojana que les alluvions du Drin ensablent; ce travail aurait pour effet d'abaisser le niveau du lac de Scutari et de rendre à la culture de belles plaines aujourd'hui noyées, dont Monténégrins et Ottomans profiteraient. Pour le Montenegro, ce serait peut-être, au moins momentanément, le salut. Les Turcs, jusqu'ici, ont fait la sourde oreille. Les cartons de l'ingénieur du vilayet, à Scutari, sont remplis de beaux plans, qui n'en sortent pas. La diplomatie autrichienne, dit-on, s'emploierait à les y faire rester : l'Autriche n'a pas intérêt au développement du Montenegro qu'elle espère tenir un jour à sa merci; elle leurre le gouvernement princier d'un traité de commerce qui n'aboutit jamais; elle fait tout le trafic sur les côtes; le chiffre de ses importations au Montenegro est, à lui tout seul, quatre fois plus fort que le chiffre total des exportations de la Principauté; elle va ouvrir, à Spizza, un port franc pour annihiler celui d'Antivari. Cettigne, perchée au milieu de ses montagnes, était la forteresse naturelle d'un peuple de proie; elle ne saurait demeurer la capitale d'un État vivant pacifiquement de son travail; elle restera la ville sainte, la Moscou de la Principauté, mais il faut créer Pétersbourg à Antivari ou à Podgoritza. Tels sont les angoissans problèmes qui se posent pour les Monténégrins. Ils ne veu-

lent pas mourir, mais ils se demandent s'ils pourront vivre.

Deux événemens européens pourraient exercer une action décisive sur l'avenir du Montenegro. Le premier serait, en Autriche-Hongrie, la réalisation du « trialisme. » Si un grand État jougo-slave, où entreraient la Croatie, la Bosnie, l'Herzégovine, la Dalmatie, était constitué, on se demande si le Montenegro, et même la Serbie, ne seraient pas entraînés à s'y agréger : le ruisseau se perdrait dans le grand fleuve.

La formation d'une confédération balkanique, au contraire, ouvrirait pour le Montenegro, tel qu'il est constitué, et pour sa dynastie, des perspectives d'avenir; la Principauté tournerait son activité vers ces plaines et ces vallées de la péninsule où régnèrent jadis les grands Tsars slaves. Peut-être l'heure viendrait-elle, pour les Monténégrins, de s'y élancer de nouveau pour la guerre sainte qui chasserait enfin d'Europe l'ennemi héréditaire, le Turc. C'est l'espoir atavique qui survit au fond du cœur de tout Monténégrin. « Si les Serbes, les Bulgares et les Croates s'étaient fraternellement tendu la main, et si, appréciant à leur valeur les Grecs leurs voisins, ils avaient vécu en amis avec eux, d'autres chants retentiraient aujourd'hui du fier Olympe à la Drave. Hélas! c'est la haine qui a triomphé! » C'est un personnage de l'*Impératrice des Balkans* qui parle ainsi. Cette concorde qu'il a chantée comme poète, sera-t-il donné un jour à Nicolas Petrovitch de la faire régner comme souverain? L'hégémonie de la confédération balkanique pourrait-elle échoir à sa dynastie? L'avenir nous l'apprendra. Mais, que ce soit là le rêve suprême de sa vie, le but secret de toute son activité, c'est Danitsa, l'héroïne de son drame, interprète de sa pensée, c'est l'*Impératrice des Balkans* elle-même qui nous le dit : « Nous serons le mauvais génie de la Turquie. Elle se brisera contre nos monts. Nous tendrons à nos voisins nos bras fraternels; nous les aiderons dans leur malheur. Notre devise sacrée sera éternellement : les maux des frères par les frères pansés! »

René Pinon.

LA MORT DE TALLEYRAND[1]

Un de mes amis, qui habite l'Italie, m'écrivit de Rome, au mois de septembre 1838, pour me demander ce qu'il fallait penser de tout ce qui se racontait si diversement en France des derniers jours et de la fin de M. de Talleyrand. « Envoyez-moi une longue lettre, me disait-il, et même, si vous le pouvez, un mémoire : on le lira ici avec un extrême intérêt. » J'ai tardé à lui répondre ; plusieurs graves circonstances m'ont empêché de le faire sur-le-champ. Le 2 février 1839 m'a décidé à ne pas retarder davantage. Ce que j'ai écrit n'est ni une lettre ni un mémoire : c'est le simple récit de ce que j'ai vu.

Paris, 2 février 1839.

Je consens bien volontiers, mon cher ami, à mettre sous vos yeux le récit exact et authentique des derniers jours et des derniers momens de M. le prince de Talleyrand. Dieu, qui m'a fait le témoin d'une si grande miséricorde, ne m'a pas donné une telle consolation pour moi seul ; cette consolation appartient à toute l'Église, car une haute réparation vient d'être offerte à son honneur, et une âme, dont un long et triste égarement faisait, depuis cinquante années, gémir la religion, vient d'être enfin rendue à la vérité, aux lumières de la foi et aux saintes joies de l'espérance chrétienne : c'est du moins ma profonde et intime conviction...

(1) M. Bernard de Lacombe, dont nous avons naguère donné des articles sur Talleyrand, est sur le point de faire paraître à la librairie Plon, sous le titre *la Vie privée de Talleyrand*, un volume qui contiendra entre autres choses le récit écrit par l'abbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans, de ses relations avec le célèbre diplomate. Ce sont les parties essentielles de ce récit que nous publions.

J'ai été appelé pour la première fois auprès de M. le prince de Talleyrand au mois de février dernier (1838) ; il voulut bien me faire inviter à dîner. Je ne vous cacherai pas que cette invitation me surprit et m'embarrassa singulièrement. Je savais depuis peu que M. de Talleyrand avait quelquefois entendu parler de moi ; mon nom avait été prononcé devant lui par sa jeune nièce, Mlle Pauline de Périgord, que je dirigeais depuis sa première communion. Je savais même que M. de Talleyrand parlait quelquefois de moi avec bienveillance... Lorsque je reçus cette invitation, je n'en fus ni moins embarrassé, ni moins surpris. C'était le 2 février, jour anniversaire de sa naissance; il entrait alors dans sa quatre-vingt-cinquième année. M'inviter en un pareil jour, pour une fête de famille, à une époque si solennelle de sa vie, me parut extraordinaire et presque significatif...

Évidemment, pour lui comme pour moi, il ne s'agissait pas seulement d'une invitation à dîner. Toutefois, après y avoir réfléchi, je crus devoir refuser l'honneur qu'il voulait bien me faire. Je lui écrivis donc en m'excusant sur mes fonctions et sur ma vie retirée, ajoutant que Mgr l'archevêque lui-même avait la bonté d'agréer cette excuse, ce qui était vrai. M. de Talleyrand ne l'agréa pas, du moins facilement, et j'ai su depuis que mon refus l'avait gravement contrarié. Cet homme qui n'avait jamais d'émotions extérieures, et dont le visage paraissait essentiellement impassible, quelque contrariété qu'il éprouvât, prit aussitôt un air sérieux, et dit ces mots singuliers : « Ce refus m'étonne ; on m'avait dit que l'abbé Dupanloup était homme d'esprit : si c'était vrai, il serait venu ; il aurait compris de quelle importance était son entrée dans cette maison. » Ces paroles vraiment singulières me furent redites ; j'avoue qu'elles me firent impression et me donnèrent du regret.

Quelques jours se passèrent, et, malgré mon premier refus, M. de Talleyrand voulut bien renouveler son invitation. Cette fois, je ne crus pas pouvoir refuser... C'était le dimanche 18 février.

Faut-il vous dire toutes mes pensées, en y allant, mes craintes, mes espérances, mes dispositions ? Elles vous étonneront, vous déplairont peut-être. Les voici néanmoins dans leur naïveté : j'étais sérieusement contrarié, triste même de me trouver, sans trop savoir pourquoi ni comment, condamné à ces relations ; ennuyé de quitter ma pieuse retraite pour me voir

jeté rue Saint-Florentin à l'hôtel de M. de Talleyrand; comprenant d'ailleurs l'importance, et craignant l'inutilité de ma démarche; sachant bien que, le lendemain, tout Paris et les journaux s'empareraient de cette nouvelle, comme cela est en effet arrivé. Faut-il vous l'avouer même? J'étais comme tout le monde, croyant très peu à la bonne foi du prince de Talleyrand, sachant son habileté, et moi n'en ayant aucune; trouvant tout cela embarrassant, et cependant obligé, par le devoir de mon ministère et par ma conscience, à le subir, mais en revanche décidé à marcher droit, à rompre en visière le plus tôt possible, et à ne pas accepter un rôle, en supposant qu'on m'en eût préparé un.

Je franchis le seuil de l'hôtel de M. de Talleyrand dans ces dispositions, me confiant d'ailleurs à Dieu qui savait ma droiture, et lui demandant de me faire éviter l'extrême rigueur, qui eût été inconvenante et coupable vis-à-vis de la bonne foi et d'un retour sincère; mais lui demandant aussi d'épargner à mon ministère le malheur de la plus légère faiblesse.

J'entrai enfin... Le prince me reçut avec une extrême bienveillance; il était assis dans un de ces grands fauteuils, hauts et larges, où il se tenait habituellement; c'est de là qu'il dominait tout ce qui l'entourait, si absolument et si poliment toutefois, de son regard élevé, de sa parole brève, rare, spirituelle et si accentuée. Je ne sache pas que les rois soient plus rois dans leur intérieur que M. de Talleyrand ne le paraissait dans son salon. C'était ce salon célèbre qu'avait habité l'empereur Alexandre, et où s'étaient agitées tant de passions, discutées tant d'affaires, décidés tant d'intérêts, le sort de la France et de l'Europe... Je trouvai dans ce salon beaucoup plus de monde que je n'avais prévu; j'arrivai cependant jusqu'à lui. Après l'échange des premiers témoignages de mon respect et de sa bienveillance, on me présenta, et il m'offrit lui-même un fauteuil près de lui; je crus devoir accepter simplement et prendre cette place sans cérémonie.

La conversation s'engagea; elle parut d'abord assez froide, et on remarqua que la première demi-heure, qui fut de sa part bienveillante et polie, fut aussi un peu embarrassée; pour moi, Dieu le permit ainsi, respectueux au dehors, je n'éprouvai au dedans qu'un profond sentiment de compassion et de tristesse à la vue de ce vieillard; mais sans trouble ni embarras...

L'heure du dîner arriva. Il y avait vingt personnes à table. Bientôt la conversation s'anima; mais jugez de ma surprise : je m'attendais sans doute à la trouver toujours convenable, elle fut constamment, de plus, toute religieuse, je dirai même tout ecclésiastique. M. de Talleyrand parla beaucoup des sermons et des prédicateurs actuels : il cita plusieurs beaux passages, plusieurs belles paroles des prédicateurs qu'il avait écoutés dans sa jeunesse. C'était la première fois que je l'entendais et que je le voyais de si près. Je l'observais avec une certaine curiosité, et, je le répète, sans aucun embarras. Je remarquai surtout avec quel à propos, et quelle finesse d'esprit, et quelle grâce, il citait.

On parla de Mgr l'archevêque de Paris, des œuvres de charité auxquelles il dévouait sa vie et prodiguait le peu qui lui restait de fortune. « Personne n'est plus généreux que M. l'archevêque, dit le prince ; mais surtout, ajouta-t-il avec une expression très prononcée, personne ne sait mieux donner que lui. » Je ne pouvais qu'applaudir à de telles paroles.

A cette occasion, il fit les réflexions, les plus curieuses pour moi, sur l'Angleterre et sur la manière dont on y fait ou plutôt dont on n'y fait pas la charité. « C'est une chose, disait-il, qu'ignorent les Anglais ; le fond même de leur caractère, qui est *chacun pour soi* et que ne corrige pas la sécheresse du protestantisme, les rend insensibles aux misères du prochain. »

A la fin du dîner, la conversation s'éleva. Il parla longtemps seul, et je fus étonné, je l'avoue, de la franchise et de l'énergie avec lesquelles il flétrit le XIXe siècle, « époque de mépris pour toute autorité. » Il s'éleva contre les « insensés » qui attaquent l'idée religieuse. Il dit encore : « Triste temps que le nôtre où plus rien n'est respecté ! » Nous étions, je le répète, vingt personnes quand il parlait ainsi...

Le dîner fini, nous le précédâmes dans son salon ; M. de Talleyrand y entra le dernier. Il paraît que c'était assez son habitude. Il demeurait dans la salle à manger quelque temps après tout le monde, puis rentrait lentement, appuyé sur le bras de sa jeune nièce ou de quelqu'un de ses petits-neveux, qui allaient à sa rencontre. Il reprit bientôt sa place et aussi la conversation qui, pendant une heure, fut très animée. On ne parla que de Saint-Sulpice, du séminaire, des anciens sulpiciens qui avaient été ses maîtres, des plus forts théologiens de cette société et de ce temps, de M. Émery spécialement, dont il louait, avec

une grande effusion de cœur, la haute vertu et l'admirable conduite dans des circonstances difficiles. Le beau mot de Fénelon mourant à Louis XIV : *Je ne connais rien de plus apostolique, de plus vénérable que Saint-Sulpice*, fut cité plusieurs fois. Il rappelait les beaux souvenirs de l'Église de France, de ses jours d'épreuves, toujours pour elle les plus glorieux, qui l'amenèrent, comme naturellement, à faire un magnifique et touchant éloge du vénérable Pie VII. J'étais, je le constate, saisi, stupéfait, presque entraîné; je ne pus du moins, en sortant, m'empêcher de me dire à moi-même : voilà bien certainement une des plus édifiantes conversations qui se soient tenues aujourd'hui dans Paris; il ne manquait vraiment qu'une croix sur cette poitrine pour me persuader que je conversais avec un des plus vénérables évêques de France...

J'étais sorti de l'hôtel Talleyrand frappé de la grandeur en quelque sorte solennelle du maître; je me représentais malgré moi cette tête si noble et si haute, ces traits expressifs et imposans, ce regard si pénétrant, si profond ; je me représentais surtout ce respect, ces soins, cette tendresse, je dirais presque ce culte de sa famille et de ses amis, derrière lequel l'homme privé semblait se reposer des agitations du monde, considérant de là, avec une si parfaite tranquillité, l'extraordinaire violence des outrages et des injures prodigués à l'homme public. Car une chose que j'ignorais, et qu'on ignore généralement, c'est que M. le prince de Talleyrand était vénéré et chéri de tout ce qui l'approchait; et, comme cette vénération et cette tendresse lui ont été fidèles pendant toute une vie presque séculaire, il faut bien, me disais-je, que ceux qui en ont dit tant de mal, et jamais de bien, aient eu un peu tort et n'aient pas tout su...

Mais le souvenir le plus vif qui me resta de ma première entrevue avec M. le prince de Talleyrand fut ce caractère de gravité, cette sorte de préoccupation religieuse qui m'avait d'abord frappé dans sa conversation. Il ne s'y était peut-être pas dit un mot que n'eût pu avouer un évêque : la justesse et l'orthodoxie des principes, la noblesse et la pureté des sentimens attestaient des réflexions sincères et profondes, et un intérêt très prononcé pour les pensées de ce genre. Il me semblait bien difficile qu'un homme, qui savait faire de telles réflexions et rendait hautement hommage à de pareils principes, échappât à la nécessité de réfléchir sur lui-même, et peut-être de se con-

damner déjà sévèrement : il y a là du moins, me disais-je, il y a évidemment un travail de la conscience et de la grâce...

Arriva, sur ces entrefaites, une circonstance remarquable... Je veux parler du discours qu'il prononça à l'Académie des sciences morales et politiques à l'occasion de la mort de M. Reinhard, son confrère et son ami.

C'était le 3 mars 1838. Un nombreux concours de curieux se pressait à cette séance mémorable ; et la parole fine et délicate, noble, morale et presque religieuse de l'orateur défraya largement l'attente de la curiosité publique. On remarqua avec quel art il sut louer, dans M. Reinhard, le théologien et le diplomate, deux traits de ressemblance entre cette vie et la sienne : ces divers et singuliers rapprochemens sont si visibles dans ce discours, qu'en vérité M. de Talleyrand parut ne se servir du nom de M. Reinhard que comme d'un texte pour rendre solennellement un dernier et public hommage aux études religieuses de sa première jeunesse et pour expliquer les principes élevés, quoique si souvent méconnus, de la diplomatie...

Cette couleur morale de ses idées se prononçait même davantage à mesure qu'il approchait du terme de son discours. Il remarqua dans M. Reinhard, comme un des principaux traits à sa louange, *le sentiment du devoir*, ce sentiment vrai et profond. « On ne sait pas assez, dit M. de Talleyrand, tout ce qu'il y a de puissance dans ce sentiment. » Il l'appela même bientôt *la religion du devoir ;* il termina à peu près par là cette espèce de déclaration qu'il avait voulu faire au public des secrètes pensées de son âme. Aussi ce discours produisit-il un étonnement universel. Ce langage solennel révéla dans M. de Talleyrand des idées qu'on ne lui supposait pas...

J'ai appris, seulement depuis la mort de M. de Talleyrand, un mot de lui si bon et si aimable pour moi qu'il eût alors bien encouragé mes espérances, si je l'avais su. Aujourd'hui encore, le souvenir de cette bienveillante parole me touche : la veille de la séance de l'Académie, parcourant son discours, il s'arrêta à ces mots : *la religion du devoir*, et dit en souriant : « Voilà qui plaira à l'abbé Dupanloup. » Quand il arriva au passage sur les études théologiques, quelqu'un osa l'interrompre pour lui dire : « Convenez que ceci est bien plus à votre adresse qu'à celle de ce bon M. Reinhard. — Mais sûrement, reprit-il ; *il n'y a pas de mal à ramener le public à mon point de départ.* » Et comme on

lui témoignait quelle consolation c'était de lui voir placer la fin de sa vie à l'ombre des souvenirs et des bonnes traditions de sa première jeunesse : « J'étais sûr que cela vous plairait, » fut sa bonne et gracieuse réponse...

Je n'avais pas vu M. de Talleyrand depuis le jour où j'avais dîné chez lui; le souvenir même de la satisfaction que j'avais eue à le voir et à l'entendre, peut-être même l'impression d'un certain plaisir que ma présence avait paru lui faire, ne m'avaient inspiré qu'une plus grande réserve. J'étais allé écrire mon nom chez lui; mais j'avais cru, par discrétion, ne devoir pas en faire davantage. Je pensai autrement après avoir reçu son discours à l'Académie, et je voulus l'en remercier en personne...

Je me présentai donc chez lui et je lui fis demander s'il voulait bien me recevoir. « J'en serai ravi, » fut sa bienveillante réponse. Il chargea sa jeune nièce de me la transmettre sur-le-champ et de m'introduire elle-même dans son appartement...

Mlle de Périgord me laissa bientôt seul avec M. de Talleyrand... Après un moment de silence, sa première parole, quand nous nous trouvâmes seuls, fut celle-ci : « Eh bien ! monsieur l'abbé, j'ai parlé du devoir, dans mon discours à l'Académie... J'ai voulu le faire en cette occasion... » Mes réponses lui exprimèrent la consolation, je n'osai dire encore les espérances, que ces graves paroles avaient données à Mgr l'archevêque et à moi-même.

« J'ai fait l'éloge de la théologie, ajouta-t-il; ce que j'ai dit est certain, et je suis bien aise de l'avoir fait remarquer. » Je ne pus, à cette occasion, m'empêcher de le remercier en souriant, au nom de tous ceux qui ont étudié plus ou moins cette science, de l'honneur qu'il leur avait ménagé. La conversation continua très gravement sur ces matières. Il revint de nouveau à l'éloge de l'ancienne Église de France, puis aux sulpiciens, dont le souvenir se représentait toujours. Je lui témoignai encore combien j'étais touché de cette affection si fidèlement conservée pour ses anciens maîtres...

...Notre conversation se soutint sur le même ton pendant une demi-heure, puis elle devint plus sérieuse; elle prit même une teinte de mélancolie touchante quand il me parla de sa santé, dans laquelle il avait, depuis quelques jours, éprouvé quelques atteintes. Il m'entretint aussi de son grand âge, des réflexions que la vieillesse amène à faire. « Je suis bien vieux, monsieur

l'abbé, me dit-il, je suis bien vieux !... Cette saison est bien mauvaise... Je vais mal !... Oui, cela va mal ! » ajouta-t-il avec un mouvement agité et pénible...

Les tristes paroles qu'il venait de m'adresser semblaient me révéler le secret de ses plus graves pensées et m'indiquer que ses réflexions les plus intimes étaient dès lors tournées vers un sérieux avenir : je n'en pouvais douter. Ces paroles semblaient m'inviter même à faire un pas en avant, car elles furent suivies d'un moment de profond silence pendant lequel j'observais, avec une extrême compassion, le triste abattement de ses regards et la douloureuse agitation de son âme. Il venait assurément de faire un grand effort pour me dire ces paroles, et cependant j'hésitai quelque temps à y répondre : un sentiment de réserve et de délicatesse indéfinissable, dont je m'applaudis aujourd'hui, et qui me paraissait un devoir, enchaînait mon zèle... Tout à coup, il interrompit brusquement ce trop long silence : « Comment avez-vous trouvé Mme de Dino, monsieur l'abbé? — Bien souffrante, mon Prince, mais plus occupée de vous que d'elle. — C'est vrai, » me dit-il. Ce mot m'encouragea et j'ajoutai : « J'ai trouvé Mme de Dino et sa fille bien profondément, bien sérieusement occupées de vous. » Il me regarda avec une expression reconnaissante et attendrie, sans me répondre par aucune parole. En cet instant, je me levai pour me retirer.

Ce jour-là et les jours suivans, M. de Talleyrand parut fortement préoccupé et bien plus sérieux qu'à l'ordinaire... C'est à cette époque qu'il se rendit chez son notaire pour revoir son testament, auquel il avait fait déjà un changement important, dont je ne fus informé que plus tard, et qui, si je l'avais alors connu, eût éclairci bien des doutes, calmé bien des inquiétudes. Mais, après avoir fait ce changement, M. de Talleyrand referma son testament, le cacheta, et garda un silence absolu sur le changement qu'il y avait fait.

Ce qui est très remarquable, et ce que nous n'avons su que plus tard encore, c'est que, dix-huit mois auparavant, il avait déjà demandé son testament et y avait ajouté de sa main, à la date du mois d'octobre 1836, des paroles expresses par lesquelles *il déclarait vouloir mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine.*

... Quelques jours après ma dernière visite, j'eus la pensée de lui faire hommage du *Christianisme présenté aux hommes du*

monde par Fénelon. Il me sembla que ce pouvait être une réponse au présent qu'il m'avait fait de son discours à l'Académie, et que ce serait même un moyen de continuer respectueusement des relations que, dans ma conscience, je ne croyais plus devoir interrompre. Néanmoins, avant de lui envoyer cet ouvrage, je dus m'assurer que je ne commettrais pas une indiscrétion, et Mme la duchesse de Dino, que je consultai, me fit répondre par Mlle de Périgord, sa fille, que M. de Talleyrand recevrait avec un grand plaisir le livre et l'auteur...

Sur cette réponse, je n'hésitai plus et j'envoyai le livre, accompagné de la lettre suivante, que vous trouverez peut-être bien hardie; mais il me sembla que je pouvais, que je devais parler ce langage. Il était nécessaire de donner enfin à mes relations quelque chose de significatif, et l'occasion me parut convenable : je le fis donc, et Dieu bénit ma hardiesse. Voici cette lettre :

Prince,

Mlle Pauline m'assure que je ne serai pas trop indiscret, si je prends la liberté de vous offrir l'hommage d'un travail fort simple et fort humble, mais auquel le nom de Fénelon a donné quelque prix et peut-être un succès utile; et l'extrême bonté, que vous avez eue pour moi il y a quelque temps, m'encouragerait encore à cette indiscrétion.

Il est bien vrai que quelques pages rares, et pourtant trop nombreuses, sont de moi dans ces six volumes : mais ce n'est pas là ce que j'oserais jamais vous présenter en échange du discours prononcé à l'Académie et dont vous avez bien voulu me destiner un exemplaire : c'est par Fénelon que j'essaie d'acquitter ma reconnaissance et de vous rendre quelque chose de ce plaisir si délicat que j'ai éprouvé en lisant ces quelques pages, dont il ne m'est permis de parler ici qu'avec une respectueuse réserve : c'est donc à la faveur, et comme à l'abri d'un si grand nom, que j'ose me présenter à votre indulgente bonté.

Ce qui ajoute à ma confiance, Prince, c'est que le génie, les vertus, le caractère sacré de l'archevêque de Cambrai et surtout ses malheurs et son admirable retour donnent à sa vie quelque chose d'incomparable et d'achevé, à sa parole une force et une douceur irrésistibles, à sa mémoire enfin je ne sais quoi de vénérable et d'attendrissant. Oserais-je vous le dire encore en toute simplicité? Fénelon fut comme vous élève de Saint-Sulpice; il en conserva toute sa vie le souvenir, et, mourant, il écrivait à Louis XIV : « Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable que Saint-Sulpice. » Lors donc que j'ai retrouvé, dans vos discours, cette profonde et aimable reconnaissance de Fénelon pour ceux qui avaient élevé sa jeunesse cléricale; lorsque je vous ai entendu, à son exemple, vous faire une joie des souvenirs de Saint-Sulpice, et louer avec effusion de cœur les maîtres véné-

rables de vos premières années; lorsque, parmi tous les souvenirs d'une vie si traversée, les beaux jours de l'ancienne Église de France, que vous avez vus briller et aussi s'évanouir, sont vos souvenirs les plus profonds, les plus familiers et les plus chers, enfant ignoré de Saint-Sulpice, et admirateur obscur de Fénelon, je me suis senti ému et j'ai eu la confiance qu'un livre, protégé par un si grand nom, serait bien accueilli de vous.

Il le sera peut-être aussi, présenté par les mains de cette enfant, véritable ange de grâce et de piété, dont les soins, la tendresse et l'innocence entourent votre vieillesse; sa noble simplicité, son angélique candeur vous rappellent le pieux et auguste vieillard, dont le nom et les vertus sont pour vous un héritage si cher; homme saint et véritablement apostolique qui nous bénissait tous avec une majesté si douce, que l'Église de Paris a vu vieillir dans la longue et laborieuse carrière du *devoir*; qu'elle a vu mourir dans la paix des justes, et dont la mémoire sera à jamais en bénédiction.

Lundi, 26 mars 1838.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher ami, quel était le but de cette lettre; je venais demander à M. de Talleyrand, au nom de Fénelon, et d'un si grand exemple, au nom des sulpiciens qu'il aimait et de l'Église de France qu'il avait si malheureusement attristée; enfin au nom de sa jeune nièce et du pieux cardinal de Périgord, je venais lui demander, à lui aussi, un retour qui consolerait enfin l'Église, réjouirait sa famille et honorerait sa mémoire. Mais j'ignorais si ma lettre atteindrait ce but; je craignais qu'elle ne lui déplût, j'étais dans une extrême incertitude, lorsque, dès le lendemain matin, je reçus ces lignes si expressives dans leur rapidité : « Je ne veux pas perdre une minute pour vous dire, monsieur l'abbé, que votre admirable lettre a provoqué enfin cette grande conversation si attendue... J'en espère de bons résultats et je viens en réjouir votre bon cœur. Je suis encore si émue et si épuisée que ma main tremble. »

...Mlle Pauline de Périgord avait remis elle-même mon hommage et ma lettre à M. le prince de Talleyrand, puis s'était retirée. Il demeura seul et lut cette lettre; j'ignore l'impression qu'elle lui fit en ce moment. Seulement, quelques heures après, Mme la duchesse de Dino, descendant chez lui, le trouva seul encore et fort sérieux. « Je viens de recevoir une lettre de l'abbé Dupanloup, dit-il après quelques momens de silence. La connaissez-vous? — Non, monsieur. — Eh bien! lisez-la. » Mme la duchesse de Dino reçut la lettre de sa main et en commença silencieusement la lecture : « Non, lisez-la tout haut. »

Cette recommandation était significative et faisait essentiellement pressentir un résultat. Mme la duchesse de Dino lut ma lettre tout haut à M. de Talleyrand : il écouta cette lecture paisiblement, sans émotion apparente; et même, vers la fin de la lettre, Mme de Dino ayant peine à contenir la sienne : « Achevez donc cette lettre, lui dit-il avec une certaine brusquerie; il ne s'agit pas de s'attendrir... Tout cela est sérieux... » Puis, la lettre achevée jusqu'au bout, après quelques momens de réflexion et de silence, il dit brusquement à Mme de Dino : « Si je tombais sérieusement malade, je demanderais un prêtre. Pensez-vous que l'abbé Dupanloup viendrait avec plaisir? — Je n'en doute pas, répondit Mme la duchesse de Dino; mais, pour qu'il pût vous être utile, il faudrait que vous fussiez rentré dans l'ordre commun dont vous êtes malheureusement sorti. — Oui, oui, reprit-il, j'ai quelque chose à faire vis-à-vis de Rome, je le sais; il y a même assez longtemps que j'y songe. — Et depuis quand? lui demanda Mme de Dino, fort surprise de cette révélation inattendue. — Depuis la dernière visite de l'archevêque de Bourges à Valençay; et depuis encore, lorsque l'abbé Taury y est venu... Je me suis demandé alors pourquoi l'archevêque, qui était là plus directement mon pasteur, ne me provoquait pas; pourquoi ce bon sulpicien ne me parlait de rien. » Mme la duchesse de Dino lui prit les mains et, se plaçant devant lui, les larmes aux yeux, lui dit : « Mais pourquoi attendre une provocation? Pourquoi ne pas faire spontanément, librement, généreusement, la démarche la plus honorable pour vous-même, la plus consolante pour l'Église et pour les honnêtes gens? Vous trouveriez Rome bien disposée, je le sais... Mgr l'archevêque de Paris vous est fort attaché; essayez. — Je ne le refuse pas, répondit-il. J'ai quelque chose à faire, je le sens bien... Mais savez-vous ce qu'on veut de moi? Pourquoi ne me le dit-on pas? — Eh bien! monsieur, voulez-vous que je vous le dise? Je vous le dirai si vous voulez, reprit Mme la duchesse de Dino. — Dites, j'en serai fort aise. — Permettez-vous que je ferme votre porte, afin qu'on ne nous dérange pas? — Oui, fermez; je le veux bien. » Mme la duchesse de Dino ferma la porte de l'appartement, et, demeurée seule avec M. de Talleyrand, entrant dans le fond de la question que Mgr l'archevêque lui avait expliquée en grand détail, aborda courageusement ce qu'il y avait dans cette question de plus pénible, de plus délicat, et dit sans détour à

M. de Talleyrand ce que l'Église demandait de lui et la réparation qu'il lui devait pour le serment à la constitution civile du clergé, le sacre de l'évêque Gobel et le scandale de son mariage. « Mais j'étais libre, remarqua sur ce dernier point M. de Talleyrand; le bref de Pie VII m'avait délié de mes vœux de prêtre et d'évêque. » Elle lui expliqua le contraire.

Tout cela fut écouté avec un sérieux et une douceur qui donnèrent dès lors de vraies espérances. M. de Talleyrand mit fin lui-même à la conversation par ces paroles décisives : « Je suis depuis longtemps dans ces pensées-là; mais, puisque j'ai quelque chose à faire de plus, je ne dois pas tarder : je ne veux pas que jamais on attribue ce que je ferai à la faiblesse de l'âge, je le dois faire dans le mois même de mon discours à l'Académie. » Cela était formel.

Quelques jours après, je reçus la lettre suivante de M. le prince de Talleyrand lui-même :

« Tous les souvenirs que vous invoquez, monsieur l'abbé, me sont en effet bien chers; et je vous remercie d'avoir deviné la place qu'ils ont conservée dans ma pensée et dans mon cœur. — Mais, pour me faire apprécier dignement l'ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer par mon jeune ange gardien, il suffisait, monsieur l'abbé, qu'il vînt de vous. — J'y ai cherché tout de suite les pages dont vous parlez trop modestement, et j'y ai remarqué avec une satisfaction particulière le passage suivant : « Cet homme extraordinaire sembla apporter ici ce coup d'œil invincible qui le faisait triompher dans les batailles, lorsque, jugeant que l'impiété et l'anarchie étaient sœurs, il les fit taire toutes deux à la fois devant sa redoutable épée, etc., etc. »

« J'espère avoir bientôt, monsieur l'abbé, le plaisir de vous renouveler moi-même tous mes remerciemens et l'expression de tous mes sentimens les plus distingués. »

Ce que je vais ajouter est une circonstance bien légère; je veux néanmoins que vous le sachiez. Il était fort simple, après y avoir répondu, que M. de Talleyrand jetât ma lettre au feu; et je ne comptais guère jamais la revoir: il voulut cependant la conserver, et, après sa mort, on l'a retrouvée dans ses papiers, avec une note de sa main indiquant la réponse.

Ce fut peu de jours après cette lettre qu'il me fit présent d'une belle *Imitation* elzévir. Il était, à ce qu'on m'a dit, fort curieux de ces anciennes éditions; il aimait d'ailleurs beaucoup cet admi-

rable livre. En me l'envoyant, il me fit dire qu'il serait heureux d'apprendre que l'exemplaire, dont il avait lui-même fait choix pour moi, devînt, par préférence à tout autre, mon *vade mecum*.

Sur sa demande réitérée, j'allai bientôt le voir une troisième fois : c'était après Pâques... La conversation fut aussitôt reprise sur le ton des précédentes, comme une suite naturelle, comme s'il n'y avait pas eu d'interruption. Il fut question de la semaine sainte, de l'affluence dans les églises pour la visite des tombeaux, des prédications du Carême, du mouvement religieux dont il paraissait singulièrement occupé et satisfait. Il me parla surtout avec attendrissement de la piété de sa jeune nièce...

Il ne se passa rien de plus sérieux ce jour-là. Je mis seulement sur sa table, en m'en allant, ma *Journée du chrétien*, d'après Bossuet. Je savais qu'il s'occupait activement de la conclusion de sa grande affaire, je crus devoir montrer d'autant plus de réserve qu'il montrait lui-même plus de bienveillance pour moi; et j'ai appris, depuis encore, qu'il m'avait su gré de ma discrétion. D'ailleurs, rien ne pressait extrêmement en apparence.

Quelques semaines après, à l'occasion de la mort de M. le duc de Talleyrand, son frère, j'allai lui faire mon compliment de condoléance. Cette entrevue fut la dernière de celles qui précédèrent sa maladie. C'était environ quinze jours auparavant. Sa santé était parfaite; je ne l'avais jamais vu si bien portant. Jamais non plus, de toutes les conversations que j'ai eues avec lui, il ne s'en est trouvé de plus curieuse... Elle fut d'abord triste et sérieuse; le sujet qui m'amenait en explique assez la raison. « La séparation était faite depuis longtemps, me dit-il, (son frère était, depuis plusieurs années, entièrement paralysé); le dernier coup est néanmoins toujours bien pénible. » Et, à cette occasion, il me parla de la mort de sa mère avec une vivacité de tendresse et de regret qui me prouva, ce que je commençais d'ailleurs à soupçonner, qu'il y avait, dans cet homme, un cœur aussi généralement qu'injustement méconnu. Mme la comtesse de Talleyrand, sa mère, était morte il y avait vingt-neuf ans, au mois de juin 1809.

Ce jour-là, je fus surtout frappé de la fermeté paisible et religieuse avec laquelle il m'entretint pendant une demi-heure de la mort et de la nécessité de s'y préparer... Loin que ces graves et tristes pensées l'agitassent, il paraissait s'y complaire, et ce fut dans cette conversation même qu'il me raconta cette anec-

dote qu'il avait déjà racontée, la veille, dans son salon, et qui est devenue publique. Je ne me ferai donc pas scrupule de vous la répéter :

« Il s'est passé, me dit-il, ces jours-ci, quelque chose de curieux à la Chambre des députés, dans la salle des Conférences; on y parlait de la mort de mon frère, qui, depuis quatre ans, privé de ses facultés, n'avait pu se reconnaître avant de mourir. « Je voudrais mourir comme cela, dit M. X.; nous faisons un ménage excellent, ma femme et moi, mais nous sommes en dissentiment sur un point : ma femme voudrait se reconnaître avant de mourir; moi, je voudrais mourir de mort subite... foudroyé. » Et, s'adressant à M. Royer-Collard, qui était présent : « Qu'en pensez-vous, monsieur Royer-Collard? lui dit-il. — Monsieur, lui répondit M. Royer-Collard, quand on se donne le droit de tout dire, on s'expose à tout entendre, le vœu que vous formez est animal. — Vous êtes bien sévère, lui répondit M. X. un peu étonné. — Non, je suis juste. — Vous pensez donc à la mort? — Oui, monsieur, tous les jours. » Assez déconcerté, M. X. se tourna vers un autre député qui se trouvait là et avait tout entendu : « Et vous, monsieur B., vous êtes plus jeune et plus homme du monde; êtes-vous du même avis? — Oui, monsieur. »

Cette anecdote lui plaisait à dire, et il y avait une intention évidente dans sa manière de me la raconter. Cela devint beaucoup plus sensible pour moi, lorsque, sans me laisser le temps de lui communiquer l'impression étrange que me faisait un trait aussi singulier, raconté par lui, à moi, il reprit, comme font les vieillards, ce qu'il venait de dire, et qu'il me la raconta une seconde fois, avec une chaleur et une accentuation extraordinaires, et quand il fut revenu à ce mot : *foudroyé*, il s'arrêta tout à coup, et ajouta d'une voix basse, quoique forte : « Mourir d'un coup de foudre! c'est trop fort! » Et l'expression de sa physionomie compléta sa pensée.

Suivit la conversation la plus grave et la plus religieuse : « Il est certain, lui dis-je alors, qu'après une longue vie, mêlée de tant d'agitations, il est souverainement raisonnable de souhaiter au moins quelques momens de paix pour se reconnaître et se retrouver avant de mourir. — C'est évident, monsieur l'abbé, » me répondit-il... La conversation avait été longue, et je me retirai. Il me retint, me demanda de ne pas le quitter si vite...

Il ne me voyait jamais sans m'entretenir très affectueusement de Mgr l'archevêque de Paris, de sa santé, de ses travaux: cette fois, il m'en parla beaucoup plus qu'à l'ordinaire; il me parla surtout de sa vie errante. Il insistait avec un ton de douleur sur cette position étrange, sur cet abandon où on laissait un archevêque de Paris; et ses paroles furent même parfois singulièrement incisives... « Quand donc logera-t-on M. l'archevêque ? me dit-il. — Je crois, Prince, lui répondis-je, que cela ne peut beaucoup tarder... On le veut sérieusement aujourd'hui... on s'en occupe... on y pense... on y pense beaucoup à l'Hôtel de ville. — On y pense, reprit-il d'un ton d'ironie mordante qui n'appartenait qu'à lui, on y pense, oui! oui!

« Nous pensâmes beaucoup et rien n'imaginâmes. »

Et il ajouta, en s'animant par degrés, et prenant tout à coup une voix haute: « Je respecte et je comprends les motifs de M. l'archevêque, sa position était très difficile ; mais, pour moi, à sa place, j'aurais été me loger tout près de la cathédrale, tout près de l'ancien archevêché, chez un de mes chanoines, dans la rue Bossuet. » Ces paroles excitèrent en moi un étonnement dont il s'aperçut. Il continua: « Oui, il y a là une maison que j'ai vue et qui convenait. Cela aurait plu à beaucoup de gens, déplu à beaucoup d'autres, et n'en eût été que mieux; et quand on aurait passé par là, on aurait dit: Il est ici, il était là! Cela eût fait très bien. Qu'en pensez-vous, monsieur l'abbé? »

La conversation était devenue très vive; il y avait depuis quelques momens entre lui et moi un échange de paroles et d'exclamations très promptes et, j'ose dire, comme entre des gens qui s'entendent. C'est dans cet entraînement que j'eus la hardiesse de lui répondre: « Je pense comme vous, mon Prince: il est évident que ce n'est pas là une pensée de l'Hôtel de ville... c'est une pensée vraiment épiscopale... » Cette dernière phrase me traversa rapidement l'esprit, elle était fort naturelle; je la laissai paraître dans sa brusque naïveté; loin de lui déplaire, elle le flatta visiblement, elle l'anima davantage encore : « Oui, cela eût fait très bien! à merveille! un grand et heureux effet! M. l'archevêque de Paris, pauvre, errant, a une grande dignité. Mais, logé dans cette humble maison, sa dignité devenait extrême et eût embarrassé. Il n'y avait pas moyen de lui résister. Vous savez, monsieur l'abbé, la belle parole que ceci

me rappelle : *C'est une croix de bois qui a sauvé le monde.* La pauvreté va bien à ceux qui en savent porter dignement le poids. » Il s'arrêta là.

Je lui demandai alors si ces paroles étaient réellement de M. de Montlosier. « Oui, certainement, répondit-il, j'y étais : l'impression en fut extraordinaire. Nous étions douze cents, les tribunes étaient remplies. Quand l'orateur prononça ces paroles, il n'y eut pas un applaudissement, mais toutes les respirations restèrent suspendues, et, lorsqu'il eut terminé, quelques momens après, on entendit tout le monde respirer. »

Tel fut constamment le ton de cette conversation, comme vous le voyez, fort significative, ou plutôt, car je ne puis trouver d'expression plus simple et plus vraie, de cette conversation toute transparente, où il fut perpétuellement question de la vie, de la mort, des principes et des sentimens les plus intimes de M. de Talleyrand, sous des noms déguisés qui semblaient être une convention tacite entre lui et moi. Sans nous expliquer davantage cette fois-là, il fut évident à mes yeux que nous avions fait un grand pas...

Sa pensée, toujours réservée jusqu'alors, se révéla tout à coup dans un écrit d'une grande importance, qui fut le premier acte extérieur, la première manifestation explicite des dispositions, des regrets, du repentir même de M. de Talleyrand. C'est une appréciation en quelque sorte officielle des diverses circonstances de sa longue carrière, appréciation faite par lui-même, par conséquent encore incomplète, mais toutefois commencement sérieux du procès dans lequel il voulait juger définitivement lui-même sa vie et la condamner. Il y exposait sa cause, il est vrai, avec certains avantages, mais il consentait par là même à s'entendre discuter, à s'éclairer, à se rétracter enfin, à s'exécuter même, s'il le fallait...

Je ne vous citerai pas cette pièce entière ; elle est fort longue, très détaillée, trop peut-être. M. de Talleyrand l'avait rédigée plus de quinze jours avant sa mort, spontanément, à une époque où il se portait parfaitement bien. Elle parut fort remarquable à bien des égards à Mgr l'archevêque ; le prince la lui avait envoyée directement dans les premiers jours de mai, et Monseigneur l'examina fort attentivement...

Il me semble qu'elle résumait parfaitement la vie de M. de Talleyrand, dans les deux grandes phases politique et religieuse

où il a particulièrement figuré ; et aussi les erreurs où l'entraînement des temps et la faiblesse humaine l'avaient précipité sous ces deux rapports. Mais vous comprenez que j'abandonne la partie politique à qui voudra la juger ; je me déclare ici tout à fait incompétent. Le rôle immense que M. de Talleyrand a joué dans les affaires de ce pays appartient à l'ordre commun ; la société, « dans le cours de cette Révolution qui dure depuis cinquante ans » (c'est l'expression de M. de Talleyrand), a changé dix fois de formes et de maîtres, et M. de Talleyrand a prétendu faire consister son patriotisme à arrêter autant que possible la Révolution sous toutes les formes de gouvernement et sous tous les maîtres : il se dit « le défenseur constant de la monarchie française, » et il en appelle « à tous les hommes impartiaux qui l'excuseront certainement, » affirme-t-il. Je ne juge pas un tel procès... Je ne trouvai donc à tout ceci qu'un défaut, c'était de paraître et d'être réellement déplacé dans un acte semblable, où il ne pouvait et ne devait être question que des malheurs et des égaremens de sa vie religieuse. Mais, sous ce dernier rapport, il y avait dans cette pièce des choses fort remarquables, fort consolantes, et qui sont devenues le fond de la déclaration que M. de Talleyrand a adressée au Souverain Pontife.

Ce que j'y ai trouvé de plus singulièrement remarquable, je ne crains pas de le dire, c'est le langage qu'il y tient sur le protestantisme, sur « cet ennemi de l'unité, » comme il l'appelle, semblant vouloir désigner par là ce qui fait le caractère propre et distinctif, en même temps que le signe de réprobation et l'incurable plaie du protestantisme...

Mais ce qui est plus digne encore d'observation, c'est l'hommage qu'il rend au « vénérable Pie VII » (expression pour lui consacrée) ; c'est la simplicité avec laquelle il se déclare toujours « enfant de l'Église ; » c'est sa disposition à condamner de nouveau le schisme constitutionnel, « si l'Église le juge nécessaire ; » c'est enfin la solennité des paroles qui achèvent cette déclaration : « Mes derniers vœux seront pour l'Église et pour son chef suprême. » Suivent quelques lignes pleines de bienveillance et d'affection pour Mgr l'archevêque : « S'il lui plaît de faire passer sous les yeux de Sa Sainteté les explications sommaires qui précèdent, et la déclaration qui la termine, il m'aura donné une nouvelle preuve de cette bonté qui le distingue et qui m'attache très sincèrement à lui. »

Vous me demanderez peut-être maintenant pourquoi cette pièce n'a pas suffi, et pourquoi, sur-le-champ, elle ne fut pas envoyée à Rome. C'est que, malgré les excellentes choses qui s'y trouvaient et qui avaient le mérite d'être parfaitement spontanées, cette pièce parut encore trop incomplète et vraiment insuffisante. Je vous l'ai dit, M. de Talleyrand cherchait à s'y excuser. Cela se conçoit; mais cela était peu digne de la haute gravité d'une déclaration semblable... Il s'y trouvait cependant une excuse convenable, d'une haute délicatesse, qui a été conservée dans sa lettre au Pape; la voici : « Le respect que je dois à la mémoire de ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né. » Il est certainement impossible d'exprimer avec un respect plus délicat ce qui était vrai au fond, et ce qui avait été pour lui le plus grand des malheurs.

Mais on jugea avec raison qu'il n'était pas assez explicite sur les obligations imprescriptibles du caractère sacerdotal dont il avait été revêtu. « Délié par le vénérable Pie VII, » dit-il: ces paroles ne suffisaient pas; M. de Talleyrand avait été délié de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, mais non délié de ses vœux; il avait cessé d'être un des ministres actifs de l'Église, mais il n'avait pas cessé d'en avoir le caractère ineffaçable. C'étaient là des choses fort importantes, qui ne se trouvaient pas dites assez clairement, et qu'il fallait déclarer, pour réparer devant l'Église le scandale d'un mariage sacrilège. On doit pourtant remarquer que M. de Talleyrand avait antérieurement expliqué sa pensée de manière à laisser peu de chose à désirer. Dans ce même testament qu'il avait rouvert pour déclarer qu'il voulait mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, on lisait cette phrase: « Délié par le vénérable Pie VII, j'étais libre. » *J'étais libre*, était une erreur, il le reconnut, et, raturant de lui-même ces mots, il les avait remplacés par ceux-ci: « Je me croyais libre. » Cette rectification était claire, satisfaisante. Mais, dans une déclaration officielle, que M. de Talleyrand voulait mettre sous les yeux du chef de l'Église, ce sens clair et satisfaisant devait se trouver plus que jamais, l'obscurité à cet égard, jointe à l'absence des formes ecclésiastiques, nécessaires dans une pièce de cette importance et de cette solennité, nous obligea à lui demander une déclara-

tion nouvelle où les graves erreurs de sa vie fussent plus formellement condamnées, et qui devînt une réparation aussi honorable pour lui que consolante pour l'Église...

Depuis que M. de Talleyrand avait envoyé son projet de déclaration à Mgr l'archevêque de Paris, il se passa environ dix jours jusqu'à celui où il ressentit les premières atteintes du mal qui le conduisit à la mort... Ce fut le samedi 12 mai qu'un frisson le prit avant son dîner, lequel fut suivi de vomissemens abondans et d'une fièvre violente...

La journée du dimanche fut assez bonne; quoique la fièvre continuât, le malade ne voulut pas rester dans son lit, passa tout le jour dans sa chambre et dans son salon, et vit constamment du monde.

Le lundi 14, la maladie avait pris un caractère tout à fait grave et menaçant; une tumeur inflammatoire et gangreneuse s'était déclarée; il fallut lui en faire l'opération; il la subit avec un grand courage; et, pendant qu'elle dura, il ne dit que ces mots : « Savez-vous que vous me faites très mal! » Il avait du reste conservé assez d'empire sur lui-même et assez de force pour paraître ensuite dans son salon et pour recevoir comme à l'ordinaire...

Je ne tardai pas à être informé de tout ce qui se passait. Il y avait plusieurs jours que je n'avais vu M. de Talleyrand; mais je n'avais pas cessé, comme vous le pensez bien, de réfléchir et de prier beaucoup pour lui. Mgr l'archevêque m'avait remis le projet de déclaration dont je vous ai parlé, en me chargeant de le représenter au prince avec des modifications essentielles. Je me suis reproché de ne pas m'être hâté davantage; il est vrai que j'étais loin de prévoir une fin si prochaine; mais que de sollicitudes nous eussent été épargnées si j'avais achevé de traiter la grande affaire avec lui, pendant qu'il jouissait d'une parfaite santé! — Cette pièce, ainsi rectifiée, se composait, au reste, des termes mêmes de la déclaration écrite de la main de M. de Talleyrand en deux pages in-quarto. Ma mission était d'obtenir qu'il y souscrivît et qu'il achevât ensuite de compléter sa paix avec Dieu et avec sa conscience.

Tel était l'état des choses, quand on vint me chercher le mardi 15, dès le matin... J'arrivai à la rue Saint-Florentin... On m'entoura aussitôt. « Il est bien mal, me dit-on, bien mal! Cependant il vous verra volontiers; dès que Pauline lui a pro-

noncé votre nom, il a répondu qu'il vous recevrait avec plaisir et sur-le-champ. »

... Je fis un effort violent pour secouer ces impressions de douleur et de faiblesse, et j'entrai dans la chambre du prince. Dès que je parus : « Monsieur l'abbé, me dit-il, il y a longtemps que nous ne nous sommes vus : me voilà bien malade. » Je ne tardai pas davantage, et, répondant à ces tristes paroles, j'entrai avec trop de vivacité peut-être et de précision dans les pensées que cette maladie grave paraissait lui inspirer. J'ajoutai que je lui rapportais les deux pages qu'il avait envoyées à Mgr l'archevêque, et que, s'il voulait bien, j'allais les lui relire, telles qu'elles avaient dû être modifiées sur quelques points. Il me répondit, avec une fermeté qui m'étonna, je l'avoue, et me découragea presque : « Monsieur l'abbé, j'avais bien réfléchi à ce que j'écrivais. J'ai tout mis dans ces deux pages : et ceuxqui sauront les bien lire, y trouveront tout ce qu'il faut. »

Cette réponse me jeta dans un étrange embarras. La situation était extrême, j'étais prêt à me lever et à sortir, lui offrant mes vœux et mes regrets, lorsque Dieu m'assista : ce fut très prompt, dans ma pensée, car je lui répondis aussitôt : « C'est vrai, mon Prince, je le reconnais : ceux qui sauront lire y trouveront ce qu'il faut ; mais vous n'ignorez pas que, dans ce pays-ci, beaucoup de gens ne savent pas lire. Permettez-moi de l'ajouter, on sera d'ailleurs très difficile pour vous : on ne voudra pas bien lire : on ne trouvera pas ce qu'il faut dans ces deux pages, on ne voudra pas comprendre ce que vous y avez mis. »

Cette observation le frappa, il me répondit sur-le-champ : « Vous avez raison. » Je continuai : « Les deux pages que je vous rapporte sont dans le fond, et même souvent dans la forme et les termes, ce que vous avez écrit ; il y a de plus seulement quelques modifications qui les rendent inattaquables, et, si vous me permettez de l'ajouter, plus honorables pour vous, plus consolantes pour votre famille, plus satisfaisantes pour l'Église. Permettez-vous que je les lise? — Volontiers, me répondit-il ; mais plutôt, donnez-les-moi, je les lirai moi-même. » Il les reçut de ma main et en commença aussitôt la lecture.

Cette lecture fut longue. Il ne faudrait pas se représenter M. de Talleyrand, malgré sa position, dans un état qui le privât de son attention. Une sorte de paralysie enchaînait ses jambes et la partie inférieure de son corps ; mais il avait l'usage libre et

parfait du reste, particulièrement de sa tête, et tout le monde sait qu'il conserva, sans le moindre affaiblissement, sa fermeté d'âme et sa liberté d'esprit jusqu'au dernier moment de sa vie. Assis, appuyé et presque debout sur le bord de son lit, il garda cette attitude jusqu'à sa mort; ce fut même ainsi qu'il mourut; car il ne se coucha presque pas durant sa maladie. Ce fut donc dans cette position qu'il lut lui-même le projet de déclaration fait par lui, et revu par Mgr l'archevêque. Je dois le dire, en ce moment, son attitude était vraiment imposante, son visage était calme, sérieux, méditatif; sa main soutenait son front; son œil était fixe et pensif; et moi, immobile, silencieux, j'observais son visage qui demeura impassible : il lisait avec une attention concentrée. Pendant ce temps, j'espérais, je priais intérieurement. Mon anxiété était extrême; je n'ai jamais si bien compris l'impuissance de l'homme et le besoin de la puissance et de la bonté de Dieu pour agir sur les âmes.

Cette lecture terminée, après un moment de silence, M. de Talleyrand, relevant la tête, dit ces mots : « Monsieur l'abbé, je suis très satisfait de ce papier. » Cette parole me saisit de joie : je crus un moment que tout était fait; j'allais lui demander d'achever sur-le-champ ce grand acte, en signant cette déclaration, lorsqu'il me donna une preuve nouvelle et inattendue de cette indépendance, qui était le fond de son caractère et de son esprit, en ajoutant avec une extrême simplicité, du ton le plus calme, mais absolu : « Vous voulez bien me laisser ce papier ? Je désire le relire encore une fois. » Je fus attristé de cette demande, je dus néanmoins y consentir. J'avoue d'ailleurs que M. de Talleyrand ne me paraissait pas aussi mal qu'on me l'avait dit d'abord. Il ploya lui-même le papier, et le mit dans son sein.

Alors il leva les yeux sur moi, comme pour me parler. Je le prévins par un mouvement rapide et involontaire, et lui demandai comment il se trouvait en ce moment, si je ne l'avais pas importuné, fatigué. « Non, non, reprit-il vivement, j'ai eu très grand plaisir à vous voir. » Je voulais toutefois me retirer, mais il me retint. Je restai donc seul avec lui, et, pendant un assez long temps, nous nous entretînmes fort sérieusement de son état, de l'avenir, de sa mort, peut-être prochaine, de Dieu qui pouvait seul le sauver. Cette conversation n'est plus de nature à vous être racontée, même confidentiellement. Dieu seul sait les secrets de sa miséricorde et les voies de sa grâce dans

cette âme... Je me retirai enfin, continuant à juger que cet état si grave n'était certainement pas extrême...

Le lendemain mercredi, dès le grand matin, on m'envoya promptement chercher. Le malade était beaucoup plus mal...

Il y avait là, vous le savez déjà, une jeune et pieuse enfant, dont la foi comprenait vivement et partageait nos désirs et notre sollicitude... « Ma fille, lui dit sa mère, tu sais tout ce que tu dois à la tendresse de ton oncle : voici le moment de lui montrer ta reconnaissance ! » Et, continuant avec larmes, elle ajouta qu'il lui appartenait maintenant, à elle, à elle surtout, d'acquitter la dette de son cœur par un « immense et dernier service ; » qu'il fallait qu'elle allât elle-même l'avertir de ma visite, lui en rappeler l'objet, et lui demander qu'il ne refusât pas les consolations que je venais lui apporter. La jeune personne, profondément touchée, fondait en pleurs tout le temps que lui parlait sa mère ; et puis tout à coup la force de Dieu descendit dans son âme ; ses larmes s'arrêtèrent, elle essuya ses yeux, redressa la tête, et, après avoir porté rapidement ses regards sur sa mère et sur moi, je la vis se précipiter au même instant à mes genoux : « Mon père, s'écria-t-elle d'une voix émue, mais assurée, donnez-moi votre bénédiction ! » Mon âme, je l'avoue, ne put tenir à ce spectacle. Je devins à mon tour plus faible que l'enfant elle-même ; des larmes coulèrent involontairement de mes yeux ; puis, étendant les mains, je bénis au nom de Dieu l'ange visible du vieillard. Aussitôt la jeune fille se releva et, sans tourner la tête, d'un pas ferme, d'un air de résolution qui enchaînait nos regards à tous ses mouvemens, elle s'éloigna de nous, se dirigea vers la chambre du malade et disparut. Dieu sait le charme et la force qu'il donna à sa parole, mais, quand elle revint au bout de quelque temps, elle me dit avec un sourire mêlé de larmes : « Monsieur l'abbé, bon oncle sera bien heureux de vous recevoir. »

J'entrai donc et je m'approchai de son lit. Je le trouvai paisible. Ses yeux étaient baissés ; il les leva sur moi, et un sourire de bonté touchante répandit sur son visage souffrant une sorte de satisfaction et de sérénité... Il y avait cependant une altération visible dans ses traits et comme un reste d'atteinte douloureuse ; car cette faiblesse, qui avait causé tant d'alarmes, avait été due à un accès de souffrance aiguë qu'il avait ressentie dans la partie malade de son corps. La paralysie gagnait les entrailles ;

c'était la mort qui montait par degrés. Néanmoins son aspect calma un peu ma première frayeur. Je le trouvais mal, très mal, mais non pas expirant : loin de là ; il y avait, à mes yeux, la triste chance qu'il pût souffrir assez de temps encore avant de mourir...

Je lui parlai d'un ton profondément compatissant de ses douleurs ; il y parut fort sensible. Je lui parlai de la mort ; il m'écouta avec reconnaissance. « Prince, lui dis-je, je bénis Dieu de vous revoir un peu plus paisible ce matin ; mais aussi nous avons tous bien ardemment prié pour vous, et si la mort qui vous menace, ajoutai-je avec une émotion et des larmes que je ne pus maîtriser, nous pénètre tous de douleur, du moins nous remercions Dieu qui vous la rendra plus douce après vous avoir ménagé le temps et la force de mettre ordre aux affaires de votre conscience et de votre salut éternel. » A ces mots, M. de Talleyrand avait relevé la tête ; l'abattement de ses traits avait fait place à une contenance plus ferme ; sa physionomie, ses regards avaient repris toute leur vie ; son attention, son intérêt se réveillaient... Les personnes qui entouraient avec moi son lit s'éloignèrent et nous laissèrent seuls... « Je vous remercie, » me dit-il d'un air dont je ne puis redire la bienveillance. Cette parole ouvrit aussitôt la conversation la plus sérieuse que j'eusse encore eue avec lui ; car je trouvai, dans M. de Talleyrand, toute la plénitude de ses facultés, et en moi une sorte de hardiesse de zèle que Dieu me prêta pour cette heure si grave. Je lui parlai alors, dans les termes les plus forts et les plus énergiques, de son âme, de la mort, de l'éternité ; je ne lui cachai pas qu'il touchait au terme de sa longue et orageuse carrière, que la vie allait s'éteindre pour lui, et qu'il pouvait au premier moment paraître devant le tribunal de Dieu. Je lui peignis fortement ce qu'avaient de redoutable les jugemens de Dieu. J'étais entraîné par une émotion poignante et irrésistible ; je lui dis qu'il était temps et sage de prévenir ce jugement terrible en se jugeant lui-même. Je lui rappelai surtout alors que, s'il avait admiré *cette croix de bois qui a sauvé le monde*, c'était aussi cette même croix qui devait bénir ses derniers instans, sauver son âme, purifier sa vie, préparer son éternité, le réunir à son vénérable oncle le cardinal, combler les vœux de Mgr l'archevêque, ceux de sa famille, de ses meilleurs amis, et obtenir pour la religion cette juste et

indispensable satisfaction qu'il lui avait promise et qu'elle le conjurait, par ma bouche, de ne plus différer à lui donner.

Ces paroles étaient vives, pressantes ; en les disant, ma voix était animée ; je n'étais plus le maître de mon zèle ; j'étais pressé du besoin d'arracher cette âme à une mort effrayante, à un danger pire que la mort, au péril de mourir dans un repentir commencé, mais imparfait. Ma conscience m'eût reproché une faiblesse comme un crime, et je dois le dire, j'aurais trahi les désirs mêmes du malade qui m'entendait. Car je n'oublierai jamais le véritable épanouissement de reconnaissance qui se peignait sur son visage, la bienheureuse avidité de son regard, tandis qu'il m'écoutait : « Oui, oui, je veux tout cela, » me dit-il, en m'offrant sa main et saisissant la mienne avec la plus sensible émotion : « Je le veux, vous le savez, je vous l'ai déjà dit, je l'ai dit à Mme de Dino. » Et, continuant la conversation intime de la veille, faisant justice complète de sa vie entière, il eût immédiatement commencé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu, si je ne lui avais fait observer que sa confession ne pouvait s'achever qu'après sa déclaration, préliminaire indispensable de sa réconciliation avec Dieu devant l'Église. « C'est juste, me répondit-il : alors je veux voir Mme de Dino ; je veux relire ces deux actes avec elle ; je veux y ajouter quelque chose ; et nous terminerons ensuite. » Il y avait de la force dans sa voix, quand il me parlait ainsi, et cette pensée me consola un peu de ce nouveau retardement, auquel j'espérais du reste un terme prochain...

... Vers le milieu du jour, le malade parut tranquille. Depuis notre entretien du matin, je l'avais revu plusieurs fois ; et, comme je craignais de le fatiguer, je lui parlais peu, me contentant de prier à côté de lui, de réciter mon bréviaire ou mon chapelet, et de lui demander par intervalles si ses douleurs trouvaient quelque soulagement. « Vous me faites du bien, me répétait-il souvent, vous me faites du bien ! » Il ajouta même une fois : « J'aurais déjà fait ce que je vous ai promis si je ne souffrais pas tant. »

J'engageai cependant Mme la duchesse de Dino à aller conférer avec lui de l'affaire de sa rétractation, sur laquelle il m'avait déclaré vouloir s'entendre une dernière fois avec elle. Je renonce à vous dire avec quels battemens de cœur j'attendais l'issue de cet entretien. Quelle cruelle anxiété parmi toute cette famille

en larmes et en prières, parmi tous ces honnêtes et vrais amis qui se pressaient à sa porte ! Tout le monde, en suspens, semblait attendre un arrêt de vie ou de mort. M. Royer-Collard, qui était là, dit alors un mot remarquable, qui fut d'un grand effet : « Ne craignez rien : lui qui a toujours été l'homme de la pacification ne refusera pas de faire sa paix avec Dieu avant de mourir. » Cette parole fut rapportée à M. de Talleyrand ; sa figure s'anima aussitôt d'une expression extraordinaire, et il se souleva vivement, en disant : « Je ne le refuse pas, je ne le refuse pas ! »

En effet, il venait de déclarer à Mme la duchesse de Dino qu'il acceptait tous les termes de la déclaration, qu'il les reconnaissait comme siens, qu'il voulait les signer et mourir en vrai et fidèle enfant de l'Église catholique : « Vous le savez, madame de Dino, il y a longtemps que je vous l'ai déclaré : je le veux. »

Il était impossible de tenir un langage plus explicite, d'exprimer une volonté plus ferme ; mais restait à donner la dernière preuve... On lui proposa de signer sur-le-champ ces deux pièces importantes : « Je ne tarderai pas, dit-il, seulement je veux les revoir. Je tiens à y ajouter quelque chose et je suis en ce moment trop fatigué : je vous dirai quand il sera temps. — Mais, Prince, pendant que votre main le peut encore ? — Qu'on soit tranquille ; je ne tarderai pas. » Ces paroles renouvelaient la joie et les alarmes de nos cœurs. La triste image de la mort était toujours là devant nos yeux ; mais nous ne pouvions rien que prier et attendre...

La journée s'acheva donc pour nous dans ces inquiétudes... Enfin, vers huit heures du soir, le trouvant un peu plus accablé, je voulus calmer mon inquiétude et sonder son état ; j'étais décidé à être pressant si son état le demandait. Je lui dis : « Prince, je vais faire donner de vos nouvelles à Mgr l'archevêque, que votre état inquiète et tourmente vivement ; voudriez-vous, auparavant, signer votre déclaration, afin que je puisse lui donner en même temps la douce consolation de vous savoir prêt à paraître en paix devant Dieu ? » Il trouva encore une force étonnante pour me répondre : « Remerciez bien Mgr l'archevêque, dites-lui que tout sera fait. — Mais quand sera-ce, bon oncle ? reprit sa jeune nièce, qui était auprès de lui en ce moment. — Demain, répondit-il, entre cinq et six heures du matin. — Demain ? reprit-elle. — Oui, demain, entre cinq et six heures. » Je fis signe alors à Mlle de Périgord de ne pas

insister davantage, et j'ajoutai moi-même : « Je puis donc, Prince, donner cette espérance... » Il m'interrompit très vivement : « Ne dites pas cette espérance, dites cette certitude : c'est positif. » Ces deux mots furent prononcés avec une force et une fermeté si extraordinaires que j'en suis encore étonné et que je les entends encore...

... Vers neuf heures du soir, la fille de M. le baron de Talleyrand, sa jeune nièce, qui devait faire sa première communion le lendemain, vint, selon l'usage, lui faire ses adieux du soir. Il la reçut avec une bonté et une douceur qui attendrirent tous les assistans. Cette enfant était émue, silencieuse ; cette scène alla visiblement à l'âme de M. de Talleyrand.

Deux heures après, M. Cruveilhier ayant paru craindre que la raison du malade ne se troublât, on crut devoir faire auprès de lui, avec tous les ménagemens convenables, une démarche dont je n'ai pas été témoin : je vais laisser un moment ici parler un de ses amis, qui se trouvait là et qui ne l'a pas quitté :

«... A onze heures, je fis entrer Mlle Pauline de Périgord près du lit du malade ; ses dispositions actuelles, le terme prochain qu'il avait fixé, tout laissait espérer que cette tentative serait heureuse et que le moment était favorable. M. Cruveilhier se tenait à quelque distance : je tenais une bougie à la main et soulevai le rideau du lit ; Mlle Pauline, tenant une plume et les deux papiers, s'approcha du malade : « Bon oncle, lui dit-elle, avec un charme de candeur et de tendresse qu'il est impossible de décrire, tu es calme en ce moment, ne voudrais-tu pas signer ces deux papiers dont tu as approuvé le contenu? Cela te soulagera. — Mais il n'est pas six heures, » répondit le prince. Ici j'admirai la candeur de cette jeune fille, qui, malgré l'ardent désir qu'elle avait de voir se réaliser le plus cher de ses vœux, ne sut que rougir, et ne trouva pas un mot pour altérer la vérité, dans un moment où une âme moins pure n'aurait peut-être pas eu de scrupule de faire un mensonge qui lui aurait paru justifié par le résultat. Elle n'insista donc pas après la réponse du prince, qui lui dit ensuite : « Je t'ai dit que je signerais demain entre cinq et six heures du matin : je te promets encore de le faire... »

Sans être délivré du poids de mes inquiétudes, je me sentis pourtant un peu soulagé ; chacun se retira, et, le malade paraissant un peu plus calme, je me retirai aussi pour aller prendre, dans une pièce voisine, quelque repos dont j'avais un extrême

besoin... Le lendemain, à quatre heures et demie, j'étais debout. Je me dirigeai, tremblant d'émotion, vers la chambre de M. de Talleyrand, où j'avais été déjà devancé par les anges gardiens que Dieu lui avait donnés. Quel spectacle et quel moment!

Nous fîmes tous silence... La nuit avait été paisible; la douleur même ne se manifestait plus par aucun indice extérieur; mais il ne fallait pas se faire illusion, les traits tirés du malade, ses joues creuses, le calme même de son accablement, tout attestait que la force même de souffrir s'épuisait et que la mort était bien proche. Quelques mots rapides, échangés à voix basse, firent prendre une résolution qui paraissait pressante. Il allait être cinq heures : c'était l'heure indiquée par M. de Talleyrand pour la signature de sa déclaration; mais nous ignorions s'il aurait encore assez de force pour signer lui-même cette pièce et la lettre au Pape qui devait l'accompagner. Dans ce cas, prévu par Mgr l'archevêque, des témoins graves étaient indispensables. On envoya au même instant plusieurs voitures à la fois chercher sur divers points de la ville les témoins nécessaires de ce grand et solennel moment...

Cependant le jour était venu. Arrivèrent successivement M. le duc de Poix, M. de Sainte-Aulaire, M. de Barante, M. Royer-Collard et M. Molé : c'étaient les témoins convoqués et prévenus à l'avance. Il était certes difficile de choisir des hommes d'un caractère plus honorable et d'une plus haute autorité. Leur intervention immédiate, comme vous le verrez bientôt, ne fut cependant pas nécessaire...

... Ce fut M. de Talleyrand lui-même, qui, le premier, rendit le mouvement à cette scène muette et immobile. Il regarda tous ceux qui l'entouraient, l'un après l'autre, avec un léger sourire, et les salua d'un mouvement à peine sensible de sa tête, puis, baissant les yeux, comme pour se recueillir et les rouvrant bientôt, nous le vîmes, secouant en quelque sorte, comme il l'avait fait plusieurs fois, la douleur à laquelle il demeurait en proie, redonner à son visage une nouvelle expression de vie, reprendre un air de force, et nous l'entendîmes prononcer d'une voix claire et ferme ces paroles : « Quelle heure est-il? » Un frissonnement courut dans mes veines : il se souvenait donc de l'heure qu'il s'était assignée à lui-même; il voulait donc y être fidèle! Sa pensée n'avait donc pas cessé de méditer; il méditait encore; il avait encore toute la vie de son intelligence, de sa

volonté. L'heure du salut était donc arrivée. « Il est six heures, » lui répondit quelqu'un. Je ne sais pourquoi, j'eus le cœur troublé de la crainte de le tromper, même par cette réponse; d'ôter quelque chose à son mérite, de devoir la moindre parcelle de cet acte suprême à un mouvement de surprise. « Prince, il n'est guère plus de cinq heures, repris-je. — Bien, » dit le prince, d'une voix calme, dominant encore et lui-même et les autres; tous en furent stupéfaits.

Dieu m'inspira en ce moment une pensée qui eut un effet d'un souvenir impérissable pour tous les témoins de cette scène attendrissante. Tout le monde était levé et sur pied dans la maison, même cette jeune enfant, qui, la veille, était venue faire à son oncle mourant de si touchans adieux, et qui allait, ce jour-là, dans quelques heures, faire sa première communion. Il me vint en pensée de la lui faire revoir encore... Il me sembla que sa présence porterait une douce et salutaire confiance dans cette âme près de comparaître devant son juge, préparerait heureusement le grand acte qui allait s'accomplir et serait comme la première des bénédictions de ce grand jour. La jeune Marie de Talleyrand descendit donc, et, au moment où tous, muets et recueillis, nous ne pouvions détacher de la couche du malade nos pensées et nos regards, elle se présenta tout à coup à la porte de l'appartement, les yeux timides et baissés, le visage pâle, entièrement vêtue de blanc. Elle apparaissait vraiment comme l'ange de la grâce et du pardon...

A sa vue, un changement subit dans les traits du malade révéla l'émotion profonde de son âme : son sourire, son regard semblaient charmés. L'enfant se mit d'abord à genoux à ses pieds et lui dit : « Mon oncle, je vais bien prier Dieu pour vous; je vous demande votre bénédiction. » C'était une scène à fendre l'âme. Nous nous éloignâmes un peu, nous étrangers, pour ne pas troubler cette dernière scène de famille; et alors, se soulevant avec effort : « Mon enfant, lui dit-il, je te souhaite beaucoup de bonheur pendant ta vie, et, si j'y puis contribuer par quelque chose, je le ferai de tout mon cœur. — Vous le pouvez en la bénissant, » lui dit Mme la duchesse de Dino. Alors, étendant la main, il la bénit : l'enfant fondait en larmes. Elle se releva bientôt et se retira. M. de Talleyrand la suivit un moment des yeux pendant qu'elle s'éloignait, et, après avoir jeté sur elle un dernier regard, il se retourna vers M. de Bacourt et

laissa entendre ces paroles : « Voilà les deux extrémités de la vie : elle va faire sa première communion... et moi...! » Il n'acheva pas la phrase...

Mais bientôt six heures sonnèrent. Alors nous nous approchâmes. Nous touchions enfin au terme si longtemps promis, si longtemps désiré...

L'agitation de mon âme n'était plus ce trouble inquiet et cruel qui m'avait tant de fois désespéré. J'étais presque sûr alors de la miséricorde de Dieu, mon cœur n'était plus agité que par l'espérance de voir la religion et l'Église bientôt consolées, et ma foi couronnée dans un de ses plus ardens désirs. Nous nous avançâmes : M. de Bacourt soutenait M. de Talleyrand du côté droit; M. le duc de Valençay du côté gauche; Mme la duchesse de Dino et sa fille devant lui à ses pieds; M. Cruveilhier, son médecin, était derrière un des rideaux du lit; son vieux serviteur Hélie, derrière l'autre; je demeurai debout le plus éloigné. On a dit que M. le duc de Poix, M. Molé, M. de Barante, M. Royer-Collard et M. de Sainte-Aulaire étaient auprès de lui; cela n'est pas exact. Ces messieurs demeurèrent à la porte de sa chambre qui était ouverte, mais derrière une portière à demi fermée, et les actes leur furent présentés immédiatement après la signature de M. de Talleyrand. En ce moment, Mlle Pauline, s'approchant, lui dit : « Bon oncle, il est six heures; veux-tu que je te présente ces papiers que tu as promis de signer à cette heure-ci? » Ce mouvement le tira du recueillement où il était plongé depuis quelques momens; il leva la tête. Au même moment, on le vit faire un grand effort pour se soulever; la faiblesse ne le lui permettant pas, il fallut l'aider. Après s'être un moment remis de cette secousse, il prit la plume des mains de Mlle Pauline. « Monsieur de Talleyrand, lui dit Mme de Dino, voulez- vous que je vous relise ces papiers avant que vous les signiez? Vous les connaissez, mais voulez-vous que je vous les relise encore? — Oui, lisez, » répondit-il. A ces mots, subjugués comme par une force supérieure et attirés vers lui, tous se serrèrent, s'approchèrent : avec quelle avidité d'attention, avec quels serremens de cœur! Dieu le sait. Le prince était assis sur le bord de son lit, et soutenu par des coussins; son maintien était sérieux, ses yeux élevés et fermes, dans l'attitude et avec l'expression de l'attention la plus grave. Mme la duchesse de Dino s'avança très près de lui : tant que dura la lecture, il écouta, la tête haute et droite, sans

donner le moindre signe de fatigue; son esprit n'était pas seulement présent, mais on peut dire qu'il dominait cette scène. Mlle de Périgord s'était mise à genoux auprès de sa mère : j'étais debout derrière; M. Cruveilhier, dans le fond de la chambre, et le vieux valet de chambre appuyé sur le bois du lit et fondant en larmes. M. de Talleyrand avait expressément demandé qu'il fût présent à cette heure solennelle; ses domestiques étaient trop nombreux pour y assister tous; il voulut du moins que le plus ancien d'entre eux les y représentât, et pût leur redire fidèlement ce que son maître avait fait et déclaré avant de mourir. Mme la duchesse de Dino lui fit d'abord, en présence de l'assemblée, lecture de sa déclaration que vous connaissez, puisque des journaux l'ont publiée. C'est un long désaveu des temps les plus malheureux et les plus célèbres de sa vie, et la franche condamnation du siècle auquel il avait appartenu. A chaque phrase, Mme de Dino lui faisait observer que c'était sa propre rédaction : il faisait chaque fois un signe approbatif. Il y avait, dans ce que lisait Mme de Dino, des choses si graves que je craignais que M. de Talleyrand n'en pût soutenir les termes. J'étais tenté de demander à Mme la duchesse de Dino, que son émotion entraînait, de modérer l'accent de sa voix : je craignais que l'humiliation ne fût trop forte...

... La lecture de la déclaration finie (elle avait duré environ dix minutes), M. de Talleyrand reçut la pièce des mains de Mme la duchesse de Dino; il la prit de la main gauche; il avait constamment, pendant cette lecture, tenu élevée, de la main droite, la plume qu'on lui avait présentée d'abord, et sans le moindre signe d'incertitude et d'hésitation, sans aucune espèce d'altération extraordinaire sur son visage ou dans ses traits, sans prononcer aucune parole, d'une main ferme et assurée, il commença à tracer son nom. La plume ne traçant aucun caractère, parce qu'elle s'était desséchée pendant le temps de la lecture, il la plongea lui-même dans un encrier qu'on lui présenta, et il apposa alors, en caractères parfaitement tracés, sa grande signature, celle qu'il n'employait que dans les plus grands traités diplomatiques : CHARLES-MAURICE, prince DE TALLEYRAND.

Cette première pièce signée, M. de Talleyrand prit la parole et fit observer qu'il y avait certaines choses qu'il ne retrouvait pas dans ce qu'on venait de lui lire, et qu'il tenait à envoyer au Saint-Père. Mme de Dino lui répondit que ces choses se trou-

vaient exprimées dans la lettre écrite au Pape, dont on allait lui donner lecture : cette réponse le satisfit.

Alors Mme la duchesse de Dino fit lecture de la lettre par laquelle M. de Talleyrand adressait sa déclaration à Sa Sainteté. Vous connaissez également cette lettre par les journaux. La lecture en fut longue encore, très grave et aussi solennelle. M. de Talleyrand signa de même, sans aucune hésitation, et toujours de sa grande signature...

Mme la duchesse de Dino reprit des mains du prince les actes qu'il venait de signer. Il y manquait pourtant encore une dernière formalité que d'autres pouvaient remplir, mais pour laquelle il fallait son consentement : c'était la date de cette déclaration. « Prince, lui demanda-t-on, quelle date désirez-vous donner à cet acte? » Le prince était alors remarquable par la gravité extraordinaire de sa physionomie : son air était solennel et imposant. Il répondit avec un accent de voix très marqué : « La semaine de mon discours à l'Académie. » Cette réponse fit sur toute l'assemblée une sorte d'effet électrique : tous furent saisis d'admiration à la vue de cette volonté, toujours ferme, nette et maîtresse d'elle-même, qui agissait avec ce calme et cette autorité, presque dans les bras de la mort, et qui, comme au temps de sa plus grande force, décidait, seule et avec une précision rigoureuse et réfléchie, jusqu'aux détails de la plus grande affaire qu'elle ait jamais eu à régler. « De quel jour est mon discours à l'Académie? ajouta-t-il. — Du 3 mars, répondit-on. —Eh bien! écrivez le 10, afin que ce soit de la même semaine. »

...Quels souvenirs que ces scènes successives et rapides de joies si vives et d'alarmes si amères! Je me retirai à l'écart : et seul, à genoux, je rendis grâce à Dieu de ses miséricordes et lui demandai d'achever son ouvrage. Car la confession du prince, quoiqu'elle ne présentât plus d'obstacle, me préoccupait... Cette confession n'était pas d'ailleurs difficile à obtenir, après ce qui venait de se passer : il avait même signé les pièces importantes adressées au Souverain Pontife, et qui avaient fait sa paix avec l'Église, comme une condition indispensable de la paix qu'il voulait faire avec Dieu avant de mourir. Cette confession était encore moins difficile à faire après les entretiens intimes qui l'avaient préparée déjà et heureusement commencée les deux jours précédens. M. de Talleyrand s'en était sérieusement occupé plusieurs jours à l'avance...

Lorsque je revins auprès du malade, il était environ huit heures; il y avait un grand mouvement dans tout l'hôtel. Ce mouvement se faisait sentir jusque dans l'appartement du prince où je vis tout le monde s'agiter auprès de lui : on lui annonçait le Roi. Je me retirai donc encore une fois, regrettant vivement que sa confession n'eût pas précédé cette visite. Tout ce qui pouvait être une secousse me faisait peur dans l'état de faiblesse où était le malade...

L'effet de cette visite sur l'état du prince fut très grand. Il tomba dans un accablement qui effraya; l'altération de ses traits parut profonde et, quoique sa respiration annonçât encore beaucoup de vie, quand on lui parlait, il ne répondait plus. On vint m'avertir. J'accourus, j'eus l'âme percée de ce douloureux spectacle! Que faire? Prier et attendre... Le malade était toujours profondément absorbé; il y avait plus de deux heures que cet état durait; mon inquiétude et mon embarras étaient au comble. Je reçus en ce moment une lettre de Mgr l'archevêque qui releva mon courage; elle était pleine d'un zèle si apostolique et des joies d'une foi si vive, que mon zèle et ma foi en furent aussi ranimés. C'était la Providence qui m'envoyait cette lettre; elle me servit d'introduction auprès du prince. Je m'approchai : « Prince, lui dis-je... » A ces mots, il ouvrit les yeux qu'il fixa sur moi; il essaya même un sourire : « Prince, Mgr l'archevêque me charge de vous dire combien il est occupé de vous, combien votre état l'afflige, combien vous lui êtes cher... » En m'écoutant, il paraissait ému d'une vive reconnaissance, il y avait sur son visage ce je ne sais quoi de douloureux, mais d'attendri, qui donne quelquefois une expression si touchante au visage des mourans; il trouva encore la force de parler : « Je suis bien sensible, dit-il d'une voix faible, mais distincte, aux bontés de Mgr l'archevêque; je le remercie... beaucoup. » Je l'interrompis pour lui épargner la fatigue d'un effort prolongé. « Mgr l'archevêque, ajoutai-je, bénit Dieu surtout de votre courage à consoler la religion et à mettre votre conscience en paix. » J'ajoutai : « Oui, mon Prince, vous avez ce matin donné à l'Église une grande consolation; maintenant je viens, au nom de l'Église, vous offrir les dernières consolations de votre foi, les derniers secours de la religion. Vous vous êtes réconcilié avec l'Église catholique, que vous aviez affligée; le moment est venu de vous réconcilier aussi avec Dieu par un nouvel aveu et par un re-

pentir sincère de toutes les fautes de votre vie! » Alors il fit un mouvement comme pour s'avancer vers moi : je m'approchai, et aussitôt ses deux mains saisissant les miennes, et les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les quitta plus, pendant tout le temps que dura sa confession; j'eus même besoin d'un assez grand effort pour dégager ma main des siennes, quand le moment de donner l'absolution fut venu.

Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi qui me firent verser des larmes et qui, sans doute, touchèrent le cœur de Dieu, et firent descendre sur cette tête humiliée la miséricorde et le pardon...

Après son absolution, je ne pouvais me détacher de lui; je ne sais quels liens puissans m'enchaînaient à ses côtés. Il fallut cependant le laisser se reposer d'une fatigue qui devait être très grande pour son état de faiblesse. Je voulais m'éloigner : c'est alors que, levant ses yeux défaillans vers moi, il me rappela, et, me prenant de nouveau les mains avec affection, il prononça très distinctement ces paroles : « Dites bien à M. l'archevêque... » Il continua, mais son extrême faiblesse ne lui permit pas de continuer assez haut pour être entendu. M. le duc de Valençay et M. de Bacourt, qui soutenaient en ce moment sa tête, et moi, nous approchâmes, et je lui dis : « Prince, que désirez-vous que je dise à Mgr l'archevêque? » Il fit un nouvel effort et reprit : « Dites-lui bien que je... » Il continua encore, mais nous ne pûmes saisir le sens des paroles que ses lèvres, assez longtemps agitées, prononcèrent visiblement.

Pour le reposer et lui épargner cette fatigue qui était pénible à voir, je repris moi-même : « Il est certain, mon Prince, que Mgr l'archevêque vous est profondément dévoué, à vous, à toute votre famille; et vous savez combien il aimait et vénérait le pieux cardinal de Périgord, votre oncle. — Et vous savez, mon oncle, reprit alors M. le duc de Valençay, combien Mgr l'archevêque vous est, surtout à vous, demeuré toujours attaché. — Au point, repris-je, que, ce matin encore, il me disait qu'il donnerait volontiers sa vie pour vous. » Son émotion, à ces mots, fut extrême; il fit un grand effort, et nous entendîmes très distinctement ces paroles : « Dites-lui qu'il a un bien meilleur usage à en faire!... » Puis, il retomba dans une sorte d'anéantissement, dont nous voulûmes au moins respecter, en ce moment, l'effrayant et triste repos.

Je ne tardai cependant pas à lui donner l'extrême-onction ; à ce moment, sa chambre était remplie, non seulement des membres de sa famille qui y étaient rentrés, mais d'une foule d'amis, qui se pressaient autour de son lit de mort... Je fis les saintes onctions sur ses yeux qu'il ferma, sur ses lèvres, sur sa poitrine ; il avait évidemment toute sa connaissance et nous en donna constamment des preuves attendrissantes jusqu'à son dernier soupir. En particulier, je n'oublierai jamais celle-ci : je ne crus devoir réciter les litanies des saints qu'après lui avoir appliqué toutes les saintes onctions, et je me plaçai près de lui, de côté cependant et à quelque distance. Uniquement occupé à prier, je ne le regardais que de temps à autre... Tout à coup, on m'interrompit dans ma prière, on venait de remarquer qu'il répondait lui-même, que ses lèvres répétaient les paroles des litanies : *Priez pour moi ; ayez pitié de moi.* Et quand j'arrivai, parmi les saints martyrs, à saint Maurice, et que je prononçai son nom, il reconnut son saint patron ; nous le vîmes s'incliner, et son regard, son sourire, sa prière cherchèrent mon regard pour me faire entendre qu'il s'unissait à mes prières, puis il referma les yeux ; mais le mouvement de ses lèvres continua à témoigner qu'il s'unissait à nos intentions et priait avec nous. Quand je vins à prononcer, quelques instans après, parmi les saints pontifes, le nom de saint Charles, son autre patron, la même chose se reproduisit d'une manière aussi marquée ; son regard chercha encore le mien : il trouvait une sensible consolation à me faire remarquer de nouveau combien ces prières le touchaient...

Vers trois heures, voyant l'heure venir, je commençai les prières des agonisans. M. de Talleyrand, quoique au moment suprême, avait évidemment toute sa connaissance : il priait même avec une humilité, une ferveur vraiment admirables. On me le fit remarquer encore : « Monsieur l'abbé, me dit-on, voyez comme il prie ! »

... Cependant il touchait visiblement au dernier terme : la mort était présente. Je recommençai les prières des agonisans. Mais à ce moment, quelles prières ! quelles larmes ! Quel silence ! Rien, mon ami, ne saurait vous peindre la scène qui se passait alors près de ce lit funèbre. Quand j'ouvris mon bréviaire pour lire l'admirable prière de l'Église sur le chrétien agonisant, ma voix s'émut malgré moi, et mes regards attristés, retombant

involontairement sur ce visage décoloré par la mort, je ne pouvais trouver la force de parler. Enfin, après un violent effort, je pus prononcer, d'une voix tremblante et entrecoupée, ces premières paroles : *Partez, âme chrétienne.* A ces mots, pendant que j'étais arrêté par mon émotion, tous les nombreux assistans qui remplissaient la chambre du malade tombèrent à genoux, d'un mouvement unanime et spontané...

Cependant le triste dénouement s'accomplissait sous nos yeux : nos regards étaient alors fixés sur ces lèvres pâles et sans mouvement. Il n'y a qu'un instant, pendant les prières publiques de son agonie, nous l'avions vu, les yeux tantôt ouverts, tantôt abaissés, suivre avec les signes d'une parfaite intelligence tout ce qui se passait autour de lui, et nous répondre encore par ce sourire qui ne l'abandonna que dans la mort... Tout à coup, sa tête s'abattit. Alors M. de Bacourt, l'un des hommes les plus honorables que la divine Providence ait placés auprès de lui à ses derniers momens, essaya de soulever doucement sa tête pour la soutenir. La main du mourant, déjà froide, s'agita dans la main de son ami et la serra fortement encore; il tourna une dernière fois ses yeux vers lui; mais ce fut le dernier signe de vie qu'il donna. Tous les assistans le comprirent, et tous, agenouillés autour de son lit, observant le dernier mouvement de ses lèvres, nous les vîmes se fermer enfin pour jamais. M. de Talleyrand avait cessé de vivre et de souffrir. C'était le 17 mai 1838, à 3 heures 35 de l'après-midi...

J'ai, mon cher ami, fini une tâche que j'ai entreprise pour vous, et qui n'a pas été sans douceur pour moi. Voilà bien fidèlement, bien authentiquement retracées toutes les circonstances de cette mort, qui a fait presque autant de bruit que la vie dont elle a achevé le cours. M. de Talleyrand est maintenant devant Dieu ! J'espère fermement que Dieu l'a reçu dans sa miséricorde, et lui a continué les bénédictions répandues visiblement sur la fin de sa longue carrière. J'ose croire que cette mort sera chère à la Religion qu'elle satisfait et à l'Église qu'elle console...

F. Dupanloup.

LA CRUE DE LA SEINE

ET LA

GÉOLOGIE HYDROLOGIQUE

L'inondation qui vient de se déchaîner, dans le bassin hydrographique de la Seine et à Paris, a causé dans le monde entier une émotion profonde. « C'est une pensée très triste et douloureuse que d'imaginer la belle ville, la splendide ville envahie par les eaux. C'est un malheur pour l'humanité, comparable au désastre qui a frappé notre île l'année dernière, » nous écrit un habitant de Palerme, artiste et savant à la fois, le marquis Antonio de Gregorio, et sa lettre est l'écho du sentiment universel. Au milieu des désastres si fréquens qui se produisent sous tant de cieux, on n'est pas accoutumé à voir Paris soumis à la loi commune. Qu'il soit privé de lumière et de moyens de transport, que les communications soient entravées entre ses différens quartiers et avec le reste de l'univers, voilà qui semble anormal, et tout le monde s'est senti touché par le mal qui l'atteint. La preuve en est dans l'élan sans pareil de la souscription internationale au secours des inondés et dans le chiffre qu'elle a atteint. On parlera longtemps sur toute la terre des Champs-Élysées changés en lac, des rues de Lille et de l'Université composant une nouvelle Venise, de la place du Havre s'effondrant sous l'action des ruissellemens, car en tous lieux, ces noms sont aussi familiers qu'à nous-mêmes.

I

En présence de l'événement, on a presque oublié qu'il se soit jamais produit, sauf pour trois crues exceptionnelles. Il importe cependant de se rendre compte que Paris est en réalité exposé d'une manière permanente au retour de semblables calamités, et, avant d'en rechercher les causes, il sera fort utile d'appeler ici le témoignage de l'histoire.

La *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France* (Collection Guizot) contient ce passage de Grégoire de Tours : « La huitième année du roi Childebert (583), au mois de février, les eaux de la Seine et de la Marne grossirent au delà de la coutume et beaucoup de bateaux périrent entre la Cité et la basilique de Saint-Laurent. »

Sur l'emplacement de cette basilique de Saint-Laurent, les antiquaires ne sont pas d'accord. Il est peu vraisemblable qu'il s'agisse d'une église située, comme celle qui porte actuellement le même nom, dans le faubourg Saint-Martin, et qui semble vraiment hors des atteintes de la Seine, même par les plus forts débordemens que l'on puisse concevoir.

Les anciennes chroniques citent des inondations dans les années 820, 821, 854. On promenait alors la châsse de Sainte-Geneviève, pour que la bonne patronne défendît la cité contre les élémens, comme elle l'avait défendue contre les Huns, et cette coutume persista jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. En février 886, le fleuve débordé se fit l'auxiliaire des Parisiens assiégés par les Normands. « Tout à coup, dit le poète Abdon (Collection Guizot, t. VI), pendant le silence de la nuit, le milieu du pont s'écroule entraîné par le courroux des ondes furieuses, qui s'enflent et débordent. La Seine, en effet, avait étendu de tous côtés les limites de son humide empire et couvrait les vastes plaines des débris du pont, qui, du côté du midi, ne portait que sur un point où le fleuve s'abîme dans un gouffre. Il n'en fut pas de même de la citadelle qui, bâtie sur une terre appartenant au bienheureux saint Germain, resta debout sur ses fondemens. » L'inondation et le siège se prolongèrent, car, parlant de ce qui se passait en mars, le poète dit : « La Seine, nous prêtant son secours, enfle ses ondes, engloutit au fond de ses abîmes ces malheureux et les fait descendre dans l'Averne. »

N'y eut-il plus d'inondation jusqu'au XIIe siècle ? C'est peu probable. Mais on n'en sait rien. Orderic de Vital (*Histoire de Normandie*) dit qu'en 1119, à la suite de grandes pluies, il y eut des inondations dont souffrirent fort Paris et Rouen. 1125, 1175, 1195, 1196, 1206, 1219, 1232, 1233, 1236, 1281, 1296, 1306 furent aussi des dates néfastes, particulièrement les deux dernières. En 1296, « la veille de Saint-Thomas l'Apôtre, dit Guillaume de Nangis (Collection Guizot, t. XIII), le fleuve de la Seine s'accrut tellement qu'on ne se souvient pas et qu'on ne trouve écrit nulle part qu'il y ait jamais eu à Paris une si forte inondation, car toute la ville fut remplie et entourée d'eau ; en sorte qu'on ne pouvait y entrer d'aucun côté, ni passer dans presque aucune rue sans le secours d'un bateau. La masse des eaux et la rapidité du fleuve firent crouler entièrement deux ponts de pierre, des moulins et des maisons bâties dessus, et le châtelet du Petit-Pont. » L'inondation de 1306 se compliqua de gel, avant la décrue, en sorte que la débâcle fut terrible.

Un assez long temps se passe sans qu'il soit question d'inondations dans l'histoire. Puis on en constate de graves en 1373, 1384, 1394. En février 1407, ce fut la fonte des glaces qui causa le débordement. Un froid terrible sévissait depuis le mois de novembre. De lourdes charrettes pouvaient traverser la Seine sur la glace. Le Petit-Pont, le pont Saint-Michel et les maisons du Grand-Pont furent emportés, après avoir été ébranlés et renversés par le choc des glaçons, malgré les pieux enfoncés dans la rivière pour amortir cet assaut. Inondation en juin 1426, ce qui est presque une anomalie, et de même en 1427, à la Pentecôte, ce qui pourrait donner à croire qu'on a simplement attribué des dates différentes à un même événement. Mars 1432, janvier 1434, avril 1442, janvier 1496 eurent des crues importantes. L'inondation de 1497 eut pour conséquence, au bout de deux ans, la chute du pont Notre-Dame. Il y eut encore des débordemens en 1505, 1531, 1547, 1564, 1570, 1571, 1573, 1582, 1595. Quelques mois après la crue de cette dernière date, le pont Aux Meusniers s'écroula avec les maisons qui y étaient bâties, et l'Estoile fit de cette catastrophe une punition du ciel, car, dit-il, « la plupart de ceux qui périrent dans ce déluge estoient tous gens aisés, mais enrichis d'usures et pillages de la Saint-Barthélemy et de la Ligue. Sur quoi, sans nous arrester à

l'accessoire, sçavoir au mauvais gouvernement tout notoire et meschante police de la ville de Paris, nous faut regarder au doigt de Dieu, qui est la cause principale, lequel en ce malheur nous a voulu proposer un exemple de sa justice, qui s'exécute tost ou tard sur les rebelles et réfractaires à ses saincts commandemens et à sa parole. »

En 1616, il y eut à la fois débâcle et inondation. L'ébranlement du pont au Change fut tel que la plupart de ses maisons s'écroulèrent. 1649 et 1651 virent aussi des crues considérables. Mais elles furent surpassées par celle de 1658. La moitié de la ville, les mêmes environs dont il fut tant parlé ces derniers temps furent envahis par les eaux. Le pont Marie fut en partie détruit avec vingt-deux de ses maisons. Deparcieux (Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1764) donne de la ville, d'après les récits des témoins, une description qui pourrait s'appliquer à peu près au Paris inondé de 1910.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on note encore les crues de 1665, 1671, 1677, 1684, 1690.

Avec le XVIIIe siècle nous arrivons à une époque où les crues furent observées avec plus de précision. En 1711 et 1726, il y en eut d'importantes qui donnèrent lieu à des mémoires de l'Académie des Sciences.

La grande crue de 1740 fut spécialement étudiée. Il faut en lire la description dans les Mémoires contemporains de l'Académie des Sciences, dans le *Journal* de Barbier, dans la relation de Bonamy (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, années 1741-1743) en s'aidant du plan de Turgot. Dès que l'eau commença à croître dans des proportions inquiétantes, c'est-à-dire le 7 décembre 1740, le reliquaire de Sainte-Geneviève et celui de Saint-Marcel furent découverts par arrêt du Parlement. On alla en procession à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, et l'archevêque, dans un mandement, prescrivit des prières publiques. Cependant le fléau sévissait encore en janvier 1741. « D'un côté, dit Barbier, la plaine de Grenelle et tout le canton des Invalides, le grand chemin de Chaillot, le Cours et les Champs-Élysées, tout est couvert d'eau. Elle vient même par la porte Saint-Honoré jusqu'à la place Vendôme. Le quai du Louvre, le quai des Orfèvres, le quai de la Ferraille, le quai des Augustins, la rue Fromentau jusqu'à la place du Palais-Royal, tout est en eau. Le côté de Bercy, de la Râpée, de l'Hôpital

Général, de la porte et quai Saint-Bernard, c'est une pleine mer. La place Maubert, la rue de Bièvre, la rue Perdue, la rue Galande, la rue des Rats et la rue du Fouarre, c'est pleine rivière. Toutes les boutiques sont fermées ; de tous les côtés on est réfugié au premier étage, et c'est un concours de bateaux, comme en été, au passage des Quatre-Nations (l'Institut). La place de Grève est remplie d'eau, la rivière y tombe par-dessus le parapet... Dans les rues de Paris où il y a des égouts, l'eau de la rivière y gonfle, se répand dans la rue et il faut y passer dans des bateaux ou sur des planches. La rue de Seine, faubourg Saint-Germain, est remplie d'eau qui entre des deux côtés dans les maisons... On ne passe que sur le Pont-Royal et sur le Pont-Neuf... On a vu dans la place Maubert porter le Bon Dieu dans un bateau... Il y eut quelques maisons détruites et renversée par les eaux, entre autres une, rue Saint-Dominique vis-à-vis le couvent de Belle-Chasse, appartenant à M. le duc de Saint-Simon ; il y en avait une partie vieille et l'autre rebâtie à neuf. La partie vieille a résisté... Il y a des ordres pour visiter les fondemens quand la rivière sera retirée et le dommage sera considérable... »

A part ce que l'on a à dire aujourd'hui du Métropolitain, la description de l'avocat Barbier ne convient-elle point à ce que nous venons d'avoir sous les yeux?

Les inondations de 1751, de 1764, de 1784, de 1795 furent désastreuses, sans atteindre à la hauteur de celle de 1740.

L'inondation qui commença le 1er décembre (10 frimaire) 1801 eut des péripéties cruelles. Elle a été étudiée d'une façon officielle par Bralle, ingénieur hydraulique en chef du département de la Seine. Ce 10 frimaire, les eaux étaient à $4^m,32$ au pont de la Tournelle ; le 14, elles atteignaient $5^m,62$; le 18, $6^m,22$. Des poutres, des meubles, des débris de toutes sortes annonçaient déjà le désastre de bien des habitations. Le 23, les eaux commencèrent à baisser, et le 4 nivôse (25 décembre) elles n'étaient plus qu'à $3^m,35$.

Mais le lendemain, elles croissaient brusquement de 80 centimètres ; le 6 et le 7, elles redescendaient ; le 8, elles remontaient encore avec violence, et le 12 (2 janvier 1802) se trouvaient à $7^m,10$, la nuit à $7^m,45$. Au point du jour, elles commencèrent de baisser. Mais, autre malheur, le froid était grand. « Dix-huit chantiers bordant le port Saint-Bernard, écrit Bralle,

étaient inaccessibles, et les glaces, réunies en masses énormes, fracassaient et entraînaient tout ce que le débordement semblait avoir respecté. La promptitude de la crue et la hauteur extraordinaire de l'eau n'avaient point permis de fermer, suivant l'usage, la grande estacade entre l'île Louviers et celle de la Fraternité (île Saint-Louis). En vain avait-on rassemblé, dans le bras qu'elle défend, tous les bateaux qu'il pouvait contenir; les glaces y pénétraient et devaient tout anéantir, si rien ne s'opposait à ce qu'elles s'y précipitassent au moment prochain d'une débâcle que tout annonçait devoir être terrible. » Tout se passa bien. Les deux estacades purent être fermées.

Les malheurs du centre de Paris ressemblent alors à ceux qui viennent de frapper des quartiers éloignés de la Seine et que l'on attribue trop exclusivement, dans le public, aux récens travaux souterrains.

« Après avoir indiqué les limites de l'inondation et tous les points intéressans sur lesquels les eaux de la rivière se sont immédiatement portées, on va désigner ceux de l'intérieur de Paris, où elles sont parvenues par différentes bouches d'égouts. La tête de celui de la grande rue du Faubourg Saint-Honoré, au coin de celle Neuve-du-Colisée, fut couverte de 22 centimètres et les eaux s'étendirent, en remontant vers l'église de Saint-Philippe, à 81 mètres de distance sur la chaussée, et à 272 mètres du côté de la rue de Marigny... Les eaux pénétrèrent aussi dans la rue d'Anjou, mais à peu de distance de l'égout; elles s'étendirent dans toute la rue de Pologne (partie de la rue de l'Arcade) depuis la rue Neuve-des-Mathurins jusqu'à celle Saint-Lazare; elles avaient 30 centimètres de hauteur à l'angle de la rue de Pologne... La majeure partie des terrains, compris entre les rues de la Pépinière, Saint-Lazare, le ci-devant couvent des Capucins (dans la rue Caumartin) et les rues de l'Égout, Roquépine et Verte furent noyées; mais celles de Miromesnil et d'Astorg restèrent au-dessus de l'eau. »

Le XIXe siècle ne le cède pas aux précédens en fait de désastres fluviaux. 1806, 1807, 1817, 1819-1820, mai et décembre 1836, 1845, 1847 et 1848, 1850, 1866, 1872, 1876, 1882-1883, 1896 eurent des crues plus ou moins désastreuses. L'inondation de 1882-1883 présente certaines analogies avec celle de 1801-1802, qui avait été précédée de dix-huit mois de sécheresse; la Seine à Paris se maintint longtemps au niveau des

basses eaux de 1719. Il en fut de même en 1882. Cette année-là, il y eut un maximum de $6^m,24$ le 7 décembre, puis une baisse rapide qui, le 23 décembre, mettait le fleuve à la cote de $2^m,40$. Une nouvelle période de pluie amenait une nouvelle crue, et le 15 janvier, l'eau était, à Austerlitz, de 12 centimètres plus haut qu'en décembre.

Ajoutons que dans ses plus grandes crues, la Seine fait passer sous le pont de la Tournelle 2 110 mètres cubes par seconde. Dans les basses eaux, il ne passe que 40 mètres cubes par seconde. Il y aurait donc 52 fois plus d'eau dans les grandes crues qu'à l'étiage.

L'étiage du pont de la Tournelle a été marqué sur les basses eaux de 1719. Le zéro de l'échelle du pont d'Austerlitz est à $0^m,14$ au-dessus de l'étiage de la Tournelle. Pour obtenir la hauteur de l'eau à l'échelle du Pont-Royal, il faut ajouter $0^m,90$ au nombre observé au pont de la Tournelle.

La Seine est déjà en grande crue, lorsqu'elle marque $5^m,30$ au pont d'Austerlitz. La navigation est alors supprimée.

II

Tant de calamités, — que subissent chacune à son tour presque toutes les contrées du globe, puisque la plupart des fleuves ont des débordemens funestes pour l'humanité, — pourraient sembler à première vue le résultat d'un désordre dans la nature, comme si ses lois avaient été transgressées, son équilibre un moment perdu.

Cependant, en réfléchissant un peu, nous ne tardons pas à être pris de scrupule sur la légitimité de notre impression instinctive : ne commettons-nous pas une confusion entre notre point de vue particulier et les grandes lignes du plan de la Création ?

Le fait qu'une rivière déborde n'est pas nécessairement un oubli des règles établies, et tout le monde a présent à l'esprit la régularité, pour ainsi dire mathématique, avec laquelle, depuis l'antiquité la plus haute, le Nil sort de son lit chaque année et procure ainsi au pays qu'il inonde une fertilité restée légendaire, que les anciens ont portée au maximum par de judicieux aménagemens hydrauliques. Crue n'est donc pas, par

définition, synonyme de catastrophe, et il y aurait à faire, à cet égard, une classification des cas possibles.

Ce qui domine la question, c'est bien la signification du phénomène, non pas au point de vue humain (point de vue capital pour nous, bien entendu et que nous aborderons tout à l'heure), mais relativement à l'équilibre général de la surface terrestre. Il y a dans cette direction nombre de considérations à développer : plus d'une est de nature à séduire des esprits curieux de philosophie naturelle. Nous nous bornerons à exposer les principales.

La vue d'une rivière qui coule selon son thalweg nous amène bien vite à la considérer comme un organe, remplissant une fonction parfaitement définie, dans l'ensemble des phénomènes qui assurent à la Terre un équilibre mobile. La rivière est l'agent de décharge des régions exondées, à l'égard de l'eau que l'atmosphère apporte à leur surface sous les formes multiples de pluie, de neige, de grêle et aussi de vapeurs qui se condensent en rosée, en gelée blanche ou en givre.

Or, c'est une notion tout à fait courante que la migration atmosphérique de l'eau : pompée à la surface de la mer par l'ardeur du soleil, convertie en nuages (amas de poussière aqueuse) dans les hauteurs de l'air, précipitée en pluie par suite d'une condensation que détermine un abaissement de température et ramenée finalement par ruissellemens de tous ordres à son point océanique d'origine. Mais de combien de détails ne doit-on pas compléter cette sorte de schéma, pour avoir de la réalité un aperçu un peu exact! La pluie tombée sur le sol est bien loin de ruisseler tout entière : une portion s'évapore tout de suite et une autre, dont le volume, variable suivant les cas, peut être considérable, s'infiltre dans la terre.

Quoi qu'il en soit, on est bien sûr de la relation intime entre la quantité d'eau venant du ciel et la quantité d'eau emportée par la rivière. Les variations de l'une expliquent les variations de l'autre.

Il est évident aussi que les inégalités de volume d'un même cours d'eau ont des conséquences qui dépendent de la forme même du sol sur lequel il se meut. La vallée est le complément obligé de la rivière, au point que la conception d'une rivière sans vallée pour la contenir est un non-sens : d'où il résulte que pour comprendre les rivières, leurs variations et par consé-

quent leurs crues, il faut soumettre à une étude spéciale la vallée qui les contient.

Je viens de dire que la définition même de la rivière est incompréhensible sans l'existence antérieure de la vallée. Et cependant il faut reconnaître, afin de prévenir tout malentendu, que c'est à cette incompréhensibilité que les géologues se sont d'abord résignés, pour expliquer l'origine des dépressions dans lesquelles s'accomplit la circulation des eaux courantes. Méconnaissant les prodigieuses durées des périodes anciennes de l'évolution du globe terrestre, les plus grands naturalistes se sont trouvés d'accord pour supposer que les traits du relief terrestre avaient dû se produire dans un temps extrêmement court. C'était admettre la nécessité, dans l'établissement de l'état de choses actuel, d'agens naturels infiniment plus énergiques que ceux dont les travaux s'accomplissent sous nos yeux.

Cette manière de voir, appliquée d'abord aux phénomènes internes, comme les éruptions des volcans et la formation des roches et des gîtes métallifères, s'étendit progressivement à tout et même à la production des vallées. Si les collines de Montmartre et de Meudon à Paris, tout en étant formées des mêmes matériaux superposés dans le même ordre, sont séparées l'une de l'autre, c'est parce qu'une cause colossalement puissante a arraché, d'un seul coup, toute la substance qui jadis remplissait entre elles la dépression actuelle au fond de laquelle coule la rivière. Cette cause est une rivière aussi profonde que la vallée est creuse et qui la remplissait d'un bord à l'autre. Et comme on l'a reconnu d'autre part, pour ne parler que de la France, au moment même où se creusaient la vallée de la Seine et toutes les vallées qui y convergent, les autres bassins hydrographiques : de la Somme, de la Loire, du Rhône, de la Garonne, etc., etc., se constituaient de leur côté. On arrive donc à cette conclusion que tout notre pays, — et il en est de même de toutes les autres régions du monde, — devait être à très peu près couvert d'eau. Malgré son invraisemblance, tout le monde a cru longtemps à cet ancien état de choses et il y a encore aujourd'hui bien des personnes qui ne se sont pas dégagées complètement du vieil enseignement.

Sans entrer dans les détails, on peut dire que les difficultés contre ce système sont innombrables et, par exemple, on est bien empêché de trouver des sources assez puissantes pour ali-

menter une semblable irrigation. A cette occasion, l'imagination s'est donné une carrière sans frein. Ed. Hébert, qui fut professeur à la Faculté des Sciences de Paris, étudiant le bassin de la Seine, a été jusqu'à supposer que la France du Nord a éprouvé, d'une manière subite, un double mouvement de bascule dont la première partie a permis aux eaux salées de venir baigner le pied des Alpes et dont la seconde les a violemment rejetées dans la Manche. C'est pendant la deuxième période que les vallées ont été dessinées comme des témoignages de l'irrésistible violence de ce cataclysme. Personne à cette époque ne s'est trouvé pour remarquer que la bascule dont il s'agit aurait dû se faire sentir dans l'allure des autres bassins hydrographiques voisins qui, au contraire, se signalent par une remarquable indépendance réciproque.

L'examen impartial des faits, par lequel on aurait dû commencer et auquel on s'est résigné par la suite, a montré qu'au contraire, le creusement des vallées comparables à celle de la Seine s'est accompli par des causes agissant avec une très grande délicatesse, au point qu'à deux ou trois kilomètres seulement en aval de leur confluent, deux rivières comme la Seine et l'Yonne n'ont aucunement mélangé les débris rocheux de leurs vallées respectives.

L'origine des vallées important au plus haut point à la compréhension des rivières qu'elles contiennent et l'histoire des inondations n'étant qu'un détail de celle des rivières, il est indispensable de faire sur ce point une lumière décisive qui éclairera la suite de notre étude.

Il se trouve, grâce à des dispositions qu'on peut sans exagération qualifier de providentielles, — puisqu'elles contiennent pour nous un enseignement des plus précieux, — que, si dans la vallée de la Seine comme dans bien d'autres, il n'y a pas de raisons immédiates pour décider entre ces deux suppositions, d'autres pays, au contraire, offrent à l'observation des détails qui ne s'accommodent pas de la même liberté d'interprétation.

Nous avons, sur le sol même de la France, une belle région qui convient admirablement à notre démonstration et dont la structure paraîtrait avoir été agencée à seule fin de nous éclairer sur l'allure des phénomènes superficiels. Il s'agit de l'Auvergne, dont la surface, en même temps qu'elle comprend des vallées avec leurs rivières comparables à celles que nous étudierons

tout à l'heure, a reçu en même temps et d'une manière intermittente, les coulées de très nombreux volcans. Cette circonstance a suffi pour lui donner un caractère tout à fait spécial.

En effet, les coulées de volcans aujourd'hui éteints occupent invariablement, en Auvergne, des sommets de collines. Ainsi, de la place de Jaude, en pleine ville de Clermont-Ferrand, on aperçoit, à peu de distance, l'illustre sommet de Gergovie où Vercingétorix sauva l'honneur de nos aïeux. Eh bien! Gergovie est formée d'une table de lave basaltique, supportée par un piédestal d'une centaine de mètres de hauteur de roches sédimentaires pareilles à celles qui composent le sol des régions voisines. Or, ce basalte sortant du cratère qui l'a rejeté à l'époque tertiaire la plus récente a nécessairement suivi quelque ravin pour s'écouler : la roche fondue se comporte en effet comme tous les liquides et conformément au spectacle que nous donnent à chaque éruption les volcans aujourd'hui actifs. Donc, depuis que le basalte s'est déversé sur la campagne de Clermont, le paysage a subi de singulières transformations; les collines qui enserraient le ravin dans lequel s'était fait l'épanchement de lave ont disparu, et même leur emplacement est aujourd'hui en creux de 150 mètres, par rapport à la roche ignée.

Quant à la cause de cette érosion gigantesque, elle ne saurait être recherchée dans les violens courans d'eau auxquels nous avons fait plus haut allusion : la substance qui supporte la lave, faite de marne et de calcaire argileux, est si facilement délayable qu'un semblable courant ne mettrait pas longtemps à faire disparaître Gergovie, qui s'écroulerait tout entière. L'auteur de la métamorphose du paysage, c'est la pluie, et c'est ce que déjà, à la fin du XVIIIe siècle, avait reconnu Montlosier, gentilhomme auvergnat qui a laissé, sur ce sujet, un volume des plus remarquables (*Essai de la théorie des volcans d'Auvergne*, 1881) C'est aussi ce qui a été confirmé successivement, en 1819, par le lithologiste français d'Aubuisson de Voisin (*Traité de Géognosie*) et quelques années plus tard, d'une manière décisive, par Poulett Scrope dans sa *Geology and extinct volcanoes of Central France* (1827).

Mais le cas de Gergovie est loin d'être isolé; il reçoit une confirmation décisive du témoignage de la foule de localités qui l'entourent et où l'on voit varier, en même temps, l'antiquité de l'éruption fournissant la roche fondue et la valeur métrique

de l'érosion pluviaire. Le pays se montre donc comme ayant été décapé d'une façon continue par l'eau sauvage et comme ayant laissé, grâce aux épanchemens des laves, des lambeaux de sa surface à différens momens successifs. En rapprochant toutes les indications de ce genre et en les soumettant à la plus sévère critique, on aboutit à cette conclusion dont l'importance n'échappera à personne, que depuis que l'Auvergne est continentale, — c'est-à-dire depuis qu'elle a été soulevée par les forces souterraines au-dessus du niveau de la mer, — elle a perdu 600 mètres d'épaisseur sur toute sa surface, par le fait exclusif de la pluie.

III

Ceci étant acquis et bien acquis, — car on ne peut rien contre les faits observés, sinon négliger de les citer et c'est ce qu'on a fait trop souvent, — nous pouvons aller plus loin et poursuivre notre étude des vallées ordinaires, avec le souci de reconnaître comment leur structure explique l'allure des rivières qui en parcourent le thalweg, spécialement dans les momens d'inondation.

Quand on cherche à refaire l'histoire géologique d'une région analogue au nord de la France, on reconnaît avec certitude qu'elle a constitué un ancien fond de mer, exondé à la suite d'un soulèvement général très lent et continué très longtemps. Il existe, en bien des pays, des exemples de rivages qui subissent en ce moment un mouvement vertical de ce genre : la cause en est dans le refroidissement progressif et dans la contraction consécutive des substances constituant le noyau de la Terre.

Or, un fond de mer émergeant et devenant ainsi une région continentale, éprouve évidemment de grands changemens dans son régime : parmi eux, le plus immédiatement sensible est la réception de la pluie, qui ne pouvait l'atteindre quand il était sous les flots. La goutte de pluie travaille aussitôt le sol sur lequel elle tombe et y réalise des effets variés.

D'abord, le choc de la petite sphérule aqueuse déplace de la matière délayable, sable ou argile; ensuite elle l'accumule en certains points aux dépens de points voisins. Théoriquement, on pourrait croire qu'une pluie régulière tombant sur un sol

homogène exercera la même action dans tous les points; mais la moindre observation démontre qu'il n'en est rien. Par suite de circonstances locales qui peuvent être insensibles, certains points sont un peu plus impressionnables ou au contraire plus résistans que les points voisins et il en résulte immédiatement de petits ravinemens. Il suffit de faire appel à nos souvenirs pour constater que, quelque soin qu'on prenne dans l'établissement des allées de terre battue de nos jardins et de nos parcs, l'effet le plus immédiat de la pluie est d'y dessiner des réseaux de tout petits sillons anastomosés entre eux et qui, sous l'influence de pluies continues, s'accentuent de proche en proche, de façon à ressembler beaucoup aux systèmes de rivières représentés par les cartes géographiques.

A première vue, il semble qu'il ne puisse y avoir aucun rapport entre ces délinéamens minuscules et les vallées où serpentent nos rivières, et pendant bien longtemps on a refusé de les étudier. La suite a démontré qu'on avait tort; il faut admettre aujourd'hui que ces sillons infimes sont des embryons de vallées et que les vallées plus larges, comme celles de la Seine et de ses affluens, n'ont pas eu d'autre commencement.

Tout le monde peut en quelques heures s'édifier complètement à cet égard : il suffit, en effet, d'aller voir ce qui se passe à l'origine des plus petits affluens de la rivière.

Pour fixer les idées, supposons que l'on remonte la Seine jusqu'à Marcilly, point où elle reçoit l'Aube, qu'on remonte celle-ci jusqu'à Boulage où elle reçoit la Superbe, puis celle-ci jusqu'à Pleurs où elle reçoit la Maurienne, on arrive, en fin de compte, en remontant ce dernier cours d'eau, au-dessus de Sémoine, à un faible ravinement sur le flanc du coteau. Celui-ci est parfaitement sec la plupart du temps et cependant, lorsqu'il pleut, l'eau y ruisselle et il s'y fait une miniature de ruisselet, dont le « lit » est même signalé au regard par un petit ruban de tout petits cailloux parfaitement lavés.

Si nous avons pris cette localité-là au prix d'un voyage relativement compliqué, c'est qu'elle a été signalée précisément comme un point où une vallée ordinaire est en voie de formation, c'est-à-dire où les phénomènes de capture des rivières (1) sont en voie très évidente d'accomplissement.

(1) La capture des rivières consiste dans la communication qui peut s'établir entre l'origine d'un affluent d'une rivière donnée avec un point quelconque du

Ce petit sillon, bordé de berges très peu surélevées, a bientôt fait, comme on le conçoit, d'appeler à lui et de dériver vers l'aval le peu de pluie qui imprègne son étroit bassin d'alimentation. Mais si, revenant sur nos pas, nous en redescendons le cours, nous ne tarderons pas à parvenir à des endroits où le drainage des berges demandera, non plus quelques minutes, mais une heure, puis plusieurs heures, puis plusieurs jours, parce que la surface du sol qui alimente le petit cours d'eau devient de plus en plus grande et la masse du terrain qui le surplombe de plus en plus épaisse. Le passage se fera sans aucune interruption : c'est par la transition la plus insensible que nous arriverons au confluent de la Maurienne avec la Superbe, puis au confluent de la Superbe avec l'Aube, puis au confluent de l'Aube avec la Seine. Et comme le phénomène de la régression des cours d'eau, qui détermine en particulier les captures, est des plus incontestables, on conclut de tout ceci que le réseau des vallées, des vallons et des ravinemens, même les plus petits d'un bassin hydrographique qui prend si exactement sur la carte l'aspect d'une branche végétale pressée dans un herbier, jouit d'un mode de croissance cantonné à l'extrémité de chacun de ses rameaux et qui ressemble singulièrement à la poussée des plantes.

On voit aussi que les filets d'eau ne sont pas seulement causés par la collection, dans un sillon, de l'eau de pluie qui a ruisselé sur la surface géométrique du sol, mais (pour une part variable d'un point à l'autre) par la réunion à cette *eau sauvage* du liquide qui a pénétré dans la terre et qui en ressort sur le flanc des dépressions. Il faudra revenir sur ce fait capital.

Une autre conséquence des observations que nous venons de faire est que les vallées de tous les ordres, dans des pays construits comme le bassin de la Seine, sont avant tout l'œuvre de la pluie. C'est seulement quand les sillons pluviaires, dont nous notions les débuts sur les allées des jardins, ont atteint une dimension suffisante, à la suite de pluies successives suffisamment nombreuses, que le filet d'eau de ruissellement et de dégorgement persistant pendant un temps supérieur à l'intervalle entre les averses donne lieu enfin à un ruisseau ou à une rivière.

Enfin, et c'est la dernière conclusion de l'ensemble des faits résumés ci-dessus, la rivière n'est qu'un élément linéaire d'une

cours d'un affluent d'une rivière voisine. Ce phénomène a pour résultat de dérober à cette dernière, au profit de la première, de l'eau qui lui était destinée.

surface aqueuse ou nappe existant dans le sol à une profondeur peu considérable, mais variable, et qui est alimentée exclusivement par la pluie. Cette surface aqueuse donne naissance aux sources sur les flancs des coteaux et au fond des vallées, et l'on sent par là qu'elle se signale par son état de circulation continue.

Toutefois, pour comprendre complètement son régime, il importe de remarquer encore qu'elle prend des caractères particuliers selon les qualités minéralogiques de la couche du sol qu'elle imprègne, de sorte qu'il est incontestablement légitime de faire de son étude un chapitre de la géologie.

IV

Relativement à leur allure à l'égard de la pluie, les roches qui constituent la surface du sol dans le bassin hydrologique de la Seine se rapportent à deux catégories principales. Les unes sont pratiquement étanches et l'eau ruisselle à leur surface sans les pénétrer; les autres sont perméables, c'est-à-dire pénétrables à la pluie qui s'y infiltre plus ou moins rapidement.

L'association de ces deux catégories de sols est un caractère de la région parisienne dont elle explique les détails géographiques les plus importans : par exemple, l'inégale distribution des cours d'eau et leurs diverses allures dans les régions des deux catégories. Sur les sols imperméables, comme dans le Morvan ou dans ce qu'on appelle la Champagne humide, les rivières sont peu importantes, mais très nombreuses, tandis qu'en Brie et en Vexin, elles sont volumineuses, mais écartées les unes des autres. Le contraste sur la carte géographique saute aux yeux.

Si le pays imperméable est peu incliné, la pluie reste stagnante à sa surface, à l'état de boue; mais dès que l'inclinaison est sensible, l'eau ruisselle avec une vitesse accélérée et détermine des ravinemens de plus en plus accusés. Selon les cas, elle va immédiatement se concentrer vers le thalweg, ou bien elle rencontre des zones perméables qui l'absorbent en tout ou en partie.

Le pays est-il perméable, les choses sont plus compliquées, et leur examen nous procure des données intéressantes. Pour les comprendre, il faut rappeler que ces terrains perméables n'ont

pas une épaisseur indéfinie et qu'ils reposent toujours sur une assise étanche, située plus ou moins bas. Aussi la pluie infiltrée tend-elle à descendre, soit par les pores des roches, soit par les fissures qui les traversent et elle vient s'arrêter sur le support infranchissable pour y constituer une nappe souterraine ou *niveau d'eau*. Un bon exemple de cette disposition générale peut être fourni par le plateau de Briey (Meurthe-et-Moselle) où le calcaire perméable du terrain dit oolithique repose sur les argiles étanches du lias. Les habitans, d'ailleurs assez rares, de ce plateau, sont contraints parfois de creuser des puits de très grande profondeur pour aller rechercher le niveau aqueux.

Dans quelques pays, les accidens de la surface du sol permettent de pénétrer vraiment dans l'anatomie de ces localités hydrologiques dont la notion va nous être si utile pour la suite, et, à cet égard, je ne connais pas de localité plus frappante que le pied du cap Blanc-Nez, un peu à l'ouest de Calais. La muraille à pic, entaillée par la mer, a mis à jour, à portée de nos yeux, la ligne horizontale du contact d'une roche perméable, la craie blanche, avec une roche étanche, la craie marneuse, à laquelle elle est superposée. Cette dernière arrête la descente des infiltrations de la craie blanche et supporte un niveau d'eau. Et c'est pourquoi l'excursionniste qui, à marée basse, foule les galets sous le cap, voit, vers le milieu de sa hauteur, d'innombrables écoulemens aqueux tous alignés sur le même point, qui alimente une espèce de rideau liquide tendu le long de la falaise.

Nous pourrions, en retournant dans le pays de Briey, revoir les mêmes circonstances, mais sous une autre forme, pour la nappe aqueuse alimentant les puits mentionnés tout à l'heure. En effet, le grand plateau privé d'eau est entaillé de vallées parfois assez profondes pour parvenir plus bas que l'horizon aquifère. Descend-on les pentes de ces vallées, on est fort surpris d'y rencontrer des villages, comme Liverdun, perchés à flanc de coteau sous les escarpemens calcaires de l'oolithe et à plus de 60 mètres au-dessus du fond étanche de la vallée. Ils jalonnent les sources soutenues par le lias et signalent en même temps le niveau de tout à l'heure.

Le fait que, dans ce cas, le niveau n'apparaît pas sous la forme d'un écoulement en nappe continue, mais à l'état de sources distinctes, est lui-même intéressant pour notre sujet,

car il tient à la reproduction souterraine des conditions qui signalaient précédemment le travail superficiel de la pluie. Il est dû à ce que l'eau d'infiltration, en arrivant sur le substratum étanche, y circule en petits filets qui, modifiant peu à peu la forme du contact, y tracent un réseau de petits sillons s'anastomosant de façon à venir déboucher au dehors, sur le flanc du coteau, à peu près comme les fleuves débouchent dans la mer. Nous n'avons qu'à y gagner, l'eau s'accumulant en des points qui prennent dès lors une valeur économique et industrielle spéciale.

Il va de soi que le niveau souterrain du sol perméable est, pour ainsi dire, en compte courant avec l'extérieur, recevant les contributions pluviaires et dépensant les ruissellemens sourciers. L'économie du phénomène complet comprend d'infinies particularités dont nous citerons seulement les principales.

V

Un niveau d'eau étant établi comme nous venons de le définir, on peut concevoir le sol perméable comme étant composé normalement de trois régions superposées : tout au fond, la roche gorgée d'eau, c'est-à-dire dont les interstices, les pores ou les fissures, sont noyés ; plus haut, une roche dont l'humidité va en diminuant, à mesure qu'on s'élève dans la masse ; enfin, à la surface, une épaisseur plus ou moins notable humidifiée par le contact de l'atmosphère et des eaux qu'elle fournit.

L'état hygrométrique de cette partie superficielle varie dans de larges limites d'un moment à l'autre : par le temps humide, elle s'imprègne en appelant à elle l'eau qui la mouille par en haut; en temps de sécheresse, elle se dessèche par évaporation et par rappel de bas en haut du liquide infiltré. Ce balancement est accentué encore par les incidens de la végétation poussant sur la roche considérée, et nous reviendrons tout à l'heure sur ce point d'importance maîtresse.

Supposons maintenant qu'il vienne à pleuvoir : une partie de l'eau tombée entre dans la terre et constitue une sorte de niveau différant surtout du niveau inférieur en ce qu'il n'est pas soutenu. Aussi, nous le figurons-nous nécessairement comme descendant progressivement en gardant plus ou moins sa forme

de strate mouillée, au moins si le terrain est bien homogène comme serait une couche épaisse de sable. Descendant ainsi, ce tribut des nuages peut constituer, dans l'épaisseur de la masse poreuse, une zone particulière. Peu à peu elle ira alimenter le niveau de fond, mais elle pourra en certains cas être arrêtée, dans sa descente, par une grande sécheresse des régions hautes qui la ferait remonter par capillarité. D'autres fois, elle sera suivie, à distance plus ou moins grande, par le produit d'une autre averse et, dans la plupart des cas, on peut s'imaginer l'hygrométrie de la roche perméable comme étant très variable suivant les niveaux.

Pour qu'il n'y ait pas de doute dans l'esprit du lecteur sur cet état actif de la profondeur au sujet de l'alimentation en eau de pluie, nous citerons les effets constatés en certains pays perméables dont la surface très accidentée est verticalement peu distante du sous-sol étanche.

La condition est réalisée au maximum dans la Champagne pouilleuse, construite géologiquement comme le cap Blanc-Nez. On y est encore sur la craie blanche reposant sur la craie marneuse et celle-ci y supporte naturellement un niveau d'eau. Or, suivant l'intensité et la durée des pluies, ce niveau acquiert une épaisseur plus ou moins grande, et il arrive que sa limite supérieure vient affleurer le fond de ces sillons constitués alors en marais tourbeux, assez fréquens et assez étendus (2 173 hectares) pour avoir contribué aux difficultés de la dérivation de la Vanne.

En somme, le terrain perméable nous apparaît comme un réservoir d'eau : c'est la pluie qui l'entretient, conformément à l'opinion déjà exprimée si nettement en 1580 par Bernard Palissy, dans ses *Discours admirables de la nature des eaux et fonteines tant naturelles qu'artificielles* (1 vol. in-18 chez Martin le Jeune, à l'enseigne du Serpent, devant le Collège de Cambray).

« Quand, dit-il (p. 34), i'ay eu, bien longtemps et de près, considéré la cause des sources des fonteines naturelles et le lieu de là où elles pouvoyent sortir, enfin i'ay conneu directement qu'elles ne procédoyent et n'estoyent engendrées sinon des pluyes. » « Voilà (ajoute-t-il) qui m'a meu d'entreprendre de faire des recueils de pluyes, à l'imitation et le plus près approchans de la nature qu'il sera possible, et ensuyvant le formulaire du fontenier, ie me tiens tout asseuré que ie pourray faire des fon-

teines desquelles l'eau sera autant bonne, pure et nette que de celles qui sont naturelles. » Palissy continue (page 37) : « Et s'il estoit suyvant l'opinion des philosophes que les sources des fonteines vinssent de la mer, il faudrait nécessairement que les eaux fussent salées, comme celles de la mer, et qui plus est, il faudrait que la mer fust plus haute que non les plus hautes montaignes, ce qui n'est pas. » Et page 42 : « Les eaux des pluyes qui tombent en hiver, remontent en esté pour retourner encores en hyver et les eaux et réverbérations du soleil et la siccité des vents frappans contre terre fait eslever grande quantité d'eau ; laquelle estant rassemblée en l'aër et formée en nuées, sont parties d'un costé et d'autres comme héraux de Dieu. Et les vents, poussant les dittes vapeurs, les eaux retombent par toutes les parties de la terre et quand il plaît à Dieu que ces nuées (qui ne sont autre chose qu'un amas d'eau) se viennent à dissoudre, les dittes vapeurs sont converties en pluyes qui tombent sur la terre. »

De l'intuition d'un homme de génie, passons à l'observation moderne et ajoutons-y un peu de statistique.

C'est du premier janvier 1689 que datent les observations régulières sur les chutes de pluie : Philippe de La Hire les commença et les poursuivit jusqu'en 1719. L'instrument dont on se servait était un récipient placé à l'Observatoire de Paris, au niveau de la grande salle de la méridienne, dans la tour orientale alors découverte. Maraldi et Fouchy succédèrent à La Hire pour ces études, dont les résultats furent publiés jusqu'en 1755, après quoi, il y eut interruption jusqu'en 1805. En 1817, on disposa à l'Observatoire deux récipiens situés, l'un sur le sommet de l'édifice, l'autre dans la cour. Au moyen de ces *pluviomètres*, on évalue la hauteur de l'eau dont le sol serait recouvert, s'il n'y avait ni infiltration ni évaporation.

Des appareils semblables sont établis dans tous les pays du monde. On peut grâce à eux se faire une idée assez juste de la quantité de pluie déversée par l'atmosphère, quoiqu'il ne s'agisse que de ces approximations que l'on appelle des moyennes. Ainsi d'après John Murray, le volume de l'eau tombée en une année sur toute la planète serait de 111 800 kilomètres cubes, soit un poids de 111 800 milliards de tonnes. Cette quantité d'eau pourrait former sur le globe entier une couche de 970 millimètres.

Mais la contribution à ce total des différens pays est extrê-

mement inégale. Il en est où il ne pleut pour ainsi dire jamais. L'endroit le plus sec du monde se trouverait au Pérou, par 5° de latitude Sud, où l'on compte ordinairement, entre deux averses un intervalle de sept ans. Les pays tropicaux donnent les pluies les plus abondantes. Mais nos climats ont quelquefois des averses exceptionnelles, qui se traduisent par des chiffres vraiment prodigieux. Ainsi, d'après Arago, il tomba en vingt-quatre heures, dans la ville de Joyeuse (Ardèche), le 9 octobre 1827, sept cent quatre-vingt-douze millimètres d'eau. « J'écris le résultat en toutes lettres, dit l'illustre savant, afin qu'on ne croie pas à une faute d'impression. » Le 25 octobre 1822, il tomba à Gênes, en un seul jour 810 millimètres d'eau. Ce n'est pas très loin des plus grandes hauteurs tropicales, par exemple de celle de 890 millimètres relevée en vingt-quatre heures à Purneah et de celle de 960 millimètres, pour Ceylan, le 16 décembre 1897.

Les pluies annuelles représentent une hauteur moyenne de 1 670 millimètres dans l'Amérique du Sud ; de 825 millimètres en Afrique ; de 730 millimètres dans l'Amérique du Nord; de 655 millimètres en Asie ; de 615 millimètres en Europe ; de 520 millimètres en Australie.

Et dans ces continens, la répartition est fort variable d'une contrée à l'autre. Ainsi, avec la moyenne européenne de 615 millimètres, il tombe 2 mètres d'eau en Norvège et $2^{m},80$ en Écosse. On a $4^{m},60$ à la Vera Cruz (Mexique), $5^{m},20$ à Buitenzorg (Indes Néerlandaises), $7^{m},10$ à Maranhao (Brésil), $12^{m},50$ à Cherrapunji (Indes anglaises).

La moyenne annuelle de la pluie tombée à Paris est de 555 millimètres.

On a calculé ce qu'une violente averse de la région parisienne peut fournir d'eau : 500 litres par seconde et par hectare, et l'on n'en a pas observé qui se soit jamais prolongée avec cette force au delà de huit minutes.

VI

C'est la pluie qui reparaît dans le lit des rivières, après une circulation non seulement superficielle mais encore souterraine et, dans ce cas, pouvant être bien plus lente qu'on ne se l'imaginerait tout d'abord.

Un exemple saisissant, parce qu'il est très simple, est fourni par les longues études dont a été l'objet la célèbre source de Vaucluse, qualifiée de *nobilis* par Pline l'Ancien et que Pétrarque a célébrée. Cette magnifique sortie d'eau, si puissante qu'elle peut à son émergence faire marcher des séries d'usines et de moulins, est le retour au jour de la pluie tombée sur la partie des causses qui la dominent et dont la paroi abrupte haute de 200 mètres, et barrant toute issue au voyageur, a valu au pays le nom qu'il porte (*Vallis Clausa*). On a depuis bien des années établi des pluviomètres sur le vaste plateau de la Montagne de Lure et un ingénieur local, M. Marius Bouvier, a montré le parallélisme de leurs indications avec celles que procure, au moyen du *sorguomètre* de Reboul, la mesure du volume de la source pendant le même temps. Le plateau est criblé de gouffres, dits *avens* ou *tindouls*, dans lesquels la pluie a toute facilité de pénétrer et dont on raconte encore qu'un berger, y ayant jadis perdu pied, la fontaine de Vaucluse, quelque temps après, rejeta le bâton du malheureux. Après les explorations qui ont été faites de certains avens, on peut dire qu'on a suivi sous terre la piste de l'eau infiltrée.

Il peut y avoir de semblables gouffres jusque dans le lit des rivières, et il en résulte des pertes d'eaux qui réapparaissent plus ou moins loin. C'est ainsi que le joli lac qui constitue l'origine du Loiret, au château de la Source, n'est que la résurgence d'une perte de la Loire constatée auprès du village de Bouteille. Lors d'un incendie qui, en 1901, détruisit à Pontarlier une grande distillerie, un millier de litres de liqueurs alcooliques s'écoulèrent dans le Doubs : deux jours plus tard, la grotte bien connue d'où sort la Loue se remplit de l'odeur de l'absinthe.

Dans la vallée de la Seine, les conditions de la circulation souterraine des eaux sont un peu différentes : on n'y voit point d'avens, mais seulement des calcaires abondamment fissurés comme la craie et où le passage des filets aqueux peut être rapide. Le plus souvent, les pertuis sont donc très étroits et même tout à fait capillaires, ce qui d'ailleurs est une bonne condition au point de vue pratique, en déterminant des filtrations dont les eaux ont à bénéficier.

Il faut en outre remarquer qu'une rivière comme la Seine, ou comme n'importe lequel de ses affluens, diffère de la Sorgue en ce qu'elle n'est pas l'arrivée au jour d'un cours d'eau tout

formé, existant déjà dans des régions souterraines. C'est, comme nous venons de le voir, le résultat de la collection des eaux sauvages lui arrivant pour la plus grande part à l'état de filets aussi nombreux que peu volumineux, et sous la forme d'une nappe imprégnant les masses perméables de la surface.

Il est d'expérience commune que le sol d'une vallée, comme celles de la Seine, de la Marne, de l'Aube, etc., est propre à la construction de puits. L'ancien Paris se désaltérait surtout à l'aide des milliers de puits dont le sol de ses parties basses était criblé. Il importe beaucoup de préciser les rapports de la rivière avec cette nappe qui déjà nous a arrêtés un moment.

On la qualifie souvent de *nappe adjacente aux rivières*, mais l'expression est mauvaise, en donnant l'idée, fausse comme nous le savons, qu'elle est alimentée par la rivière, alors que c'est elle qui se déverse dans celle-ci. Il y a toutefois à distinguer entre les momens, et la chose est d'autant plus intéressante qu'elle a de très directs contre-coups au point de vue de l'hygiène.

Fréquemment, une population s'émeut, parce que des substances malsaines ont été déversées dans les rivières : elle en conclut que la nappe des puits risque fort d'être contaminée. Cela, en effet, arrive quelquefois et spécialement quand le point considéré reçoit les produits d'une crue partielle affectant la région d'amont. Il peut alors se déclarer des refoulemens de la nappe et par conséquent se réaliser le transport dans les puits des matériaux en dissolution dans le lit. Dans certaines circonstances, on constate un mouvement de balancement dans les deux sens : la nappe allant parfois se déverser dans la rivière et la rivière pouvant à d'autres momens refouler la nappe.

Ce dernier cas est toutefois le plus rare : en général, conformément à nos résultats précédens, c'est l'autre qui se réalise. La lumière a été faite sur ce sujet de la manière la plus complète par une expérience de Belgrand à Port-à-l'Anglais, tout près de Paris. Il y ouvrit un puits de 9 mètres de profondeur, à 96 mètres de distance de la Seine, et constata que le niveau s'y établit à $0^{m},50$ en *contre-haut* du plan d'eau du fleuve. Au moyen d'épuisemens par pompe et machine à vapeur, il descendit le niveau dans le puits à 1 mètre en *contre-bas* et l'y maintint *pendant dix-sept jours consécutifs*. Des échantillons d'eau prélevés en même temps dans le puits et dans la Seine montrèrent que

l'eau de Seine étant à la température de 7°,50 et son degré hydrotimétrique mesurant 19°,58, la température de l'eau du puits était à 12° et son hydrotimétrie à 45°,33. Belgrand en conclut que « le puits ne recevait pas une goutte d'eau de Seine. »

Rien n'est plus intéressant que le conflit véritable qui, dans certaines occasions, s'établit entre l'eau de la nappe et celle de la rivière et tout spécialement lors des inondations. Parfois il peut masquer la signification véritable des phénomènes.

« Souvent, dit Daubrée (*Description géologique du Bas-Rhin*, p. 345), le volume du Rhin augmente beaucoup parce qu'il y a eu des fontes de neige ou des pluies dans le haut de son bassin, sans qu'il soit tombé d'eau dans la partie moyenne du fleuve. Dans cette partie moyenne, le niveau de la nappe d'eau souterraine s'élève néanmoins, d'abord près de la rivière, puis l'élévation de niveau gagne de proche en proche : *ce qui ne peut résulter que de ce que le fleuve, en s'élevant, s'infiltre latéralement dans le gravier voisin.* » Eh bien! cette explication ne paraît pas si évidente, car il suffit que l'eau gonflée du fleuve oppose un obstacle à l'écoulement de la nappe latérale pour que celle-ci subisse elle-même une crue consécutive à la première. La preuve en est dans le rôle de régulateur que Daubrée lui-même attribue à cette nappe en cas de sécheresse, alors qu'elle se déverse bien évidemment dans le cours d'eau et relève son niveau. C'est simplement qu'alors son action n'est plus masquée par la rivière, réduite à des dimensions plus modestes.

Il se passe en somme dans les graviers qui bordent les rivières les mêmes actions qu'on observe à l'égard de la nappe d'eau douce que renferment fréquemment les dunes et qui s'écoule dans la mer. Malgré les alternances des marées, qui peuvent être comparées à des inondations périodiques, l'eau salée ne pénètre pas dans les dunes. Elle est constamment repoussée par l'afflux d'eau douce qui se dirige vers la mer.

Le phénomène arrive au maximum par la tempête. Arago raconte celle du 19 novembre 1824 qui, soufflant dans la direction du cours de la Néva, « empêcha d'une part l'eau du fleuve de s'écouler, et de l'autre éleva tellement le niveau de la Baltique sur toute sa côte orientale qu'il en résulta d'épouvantables inondations. A Cronstadt, ce changement de niveau entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi, fut de 3^{m},70; unegrand e portion des remparts a été détruite. A Pétersbourg

l'eau s'éleva à la hauteur de $1^m,60$ dans les rues les plus reculées. Un quartier peuplé avant l'événement par plus de quarante mille personnes devint un vaste désert. Quelques relations particulières portent à huit ou dix mille le nombre des individus dont cette catastrophe a occasionné la mort. D'après le rapport du ministre de l'Intérieur, il ne se serait noyé que cinq cents personnes. »

Dans la berge des rivières, il y a rencontre d'eau limoneuse contenue dans le lit et d'eau filtrée contenue dans le sable. Pas plus que le sel des dunes, le limon, même très fin, ne pénètre dans le sable; il enduit le gravier dans l'eau courante, mais il ne vient jamais salir la nappe souterraine.

D'ailleurs, tout le monde a constaté que l'eau de la nappe s'écoule parallèlement à la rivière, quoique avec une vitesse bien moindre, causée par l'étroitesse des pertuis qui lui livrent passage. Tout cela revient à dire, nous le répétons, que la rivière est comme un élément linéaire de la nappe qui tapisse toute la vallée : son élément linéaire le plus rapide et où la rapidité de l'eau ne permettant pas la persistance des limons, les matériaux lourds (sables et graviers) sont concentrés.

Nous emprunterons encore à Daubrée la mention d'un fait qui montre nettement l'écoulement de la nappe vers la rivière : une infiltration d'eau chaude à partir d'un puits où affluait de l'eau provenant d'une machine à vapeur, permit de reconnaître à Haguenau un courant souterrain partant de la filature et qu'on a suivi, à l'aide du thermomètre, dans une direction oblique vers le bord de la Moder.

VII

Il ne peut maintenant subsister aucun doute sur l'allure générale de la circulation de la nappe. La signification de celle-ci va résulter, de la manière la plus complète, du résumé qu'il convient de faire à présent du mécanisme des crues.

Il est bien vraisemblable qu'elles ne résultent pas exactement des mêmes réactions dans tous les cas; les diverses catégories de circonstances énumérées plus haut peuvent intervenir de façons très diverses. Par exemple, il est certains cours d'eau pour lesquels l'inondation, fréquente et même désastreuse, est

un caractère essentiel et normal : on les qualifie de torrens et ils se rencontrent dans des pays fortement accidentés, dont le sol est étanche ou peu perméable. Leur lit est ordinairement à sec, rempli de grosses roches arrondies, associées sans aucun classement avec des galets de toutes les tailles, des graviers et des sables de tous calibres et même avec des limons accumulés çà et là. Tout à coup, à la suite d'une pluie d'orage ou d'un adoucissement très notable de la température, ils se précipitent des sommets avec un bruit de tonnerre, brisant sur leur passage les arbres et les constructions, et viennent étaler à leur embouchure un vrai delta très large et très surbaissé de matériaux charriés. Ces cours d'eau sont un détail obligé de la physiologie de la montagne et, malgré les catastrophes dont ils sont prodigues, leurs points d'épanchement sont habités bien souvent par des cultivateurs, attirés par l'extraordinaire fertilité de leur sol hétérogène.

Parmi les explications proposées des crues subites des torrens et de la violence de leur allure, il en est de bien ingénieuses et qui frappent par leur caractère imprévu. Du nombre, est certainement celle qui a été émise, il y a une trentaine d'années, comme conséquence de ses travaux de physique moléculaire, par M. Van der Mensbrughe, professeur à l'Université de Louvain. Tout le monde sait que la couche superficielle des liquides jouit de propriétés très différentes de celles des portions internes. Une tension spéciale y règne, qui se manifeste avec son maximum dans les lames dont les bulles de savon nous offrent l'exemple le plus répandu. Selon le physicien belge, chaque fois qu'une masse liquide change de forme de façon à diminuer de surface, une quantité correspondante d'énergie potentielle est transformée en énergie cinétique.

Par exemple, la disparition de 1 mètre carré de surface libre amène le développement d'une énergie cinétique capable de donner, à une couche de 1/20 000 de millimètre d'épaisseur, une vitesse de $54^{m},20$ par seconde. Si la couche d'eau considérée avait 1 millimètre seulement d'épaisseur, elle contiendrait 20 000 tranches semblables à la précédente, capables d'effectuer ensemble, par mètre carré, un travail total de 150 kilogrammètres. Appliquant ces résultats du calcul à l'interprétation des faits naturels, l'auteur conclut que, lorsque plusieurs cours d'eau se déversent dans un seul et même bassin, il se perd

un nombre extrêmement considérable de mètres carrés de surface libre et à chaque annulation de 1 mètre carré de surface libre, correspond une quantité notable d'énergie de mouvement. De là, naissance du régime torrentiel des cours d'eau. « Le torrent, dit-il, se précipite vers la vallée; mais, dans cette course furieuse, les couches superficielles sont culbutées les unes au-dessus des autres et, chose étonnante, elles acquièrent plus de force à mesure qu'elles perdent leurs armes, c'est-à-dire leur énergie virtuelle. Rencontrent-elles un obstacle sur leur passage, aussitôt les couches se superposent avec une effrayante rapidité; elles écument de fureur devant la barrière et bien souvent finissent par emporter celle-ci dans l'abîme. La transformation de l'énergie virtuelle en énergie cinétique dans les grandes masses d'eau qui descendent subitement des montagnes ne serait-elle pas l'une des causes des ravages qu'elles exercent et qui semblent devenir d'autant plus désastreux qu'elles ont à vaincre plus d'obstacles sur leur trajet? »

Après avoir décrit d'une manière si énergique les effets des torrens, M. Van der Mensbrughe assure en pouvoir conjurer les périls. Il suffit, suivant lui, de disposer, à demeure dans le voisinage des sources et en amont des confluens, de grands sacs en toile goudronnée contenant de l'étoupe imprégnée de pétrole ou d'une autre matière huileuse : celle-ci, s'étendant sur l'eau, la prive de sa surface libre, cause de tout le mal, et c'est en définitive une forme du *filage de l'huile*, si préconisé contre les dangers de la tempête en mer.

Les dispositions qui déterminent les vraies inondations cataclysmiennes des torrens sont simplement atténuées dans le cas de certaines rivières qui, comme l'Yonne dans une partie de son cours, se meuvent sur un fond rocheux imperméable. Il ne lui manque qu'une pente suffisamment forte pour avoir un régime nettement torrentiel; mais si elle n'a pas la vitesse, elle a la rapidité de réplique vis-à-vis de la pluie. C'est pour cela que les crues de l'Yonne sont annoncées par les variations des petits cours d'eau torrentiels affluens de cette rivière, la Haute-Yonne à Clamecy, le Cousin à Avallon et l'Armançon à Aisy.

Mais quand il s'agit des cours d'eau des pays perméables, comme l'Aube ou la Marne, les choses se présentent tout autrement et on peut assister à des manières d'être extrêmement différentes en apparence, qu'une étude attentive vient toutefois

éclaircir. On constate, en effet, que le plus ordinairement, et contrairement aux faits auxquels nous venons d'assister, les pluies même très fortes n'ont pas de contre-coup, au moins immédiat, quant au volume de la rivière. On a même noté la persistance de la baisse pendant des périodes de pluie. Les faits résumés plus haut nous donnent directement la raison de vicis situdes de ce genre. En effet, par leur nature, les terrains perméables sont appelés à absorber non seulement l'eau sauvage qui tombe à leur surface sous forme de pluie, mais encore celle qui peut leur être amenée par le ruissellement des régions étanches situées en contre-haut. Nous avons vu ces contributions, même volumineuses, donner lieu à une zone mouillée qui, descendant lentement au travers du terrain, s'achemine vers le niveau d'eau sous-jacent avec lequel elle se conjugue plus ou moins vite. Les sources alimentées par ce niveau d'eau pourront subir, après un laps de temps parfois très long, un accroissement qui ne prendra point le caractère désastreux de l'inondation proprement dite.

Mais si les chutes d'eau se succèdent en assez grand nombre pour apporter à la nappe, même par petits paquets, des contributions suffisantes pour lui donner à la longue toute l'épaisseur de la couche perméable à laquelle elle est subordonnée, celle-ci se trouve « saturée, » selon l'expression admise, et alors toutes les conditions précédentes sont absolument modifiées. A partir de ce moment, le terrain considéré change de caractère : de perméable qu'il était, il devient étanche par excès d'humidité. Ses pores ou ses fissures étant gorgés d'eau, il oppose à la pluie un obstacle aussi insurmontable que le ferait un lit continu de l'argile la plus serrée. Dès lors, tout ce qui tombera des nuages à sa surface y ruissellera et, pendant que le sol aura subi la transformation qu'on vient de dire, le régime de la rivière, de son côté, se métamorphosera et deviendra torrentiel.

Pendant la soirée du 28 janvier 1910, la Seine, au pont des Saints-Pères, faisait, dans le silence de la nuit, un bruit comparable à celui des torrens des Alpes ou du Jura, de l'Arve ou de l'Areuse.

Naturellement, une fonte subite de neige sur ce terrain saturé d'eau déterminera exactement les mêmes effets que la pluie. Il est presque inutile d'ajouter que des travaux inconsidérés peuvent, en changeant l'état de la surface du sol, provo-

quer le déchaînement d'inondations qui n'avaient point lieu auparavant. Sur les flancs des montagnes, le déboisement a maintes fois déterminé l'installation du régime torrentiel en supprimant les obstacles matériels que les arbres opposaient à l'écoulement trop rapide des eaux. « Si les plateaux situés de chaque côté du Milleron (affluent du Loing), dit A. Becquerel, eussent été boisés, les 22 et 23 septembre 1866, il serait tombé sur le sol les six dixièmes de l'eau qu'il a reçue; cette eau eût été arrêtée continuellement dans sa marche par mille obstacles, et l'inondation eût été beaucoup moins forte, si elle eût eu lieu. »

Le désastre est souvent d'autant plus grave qu'il se complique de l'entraînement de la terre végétale et de la mise à nu de rochers nécessairement stériles. Cette remarque, que tout le monde a pu faire, suffit pour montrer qu'on est allé un peu vite, — parce qu'on ne voyait qu'un côté d'une question qui est très complexe, — en affirmant que le déboisement ou le boisement des terrains imperméables n'a pas grande importance, parce que, pendant le ruissellement, les végétaux n'ont pas le temps d'absorber l'eau qui tombe. On a oublié que, dans ce cas, ils agissent simplement comme le feraient des piquets enfoncés dans la terre végétale et la clouant pour ainsi dire au sous-sol. En outre, des faits indiscutables démontrent que le développement de la végétation est un obstacle opposé à l'exubérance des rivières. D'après les calculs de M. Houiller, le débit de la Somme est tombé, dans le cours du XIXe siècle, de 35 mètres cubes par seconde à 27, bien que le régime des pluies se soit maintenu sans variation. La cause d'un changement si manifeste est tout entière dans le grand développement des cultures intensives : il y a cent ans, la surface du sol était en majeure partie abandonnée à la jachère qui consommait peu d'eau; l'humidité absorbée par le supplément de rendement agricole correspond presque exactement à la réduction observée.

Un autre exemple de l'efficacité de la végétation comme antagoniste des crues nous vient, par l'intermédiaire de M. Cunisset-Carnot qui l'a relaté dans *La Nature*, de la gracieuse rivière bourguignonne qui baigne Semur et Tonnerre et qu'on appelle l'Armançon. A mesure que la culture des céréales, de moins en moins rémunératrice, a été remplacée par les grasses prairies et que l'élevage est de plus en plus florissant, le régime de ce cours d'eau a subi une profonde métamor-

phose. Autrefois des ponts permettaient seuls de le franchir à pied sec; aujourd'hui, un enfant peut sauter d'un bord à l'autre et il y a beau temps que le pêcheur, dont l'épervier était souvent bien garni, a renoncé à son métier. La pluie, retenue maintenant par le feutrage des racines et évaporée par les feuilles, vertes toute l'année, des pâturages, ne s'en va plus à la rivière.

VIII

On a proposé un grand nombre de moyens pour prévenir les inondations et plusieurs peuvent se déduire des faits précédemment exposés. Pour le bassin de la Seine, comme pour bien d'autres régions, ils se répartissent en deux séries, nettement distinctes, selon qu'elles ont pour objectif d'empêcher la saturation des terres perméables ou bien de retenir, dans les points hauts, les eaux épanchées pour les dépenser ensuite à loisir.

La saturation peut être combattue en favorisant les décharges de la couche considérée, par sa région inférieure. Dans bien des cas, les sources qu'alimente la nappe décrite précédemment peuvent être élargies et rendues plus actives grâce à des aménagemens convenables. A l'aide de vannes, on arrive à régler la dépense dans une certaine mesure. Parfois une tranchée tracée suivant le pied d'un coteau détermine dans son économie hydrographique un appauvrissement considérable : on trouverait des exemples de semblables travaux dont on a regretté les conséquences desséchantes. J'ai eu pour ma part l'occasion, il y a peu d'années, d'en voir un exemple remarquable en Seine-et-Marne. Une population de maraîchers, cultivant depuis des siècles avec profit la surface d'un plateau, a eu sa condition tout à fait compromise à la suite de la diminution de la nappe renfermée dans le sol, appelée qu'elle était à un écoulement nouveau par l'ouverture d'un canal en contre-bas. La zone perméable paraissait mise désormais à l'abri de la saturation par la pluie. Pratiquées dans une sage mesure et non avec l'excès réalisé ici, les rigoles d'asséchement peuvent amener au contraire un résultat tout à fait favorable.

Mais la saturation peut être conjurée aussi par le développement de l'évaporation superficielle du sol, conformément aux

données générales que nous résumions en la décrivant. Ici le moyen qui se présente le premier est l'augmentation de l'activité végétale. Tout le monde sait, en effet, que les racines des plantes vont chercher sous terre les masses d'eau nécessaires à leur vie, et que ce liquide, transporté dans les feuilles par les vaisseaux du liber, s'y exhale pour enrichir la sève élaborée, ce véritable sang botanique. Des expériences innombrables ont montré que l'évaporation ainsi produite est gigantesque. Et qui n'a pas constaté *de visu* la rapidité avec laquelle un bouquet feuillu dessèche le vase dans lequel on l'a placé?

Aussi, dans les pays construits comme le bassin hydrographique de la Seine, n'y a-t-il pour ainsi dire point d'inondations d'été.

Il est beaucoup de circonstances où ces mesures étant d'une application difficile, on doit prévenir les inondations en retenant les eaux dans les points hauts au moyen de dérivations. Par exemple, on peut, par une sorte de débordement artificiel, épancher un affluent gonflé dans des prairies convenablement situées.

Becquerel, dans le travail déjà cité, pensait qu'on a augmenté la quantité d'eau qui s'écoule vers les vallées en supprimant, à la fin du XVIIIe siècle, la plus grande partie des innombrables étangs qui couvraient jadis le sol de la France. Ces étangs recueillaient les eaux des terres environnantes et les tenaient emmagasinées, de sorte qu'elles ne concouraient pas aux inondations comme aujourd'hui.

On sait que les anciens étaient passés maîtres dans l'art d'aménager, dans le haut des vallées, des approvisionnemens aqueux qu'ils dépensaient intelligemment lors de la période sèche de l'année. On voit encore en Tunisie les restes des immenses citernes d'où s'épanchait l'abondance dans les régions placées plus bas. Nos ingénieurs ont repris dans une certaine mesure ces pratiques antiques et le lac des Settons en Bourgogne est un exemple à côté duquel on pourrait en citer beaucoup d'autres.

IX

Il resterait enfin un dernier point à traiter : la lutte contre l'inondation une fois déclarée. C'est bien lutte qu'il faut dire et,

en admirant tout récemment nos sapeurs du génie surélevant avec des sacs de ciment les parapets devenus impuissans, nous avions bien le sentiment de la guerre des élémens se heurtant à 'héroïsme de l'homme.

On est parvenu ainsi à diminuer un peu le désastre, mais on a été vaincu tout de même. Il y a eu un certain nombre d'existences sacrifiées et beaucoup de biens ont été engloutis.

Le grand ouvrage de défense durable réalisé par Paris, comme par la plupart des grandes villes pourvues de cours d'eau, est l'édification de quais plus ou moins élevés. Ceux de Paris méritent de nous arrêter un moment. Ils datent de Philippe le Bel qui, en 1312, ordonna d'en construire un sur la pente ombragée de saules, agréable lieu de promenade par le beau temps, mais couverte par l'eau dès que le fleuve grossissait, qui s'étendait le long du couvent des Augustins, jusqu'à l'hôtel de Nesle. Philippe eut quelque peine à faire comprendre ses ordres, et ces berges continuèrent d'être visitées par les crues. D'ailleurs, ne vîmes-nous pas encore, ces jours passés, la rue Gît-le-Cœur, sur l'emplacement de laquelle était située « la maison de notre amé et féal l'évêque de Chartres » que le Roi désigne ainsi expressément dans sa lettre au Prévôt, remplie d'eau au point de n'admettre la circulation qu'en bateau?

Sous les règnes de Charles V et de Charles VI, « on construisit, dit Bonamy (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XVIII), un mur épais le long de la rivière, avec des tours de distance en distance, depuis la tour de Billi, bâtie derrière les Célestins, jusqu'à la tour de Barbel ou Barbeau, au bas du port Saint-Paul. On creusa de larges et profonds fossés dans tout le circuit de l'enceinte de Charles V, depuis la tour de Billi jusqu'à la tour du Bois, au bas de la rue Saint-Nicaise, au-dessus du Louvre. Tous ces changemens empêchèrent les eaux de se répandre, par les Célestins, dans le quartier du Marais pendant les inondations ordinaires. »

En 1507, un arrêt du Parlement ordonna le relèvement du sol de la Cité. Ce serait au cours des travaux qui furent alors exécutés que disparurent les treize marches par lesquelles on entrait dans la cathédrale.

Le quai du Louvre a été construit sous François Ier de même que le quai de la Mégisserie. En 1554 et 1555, des lettres de Henri II ordonnèrent la construction du quai Saint-Bernard,

« autrement dit de la Tournelle, et d'y employer les plus clairs deniers du domaine. » En 1558, un mur fut construit sur le petit bras de la Seine, pour soutenir les maisons de cette rue. Les futurs galériens relégués au Petit-Châtelet furent employés à ces travaux. De 1561 à 1566, on fit, entre le Petit-Pont et le pont Saint-Michel, un quai qui, à cause des boutiques aussitôt installées, devint le Marché Neuf.

De 1564 à 1572, on travailla au quai de Nigeon ou de Chaillot, que l'on appelle aussi le quai Neuf des Bons Hommes et qui est aujourd'hui le quai Debilly.

Jusqu'à Henri IV, les quais étaient exécutés avec de pauvres matériaux, en bois ou en maçonnerie irrégulière. Désormais on élèvera des ouvrages en pierre de taille. Il est vrai qu'ils n'offriront pas encore à la Seine un obstacle continu et qu'elle aura un libre accès en bien des parties basses. Il est vrai aussi que parfois on appelait quai ce qui, pour nous, n'est que le bas quai : « devant la Grève, le port au foin, le port au grain et celui de Saint-Nicolas du Louvre, ils sont en glacis ou pente insensible et commode pour l'embarquement et le débarquement des marchandises. »

L'inondation de 1910, comme celles de 1882, 1883, 1876, etc., prouve que les quais, tout en protégeant efficacement les riverains, n'empêchent pas les caves et un grand nombre de rues, même situées assez loin de la Seine, de se remplir d'eau. Nos lecteurs en trouveront la raison dans ce qui a été dit plus haut : tous les muraillemens n'empêcheront pas la nappe souterraine de déborder, lorsqu'elle n'aura plus son écoulement. Certains ingénieurs, et non des moindres, puisque ce sont Deparcieux, Lambert, Cordier, accusent même les quais, ou du moins le rétrécissement qu'ils infligent à la rivière, d'aggraver l'inondation.

« Non seulement, dit Deparcieux, les ponts et les quais resserrent trop le lit de la rivière dans Paris, mais on a encore embarrassé ou diminué d'une étrange manière le peu de passage qu'on avait d'abord laissé à quelques-uns. Il est fâcheux qu'on ait laissé construire le quai de Gèvres sur le lit même de la rivière, etc. »

« Assurer, disait Lambert en 1807, que plus on rétrécira le lit de la rivière et plus on mettra d'obstacles à son cours, plus les eaux auront de facilité à s'écouler, moins nous aurons

d'inondations à craindre, par la raison que les eaux augmenteront de vitesse: c'est ce qui ne nous paraît pas aisé à concilier avec les premiers principes de l'hydraulique. »

« Paris, ajoute Cordier en 1827, est plus exposé que jamais aux chances des inondations : quatre nouveaux ponts, des quais, des ports, l'estacade de l'Ile Saint-Louis rétrécissent à ce point le débouché, que les eaux, dans les débâcles, s'élèveront à une plus grande hauteur et causeront de plus grandes pertes. »

Que proposent donc ces hommes compétens, pour prévenir les inondations ? Un canal de dérivation. Ils ne diffèrent que dans le tracé. Deparcieux voulait « saigner la Marne sous Gournay par un canal qui, passant par Villemonble et Bondy, portera dans la Seine, à Saint-Denis, l'excédent de l'eau nécessaire à la navigation. » Lambert proposait de commencer le canal dans la Marne, un peu au-dessous de Neuilly, et de le faire aboutir à Saint-Ouen dans la Seine, par le chemin de Rosny, Noisy et Pantin. Le canal de Cordier, plus court, mais très large, s'étendait d'Ivry à Grenelle. Il y a eu du reste un grand nombre d'autres projets plus ou moins analogues et nous savons qu'aucune suite ne leur fut donnée.

Il faut d'ailleurs remarquer que ces exutoires ne sauraient s'établir sans de gigantesques dépenses et, qui pis est, sans augmenter les mauvaises conditions des localités d'aval. Il convient certainement d'insister plutôt sur les mesures préventives et, de ce côté, il y a de quoi satisfaire l'activité des ingénieurs, des agriculteurs et des industriels.

STANISLAS MEUNIER.

LA
TRANSFORMATION DE LA CHINE

I

LES ORIGINES DU MOUVEMENT RÉFORMISTE
LES ÉDITS IMPÉRIAUX ET LEURS RÉSULTATS

Depuis la fin de l'insurrection des Boxeurs et surtout depuis la guerre russo-japonaise, la Chine, qui s'était bornée jusqu'alors à emprunter à l'Europe surtout son armement perfectionné, est entrée résolument dans une voie de réformes qui, si elles étaient définitivement couronnées de succès, aboutiraient à métamorphoser cet Empire en une puissance moderne. Un mouvement réformiste est né, et un plan de réformes d'ensemble a été adopté visant à la fois la réorganisation de l'armée, de l'enseignement, de la justice, l'octroi d'une Constitution, l'extension des voies ferrées, la réglementation de l'usage de l'opium. Sur la signification et la portée de ce mouvement les avis en Europe sont fort divers, et tout aussi contradictoires sont les opinions émises sur l'application des édits impériaux relatifs aux réformes et sur l'esprit qui les a dictés. C'est qu'il est malaisé à un Européen, en raison de l'antinomie existant entre les deux races, de connaître les Chinois, le fond de leur pensée, la genèse de leurs passions les motifs réels de leur conduite, leurs intérêts tels qu'ils les entendent. Les déductions que l'on peut tirer des événemens sont, par là même, rendues très hasardeuses. Nous pouvons seulement d'une manière certaine con-

naître des actions et percevoir les faits tangibles. C'est pourquoi, nous en tenant à une vue rigoureusement objective et générale, nous exposerons quels résultats ont été obtenus dans la voie des réformes, ce qu'est le mouvement réformiste, quelle est sa nature et son caractère, en quoi consiste sa force, quels sont les obstacles auxquels il se heurte et les difficultés avec lesquelles il est aux prises, et enfin à quel prix il a chance d'aboutir.

I

On peut dire, historiquement parlant, que la transformation de la Chine date du jour même qui vit le choc des deux civilisations jaune et européenne. Après avoir joui, sous la dynastie nationale des Ming, d'un degré de civilisation relativement avancée, la Chine était tombée, sous la domination mandchoue, en état de décadence. Ayant conquis la Mongolie, la Dzoungarie, le Turkestan, le Thibet, et n'ayant plus ainsi autour de ses vastes possessions que la mer, le désert et des monts à peu près infranchissables, le gouvernement nouveau, croyant n'avoir plus à redouter de péril extérieur, et convaincu que le seul danger pour l'Empereur, conquérant étranger, venait de ses sujets, n'avait pas eu de plus grande préoccupation que de détruire chez le peuple conquis toutes les énergies. Il s'était attaché d'abord à faire perdre tout esprit militaire aux Chinois. Les armes furent confisquées sous peine de mort à tout homme qui ne faisait pas partie de l'armée. Quant aux troupes chinoises que le faible effectif des troupes mandchoues et l'immense étendue de l'Empire obligèrent de conserver, tous les efforts furent faits pour provoquer leur déchéance militaire et morale et les y maintenir. Les grandes circonscriptions militaires établies sous les Ming furent abolies. Il n'y eut plus de direction centrale. Chaque vice-roi eut son armée qu'il fit instruire comme il l'entendit. Les soldats furent recrutés par la voie des engagemens dans la lie de la population, parmi les vagabonds et les meurt-de-faim incapables de gagner leur vie autrement et qui consentirent à servir pour une écuelle quotidienne de riz. Les officiers ne purent plus aspirer aux hauts grades militaires qui furent confiés à des mandarins civils; on ne leur donna qu'une solde insuffisante, qui fut des plus irrégulièrement payées; ils durent se contenter d'un rang inférieur et céder le pas aux mandarins civils. On

n'exigea d'eux, pour l'obtention du grade, que des connaissances rudimentaires. Les examens militaires ne comportèrent qu'une composition écrite, consistant en une amplification littéraire et ne roulèrent plus en réalité que sur le tir à l'arc, l'équitation, la force physique. On demanda surtout aux officiers d'être des hommes robustes, capables d'en imposer par leur vigueur, leur adresse et leur agilité. Dans ces conditions ne se présentèrent plus aux examens militaires que les moins intelligens des lettrés. L'avilissement des troupes d'origine chinoise fut surtout sensible au commencement du XIXe siècle. Il n'y avait plus de guerre à l'horizon; et de même que l'organe disparaît avec la fonction, il n'y eut en réalité plus d'armée. Les emplois militaires ne s'obtinrent le plus souvent que moyennant des versemens plus ou moins importans entre les mains de ceux dont la nomination dépendait. Dès lors, le titulaire de l'emploi se considéra comme autorisé à rentrer dans ses avances par tous les moyens à sa portée. Les effectifs, en temps de paix, devinrent dérisoires. On ne put savoir le nombre de soldats de ces forces provinciales désignées sous le nom de l'armée de l'Étendard Vert, dont on voyait seulement quelques représentans dans les villes de garnison. Ne recevant aucune instruction, n'étant soumise à aucun entraînement, cette soi-disant armée ne fut plus capable que de tenir garnison et de faire un service de police et perdit toute valeur militaire.

Pour achever d'abaisser le militaire, on exalta le civil. Le lettré eut toutes les places, tous les honneurs, mais lui encore fut victime de l'esprit méfiant du Mandchou. Une contrainte étouffante fut imposée à l'esprit chinois; on chercha à restreindre chez lui l'originalité, à supprimer l'initiative. Sous les Ming, l'examen avait été considéré simplement comme un titre précieux il est vrai, à l'obtention des charges ; il n'était pas obligatoire. Les Mandchous continuèrent bien à nommer aux postes les plus considérables, sans nul examen, mais ce privilège fut réservé aux hommes de leur race. Pour les Chinois d'origine, le succès aux examens devint la condition indispensable de l'accès aux fonctions civiles. L'examen avait consisté jusqu'alors en une explication, de forme déterminée, d'un texte classique ; on y ajouta une certaine amplification de nature si compliquée et si abstruse que, de l'aveu général, elle ne pouvait avoir d'autre but que de déformer les cerveaux, et successivement les pres-

criptions les plus minutieuses donnèrent une importance capitale à des détails insignifians. On détourna ainsi les esprits des études pratiques. Dans les possessions extérieures de la Chine, en Mongolie et au Thibet, là où le système des lettrés n'était plus de mise, la cour mandchoue joua du fanatisme religieux. Ces peuples étaient bouddhistes. Le Grand-Lama fut entouré d'égards et d'honneurs. Même un empereur se fit bouddhiste. Les lamaseries furent richement dotées. En Mongolie, chaque famille dut y envoyer comme moine l'un de ses fils; dans quelques tribus même, tous les fils sauf un seul. Au Thibet, la royauté laïque fut supprimée, le pouvoir temporel donné au Dalaï-lama, le pays se couvrit d'innombrables couvens, et un quart de la population s'y réfugia. La natalité de ce fait se trouva prodigieusement réduite ; on ne compte plus aujourd'hui que deux millions et demi de Mongols, et tout au plus deux millions de Thibétains.

L'irruption violente des Européens dans le Céleste-Empire vint montrer combien fausse était la conception d'un système qui, sous prétexte d'affaiblir un adversaire possible, avait tari les sources d'énergie et ôté le sens pratique aux populations. Les Anglais, lors de la guerre de l'opium, en 1840, ne trouvèrent devant eux aucune force sérieusement organisée. Il y avait bien, à côté des troupes d'origine chinoise en pleine décomposition, des troupes d'origine tartare dénommées armée Impériale ou des Huit-Bannières. Recrutées parmi les Tartares Mandchous, les Mongols et les descendans des Chinois qui s'étaient joints aux conquérans pour renverser la dynastie des Ming, elles pouvaient être considérées comme appartenant à l'élite de la nation. De tout temps, elles avaient été l'objet des prédilections des souverains mandchous qui, contrairement à leur ligne de conduite à l'égard des troupes chinoises de l'Étendard Vert, s'étaient attachés à conserver chez elles le goût des armes et à les combler d'honneurs. Ainsi, tout Mandchou, soldat de naissance, ne fut autorisé à passer les examens littéraires et à entrer dans les carrières civiles qu'après avoir conquis les grades militaires. Dans les grandes villes de garnison, le général tartare qui ne commandait qu'à quelques milliers d'hommes eut le pas sur le vice-roi chinois qui gouvernait cinquante millions d'hommes. Mais ces troupes avaient été gagnées aussi par la démoralisation des forces chinoises. Ce n'était ni le luxe ni l'abondance procurés par

la victoire, comme on s'est plu à le répéter, qui avait amolli ces rudes guerriers : à Pékin et dans les grandes villes, les hommes des bannières vivaient plus misérablement que dans la steppe, ne recevant du gouvernement que la nourriture strictement nécessaire à leur famille. Peuples incontestablement guerriers, Mongols et Mandchous étaient restés braves. Ce qui les avait perdus, c'était l'inaction imposée par une paix indéfinie. A rester éternellement parqués dans leurs quartiers, prêts à fondre sur la population chinoise qui ne bougeait pas, leur ardeur s'était lassée, et leurs vertus guerrières avaient subi une éclipse. Ils avaient perdu toute idée de la guerre moderne, n'avaient pour la plupart d'autres armes que des arcs et une espèce d'yatagan, ne savaient plus manœuvrer. Il suffit de quelques compagnies de débarquement pour que les Anglais en eussent raison. Canton fut bombardé, Changhaï pris, et la Chine dut céder par le traité de Nankin, en 1842, l'île de Hong-Kong et ouvrir cinq ports au commerce britannique.

L'ère des calamités avait commencé. Aux malheurs de la guerre étrangère vinrent se joindre ceux de la guerre civile. En 1851 éclata la formidable insurrection des Taï-Pings qui ébranla l'Empire sur ses bases. En 1855, les Mahométans du Yunnan se révoltèrent et se donnèrent un sultan. Plus tard, Yacoub-beg s'insurgeait dans le Turkestan chinois et s'en proclamait émir. Tout l'Empire était en révolte. Pendant ce temps une flotte franco-anglaise s'emparait de Canton, et une armée franco-anglaise prenait les forts de Takou, battait l'armée impériale des Huit-Bannières à Palikao et entrait à Pékin. Il fallut, après la paix de Tien-tsin, le concours des troupes franco-anglaises pour venir à bout de la révolte des Taïpings. Le Yunnan fut bien reconquis en 1873 et le Turkestan en 1877, après la mort de Yacoub-beg, mais les guerres étrangères qui suivirent vinrent commencer le démembrement de la Chine : l'Indo-Chine fut conquise par les Anglais et les Français; Formose, les îles Pescadores et la suzeraineté de la Corée furent perdues à la suite de la guerre sino-japonaise ; Kiao-tchéou fut occupé par les Allemands, Kouan-Tchéen-Ouan par la France, Wéï-Haï-Wéï par les Anglais, la Mandchourie et Port-Arthur par les Russes, et le soulèvement des Boxeurs en 1900 amena une expédition internationale dans Pékin que dut abandonner précipitamment le gouvernement chinois.

Ce n'est pas que, au premier désastre, la cour de Pékin n'eût eu conscience de son erreur et n'eût essayé de réagir. En cela, elle ne faisait que suivre la pratique traditionnelle de la politique chinoise. Nous avons reproché bien des fois à la Chine son inertie, son immobilité séculaires, sa répugnance à accepter toute innovation. Et cependant toute son histoire, telle que nous la font connaître ses Annales, est là qui prouve combien ce reproche est exagéré. Pour ne parler que de l'armée, et si haut que l'on remonte dans la série des âges, on voit, par les transformations successives qu'elle a subies, combien le Chinois est apte à s'approprier immédiatement chaque perfectionnement constaté chez l'adversaire. Avant même la première unification de l'Empire, on voit les principautés et les royaumes chinois s'emprunter mutuellement les chars de guerre; plus tard, le gouvernement chinois apprend des populations des côtes l'usage des jonques, des Huns l'emploi de la cavalerie. Au VIIIe siècle de notre ère fut décrétée la conscription militaire et une armée permanente de huit cent mille soldats organisée. Les progrès de l'organisation coïncident avec ceux de la science militaire : bastions, créneaux, tranchées et galeries souterraines, tours roulantes, projectiles incendiaires sont employés avec une ingéniosité étonnante. La poudre fait son apparition officielle en 1232 et, peu après l'arrivée des Portugais, on voit les Chinois fondre des canons et avoir un corps régulier d'artilleurs.

Le premier traité de Tien-tsin en 1858 était à peine signé, et les vaisseaux de guerre français et anglais étaient à peine disparus de l'horizon, que des forts à la moderne étaient construits à l'embouchure du Peï-ho, lesquels, en 1860, repoussaient l'attaque de la flotte anglo-française et devaient être tournés par terre pour être enlevés. La prise de Pékin qui eut lieu la même année fit comprendre au gouvernement que des fortifications seules seraient insuffisantes à arrêter les *Diables* étrangers, que ces derniers avaient la supériorité de l'armement, et que, pour les arrêter, il fallait instruire les troupes chinoises et les doter d'armes modernes. Aussitôt après l'écrasement des Taï-Pings, les arsenaux de Foutchéou et de Kiang-nan près Changhaï étaient fondés et quelques corps de troupes exercés à l'européenne. En 1871, des jeunes gens étaient envoyés en Europe pour y étudier les sciences militaires et navales. La guerre du Tonkin ayant montré ensuite la nécessité de communications rapides pour opérer la concen-

tration des troupes sur le point menacé, on construisit, au cours même des hostilités, la première ligne télégraphique de Pékin à Changhaï, puis, en 1886, le premier chemin de fer chinois de Tien-tsin à Takou et à Chan-Haï-Kouan, et, trois ans après, on décidait la création d'une ligne ferrée entre Pékin et Hankéou. En 1891, quatre escadres étaient créées, et les bases navales de Port-Arthur et de Wéï-Haï-Wéï organisées. Enfin, la guerre sino-japonaise ayant montré l'insuffisance du commandement, des écoles militaires furent fondées à Tien-tsin, Hankéou, Nankin et dirigées par des instructeurs japonais et européens.

Alors parut Kang-You-Wéï.

Les novateurs, sous la rude leçon infligée par le Japon, s'étaient rendu compte que la transformation militaire de leur pays ne pourrait réellement s'accomplir si elle n'était accompagnée de la transformation de la mentalité chinoise. Ils s'étaient aperçus, en effet, que le système des examens réglementés par les Mandchous avait enlevé à l'élite de la nation vigueur et originalité à tel point que, lorsqu'un danger extérieur menaçait à la fois la dynastie et le pays, on ne trouvait plus d'hommes capables de le combattre. De ces idées Kang-You-Wéï était considéré comme le plus ardent propagateur. C'était alors un rédacteur subalterne dans un ministère, qui avait raconté dans des livres l'histoire de la transformation de la Russie sous Pierre le Grand et celle du Japon sous le Mikado actuel. Ces ouvrages le désignaient à l'attention et le firent considérer comme l'homme le plus au courant des nécessités du moment. Le jeune empereur Kouang-Siu, qui rêvait de relever son pays, le fit venir à la Cour et le prit pour conseiller. Aussitôt les décrets succédèrent aux décrets. Kang-You-Wéï rédigeait, Kouang-Siu signait. On commença par supprimer dans l'armée certains emplois inutiles et l'on prescrivit à tous les vice-rois de former des troupes à l'européenne. La liberté de la presse fut reconnue par un décret en date du 26 juillet 1898, qui déclara expressément « que la fondation des journaux sert à rendre les intérêts de l'Empire manifestes aux yeux de tous et à faire connaître d'autre part aux autorités les intérêts de la foule, et que leur but principal était de signaler les abus, d'indiquer les mesures avantageuses à prendre, de favoriser le développement des connaissances, en même temps qu'ils ne devaient pas craindre de toucher à certaines choses auxquelles jusqu'ici on ne touchait pas par une

crainte respectueuse. » Le même décret prescrivit aux vice-rois et gouverneurs de province d'envoyer à Pékin deux exemplaires de chaque numéro de journal, afin que ce qu'ils relateraient sur les affaires administratives fût soumis, à l'occasion, à la lecture de l'Empereur. Mais c'est surtout dans le domaine de l'instruction publique qu'eurent lieu les modifications. En quatre mois, une Université fut créée à Pékin avec mission d'enseigner les sciences européennes; d'autres établissemens du même genre furent projetés en province ; des écoles supérieures de mines, des instituts agronomiques, des Facultés de médecine s'ouvrirent. Pardessus tout fut commencée la grande réforme des examens, cette pierre angulaire de toute l'organisation administrative chinoise. Kang-You-Wéï ne crut pas, par prudence, devoir les supprimer tout d'abord, mais il réalisa une amélioration notable en faisant décider qu'on tiendrait compte plutôt du fond que de la forme et qu'on n'y donnerait plus place à la fastidieuse amplification. En même temps, d'autres réformes ou moins utiles ou puériles portèrent sur la modification du vêtement, sur la coupe de la natte de cheveux, sur la suppression des formules de politesse. Trois cents complets européens que l'Empereur fit acheter furent introduits au palais et il fut convenu qu'à un jour fixé l'Empereur convoquerait tous les princes, tous les ministres, leur ordonnerait de se faire couper la natte immédiatement et d'endosser les habits européens sous peine de mort. L'émoi fut grand à la Cour; on trouva que l'Empereur et Kang-You-Wéï allaient trop vite et trop loin; une révolution de palais eut lieu. Quelques jours avant la date fixée pour le changement de costume, l'impératrice Tseu-Hsi reprit le pouvoir, et, sous prétexte que l'Empereur était malade et incapable de tenir en mains les destinées de l'Empire, on l'enferma dans une île du Palais, l'île de In-Taï. Kang-You-Wéï n'eut que le temps de s'enfuir pour échapper à la mort.

Maîtresse de la situation, l'impératrice Tseu-Hsi n'en suivit pas moins la voie dans laquelle on s'était engagé. Sans doute, tous les décrets rendus sous l'influence éphémère de Kang-You-Wéï furent annulés d'un seul coup; la liberté de la presse notamment fut supprimée; mais tout ce qui était le plus important dans son œuvre fut maintenu. L'Université de Pékin fut conservée, la construction des chemins de fer activée, et l'instruction des troupes européennes plus largement répandue. Sur

ces entrefaites survint l'insurrection des Boxeurs, le siège des légations, la prise de Pékin et la fuite de la Cour, mais aussitôt l'Impératrice revenue à Pékin, la politique de réformes fut reprise. La guerre russo-japonaise, en montrant que les Européens n'étaient pas invincibles et que des Asiatiques pouvaient lutter avec honneur contre eux, suscita le mouvement réformiste actuel. Un plan général de réorganisation fut alors conçu, qui porta à la fois sur l'armée, l'enseignement, la justice, l'établissement d'une constitution, l'administration, les finances, la suppression de l'opium, l'extension des voies ferrées : ce sont les efforts faits pour l'exécution de ce programme que nous allons exposer.

II

Lors de la guerre contre le Japon, et malgré les sommes énormes dépensées en matériel de guerre et en armemens maritimes, les Chinois étaient peu préparés à la guerre. C'est que les efforts tentés pour l'amélioration de l'armée n'avaient pu l'être qu'en certaines régions localisées de l'Empire. Ce n'était guère qu'aux environs de Pékin et dans le Petchili que se trouvaient des troupes chinoises organisées à l'européenne par les soins du vice-roi Li-Hung-Chang. Composées de jeunes gens solides et bien découplés, instruites par des officiers allemands, elles manœuvraient correctement à rangs serrés, mais beaucoup moins bien en ordre dispersé. La raison en était qu'il n'y avait pas de cadres indigènes à la hauteur de leur tâche. Les instructeurs européens étant peu nombreux, les troupes, une fois en ordre dispersé, échappaient à leur action, et les officiers chinois ne savaient pas s'en servir. L'instruction militaire de ces derniers était nulle. La plupart d'entre eux, sortis d'ailleurs du rang, complètement illettrés, n'étaient pas capables de lire et de comprendre l'*Art militaire chinois*, livre assez anodin pourtant au point de vue stratégique et tactique. Leur avancement était réglé d'après le poids qu'ils pouvaient soulever à bras tendu. On plaçait par terre des pierres de différentes grosseurs, et était classé le premier, dans ces examens où dominait la force physique, qui pouvait porter la pierre la plus lourde.

S'il en était ainsi des troupes organisées à l'européenne, on peut deviner ce qu'était le reste de l'armée chinoise. Organisée

à l'ancienne mode, cette partie des troupes était encore munie presque tout entière de fusils à percussion, de sabres et de lances : armes et munitions différaient d'ailleurs d'une province à l'autre; des bambous servaient pour l'exercice. Les soldats n'avaient ni havresacs, ni effets d'installation de campement. En revanche, ils étaient tous munis de parapluies en toile cirée qu'ils portaient en bandoulière, et, en outre, en été, d'éventails glissés dans le col de leur vêtement. A la bataille de Ping-yang, la pluie étant venue à tomber, les soldats chinois s'empressèrent d'ouvrir ces parapluies dont ils glissèrent le manche dans leur col, présentant par là une excellente cible dont surent tirer parti les Japonais. Ils n'avaient ni service d'intendance, ni service de santé militaire. Les contrôles étaient encombrés de noms de soldats qu'on n'avait jamais vus au corps, et les présens qui auraient dû régulièrement toucher leur solde et qui ne la touchaient pas toujours, se livraient au pillage avec l'approbation plus ou moins tacite de leurs chefs, dispensés par ce procédé de leur fournir leur paiement. La cavalerie tartare de l'armée des Huit-Bannières, qui était pourtant ce qu'il y avait de mieux dans les forces de la Chine, présentait le comble de la misère avec ses poneys à poil trop long, couverts de selles perdant la paille qui les rembourrait par des trous béans et retenues par des ficelles sur le dos des malheureux quadrupèdes. Les faciles victoires japonaises n'étonnèrent l'Europe que parce que cette dernière ignorait le véritable état des choses et la réalité que cachaient les apparences. Dès le début de la guerre, les opérations firent ressortir l'incapacité notoire des officiers chinois. A la bataille de Ping-yang, ils cédèrent le terrain après avoir perdu à peine cinq cents hommes, et leur résistance fut aussi molle à la bataille du Yalou. La capture de Port-Arthur, dont les forts et l'arsenal avaient coûté cent cinquante millions de francs, ne coûta que dix-huit tués et deux cent cinquante blessés aux Japonais. La place était armée de trois cents canons avec deux millions et demi d'obus et trente-cinq millions de cartouches Mauser qui tombèrent entre les mains des assaillans presque sans coup férir. A Wéï-Haï-Wéï, ces mêmes officiers laissèrent prendre les forts par un adversaire qui n'avait même pas, à cause du mauvais état des routes, de l'artillerie avec lui. Seule fut à peu près honorable la défense de l'amiral Ting qui, du 29 janvier au 9 février, tint à la fois contre la flotte et les tor-

pilleurs japonais et contre les canons de Wéï-Haï-Wéi qui avaient été tournés contre lui.

De la guerre du Japon à l'insurrection des Boxeurs, trop peu de temps s'était écoulé pour que l'état des choses pût être sérieusement modifié. Les écoles militaires de Pao-Ting-fou, de Nankin et de Tien-tsin n'avaient pu fournir qu'un nombre d'officiers tout à fait infime par rapport à l'étendue des besoins; et si des ordres étaient donnés à tous les vice-rois d'organiser des troupes à l'européenne, à peu près tous n'avaient pu, faute de temps et surtout d'argent, s'y conformer. Seuls, Yuan-She-Kaï, alors gouverneur du Chantoung, et Tchang-Tsé-Tong, vice-roi des deux Kiangs, à Nankin, avaient pu commencer, à l'aide d'officiers allemands, à dresser des soldats à l'européenne. Nommé ensuite vice-roi des deux Hous, Tcheng-Tsé-Tong, toujours aidé de missions allemandes, avait organisé une autre division à Ou-chang. Ces troupes étaient remarquables; elles auraient pu, sinon changer la face des choses, du moins obliger les alliés concentrés sous les murs de Pékin à un plus grand effort; mais elles demeurèrent inactives, tenues sous la main de leurs chefs, mus peut-être par le secret désir de conserver à la Chine le noyau d'armée autour duquel viendraient se grouper les forces futures du pays. Le gros des forces alliées en effet n'était pas encore rembarqué que le gouvernement chinois entreprenait résolument de créer de toutes pièces une armée.

Dès 1901, un édit ordonnait la formation dans tout l'Empire de troupes de campagne, de réserve et de police. Une grande latitude fut d'abord laissée aux vice-rois. Mais bientôt on s'aperçut que, par suite de la règle qui limite à trois ans la durée du commandement d'un gouverneur dans la même province, les dispositions prises par lui pourraient n'acquérir leur plein effet, si son successeur était imbu d'autres idées. On sentit la nécessité d'une direction unique pour assurer la suite de vues et la continuité dans l'effort; et, en 1903, une Commission de réorganisation militaire (Lien-Ping-tchou), véritable Conseil supérieur de la Guerre, fut instituée à Pékin et investie de l'autorité suprême en matière militaire, aussi bien sur le ministère de la Guerre que sur les vice-rois. Les efforts de ces derniers étaient réglés et coordonnés. En 1904, les règlemens de manœuvres japonais étaient adoptés; ils étaient rendus officiels en 1905. Enfin, en 1906, l'armée nationale était unifiée et organisée

d'après un plan unique de recrutement, d'instruction et d'armement.

Le recrutement, en raison de la diversité d'aspects et de climats du pays et de l'organisation décentralisatrice de la Chine, est régional. De 1901 à 1909, il s'est opéré par voie d'engagemens volontaires et, en cas d'insuffisance de ce mode de recrutement, il appartenait aux notables de prendre les dispositions pour réaliser le chiffre fixé par l'autorité. Dès son avènement au pouvoir après la mort de l'empereur Kouang-Siu et celle de l'impératrice Tseu-Hsi, le prince régent Tchoen émettait, au dire des journaux chinois, l'avis que la Chine, pour être forte, devait imiter les puissances occidentales qui ont le service militaire obligatoire et universel. Aujourd'hui, le fait est accompli. Le service obligatoire et universel vient d'être adopté tout récemment, mais, par suite de l'impossibilité d'incorporer actuellement une masse aussi énorme, le contingent annuel est fixé à 160 000 hommes, qui représente moins du dixième d'une classe de Chinois de vingt et un ans. En revanche, et par suite du grand nombre de sujets sur lesquels s'exerce la sélection, le recrutement est excellent; le futur soldat doit être grand, bien constitué, robuste et sain; il doit savoir lire, écrire les caractères chinois essentiels, avoir un certificat de bonne vie et mœurs, et un autre attestant qu'il ne fume pas l'opium. Il doit appartenir aux bons élémens du peuple. Sa famille doit être honnête et connue du mandarin à la tête de l'administration de la localité; lui-même doit être irréprochable. Incorporé, il fait dix ans de service dont trois ans dans l'armée active (Tchan-péï-koun), trois ans dans la première réserve (su-péï-ping) et quatre ans dans la seconde. On incorpore d'abord le cinquième des recrues. Au bout de cinq mois, les meilleurs soldats sont nommés caporaux, et on appelle le reste du contingent qui est instruit par les premiers arrivés. Le dressage doit être complet en dix mois. Dans la première réserve, les hommes sont appelés tous les ans, pendant toute la durée du dixième mois; dans la seconde, tous les deux ans, pendant un mois également. Au bout de ces dix ans, l'homme est entièrement libéré de toute obligation militaire, mais peut reprendre du service en cas de guerre.

L'amélioration de la condition matérielle du soldat a marché de pair avec l'amélioration du recrutement. L'homme sous les drapeaux touche par mois, outre une ration quotidienne de riz,

quatre taëls dans l'armée active, un taël dans la première réserve, et un demi-taël dans la seconde. Sur cette somme il doit suffire à sa nourriture et assurer l'entretien de ses vêtemens et de son linge de corps, ce qu'il peut faire largement, étant donné qu'en Chine l'argent a plus de valeur que chez nous. Sur cette solde un taël est prélevé tous les mois et envoyé à la famille du soldat qui fait son service, et si ce dernier, trois mois après son incorporation, obtient une note satisfaisante à un examen, tous ses parens, s'ils possèdent moins de deux hectares de terre, sont exemptés de payer l'impôt foncier. Dans de telles conditions, il ne faut par s'étonner si la population s'intéresse au succès de la réforme militaire et si certains parens n'ont plus de répugnance à avoir leurs fils sous les drapeaux. La famille se trouve en outre intéressée de la sorte à l'instruction et à la bonne conduite du jeune soldat.

Bien payé et mieux nourri, le soldat est logé dans des casernes suffisamment confortables et reçoit par an six tenues, trois d'hiver et trois d'été. L'uniforme est le costume national, avec quelques attributs militaires, c'est-à-dire la blouse serrée à la taille par le ceinturon et le pantalon enfoncé dans des demi-bottes de cuir pour la guerre. La couleur est bleue ou noire pour la tenue d'hiver, kaki pour l'été. La cavalerie est armée de la lance, du sabre et de la carabine. L'infanterie a le fusil Mauser du calibre 7,9 et le Murata japonais du calibre 6,5. L'artillerie dispose de batteries à tir rapide du modèle Krupp, de batteries à tir rapide du Creuzot et de canons à tir accéléré du Japon. Cependant, comme ces fusils et ces canons de plusieurs modèles compliquaient beaucoup le ravitaillement en munitions, et que les uniformes présentaient aussi des différences, du fait même que la réorganisation des troupes avait été dirigée par divers vice-rois, il a été donné des ordres, à la suite des manœuvres de 1909, pour l'unification de l'armement et de l'habillement : un inspecteur général a été nommé pour assurer l'exécution de ces mesures.

En même temps qu'il mettait en vigueur et acclimatait progressivement une loi de recrutement destinée à lui donner un soldat sain au physique et au moral, le gouvernement chinois, instruit par les enseignemens de la guerre russo-japonaise comprenant l'inutilité d'avoir des troupes, dressées à l'européenne, tant qu'elles ne seraient pas commandées par des officiers

formés selon les méthodes occidentales, s'attachait à constituer un corps d'officiers remarquablement exercés. Tout d'abord, tous les anciens officiers furent astreints à suivre dans les écoles ou dans les camps des cours spéciaux, et ceux qui furent reconnus incapables furent renvoyés ou mis à la retraite. Puis, aux écoles fonctionnant déjà de Pao-Ting-fou, de Nankin et de Hankéou, on joignit celle de Singan-fou. A Pékin furent créées deux écoles provisoires qui instruisirent en hâte des officiers d'administration et d'armement pour diriger les arsenaux. D'autres furent établies dans toutes les provinces et dirigées par des officiers allemands, autrichiens et japonais, puis par les officiers chinois formés et perfectionnés dans l'armée japonaise. Dans le premier moment, les écoles durent donner une préparation hâtive, rapide, intensive, et comme, malgré tout, elles ne pouvaient fournir qu'un nombre d'officiers minime relativement aux besoins, on dut envoyer au Japon des cadets dont le nombre atteignit jusqu'à deux mille en 1906. Aujourd'hui assez avancée pour voler de ses propres ailes, la Chine compte n'envoyer des élèves à l'étranger qu'en petit nombre. Elle veut faire elle-même l'instruction de ses officiers et supprimer petit à petit l'élément japonais et allemand de ses écoles (1).

Depuis 1905, les candidats officiers doivent passer par trois écoles : les écoles préparatoires, les écoles moyennes, et les écoles d'officiers. Il y a une école préparatoire par province, où les élèves sont admis entre quinze et dix-huit ans et où ils passent trois ans. De là ils vont dans les écoles moyennes qui sont au nombre de quatre : Pao-ting-fou, Singan-fou, Nankin et Out-chang. Leur séjour dans ces écoles est de deux ans, au bout desquels ils vont faire un stage dans les corps de troupe et finalement terminent leur instruction à l'école impériale d'officiers de Pékin. Là, tous les cadets sont réunis pendant dix-huit mois et s'établit l'unité d'instruction. Les élèves ont alors fait sept ans d'études et de stage et subissent un examen à la suite duquel ils sont nommés officiers. Dès maintenant, ces écoles fournissent une promotion annuelle de huit cents officiers et on compte qu'elles en fourniront quinze cents quand elles seront en plein fonctionnement. Plus tard, les officiers les plus instruits pourront aller se perfectionner pendant deux ans

(1) Voyez *la Chine novatrice et guerrière*, par M. le comte d'Ollone; Armand Colin.

à l'École supérieure de guerre et en sortir officiers brevetés d'état-major. L'état-major lui-même est organisé sur le modèle allemand. Il se compose d'une direction de l'état-major général, de bureaux d'état-major provinciaux, d'états-majors de division et de brigade. Le service de l'intendance et le service sanitaire, organes indispensables de toute armée moderne, existent aussi et fonctionnent régulièrement. Il y a quatre écoles pour la formation des médecins militaires et la Chine a adhéré à la Convention de Genève.

Les forces totales de la Chine se composent d'une armée de terre (lou-kiun) et d'une véritable armée intérieure (siun-djin-kiun) qui ne compte pas moins de 50 000 officiers ou agens sortis d'écoles spéciales et de très nombreux soldats auxquels il appartient en cas de guerre de maintenir l'ordre et la vie normale dans l'Empire. Certains contingens de cette armée ont une réelle valeur militaire et pourraient coopérer aux opérations actives ; mais, sans plus nous attarder à ces troupes plutôt territoriales, faisons état uniquement de l'armée de terre (lou-kiun) qui doit être entièrement organisée à l'européenne.

C'est l'influence japonaise que l'on retrouve dans toute la nouvelle organisation militaire de la Chine et, comme au Japon, c'est la division qui constitue l'unité. Chacune des dix-huit provinces de la Chine doit avoir deux divisions, ce qui, avec la Mandchourie et la Mongolie, donnera quarante divisions. Dans chaque province sont des directions militaires provinciales (tou-lien-tchou), sur lesquelles le ministère de la Guerre exerce son autorité effective. Le chef suprême de toutes les forces chinoises est l'Empereur, qui, depuis le mois d'août 1909, s'est attribué les fonctions de généralissime.

Treize divisions sont ou devront être d'ici peu organisées. Trente-sept doivent l'être en 1913. L'effectif de paix de la division est de 12 000 hommes, celui de guerre de 18 000. En cas de guerre, des divisions de réserve et des brigades mixtes viendront, en un nombre égal à celui des divisions de l'armée active, renforcer l'armée de campagne, qui comprendra ainsi 40 divisions actives, 40 divisions de réserve et 40 brigades mixtes. L'organisation et le jeu des réserves seront complets en 1920, et alors l'armée mobilisée comprendra 1 200 000 combattans. Au milieu de 1909, l'effectif de la nouvelle armée active était de 160 000 hommes et de 10 000 officiers. L'armée de 1913 comp-

tera, toutes les divisions étant organisées, 430 000 soldats et 28 000 officiers.

Le passage du pied de paix au pied de guerre est préparé avec soin. Les réservistes sont, dans leurs foyers mêmes, sous la surveillance de sous-officiers qui les réunissent en cas de convocation, les habillent, leur paient leur solde et les mettent en route. A la mobilisation, chaque unité d'infanterie devra être doublée par des réservistes ; la cavalerie et l'artillerie ont toujours leurs effectifs sur le pied de guerre. La division mobilisée forme un organe complet avec tous les moyens d'attaque et de défense les plus modernes. A ses quatre régimens d'infanterie à 3 bataillons, à ses 3 escadrons et à ses 9 batteries à 6 pièces sont adjoints un bataillon du génie, un bataillon du train, une section de soldats sanitaires, des hôpitaux de campagne, un équipage de pont, des sections de munitions d'infanterie et d'artillerie, un dépôt de remonte mobile, un détachement de télégraphistes. C'est, en somme, la division japonaise avec un peu plus d'artillerie

III

La réforme militaire aurait couru le risque de rester superficielle ou même de ne pas aboutir, si une réforme analogue n'avait été entreprise dans les méthodes d'enseignement pratiquées jusqu'alors. La Chine a, tout autant que de soldats, besoin d'ingénieurs pour fabriquer des armes, fondre des canons, construire des chemins de fer, établir des télégraphes, élever des forteresses. Pour ces nécessités des temps nouveaux, le vieil enseignement, essentiellement littéraire et borné à peu près exclusivement aux sciences morales et sociales, telles que l'entendent les Chinois, devenait insuffisant, et, de toute rigueur, il était indiqué d'y adjoindre désormais les sciences mathématiques, les sciences physiques et naturelles, la géographie, l'histoire et les langues des nations étrangères, qui permettent de se tenir au courant des recherches et des découvertes de l'Occident. A des besoins nouveaux doit correspondre une instruction nouvelle. C'est ce qu'avait bien compris Kang-Yu-Weï, mais sa réforme de l'enseignement n'avait pu, en 1900, porter le moindre fruit. Ce n'est que depuis cette époque qu'on peut dire que la réforme a été sérieusement poursuivie. Elle a été menée

avec autant d'ardeur que la réforme militaire et, pour ainsi dire, parallèlement à cette dernière. Dès 1902, avait lieu la réorganisation de l'Université de Pékin, qui comprend huit facultés, puis l'École des langues occidentales a été instituée. En 1903, un projet tendant à la modernisation de l'enseignement était élaboré, et le vice-roi Tchang-Tse-Tung, l'un des esprits les plus ouverts et les plus éclairés de la Chine nouvelle, était chargé de reviser les nouveaux programmes d'études. De ce labeur sont sortis les nouveaux règlemens d'instruction, qui ne comptent pas moins de vingt volumes. L'enseignement est désormais organisé en enseignement primaire, primaire supérieur moyen et supérieur, qui correspondent à notre enseignement français primaire, primaire supérieur, secondaire et supérieur. Le cycle des études comprend cinq ans à l'école primaire, quatre ans à l'école primaire supérieure dans les sous-préfectures, cinq ans à l'école moyenne dans les préfectures, en sorte que l'écolier qui commence ses études à six ans n'a terminé ses études secondaires qu'à vingt ans.

Il doit faire ensuite trois ans de stage à l'École supérieure dans les capitales de province, avant la spécialisation à l'Université de Pékin, qui prépare à quarante-six carrières. Dans les écoles primaires, on enseigne surtout la langue chinoise et les classiques chinois; dans les autres écoles, la majorité du temps est consacré aux sciences et aux langues vivantes. Celles-ci sont enseignées dans l'ordre suivant : anglais, japonais, français, allemand et russe. Dans chaque école, la surveillance est exercée par les élèves eux-mêmes. Chaque semaine un élève est désigné, qui, sous l'autorité d'un surveillant général, est responsable de l'ordre et de la tranquillité dans chaque classe.

Les règlemens étaient à peine parus qu'on les mit en pratique. Tout le monde voulut avoir des écoles Dans la seule province du Petchili, trois mille écoles s'ouvrirent presque d'un coup. Bon nombre de temples bouddhiques furent convertis en établissemens d'instruction. On manquait de professeurs et on dut accepter toutes les bonnes volontés et nombre d'incompétences. Mais bientôt le recrutement s'améliora. Deux mille étudians furent envoyés en 1904 au Japon; leur nombre s'éleva à dix mille en 1906. Au fur et à mesure de la terminaison de leurs études, ils furent nommés à des emplois. L'École des langues occidentales et l'Université de Pékin fournirent les professeurs

de l'enseignement supérieur; de même le Collège des Hautes-Études à Pékin. Quand on jugea les ressources en professeurs suffisamment abondantes et qu'on n'eut plus de doute sur le succès de la réforme, on se décida à la mesure radicale, à la mesure suprême. Par le décret du 2 décembre 1905 furent abolis les anciens examens, qui sont remplacés par de nouvelles épreuves conformes au programme moderne adopté pour les écoles. Ce décret constate, officiellement du moins, la fin de la Chine ancienne et l'avènement de la Chine nouvelle.

En même temps que se poursuivaient la réorganisation de l'armée et celle de l'enseignement, la réforme judiciaire était amorcée. Bien que, en théorie, la justice chinoise doive être gratuite et rapide, que de nombreuses précautions soient prises pour empêcher les abus, qu'il existe de nombreuses cours d'appel, que l'assistance judiciaire fonctionne, les Européens fixés en Chine s'accordent à reconnaître que l'administration de la justice, dans la pratique, est trop souvent partiale et entachée de corruption. Il se trouve des lettrés dont la principale source de revenus découle de procès et l'on a pu maintes fois faire ressortir la vénalité des mandarins qui sont, par suite de la non-existence d'un corps spécial de la magistrature, chargés de rendre la justice. D'autre part, le Code pénal édicte des peines fort sévères, quelquefois même très cruelles : le fouet ou rotin, la cangue, la marque, le bannissement, la mort par strangulation, décapitation, découpage par petits morceaux. Même la torture est couramment pratiquée. Aucune circonstance atténuante n'est admise, l'homicide par imprudence est puni de mort, un fou est condamné comme un homme sain. Les familles sont tenues pour responsables des crimes d'un de leurs membres et punies comme le principal coupable. Dans les prisons règne une malpropreté repoussante avec tous les inconvéniens de l'encombrement là où aucune mesure hygiénique n'est prise, et cet état est d'autant plus injustifiable qu'on y enferme témoins, prisonniers pour dettes en même temps qu'accusés. La création d'une magistrature spéciale et l'adoucissement des peines sont les deux points capitaux de la réforme judiciaire chinoise. Le gouvernement s'est essayé dans cette voie. En mai 1905, ont paru des édits qui suppriment la torture et prescrivent de n'appliquer la peine de mort qu'à des cas limités; enfin, tout dernièrement, l'on a projeté de créer dans la Mandchourie des fonctions judiciaires, qui seraient éten-

dues, s'il y avait lieu, au reste de l'Empire. En novembre 1908, enfin, une ordonnance a prescrit la construction de nouvelles maisons d'arrêt dans les villes fréquentées par les Européens. Cette dernière mesure montre le secret désir du gouvernement de faire accepter le régime du droit commun aux Européens qui jouissent jusqu'ici dans les concessions étrangères du privilège de l'exterritorialité, c'est-à-dire du droit de se soustraire aux tribunaux chinois et de ne dépendre que de leurs propres tribunaux. Ce privilège a toujours été regardé par la Chine comme une atteinte grave portée à sa souveraineté; elle voudrait le supprimer, après entente avec l'Europe, comme le Japon y est parvenu en 1898.

L'octroi d'une constitution a été aussi mis à l'étude. En août 1905, était décidé l'envoi en Europe d'une mission à la tête de laquelle était Taï-Hong-Tseu et dont le but était d'étudier la constitution et l'organisation politique des divers États. Deux mois après, un édit laissait entrevoir la possibilité de l'établissement d'un état de choses se rapprochant du système représentatif. A sa rentrée au mois de juillet 1906, Taï-Hong-Tseu concluait dans son rapport que c'était la Constitution de l'empire d'Allemagne qui lui semblait le mieux s'approcher de l'idéal entrevu par la Cour; la Constitution du Japon lui avait paru aussi digne de servir de modèle; enfin il demandait l'établissement immédiat de lois constitutionnelles, l'exécution de travaux publics, la création d'arsenaux; il allait jusqu'à préconiser la suppression du costume national et l'adoption des modes européennes. Alors parut le fameux décret impérial du 1er septembre 1906 par lequel l'impératrice Tseu-Hsi annonçait l'octroi définitif d'une constitution : il eut un retentissement immense dans le monde. Toutefois, comme les renseignemens de la mission étaient insuffisans, on provoqua des études complémentaires. Ordre fut donné aux vice-rois d'appeler auprès d'eux les lettrés les plus versés dans les langues étrangères, de s'éclairer de leurs lumières et de faire parvenir leurs travaux au gouvernement central. Au cours de ce grand labeur, divers édits ont paru qui ont tenu le peuple au courant des progrès faits dans les travaux préliminaires de la Constitution. En mai 1907, un décret créait une Cour de contrôle administratif chargée de l'élaboration des lois constitutionnelles et bureaucratiques. Au mois d'octobre de la même année, un autre édit ordonnait la création de

conseils départementaux et provinciaux en vue d'habituer les notables à l'exercice du gouvernement représentatif. Enfin, en décembre 1907, un édit annonçait que les lois constitutionnelles seraient promulguées dans un délai à fixer, subordonné à l'achèvement de la préparation de ces lois et à l'éducation politique du peuple. Ce délai a été précisé d'une manière solennelle dans les décrets d'adieux ou testamens publiés en janvier 1909 et adressés à leurs peuples par l'empereur Kouang-Siu et l'impératrice Tseu-Hsi. Dans ces dernières et suprêmes recommandations, les deux souverains tiennent à affirmer, chacun de son côté, la nécessité de préparer une constitution et de mettre à exécution les mesures de réforme prescrites pour chaque année, « afin que, disait textuellement l'Empereur, au bout de neuf ans une constitution puisse être proclamée, de manière à réaliser mes projets inachevés et que, dans ces conditions, mon âme reçoive au ciel quelque consolation. »

Ces édits ne sont pas restés à l'état de lettre morte. Dans ces derniers temps, ils ont reçu un commencement d'exécution, et par là a été fait le premier pas de la Chine vers un régime constitutionnel avec deux Chambres, une Chambre des députés et un Sénat. Le 14 octobre 1909 s'est réunie dans chacune des dix-huit provinces de la Chine propre, dans les trois provinces de Mandchourie et dans la « Nouvelle Possession, » autrement dit le Turkestan chinois, une assemblée délibérative provinciale qui est, aux termes mêmes de l'édit impérial, « à la fois une initiation du peuple au régime représentatif et un marchepied pour le futur Sénat. » Le nombre des membres de ces assemblées provinciales varie de 140 au Petchili à 30 dans le Kirin, chaque membre ayant été élu par environ mille voix. Le suffrage qui vient de nommer les nouveaux mandataires n'est pas universel; il a pour base le cens et les capacités. Tout d'abord, on avait pensé, lors des études préliminaires de la Constitution, à ne conférer le droit civique qu'aux chefs de famille qui sont chefs du culte des ancêtres dans chaque famille, et qui, pour cette raison, jouissent sur les leurs d'une autorité pour ainsi dire sans limites. Rien n'était plus conforme au droit chinois, à la constitution sociale plus de quatre fois millénaire; peut-être même eût-il été prudent de fixer ainsi une première étape. Mais l'esprit égalitaire d'Occident a prévalu: les électeurs des conseillers provinciaux sont tous les mâles âgés de plus de

vingt-cinq ans, qui payent plus de cinq mille francs dans la province où ils ont leur domicile légal, ou dix mille s'ils n'y sont que résidens; en outre, les hommes qui pourront justifier d'études secondaires, et ceux qui, âgés de plus de trente ans, auront rendu des services à la chose publique; enfin les professeurs reconnus et les lettrés diplômés.

La loi électorale prévoit encore des conditions d'incapacité et d'indignité comme il en existe partout où le peuple est représenté. Ainsi les condamnés, les faillis non réhabilités, les gens atteints de maladies mentales et aussi les illettrés et les fumeurs d'opium ne peuvent être ni électeurs ni éligibles. Il en est de même des soldats, des fonctionnaires et des ministres des différens cultes.

Pour être élu représentant au conseil provincial, il n'y a aucune autre condition que le domicile légal ou la résidence dans la province depuis plus de dix ans, les candidats devant avoir plus de trente ans. Les conseillers, une fois nommés, élisent à leur tour des représentans pris parmi eux, qui commenceront dès maintenant à constituer, en se réunissant à des magistrats déjà spécialement désignés par le prince régent, un Sénat provisoire qui sera remplacé, au bout de huit ans, par une Chambre haute définitive. D'ici là, l'emploi des huit années a été réglé d'une manière précise. La première année, des assemblées provinciales et le gouvernement local de chaque province doivent être créés ou réformés. Dans la seconde, un recensement doit être fait, des budgets provinciaux établis, un nouveau Code criminel promulgué. La troisième année, des cours de justice réformées seront établies. Le programme est fixé de la sorte jusqu'à la neuvième année, qui doit voir la réunion de la haute et de la basse Chambre du Parlement et la désignation d'un premier ministre. Le pouvoir absolu du souverain est réservé. Ce dernier continuera à diriger les Affaires étrangères sans en rendre compte au Parlement. Les affaires militaires seront également soustraites aux corps élus.

IV

Le gouvernement n'a pas été seul à comprendre que, pour participer à la vie moderne des nations de l'Occident, la Chine devait faire subir à son organisation politique les modifications

indispensables à son adaptation au milieu ambiant, le sentiment populaire a eu, lui aussi, l'intuition des exigences de l'heure présente et a secondé l'action du pouvoir : il l'a même parfois provoquée et devancée, par exemple dans la question de l'extension du réseau des voies ferrées et dans celle de la suppression de l'usage de l'opium. Cet état d'esprit de la nation, favorable aux innovations, est d'autant plus intéressant à connaître qu'il est d'origine récente et résulte d'un vrai revirement des esprits. Naguère les Chinois se montraient réfractaires à la pénétration des chemins de fer. En vain, les Européens, désireux de trouver pour leurs capitaux un nouveau champ d'action, cherchaient-ils à leur démontrer l'utilité de l'opération. Les mandarins craignaient que la construction des chemins de fer ne nuisît à leur prestige et à leur autorité, et les populations ne pouvaient supporter sans irritation que les tombeaux des ancêtres disséminés dans la campagne fussent déplacés pour la pose des rails. Les Chinois se flattaient d'ailleurs que leurs routes, leurs fleuves, leurs canaux, leur système de courriers officiels et de signaux lumineux visibles de l'un à l'autre leur suffisaient comme moyens de communication.

Cependant les besoins sans cesse grandissans du commerce et surtout la nécessité de prendre des mesures de défense en vue de la sauvegarde de Pékin, exposé par sa situation géographique aux coups d'une expédition européenne, les avaient amenés à construire certaines lignes et, au moment de la guerre sino-japonaise, celles de Pékin à Tien-tsin et de Pékin à Chan-Haï-Kouan dans le Nord, étaient ouvertes à l'exploitation. Après la guerre, ce fut à qui parmi les Européens et les Américains profiterait de la faiblesse de la Chine vaincue et se ferait délivrer des concessions. Le territoire chinois fut pour ainsi dire dépecé en tranches ou zones d'influence économique. Les Russes se firent adjuger le Transmandchourien, de Mandchouria à Dalny, puis la partie de la ligne de Kharbine à Wladivostock, passant sur territoire chinois. Un syndicat franco-belge obtint la ligne Pékin-Hankéou, l'Allemagne celle de la ligne Kiao-Tchéou à Tsinan-fou dans le Chantoung, la France celle de Laokaï à Yunnan-sen et celle de Packoï. Les Anglais se firent concéder la ligne de Changhaï-Nankin et celle de la rivière Weï, affluent du Péï-Ho à Ngan-Hoeï ; les Américains, celle de Canton à Hankéou. M. Pritchard-Morgan allait jusqu'à obtenir, grâce à

Li-Hung-Chang, la concession de toutes les mines du Tsé-Tchuen avec le droit de construire des usines, des lignes télégraphiques et téléphoniques et des voies ferrées pour relier les mines aux routes commerciales : ce qui équivalait à établir en Chine un ministère des mines administré et subventionné par des Anglais et des Américains. Plus de 9 000 kilomètres furent alors concédés.

L'ouverture de la plupart de ces lignes en fit ressortir les avantages et eut pour résultat de dissiper tous les préjugés. L'attention des Chinois fut vite attirée par le succès et le rendement merveilleux des premières lignes exploitées par les étrangers. Dès qu'une voie s'ouvrait, les trains étaient encombrés de voyageurs et de marchandises. Ils ne tardèrent pas à devenir partisans convaincus de ce dont ils ne voulaient quelques années auparavant à aucun prix. L'Empereur et l'Impératrice eux-mêmes n'hésitèrent pas, lors de leur rentrée à Pékin, à prendre le chemin de fer, et l'on peut citer comme exemple de l'évolution qui s'est produite dans l'esprit chinois le fait des Boxeurs, qui, devenus maîtres de la voie ferrée Pékin-Hankéou, se hâtèrent de l'utiliser sur 1 200 kilomètres pour leur propre service, à l'aide de quelques chauffeurs et mécaniciens indigènes. Après leur insurrection, un véritable engouement pour les chemins de fer s'empara du pays et l'action populaire devança l'action du gouvernement. Agissant par eux-mêmes, les Chinois commencèrent par devenir maîtres de l'exploitation en accaparant toutes les places de mécaniciens, de chauffeurs, d'employés et d'ouvriers de la voie, et en laissant seulement la direction à quelques rares Européens. Puis, ils eurent l'idée, en gens intéressés et toujours en quête de nouveaux revenus, de se réserver désormais le produit de cette source nouvelle de richesses, en rachetant les concessions faites aux étrangers, et en complétant par leurs propres ressources le réseau commun. Des sociétés de chemins de fer se fondèrent dans presque toutes les provinces. Banquiers notables, corporations commerciales qui détiennent la plus grande partie des capitaux disponibles de la Chine se mirent à leur tête. Déjà, en 1896, la ligne de Chan-Haï-Kouan à Inkéou avait été rachetée aux Anglais ; celle de Pékin à Hankéou le fut au syndicat franco-belge ; celle de Hankéou à Canton, en 1905, aux Américains. En 1908, un soulèvement eut lieu dans le Tchékiang pour empêcher la continuation du chemin de fer que con-

struisaient les Anglais. En même temps, les Chinois ouvraient pour leur propre compte des chantiers de construction sur nombre de points, et l'on vit des tronçons de chemins de fer s'amorcer çà et là dans les provinces. Mais bientôt les inconvéniens et les défauts d'une pareille méthode se révélèrent. Le développement de toutes ces initiatives privées manquait de coordination et d'unité. Chaque province ne s'occupait que du réseau qui l'intéressait : on allait avoir quantité de lignes secondaires et pas de grandes lignes traversant plusieurs provinces et allant d'un bout à l'autre du territoire. Ce fut alors que le gouvernement, dans la pensée que l'établissement d'un grand réseau ferré ne peut être que le fait d'une entreprise nationale, voulut hâter le plus possible la construction de quelques grandes lignes d'utilité stratégique autant qu'économique : il prit la direction du mouvement et résolut de centraliser entre ses mains la direction des chemins de fer. La première manifestation de ce nouvel esprit fut un décret impérial en date du 8 octobre 1908 par lequel Tchang-Tse-Tong était nommé haut commissaire et directeur de la ligne Hankéou-Canton. Aux termes de ce décret, Tchang-Tse-Tong devait étendre son contrôle sur toute la ligne et imposer son autorité à tous les fonctionnaires, actionnaires, administrateurs de compagnie, syndicats intéressés dans l'entreprise; coordonner et unifier les efforts et les projets de l'initiative privée et des trois provinces que la ligne intéresse; aviser aux mesures propres à assurer le prompt achèvement des travaux à intervenir, tant au point de vue des ressources financières à se procurer qu'à celui des personnes à choisir. Ce haut fonctionnaire a été chargé depuis, dans les mêmes conditions et avec les mêmes pouvoirs, de la direction de la grande artère qui, de la côte, doit aller à la province du Sé-tchuen en longeant le fleuve Bleu. A l'heure actuelle, l'attention du gouvernement chinois paraît surtout tournée du côté des projets de grandes voies de communication. C'est ainsi que la ligne Hankéou-Canton, lorsqu'elle sera achevée, venant s'ajouter à la ligne Pékin-Hankéou, traversera la Chine dans toute sa longueur du Nord au Sud et constituera le Grand Central Chinois, tandis que la ligne Changhaï-Sé-tchuen la traversera dans sa largeur de l'Est à l'Ouest. C'est ainsi encore que, tout dernièrement, a été décidée la construction d'une ligne qui, allant de Pékin à Pou-kou sur le bas Yang-tsé, doublera pour ainsi dire

la ligne de Pékin-Hankéou, et qu'on a mis à l'étude le double prolongement de la ligne Pékin-Kalgan, l'un de ces prolongemens devant se diriger, à travers l'Asie Centrale, vers le Turkestan chinois, l'autre à travers la Mongolie vers la frontière sibérienne. Au début, le gouvernement chinois partageait la même aversion que les populations pour les capitaux étrangers: depuis, pressé d'aller vite, il paraît avoir modifié sa manière de voir et en serait venu à penser qu'il serait plus profitable de s'associer à l'Europe et de tirer de cette collaboration tout le bénéfice qu'elle peut procurer. Dans ses derniers édits, il a laissé entendre que, s'il n'arrivait pas à trouver dans le pays les sommes nécessaires à ses projets, il les chercherait ailleurs, et c'est ainsi qu'il a autorisé un emprunt de cent vingt millions, souscrit par un syndicat franco-anglais, et dont le produit a été principalement destiné au rachat de la concession Hankéou-Pékin. De même la ligne Tien-tsin-Pokou a été concédée à un syndicat étranger. Les deux dernières manifestations de cette politique sont l'affaire de la grande ligne Hankéou-Canton et celle du réseau du Sé-tchuen. Au commencement de 1909, un groupe financier anglo-franco-allemand ayant offert de fournir les sommes nécessaires pour le rachat et la construction d'une partie de la ligne Hankéou-Canton, moyennant certaines conditions destinées à garantir les capitaux européens contre une mauvaise administration possible des Chinois, ces offres ont été acceptées par Tchang-Tse-Tong, au nom du gouvernement chinois. L'Allemagne a obtenu en outre la direction de la construction du réseau beaucoup plus étendu encore de Hankéou au Sé-tchuen, sous la réserve que les capitaux seraient également fournis par la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Plus tard, les Américains, ayant protesté contre cette dernière combinaison qui les tenait à l'écart, ont été admis, eux aussi, au bénéfice de l'opération par l'arrangement du 17 août 1909 qui leur a accordé une part égale à celle des autres groupes, c'est-à-dire le quart de l'emprunt projeté pour la ligne Hankéou-Sé-tchuen, avec la faculté de fournir une partie des ingénieurs et du matériel.

A côté des Sociétés formées pour la création de nouvelles lignes de chemins de fer, des associations se donnaient pour but la suppression de l'usage de l'opium qui s'était généralisé à toutes les classes de la population et était devenu une calamité pour

la Chine. Dans toutes les villes tant soit peu importantes étaient installés des magasins de vente où l'on débitait la funeste drogue, et des fumeries publiques. La culture du pavot allait sans cesse se développant et se substituait, notamment au Sé-tchuen, au Yunnam et dans le bas Yangtse, à celle du riz, du coton et des céréales. Le gouvernement en retirait d'abondans revenus, douze à quinze millions environ; mais le malheureux fumeur, livré à ce vice, perdait, après les premiers temps d'excitation et un éphémère bien-être, toute énergie, toute activité, et succombait, souvent après de grandes tortures physiques, dans la démence ou la cachexie. Les Cantonais, auxquels l'usage du poison avait été imposé par les Anglais en 1840, étaient mieux préparés que d'autres à comprendre la nécessité de sa suppression. Ils furent les promoteurs du mouvement, formèrent des sociétés de propagande pour l'abolition de l'opium, tinrent de nombreux meetings, émirent des vœux et déterminèrent un tel entraînement que le vice-roi des deux Kouangs, Tsen-Tchoen-Hien, sous la pression de la poussée populaire, devait, au mois de juin 1905, interdire l'opium aux fonctionnaires, aux officiers et aux soldats des deux provinces de son gouvernement. Le mouvement gagnant de proche en proche s'étendait ensuite progressivement du Sud au Nord, au Fokien et aux deux Kiangs. Le gouverneur du Kiangsou et le tao-taï de Changhaï faisaient la même défense, et, au mois de mars 1906, le vice-roi du Petchili prenait à son tour une mesure analogue.

Le gouvernement jugea alors le mouvement assez avancé pour intervenir : le 21 novembre de la même année, il lança un décret relatif à la réglementation et à la suppression progressive de l'opium. A la vérité, ce décret ne prohibe pas, comme on l'a dit, d'une manière absolue, l'usage du poison : il l'interdit seulement aux officiers et aux fonctionnaires, et en transforme le mode de vente aux autres habitans, en en réservant le monopole à l'État et en exigeant de tout fumeur une déclaration et le paiement d'une taxe. C'est seulement dans dix ans que la culture du pavot doit cesser dans tout l'Empire et que l'interdiction de l'usage de l'opium sera étendue à tous les habitans sans distinction. Ce décret reçut aussitôt son application. La fermeture des maisons de vente et des fumeries publiques eut lieu au mois d'août 1907 dans les deux Kouangs, le Fokien, le Hounan, les deux Kiangs, le Petchili et en beaucoup d'autres endroits. Un

grand nombre de fumeurs cependant réussirent à tourner la loi. Dans les centres où existent des concessions, ils se portèrent en masse dans les fumeries que le décret impérial n'avait pu atteindre. Ailleurs, à défaut des anciens établissemens fermés, s'installa tout un commerce clandestin. Des mandarins se montrèrent réfractaires aux mesures de suppression. Même plusieurs hauts personnages de la Cour ne purent renoncer à leur passion. Il fallut que l'impératrice Tseu-Hsi lançât, en octobre 1907, un décret où, après avoir cité les noms de quelques princes et ministres délinquans, elle leur accordait un nouveau délai de trois mois, en les menaçant de destitution s'ils persistaient encore à fumer. A la suite de ce décret, bon nombre de fonctionnaires de la Cour, qui n'avaient pu changer leurs habitudes, furent blâmés, et certains reçurent l'ordre d'envoyer leur démission. Un autre décret du commencement d'avril 1908 a institué une Commission de quatre membres qui a été chargée, avec l'aide de médecins, d'examiner tous les fonctionnaires et de faire connaître ceux qui ne se conformeraient pas aux ordonnances impériales. Enfin, le gouvernement a donné son agrément, sur l'initiative prise par les États-Unis, à la convocation d'une Commission internationale de l'opium, qui s'est réunie au commencement de 1909 à Changhaï, et dans son discours d'ouverture, le vice-roi Tuang-Fan a exprimé l'avis que le délai de dix ans, fixé pour la complète suppression de l'emploi de l'opium et l'interdiction absolue des plantations de pavots, devait être abrégé. Les hauts commissaires chinois qui l'assistaient ont fait ressortir l'utilité de publier dès maintenant des règlemens pour accorder des récompenses aux fonctionnaires qui feraient preuve d'énergie dans l'application de l'édit de septembre 1906 réglementant l'usage de l'opium, et pour punir ceux qui se rendraient coupables de négligence dans ce genre de répression.

Nous n'avons pas parlé encore de la réorganisation navale, car le projet de réfection d'une flotte ne figurait pas au programme de réformes élaboré au moment de la guerre russo-japonaise. La Chine tenait avant tout à se constituer une armée de terre : c'est seulement depuis qu'elle en voit l'organisation en plein progrès qu'elle se préoccupe de la réorganisation de sa flotte. Une Commission présidée par le prince Sou a été nommée dans ces derniers temps pour étudier la formation d'une escadre qui deviendrait le noyau de la future flotte chinoise et le projet

qu'elle vient de présenter, d'après des renseignemens venus de Pékin, viserait cinq objectifs principaux : l'unité de commandement sur les navires, la réforme de l'enseignement naval, les encouragemens à donner à l'industrie des constructions navales et aux manufactures d'armes, le renforcement de la défense des côtes. En outre, le projet conseillerait la répartition de tous les vaisseaux de guerre et de toutes les canonnières en quatre divisions affectées respectivement aux croisières, à l'instruction, à la défense des côtes et à la police des cours d'eau. A ces quatre divisions, s'ajouterait celle des torpilleurs. L'école de l'arsenal Whampoa, à Canton, serait transformée en une école de génie maritime, celle de l'arsenal de Fou-Tchéou en une école de construction navale, et l'école navale de Tché-Fou en une école impériale de navigation. Serait en outre créée à Pékin une académie navale, où l'on pourrait réunir des officiers pour étudier et arrêter les principes de la science nautique. La télégraphie sans fil unirait tous les forts du littoral, comme il a été fait en Angleterre. Ksiang-Chan deviendrait une base navale; le travail serait réorganisé dans les arsenaux de Kiang-Nan, de Fou Tchéou, de Kouang-Toun et de Takou ; et, conformément aux plans adoptés par le Japon et par l'Italie pour développer leurs flottes, des mesures seraient prises en vue de récompenser les constructeurs chinois et étrangers. On peut considérer comme un commencement d'exécution de tous ces projets l'envoi à New-York de la Commission chargée d'étudier la question d'une commande de navires de guerre et de munitions s'élevant à cent millions, et aussi l'arrivée en Europe de la mission dirigée par le prince Tsaï-Hsien qui a visité les principaux chantiers navals d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

Il n'y a pas jusqu'au système de mesures que l'on ne soit sur le point de réformer. Jusqu'en ces dernières années, les diverses unités de mesure employées dans l'Empire chinois pour les transactions courantes présentaient la diversité la plus invraisemblable et la plus déconcertante ; elles variaient non seulement de province à province, mais de ville à ville, de village à village et même, dans la même localité, de corporation à corporation. Leur ensemble constituait un chaos bien fait pour donner de laborieuses occupations aux plus érudits, d'autant qu'à toutes se superposait en quelque sorte un système de mesures officielles, prescrit par les décrets impériaux, mais dont

personne ne se servait en dehors de quelques fonctionnaire dociles et disciplinés. On conçoit sans peine quelles entraves cette anarchie apportait au libre développement du commerce.

Le gouvernement a résolu d'opérer, là aussi, une réforme assurément nécessaire, et tous ses représentans à l'étranger ont reçu l'ordre d'étudier les systèmes de mesure en usage dans les divers pays auprès desquels ils étaient accrédités, afin de fournir sur eux des rapports explicites et circonstanciés. Aussitôt avertis, les commerçans anglais, à qui n'ont pas échappé les conséquences heureuses qu'aurait pour eux l'adoption des mesures britanniques, ont organisé un vaste pétitionnement et ont signalé au ministre de Chine à Londres les avantages multiples que son pays obtiendrait s'il consentait à mettre les mesures nouvelles dont il étudiait l'adoption en harmonie avec celles de la nation qui est sa principale cliente. Malgré cela, les argumens présentés par le ministre de Chine à Paris ont prévalu. Toutefois, comme une mesure radicale eût encore accru les difficultés pratiques dans un Empire aussi vaste et aussi divers, le gouvernement chinois a décidé que « les unités du système officiel chinois seront dorénavant exprimées par leurs rapports numériques avec les unités métriques de même espèce, et que l'unité de longueur sera prise, par définition, exactement égale à 32 centimètres. » En fait, les étalons métriques sont maintenant les étalons fondamentaux du système chinois, et il se trouve que les rapports entre les mesures de mêmes genres sont, pour la plupart, décimaux.

On voit quel est le chemin parcouru par la Chine depuis la guerre russo-japonaise, et sous quelles formes variées se manifeste le mouvement en faveur des réformes. Il nous reste à nous demander quelle en est la force, à quels obstacles il se heurte et s'il a des chances d'aboutir.

ROUIRE.

UN SIÈCLE D'ART FRANÇAIS

A BERLIN

On n'a pas oublié ce pavillon allemand, qui fut une des surprises de la dernière Exposition universelle. Rien que des Chardin, des Pater, des Lancret, des Watteau : c'était exquis. Dans le capharnaüm mondial étalé aux bords de la Seine, excepté certaines salles féeriques du Petit Palais, où scintillait l'écrin confus du moyen âge, il n'y avait pas un coin où l'on fût plus à l'aise, pas un meilleur asile où sentir l'élégance et la grâce françaises.

Cette impression, je viens de la retrouver à Berlin, dans cette admirable exposition d'art français du XVIIIe siècle, ouverte, pour quelques jours encore, à l'Académie des Arts. On sent bien que le dessein même en aurait été impossible, sans l'assentiment du souverain; sans sa participation, il lui aurait manqué, avec ses plus beaux ornemens, le meilleur de ses enseignemens et de sa signification. Ce n'aurait plus été alors qu'une exposition comme les autres, comme l'Exposition anglaise qui eut lieu il y a deux ans. Certes, elle n'eût pas laissé d'être encore fort intéressante : rien n'est indifférent de ce qui peut là-bas donner bonne opinion de nous. Mais enfin, ce n'était plus cette Exposition historique, où revit un chapitre du passé de deux grands pays. On ne saurait assez dire ce que le succès de l'entreprise doit à l'initiative de notre ambassadeur, M. Jules Cambon, et à son crédit personnel auprès de l'empereur d'Allemagne. Une part essentielle lui revient dans l'œuvre délicate qu'il a menée à bien. Il serait

injuste d'oublier que le bénéfice de cette exposition est destiné aux premiers frais d'une œuvre, où l'on reconnaît la charité ingénieuse de Mme Jules Cambon : la création d'un « Foyer » où les jeunes Françaises, employées à Berlin, trouveront un « chez elle » et un lieu amical de causerie et d'intimité.

Grâce à ces patronages, les plus précieux concours ont été obtenus. A côté des trésors des collections impériales et d'inestimables Watteau, tels que l'*Enseigne de Gersaint*, que quelques familiers pouvaient seuls entrevoir dans le boudoir de l'Impératrice, le roi de Saxe, les grands-ducs de Bade et de Saxe-Weimar, la princesse Friedrich-Karl de Hesse, le prince de Lichtenstein, ont prêté des chefs-d'œuvre. Des ouvertures faites à Paris par notre ambassadeur, aidé dans ses démarches par le baron de Berckheim, conseiller de l'ambassade, et le comte de Seckendorff, il est résulté une moisson supérieure sans doute, pour le choix des morceaux et la qualité de l'ensemble, à tout ce qu'on a vu en ce genre. C'était la fine fleur des galeries françaises. L'État avait prêté des « Gobelins » incomparables, les sept pièces de l'*Histoire d'Esther*, par Jean-François de Troy, et trois pièces des *Histoires* de Psyché et de Didon. Le soin de l'arrangement avait été confié à M. le professeur Kampf, le peintre éminent, président de l'Académie des Arts. Le local de l'Académie se prête d'ailleurs à merveille à ce genre de présentations. Bref, tout ici est de nature à satisfaire les plus difficiles. Il en restera un souvenir qui nous fera honneur. Les visiteurs de l'Exposition n'en conserveront pas seulement une série d'images brillantes, et la vision d'œuvres d'art dont on ne retrouvera pas un pareil assemblage ; on devra aux organisateurs quelque chose de plus : l'évocation d'un moment singulier de la vie de l'Europe, et la conscience du jour, si mémorable dans l'histoire, où deux peuples et deux esprits eurent un instant de vif et rapide contact.

I

La préoccupation des organisateurs a été avant tout de faire connaître en Allemagne un art qui y est moins encore dédaigné qu'inédit.

Le succès de l'Exposition l'a bien prouvé, — le dédain pour l'école française, chez nos voisins, était surtout de l'ignorance.

C'est l'histoire ordinaire. Et les raisons de cette ignorance sont très aisées à discerner. D'abord, s'il y a beaucoup de peintures françaises en Allemagne, on ne les trouve guère dans les galeries publiques. La plupart appartiennent aux collections des princes, et ces collections ne sont pas des musées. Et puis, les successeurs de Frédéric n'eurent pas les mêmes goûts que lui. Ses collections après sa mort subirent une noire éclipse. Elles furent méprisées, pis encore : oubliées. Ce fut alors, pour les bergers et les bergères de Watteau, au fond des châteaux de Potsdam, le sommeil séculaire de la Belle au Bois dormant. On ne savait même plus ce qu'ils étaient devenus. Il fallut les redécouvrir, et le mérite en revient au père de l'Empereur actuel. C'est ce prince, alors prince royal, qui ressuscita, on peut le dire, ce petit monde évanoui. Mais avons-nous le droit de reprocher à l'Allemagne cette longue période d'oubli? Et ne lui en avions-nous pas nous-mêmes donné l'exemple? Et enfin, comme on va le voir, les œuvres de notre école conservées en Allemagne appartiennent presque toutes à une seule époque; elles sont comprises pour la plupart dans l'espace qui s'étend de la mort de Louis XIV à la guerre de Sept ans. Peu de chose avant et rien après. A partir de 1760, les collections s'arrêtent : le fil de l'histoire se rompt.

Tels sont les faits qui ont dicté le programme de l'Exposition. Peut-être aurait-on pu en concevoir un différent. Mais on ne se proposait pas d'instruire les Parisiens, et particulièrement les érudits et les critiques. L'objet était ici d'offrir au public de Berlin une revue d'ensemble d'un siècle de notre art, et de faire aimer notre génie à l'heure où, moins sévère et moins grand peut-être qu'à d'autres époques, il fut assurément le plus vif et le plus aimable. Si c'est bien cette vue qui a présidé au choix des organisateurs, il était impossible d'en souhaiter un meilleur, ni d'être, en moins de pages (moins de quatre cents numéros), plus « expressif » et plus complet.

Ce qui frappe tout de suite, dans cette exposition, c'est la variété. D'abord, selon la méthode ingénieuse adoptée au nouveau Musée, on a entremêlé de la façon la plus heureuse les diverses branches de l'art, les sculptures et les tableaux, les tentures et quelques meubles; on évite par là une certaine froideur. L'ensemble prend un air plus naturel et moins pédant. Ce n'est pas tout. Cet art, qui, de loin et un peu superficiellement,

semble uniforme, trop enfermé dans le cercle de sa galanterie, quel genre n'a-t-il pas touché? Quelle corde lui manque? Voici les ondoyantes déités de Boucher, roulant sur des trumeaux leurs corps nacrés et roses, semblables à un rayon dorant la cime d'un nuage; voici, comme « pendans, » d'autres « dessus de porte, » mais de Chardin ceux-là, et où des trophées de musique, des cuivres et des bois, des tambours et des fifres semblent intérieurement sonores et bruissans de quelque magnanime fanfare de Rameau; et ce sont les « intimités » du même maître modeste et fier, et ses fruits savoureux, ses ustensiles de ménage, sa bonne bourgeoisie patiente et robuste, si tendre et si subtile aussi; voici les grands récits de Jean-François de Troy, sa rhétorique fleurie et sa pompe théâtrale, un peu creuse et redondante, mais si amusante tout de même, et où les persaneries parfumées de la Bible se déroulent dans la Venise baroque de Tiepolo; voici des paravens de Beauvais, et des tapis de la Savonnerie; des animaux d'Oudry, et des soldats de Parrocel; deux pastels de La Tour, deux de Pesne et de Perroneau; et la multitude des dessins, et tout ce qui s'exprime et vit par le crayon arabesques d'Oppenord, projets de fontaine monumentale, modèles d'argenterie, esquisses d'éventail ou frises d'appartement; frontispices de librairie, encadremens pour des programmes de Marly ou de Fontainebleau; sanguines de Boucher, études aux trois crayons de Watteau ou de Portail, sépias de Fragonard, étincelantes et inspirées, la *Culbute* ou le *Taureau*, la *Visite à la nourrice* ou *Dites donc, s'il vous plaît;* ruines d'Hubert Robert, beaux parcs abandonnés qui redeviennent sauvages; et enfin, la légion innombrable des graveurs, tous les petits maîtres de l'estampe, en noir ou en couleurs, les virtuoses du burin, de la mezzotinte, de l'aquatinte, les conteurs d'anecdotes et les illustrateurs, les petits romanciers, les nouvellistes en images, les faiseurs de vignettes, de lettrines et de culs-de-lampe, les portraitistes des mœurs, les bonnes et les mauvaises, les fournisseurs d'historiettes du salon ou de l'alcôve, de la campagne ou du boulevard; — qui le croirait? jusqu'à des miniatures de missel, les gouaches d'une *Vie de la Vierge* de ce vaurien de Beaudoin, pour les *Heures* de la Pompadour : tout y passe, et dans tous les genres, par la palette ou le ciseau, par la pointe du burineur ou la navette du tapissier, c'est la même volubilité, la même faconde divertissante, c'est le renouvelle-

ment perpétuel et le mouvement d'une vie prodigue de créer, et toujours pleine d'aisance, de bonheur et de grâce.

J'ai dit qu'il y a deux ans s'était tenue au même endroit une exposition de maîtres anglais : voilà une école monotone ! Rien que des portraits, et tous sur le même patron ! Il semble que le Comité de la présente exposition se soit plu à faire ressortir la différence. Des portraits, cela va sans dire, il y en a ici un bon nombre, parce que le XVIIIe siècle est le siècle du portrait : et la raison en est que c'est un siècle de grande promotion bourgeoise, de changemens dans le personnel de la société et, pour tout dire, de parvenus. Le portrait devient une carrière et une spécialité. Mais, là encore, que de nuances ! Quelle diversité dans les limites d'un art ! Depuis les patriarches du genre, les Largillière et les Rigaud, avec leur langue solennelle et leur opulence oratoire, jusqu'au style spartiate et frugal de David, que de manières de concevoir et de définir la vie, de la comprendre et de la peindre ! Comme on voit rapidement, d'une génération à l'autre, se modifier le type et l'idéal humains !

Tout ceci, à Berlin, avait certainement l'attrait de la nouveauté. On a même eu, en certains cas, la coquetterie de l'inattendu. C'est ainsi que Greuze, si rebattu dans ses homélies domestiques, si surfait dans ses têtes d'ingénues idéales, figure à l'Exposition sous son aspect, trop peu connu, de réaliste et de portraitiste puissant.

Il faut réserver une place à part à deux Boucher, très célèbres et très cachés et qui auraient fait courir tout Paris, si c'était à Paris qu'on les eût montrés. Ce sont des portraits, — portraits de femmes, bien entendu ; M. Maurice de Rothschild est l'heureux possesseur de ces deux pages rares. La première... Comment la décrire ? Les Grecs lui auraient donné le nom de la moins modeste de leurs Aphrodites. C'est un vrai sujet du *Sofa*, — une « petite femme » étalée à plat ventre, parmi des coussins écroulés, avec des frétillemens de faunesse plein ses fossettes et une frimousse de jeune animal impudique. Un bibelot d'amateur archimillionnaire, un tableautin un peu acide, plein de miroitemens agaçans, et qui se sauve du cynisme et de l'air vicieux par une sorte d'éclat capiteux qui lui donne la beauté du diable.

A côté de cette fantaisie effrontée, le grand portrait officiel de Mme de Pompadour, laquelle, entre parenthèses, serait bien

étonnée de se voir à pareil honneur. On sait quel accueil Frédéric faisait à ses avances, et de quel ton le « Mars » de Berlin traitait (pour parler comme Voltaire) la Vénus de Versailles. Le portrait justement est de 1758, c'est-à-dire de la pire année de la guerre de Sept ans. Il est postérieur de trois ans au fameux pastel de La Tour, dont visiblement il s'inspire, avec l'intention de le refaire et de le corriger. L'attitude est la même, quoiqu'un peu plus abandonnée. La tonalité générale est une harmonie bleu et mauve. Assise, dans une pose nonchalante, un coude sur des coussins, dans un grand étalage de jupes à falbalas, la marquise tient à la main un livre qu'elle ne lit pas. Elle tourne la tête et attend. L'arsenal de la « philosophe, » l'*Encyclopédie*, la *Henriade*, l'*Esprit des Lois*, ont disparu. Deux roses s'entrelacent à ses pieds. On n'attendra pas de Boucher beaucoup de « doubles vues » et de pénétration. En revanche, pour l'ampleur de la composition, pour l'orchestration subtile des bleus et des lilas avec la noble chute des rideaux jaune pâle, qui s'accordent si bien dans l'ombre avec ce teint de blonde et sa grâce lymphatique, comme « impression » en un mot et comme tache décorative, il est clair que ce portrait de « peintre » vaut infiniment mieux que le portrait du psychologue, — je parle de La Tour, cette espèce de confesseur bourru, qui se vantait de descendre « au fond de ses modèles » et de les « rapporter tout entiers. »

Mais voici le plus curieux. Le tableau de Boucher fut très vivement critiqué. Grimm lui reproche d'être surchargé de fanfreluches. Remarquez que la crise de l'*Encyclopédie* date précisément de 1757 : c'est l'année où on l'interdit. Trois ans plus tôt, la marquise se fait peindre par La Tour en Notre-Dame des Philosophes. Dans le portrait de Boucher, elle conserve l'attitude générale, qui lui plaît, et supprime autour d'elle sa bibliothèque séditieuse. Elle n'est plus que la femme et la sultane favorite. Un king's Charles, à ses pieds, exprime la soumission et la fidélité. Est-il imprudent de conclure que le second portrait fut destiné, au moment de l'orage, à remplacer le premier, dont le Roi avait pris ombrage? Cette trahison n'explique-t-elle pas la colère des philosophes, les critiques de Grimm, et la rage dont la secte ne cessa plus de poursuivre l'artiste? Ce n'est qu'une hypothèse. Je la donne pour ce qu'elle vaut. Si elle se trouvait juste, on aurait peut-être le mot d'un phénomène bizarre : les accès de pudeur et d'indignation dont le vertueux

auteur des *Bijoux indiscrets* ne se sent plus le maître au seul nom de Boucher...

II

Mais toutes ces choses, qui eussent suffi à faire la gloire d'une exposition à Paris ou à Londres, n'étaient plus à Berlin que le côté accessoire. Pour nous autres, visiteurs français, le grand intérêt n'était pas là. Il était d'un autre ordre, beaucoup plus général et plus essentiel. Nous cherchions la preuve vivante du rayonnement de notre génie, et le souvenir d'un épisode brillant de l'expansion française au XVIIIe siècle.

On a quelque peine, aujourd'hui, à se figurer exactement ce que fut, dans l'ancienne Europe, la gloire du règne de Louis XIV. Des événemens énormes ont, pour ainsi dire, changé la mesure des choses. Le monde s'est agrandi. Des forces, inconnues et incalculables, entrent dans la composition et le jeu moderne des faits. La Révolution, l'Empire, les prodigieux mouvemens des nationalités ont altéré l'échelle des valeurs historiques. Louis XIV n'est plus le « Grand Roi. » Il faut un effort pour comprendre le prestige extraordinaire dont le monarque de Versailles jouissait dans l'étroite Europe de son temps, entre une Espagne déchue, une Italie gisante, une Autriche exténuée, et une Allemagne en léthargie. Chose étrange! ce prestige survécut à sa puissance même. C'est à l'heure des revers qu'il parut le plus grand. Notre langue, qui avait alors donné ses grands chefs-d'œuvre, commença vers ce moment la conquête de l'Europe. L'élégance, la politesse furent partout les nôtres. Comme il y avait eu autrefois un « monde romain, » il y eut alors un « monde français. » Je n'aurai garde de refaire ici le célèbre discours de Rivarol, qui fut, comme on sait, couronné par l'Académie de Berlin. L'année suivante, au mois d'octobre 1784, le vainqueur de Rosbach écrivait à son frère, le prince Henri de Prusse, alors en voyage à Paris (un merveilleux buste de Houdon, qui figure à l'Exposition, rappelle ce séjour) : « Vous avez, mon cher frère, tous les jours de nouveaux objets qui vous occupent; vous passez vos jours à courir de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, et *à voir encore les traces récentes des magnificences du règne de Louis XIV.* » Telle était, à la veille de la Révolution, dans le cœur pétrifié du vieux roi septuagénaire,

l'émotion, — sa sœur la margrave disait le « chien de tendre, » — qu'éveillait encore la pensée de notre pays. Le prince répondait : « J'ai passé la moitié de ma vie à désirer la France, je vais passer l'autre à la regretter. » Qui sait pour quelle part, dans les deux grandes créations historiques du XVIIIe siècle, la Prusse et la Russie, ou dans l'esprit des créateurs, n'est pas entrée l'émulation de Louis XIV, et l'ambition d'être, comme lui, à la tête de la civilisation?

Voilà les faits dont nous venions relever, à notre tour, les « traces » à Berlin; c'est sur ce point qu'il nous semblait vraiment intéressant d'interroger les œuvres d'art et de consulter leur témoignage. Notre curiosité n'a pas été déçue.

Dès la première salle, deux « pendans, » bien connus des amis du musée de Dresde, accueillent le visiteur : d'abord un somptueux Rigaud, — peut-être son chef-d'œuvre, — un *Auguste III de Pologne*, en armure et perruque, tout miroitant d'acier et de reflets de pourpre, escorté d'un page noir qui lui porte son casque, regorgeant de grasse santé allemande, tel qu'un jeune colosse héroïque et voluptueux; en face, un Nattier, le terrible condottière *Maurice de Saxe*, peint dans les mêmes données, autant que Nattier était capable de comprendre cette âme de proie. Au-dessous, deux bronzes de Bouchardon, *Charles XII* et *Gustave III*. Et ainsi, dès le premier pas, on a l'impression de quelque chose de neuf dans l'École française : des curiosités plus vives, un horizon plus étendu, embrassant la Suède, la Pologne, la Saxe, la Russie (Pierre le Grand voulait emmener Nattier à Pétersbourg), et notre art devenu l'art universel.

En ce temps-là vivait à Berlin un électeur de Brandebourg, qui, par pompe, et un peu comme la grenouille de la fable, s'était, pour jouer les Louis XIV, fait roi de Prusse à Kœnigsberg. Il s'appelait Frédéric Ier. Il se ruinait en bâtimens pour faire comme son idole. Il entretenait même une maîtresse, par déférence pour l'exemple. Il avait aussi une Académie des Beaux Arts, sous les ordres d'un méchant peintre hollandais. Un gentilhomme de sa cour, de passage à Venise, se fit peindre par un Français. Le Roi vit le portrait, et engagea le peintre. A la mort du Hollandais, le nouveau venu lui succéda à la tête de l'Académie. Il y demeura quarante-six ans.

Ce peintre, nommé Antoine Pesne, était un très bon peintre,

habile, souple, savant, laborieux et fécond. Avec ses deux beaux-frères, les Dubuisson, peintres de fleurs, il fut longtemps à peu près le seul artiste du Brandebourg. Et, quoique sans génie, il n'était nullement au-dessous de son rôle. Il était propre à tous les genres. Son portrait par lui-même figure à l'Exposition. C'est une grosse face réjouie et luisante, pleine de bonhomie et de rondeur, avec un sourire de contentement épanoui sur les lèvres. Tout n'était pas rose pourtant pour le peintre du roi de Prusse. Deux ans après son arrivée, Frédéric-Guillaume Ier s'élevait au trône. C'était ce prince légendaire qui n'avait qu'une passion au monde : celle des grenadiers. Encourager les arts était le cadet de ses soucis. Cependant le terrible sire faisait une exception en faveur de la peinture. Lui, que mettait hors de lui l'idée d'avoir un fils rimeur et joueur de flûte, barbouillait à ses momens perdus. C'était sa façon de passer les attaques de sa goutte ou les crises d'hydropisie qui le suppliciaient. Il signait : *Federicus fecit in tormentis.* Quelquefois, il s'assoupissait devant son chevalet, et la brosse faisait sur la toile une lourde balafre. A son réveil, malheur à qui lui tombait sous la main! On savait ce que pesait la canne du roi-sergent.

Ce forcené entre autres manies avait celle du portrait. Il aimait à donner le sien et à recevoir celui des autres. Il payait peu son peintre, mais il ne lui refusait pas l'ouvrage. Pesne fit ainsi à la longue les portraits de toute la cour. Comme il continua jusqu'à son dernier jour, en 1757, la collection de ses ouvrages formerait une galerie de toute la société prussienne jusqu'à la guerre de Sept ans. M. Paul Seidel, le savant historien des arts au temps de Frédéric, en médite, si je suis bien informé, une exposition d'ensemble. Ce sera très curieux. On y verra toute la famille de Frédéric, et ses amis, Jordan, Chazot, Keyserlinck, La Mettrie, Knobelsdorff, ses actrices et ses danseuses, la Reggiana, les sœurs Cochois, Mme Denis et cette étrange Barberina, dont M. de Wyzewa contait ici même l'autre jour la décevante histoire. Pour cette fois, nous avons dû nous contenter à moins. On ne nous a montré que deux portraits de Frédéric. Le premier le représente âgé de trois ou quatre ans. Il est en jupes, avec le grand cordon et la plaque de l'Aigle noir. Il bat la charge sur un petit tambour et brandit sa baguette avec une mine d'autorité. Près de lui sa sœur Wilhelmine prend des

airs de petite dame, et fait le geste de modérer l'élan du jeune guerrier. Un négrillon les accompagne, portant un parasol jaune et un perroquet bleu. C'est saugrenu et c'est charmant. Et c'est encore à Pesne que nous devons les seuls portraits artistiques du prince royal (une fois roi, il refusa obstinément de poser), par conséquent les seules images qui nous restent pour nous figurer à peu près le charme de ce beau visage régulier, ces « grands yeux bleus, » ce « doux sourire » et jusqu'à cette « voix de sirène » dont Voltaire était amoureux.

Pesne fit l'éducation artistique du jeune prince. Il fixa ses goûts. C'est à Rheinsberg, après son mariage et à l'issue de la crise tragique de sa vingtième année, que Frédéric fut maître de se livrer enfin à son penchant pour « les arts. » Aimer les arts, ce n'est pas la même chose qu'aimer l' « art » tout court. Il y a là une nuance qu'il vaut la peine de préciser. Frédéric a du goût, et le goût des choses distinguées et des délicatesses qui ajoutent du prix à la vie. Il sait aussi qu'un prince se doit de protéger « les arts, » et que c'est là un lustre qui fait les règnes mémorables. Il a certainement une haute idée de la culture et de la valeur qu'elle prête à l'esprit humain. Il croit aussi que cette culture a été portée à sa perfection sous la forme française. Seulement, il y admire surtout l'exercice de la raison et de l'intelligence abstraite. Frédéric le *Pfilosophe*, comme il s'intitulait, est surtout un intellectuel de la famille de Voltaire, c'est-à-dire très peu « artiste, » si on prend le mot à la lettre, tel que l'entendait, par exemple, Laurent le Magnifique. Il range la peinture dans les arts inférieurs, manuels et « mécaniques. »

Cependant, il en raisonnait, comme il raisonnait de toutes choses. A Rheinsberg, pendant les travaux qu'il fait exécuter à Pesne, on se le représente questionnant, selon sa méthode, *pressant l'orange*, pour reprendre un mot que Voltaire garda sur le cœur. Et, à son habitude, il résume son enquête dans une pièce didactique, rimée en forme d'épître. Il s'adresse au peintre qui venait de faire un tableau d'autel.

C'est du choix du sujet que dépend ton succès...
... Si Lancret peignait les horreurs de l'enfer,
Penses-tu que chez moi son goût serait souffert?
Que du sombre Tartare entr'ouvrant les abîmes,
Je visse avec plaisir tous les tourmens des crimes?..,
Sur des sujets brillans exerce tes crayons.

Peins-nous d'Amaryllis les danses ingénues,
Les nymphes des forêts, les Grâces demi-nues,
Et souviens-toi toujours que c'est au seul amour
Que ton art si charmant doit son être et le jour.

Ce ne sont pas des vers ailés. Mais ils disent bien ce qu'ils veulent dire. L'art est fait pour la joie et pour la volupté. C'est presque ce qu'allait écrire Diderot : « Si notre religion n'était pas une triste et plate métaphysique...; si cet abominable christianisme ne s'était pas établi par le meurtre et par le sang; si notre enfer offrait autre chose que des gouffres de feux...; si nos tableaux pouvaient être autre chose que des scènes d'atrocités, un écorché, un pendu, un rôti, un grillé, une dégoûtante boucherie..., vous verriez ce qu'il en serait de nos peintres, de nos poètes, de nos statuaires, etc. » Et, en fait, je ne sais pas ce qu'il en est de la « belle priapée » que Voltaire, dans ses *Mémoires*, assure avoir vue dans la salle à manger de Charlottenbourg (ces *Mémoires* de Voltaire sont tellement perfides!); mais aucune considération d'art n'a pu surmonter complètement chez Frédéric son dégoût pour une religion qui lui faisait horreur. Ce philosophe ne l'était pas encore assez pour admirer ce qui répugnait à son intelligence. Il n'a presque jamais fait acheter un tableau religieux.

Quant aux « Amaryllis, » aux « Nymphes » et aux « Grâces, » il a beau dire : il les goûtait médiocrement. Il s'est laissé faire quelquefois, pour des tableaux « académiques, » des Sylvestre ou des Bon Boullogne, parce qu'il en a cru quelques amis, Knobelsdorff ou le marquis d'Argens, qui avaient sa confiance. Mais ce n'était pas là son lot. Il est pour les genres tranchés. En réalité il n'admet la mythologie que pour décorer ses plafonds, ou meubler ses jardins. Pour ses appartemens et pour sa galerie, il a son affaire : ce sont nos petits maîtres français.

Comment le jeune Allemand, de Berlin ou de Rheinsberg, en a-t-il entendu parler? Évidemment par Pesne. Le peintre était retourné à Paris, en 1721, pour s'y faire recevoir Académicien. Il n'y vit pas Watteau, qui venait de mourir. Mais il se lia avec quelques-uns de ses amis, l'amateur Julienne et le peintre Vleughels, dont il fit les portraits (ce dernier est au Louvre). Il connut également Lancret. Et on voit par les vers rapportés tout à l'heure (ils sont de 1737) que le prince possédait déjà quelques Lancret. En 1739, il écrit à sa sœur qu'il a

« deux chambres pleines de peintures. » Naturellement, on se le dit. On sait à Paris qu'il y a en Prusse un jeune prince, le roi de demain, qui est amateur de tableaux français. On lui offre des « occasions. » Voltaire, qu'on serait surpris de ne pas trouver dans une affaire, écrit à l'abbé Moussinot (16 janvier 1741) : « Quant aux tableaux que vous voudriez envoyer en Prusse, le Roi aime fort les Watteau, les Lancret et les Pater : j'ai vu chez lui de tout cela. »

Seulement, avec son sens pratique qui s'étend à toute chose, Frédéric veut de la peinture qui « meuble ; » il donne les dimensions. Il veut de grands tableaux, comme son père voulait de grands hommes dans sa garde. On le sert à son gré, et on lui fournit des Watteau sur mesure. Voltaire, qui a le flair, conçoit tout de suite des doutes : « Je soupçonne fort quatre Watteau qu'il (Frédéric) a dans son cabinet, d'être d'excellentes copies. Tout fourmille en Allemagne de copies qu'on fait passer pour des originaux. Les princes sont trompés, et trompent quelquefois. » Le commerce des objets d'art n'avait déjà plus de progrès à faire. On fabriquait de faux Watteau pour l'Allemagne, comme on fabrique aujourd'hui de faux Corot pour l'Amérique.

Mais le roi de Prusse était méfiant. Il prend ses précautions pour n'être plus volé. Il charge de ses emplettes son ministre à Paris, le comte de Rottenbourg, Parisien adoptif, gendre du marquis de Parabère, homme de goût averti, et admirablement placé pour cueillir les occasions ou pour les faire naître. Dès lors les achats se succèdent. On en trouvera le détail chez M. Paul Seidel. Le Roi se tient au courant de tout. Il débat, il marchande, il discute les prix. Il n'achète plus chat en poche ; quand il peut, il se fait envoyer une estampe. Une grande vente est-elle à l'horizon, il veut le catalogue. Les correspondances littéraires se chargent de la réclame. On chauffe l'opinion. A la mort du célèbre amateur Julienne, Grimm écrit : « La vente se fera dans quelque temps d'ici, *lorsqu'elle aura été suffisamment annoncée en Europe.* » Frédéric y enchérit pour près de cent mille livres. Il avait déjà payé quatre-vingt mille, en bloc, la collection d'antiques du cardinal de Polignac. Il lui arrive souvent de devancer les enchères, et de traiter avec l'amateur. C'est ainsi que Julienne lui vend à l'amiable plusieurs de ses Watteau, et le plus beau de tous, l'*Enseigne de Gersaint*. Même à l'armée, pendant la campagne de Silésie, il ne perd pas de

vue ses achats et leur installation. Et quel bonheur lorsqu'il a fait une bonne affaire! Avec quel plaisir il écrit à son frère : « J'ai reçu huit tableaux de France, plus beaux que tous ceux que vous aviez vus; j'en attends encore incessamment quatorze, que j'ai trouvés par hasard pour un morceau de pain : cela servira à Sans-Souci et à Charlottenbourg. » Déjà il les y voit!

Mais comment s'explique, en fin de compte, cette préférence persistante et très spontanée pour un art si spécial et, par tant de côtés, si peu d'accord avec sa nature? Car Frédéric est tout au monde, excepté un Céladon. Que pouvaient dire à ce politique, à cet ascète de la gloire, à ce « chartreux militaire, » les fantômes charmans de l'*Amour paisible* et de l'*Embarquement pour Cythère ?* On se demande parfois s'il les comprenait bien et s'il faisait la différence entre l'adorable Watteau et ses médiocres imitateurs. Je crains qu'il ne mît sur le même pied le maître et les copistes. Il était trop de son siècle et de l'école de Voltaire pour avoir le sentiment délicat de la poésie. Comme poète, il en reste à l'*Épître à mon esprit*, ou aux petits vers de La Fare et de l'abbé de Chaulieu. Poésie didactique ou poésie légère et, comme on disait, « fugitive, » dans les deux cas il ne s'élève guère qu'à la prose rimée. J'ai peur aussi qu'il ne prît certaines grivoiseries pour des licences poétiques. Passe encore pour Lancret! quoique ce soit beaucoup que d'en avoir vingt-six! Mais c'est décidément trop de trente-sept Pater. Il y a là un indice fâcheux. Croira-t-on que Frédéric eût cette faiblesse du collectionneur, qui consiste à cultiver la « belle série? » C'est, dira-t-on, que les Watteau devenaient introuvables, étant accaparés sur le marché anglais. Mais ne restait-il pas Chardin?

Frédéric, à ses débuts, avait acheté quelques Chardin. Il en achète deux au Salon de 1737, et ce sont probablement les deux plus beaux du monde : le *Dessinateur*, qu'on a vu au Pavillon allemand et à l'Exposition Chardin, il y a trois ans, et la *Dame cachetant une lettre*, une page magnifique, généreuse, somptueuse, qui n'a pas sa pareille en Hollande parmi les plus belles œuvres de Fabritius et de Vermeer. Et puis, sauf deux nouveaux achats, la *Ratisseuse* et l'*Écureuse*, il s'en tient là. Pourquoi? Question de format, d'abord : Chardin ne peint plus qu'en petit, et Frédéric préfère des œuvres plus importantes. Mais n'y a-t-il pas d'autre raison? Ce grand réaliste, que fut le roi Frédéric II, ne demande pas à l'art une ressemblance trop

exacte avec la vie. Il n'a que faire d'une reproduction de ce qui est. Et il ne s'arrête pas à regarder si l'artiste, à force de gravité, d'intimité, d'émotion, crée un secret au-delà et une vie nouvelle qui baigne et transforme la première. Ce qu'il cherche dans l'art, c'est une délivrance et un affranchissement. Les peintres de son choix sont tous des coloristes. Il était certainement sensible à cette caresse du regard que procure une pure harmonie de couleur. Il en parcourait la gamme avec délices. Le flûtiste qui ne se lassa jamais de la musique, et qu'un accord « faisait rêver, » trouvait dans la peinture un nouvel élément de rêves. Il y récréait un moment son épicurisme de goûts et sa sensualité d'imagination. Devant les Lignons de Watteau et ses langoureuses Arcadies, il ébauchait de vagues romans. S'il ne percevait pas le pénétrant lyrisme et la mélancolie du délicieux, il en admirait l'élégance. Ou faut-il supposer que dans cette âme aux cent replis, de bonne heure rudoyée et contractée sur elle-même, enfermée dans une attitude d'orgueil et de sarcasme, subsistât, sous le front du philosophe et du sceptique, ou quelque part dans ce cœur qui eut le malheur de ne jamais aimer, un désir confus de tendresse, et le coin inavoué de nature allemande où pousse timidement la « petite fleur bleue? »

III

Aussi bien, quel que fût l'intérêt du reste, tout, dans l'Exposition de l'Académie des Arts, cédait au ravissant trio des peintres des « fêtes galantes. » Ils y étaient par bonheur représentés merveilleusement par des morceaux de choix. L'Empereur, outre l'*Enseigne*, en avait prêté douze, quatre de chaque maître. Et, de ces douze, trois seulement avaient été vus à Paris, en 1900. C'étaient les deux Lancret fameux, la *Danse près de la fontaine de Pégase*, et l'exquise *Camargo :* deux pages dont quiconque les a vues se rappelle la grâce aiguë, la double note vive sur une basse grave, et le dessin précieux, d'un accent qui pénètre le cœur en coup d'archet. Et c'était la *Danse* de Watteau, l'incomparable *Danse*, une des créations les plus pures du maître, cette blonde fillette en robe pékinée, qui se balance imperceptiblement devant un grand paysage, au son d'une musette enfantine, et en qui s'éveille déjà, dans un corps puéril, le charme ensorcelant et adorable d'Ève.

Parmi les « Watteau » exposés par les particuliers, plusieurs soulèveraient quelques difficultés. Je ne parle pas de deux « pendans » de la collection d'Arenberg, à Bruxelles (le *Bain à la campagne*, et le *Bain à la maison*) : ce sont des Pater polissons qui existent ailleurs en plusieurs exemplaires, entre autres à Sans-Souci. Quant au troisième, la *Noce de village*, il est l'objet de discussions extrêmement délicates, où je n'entrerai pas. La *Femme au tournesol*, de la collection Rothschild, est une académie de femme d'une peinture fluide, un peu superficielle, qui ferait plutôt songer à un maître comme de Troy. Pour le portrait de *Madame Desfontaines*, l'attribution à Watteau et le nom du modèle sont des points qu'on ne saurait admettre en l'absence d'un document. Je serais disposé au contraire à voir dans le *Scaramouche* de Mme J. Porgès une « première pensée » du *Gilles* de la salle La Caze, esquisse abandonnée, qu'un élève ou un marchand aura « remise au point » après la mort du maître. Enfin, je serais tenté d'assigner une origine semblable à un des Pater de l'Empereur, la *Réunion en plein air*, d'une qualité de ton et d'une noblesse de formes invraisemblables pour l'auteur : il faut qu'il y ait du Watteau là dedans. Mais ce ne sont que des conjectures...

Je n'en parle d'ailleurs que pour montrer à quel point son confuses toutes les questions qui touchent à ce grand artiste. La critique et la biographie de Watteau n'existent pas. On n'a même jamais expliqué comment, dans cette école fastueuse du XVIIe siècle, du vivant même de Louis XIV, est éclose chez nous cette peinture de caprice et de songe, cette fleur subite et subtile. C'est que Watteau est à nous, bien à nous, par goût et par adoption : mais, il faut bien avoir la probité de le dire, le « premier Français en peinture, » comme on l'appelle quelquefois, n'est que le dernier et le plus exquis de la grande famille flamande.

Je n'entends par là nullement diminuer notre richesse nationale. De tout temps notre génie s'est accru par le mélange et la fusion. La sociabilité française est faite d'un alliage de races plus complexe qu'ailleurs. Comme la lumière blanche, elle se compose de plus de sept nuances. La perfection de notre culture résulte d'une grande faculté d'amitié. Nous avons coutume d'accueillir des idées étrangères et de les rendre purifiées. Bien plus : la Flandre pour nous est-elle l'étranger ? Depuis le temps

des Limbourg et celui des Clouet, où passe la frontière qui divise les deux écoles? Pour Watteau, né à Valenciennes (comme Pater), six ans après la paix de Nimègue qui donnait la ville à la France, à né consulter que l'état civil il nous appartiendrait par droit d'aubaine ou de conquête : est-ce ainsi qu'on recrute des hommes de génie?

Le fait est qu'à Valenciennes, où les églises sont encore riches en belles œuvres de l'école d'Anvers, il reçut d'un maître local une bonne éducation flamande; à Paris, où il connut des années de misère, il ne fut hors d'affaire que le jour où des compatriotes, un Spœde ou un Vleughels, s'intéressèrent à lui. C'est au Luxembourg, au contact de Rubens, qu'il reçut sa vocation. On a des dessins de lui d'après la *Kermesse* du Louvre. Ce n'est pas tout. Les sujets de son art sont des sujets flamands. Son premier tableau conservé, la *Vraie Gaîté* (il est en Angleterre), est une pure bambochade de Téniers. Ses *Détachemens de soldats*, l'*Escorte d'équipages*, toutes ces œuvres où il se cherche, où il tâtonne encore, sont des thèmes d'origine flamande. La dernière, l'*Enseigne de Gersaint*, combien n'en trouve-t-on pas d'originaux, dans les *Cabinets d'amateurs* ou *Boutiques de peintures* de David Téniers ou de Gonzalès Coques?

Or, c'était le moment où cet art, longtemps dédaigné, commençait à être mieux connu chez nous, — où se formaient les collections de la comtesse de Verrue, de Crozat, de Julienne. Pourquoi le nier? Watteau, à Anvers même, eût été moins encouragé, moins compris qu'à Paris. Certes, ces « sujets de genre » que Téniers s'ingéniait à rendre toujours un peu burlesques, Watteau les interprète au contraire en poète. Mais d'où vient le préjugé vulgaire qui veut qu'il n'y ait en Flandre que lourdeur grasse et luxuriante, sensualité matérielle et joie de vivre épaisse? Comme si l'aristocrate Van Dyck n'était pas d'Anvers aussi bien que Jordaens! Et comme si Rubens, dans la dilatation générale de ses formes, n'avait pas donné des modèles de distinction et de délicatesse! Et (car c'est toujours à ce grand homme qu'il faut en revenir), si l'on veut savoir de quoi il est capable dans la grâce et le romanesque, et quelle est en même temps la source d'où dérive Watteau, qu'on aille voir à Madrid ses *Conversations* et ses *Jardins d'amour*.

Je me trompe : elles viennent d'ailleurs encore et de plus loin. C'est à Venise que fut créée cette vision particulière, qui

consiste à donner à la représentation de la vie, par l'églogue et la pastorale, par l'atmosphère et le paysage, un air de fantaisie, de profondeur et de mystère. Giorgione, — le Giorgione du *Concert champêtre* et de la *Famille* du palais Giovanelli, — est ici le maître qui ne sera pas dépassé. Et Watteau, aussi vite enlevé que lui, est le frère moins bien portant de ce jeune immortel. Il doit à cette faiblesse même on ne sait quelle grâce inquiète et nerveuse, une ardeur et une fièvre, une sorte d'anxiété qui nous le rendent plus cher.

C'était un long corps effilé, émacié, aux mains maigres, n'ayant que le souffle : un esprit fantasque, rêveur, bizarre, ne tenant pas en place, changeant de logis comme un malade se retourne dans son lit. Il était taciturne, toujours mécontent de ses ouvrages, distrait, incapable d'attention aux choses de la vie. Il donnait à son barbier deux tableaux pour une perruque. Il semblait totalement étranger à ce qu'il faisait. Il ne composait pas : ses œuvres se composaient d'elles-mêmes. Il dessinait toujours dans un cahier relié, et choisissait les figures presque au hasard pour ses tableaux. Rien de moins concerté, rien de plus libre et de plus spontané; les choses s'organisaient toutes seules et par leur propre vie. Aucune action, aucun sujet : les idées de ce poète ne sont que des « motifs » de songes.

Ses amis s'étonnaient de son inconstance. Ils l'attribuaient à une sorte de gêne ou de malaise, venue de son impuissance à s'élever au « grand art. » En effet, il sentait ses œuvres toujours inférieures à ses idées. On ne comprenait pas, autour de lui, que cette recherche opiniâtre est le signe du grand artiste, de l'homme qui s'épuise à saisir la beauté, et à qui elle échappe chaque fois qu'il a cru l'atteindre. La beauté de la vie! Voilà ce que Watteau poursuivait sans relâche : et la vie et la beauté le fuyaient à la fois. Dans ces dix années où se succède toute son œuvre, combien de carrières n'a-t-il pas courues? En combien de façons et sous combien de formes n'a-t-il pas essayé de fixer son rêve? Des bambochades aux scènes de guerre et de bohème, de l'armée au théâtre, du théâtre au roman et à la pastorale, de la comédie de l'amour à sa divinisation, et de l'*Antiope* du Louvre à l'*Embarquement pour Cythère*, des travestissemens de Gilles et de Tartaglia, d'Arlequin et de Colombine, à la nudité des Vénus; de l'ironie à la féerie, et du monde de Téniers au monde de Véronèse, il tente tous les chemins, essaye de toutes les

fictions et de toutes poésies. Et sa dernière œuvre, son chef-d'œuvre, est cette peinture extraordinaire et d'une magie indescriptible, qui ne représente qu'une scène de la vie ordinaire, quelques personnes en visite dans une boutique, une femme assise qui regarde, une autre qui passe le seuil, des ouvriers en train de clouer une caisse, rien de plus : et voilà une des merveilles de l'art. Et l'on peut dire à la rigueur de quoi est faite la beauté d'une œuvre de Rembrandt; on explique, à force de mots, quelque chose du tour d'esprit d'un Tintoret ou d'un Rubens; tout ce qui altère la réalité, y ajoute, ou la dénature, se définit tant bien que mal par ces altérations mêmes; mais comment exprimer l'espèce d'enchantement où nous tient une œuvre comme celle-là, sans apprêt, sans « invention » et sans « idée, » et où la vie réelle prend, on ne sait comment, un air inimaginable de beauté et d'apparition?

IV

Quel fut, pour finir maintenant par quelques mots de conclusion, l'épilogue de cette histoire des collections de Frédéric? A quoi ont-elles servi? Ont-elles eu un résultat et une utilité?

Un fait curieux, c'est que Frédéric, à partir d'une certaine date, se détourne des œuvres d'art qu'il avait tant aimées. Il refuse celles qu'on lui propose. « Je ne suis plus dans ce goût-là J'achète à présent volontiers des Rubens, des Van Dyck, en un mot, des tableaux des grands peintres... » Quelques années plus tard, il n'achète plus rien du tout. Vieilli, aigri, malade, il semble que sous l'ancien vernis de politesse française réapparaisse peu à peu le caractère paternel et le dur génie du roi-sergent. Le masque se durcit. L'esprit se stéréotype dans une forme immuable. Il croit toujours aimer les lettres : il ne les comprend plus. Il se fait lire le *Barbier de Séville :* il n'y voit qu'une « farce » et un plat vaudeville. Cette verve étincelante ne le déride pas. Il lui semble que le « génie français tombe dans le marasme. »

En même temps, dans toute l'Allemagne, une réaction se produit contre l'envahissement et la domination de la culture française. Dans les lettres, comme dans les arts, se prononce un réveil national. Lessing et Winckelmann lancent leurs manifestes. Et les premières œuvres du jeune Gœthe commencent de

paraître. Frédéric a-t-il eu conscience de ce mouvement? Dans une lettre à Grimm, en 1781, il présageait l'avènement prochain d'une littérature et d'une poésie allemandes. Grimm, mieux informé, ajoutait, en commentant cette lettre: « Les Allemands disent que les dons que le Roi leur annonce sont déjà en partie arrivés. » Deux ans plus tard, l'Académie de Berlin couronnait le Mémoire de Rivarol. Ce discours, qui proclame si lumineusement les raisons de l'universalité de la langue française, n'en était que l'oraison funèbre.

Et, de plus en plus, pendant tout le siècle qui suivit, le mouvement général de l'histoire eut pour effet d'écarter davantage et d'expulser de l'esprit allemand toutes les traces qu'y avait pu laisser la civilisation française. « On ne se pose qu'en s'opposant : » cette période de négation et de critique à notre égard a été la condition de l'originalité de nos voisins. Il y eut une Allemagne. Et à son tour elle s'imposa à notre attention.

A-t-on reconnu en Allemagne le rôle essentiel que le génie de Frédéric a joué dans l'histoire de cet affranchissement ? De son temps, beaucoup de bons Allemands lui reprochaient sa gallomanie. Nicolaï s'en plaint hautement : « A quoi bon sa manie de protéger les arts, puisqu'il ne fait rien pour nos artistes ? » Et Frédéric lui-même semble avoir eu le sentiment de la stérilité partielle de son effort : « Tous ceux-là, écrit-il en parlant de ses peintres et de ses sculpteurs, sont des étrangers, et s'ils ne forment pas d'élèves de notre nation, il en sera comme du temps de François Ier, qui fit venir les arts d'Italie en France, mais qui n'y fructifièrent pas. »

Ainsi le progrès de l'âme allemande a consisté, en apparence, à rejeter une portion de l'œuvre de Frédéric, qui ne s'est pas incorporée à la vie nationale. Et cependant, à mesure que le passé recule, on comprend mieux le service qu'il a rendu à son pays. On a cessé de lui reprocher ses prédilections étrangères, la greffe hardie qu'il a tentée sur sa race encore sauvage. On lui sait gré de ce qu'il a fait. Au fond, les essais d'hellénisme d'un Winckelmann et d'un Gœthe sont-ils beaucoup plus vivans aujourd'hui que l'essai de « francisation » de Frédéric? Existe-t-il en Allemagne, fût-ce à la Wartburg ou à Weimar, un centre de pensée plus national que le délicieux Trianon de Potsdam? Je ne pouvais pas m'empêcher, à l'Exposition, de me rappeler le beau tableau d'Adolf Menzel, la *Table Ronde de*

Sans-Souci. C'est le « Banquet des Sages, » Voltaire, Maupertuis, d'Argens, et leurs amis, présidé par le « Marc-Aurèle » et le « Salomon du Nord. » Le grand peintre national n'a rien fait de plus populaire que cette œuvre charmante. Or, tout y sent la France, les costumes et les personnages, les vins et la conversation, et la préciosité de cette architecture « rocaille, » et le pétillement d'esprit de cette claire page, et jusqu'au style de l'artiste : et en effet Menzel, par Chodowiecki, descend directement des petits maîtres français chéris de Frédéric. Ainsi, jusque dans le goût et dans le tour d'esprit du premier des artistes allemands contemporains, subsiste quelque chose de notre art et de notre culture. Et toute son école est un reflet de la nôtre.

Voltaire écrivait de Berlin, en 1750 : « Ce sera une chose honorable pour notre pays qu'on soit obligé de nous appeler quand on veut faire fleurir les arts. » C'est un sentiment qu'on éprouve encore aujourd'hui même. La terrasse de Sans-Souci offre un des plus beaux et des plus émouvans points de vue qui existent sur la France. De là on comprend bien ce que fut, tant de fois, notre rôle dans l'histoire. C'est un pèlerinage poignant et dramatique. C'est bien là que devait être écrit cet hymne à la pensée française, qu'est le *Siècle de Louis XIV*. Sans Versailles, Potsdam n'existerait certainement pas, du moins dans le charme et la grâce qui en font un des monumens les plus rares de la culture européenne. Et l'on comprend pourquoi, au seuil de l'Exposition de Berlin, sur la toile de Mignard ou dans le bronze de Girardon, figurait le portrait royal de Louis XIV. Si c'est ce prince qui a servi d'exemple à Frédéric, et si Frédéric est le père de la grandeur allemande, on voit ce que signifie cette théorie des « Siècles, » et pourquoi Voltaire a fait, dans sa philosophie de l'histoire, tant de place aux grands hommes et à ce qu'on appelle aujourd'hui les « héros. »

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Qui se douterait, à voir les allures de la Chambre des députés, que nous soyons à la veille des élections générales? Quelques symptômes le font bien pressentir, par exemple la remarquable maëstria avec laquelle le budget est mis au pillage; chaque jour voit augmenter les dépenses publiques à la suite de propositions qui ont pour objet de donner des satisfactions à telle ou à telle catégorie d'électeurs; mais si, d'autre part, on observe la marche des travaux de l'assemblée, la nonchalance qu'elle met à les accomplir pourrait faire croire qu'elle a encore devant elle de longs mois et même des années.

D'où vient cette étrange attitude? Il est difficile de le comprendre, à moins d'admettre que la Chambre veuille acculer le Sénat au dernier moment, pour l'obliger à voter le budget tel qu'elle le lui enverra, sans lui laisser le temps de l'examiner. C'est d'ailleurs son habitude d'agir ainsi. Peut-être a-t-elle une autre raison de faire traîner en longueur la discussion des dépenses : par là, elle s'enlève à elle-même le temps nécessaire à la discussion des recettes. La majorité est toujours prête à voter les dépenses; mais, quand il s'agit de voter des recettes correspondantes, c'est le quart d'heure de Rabelais avec toutes ses angoisses. Pour donner de l'argent à quelques-uns, il faut en prendre à tous, en quoi on s'expose à faire plus de mécontens que de satisfaits. Comment sortir d'embarras? Les résolutions que vient de prendre la Commission du budget, d'accord avec le gouvernement, permettent de s'en rendre compte. On a trouvé une formule ingénieuse, qui consiste à dire que l'équilibre du budget, principe digne de tous les respects et devant lequel on s'incline profondément, sera rétabli en deux étapes. La première étape sera l'année actuelle : on n'y rétablira rien du tout. La seconde sera l'année prochaine : oh! alors, on fera merveille; le défilé des élections aura été franchi; une Chambre

qui aura quatre ans devant elle montrera un grand courage. Avons-nous besoin de dire que nous n'en croyons rien? La Chambre prochaine rejettera sur sa devancière la difficulté d'une situation dont elle déclarera n'être pas responsable; elle recourra alors définitivement à des expédiens qu'on représente aujourd'hui comme provisoires, et qui ne sont autre chose que l'emprunt. Le budget de 1910 se bouclera par un emprunt à court terme; les budgets futurs se boucleront par un emprunt perpétuel. Nous voilà bien loin des projets financiers que M. Cochery avait présentés avec tant de force et qu'il s'était juré de faire voter par la Chambre! C'était un beau rêve, mais ce n'était qu'un rêve. Comment espérer que la Chambre voterait 200 millions d'impôts nouveaux à la veille des élections? Et ce n'est plus aujourd'hui 200 millions qui seraient nécessaires, mais 300, augmentation due en partie aux accroissemens de dépenses dont nous avons parlé, en partie aux inondations dont la France vient d'être affligée, et qui ont causé des désastres auxquels il faut pourvoir. Il va sans dire qu'on met tout au compte de l'inondation. Quelque grande qu'elle soit, la volonté de M. le ministre des Finances a fléchi devant tant d'obstacles. Il conservera le mérite d'avoir dit la vérité, alors que ses prédécesseurs s'appliquaient à la masquer; nous savons par lui quel est le véritable déficit du budget; mais il s'était fait fort de le combler avec des ressources ordinaires, c'est-à-dire avec des impôts, et il y renonce pour le moment. Cette seconde moitié de sa tâche sera accomplie l'année prochaine, et sans doute toujours l'année prochaine, c'est-à-dire une année qui ne viendra jamais. Nous sommes, en effet, menacés de dépenses nouvelles qui s'élèveront encore à une centaine de millions et rendront de plus en plus difficile la tâche d'un ministre des Finances soucieux de ses devoirs, comme l'est M. Cochery.

Entre lui et M. le ministre de la Marine, s'est continuée la lutte qui avait commencé entre M. Caillaux et M. Picard, lutte douloureuse, puisque son dénouement compromettra inévitablement, ou la solidité de nos finances, ou celle de notre marine. On a fait, comme il arrive presque toujours en pareil cas, une cote mal taillée. Nos finances n'y gagneront rien, ou pas grand'chose; elles seront seulement écrasées sous un autre fardeau; mais notre marine tombera au quatrième ou au cinquième rang. Le cœur se serre à cette pensée. Il y a quelques années, la marine française était la seconde; elle venait à une distance notable de la marine anglaise, mais immédiatement après elle; depuis, plusieurs autres se sont intercalées entre elles deux. La réforme de notre artillerie s'impose, elle aussi. On dispute à la

défense nationale les millions dont elle a besoin, pour les consacrer à des lois sociales dont nous ne contestons pas l'intérêt, mais qui dès le début coûteront très cher, et dans l'avenir encore davantage.

La loi sur les retraites ouvrières est du nombre. On comptait sur le Sénat pour la corriger; mais, s'il l'a améliorée sur certains points, il l'a aggravée sur d'autres et n'a nullement répondu à l'espérance qu'avaient mise en lui ceux que préoccupe l'état de nos finances. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de la première partie de la discussion. La seconde a été meilleure. Le Sénat a reculé devant des surenchères d'autant plus redoutables qu'elles visaient le monde des campagnes, si puissant au point de vue électoral. Le but de la loi était d'assurer, dans certaines conditions, des retraites aux ouvriers des villes et des champs, c'est-à-dire aux salariés. Il aurait fallu s'en tenir là, et telle était bien la première intention du gouvernement et de la Commission; mais ils étaient sur une pente glissante. La limite entre les salariés et les tout petits patrons, soit urbains, soit ruraux, est parfois difficile à établir; aussi l'a-t-on franchie, et, après l'avoir franchie, on est encore allé de l'avant, de manière à englober parmi les assurés, d'abord les petits métayers, puis les petits fermiers, puis les petits propriétaires. On s'est fait des concessions mutuelles pour définir les nouveaux bénéficiaires; mais le gouvernement et la Commission voulaient ne leur attribuer que quelques-uns des avantages de la loi, tandis que les auteurs d'amendemens voulaient les leur accorder tous. Combien cela coûterait-il? La question a été longuement agitée, avec des chiffres variables. Ceux de M. le ministre des Finances ont fait naturellement autorité, et ils ont paru effrayans. M. Ribot, qui avait pris une part si importante à la discussion de la première moitié de la loi, et qui alors était allé très loin dans une voie où le gouvernement marchait encore avec hésitation et timidité, M. Ribot a indiqué nettement le point au delà duquel il n'irait pas et il a réussi à y arrêter le Sénat. — Je ne voterai pas la loi, a-t-il dit, si on y ajoute les surcharges proposées. — A ce premier avertissement, d'autres sont venus s'ajouter. M. le ministre des Finances ne s'est pas contenté de combattre par des argumens l'amendement de M. Lintilhac; il a déclaré que, s'il était voté, il laisserait à un autre le soin de trouver les ressources pour l'appliquer. C'était jeter son portefeuille dans la balance. L'énergie de M. Cochery, son émotion même, le geste résolu par lequel il a posé la question de confiance ne pouvaient manquer de faire impression sur une assemblée qui n'a pas l'habitude de renverser les ministères. Le Sénat a compris

que l'affaire était sérieuse : il a donné au gouvernement une majorité de 95 voix. Mais ces batailles recommenceront, elles se poursuivront avec acharnement, elles prendront les formes les plus variées et quelquefois les plus dangereuses. Dieu seul sait quel en sera le dénouement final.

Elles sont dangereuses parce qu'elles se livrent sur un terrain où la défense est difficile : c'est une grande imprudence de s'y être placé. Il s'en faut de beaucoup que la loi sur les retraites ouvrières soit populaire parmi les intéressés ; elle semble plutôt être impopulaire. Nous laissons de côté les déclamations de la Confédération générale du travail et des groupes révolutionnaires, qui croient que le bien est ennemi du mieux et attendent d'une catastrophe violente la rénovation de la société. Mais en dehors d'eux se produisent des objections très spécieuses. Elles portent sur la limite d'âge de soixante-cinq ans qui ne permettra qu'à une minime proportion d'ouvriers d'arriver à la retraite ; puis sur le chiffre de la retraite qui est jugé trop faible ; enfin sur les inégalités maintenues entre les bénéficiaires de la loi. La presse socialiste, et même radicale, déclare très haut que toutes ces dispositions devront être modifiées. La réponse n'est pas toujours facile. Elle l'aurait été si la liberté, au lieu de l'obligation, avait été mise à la base de la loi. Alors le législateur aurait pu dire : Voilà les avantages que je vous offre, je ne puis pas les augmenter ; si vous les trouvez suffisans, assurez-vous ; dans le cas contraire, vous êtes libre de ne pas le faire. Il n'y aurait eu rien à reprendre à ce langage, qui aurait eu plus de force encore, s'il avait été tenu par des sociétés de secours mutuels subventionnées par l'État, au lieu de l'être par l'État lui-même. Mais que dire à un ouvrier qu'on oblige à s'assurer et qui estime insuffisans les avantages qu'on lui accorde? Il ne demandait rien ; on lui impose une contrainte ; il n'est pas libre de s'y soustraire. Qui pourrait s'étonner, s'il discute, s'il se plaint, et même s'il se fâche un jour?

Qu'on nous pardonne de revenir sur ces considérations que nous avons déjà exprimées : elles appartiennent à l'avenir encore plus qu'au passé. Le sort en est jeté. Il n'y a aucune chance de faire revenir le Sénat sur ses votes. La seconde lecture du projet aboutira aux mêmes résultats que la première. La loi sera renvoyée telle quelle à la Chambre. Notre seule espérance est que, lorsqu'elle y arrivera, on sera trop près des élections pour que la Chambre ait le temps d'y changer grand'chose, c'est-à-dire de l'aggraver.

Quel que soit l'intérêt des événemens qui se passent dans le reste

du monde, les regards se portent de préférence du côté de l'Angleterre, et rien n'est plus naturel. La grandeur de ce pays, la gravité sans égale de la partie qui s'y joue, les difficultés inextricables du moment présent, l'incertitude du lendemain, tout frappe l'imagination et non seulement l'imagination, mais encore cette partie de l'intelligence où se pèsent les intérêts politiques des empires, au moment où les vieilles traditions sont mises en cause et où des principes nouveaux entrent en scène avec des conséquences ignorées. Ces conséquences n'importent pas seulement à l'Angleterre. Ce qui se passe sur une scène si haute, si vaste, ne saurait manquer d'avoir des répercussions dans le monde entier, aujourd'hui surtout que la solidarité des nations civilisées, et même de celles qui ne le sont pas encore, s'établit par des moyens de plus en plus rapides et efficaces. Un exemple venu d'Angleterre sera invoqué, sinon suivi partout : on en tiendra compte comme d'un élément moral qui fait partie du domaine commun. Nous nous sommes beaucoup inspirés de l'Angleterre dans les deux siècles passés : il en sera sans doute de même dans le siècle actuel.

Mais où en est-elle? Que fait-elle? Où va-t-elle? Le Parlement qu'elle vient d'élire ne semble pas destiné à nous l'apprendre. Le gouvernement libéral a une majorité, soit, mais personne ne dira qu'il en dispose. Au contraire, c'est sa majorité qui dispose de lui, et, si on va au fond des choses, elle est formée exclusivement d'Irlandais et de socialistes. Il y a, dans certaines formules mathématiques, des quantités opposées qui s'annulent mutuellement et se détruisent, parce qu'elles sont égales : c'est le cas aujourd'hui des deux partis historiques qu'on appelait autrefois les whigs et les tories et qu'on appelle aujourd'hui les libéraux et les conservateurs. Dans le champ de course électoral, ils sont arrivés nez à nez au poteau, de sorte qu'ils ne peuvent rien l'un contre l'autre, à moins de s'adjoindre des partis notoirement révolutionnaires, qui sont dès lors les maîtres absolus de la situation. Les Irlandais, en ce moment, gouvernent l'Angleterre, puisqu'on ne peut pas la gouverner sans eux. L'Angleterre, pour la défense ou pour le développement de ses intérêts, avait toujours regardé en elle-même ; la voilà obligée de regarder du côté de l'Irlande, point d'orientation qu'indique la boussole politique. C'est bien ce que les conservateurs avaient prévu et ce qu'ils avaient voulu lorsqu'ils ont engagé la bataille, avec la Chambre des Lords, contre le budget de M. Lloyd George. Qu'une nouvelle épreuve électorale soit bientôt nécessaire, personne n'en doute ; et alors, ce ne sera plus le budget qui sera en cause, car il aura

été voté, mais le *home rule*. La Chambre des Lords, au lieu d'apparaître comme l'adversaire d'un budget où les intérêts d'un grand nombre de ses membres étaient engagés, apparaîtra comme l'adversaire du *home rule*, c'est-à-dire d'une question où les intérêts vitaux de l'Empire sont en cause. Les Irlandais revendiquent le droit de s'administrer et de se gouverner eux-mêmes; mais il faut, pour atteindre ce résultat, qu'ils exercent aujourd'hui une action toute-puissante sur le gouvernement britannique, qu'ils le brisent dans ses élémens traditionnels, qu'ils l'adaptent à leurs intérêts particuliers. Si la question se présente dans ces termes à la prochaine campagne électorale, les conservateurs se seront montrés des manœuvriers habiles. Mais on n'en est pas encore là.

Se sentant les maîtres, les Irlandais entendent tirer de cette situation, qu'ils ne retrouveront peut-être jamais plus, tous les avantages qu'elle comporte. Ils sont divisés entre eux, mais dans des proportions très inégales: le gros du parti est conduit par M. Redmond, la petite minorité par M. O'Brien. La minorité, qui ne peut rien par elle-même, est, dans son intransigeance, un embarras pour la majorité et elle la pousse. S'il était tout à fait livré à lui-même, il est difficile de savoir ce que ferait M. Redmond, mais il s'en faut de beaucoup qu'il le soit. Sans parler du petit groupe qui obéit à M. O'Brien, il a derrière lui l'Irlande entière qui regarde comme onéreux pour elle le budget de M. Lloyd George, et n'accepte qu'il soit voté par ses représentans que sous condition. C'est la politique du *do ut des*, donnant donnant, dans toute sa rigueur. Les Irlandais sont défians; ils demandent des garanties sérieuses qu'ils ne seront pas trompés; ils exigent que la question de la Chambre des Lords soit réglée avant celle du budget. Une fois le budget voté, le gouvernement n'aurait plus besoin d'eux, et ils le jugent parfaitement capable de leur fausser compagnie. C'est pourquoi M. Redmond, dès le lendemain des élections, a prononcé à Dublin un discours retentissant dans lequel il a signifié au gouvernement que les Irlandais prendraient eux-mêmes l'initiative de rompre si, avant toute autre chose, le veto des Lords n'était pas supprimé. Le discours de M. Redmond a produit un grand effet: on se demandait quel compte en tiendrait le gouvernement; on attendait l'ouverture de la session avec impatience; on se préoccupait surtout de ce que dirait le discours du Roi: c'est là qu'on verrait enfin la pensée ministérielle dans sa forme définitive. En attendant, les Conseils des ministres se multipliaient, les groupes s'agitaient, mille nouvelles couraient en sens divers, mais on ne savait rien.

En sait-on beaucoup plus maintenant que le discours du Roi est connu? Le morceau est plus bref que d'habitude; en voici la phrase essentielle : « Milords et messieurs, une expérience récente a mis au jour de sérieuses difficultés dues à de fréquentes et graves divergences d'opinion entre les deux branches de la législature. On vous soumettra, avec toute la rapidité convenable, des propositions tendant à définir les relations entre les Chambres du Parlement, de façon à assurer l'autorité sans partage de la Chambre des Communes en matière de finances et sa suprématie législative. Ces mesures, dans l'opinion de mes conseillers, devront pourvoir à ce que cette Chambre (la Chambre des Lords) soit constituée de telle façon et armée de tels pouvoirs qu'elle puisse exercer impartialement, à l'égard des projets de loi, les fonctions d'initiative, de revision et, avec les sauvegardes convenables, de délai. Je prie le Tout-Puissant de bénir vos travaux. » Ce discours a été pour tout le monde une déception. On savait d'avance que le gouvernement prendrait à tâche de régler définitivement les rapports des deux Chambres, de manière à attribuer aux Communes un privilège exclusif sur les questions de finances, puisque c'était la question qui avait amené la rupture entre les deux Chambres et qui avait été soumise au pays. On s'attendait aussi à ce qu'il se proposât de leur assurer la suprématie législative. Mais comment et dans quelles limites? Le discours ne l'explique pas. Il n'est pas moins muet sur l'ordre à donner aux travaux parlementaires : commencera-t-on par le budget, ou par la Chambre des Lords? Le discours ne le dit pas. Faute de mieux, on a beaucoup remarqué et commenté les mots : « Dans l'opinion de mes conseillers, » que le Roi applique aux mesures qu'il annonce. Ces mots sont une nouveauté. Il semble que le Roi ait voulu marquer, avec une netteté plus grande que d'habitude, qu'il restait personnellement en dehors des partis.

La discussion qui s'est ouverte dans les deux Chambres, aussitôt après la lecture du discours du Roi, n'a pas apporté plus de lumière que ne l'avait fait le discours lui-même. Seuls, M. Balfour à la Chambre des Communes et lord Lansdowne à la Chambre des Lords ont parlé sans embarras : on n'en sera pas étonné, car jamais opposition n'a eu la situation plus facile. Le passage le plus saillant du discours de M. Balfour est celui où il affirme que la Chambre des Communes ne représente pas suffisamment l'opinion du pays pour avoir le pouvoir illimité de modifier les institutions fondamentales. Le marquis de Lansdowne n'a pas été moins explicite. « Les dernières élections, a-t-il dit, ne donnent aucune indication au sujet des Lords. Le gouverne-

ment tire sa majorité hors des partis qui figurent dans ses conseils. Il n'a pas un mandat suffisant pour détruire la Constitution et établir une seule Chambre, ni pour faire le *home rule*. Il est inadmissible de soumettre la Chambre des Lords aux Communes dans toutes les occasions et de la priver de la parole au sujet des finances. » Ces paroles des deux leaders conservateurs font nettement apparaître les lignes de résistance qu'ils comptent opposer à l'assaut de leurs adversaires. La même netteté ne se trouve pas du côté du gouvernement. On attendait avec impatience ce que dirait M. Asquith. La préoccupation anxieuse des Irlandais, des socialistes, des radicaux, d'une partie des libéraux, — tous, sans doute, ne vont pas aux extrêmes, — était de savoir ce qui arriverait si les Lords se défendaient, comme ils le feront certainement, et cette préoccupation prenait la forme suivante: le gouvernement s'est-il assuré des « garanties » qui lui permettront de réaliser le programme qu'il a apporté dans la campagne électorale? On a rappelé qu'au meeting d'Albert Hall, le 10 décembre dernier, M. Asquith s'était exprimé comme il suit: « Nous ne reprendrons et nous ne garderons le pouvoir qu'autant que nous obtiendrons les garanties que l'expérience prouve être nécessaires pour l'utilité législative et pour l'honneur du parti du progrès. » Sans doute cette phrase n'est pas un modèle de clarté, mais tout le monde l'a interprétée dans le même sens, à savoir que le ministère donnerait sa démission s'il n'obtenait pas des garanties efficaces pour vaincre la résistance des Lords. De qui pouvait-il les obtenir? Du Roi évidemment. Les avait-il obtenues? M. Asquith a déclaré qu'il ne les avait pas demandées parce qu'une telle demande lui avait paru pour le moment inutile. On juge de l'impression que sa déclaration a produite sur les bancs des Irlandais, des socialistes et des radicaux. En ce qui concerne l'ordre des travaux de l'Assemblée, le premier ministre a fait savoir que le gouvernement proposerait à la Chambre de voter d'abord le budget, puis, et avant qu'il fût soumis aux Lords, de voter une résolution relative aux pouvoirs de ces derniers. Le budget une fois voté, cette résolution serait changée en un bill, c'est-à-dire en un projet de loi qui suivrait la procédure parlementaire. Si M. Asquith a cru qu'en entremêlant ainsi les questions et les discussions, il satisferait ses alliés, il s'est trompé. M. Redmond a renouvelé fièrement ses exigences; les socialistes ne se sont pas montrés moins intransigeans. Que vaudra, ont-ils dit, une résolution votée uniquement par la Chambre des Communes? Rien; ce sera une simple manifestation d'opinion; la partie ne deviendra sérieuse que lorsqu'on sera

en présence d'un projet de loi formel : mais comme il est certain que les Lords ne le voteront pas, — les déclarations de M. Balfour et du marquis de Lansdowne ne laissent aucun doute à ce sujet, — que fera le gouvernement? Se décidera-t-il alors à demander les garanties qui lui seront indispensables pour mater les Lords, et s'il les demande, les obtiendra-t-il?

De quelles garanties s'agit-il donc? Tout le monde en parle sans que personne les définisse. M. Asquith a dit qu'il ne pouvait s'agir que de dispositions législatives et qu'il ne saurait mêler le nom du Roi aux discussions de l'Assemblee. En effet, le Roi est intangible, il est couvert par ses conseillers, son nom ne doit pas être jeté dans un débat parlementaire. Néanmoins, aucune mesure législative n'est de nature, à notre connaissance, à venir à bout de la résistance des Lords : le Roi seul peut la briser s'il consent à faire une fournée de pairs assez nombreuse pour changer la majorité de la Chambre haute. Ses conseillers lui conseilleront-ils de la faire? Peut-être y seront-ils obligés par les injonctions impérieuses de leurs alliés; mais que le Roi y consente, c'est autre chose. Inonder, submerger les Lords, comme on dit, n'est pas un fait sans précédens; toutefois, en aucun temps on n'a regardé comme possible de faire entrer d'un seul coup quatre cents membres nouveaux à la Chambre des Lords, et c'est le chiffre qu'on donne aujourd'hui comme nécessaire pour y changer la majorité. Il suffit pour caractériser la mesure. On pourrait comprendre, à la rigueur, que le Roi s'y résolût, s'y résignât, si les Lords résistaient à une volonté du pays manifestée par une majorité très considérable. On sait combien la situation est différente. En fait, la vraie Angleterre, quelque travaillée qu'elle ait été, n'a émis aucune opinion sur la Chambre des Lords : elle a laissé ce soin aux Irlandais et à un petit nombre de socialistes. Cela étant, on comprend les hésitations de M. Asquith; mais on ne comprendrait pas celles du Roi, si la question lui était soumise. Le pays seul a le droit de condamner les Lords et il ne l'a point fait. Les violences des Irlandais et des socialistes finiront-elles par agir sur lui et par l'entraîner? Rien n'est moins certain. Tout le monde est d'avis que la Chambre des Lords doit être réformée; lord Lansdowne l'a dit nettement; lord Rosebery l'a répété éloquemment; si les libéraux voulaient s'entendre avec les conservateurs pour réformer en effet la Chambre haute dans une mesure raisonnable, probablement ils pourraient le faire. Mais les Irlandais, les socialistes et une partie des radicaux se proposent un but très différent. Ils ne veulent pas entendre parler d'une réforme qui, portant sur

la composition de la Chambre des Lords, lui donnerait de la force ; ils exigent qu'elle reste ce qu'elle est, qu'elle devienne même de plus en plus faible et qu'on se contente de lui enlever ses pouvoirs. En réalité, ils ne veulent qu'une Chambre, une Convention. Dès lors, personne ne doute qu'on aboutira vite à une nouvelle dissolution. C'est une extrémité que, au fond, tout le monde voudrait éviter, parce que les élections coûtent fort cher en Angleterre et qu'en faire deux dans l'espace de quelques mois serait une opération ruineuse; mais il y a des fatalités plus fortes que tous les désirs, que toutes les résolutions même, et il est à craindre qu'on ne soit sous l'empire d'une fatalité de ce genre.

Les impressions de la première séance ont été très confuses : toutes les fractions de la majorité étaient mécontentes. Dans la seconde séance, les esprits se sont un peu calmés et ressaisis, mais sans qu'on puisse encore prévoir ce qui arrivera par la suite. Les Irlandais ont réfléchi; ils ont compris que, s'ils renversaient brutalement le ministère, ils auraient cassé le seul instrument qu'ils puissent tourner au profit de leur cause. Ils se sont réunis hors séance, et ont livré à la publicité l'ordre du jour suivant, voté, dit-on, à la majorité : « Considérant la grande importance de la lutte constitutionnelle engagée entre les deux Chambres et convaincu que le Parlement, suivant la ligne de conduite qui lui a été tracée par les dernières élections, doit s'occuper immédiatement de limiter le *veto* de la Chambre des Lords relativement aux lois de progrès, le parti irlandais décide de ne pas compliquer cette grande réforme par voie d'amendement à l'adresse en réponse au discours du Roi, ou en soumettant des projets particuliers. » Les Irlandais s'abstiennent donc, ils attendent. Ils l'ont fait au premier vote qui a été émis sur la question du libre-échange et de la protection, et leur abstention a réduit le gouvernement à une majorité d'une trentaine de voix. Cette attitude est prudente de leur part, et ne les engage à rien. M. Winston Churchill en a profité pour plaider habilement la cause du ministère. — Ce serait, a-t-il dit, une faute irréparable, un coup mortel de ne pas voter le budget. Le gouvernement a fait connaître ses intentions ; elles ne sont pas douteuses; mais il faut, pour qu'il les réalise, lui donner le temps de préparer le terrain, de fortifier sa majorité, de s'assurer de sa propre force : il la puisera dans la majorité si elle lui reste fidèle, c'est-à-dire si elle vote l'adresse et les crédits. — Elle les votera sans doute, mais il est curieux de penser, et une pareille constatation ne va pas sans quelque ironie, qu'au début de la session, le budget de M. Lloyd George est plus sûr d'être voté par les Lords que par les Communes.

Les conservateurs, en effet, se sont résignés au budget; pour eux, c'est la part du feu; c'est une position de combat qu'ils considèrent comme perdue et qu'ils abandonnent. Mais sur les questions de principe qui se rattachent à l'existence et aux attributions de la Chambre des Lords, ils sont résolus à ne pas céder. Les choses en sont là. M. Asquith n'est pas au bout de ses peines et le gouvernement libéral n'est qu'au second acte d'un drame qui promet d'en avoir encore plusieurs. Quant à nous, nous ne formons qu'un vœu, et nous l'avons déjà exprimé, à savoir que l'Angleterre sorte de la crise aussi forte, plus forte même qu'elle n'y est entrée. Le robuste bon sens des Anglais n'est pas incapable, au prix de quelques épreuves, d'en assurer la réalisation.

Une crise ministérielle s'est produite en Espagne : elle aboutira peut-être à une dissolution des Cortès et à des élections nouvelles. Cette solution, à vrai dire, aurait dû se produire plus tôt, et c'était une sorte de gageure de la part de M. Moret de continuer à gouverner, après la chute de M. Maura, avec une majorité que celui-ci avait formée. On se rappelle dans quelles conditions M. Maura est tombé. M. Moret, mécontent de l'attitude du ministère à son égard, avait lancé contre lui une sorte d'excommunication majeure et d'interdit : il avait déclaré qu'il n'aurait plus de rapports avec lui, et en Espagne un ministère, pour vivre, a besoin d'un certain degré de tolérance de la part de ses adversaires. Aussi M. Maura a-t-il donné sa démission, mais il n'a pas pardonné à M. Moret. Celui-ci a été appelé à se démettre pour des motifs restés un peu obscurs ; on lui a reproché, ce qui, au premier abord, est peu vraisemblable, d'avoir été trop favorable aux républicains, et ce qui est plus surprenant encore, dans l'hypothèse où ce prétexte serait vrai, est que le Roi ait eu recours, pour remplacer M. Moret, à un ministre sensiblement plus avancé que lui.

En effet, M. Canalejas est un radical, homme distingué d'ailleurs, et qui jouit de la confiance du Roi, puisque celui-ci lui a donné, dit-on, pour en user au moment qu'il jugerait opportun, un décret de dissolution des Cortès. Il semble que M. Canalejas ait eu besoin de ce décret pour agir sur le parti libéral encore plus que sur la Chambre. Les Chambres espagnoles ne renversent guère les ministres, et M. Canalejas aurait pu continuer de gouverner avec celle aujourd'hui comme l'avait fait M. Moret. L'opposition de M. Moret est plus gênante pour lui. M. Moret, en effet, n'a pas accepté de bonne grâce la mise en demeure qui lui a été adressée de donner sa démission; il l'a

subie avec amertume; il s'en est plaint publiquement, et la rapidité inaccoutumée avec laquelle a été formé en un jour le ministère Canalejas lui a donné à croire qu'il avait été victime d'une intrigue. C'est ainsi qu'on récompensait ses services, son dévouement, son abnégation, car il n'avait pas recherché le pouvoir et ne l'avait accepté qu'à contre-cœur! Nous ne saurions dire ce qu'il y a de fondé dans les récriminations de M. Moret. Quoi qu'il en soit, il a accueilli avec mauvaise humeur le ministère Canalejas, et le parti libéral, tiraillé entre ces deux hommes, a été menacé de se diviser. Que faire pour échapper à ce danger? M. Moret n'a pas songé à reprendre le pouvoir, mais il lui a paru tout simple que M. Canalejas y renonçât de son côté; on aurait formé alors un ministère provisoire avec le général Weyler pour président, et l'union du parti libéral se serait reformée dans l'abdication commune de ses deux principaux représentans. M. Canalejas n'a pas accepté cette proposition, à la vérité assez singulière. Ayant promis au Roi son concours, il n'a pas consenti à le lui retirer pour complaire à M. Moret. M. Montero Rios, qui s'était courageusement entremis entre le ministre d'hier et celui d'aujourd'hui, pour essayer de les concilier, ou réconcilier, n'a pas tardé à reconnaître que son effort resterait vain. Il l'a même reconnu tout haut, et il a exprimé l'avis que, malgré tout, le parti libéral devait rester uni autour de M. Canalejas, aussi longtemps que celui-ci demeurerait fidèle à son programme. Il y aura donc peut-être une accalmie, mais sera-t-elle de longue durée? On comprend que M. Canalejas ait tenu à avoir le moyen de faire des élections, étant donné qu'un ministère fait toujours, en Espagne, les élections qu'il désire. Mais qui sait s'il ne pourra pas se dispenser de les faire, précisément parce qu'on saura qu'il le peut quand il le voudra?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA
FAIBLESSE HUMAINE[1]

TROISIÈME PARTIE [2]

XI

Par ce jeudi pluvieux de février, tout eau et boue, Gabrielle songeait mélancolique, dans sa chambre à coucher, un livre sur les genoux. Elle n'avait plus revu André Varaise, et l'émoi de leur entretien imprévu au Louvre tombait. Ses scrupules, — peut-être alors excessifs, — s'émoussaient, rassurés. Un regret seul survivait. L'amitié de Varaise lui eût été douce, si elle avait pu s'y confier sans crainte ni arrière-pensée. Qu'il restât si tourmenté, si vibrant, elle le déplorait, sans lui en trop vouloir, touchée malgré elle par la fidélité d'un tel hommage! Ne rien pouvoir pour lui, quelle tristesse!... Comme il devait être seul par un jour pareil! Seule, ne l'était-elle pas aussi?... Ces pluies ne finiraient donc jamais? Elle sentit le froid et l'abandon.

Le timbre de la pendule lui rappela qu'elle devait conduire les enfans à une matinée dansante chez la grosse Mme Ligones, véritable ménagère flamande. Miche, Charlette et Lou y retrouveraient la petite Juliane Hélyotte et les deux petits Comeau-Pierres, avec d'autres camarades aperçus dans des réunions

(1) *Copyright by* Plon-Nourrit.
(2) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

semblables au théâtre Fémina ou aux Guignols-Parties de Mme Givreuil? Elle les emmènerait ensuite embrasser « uncle Francis » surnommé par Charlette l'oncle Joujou. M. Wats avait repris sa vie de dilettante et de lettré dans son appartement du parc Monceau.

Mme Dopsent, qu'Odile achevait d'habiller, mit son chapeau, ajusta sa voilette et passa chez les enfans. La vieille Augustine, rappelée d'Hossegor en l'absence de Fraülein Busch, partie pour Magdebourg afin de soigner sa mère, achevait d'attifer Charlette toute frémissante d'impatience.

— Nous serons en retard, maman!

— Mais non, mon enfant.

Elle examina leurs vêtemens presque trop élégans, — on était loin de la rustique garde-robe d'Hossegor! — simples pourtant à côté des toilettes de princesse de Juliane, ou des complets de velours noir des petits Comeau-Pierres, leurs cols de point d'Angleterre à la Van-Dyck. Maintenant, elle contemplait leurs visages : celui de Miche moins ouvert, Charlette bien nerveuse, Lou toujours pâlotte. Ce n'étaient plus les bonnes figures rondes, les yeux clairs de là-bas. Moins surveillés, livrés à des influences étrangères, les enfans, échappant pendant leurs cours et leurs sorties au contrôle des parens, laissaient voir l'emprise d'une vie nouvelle, moins saine, moins régulière. Ils ne déjeunaient et ne dînaient plus à table. Comment eussent-ils sans inconvénient pu entendre tout ce qui s'y disait? A la Pierre Bleue, on ne tenait aucun propos devant eux qu'ils ne pussent saisir.

Charlette, qui ne s'était jamais souciée de ses robes, devenait très coquette, depuis que la petite Juliane lui avait dit, du même ton cavalier que sa mère : « Mais, ma chère, on ne porte plus ces jupes plissées. » Miche, autrefois expansif, parlait peu, écoutait et regardait beaucoup, d'un air de curiosité trouble que sa mère n'aimait pas.

Lou dépaysée, loin des bêtes et de la nature, semblait une pauvre petite âme qui s'ennuie.

Gabrielle soupira, attristée. Combien ses prévisions se justifiaient! Il ne fallait pourtant pas que les enfans souffrissent de cette vie-là. Rien de grave. Mais elle devrait y faire attention. Elle dit :

— Si je priais M. Duadic de vous accompagner?

Charlette sauta de joie, ce qui fit se piquer, à l'épingle qu'elle fixait à la ceinture, Augustine bougonne.

— La bonne idée, maman ! Il y a un siècle que nous avons vu notre précepteur !

Gabrielle alla trouver son mari. Un accès de goutte qui l'avait pris à l'improviste, — jamais il n'avait eu cela dans les Landes, — le retenait au logis, maussade.

— Veux-tu confier les enfans à Pierre Duadic cet après-midi? Je le prendrais avec nous.

— Pour ce qu'il me sert! dit Maurice.

Elle mit ce mot injuste sur le compte de l'irritation causée par la douleur et l'amour-propre. Il avait un pied en pantouflè, étendu sur un tabouret, un châle sur les genoux. Un mot injuste, oui, car Duadic faisait sous la surveillance de Max Odel toute la correspondance, réponses, promesses, félicitations.

— Tu as mal? demanda-t-elle affectueusement.

— Oh ! ça ira bien demain.

Et il ajouta, rageur :

— A-t-on idée? La goutte, à mon âge ! Prends le petit Duadic ; à ton aise.

Dans son ton perçait le secret dédain de l'homme de pensée pour l'homme de rêve, un peu de mauvaise humeur contre ce caractère si différent du sien, qui demeurait, malgré ses efforts, inadapté à ses fonctions actuelles.

— Veux-tu que je reste près de toi? Ma présence chez les Ligones n'est pas indispensable. Et tu es si rarement à la maison !

— Eh ! ma chère, ce n'est pas pour mon plaisir. D'ailleurs, j'ai un tas de travail ; vois ces paperasses. Va t'amuser, va.

— M'amuser? répéta Gabrielle d'un ton expressif.

— Amuser les enfans, si tu aimes mieux.

Elle était tout contre lui, elle mit la main sur son épaule et tendrement :

— Maurice, est-ce que ça te plaît tant, cette vie?

— Pourquoi me demandes-tu cela?

— Il me semble qu'elle ne te rend pas pleinement heureux. Tu essaies de t'étourdir.

— Voilà bien... où vois-tu que je m'étourdisse? Je suis occupé, très occupé. Et cela m'intéresse, me passionne ; oui, me passionne !

Il répéta ce mot sans élan. Il subissait depuis quelques jours une crise de dépression. Cette vie trépidante l'énervait : le malaise confus de se sentir pris à un engrenage de relations, d'actes qui ne le satisfaisaient pas entièrement, l'inquiétude de son bel équilibre mental rompu ; la peur de ces impulsions étrangères ou insoupçonnées de lui-même qui le portaient à convoiter les femmes, le luxe, les honneurs, si bien qu'il découvrait en lui un autre être, un intrus exigeant et d'âme inférieure.

Son air soucieux n'avait pas échappé à sa femme.

— Tu n'as pas d'ennuis?

— Pas le moindre. Tu le saurais.

— Le saurais-je vraiment ? Tu te confies moins à moi?

— Un reproche?

— Non, Maurice, un regret.

Il la regarda d'un air indécis, quoique affectueux :

— Je t'aime bien, ma pauvre amie. Il ne faut pas m'en vouloir ; ma vie est pesante. Légère aussi, ajouta-t-il très vite, puisque je l'ai choisie. Allons, à ce soir! Et invite Wats à dîner bientôt.

Il lui baisa la main, galamment.

Et quand la porte se fut refermée derrière elle, il songea :

« Les malentendus !... » Et il s'avisa qu'il n'aimait pas la robe qu'elle avait mise. Le marron la vieillissait. Elle n'avait pas le goût de Ginette ou d'Alice, d'Alice surtout ; il pensa :

« Le mariage, oui, un mariage comme le nôtre, c'est-à-dire parfait, mais non excellent, — qui a dit cela, qu'il n'y a pas de mariage excellent? La Rochefoucauld, je crois, — quel poids lourd, tout de même! Cette fidélité à laquelle la femme tient comme une créancière inexorable! Cette mainmise perpétuelle, comme le Fisc sur le contribuable. Ah! ouf, respirer un peu, par momens! Cette pauvre Gabrielle!... Qu'y puis-je? Il faut bien dans le mariage qu'un des deux soit sacrifié parfois. »

Maurice estimait légitime que ce ne fût pas lui. De quoi souffrait tant Gabrielle, aussi bien? C'est vrai qu'elle semblait songeuse, absorbée depuis quelques semaines, éludant les visites, ne recevant chez elle qu'à contre-cœur. Bah!... L'idée qu'elle pût être troublée par des causes extérieures, une présence ou un souvenir obsédans, comme il l'était lui-même, ne lui vint pas. Il est entendu que la femme est suffisamment gardée par

son mari, ses enfans, son foyer. Tout cela doit remplir sa vie; tandis que l'homme... On frappait.

Max Odel entra; Dopsent le regarda avec sympathie. D'abord, il en avait voulu à Odel de lui avoir été presque imposé par Caldry. Puis la capacité de travail, l'intelligence souple de son secrétaire l'avaient gagné.

— Vous ne plaidez donc pas aujourd'hui?

Car Max Odel, avocat à la Cour, cumulait les plaidoiries, le journalisme et la Chambre.

— Affaire remise.

Il avait, avec sa mèche, son monocle, ses lèvres ironiques et sa face rasée, un air d'aplomb tranquille, de Bonaparte américain.

— Je ne suis pas content de *la Voix Publique*, dit Dopsent.

— Oui, ils ont saboté votre article et changé le titre.

— Ce sont des procédés un peu familiers, à mon goût. J'y mettrai bon ordre.

— La presse du jour, fit Odel, blasé. Quand vous aurez assez de Le Vigreux, vous entrerez à *l'Impartial*. Norique sera trop heureux de vous enlever à son ennemi.

Dopsent eut un geste de roi fatigué, qu'on sollicite:

— Que pensez-vous de Crapennes, au fait? *Ils* ont mis son portrait en première page.

Maurice aurait préféré y voir le sien.

— Sous celui du guillotiné de ce matin? Oui, on peut même s'y tromper. Eh bien! Crapennes est un homme d'avenir. Quel avenir? Faut voir. La grande fortune, la rosette et l'honnêteté finale? Ou le krach et la Cour d'assises?

— Diable, vous êtes rassurant! Moi qui...

— Je plaisante. Tant que Le Vigreux soutiendra Crapennes, tout ira bien. Robert-Macaire épaulé sur Bertrand.

— Vous avez un scepticisme terrible pour votre âge, Odel.

— J'ai vécu, dit le jeune homme, avec une autorité qui eût paru presque comique, si elle n'eût été un peu effrayante. J'ai vécu dans tous les milieux. La misère est une fameuse école. Je me suis juré de faire ma fortune.

— Comment vous y prendrez-vous?

Odel dit avec simplicité :

— Je serai député dans deux ans et sous-secrétaire d'État dans quatre.

— Vous êtes capable de réussir, dit Dopsent, pensif.

Le valet de chambre aux superbes favoris noirs vint lui parler à voix basse. Il eut un geste d'ennui :

— Faites entrer... et, se retournant vers Odel :

— Ma cousine Jacquil... Et j'attends quelqu'un ; Mme Comeau-Pierres... Dites-moi donc, Odel... Qu'en pensez-vous, de Mme Comeau-Pierres?

— Je la connais peu, dit le secrétaire, circonspect. Je la tiens pour une nature d'élite.

Le visage de Dopsent s'éclaira de satisfaction :

— Ah! vous trouvez?...

— J'ajoute qu'elle est délicieuse.

— N'est-ce pas?... Mon petit, si ma parente prenait racine...

— Je viendrais vous délivrer !

Mme Jacquil fit une entrée de circonstance, comme si elle s'attendait à trouver Maurice à l'agonie. Malgré l'affection qu'elle lui portait, comme cousin et comme médecin, l'idée que d'autres pouvaient souffrir ne lui était pas particulièrement désagréable. Elle le plaignit à l'excès :

— Je n'ai pas voulu partir pour Nice sans venir vous dire adieu, mon cher ami. J'avance mon départ. Paris me tue.

De fait, jaunie, le cou parcheminé, elle semblait avoir maigri encore. Elle prit un air éploré pour reprendre :

— Gabrielle est donc sortie?

— Oui, avec les enfans. Mais elle ira vous dire adieu. Vous ne partez pas demain?

— Si, demain soir.

Et après un silence :

— Mon cher Maurice!... murmura-t-elle d'un ton de condoléance funèbre.

Elle le regardait avec une insistance apitoyée telle qu'il se demanda : « Ai-je donc si mauvaise mine? »

Elle répéta, plus concentrée :

— Mon cher Maurice!...

Et avec éclat :

— N'est-ce pas, ce sont des calomnies?... Un si beau ménage. Je n'ai pas voulu le croire!...

— Quoi donc? fit Maurice impatienté.

— Vous n'allez pas répudier Gabri, je veux dire : vous séparer d'elle?...

— Êtes-vous folle? cria-t-il. Quel est l'âne bâté qui raconte de pareilles inepties?

— Oh! que je suis heureuse! fit-elle d'un ton pénétré. Il y a de méchantes gens... Non, non, tout est bien, mettez que je n'ai rien dit!

— Expliquez-vous, au contraire, je l'exige.

— A quoi bon? Je vois ce que c'est: dans les meilleurs ménages; eh! mon Dieu, de petites imprudences...

— Quoi? On incrimine ma conduite?...

— La vôtre? Non, Maurice, pas la vôtre. On vous déclare parfait, au contraire.

Dopsent, que la goutte juste à ce moment élançait, — aïe! l'orteil! — eut un brusque grondement de colère :

— Comment! c'est de Gabrielle qu'on ose parler? Qui d'abord? Que je lui casse la figure?

— Que vous êtes violent, Maurice! Vous pensez bien qu'il ne s'agit pas d'un homme. Propos de femmes! Et quelle importance y attribuer? Ah! que j'ai eu tort, dans mon affection pour vous, de venir vous tourmenter!...

— Qu'est-ce qu'on dit de Gabrielle? répéta-t-il avec obstination.

— Mais rien, rien de précis... Vous ne recevez plus André Varaise, n'est-ce pas?

— Varaise? fit Dopsent étonné. Non, il est en grand deuil. Nous ne l'avons pas revu. Pourquoi ne le recevrais-je pas? Nous avons été très liés.

— Voilà... fit la cousine d'un air fin... On prétendait que vous aviez quitté Paris autrefois pour arracher Gabrielle à une passion malheureuse, et que, de retour, celle-ci n'aurait pu revoir M. Varaise sans que ses sentimens renaissent...

— C'est une infamie, déclara Maurice outré. Une infamie! Et je vous trouve bien osée...

Il s'arrêta court : les millions à ménager. Raphaële Jacquil était une sotte. Oui, sans doute, plus sotte que méchante! Toute autre qu'elle, il l'eût mise à la porte! Mais l'héritage... Dopsent était honnête, se croyait désintéressé; mais quoi, il est des arrière-pensées si tristement humaines que nous les enfouissons tout au fond de nous. Il faut, pour les mettre au jour, une secousse aveuglante.

— Mon cher Maurice, fit Raphaële avec une dignité supé-

rieure, je suis votre aînée; ce n'est pas galant de me le rappeler en me manquant d'égards. Mon apitoiement sur vos peines était sincère.

— Mais quelles peines? Je n'ai aucune peine. Et si vous voulez savoir pourquoi j'avais emmené autrefois Gabrielle dans les Landes, c'est que c'est moi, oui, moi, qui l'avais trompée et qui avais à me faire pardonner.

— Mon pauvre ami... Alors il n'y a rien, rien de fâcheux entre Gabri et vous? Combien j'en suis aise! Non, non, ne me demandez pas qui m'a glissé ces horreurs... D'ailleurs, je l'ai rabrouée de la belle manière, je vous assure. Moi, douter de notre chère Gabrielle! Mais elle porte sa pureté sur le visage!

Il fut impossible à Dopsent de confesser Mme Jacquil. Elle lui laissa en partant ce doute empoisonné. Qui, dans leurs relations communes, avait pu?... Des noms lui vinrent à l'esprit qu'il repoussa tour à tour. Non, c'était trop bête!

Il ricana :

« Et l'on accuse la province d'être potinière et méchante... »

Une portière se souleva sur un froufrou d'étoffes soyeuses. Une voix douce comme un sourire murmura :

— On peut entrer chez le malade?

C'était Alice Comeau-Pierres :

XII

Elle portait une robe délicieuse en cachemire Parme et paraissait fraîche comme au sortir du bain.

— Alors, ça ne va pas? demanda-t-elle gentiment.

— Oh! ce n'est rien, rien...

Et Maurice déguisa une grimace de douleur sous un sourire; humilié de rester infirme devant elle, et heureux de se sentir plaint. Il y avait tant de sympathie dans le regard de Mme Comeau-Pierres!

— J'ai conduit Jacques et Louis chez Mme Ligones, où j'irai les reprendre; et dès que j'ai pu, je me suis esquivée. Je ne devrais pas être ici, pourtant.

— Pourquoi cela? Votre *oui* au téléphone m'a fait tant de plaisir.

— Si votre femme prenait jamais ombrage de notre camara-

derie? Gabrielle est une si précieuse amie, une âme tellement supérieure, que je serais désolée de lui infliger le moindre ennui.

Alice en disant cela prit un air idéal, d'ange exilé.

— Oh! dit Maurice, pourquoi Gabrielle serait-elle jalouse? Vous lui en donnez si peu raison!

— C'est vrai, dit la jeune femme en s'appuyant sur le bras de son fauteuil dans une attitude séduisante. — Mais ce qui, dans nos habitudes un peu libres, ne tire pas à conséquence, pourrait à sa sagesse, à sa raison, paraître anormal et imprudent.

« C'est vrai, songea-t-il, que Gabri est un peu bien de sa province. »

Il répondit :

— Mais non, elle est trop intelligente pour ne pas comprendre...

— Justement, cela me fait un peu peur : l'intelligence, à moi qui ne suis que sentiment.

Mme Comeau-Pierres dit ce mot avec une grâce touchante; en son regard se fanait une exquise mélancolie d'âme incomprise.

— J'ai peur, dit-elle, que cette folle de Ginette ne me compromette sans le vouloir dans l'esprit de Gabrielle : elle est si écervelée, si légère à vivre! Je l'envie parfois, ajouta-t-elle avec un soupir.

— Vous ne pouvez que gagner au contraste.

Prompte comme dard, mais un sourire animait toujours le mystérieux visage, la riposte partit :

— Je croyais qu'elle ne vous était pas indifférente?

Maurice trahit un court malaise :

— Ginette m'amuse par ses saillies. Mais ce que je ressens auprès d'elle n'a rien de commun avec ce que vous m'inspirez.

— Ah! contez-moi cela, fit-elle nonchalamment.

— Vous parliez de camaraderie; Ginette peut être une camarade. Avec vous, le mot serait trop vulgaire. Vous ne pouvez inspirer qu'une amitié... passionnée.

Mme Comeau-Pierres se dégantait avec lenteur. Elle regarda Maurice dans les yeux :

— Alors, vous ne m'avez jamais confondue avec Ginette?

— Vous êtes d'une autre espèce, d'une autre race.

— Il ne faut pas lui en vouloir; Ginette, c'est la femme du plaisir.

— Et vous, Alice?

— Oh! moi, dit-elle, rêveuse, si les circonstances l'avaient permis, j'aurais été la femme d'un seul amour.

Et elle détourna les yeux, comme d'un paradis inaccessible.

Maurice sentit combien glissante était la pente de cette conversation, si dangereuse et si douce : leur solitude, le charme qui émanait de cette femme; pour la première fois, elle se livrait avec un peu plus de confiance. Et bien que sachant le péril, et ce qu'il devait à Gabrielle, ses sermens de fidélité, il ne pouvait résister à l'ensorcellement de cette minute.

Il répondit :

— Cet amour, ne l'avez-vous donc jamais rencontré?

— Jamais. Je demande plus qu'il n'est raisonnable d'espérer, probablement.

— Henri vous aime-t-il?

— Mon mari? Il s'aime trop pour cela... Il est de ces hommes sans profondeur qui... C'est un associé, un bon ami, si vous préférez, rien de plus.

— Cependant, vous avez dû être aimée; il est impossible qu'avec votre distinction, votre charme rares...

— Si vous voulez dire que j'ai été désirée, oui. Mais je me fais de l'amour une idée trop belle et trop haute pour m'abaisser à une chute avilissante. J'ai pu vous paraître superficielle...

— Non, non...

— Oh! ne le niez pas, c'est la vie de Paris et ses exigences qui veulent cela, un entraînement; mais c'est mon masque frivole : dessous, nul n'a vu mon vrai visage.

Et il sembla qu'elle laissait deviner à Maurice, tant son expression fut pathétique tout en gardant une dignité simple, ce que pouvait être son âme véritable et profonde.

— Je vous ai devinée tout de suite, protesta-t-il, plus troublé qu'il ne le laissait paraître.

— Vous, peut-être, qui êtes une âme élevée. Alors, vous ne serez pas surpris que je me sois fait un idéal exigeant. J'ai foi aux principes sur lesquels reposent la morale de la famille et de l'individu. Je crois au mariage, même si j'ai été une de ses victimes, une de ces innombrables créatures déçues, qui pourtant sont arrivées les bras tendus vers la vie, enivrées de dévoue-

ment, prêtes à tous les sacrifices. Je ne trahirai pas la foi jurée, les égards que mérite mon mari, le respect que je dois à mes enfans. Une seule chose aurait pu, avec un affreux cortège de remords, me faire oublier tout cela... La passion vraie, la passion éprouvée pour un homme supérieur, que j'aurais reconnu mon égal ou mon maître... Je n'ai jamais rencontré cet homme-là.

— Il existe pourtant, dit Maurice. Supérieur, je l'ignore; nous savons si peu ce que nous valons, ce que nous sommes; mais avide de se réaliser en beauté, en puissance. Un homme faible comme tous ses semblables, mais qu'aucun obstacle n'effraierait pour conquérir un si cher bonheur.

— Je ne le connais pas, dit Alice avec un accent désespéré.

— C'est que vous n'avez jamais regardé dans ses yeux.

Elle ne parut pas comprendre tout d'abord, puis ses yeux rencontrèrent ceux de Maurice, et, rougissante, elle se cacha le visage dans ses belles mains nues.

— Alice!

— Non, taisez-vous, c'est mal!

— Pourquoi! N'êtes-vous pas libre?

Elle le regarda avec stupéfaction ;

— Oh! vous, vous aussi, Maurice! Comme les autres! Je n'aurais jamais cru cela de vous!

Elle fit mine de se lever. Il saisit, au prix d'un élancement douloureux, la main de la jeune femme.

— Je ne veux pas vous offenser, je ne peux pas vous offenser...

— Mais, malheureux, nous ne sommes pas libres. J'ai des devoirs, et vous aussi.

— D'autres qui avaient de pareilles responsabilités se sont aimés.

— Ils n'étaient pas nous; je ne veux pas de la faute banale; elle me répugne. Ces arrangemens tacites ou complices me blessent, révoltent toute ma fierté. Tout ou rien. Pourquoi avez-vous parlé? Nous aurions pu continuer à nous faire illusion sur nos sentimens.

— A quoi bon, si vous m'aimez; car vous m'aimez aussi, Alice!

— Je ne sais pas! Je ne peux pas vous aimer... Ah! nous étions trop heureux : laissez-moi partir!

— Alice, l'amour est plus fort que tout.

— Peut-être : le grand, le seul amour? Mais est-ce le vôtre?

— Oui! n'en doutez pas.

— Pourquoi y croirais-je si vite! Vous me connaissez à peine.

— Je vous ai devinée. Ne voyez-vous pas ma sincérité?

— Si, mais votre constance, qui me la prouvera?

— Le temps... Ma présence, mon dévouement fidèle, toutes mes pensées à vous...

— Ce serait trop beau, j'ai peur... Oui, de vous, de moi-même. Songez que je serais exigeante. Je réclamerais une soumission complète, une foi aveugle en moi, une patience fervente, jusqu'au jour...

— Au jour où?...

Elle lui jeta un regard éloquent, et de nouveau détourna la tête avec un frémissement :

— Ne me regardez pas ainsi, dit-elle. Vos yeux me brûlent!

— Alice, ordonnez, j'obéirai. Mais mon amour vous convaincra. L'amour est plus fort que la vie, plus fort que la mort. N'invoquez pas la morale, les principes : tout cela, je le sais aussi bien que vous; j'en souffre comme vous. Ceux qui s'aiment n'ont qu'un devoir, faire souffrir les autres le moins possible, sans renoncer à leur propre bonheur, en le cachant s'il le faut. Et c'est encore de la pitié, de la générosité pour autrui. Ne cherchons pas l'absolu en ce monde.

— Vous m'ébranlez, vous troublez toutes mes idées; mais d'abord, je veux être sûre de vous.

— Que faut-il faire?

— Je suis ambitieuse... pour vous... Pensez à moi, mais aussi à votre carrière. Agréez-moi pour amie, pour conseillère quelquefois... Je n'en abuserai jamais, et n'aurai souci que de votre bonheur, de votre gloire...

— Chère aimée...

— Nous ne nous verrons plus ainsi, c'est trop périlleux... et nous serions malheureux...

— Je ne puis vivre sans vous voir.

— Vous me verrez, mais avec prudence; je ne veux pas que votre femme, je ne veux pas que mon amie souffre par nous. Jurez-moi que vous ne lui causerez aucune peine à cause de moi.

— Que vous êtes bonne!

— Non, mais j'ai horreur de voir souffrir. Puis, Henri, qui n'est pas jaloux parce qu'il a toute confiance en moi, me retirerait cette confiance, s'il pouvait croire... Vous aurez la délicatesse et le tact que nul au monde ne soupçonne notre pacte.

— C'est juré.

Elle lui abandonna sa main. Il reprit :

— Je ne suis qu'un homme; on peut vivre d'espoir, mais pendant un temps seulement, Promettez-vous à celui qui ne va plus vivre que pour vous?

Elle feignit une confusion extrême :

— Oh! mon ami, pas de conditions; ayez pitié de ma faiblesse. J'ai si honte de moi... Oh! laissez-moi...

Elle se dégagea et, lui jetant un rapide adieu, un sourire tendre et brisé, disparut derrière la draperie. Personne dans l'antichambre; elle s'arrêta devant un miroir, passa soigneusement un petit mouchoir à poudre de riz sur ses joues, refit sa bouche au crayon de rouge, et avec sérénité ouvrit la porte et s'en alla.

XIII

Aux vacances de Pâques, les Dopsent étaient allés à Hossegor, emmenant les enfans. Une déception que ce séjour, sur lequel Gabrielle comptait pour faire une cure de méditation et d'examen intérieure, reprendre Maurice, vivre de cœur et en esprit avec lui. Elle en revenait plus seule qu'auparavant. Et cependant elle aurait eu besoin d'un réconfort moral. Où le trouver, sinon auprès du cher compagnon de vie, du mari qu'elle aimait? De la courte crise causée par sa rencontre avec Varaise, ce n'était pas tout que de sortir victorieuse; elle demeurait maintenant lasse, sourdement remuée. C'est surtout en voyant s'écouler les semaines, qu'elle constatait cette meurtrissure tardive, cette courbature morale.

Elle avait hésité, un moment, à se confier à Maurice; mais de quel droit l'inquiéter, puisqu'elle était sûre d'elle-même; oh! de cela, bien sûre! Il est des choses, pensait-elle, que la femme la plus loyale peut et doit enfouir dans le secret de son âme. Elle ne pouvait, à la réflexion, continuer à en vouloir à Varaise de son cri de douleur; elle ne pouvait que le plaindre. D'abord boule-

versée, d'avoir senti un tel émoi, elle se rassérénait de plus en plus, se l'imaginait en tout cas. Non qu'André lui fût indifférent : il avait compté à une minute de sa vie. Leur tête-à-tête au Louvre, — décidément, elle y pensait beaucoup ! — l'avait fait revivre avec une intensité qui confondait présent et passé. Sans doute, elle ne pouvait plus l'oublier, l'eût-elle voulu ; pas davantage, elle ne pouvait, — ne désirait peut-être, — se soustraire à la séduction de cette nature compliquée, dont tant d'affinités répondaient aux siennes ; mais elle se rendait compte que ses propres sentimens transformés, assagis, ne se prêtaient plus en elle qu'à une amitié sentimentale. Elle eût voulu lui témoigner, sans danger pour lui, ni inconvénient pour elle, cette amitié. Mais d'abord, pouvait-elle avoir confiance, dompterait-il son cœur orageux?

Elle avait, ces derniers temps, après le grand silence qui avait suivi l'entrevue, reçu des lettres véhémentes, d'une sincérité touchante, où il criait ses regrets, son amertume et ses craintes de l'avoir éloignée de lui. Il y confessait sa faiblesse et la honte qu'il ressentait, ayant su garder un silence héroïque pendant si longtemps, d'avoir vu d'un seul coup s'effondrer son orgueil si hautainement cuirassé. Ces lettres, qu'il lui faisait porter et remettre à l'heure où, il le savait, elle pouvait les lire sans témoin, elle n'y avait répondu qu'une seule fois, par un mot mesuré, le priant de cesser d'écrire.

Après une nouvelle interruption, il lui avait annoncé qu'il s'efforcerait de ne plus lui déplaire ; renonçant à toute démarche importune ou indiscrète, il la suppliait seulement, d'accepter qu'il revînt de loin en loin, comme une connaissance banale, s'engageant à guérir, à s'y efforcer du moins, si elle n'avait pas la cruauté de l'exiler une seconde fois. Il serait un de ces visiteurs modestes qui n'encombrent pas leurs hôtes. Elle n'avait pas répondu. Et cependant, cette assurance qu'il lui donnait lui avait paru douce. Le beau rôle à jouer ; l'apaisement, la protection vigilante et sage : l'amener à ne voir en elle qu'une amie, pouvoir se parler, se regarder sans avoir à rougir, sans aucune arrière-pensée dans le regard et la voix ! Mais elle n'avait pas osé consentir, toujours par un excès de scrupule ; le passé ne répondait pas suffisamment de l'avenir. Ne valait-il pas mieux qu'il l'oubliât complètement ? Que ne voyageait-il ? Que n'acceptait-il le conseil qu'elle lui avait donné de se

marier, et de trouver avec de nouveaux devoirs, dans une affection ingénue et tout entière à lui, la force courageuse dont il avait besoin?

Là-dessus le hasard, encore une fois, les avait remis en présence. En revenant d'Hossegor, dans le grand rapide à Bordeaux, un voyageur était monté dans le compartiment où elle se tenait avec Maurice. Il les avait reconnus et salués. Bref étonnement, cordial, de Dopsent : sa main tendue et franche :

— Varaise ! Mais il y a des siècles ! Que cela me fait plaisir ! Il faudra venir nous voir, n'est-ce pas, Gabrielle ?

Le regard de son mari était si sincèrement joyeux qu'elle n'y put lire, comment l'eût-elle pu ? l'ombre de la conversation tenue avec Raphaële Jacquil ; il l'estimait trop pour lui avoir rapporté ce qu'il considérait comme un indigne commérage. Elle ne soupçonna pas davantage que, dans l'accueil si chaleureux de Maurice, il montrait vis-à-vis de lui-même une ostentation d'homme fort, heureux de s'affirmer que les calomnies n'entameraient jamais sa confiance. Elle se disait seulement :

« André là... Maurice lui parlant en ami..., lui racontant ses projets. André là, comme avant... Est-ce étrange? » Au reste, Varaise, irréprochable de discrétion et de tact, n'avait donné à Dopsent la réplique qu'autant qu'il convenait. C'est Maurice qui l'avait entraîné au wagon-restaurant. A ce moment, chez Gabrielle, un instinct de préservation, venu de sa droiture foncière, avait parlé : ne devait-elle pas avertir son mari, le faire juge, s'en remettre à son expérience? Mais pourquoi dramatiser ce qui était si simple? Il serait toujours temps. Le sort allait permettre à Varaise de faire ses preuves, de ne se plus conduire qu'en ami discret, soucieux du respect dû à celle qu'il plaçait si haut : pourquoi ne pas lui faire crédit?

Il la regardait à peine, lui adressait peu la parole, alors que Maurice, de plus en plus expansif, lui récitait des bribes de son dernier discours, lors de l'interpellation sur la politique générale. Pour la première fois, lui qu'on n'avait entendu que dans les couloirs ou dans les commissions, il avait abordé la tribune et, écouté avec sympathie par une salle demi-pleine, il avait rappelé à la Chambre, parmi quelques *Très bien!* la nécessité de procéder à la réforme électorale, de revenir au scrutin de liste : « Celui qui répond, messieurs, aux grandes nécessités vitales d'une nation, celui qui représente une modalité politique

et morale supérieure au scrutin uninominal, celui qui donnera à la Chambre, issue d'un scrutin élargi, plus d'intelligence, d'autorité et de force, — oui ! qui donnera les moyens de pratiquer, avec l'envergure nécessaire, une politique de réformes, ces réformes démocratiques, messieurs, que la conscience populaire réclame et que la patience du pays attend !... » (*Applaudissemens sur un grand nombre de bancs.*)

Gabrielle avait encore dans les oreilles l'intonation de Maurice, revoyait son geste large à la Chambre, l'y retrouvait réduit et étriqué dans le couloir étroit du wagon ; elle avait ressenti, alors, une impression imperceptible d'emphase et de ridicule, douloureuse à son amour-propre de femme. Et quand Varaise, à la descente de train, les eut quittés, elle avait roulé sans plaisir dans leur auto vers l'avenue Henri-Martin.

Ah ! certes, le décevant voyage ! D'abord, elle n'avait pas eu Maurice à elle. Du matin au soir, il avait couru l'arrondissement, buvant des vins d'honneur, discourant dans des réunions, rendant compte à son Comité de son mandat, justifiant le peu qu'il avait obtenu au point de vue local : le déplacement d'un instituteur, la nomination de deux facteurs et d'un garde champêtre, trois rubans du Mérite agricole, un secours d'argent à un vétéran infirme. Par malheur, l'instituteur déplacé était un brave homme injustement sacrifié, un bon républicain, et un des facteurs commissionnés à sa requête, garanti « un pur, » avait levé le pied avec sa boîte et deux mille francs de lettres chargées.

Quand Maurice rentrait à la Pierre Bleue, elle le sentait préoccupé, nerveux, la pensée ailleurs, guettant avec impatience les courriers de Paris. Il avait revu sans enthousiasme ses vieux amis, Laloubers, Stamar ; depuis une discussion avec Brousseval, un léger froid s'était interposé entre eux ; les Serquy voyageaient, repris par leur nostalgie du large. Les soirées se traînaient, mélancoliques.

A voir Dopsent dissimuler une lettre, un jour, la jalousie la reprit. Cette jalousie, — un tel pressentiment était-il vrai ? — croissait d'ailleurs en elle de jour en jour. D'abord, elle l'avait éprouvée pour Ginette, et maintenant, sans être rassurée tout à fait de ce côté, elle s'alarmait de l'évidente influence d'Alice. Même confiante, la femme la moins avertie remarque ces nuances : l'intonation de la voix, plus humble chez l'homme,

plus sûre d'elle chez l'ennemie, les prévenances excessives de Maurice en faveur des Comeau-Pierres, il y avait toujours des loges, et, quand on les recevait, les fleurs les plus chères, les vins les plus fins pour le mari, et jusqu'à certains petits-fours d'une confiserie spéciale, qu'elle appréciait, sous son air immatériel d'y toucher à peine. Gabrielle avait, malgré les précautions prises par Maurice et Alice, leur air trop détaché, le pressentiment du danger insaisissable et présent ; et les mines caressantes que lui prodiguait la jeune femme avivaient sa défiance.

Si encore elle eût trouvé à Hossegor le calme souhaité, le repos, le fortifiant conseil des êtres et des lieux ? Elle n'en avait rapporté qu'impressions dépaysées, que regrets accrus, et ce sentiment désolant de l'impuissance qui ne peut remédier aux choses ni transformer les êtres.

Avec quelle tristesse elle avait revu les parens Dopsent vieillis tout à coup, avancés de plusieurs années vers la tombe. Leurs fils leur manquant, et Gabrielle et les enfans, toute cette atmosphère familiale qui leur était un dernier rayon de soleil, ils sentaient se dénouer les liens d'habitude qui les rattachaient à la vie. Ils ne se plaignaient pas, ils ne récriminaient pas, appuyés l'un sur l'autre de façon touchante, se soutenant avec la plus admirable affection qu'on eût vue chez des vieillards; mais l'éloquence de leurs sourires, leurs bons regards humides de larmes qu'ils ne voulaient pas montrer... Gabrielle en avait eu le cœur serré.

Puis cette œuvre féconde et prospère de Maurice, le bien semé par lui, l'énergie dont il avait fait preuve, tout cela, elle avait eu le regret de le voir se désagréger, tarir. Une des villas de Capbreton, par l'incurie d'un gardien auquel le colonel Dopsent tenait, venait de brûler, le pauvre père faillit en faire une nouvelle maladie de foie. Son caractère autoritaire avait, — les malentendus sont faciles, — forcé à partir le sous-ordre qui entretenait le parc aux huîtres, lesquelles s'en trouvaient fort mal.

La scierie, si prospère, sous un maître désordonné languissait. Anglure, ivre de morgue, avait presque assommé un de ses ouvriers, et il venait, malgré la protection de « monsieur le Député, » d'écoper de trois mois de prison sans sursis. Un homme à la mer ! La ferme modèle des Labrit n'était plus qu'une ferme de médiocre rapport, sale et puante.

La Fondation! Gabrielle pensait avec pitié aux visages moins gais des petits malades, à l'air peureux dont ils suivaient du regard Mme Holtz devenue toute-puissante, et plus tracassière et despotique qu'il n'eût fallu. Hernès, séduit par une brillante situation en Espagne, avait, avec l'assentiment de Maurice, passé la main à un jeune médecin inexpérimenté. Désordre, gaspillage. Les infirmiers et infirmières moins tenus en prenaient à leur aise. Là aussi, l'absence du maître avait des effets déplorables.

La joie de Miche, Lou, Charlette retrouvant le beau cadre de leur enfance, leurs jeux au jardin auraient pu distraire Mme Dopsent; mais seule, Lou, ravie de revoir le vieux Poiluchon et passant ses après-midi avec lui, avait paru heureuse de s'épanouir parmi les fleurs, les abeilles, les poules, les mille petits génies familiers de la vieille maison. Charlette, fantasque, irritable, pleurant pour un rien, avait inquiété sa mère.

Pierre Duadic devait lui réserver un autre souci. Ces vacances, il les avait passées tristement, en homme qui songe à prendre un parti qui lui coûte. La veille du retour à Paris, il avait offert à Dopsent sa démission. Ému aux larmes, il avait avoué à sa protectrice qu'il était malheureux; et elle avait deviné, avec un sentiment cuisant et presque irrité, que cet enfant délicat et fier désapprouvait une vie qui ne répondait plus à son idéal juvénile et absolu.

Pierre Duadic, c'était du meilleur, du joli passé qui s'en allait. Il s'était montré si dévoué aux enfans, si dévoué à elle-même. Et elle constatait que les endroits eux-mêmes nous quittent, quand nous ne les habitons plus, quand nous leur retirons notre âme qui est la leur. Elle reconnaissait à peine la Pierre Bleue désemparée; et cette fois, la magnificence du printemps n'avait pu lui remplir l'âme.

Elle songeait qu'un an s'était écoulé: un an, et tant de choses; le travail destructeur des invisibles forces ennemies, ce qui s'enlize, ce qui s'empoussière, ce qui se dérange ou se brise, ce qui se rouille, ce qui paralyse les rouages les plus délicats, ce qui enlaidit, ce qui montre le revers piteux de la vie, sa doublure pauvre; ce qui vous vieillit le cœur avant le visage.

Un an seulement!...

XIV

Un an encore s'était écoulé.

Par cette belle soirée de mai, chaude comme le plus chaud juin, Francis Wats donnait une soirée; il se piquait de n'offrir qu'à des invités de choix un divertissement rare. Chez lui, on ne rencontrait pas les cohues mêlées du Tout-Paris; les mêmes élémens pourtant y figuraient, mais sertis avec discernement. Ni la célébrité, ni la fortune ne constituaient à ses yeux des titres suffisans. Bon pour un Givreuil, affamé de réclame et vivant double sa vie de plaisir et de travail, de composer avec un cynisme aimable sa ménagerie. Wats, indépendant, exigeait avant tout la valeur intellectuelle et morale.

Si un membre du Parlement se rencontrait chez lui avec un savant, c'est que le premier était intègre et que le second réunissait toutes les garanties du savoir. Des étrangers de marque apportaient à ces réceptions un cachet particulier. Le talent d'un grand écrivain y voisinait avec le courage d'un explorateur polaire ou la témérité du premier aviateur qui de Marseille atteignit la Corse. Certaines gloires du féminisme montraient leurs beaux visages de foi, à côté de purs visages de femmes ou de jeunes filles. L'atmosphère qu'on respirait là rappelait celle des hauteurs; le vent du large avait soufflé sur les esprits rassemblés dans les salons ou les jardins illuminés.

L'an dernier, La Duse avait apporté un éclat mémorable à la soirée de Wats; la flamme de son génie capricieux, son visage d'une altière séduction avaient resplendi en une apparition shakspearienne : ses gestes de fièvre, dans lady Macbeth, avaient déchaîné l'orage d'une grande âme d'artiste. Cette fois-ci, le mot de la surprise réservée par Wats à ses invités commençait à courir sur leurs lèvres. Isadora Duncan, la Danse incarnée, devait paraître, entourée des enfans agiles, ses élèves.

Maurice Dopsent, privé de ses commensaux ordinaires, amis, cliens et courtisans, se mêlait, maussade, aux groupes où plus d'un visage cependant lui était connu; car il faisait partie à présent de ce grand monde ouvert qui contient tant de castes, mais il n'appartenait pas exclusivement à ce monde fermé : aussi, malgré la sympathie ou l'intérêt que lui témoignaient beaucoup de personnes, errait-il dépaysé, là où sa femme, au contraire,

évoluait à l'aise avec grâce, comme dans un milieu digne d'elle.

Sa nouvelle fortune, l'élévation récente de Maurice au sous-secrétariat du ministère du Travail attribué à Caldry, ne l'avait pas flattée démesurément. Si une bouffée de vanité, — n'était-elle pas femme, et fière malgré tout de son mari? — la frôlait, ce n'allait pas jusqu'au vertige. Cette fête qu'« uncle Françis, » elle le devinait, donnait un peu pour elle; lui procurait cette délicate sensation qui tient aux raffinemens de l'esprit et aux sympathies du cœur. Outre le plaisir d'y rencontrer des intelligences et des valeurs morales de premier ordre, elle ressentait l'allégement égoïste et légitime d'échapper à un milieu qu'elle n'aimait pas, et dans lequel Maurice continuait à se mouvoir, plus clairvoyant peut-être, mais entraîné par les premiers pas, la fatalité des circonstances.

Ici, plus de Ligones à tête d'hyène, de Comeau-Pierres bouffi et veule, d'Hélyotte aux yeux de caniche fureteur; plus de Fernacques cachant, sous son mufle majestueux, ses appétits voraces. Ni Ginette ni Alice n'avaient, malgré leur désir piqué et rageur, pu pénétrer ici. Wats, avec sa bonne figure de père Noël à barbe blanche, les avait consignées à la porte de cet Éden parisien. Et cette attention du vieillard la visait, elle n'en doutait pas. Impossible de se tromper aux regards affectueux qu'il lui jetait en passant auprès d'elle, et qui se posaient aussi sur celle avec qui elle causait en ce moment: Mme de Serquy, retour du Thibet, toujours aussi décolletée, riant haut, s'égayant dans cette serre chaude de lumières et de parfums, après les fatigues et les périls subis.

Il avait pour tous un mot affable, témoignant aux femmes cette galanterie respectueuse d'autrefois à laquelle le sans-gêne cavalier d'aujourd'hui donne tant de prix. Un moment, il s'approcha de Maurice que Serquy venait de quitter, pour s'entretenir avec un membre de la Conférence de la Haye, et lui dit:

— Votre femme est bien en beauté ce soir, mon ami.

Maurice eut un vague sourire: son amour-propre seul était flatté. Pour lui, et depuis des mois, il n'était plus qu'une femme: Alice. Elle s'était glissée dans sa vie comme une couleuvre, avec un art si souple et si naturel qu'il n'en soupçonnait pas l'habileté. Elle avait su le pénétrer de sa valeur, de sa vertu, de sa supériorité féminines. Et l'insidieux et tenace ascendant qu'elle exerçait sur lui était bien fort, puisqu'elle était parvenue à refré-

ner la violence de son désir, et, se posant en madone, à exiger de lui des ferveurs de néophyte. Non sans peine et sans luttes. Mais elle lui avait persuadé qu'il devait la mériter, et su donner du prix aux plus légères faveurs.

Elle avait pris empire sur ses idées, ses goûts, ses façons de sentir. Il s'habillait pour lui plaire chez un nouveau tailleur; il avait renoncé à fumer parce que cela lui déplaisait. Il lui soumettait ses doutes, ses perplexités, presque en tout prenait conseil d'elle. Ce rôle de compagne et d'amie, jadis tenu par Gabrielle, elle le remplissait par une substitution machiavélique, sachant dissimuler et laisser en apparence Maurice responsable de ses résolutions. Cet homme intelligent, qui avait vécu, qui savait tant de choses, était pris comme un enfant. L'amour l'aveuglait. Et pourtant, il n'était pas heureux. Une conscience comme la sienne ne pouvait se laisser étouffer entre les jolies mains de l'oiseleuse. Il se harcelait de remords. Il se jugeait très coupable envers sa femme; autrefois il l'offensait moins, s'avouait-il, avec de fugitives trahisons qu'il s'efforçait d'ailleurs de lui laisser ignorer: maintenant, une grande part, sinon la meilleure de lui-même s'engageait à cette foi étrangère.

Wats reprit, amical :

— Gabrielle a l'air presque heureux ; un air qu'elle n'a pas tous les jours, l'avez-vous remarqué ? Elle mérite pourtant le bonheur; c'est votre avis, n'est-ce pas, Maurice ?

Dopsent répondit, se défendant par avance :

— Pourquoi ne trouverait-elle pas la vie à son goût? Tant de femmes se contenteraient de la nôtre !

Cela, c'était une phrase d'Alice Comeau-Pierres. Elle le flattait avec une ingéniosité renouvelée, elle le grandissait si bien qu'il en venait à juger de haut Gabrielle, en qui il avait eu tant de confiance. Alice, sans paraître y toucher, ne laissait plus jamais passer une occasion d'amoindrir ou de discréditer sa rivale. Les femmes excellent à ces escarmouches, à ces traits empoisonnés. Alice les lançait avec le sourire le plus innocent, jouant l'amie dévouée et méconnue, cherchant à irriter peu à peu Maurice contre sa loyale compagne. Un jour, c'était le caractère de Gabrielle qu'elle mettait en cause ; un autre jour, sa bonne foi : elle tirait parti des plus légères divergences, des plus futiles désaccords du ménage.

— Certes, dit Wats; mais Gabrielle, comme toutes les

femmes profondément attachées, trouve peut-être que vous lui appartenez moins. Il n'est pas étonnant, fit-il avec un sourire expressif, que vous inspiriez des sympathies de toutes natures, monsieur le sous-secrétaire d'État; mais aucune tendresse, croyez-moi, n'égalera la sienne. Gabrielle est l'unique.

— Mais je m'en doute bien, fit Maurice, souriant aussi, avec agacement.

Une autre suggestion d'Alice lui revint; allait-on l'accabler toujours de la perfection de Gabrielle? Oui, c'était entendu; ménagère admirable, mère modèle, épouse sublime... Quoi encore?...

Soit, il était bien imparfait, lui, pour cette femme incomparable; au surplus, était-elle seule au monde? En cherchant bien, n'en trouverait-on pas d'à peu près semblables? Ainsi Maurice en était venu à renier par momens des mérites qui le gênaient comme un reproche secret.

Mme Jacquil, qui ne figurait certes pas à la soirée de Wats en vertu d'une suprématie particulière, mais à titre de vieille amie, se dressa entre eux, spectrale. Une rivière de diamans à faire envie à une reine cachait les salières de son cou et faisait ressortir sa maigreur. Elle demanda à Maurice son bras, et l'emmenant dans une embrasure de croisée :

— Eh bien! ça ne va pas?

— Qu'est-ce qui ne va pas?

— Vous, cousin. Votre Égérie, votre Muse, votre belle amie n'est donc pas là?

— Je ne sais de qui vous voulez parler?

— Devinez? Son petit nom commence par un A... Al... Ali... Alice... N'est-ce pas que c'est doux à prononcer?

Elle le menaça de son éventail, et agitant l'aigrette de ses cheveux, elle minauda, semblable à la mort peinte et attifée :

— Ah! Maurice, mauvais sujet!...

Puis sérieuse :

— Mon cher ami, je crois utile de vous avertir. Votre cœur est si bon qu'il pourrait s'y laisser prendre. Vous désoleriez Gabrielle, et vous vous exposeriez à de cruels mécomptes. Flirter avec Mme Comeau-Pierres est bien, mais l'aimer serait une sottise.

— Où voyez-vous que je songe à l'aimer? fit Maurice sèchement.

— Bon, bon! on n'a pas des yeux pour ne pas voir.

— Et une langue pour ne pas parler, riposta-t-il d'un ton acerbe.

— Vous ne me piquerez pas, cousin, nous sommes de trop vieux amis. Écoutez ce que je vous dis. Vous avez un bandeau sur les yeux, le bandeau classique de l'amour. La petite Comeau-Pierres est une fine mouche. Ce n'est pas sans motif qu'elle a jeté son dévolu sur vous.

— Je ne sais pas ce qui me vaut cet avertissement insolite de votre part, dit Dopsent, blessé. Je dois cependant vous déclarer que rien n'autorise la sévérité avec laquelle vous parlez d'une femme que je respecte et estime particulièrement.

— Mais, mon ami, elle vous plumera, comme elle en a plumé d'autres. Sa fortune qu'elle a gagnée, Dieu sait comme, avec le vieux sénateur Barol protecteur de son mari et aussi le sien à elle, a été gaspillée depuis longtemps. Le ménage n'a que des dettes. Elle n'a jamais eu que des amans riches.

Dopsent pâlit de colère :

— Des amans !

— Mais oui, mon petit Maurice. Et tant pis si vous le prenez mal. Un homme averti en vaut deux.

Elle s'éloigna, enchantée d'avoir semé une fois de plus le doute, le soupçon, la souffrance. Dopsent, serrant les poings, murmura :

— Il faut toujours qu'elle médise des uns ou des autres ! Alice, mais c'est la droiture et l'honneur mêmes. Que le monde est bas !

Mais un levain fermentait, la jalousie dormante, toujours prête de l'homme. Si c'était vrai ! Si le vieux Barol, mort maintenant, avait été pour elle autre chose qu'un ami vénéré ?... Si vraiment d'autres hommes ? Pouah ! L'infamie... Mais il n'y avait qu'à regarder ses yeux, son visage ! Voilà qui ne mentait pas. Il haussa les épaules :

« Qu'est-ce que je fais ici ? Pourquoi ai-je accepté d'y venir ? »

Une envie folle de la revoir le saisit. Il avisa Max Odel qui causait avec un député de la « grande époque, » un des derniers amis de Gambetta, de Ranc et de Spuller. Au clin d'œil, celui-ci comprit et accourut.

— Je m'absente ; si je ne suis pas rentré à temps pour ramener Mme Dopsent, voulez-vous bien vous en charger ? Je lui laisse l'auto.

— A vos ordres, patron.

— Si ma femme s'inquiète, ce qui est peu probable, dites-lui que j'avais un travail pressant.

Ce fut à Max Odel de cligner de l'œil.

Et Maurice fila, sans qu'on s'en aperçût, pendant qu'on se répandait devant les fenêtres du salon, au bas des perrons : les massifs du fond du jardin, baignés de lune, venaient de s'éclairer ainsi que les grandes pelouses et les allées, sous la pâleur renforcée de rayons électriques tamisés de bleu.

Un orchestre invisible préluda à la marche turque de Mozart. Les invités debout, les dames assises, des groupes à l'écart, virent d'un bosquet surgir, haute dans ses voiles diaphanes, tanagréenne et chaste, Isadora Duncan.

Paris venait de la fêter. Elle avait conquis la foule et ravi les artistes, les lettrés, les poètes par son art pétri des plus émouvantes attitudes de l'Art pictural et plastique. Elle avait, selon les rites de la beauté éternelle, imposé à tous les regards l'émerveillement de ses envolées joyeuses, de ses cadences nobles et de sa fougue indomptée.

On l'avait vue, fière comme une Diane chasseresse, mimer de son ardent visage, de son corps élyséen, le poème de la joie ou de la douleur humaines. Statue vivante jusque dans l'immobilité, on avait encore dans la mémoire les contours heureux, les lignes poignantes avec lesquelles elle avait traduit les pathétiques motifs des Iphigénies de Gluck. Chacun se la rappelait, tordue en volutes de tendresse ou cabrée pour la menace ; tour à tour le geste qui adjure, le regard qui caresse, le bond de fuite, le vertige dionysiaque ; trame diverse et mouvante où l'on retrouvait les fleurs qui tombent, le vase sacré qui s'incurve, le javelot qui se darde, la double flûte des danseuses, le vent, l'eau, le feu, la nature aux mille formes fuyantes.

La Duncan s'avança au milieu de la pelouse, et, réunissant ses doigts allongés, la tête renversée vers l'astre, elle parut offrir à la Lune magique son rêve, comme un lotus des eaux ; puis à la coupe de ses mains elle but le rayon céleste, extasiée de l'ivresse nocturne, se haussa sur la pointe des pieds et, dans l'élan de sa molle draperie, s'envola.

A la voir plier et se redresser, grande fleur de songe, une allégresse pure venait au cœur, une joie d'essence presque divine. Elle affranchissait du poids de leurs corps, du poids de

leur âme ces spectateurs immobiles. Gabrielle Dopsent chercha la main de Mme de Serquy pour lui faire partager son enchantement. Au lieu de son amie, elle vit auprès d'elle André Varaise. Il se tenait comme une ombre discrète dans son sillage. Ses visites étaient restées rares. Il s'arrangeait pour l'apercevoir, la saluer, et s'en allait. Cette réserve la touchait. Dans une attitude respectueuse, il attendit qu'elle daignât remarquer sa présence : ils échangèrent une inclination de tête et ne rompirent pas d'une vaine parole le charme. La musique, sur un motif obstiné et doux, berceur et nuancé, enveloppait Isadora. Elle avait saisi une gerbe de fleurs et exprimait le ravissement de leur parfum et de leur jeunesse. La danse s'animait, comme si la griserie de la terre et de la nuit montait plus forte en elle. Et son geste appela les enfans.

Sylphes ailés, tuniques légères, bras et jambes nus, petits visages heureux, ils accoururent de-ci de-là, de partout : ainsi les hirondelles rasent le sol, les colombes tournoient, les papillons voltigent. Elles accoururent. Et alors, sur la pelouse, à travers les allées et les bosquets, ce fut une chose inouïe que cette guirlande de fleurs vives se liant, se déliant, semblant éclore et s'évanouir, que cette ronde flexible pareille à un ruban irisé, que l'évolution cadencée des petits pas voltigeant autour de la Duncan, grande sœur ou jeune mère qui les emmenait à sa suite, les dispersait ou les rappelait.

Gabrielle attendrie participait à cette joie libre et ailée. Il lui semblait voir danser, rapetissé à la taille des adolescentes, le printemps de Botticelli. Son regard ému rencontra en toute franchise, en toute candeur, celui d'André Varaise. Une seconde trop courte, ils communièrent dans la beauté. Car, sensation délicieuse et intense, en cette floraison de menues et puériles danseuses, à la ressemblance d'Isadora, il semblait que tout son art s'épanouissait, matérialisé soudain selon les aspects changeans et avec le sourire adorable de la vie. Quand Gabrielle détourna les yeux, Varaise n'était plus à son côté. Une délicate pudeur l'avait éloigné d'elle; elle ne vit que le bon regard d' « uncle Francis, » qui épiait, comme une récompense, son sourire.

La Duncan venait de se fondre dans le feuillage au bruit des applaudissemens, la musique s'était tue; le jardin redevenait noir.

— Ah! parrain, dit Gabrielle en soupirant, mêlant peut être une sensation inavouée à l'enchantement de cette féerie, que c'était beau! Et que ne peut-on vivre toujours ainsi!

XV

Maurice, dans un auto-taxi hélé au vol, roulait vers l'avenue Kléber, où demeuraient les Comeau-Pierres.

Il éprouvait une tristesse irritée, jointe à la fatigue où le jetait le surmenage de ses nouvelles fonctions. Sans compter, depuis des mois, il brûlait ses réserves. La migraine cerclait ses tempes: il avait des insomnies pénibles; et bien qu'il eût renoncé à tout alcool et au régime échauffant des premiers mois, son estomac fatigué, ses reins sensibles, des palpitations l'avertissaient: il fallait enrayer, se ménager.

Mais le moyen? Dopsent croyait à sa mission; entré dans le nouveau ministère sous Caldry, Ligones, Fernacques, il tenait à honneur de se signaler par son zèle. D'autant plus qu'à l'épreuve, il commençait à déchanter sur ses amis de la première heure: la dureté avec laquelle Caldry avait attaqué le ministère tombé; l'âpreté à l'argent que laissait percer Fernacques, besogneux; les menées tortueuses de Ligones contre ses propres collègues; bien des avertissemens lui avaient ouvert les yeux. Il souffrait de l'involontaire complicité d'idées, d'attitudes que son point d'honneur, la fidélité de sa gratitude lui imposaient; car en somme, par Givreuil, il avait bénéficié de leurs bons offices, de leur camaraderie compromettante; ils l'avaient hissé avec eux au pouvoir; il se devait de ne pas être ingrat. Sa perspicacité, moins aveuglée d'intérêt personnel, plus avertie à la pratique de la vie politique, lui laissait démêler le profit qu'ils tiraient de lui et de son inattaquable honnêteté: il leur servait de caution, il était leur otage aux mains nettes. Ce rôle le blessait. Et Givreuil! Encore un qui valait moins à être mieux connu; praticien incomparable, mais charlatan sans scrupule, chassant au client millionnaire, payant des rabatteurs mondains, fendant des ventres royaux pour en extraire des liasses de billets de banque. Cette vie parisienne, à la mieux connaître, que d'abîmes, que de déchéances, que de misères morales elle révélait!

Le pouvoir du moins le consolait-il?

Quel pouvoir? Son titre de sous-secrétaire d'État! Honneur précaire, à la merci d'une interpellation, de la pelure d'orange sur laquelle les Cabinets glissent; des visages de requin dans le sillage, les coalisés de demain. En revanche, une responsabilité lourde à son cœur probe, en ce temps de syndicats, de conflits brutaux entre ouvriers et patrons. Justement, une grève de terrassiers venait d'éclater en Seine-et-Oise. On n'en pouvait prévoir les conséquences. Comme avertissement, l'électricité avait manqué à l'improviste trois soirs de suite dans Paris. Le pouvoir? Ce mot pourtant, de son mirage, avait grisé Maurice, quand du fond des Landes il l'avait vu luire.

Il songea :

« Que je ferais mieux de rentrer en effet travailler! » Car il se jetait dans le travail avec une sorte de folie stoïque, comme s'il y trouvait une excuse, un rachat pour sa conscience inquiète.

Et encore :

« Pourquoi n'ai-je pas ramené Gabrielle moi-même? Elle souffre... Elle ne se plaint pas. » Mais il ne lui en savait qu'à moitié gré, car il eût opposé à ses griefs la mauvaise foi de l'homme dans son tort. Une ou deux fois déjà il s'était échappé en brusques colères, car il était violent : et les soucis accumulés du présent ne contribuaient guère à le calmer.

Il murmura :

« A quoi bon penser à cela? »

La lucidité de ses doutes, de ses regrets informulés l'effrayait parfois. Il se sentait de brusques écœuremens de son métier. Quand il assistait impuissant à quelque vilenie, à une compromission, à un abaissement de caractère, à un mensonge, à tout ce que l'on tolère sous le nom de nécessité gouvernementale, il lui arrivait de se demander s'il n'était pas entré dans un guêpier? Les bouffées de la cuisine politique lui donnaient des nausées; puis il se raidissait : sans doute de telles laideurs s'avéraient inévitables. L'essentiel était de ne pas s'y salir. Mais qu'était devenue sa personnalité dont il était heureux et fier, lorsqu'il l'employait autrefois à fertiliser le sol et les âmes, à répandre des idées saines, à faire le bien simplement?

Absorbé, fondu dans un groupe et un parti, il devait suivre un mot d'ordre, obéir en soldat à des gens qu'il n'estimait pas

tous. Ses vieux amis qu'il sentait refroidis, Laloubers, Brousseval, Serquy même, lui avait-il semblé, ne valaient-ils pas mieux que la bande dont il faisait partie?... Si Gabrielle avait eu raison?... Mais là son orgueil se rebiffait, il niait la plaie vive...

Quoi! n'était-ce rien, en dix-huit mois, d'avoir su conquérir une place dans le parti radical, de s'être fait écouter et applaudir au cours de deux interpellations, l'une sur les retraites ouvrières, et l'autre sur l'alcoolisme? N'était-ce rien, hier médecin de province, d'avoir gravi les échelons du pouvoir, de figurer comme sous-secrétaire d'État, presque ministre, en tête du gouvernement, de voir son portrait popularisé par la presse, de dîner à l'Élysée, de prononcer aux cérémonies officielles des grands discours d'homme de gouvernement? N'était-ce rien de susciter des envieux, des jaloux, des ennemis, de connaître cet enivrement, malgré tout délicieux, du pouvoir, enivrement trouble fait d'élémens complexes, du meilleur et du pire, du plus légitime orgueil et des plus médiocres vanités? Ne vivait-il pas à plein; ne se sentait-il pas une âme multipliée?

Il avait retiré son chapeau, offrait son large front au souffle frais de la nuit. Un bien-être lui vint. Il chassa les pensées fâcheuses.

« Quand tout cela serait vrai! Le Vigreux a raison : il faut savoir accepter les faits; ils nous dominent. »

Mais alors, d'autres soucis l'assaillirent, une brusque dégringolade des « Cuivres thibétains » lui avait fait perdre plus de trente-cinq mille francs. Il avait voulu se rattraper en jouant à la Bourse sous le couvert de Crapennes: un coup superbe... mais la déveine; différence à payer: seize mille. On a beau ne pas tenir à l'argent!...

Puis il était en froid avec *la Voix Publique*, ayant dû refuser à Le Vigreux une faveur inadmissible: depuis six mois, on ne publiait plus ses articles: bah! il se sentait de taille à se passer de tels appuis!

L'auto stoppa. Il entrait, trois minutes après, dans le boudoir d'Alice Comeau-Pierres, un boudoir où les fleurs électriques ne versaient qu'une lueur voilée, un boudoir où les meubles, les bibelots prenaient un aspect d'irréalité et de demi-songe, un boudoir clos et parfumé comme une alcôve. Son amie était étendue, dolente, sur un divan, dans un déshabillé de crêpe de

Chine rose pâle. Elle parut touchée et ravie de le voir, et se soulevant à demi :

— Ah ! Maurice, c'est délicat à vous d'avoir deviné que je serais seule et triste ; je vous espérais sans oser croire à votre venue.

Au fond, elle couvait une rage sourde d'amour-propre froissé ; mais elle avait sur elle-même un complet empire, et chacune de ses paroles était dosée selon l'effet qu'elle voulait produire et la connaissance qu'elle avait de son partenaire.

— Isadora a-t-elle bien dansé? reprit-elle languissamment, en passant sur son front une main où scintillaient des bagues de grand prix.

— Je le suppose, je n'ai pas attendu.

— Gabrielle était-elle donc souffrante?

— Non, je l'ai laissée là-bas; je préférais achever ma soirée auprès de vous.

— C'est tout à fait gentil. Mais je vous en préviens, vous subirez peut-être la présence de mon mari, qui peut rentrer de bonne heure, me sachant fatiguée.

Au vrai, rien n'égalait l'indifférence de Comeau-Pierres pour sa femme, si ce n'est celle qu'elle ressentait pour lui. Elle le savait à l'Olympia, d'où, vraisemblablement, il ne rentrerait que tard dans la nuit, après avoir soupé au Café de Paris avec Mlle Mandarine, une chanteuse. Mais en attisant le mécontentement de Maurice, en se montrant gardée, en le faisant aspirer à la voir plus librement, elle savait atteindre son but. Il fronça en effet les sourcils et murmura :

— Jamais seuls. C'est une souffrance pour moi, Alice...

Elle le regarda tendrement :

— Allons, venez là, à mes pieds. Prenez ce siège.

Elle désigna un pouf bas.

— Ami, vous souffrez? C'est vrai, vous avez l'air soucieux... Qu'y a-t-il? J'espère que ce n'est pas encore à cause de moi, et que votre pauvre ménage...

A force de répéter à Maurice que Gabrielle était jalouse et lui rendait la vie difficile, elle finissait par le lui persuader.

— Laissons cela, dit-il d'un air contraint.

Elle savait, avec un tac inconnu de la plupart des femmes, quand on pouvait appuyer ou quand il convenait de s'abstenir.

— Soucis d'État? La grève de Dosmont?

Il eut un geste vague et las : à quoi bon évoquer ces choses, à l'heure où, près d'elle, il ne désirait que les oublier? Elle pressentit que ce qui le préoccupait tenait à eux-mêmes, à elle, peut-être. Elle le regarda fixement et lui dit :

— On vous a encore dit du mal de moi?

— Quelle idée?...

— Mon ami, ce que je craignais se réalise. L'amour le plus pur a beau se cacher, garder toutes les précautions, il se devine : le monde curieux, jaloux, soupçonnera toujours des êtres comme nous. Allons, confessez-vous, ne craignez pas de me peiner. Je sais ce que la méchanceté, la perfidie peuvent inventer.

Il haussa les épaules et lui prit la main, examina les bagues, assez attentivement pour qu'elle crût indiqué de lui dire :

— Vous regardez cette marquise? Les diamans sont d'une belle eau. C'est mon vieil et cher ami Barol qui me l'avait donnée.

Il eut un imperceptible mouvement. C'est vrai que dans sa curiosité entrait un peu, non de suspicion, mais d'incertitude. Une calomnie progresse toujours sourdement. Il se disait :

« Ces bagues sont bien belles! Qui donc les lui a données? Comeau-Pierres est-il si galant? »

— Ah! dit-elle d'un air rêveur, pauvre Claude Barol, le meilleur et le plus droit des hommes... Quand je pense qu'il s'est trouvé des êtres assez dégradés pour calomnier et essayer de calomnier auprès de mon mari l'affection de ce vieillard!...

Elle épiait Maurice sans en avoir l'air :

— Vous aussi, fit-elle, avec éclat... Oh! je devine... on a suggéré... Ah! que c'est lâche, que c'est vil!

— Mais non, Alice; calmez-vous... On ne m'a rien dit... Et ce qu'on pourrait me dire...

— Ah! mon ami... mon seul ami...

Elle lui avait saisi les mains, les serrait avec force :

— Et que vous a-t-on raconté encore? Quelles horreurs m'a-t-on prêtées? Ah! cet affreux monde où il faut vivre! Si je vous disais, Maurice... Mais non, à quoi bon? Vous ne le croyez pas. Vous me connaissez du moins, vous!

— Oui, chère amie! oui...

Alice à présent sanglotait :

— Mon Dieu! mon Dieu!... et l'on vous a dit que j'étais riche,

riche, n'est-ce pas, de libéralités honteuses, et qu'Henri était peut-être un époux complaisant?... Riche, quand sous cette façade correcte que la vie sociale nous impose, nous sommes acculés aux dettes ; riche, quand ces bijoux que vous admirez sur moi, mon collier d'émeraudes, ces bagues, toutes, oui, sauf celle de mon pauvre vieil ami Barol, sont fausses, fausses, entendez-vous bien ! Et cela, parce qu'il m'a fallu payer des engagemens d'honneur pris par Henri pour un ami, au nom duquel il a répondu. Un secret que je vous livre ; mais j'ai si confiance en vous !...

Maurice, confondu et désolé, persuadé par ces larmes et cet accent sincère, dit avec passion :

— Vous aviez des tourmens et vous me les aviez cachés, c'est mal ! Si vous m'aimiez vraiment, ne m'auriez-vous pas confié ces misères? Dites-moi tout, Alice, tout ce que je possède est à votre disposition.

Elle releva la tête et fixa sur lui ses beaux yeux scintillans; une émotion intense se mêlait à l'effort qu'elle faisait pour sourire :

— Mon cher Maurice, mon bon Maurice, non, je n'ai jamais douté de vous ; merci de votre offre généreuse, je ne l'accepterai jamais...

— Pourquoi, mon amie, mon aimée?...

— Parce que je vous aime, mon grand ami, parce que je ne veux pas que le sale, le vilain argent soit entre nous. Oubliez ce que je viens de dire. Vous êtes le seul homme de qui je ne puisse rien accepter.

Dopsent vécut cette minute comme un rêve. La raison, la prudence, tout lui criait : « Prends garde ! » Il savait qu'il agissait comme un homme submergé par l'ivresse ; mais l'illusion le dominait comme ces imaginatifs que sont souvent les savans, les êtres de pensée abstraite : il ne pouvait se reprendre, il glissait :

— Quelle folie ! dit-il ardemment, quel enfantillage ! Est-ce là de l'amour ?

— Oui, Maurice. Si vous étiez mon mari, avec fierté, avec joie je consentirais à votre aide, puisque entre mari et femme qui s'aiment tout est commun.

— Votre mari !... répéta-t-il troublé, anxieux.

Elle lut clair en lui, prévit la fausse route ; il était trop tôt

pour l'y engager. Belle joueuse, avec une sérénité poignante, elle déclara :

— Vous ne le serez jamais. Vous vous devez à la famille que vous avez fondée ; d'ailleurs, je n'admets pas le divorce, il est contraire à ma religion intime. Il fait trop de victimes, innocentes ou non ; il ne laisse derrière lui que des ruines. Votre femme d'ailleurs ne l'accepterait jamais. Il vaudrait mieux, je vous le dis avec douleur, renoncer l'un à l'autre pendant qu'il en est encore temps, peut-être...

Elle vit le haut-le-corps de protestation de Maurice ; se séparer ! Il répondit durement :

— Parleriez-vous ainsi, si vous m'aimiez? Auriez-vous ce sang-froid et cet affreux courage !

Les doutes renaissaient, malgré lui. Comment avait-elle deviné le trouble qu'il rapportait ? Comme elle était allée au-devant de ses soupçons ! Pourquoi d'elle-même avait-elle nommé Barol à qui il pensait? Pourquoi cette suggestion de mariage qui le déroutait, car l'idée de quitter Gabrielle ne lui était jamais encore venue, et il l'eût repoussée avec révolte. Infidèle, oublieux, ingrat envers son bonheur passé, il y tenait quand même par les liens vivaces, éternels du passé, les enfans, la vie commune. Divorcer ! Il faudrait qu'il fût devenu fou ! Et elle insinuait qu'ils devraient se séparer ? Se jouait-elle de lui? Cette idée, qu'il avait eue et toujours écartée, l'obsédait à présent.

Elle le regardait en face, calculant les risques de la partie, la part du feu :

— Si je ne vous aimais pas, si j'étais la créature qu'on vous a dit que j'étais, ne serais-je pas depuis longtemps votre maîtresse, et n'aurais-je pas accepté que vous subveniez à ce luxe que je hais et méprise ?

C'était irréfutable ; mais le cœur suit d'autres raisons que la raison.

— Allons donc, dit-il, vous seriez mienne ! Vous ne me donneriez pas de l'espoir pour me plonger ensuite dans le découragement ; vous auriez l'audace, la franchise des grandes amoureuses.

— Ah ! Maurice ! Maurice, que votre instinct d'homme est grossier à côté du nôtre ! Vous dites m'aimer, et vous consentiriez, que dis-je, vous souhaitez me voir avilie, condamnée aux rendez-vous qui se cachent, aux commérages des sots et des méchans !

— Vous braveriez tout cela, si vous m'aimiez!

Elle gémit, tordant ses mains :

— Que vous êtes cruel! Je savais que vous me feriez ces eproches. Je pressentais qu'ils précéderaient ma défaite... Cette éfaite que vous me reprocherez après.

— Jamais!...

— Si, vous n'êtes qu'un homme! Vous me mépriserez...

— Jamais, chérie...

Il s'était agenouillé, elle le repoussa :

— Maurice, ayez pitié de moi... songez-y : ma résistance est our vous la plus sûre garantie que ces odieuses calomnies ont fausses.

— Je n'y crois pas, je vous aime ; j'ai tant attendu...

— Attendez encore... un jour prochain, je vous le promets, ais librement...

Il sentit qu'elle lui échapperait encore.

Il l'enlaça, chercha ses lèvres. Elle parut défaillir, et derière elle, la porte de la chambre céda, la tenture s'affaissa sur ux.

— Oui, je suis à vous, Maurice, répondit-elle enfin, j'ai ort, je me perds...

PAUL MARGUERITTE.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

LE ROMAN FRANÇAIS[1]

III[2]

L'AME GÉNÉREUSE
LA PRINCESSE DE CLÈVES

I

Mlle de Scudéry vécut trop pour son bonheur. Née au Havre en 1607, elle ne mourut à Paris qu'en 1701, âgée de quatre-vingt-quatorze ans. C'est dire qu'elle survécut de près de huit ans à Mme de La Fayette, à l'auteur d'un roman dont l'apparition avait porté un coup mortel au *Grand Cyrus* et à *la Clélie*. Mlle de Scudéry eut donc le chagrin de vieillir au milieu d'une société qu'elle ne comprenait pas et qui ne la comprenait plus, de survivre à son influence et à sa gloire, et elle passa sa vieillesse à se regretter. Tout avait changé autour d'elle. Un astre nouveau s'était levé qui éblouissait la France, et tout ce qu'il n'éclairait pas de ses rayons était plongé dans la nuit.

Sous le règne de Louis XIII, les salons avaient en quelque sorte éclipsé la Cour ; ils donnaient le ton, ils dominaient sur la littérature, ils représentaient l'esprit et la culture nouvelle. Mais à peine Mazarin est-il mort en 1661 et Louis XIV commence-t-il

(1) *Copyright* by Mme Gabriel Lippmann.
(2) Voyez la *Revue* du 15 février.

à régner par lui-même, que tout change. La Cour prend une éclatante revanche. Les coteries aristocratiques et bourgeoises de Paris, ces cercles de précieuses et de beaux esprits qui portaient le nom de cabales, de doctes et spirituelles cabales, perdent leur prestige; au lieu d'être à la tête, ils ne sont plus qu'à la queue. Ils passent à l'état d'antiques, ce sont les restes d'un passé dont le souvenir pâlit de jour en jour. La jeune littérature les dédaigne et les raille. Leurs mots d'ordre, leur étiquette, leurs expressions préférées, tout devient ridicule, et leurs travers font oublier jusqu'aux services qu'ils avaient rendus autrefois. Les *divinités visibles* voient leurs autels délaissés; les nouveaux poètes portent ailleurs leur encens. Relisez ce qu'en dit Saint-Simon, le représentant par excellence de l'esprit nouveau qui régnait à la Cour.

Mais, pour ne pas parler de Boileau et des flèches acérées qu'il décocha contre Mlle de Scudéry et son monde, l'œuvre où est le plus fortement accusée cette lutte entre les vieux salons sur leur déclin et le nouveau salon, le salon royal qui domine et absorbe tout, c'est la pièce des *Femmes savantes*, qui fut jouée en 1672. De quoi s'agit-il dans ce chef-d'œuvre ? Les deux personnages en présence figurent une cabale à l'ancienne mode et la Cour. La cabale est représentée par Philaminte, Bélise, la très précieuse Armande, la divinité visible de la pièce, par Vadius et Trissotin. La Cour et Molière lui-même apparaissent sous les traits de l'homme de Cour, de Clitandre. Clitandre veut que les femmes aient du savoir sans en faire parade, il fait la guerre au bel esprit greffé sur la pédanterie, il rompt visière à toutes les affectations, à tous les raffinemens de la préciosité. C'est parlant à Clitandre que Trissotin s'écrie :

> Je ne m'étonne pas, au combat que j'essuie,
> De voir prendre à monsieur la thèse qu'il appuie :
> Il est fort enfoncé dans la Cour, c'est tout dit.
> La Cour, comme l'on sait, ne tient pas pour l'esprit.
> Elle a quelque intérêt d'appuyer l'ignorance;
> Et c'est en courtisan qu'il en prend la défense.

Il n'en va pas de la littérature comme de la morale. Au point de vue de la morale, les défauts valent mieux que les vices; au point de vue littéraire, il est des vices mille fois moins dangereux que certains défauts. Soumettons au jugement d'un

moraliste le *Grand Cyrus* et *la Clélie*, ces fidèles miroirs de l'esprit qui régnait à Paris au milieu du XVIIe siècle. A coup sûr, le moraliste aura plus à louer qu'à blâmer. Ce sont de très honnêtes héros que ceux de Mlle de Scudéry, ils sont la plupart d'un caractère irréprochable; ils vivent dans une atmosphère de sentimens purs et délicats, et les aventures dans lesquelles ils s'engagent sont propres à leur faire honneur. Ces personnages n'ont donc point de vices; mais ils ont des défauts, ceux de leur temps, qui sont au point de vue littéraire une maladie plus grave, plus dangereuse que tous les vices. Ces défauts, on les peut ramener à un seul qui les résume : « L'infatuation de soi-même. » Oui, les héros de ces romans sont infatués d'eux-mêmes, comme le vulgaire des auteurs de cette époque, comme la Sapho, comme les héros historiques de la Fronde. Il n'y a point de grands intérêts qui les absorbent et ils retombent sur eux-mêmes, recourant à leur propre personne pour remplir leur vide. Il en résulte que leurs vertus sont peu méritoires, car n'étant passionnés qu'en apparence, il ne s'est jamais livré dans leur âme de combats bien sérieux. Que dis-je! Leurs vertus ne leur sont chères qu'à cause du parti qu'en tire leur vanité. Ils composent leur air, leur attitude, ils font parade de grands sentimens, ils posent en société et dans la solitude, ils posent le jour et la nuit, et même en dormant. Et comme le faux et le petit vont de compagnie ainsi que le vrai et le grand, leur frivolité s'absorbe dans le détail de leur vie et de leurs pensées; ils détaillent leurs sentimens, leurs actions, et ils s'occupent sans cesse aussi du détail de leur langage. Quand on songe que les romans de Mlle de Scudéry, où s'étale avec tant de complaisance un amour de soi sans limites, allié à tant de bel esprit, et à des grâces si pleines d'afféterie; que ces romans, où de froides intrigues politiques sont entrelacées à des intrigues amoureuses plus froides encore, où l'étiquette du sentiment remplace la vraie passion, et qui ne renferment pas une seule situation qui intéresse l'esprit et saisisse fortement le cœur; quand on pense, dis-je, que ces romans sont les plus grands monumens que la poésie ait pu créer au milieu du XVIIe siècle, il est permis de penser que le génie littéraire de la France était malade à ce moment-là, de ce mal que je ne craindrais pas d'appeler le poison du Scudérisme.

Il y avait Corneille; mais, si grand que fût son génie, il ne

représentait pas le génie tout entier de la France. Donc, au moment que la poésie des précieuses et des honnêtes gens s'en va mourant de sa belle mort, une nouvelle poésie naît qui sera grande, parce qu'après s'être longtemps cherché, l'esprit moderne s'est enfin trouvé, et que, prenant conscience d'elle-même, la France esquisse son propre idéal où tant de hardiesse est associée à tant de mesure, où tant de force est dissimulée par tant de délicatesse : cet idéal où la raison domine et tient en équilibre toutes les facultés. Et cet idéal, en même temps, elle l'incarne dans quelques-uns de ses enfans, qui vont attirer sur eux l'attention du monde, ainsi que dans les héros d'une nouvelle poésie qui méritera d'être appelée classique, et où les littératures étrangères viendront chercher des enseignemens. Et cette littérature atteindra à la perfection de la forme, parce que par delà les chefs-d'œuvre des littératures italienne et espagnole qui faisaient loi au commencement du siècle et dont Corneille s'était surtout inspiré, elle s'en va chercher les modèles de l'antiquité grecque et romaine.

Cette littérature sera grande aussi parce qu'elle naît et se développe à une époque d'enthousiasme, et que la grandeur des pensées et du style est à ce prix. L'enthousiasme pour la royauté rendue visible dans la personne d'un roi qui la représente avec une majesté et un éclat qu'on n'avait point encore vus. Ah ! sans doute cette religion nouvelle aura ses superstitions et ses idolâtries. Mais l'enthousiasme même excessif, même puéril, vaut mieux que l'infatuation de soi-même. Et d'ailleurs, ce roi est plus qu'un homme ; il est la personnification vivante de la France, de l'idée même de patrie inconnue jusqu'alors, du Grand Condé lui-même, qui ne craignit pas de tourner contre son pays l'épée qu'il avait portée sur le champ de bataille de Lens et de Rocroi. Et ce roi est plus encore qu'une idée, il est un dogme. Car si étrange que nous paraisse aujourd'hui le droit divin, c'est la religion même qui le consacrait alors ; et croire en celui qui tenait de Dieu même sa couronne et qu'il avait choisi pour gouverner son peuple, c'était, comme s'en explique Bossuet, une façon de croire en la Providence. Et d'ailleurs ce roi, objet de tant d'hommages, en dépit de ses fautes, de ses vices, de ses préjugés et de ses ignorances, il était grand par l'esprit, par le caractère et par l'âme. Et pour ne parler ici que de ce qu'il fut pour les lettres, il sut les protéger sans

asservir l'inspiration des poètes, et l'honneur de sa société qu'il se plaisait à leur accorder leur fut profitable, car il réunissait deux choses qui vont rarement ensemble; il avait un sentiment exquis du ridicule, et cela ne l'empêchait pas d'avoir le sens du grand.

Ainsi, au lieu de dire avec Victor Cousin que la littérature de la seconde moitié du XVIIe siècle est inférieure à celle du règne de Louis XIII et de la Régence, parce que sous l'influence de Louis XIV et de sa cour les caractères et les esprits se sont rapetissés et efféminés, nous dirons qu'après une époque de brillante génialité, la littérature classique de la France a pensé se perdre au milieu du siècle par la frivolité, le bel esprit, le maniérisme et que Louis XIV et sa cour l'ont sauvée. C'est ainsi qu'au *Grand Cyrus* et à *la Clélie*, les romans des ruelles, succède *la Princesse de Clèves*, le roman de Cour de Mme de La Fayette.

La Princesse de Clèves! Cette fois nous tenons un vrai chef-d'œuvre et nous nous donnerons le temps de l'examiner. Aussi, bien que cet ouvrage soit autre chose encore qu'un roman de Cour, c'est à ce point de vue seulement que nous l'étudierons tout d'abord.

La Princesse de Clèves, parue en 1678, est un roman de Cour dans le même sens que les tragédies de Racine sont des tragédies de Cour. C'est dire que le monde décrit par l'auteur est une cour et ses habitans, et que les caractères et les passions y paraissent sous les traits que le séjour des cours les force à revêtir. Après cela il n'est pas nécessaire d'insister sur les limites un peu étroites où se renferme le roman de Cour comme la tragédie de Cour. Il va sans dire que, pour Mme de La Fayette comme pour Racine, si nous oublions que Racine a écrit *Athalie*, le monde n'est pas bien vaste; il finit aux gentilshommes qui appartiennent aux grands seigneurs. Au delà se trouvent pour eux des terres inconnues où ils ne se soucient pas de pénétrer; pour eux, le peuple n'existe pas, et leur muse ne s'est jamais risquée dans les lieux qu'il habite. J'ajoute que de la nature aussi, Mme de La Fayette ne connaît que ce qui s'en pouvait voir des fenêtres de Versailles. Il y a peu de paysagistes parmi les écrivains de ce temps-là. Je n'en connais que deux : La Fontaine et Mme de Sévigné. Mme de La Fayette ne comprenait guère le goût étrange qui portait son amie à passer quelquefois l'hiver

au fond de la Bretagne, ensevelie dans sa terre des Rochers, et elle la plaisantait souvent sur sa bizarre affection pour les bois et les rossignols. Quant à elle, en fait de campagne, elle a décrit des parcs et des jardins; encore ne les décrit-elle pas. « Une allée bordée de saules, » voilà, je crois, le seul paysage qui se puisse rencontrer dans *la Princesse de Clèves*.

Mais ce sont là des lacunes sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister, on les a trop souvent reprochées à la littérature du règne de Louis XIV. Étant donné les limites du genre, ce qui nous intéresse surtout, c'est de définir le ton qui règne, dans le roman de Cour et le caractère des personnages. Mme de La Fayette était une précieuse défroquée. Née en 1632, elle avait respiré dans sa jeunesse, l'air des ruelles et des cabales; mais, sans parler de la forte culture classique qu'elle avait reçue de son maître Ménage, et dont sa correspondance offre plus d'une trace, et point de meilleur antidote que cette culture contre les excès de l'esprit précieux, comme tous les écrivains qui ont atteint leur maturité sous le règne de Louis XIV, elle n'a conservé de la préciosité que le goût de la distinction et elle s'entend à l'associer avec un parfait naturel. Alliance exquise que vous retrouverez aussi bien dans Racine que dans Bossuet, dans La Fontaine que dans Fénelon. La distinction simple! Voilà le caractère du style sous le grand roi, conciliation de qualités opposées que nous sommes réduits à admirer, sans pouvoir prétendre l'imiter, ni la reproduire. Car, à cette époque, un fossé n'était pas encore creusé entre la langue parlée et la langue écrite, entre la langue des salons et la langue littéraire. Écoutez Bossuet exaltant la mémoire de Condé, ou célébrant la prise de voile de Mlle de La Vallière! C'est tour à tour l'accent et les traits de feu d'un prophète et, l'instant d'après, l'aisance dégagée d'un homme qui cause; et de l'accent de la conversation aux sublimités de l'éloquence, la transition est si naturelle qu'elle se fait à peine sentir. Voilà des privilèges à jamais perdus et qui ne se rencontrent qu'une fois, à un certain moment donné dans l'histoire des littératures... Mme de La Fayette, elle, n'a pas de traits de feu. Son style est d'une trame ferme et solide que ne relève presque aucune broderie; son vocabulaire est pauvre, et cette pauvreté ne s'aperçoit pas, car elle réussit, sans grande dépense de moyens, à dire tout ce qu'elle veut dire et personne ne le dirait mieux. Et dans

ce style uni, le naturel ne tourne jamais au vulgaire : il y règne une distinction parfaite qui se sent sans qu'elle se fasse sentir, et qui la porte à ne pas multiplier les détails; en quelque sorte elle ne se familiarise pas avec son sujet; elle le regarde et nous le fait voir à une certaine distance, et elle réussit ainsi à produire l'effet qu'elle avait l'intention de produire. Car ses personnages, dont nous n'osons approcher de plus près qu'elle, nous imposent, ils nous inspirent une sorte de respect que nous ne ressentirions pas, si l'auteur nous les avait fait étudier à la loupe. Voilà tout le portrait qu'elle a jugé à propos de faire de son héroïne Mlle de Chartres, qui va bientôt devenir la princesse de Clèves : « La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâces et de charmes. »

Ainsi, sobre dans l'emploi des détails, ne les prodiguant jamais et choisissant, entre tous, ceux qui sont expressifs et qui concourent à l'effet qu'elle veut produire, il n'est pas à craindre que Mme de La Fayette tombe dans les longueurs de l'auteur de *la Clélie*. Ce que Mlle de Scudéry eût dit en trois pages, elle le dit, elle, en trois lignes, quelquefois en trois mots et, comme tous les écrivains de sa race et de son temps, elle possède et pratique l'art des grands traits et des touches larges et fortes. Et ici encore la distinction naturelle de son esprit la sauve d'un nouvel écueil. Car l'inconvénient possible des touches larges et des grands traits, c'est qu'en résumant sa pensée, on ne la renforce outre mesure, on ne l'exagère. Mais l'exagération est la pire des vulgarités, et la vulgarité est le dernier défaut où puisse tomber Mme de La Fayette. Il y a en elle un esprit de mesure qui ne la quitte jamais. Loin de rien exagérer, elle atténue, elle réduit, elle met la sourdine à toutes ses émotions, elle reste en deçà du vrai, elle dit moins qu'elle ne pourrait dire, elle nous laisse à deviner le reste. Et l'avantage de cet esprit et de ce ton mesuré est d'être favorable aux nuances. L'homme qui crie n'a qu'une note, et quand on veut varier ses inflexions, il est bon de ne pas donner toute sa voix.

Mlle de Chartres, fort jeune encore, a été mariée au prince de Clèves. Elle estime et respecte son mari; mais, mariée sans qu'on consultât son cœur, l'amour n'a aucune part aux sentimens qu'elle lui a voués. Malheureusement pour elle et pour M. de

Clèves, peu de temps après son mariage, elle fait connaissance du duc de Nemours, le plus brillant cavalier de la Cour : « Ce prince était un chef-d'œuvre de la nature... il avait un enjouement qui plaisait également aux hommes et aux femmes, une adresse extraordinaire dans tous ses exercices, une manière de s'habiller qui était toujours suivie de tout le monde, sans pouvoir être imitée, et enfin un air dans toute sa personne qui faisait qu'on ne pouvait regarder que lui dans tous les lieux où il paraissait. Il n'y avait aucune dame, dans la Cour, dont la gloire n'eût été flattée de le voir attaché à elle ; peu de celles à qui il s'était attaché pouvaient se vanter de lui avoir résisté ; et même plusieurs à qui il n'avait point témoigné de passion n'avaient pas laissé d'en avoir pour lui... La passion de M. de Nemours pour Mme de Clèves fut d'abord si violente qu'elle lui ôta le goût, et même le souvenir de toutes les personnes qu'il avait aimées. Mais elle lui paraissait d'un si grand prix qu'il se résolut de manquer plutôt à lui donner des marques de sa passion, que de hasarder de la faire connaître au public. Il n'en parla pas même au vidame de Chartres, qui était son ami intime, et pour qui il n'avait rien de caché. Il prit une conduite si sage et s'observa avec tant de soins que personne ne le soupçonna d'être amoureux de Mme de Clèves. »

Tel est l'auteur, tels sont les personnages. Ils sont sans cesse occupés à se contenir. L'*honnête homme*, avons-nous dit, était celui en qui les bienséances étaient devenues une seconde nature. Mais les bienséances telles qu'elles étaient réglées par les caprices des précieuses étaient une étiquette souvent absurde ou ridicule, et l'honnête homme, pour plaire à sa divinité visible, était obligé à force grimaces et contorsions. Sortez-le de sa cabale où il pose devant quelques *spirituelles*, qu'il encense plus qu'il ne les respecte, et transportez-le sur le grand théâtre de la Cour, sous l'œil d'un maître qu'il redoute, dont il appréhende également le froncement de sourcils et le sourire moqueur, il ne songe plus à poser, à faire la roue ; il s'observe, s'efface, se simplifie à vue d'œil. Mais non seulement dans la présence du maître, il renonce à toute originalité prétentieuse, à toute contorsion de petit-maître, il s'occupe encore de contenir ses sentimens et ses passions. Les passions ! les voilà toutes réunies dans la grande Galerie de Versailles ! Comptez bien, pas une ne manque à l'appel. La jalousie, l'amour, la haine, l'ambition, la

fureur peut-être, le désespoir Tous ces cœurs sont travaillés et tourmentés; tous ces courtisans ont l'âme agitée, dévorée. Mais le Roi s'approche, et les visages se dérident, prennent un air de respect, de fête, et toutes les passions font la haie sur son passage, le désespoir lui-même cherche à sourire. Effort suprême! Il y a réussi, et le maître n'aperçoit autour de lui que des fronts épanouis où se peint le bonheur de le voir et de l'approcher. Et comment les courtisans n'apprendraient-ils pas à se contenir et à se posséder, devant un roi qui est le premier à leur en donner l'exemple!

Qu'on ne dise donc pas que cet assujettissement absolu aux convenances, qui règne dans la tragédie et dans le roman classiques est une pure convention contraire à la nature. Gœthe lui-même en a décidé autrement; il a loué Racine d'avoir su peindre la passion enchaînée par les convenances, parce que ce spectacle se rencontre dans la vie, et particulièrement dans certaines sphères de la société, et que non seulement ce spectacle est vrai, mais qu'il est encore intéressant. Que les personnages du *Grand Cyrus* réussissent en toute occasion à se contenir, nous ne songeons pas à les admirer pour cela. Nous ne croyons pas à leurs passions. Mais qu'un grand artiste parvienne à nous faire croire à la passion de ses personnages, qu'il nous les montre luttant contre elle, sinon pour l'étouffer, du moins pour la dissimuler ou la modérer, et cette passion contenue risque de nous émouvoir bien plus que les gestes emportés et les éclats de voix d'un fou. Écoutez plutôt. La mère de la princesse de Clèves, Mme de Chartres, va mourir, laissant sa fille sous le poids d'un danger qui fait trembler sa tendresse maternelle. Mais à son lit de mort, elle se possède encore, et voici le langage qu'elle lui tient : « Il faut nous quitter, ma fille, lui dit-elle en lui tendant la main, le péril où je vous laisse, et le besoin que vous avez de moi, augmentent le déplaisir que j'ai de vous quitter. Vous avez de l'inclination pour M. de Nemours; je ne vous demande point de me l'avouer. Je ne suis plus en état de me servir de votre sincérité pour vous conduire. Il y a déjà longtemps que je me suis aperçue de cette inclination, mais je ne vous en ai pas voulu parler d'abord, de peur de vous en faire apercevoir vous-même. Vous ne la connaissez que trop présentement, vous êtes sur le bord du précipice; il faut de grands efforts et de grandes violences pour vous retenir. Songez à ce que vous devez à votre

mari, songez à ce que vous vous devez à vous-même... ayez de la force et du courage, ma fille, retirez-vous de la cour, obligez votre mari de vous emmener; ne craignez point de prendre des partis trop rudes et trop difficiles : quelque affreux qu'ils vous paraissent d'abord, ils seront plus doux dans la suite que les malheurs d'une galanterie. Si d'autres raisons que celles de la vertu et de votre devoir vous pouvaient obliger à ce que je souhaite, je vous dirais que, si quelque chose était capable de troubler le bonheur que j'espère en sortant de ce monde, ce serait de vous voir tomber comme les autres femmes; mais, si ce malheur doit vous arriver, je reçois la mort avec joie, pour n'en être pas le témoin. Adieu, ma fille, lui dit-elle, finissons une conversation qui nous attendrit trop l'une et l'autre, et souvenez-vous, si vous pouvez, de tout ce que je viens de vous dire. »

Ainsi sont les personnages de Mme de La Fayette et de Racine, ils représentent toujours, ils savent qu'ils sont en spectacle aux autres et le souci de leur dignité ne les quitte pas. Aussi dans les situations les plus douloureuses et les plus violentes, et quelles que soient les tempêtes intérieures qui les agitent, ils ne sauraient se départir un instant de cette retenue et de cette noblesse de ton que les habitudes de leur vie leur ont enseignées. Dans le roman de Mme de La Fayette comme dans le théâtre de Racine, le fil des convenances ne casse jamais.

Jamais ces héros ne nous feront entendre de cris, de sanglots, ni les rugissemens sauvages d'une passion qui ne se possède plus; jamais ils n'offriront à nos regards la démence d'une âme hors d'elle-même, qui ne connaît ni règle ni frein. C'est au delà de la Manche, sur une scène étrangère qu'il faut aller chercher ces tragiques spectacles. Qu'Othello vienne à ne plus douter de son déshonneur, Othello n'est plus Othello, il n'est presque plus un homme, une âme de bête fauve entre en lui et il ne lui reste bientôt pour exprimer sa fureur et son désespoir, que ce formidable hoquet avec lequel Garrick faisait pâlir d'épouvante les loges et le parterre! Que conclure de cela? Que les littératures se complètent et que Racine ne peut pas plus nous remplacer Shakspeare, que Shakspeare Racine.

Mais, j'y pense, le respect des convenances peut être assez puissant pour donner à une âme la force de cacher sa passion

mais non de la vaincre, ni de la tuer. La princesse de Clèves triomphera-t-elle des périls qui la menacent? Se rendra-t-elle maîtresse de l'amour fatal qu'elle sent grandir en elle? Cette question est résolue d'avance, car la princesse de Clèves n'est pas seulement une héroïne de cour, elle porte dans son esprit et dans son cœur ce haut spiritualisme philosophique et chrétien qui anime la grande littérature du siècle classique. *La Princesse de Clèves* n'est pas seulement un roman de Cour, mais encore un roman religieux et philosophique, et pour lui donner un nom plus précis, c'est le roman du cartésianisme. Roman tout pénétré du génie et de la morale de Descartes. C'est donc Descartes lui-même que je charge de définir la princesse de Clèves; car elle représente ce qu'il appelle dans sa théorie des passions, l'*Ame généreuse.*

II

Nous avons parlé du roman de Cour dans *la Princesse de Clèves*. Occupons-nous maintenant du roman cartésien. Oublions que la princesse de Clèves est une princesse, et ne voyons plus en elle que l'*Ame généreuse.*

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle la philosophie de Descartes, mort en 1650, après avoir eu de la peine à se faire accepter, se vit en possession d'une immense influence. Non seulement les disciples en titre de Descartes sont nombreux et son école florissante; mais ses idées gagnent de proche en proche, pénètrent, se répandent partout. Les grands théologiens de l'époque les acceptent; Bossuet, Fénelon, Arnaud, quelques dissentimens qu'il y eût entre eux, relèvent également de Descartes et l'empreinte de son génie est partout visible dans leurs écrits. Mais non seulement le cartésianisme envahit les écoles, l'église, les ordres religieux, la magistrature, la science, il s'en va frapper à la porte des salons et il en est accueilli. Les gens du monde s'occupent de Descartes, le discutent avec passion, prennent parti pour ou contre lui, et quelques-uns épousent ses principes avec toute l'ardeur de l'enthousiasme. Et vraiment que la société fît bon accueil à Descartes, c'était justice; car le premier, il avait appris à la philosophie à parler la langue du monde, à parler français. Descartes n'était pas un écolâtre,

il était un gentilhomme, et avec lui la science, quittant sa robe noire, revêtit le pourpoint et le manteau d'un gentilhomme, et dans cet équipage, elle peut entrer librement dans les salons sans crainte d'y paraître déplacée.

C'est un très grand siècle que le XVIIe siècle, et il n'est point de siècle complet sans la philosophie. Toute civilisation produit nécessairement en quelque sorte sa philosophie. Car tout système est le résumé et la conclusion d'expériences faites par l'humanité ; tout système est une vue du monde qui résulte d'un développement nouveau de la société et de la pensée humaine. Ainsi une philosophie est plus ou moins l'œuvre du siècle où elle est née, et il ne faut pas attribuer à son influence toutes les harmonies qui se voient entre elle et l'esprit dominant de l'époque qui l'a vue naître. Avant que le cartésianisme fût devenu une puissance, il y avait dans la société française de ce temps des instincts spiritualistes. Corneille en fait foi. Et les romans eux-mêmes de Mlle de Scudéry, ces pauvres et longs romans dont nous avons dû dire tant de mal, — puisse l'ombre de Sapho nous le pardonner, — ces longs romans, ils tiennent eux aussi pour l'esprit contre la matière. Les précieuses étaient des *spirituelles*, c'était le nom qu'elles se donnaient à elles-mêmes, et vous savez le peu d'état que Philaminte, Armande et Belise faisaient du corps. Elles le traitaient de guenille. Sur quoi le bonhomme Chrysale se redresse et s'écrie : « Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère ! »

Mais si ce n'est pas la philosophie qui crée l'esprit, le génie d'une société, elle agit sur les instincts naturels de cette société en leur donnant pleine conscience d'eux-mêmes ; elle la met en état de réfléchir sur elle-même, de se connaître, elle lui révèle son propre secret et, par là, elle transforme ses aspirations en principes fermes et arrêtés, elle lui rend possible la conséquence, elle change son tempérament en caractère. Car il en est des sociétés comme des individus ; c'est à la réflexion qu'elles doivent d'avoir un caractère, et les philosophes sont des hommes qui forcent tout le monde à réfléchir avec eux.

Ne nous étonnons donc pas qu'à la fin du XVIIe siècle, le cartésianisme envahisse la société. Elle se reconnaît en lui, elle le reconnaît pour sien. D'ailleurs la Renaissance a fait son œuvre. L'idéal de l'*homme complet*, renouvelé de l'antiquité, a passé dans la pratique. L'homme d'action, l'homme d'épée ne dédaigne pas

de penser, pas plus qu'il ne dédaigne de lire et de s'instruire. Le Grand Condé, au beau milieu d'une campagne, enverra demander une entrevue à Spinoza, et le prince Eugène portera sur son cœur, dans les batailles, le manuscrit de la *Monadologie* de Leibnitz. Dans les nouveaux salons qui se sont formés à Paris et qui sont des succursales de la Cour, on se plaît à discuter les principes cartésiens. Les femmes mêmes s'en mêlent. Victoire suprême pour la nouvelle philosophie! La duchesse du Maine, dit Mlle de Launay, savait par cœur les *Méditations* de Descartes. Mme de Grignan appelait Descartes son père. Elle était une cartésienne consommée. Quant à Mme de Sévigné, le nom et les principes de Descartes reviennent fréquemment dans sa correspondance; mais elle ne prenait pas parti. Ces Messieurs de Port-Royal lui suffisaient. Cependant « elle voulait savoir Descartes comme l'hombre, non pour jouer, mais pour voir jouer. » Et son plaisir était grand d'en entendre causer et de ranimer habilement la discussion quand elle menaçait de tarir.

Nous avons dit que la princesse de Clèves n'était pas seulement une princesse vivant à la Cour, ayant les sentimens et parlant le langage de la Cour et assujettie à toutes les convenances de Cour; mais qu'elle était encore une cartésienne. Que ses vues morales appartiennent à la philosophie cartésienne. Demandons-nous donc quelle morale a produite le haut spiritualisme de Descartes.

Vous souvient-il, dans le XIIIe chant de la *Jérusalem délivrée*, de l'épisode de la forêt enchantée où Renaud, méprisant également monstres et nymphes, d'un coup de sa redoutable épée rompt tous les enchantemens? La nature au moyen âge, comme dans l'antiquité, était une forêt enchantée; on se la représentait pleine de forces occultes qui se manifestaient par les effets les plus bizarres; on y soupçonnait la présence de puissances invisibles qui la remplissaient de terreurs, de séductions et de miracles, et l'esprit ne s'y aventurait pas sans trembler. Eh bien! Descartes est le Renaud de la pensée qui désenchante la nature et la détruit de tous ses prestiges effrayans, ou séduisans. Pour Descartes, il n'y a que deux réalités dans ce monde; la pensée qui est l'essence de l'âme et l'étendue qui est l'essence de tout ce qui n'est pas l'âme. Ainsi la nature est réduite à l'étendue et aux modifications de l'étendue, comme le mouvement. Depuis les astres qui accomplissent leurs révolutions dans l'éther jusqu'au

brin d'herbe qui pousse dans la prairie, la nature n'est plus une légende, une féerie, une sorcellerie; elle est un simple mécanisme où tout se meut et se conduit par des ressorts dont la science peut pénétrer les secrets, « en même façon que le mouvement d'une montre est produit par la seule force de son ressort et la figure de ses roues. » Une horloge n'a rien d'effrayant! Vous direz qu'elle n'a point de poésie non plus. Aussi ne se trouve-t-il guère de paysagistes parmi les poètes de ce temps-là. Mais patience ! Le vraie poésie rentrera quelque jour dans la nature. Il en fallait d'abord bannir la fausse.

Et de même qu'il a désenchanté la nature, Descartes désenchante la passion. La passion! Vous savez ce qu'elle était pour le chevalier du moyen âge. Elle représentait à ses yeux un principe de grandeur morale, d'enthousiasme; elle était la source de tous les nobles sentimens, une inspiration divine qui arrachait l'homme à la bassesse de ses instincts naturels; une flamme céleste, en quelque sorte Dieu lui-même présent dans l'esprit et le cœur de l'homme. Car c'était le propre de l'esprit chevaleresque de transporter l'infini des horizons chrétiens dans les passions et dans les sentimens de la terre. Oh! que Descartes s'en exprime autrement! Quelle prose après cette poésie! Selon lui il n'est rien que nous devions attribuer à notre âme, sinon nos pensées; le reste appartient à la nature et à la mécanique. Nos nerfs sont comme de petits filets, ou de petits tuyaux qui viennent du cerveau, et contiennent, ainsi que lui, un certain air ou vent très subtil qu'on nomme les *esprits animaux;* et ce sont là ces petits esprits dont il est si souvent question dans les lettres de Mme de Sévigné et dans la plupart des écrivains de l'époque. Ces esprits animaux sont formés par les plus vives et les plus subtiles parties du sang que la chaleur a raréfiées dans le cœur et qui entrent sans cesse dans les cavités du cerveau. Ces parties du sang très subtiles composent les esprits animaux, qui ne sont que des corps, qui n'ont point d'autre propriété, sinon que ce sont des corps très petits et qui se meuvent très vite, ainsi que les parties de la flamme qui sort d'un flambeau; et qu'à mesure qu'il en entre quelques-uns dans le cerveau, il en sort aussi quelques autres par les pores, lesquels pores les conduisent dans les nerfs. Tel objet en frappant nos sens ébranle les nerfs, et, au moyen des petits esprits, fait mouvoir la partie du cerveau d'où ils viennent, de même façon que lorsqu'on tire un des

bouts d'un cordon on fait mouvoir l'autre; et tout ce mouvement se concentre sur une petite glande placée au milieu du cerveau, qui est le séjour plus particulier de l'âme. Ainsi la dernière et la plus prochaine cause des passions de l'âme, de la joie, de la tristesse, de l'espérance, du regret, du désir, de l'admiration, de l'amour ou de la haine, cette cause n'est autre que les agitations diverses dont les esprits animaux meuvent la petite glande qui est au milieu du cerveau... Et voilà comment Descartes désenchante la passion! Il la réduit à un mécanisme comme la nature dont elle émane. Il la dépouille de ses prestiges, de sa sublimité, de sa poésie. Il lui arrache ses oripeaux et les foule aux pieds!

Et maintenant, ô vous, nos anciens amis, nos héros d'autrefois, vous dont nous avons admiré les exploits et les prouesses, héros et héroïnes de la Table Ronde, illustre Lancelot, Tristan, Iseult, noble et charmante Genièvre, vous qui montriez avec tant d'orgueil à l'univers la blessure dont vos cœurs étaient déchirés, vous qui vous plaisiez à diviniser vos sentimens et qui proclamiez la sainteté de leurs folies même et de leurs dérèglemens, venez demander à Descartes ce que c'est que la passion! Et vos joies, vos tristesses, vos enivremens, il vous dira que ce sont là les mouvemens divers de vos *esprits animaux*. O profanation! O Raison impitoyable!

Ce n'est pas que Descartes, d'accord avec les ascètes et l'ascétisme, condamne absolument et proscrive la passion. Les passions, dit-il, sont utiles en ce qu'elles fortifient et font durer dans l'âme des pensées qu'il est bon qu'elle conservent et qui pourraient sans cela en être facilement effacées. Les passions sont un élément, un principe, un aliment de la vie, et la vie est bonne. Mais si notre essence est la pensée, la pensée doit demeurer toujours supérieure à la passion, la conduire, la régler, en réprimer les excès et les intempérances. Les passions sont toutes bonnes de leur nature, mais il faut savoir s'en servir. Dès qu'elles sont insoumises, elles sont les plus dangereuses ennemies de notre bonheur et de notre sagesse.

Ici, il est bon de s'entendre. La volonté, selon Descartes, ne peut directement supprimer la passion. La passion étant en nous l'œuvre de la nature, et comme une opération machinale des petits esprits, il ne dépend pas de nous d'être ou de n'être pas passionnés, d'être ou de n'être pas sensibles à la douleur,

d'aimer ou de n'aimer pas, de haïr ou de ne pas haïr. Mais la passion étant en nous sans être nous, elle est comme un étranger qui nous impose sa présence, et il faut que nous la considérions toujours comme un étranger et que nous nous gardions de nous livrer à elle et de lui abandonner le gouvernement de notre maison. En un mot, nos passions ne dépendent pas de nous, mais nos actions dépendent de nous, car elles dépendent de notre volonté et de notre pensée, et ainsi, s'il n'est pas en notre pouvoir de calmer ou d'étouffer à notre gré les mouvemens des esprits en nous, il nous appartient cependant de ne pas les prendre pour arbitres de nos actions. En d'autres termes, il dépend de nous de consentir ou de ne pas consentir aux effets de nos passions et aux démarches où elles s'efforcent de nous entraîner. Voici ce que dit là-dessus un disciple de Descartes, le Père Malebranche : « La vue du bien est naturellement suivie du mouvement d'amour, du sentiment d'amour, de l'ébranlement du cerveau et du mouvement des esprits, d'une nouvelle émotion de l'âme qui augmente le premier mouvement d'amour, d'un nouveau sentiment de l'âme qui augmente le premier mouvement d'amour, et enfin du sentiment de douceur qui récompense l'âme de ce que le corps est dans l'état où il doit être. Toutes ces choses se passent dans l'âme et dans le corps naturellement et machinalement, je veux dire sans qu'elle y ait part, et il n'y a que notre seul consentement qui soit véritablement de nous. C'est aussi ce consentement qu'il faut régler, qu'il faut conserver libre, malgré tous les efforts des passions. »

Ainsi *notre consentement* nous appartient. Et comme le dit Descartes, tant que dure la première forte émotion du cœur et des petits esprits, les passions demeurent présentes à notre pensée comme les objets sensibles pendant qu'ils agissent sur les organes de nos sens; le plus que puisse faire alors la volonté, pendant que cette émotion est en sa vigueur, c'est de ne pas consentir à ses effets. Mais si *l'abstention* est la seule faculté qui reste à l'âme dans la première effervescence des sentimens qui l'agitent, et si la volonté est impuissante à supprimer directement et immédiatement la passion, à la longue et par l'effet tout-puissant des habitudes, l'âme peut parvenir à faire sentir son empire à ses passions. Une fois la première émotion calmée, l'âme doit user *d'industrie* pour se délivrer de l'ennemi; et cette

industrie consiste à combattre sa passion par une autre. Mais il ne s'agit pas ici de ces luttes entre des passions contraires qui font le tourment des âmes faibles; en sorte que la volonté obéissant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, s'oppose continuellement à soi-même et rend ainsi l'âme esclave et malheureuse. Les passions supérieures que l'âme doit appeler à son secours sont ces passions d'un autre ordre et qu'on peut à peine appeler du même nom, les sœurs divines de ces passions terrestres. « Celles, dit Descartes, qui ne sont excitées dans l'âme que par l'âme même. »

La pensée, la connaissance du bien et du mal et les fermes jugemens qui en résultent deviennent dans l'âme des puissances vivantes, une source de joie, d'amour, de désir qui n'ont rien de commun avec les désirs et les joies vulgaires. Et c'est ainsi que, l'éducation et la culture de l'âme développant en elle ces joies et ces inclinations d'un ordre supérieur, développent aussi le principe de la *liberté*, qui se fortifie toujours plus par l'habitude, par l'exercice continuel de la volonté, se tournant en seconde nature, si bien que l'homme, en résistant à ses passions, finit par suivre une sorte d'instinct acquis et qu'en triomphant de ses penchans, il goûte, dans la tristesse même que lui cause cette douloureuse victoire, une joie suprême que Descartes appelle la *Joie intellectuelle*.

Et maintenant revenons à notre problème. La princesse de Clèves sortira-t-elle triomphante ou vaincue du péril où elle s'est engagée? Remarquons que le péril est grand. Il ne s'agit pas ici de ces passions pour rire des héros et des héroïnes du *Grand Cyrus*, qui s'évaporent en phrases et qui ne sont guère plus dangereuses que des serpens empaillés. Dans l'œuvre de Mme de La Fayette, la passion brûle le papier; plus le style est contenu, plus le sentiment, toujours soumis à la loi sévère des convenances, s'applique à s'exprimer sous une forme voilée et à mettre la sourdine à ses émotions, et plus sa puissance, son indomptable énergie se fait sentir. Chose étrange! Dans ce roman, le cœur parle un langage presque abstrait et, cependant, c'est le plus émouvant des romans; la passion ne jette jamais de flammes, et cependant, elle brûle le papier. On sent dans la princesse de Clèves une âme profonde qui est sans cesse occupée à se contenir, et le peu qu'elle nous dit sur elle-même nous fait deviner ce qu'elle ne dit pas; et notre imagination est toujours active,

elle travaille à découvrir ce qu'on lui cache et les silences mêmes de l'auteur l'excitent et l'émeuvent. Peut-être est-ce là le secret le plus difficile de l'art, celui que possèdent seuls les grands artistes. Mais ce qui explique mieux encore pourquoi ce roman est si émouvant, c'est que la passion y est peinte telle que la comprenait Descartes, comme une aveugle et machinale fatalité, comme une fatalité qui a l'air d'un caprice, mais d'un caprice tout-puissant, aussi irrésistible dans ses effets qu'inexplicable dans ses causes.

La princesse de Clèves est née pour aimer; son cœur, dont on a disposé sans la consulter, et qu'un mariage de convenance ne suffit pas à occuper, fermente, bouillonne. Elle rencontre M. de Nemours, elle l'aime. Le vague dans lequel l'auteur a eu soin de laisser les figures de ses personnages, ajoute à l'impression de fatalité que nous fait éprouver cet amour. Le duc de Nemours est le plus brillant cavalier de la Cour; mais M. de Clèves est, lui aussi, un homme accompli; il ne le cède à personne en délicatesse de sentimens, en noblesse de caractère, en agrémens, en mérite personnel. Pourquoi la balance de ce cœur a-t-elle penché d'un côté plutôt que de l'autre? Mais comment découvrir la raison de ce qui, selon Descartes, est étranger à la raison. Pourquoi ce cœur s'est-il donné ici, au lieu de se donner là? C'est un caprice des petits esprits. Cet amour, je le répète, est bien peint tel que le comprenait Descartes. Il est fatal, et, comme la fatalité, il est aveugle, il est sourd, rien ne l'arrête, il va toujours, il assiège la place, il l'emporte d'assaut, il s'y établit en maître.

Cependant, pour parler toujours avec Descartes, si la princesse de Clèves ne peut s'empêcher d'aimer le duc de Nemours, la question est de savoir si sa volonté consentira à cet amour. Dès à présent, nous pouvons répondre : non, elle n'y consentira pas. N'exagérons rien. Mme de La Fayette était une observatrice trop fidèle du cœur humain pour prêter à son héroïne je ne sais quelle force ou quelle perfection qui ne saurait se rencontrer sur la planète que nous habitons. La princesse de Clèves a été imprudente; elle n'a pas soupçonné d'abord le danger, elle ne s'est pas défiée, sa conscience ne s'est pas inquiétée. Elle s'est abandonnée avec quelque complaisance au sentiment nouveau et inconnu qui s'était insinué dans son cœur. Elle croyait admirer, elle s'est aperçue bien tard qu'elle aimait. Et la passion

a grandi, et les circonstances ont travaillé pour elle. Tout cela est développé par l'auteur avec une finesse d'analyse qui n'a jamais été surpassée, qui peut-être n'a jamais été égalée. Mais enfin les yeux de notre héroïne se sont ouverts. Elle voit le danger. Elle le voit bien mieux encore, depuis que sa mère lui a adressé ses exhortations avant de mourir. Et maintenant sa mère n'est plus, cette mère si tendre, si attentive, providence visible qui veillait sur elle et la couvrait de ses ailes. Elle reste seule, ne dépendant plus que d'elle-même; mais le sentiment d'être seul à répondre de soi fortifie encore les âmes fortes. Elle rentre en elle-même, elle se recueille, elle se décide à combattre et à vaincre, et elle passe en revue les ressources dont elle peut disposer dans cette lutte décisive. Faisons cet examen avec elle.

D'abord la princesse de Clèves est une âme profondément vraie; elle a cette sincérité parfaite qui s'appelle *la candeur*. Mais on ne peut lui appliquer le mot de Fénelon, que les âmes pleines de candeur sont d'ordinaire plus simples dans le bien que précautionnées contre le mal. Elle a horreur de tout sophisme, et elle est habile à les démêler; car elle a été élevée par une mère qui, au lieu de la retenir dans une ignorance dangereuse du monde, lui a enseigné de bonne heure à le voir tel qu'il est. Aussi connaît-elle les effets et les périls des passions avant même d'en avoir fait l'expérience. Et en vraie cartésienne, elle sait que le plus grand danger des passions, c'est de nous faire porter sur toutes choses des jugemens obscurs et incertains. Elle se le dit en se servant des expressions mêmes de Descartes, et elle se tient en garde contre cet obscurcissement du jugement que produisent les agitations de son cœur. Voilà ce que la passion dit, pense-t-elle, la passion ment, ne la croyons pas.

Ensuite en cartésienne, elle n'a garde d'idéaliser les sentimens qui l'entraînent. Elle ne répète pas avec tant d'autres héroïnes que ce sentiment est une flamme divine, un coup du ciel; que depuis qu'elle aime, elle se sent meilleure, plus grande, plus noble Non, elle regarde sa passion comme un accident, comme un désordre, ou, pour mieux dire, comme une maladie. Elle est résolue à tout faire pour en guérir et elle rassemble ses forces pour s'en délivrer.

En cartésienne encore, elle se distingue d'avec sa passion. Cette passion est en elle, mais ce n'est pas elle. Ce qui lui appar-

tient, c'est sa pensée, c'est son âme; tout ce qui n'est ni sa pensée, ni son âme, n'est pas elle. Le mot qui revient sans cesse sur ses lèvres est celui-ci : « Cela serait *indigne de moi.* » Elle place donc son moi ailleurs que dans son cœur, qui, envahi par un sentiment que sa raison désavoue, lui est un étranger qu'elle traite en ennemi.

Où place-t-elle son moi? Dans sa raison et dans sa liberté. Ici, il nous faut entendre Descartes définir cette âme. La vertu par excellence, selon lui, c'est la *générosité*. Et Descartes, transformant chrétiennement et philosophiquement l'idée chevaleresque de l'honneur, donne la première place à ce qu'il appelle *l'homme généreux*. En quoi consiste donc la générosité? Il va nous le dire :

« Ainsi je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se peut légitimement estimer, consiste seulement partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doive être loué ou blâmé sinon pour ce qu'il en use bien ou mal, et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'*en bien user*, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures : ce qui est suivre parfaitement la vertu. »

Et ainsi, l'homme généreux reconnaît pour son essence propre *sa liberté;* et ce qu'il respecte en lui-même, c'est cette liberté. Il la garde comme un dépôt sacré, il veille sur elle avec une jalouse sollicitude; il dit au monde : Ceci est un trésor divin, tu n'y toucheras pas. Telle est la princesse de Clèves, elle est une *âme généreuse*. Le mot qu'elle aime à répéter : « Cela serait *indigne de moi,* » signifie : Ce qu'il y a de vraiment noble en moi, c'est ma liberté, et ma liberté, c'est moi. Elle s'estime parce qu'elle sent en soi une ferme et constante résolution de bien user de cette liberté, et ce respect de soi-même, qui est la marque des âmes généreuses, est la passion noble qu'elle oppose à l'autre qu'elle veut vaincre. Aussi pour la connaître tout entière, écoutons ce que lui dit son mari M. de Clèves, alors qu'il est instruit de tout : « Ah! madame, vous sentiriez le chagrin que trouvent les *personnes raisonnables* dans ces engagemens. »

Cela est simple et dit tout, et le prince de Clèves connaît bien sa femme. Il la traite de personne raisonnable, et il ajoute :

« Ce qui vous est le plus cher, c'est votre raison, et vous ne pouvez goûter aucun bonheur que votre raison désavouerait. »

Et c'est bien là en effet le mobile de toute sa conduite, elle aime et respecte sa raison, et cet amour et ce respect de sa raison, c'est le fond de son être, c'est le sentiment qui fait sa grandeur, comme c'est aussi ce qu'il y a de plus grand dans la littérature du siècle de Louis XIV; car l'amour, le respect de la raison, respire partout, à des degrés et sous des formes diverses, dans les chefs-d'œuvre de cette littérature; dans Corneille comme dans Molière, dans Bossuet comme dans Fénelon, dans La Bruyère comme dans Malebranche. Et le prince de Clèves dit encore à sa femme : « De l'humeur dont vous êtes, en vous laissant votre liberté, je vous donne des bornes plus étroites que je ne pourrais vous en prescrire. »

O le beau mot! et que voilà une belle définition de *l'âme généreuse!* Pourquoi disais-je que la princesse de Clèves s'applique à garder sa liberté? C'est sa liberté qui la garde, et ce noble gardien ne se laissera ni corrompre, ni violenter.

Mais voyons paraître sa générosité et les marques qu'elle en donnera. « L'âme généreuse, a dit Descartes, se sent capable d'entreprendre de grandes choses. » Qu'entreprendra la princesse de Clèves? Une chose extraordinaire comme son âme. Jusqu'ici, elle ne s'est ouverte et n'a pris conseil de personne. Elle se suffit à elle-même; c'est à sa raison, à sa liberté qu'elle demande des forces. Mais elle sait que, pour conjurer la fatalité qui pèse sur elle, pour vaincre sa passion, il lui faut user d'industrie, il lui faut fuir tout ce qui maintient son cœur dans le désordre, ne plus voir le duc de Nemours, quitter la Cour, s'enfermer dans la solitude. Cependant elle ne peut mettre ce projet à exécution sans que son mari y consente et, pour obtenir ce consentement, elle prend une résolution qui aurait épouvanté une âme moins héroïque, et cette résolution, qu'elle accomplit sans hésiter, donne lieu à une scène qui est peut-être la plus hardie qui se puisse trouver dans aucun roman. Elle avoue tout à son mari.

« Quelque dangereux que soit le parti que je prends, lui dit-elle, je le prends avec joie, pour me conserver digne d'être à vous. Je vous demande mille pardons, si j'ai des sentimens qui vous déplaisent, du moins je ne vous déplairai jamais par mes actions. Songez que, pour faire ce que je fais, il faut avoir plus

d'amitié et plus d'estime pour un mari que l'on n'en a jamais eu; conduisez-moi, ayez pitié de moi, et aimez-moi encore, si vous le pouvez. »

Hélas! le prince de Clèves n'a pas l'âme assez grande pour écarter désormais de lui tout soupçon. Et vraiment ce serait trop lui demander. Il s'est juré à lui-même de répondre à la confiance de sa femme par une confiance égale. Engagement qu'on prend dans un moment d'exaltation qui n'est pas faite pour durer. L'âme redescend peu à peu des hauteurs où elle s'était guindée. Aussi, peu de jours après avoir reçu les héroïques confidences de sa femme, le prince de Clèves se sent déjà à bout de forces et de courage. « Vous aviez donc oublié, lui dit-il, que je vous aimais éperdument, et que j'étais votre mari : l'un des deux peut porter aux extrémités ; que ne peuvent donc les deux ensemble? Hé! que ne font-ils point aussi! Je n'ai que des sentimens violens et incertains dont je ne suis pas le maître. Je ne me trouve plus digne de vous; vous ne me paraissez plus digne de moi. Je vous adore, je vous hais, je vous offense, je vous demande pardon; je vous admire, j'ai honte de vous admirer. Enfin il n'y a plus en moi de calme, ni de raison. »

Sa douleur le trouble. Exaspéré par cet amour fatal que Mme de Clèves peut bien cacher à tous les yeux, enfermer dans le secret de son cœur, mais qu'elle ne peut tuer en un jour, le prince de Clèves finit par perdre le sens. Il ouvre son âme aux soupçons, un faux rapport le trompe, de désespoir il tombe malade et son chagrin le tue. Désormais Mme de Clèves est libre. Car enfin, elle est innocente de la mort de son mari. Pourquoi l'a-t-il soupçonnée? Pourquoi n'a-t-il pas su croire en elle? Elle est libre, et après que la douleur où l'a plongée sa mort a commencé de se calmer, son amour se réveille, se remet à parler. Mme de Clèves revit de loin le duc de Nemours. « Quel effet produisit cette vue d'un moment! Quelle passion endormie se ralluma dans son cœur! Et avec quelle violence! Elle alla s'asseoir dans le même endroit d'où venait de sortir M. de Nemours ; elle y demeura comme accablée. Ce prince se présenta à son esprit, aimable au-dessus de tout ce qui était au monde, l'aimant depuis longtemps avec une passion pleine de respect et de fidélité, méprisant tout pour elle, respectant jusqu'à sa douleur, songeant à la voir sans songer à en être vu, quittant la Cour dont il faisait les délices, pour aller regarder les

murailles qui la renfermaient, pour venir rêver dans les lieux où il ne pouvait prétendre de la rencontrer... Plus de devoir, plus de vertu qui s'opposassent à ses sentimens, tous les obstacles étaient levés et il ne leur restait de leur état passé que la passion de M. de Nemours pour elle, et que celle qu'elle avait pour lui. »

Elle est libre d'être heureuse, de se donner à l'homme qu'elle aime. Et le duc de Nemours le lui demande à genoux et en pleurant, et ses parens, sa famille la supplient de ne pas sacrifier son bonheur à un fantôme de devoir. Mais les grandes âmes sont esclaves de leur liberté. Le bonheur vient à elle, elle le repousse, elle se sent supérieure au bonheur. Elle veut se donner tout entière au souvenir de celui qu'elle n'a pas pu rendre heureux et qu'elle a perdu. Et en agissant ainsi, elle prend conseil à la fois de son devoir et de son repos ! Le triomphe de sa liberté n'a pas été complet; elle le veut compléter, pour avoir le droit de se respecter, elle se condamne à souffrir et elle goûtera au sein de cette souffrance la joie dont parle Descartes. D'ailleurs, vraie cartésienne et raisonnable comme elle est, l'épreuve qu'elle a subie l'a rendue méprisante pour la passion. Elle n'y croit plus, elle la regarde de haut, elle n'a pas foi en sa durée. Elle prévoit que M. de Nemours pourra bien un jour cesser de l'aimer comme elle veut être aimée et que M. de Clèves était peut-être l'unique homme du monde capable de conserver de l'amour dans le mariage... Les petits esprits sont vaincus, la raison demeure maîtresse du champ de bataille : « La fin de l'amour de ce prince et les maux de la jalousie, qu'elle croyait infaillibles dans un mariage, lui montraient un malheur certain où elle s'allait jeter... Mme de Clèves, dont l'esprit avait été si agité, tomba dans une maladie violente... Cette vue si longue et si prochaine de la mort l'accoutuma à se détacher de toutes choses. Il se passa un assez grand combat en elle-même. Enfin elle surmonta les restes de cette passion, qui était affaiblie par les sentimens que sa maladie lui avait donnés. La pensée de la mort lui avait reproché la mémoire de M. de Clèves. Ce souvenir, qui s'accordait avec son devoir, s'imprima fortement dans son cœur. Les passions et les engagemens du monde lui parurent tels qu'ils paraissent aux personnes qui ont des vues plus grandes et plus éloignées... Et elle fit dire au duc de Nemours qu'elle ne pensait plus qu'aux choses de l'autre vie et

qu'il ne lui restait aucun sentiment que le désir de le voir dans les mêmes dispositions où elle était. »

Après de telles paroles, ne faut-il pas conclure que si *la Princesse de Clèves* est peut-être le plus émouvant des romans, il en est à coup sûr le moins romanesque.

Voilà les grands spectacles où nous fait assister ce que certains critiques appellent une littérature de Cour. Nous y voyons mis en lumière cet *héroïsme réfléchi* qui est le triomphe de la raison. Nous y voyons des âmes qui, supérieures à tous les entraînemens, s'en rendent maîtresses par un suprême effort de leur volonté, et qui accomplissent le bien non par un transport d'enthousiasme aveugle et passager, mais par une glorieuse fidélité à des principes qui font leur essence...

Je parlais d'Othello. Quels tableaux différens de l'humanité font passer sous nos yeux ceux du grand dramaturge anglais et ceux de nos classiques français ! Dans les uns, la nature dominée, vaincue par le respect des convenances et par l'amour de la raison. Dans l'autre, nous trouvons la nature toujours victorieuse. Le bien et le mal également naturels ; le crime semblable au venin distillé par un serpent ; la beauté morale s'épanouissant comme une fleur qui ne peut donner d'autre raison de sa beauté, sinon qu'elle est née belle. Ici l'homme double ; la raison en face de la passion ; des héros qui ont conscience d'eux-mêmes, un moi qui regarde l'autre agir et souffrir, des âmes qui se contemplent, s'étudient, se discutent, s'interpellent, se haranguent elles-mêmes. Là, des personnages qui le plus souvent se meuvent comme une force aveugle qui ne se connaît pas. D'un côté, les grandes victoires de la liberté et de la raison ; de l'autre, un enchaînement fatal sur lequel la volonté ne peut rien, le tempérament et les circonstances faisant le caractère, le caractère déterminant la passion, la passion décidant de la destinée. Ah ! sans doute ce sont des êtres passionnés que Pauline et la princesse de Clèves. Mais les personnages de Shakspeare sont la passion même ; elle a tout envahi, tout dévoré dans leur cœur ; il n'y a en eux place que pour elle. Ne demandez pas au roi Lear de se calmer, de réfléchir. Le roi Lear a-t-il des yeux pour vous voir et des oreilles pour vous entendre ? Ce n'est plus un esprit, une conscience, c'est une fièvre, un délire, un cœur qui ne se possède plus. Oui, les héros de Shakspeare sont la passion même. C'est l'amour descendu du ciel qui chante

et qui soupire par la bouche de Roméo et de Juliette; c'est l'ambition elle-même qui allume une soif de sang inextinguible sur les lèvres de lady Macbeth; c'est la jalousie en personne qui s'appelle Othello, et qui, dans un transport aveugle, étouffe Desdemona.

Est-ce à dire qu'à l'inverse des grands classiques français, Shakspeare, comme les troubadours de Provence, ait divinisé la passion? Loin de là! Car tout à coup, au milieu des cris et des sanglots dont il fait retentir la scène, part un éclat de rire moqueur, ou bien encore les accens d'une sereine ironie qui vous dit: Ne prends pas tout cela au sérieux, ces amoureux, ces ambitieux, ces jaloux sont des aveugles. Mais toi, tu as des yeux, ouvre-les et regarde.

J'ajouterai que si, dans Corneille, comme dans Mme de La Fayette, la raison est présente dans les héros mêmes du drame, elle paraît dans les pièces de Shakspeare le plus souvent sous les traits d'un personnage à part, d'un rêveur, ou coiffée d'une marotte de fou et elle nous dit : « Tous ces êtres sont faits de la matière dont sont faits les rêves. Il n'y a de réel que la joie de l'esprit qui se recueille et qui contemple. » Et ainsi par un autre chemin Shakspeare nous conduit au même résultat.

VICTOR CHERBULIEZ.

LETTRES PARTICULIÈRES

DU

ROI LOUIS-PHILIPPE

ET DU

PRINCE DE TALLEYRAND

AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

GUERRE DE LA HOLLANDE CONTRE LA BELGIQUE
1831

Si le congrès de Bruxelles avait élu, le 4 juin 1831, un Roi, il n'avait pas été en son pouvoir d'affermir, le même jour, le trône de ce Roi. Les grandes forces qui se préparaient à lutter ne laissaient pas aux diplomates de la Conférence de Londres l'espérance certaine de faire triompher, de nouveau, les intérêts de la France et de la Belgique.

Derrière la Hollande, les trois puissances du Nord, la Russie, l'Autriche et la Prusse pouvaient-elles se désintéresser du nouvel état politique consacré par la Conférence ? Elles témoignaient par des attitudes différentes, il est vrai, mais très résolues, leur hostilité. La Russie ne dissimulait pas un ardent mécontentement, alors que l'Autriche savait rester passive, et que la Prusse avait un rôle indiqué, son souverain étant le cousin du roi de Hollande. Toutes les trois ne croyaient-elles pas, en outre, que

l'origine prétendue révolutionnaire du gouvernement de la France et de celui de la Belgique devait classer les trois cours du Nord en alliées naturelles?

Enfin, l'Angleterre, qui avait fait un si loyal effort pour la cause de la France unie à la Belgique, n'était-elle pas, à tout instant, harcelée par sa presse qui lui rappelait que l'embouchure de l'Escaut, et Anvers ne devaient pas tomber sous la dépendance de la France (1)?

La Conférence de Londres cessait de s'imposer. Unis au début de leur réunion, ceux qui la dirigeaient se sentaient irrésolus à la veille du conflit qui se préparait.

La plume avait terminé ses protocoles, et l'épée allait prétendre au dernier acte.

Le roi de Hollande qui avait accepté, parmi les délibérations de la Conférence de Londres, celles qui lui assuraient des avantages, repoussait énergiquement celles qui étaient favorables à la Belgique. Aux instances du baron de Vessenberg (2), envoyé à la Haye, par la Conférence, Guillaume répondit que, par les armes, il se réservait d'imposer ses conditions. Le 1er août, ses troupes prenaient l'offensive et il dénonçait l'armistice pour le 4.

Immédiatement, le maréchal Gérard s'avançait en Belgique, à la tête de 50 000 hommes. Les fils du roi Louis-Philippe, le Duc d'Orléans et le Duc de Nemours (3), étaient dans leurs rangs. Déjà, le roi Léopold avait mobilisé 25 000 soldats pleins de confiance, mais, hélas! bien peu organisés.

Les premières rencontres des troupes hollandaises et des troupes belges ne devaient pas être favorables à ces dernières.

Peu habituées à la guerre, d'une discipline insuffisante, les divisions commandées par le nouveau Roi ne soutinrent pas le choc des Hollandais. Bientôt les troupes régulières se réduisirent à environ une dizaine de mille hommes, et le 12, malgré la vaillance du roi Léopold, ils ne purent se reformer que sous la protection des batteries de Louvain.

Le même jour, l'avant-garde des troupes françaises, sous la conduite du jeune Duc d'Orléans, entrait à Bruxelles, aux cris de

(1) On exploitait le mot de Napoléon : « Anvers, à l'embouchure de l'Escaut est le poignard au cœur de l'Angleterre. »

(2) Représentant de la Hollande à la Conférence de Londres.

(3) Le Duc de Nemours venait de décliner la royauté de la Belgique.

joie de la population. Le corps d'armée commandé par le maréchal Gérard passait la frontière et le représentant de la France près le roi de Hollande l'informait que si ses troupes ne rentraient pas sur leur territoire, ce serait l'armée française qu'elles auraient à combattre. Le roi Guillaume Ier (1) transmit au roi Louis-Philippe l'avis qu'il cédait, mais il cédait devant la France seule, et ce fut l'Angleterre qui, par son représentant auprès du roi des Belges, imposa aux belligérans cette transaction bien pénible pour le roi Léopold. Cet acte fut jugé sévèrement.

Les lettres particulières du roi Louis-Philippe à son ministre des Affaires étrangères que nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs, montreront avec quelle sagesse, et avec quel entrain, le Roi des Français conduisit ces délicates questions. Diplomate pendant tout le temps où la diplomatie pouvait seule agir pour la garantie de la paix générale, il se souvint, le jour où l'armée pouvait et devait agir, que sa vie passée l'appelait à reprendre la conduite militaire des destinées de la France et de sa jeune voisine, la Belgique.

Nous laisserons se succéder toutes ces lettres pleines d'ardeur, sans les entrecouper d'autres souvenirs, ou de réflexions. L'émotion du Roi sera plus communicative et, avec lui, le lecteur comprendra qu'il ne pouvait y avoir, alors, aucune autre pensée que celle de la France et de sa grandeur (2).

J'attends le général Sebastiani avec une vive impatience pour arrêter et copier ma réponse autographe à Léopold Ier. Je voulais aussi vous faire penser à faire une communication immédiate à M. de Fagel (3), combinée comme de raison sur la position où le roi de Hollande a jugé à propos de se placer. — Je le crois essentiel, et je vous remercie de nouveau de tout mon cœur. — L. P.

22 mars 1831.

Il est bien essentiel que vous informiés M. de Talleyrand que Mastricht est réellement débloqué, mais qu'il y a tout lieu

(1) Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, né à la Haye en 1772, fils du Stathouder Guillaume V, ne put satisfaire les Belges, qui se soulevèrent en 1830, et qu'il ne reconnut qu'en 1838. Il abdiqua en 1840, épousa, en secondes noces, la comtesse d'Oultremont, Belge et catholique, et mourut en 1843.

(2) Nous conservons à ces lettres l'orthographe et la ponctuation qui étaient en usage en 1831.

(3) Le baron de Fagel, ministre des Pays-Bas à Paris.

de craindre des hostilités de la part des Hollandais, si les Puissances en conférence ne les prévenaient ou ne les réprimaient pas, et surtout si les bâtimens anglais en commettaient, l'incendie serait bién difficile à éviter. Il faut que M. de Talleyrand tonne sur cela pour y parer, et c'est le cas où ses grands talens et l'avantage de sa position à Londres doivent en préserver la France et l'Europe. Je vous écris à la hâte, mais mettés-le fortement sur ses gardes, car c'est lui qui doit en répondre. — L. P.

Jeudi à 5 heures, 24 mars 1831.

La tête de Belliard est en ébullition, et je m'en tourmente en ce sens que je crains qu'il ne pousse à la guerre par l'éternelle illusion de la croire inévitable. Je ne crois pas que les choses soient comme il les voit. Je désire que M. Perier voye ce qu'il mande plutôt que plutard, et je me hâte de vous renvoyer ces dépêches dans cette intention. Vous aurés les autres ce soir. — L. P.

Samedi soir, 2 avril 1831.

Voilà vos dépêches, mon cher Général, elles ne sont pas suaves. Mais j'espère toujours que les oracles de guerre en auront le démenti, et je vous remercie de vos efforts pour le leur donner. C'est le Luxembourg qui est à présent le véritable volcan. Si nous l'éteignons, tout est sauvé. — L. P.

Samedi soir, 2 avril 1831.

Là où il y a un pouvoir exécutif constitué à côté d'un pouvoir législatif, il serait hors des formes, hors des devoirs et des principes et des règles diplomatiques de s'adresser au pouvoir législatif, mais s'il y a à Bruxelles un Régent, ce Régent a des ministres et vous pouvés toujours vous adresser à eux sans blesser aucune bienséance et en toute régularité. D'ailleurs, on vous objectera que vous avés bien trouvé moyen de notifier votre non adhésion aux Protocoles des dettes, etc., et que par conséquent vous ne devés pas être plus embarrassé pour notifier votre adhésion à celui de la délimitation. Ainsi, je me bornerais à dire que vous n'avés pas compris pourquoi on vous demandait cette démarche, puisque vous aviés si hautement et si formellement déclaré tant à Londres qu'à Bruxelles quelles étaient les inten

tions de la France relativement au Luxembourg et à la délimitation sur la base de la possession réciproque de 1790, et que par conséquent il y avait même une sorte d'inconvenance à vous demander ce que vous aviés fait constamment.

Je voudrais aussi que vous pussiés dire que quoique nous ayions obtenu des Belges de dégager Mastricht et de se restreindre aux positions qu'ils occupaient le 21 novembre, cependant la liberté de la navigation de la Meuse à travers la Place n'a pas été rétablie, les bateaux liégeois ne peuvent pas descendre avec leurs fers et leurs charbons, et c'est le roi de Hollande qui n'exécute pas l'armistice qu'on reproche tant aux Belges de ne pas observer. — L. P.

Dimanche matin, 3 avril 1831.

Mes réflexions de la nuit m'ont porté à désirer qu'en même tems que vous écrivés à Londres, vous fassiés ici une communication officielle à M. Lehon (1) pour son gouvernement, comme vous venés d'en faire une au comte Appony (2) dans laquelle vous présenteriés aux Belges le tableau véritable de leur situation, ce que les Traités antérieurs nous imposent, et les dangers qui les menacent, s'ils entreprennent de défendre le Luxembourg contre la Confédération germanique qui y fera marcher ses troupes, s'ils n'en retirent pas les leurs, combien il leur importe d'éviter toute collision avec les troupes hollandaises — et... enfin des conseils nécessaires pour nous à donner, et salutaires pour eux à recevoir.

Je crois que cela doit être simultané avec la communication faite à Londres. — L. P.

Dimanche soir, 3 avril 1831.

Il me semble que Belliard fait de son mieux pour empêcher la guerre de s'allumer en Belgique, mais il est sur un territoire bien ardent. — L. P.

Jeudi soir, 7 avril 1831.

L'attitude de la Belgique me déplaît et m'inquiète. J'ai vu lord Granville et je n'en suis pas plus rassuré. — L. P.

(1) M. Le Hon, ministre de la Belgique à Paris.
(2) Comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche à Paris.

Ce lundi à 5 heures, 11 avril 1831.

Mon cher Général, je désire vous voir ce soir pour causer Belgique à fond avec vous et avec M. Perier à qui je viens de l'écrire aussi. Mon enrouement ne m'empêchera pas de vous bien développer mes idées à tous deux, quoiqu'il soit trop fort pour que je puisse aller au Salon, et encore moins au Bal de l'Opéra. Vous me trouverés donc quand vous voudrés, mais croyés moi, il faut voir clair dans ce que nous faisons, car l'affaire est sérieuse.

A ce soir. — L. P.

Ce mardi à 5 heures, 3 mai 1831.

J'ai lu vos dépêches, sauf celles de Rheinhard (1) qui ne pressent pas. Lisés bien celle de Copenhague, et faites la lire à M. Perier. Il faut la méditer, je partage l'opinion de M. d'Eyragues (2), et la confidence Danoise mérite d'autant plus d'attention que, selon moi, elle est fortifiée par bien d'autres circonstances.

Il paraît clair que les contingens pour le Luxembourg vont être mis en mouvement sans qu'on attende notre assentiment. On dit déjà que celui de Danemark s'assemble à Altona et qu'il en repartira *dans les premiers jours de mai*. Ainsi tout cela sera sur le Rhin avant la fin du mois, et qui les payera? Mon cher Général, ceci devient grave, et je suis pressé d'en parler avec M. Perier et vous. Tachés de venir me voir ce soir tous les deux, je ne sortirai pas de la soirée. Il faut faire tout ce que nous pouvons pour conjurer cet orage, et l'empêcher de se former. Cela vaudrait bien mieux que d'être exposé à ses éclats. — L. P.

Saint-Cloud, ce lundi matin, 9 mai 1831.

Le duc de Broglie est déjà invité à dîner pour aujourd'hui; nous pourrons donc causer à notre aise, sans retarder sa réunion à sa famille.

Quant au Luxembourg, je partage décidément votre opinion qu'il est contraire aux intérêts de la France que le Roi des Belges, quel qu'il soit, fasse partie de la Confédération germanique. Nous devons donc nous y opposer; mais l'arrangement à

(1) Le comte de Reinhardt, ministre de Saxe à Paris.
(2) Le marquis d'Eyragues, secrétaire de la légation de France, à Copenhague.

aire pour l'empêcher est difficile et délicat. D'abord, la forteresse le Luxembourg n'en sera pas détachée, quoique cela fût désirable, mais on ne peut guère y songer. Nous causerons de cela e soir, ce qui, selon moi, ne doit pas vous empêcher d'écrire ès aujourd'hui à M. de Talleyrand, qu'il doit seconder l'acquiition à prix d'argent du duché de Luxembourg, qu'il doit âcher que la Confédération germanique renonce à ce que l'acuéreur du Duché, quel qu'il soit, devienne membre de la Confédération, qu'il est prévenu que nous nous opposons à ce que le hef du gouvernement Belge soit membre de la Confédération, oit pour la Belgique, soit pour aucun autre État, que nous ne ous opposons pas, quoique nous voudrions que cela ne fût pas, ce que la forteresse de Luxembourg reste dans l'état où l'ont lacée les traités précédens, et enfin que, s'il faut une indemnité la Confédération pour le pays du Luxembourg, M. de Talleyand doit à cet égard s'efforcer que ce soit aussi une indemnité écuniaire, sans aucune accession territoriale quelconque au erritoire de la Confédération germanique. Il ne faut pas oublier ue l'addition du Luxembourg à ce territoire a été faite en 1814 omme un don gratuit à la Confédération, sans aucun échange i rétrocession, puisque le Duché de Nassau cédé par le Roi uillaume au Roi de Prusse et dont il a été indemnisé par le uxembourg, faisait déjà partie du territoire fédéral, tandis que e Luxembourg y a été ajouté uniquement pour que le Roi des ays-Bas continuât à en être membre et à avoir son vote à la iète.

A ce soir à six heures. — L. P.

Ce jeudi soir, 12 mai 1831.

Les dépêches que je vous renvoye me font faire des réflexions ssés tristes; surtout celles relatives à la Belgique dont l'état réel ne paraît mal compris à Londres. Je crains que tout cela ne se arbouille, mais, puisque nous nous verrons demain, je ne perrai pas mon sommeil à vous écrire ce soir, et je vais me oucher.

Bonne nuit. — L. P.

Saint-Cloud, ce vendredi 27 mai 1831.

Je vous renvoye, mon cher Général, celles de vos dépêches ue j'ai déjà lues. Deux points me frappent, l'un la mauvaise

rédaction de la partie du Protocole relative aux rapports du Luxembourg avec la Confédération germanique. M. de Talleyrand m'en console un peu par la manière dont il dit l'entendre, mais il faut qu'il soit clairement et nettement expliqué que ces rapports ne sont autres que l'occupation de la forteresse sans siège ni vote à la Diète, ni contingent à fournir en aucun cas.

L'autre est la dépêche de M. de Saint-Aulaire (1) qui me frappe dans tous les sens. Je croirais bien fait d'envoyer M. de Langsdorf (2).

La lettre du duc de Mortemart me fait bien de la peine. — L. P.

Ce samedi soir, 4 juin 1831.

Je suis bien aise que M. de Talleyrand s'aperçoive que le Roi des Pays-Bas a toujours désiré la guerre, car c'est ce que j'ai cru depuis longtemps. C'est à l'Angleterre qu'il faut recommander de lui parler, car c'est elle et la Prusse qui y peuvent plus que nous.

Bonsoir. — L. P.

Ce mercredi soir, 3 août 1831 à minuit et demie.

Mon cher Général, avant de me coucher, je veux appeler votre attention sur un point que ma réflexion vient de me suggérer, c'est relativement à Anvers. L'heure de neuf heures du soir fixée pour la reprise des hostilités demain au soir, m'est extrêmement suspecte, et me paraît couvrir le dessein d'incendier la ville, ce qui est tout à fait au pouvoir du Roi de Hollande, puisque, l'armistice une fois rompu, Anvers sera soumis au feu de la citadelle et des vaisseaux de guerre hollandais qui sont dans l'Escaut.

Il me paraîtrait donc nécessaire pour agir dans l'esprit de ce qui a été résolu ce soir au Conseil que vous chargiés le général Belliard de faire sans délai au général Chassé (3) une communication semblable à celle que Polydore de la Rochefoucauld (4) va être chargé de faire au gouvernement Hollandais, et que nous

(1) Le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France à Rome.
(2) M. de Langsdorf, 3e secrétaire de la Légation de France, à Rome.
(3) Général Chassé, commandant l'armée belge.
(4) Comte Polydore de la Rochefoucauld, premier secrétaire de légation à la Haye.

puissions justifier à la France, à la Belgique et à l'Europe, d'une opposition formelle et d'une protestation solennelle contre l'incendie de la ville d'Anvers et de toutes les propriétés commerciales françaises, belges, anglaises, américaines et autres qui s'y trouvent déposées sous la foi d'un armistice conclu sous la médiation des cinq puissances et garanti par elles. Le Roi de Hollande doit être rendu responsable de ce désastre non provoqué par les Belges, s'il se permet de le faire commettre.

Ceci me paraît aussi important que pressé, et je crois qu'il faut expédier cette nuit, et le plutôt possible par courrier, l'ordre au général Belliard de faire cette démarche qui me paraît le corollaire nécessaire de ce que nous avons résolu ce soir au Conseil.

Je n'ai pas le temps d'en écrire en ce moment à votre Président, mais envoyés-lui ma lettre, je suis certain qu'il sera de cet avis.

Bonne nuit, mon cher général. — L. P.

Vendredi à 5 h. du soir, 5 août 1831.

... Je crois aussi, en réfléchissant à ce qui a été dit ce matin au Conseil, qu'il est juste, convenable et nécessaire de faire payer au Roi de Hollande sa ridicule campagne, et je persiste dans l'opinion qu'il faut demander la cession aux Belges de la Flandre Hollandaise.

Je ne pense pas que cela éprouvât autant de difficultés que vous semblés le croire, et s'il y a eu affaire à Gand, cela montrera combien cette position est nécessaire aux Belges. D'ailleurs, il pourrait y avoir une échappatoire aux difficultés dont je vous parlerai. Il faut que nous traitions cela à fond. Il serait affreux que les Belges perdissent, cela m'occupe fort, et il me tarde de vous en entretenir. Voyés si vous pouvés venir à neuf heures du soir.

On me dit que le bruit intérieur de l'ambassade anglaise est que l'Angleterre enverra l'Escadre.

On me dit que la consternation était grande à Bruxelles et dans toute cette partie de la Belgique, qu'il y a eu un premier combat où les Belges ont perdu deux canons.

N'avez-vous donc aucune nouvelle de cette Belgique? — L. P.

Dimanche matin, 10 heures et demie, 7 août 1831.

Je vous renvoye vos dépêches, mon cher Général.

Tant par ma conversation d'hier dont il me tarde de vous

parler que par ma propre réflexion, je trouve que nous n'avons pas assez insisté dans notre note sur ce que c'est le Roi de Hollande qui a osé agir séparément, sans prévenir ni la Conférence, ni aucune puissance de sa reprise d'hostilités, tandis que nous, appellés pour éteindre le feu, nous n'avions d'autre option que celle de courir au secours ou de laisser tout brûler, et qu'en le faisant, nous demandons toujours assistance de nos alliés, conseil même à la Conférence, et que nous ne désirons autre qu'une prompte terminaison de toutes les négociations, afin que tout soit placé sur un pied définitif et que nous puissions rentrer chez nous et enfin désarmer.

Il paraît que le paquebot venant de Douvres à Calais *vendredi soir* a traversé l'Escadre anglaise faisant voile vers l'Escaut. Si cela est vrai, quelle négligence de ne pas nous avoir transmis cette nouvelle par télégraphe!

M. Lehon demande à me voir, je le recevrai à midi. — L. P.

Mercredi matin, 17 août 1831.

Il me paraît clair que le gouvernement de la Haye a retardé notre courier pour avoir le tems de frotter les Belges. Ce sont les premières lettres de Maubourg (1) que j'attends avec impatience. — L. P.

Paris, ce samedi matin, 20 août 1831.

Mon cher Général, j'ai passé une partie de la nuit et toute la matinée à écrire à mon fils et au maréchal Gérard, mais je n'ai pu ni voulu lui rien dire de positif sur ce que je vous ai communiqué hier au soir, et dont il est urgent que vous veniés causer avec moi, afin que nous fassions adresser de nouveaux ordres par le ministre de la Guerre. Je vous attends avec impatience. C'est urgent.

J'ai vu lord Granville hier soir. — L. P.

Samedi à 10 heures du matin, 3 septembre 1831.

Je crois d'ailleurs que la lettre du Roi des Belges modifiera ce que vous deviés écrire à Bruxelles.

Les lettres du Roi des Belges, mon cher Général, sont telles que nous pouvons les désirer, rien ne saurait être plus satis-

(1) M. Septime de Latour-Maubourg, premier secrétaire d'ambassade à Vienne.

faisant, mais il me fait une demande spéciale relativement à Londres qui est tout à fait dans mon vœu et dans mon opinion dont il faut que je cause immédiatement avec vous. Il y ajoute des détails qu'il est bon que vous voyiés avant d'achever vos dépêches. Venés donc tout de suite chez moi, et vous y reviendrés ensuite à midi comme nous en sommes convenus hier au soir. — L. P.

A M. Perier, président du Conseil.

Samedi, 3 septembre 1831 à 3 heures du soir.

Je crois, mon cher président, qu'autant pour la vérité que pour l'apparence, et même pour les conséquences que les puissances pourraient en tirer dans leurs exigeances envers nous, il est essentiel de supprimer le premier mot *Toute* de l'article du général Sébastiani pour le *Moniteur* de demain, en sorte qu'il commencera par ces mots :

L'armée du Nord qui était entrée en Belgique, etc.

Au lieu de *toute l'armée* du Nord qui était... etc., car alors nous aurions l'air de tromper, puisqu'un peu plus bas nous établissons nous-mêmes que *toute l'armée* ne rentre pas, puisqu'il est dit qu'il en reste *douze mille hommes* et à cette occasion je vous ferai encore observer que dans ma copie le mot *onze* était substitué à celui de *douze* que vous ferés bien de faire rétablir si la même erreur était répétée dans la copie envoyée au *Moniteur*.

Je vous souhaite un bon voyage, et je vous l'envie. — L. P.

Ce mardi matin, 6 septembre 1831 à 8 heures du matin.

Si vous avés des nouvelles de Londres, mon cher Général, envoyés les moi, car ce silence ajouté à la lettre du Roi des Belges qui est du 3, et que je n'ai encore reçue qu'hier à six heures, m'inquiète et me tourmente. Je crains de mauvais patricotages, le discours où on aurait voulu voir d'autres troupes que les nôtres en Belgique, une dépêche du Roi de Hollande qui met Léopold hors des gonds, enfin tout ce que sa lettre me fait craindre, m'a réveillé de bonne heure, et plutôt que je n'aurais voulu vous faire éveiller. Vous devés avoir au moins des lettres de Bruxelles sur tout cela qui me tourmente, et me fait regretter de n'avoir pas écrit hier au soir par estafette au Roi Léopold, mais je ne voulais pas le faire avant de vous avoir entendu et consulté.

A présent, il faut bien attendre après le Conseil, mais c'est urgent, et si vous avés des lettres soit de Bruxelles, soit de la Haye, soit de Londres, envoyés-les moi, pour que j'aye le tems de réfléchir avant le Conseil sur ce que nous avons à faire. Ce silence de Londres est de mauvais augure, et ce qui me passe, c'est que nous n'ayions rien du général Baudrand.

Je n'ai vu ni lord Granville (1), ni Werther (2) depuis assez longtemps, et je vois de la gravité dans tout ceci. Je voudrais que ma réponse au Roi Léopold pût partir de bonne heure, et je crains que cela ne presse. J'attends votre réponse avec impatience, mon cher Général. — L. P.

Ce vendredi matin, 9 septembre 1831.

Mon cher Général, je serai tourmenté pendant ma longue promenade, si je n'ai pas un mot de réponse de vous pour connaître votre opinion sur ce que je vous ai envoyé.

La réflexion me fait craindre qu'il ne soit trop fort et que mes allarmes ne m'ayent emporté trop loin, car je sens la nécessité de ne pas entraver la négociation, et de ne pas risquer de manquer le traité définitif par un excès de précaution. Tout cela me pèse et même m'agite. Écrivés moi un mot par le retour de l'officier. Je l'aurai avant que je ne parte ; et ma promenade serait trop lourde, si je ne l'avais pas. Mais en tout cas, vous n'expédierés pas le papier avant que nous ne nous soyions vus avec M. Perier.

Au revoir. — L. P.

La lettre du Roi des Belges est d'une haute importance, et je serais bien aise que vous vinssiés me voir le plutôt que vous pourrés. — L. P.

Dimanche à 3 heures, 11 septembre 1831.

Lundi matin, 12 septembre 1831.

Mon cher général, mon fils est en ce moment à Bruxelles; il m'écrit hier de Mons qu'il partait dans une heure pour aller dîner chez le Roi Léopold.

Je regrette que ma lettre au Maréchal ne lui fût pas parve-

(1) Le vicomte de Granville, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre à Paris.
(2) Le baron de Werther, ministre de Prusse à Paris.

nue auparavant, mais j'espère que les détails que le Roi Léopold lui donnera sur l'état des choses, suffiront pour l'éclairer.

En attendant, je crois que vous ferés mieux de vous en tenir à votre premier avis avec M. Lehon et de le laisser faire.

Bonjour. — L. P.

Ce mercredi, 12 octobre 1831.

Je reçois, mon cher Général, une lettre du Roi des Belges, que je vous montrerai ce soir.

Je crains qu'il me refuse, et le motif est l'arrangement du Limbourg.

A ce soir. — L. P.

Il veut une modification de cette frontière sur la Meuse, et m'envoye une carte explicative que je n'entends pas bien. Nous verrons.

Ce lundi matin, 17 octobre 1831.

Je vous remercie, mon cher Général, de la lettre du Roi des Belges. C'est, dit-il, un petit morceau du Limbourg qui lui tient à cœur, et qu'il croit facile de faire obtenir à la Belgique. J'en doute, mais qu'il nous envoye d'abord une carte intelligible, et ensuite des relevés de population, comme je les lui demandais encore hier. Dites le à M. Lehon. On ne peut pas plaider une cause sans en avoir le dossier.

Au reste, je crois que ma lettre d'hier lui fera sentir combien il est difficile, si ce n'est impossible, de rien obtenir pour la Belgique sur la rive droite de la Meuse au-dessous de Mastricht.

Mais avant tout, il faut savoir ce qu'il désire, et je ne le comprends pas encore. M. Lehon saurait peut-être l'expliquer. Quant à Rolduc, je ne sais si les mines sont en Belgique, mais la ville est prussienne.

Le Roi des Belges me demande d'obtenir une convention de neutralité spéciale pour la ville d'Anvers, tant que les Hollandais seront dans la citadelle.

Cela serait très juste, et il me semble qu'un Protocole devrait le prescrire. C'est un point à discuter, et je crains que le 25, il n'y ait d'autre hostilité hollandaise que l'incendie de cette malheureuse ville dont l'inquiétude n'est que trop fondée.

Le reste de la lettre est relatif au partage des dettes. Nous causerons de tout cela. Bonjour, mon cher Général.

Vous aurés aujourd'hui la réponse de M. de Talleyrand sur Arlon. J'en suis impatient. — L. P.

Ce mercredi matin, 19 octobre 1831.

Mon cher Général, ce qui me paraît bien essentiel, c'est de faire insérer dans les journaux des articles où les conditions du traité soient discutées habilement, car ils transcrivent toujours sans observation ceux des journaux belges où elles sont attaquées avec violence. M. Cabet (1) vient de publier une brochure dont un chapitre est intitulé :

La Guerre est inévitable.

Il choisit bien son moment! Au reste, tout cela tombera devant la force de l'évidence; mais il faut soutenir la discussion.

Bonjour. — L. P.

Ce jeudi matin, 27 octobre 1831.

Mon cher Général, je suis enchanté que la sagesse du Roi Léopold seconde aussi bien la nôtre et que les Belges se montrent aussi sages. En tout, cela va au mieux et je vous en félicite de tout mon cœur. — L. P.

Samedi soir, 5 novembre 1831.

Je suppose, mon cher Général, que vous n'avés eu aucune nouvelle, ni de Hollande, ni d'ailleurs, et je vous engage doublement à vous faire traduire un article du *Times* du 31, fort insultant pour la France qui y est représentée comme visant à avaler la Belgique comme l'huître de la fable de *l'Huître et les Plaideurs*, et qui ne l'est pas moins pour moi personnellement dont le thrône est qualifié de révolutionnaire. Ceci n'est pas extrait des correspondances, c'est le paragraphe du journaliste, dit *leading paragraph*.

C'est à l'occasion du refus du Roi de Hollande et des moyens de le faire consentir au traité.

Au reste, dans une autre partie de la même Gazette, il est

(1) M. Cabet, fonctionnaire belge.

dit sous la rubrique de Douvres le 28, que la flotte anglaise y a pris les pilotes assermentés, et qu'elle se rend devant l'Escaut. Si cela était vrai, aujourd'hui 5 novembre, vous en auriés reçu la nouvelle, soit de Londres, soit de Bruxelles, soit même de lord Granville.

Bonsoir, mon cher Général. — L. P.

Lundi matin à 10 heures et demie, 19 décembre 1831.

Mon cher Général, l'affaire se complique de plus en plus, et je le vois avec douleur, mais elle exige de nous toute la force que la France a droit d'attendre de son gouvernement dans une circonstance aussi grave. On veut conserver la fameuse *tête de pont* dont on nous a solennellement promis la destruction, et nous devons sommer *tutti quanti* de tenir leur parole, et il faudra bien qu'ils la tiennent.

Je vous renvoye la dépêche de Belliard et je garde pour quand vous viendrés la lettre du Roi Léopold qui, tout en me priant de le croire *un peu peiné* de cette affaire des forteresses, m'annonce que déjà il a expédié à Londres à ses plénipotentiaires sa ratification du traité!!...

Bonjour, cher Général. — L. P.

Jeudi 15 mars 1832.

Mon cher Général, je crois qu'il faut réprimer vivement la sottise dont parle M. de Tallenay (1) de menacer la garnison d'Anvers de la passer au *fil de l'épée*, si la citadelle tirait sur la ville en cas d'attaque par les Belges.

C'est une absurde atrocité. J'en écrirai au Roi Léopold, il ne faut pas tolérer ces propos-là à Bruxelles. Quant au désir de rattraper un peu de gloire, c'est une autre sottise. Les Belges doivent renoncer absolument à tout projet d'attaque sur Anvers. Ils doivent être guidés par la Conférence et attendre ce qu'elle décidera à cet égard. Je l'ai déjà écrit deux ou trois fois au Roi Léopold et je le lui répéterai très positivement. — L. P.

Je vous parlerai aussi de la nécessité de parler et faire parler à Bruxelles pour modérer et retenir en cas de refus du Roi de Hollande.

(1) M. de Tallenay, secrétaire de la Légation de France à Stockholm.

Mercredi à 6 heures, 28 mars 1832.

Je n'aime pas la réserve sur le Luxembourg. Nous ne devons pas tolérer que *le Roi des Belges entre à aucun titre dans la Confédération germanique*. Ce sont les expressions de mon discours aux Chambres, et il faut y tenir.

Cela s'arrangera. — L. P.

Mardi à 6 heures, 5 juin 1832.

Mon cher Général, nous avons désiré la Reine et moi faire une légère modification à la rédaction de l'article à insérer dans notre *Moniteur* sur le mariage de ma fille avec le Roi des Belges et je vous l'envoye ci-jointe.

Je crois qu'il est essentiel que cet article y soit inséré *demain*, car le *Moniteur Belge* arrivé aujourd'hui en contient un sur cela qui sera sûrement *demain* dans tous les journaux. Ainsi il me paraît que notre *Moniteur* devra aussi répéter cet article en ajoutant en italiques (*Moniteur Belge*), et qu'il devra mettre notre article au-dessus et le tout dans la partie non officielle. — L. P.

Dimanche soir, 23 septembre 1832.

Mon cher Général, après avoir expédié mes lettres au Roi Léopold et à mon fils, j'ai reçu leurs réponses à mes premières communications. Ce sont les seules qui fussent arrivées. Ni le Roi, ni sir Robert Adair, n'avaient rien reçu de Londres, ni Latour Maubourg de vous, dans toute la journée du 21. Il n'y a donc aucune communication officielle, aussi ne devons-nous attendre aucune réponse officielle actuellement, et le Roi qui est agréablement surpris, craint à présent qu'on ne se ravise à la Haye et qu'on accepte, ce que je ne crains nullement en aucun sens.

Au reste, tout cela est trop long et compliqué pour s'expliquer avec précision dans un billet.

Je compte aller demain à Vincennes, et je serai à quatre heures aux Thuileries. Si vous aviés besoin de moi plutôt, écrivés le moi.

Bonsoir, mon cher Général. — L. P.

Lundi soir, 24 septembre 1832.

... Ce qui est plus important et surtout plus pressant, c'est l'étonnante réponse du Roi des Pays-Bas qui me paraît un mani-

feste de guerre. Il me tarde de connaître l'impression que cette singulière production aura faite sur le gouvernement anglais et d'avoir les développemens que M. de Mareuil (1) nous fait espérer.

Je crois que vous ferés bien de voir demain matin lord Granville de qui vous en apprendrés plus en un quart d'heure de conversation que dans ce que vous recevrés de Londres. J'attends avec impatience le résultat de cette conversation, car je ne doute pas que lord Palmerston n'ait mis lord Granville complètement au fait de ses intentions et de ses projets. — L. P.

Paris, ce lundi 8 août 1831, à 4 heures du soir.

Après avoir fini mes lettres, mon cher Général, je veux vous parler de Venloo (2), et vous communiquer mes réflexions.

Il est vrai que Venloo est dans la limite de ce que la Hollande possédait en 1790, mais il l'est également que Venloo était compris par l'armistice que nous avions garanti, dans la ligne que les Belges devaient occuper, tout comme la citadelle d'Anvers, qui était hors de la possession hollandaise de 1790, se trouvait pourtant par l'effet du même armistice dans la ligne occupée par les Hollandais.

Aujourd'hui que les Hollandais sont ceux qui ont rompu l'armistice, je crois que nous avons le droit et que nous devons même leur interdire le siège de cette place, et, par conséquent, qu'il convient d'envoyer directement au Prince d'Orange un officier porteur d'une sommation pour qu'il ait à s'en abstenir jusqu'à ce que les cinq puissances réunies en conférence à Londres, ayent statué sur les mesures que leur dictera la rupture de l'armistice que le Roi de Hollande a jugé à propos de faire, sans se récorder avec elles, et même sans les consulter, et de les prévenir que s'il n'obtempère pas à cette sommation, l'armée française marche sur lui pour l'y contraindre.

Il faudrait en même tems donner connaissance de cette mesure au maréchal Gérard en lui ordonnant de marcher sur le champ dans cette direction, et avec l'ordre d'attaquer le Prince d'Orange, s'il le trouvait encore devant Venloo et de se retirer sur l'ancien territoire Belge, aussitôt que le prince d'Orange

(1) Le baron de Mareuil, ministre de France à la Haye.

(2) Venlo, ou Venloo, ville des Pays-Bas, sur la Meuse près de Limbourg. Ville forte prise par Mariborough en 1708.

serait rentré dans la ligne que l'armistice avait attribuée aux Hollandais, et il faudrait aussi envoyer un courier à M. de Talleyrand pour qu'il informât le gouvernement anglais et la Conférence de ces dispositions.

Veuillés communiquer mon billet à notre Président à qui je n'écris pas parce que c'est la même chose. Il jugera s'il faut assembler le Conseil pour soumettre ces mesures à leurs délibérations dans le cas où vous les approuveriés tous les deux, ou si vous voulés auparavant en causer avec moi, je ne bouge pas de chez moi et vous m'y trouverés quand vous voudrés.

Le maréchal Soult vient de me prévenir qu'il expédiait dans deux heures un officier en courier à Maubeuge, et je crois qu'en tout cas, il faudrait écrire au maréchal Gérard pour lui expliquer le cas particulier où se trouve Venloo, et la ligne de conduite qu'il doit suivre à cet égard.

Au revoir, mon cher Général, vous avés été admirable avec M. Lehon, j'espère que vous avés écrit par son courier. Insistés bien sur le mystère que Léopold paraît avoir fait de tout cela au général Belliard, sur l'inconvenance, pour ne rien dire de plus, qu'il ne m'en ait pas écrit, sur celle de n'avoir pas répondu à ma lettre, par un mot de remerciement, de reconnaissance pour mon empressement à le secourir et à le reconnaître... Tout cela n'a pas de nom, et il faut le faire sentir, d'autant plus que c'est ce qui maintiendra notre attitude en France, et ce qui assurera notre opinion nationale dans cette importante circonstance. Je l'ai bien fait sentir au maréchal Gérard en lui recommandant pourtant de bien ménager le gouvernement et le Roi des Belges. — L. P.

Il est inconcevable que le Roi des Belges refuse de nommer des commissaires pour l'exécution des dix-huit articles que le Congrès et lui ont accepté. Il faudra pour en finir que nous parlions des grosses dents des deux côtés. Nous ne pouvons, ni ne devons souffrir que cette affaire de la Belgique se prolonge davantage. Il faut en finir à quelque prix que ce soit de part et d'autre. Le Prince d'Orange sera bientôt éconduit, mais alors il faudra que le Roi de Hollande et le Roi des Belges soient contraints de se donner la main, et qu'un traité définitif, garanti par l'Europe, enterre à jamais cette maudite question. C'est à M. de Talleyrand qu'il faut bien mander cela.

Lille, le 13 août 1831, à 6 heures du soir.

Le général Belliard au ministère des Affaires étrangères.

Bruxelles, le 13 à 6 heures du matin.

J'arrive de Nivelle (1), où j'ai instruit le maréchal Gérard de la position des deux armées hollandaise et belge. Ce maréchal se concentre et avance, et si les Hollandais résistent, ils recevront une bonne leçon.

Suivant les dispositions de la journée, le Duc d'Orléans avec le général Teste se porte par la forêt, à...

Nota. — La nuit a empêché que la fin de cette dépêche ne parvienne à Paris.

Mardi à 6 heures.

Il faut rappeler à Talleyrand que Maestricht et Venloo, Dalem, la moitié de Verviers (2), etc., dont le protocole du 20 janvier attribue la souveraineté à la Hollande faisaient partie des *Provinces méridionales* aussi bien que *Le Luxembourg*, doivent, d'après le principe admis par la Conférence, faire opérer une déduction au prorata de leur valeur dans la portion de la dette des Pays-Bas qui tombera à la charge de la Belgique.

Il faut l'écrire à M. de Talleyrand.

A ce soir. — L. P.

Je veux vous dire que je crois essentiel de bien établir que l'indépendance de la Belgique serait impossible, si l'Escaut n'était pas libre, que par conséquent il faut insister positivement pour que la Conférence maintienne le principe de la liberté de la navigation des fleuves et qu'il soit notifié au Roi des Pays-Bas que cette condition est de rigueur.

A ce soir. — L. P.

Samedi soir, 20 août 1831.

Je vais me coucher, mon cher Général, après avoir écrit longuement au maréchal Gérard une lettre qui partira demain à midi seulement.

Je vous préviens que je vais demain matin à dix heures et demie faire ma visite à Don Pedro, et que je ne serai de retour

(1) Nivelle, ville du Brabant (Belgique) à 30 kilomètres de Bruxelles, sur la Thinne. Marceau y battit les Autrichiens, le 17 juillet 1794.

(2) Verviers, à 25 kilomètres de Liège, Belgique.

de Meudon qu'à une heure et demie, et je désire bien, comme vous n'avés pas de Chambre, que vous puissiés venir voir tout ce que j'ai écrit et me donner vos bons conseils sur ma réponse au Roi des Belges.

M. de Celles m'a dit ce soir qu'il croyait que les Hollandais évacuaient la citadelle d'Anvers.

On n'a pas traduit dans nos gazettes le rapport du Prince d'Orange au Roi son père sur ses opérations en Belgique. Il est pourtant dans toutes les Gazettes anglaises et fort curieux.

En tout, l'état actuel de la Belgique est fort allarmant, et j'ai bien besoin d'en causer avec vous, car je m'y perds.

Bonsoir. — L. P.

Dimanche soir, 21 août 1831.

Mon cher Général, je crois qu'il faut faire réfuter l'article principal du *Times* du 16 août. Il dit que la logique du Roi de Hollande dans la lettre de M. de Verstolk (1) à M. de Fagel (2) est sans réplique et que l'entrée de l'armée hollandaise en Belgique n'est pas une *agression injuste*, comme le dit la France, parce que la Conférence était liée au *Roi de Hollande* par des protocoles acceptés par lui, que si l'influence française a fait substituer à ces protocoles *les dix-huit articles acceptés* par les Belges et par leur Roi élu qui n'a pas pu jurer de maintenir à la Belgique un territoire qu'elle n'a pas, cela n'a pas pu porter atteinte aux droits du Roi de Hollande qui est, en fait et en droit, autorisé par les protocoles à entrer en Belgique comme l'*Armée d'exécution de la Conférence*, qualité que pour raisons évidentes (*obvious reasons*) la France, ni son armée ne peuvent jamais avoir, et que la Conférence ne peut jamais être tentée de lui confier.

Tout cela n'est sans doute qu'un tissu d'impudences et de faussetés bien facile à réfuter, et c'est ce qu'il faut faire; car croyés moi, le meilleur moyen d'éviter d'être attaqué à coups de canon, c'est de riposter vigoureusement à coups d'argumens, tandis qu'on n'est encore attaqué que par des argumens.

Bonsoir, mon cher Général, j'ai convoqué le Conseil pour demain à onze heures. — L. P.

(1) Baron Verstolk, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas.
(2) Baron Fagel, ministre des Pays-Bas à Paris.

Le *Times* va jusqu'à dire que l'indépendance de la Belgique n'est pas reconnue et ne le sera qu'après le Traité définitif. Alors pourquoi a-t-on tiré le canon de Douvres à M. Vandeweyer et pourquoi a-t-il été reçu en audience publique par le Roi d'Angleterre *comme ministre plénipotentiaire du Roi des Belges?*

Paris, mercredi matin, 24 août 1831.

Mon cher Général, le maréchal Gérard m'envoye une seconde lettre qu'il a reçue du Roi Léopold et dont je vous transmets une copie. Elle n'est pas bien importante, et la première ne nous est toujours pas parvenue. Veuillés la communiquer au président du Conseil.

Je vous communiquerai aussi à tous les deux, si vous pouvés venir me voir ce matin, ce que mon fils me mande des conversations qu'il a eues avec le Roi Léopold auquel il a fait une visite à Bruxelles. Elles sont assez importantes, et mon fils me paraît s'en être fort bien tiré. Vous en jugerés.

Je crois que Léopold envoye à Londres le docteur Stocmar pour représenter qu'il lui est nécessaire de conserver en Belgique une partie de notre armée.

Le mouvement rétrograde de nos 20000 hommes est en pleine exécution. Aujourd'hui, le Roi Léopold est à Tirlemont (1) pour une revue de nos troupes. Mon fils me mande qu'il est prêt à partir aussitôt après. Je lui ai dit qu'il suffisait qu'il arrivât à Paris lundi ou mardi.

Au revoir, mon cher Général. — L. P.

Paris, ce jeudi à 6 heures, 25 août 1831.

Je pense, mon cher Général, qu'il est bon que vous voyiés ce que mon fils me mande sur la position de M. de Maubourg et sur le progrès peu satisfaisant de la négociation des Places. Vous le trouverés ci-joint et vous me le rendrés après l'avoir fait lire à M. Perier, si vous en trouvés le tems. Je crois qu'il faudrait que j'en écrivisse au Roi des Belges, et que de votre côté vous écriviés à Maubourg une dépêche ostensible et un petit mot à Belliard pour le remettre en verve. Il faut pourtant attendre pour tout cela la réponse de Londres à votre proposition de donner des pouvoirs à sir Robert Adair.

(1) Tirlemont, en flamand Theenen, à 20 kilomètres de Louvain, prise par Dumouriez en 1792 et par Jourdan en 1794.

Mais ce sur quoi je trouve qu'il ne faut pas attendre un instant, c'est pour tonner sur les inondations ordonnées par le Roi de Hollande en face des armistices de la Conférence des cinq puissances. *Ces quinze pieds d'eau dans les villages*, *ces récoltes détruites*, *ce pays submergé*, et *Gand même menacé* sont des actes exécrables et que les journaux devraient signaler à l'indignation publique. Mais ce sont vos dépêches qui doivent en parler, qui doivent réclamer une indemnité pour ces malheureux submergés et qui doivent déclarer que la Flandre hollandaise ne peut pas ne pas être cédée à la Belgique. On a beaucoup parlé des ravages de la Vendée, et jadis de l'incendie du Palatinat par Turenne, mais je trouve que cette inondation éclipse tout cela. Elle fait frémir.

Au reste, je suis bien aise de voir par la lettre de mon fils que ce qui paraissait le point le plus difficile, l'armée d'observation s'arrange tranquillement de ce côté-là, mais il faut en finir sur les Places. — L. P.

Lundi 29 août 1831, à 10 heures et demie du soir.

Voici, mon cher Général, l'original de cette Note belge que je trouve lumineuse.

Je suis tenté de dire à mon fils d'en envoyer une copie au général Baudrand (1), mais j'attendrai que vous me fassiés dire, ou que vous me disiés vous-même, si vous le trouvés à propos.

On me dit qu'il y a dans la *Gazette de Hollande*, qui est sous l'influence de M. de Verstolk, un article qui annonce tout simplement que l'armée hollandaise rentrera en Belgique, aussitôt que l'armée française en sera sortie.

Ce serait d'une impudence et en vérité d'une imprudence sans égale. Faites-le vérifier, et si cela est vrai, envoyés-le à M. de Talleyrand.

Je vous remets ci-joint un article qui est officiellement inséré dans cette *Gazette* et qui est déjà assez remarquable. — L. P.

Mercredi soir, 30 août 1831, à minuit.

Je n'ai pu lire les dépêches, mon cher Général, qu'en revenant de Neuilly, et je vous les renvoye; excepté quatre que je garde pour notre conversation demain à midi où il sera bon de

(1) Le chevalier Baudrand, lieutenant-général du génie, aide de camp du Duc d'Orléans.

les avoir pour les consulter au besoin. Vous les emporterés ensuite.

Je voudrais que vous nous apportassiés demain le traité de Ryswick (1) pour l'examiner, et voir s'il convient comme l'indique M. de Talleyrand de le prendre pour type de celui que nous voulons conclure aujourd'hui.

J'avoue que tout ce que ma mémoire me fournit de renseignemens sur les parties contractantes et l'état de l'Europe à cette époque 1695, ne me met pas à portée de comprendre en quoi il serait applicable à notre situation actuelle; mais peut-être qu'en le voyant, il sera pour nous le *fiat lux*.

Ce qui confond toutes mes idées sur cela, ou plutôt, ce qui me fait naître des soupçons, c'est que la Belgique (moins Liège) était alors Espagnole, et que la Hollande était sous le Stathoudérat du Prince d'Orange qui était en même tems roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, et que c'est dans le Traité de Ryswick que Louis XIV fut forcé de le reconnaître dans la double capacité de Stathouder et de Roi d'Angleterre. Ma mémoire me dit que le Traité de Ryswick avait été désavantageux à la France, en dérogeant et en dénaturant les stipulations que Louis XIV avait faites dans le Traité de Nimègue 1678, dont tous les historiens se sont accordés à dire que *Louis XIV avait dicté les conditions*. Vous feriés bien de nous apporter aussi le Traité de Nimègue qu'il me semble que nous devons recommander à M. de Talleyrand de prendre pour type par préférence à celui de Ryswick. J'ai encore entendu tout à l'heure à Strasbourg les regrets que Louis XIV eût consenti *à Ryswick* à démolir le fort de l'isle française du Rhin entre Strasbourg et Kehl dont j'ai visité l'emplacement et où est le tombeau de Desaix.

Vous ferés bien de dire à Belliard qu'il est contraire à l'usage de mettre seulement *Prince* en vedette, quand on écrit à un Prince Royal, comme le Prince d'Orange; on doit mettre *Monseigneur*, c'est l'usage avec tous les Princes de race royale

(1) Ryswick, village à 3 kilomètres S.-E. de La Haye. Château où, après un congrès, fut signé le traité de 1697, sous la médiation du roi de Suède. Louis XIV rendait à l'Espagne ses dernières conquêtes dans les Pays-Bas et au delà des Pyrénées; à l'Empire, Fribourg, Brisach, Kehl, Philippsbourg, toutes les acquisitions des *Chambres de réunion*, sauf Strasbourg; au duc de Lorraine, ses États; il reconnaissait Guillaume III comme roi légitime d'Angleterre. On a élevé un obélisque sur l'emplacement du château.

et le mot *Prince* tout court ne s'employe qu'envers les Princes *par titre*, tels par exemple que le Prince de Talleyrand ou le Prince Esterhazy ou le Prince de Lieven.

Les dépêches de Vienne méritent aussi de sérieuses réflexions. Elles démontrent la sagesse de notre système pacifique.

Bonsoir. — L. P.

Ce mardi matin à 10 heures, 6 septembre 1831.

Mon cher Général, je vous remercie de votre billet qui me satisfait assez, mais qui ne me laisse pas encore apercevoir ce que vous penserés de la lettre du Roi des Belges. Nous le verrons dans une heure.

En attendant, la dépêche de la Haye me paraît mauvaise et le refus de l'échange de la Citadelle d'Anvers contre Venloo démontre combien M. de Talleyrand a eu tort de signer sans que cela soit stipulé. Quant aux inondations, c'est épouvantable, Et les malheureux Belges devront donc supporter cela sans que le Roi de Hollande les indemnise!

Je m'empresse de vous rendre tout cela. Il faut donner note au Maréchal Soult de ces modèles, etc. que demande le Roi des Belges. Je vous embrasse. — L. P.

Ce mercredi matin, 7 septembre 1831.

Je préviens aussi M. Perier que M. de Brouckère qu'on désigne seulement comme *Membre du Congrès Belge*, mais que je crois être le ministre de la Guerre, vient d'arriver à Paris. Il vient probablement pour se concerter avec le maréchal Soult sur les officiers que nous prêtons à la Belgique, ce que vous saurés tout de suite par M. Lehon, et je pense que dans tous les cas, il serait bon que vous les vissiés plutôt que plutard, ce que j'ai aussi écrit à M. Perier. Vous savés que le Roi Léopold a confiance en lui.

Bonjour, mon cher Général. — L. P.

Jeudi à 6 heures et demie.

Le Maréchal (1) vient de m'apporter, mon cher Général, la dépêche qu'il a reçue du maréchal Gérard, et la fin m'a paru d'une telle importance que je l'ai fait copier et que je vous

(1) Le maréchal Soult, duc de Dalmatie, ministre de la Guerre.

l'envoye ci-joint. Je crois qu'il serait bon de l'envoyer sans délai à M. de Talleyrand, peut-être même d'en parler à lord Granville.

Le maréchal Gérard me dit dans la lettre qu'il m'écrit qu'il apprend que sir Robert Adair qui avait reçu une lettre de lord Palmerston pour presser la retraite de l'armée française était tellement frappé de la nécessité d'en conserver une partie, qu'il écrivait à son gouvernement qu'il faudrait s'attendre à de grands malheurs en Belgique, s'il n'y restait pas une partie de notre armée jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures tant pour prévenir une nouvelle attaque de la Hollande que pour prévenir même une guerre civile. Il paraît que tout est désorganisé dans ce malheureux pays. Mais demain, vous verés ma lettre, ou ce soir, si vous venés. — L. P.

Vous voyez même, que ce que craint le Roi Léopold n'est pas seulement notre évacuation complette, mais que nos troupes s'éloignent de la frontière Hollandaise. Je regrette que Gérard n'ait pas envoyé copie de la lettre du Roi. Cet état de choses ne peut durer, il faut que le Roi de Hollande signe au moins un traité avec le Roi des Belges, ou un armistice qui ne puisse être rompu qu'à trente ou quarante jours de notice.

Jeudi à 11 heures et demie du soir, 8 septembre 1831.

Mon cher Général, je crains qu'on n'ait fait une inconvenance. On a porté ma lettre pour le Roi des Belges aux Affaires étrangères et n'y ayant trouvé personne, on m'a rapporté ma lettre que j'ai dit de porter au bureau des Postes en ordonnant de l'expédier par estafette à Bruxelles. Ce n'est qu'au bout d'un moment que la réflexion m'a suggéré l'inconvenance d'écrire directement par estafette au Roi des Belges, sans double enveloppe à la personne compétente; mais il n'était plus tems, ma lettre était partie. Elle arrivera à Bruxelles samedi de grand matin, on ira le réveiller pour une dépêche du Roi des Français!... Cela me désole, mais c'est sans remède.

Veuillés écrire demain au général Belliard pour qu'il en fasse des excuses.

Bonsoir. — L. P.

J'espère au moins que ma lettre arrivera sûrement, mais cela me tourmente. Il faut vous en assurer, et qu'on vous

dise si elle est parvenue exactement, et comment elle a été remise.

Minuit et demie.

Ma lettre a été remise à M. Comte qui l'a fait partir sur le champ par une estafette. On dit que c'est ainsi que vous avés fait expédier ma lettre du 6 septembre, et qu'elle arrivera bien !... Dieu le veuille ! Je serais au désespoir qu'elle fût interceptée. Vous concevés que cela serait très fâcheux.

Neuilly, ce jeudi matin, 15 septembre 1831.

Je tombais de sommeil hier au soir, et je n'ai pu écrire au Roi des Belges, ni à mon fils, ni rien faire de plus que ma lettre au Pape.

Ce matin on vient de me lire un article du *Constitutionnel* en réponse à celui du *Moniteur* d'hier. Il me semble facile, mais nécessaire d'y faire une réplique soignée. M. Perier s'en occupera sans doute, mais veuillés faire relever que je n'ai jamais dit que *le Luxembourg ne ferait pas partie de la Confédération germanique*. J'ai dit que le *Roi des Belges* n'en ferait pas partie, ce qui est bien différent et d'autant plus nécessaire à distinguer que la ville de Luxembourg et son territoire doivent continuer à en faire partie. Il n'est pas plus question de faire le Prince d'Orange Grand-Duc de Luxembourg.

Au revoir au Conseil au Palais-Royal à 11 h. 1/2 d. m. tout à l'heure. — L. P.

Ce jeudi 15 septembre 1831 à 4 heures du soir.

Plus je lis les dépêches, mon cher Général, et plus j'hésite sur la convenance et l'efficacité des cordons sanitaires dont la dépense est énorme. Je désire en causer demain avec vous, M. d'Argout (1), M. Perier et le Maréchal. Dans tous les cas, j'inclinerais pour obtenir de la Prusse et des autres États qu'il fût établi sur le Rhin, mais je doute qu'on l'obtienne, et j'incline à le croire insoutenable et chimérique sur notre frontière continentale.

Nous n'avons pas pu parler au Conseil des demandes belges sur les militaires belges qui servent en France, etc. Il faudra pourtant décider tous ces points plutôt que plutard. — L. P.

(1) Le comte d'Argout, ministre et secrétaire d'État, pour le Commerce et les Travaux publics

Lundi matin, 19 septembre 1831.

En vous remerciant des dépêches, mon cher Général, je m'empresse de vous dire que mon fils est arrivé ce matin dans les meilleures dispositions que je pouvais désirer et sur *tous les points*.

Je reçois une lettre du Roi Léopold excellente comme toujours, mais pleine de vues judicieuses sur l'état de nos négociations à Londres que je suis impatient de vous montrer. La Hollande est toujours arrogante et menaçante et prépare, comme les Gazettes me le faisaient craindre, une forte attaque par la Flandre Zélandaise où ils accumulent des forces, et comme le séjour y est impossible longtemps aux mois de septembre et d'octobre, c'est par là évidemment qu'ils veulent agir, et en fait, c'est le chemin le plus court sur Bruxelles.

Il faut nécessairement en écrire aujourd'hui même à M. de Talleyrand, et en parler à lord Granville que j'ai laissé très bien disposé sur ce point là. — L. P.

Ce lundi soir, 19 septembre 1831, à 10 heures et demie.

C'est de tout mon cœur, mon cher Général, que je vous félicite du beau et brillant succès que vous avés obtenu aujourd'hui. J'espère qu'il vous vengera des indignes attaques auxquelles vous avez été exposé. Soyés sûr que j'ai bien joui de votre triomphe. La Reine et ma sœur me demandent de vous le bien témoigner de leur part, et j'y joins du meilleur de mon cœur, l'assurance de ma vive et sincère amitié pour vous. — L. P.

Paris, ce jeudi matin, 22 septembre 1831.

J'ai bien remarqué hier matin, mon cher Général, que vous étiés souffrant et fatigué et je le regrette doublement en ce moment où il est urgent que vous écriviés toujours à M. de Talleyrand ce dont nous sommes convenus hier. La lettre du Roi Léopold m'en fait encore plus sentir l'urgence, et ce qui pourra y manquer, viendra une autre fois. Je suis occupé à lui répondre de mon mieux. Il est inquiet, et ce n'est pas sans cause. Je crains qu'on ne l'excite encore à prendre trop de confiance dans ses forces militaires, et nous ne saurions trop le prémunir contre cette tendance, dont les Hollandais tireraient encore plus de parti que la première fois. En tout, je pense que la guerre est en Belgique ou qu'elle n'est nulle part. Étouffons-la là, et malgré ce

que mande M. Mortier, je crois qu'elle ne surgira nulle part. Je crois que l'air de Munich souffle de la guerre dans les yeux, mais les miens ne voyent rien de positif dans les points desquels M. Mortier tire ses inductions. — L. P.

Ce mercredi 28 septembre 1831.

La lecture des deux projets de Traité m'a fait faire diverses observations. Il est clair que chacun demande beaucoup pour avoir moins. Je ne parle pas de la demande belge d'avoir Venloo, mais de deux autres de leurs propositions, l'un d'admettre garnison étrangère dans Mastricht en le possédant, l'autre de posséder tout le Luxembourg même la forteresse en y admettant garnison germanique. Tout cela ne vaut rien.

Quant à la Hollande, outre tout ce que nous avons dit, il est remarquable qu'elle réclame des indemnités pour deux objets, l'un sur lequel l'équité paraît de son côté, mais qui regarde l'Angleterre, et qui sont les colonies cédées par la Hollande à l'Angleterre en considération de la réunion de la Belgique à la Hollande.

L'autre qui est que la Hollande prétend que la Belgique lui doit indemnité pour les cantons cédés par la France. Il est clair alors que l'indemnité la moins onéreuse à la Belgique serait de nous les rendre en nous chargeant peut-être d'une légère indemnité pécuniaire au Roi de Hollande.

Je vous recommande de ne pas perdre cela de vue, et il n'est peut-être pas impossible que ce biais ne donne le moyen d'entamer l'affaire et de la rendre productive à la France, Philippeville et Marienbourg y sera toujours d'un grand effet, malgré leur peu d'importance.

Nous en reparlerons. — L. P.

Ce mercredi soir, 11 octobre 1831.

Croyés moi, nous avons besoin de retourner souvent dans nos têtes et d'examiner ensemble le grand changement, le changement immense que la terminaison de l'affaire belge, la consolidation de la paix générale et le désarmement vont produire en Europe. C'est une ère nouvelle qui commence et nous ne saurions assez méditer le rôle nouveau qu'infailliblement nous allons être appelés à y jouer. Il nous faudrait beaucoup d'instrumens capables et j'en vois bien peu. N'importe, il faut tâcher

de faire marcher notre équipage, c'est ce qui relèvera notre ministère et honorera mon règne. — L. P.

Jeudi 1er décembre 1831 à 2 heures et demie.

Je pense, et M. Perier, à qui je viens de montrer la lettre du maréchal Gérard, pense aussi, et il était même très pressé que je vous l'écrive, que je crois, et c'est bien son opinion, que tant que le Roi de Hollande n'a pas signé et que par conséquent l'armée est dans le cas d'agir d'un moment à l'autre, il est juste et convenable de lui allouer les vivres de rassemblement et que cette dépense très politique sera fort approuvée. Comme ils ont dû cesser au 1er de décembre, il est urgent de donner l'ordre de les continuer. — L. P.

Ce vendredi 2 décembre 1831 à 2 heures et demie.

Voici, mon cher Général, les États des Grades, croix, etc., promises par mon fils d'accord avec le Maréchal et que je vous envoye à la hâte en vous priant de faire préparer dans le plus court délai les ordonnances conformes que je signerai de même à l'instant où vous me les transmettrés.

Il est essentiel que cela arrive aux troupes le plutôt possible et je voudrais bien que cela pût partir dès ce soir par une estafette *ad hoc*. — L. P.

Vendredi 9 décembre 1831.

Je vous remets, mon cher Général, la lettre officielle de part du Roi des Belges pour la mort de sa mère.

J'en ai reçu d'autres de lui fort importantes surtout sur l'affaire des forteresses qui ne me paraît pas en trop bon train, et pour laquelle vous aurés à agir, mais j'écris en ce moment à M. Perier pour le prier de vous amener chez moi pour conférer ensemble sur le contenu de ces lettres.

Bonjour, mon cher général. — L. P.

Mon fils pense qu'il y aurait un inconvénient réel à faire partir le 25e à présent qu'il est arrivé à Paris. J'ai prié M. Perier de vous le dire, et même je désire le voir à ma revue de la Cour des Tuileries dimanche prochain.

Veuillés en donner l'ordre, ce régiment s'est admirablement conduit en Belgique.

Samedi à 2 heures, 17 décembre 1831.

Mon cher Général, en repassant, dans ma tête, la dépêche de M. de Talleyrand, je trouve qu'il ne parle pour les puissances que d'une *perte de 40 millions* pour les forteresses dont elles permettent la démolition, tandis qu'il compte, comme restant aux puissances, la valeur des forteresses conservées, c'est-à-dire *60 millions*, d'où il résulte que le traité Gobelet a pour but de subroger le Roi des Belges au Roi des Pays-Bas pour la garde des forteresses érigées contre la France et de lui imposer l'obligation de conserver toutes celles dont les quatre puissances ne permettraient pas la démolition. Veuillés observer que ce traité étant postérieur à celui du 15 novembre qui établit l'indépendance et la neutralité de la Belgique, c'est un engagement nouveau que le Roi des Belges contracte avec les quatre puissances et qu'on ne peut l'annuller qu'en exigeant l'annullation du Traité.

Je crois que nous en avons le droit et le devoir, et que dans le nouveau, il faudra que l'abandon pour les puissances de tout droit ou prétention sur les forteresses dont la démolition n'est pas stipulée, soit clairement et formellement énoncé.

Bonjour, cher Général. — L. P.

Vendredi matin, 6 juillet 1832.

Mon cher Général, vous aurez peut-être reçu des nouvelles plus détaillées de Londres, on dit que la flotte anglaise a déjà fait voile pour l'Escaut. Il faudrait que M. de Rigny (1) pût y envoyer une frégatte immédiatement. — L. P.

Samedi soir, 7 juillet 1832.

Mon cher Général, vous avés encore la lettre du Pape pour ma fille dont vous avés dû faire faire une traduction pour elle. Elle est pressée de l'avoir, ainsi que la Reine, et elles désirent aussi voir la dispense. Veuillés aussi faire rechercher, si tout cela est dans la forme ordinaire, et comment on doit donner cours à la dispense envers l'autorité ecclésiastique, par qui, à qui, et comment elle doit elle adressée.

La Reine est très impatiente d'être mise au fait de tout cela, et d'avoir des renseignemens positifs sur la marche à tenir. J'écris à M. Girod de venir demain en causer avec moi et si cela

(1) Le comte de Rigny, ministre de la Marine.

ne vous dérangeait pas, je sais que la Reine serait bien aise aussi d'en causer avec vous.

D'ailleurs, je pense que vous aurés demain une dépêche de M. de Mareuil qui nous apprendra ce qui se sera passé à la Conférence de jeudi. La Reine a reçu une lettre du Roi Léopold qui est favorable au Traité et M. Lehon a la même opinion, sauf des modifications de détails, surtout sur les finances. — L. P.

Dimanche soir, 8 juillet 1832.

Il m'a été dit ce soir que la limite proposée par le Roi de Hollande n'est pas exactement la même que celle du Traité du 15 novembre : et que plusieurs villages et portions de territoire seraient enlevés à la Belgique, si elle était adoptée. — L. P.

Lundi soir, 9 juillet 1832.

Mon cher Général, j'ai remis à la Reine, qui vous en remercie, les récits du mariage de Henri IV et de Marguerite. Il faudrait retrouver ceux d'Antoine de Bourbon son père, qui était catholique, avec Jeanne d'Albret Reine de Navarre, qui était protestante, et de Charles Ier Roi d'Angleterre avec Henriette-Marie fille de Henri IV et du Grand-Duc de Baden avec la Princesse Stéphanie.

M. Girod vous aura remis la petite note de la Reine. Vous y aurés ajouté qu'il y a eu *messe* pour Henri IV dans l'église de Notre-Dame, qu'il est entré dans l'église, qu'il a conduit sa Reine à l'autel, et que s'il n'a pas assisté à la messe, c'est qu'il ne l'a pas voulu, puisqu'il est rentré dans l'église après la messe pour rechercher sa Reine à l'autel, et la conduire au festin de l'Évêché.

Saint-Cloud, dimanche 22 juillet 1832.

Mon cher Général, en vous renvoyant vos dépêches, j'ajoute que M. Pasquier et M. de Sémonville m'ont dit hier qu'il était nécessaire de se procurer l'extrait mortuaire de la Princesse Charlotte pour procéder au mariage du Roi des Belges. Vous verrés si c'est à M. Lehon qu'il faut s'adresser pour cela ou s'il ne serait pas plus sûr en même tems d'en charger M. de Mareuil qui se le procurera facilement à Londres.

La Reine et ma fille Louise désirent avoir une copie et une traduction du bref du Pape que vous leur aviés annoncées et qu'elles n'ont point encore.

Veuillés les leur faire expédier. Elles attendent avec impatience la nouvelle réponse du Pape. Quand croyés vous qu'on pourra l'avoir ?

Vous ne m'avés pas encore remis la copie du projet de contrat de mariage. Je voudrais l'avoir plutôt que plutard car il me paraît pressant de procéder à la signature, d'autant plus qu'il faut nécessairement que les ratifications en soient échangées avant la célébration. — L. P.

Saint-Cloud, lundi 23 juillet 1832.

Mille remerciemens, mon cher Général. N'oubliés pas que je n'ai pas encore vu le projet de contrat de mariage, et qu'il est nécessaire que nous le voyions avant que vous ne le signiés.

Je n'ai pas été aujourd'hui à Paris, afin d'écrire au Roi des Belges et au Roi de Naples, mais j'irai demain, et je convoquerai le Conseil pour trois heures. Je vois avec plaisir les dispositions où on est à Londres. Raison de plus pour terminer l'affaire Belge le plutôt possible.

Je crains toujours que les bêtises belges, et la mauvaise intention de quelques-uns de leurs agens, ne parvienne à brouiller les cartes. Il est bon d'en parler à lord Granville, et de faire tancer Goblet. Je crois aussi qu'il serait bon de faire partir Septime. Il faut qu'il vienne encore me parler avant son départ. Bonjour, cher Général. — L. P.

Mardi, 31 juillet 1832.

Il me reste encore, mon cher Général, quelques-unes de vos dépêches allemandes. Je vous renvoye tout ce qui peut presser. Je suis peu content du ton de celle de Bruxelles, et je crois qu'il est bon de l'y dire, mais je n'écris rien avant de vous avoir vu. En vérité, je crains qu'ils ne veuillent, malgré les cinq puissances, refuser de traiter, tant qu'Anvers ne sera pas évacué. Il y a au fond de cela les Propagando-Républicains qui les poussent à la guerre avec la Hollande, et qui croyent tout brouiller avec un petit coup de canon sur Anvers. Il faut être sur nos gardes. Je vous prie de faire lire cette dépêche de Bruxelles à vos collègues. Quelle folie et quelle maladresse de s'engager dans cette fausse route!... Il sera bon que vous en écriviés à M. de Maubourg, en tâchant pourtant de ne pas lui gâter son début, ce qui serait facile. Je voudrais que ce fût M. de Tallenay qui continuât à en parler.

Bonjour, mon cher Général. — L. P.

LETTRES DU PRINCE DE TALLEYRAND

9 août.

Mon cher Général, mon opinion est que vous devés faire tous vos efforts pour empêcher qu'il ne vienne de notre côté trop d'idées d'amélioration au traité belge; ces améliorations seraient bientôt des retards et des retards deviendraient des obstacles, — ce qu'il vous faut, c'est de fixer, c'est de prendre la position que la paix, malgré les mécontens, vous donnera, — la gloire de votre ministère n'est pas dans quelque chose de mieux; elle est dans la paix. C'est là ce qui défendra toujours l'administration à laquelle vous appartenés, et qui vous placera comme vous devés l'être; soyés en sûr, je vous dis, je vous repete cela avec la conviction d'un homme qui vous aime, qui s'est lié avec votre administration et qui est attaché au Roi de tout son cœur.

Mille amitiés. — TALLEYRAND.

4 septembre.

Mon cher Général, je fais tous mes efforts pour amener le ministère anglais à consentir au séjour prolongé d'une partie de nos troupes en Belgique, et je vois avec beaucoup de peine que je n'obtiendrai rien d'officiel à cet égard, ce qui fait que je persiste dans mon sistème de *retraite lente*. — Je vous prie d'observer que l'existence des deux ministères anglais et français se touche de bien près, car si le sistème de la guerre triomphait ici, il serait bien difficile qu'il ne triomphât pas chez nous, et alors!!! si au contraire vous pouviés faire prevaloir le sistème de lenteur chez nous, je tiendrai l'affaire de Belgique pour finir avant l'expiration du délai fatal. Ne nous dissimulons pas que tout ce que nous ferons ne sera que du provisoire, mais ce provisoire-là est nécessaire pour nous faire arriver tel jour, plus ou moins éloigné, à un définitif qui nous soit favorable, en attendant nous sommes arrivés à une paix qui nous donnera le tems de faire un désarmement général dans telle ou telle proportion ou bien d'être réellement préparé à faire la guerre avec grande probabilité de succès, — ces vingt lignes-là vous disent tout mon sistème qui certainement est le vôtre. Cette marche nous a réussi jusqu'à présent à travers une foule d'incidens hostiles : ne quittons donc pas cette route au moment où nous touchons au but.

Adieu, mille amitiés. — TALLEYRAND.

... Tous les efforts que je fais ici échouent contre l'amour-propre anglais qui ne permet pas au ministère de consentir à la démolition des places jusqu'à ce que les troupes soient retirées, cela leur paraît une exigence humiliante : j'ai essayé de tous moyens, vis-à-vis de cette susceptibilité, ceux qui m'avaient jusqu'à présent réussi sont sans effet.

Adieu, mille amitiés. — TALLEYRAND.

22 mai.

Mon cher Général, il me semble que l'affaire de la Belgique est placée mieux qu'elle ne l'a encore été.

Le protocole d'aujourd'huy vous ôte toute inquiétude sur l'entrée des troupes de la Confédération dans le Luxembourg : vous y verrés bien des facilités données à l'acceptation du prince Léopold, et ces facilités là étoient indispensables. Lord Ponsomby croit qu'il réussira à persuader aux Belges d'accepter les propositions nouvelles qui leur sont faites, faites-moi le plaisir de dire au général Belliard de me tenir au courant de ce qui se fera à Bruxelles; j'ai plus de confiance dans ses lettres que dans celles de lord Ponsomby. Les courriers de lord Ponsomby se chargeraient de ses lettres. Belliard étoit le meilleur choix que vous puissiés faire pour la Belgique. Les Hollandois se plaignent beaucoup, mais il faut avant tout finir cette question belge : une fois terminée, vous serés bien à votre aise pour le reste des affaires.

— Je crois qu'il faudra pour donner du poids au prince Léopold le laisser agir seul dès qu'il aura pris pied sur le territoire belge, on l'aidera ! mais l'action véritable doit venir de lui.

Adieu. Mille amitiés. — TALLEYRAND.

19. Londres.

Mon cher Général, il faut sortir convenablement pour le monde de cette affaire des forteresses. Voilà l'idée qui m'est venue après une conférence fort longue et fort vive avec lord Grey.

Il faudroit que la Belgique refusât à sa ratification, et alors on donneroit au traité une forme de préliminaires, de commencement d'exécution telle que l'indique ma dépêche d'aujourd'huy — ainsi on parleroit de la destruction de Mons, d'Ath (1)

(1) *Ath*, ville du Hainaut, fortifiée dès le XIIe siècle, augmentée par Charles-Quint puis par Vauban. *Menin*, fortifiée par Philippe II, prise par les Français en 1658, 1667, 1744, 1792 et 1794, occupée par la France de 1794 à 1814.

et de Menin, se réservant d'ordonner plus tard, suivant les convenances de la Belgique, la démolition d'autres places. Si nous parvenions à obtenir cela, il me semble qu'on seroit bien placé vis-à-vis des attaques parlementaires et de toutes les susceptibilités. L'article du *Constitutionnel* de M. Molé (1) lui ressemble parfaitement : cet ambitieux honteux qui dénigre quand il n'est pas en place, et qui se dégoûte quand il y est, — il a quelque esprit, mais il n'a ni force, ni suite, ni caractère, ni foi politique, pas un seul sentiment élevé n'est caché dans son âme, je rappelle là ce qu'en pensoit le duc de Richelieu et ce que mon expérience m'a appris. — TALLEYRAND.

19 août.

Je vous écris, mon cher Général, une bien longue dépêche aujourd'huy; c'est le résultat positif de toutes les démarches que je fais sur cette éternelle affaire de Belgique qui me rendra, si vous ne la finissés pas bientôt, tout à fait imbecille et il est piquant d'arriver à cette triste position en s'occupant d'une affaire dont le dénouement sera tout autre que celui auquel on s'attendait, car plus on réfléchit, plus on est forcé de reconnoître que l'on n'a rien entrepris en Belgique qui puisse promettre quelque durée; et cette conviction conduit à trouver que la France attache trop d'importance aux combinaisons dont on s'occupe aujourd'huy. — La force des choses amenera indubitablement un partage de la Belgique: l'Angleterre elle-même sera forcée d'y consentir : et ce partage procurera des avantages bien autrement importans que ceux qu'elle essaye d'avoir maintenant. La Hollande et la Prusse y sont parfaitement disposées, et l'Angleterre sera forcée d'être satisfaite avec deux ports libres en Belgique, cela ne lui donnera point de territoire, mais son commerce en profitera plus que celui de tout autre pays, ce sera une manière de recréer l'ancienne Hanse (2). On arrivera là un iour.

(1) Le comte Molé, né en 1781, fils d'un président à mortier qui fut décapité en 1794, grand juge en 1815, membre du Conseil de régence 1814, fut ministre de la Marine 1817, combattit les ministères Villèle et Polignac, ministre des Affaires étrangères 1830, précisément du Conseil de 1836 à 1839, mourut dans la retraite en 1855. — On sait que les contemporains de M. Molé n'ont pas ratifié le jugement passionné que porte sur lui M. de Talleyrand, et qui paraît d'ailleurs s'être modifié dans l'esprit de celui-ci, puisqu'il a désigné M. Molé, comme on a pu le voir dans le dernier numéro de la *Revue*, pour assister à ses derniers momens, comme témoin de sa rétractation.

(2) L'ancienne Hanse était la grande ligue commerciale formée en 1241 entre

— Votre majorité m'a fait le plus grand plaisir, je vous remercie de me l'avoir mandé par le thelegraphe.

J'ai là dans une vieille chronique de Salesbury ces paroles ci :

In vestris cogitationibus
Cavete cesignabionibus

lises cela quand vous serez tete à tete M. Perier et vous.

Mille amitiés. — TALLEYRAND.

Particulière.

18 mars.

Mon cher Général, je vous écris aujourd'huy une longue lettre sur la question des forteresses; je crois que vous deves porter toute votre attention sur cette affaire. Les considérations que ma lettre renferme ont quelque importance; votre bon esprit et vos connaissances militaires m'assurent que la décision que vous prendres sera la bonne. — Il me semble qu'à Paris on est un peu refroidi sur le plaisir qu'on aura à voir tomber les débris de la Sainte Alliance, cela permettroit de penser aux forteresses qui devroient être conservées, et sur cela à penser à notre propre intérêt. — Il me semble que ce que je vous propose répond à tout ce qui a été dit dans la Chambre dans le premier moment où elle s'est saisie de cette question, — du reste quelque parti que vous preniés à cet égard, c'est par la Belgique qu'il faut le faire arriver; je puis soutenir, mais les choses placées comme elles le sont, je ne puis pas proposer; je puis appuyer ce que vous aures résolu, mais c'est tout. — Votre convention relative à la traite (1) plaît à tout le monde ici; en tout on est parfaitement content du gouvernement français : il est dans les idées de tout le monde que le salut dans des circonstances aussi difficiles est dans l'union de la France et de l'Angleterre, cette union-là établie patament il faut que tout le monde cède. Le Roi revient lundi; j'irai à l'ouverture et je vous écrirai après la séance. La Reine reste à Brighton parce qu'elle est un peu souffrante.

Hambourg et Lubeck et où entrèrent successivement les villes commerçantes du Nord : Brême, Bruges, Stettin, Riga, Novgorod, Londres, Cologne, Dantzig, Dunkerque, Anvers, Ostende, Rotterdam, Amsterdam, etc. La Hanse aujourd'hui déchue ne compte plus que trois villes, Hambourg, Brême et Lubeck.

(1) Traite, *transitura*, droit de passage, l'ancienne France prélevait des droits sur les marchandises à l'entrée ou à la sortie du royaume ou des provinces.

Mme de Dino ne se porte pas trop bien ; elle est éprouvée par la saison qui est mauvaise.

Adieu, mille amitiés. — TALLEYRAND.

LETTRE DE LA DUCHESSE DE DINO (1)

Londres, 8 janvier 1831.

Je vous remercie, mon cher Général, d'avoir, au milieu de toutes vos grandes affaires, trouvé le moment de m'écrire. C'est une preuve d'amitié que je sais apprécier et qui n'est pas perdue pour moi ! Nous ne cessons de nous dire, M. de Talleyrand et moi, qu'il n'y a rien d'aussi honorable que la politique et que le caractère du Roi, et que la manière dont vous le servez ! Si vous eussiez été à la place de M. Molé, vous n'auriez pas perdu il y a trois mois, quinze jours en mauvaises petites finesses, et en petites perfidies, et nous aurions évité les mille et un embarras du moment. Il est vrai de dire qu'il n'y a rien de plus droit que la marche de notre cabinet, qu'elle est de nature à inspirer confiance et respect. Je ne vois guère que la France qui ait fait au repos de l'Europe des sacrifices *volontaires*, et il me semble qu'il serait temps enfin que ce fût reconnu. Mais nous avons à faire à un Roi de Hollande obstiné et de mauvaise foi ; et duquel cependant la paix de ce côté-ci de l'Europe dépend beaucoup, à un Empereur de Russie menaçant et hargneux, à l'Angleterre qui est dans cette singulière situation de craindre tout à la fois la guerre à cause de ses embarras domestiques, et cependant d'être, par ces embarras-là même, obligé à tenir d'autant plus à ses exigences extérieures qui rendent la paix plus difficile à conserver. Il est clair que le ministère actuel anglais rencontrera de fortes difficultés à la rentrée du Parlement, peut-être les résoudra-t-il, mais il faut pour cela ne pas se dépopulariser, et ne pas faire de ces concessions extérieures qui heurteraient les anciens préjugés du pays. Tout autre ministère aurait pu promettre sa neutralité en obtenant qu'Anvers et Ostende fussent rendues à l'état de villes libres, — mais celui-ci craindrait de se compromettre en nous cédant une portion quelconque du territoire Belge. Ce que je vous dis là est uniquement pour vous, je vous prie surtout, mon cher Général, de ne jamais dire

(1) Cette lettre qui est inspirée, et *presque dictée* par le prince de Talleyrand, devait trouver sa place ici. Ce qu'il ne pouvait pas écrire, il lui plaisait de le faire lire sous la plume élégante et plus libre de sa nièce.

à Mme de Flahaut que je me permets un jugement quelconque sur sa patrie et ses amis. Je me suis fait la loi de n'en pas parler, et je n'y manque qu'à votre égard. La question polonaise qui rencontre une si juste sympathie sur le continent civilisé, ici n'inspire *rien*. Mme de Liéven, qui domine Ld Grey, se sert de tout son crédit pour détacher à cet égard le cabinet anglais.

La France au contraire ne peut pas oublier que cette digue une fois rompue, la Prusse est à l'aise, l'Autriche respire, la Russie triomphe, et que la France serait menacée ainsi que toute la civilisation moderne, qui n'aurait jamais pu se développer sans cette grande barrière opposée jadis par les Suédois et les Polonais aux efforts du musulman et du moscovite.

Nous avons ici les petits commissaires Belges qui me paraissent bien jeunes en diplomatie ; ils arrivent sans instructions, avec une petite éloquence républicaine que personne ne comprend ici, avec une ignorance sensible des hommes, des choses et des affaires, et une grande idée de leur propre importance. — Voilà bien des élémens de troubles, aussi je ne vois ici parmi ces messieurs du corps diplomatique que mines allongées et visages sombres ! Le plus à l'aise c'est M. de Talleyrand parce qu'il représente un cabinet simple, droit, éclairé et appuyé sur l'*opinion, ce puissant auxiliaire.*

Adieu, mon cher Général, je suis malade des affreux brouillards qui obscurcissent et épaississent tout ici. Vous savez que mon amitié n'est pas d'un jour ! — Duchesse de Dino.

Comte Horace de Choiseul.

LA JEUNESSE ET LA FAMILLE

D'ALFRED DE VIGNY

D'APRÈS SES *MÉMOIRES* INÉDITS

Dans une lettre de consolation adressée à Auguste Barbier qui venait de perdre son père, trois mois à peine après avoir conduit le deuil de sa mère, Alfred de Vigny se souvenait de lui-même. Il avait, lui aussi, ressenti très cruellement cette impression de morne solitude et de fatal déchirement que laisse à l'homme sans enfans la disparition des deux êtres dont il tient la vie. Il écrivait : « Vous avez comme moi fermé les yeux des premiers amis que nous ayons dans ce triste monde. » Le père et la mère d'Alfred de Vigny furent bien, en effet, dans la force des mots, les « premiers » de ses « amis. » Si les expressions du poète peuvent se vérifier, c'est surtout à l'aide de certains feuillets manuscrits qu'il m'a été permis d'utiliser, et dont beaucoup de traits reproduits scrupuleusement assureront, j'espère, à cette étude l'intérêt très particulier que notre temps attache avec raison à des reliques littéraires.

I

Alfred de Vigny s'est appliqué plus d'une fois à nous donner l'idée de la figure paternelle. Le meilleur de ces crayons, tracés par lui dans les papiers ou édités ou inédits, est peut-être celui qui se trouve, sous la date de 1831, dans le *Journal d'un poète*, publié par Louis Ratisbonne :

Je suis le dernier fils d'une famille très riche. Mon père, ruiné par la Révolution, consacra le reste de son bien à mon éducation. Bon vieillard à

cheveux blancs, spirituel, instruit, blessé, mutilé par la guerre de Sept ans, et gai, et plein de grâces, de manières.

Sauf l'expression « famille très riche, » qu'il faudrait atténuer, les traits rassemblés ici sont la vérité même. Une publication récente nous apporte, à ce sujet, un moyen de contrôle qui nous avait manqué jusqu'à ce jour. Tout ce que nous savions sur le chevalier Léon de Vigny, père du poète, nous le savions seulement par son fils. Mais on nous a rendu le service d'éditer les curieux *Mémoires* d'Auguste de Frénilly, l'un des fondateurs et des rédacteurs du *Conservateur*. Le spirituel ultra, qui eut affaire, dans sa vie, à tant de gens et qui a eu l'heureuse idée de nous nommer tous ceux à qui il eut affaire, nous a laissé quelques lignes sur les Vigny, qu'il commença à fréquenter, quand il avait vingt et vingt et un ans, pendant deux séjours assez prolongés dans la ville de Loches. Voici, selon Frénilly, ce qu'était, en 1797, le chevalier Léon de Vigny, très peu de temps après la naissance du seul fils qui lui survécut, et qui fut le poète:

Étique et plié en deux depuis la guerre de Sept ans... un fort bon homme avec de l'esprit, de la finesse et quelque prétention à l'originalité.

Malgré la différence du ton, attendri chez le fils et plutôt piquant chez l'ami, les deux portraits nous rendent bien exactement la même image.

Mlle Amélie de Baraudin s'était mariée, par raison, — à trente-trois ans, — avec le chevalier de Vigny, « invalide » dès sa jeunesse, ayant assez peu de bien, aimable, instruit, spirituel, qui avait dépassé de trois années la cinquantaine. En 1797, après avoir perdu déjà trois fils en bas âge, elle était, depuis peu de temps, la mère d'un « marmot » nommé Alfred, chez qui « rien ne décelait encore le grand homme. » L'opinion concise et piquante que Frénilly nous a laissée sur elle est intéressante à recueillir:

La femme, dit-il, avait un grand talent pour la peinture, des visées au bel esprit et la prétention d'écrire comme Mme de Sévigné. J'ai quelques lettres d'elle qui en font foi, mais Mme de Sévigné n'imitait personne.

Les expressions d'Alfred de Vigny, — qui s'en étonnera? qui surtout songerait à s'en offenser? — sont bien autrement laudatives. Dans les fragmens inédits des *Mémoires*, il parle des lettres que s'écrivirent, pendant près d'un demi-siècle, sa mère, Mme de Vigny, et la sœur de sa mère, Sophie de Baraudin, chanoinesse

de Malte, retirée au Maine-Giraud, en Angoumois, depuis les premiers jours de la Révolution. Son admiration n'a pas de bornes :

Je ne crois pas que jamais esprit plus vif, plus varié, plus gracieux, plus abondant, plus nourri d'une sève de sensibilité et d'une passion d'amitié mutuelle, sincère et chaleureuse, ait jamais créé, alimenté et soutenu pendant une absence de toute la vie une correspondance pareille à celle de ma mère et de sa sœur. Rien n'y était écrit pour la parade, l'éclat, le salon, la prétention, le public. Tout venait du fond de l'âme et des choses de la vie. Tout était senti, pensé de source originale et pure, exprimé dans la langue la plus facile, la plus limpide et la plus correcte, cette langue traditionnelle des meilleurs temps du grand monde.

De ces lettres incomparables qu'il dut, malgré lui, et pour obéir à ses « deux mères, » se résigner à brûler, il dit encore : « Après les avoir lues et relues souvent, je les ai regardées comme des modèles de bon goût, d'esprit et de grâce familière aussi bien que les plus célèbres de notre langue. » Et, pour donner à cet éloge tout son sens, il développe doctement un paradoxe sur les « écrivains involontaires, » dont Mme de Sévigné est un exemplaire accompli ; il s'étudie à définir, comme l'eût fait un Villemain, un Sainte-Beuve ou un Nisard, l'œuvre épistolaire de l'illustre marquise ; il conclut que, tout compte fait, Anne-Marie-Amélie de Vigny (née de Baraudin) et Marie-Élisabeth-Sophie de Baraudin, sa sœur aînée, furent des écrivains involontaires après Mme de Sévigné, pour les mêmes raisons et au même degré :

Combien d'autres correspondances qui m'ont été connues auraient pris place à côté de celle de la mère de Mme de Grignan, si elles eussent été trahies ! La passion, le malheur, les intimes détails de la vie et des affaires de famille, le choc des intérêts, les vulgaires calculs, les plaintes arrachées par la Terreur, par les tyrannies de famille, par les troubles domestiques, par ces mille souffrances intérieures dont l'aveu resserre les liens du cœur..., tout est obstacle à la publicité.

Ici encore, le témoignage de l'ami des Vigny et celui de leur fils peuvent différer de tendance et de ton : ils se complètent cependant et même, en s'opposant un peu, ils se confirment.

Quoiqu'il se soit surtout attaché à nous faire connaître ses parens par les traits de leur caractère et par le détail significatif de leur nature morale, Alfred de Vigny s'est, une fois ou deux, donné le plaisir d'évoquer devant nous leur silhouette ou leur visage. Il fait revivre, en quelques touches d'un pinceau

léger, mais expressif, « les traits fins » de son père et son allure exténuée d'ancien soldat au corps traversé par une balle prussienne. « Il semblait alors plus âgé qu'il n'était, à cause de ses blessures qui l'avaient courbé et contraint à toujours s'appuyer sur une canne, en marchant lentement et péniblement. »

Pour servir de cadre au portrait de son père, Alfred de Vigny a cru devoir choisir le premier appartement occupé à Paris par ses parens, celui de l'Élysée-Bourbon. Les Vigny habitèrent là cinq ou six années, depuis leur arrivée en 1798, — 1799 au plus tard, — jusqu'à l'époque où le palais fut acheté par Murat, roi de Naples.

L'Élysée-Bourbon, — disent les fragmens inédits des *Mémoires*, — avait été confisqué durant la Révolution et administré par une compagnie de capitalistes qui, je crois, l'avaient acquis comme bien national. Cette sorte de Bande Noire ne l'avait point acheté pour l'abattre, mais pour le louer, comme toutes les maisons de Paris. Plusieurs familles y demeuraient, et entre autres Mme de Richelieu, veuve du maréchal de Richelieu, occupait le premier étage du côté du jardin. L'autre partie du premier étage qui donnait sur la grande cour de l'hôtel fut louée par mon père. Le jardin était en tout temps le nôtre, hors le dimanche, parce que, ne voulant rien négliger, les propriétaires en avaient fait pour les jours de fête une sorte de Tivoli où les Parisiens, éternels danseurs, venaient passer la soirée.

Le chevalier de Vigny se tenait le plus souvent assis, pendant le jour, sur le perron du grand escalier, le soir, près de la cheminée du salon, « à droite, » en face de Mme de Vigny, à la place invariable « d'où il entretenait l'échange toujours vif et brillant de conversations choisies qui étaient son art, son étude et sa consolation. » C'est dans cette posture de causeur aimable, écouté, que le fils, très tendre, très respectueux, admira d'abord le vieux gentilhomme et l'a fort heureusement représenté :

... L'attitude réfléchie et attentive; le costume toujours un peu paré par l'habitude des bas de soie et des souliers à boucles d'or qu'il n'abandonna jamais, des cravates blanches, du jabot et des manchettes; l'habit habillé du matin, tel qu'on le portait vers la fin de Louis XVI... l'observation dans le regard, la finesse d'esprit sur les lèvres, l'affabilité dans toute la physionomie, et, dans chaque geste lent et naturel, le bon goût.

Si l'on en croit le poète aux souvenirs émerveillés, ce n'est pas seulement à son foyer, c'est « partout » et toujours que le chevalier de Vigny dirigeait, « entraînait » la conversation « autant du sourire et du regard que des paroles, » et ce n'est

pas seulement le fils adolescent qui s'avisa plus d'une fois, « habillé pour le bal, de laisser là les danses et de s'asseoir encore près de lui pour l'écouter; » des auditeurs plus frivoles se faisaient une « fête » de recueillir des propos si pleins de grâce; ils en oubliaient tout autre plaisir.

Le chevalier de Vigny s'était d'abord appelé l'abbé de Vigny, car ce soldat avait été, dans son plus jeune temps, destiné à l'Église. Il avait passé quelques années à Saint-Sulpice, en compagnie de l'abbé de la Luzerne, qui devait s'élever au rang d'évêque et de cardinal, et qui, en 1814, au retour de l'émigration, s'en vint tout droit chez son ancien condisciple du séminaire. « J'entendis entre eux des entretiens qui passaient des souvenirs d'enfance à des considérations sérieuses sur l'état de l'Église en France et me firent mesurer ce que mon père en savait. » Le poète ne s'en tient pas à cette indication, et il fait de son père quelque chose de mieux qu'un homme instruit de ce qui touchait à la religion lorsqu'il le loue, au même endroit, de la façon suivante :

> Plus érudit qu'on ne l'eût attendu d'un homme de guerre et de cour, il avait conservé et laissait à tous momens passer dans ses entretiens des connaissances sérieuses et étendues dans la théologie et les langues anciennes, mais entrevues par lueurs et tout à coup, par éclairs imprévus, à travers un demi-voile de gaieté qui flottait d'un sujet à l'autre.

Et, tout en écartant l'apparence du pédantisme, il s'élevait, à l'occasion, jusqu'au ton « grave; » il donnait, « dès qu'il le fallait, » l'idée de la solidité : « Sa souplesse d'esprit lui faisait saisir le ton juste de chaque sujet de conversation et de toute question débattue, et, d'un coup d'œil, évoquer ses études et ses lectures, sans préparation, dans un âge avancé. »

Ici encore, les dires un peu exaltés d'Alfred de Vigny concordent, dans la mesure indispensable, avec le témoignage du caustique Frénilly. Cet élégant fils de famille, qui avait noué connaissance avec les Vigny en 1797, revint à Loches au début de janvier 1798 et, sans regret des plaisirs de Paris, qui s'étaient ranimés au lendemain de la Terreur, avec une sorte de violence, il se trouva parfaitement heureux dans la petite ville provinciale où il était venu se délasser de ses succès mondains. Un des élémens de son bonheur, c'est qu'il avait une provision de livres et que « la bibliothèque du chevalier de Vigny était à son service. »

Ce détail ne dément pas, — il s'en faut de beaucoup, — l'opinion qu'Alfred de Vigny a exprimée, plus d'une fois, sur le savoir élégant de son père.

II

C'est à ce père deux fois instruit, par la lecture et par la vie, qu'aurait dû revenir l'agréable devoir de diriger l'éducation de son unique fils. Il en alla tout autrement. Mme de Vigny prit pour elle tout le fardeau et elle le porta d'une façon virile.

« Elle avait vingt-cinq ans de moins que son mari, » écrit le poète avec ce sentiment de respect et d'admiration où se mêla toujours un peu de crainte. « Sa beauté de race italienne, ses grands yeux noirs de forme orientale, son esprit mâle et laborieux, la vigueur étrange de son caractère et de son corps, lui donnaient quelque chose de plus qu'il n'y a dans son sexe. » Alfred de Vigny compare orgueilleusement sa mère à Niobé, « dont elle avait la sévère beauté : » jeune, fière et frappée comme elle « par toutes les flèches du ciel, » elle avait presque égalé ses infortunes; mais aucun coup du sort n'eut raison de son énergie.

Cette fille de marin avait été élevée, ainsi que sa sœur, dans le couvent « sévère » de Beaumont-les-Tours, « avec Mme la princesse de Condé qui était de leur âge. » Elle avait entrevu, à Paris, le monde de la Cour. Dès les premières journées de 1789, elle était venue avec sa mère, avec sa sœur aînée, habiter en pleine campagne sauvage, au cœur des hautes collines boisées de l'Angoumois, dans ce petit manoir du Maine-Giraud dont Alfred de Vigny hérita. Il y passera, lui aussi, au lendemain de la révolution de Février, près de trois années de sa vie.

On avait appris à Mlle Amélie de Baraudin la musique et la peinture. Elle fortifia ses talens dans les loisirs de cette existence rustique. En musique, sa « raison calculatrice, » que la pratique des mathématiques, et notamment de l'algèbre, avait préparée à tous les efforts, l'attacha de préférence et pour longtemps aux abstractions ardues de l'harmonie. En peinture, elle copiait les maîtres avec une dévotion passionnée. Si l'on prend à la lettre le témoignage de son fils, elle reproduisait les madones du peintre d'Urbin dans des transports d'une admiration attendrie, extatique :

Lorsque le maître était Raphaël, je voyais l'émotion intérieure de son travail agiter son sein et faire descendre lentement de ses yeux des larmes qui couvraient ses joues... Elle m'apprit à connaître pour la première fois les pleurs divins que fait naître des profondeurs mêmes de l'âme le sentiment de la souveraine beauté.

Il lui arriva, paraît-il, de copier une *Mme de Sévigné* de Mignard, tirée du cabinet d'un des locataires de l'Élysée-Bourbon. Le peintre Girodet, ou, comme il est dit dans les fragmens de *Mémoires*, « le poétique auteur d'*Atala* et d'*Endymion*, » qui était un ami intime des Vigny, aurait déclaré « sur son honneur, » après avoir longtemps contemplé la copie, que Mignard, s'il revenait au monde, la signerait comme l'original. Le mot a bien pu être prononcé, mais il nous est permis d'y voir un compliment de politesse excessive. En effet, tous les ouvrages de Mme de Vigny n'ont pas été brûlés comme ses lettres. Il reste d'elle des portraits de son fils, miniature et pastels. Ils nous déconcertent un peu quand nous nous rappelons l'éloge sans réserves d'Auguste de Frénilly : « Un grand talent pour la peinture » et les paroles enthousiastes d'Alfred de Vigny : « Elle avait deviné les arts et porté la peinture et la musique au delà du talent des femmes. »

Mme de Vigny était une lectrice de Rousseau. Elle avait étudié de près son *Dictionnaire de musique* et ses dissertations musicales pseudo-savantes, quand elle se divertissait à comparer, à résumer ou à transcrire les traités d'harmonie de Tartini et de Rameau. Avec tout son siècle, elle s'était éprise de l'*Émile*, et elle s'en souvint fort à propos pour donner à son quatrième enfant une éducation physique aussi opposée que possible aux soins maladroitement tendres qu'avaient reçus les trois aînés. On se rappelle qu'ils étaient morts l'un après l'autre, et encore au berceau, « à l'ombre de cette prison de Loches qu'on nomme la tour d'Alaric. » Elle emporta à Paris ce dernier-né « silencieux, » d'apparence chétive avec « ses paupières voilées : » elle lui donna pour abri les appartemens spacieux et le jardin très ombragé de l'Élysée-Bourbon, dont les grilles ouvraient l'accès sur les Champs-Élysées.

Conformément aux préceptes de l'*Émile*, l'enfant ne fut jamais emmailloté, et, à peine sevré, il fut chaque matin « soumis au sauvage bain de Jean-Jacques Rousseau. » Cette coutume des ablutions froides, dont Alfred de Vigny ne devait jamais se

départir, rendit ce garçonnet, que son air délicat faisait prendre pour une fille, insouciant des intempéries les plus rudes. Habillé d'une veste légère et « de couleur rouge, » qui laissait les bras et le cou nus, il affrontait le vent le plus glacial et riait de voir « le givre fondre sur sa poitrine. » Il écrira ces mots à soixante-cinq ans :

Je vois encore, tout au fond de ce miroir des souvenirs, le regard orgueilleux de ma mère quand je sortais des flocons de neige, où je me roulais, pour rapporter et cacher sur ses genoux de longs cheveux blonds, qui ruisselaient jusqu'à ma ceinture et qu'elle se plaisait à tordre entre ses doigts.

Les exercices du gymnase, pratiqués sous la surveillance des parens et dirigés sans faiblesse par d'anciens soldats, les longues promenades à pied faites en compagnie de Mme de Vigny elle-même, le tir à l'arc, à l'arquebuse, au pistolet, dans les longues allées du jardin, servaient de complément au régime hydrothérapique ; ils développaient, du même coup, l'agilité, la souplesse des nerfs, le ressort musculaire, l'adresse de la main ; ils augmentaient les ressources de deux yeux vifs, aigus, inquisiteurs, dont « la portée lointaine et la sûreté » avaient déjà, sans cet apprentissage, quelque chose d'exceptionnel.

Comme dans le plan de Jean-Jacques, tout divertissement avait un but d'information, tout jeu se tournait en utilité, toute course au dehors devenait « studieuse. » Les mathématiques préoccupèrent beaucoup l'adolescent ; elles le poursuivaient jusque dans ses promenades : « Je m'aidais des arbres et des maisons pour me faire une sorte de mnémonique, et il y a au bois de Boulogne un chêne que je n'ai jamais considéré que comme un logarithme et qui n'eut désormais à mes yeux que des proportions géométriques. » A dire vrai, cet esprit imaginatif, avide d'aventures, ne se complaisait pleinement que dans les récits de voyages; ce descendant de gentilshommes qui, toute leur vie, avaient couru les mers, se « passionnait » pour l'étude de la géographie. Mais le propre de son intelligence, à la fois prompte et capricieuse, était déjà, à ce qu'il semble, de substituer sans effort ou même involontairement à l'étude froide des faits le labeur autrement divertissant des conjectures, de se replier sur soi-même pour suivre des « idées intérieures à demi formées et dont le rêve l'enchantait, » de s'abîmer délicieusement

dans les douceurs d'une « sorte de distraction voisine de l'extase. »

Alfred de Vigny reçut de sa mère mieux que des directions utiles. Il avait hérité d'elle un goût instinctif pour les arts, et ce goût, par le seul, mais puissant effet des impressions d'enfance, se développa, plus qu'il ne l'eût pu faire, dans un autre milieu, sous les efforts d'une culture méthodique.

Des gravures ou des copies de tableaux de Raphaël, avec leurs beaux visages féminins, retinrent ses premiers regards. Il contempla, plus qu'aucun autre ouvrage de ce peintre, *la Sainte Famille*, dite de François Ier,

où l'on voit un jeune ange aux cheveux bruns se pencher sur le berceau du Sauveur, debout entre l'Enfant sacré, le père et la Vierge mère. Sans que personne s'étonne de sa présence, il allonge ses beaux bras nus et répand des fleurs sur la tête de celui qu'il avait annoncé, — car ce fut lui sans doute, — qu'il regarde dormir, qu'il berce comme un ami de la maison.

Alfred de Vigny se rappelait aussi, de Raphaël, le *Saint Michel Archange* terrassant le Prince des ténèbres; du Guide, un *Enfant Jésus*, dont il s'exagérait et le mérite technique et la profondeur de conception; de Salvator Rosa, une composition biblique et surtout ses mêlées furieusement homicides : elles lui révélaient, en même temps et mieux que le texte de Tite-Live, « ce que c'était que la destruction des batailles romaines; » enfin, avant d'avoir lu la Genèse, il connaissait, il aurait commenté l'« inondation » du Poussin, spectacle ténébreux, mystère de désolation qui devait l'inspirer, un jour, plus directement encore que les versets de l'Ancien Testament. Et, le soir, quand « sous les lampes » son père lui lisait Homère, « survenait Girodet aux yeux de flamme, qui faisait passer sous la lumière les traits merveilleux de Flaxmann. » Cet œuvre de gravure de Flaxmann lui parut toujours d'une rare beauté, et il a trouvé, pour en noter le caractère distinctif, une formule poétique digne d'être connue, je ne dis pas d'être adoptée : « Flaxmann le premier, je crois, a senti et exprimé la marche bondissante des dieux de l'Olympe qui, sans ailes, s'élançaient et redescendaient comme l'aigle et parcouraient la terre en trois pas. »

Le matin, Alfred de Vigny était conduit au Louvre et il y admirait, sans se lasser, l'Apollon du Belvédère « conquis par l'Empire, » Vénus et « ses sœurs, les déesses nues ou les nymphes

voilées, » et par-dessus tout, Niobé, l'image de sa mère, pleurant héroïquement des enfans merveilleux. En rentrant dans le cabinet de travail de l'Élysée-Bourbon, il retrouvait des moulages et des dessins qui prolongeaient pour lui l'impression de ces chefs-d'œuvre.

On avait découvert, d'autre part, qu'il avait l'oreille juste et une belle voix. » On lui « donna les instrumens et les maîtres; » mais Mme de Vigny prit soin de ne lui laisser entendre et répéter que les « suprêmes beautés de Mozart, de Beethoven, de Cherubini, et les chants religieux de Haydn. » De cette éducation musicale, qui ne fut pas assez longtemps poursuivie pour qu'il devînt un bon exécutant, il lui resta, du moins, le goût des ouvrages nobles ou délicats et le sentiment, si rare chez les hommes de lettres de son époque, de la véritable originalité : il admirera la musique du XVIe siècle; il sera l'ami dévoué des novateurs de son temps, le champion très résolu d'Hector Berlioz et de Liszt.

Le poète, faisant revivre ses souvenirs d'adolescent, aurait été inexact et ingrat si, en face de sa mère presque toujours « debout » à ses côtés, belle et grave « comme une Muse, » il eût omis de faire quelque place à l'autre éducateur, le chevalier infirme et souriant, qui, dans « son école assise, » lui donnait le sens de l'histoire, — il serait peut-être plus exact de dire : du roman, — en lui communiquant les impressions enjolivées de sa première bataille. Le chevalier d'Émerville, recevant le baptême du feu, avait mérité ce reproche élogieux du prince de Condé : « Eh bien! petit chevalier, vous êtes bien étourdi, mon enfant; n'entendez-vous pas la musique du roi Frédéric? Je suis plus vieux que vous, mais dans ce moment, nous sommes tous du même âge. »

A d'autres heures, et quand la mère exprimait la crainte que l'enfant ne devînt « distrait, » le bonhomme, qui avait des lettres, tirait du fond de sa mémoire des adages latins, d'ailleurs fort divulgués : *Age quod agis*, qui devenait : « Fais ce que dois : » *Festina lente :* « Hâte-toi lentement, » ou encore ce vers appliqué par Lucain à César comme une sorte de devise :

Nil actum reputans si quid superesset agendum.

Il y trouvait une maxime à l'usage de l'écolier : « Ne laisse pas tes ouvrages imparfaits. » Mais l'indiscret bambin ne s'avisa-t-il

pas, à dix ans, de traduire l'hexamètre de la *Pharsale* et d'en tirer l'alexandrin français :

Croyant que rien n'est fait, s'il reste encore à faire.

La découverte que fit Mme de Vigny de cet exploit littéraire, griffonné au crayon au-dessous d'un dessin inachevé, fut un événement : « Les larmes me vinrent aux yeux. Mais mon père m'embrassa : « Ne va pas t'aviser d'être poète au moins, me dit-il. Tu m'as bien l'air d'en avoir envie. » Je retombai dans le péché de poésie, mais en secret, et n'en parlai que longtemps après. Ma mère n'avait rien dit : ce fut une désapprobation que son silence. »

III

Tous les incidens de cette éducation d'enfant, minutieusement notés, étaient transmis, au jour le jour, de Paris au Maine-Giraud, et, du fond de sa terre lointaine, la chanoinesse de Malte, Mme Sophie de Baraudin, tournait toutes ses pensées, tous ses vœux et toute l'ardeur d'une exclusive affection vers ce rejeton précieux de deux races.

En 1823, se rendant avec son régiment à la frontière d'Espagne, Alfred de Vigny obtint de son cousin, le colonel comte James de Montrivault, une semaine de permission pour aller au Maine-Giraud rendre visite à sa parente. Il découvrit, pendant les cinq jours qu'il passa auprès d'elle, qu'elle aussi « l'avait élevé de loin. » Elle vivait entourée des portraits de son neveu exécutés à l'huile ou au pastel par Mme de Vigny et le représentant à tous les âges. Elle avait gardé, sans en distraire une seule, toutes les lettres de sa sœur : elle les mit sous les yeux du jeune officier et lui lut, en allant d'un cadre à l'autre à travers les appartemens, ces pages qui commentaient les progrès de son enfance. « Cette enfance, écrit-il, j'en sortais à peine et je l'avais déjà oubliée. Je me la remis en mémoire en la lisant racontée avec cette tendresse inépuisable et toujours inquiète de toute chose. »

De sa « seconde mère, » le jeune homme admira, dans cette visite rapide, un portrait au pastel qui la montrait dans toute la fraîcheur de sa jeunesse et qu'il fut très heureux de retrouver, de garder au Maine-Giraud, lorsqu'il prit possession du petit

manoir dont il était l'héritier. Ce pastel, perdu aujourd'hui, il a pris soin de nous le retracer, la plume en main; mais l'image, trop idéalisée, semble détachée d'un roman et reste un peu inexpressive : « Le teint » est, cela va sans dire, « d'une blancheur qu'anime à peine une couleur de rose aussi pâle, aussi tendre, aussi transparente que celle des camélias; » l'ovale et le front rappellent « les camées antiques; » les yeux « grands et noirs » sont « prolongés en amande par un arc tout oriental; » le nez est « délicat et légèrement aquilin; » la bouche « rose et petite » reste « un peu dédaigneuse; » — il importait de marquer par ce dernier mot la ressemblance avec la reine Marie-Antoinette, — toutefois, un demi-sourire éclaire le bas de la figure et, bien entendu, ce sourire à peine indiqué exprime une « finesse » indispensable.

Mais, en regard de ce portrait de convention, sorte de copie ou de transposition à la fois recherchée et un peu banale, le poète en a peint un autre d'après nature, et, cette fois, sa vision directe s'est traduite magistralement. L'image morale d'abord :

Je ne vis jamais personne habiter aussi complètement le passé. Rien ne pouvait lui donner le désir de voir les choses du temps présent. Ce qu'elle avait vu de la politique, c'était la Terreur, les prisons, la persécution de sa famille et la sienne. La vue d'une ville la frappait de tristesse et d'effroi.

Et voici l'étrange vieille fille elle-même dans son cadre habituel, l'embrasure d'une chambre de prière qu'envahit, aux heures du soir, la douceur des premières ombres :

Elle s'était placée près de la stalle de la fenêtre, dans le petit oratoire, son noble profil se détachait sur le ciel, et ses épaules sur les dômes des frênes et des ormes éclairés par le soleil couchant. A ce moment du déclin du jour s'effaçaient sur elle les traces du déclin des années. Sa taille était encore aussi droite, aussi élancée que dans sa jeunesse... La longue robe de soie brune à longs plis qui enveloppait ses petits pieds confondait ses teintes avec celles des boiseries et des lambris. Sa tête pâle, ses épaules blanches et sa collerette de dentelles sortaient de toutes ces ombres comme le buste de marbre blanc d'une belle religieuse.

IV

J'ai assez insisté ailleurs pour ne pas me croire obligé d'en reparler ici bien longuement, sur les inconvéniens de cette idolâtrie que les parens d'Alfred de Vigny ne cessèrent de manifes-

ter pour lui depuis le jour qu'il vint au monde. Elle donna, — il faut bien l'avouer, — à son éducation domestique un caractère de solennité presque auguste, dont le poète fut le seul à ne jamais apercevoir l'exagération dangereuse et l'étrange, l'enfantine, l'archaïque naïveté. Je ne rappellerai que par voie d'allusion tel trait singulièrement expressif, telle attitude inoubliable : le baiser silencieux, mystique, donné après la prière du soir aux fleurs de lys de la croix de Saint-Louis, la dissertation parlée sur les origines de la noblesse avec l'application aussi bizarre qu'ambitieuse de cette parole d'Andromaque : « Il est du sang d'Hector, » à l'héritier des Baraudin et des Vigny, et ces amplifications démesurées sur la noblesse ou la richesse des aïeux, sur leurs hauts faits militaires, sur leurs exploits de grands chasseurs, sur leurs équipages de chiens, rivaux, un jour, de ceux du Roi.

Le père, la mère, la tante enivrèrent l'enfant, — et plus tard le jeune homme même, — de récits complaisans sur les fastes des deux maisons, de confidences glorieuses où la vérité, en quelque sorte obnubilée et toujours apprêtée, étendue, embellie s'environnait, comme à plaisir, d'une auréole de légende.

La mémoire d'Alfred de Vigny n'a rien à perdre à ce que l'on apporte ici des précisions. Malgré les parchemins royaux qui conféraient en 1572 pour la première fois au receveur des tailles François de Vigny, son trisaïeul, des lettres de noblesse, et quoiqu'il eût entre ses mains ce document qui ne laissait aucune place à l'équivoque, le vieux chevalier Léon de Vigny transmit avec gravité à son fils, alors âgé de dix-sept ans seulement, un titre de comte en attendant celui de marquis, hérité, disait-il, d'une branche aînée qui était entièrement morte. Alfred de Vigny se persuada sans effort que les origines chevaleresques de ses ancêtres « se perdaient dans la nuit des temps, » et il s'attacha aveuglément à cette prétention insoutenable.

D'autre part, au mépris du registre de l'état civil qui donne la date exacte de la mort de Didier de Baraudin, retiré chef d'escadre et décédé le 25 fructidor de l'an V, dans son logis, à soixante-quatorze ans, de maladie ou de vieillesse, la chanoinesse du Maine-Giraud se représenta toujours sous des couleurs beaucoup plus tragiques cette fin de son père, et le poète, instruit par elle, se fera l'éditeur de cette fausse tradition : le vieux marin, foudroyé par la douleur, par le saisissement, dans

la prison de Loches, au mois de thermidor de l'an III, en lisant la lettre d'adieux au début de laquelle son fils, quelques heures avant d'être fusillé à Quiberon, lui demandait de le bénir.

Alfred de Vigny tenait de la sœur de sa mère d'autres renseignemens plus ou moins suspects. C'est d'après elle qu'il attribuait une origine quasi royale au premier des Baraudin, Emmanuel Baraudini, anobli par François Ier. Une « tradition de famille » faisait de ce capitaine d'aventuriers le fils d'un prince « souverain » de la maison de Savoie-Carignan.

Par une méprise plus difficile à concevoir, Sophie de Baraudin brouillait tout, dates et faits, dans le récit ampoulé des services de son propre père. En recueillant pieusement jusqu'aux moindres propos de cette parente aux souvenirs déformés par quarante ans de solitude, le poète acquit la conviction que Didier de Baraudin, son grand-père, commandait une escadre à la bataille d'Ouessant : les documens officiels démontrent qu'il n'y avait pas assisté.

Enfin Alfred de Vigny cite de Sophie de Baraudin une assertion plus étrange encore et qu'il ne discute même pas : « Mon père, » lui avait-elle dit, « était déjà amiral lorsque je naquis au Maine-Giraud et ta mère à Rochefort peu d'années après. » Aucune des filles de Didier de Baraudin n'est née au Maine-Giraud; quand Sophie, l'aînée des deux sœurs, naquit en 1755, Didier de Baraudin était encore enseigne de vaisseau ; il ne fut nommé « amiral, » ou, exactement, chef d'escadre, qu'en prenant sa retraite au mois d'avril 1780, c'est-à-dire vingt-cinq ans après la naissance de Sophie de Baraudin et vingt-trois après celle d'Amélie sa sœur, qui fut, comme l'on sait, la mère du poète.

Il y avait là comme une école dangereuse de l'orgueil, et cette culture de toutes les formes de l'amour-propre n'a pas été sans produire ses fâcheux effets : elle a jeté sur le caractère séduisant, enthousiaste, d'Alfred de Vigny l'ombre d'un sentiment de supériorité native, qui, pour des yeux prévenus ou hostiles, a pu parfois défigurer et faire grimacer un peu ses admirables qualités d'honnête homme, d'homme d'honneur.

On avait écarté de l'enfant jusqu'aux moyens de refroidir cette exaltation de vanité soigneusement entretenue. Point de camarades de jeux : l'isolement solennel et quelque peu mystérieux de l'héritier d'un trône. Et, d'autre part, l'initiation imprudente à des entretiens de vieillards, anciens émigrés pour la

plupart, admirateurs frivoles ou moroses du passé, contempteurs du présent, prophètes de malheur pour l'avenir; la participation prématurée à tout un héritage appauvrissant de stériles regrets, d'ambitions sans but ou sans issue.

Alfred de Vigny n'a jamais vu que les côtés flatteurs, avantageux de cette formation de l'esprit et du cœur par le contact respectueux et pénétré d'émotion de parens pétris de tendresse. Il n'a pas même soupçonné que la médaille eût un revers. Il met au nombre des privilèges les plus enviables de son origine d'avoir pu recueillir des lèvres des siens la tradition française par excellence, celle de la conversation.

Comme le diapason exprime l'octave, la plus parfaite consonance, — nous dit-il, — la conversation dans les familles donne à l'âme naissante la note juste et toute l'harmonie de la vie. Exercé à prêter l'oreille, l'enfant y peut distinguer tous les sons et tous les accords qui doivent mesurer, cadencer et guider ses pas et sa voix dans le chœur universel des hommes où il ira prendre rang. Le ton vrai de son langage sur toute chose lui est donné là, dans ces premiers concerts de la parole humaine qui résonnent près de son foyer, aux alentours de son berceau.

Le « grand plaisir » de ses jeunes années fut donc, avec la lecture pour laquelle il se passionna de bonne heure, « la conversation grave du soir. »

Ce qu'était cette conversation et quel aspect offraient les salons où elle pouvait se dérouler, Alfred de Vigny nous en donne l'idée dans une description étudiée des réceptions ordinaires de la marquise de M***, une ancienne maîtresse de Louis XV, devenue très dévote, fort estimée d'ailleurs de son mari : le marquis ne savait pas mauvais gré à sa femme de cette heure d'illustration, dont elle-même, à soixante ans passés, en dépit de sa dévotion, tirait encore vanité, entre deux stations aux offices religieux de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin. Aux environs de l'année 1810, elle tenait très bonne compagnie.

Elle réunissait autour d'elle une quantité de vieux amis, débris plus ou moins mutilés de la société d'autrefois et de la cour de Louis XV; mon vieux père en était et y dînait gaiement avec d'anciens chevaliers de Malte et de Saint-Louis, auxquels l'Empire interdisait leur vieille croix et leur grand ruban. Là, pas une tête qui ne fût poudrée, mais pas une figure qui n'eût l'air noble, ouvert, affable, exprimant une dignité indulgente, une chevaleresque franchise absente aujourd'hui de nos visages renfrognés; ces compagnons de l'Œil-de-Bœuf en parlaient comme s'ils arrivaient; c'étaient

des noms et des mots que l'on n'aurait entendus nulle part ailleurs dans tout Paris à cette époque.

La parole historique fameuse : « Rien oublié ni rien appris » reçoit ici son commentaire :

Ils reprenaient la conversation où ils l'avaient laissée, il y a vingt-cinq ans; on aurait cru que c'était celle de la veille; c'étaient les anecdotes de la ruelle et du boudoir... le parlement Maupeou, les chasses de Fontainebleau, le coup du Roi par-dessus sa tête, le manège de Versailles avec la partance des écuyers cavalcadours, les voltes, demi-voltes et la bonne selle française, quelquefois on racontait les tours de jeunesse, la trouée des mousquetaires au parterre de la Comédie... enfin les nouvelles à la main circulaient à cette bonne table où les cadets étaient sexagénaires.

Quelque jeune qu'il fût, l'enfant ne perdait pas un seul détail de la chronique du passé, une seule inflexion de voix de ces causeries plus agréables que « graves. » Spectateur religieux de cette comédie de paravent, surannée et attendrissante, qui se déployait devant lui, le cadre, les acteurs, tout se gravait profondément dans sa tenace mémoire :

J'écoutais et voyais tout avec une grande attention et plaisir, remarquant que tout était vieux dans cette grande et vieille maison de Paris, les murs bien épais et noirs au dehors, boisés et dorés en dedans, de hauts lambris, des amours de Boucher sur les portes, des meubles de laque, d'ébène et de nacre dans le salon, portant des porcelaines d'un bleu foncé, venues de l'ancien Sèvres... des paravens chinois, et, pour tenir à la main, des petits écrans que je n'oublierai de ma vie.

Ces écrans inoubliables étaient en forme de violon et l'on y voyait, d'un côté, des « images coloriées qui représentaient les principales scènes de la *Folle Journée* » jouées par des acteurs « en costume du temps » et, de l'autre côté, « les couplets du *Barbier de Séville* avec la musique gravée au-dessous. » C'est derrière un de ces écrans que le jeune Alfred de Vigny se dissimulait volontiers pour dérober à tous l'extrême vivacité de ses impressions, trahies, à chaque instant, par la rougeur de son visage.

V

Alfred de Vigny nous dit : « J'étais admis à côté des hommes faits » et « assis parmi des vieillards illustres. »

Il n'a nommé, dans les fragmens inédits des *Mémoires*, aucun

de ces vieillards, aucun de ces hommes faits. Mais il n'y a pas grande témérité à croire qu'au nombre des vieillards figurait le chevalier de Malte, M. de Saint-Chamans, dont il a parlé quelque part comme de l'homme à qui il ouvrit tout son cœur dans le moment le plus douloureux de sa vie.

Et ce n'est pas une supposition gratuite que de vouloir retrouver, parmi les hommes faits, cet Auguste de Frénilly, dont il y a eu de bonnes raisons d'introduire le nom à l'occasion du séjour des Vigny à Loches. Les relations amicales de 1797 et 1798 s'étaient trouvées interrompues, surtout par le séjour que, durant un laps de six ans consécutifs à son mariage, M. de Frénilly fit dans la terre de Bourneville. Mais ces relations durent reprendre lorsque les Frénilly vinrent s'établir à Paris le 10 janvier 1807. A défaut d'autres témoignages plus formellement explicites sur ce rapprochement, il doit être permis d'en trouver une preuve dans la lettre suivante écrite par M. de Frénilly, député de la Seine-Inférieure, et adressée à « Monsieur le Chevalier de Vigny, au 55e régiment, armée d'Espagne. » Cette lettre inédite, qui porte le timbre postal du 13 juin 1823, et qui est datée du 3 avril, est une réponse à l'envoi du *Trappiste*, petit poème publié en 1822 et réédité en 1823 au bénéfice des trappistes d'Espagne. On ne peut pas la lire sans s'assurer que les rapports d'amitié, inaugurés jadis entre M. de Frénilly et les Vigny, avaient pu s'espacer, mais n'avaient cessé nullement; elle ne laisse aucun doute sur l'intérêt affectueux que le député ultra portait depuis longtemps à l'unique fils des Vigny, à cet officier de talent ardemment royaliste :

J'ai relu avec un nouveau plaisir, monsieur, le charmant ouvrage que vous m'avez envoyé. Quoique je fusse sur mes gardes, comme on doit y être en jugeant ceux qu'on aime, je n'ai pu me défendre d'y goûter une franchise et une force de sentiment et de style qui est aujourd'hui le sceau de la jeunesse, j'entends de celle qui vous ressemble et qui est la seule consolation du présent et le seul espoir de l'avenir. Il y a dans votre ouvrage, monsieur, quelque peu de ce luxe qu'ont les arbres jeunes et vigoureux et qu'on élague avec discrétion pour qu'ils produisent de bons fruits, mais je préfère, à tout, le mérite auquel il n'y a qu'à ôter : on perd bien aisément le superflu quand on a déjà plus que le nécessaire, et on trouve à chaque pas dans votre petit ouvrage le cachet d'un beau et nerveux talent fondé sur des principes qui doivent le rendre aussi fort et aussi utile qu'eux-mêmes. J'ignore où ce petit mot vous atteindra et si vous n'êtes pas maintenant sur la route d'Espagne. Ma lettre ne vous rejoindra peut-être qu'auprès du *Trappiste* que vous avez si bien chanté, et occupé à célébrer un

triomphe après avoir raconté des revers. Quelque part qu'elle vous rencontre, qu'elle vous rappelle, je vous prie, mon attachement tendre et héréditaire.

A. DE FRÉNILLY.

M. de Frénilly avait qualité pour louer les vers du jeune auteur. Il avait lui-même publié, en 1807, des *Poésies* écrites pendant les années de réclusion volontaire dans la propriété de Bourneville. Ces pièces, didactiques ou satiriques, traversées par des impressions de nature simples et directes, les impressions d'un *gentleman farmer*, méritaient mieux qu'un succès de salon. Elles sont d'un adroit et ferme versificateur qui reste, de parti pris, dans la tradition de Boileau, mais qui se souvient et qui nous fait parfois souvenir de Thomson.

Si le poète qu'était M. de Frénilly passa inaperçu, il n'en fut pas ainsi de l'homme politique. Plusieurs de ses brochures, vrais pamphlets, firent du bruit à leur apparition. Certainement Alfred de Vigny lisait en 1818, 1819 et 1820, c'est-à-dire lorsqu'il était un tout jeune officier de la garde royale, les articles d'Auguste de Frénilly dans le *Conservateur*. Il a dû étudier de près et savoir par cœur, ou peu s'en faut, celui qui a pour titre : *De quelle manière un État peut périr;* car, à soixante-cinq ans, en 1862, complétant la pièce intitulée *Les Oracles, destinée d'un Roi*, il retrouvait dans ses souvenirs et il rééditait cette brillante image : « Et quand le vice aura atteint sa perfection, l'État aura son terme. Il sera debout, mais dissous et semblable à ces débris intacts qu'on trouve dans les cercueils d'Herculanum : au moment où on les touche, ils s'évanouissent et ne laissent que leur cendre. » Cette période oratoire de Frénilly, remontée tout à coup des profondeurs du « réservoir de la mémoire » à la surface, est devenue, chez Alfred de Vigny, une strophe de largeallure :

Vous avez conservé vos vanités, vos haines
Au fond du grand abîme où vous êtes couchés,
Comme les corps trouvés sous les cendres romaines
Debout, sous les caveaux de Pompéia cachés,
L'œil fixe, lèvre ouverte et la main étendue,
Cherchant encore dans l'air leur parole perdue
Et s'évanouissant sitôt qu'ils sont touchés.

En politique, Auguste de Frénilly peut être considéré comme le type représentatif des royalistes intransigeans et immuables.

C'est pour avoir gardé l'empreinte marquée sur son esprit par quelques hommes comme celui-là qu'Alfred de Vigny, débarrassé pourtant de sa religion superstitieuse d'enfant vis-à-vis de ce qu'il appelle « une race ingrate et dégénérée, » fera encore à la branche royale aînée le sacrifice « de dix-huit ans de retraite et de refus aux avances des Bourbons cadets. » Il exprimera la raison de son attitude dans une de ces formules aux arêtes tranchantes comme les aimait Frénilly : « J'ai été fidèle au Roi Bourbon, comme une honnête femme l'est à son mari, sans amour. »

VI

Dans cette société choisie qu'il admirait et qu'il aimait, le jeune Alfred de Vigny mettait au-dessus de tout la nature noble de son père et de sa mère, l'élévation de « leurs sentimens d'honneur » et la « paisible exaltation » de leur langage. Leurs « indignations imposantes » faisaient battre son jeune cœur.

Mais ce père si fin, si tendre, si enjoué, si digne de respect, Alfred de Vigny ne devait pas le garder bien longtemps. Lorsqu'il eut la douleur de le perdre, il était encore un tout jeune homme, un officier imberbe, non « de dix-sept ans, » selon l'expression du *Journal d'un poète*, mais de dix-neuf ans au moins, et, d'autre part, ce n'est pas à « soixante-quatorze ans, » c'est à soixante-dix-neuf, peut-être à quatre-vingts, que mourut Léon de Vigny, l'ex-chevalier d'Émerville.

« Il y a vingt ans, » écrit A. de Vigny, à la fin du mois de décembre 1837, au lendemain de la mort de sa mère, « mon père mourut aussi; j'étais près de son lit; » et, après avoir rappelé les dernières paroles du moribond, puis retracé, d'un trait singulièrement expressif, cette agonie dont « l'horrible douleur » redressa tout à coup le corps de l'ancien officier, plié en deux depuis un si long temps, il ajoute : « J'étais trop jeune pour supporter cette vue; je m'évanouis. » Il approchait de la vingtième année.

On l'a dit de bien des hommes illustres, et il faut le redire au sujet du poète Alfred de Vigny : c'est surtout de sa mère qu'il est le fils. C'est par elle et pour elle qu'il a vécu, qu'il a grandi de toutes les façons, qu'il a voulu se distinguer, qu'il s'est placé au premier rang. Non seulement au cours d'une enfance fort déli-

cate et d'une adolescence encore un peu troublée, mais aussi dans la période ascendante de la jeunesse et jusqu'au seuil de l'âge mûr, pendant les années les plus ardentes, les plus douloureusement agitées, sous des dehors heureux, les plus fécondes, à coup sûr, sinon les plus originales, de sa carrière d'écrivain, il lui resta soumis plus qu'aucun fils ne l'a jamais été : elle fut sa raison, sa volonté et sa lumière.

Faut-il rappeler la grave émotion de leur séparation, le 6 juillet 1814? Ils se quittaient pour la première fois. Admis aux compagnies rouges en qualité de gendarme du Roi, l'officier presque enfant reçut de Mme de Vigny une *Imitation de Jésus-Christ* où elle avait inscrit ces mots : « A Alfred, son unique amie. » Elle joignit un peu plus tard à ce présent un petit cahier d'instructions qu'elle avait commencé à rédiger le 23 février 1815, au moment où Alfred de Vigny s'en allait pour la seconde fois en garnison à Versailles. Ce bréviaire moral n'a plus besoin d'être analysé, puisqu'il a été publié intégralement. La mère y adjurait son fils, s'il ne voulait pas devenir le jouet des passions, de s'appuyer toute sa vie sur deux principes religieux : la croyance à l'existence de Dieu et la croyance à l'immortalité de l'âme. Elle souhaitait ardemment qu'il ne perdît jamais la foi et qu'il ne cessât pas d'être un catholique fervent, mais du moins il pouvait, il devait rester attaché à la morale chrétienne. Elle lui rappelait la belle règle de conduite : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Elle ajoutait à ces réflexions d'un ordre élevé un bon nombre de conseils pratiques et toute une énumération sans pruderie d'informations, d'interdictions sur les désordres où tombent d'ordinaire les jeunes gens.

On n'est pas étonné qu'en présence de cette mère à l'esprit net, vigoureux, décisif, et au caractère absolu, l'homme ait gardé l'admiration dévote et la docilité muette de l'enfant. Obéissant jusqu'à l'humilité, et cela dans le moment même où les éloges sans mesure de son ami Victor Hugo pouvaient le plus développer en lui l'amour-propre d'auteur, il n'hésitait pas, sur quelques critiques d'elle, à faire le sacrifice d'une production poétique bien accueillie par le public, mais qu'elle avait jugée défectueuse. Lorsqu'il s'éprit, vers 1823, de la belle Delphine Gay et qu'il songea, dans le premier moment d'exaltation, à l'épouser, il n'osa pas même insister devant le veto très formel de Mme de Vigny. Il se rappelait la dernière recommandation de

son père mourant : « Rends ta mère heureuse, » et, donnant à ce vœu suprême une fausse interprétation, il se crut tenu d'abdiquer sa volonté propre devant celle de l'être sacré qui, selon l'expression biblique, l'avait enfanté dans la douleur.

Cette abdication ne fit le bonheur ni de l'un, ni de l'autre. Quelle union mélancolique que celle de ce poète aux sens subtils et à l'âme brûlante, accouplé pour toute la vie avec une étrangère réputée riche, mais sans beauté, sans grâce, sans esprit, qui ne lui donna point d'enfans, qui devint, de bonne heure, valétudinaire, qui le resta à peu près constamment pendant trente-cinq années, et qui ne fit jamais à l'écrivain, dont elle avait voulu porter le nom, la faveur d'apprendre, si peu que ce fût, la langue de ses ouvrages! Le charme romanesque absent de son morne foyer, Alfred de Vigny eut la faiblesse de le chercher ailleurs, et ce ne fut pour lui, — qui ne l'a su? qui ne l'a répété? — qu'un accroissement de misères. Le vêtement d'orgueil dont il s'était enveloppé cachait à tout le monde l'amertume de sa déception. Mais un regard perçant et anxieux, un regard cruellement attristé, déchirait comme un trait de feu les voiles de son âme. « Le cœur maternel ne se trompe jamais; le fruit de ses entrailles, l'enfant, ne peut rien cacher à celle qui l'a produit. »

A l'approche du printemps de 1833, — Alfred de Vigny avait alors trente-six ans et sa mère soixante-seize, — Mme Léon de Vigny fut frappée de paralysie.

Cette raison si ferme, si lucide, demeura vacillante et par momens comme éclipsée. D'admirables vers, retrouvés il y a bientôt un demi-siècle dans les papiers d'Alfred de Vigny et publiés à la suite du *Journal d'un poète*, nous peignent cet état avec une émotion poignante :

Ah! depuis que la mort effleura ses beaux yeux,
Son âme incessamment va de la terre aux cieux.
Elle vient quelquefois, surveillant sa parole,
Se poser sur sa lèvre, et tout d'un coup s'envole;
Et moi, sur mes genoux, suppliant, abattu,
Je lui crie en pleurant : Belle âme, où donc es-tu?
Si tu n'es pas ici, pourquoi me parle-t-elle
Avec l'amour profond de sa voix maternelle,
Pourquoi dit-elle encor ce qu'elle me disait,
Quand, toujours allumé, son cœur me conduisait,
Ineffable lueur qui marche, veille et brûle
Comme le feu sacré sur la tête d'Iule!

C'est en septembre 1833, six mois après la deuxième attaque d'apoplexie, que fut écrite cette *Prière pour ma mère*, si pleine de pure tendresse et de douloureuse pitié.

Pendant les quatre années que l'intelligence de Mme de Vigny mit à s'éteindre, l'affection maternelle semblait s'être épurée et elle s'était dépouillée de toute forme de rigueur : « Depuis quatre ans, j'avais reçu ses continuelles tendresses et ses adieux intérieurement destinés à moi, mais qu'elle n'osait exprimer pour ne pas trop s'attendrir. »

Quant à la piété filiale, elle s'était accrue, chez Alfred de Vigny, de tout ce que la maladie de sa mère lui avait imposé de charges assumées résolument, d'inquiétudes déchirantes mais délicatement dissimulées, de labeur acharné, de muets sacrifices. Lorsque ce fardeau de devoirs lui manqua et qu'il se vit dépossédé, du même coup, de tout son trésor de tendresses, il demeura désemparé et désœuvré comme une embarcation que l'orage n'a pas brisée, mais qui dérive au gré du flot ou à la merci des courans, démâtée et sans gouvernail.

Le vide qui s'était fait dans l'âme du poète ne pouvait pas être comblé par quelque autre de ses sentimens, aussi puissans que l'amour filial, qui donnent leur vrai sens et à la mort et à la vie. Alfred de Vigny n'avait pas de fille ni de fils. Quant à la femme inoffensive et douce, mais déjà épaisse de corps et, il faut bien le dire, assez indigente d'esprit, qui restait seule à s'appeler Mme de Vigny, il n'avait guère à lui manifester, en retour d'une affection timide, obstinée, enveloppée de gaucherie, qu'une courtoisie impeccable et qu'une bienveillante, mais, malgré tout, un peu lointaine compassion.

A cette idée qu'il n'entendrait plus la « voix » maternelle et que jamais les « yeux tristes et doux » de cette « unique amie » ne se rouvriraient pour se poser sur « sa race adorée, » il se sentait plus orphelin qu'un autre, en vérité. Jusqu'aux heures de la vieillesse, silencieusement, dans le plus profond de son cœur, il nourrit la blessure et il garda le deuil de cette perte irréparable.

Ernest Dupuy.

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS

MADAME HUMPHRY WARD (1)

Si les lecteurs anglais ont accueilli avec tant de faveur les romans de Mme Humphry Ward, c'est qu'ils trouvent à les lire plus de plaisir qu'à regarder la réalité. Le monde où ils vivent, et qu'ils ont besoin de connaître, leur apparaît plus clair, dans ce miroir, et plus beau. Ils le comprennent mieux et l'aiment davantage. Leur curiosité est satisfaite en même temps que leurs aspirations. Ils aiment ce mélange de vérité, d'idéalisation et de romanesque. Ce peuple actif et positif se tourne de préférence vers ceux de ses écrivains qui l'aident à vivre, un Tennyson un Carlyle, un Ruskin, un Kipling. Il demande à sa littérature non pas un procès-verbal, mais un « message. » Mme Humphry Ward, sans prendre jamais le ton prophétique, sans sortir des limites du roman, sans cesser de faire appel à un vaste public, ni jamais abdiquer le désir de plaire, a su aborder les principales questions de l'heure présente, questions religieuses, morales, sociales, politiques même. Elle les a traitées dans l'esprit de son temps et de son pays, avec ce sens constructeur qui est le trait dominant de l'Angleterre, de sorte que son œuvre nous présente une image fidèle, quoique embellie, où l'âme anglaise nous révèle ses plus beaux aspects, la société anglaise ses plus

(1) *Œuvres complètes*, 15 vol., Smith, Elder et Cie. Voyez sur Mme Humphry Ward et son œuvre l'étude publiée dans la *Revue* du 15 août 1895, par M. G. Bonet-Maury.

nobles efforts, l'avenir anglais ses meilleurs desseins. Ne perdons pas une si favorable occasion de considérer d'un peu près cette réalité et cet idéal.

I

Deux des premiers et des plus grands romans de Mme Ward, dont un reste peut-être le meilleur de tous ceux qu'elle ait écrits, ont pour sujet la religion. Là, en effet, est la source même de la vie anglaise, le principe d'où elle tire sa direction et ses énergies. Les questions religieuses passionnent l'Angleterre; elles y éveillent une curiosité pleine de sympathie, et, loin d'irriter ou de diviser, elles rallient les intelligences qui se donnent en quelque sorte rendez-vous autour de leur mystère. C'est que les peuples anglo-saxons voient dans la religion la grande affaire de la vie et dans la vie la grande affaire des hommes. Les nécessités de l'action pèsent beaucoup plus dans leurs destinées que les exigences de la pensée, et ce n'est point la pensée, ils le savent bien, qui peut mettre l'homme en contact immédiat avec la réalité où il puise sa force et son orientation. Elle l'en détache plutôt pour l'engager dans les voies de la logique abstraite, de l'idéologie orgueilleuse et destructrice.

Les Anglais excellent à construire et à conserver, entretenir, séparer ce qu'ils ont construit. Robert Elsmere (1) est bien Anglais et sa religion est bien anglaise. On a dit que Mme Ward avait pensé à Edmond Scherer. J'en doute fort. En tout cas, rien ne serait plus significatif que cette transformation. Quelle différence entre cette intelligence aiguisée, qui ne trouve plus d'emploi que dans la critique, et l'âme ardente de Robert, sa foi active, tournée vers l'apostolat! Nous ne saurions précisément trouver de meilleurs exemples pour mesurer la distance entre les deux pays et les deux peuples, qu'un Scherer ou un Renan. Crise religieuse, oui certes, dans leur cas comme dans celui d'Elsmere. Mais là s'arrête toute l'analogie. Avant la crise, pendant la crise, après la crise, Robert Elsmere est et reste une âme religieuse, éprise uniquement de vie et d'action religieuses, sans que jamais des exigences de pensée, des besoins intellectuels viennent primer l'ardeur de la foi, le fervent désir de la soutenir et de la

(1) Voyez *Le Roman de la Nouvelle Réforme en Angleterre* (*Robert Elsmere*), par Th. Bentzon, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1889.

répandre, d'en nourrir les hommes, à qui ce pain n'est pas moins nécessaire que le pain du corps.

Élevé par sa mère dans une chaude atmosphère de tendresse, Robert Elsmere vient étudier à Oxford et il est conquis dès le premier jour par la force de tradition qui est le charme puissant du lieu.

Dans le calme automnal, la vieille cité méditait, eût-on dit, sur les générations nombreuses qui avaient foulé l'une après l'autre les pavés usés de ses rues. L'expérience humaine, continue à la fois et complexe, l'effort inlassable de la race, devenaient en quelque sorte sensibles à la fine et précoce intelligence du jeune homme, tandis qu'il parcourait, à côté de sa mère, les antiques collèges de la cité studieuse.

Nous pressentons déjà que celui-là ne sera jamais ni un égoïste intellectuel, ni un rebelle. Dès les premières pages, Mme Ward nous a préparés à comprendre que la passion religieuse n'éclatera pas chez lui en orgueilleuse révolte : il la mettra

... au service de la grande tradition positive qui l'enveloppait, et qui faisait en quelque sorte partie de l'atmosphère qu'il avait respirée jusqu'alors.

Sous l'influence d'un maître éminent, M. Grey, — lisez M. Green, Thomas Hill Green, professeur de philosophie morale à l'Université d'Oxford, — qui le reçoit dans son intimité, l'étudiant devient un homme, un homme de convictions ardentes et fortes. Sa ferveur idéaliste et son enthousiasme spirituel se trouvent naturellement portés, orientés par les traditions d'Oxford et l'esprit religieux qui, dans ce temps même, s'y affirmait avec une force rajeunie. Là se révèle à lui

...la noble beauté de l'état ecclésiastique. L'atmosphère imprégnée de religion, le caractère grandiose du lieu où tout témoignait d'une foi vénérable, organisée et cimentée par les siècles, la solennité du culte public, s'emparaient chaque jour davantage de son imagination...

Un jour il prend la décision d'être pasteur. Les discussions avec un ami sceptique et d'esprit négateur nous montrent ce qu'était sa religion : une force active, orientée dans un sens traditionnel.

L'intelligence proprement dite n'avait pas grand'chose à voir dans le christianisme d'Elsmere. Il avait fait siens les argumens de l'apologétique courante, et il les employait avec une entière bonne foi, non d'ailleurs

sans habileté. Mais ceux-ci ne constituaient, pour ainsi parler, que les travaux avancés de la forteresse. Celle-ci était gardée non pas par le raisonnement, mais par le sentiment, par l'amour, et par ce mysticisme dont aucun être jeune, s'il est normalement constitué, ne devrait être dépourvu.

Au sortir de l'Université, Robert, dans son zèle apostolique, préférerait à la paisible cure de Murewell, qu'un parent âgé tient pour lui en réserve, la rude mission d'évangéliser un de ces centres industriels où, suivant la parole des Écritures, il y a toujours trop peu d'ouvriers pour la moisson. Mais sa santé, assez gravement altérée à la suite d'une longue maladie, eut raison de ses scrupules, et il se résigna à devenir curé de campagne.

Ce n'est pas ici le lieu de conter comment il rencontra la fine, pure et austère Catherine Leyburn, s'en éprit et la décida à l'épouser. Confians l'un dans l'autre, inséparablement unis dans toutes leurs pensées comme dans toutes leurs tendresses, ils viennent s'installer à la cure de Murewell, où ils travaillent ensemble, dans la mesure de leurs forces et de leurs moyens, au bien commun. Quelques mois se passent, et la crise va commencer.

Robert, à ses heures de loisir, travaille dans la bibliothèque du château. Le Squire aime l'étude; il vit seul, au milieu des livres, adonné en érudit et en critique à des travaux d'histoire sur la fin de la société païenne et les origines du christianisme. Aucune croyance religieuse n'embarrasse son esprit dégagé, alerte, chargé du seul bagage de la science. Robert respire une atmosphère nouvelle.

Tous les matins il passait quelques heures avec les livres rares et les manuscrits précieux, enchanté des perspectives inattendues qui s'ouvraient devant les yeux de son esprit. Le monde de la science se découvrait à lui, ce monde que ses études de théologie à Oxford n'avaient pas suffi à lui révéler. Son intelligence peu à peu s'aiguisait, elle devenait plus exigeante; il faisait connaissance avec les méthodes de la critique moderne, sans prévoir qu'un jour viendrait où cet instrument qu'il fourbissait ainsi dans la joie, avec une sorte d'ivresse, se retournerait contre lui et tuerait son bonheur.

Le travail n'était pour lui qu'un exercice de son intelligence et une distraction, quelque chose comme un jeu plus noble, sans rapport avec sa foi. Il ne l'avait pas entrepris pour la sou-

tenir et ne le soupçonnait pas de pouvoir l'ébranler. Et voici pourtant que, par des chemins invisibles et des communications imprévues, l'infiltration de la science désagrège les fondemens de la foi ou plutôt de l'édifice théologique où le jeune pasteur logeait ses croyances. On peut supposer que cet édifice n'était pas très solide, et nous avons vu, en effet, que Robert s'y était installé avec son enthousiasme juvénile et ses généreuses ardeurs, sans en bien connaître la structure, sans en avoir sondé les assises, sans avoir éprouvé la résistance des matériaux et contrôlé la rigueur de leur agencement. Admirable témoignage de l'esprit national anglais et de sa fusion intime avec l'esprit religieux, l'anglicanisme reste un compromis de fait entre l'autorité et la liberté; il emprunte à la Réforme le principe du libre examen, qu'il limite aussitôt à un très petit nombre de dogmes, et ne se sépare guère, en fin de compte, du catholicisme que par le refus d'accepter la suprématie du pontife romain. C'est, logiquement, si l'on ose dire, un catholicisme décapité : pour l'esprit qui essaie de se le justifier à lui-même, il n'est plus viable; il ne s'arrêtera plus, de dissidences en dissidences, qu'à la libre pensée religieuse. Rien n'est plus caractéristique de la race anglo-saxonne que l'attitude religieuse dont Mme Ward nous offre dans *Robert Elsmere* un modèle remarquablement étudié. Robert est le chrétien anglais qui a des exigences intellectuelles. Ils sont nombreux dans ce cas. Croyans et pratiquans, ils se mettent en règle avec l'intelligence et ce qu'ils croient être ses droits, en humanisant et rationalisant la religion, le mystère, la révélation, en diminuant ou supprimant l'autorité, en transformant en ce sens la notion d'Église. Ils prennent ainsi position entre la libre pensée à la manière française et latine, qui est le triomphe de l'intellectualisme radical, — théorique et pratique, — et le catholicisme, qui fait de l'autorité la sauvegarde contre les usurpations de l'intelligence, illégitimes dans la région de l'Absolu.

De ce point de vue, le progrès religieux consiste à dégager la vérité des formules qui en sont l'imparfaite expression. Robert Elsmere ne paraît pas se douter qu'il les change seulement et qu'aux anciennes il en substitue de nouvelles, plus larges parce qu'elles sont plus vagues, tout aussi inadéquates d'ailleurs à l'objet transcendant qu'il est inutile et illusoire de vouloir atteindre par des approximations successives de l'intelligence. Le pauvre Robert Elsmere est donc victime d'une candide

confiance dans son intelligence; il souffre de cette maladie de l'individualisme, plus mortelle encore dans la vie religieuse que partout ailleurs, parce que là l'individu n'a plus par lui-même ni sens ni valeur, et doit se rattacher à son principe, n'exister qu'en lui, par lui, pour lui. Pénétré de ce sentiment et de cette pensée, qui sont l'essence même de la religion, il ne méconnaîtrait sans doute ni la nécessité du médiateur, le Christ, et de l'intermédiaire, l'Église, ni la possibilité d'un ordre de faits où notre intelligence n'a rien à voir, puisqu'ils sont en dehors de notre action, tandis qu'elle est une faculté tout humaine, destinée à l'action humaine.

Après un entretien avec M. Grey, où cette âme religieuse et ardente rallume une fois de plus la vie dans une autre âme, lui montre Dieu partout et la renvoie consolée, confirmée, Robert revient transfiguré, laissant « pour la première fois le torrent de son amour couler dans le nouveau canal creusé par sa pensée avec tant de douleur. » C'est bien cela. Voilà bien des âmes *positives*, des âmes qui veulent croire : leurs négations ne sont que des affirmations reportées un peu plus loin; ce qu'il y a de plus vivant et de plus concret en elles affirme quand la faculté abstraite ou discursive a été amenée à nier; une force constructive met ses pas dans les pas de la destruction et, avec les matériaux épars ramassés à mesure, relève l'édifice.

Nous avons passé sous silence tout un aspect du drame. La vie intime du ménage a été brisée : c'en est fait de leur communion. Du jour où le travail a commencé, il y eut dans l'esprit du mari deux ou trois provinces où sa femme n'avait pas accès. En rompant avec sa foi ancienne. il se voit menacé de détruire son bonheur.

N'allaient-ils pas être séparés irrémédiablement par ce que sa femme envisageait, non pas seulement comme un malheur, mais comme un péché?

Ses craintes n'étaient que trop fondées.

Le fait de ne plus partager avec son mari sa foi et ses plus intimes espérances l'avait en quelque sorte repliée sur elle-même. Cette indépendance puritaine, que sa jeunesse solitaire avait développée, et que l'amour avait comme voilée momentanément, mais sans l'affaiblir, reprenait maintenant tous ses droits. Jamais elle ne s'était sentie aussi affermie dans ses croyances que depuis que Robert les avait abandonnées en partie... La seule manière dont il lui parut possible de préserver sa foi fut de l'entourer d'une barrière de silence...

Ainsi Catherine lui est devenue étrangère par peur de ce que l'amour pourrait, malgré elle, obtenir d'elle. Le drame domestique est venu aggraver et compliquer le drame de conscience et tous les deux ne font qu'un : ils sont organiquement liés et ne compromettent pas l'unité de l'action. Il est bon que Robert ait à lutter contre un sentiment tout humain pour se détacher de son ancienne foi. Le déchirement est plus pathétique quand l'homme souffre avec sa sensibilité tout entière. Chez un Scherer ou un Renan, la crise a été plus exclusivement intellectuelle, une crise de conscience pure. Il convenait, pour la beauté humaine du roman, qu'aucune souffrance ne fût épargnée à l'âme généreuse aventurée dans l'épreuve. Et pourtant, Robert ne s'était jamais senti plus sûr de l'amour de Dieu ni plus certain de l'action divine dans le monde et dans l'homme. Il a cette foi qui, malgré les problèmes, au delà des énigmes, « trouve suffisamment de quoi agir, espérer et croire. » Il aspire au bonheur de poser une pierre dans les fondations encore invisibles du Temple nouveau où habitera la foi du siècle. A travers des projets essayés et abandonnés, il cherche les meilleurs moyens d'atteindre son but. Il collabore à des œuvres sociales avec un pasteur libéral; il se range à l'unitarianisme, cette secte aux opinions très avancées et très vagues, à l'organisation très lâche, aux contingens assez flottans, qui est campée sur les confins du christianisme et du rationalisme. Enfin il trouve sa voie dans une sorte d'apostolat laïque dont la noblesse toute chrétienne révèle une volonté si sereine et si pure qu'elle conquiert la confiance et l'amour, désarme jusqu'aux dernières résistances de Catherine, et assure la victoire à l'âme qui a lutté avec toute sa foi, toute sa bonne foi.

Victoire morale, sans plus. Robert tombe malade, et son œuvre, comme un feu, le dévore. Était-il bien nécessaire d'imaginer un sauvetage en Normandie et de le faire mourir? L'auteur a sans doute voulu signifier par là que de tels hommes sont voués à tomber, martyrs de leurs propres convictions, consumés par leur zèle. Mais leur œuvre est destinée à vivre. Mme Ward semble revendiquer l'œuvre et la pensée d'Elsmere : ce n'est pas une simple étude qu'elle a voulu mettre sous nos yeux : c'est un idéal.

L'œuvre d'Elsmere existe encore et elle grandit de jour en jour. Plusieurs pensaient que, créée par lui, elle s'éteindrait avec lui. Non! Le combat

qu'il était prêt à livrer avec tant d'ardeur et de joie n'était pas son propre combat. Son effort n'était qu'une fraction de l'immense effort de la race. C'est dans cet effort, et dans la divine puissance qui le seconde, que nous mettons, comme Robert lui-même, notre plus intime espérance.

La signification de l'œuvre est ainsi nettement précisée, en même temps que sa portée. Il ne s'agit de rien d'autre, ni de rien de moins, que du « progrès » religieux de l'Angleterre. L'idéal qu'a su réaliser dans sa propre vie Robert Elsmere, et qui rayonne après lui dans son œuvre, doit être l'idéal de son pays et de sa race. Nous savons maintenant comment le conçoit Mme Humphry Ward.

A cette âme qui fait parcourir à sa foi le cercle de la pensée et de l'action, Mme Ward en oppose une autre, immuable et cristallisée. *Helbeck of Bannisdale* nous conte l'histoire d'un catholique anglais, gentilhomme et jeune encore, qui vit seul dans un vieux manoir du Westmoreland, adonné aux exercices de la piété la plus stricte et aux bonnes œuvres. Il y est rejoint un jour par sa sœur, restée veuve avec une belle-fille fort indépendante, élevée en dehors de toute religion et, comme on dit là-bas, agnostique. L'amour entre ces deux êtres, voilà le sujet du roman, qui est en quelque sorte la contre-partie du premier. Tandis que la crise religieuse vient troubler Robert dans son amour et bouleverser sa vie avant de l'élargir et de la fortifier, l'amour au contraire vient assiéger Helbeck retranché dans sa foi, derrière les murailles et les herses de sa piété ascétique. Évidemment, l'auteur entend faire le procès du catholicisme, dresser en face d'une religion humaine et vivifiante une doctrine et une pratique de mortification et d'humiliation.

L'humanité a marché durant des siècles à l'ombre de la doctrine de la Chute : mais désormais une conception opposée s'insinue, peu à peu, dans toutes les formes de la pensée européenne. C'est la disparition du monde ancien, la naissance du monde nouveau. Les hommes d'à présent ont conscience d'une dignité personnelle que leurs pères ne soupçonnaient pas. La stature spirituelle de l'homme civilisé s'est élevée. Nous voulons aujourd'hui une terre plus noble. Ce n'est plus en esclaves, mais en hommes libres, que nous entrons dans la maison de Dieu.

M. Teodor de Wyzewa a montré ici même (1) combien le manque de sympathie, et par suite de compréhension, a rape-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1898.

tissé et faussé la peinture du milieu catholique où se déroule l'action. Qu'un tel milieu puisse exister, c'est possible; qu'il existe, nous ne le contestons pas. Mais sa réalité ne saurait rien prouver contre la valeur du catholicisme lui-même, ni en faveur de la supériorité du « monde nouveau » sur le « monde ancien. » Aussi bien, n'avons-nous point à traiter la question. La thèse de Mme Humphry Ward ne nous importe que dans la mesure où elle nous aide à comprendre sa pensée. Or il est remarquable qu'une œuvre destinée à montrer l'infériorité du catholicisme tourne à la condamnation de l'agnosticisme et de l'éducation toute négative où il a abouti dans le cas de Laura Fountain. La foi dont son père l'a privée, il ne l'a pas remplacée par une autre. La jeune fille ne peut rien opposer aux croyances qu'elle repousse; bien plus, elle ne les connaît pas, elle lutte contre des fantômes; et quand Helbeck se décide enfin à lui ouvrir toute grande la place forte où il s'était retranché contre son amour, elle tremble d'y devenir prisonnière et renonce à la vie plutôt que de choisir entre les deux sacrifices de son amour ou de sa liberté.

Car elle tient à celle-ci autant qu'à celui-là, et ce conflit est la moitié du grand intérêt du livre, comme l'autre moitié est le conflit entre la piété de Helbeck et son amour. Laura, nous dit-on, est une « personnalité, » et il faut entendre par là qu'elle est fort attachée à sa personne et qu'elle résiste aveuglément à tout ce qui en menace l'intégrité ou l'indépendance. Mauvaise condition pour aimer : elle tient trop à elle-même, à ses idées; elle ne se donne ni ne s'oublie; elle manque d'abnégation. Helbeck l'attire, par la grandeur même que lui confère un idéal trop haut pour elle. C'est de l'excellente psychologie. Mais, des deux, qui sut le mieux aimer et qui offrit davantage à l'autre? Laura est partagée entre l'amour de Helbeck et l'amour de soi : elle sacrifie le premier; c'est l'instinct égoïste qui l'emporte. Helbeck est partagé entre l'amour humain et l'amour divin. Il pourrait dire à Laura, comme Polyeucte à Pauline :

> Je vous aime
> Beaucoup moins que mon Dieu, beaucoup plus que moi-même.

Ce dévot, dont Mme Ward a voulu, j'imagine, condamner l'ascétisme, se trouve être seul vraiment grand, sublime et désintéressé dans l'amour, parce que contre son amour ce

n'est pas sa personnalité qui lutte, mais l'amour même de Dieu. Et si l'amour humain, dans le cœur où il existe d'abord avec trop de force, est un obstacle à l'amour divin, celui-ci ne saurait menacer la passion qu'il n'a pas empêchée de naître dans un cœur pur, où elle ne se rencontre qu'avec Dieu. Mais telle n'est pas sans doute la pensée de Mme Ward. Si nous rapprochons les deux dénouemens de *Robert Elsmere* et de *Helbeck de Bannisdale*, il semble bien que l'auteur ait voulu opposer à la foi vivifiante du premier le mysticisme mortel du second, au christianisme purement humain des temps nouveaux le catholicisme périmé des âges révolus. Helbeck a abdiqué sa personnalité et Laura a cherché dans le suicide un refuge contre l'asservissement. Robert a trouvé dans sa foi élargie et renouvelée les moyens d'une vie plus féconde et plus large. Il a vraiment vécu et aidé les autres à vivre. N'est-ce pas la fin suprême de la religion?

II

C'est aussi la fin suprême de l'amour.

L'amour, dans *Robert Elsmere* et dans *Helbeck de Bannisdale*, n'était considéré, si l'on peut dire, qu'en fonction de la religion. Nous suivons avec émotion le contre-coup de la crise religieuse de Robert dans la tendre intimité de son foyer; nous nous demandons ce que feront de la passion partagée à laquelle il s'abandonne enfin l'intransigeante piété de Helbeck et ses pratiques d'ascète. Ce n'est pas à ces deux œuvres qu'il faut demander ce que Mme Ward pense de l'amour. Trois de ses romans nous renseignent à cet égard d'une manière aussi explicite et complète que possible : *Marcella*, *La Fille de lady Rose* et *Le Mariage de William Ashe* (1).

« Mariée ou non, une femme est tenue d'entretenir comme un feu sacré sa propre individualité. » Si c'est là une opinion féministe, le féminisme peut revendiquer Mme Ward, car cette idée domine sa conception de l'amour et du mariage. La femme peut aimer et être aimée sans abdication ni anéantissement. Il

(1) Ces trois romans ont été traduits en français : le 1er, par Mlle de Mestral-Combremont (1 vol., Fischbacher); le 2e, par Th. Bentzon, ici même (1 vol., Hachette) et le 3e, sous le titre *l'Erreur d'aimer*, par Mlle de Mestral (1 vol., Hachette).

n'est pas nécessaire à l'harmonie de deux forces que l'une supprime l'autre, et leur accord même suppose leur indépendance, leur dualité. Comme la plupart des romanciers anglais, — j'en ai déjà fait la remarque à propos de M. Thomas Hardy, — Mme Ward choisit de préférence des jeunes filles qui ont dû grandir seules, s'élever en dehors des influences ordinaires de famille et de traditions, dans des circonstances qui favorisent, accentuent et exagèrent en elles les traits individuels. Le père de Marcella a été condamné à deux ans de prison quand elle était encore une petite fille. Elle a été placée dans une pension et ses parens ne se sont plus occupés d'elle. Orgueilleuse écolière, aux robes trop modestes, puis étudiante demi-bohème, qui fréquente les milieux socialistes, elle ne revient chez elle qu'à vingt et un ans, quand son père a hérité de Mellor Park, l'ancienne résidence de la famille. — Julie Le Breton est née hors mariage, d'une mère aristocrate qui avait abandonné son mari pour suivre un agitateur, un rebelle, voyageur et artiste, auréolé du prestige d'avoir conspiré et combattu pour la plupart des « causes perdues » de sa génération. Ils avaient tranché les liens qui les rattachaient à l'Angleterre et s'étaient retirés en Belgique, où ils avaient vécu sans pouvoir légitimer leur union, le mari ayant refusé de demander le divorce. Orpheline de bonne heure, Julie prit le nom de la vieille gouvernante à laquelle sa mère l'avait confiée en mourant, et elle devint pour tout le monde Mlle Le Breton. Elle tenait de son hérédité, avec une intelligence remarquable, un scepticisme inné que ne changea point l'éducation des religieuses Ursulines. Son entrée au service de lady Henry, auprès de qui elle va renouveler l'histoire fameuse de Julie de Lespinasse et de Mme du Deffand, ouvre la carrière à ses talens et permet à sa personnalité de se déployer tout entière. — Enfin Kitty Bristol est, elle aussi, une irrégulière, une abandonnée, une indépendante. Fille d'une aventurière, Irlandaise de Paris deux fois mariée à de nobles viveurs, le comte de Blackwater et le comte d'Estrées, elle a été élevée à Paris au couvent des Sœurs Blanches, tandis que sa mère vivait à Rome. A dix-huit ans, elle la rejoint à Londres où la dame, après un second mariage, vient continuer sa vie de luxe, de dettes et d'intrigues. La comtesse d'Estrées est la plus frivole des femmes et son premier mari, lord Blackwater, le père de Kitty, était une espèce de fou. Kitty est délicieusement excentrique,

avec des impulsions irrésistibles et un caractère ingouvernable.

A ces trois figures de jeunes filles s'opposent trois caractères d'hommes : Aldous Raeburn, futur lord Maxwell, Jacob Delafield, futur duc de Chudleigh, William Ashe, futur lord Tranmore. Ce sont, avec des nuances différentes, des hommes d'ordre, de tradition et de volonté, maîtres d'eux-mêmes, fidèles dans l'amour, protecteurs dévoués de la femme qu'ils ont choisie. Nous les reconnaissons : dans les romans de M. Thomas Hardy, ils s'appelaient Gabriel Oak, Winterborne, Diggory Venn ; dans ceux de George Meredith : Merthyr Powys, Vernon Whitford, Redworth ; et nous les avons retrouvés chez M. Rudyard Kipling, aux prises non plus avec l'amour, mais avec l'action, qui simplifie leurs sentimens, tend leurs énergies, en fait des bâtisseurs de ponts, des administrateurs, des soldats.

Entre ces natures antagonistes, l'amour est d'abord un conflit. La femme est inquiète, ombrageuse ou rebelle. L'homme n'essaie ni de la vaincre ni de la convaincre : il se borne à la protéger contre elle-même, à conjurer autant que possible les conséquences trop redoutables de ses actes, à laisser agir la force des choses, à défendre et sauvegarder sa personnalité, qui est quelque chose de réel et par conséquent d'infiniment supérieur à toute idée, conception ou manière de voir. Aldous Maxwell, Jacob Delafield, William Ashe ne sont pas des intellectuels : ils raisonnent peu et n'ont rien de dogmatique ; ils ne sacrifieront jamais un être à une idée ou à un principe ; ils ne considéreront jamais une abstraction comme supérieure à la réalité concrète. Le problème semble être, pour Mme Ward, de concilier l'amour, qui est harmonie et fusion, avec l'individualisme qui est indépendance, maintien de la personnalité. Il faudra donc que la femme soit conquise sans abdiquer, et qu'elle s'harmonise sans se perdre. L'amour doit laisser à chacun toute sa valeur et toute sa force, multipliées par celles de l'autre. Il ne triomphe qu'avec les belles ententes, et fécondes, par où se terminent *Marcella* et *la Fille de lady Rose*.

Cette adaptation se fait par l'action même de la vie. La femme n'aime l'homme digne de son amour que quand elle est devenue digne de l'aimer. L'amour est à très haut prix dans les romans anglais en général, dans ceux de Mme Ward en particulier. Le problème de l'amour y est traité avec beaucoup de délicatesse et d'élévation. C'est un bien grand sujet, cette destinée en travail

qui s'adapte et s'oriente, cette éducation par la vie, cette lente perception de ses lois grâce à un long contact, que rien ne saurait remplacer. Voilà autre chose que l'adultère et les intrigues amoureuses. Il se dégage de tels romans, par les sujets qu'ils traitent et l'esprit dans lequel ils les traitent, une vivifiante impression de grandeur et de noblesse.

Voyez l'orgueilleuse, l'intransigeante Marcella. On n'a jamais mieux peint l'orgueil, la confiance, les naïves audaces de la jeunesse, son égoïsme inconscient. Ce n'est pas l'amour qui attire d'abord vers Aldous la jeune fille pauvre, héritière d'un manoir en ruines et d'un nom décrié. Le jour de l'aveu

... elle eut une sorte de vertige. Elle se voyait jeune pairesse d'Angleterre, les diamans historiques des Maxwell brillant sur ses épaules nues. Elle régnait sur ce château princier, sur les terres d'alentour. Posséder cette puissance, quel rêve! Elle, Marcella, la socialiste, l'amie du peuple, elle pourrait exercer une action sociale toute nouvelle, élaborer des plans jusqu'alors irréalisables... A la dérobée, elle jeta un regard sur l'homme à l'aspect tranquille et digne qui se tenait debout auprès d'elle. Un mari pareil lui ferait honneur, et avec le temps elle s'attacherait.

« En attendant, pensait-elle, il sera pour moi un ami, je le dirigerai. Il est intelligent, instruit, mais victime de sa position. Je l'aiderai à secouer ses chaînes; nous ouvrirons la route où d'autres passeront après nous. »

Cet homme « à l'aspect tranquille et digne, » elle apprendra à l'aimer, non sans s'être trompée d'abord et fourvoyée. Elle ne pourra s'installer, en quelque sorte, dans cet amour, s'y reposer et s'y épanouir, qu'après toutes les épreuves qui l'auront apaisée, consolidée, mûrie, quand elle aura perdu « ce je ne sais quoi de trop personnel, de mal équilibré » qui était comme la rançon de sa beauté, de son ardeur de vie, quand l'opposition entre la créature passionnée, impulsive, et l'autre, celle qui contrôlait sans cesse les actes de la première, se sera résolue dans une harmonie supérieure, une unité plus riche. Elle aimera donc d'abord Henry Wharton, comme Julie Le Breton aimera d'abord le capitaine Warkworth, comme Kitty Bristol aimera Cliffe. Ce qu'il y a d'irrégulier dans son passé, d'anormal, explique son malaise et son erreur. Cet état « inharmonique » est le point de départ nécessaire, car si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, les individus heureux, équilibrés, n'ont pas de roman. Mme Ward a donné une suite à son roman de *Marcella*. Nous y retrouvons l'héroïne et son mari, devenus lord et lady Maxwell.

Mais ce n'est plus leur destinée qui nous occupe : elle est à l'ancre dans le port, et notre intérêt, notre pitié vont à sir George Tressady, à sa femme Letty. Ceux-ci luttent à leur tour pour l'ordre, la paix, le bonheur. Marcella et Aldous l'ont depuis longtemps. C'est cette conquête qui fait tout le sujet du livre où nous est contée l'histoire de leur amour, comme elle est aussi toute l'histoire de Julie Le Breton et de Jacob Delafield.

Conquête : le mot ne serait pas juste ici. L'ordre et la paix sont acquis par la docilité aux leçons de l'expérience. « Les natures comme la tienne, » dit Mme Boyle à sa fille Marcella, « se développent au contact de la vie. » Et Marcella s'en rend compte elle-même. Un peu auparavant, elle nous disait :

Ce qui m'a fait changer surtout, c'est la vie. Autrefois, les choses étaient pour moi noires ou blanches, mais toujours parfaitement nettes et tranchées. Aujourd'hui, partout, je ne vois plus que des nuances.

C'est ce développement, ce progrès que nous retrace le roman. Il a son terme dans l'amour, qui le consacre et l'achève. L'amour non plus ne conquiert pas : il aide, il protège et il attend. Il sait que son heure viendra ou qu'alors elle ne pouvait pas, elle ne devait pas venir. Il y a, chez ces hommes de volonté si patiente, de la résignation et du fatalisme. Ou plutôt, ils considèrent l'amour comme certains croyans la grâce, qui peut être donnée ou refusée à ceux qui ont tout fait pour l'obtenir. Et leur amour, en effet, agit, comme la foi. Il est le contraire de la « passion. » Voyez avec quel soin l'auteur a rassemblé autour de la jeune fille toutes les circonstances qui permettront à l'amour de l'homme d'exercer sa générosité magnifique. Il apporte tout, et ce lui est une joie de prodiguer toutes ses richesses. Marcella est pauvre, elle a un père taré que la société tient à l'écart. Aldous est noble, riche, honoré. Son grand-père qui, la veille encore, répondait sur une carte, en quelques lignes impersonnelles et à peine polies, à M. Boyle, va faire les premiers pas, inviter la jeune fille et sa mère.

La situation fausse de Marcella devenait elle-même pour le jeune homme une source de joie. Elle ne croyait pas qu'il pût lui venir en aide; il lui montrerait ce dont il était capable. Pour la première fois, Aldous songeait avec bonheur à sa position dans le monde et à l'influence dont il disposait.

Jacob Delafield n'est pas moins dévoué à Julie Le Breton, ni

William Ashe à Kitty Bristol. Celles-là aussi sont dans des situations fausses : l'une, lectrice et dame de compagnie; l'autre, fille d'une aventurière ; et les deux jeunes hommes sont aux premiers rangs du monde, héritiers de grands noms et de grandes fortunes, avec autant de mérite personnel que de naissance. Ils sont dédaignés et méconnus jusqu'au jour où les leçons de la vie ont rendu Marcella et Julie dignes de les comprendre, de les aimer. Leur abnégation reçoit sa récompense. Pour s'être donnés tout entiers, ils les voient venir à eux de toute leur âme; pour n'en avoir pas forcé l'éclosion, ils goûtent enfin la plénitude de l'amour.

Dans *Le Mariage de William Ashe*, la cause est perdue, c'est la faillite, parce qu'une des deux individualités est anormale, maladive. Kitty est impulsive, irresponsable. Mme Ward a soin de nous prévenir que le mal est héréditaire : la pauvre enfant le tient d'un père déséquilibré, et ce n'est point une éducation sans tendresse, puis l'exemple d'une mère intrigante et frivole qui en combattront les effets. Il n'y a pas, cette fois, une individualité en présence d'une autre, mais une force aveugle en face d'une volonté réfléchie qui ne peut rien sur elle. William est victime de l'erreur qu'il a commise en épousant Kitty. Noble erreur pourtant, où le charme de la jeune fille n'entrait que pour une part. Les plus généreux sentimens portèrent au secours de cette enfant en péril, qu'il fallait défendre contre les autres et contre elle-même, cet homme bien armé et maître de lui, qui jouissait du « sentiment enivrant de son pouvoir et de sa force. » Il ne la sauva point, sans doute parce qu'elle ne pouvait pas être sauvée. Mais on peut se demander si lui-même était bien l'homme d'une pareille situation. Sans doute, Aldous Maxwell et Jacob Delafield avaient affaire à des natures plus saines, plus normales, plus capables d'adaptation à la vie, jeunes plantes un peu sauvages et rebelles, qui ne demandaient que des soins habiles et de la culture. Kitty est une force destructive, qu'on ne peut ni retenir, ni transformer. Comment serait-il possible de construire quelque chose avec elle ? Avec une intuition très sûre et beaucoup d'art, Mme Ward a opposé à Kitty un très curieux personnage, qui contribue à nous expliquer la défaite finale. Nous sentons, derrière la réserve d'Aldous et de Jacob, une inaltérable conviction, une foi profonde. Il y a du détachement dans la confiance et dans la patience de William, presque du

scepticisme. Il met son point d'honneur à accepter avec bonne grâce des complications et des difficultés qu'il considère comme des conséquences d'un principe : c'est fort bien. Mais sa philosophie ne mêle-t-elle pas quelque indifférence à beaucoup de sagesse et de fierté ? Il ne s'en prend à personne d'une situation dont il se reconnaît l'auteur; galant homme et gentleman, on peut penser toutefois que sa réserve ressemble à une abdication ou à une faiblesse. L'aisance qu'il garde dans les événemens les plus fâcheux montre qu'il ne s'y était pas engagé tout entier, et nous avons le sentiment qu'il ne combat pas à fond, parce que son réalisme un peu dédaigneux ne se commet pas avec l'impossible. C'est un tempérament très anglais, dont l'activité prend souvent la forme du jeu, et la décision celle du risque; l'homme de sport se retrouve dans l'homme d'action et, beau joueur, il sait se retirer avec bonne grâce d'une partie perdue.

La partie est, en effet, perdue pour William Ashe, et si nous comprenons bien les raisons de ce désastre, elles éclaireront pour nous la victoire qui, dans les autres cas, a terminé si heureusement les épreuves. Il y avait chez Kitty une force incoercible de destruction, de ravage et de désordre, une fatalité de défaite, contre laquelle eût été impuissante sans doute toute volonté d'homme, et combien plus la volonté trop peu confiante de William. Mais, sauf des cas d'exception, comme celui-là, des cas anormaux, en quelque sorte, et pathologiques, la force des choses est avec le bien. Partout où il y a des forces positives, finalement elles triomphent; les faiblesses, les faussetés s'éliminent, tout ce qui est imparfait périt par son défaut, tandis que les desseins chargés de vie se réalisent et que les volontés droites se tiennent dans l'inébranlable fermeté qu'elles doivent à leur rectitude même.

Si, pour assurer la victoire finale et faire triompher l'ordre de la vie, il n'a pas fallu moins que toute la solidité patiente d'un Aldous Maxwell et d'un Jacob Delafield, toute la stabilité de leur caractère et la force de leur situation, toutes leurs réserves accumulées de richesses traditionnelles et d'activité organisée, si même un William Ashe a été impuissant à conjurer les effets d'une erreur initiale, que sera-ce d'un mariage contracté à la légère entre jeunes gens sans fortune, sans expérience et sans appui ? Les cadres de la société, surtout quand elle est assise et ordonnée comme la société anglaise, soutiennent et renforcent

l'énergie individuelle. Le jeune Richard Fenwick ne trouve ni en lui, ni autour de lui les moyens de lutter contre les difficultés, les surprises, les périls de la vie, aggravés par les risques et les hasards d'une carrière d'artiste. Dans *Fenwick's Career* (1), Phœbe et Richard sont de jeunes âmes trop frustes et trop dépourvues pour tenir contre les exigences compliquées de la société et de l'art. Mme Ward leur a opposé Eugénie de Pastourelles et Welby, avec leurs délicatesses, leurs raffinemens et leurs nuances, leur tenue aussi et cette souplesse résistante que donnent une longue culture et des siècles d'adaptation. John et Phœbe ont fait souffrir ; ils ont souffert et payé d'épreuves sans nombre leur ignorance de toutes choses, la naïveté de leurs élans, la force de leurs instincts naturels, que rien ne contrôle, ni ne retient. C'est le seul roman de Mme Humphry Ward dont le principal personnage n'appartienne pas au « monde, » et nous voyons mieux ainsi la part respective qu'elle attribue, dans l'harmonie finale où l'amour tend comme tout le reste, à l'individu et à la société. Le jeune couple a contre lui d'ailleurs sa jeunesse même, et ici encore nous retrouvons Mme Ward d'accord avec la tradition des romanciers anglais. Ils sont généralement sévères pour la témérité dans le mariage ; ils nous montrent volontiers les faillites des unions prématurées. La sagesse pratique et le sens positif de ce peuple ont créé chez lui une disposition des mœurs à regarder le mariage, — précisément parce qu'il devient un choix individuel, un acte d'initiative, — comme engageant à fond la responsabilité de l'homme. Le premier devoir de celui-ci, avant de fonder une famille, est de s'assurer les moyens de la faire vivre, de même qu'il doit, avant de lier à sa destinée celle d'une femme, être capable de les diriger. Il paie cher, dans les romans anglais, le manquement à l'une ou à l'autre de ces obligations, combien plus encore à toutes les deux !

L'amour trouve un précieux auxiliaire dans l'amitié, et les romans de Mme Ward nous présentent de très belles figures d'amis ou d'amies, dont l'intelligence et le dévouement écartent bien des obstacles et contribuent pour leur part à ces victoires finales des forces de la vie. La littérature anglaise a toujours fait une large part à ce sentiment, et sans remonter aux sonnets de

(1) *Carrière d'artiste*, traduction française de Th. Bentzon et A. Fliche (Hachette).

Shakspeare, qui gardent une signification assez mystérieuse, il ne faut pas oublier l'immortel poème que la mort d'Henry Hallam a inspiré à Tennyson, *In Memoriam*. Dans *Diana of the Crossways*, M. George Meredith nous montre un de ses plus intéressans personnages, lady Dunstane, l'amie de Diana, cette valétudinaire qui a renoncé pour elle-même aux joies de la vie et qui, presque dégagée déjà de ce monde, affinée, épurée, spiritualisée par la maladie, assume un rôle de sœur gardienne, de providence, et devient la sagesse plus sereine et plus sûre de sa vivante, brillante et imprudente amie. On ne peut s'empêcher de penser à lady Dunstane devant le personnage d'Édouard Hallin. Lui aussi a dû tremper son âme dans les épreuves d'une santé débile, en recevoir chaque jour des leçons de renoncement. Détaché de toute partialité et de tout égoïsme, il voit les choses de plus haut et de plus loin, dans leur vérité essentielle et selon leurs véritables lois. Il en a l'humaine vision qui correspond, en ce monde imparfait et relatif, à la connaissance qu'en peut avoir un Dieu tout intelligence et tout amour. Hallin comprend et il veille. Par lui, dans la mesure de ses moyens, ce qui doit être sera. Lorsque Marcella a rompu ses fiançailles avec Aldous et qu'elle est venue vivre à Londres comme infirmière, il la revoit, il la reçoit, et discrètement, sans y paraître, il la soutient.

Elle éprouvait pour lui les sentimens que les catholiques ont souvent pour leur directeur ; elle reconnaissait en lui un guide et soupirait après ses conseils. Dans son for intérieur même, elle lui reprochait souvent de ne pas lui montrer, d'une manière plus précise et plus nette, la voie qu'elle devait suivre.

Il n'aurait garde de vouloir la diriger. Il est une des influences positives et bienfaisantes que la vie exerce sur la jeune fille. Et peu à peu, par une évolution lente, la métamorphose se produit.

Qu'est-ce donc qui se passait en elle? Depuis quelques semaines, elle avait conscience d'un phénomène inconnu dont son âme était le théâtre... La vie ardente et orgueilleuse qu'elle avait menée jusqu'alors lui faisait horreur maintenant... Aldous, son père, sa mère, ses pauvres, tous se dressaient devant elle, chacun formulant contre elle une accusation. Une voix résumant leur voix à tous semblait s'élever dans son cœur. Qu'importe la richesse? disait cette voix. Qu'importe la pauvreté? Qu'importent la beauté, l'intelligence, le pouvoir? Le caractère seul est quelque chose; seule la qualité de l'âme a une valeur véritable. Le caractère ne se forme, on n'acquiert vraiment une âme que par le sacrifice ; et le sacrifice, ce

n'est pas l'intelligence qui l'enseigne, c'est l'amour. Des mots, des phrases qui jusqu'alors n'avaient rien signifié pour elle, passèrent dans son esprit. La grâce, par exemple, ce mot étrange, aurait-il un sens, après tout?... Aujourd'hui, elle s'apercevait qu'il était impossible de vivre parmi les malades, au milieu des pauvres, de partager les espérances et les pensées d'êtres comme Édouard Hallin et sa sœur, sans comprendre qu'elle est encore à l'œuvre au sein de notre monde, cette grâce, comme elle était à l'œuvre jadis, dans les bourgades de Galilée, à Jérusalem, à Corinthe. Édouard Hallin en aurait donné une autre formule que tel ou tel pasteur, ou que M. Jervis. Mais, pour eux tous, elle était la suprême raison de vivre, un pouvoir d'apaisement et de délivrance qu'elle aurait voulu elle-même, ce soir-là, au prix de tous les sacrifices, faire descendre dans son propre cœur. Elle ressentait le désir confus et tumultueux de biens nouveaux : un changement en elle-même, d'abord, et puis le pardon et l'amitié d'Aldous; enfin et surtout, le pouvoir de se donner, le pouvoir d'aimer.

Cette page est décisive: elle marque le moment où s'accomplit la « conversion » de Marcella; Hallin y a sa part, et c'est lui qui la révélera à Aldous. Il est resté le lien vivant entre les deux fiancés séparés, et il a préparé l'entente finale que la mort ne lui a pas permis de consommer. Ses dernières paroles sont un témoignage sacré en faveur de la jeune fille:

— Elle est libre, Aldous, reprit Hallin, qui fixait sur son ami un regard intense. Et c'est une noble femme... Depuis deux ans, la vie lui a enseigné bien des choses... La mort aussi... Tu l'aimes toujours... Dis, est-ce bien de ne pas faire un effort?...

... Je me dis souvent qu'elle était singulièrement peu développée pour son âge, sous le rapport du sentiment. Elle vivait surtout par l'intelligence... Mais plus maintenant: la plante devient forte et belle; elle vit d'une vie de plus en plus riche.

L'amitié, d'ailleurs, garde, comme l'amour, un respect ombrageux de la personnalité. Dans ce tragique conflit entre la volonté de l'individu et l'obscure sagesse du monde, elle n'intervient qu'avec une réserve extrême, par crainte d'altérer la relation normale des deux termes et de fausser la volonté. Car l'essentiel est qu'elle s'adapte et qu'elle s'ajuste, qu'elle ne reste pas étrangère à l'ordre des choses, qu'elle prenne sa place et tienne son rôle dans l'universelle harmonie.

III

Rien n'est plus éloigné de l'individualisme égoïste et rebelle que ce sentiment si fort et ce respect si sincère de la person

nalité. Nous allons les retrouver l'un et l'autre à la source même des instincts ou des principes qui dirigent la vie collective de la société et de la nation.

Les romans de Mme Ward sont à beaucoup d'égards, bien que nous en ayons considéré jusqu'ici d'autres aspects, des romans sociaux et même politiques. Ils nous aident à entrevoir ce qu'elle appelle « les ressorts cachés et les forces réelles de la société anglaise. »

Cette société reste essentiellement aristocratique et féodale. La classe des seigneurs et des propriétaires terriens, — lords et landlords, — y est encore en possession de tous ses pouvoirs et de tout son prestige. Les tenanciers sont des sujets. Là, le vieux dicton prend tout son sens : « Noblesse oblige. » Il est impossible que de telles conditions de vie ne développent pas le sens des responsabilités. Les romans de Mme Ward nous le montrent fort puissant chez tous les maîtres du sol, hommes et femmes, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions et leurs manières de voir. Les uns, fidèles à l'esprit du passé, immuables dans leurs idées et dans leurs œuvres, se considèrent comme arbitres absolus des destinées qui se trouvent sous leur dépendance et comme tenus de pourvoir à leurs besoins physiques et moraux. C'est le système conservateur de la tyrannie paternelle, tel que le pratique, par exemple, Mme Allison, dans *Sir George Tressady*.

Restée veuve avec un fils de deux ans, elle s'appliqua à élever l'enfant en vue des devoirs qui lui incomberaient plus tard comme propriétaire de terres si vastes qu'elles constituaient un petit royaume; et depuis vingt-deux ans elle vivait là, mère non seulement de son fils, mais de toute la contrée, considérée par chacun comme une amie, presque comme une sainte.

Une sainte austère, il faut le dire, et qui ne pardonne pas le péché, peut-être parce qu'elle se reconnaît le devoir d'arrêter la contagion du mal. Oui, Mme Allison pratique un devoir plutôt qu'elle n'exerce un droit. Droits et devoirs d'ailleurs gardent toute leur autorité dans des consciences même pénétrées d'un esprit plus moderne. Un homme comme Aldous Maxwell reconnaît l'importance et l'utilité de son rôle; mais ce rôle a pris à travers les siècles un aspect qui lui est insupportable et qu'il voudrait rajeunir. Il est tourmenté par

... le sentiment constant d'un désaccord entre le monde intérieur qu'il

gouverne, avec ses usages féodaux et ses traditions surannées, et le vaste monde du dehors où l'action et la pensée se donnent carrière sur une échelle différente.

Il estime que le secrétaire d'un syndicat ouvrier est un personnage beaucoup plus intéressant et important que lui-même. Il n'en travaille pas moins, il n'en travaille que mieux, à bien tenir l'emploi où l'ont établi les conditions historiques de la vie anglaise. Curieuse figure, celle de ce gentilhomme respectueux du passé, fidèle aux traditions, ouvert à l'esprit de son temps, prêt non pas seulement à s'y adapter, mais à le seconder et à le promouvoir. Jacob Delafield, — dans *la Fille de lady Rose*, — va plus loin. L'héritage d'un duché, dont le menace l'état précaire de l'héritier direct, accable sa jeunesse du sentiment d'obligations trop lourdes, et, le jour venu, il ne les accepterait pas, s'il n'était « vaincu par les puissances d'outre-tombe, » soutenu par l'ardeur mystique de son amour et le désir d'associer Julie à la tâche que lui a dévolue le destin.

Car ils ont une tâche, tous tant qu'ils sont, et ils le savent, et à l'accomplir depuis des siècles ils ont acquis des habitudes de tenue, de dignité qui ont façonné jusqu'en ses profondeurs et en ses replis leur vie morale. Une lecture superficielle de quelques-uns des romans de Mme Ward, — *Marcella, la Fille de lady Rose, le Mariage de William Ashe*, — peut faire voir en elle le peintre de la vie mondaine en Angleterre; et sans doute cette peinture est une part de son œuvre, que nous ne dédaignons pas. Les mœurs et le décor de la haute société, sa manière de vivre, son tour d'esprit, ses conversations où excelle Mme Ward, tout cela forme un tableau très agréable, très animé, dont le charme a dû beaucoup contribuer au succès de l'auteur. Je ne sais s'il ne l'a pas, par ailleurs, desservie davantage. « Roman aristocratique : » c'est bientôt dit, et nombre de gens voient au delà de ces mots l'observation de surface, les élégances faciles et l'affectation. L'observation, dans les romans que nous venons de citer, — et que serait-ce de *Robert Elsmere*, de *Helbeck de Bannisdale* ou de *George Anderson?* — ne s'arrête pas à la surface : elle nous fait pénétrer jusqu'à l'organisation même et aux dispositions intérieures de cette société dont elle nous montre les brillans dehors, jusqu'à cette discipline qui est sa justification la meilleure, le principe de sa force et le fondement de ses vertus, cette énergie ordonnée, réglée et tradition-

nelle qui fait le « gentleman ; » comme, au XVIIe siècle, un exquis mélange de culture, de politesse et de dignité composait l' « honnête homme. » Celui-ci avait pour fonction essentielle de causer, de briller, d'être le modèle de la Cour et l'ornement de la Ville ; celui-là est destiné à l'action ; il appartient à une société qui se gouverne elle-même, se maintient et évolue par l'action sociale de ses aristocraties : noblesse, *gentry*, clergé, bonnes volontés individuelles ou groupes organisés en vue de telle fin bienfaisante.

Notons d'abord la forme toute concrète et immédiate que prend cette activité. A peine installé à la cure de Murewell, Robert Elsmere

... s'efforce de créer par tous les moyens, dans sa paroisse, un terrain plus favorable à la croissance normale de la plante humaine : clubs de jeunes gens et de jeunes filles, promenades dans la campagne avec les garçons du village qu'il intéressait aux bêtes et aux plantes, société de chant...

Dès que Marcella arrive à Mellor Park, elle s'occupe des tenanciers de son père, s'attache particulièrement à la famille de Jim Hurd, l'infirme, le déclassé, le braconnier, et, quand il a tué le garde-chasse, se jette avec une sorte de frénésie dans l'entreprise de le sauver. Elle a essayé aussi d'organiser d'une façon plus rémunératrice le tressage de la paille, qui est une des petites industries domestiques du village. Après l'exécution de Jim, l'échec de ses projets philanthropiques, la rupture de ses fiançailles, elle se retire à Londres comme infirmière. Plus tard enfin, quand elle est devenue lady Maxwell, elle fait de l'ancien manoir de sa famille un lieu de réunion pour les gens du pays, relève les salaires des ouvriers agricoles, séjourne par intervalles dans les quartiers pauvres de la capitale, afin de vivre en contact avec le peuple et de le bien connaître pour le mieux servir. Elle pense avec son mari, — et ce sont là des idées essentiellement anglaises, — que « le prodigieux accroissement de la puissance individuelle dû à la science depuis une centaine d'années ouvre un horizon immense à l'avenir de notre race ; » mais que « d'autre part, si la société ne parvient pas à maîtriser ce pouvoir en vue de fins plus hautes, si elle ne sait pas le moraliser, le socialiser, lui-même périra, et elle avec lui. »

Il faut que la société moderne domine peu à peu les forces individuelles dont la Réforme et les principes de 1789 ont favorisé le développement excessif. Contre cette double action, la réaction a commencé, déterminée par l'excès même du mal : socialisme d'État, lutte des classes, syndicalisme, autant de symptômes qui se peuvent observer, sous une forme ou sous une autre, dans les divers pays d'Europe, avec moins d'acuité peut-être en Angleterre que partout ailleurs. En dehors même de ces mouvemens, un état d'esprit partout répandu se manifeste comme une tendance à protéger

... le faible contre sa faiblesse, le pauvre contre sa pauvreté, l'enfant et la femme contre les exigences féroces du capital, et transforme en axiome cette vérité, longtemps paradoxale, que personne n'a le droit d'éditier sa fortune sur la ruine physique et morale de son semblable.

Socialiste? Mme Ward a vraisemblablement son intention en nous montrant le changement des idées de l'audacieuse et intransigeante Marcella, lorsque sa vie d'infirmière à Londres la met en contact avec le peuple, avec les ouvriers et les réalités de leur vie; et si on lui disait, comme Antony Craven à la jeune fille : « Vous n'êtes pas socialiste, » comme elle, sans doute, elle répondrait, après un peu d'hésitation aussi peut-être :

Non, c'est vrai, si le mot socialisme signifie un système politique, consistant à détruire toute initiative privée et à rendre toute concurrence impossible, non, je ne suis plus socialiste. A mesure que je vis davantage parmi les travailleurs, je comprends mieux que posséder n'est rien, si le caractère n'y est pas... La moralité fait une différence autrement grande que je ne croyais jadis. Non, dans ce quartier où je travaille, mes sympathies ne sont pas aux socialistes, — veuillez excuser ma franchise; — elles vont à ceux qui cherchent à organiser la charité, et qui sont méconnus et maltraités par tout le monde !... Quant à votre socialisme..., je crois qu'il est destiné à subir le sort d'autres grandes doctrines, c'est-à-dire à servir à l'établissement d'un ordre de choses qu'il n'avait pas prévu... Il parle d'une société nouvelle; il servira peut-être à assainir l'ancienne !

Toujours ce même sens de l'évolution lente, du progrès continu, sans à-coup, sans heurt, sans bouleversement. On pourrait dire de l'Anglais en général, ce que Édouard Hallin dit de son ami Aldous Raeburn :

Aldous, voyez-vous, n'a jamais cru à la vertu des changemens soudains... Mais, croyez-moi, pour l'effort constant qu'on peut faire en vue d'améliorer son milieu, et par ce milieu le corps social dont il fait partie, Aldous n'a pas son égal.

Ainsi s'explique l'admirable stabilité, la continuité de la vie anglaise et sa noble beauté, comparable à ces décors centenaires d'arbres et de pelouses où la main patiente du temps est à l'œuvre depuis des siècles. La vieille Angleterre s'en remet elle aussi à cet émondeur qui ne dévaste rien, travaille dans le sens même de la nature, arrondit ici la masse ombreuse des hêtres et là laisse carrière au caprice des pins. Il me semble que la crise actuelle ne doit pas nous faire illusion : quoiqu'il en sorte, les forces de conservation resteront à l'œuvre, affirmant cette croyance traditionnelle et nationale que les destinées d'un pays sont entre les mains de ses élites dirigeantes.

Au delà du royaume, d'ailleurs, l'Anglais d'aujourd'hui aperçoit l'Empire. De l'antique société si bien assise se détachent sans cesse des élémens jeunes et actifs, qui répondent à l'appel des richesses inexploitées et des communautés inorganiques. Ces pionniers et ces héros de la « plus grande Angleterre, » *Greater Britain*, ont trouvé leur peintre et leur poète en M. Rudyard Kipling, sujet anglais d'au delà des mers, qui les a parcourues en tous sens et qui les a magnifiquement chantées. Mais voici un hommage plus significatif encore. Mme Humphry Ward à son tour, après nous avoir, durant vingt-cinq années, si bien parlé de l'Angleterre *at home*, nous fait pénétrer au fond d'une âme anglaise pour nous y découvrir l'énergie conquérante et ordonnatrice, les instincts de la race impériale. Oui, ce *George Anderson* que la *Revue* offrait tout récemment à ses lecteurs, est un roman impérialiste. George Anderson lui-même est la personnification du pays neuf, de la race jeune, de ses efforts et de ses espoirs. Élisabeth Merton et son frère représentent la vieille patrie, ses raffinemens, son luxe, sa tradition et sa durée. C'est un grand sujet que cette antithèse et le conflit qu'elle suscite. N'en apercevons-nous pas tout le sens dans ces quelques lignes d'un dialogue entre George et Élisabeth :

Je songe à notre demeure du Cumberland, à nos vieux serviteurs; comme tout marche sur des roulettes, combien tout cela est beau et comporte de dignité : chacun restant à son poste; pas de travaux pénibles, pas de désordre.

— C'est une dignité qui vous coûte cher, dit Anderson presque rudement, en changeant d'attitude. Vous lui sacrifiez des choses mille fois plus réelles et plus humaines.

Élisabeth ne les sacrifie pas. Elle cachait en elle des réserves d'enthousiasme et un appétit d'action, hérité peut-être de son père qui a construit naguère, à la tête d'une poignée d'hommes, un « merveilleux chemin de fer tracé au travers des déserts en dépit des obstacles, de l'inconnu, de l'incertitude. »

Depuis qu'elle a posé le pied sur ce sol, depuis qu'elle a éprouvé cette sensation d'immensité que donnent l'espace sans bornes et le pouvoir illimité d'action, elle est comme possédée et ensorcelée par le Canada. Comme elle traversait la contrée entre l'Ontario et Winnipeg, la grandeur sauvage de cette solitude l'a en quelque sorte empoignée, et

... assise à l'arrière du train, tandis que ses yeux suivaient la trace et le progrès de l'œuvre à laquelle son père avait contribué, elle avait senti qu'elle se détachait de l'Europe et éprouvé cette émotion violente que l'on ressent à la vue de quelque chose qui naît, devant l'horizon et l'étendue d'une vie à venir.

Nous avons ainsi les deux aspects les plus intéressans de la société anglaise, et nous comprenons qu'il s'y élabore continûment une aristocratie de chefs aptes à l'éducation progressive de la démocratie, et voués surtout à contenir les masses populaires dans des cadres assez souples pour que leur pesée les élargisse sans les briser. Ces chefs sociaux deviennent tout naturellement des chefs politiques, sans que rien n'interrompe la continuité qui unit leur fonction législative à leur fonction sociale. La vie politique de l'Angleterre se présente ainsi comme celle d'un vaste organisme où chacun vient à son tour, à son heure, prendre sa place et jouer son rôle selon sa naissance, son éducation, son tempérament, les influences du milieu et du moment. Rien qui ressemble à ces équipes improvisées qui trop souvent se forment dans les assemblées parlementaires, où elles ne représentent que des intérêts de partis et ne cherchent qu'à détenir un temps l'influence nécessaire au triomphe de ces intérêts. Dans *Sir George Tressady*, nous assistons à une grande lutte politique au sujet de certaines lois ouvrières. Aldous Raeburn, devenu lord Maxwell, fait partie du gouvernement. En mourant, le noble Edouard Hallin lui a légué

... tout un ensemble de sentimens et d'idées touchant le contraste entre ce pouvoir croissant de la classe ouvrière et la misérable situation de l'ouvrier en tant qu'individu. Ces sentimens et les idées qu'Aldous s'était

assimilés et qui faisaient partie du culte qu'il avait voué à la mémoire de son ami, il aurait voulu leur gagner des adhérens, et agir, en les répandant, sur le monde politique de son pays.

L'influence de Marcella a développé encore en lui le sens de son rôle et de sa responsabilité. Il agit donc avec un désintéressement absolu, selon sa conscience et selon ce qu'il croit être le véritable intérêt de son pays. Il est le serviteur d'une idée, et cette idée, si même il ne remportait pas la victoire, continuerait à projeter la lumière sur son sentier. Elle triomphe d'ailleurs grâce à l'inspiration passionnée qu'inspire le zèle de Marcella à un des *leaders* de l'opposition. Mais sa défaite n'eût amené que la retraite momentanée de lord Maxwell, et il serait sans doute revenu au pouvoir un jour, prêt à reprendre la défense de sa cause au point même où il l'avait laissée. Car la vie politique de l'Angleterre est enracinée dans sa vie sociale, qui garde elle-même, en ce pays où elle n'a jamais été bouleversée, un caractère naturel et organique. Sans doute il y a quelques politiciens, et nous ne pouvons oublier celui que Mme Ward nous a présenté dans *Marcella*, ce Wharton qui, un instant, supplante Aldous Raeburn dans l'imagination fourvoyée et le cœur de la jeune fille. Mais, comme Wharton, ils sont brisés par la force des choses, à moins qu'ils n'en prennent le sens et n'encadrent leur activité dans celle de l'élite qui, élue ou non, la représente. Ils n'ont pas le dernier mot, et chacun sent que leurs intrigues ou leurs agitations ne prévaudront pas contre elle. De là, j'imagine, ce sentiment de sécurité, cette garantie d'ordre et de paix qui laissent aux mouvemens des combattans politiques toute leur aisance et toute leur liberté. Mme Humphry Ward nous répète volontiers que c'est un sport, le plus ardemment goûté de tous. Nous n'avons pas de peine à le croire, et il nous devient aisé de le comprendre : le jeu est l'exercice normal où un corps vigoureux, qui sent sa vie assurée, aime dépenser ses énergies ; le plaisir de vaincre ajoute son désintéressement à l'intérêt de la victoire et la défaite n'a rien de mortel. Entre deux parties, la vie continue.

IV

La vie! — Ajouter à la vie, l'enrichir, aider à vivre, voilà sans doute « la grande tradition positive » au service de laquelle

Mme Ward a mis, consciemment ou non, tous ses romans, comme Robert Elsmere y mettait, nous dit-elle, sa foi renouvelée. Cette tradition représente peut-être le fond le plus essentiel du génie anglais ; elle se manifeste dans ses mœurs, sa constitution, son esprit, par une tendance à ne rien détruire, à utiliser toutes les forces, à voir l'affirmation partout. Et partout aussi nous la retrouvons, dans les conceptions religieuses, morales et sociales de l'œuvre dont nous venons d'esquisser les grands traits. La « libre pensée, » — si nous pouvons employer ici un mot dont notre langue, après notre esprit, hélas ! a déformé le sens, — y apparaît profondément religieuse, sous la forme d'un christianisme purement spirituel, mais qui garde de sa divine essence assez de force et d'efficacité pour subsister et agir indépendamment des rites et des dogmes. De même, il y a du « féminisme, » si l'on veut, dans cette défense de la personnalité de la femme ; mais l'idéal féminin reste l'union absolue avec l'homme, et il n'y a d'union absolue que par une victoire à quoi ne correspond aucune défaite et un don sans abdication. Enfin Mme Humphry Ward concilie avec le respect de l'individu le plus fort sentiment de la solidarité sociale. Elle croit à la démocratie, « cette démocratie sur laquelle repose l'avenir de l'Angleterre, » mais elle ne combat pas l'aristocratie, elle ne la hait point : au contraire, elle la comprend, elle en voit l'utilité, la beauté, elle en fait ressortir le rôle, manifeste le sens réel de son action, en dégage le sens idéal. Elle aime sa vieille patrie, la « petite » Angleterre ; elle sent la douceur de l'antique vie anglaise si bien ordonnée, elle en goûte le charme et la beauté : mais elle est attirée par la jeune vigueur et les rudes énergies de l'Empire ; elle sait entendre cet appel, comprendre la grandeur et la poésie de cette vie nouvelle, y orienter les volontés. Ainsi ce libre esprit n'a rien de destructeur : il ne discute de religion que pour mieux établir une conclusion religieuse, ne s'applique à étudier l'amour que pour l'élever et l'affermir, la société que pour la consolider. Il aime examiner les fondemens de toutes les croyances parce qu'il estime que les croyances sont indispensables, et qu'elles ont besoin de fondemens, et que ces fondemens ne sont jamais trop assurés. Cet esprit critique n'est pas un esprit de rébellion et de révolte ; son action n'est pas celle du ferment qui décompose, mais du levain qui travaille, du germe qui féconde.

Peut-être convient-il ici de préciser avec un très simple exemple. Quand Marcella est rappelée chez ses parens, devenus les propriétaires de Mellor Park, la jeune fille qui s'était affiliée à une petite société « venturiste, » — c'est-à-dire à une secte du socialisme, — « ... sent se réveiller en elle des instincts et des goûts tout différens de ceux de ses camarades, mais naturels au tempérament qu'elle tenait de sa famille. »

Relisons ce fragment de dialogue entre elle et un des jeunes membres de la société, Antony Craven, qu'une infirmité a aigri et tourné au fanatisme :

— Vous voilà bien heureux d'en avoir fini avec la bohème! lui dit-il un jour avec ironie, la trouvant entourée des photographies de Mellor. Comme il agit rapidement, le poison de la propriété! Quelle fin mesquine il met aux choses! Il y a huit jours, vous étiez toute dévouée aux nobles causes. Demain nous serons à vos yeux de pauvres fanatiques, en attendant le moment où vous rougirez de nous avoir connus.

— Je suis donc une hypocrite à vos yeux? En quoi, je vous prie, mon goût pour les belles choses et mon respect du passé peuvent-ils porter atteinte à mes convictions? Croyez-vous qu'il n'y ait pas de pauvres à Mellor, et qu'on n'y puisse pas travailler comme ailleurs? Voilà comment échouent toutes les réformes, tuées par la défiance mutuelle de ceux qui les ont entreprises!

Il la regarda, un sourire froid au fond des yeux, et Marcella se tut, indignée.

Voilà, en présence, les deux esprits. C'est celui de Marcella que nous retrouvons partout dans les romans de Mme Humphry Ward, et que, faute d'un meilleur mot, j'ai appelé « positif » et « constructeur. » C'est l'esprit d'Aldous Raeburn, de Jacob Delafield, de William Ashe : c'est l'esprit anglo-saxon. L'autre apparaît parfois, comme chez Antony Craven, qui est un infirme, remarquez-le, ou chez des Anglais alors qui ne sont pas Anglais. Voici, par exemple, un Celte, Richard Watson :

Les yeux gardaient une flamme vive et passionnée, des yeux de Celte révélant tous les dons celtiques, et aussi tous les défauts de cette race, défauts si définitivement et largement exprimés par le mot d'un grand historien : « Les Celtes ont ébranlé tous les États et n'en ont fondé aucun. » Le Celte, lui non plus, n'avait rien fondé, rien achevé; ce n'était pas une âme heureuse, harmonieuse, mais un homme que la vie et la nature, sous leurs aspects les plus subtils et les plus tristes, avaient fait vibrer, par qui avaient passé les pensées et les ambitions les plus nobles, comme le son passe par les cordes, leur arrachant quelques belles notes tragiques, quelques accens mémorables.

L'opposition est nettement marquée, elle est rattachée à une vue de psychologie historique ou ethnique. Nous n'avons ici ni à prendre la théorie à notre compte, ni à la discuter. Qu'il nous suffise de bien comprendre la pensée de Mme Ward. Si nous voulons mesurer à quel point c'est la pensée de l'Angleterre, rappelons-nous, dans la campagne électorale d'hier, l'unanimité des journaux conservateurs à faire remarquer que M. Lloyd George n'est pas un véritable Anglais, mais un Celte du pays de Galles. Et nos propres journaux, en manière de louange ou de critique, ont insisté sur le même fait.

C'est que le fait est capital. Nous le retrouvons au fond du conflit séculaire entre l'Angleterre et l'Irlande. Bien ou mal, et mieux que tout autre, il résume à sa manière un contraste dont nous pourrions montrer d'autres aspects. « La tâche est impossible, — disait un jour aux Communes un homme d'État, — pour un peuple aussi stupide que nous de gouverner des gens aussi spirituels que les Irlandais. » Quel admirable orgueil et quelle sagesse profonde sous cet humour ! L'esprit est la forme alerte et brillante de l'intelligence pure, et l'Angleterre se méfie de l'intelligence pure : elle a, au contraire, la passion des réalités objectives. Le roman et l'histoire sont d'accord pour nous montrer sur les deux plans de la vie privée et de la vie nationale, et si l'on peut dire à deux échelles inégales, des conciliations qui nous étonnent et des compromis (il faut retirer ici au mot tout sens défavorable) où nous verrions volontiers des contradictions.

— Vous êtes socialiste, — dit le jeune député Wharton à Marcella, — et vous allez devenir lady Maxwell. Ces sortes de combinaisons ne sont possibles qu'avec les femmes, parce que leur esprit est imaginatif et non pas logique... Vous réussirez dans votre rôle de lady Maxwell aussi bien que dans votre rôle de socialiste; vous saurez à la fois prendre et donner. La moitié de la journée, vous serez lady Maxwell; l'autre moitié, vous serez un membre de la société venturiste, et votre influence, par ce fait même, deviendra considérable. Mais nous autres hommes, nous ne savons pas faire ces choses-là.

Wharton se trompe. Ces choses-là sont ordinaires dans un pays où l'esprit des hommes lui-même, presque autant que celui des femmes, échappe à la tyrannie d'une logique abstraite. L'Écosse anglicisée d'aujourd'hui aime d'un même amour et réunit dans un même culte son réformateur puritain John Knox,

sa catholique « Reine Marie » que Knox a persécutée et torturée, la protestante Élisabeth qui a mis à mort la reine Marie. J'ai vu le gouvernement de la reine d'Angleterre s'associer aux fêtes commémoratives en l'honneur des héros écossais qui battirent les troupes d'Angleterre dans les plaines de Bannockburn. Un même sentiment patriotique et national, un même respect de la tradition et du passé réconcilient des souvenirs qui ne s'opposent et ne s'excluent qu'au regard d'une intelligence acharnée à classer, étiqueter et séparer.

Le sentiment affirme; il croit. Il croit que l'avenir prolonge le passé, le transforme et ne le détruit pas. Il croit que la marche des choses suit son cours et que la pente de ce cours est vers le bien. Il croit au progrès parce qu'il croit au triomphe final de la volonté de Dieu : *Fiat voluntas tua...*

Cette volonté, nous l'atteignons par le devoir accompli et par la douleur. Elle est la source, la racine de notre être; elle nous guide dans la vie, elle nous aide à mourir... Mais notre faiblesse demande le secours d'une vie humaine, d'une voix humaine... Sans Jésus, nous sommes des orphelins sur la terre. Et qu'importe encore ce que nous pensons sur lui, si seulement nous pensons à lui... Dans sa vie nous trouvons la solution de tous les mystères.

Cet idéal religieux, nous l'avons vu exposé dans *Robert Elsmere*. Nous avons vu ensuite que Mme Ward lui avait opposé un certain catholicisme, dans *Helbeck de Bannisdale*. Les autres romans nous ont montré des âmes aux prises avec la vie et modelées, façonnées par la force des choses selon cet idéal. Une telle œuvre est essentiellement morale et chrétienne et, en cela encore, elle est essentiellement anglaise.

Essentiellement anglais aussi, le talent littéraire qui s'y manifeste. Il est fait surtout, comme celui d'un Hardy, d'un Kipling, du contact immédiat, de la communion concrète avec la réalité. Certes, Mme Humphry Ward a le goût des idées; elle les discute volontiers dans des romans qui sont conçus et conduits avec beaucoup d'intelligence. Mais l'intelligence est soutenue, orientée, dominée par un sens très vif des réalités concrètes qui leur donne, en même temps que leur signification, leur beauté.

C'est d'abord, comme chez tous les romanciers anglais, le sentiment de la nature, le goût de ses spectacles, le désir de s'harmoniser avec ses énergies. Par là des œuvres même dont

l'inspiration est moins heureuse gardent un agrément qui les sauve. *Helbeck de Bannisdale* doit des parties exquises à l'intimité de l'auteur avec le Westmoreland. La nature n'est pas seulement un spectacle; elle n'est pas un simple décor où l'action se déroule : elle est le milieu même où vit la plante humaine. Comme le faisait très justement remarquer M. de Wyzewa dans l'article qu'il a consacré ici à *Helbeck* et que nous avons déjà cité, ce roman est pour la moitié au moins « l'histoire d'une jeune fille qui, au sortir de la fièvre intellectuelle d'une ville d'université, se voit transplantée dans un des plus calmes coins du Westmoreland, et qui se laisse prendre, peu à peu, au charme de cette triste et poétique région. Tout y est, pour elle, imprévu et délicieux, tout y a une âme qui répond à son âme. Et, d'un bout à l'autre du roman, l'auteur nous montre l'action, sans cesse plus vive, qu'exercent sur elle les lieux qui l'entourent. Remarquez ce détail, très significatif : les personnages prennent généralement dehors leurs décisions les plus graves; ils sortent dans tous les momens critiques. Quand Robert Elsmere arrête sa résolution d'être pasteur, « un soir du mois de mai, il errait seul le long du sentier côtoyant la rivière. » Lorsque Catherine se trouve partagée entre sa tâche au foyer domestique et l'amour de Robert, « elle gagna, au-dessus de la maison, un sentier rocailleux se dirigeant vers la montagne. *Carrière d'artiste* nous offre nombre d'exemples analogues, notamment, vers la fin, la belle scène où Fenwick sent revenir à la fois son génie et son amour. Ne semble-t-il pas que dans les momens où leur destinée est en jeu, hommes ou femmes, ils aient besoin de s'appuyer sur les grandes forces élémentaires qui peuvent donner à leur volonté un sens concret et naturel? Ils répugnent inconsciemment, invinciblement, à la détermination abstraite, idéologique. Ils veulent être comme chargés, afin que le coup porte, de toute la réalité des choses.

La réalité, le réalisme, voilà des mots qui reviennent à propos de Mme Humphry Ward, comme à propos de la plupart des romanciers anglais. Mais ce réalisme, on le comprend, n'exclut pas la poésie; bien au contraire, elle accompagne naturellement une perception aussi directe, une communion aussi profonde. Elle en est la fleur, comme l' « esprit » est la fleur d'une perception tout intellectuelle. Dans les romans anglais, disons ici dans les romans de Mme Ward, où nous voyons aux prises les forces de la vie,

elle accompagne la gravité et l'émotion, comme dans nos œuvres de critique ou de polémique, dans la littérature militante et brillante de notre XVIIIe siècle, par exemple, l' « esprit » jaillit du choc même des idées et s'allume sur toutes les surfaces où joue un rayon de l'intelligence. Oui, la poésie est naturelle à tout véritable réalisme, parce qu'il n'y a rien de plus poétique au monde que la réalité, la nature, la vie, les âmes.

Dégager cette poésie, la rendre visible et sensible, c'est idéaliser sans doute, ce n'est pas embellir ni farder. Il s'est établi chez nous une confusion fâcheuse à cet égard. L'origine en remonte à ce culte de la laideur et de la grossièreté, qui a tyrannisé un temps notre littérature et y a usurpé le nom de « réalisme. » Par un singulier abus, bassesse et vérité tendaient à devenir synonymes. Nous sommes évidemment, avec des romanciers comme Mme Humphry Ward, en face de la conception contraire. La vérité de la vie est belle et haute; c'est cette vérité qu'il importe de voir et de promouvoir. S'il y a de l'hypocrisie dans la religion anglaise, ce n'est pas cette hypocrisie qui nous apprendra quel secours l'esprit religieux des Anglais apporte à leur vie. S'il y a du désœuvrement, du *spleen* et des excentricités, dans l'aristocratie anglaise, ce n'est ni dans ces excentricités, ni dans ce *spleen*, ni dans ce désœuvrement, qu'il faut chercher l'explication de sa force ou le prestige de son rôle. Si l'amour y a comme ailleurs ses faiblesses, la sensualité ses dégradations, ce n'est point à elles qu'il faut demander ce que peut être et ce que doit être l'amour pour agrandir la vie, ce qu'il est quelquefois dans de nobles cœurs qui ont su le mériter et le conquérir. Assez d'autres esprits, portés à la satire, et le spectacle même du train ordinaire des choses, nous rappelleront que l'homme n'est pas un ange et qu'il n'a guère lieu de s'en faire accroire! L'Angleterre en particulier ne manque ni de moralistes chagrins ni d'humoristes désenchantés. Pourquoi le pays de Thackeray ne serait-il pas aussi bien celui de George Eliot ou de Mme Humphry Ward? Et pourquoi reprocherions-nous à celle-ci d'avoir, entre tant de vérités que nous enseigne la vie, retenu surtout que la fleur est la raison d'être de la tige, et que, si la tige s'enracine dans le sol, elle se dresse vers le ciel et fleurit dans la lumière?

Aussi bien, de quelque façon qu'on entende l'idéalisation, l'auteur de *la Fille de lady Rose* et du *Mariage de William Ashe*

n'en a pas abusé dans ses romans. Si, par leur inspiration même et leurs conclusions, ils sont très nobles et très purs, le détail en est presque toujours très objectif et très exact. Sauf peut-être pour le catholique Helbeck et son entourage, qui paraissent plus superficiellement observés, Mme Humphry Ward ne nous peint jamais que des milieux très familiers, dont elle a une connaissance parfaite. Et elle les peint sans parti pris. La vieille lady Henry, lord Lackington, sir Wilfrid, le journaliste Meredith, dans *la Fille de lady Rose*, sont des figures étonnantes de précision et de vérité : je ne serais pas surpris qu'elles fussent des portraits. Mr et Mrs Boyce, dans *Marcella*, William Ashe et la malheureuse Kitty, ne nous sont-ils pas présentés tels quels, avec ce qu'ils ont de bon et de mauvais, leurs faiblesses, leurs tares? Et quoi de plus vrai que les Masson, Hubert surtout, dans *Helbeck de Bannisdale?*

On relèverait plus justement, il me semble, une certaine exagération dans le dessin de quelques figures, en vue de leur donner plus de caractère et d'expression. Encore n'oserais-je affirmer que dans cette Angleterre où la vie mondaine n'a pas exercé la même action que chez nous, où la vie individuelle est restée si forte et où par suite, comme je le remarquais à propos des romans de George Meredith, il y a tant d'originaux, on ne puisse rencontrer un Jacob Delafield, avec son mysticisme sombre et la flamme intérieure couverte d'un épais manteau de cendres. Mais il y a sans doute quelque artifice dans le romanesque personnage de Cliffe, ce Byron démarqué.

On ne saurait trop admirer qu'il n'y en ait pas chez beaucoup d'autres. Car le procédé de Mme Ward est dangereux : elle aime emprunter à la réalité des situations qui deviennent le point de départ de ses romans, et des caractères, qu'elle modifie selon sa propre expérience, en les plaçant dans des conditions qu'elle connaît bien. *Le mariage de William Ashe* ressemble fort à l'histoire de lord Melbourn, de lady Mary Lamb et de Byron. *La Carrière de Fenwick* est manifestement inspirée de la vie du peintre Haydon que son orgueil maladif, ses embarras d'argent, ses démêlés avec l'Académie, ses déceptions conduisirent au suicide. Enfin, nous avons tous reconnu, dans la donnée initiale de *la Fille de lady Rose*, l'aventure de Julie de Lespinasse et de Mme du Deffand : combien transformée, adaptée au milieu, enracinée dans la vie anglaise! Il est peu de romans plus anglais, peu de

peintures plus vivantes de cette aristocratie. Nous la voyons et nous l'entendons. Elle est là, sous nos yeux, avec son esprit, ses mœurs, ses allures, et, pour ajouter à l'illusion, les dialogues de Mme Ward sont des chefs-d'œuvre de naturel et de vérité.

Vérité, — voilà donc le mot auquel nous sommes ramenés et qui doit résumer nos impressions, notre jugement. Ne nous laissons pas égarer par quelques arrangemens romanesques où l'auteur a cherché un agrément et sacrifié aux lois du genre. Peut-être l'imagination anglaise y est-elle plus portée que la nôtre dont la liberté a subi plus de disciplines et de contraintes. Nous avons signalé ailleurs, chez Thomas Hardy, ce goût du romanesque et du théâtral, ces scènes trop complaisamment préparées et voulues. Tout cela tient peu de place chez Mme Ward. Le vif intérêt que ce noble esprit de femme témoigne aux problèmes du temps présent, la pénétrante observation de la vie, le respect de sa dignité, la pitié pour ses misères, la sympathie et l'admiration pour toutes les forces qui la soutiennent ou l'améliorent, n'est-ce pas, avec l'art de conter, le talent de décrire, le don de mouvoir les personnages et de les faire parler, de quoi donner à une œuvre sa signification et sa beauté? Celle-ci, nous l'espérons bien, est loin d'être achevée. Mais elle est dès aujourd'hui assez vaste pour que nous puissions la juger dans son ensemble, en mesurer la valeur morale et sociale. C'est une grande force pour un écrivain que d'exprimer ainsi ce qu'il y a de plus sacré chez un peuple : sa volonté de vivre. C'est une grande force pour un peuple que de trouver un tel secours chez ses écrivains. L'Angleterre a eu plus d'une fois cette bonne fortune avec ses romanciers, et il faut voir là, si je ne me trompe, une des plus belles traditions du roman anglais. L'œuvre dont je me sépare à regret a, par-dessus tous ses autres mérites et comme leur raison commune, celui de s'y rattacher. C'est pourquoi, à la suite de tant d'autres noms illustres, parmi lesquels ceux des Brontë et de George Eliot, nous pouvons inscrire le nom de Mme Humphry Ward.

FIRMIN ROZ.

UNE VIE D'IMPÉRATRICE[1]

Je me plais à penser que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas perdu le souvenir de l'étude que j'ai publiée ici, il y a quelque temps (2), sur l'impératrice Élisabeth de Russie, femme de l'empereur Alexandre Ier. Si le portrait que j'ai tracé de cette princesse d'une si rare valeur morale est resté dans leur mémoire, ils se rappelleront que c'est au premier volume du magistral ouvrage consacré par le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch à son illustre aïeule que je dois d'avoir pu leur en présenter une ébauche. J'ai dit alors à l'aide de quelles richesses documentaires le grand-duc avait pu tirer de l'oubli un personnage méconnu et remettre en lumière une physionomie trop promptement voilée par les ombres du passé.

Ces richesses consistaient surtout dans la correspondance que, durant trente-quatre ans, l'Impératrice entretint avec sa mère la Margrave Amélie de Bade, laquelle eut la douleur de lui survivre. Arrivée à la cour de Russie en 1792, et mariée l'année suivante au grand-duc Alexandre, montée sur le trône avec lui à la mort de Paul Ier et ayant vécu jusqu'en 1826, Élisabeth, pendant tout ce temps, ne cessa pas d'écrire à sa mère. Ses lettres sont innombrables et constituent, à vrai dire, l'histoire de sa vie comme aussi l'histoire de la Russie durant la même période.

Le premier volume de cette attachante publication, analysé déjà à cette place, nous a fait suivre pas à pas la princesse aux diverses étapes de son existence depuis le jour où la volonté de Catherine la Grande, d'accord avec celle de ses parens, l'appela

(1) *L'impératrice Élisabeth, épouse d'Alexandre Ier*, par le Grand-Duc Nicolas Mikhaïlovitch, 2e et 3e volumes grand in-8, ornés de 60 planches, 1909 et 1910.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars 1909.

en Russie, jusqu'au jour où son jeune mari devint empereur. Les deux autres volumes parus depuis, et le troisième, il y a quelques jours à peine, nous conduisent jusqu'à la fin de sa vie. La première lettre qu'étant impératrice elle écrit à sa mère est datée du 16 mars 1801; la dernière, qui clôt le troisième volume et ne précède sa mort que de quelques jours, porte la date du 26 avril 1826.

C'est donc à travers les événemens qui se sont déroulés en Europe entre ces deux dates, qu'en éclairant notre route à l'aide des confidences de l'impératrice Élisabeth, je convie le lecteur à me suivre, non sans lui faire remarquer que ce suggestif retour vers un passé mémorable s'embellit ici de tout ce que peuvent présenter de piquant et de touchant à la fois les aveux d'une fille à sa mère, quand cette fille est la compagne d'un grand souverain et quand aux impressions qu'exercent sur elle les grandeurs et les revers de son pays d'adoption, elle mêle le récit de ses douleurs d'épouse et de mère, de ses désillusions, de ses longues tristesses et de ses rares joies.

I

Au moment où le trépas tragique de Paul Ier appelait son fils aîné le grand-duc Alexandre à lui succéder, ce prince avait vingt-quatre ans et sa femme vingt-deux. Restée volontairement depuis son mariage en dehors des intrigues de la Cour, Élisabeth était résolue, maintenant, quoique son mari régnât, à persévérer dans cette attitude et surtout à ne se mêler en rien des affaires de l'État. Peut-être, parce qu'elle ne faisait pas mystère de ses intentions, s'était-on trop accoutumé à la traiter un peu comme une quantité négligeable: on l'aimait, on l'estimait; on vantait partout ses qualités et ses vertus; mais il semblait entendu qu'autant elle méritait le respect, autant on devait tenir pour nulle son influence. Cette opinion qu'on avait d'elle, au commencement du règne, se précisera peu à peu, sans qu'elle fasse aucun effort pour la détruire. Elle paraît même s'y complaire et la subir avec satisfaction. Elle est convaincue qu'en s'y maintenant, elle répond aux désirs de son mari. Les années passeront, et rien ne sera changé, bien loin de là, dans le rôle qu'elle s'est choisi. En 1817, le grand-duc Nicolas Pavlovitch, le plus jeune des frères de l'Empereur, à la veille d'épouser la princesse Char-

lotte de Prusse, lui trace en ces termes la conduite qu'elle devra tenir à la Cour : « Ma mère, lui écrit-il, pourra vous donner de bons conseils, qu'avec la meilleure volonté il m'est impossible de vous donner. Relativement à l'impératrice Élisabeth, toute attention, politesse et respect, *mais pas la moindre confiance dans aucun cas;* pour l'Empereur, tout respect, confiance entière, et la plus grande amitié. » Il fallait dès le début de cette étude mettre en relief ce trait significatif, parce qu'il aide à comprendre comment et pourquoi peu à peu allaient se restreindre la place et l'influence de l'Impératrice à la Cour. Son caractère et sa volonté y furent pour beaucoup, mais les circonstances plus encore.

Cet avenir était peu visible au moment où elle montait sur le trône. En ce changement de règne où tout est tragique, elle avait déployé une énergie virile et, comme je l'ai dit précédemment, dans la nuit de trouble et d'horreur qui suivit la mort de Paul Ier, elle fut, de l'aveu de plusieurs témoins, une médiatrice courageuse entre son époux, sa belle-mère et les conjurés qui venaient par des moyens criminels de délivrer la Russie d'un joug odieux. Reconnaissant de ce qu'il lui devait, Alexandre lui continua les témoignages de sa confiance et de sa tendresse, tels qu'elle les avait reçus de lui pendant le règne précédent, alors que le despotisme qui régnait sur eux contribuait si vivement à les tenir rapprochés et unis. Pendant ce temps, elle avait été, en tant qu'épouse, entièrement et complètement heureuse, sans voir encore combien la mobilité d'Alexandre, sa faiblesse devant sa mère, les influences nouvelles qu'il allait subir menaçaient ce fragile bonheur.

Il paraît avoir été à son comble lorsqu'en 1801, quelques semaines après son avènement, l'Empereur, pour faire plaisir à sa femme, invite sa belle-famille à venir passer quelque temps en Russie. L'Impératrice a la joie de voir arriver à la Cour son père, sa mère, son frère et deux de ses sœurs. Elle est allée au-devant d'eux jusqu'à Kaskovo; elle les ramène à Saint-Pétersbourg où elle les garde pendant tout l'été et jusqu'à la fin d'août. Elle les quitte seulement alors, appelée avec l'Empereur à Moscou où doit avoir lieu le couronnement des nouveaux souverains de Russie. Au mois de décembre de la même année, son père meurt à la suite d'un accident de traîneau. C'est pour elle un coup terrible. Mais elle surmonte sa douleur pour con-

soler celle de sa mère, de qui malheureusement elle est séparée.

« Oh ! ma bonne maman, que puis-je vous dire ! Je ne puis que sentir, que pleurer avec vous, la perte affreuse, irréparable que nous avons faite. Maman bien-aimée, conservez-vous pour vos enfans : vous êtes leur unique soutien. Que ne suis-je avec vous, chère maman, dans ce moment cruel ! Songez à vous ! Oh ! mon Dieu, pourquoi ne puis-je pas voler vers vous ? Venez ici, je vous le demande à genoux ; c'est le seul adoucissement à nos maux. Chère maman, ne nous refusez pas... Je vous baise les mains de toute la tendresse de mon âme : depuis si longtemps j'étais habituée à y ajouter et à *papa !* Si cela m'est enlevé, je suis sûre au moins qu'il lit dans mon cœur combien son souvenir y est profondément et à jamais empreint. »

La mère étant empêchée d'exaucer la prière de la fille, ce fut une aggravation au chagrin de la jeune impératrice, que contribua cependant à apaiser la présence à ses côtés de sa sœur la princesse Amélie, qui désormais allait vivre auprès d'elle.

Bien qu'Élisabeth ne pût prévoir à cette heure tous les chagrins que lui préparait la vie, on eût dit cependant qu'elle en avait le pressentiment et que, par avance, elle se résignait à les subir. Cela résulte de la correspondance qui est sous nos yeux aussi bien que des témoignages de quelques contemporains qui ont parlé d'elle, — telle la comtesse Golovine dont les *Mémoires* annotés et commentés par M. Waliszewski viennent de paraître. Mais il n'est pas moins douteux qu'elle fut conduite à cette résignation par ses sentimens religieux et par son impuissance, promptement constatée, à renverser les obstacles qui se dressaient entre elle et le bonheur, tel qu'elle l'avait rêvé.

Ces obstacles sont de plusieurs sortes. C'est d'abord le grand rôle que continuait à tenir à la Cour l'Impératrice mère, et l'ascendant qu'elle conservait sur son fils. Quoique pourvue de qualités de premier ordre et de mérites incontestables, la veuve de Paul Ier était à la fois ambitieuse et agitée. Ses ambitions avaient été déçues à la mort de son mari. Il est certain qu'alors, et pendant quelques heures, elle s'était flattée de lui succéder et de régner. Contrainte d'y renoncer, elle n'abdiqua pas son autorité de mère. A ce titre et sous ce prétexte, elle ne cessait de se mêler de tout et même de contrôler la conduite du souverain, tantôt pour la louer, tantôt pour la blâmer. En ce qui touche les affaires de l'État, cette tentative d'influence resta le plus souvent

sans effet, quelque habileté qu'elle déployât pour la faire aboutir. Il en fut autrement pour les affaires de famille. Là son autorité s'exerçait inlassablement et souvent avec succès. Maintes fois, Élisabeth eut à en souffrir et encore qu'elle affectât une entière soumission à sa belle-mère, les cas sont nombreux où, soumise en apparence, elle était blessée au fond du cœur.

Dès 1797, au début du règne de Paul Ier, on trouve dans les lettres d'Élisabeth un écho de ses contrariétés. Le 8 juillet, se plaignant secrètement des agitations de la Cour, elle écrivait :

« Je vous avoue que je n'aurais pas cru que ce train de vie serait aussi inhumain : ce n'est pas en lui-même qu'il l'était, mais c'est la chère Impératrice que le rendait tel... Avec tout ce train de vie, j'étais malade, si languissante, si anéantie quelquefois que je n'avais l'esprit à rien, et l'Impératrice, quoiqu'elle avait réellement beaucoup de soins pour moi, était cependant si pointilleuse que par exemple (je dormais toutes les après-dînées), ayant oublié une fois de lui faire dire que je ne dormais pas, elle m'a boudée toute la journée et a éclaté le soir avec beaucoup d'humeur en me disant que puisque je lui avais laissé croire que je dormais tandis qu'il n'en était rien, apparemment sa société m'était désagréable, qu'elle aurait soin de m'éviter et lorsque j'ai voulu m'excuser, elle me dit de me taire, qu'il ne me convenait pas de parler. Vous avouerez, maman, que de pareilles scènes, à propos de bottes, ne sont pas agréables... »

Quelques jours plus tard, la jeune grande-duchesse, en l'absence de son beau-père, dans ses confidences filiales, revient aux mêmes ennuis : « Il faut toujours plier la tête sous le joug ; ce serait un crime de nous laisser une fois respirer à volonté. C'est de l'Impératrice que cela vient ; c'est elle qui veut que nous soyons ainsi que tout le monde, parées comme si l'Empereur y était et nous promenant en société *pour que cela ait l'air Cour ;* ce sont ses propres expressions. Oh ! mon Dieu, comment peut-on attacher tant d'importance à des futilités ! Je vous assure, maman, que si je ne m'étais fait une règle de supporter avec la plus grande patience toutes les contrariétés, je ne saurais que devenir ; mais, depuis notre départ de Moscou, je me suis prescrit toute l'indifférence possible pour les petites et toute la patience pour les grandes, en général pour *tout* ce qui pourrait arriver. Je me dis : *Allons! on n'est pas dans ce monde uniquement pour jouir ; il faut se mettre au-dessus de cela et ne pas*

permettre que cela tourmente. Et je me trouve fort bien de cette manière ; quand j'ai envie de murmurer, je ne dis que : *Patience!* et je rentre en moi-même. Ah ! maman ! c'est toujours mon refrain : un endroit grand comme la main avec ce qu'on aime, c'est là le seul, le vrai bonheur! Encore du temps de feu l'Impératrice (Catherine), nos chaînes étaient-elles dorées pour quelques yeux ; mais si, à présent, l'univers entier ne voit pas qu'elles sont de fer, l'univers entier est aveugle. »

On peut conclure de ces aveux que tout n'était pas couleur de rose dans la vie de la grande-duchesse Élisabeth. Sa transformation en souveraine n'améliora pas son sort. A l'influence de sa belle-mère qu'elle savait lui être peu favorable, vinrent s'en joindre d'autres qui ne lui étaient pas moins hostiles : celle d'abord de la maîtresse de son mari, la comtesse Narychkine dont il sera question plus loin ; et ensuite celle de la grande-duchesse Catherine, sœur de l'Empereur et toute-puissante sur lui. L'historien d'Élisabeth, dans les commentaires dont il encadre sa correspondance, nous décrit la situation douloureuse de la souveraine.

« La grande-duchesse Catherine, écrit-il, la mieux douée des sœurs d'Alexandre, avait le talent de s'intéresser à tout, passait pour une vraie patriote et aimait se mêler de politique tant intérieure qu'extérieure. Ses relations avec l'impératrice Élisabeth n'avaient rien d'amical et pour bien des raisons : d'abord la différence de caractère et la divergence de vues, puis aussi l'influence qu'avait sur sa fille l'Impératrice mère qui ne sympathisait pas avec Élisabeth et la critiquait souvent devant ses enfans ; enfin la préférence manifeste d'Alexandre pour cette sœur et sa confiance en elle ne pouvaient être sans exciter la jalousie de sa femme. Triste existence que celle d'Élisabeth à cette époque ! L'Empereur était toujours sous le joug de Mme Narychkine et continuait à lui témoigner les mêmes marques d'attention et d'attachement. »

C'est à l'année 1809 que se rapportent ces lignes. Mais l'état de choses qu'elles révèlent s'annonçait déjà en 1803, c'est-à-dire deux ans après l'avènement d'Alexandre. Eût-il été alors possible à l'impératrice Élisabeth de le conjurer? Eut-elle raison de fermer les yeux sur les infidélités de son époux et de rester, sans plaintes ni murmures, témoin de ses assiduités auprès de la belle Polonaise? « On ne peut se défendre d'un certain

étonnement en face de cette attitude passive, écrit encore le grand-duc Nicolas; mais il suffit de se mettre à la place de l'Impératrice pour se rendre compte qu'une autre attitude n'était guère de nature à lui ramener le cœur de l'infidèle. »

L'adoption d'une telle ligne de conduite, dont Élisabeth ne devait se départir jamais, ne pouvait aller sans de vives peines et d'incessans sacrifices que beaucoup d'autres à sa place n'auraient pas acceptés aussi bénévolement. Mais c'était une résignée. De bonne heure et si haut placée qu'elle fût, elle avait mesuré la vanité des choses humaines.

« Oui, maman, vous avez bien raison, mande-t-elle à sa mère le 3 mars 1803, il n'y a que peines et misères en ce monde, et je vous assure que je pense souvent que si on avait encore le choix de recommencer à vivre, pour ma part, j'aimerais autant n'avoir jamais existé; mais, puisque je suis une fois dans ce monde, il faut endurer et supporter; la vie au fond n'est que cela. » En cette même année, faisant allusion à l'infidélité de son époux « et aux nuages noirs qui planent sur son horizon, » elle écrit : « Je me dis sans cesse qu'on est dans ce monde non pas pour jouir, mais pour supporter, cependant je ne puis m'empêcher de trouver un peu injuste que je doive supporter seule la peine d'une chose dont la faute n'est certainement pas à moi seule. Enfin encore une fois patience et brisons là-dessus. » Que de fois sa correspondance nous révélera le pessimisme qui résulte de ses chagrins de femme, et qui lui inspire des réflexions telles que celles-ci : « On apprend bien vite dans la vie à ne désirer vivre que pour bien mourir! » « Je ne puis souffrir d'inspirer de la pitié dans aucun genre. » C'est encore ce pessimisme qui lui suggère et entretient en elle un besoin d'isolement, aussi vif qu'impérieux et sous l'empire duquel, au cours d'un séjour à Gatchina, chez l'Impératrice mère, elle laisse échapper cet aveu : « Vous savez comme elle fait les honneurs chez elle, mais... il vaut mieux être chez soi. »

En 1806, à la veille de prendre possession d'un appartement particulier qui a été aménagé pour elle dans la résidence impériale de Kamenoï Ostrof, elle mande à sa mère : « Cet appartement sera une retraite profonde : si je le veux, je pourrai y porter l'oubli du monde entier... Ne me blâmez pas trop, maman, sur ces sentimens un peu misanthropes; ils ne me rendent pas mauvaise et, en approchant de l'âge mûr, il vaut mieux en avoir

de pareils que de trop frivoles. C'est à mon avis une punition du ciel qu'une femme d'un âge mûr qui a les goûts de toute jeune personne. »

Quand elle parle ainsi, elle n'a pas encore vingt-huit ans et, pour qu'elle se croie dans la maturité de l'âge, il faut bien que son âme ait été profondément atteinte par les coups du sort et qu'ils aient imprimé à sa jeunesse un caractère d'amer découragement. Même langage en 1809. Elle se rappelle les jours heureux qu'elle a vécus quelques années avant, quand sa famille vint la voir en Russie : « Ah ! si l'on pouvait changer le passé en avenir, et que vous soyez ici comme vous y étiez avec papa et Marie et moi, avec l'expérience que j'ai acquise de plus, cela serait bon, bien bon ! Adieu, ma bonne maman, ceci restera une chimère ; mais, malheureusement, tout ce qui s'est passé depuis n'en est point une ni que les années et les peines qu'elles ont apportées avec elles n'ont servi qu'à m'attacher davantage à vous, ma bien chère maman, et à toujours mieux apprécier vos bontés et le bonheur d'avoir une mère comme vous. »

Contrairement à ce qu'il advient souvent du pessimisme, le sien, loin de déprimer son âme, y détermine l'explosion d'un profond sentiment religieux qu'en 1811, le spectacle de la fameuse comète lui donne l'occasion de manifester.

« De dessus l'observatoire de l'Académie, où j'ai grimpé pour la bien voir à travers un télescope et où j'ai profité de l'occasion pour faire quelques autres connaissances plus intimes au firmament, j'ai vu comme vous le monde, ses agitations et mon propre néant. Mais ne trouvez-vous pas, chère maman, que ce sentiment-là de néant, au lieu d'humilier, élève l'âme ? Et souvent, au milieu d'une grande pompe, je me suis sentie bien plus humiliée que dans ce moment-là, et dans tout ce qui nous montre notre misère immédiatement au-dessous de la grandeur de Dieu. C'est que la consolation dans ces momens-là est plus grande que la peine. Me voilà en train de prêcher ! Tout ceci ne ferait pas si mal en chaire ! » Et faisant allusion à la violation policière du secret des lettres, qui ne respecte même pas les siennes et qui l'empêche, à moins d'une occasion sûre, d'ouvrir entièrement son cœur à sa mère, elle finit par cette réflexion malicieuse : « Qu'en diront ceux qui inspectent notre correspondance ? Je n'ai qu'à désirer qu'ils méditent sur ce sujet : ils s'en trouveront bien. »

Par tout ce qui précède, il est aisé de constater que cette noble créature contrainte par les circonstances à se replier sur elle-même, à qui manquaient la gloire d'une vie publique, les agrémens d'une vie privée et qui ne connut que durant peu de jours les joies maternelles, s'efforçait de combler autant qu'elle le pouvait le vide de sa vie. En 1808, un de ses contemporains écrit : « Ses enfans sont morts, son époux ne s'occupe plus d'elle, sa famille en est séparée pour jamais, la Cour ne la voit guère, tous les intérêts de la vie ont disparu pour elle. Mais cette charmante figure sans couleur et sans expression cache un grand génie et, un jour, une occasion pourra subitement la développer. Alors on verra une femme d'un ordre supérieur, mais qui en sera encore plus étonnée que les autres. »

Il y a beaucoup à reprendre dans ce jugement qui nous représente l'Impératrice comme n'ayant pas le sentiment de sa valeur personnelle et qui, d'autre part, exagère peut-être un peu en lui attribuant du génie. Ce qu'il en faut retenir, c'est la prédiction hypothétique qui annonce que la jeune souveraine serait à la hauteur des circonstances les plus graves, si l'avenir en faisait surgir de telles. Cette prédiction, qui se fondait sur le passé et notamment sur l'attitude d'Élisabeth à la mort de Paul Ier, devait se réaliser à peu d'années de là lorsque les dissentimens survenus entre Napoléon et Alexandre les mirent aux prises en de tragiques conflits.

Telle que nous connaissons maintenant l'impératrice Élisabeth, on ne saurait s'étonner qu'elle ait cherché dans des distractions intellectuelles un allégement à ses douloureuses préoccupations. Elle appelle l'étude à son aide, celle du dessin, celle de la langue russe que depuis longtemps elle parlait avec facilité, mais dont elle voulait étudier les chefs-d'œuvre dans les grands écrivains moscovites. A ces études elle consacre tous les instans qu'elle peut dérober aux exigences protocolaires de la Cour. Le jeu d'échecs, puis des représentations de tragédie qui lui permettent d'applaudir au talent de la grande actrice française, Mlle George, constituent les plaisirs qu'elle préfère. Mais c'est surtout à la lecture des auteurs français qu'elle s'applique. Par l'entremise de sa mère, elle reçoit fréquemment les publications de France et ce qu'elle en dit nous révèle ses goûts en matière de littérature. Elle n'aime guère les romans ; ceux de Mme Radcliffe « la dégoûtent à l'excès. » En 1804, elle avoue que, depuis

trois ans, elle n'a lu complètement en fait de romans que *Delphine*, *Valérie* et *La duchesse de La Vallière*, « bien que ce ne soit pas précisément ce qu'il y a de plus utile. » Ce qui lui plaît davantage, c'est l'histoire. Elle lit d'abord tout ce qu'elle peut trouver d'intéressant sur le passé de la Russie depuis Pierre le Grand, puis *le Siècle de Louis XIV*, les *Souvenirs de Mme de Caylus* et d'autres ouvrages de ce genre : « Plus j'en lis, plus cela m'amuse, parce que je me familiarise avec les personnages de ce temps de manière à les croire de ma société. » A citer encore le jugement qu'elle porte sur la *Delphine* de Mme de Staël, qui venait de paraître : « Le premier volume m'a assez plu, mais le reste, non. Comme vous dites, il y a de belles pensées, mais il y a aussi des expressions singulières ; et ce qui, à mes yeux, ôte tout intérêt à Mme Delphine, *c'est qu'elle continue sa liaison avec un homme marié*, ce qui selon moi est parfaitement mal. Je pardonne tout à une femme hormis de séduire un homme marié, car on ne peut pas en calculer les suites funestes. » Sous cette appréciation qui s'inspire de sa droiture de conscience, il y a une plainte, car à cette heure, elle souffre cruellement du lien qui s'est formé entre son mari et la comtesse Narychkine.

II

Il n'est pas établi qu'antérieurement à sa liaison avec Marie Narychkine le grand-duc Alexandre, plus tard empereur, ait été infidèle à sa femme. S'il le fut, elle l'ignora. A l'époque où il connut la belle enjôleuse qui allait prendre sur lui tant d'empire, Élisabeth était sans défiance. On en trouve la preuve dans un incident assez grave qui se produisit en 1799, alors qu'elle n'était encore que grande-duchesse , au moment de la naissance de sa première fille qui mourut peu après. Le grand-duc avait alors pour ami intime le prince Czartoryski. Grâce à cette amitié, celui-ci était devenu le familier de sa maison. La comtesse Golovine raconte dans ses *Mémoires* que les ennemis de la grande-duchesse tirèrent parti de ces relations pour jeter un doute dans l'esprit de l'empereur Paul sur la légitimité de la naissance de sa petite-fille. Comme s'il ajoutait foi à leurs calomnies, il éloigna Czartoryski de Saint-Pétersbourg et pendant plus de trois mois ne parla pas à sa bru. Cette intrigue

odieuse dont la grande-duchesse imputa la responsabilité, bien à tort d'ailleurs, à la comtesse Golovine et dont elle lui garda rancune au point de rester brouillée avec elle pendant plusieurs années, n'ébranla pas la confiance du grand-duc dans sa femme. « Si on veut me brouiller avec le grand-duc, on n'en parviendra pas à bout, déclarait-elle ; lui qui n'ignore aucune de mes pensées et de mes actions ne peut jamais se brouiller avec moi et je les en défie sur ma tête. Oh ! je le sens, c'est bon de n'avoir rien à se reprocher vis-à-vis de son mari, on peut affronter tout. Tout cela vient pourtant de cette chère comtesse Golovine sur laquelle je me suis trompée pendant cinq ans et que ce n'est que depuis quelques jours que je vois clair... Vous serez étonnée de cette lettre et de la véhémence avec laquelle elle est écrite. Mais, c'est que ces injures sont encore toutes fraîches ; au fond elles me sont fort indifférentes par les raisons que je vous ai dites. Ah ! maman, quels gens ! et qu'il est affreux de se tromper sur des gens qu'on croyait honnêtes et bons. »

De cette lettre comme de celles qui la suivent dans le recueil du grand-duc Nicolas, il résulte que ces douloureux incidens n'amenèrent aucun refroidissement entre les époux et qu'encore à cette époque, Élisabeth n'avait aucun motif pour mettre en doute la fidélité d'Alexandre. C'est l'année suivante et dans un des bals masqués qui furent donnés à l'occasion du carnaval qu'il commença à distinguer Mme Narychkine. A en croire la comtesse Golovine à qui nous devons ce détail, tandis qu'il faisait sa cour, il se découvrit un rival dans la personne de Platon Zoubof, l'ancien favori de Catherine. Ses deux adorateurs se seraient alors promis que le moins favorisé céderait sa place à l'autre. La victoire serait restée à Zoubof et, toujours d'après la comtesse, le grand-duc aurait renoncé à cette femme qu'il ne pouvait que mépriser. Si ce récit est exact, il est au moins incomplet, puisque peu après l'avènement d'Alexandre, ses relations amoureuses avec Mme Narychkine n'étaient plus un mystère pour personne.

Nous ne savons comment Élisabeth les découvrit ni à quel moment elle en acquit la certitude. C'est en janvier 1804 qu'apparaissent dans sa correspondance des propos qui démontrent qu'elle n'ignore plus rien.

« Quant à moi, ma bonne maman, *persévérance et patience* resteront toujours les principes de ma conduite et le temps ne

peut que m'y fortifier, quoique souvent je désespère. Vous ne vous êtes pas trompée sur le cœur, mais peut-être bien sur le caractère que moi-même je ne croyais pas tel qu'on le voit quelquefois. Ah ! c'est désolant ! je ne puis pas vous parler ici comme je le voudrais, l'occasion n'est pas assez sûre. Hélas ! maman, je crains bien que des tentatives réitérées de votre part n'aient pas plus de succès que les premières ! Mais, vous avez bien raison, en tous cas je dois les ignorer. »

Au mois de juin de la même année, elle explique à sa mère pourquoi la Cour n'est pas encore partie pour Kamenoï Ostrof où elle doit passer l'été. Elle ne regrette pas ce retard parce qu'il lui a permis de rester auprès d'une de ses plus chères amies dont on attend l'accouchement. Mais elle en révèle la cause comme suite et non sans une pointe de malice.

« Le fin de la chose est ceci : c'est que certaine personne fait faire des réparations à sa campagne et ne pense pas y aller et ce qui est plaisant c'est que l'Empereur se fait un mérite de rester en ville en disant que c'est par attention pour moi. Au reste, il est vrai que je n'en ai pas été fâchée tout ce temps ; mais, à présent, je voudrais déjà aller à Kamenoï Ostrof : aussi ai-je prié l'Empereur de ne pas se gêner pour moi ayant appris qu'il restait en ville uniquement par attention pour moi. Vous voyez, chère maman, que je suis portée à prendre les choses en couleur de rose et je bénis le ciel quand je me trouve dans ces dispositions. »

Dispositions de résignée qu'entretiennent sa tendresse pour l'infidèle, l'espoir qu'il lui reviendra et aussi la juste compréhension de sa dignité et de ce qu'elle lui commande. Mais elles n'empêchent ni les indignations, ni les plaintes qui s'échappent parfois de son cœur trop plein :

« Amélie m'a dit qu'elle vous parlait des couches de la Dame qui a mis au monde une fille. On dit qu'elle se croit grosse encore ; je ne sais si c'est vrai, mais je n'aurais plus la bonté de m'en affecter comme la première fois. Vous ai-je dit, chère maman, que la première fois, elle a eu l'impudence de m'apprendre la première sa grossesse qui était si peu avancée que j'aurais très bien pu l'ignorer ? Je trouve qu'il faut avoir pour cela un front dont moi je n'ai pas d'idée. C'était à un bal et la chose n'étant pas aussi notoire qu'à présent, je lui parlai comme à une autre, je lui demandai des nouvelles de sa santé ; elle me dit

qu'elle ne s'était pas bien portée *comme je crois que je suis grosse*. Ne trouvez pas, maman, qu'il faut avoir un front inouï pour cela ? Elle savait très bien que je n'ignorais pas de quelle façon pouvait être sa grossesse. Je ne sais ce que tout cela deviendra et comment cela finira, mais je sais que je n'altérerai plus mon caractère ni ma santé pour un être qui n'en vaut pas la peine, car, si je ne suis pas devenue misanthrope et hypocondre, il y a du bonheur. J'ai fait plus que je ne croyais pouvoir endurer. Mais il y a une mesure de patience qui surpasse les forces humaines. Ajoutez à cela que l'Empereur est le premier à tourner en ridicule une conduite sage et qu'il tient à ce sujet des propos réellement révoltans dans la bouche de celui qui doit veiller à l'ordre, aux mœurs sans lesquelles il n'y a pas d'ordre. »

Un peu plus tard, la colère qu'on sent vibrer à travers ces confidences se transforme en compassion. La fille que l'Empereur a eue de sa maîtresse meurt au berceau : « Je ne sais, mande l'Impératrice, si Amélie vous a écrit un événement qui m'a bien frappée et qui m'aurait fait croire à une juste Providence, si je n'y croyais pas. C'est la mort de cette enfant dont l'existence et la naissance m'avaient causé tant de chagrins. Il me semble réellement que la Providence ne veuille pas souffrir d'enfant illégitime dans cette famille. C'est au mois d'août que cette mort arriva et je plaignis l'Empereur du fond de mon cœur, parce qu'il était vivement et profondément affligé pendant *près de huit jours;* mais il faut que la mère s'en soit consolée bien vite parce que sans cela il ne l'aurait pas été aussitôt. Au reste, elle avait perdu un autre enfant l'hiver passé et elle avait dansé trois semaines après. L'amitié que je témoignai à l'Empereur à cette occasion, sans aucun effort car elle est et sera toujours dans mon cœur pour lui, et la part que je prenais à sa peine me valut presque de la tendresse de sa part; mais pendant une quinzaine de jours seulement. D'ailleurs il est très bien pour moi quand nous sommes ensemble, mais ces momens ne sont ni longs ni fréquens. Quant à ma manière d'être à son égard, maman, je ne puis vous en donner un meilleur témoignage que de vous renvoyer à l'opinion de sa mère qui, certainement, doit être plus partiale qu'une autre et qui me répète sans cesse qu'elle me trouve parfaitement bien pour lui... L'idée de toutes les mains par lesquelles ma lettre passera m'empêche de me livrer davan-

tage, quoique j'aurais à vous rendre compte de rudes momens que j'ai passés cet été. »

En lisant dans les lettres de sa fille les péripéties de ce drame de Cour, la margrave Amélie de Bade ne pouvait ne pas gémir et ne pas s'irriter de la conduite de son gendre. Au début, elle n'y voulait pas croire. Mais bientôt elle dut se rendre à l'évidence. Elle résolut alors de raisonner son gendre : « Je ne perds pas l'idée de lui écrire sur ce sujet, disait-elle à sa fille, car je le répète, il n'y a que moi qui puisse lui faire des représentations : j'en ai le droit par la confiance qu'il m'a marquée autrefois. » Les représentations n'amenèrent aucun changement. Au mois de janvier 1806, la margrave ayant rencontré Napoléon à Carlsruhe, fut aussi humiliée qu'affligée en l'entendant lui dire :

— Votre gendre est entouré de Polonais : son ministre et sa maîtresse sont de cette nation et la dernière est une méchante femme.

A ce moment, la liaison était publique, les journaux en parlaient. L'un d'eux racontait que quelques efforts qu'eussent faits les deux impératrices lorsque Alexandre était rentré à Saint-Pétersbourg, l'une pour ressaisir son influence politique sur son fils, l'autre pour reconquérir le cœur de son époux, Mme Narychkine, plus heureuse que ses deux rivales, avait seule réussi à reprendre son pouvoir. L'Empereur, le jour même de son arrivée, s'était rendu chez elle. Maintenant, elle affichait son crédit et en obtenait tous les jours des preuves plus marquantes, ce qui contribuait à diminuer la considération d'Alexandre, l'amour des Russes et leur culte pour leur souverain. La margrave aurait alors voulu qu'Élisabeth protestât et exigeât le renvoi de la favorite. Mais ses conseils s'étaient brisés contre la ferme volonté de la jeune femme de rester passive et de subir sans se plaindre la douloureuse situation qui lui était faite.

Dès ce moment et jusqu'à l'heure où ce scandale prendra fin, à la cour de Russie, tout ce qui brigue les honneurs sera aux pieds de la favorite et, pour justifier l'Empereur des soins qu'il lui donne, rejettera sur le caractère de l'Impératrice, sur sa froideur, sur l'isolement auquel elle se condamne et dont elle ne se départ que pour se montrer dans les solennités et les cérémonies où sa présence est indispensable, la responsabilité de la trahison dont elle est la victime. Pour elle il n'y a que sévérités, toute l'indulgence est pour la maîtresse. L'austère Joseph de

Maistre lui-même, qui réside à Saint-Pétersbourg comme ministre du roi de Sardaigne, s'associera au sentiment des courtisans de l'Empereur et cherchera presque des excuses aux torts de celui-ci.

« Ce qui m'attriste infiniment, confie-t-il au roi Victor-Emmanuel en 1811, c'est de voir que l'éloignement entre les deux augustes époux *se perfectionne* au point que je ne vois pas trop d'espérance pour un rapprochement si désirable. En rendant toute la justice possible à la vertu, aux grâces, à l'instruction, à la bonté, enfin, sire, à toutes les bonnes qualités de l'excellente Impératrice, il me paraît cependant impossible de nier qu'elle n'ait mis dans sa conduite une certaine inflexibilité qui lui a nui infiniment. Sans doute que ce sentiment a été purifié plus ou moins. Mais comment? Mais quand? Mais jusqu'à quel point? Personne, personne ne le sait, personne ne peut juger ces torts entre époux. Eux-mêmes ne seraient pas en état de dire de quel côté se trouve le premier tort. En attendant, la maîtresse est là avec sa bonté, sa beauté, son adresse, ses grâces, la puissance de l'habitude, et celle d'un lien très coupable sans doute, très malheureux, mais très naturel et qui ne se trouve pas d'un autre côté. Puisque le mal est fait, et sans remède, observons que cette inclination ne coûte pas un rouble à l'État, qu'elle n'a pas la moindre influence politique au point que le soupçon même devient muet et que le mari est pour le moins aussi content que la femme. Je ne l'aurai jamais assez répété à Votre Majesté : c'est mal, c'est très mal, c'est déplorable; mais cependant, lorsque Louis XIV arrachait de force la femme d'un grand seigneur, officier général, c'était plus mal encore. C'est tout dire : *c'est mieux que très mal!* »

L'éloignement entre les époux que commentait Joseph de Maistre ne s'était pas *perfectionné*, comme il disait, sans qu'ils se fussent parfois rapprochés. En 1806, nous trouvons l'Impératrice tout entière au bonheur que lui apportait la naissance inespérée d'une fille et ensuite à la douleur de la voir mourir. Cette enfant semble avoir été le gage d'un rapprochement survenu entre les époux au mois de septembre de l'année précédente.

« Je suis encore toute bouleversée du départ de l'Empereur, dont il n'y a pas deux heures, écrivait à cette date Élisabeth. J'ai besoin de sortir de cet état violent et il n'y a pas de meilleur remède que de vous écrire, chère et bonne maman ; mais, comme je ne saurais avoir un style coulant dans ce moment-ci, pardon-

nez-moi si ma lettre n'a pas le sens commun... Mon Dieu ! ce départ, j'y reviens toujours, c'est que je suis encore trop remplie et le souvenir de la tendre amitié que l'Empereur m'a témoignée ces derniers temps vient achever de m'attendrir. » Malheureusement, ce beau retour fut de brève durée et comme nous l'avons déjà dit, l'influence de la maîtresse redevint toute-puissante. Mais, du moins, l'Impératrice avait-elle de quoi se consoler. Pendant l'année 1807, et durant les premières semaines de 1808, « sa petite Lisinka » tient la plus grande place dans sa correspondance. Du matin au soir, elle s'occupe d'elle ; elle n'a qu'elle devant les yeux et les détails qu'elle envoie à sa mère pour la tenir au courant des progrès de l'enfant nous donnent la mesure du bonheur qu'elle en conçoit. En octobre, se trouvant à Kamenoï Ostrof par un temps superbe, elle écrit :

« J'en suis bien charmée pour la petite qui en profite autant que possible, et je ne sais si c'est cette raison qui la rend d'une gaîté folle depuis que nous sommes ici ; si Dieu la conserve telle qu'elle est, elle sera d'une vivacité difficile à contenir et qui me donnera souvent de belles frayeurs. Sa bonne, qui est du double plus forte que moi, a souvent de la peine à la tenir tellement elle est remuante et vigoureuse dans ses mouvemens. » — « Les nouvelles de Lisinka sont bonnes. Depuis une dizaine de jours qu'elle a adopté une manière de se promener sur son derrière, elle fait ainsi presque tout le tour de sa chambre, elle ne sait pas aller à quatre pattes, mais elle va très vite à sa manière. »

A cette époque, l'Impératrice reçoit la nouvelle de la mort de son amie la plus chère, la princesse Natalie Galitzine. La défunte laisse une fille en bas âge. L'Impératrice se promet de l'adopter afin de la donner pour compagne à la sienne. « Depuis que nous sommes au Palais d'hiver, Lisinka a fait connaissance avec Lise Galitzine, mais il a fallu trois jours pour cela : elle ne se jettera pas à la tête de ses nouvelles connaissances, et tant mieux ! La première entrevue l'a mise de la plus mauvaise humeur. La pauvre Lise, qui a une petite tournure civilisée, a fait beaucoup de frais et voulait embrasser Lisinka qui a des manières extrêmement brusques et quelque chose de rustre et l'a repoussée vigoureusement. Si l'on peut juger d'un enfant de cet âge, elle promet du caractère ; ah ! Dieu veuille qu'elle en ait ! La seconde entrevue était un peu mieux et, à la troisième, elle paraissait déjà trouver du plaisir à voir sa petite compagne. Il me tarde de les

voir déjà à l'âge de cinq et six ans, élevées ensemble, s'aimant d'une amitié fraternelle! Hélas! je fais des projets et j'ignore même si le prince Galitzine me laissera sa fille. »

Le prince la lui laissa et pendant quelques mois encore les deux enfans vécurent côte à côte ainsi que deux sœurs. Naturellement et sans négliger l'orpheline qu'elle avait adoptée, c'est surtout de sa propre fille que s'occupait l'Impératrice et qu'elle entretenait sa mère. « Elle va avoir *un an*. Mais c'est l'époque de *quatorze mois*, que je voudrais qui fût déjà passée; j'en ai une terreur inexprimable, parce que c'est l'âge où l'autre est morte... Elle se porte à merveille; la pauvre Lise Galitzine, qui a trois mois de plus qu'elle, pèse la moitié de son poids. Elles sont ensemble toutes les après-dînées, Lise enchantée, embrassant à droite et à gauche tout le monde, mais la mienne ne peut pas se faire encore à la société d'un être de son âge, et quand Lise l'approche un peu de trop près, elle fait une mine la plus ridicule, comme si on lui jetait de l'eau sur le corps... Elle parlera certainement dans peu, et même, on peut dire sans exagération qu'elle parle déjà, parce qu'il y a des sons qu'elle prononce avec intention : par exemple, quand elle ne veut pas de quelque chose, c'est *nie*, *nie*, sans fin pour *non* qui se prononce *niette* en russe; de même *up* en anglais quand elle veut être levée. Elle est réellement bien, bien gentille, et il faut encore que je vous fasse part d'un petit tour que je lui ai enseigné et qu'elle a appris avec une extrême intelligence; je lui ai appris à dire *tak*, ce qui équivaut à *oui* ou *c'est ça*, quand je lui demande à l'oreille si elle est ma Lisinka. Elle n'y manque jamais quand elle est de bonne humeur, et d'un petit air si fin comme si elle entrait dans la plaisanterie. Pardon, maman, ce sujet comme toujours m'a entraînée plus loin que je ne voulais. »

Ces extraits d'une correspondance confidentielle et familiale témoignent du plus rare bonheur maternel. Mais il n'était devenu si complet que pour être brutalement détruit. Le 8 avril 1808, Élisabeth écrivait : « Lisinka se porte à merveille, elle a communié le dimanche de Pâques et, lorsqu'on a voulu lui donner la communion, elle s'est détournée et a dit *no*, de sorte qu'il a fallu la forcer comme pour une médecine. Lise Galitzine aussi a communié. Ces deux petites étaient intéressantes à voir. » Le 2 mai suivant, l'enfant était morte à la suite de convulsions. Le désespoir d'Élisabeth ne lui laissant pas la

faculté d'écrire, sa sœur la princesse Amélie annonça la catastrophe à la margrave de Bade. « Sa santé ne souffrira pas, je l'espère, de ce coup affreux. Elle est résignée, soumise à la volonté de Dieu, mais combien elle souffre ! Tant que sa pauvre enfant reste encore dans son appartement, elle ne la quitte presque pas; elle a voulu la veiller cette dernière nuit : ce soir, à sept heures, elle sera transportée à Newsky. Nous avons passé la nuit dans sa chambre. Ce matin, elle l'a habillée, elle l'a placée elle-même dans son cercueil. Le cher petit ange n'est presque pas changé; elle a conservé quelque trace de son doux sourire. » Le lendemain, c'est l'Impératrice qui tient la plume : « Maman, je suis bien malheureuse; mais, vous aussi ma bonne, ma pauvre maman, combien vous devez l'être ! Ah ! si vous me donniez la permission de demander à Dieu la fin de mon supplice ! Je ne suis pourtant plus bonne à rien dans ce monde, mon âme n'aura plus la force de se relever de ce dernier coup ! Lisinka, cet ange adoré, sera enterrée tout à côté de votre sœur (la première femme de Paul Ier). Il ne restait plus que peu de place dans cette église, qui va renfermer les restes de mes deux enfans; j'ai choisi celle-ci en pensant à vous, ma bonne maman. »

On aimerait à voir, dans ces circonstances, le mari se rapprocher de sa femme, le père mêler ses larmes à celles de la mère, lui apporter des consolations et lui en demander. Mais la correspondance, silencieuse en ce qui le concerne, ne permet pas de lui assigner ce rôle. C'est par Joseph de Maistre que nous savons qu'à cinq heures du matin, on était allé le réveiller.

« A cette heure, l'enfant qui était dans les bras de sa mère se jeta sur son épaule et ne remua plus. L'Impératrice crut que l'enfant se reposait ; un instant après, elle porta la main sur la tête de la petite qu'elle sentit couverte d'une sueur froide.

« — Ah ! ma chère Lise, tu me quittes.

« Elle était morte. »

Joseph de Maistre raconte encore que le chirurgien de l'Empereur essayant de le consoler en lui disant qu'il était jeune, ainsi que l'Impératrice, et qu'il devait espérer d'autres enfans, entendit cette réponse :

— Non, mon ami, Dieu n'aime pas mes enfans.

Ce n'est donc pas du côté de son mari qu'Élisabeth peut attendre quelque allégement à sa douleur. Elle le demande à la prière, à la méditation, à une activité plus grande pour dévelop-

per les œuvres charitables dont elle s'occupe. Mais elle restera inconsolable. Jusqu'à la fin de sa vie, dans ce qu'elle dit et dans ce qu'elle écrit, ses regrets éclateront fréquemment, et le souvenir de « l'ange adoré » ne s'effacera jamais de son cœur. C'est en pensant à sa Lisinka qu'elle continuera à prodiguer des soins maternels à Lise Galitzine, et quand une mort prématurée lui arrachera aussi cette enfant, c'est sa fille qu'elle pleurera en la pleurant. Le tombeau de Lisinka devient pour elle un but de fréquens et pieux pèlerinages, et pour perpétuer son nom, elle dote de la fortune qu'elle lui destinait des institutions de bienfaisance.

Si triste que fût à cette époque l'existence d'Élisabeth telle que sa correspondance autorise à la juger et à la décrire, elle avait à cœur de ne manquer en rien aux devoirs qui lui incombaient à la place éminente qu'elle occupait. A ce moment comme avant et comme plus tard, elle s'appliqua à les remplir. Elle allait souvent au couvent de Newski pleurer seule sur le tombeau de ses enfans. Mais on la voyait aussi partout où il était nécessaire qu'elle se montrât. Cependant, sa santé s'était gravement altérée. Les médecins ordonnèrent un séjour à la mer. Pendant l'été de 1810, une modeste maison de Ploën, petit village de Courlande, servit de retraite à l'Impératrice. Elle y trouva repos, agrément et par conséquent apaisement, heureuse surtout de n'avoir à jouir que de plaisirs innocens, ainsi qu'elle le disait. Elle revint à Saint-Pétersbourg en meilleur état physique et moral, attribuant ce changement à la liberté et au calme qui lui avaient été assurés pendant ses trop courtes vacances. Jamais elle n'avait eu plus besoin de force et de philosophie pour supporter la situation qu'elle retrouva à son retour, alors que son mari était totalement livré à la double influence de sa maîtresse, la comtesse Narychkine, et de sa sœur, la grande-duchesse Catherine. En dépit de la compassion qu'elle inspirait et du respect universel dont elle était l'objet, c'est vers ces puissantes rivales que se tournaient les courtisans. Mais sa défaveur la laissait indifférente. « Plus je souffre et mieux cela vaut pour moi, » disait-elle à sa mère. Cette réflexion explique l'apparente insensibilité qu'elle opposait aux tristesses de sa vie. Elle ne voulait ouvrir son âme à personne, si ce n'est à sa mère : on eût dit qu'elle tirait orgueil de se montrer supérieure à ses malheurs.

Du reste, le moment approchait où ceux de son pays allaient

faire diversion aux siens, lui fournir l'occasion de révéler toute sa valeur morale et l'ardent patriotisme dont elle était animée depuis que son mariage l'avait faite Russe. Ce patriotisme lui venait de l'amour qu'elle avait conçu pour son pays d'adoption. Déjà en 1805, elle le proclamait.

« A présent que j'ai passé la moitié de ma vie ici (étant venue à l'âge de treize ans et j'en ai vingt-six, j'ai plus *vécu* ici qu'en Allemagne, parce que j'appelle *vivre* penser et sentir et que, dans toute la première enfance, l'existence est plutôt animale), à présent donc, je vous avoue, maman, que je me sens très fort des entrailles pour la Russie, que, quelque plaisir que j'aurais à revoir l'Allemagne, que j'aie à y penser, je serais désolée de quitter la Russie pour toujours et que si, par quelque circonstance imaginaire, je me trouvais isolée et maîtresse de choisir le lieu de ma demeure, c'est en Russie que j'irais m'établir, quand même je devrais être ignorée de l'univers entier. » En 1812, quand les armées françaises foulent le sol moscovite, elle exprime ce sentiment avec plus de force. Nuit et jour, elle se préoccupe du salut de sa chère, de sa bien-aimée Russie à qui elle porte dans ce moment le sentiment qu'on aurait pour un enfant chéri et sérieusement malade. « Dieu ne l'abandonnera pas, j'en suis sûre; mais elle souffre et moi avec elle de tous les détails de sa souffrance. » Le même refrain se retrouve à tout instant dans ses lettres. En Russie seulement, elle se croit chez elle et dans sa patrie.

III

Sur les idées dont la correspondance de l'Impératrice nous la montre animée, était venue naturellement se greffer une haine ardente contre Bonaparte. Elle n'avait cessé d'en témoigner. La mort du duc d'Enghien enlevé traîtreusement la nuit dans les États de Bade; les bons rapports que le margrave entretenait avec le gouvernement français; le mariage de Charles de Bade, son petit-fils, avec Stéphanie de Beauharnais, qui faisait du frère d'Élisabeth l'allié de Napoléon; les défaites de l'armée russe; la bataille de Friedland et enfin l'alliance conclue à Tilsitt entre les deux empereurs, autant de circonstances où les ressentimens de la jeune souveraine éclatent non sans violence. En apprenant la mort du duc d'Enghien, elle écrit : « Je vous parlais dans

ma lettre de la juste indignation qu'a excitée son enlèvement; une heure après, j'apprends qu'il a été fusillé. Je ne peux vous rendre l'effet que cela m'a fait et que cela a causé généralement. Cela m'a bouleversée toute la journée, et ce qui y contribue encore, c'est que j'ai reçu les gazettes dans la journée et que dans le journal de Paris, on ose dire que c'est de l'autorisation de mon grand-père qu'on a commis cette indignité dans son pays. Le chargé d'affaires de l'Empereur à Paris dit qu'on n'a averti mon grand-père qu'après que le beau coup avait été fait. Je voudrais cependant savoir la vérité de cela, si vous pouvez me la dire, chère maman. La supposition seule que le journal de Paris eût dit vrai me mettrait hors de moi; je n'aurais pas pu supporter ce déshonneur pour notre famille. » Quelques semaines plus tard, une visite de son grand-père à Napoléon la met hors d'elle. « Quoi! mon grand-père va faire sa cour à Bonaparte! Il me semble que quand même il aurait passé par ses États, il se serait éloigné ou mis dans son lit à jouer le malade pour éviter de le voir, et il va le chercher! Cela me fait une peine et une honte que je ne puis rendre... Quoique cela ne serait pas trop de saison pour mon grand-père, je comprendrais qu'il aille incognito le voir comme une curiosité, mais sûrement il ne s'en tiendra pas là; il ira chez lui, il lui donnera des *Majesté* à tort et à travers. Je vous jure que je voudrais me cacher le visage de honte en y pensant seulement. » Son exaspération redouble à la nouvelle du mariage de son frère : « Comment mon grand-père peut-il laisser faire des choses pareilles, car ce n'est pas lui qui les aura imaginées, j'espère? Il n'y a pas de terme à cette vilenie. »

On ne saurait s'étonner qu'en proie à de tels sentimens, l'impératrice Élisabeth ait considéré la paix de Tilsitt comme une humiliation pour la Russie et pour son souverain. A la Cour, tout le monde pensait comme elle. Mais la fermeté d'Alexandre, la satisfaction qu'il montrait et sous laquelle se dissimulaient les arrière-pensées qui ne se firent jour qu'après Erfurth, imposaient silence à tous. « La jeune Cour est tout entière régie par la volonté de l'Empereur, disait dans ses rapports le général Savary envoyé de Napoléon à Saint-Pétersbourg. L'impératrice Élisabeth timide et réservée dit et pense comme on le désire. » C'était vrai. Elle recevait Savary, le comblait de politesses, l'invitait même à dîner, docile aux ordres de son mari,

alors absent. Mais ces témoignages de bienveillance n'étaient que comédie. A cet égard, sa lettre du 29 août 1807 est significative.

« Tout ce sang répandu ne l'a été que pour combler la gloire de Bonaparte et pour l'affermir sur le trône. Savez-vous, maman, que cet homme me paraît comme un séducteur libertin qui, de gré ou de force, fait passer toutes les belles dans ses bras; la Russie, comme la plus vertueuse, s'est longtemps défendue, mais elle a franchi le pas comme une autre et c'est peut-être autant à la séduction qu'à la force qu'elle a cédé dans la personne de l'Empereur. Il a un secret attrait pour son séducteur qui perce dans tout. Je voudrais bien savoir quelle est la magie dont se sert Napoléon pour métamorphoser les opinions si subitement et à un tel point... Malheureusement, ce n'est que l'Empereur et une petite partie du public que le séducteur a conquis; le gros a, jusqu'à présent, des opinions et des sentimens entièrement opposés, et plus l'Empereur montre d'attachement à son nouvel allié, plus il le distingue dans la personne de Savary, plus il fait crier hautement, au point que cela est devenu effrayant pendant un certain moment. »

Malgré tout cependant, l'impératrice Élisabeth estimait que, puisque la chose était faite, il fallait la soutenir et consolider ainsi une paix nécessaire. Aussi blâmait-elle avec vivacité les agitations des mécontens et les flagorneries dont ils entouraient l'Impératrice mère qui ne craignait pas de donner le mauvais exemple en critiquant la conduite de son fils :

« Elle a réussi à ressembler à un chef de fronde; tous les mécontens qui sont en grand nombre se rallient autour d'elle, l'élèvent aux nues et jamais sa Cour n'a été aussi grande. Je ne puis vous rendre à quel point cela m'indigne! Est-ce dans un moment comme celui-ci où elle n'ignore pas à quel point le public est aigri contre l'Empereur, est-ce dans ce moment *à elle* à attirer, à distinguer et flatter ceux qui crient le plus fort? Je ne sais, mais je ne puis trouver cette conduite louable surtout de la part d'une mère... »

En lisant ces réflexions, on regrette que l'empereur Alexandre ait alors méconnu la noble compagne associée à sa vie et lui ait refusé sa confiance. Que de bons conseils, quel réconfort et quel appui il eût trouvés auprès d'elle! Mais il était toujours sous le charme de la favorite et sous l'influence de la grande-duchesse Catherine. Le bruit courait alors d'un mariage entre

cette princesse et Napoléon. Élisabeth n'y croyait guère, convaincue qu'une telle alliance n'entrait pas dans les projets de l'empereur des Français.

« Quant à elle, elle s'en arrangerait fort bien, je crois; il ne lui faut qu'un mari et la liberté, quoique je doute qu'elle l'ait entière avec celui-ci. Je n'ai jamais vu une plus singulière jeune personne; elle est en mauvais chemin parce qu'elle prit pour modèle d'opinions, de conduite, de manières même son cher frère Constantin. Elle a un ton qui ne conviendrait pas à une femme de quarante ans et bien moins à une jeune fille de dix-neuf, par-dessus tout la prétention de mener sa mère par le nez et en effet elle y réussit quelquefois. Je ne comprends pas que l'Impératrice qui, avec ses autres filles et *belles-filles*, était d'une exigence, d'une sévérité outrées, se laisse traiter par celle-ci avec une impertinence qui souvent me révolte et trouve en elle que c'est de l'originalité. »

Ce n'est pas seulement dans les circonstances que nous venons de rappeler que l'impératrice Élisabeth puise ses griefs contre Napoléon. Sa sœur Frédérique avait épousé le roi de Suède Gustave IV. Ce prince, ayant refusé de se prêter aux desseins politiques du vainqueur de la Russie, s'était vu dépouillé par lui de la Poméranie et par son beau-frère Alexandre de la Finlande. Puis une conspiration militaire lui avait enlevé la couronne et c'est avec son successeur, auquel devait bientôt succéder Bernadotte, que la Russie avait conclu la paix. Non sans raison, Élisabeth attribuait à Napoléon tous les malheurs de son beau-frère et de sa sœur. Son ressentiment trouva dans leur infortune un aliment de plus. L'année 1812 lui fournit l'occasion de l'exprimer sans retenue et avec éclat.

« *26 août.* — Je suis sûre que vous êtes bien mal instruits en Allemagne de ce qui se passe chez nous. Peut-être vous a-t-on déjà fait croire que nous avons fui en Sibérie, tandis que nous n'avons pas quitté Pétersbourg. Nous sommes préparés à tout, à la vérité, hormis des négociations. Plus Napoléon s'avancera, moins il doit croire une paix possible. Chaque pas qu'il fait dans cette immense Russie l'approche davantage de l'abîme. Nous verrons comment il supportera l'hiver. »

« *28 août.* — Du moment que Napoléon eut passé nos frontières, c'était comme une étincelle électrique qui s'étendait dans toute la Russie et si l'immensité de son étendue avait permis

que, dans le même moment, on en soit instruit dans tous les coins de l'Empire, il se serait levé un cri d'indignation si terrible qu'il aurait, je crois, retenti au bout de l'univers. A mesure que Napoléon avance, ce sentiment se lève davantage. Des vieillards qui ont perdu tout leur bien ou à peu près, disent : *Nous trouverons moyen de vivre; tout est préférable à une paix honteuse.* Des femmes qui ont tous les leurs à l'armée ne regardent les dangers qu'ils courent que comme secondaires et ne craignent que la paix. Cette paix qui serait l'arrêt de mort de la Russie *ne peut pas* se faire heureusement : l'Empereur n'en conçoit pas l'idée et quand même il le voudrait, *il ne le pourrait pas.* Voilà le beau héroïque de notre position... »

« *24 septembre.* — J'ai en horreur cet esprit de mensonge qui fait une des bases fondamentales de la conduite de Napoléon, et quiconque le peut ne doit pas négliger de combattre les effets de toutes ses forces : on aura fait passer pour une défaite la bataille de Borodino bien complètement gagnée par nous et si complètement que Napoléon parcourait les rangs comme un fou en criant : *Français! voilà une bataille perdue, je n'en ai jamais perdu, souffrirez-vous que celle-ci le soit?* et que le lendemain il a donné à l'ordre du jour que l'armée française s'était couverte de honte. Mais, malheureusement, nous n'avons pas su ou pas pu profiter de cette victoire et finalement Koutousoff a jugé à propos d'abandonner Moscou... Napoléon en entrant à Moscou n'a trouvé rien de ce qu'il espérait : il comptait sur un public, il n'y en avait plus, tout avait quitté; il comptait sur des ressources, il n'a presque rien trouvé; il comptait sur l'effet moral, le découragement, l'abattement qu'il causerait à la nation, il n'a fait qu'exciter la rage et le désir de la vengeance. Pétersbourg même dût-il subir le même sort, l'Empereur serait également éloigné d'une paix honteuse. »

Ce que l'Impératrice ne disait pas, c'est qu'après l'entrée des Français à Moscou, un parti s'était formé à la Cour moscovite, qui était d'avis qu'on devait conclure la paix. Dans ce parti qu'inspirait et conseillait l'Impératrice mère, figuraient le grand-duc Constantin, plusieurs ministres et les personnages les plus influens de l'Empire. Alexandre, résolu à combattre jusqu'à la mort, n'avait, pour soutenir sa résistance, que sa femme et sa sœur mariée récemment au prince d'Oldenbourg, lequel était d'une nature généreuse dont elle suivait les directions. On sait

que le parti de la guerre à outrance l'emporta. L'Empereur ne devait jamais oublier qu'en cette occasion, l'Impératrice était entrée avec ardeur dans ses vues patriotiques. C'est tout ce qu'il y a lieu de dire ici de l'attitude de l'Impératrice pendant la tragique campagne de 1812, encore que ses lettres soient remplies de détails qui révèlent le courage des Russes et tout ce que nous savions déjà de ce sanglant conflit. Il était à peine dénoué par les désastres de l'armée française que l'Empereur quittait Saint-Pétersbourg pour se jeter avec ses alliés à la poursuite de l'ennemi. L'année 1813 se passa pour l'Impératrice dans l'isolement et dans le calme. Mais elle ne restait pas oisive et en même temps qu'elle suivait avec une émotion passionnée les péripéties de la campagne, elle s'occupait activement de seconder les efforts de la Société Patriotique qui s'était formée pour venir en aide aux victimes de l'invasion et pour procurer des secours à tant de malheureux qui survivaient aux morts, invalides et blessés, familles nombreuses et désolées qui pleuraient un père, un mari, un frère et qu'une noire misère menaçait. En ces circonstances, le dévouement d'Élisabeth est à la hauteur de toutes les obligations et de tous les devoirs. Sa conduite inspire une admiration universelle et peut-être connut-elle alors la joie de voir tout un peuple, de qui elle avait pu se croire méconnue, rendre hommage à son caractère et à la noblesse de sa vie. Si douce que pût être à son cœur cette manifestation réparatrice, elle attendait une autre récompense que seul son mari pouvait lui accorder. Cette récompense ne lui manqua pas. Le 7 décembre 1813, elle constatait qu'un an s'était écoulé depuis que l'Empereur avait quitté Pétersbourg. « Il me disait que son absence durerait peut-être trois semaines, peut-être six, peut-être six mois : quelque chose me disait que cette absence serait bien longue et je ne peux exprimer l'anxiété avec laquelle je me suis séparée de lui. » En écrivant ces lignes, elle ne se doutait pas qu'un grand bonheur lui était réservé ni qu'il fût si proche.

Il lui arriva le surlendemain.

« Chère, chère maman, je suis ivre de joie : je vous reverrai et bientôt, le plus tôt possible ! Je suis encore trop bouleversée pour vous raconter le tout avec suite. L'Empereur a conçu en secret l'idée bienfaisante de me faire venir : que Dieu l'en bénisse mille et mille fois ! qu'il me donne surtout les moyens

de lui prouver ma tendre, ma profonde reconnaissance par quoi que ce soit ! Grand Dieu ! qu'ai-je fait pour mériter ce bonheur ! C'est mon cri continuel depuis ce matin ! Je crains quelquefois de devenir folle de bonheur ! Je vous reverrai ! Je reverrai mes sœurs ! Carlsruhe ! ces lieux si chers ! La joie, les préparatifs pour un voyage de si longue haleine survenu si subitement et que je hâte autant qu'il est en mon pouvoir, tout cela fait que je ne me retrouve pas. L'Empereur m'a écrit une lettre charmante de Carlsruhe, remplie de détails les plus précieux et les plus intéressans pour moi. Il a été si heureux de se trouver au milieu de tous les miens, à ce qu'il dit, plus heureux qu'il ne s'y attendait ! Ma bien-aimée maman, je crains de mourir de joie : plus j'envisage cet avenir, plus il me transporte. »

Ainsi, le long délaissement dont elle avait été la victime n'avait pu la détacher de son mari. Elle le retrouva à Carlsruhe, et sa présence doubla le prix de la joie qu'elle éprouvait en se retrouvant dans sa famille. Elle ne rentra en Russie que deux ans plus tard, à la fin de 1815. Pendant ces deux années si pleines d'événemens : les deux invasions de la France, le rétablissement des Bourbons, le Congrès de Vienne, le retour de l'île d'Elbe, la seconde Restauration, elle avait été souvent séparée de lui. Mais elle espérait que, revenu dans ses États, il ne la quitterait plus. Une fois encore son espoir devait être trompé. On peut le supposer en lisant les conseils qu'au commencement de 1816, lui donnait sa mère.

« Ne croyez pas que *Patience et Espérance en Dieu* restera toujours votre devise : non ! cela changera en bien, j'en suis sûre. Au nom du ciel, point de coup de tête, car, croyez-moi, tout le tort retomberait de votre côté... Quant à ce qu'on ne vous accorde pas parfois votre place, je la soutiendrais, si j'étais vous, au risque même d'avoir des mauvaises paroles de la part de celui qui devrait être le premier à y veiller ; si ce n'est par tendresse, cela doit être par égard pour celle qui porte son nom. » Ces conseils portèrent leur fruit. Au mois d'avril suivant, la margrave félicitait sa fille de ses bonnes dispositions d'esprit et de cœur : « Que Dieu vous soutienne dans cet état et vous donne la force de supporter votre devise : *Patience et Persévérance*, avec laquelle vous réussirez, j'en suis convaincue. »

Cette conviction n'était pas trompeuse. L'heure approchait où un changement radical dans la mentalité d'Alexandre, résul-

tant peut-être d'un mysticisme que lui avait suggéré Mme de Krudener, allait le ramener auprès de l'épouse trop longtemps délaissée. Malheureusement, les satisfactions que causait à celle-ci ce tardif retour ne la trouvaient plus en état d'en jouir comme elle en eût joui au temps de sa jeunesse et lorsqu'elle pouvait encore nourrir de vastes espoirs. Bien qu'elle n'eût dépassé la quarantaine que de peu d'années, elle avait trop souffert de ses désillusions pour que sa santé ne se fût pas altérée et pour que son cœur ne se ressentît de ses désenchantemens. Et puis, autour d'elle, la mort faisait des ravages. Élisabeth perdait tour à tour Lise Galitzine, sa fille adoptive, sa vieille amie la comtesse Golovine, son frère Charles de Bade, la grande-duchesse Catherine, qu'un second mariage après la mort du prince d'Oldenbourg avait mise sur le trône de Wurtemberg, et enfin sa sœur Amélie qui si longtemps était restée auprès d'elle en Russie. A la suite de ce dernier deuil, décembre 1823, elle écrivait :

« Je sens que *beaucoup*, *beaucoup* est fini pour moi sans retour dans ce monde, surtout à présent. Il y a des momens où cela me paraît cruel, mais je n'ai qu'à me rappeler que la vie ne m'a pas été donnée pour *ce* monde, alors cela me paraît tout naturel et même miséricordieux de la part de Dieu, qui ne permet pas que je m'attache un bien qui n'est pas celui de ma destination. Sans doute que cela m'est plus facile qu'à une autre parce que je n'ai pas d'enfant. »

Le détachement de la vie dont témoigne cette lettre ne l'empêchait pas cependant de sentir le bienfait d'une affection désintéressée et sincère. En ce moment, elle s'était attachée à une jeune princesse wurtembergeoise qui venait d'épouser le grand-duc Michel et de prendre le nom d'Hélène Pavlovna. Cette affection, payée de retour, apporta beaucoup de douceur dans sa fin d'existence, ainsi que le prouve une lettre datée de juillet 1824, qui nous révèle tout ce que gardait encore de chaleur et de puissance d'aimer ce cœur meurtri où l'époux, malgré ses torts, tenait toujours la première place. Il venait d'être très malade, et les soins que lui avait prodigués sa femme semblaient rendre indestructible la tendre confiance qui maintenant régnait entre les époux. A cette époque, la comtesse Narychkine, qui n'était plus pour l'Empereur que l'héroïne d'un vieux roman, perdit une fille âgée de dix-huit ans qu'elle

avait eue de lui et qui allait se marier. L'Impératrice racontait l'événement à sa mère et en même temps qu'elle témoignait, dans son récit, de sa constante sollicitude pour l'Empereur, elle lui confiait la preuve d'amitié que venait de lui donner la grande-duchesse Hélène. Dès le commencement de la maladie de Mlle Narychkine, l'Empereur avait fait part de ses inquiétudes à sa femme. « Il m'avait toujours parlé avec confiance à ce sujet et je lui en ai su gré. » La jeune fille morte, il ne cacha pas à Élisabeth la peine qu'il ressentait. Mais la grande-duchesse Hélène ignorait cette confidence.

« Le jour suivant, raconte l'Impératrice, je reçois d'elle une lettre touchante, remplie de combats, de crainte de perdre mon amitié, mais disant *qu'elle s'y expose volontiers pour mes intérêts, qu'elle voit que j'ignore la perte que l'Empereur a faite, qu'il y va de mes intérêts les plus chers*, et cela entremêlé de mille excuses et finissant par dire que si je trouve mauvais ce qu'elle me dit et lui retire mon amitié, elle perd tout au monde. Cette lettre me toucha vivement et cette démarche me donna la mesure de son jugement et de la rectitude de son cœur. Je lui répondis avec toute la sensibilité du mien et lui dis que je savais tout par l'Empereur lui-même. Mais n'est-ce pas bien joli, maman, et à dix-sept ans? Jamais, jamais, je n'oublierai cela. Je le dis à l'Empereur qui en a aussi été touché... Voilà mon historiette, j'ai été charmée de pouvoir vous la conter en l'honneur de ma bonne petite Hélène. Je voudrais bien n'en jamais avoir que de pareilles à conter de la part de la famille impériale; mais, hélas! c'est la première preuve d'amitié que je reçois d'un des membres de la famille. »

Quel aveu que celui que contiennent ces dernières lignes et quel jour il jette sur la vie de l'impératrice Élisabeth! Quand elle pousse ce cri où l'on sent tant d'amertume et en même temps tant d'indulgence et de regrets, il y a vingt-trois ans qu'elle porte la couronne et elle en est encore à attendre de ses parens par alliance une preuve d'amitié! Il est juste de dire qu'à cette heure, elle n'en souhaitait plus. L'état précaire de la santé de son mari, non moins menacée que la sienne, devenait de plus en plus l'unique objet de ses préoccupations. On sait qu'il mourut, le 19 novembre 1825, à Taganrog où il était venu rejoindre l'Impératrice qu'on y avait envoyée pour lui faire respirer un air plus vivifiant et plus réconfortant que celui de Pétersbourg.

Le grand-duc Nicolas raconte dans les plus grands détails cet événement dont les circonstances réduisent à néant la légende, d'ailleurs démentie déjà, qui représente Alexandre abandonnant volontairement sa couronne, se retirant du monde et, nouveau Charles-Quint, allant s'ensevelir dans un cloître pour y attendre sa fin. Des documens qui nous permettent de suivre jour par jour les progrès de sa maladie, les circonstances de sa mort, nous ne voulons retenir que deux lettres où la douleur d'Élisabeth s'exhale avec véhémence :

« Chère maman, notre ange est au ciel, et moi, sur la terre, de tous ceux qui le pleurent, la créature la plus malheureuse, puissé-je le rejoindre bientôt ! Oh ! mon Dieu, c'est presque au delà des forces humaines, mais puisqu'il me l'a envoyé, sans doute il faut pouvoir le supporter. Je ne comprends pas, je ne sais si je rêve, je ne puis pas combiner, comprendre mon existence. Voici de ses cheveux, chère maman ! Hélas ! pourquoi a-t-il dû souffrir autant ? Mais sa figure maintenant ne porte plus que l'expression de la satisfaction et de la bienveillance qui lui sont naturelles ; il semble approuver ce qui se passe autour de lui ! Ah ! chère maman, que nous sommes tous malheureux ! Tant qu'il sera ici, je reste ici ; quand il partira, si on le trouve possible, je partirai aussi ; j'y serai avec lui tant que je pourrai. Je ne sais encore ce que je deviendrai. Chère maman, conservez-moi vos bontés. »

Le surlendemain, la lamentation est plus déchirante encore. A l'entendre, on ne se douterait pas que la veuve qui la profère a tant souffert, durant sa vie, par celui qu'elle pleure.

« Je vous écris, chère bonne maman, sans savoir que vous dire. Je suis incapable de rendre ce que j'éprouve, c'est une douleur continue, un sentiment de désolation auquel je crains parfois que ma religion ne succombe ! Oh ! mon Dieu ! c'est presque au delà de mes forces ! Si encore je n'avais pas reçu de lui tant de caresses, tant de témoignages de tendresse presque jusqu'au dernier moment ! Et il a fallu voir expirer cet être angélique qui conservait la faculté d'aimer, ayant perdu celle de comprendre ! Que faire de ma volonté qui lui était toute soumise, de ma vie que j'aimais à lui consacrer ! Oh ! maman, maman, que faire, que devenir ! Je ne vois plus rien devant moi. Je reste ici tant qu'il y sera ; quand il partira, je partirai aussi, je ne sais quand, où j'irai. Je ne puis vous en dire davan-

tage, chère maman, je me porte bien, ne souffrez pas trop pour moi ; mais si j'osais, je désirerais bien suivre celui qui était le but de toute ma vie. »

Il est donc vrai que la mort effaçait dans cette âme admirable le souvenir du passé lointain pour n'y laisser vivre que celui de l'intimité qui avait régné entre elle et son mari durant les dernières années et qu'elle avait accueillie comme un bienfait du ciel. C'est ce sentiment qu'elle exprimera jusqu'à la fin dans ses lettres où l'on voit sa douleur s'exprimer sans rien perdre de sa violence et s'affirmer sa résignation qu'inspire l'espérance de rejoindre bientôt le bien-aimé. Cette espérance se réalisa le 4 mai de l'année suivante. La mort de l'impératrice Élisabeth fut digne de sa vie. Elle se savait condamnée. Elle s'éteignit doucement, sans presque s'en apercevoir, préparée depuis longtemps à quitter ce monde où rien ne la retenait, puisque son mari n'y était plus.

L'impérial historien qui vient d'élever un superbe monument à sa mémoire incline à penser que les longues et cruelles épreuves par lesquelles elle avait passé résultèrent surtout d'une certaine contradiction entre son esprit et son cœur, ou plutôt du retard que mettait le jugement à corriger les trop vifs élans du cœur. Ce n'est pas l'impression que nous laisse la lecture de la volumineuse correspondance dont nous venons de cueillir et de rassembler ici les plus belles fleurs. En nous rappelant le charmant billet qu'à la veille de son mariage, la future impératrice adressait à son fiancé, il nous semble que c'est lui seul qui doit porter devant l'histoire la responsabilité des malheurs dont elle eut à souffrir. Elle lui écrivait alors : « Il tient le bonheur de ma vie dans ses mains : aussi il est certain de me rendre malheureuse à jamais, si jamais il cesse de m'aimer. » Elle lui traçait ainsi les conditions indispensables à leur bonheur commun. C'est parce qu'il ne comprit pas combien sincère était ce langage que ce bonheur fut détruit. Nous avons vainement cherché dans les lettres de sa femme un argument qui prouve le contraire. Nous croyons d'ailleurs que le grand-duc Nicolas n'est pas loin de partager cet avis puisqu'il est visible, à toutes les pages de son beau livre, que l'impératrice Élisabeth est l'objet de son respect et de son admiration.

ERNEST DAUDET.

POÉSIES

I

Tu vis, je bois l'azur qu'épanche ton visage,
Ton rire me nourrit comme d'un blé plus fin,
Je ne sais pas le jour, où, moins sûr et moins sage,
Tu me feras mourir de faim.

Solitaire, nomade et toujours étonnée,
Je n'ai pas d'avenir et je n'ai pas de toit,
J'ai peur de la maison, de l'heure et de l'année
Où je devrai souffrir de toi.

Même quand je te vois dans l'air qui m'environne,
Quand tu sembles meilleur que mon cœur ne rêva,
Quelque chose de toi sans cesse m'abandonne,
Car rien qu'en vivant tu t'en vas.

Tu t'en vas, et je suis comme ces chiens farouches
Qui, le front sur le sable où luit un soleil blanc,
Cherchent à retenir dans leur errante bouche
L'ombre d'un papillon volant.

Tu t'en vas, cher navire, et la mer qui te berce
Te vante de lointains et plus brûlans transports.
Pourtant, la cargaison du monde se déverse
Dans mon vaste et tranquille port.

Ne bouge plus, ton souffle impatient, tes gestes
Ressemblent à la source écartant les roseaux.
Tout est aride et nu hors de mon âme, reste
Dans l'ouragan de mon repos.

Quel voyage vaudrait ce que mes yeux t'apprennent
Quand mes regards joyeux font jaillir dans les tiens
Les soirs de Galata, les forêts des Ardennes,
Les lotus des fleuves indiens?

Hélas! quand ton élan, quand ton départ m'oppresse,
Quand je ne peux t'avoir dans l'espace où tu cours,
Je songe à la terrible et funèbre paresse
Qui viendra t'engourdir un jour.

Toi si gai, si content, si rapide et si brave,
Qui règnes sur l'espoir ainsi qu'un conquérant,
Tu rejoindras aussi ce grand peuple d'esclaves
Qui gît, muet et tolérant.

Je le vois comme un point délicat et solide
Par delà les instans, les horizons, les eaux,
Isolé, fascinant comme les Pyramides,
Ton étroit et fixe tombeau;

Et je regarde avec une affreuse tristesse,
Au bout d'un avenir que je ne verrai pas,
Ce mur qui te résiste et ce lieu où tu cesses,
Ce lit où s'arrêtent tes pas!

Tu seras mort, ainsi que David, qu'Alexandre,
Mort comme le Thébain lançant ses javelots,
Comme ce danseur grec dont j'ai pesé la cendre
Dans un musée au bord des flots.

J'ai vu sous le soleil d'un antique rivage
Qui subit la chaleur comme un céleste affront,
Des squelettes légers au fond des sarcophages,
Et j'ai touché leurs faibles fronts.

Et je savais que moi, qui contemplais ces restes,
J'étais déjà ce mort, mais encor palpitant,
Car de ces ossemens à mon corps tendre et preste
Il faut le cours d'un peu de temps.

Je l'accepte pour moi ce sort si noir, si rude,
Je veux être ces yeux que l'infini creusait ;
Mais, palmier de ma joie et de ma solitude,
Vous avec qui je me taisais,

Vous à qui j'ai donné, sans même vous le dire,
Comme un prince remet son épée au vainqueur,
La grâce de régner sur le mystique empire
Où, comme un Nil, s'épand mon cœur,

Vous en qui, flot mouvant, j'ai brisé tout ensemble
Mes rêves, mes défauts, ma peine et ma gaîté,
Comme un palais debout qui se défait et tremble
Au miroir d'un lac agité,

Faut-il que vous aussi, le Destin vous enrôle
Dans cette armée en proie aux livides torpeurs
Et que réduit, le cou rentré dans les épaules,
Vous ayez l'aspect de la peur ?

Que plus froid que le froid, sans regard, sans oreille,
Germe qui se rendort dans l'œuf universel,
Vous soyez cette cire âcre, dont les abeilles
Écartent leur vol fraternel !

N'est-il pas suffisant que déjà moi je parte,
Que j'aille me mêler aux fantômes hagards,
Moi qui, plus qu'Andromaque et qu'Hélène de Sparte,
Ai vu guerroyer des regards ?

Mon enfant, je me hais, je méprise mon âme,
Ce détestable orgueil qu'ont les filles des rois,
Puisque je ne peux pas être un rempart de flamme
Entre la triste mort et toi.

Mais puisque tout survit, que rien de nous ne passe,
Je songe, sous les cieux où la nuit va venir,
A cette éternité du temps et de l'espace
Dont tu ne pourras pas sortir.

— O beauté des printemps, vivacité des neiges,
Rassurantes parois du vase immense et clos
Où, comme de joyeux et fidèles arpèges,
Tout monte et chante sans repos !

Et les corps libérés, dans les saisons futures,
A toute heure, en tout lieu, toujours rencontreront
Les bras illimités et les chaudes ceintures
Où les âmes s'apaiseront...

II

J'ai tant rêvé par vous, et d'un cœur si prodigue,
Qu'il m'a fallu vous vaincre ainsi qu'en un combat,
J'ai construit ma raison comme on fait une digue,
Pour que l'eau de la mer ne m'envahisse pas.

J'avais tant confondu votre aspect et le monde,
Les senteurs que l'espace échangeait avec vous,
Que dans ma solitude éparse et vagabonde
J'ai partout retrouvé vos mains et vos genoux.

Je vous voyais pareil à la neuve campagne
Réticente et gonflée au mois de mars; pareil
Au lys, dans le sermon divin sur la montagne;
Pareil à ces soirs clairs qui tombent du soleil;

Pareil au groupe étroit de l'agneau et du pâtre,
Et vos yeux, où le temps flâne et semble en retard,
M'enveloppaient ainsi que ces vapeurs bleuâtres
Qui s'échappent des bois comme un plus long regard.

Si j'avais, chaque fois que la douleur s'exhale,
Ajouté quelque pierre à quelque monument,
Mon amour monterait comme une cathédrale
Compacte, transparente, où Dieu luit par moment.

Aussi, quand vous viendrez, je serai triste et sage,
Je me tairai, je veux, les yeux larges ouverts,
Regarder quel éclat a votre vrai visage,
Et si vous ressemblez à ce que j'ai souffert.

III

Que m'importe aujourd'hui qu'un monde disparaisse!
Puisque tu vis, le temps peut glacer ses étés,
Rien ne peut me frustrer de la sainte allégresse
Que ton corps ait été.

Même lorsque la mort finira mon extase,
Quand toi-même seras dans l'ombre disparu,
Je bénirai le sol qui fut le flanc du vase
Où tes pieds ont couru.

— Tu viens, l'air retentit, ta main ouvre la porte,
Je vois que tout l'espace est orné de tes yeux,
Tu te tais avec moi, que veux-tu qu'on m'apporte,
A moi qui suis le feu?

La nuit, je me réveille, et comme une blessure,
Mon rêve déchiré te cherche aux alentours,
Et je suis cet avare éperdu, qui s'assure
Que son or luit toujours.

Je constate ta vie en respirant, mon souffle
N'est que la certitude et le reflet du tien,
Déjà je m'enfuyais de ce monde où je souffre,
C'est toi qui me retiens.

Parfois je t'aime avec un silence de tombe,
Avec un vaste esprit, calme, tiède, terni,
Et mon cœur pend sur toi comme une pierre tombe
Dans le vide infini!

J'habite un lieu secret, ardent, mystique et vague
Où tout agit pour toi, où mon être est néant;
Mais le vaisseau alerte est porté par la vague,
Je suis ton Océan.

Autrefois, étendue au bord joyeux des mondes,
Déployée et chantant ainsi que les forêts,
J'écoutais la Nature insondable et féconde
Me livrer des secrets.

Je me sentais le cœur qu'un dieu puissant préfère,
L'anneau toujours intact et toujours traversé
Qui joint le cri terrestre aux musiques des sphères,
L'avenir au passé.

A présent je ne vois, ne sens que ta venue,
Je suis le matelot par l'orage assailli
Qui ne regarde plus que le point de la nue
Où la foudre a jailli !

— Je te donne un amour qu'aucun amour n'imite,
Des jardins pleins du vent et des oiseaux des bois,
Et tout l'azur qui luit dans mon cœur sans limites,
Mais resserré sur toi.

Je compte l'âge immense et pesant de la terre
Par l'escalier des nuits qui monte à tes aïeux,
Et par le temps sans fin où ton corps solitaire
Dormira sous les cieux.

C'est toi l'ordre, la loi, la clarté, le symbole,
Le signe exact et bref par qui tout est certain,
Qui dans mon triste esprit tinte comme une obole,
Au retour du matin.

— J'ai longtemps repoussé l'approche de l'ivresse,
L'encens, la myrrhe et l'or que portaient les trois rois
Je disais : « Ce bonheur, s'il se peut, ô sagesse,
Qu'il passe loin de moi !

« Qu'il passe loin de moi cet odorant calice ;
Même en mourant de soif je peux le refuser,
Si la consomption, les orgueils, le cilice
Protègent du baiser. »

— Mais le Destin, pensif, alourdi, plein de songes,
M'indiquait en riant mon martyre ébloui.
L'avenir aimanté déjà vers nous s'allonge,
Tout ce qui vit dit oui.

Tout ce qui vit dit : Prends, goûte, possède, espère,
Ta conscience aussi trouvera bien son lot,
Car l'amour, radieux comme un verger prospère,
Est gonflé de sanglots :

De sanglots, de soupirs, de regrets et de rage
Dont il faut tout subir. Quelque chose se meurt
Dans l'empire implacable et sacré du courage,
Quand on fuit le bonheur.

Et je disais : « Seigneur, ce bien, ce mal suprême,
Ma chaste volonté ne veut pas le saisir,
Mais mon être infini est autour de moi-même
Un cercle de désir;

Des générations, des siècles, des mémoires
Ont mis leur espérance et leur attente en moi ;
Je suis le lieu choisi où leur mystique histoire
Veut périr sur la croix.

Une âpre, une divine, une ineffable étreinte,
Un baiser que le temps n'a pas encor donné
Attendait, pour jaillir hors de la vaste enceinte,
Que mon désir fût né.

Dans les puissans matins des émeutes d'Athènes
Ainsi courait un peuple ivre, agile, enflammé,
Que la Minerve d'or, debout sur les fontaines,
Ne pouvait pas calmer.

— J'accepte le bonheur comme une austère joie,
Comme un danger robuste, actif et surhumain,
J'obéis en soldat que la Victoire emploie
A mourir en chemin :

Le bonheur si criblé de balles et d'entailles
Que ceux qui l'ont connu dans leur chair et leurs os
Viennent rêver le soir sur les champs de bataille
Où gisent les héros...

IV

Mon Dieu je ne sais rien, mais je sais que je souffre,
Au delà de l'appui et du secours humain,
Et puisque tous les ponts sont rompus sur le gouffre
Je vous nommerai Dieu et je vous tends la main.

Mon esprit est sans foi, je ne puis vous connaître,
Mais mon courage est vif et mon corps fatigué,
Un grand désir suffit à vous faire renaître,
Je vous possède enfin puisque vous me manquez.

Les lumineux climats d'où sont venus mes pères
Ne me préparaient pas à m'approcher de vous,
Mais on est votre enfant dès que l'on désespère
Et quand l'intelligence a la splendeur des fous.

J'ai longtemps recherché le somptueux prodige
D'un tout-puissant bonheur sans fond et sans parois :
La profondeur est close au prix de mon vertige,
Et mon torrent toujours rejaillissait vers moi.

Ni les eaux, ni le feu, ni l'air ne vous célèbren
Autant que mon inerte, actif et vaste amour,
La lumière est en moi, j'erre dans les ténèbres
Quand mes yeux sont voilés par la clarté du jour.

Jamais un être humain avec plus de constance
N'a tenté de vous joindre et d'échapper à soi.
Au travers des désirs et de leur turbulence,
J'ai cherché le moment où l'on vous aperçoit.

Je vous ai vu au bord de ces païens rivages
Où les temples ouverts, envahis par l'été,
Maintiennent dans le temps, avec un long courage,
De votre aspect changeant la multiple unité.

Je vous vois, dieu guerrier, quand la foule unanime
Effaçant ses contours, arrachant ses liens,
Semble un compact éther aspiré par les cimes
Et gagne le sommet des monts cornéliens.

Je vous vois, quand ma ville, ainsi qu'un pâle orage,
Étend à l'infini le désert de ses toits,
Et que mes yeux, mêlés aux langueurs des nuages,
Se traînent sans trouver vos véritables lois.

Je vous vois sur les fronts ternis comme des cibles
De ceux-là qui jamais ne déposent leur faix,
Qui s'efforçant toujours au delà du possible
Ont le zèle offensé d'un héros contrefait.

Je vous vois quand un corps craintif va se résoudre
A saisir le bonheur suave et malfaisant;
Quand le plaisir au cœur roule comme la foudre
Et semble un meurtrier qui console en tuant.

C'est vous qui rayonnez avec les douze apôtres
Dans les gémissemens, les appels et les cris,
Dans un être éperdu qu'on sépare de l'autre,
Dans ces lambeaux de chair où se mouvait l'esprit;

Dans ces regards accrus que la douleur tenaille,
Athlètes enchaînés où vient perler le sang,
Terribles yeux, frappés ainsi que des médailles
Où l'on voit la beauté d'un mort ou d'un absent.

Seigneur, vous l'entendez, je n'ai pas d'autre offrande
Que ces pourpres charbons retirés des enfers,
Depuis longtemps l'eau vive et l'agreste guirlande
Se perdaient dans mes bras épars comme un désert.

Mais ce que je vous donne a le nombre des âges,
Les plus victorieux portent la corde au cou,
Et ma simple présence est comme un clair présage
Qu'un siècle plus gonflé veut s'écouler en vous.

Ce n'est pas la langueur, ce n'est pas la faiblesse
Qui me fait vous louer et vers vous me conduit,
Mais l'exaltant soleil comblé de mes caresses
Quand mon esprit souffrait l'a laissé dans la nuit.

J'ai vu que tout priait, le désir et la plainte,
Que les regards priaient en se cherchant entre eux,
Que les emportemens, le délire et l'étreinte
Sont la tentation que nous avons de Dieu.

Je ne puis l'expliquer, mais votre éclat suprême
Semble être mon reflet au lac d'un paradis,
Un soir je vous ai vu ressembler à moi-même
Sur la route où mon corps par l'ombre était grandi;

C'est toujours soi qu'on cherche en croyant qu'on s'évade,
On voudrait reposer entre ses bras bénis,
Votre amour et le mien jamais ne rétrogradent,
Et je m'entoure enfin de mon cœur infini.

Je le sais, mes pas sont enlizés dans le sable,
Tout le poids de la vie est retenu au sol,
Mais la flèche du cœur va vers l'inconnaissable
Et l'esprit ébloui accompagne ce vol;

Je ne veux plus revoir ce trop humain désastre
Qui m'avait assourdie et me crevait les yeux,
Ces nuits où la douleur m'apparentait aux astres
Par l'effort éloigné, vain et silencieux;

La détresse a besoin d'une immense étendue,
D'une voûte où l'amour coule jusqu'aux deux bords;
Une ardeur sans espoir n'est plus interrompue,
Et l'espace est moins haut que son plaintif essor.

C'est pourquoi, les yeux clos aux lueurs de la terre,
Délaissant ma raison comme un trop faible ami,
Je vous bois, ô torrent dont le feu désaltère,
Dieu brûlant, vous en qui tout excès est permis.

C^esse^ DE NOAILLES.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *La Vierge folle*, pièce en quatre actes, de M. Henry Bataille. — RENAISSANCE : *Une femme passa*, pièce en trois actes, de M. Romain Coolus. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Boubouroche* (reprise), comédie en deux actes, de M. Georges Courteline. — *L'Imprévu*, pièce en deux actes, de M. Victor Margueritte. — *Le peintre exigeant*, comédie en un acte, de M. Tristan Bernard — THÉATRE-RÉJANE : *La Flamme*, pièce en trois actes, de M. Dario Niccodemi. THÉATRE SARAH-BERNHARDT : *La Beffa*, drame en quatre actes en vers, de M. Sem Benelli, transposition en vers français de M. Jean Richepin.

La Vierge folle a obtenu un brillant succès. La presse a été à peu près unanime à déclarer que cette pièce est le chef-d'œuvre de M. Henry Bataille et qu'elle est probablement un chef-d'œuvre. Me voilà en règle avec l'auteur, le directeur du théâtre et mes confrères de la presse, et bien à l'aise pour traiter une question de littérature qui dépasse de beaucoup la fortune particulière d'une pièce plus ou moins bien venue. Car la comédie de mœurs qui est, apparemment, la forme maîtresse de notre théâtre contemporain et qu'après les Dumas fils et les Augier, les Henry Becque et les Paul Hervieu se sont efforcés de maintenir sur un terrain exactement délimité, cette comédie d'observation sociale et morale est en train de dévier. Il n'est que temps de reconnaître et de signaler la fâcheuse erreur de direction qui la mène droit à l'écueil.

L'art, et cela peut se dire aussi bien de tous les arts, a une tendance continuelle à s'écarter du réel et du vrai. Cette réalité qui est celle des mœurs et de l'état social, cette vérité qui est celle des sentimens de notre cœur, lui sont d'insupportables contraintes et dont il médite sans cesse de s'affranchir. Nature, raison, logique, vraisemblance, autant de dures maîtresses qui lui interdisent les plus agréables

tours d'adresse et les plus prestigieuses jongleries. Le jour où il se libère de ces entraves, il se peut qu'il y soit d'abord encouragé par la complaisance du public, celui-ci ne demandant qu'à être diverti et commençant par applaudir à toutes les excentricités qui le distraient de son ennui. C'est alors que la critique peut tenir un emploi utile. Elle rappelle à l'écrivain que l'art du théâtre est essentiellement un art d'imitation, qu'une comédie de mœurs est un portrait, et que le premier mérite d'un portrait est de ressembler. Si encore, et faute de ressembler, la figure avait les couleurs et les proportions de la vie! Mais votre bonhomme ne tiendrait pas debout! Mais il trébucherait au premier pas! Cela me gêne à un degré que vous ne sauriez croire, et me gâte mon plaisir au point de le détruire entièrement. Un être humain est fait pour se tenir de ses deux pieds solidement sur le sol. Tant que vous n'aurez pas changé les conditions de l'humanité, vous serez obligé de vous y conformer, ou vous aurez tort... Ce tort est celui du théâtre nouveau, de celui que représentent avec le plus d'éclat aujourd'hui M. Henry Bernstein et M. Henry Bataille, le premier avec plus de brutalité, et le second avec plus de nervosisme. Il se place en dehors de toutes les conditions de la vie réelle, il imagine des situations de fantaisie, il en tire des effets qui peuvent donner l'illusion de la vigueur, mais ne supportent ni la discussion, ni l'examen.

Ces procédés feraient merveille dans le drame romantique et dans le mélodrame, comme des procédés analogues triomphent dans le vaudeville. Mais c'est de comédie de mœurs qu'il s'agit. Ces pièces nous sont données pour être des images de la vie contemporaine. Nous aussi nous connaissons la vie de notre temps; nous aussi nous en avons sous les yeux les spectacles; nous aussi nous avons pris l'habitude, douce ou amère, de regarder autour de nous : il nous est impossible, en entrant au théâtre, de dépouiller toutes les données que l'expérience et la réflexion nous ont lentement apportées. On exige de nous que nous déposions au vestiaire, avec notre paletot, toutes les notions acquises, toutes les constatations, tous les souvenirs, tous les aveux qui risquent de démentir des tableaux enlevés de chic par une brosse exaspérée. Pourquoi et de quel droit? Puisque *la Vierge folle* est le chef-d'œuvre du genre, ce chef-d'œuvre vient à point pour nous aider à caractériser, par un exemplaire de choix, le genre lui-même.

Nous sommes dans un milieu éminemment aristocratique : chez le duc et la duchesse de Charance. Ce n'est pas, faites-y bien attention, une maison de petite, ni de récente noblesse. Tout le monde, avec un peu de bonne volonté, peut se découvrir une vague baronnie. Mais duc

et duchesse, cela ne court pas les rues. Ils ne sont pas si nombreux dans la France du xxe siècle ; on les compte ; on les connaît ; on les voit vivre. Il y a autour d'eux une atmosphère de sentimens, de manières, de langage, dont il est indispensable qu'on nous donne l'impression. Nous ne sommes pas chez des parvenus, chez des richards ayant leur luxe pour toute élégance, affolés par le tourbillon de la grande vie et emportés dans l'universelle sarabande. Non. C'est ici noblesse de vieille roche, famille de vieille France. Apprêtons-nous à passer la soirée non pas dans une somptueuse bâtisse de l'avenue de Villiers ou dans une coquette villa d'Enghien, mais dans un vieux château de France, mais dans un vieil hôtel du plus vieux faubourg Saint-Germain. Ainsi en a décidé l'auteur. C'est là qu'il nous mène et non pas ailleurs. Ce qu'il a voulu nous présenter, c'est un drame de la vie aristocratique au xxe siècle.

Ce drame, le voici. Diane de Charance, une jeune fille de dix-huit ans, a un amant, un amant qui est un homme marié, Marcel Armaury, avocat célèbre, membre du Conseil de l'Ordre, quarante ans et plus. La situation est effroyable. Mais pour en être effrayés comme il convient, il nous faudrait d'abord y croire. Et c'est cela qui n'est pas commode. Une objection s'est tout de suite dressée devant nous : c'est affreux, mais est-ce possible ? Je ne parle pas de la vraisemblance morale, sur laquelle sans doute on nous renseignera tout à l'heure. Sans doute on nous expliquera comment, par suite de quelles tares qui constituent son « cas, » une jeune fille a pu commettre le plus abominable et le plus répugnant des crimes. Nous faisons crédit à l'auteur qui ne peut se dérober à une partie aussi essentielle de sa tâche. Attendons ! Pour l'instant, je demande seulement si, dans un certain milieu, et dans certaines conditions sociales, une telle aventure est dans l'ordre des choses possibles. Nos mœurs n'autorisent pas encore les libres allées et venues d'une jeune fille ; il y a ici une mère, un père, un frère ; Diane de Charance n'est pas du tout une personne abandonnée à elle-même et privée de toute surveillance. Admettons que la duchesse de Charance, qui a pourtant l'air d'une assez brave femme et même un peu bourgeoise, néglige pour la vie mondaine ses devoirs de mère ; elle a dû confier sa fille à une institutrice, et celle-ci redouter la responsabilité d'une connivence qui pourrait la mener loin. En tout cas, il y a, dans un hôtel ou dans un château, une domesticité nombreuse. Une jeune fille qui s'en va passer la nuit chez un monsieur, cela se remarque, cela se chuchote, cela se sait... Personne ici n'en sait rien !... Il a fallu le hasard d'une lettre

surprise pour tout révéler, d'un bloc, au duc de Charance. Cette maison est extraordinaire ! Ce n'est pas une maison, c'est un moulin où l'on entre et d'où l'on sort, sans que personne y fasse attention. Donc, que Diane, à l'insu de tout le monde, soit devenue, ait continué d'être, soit restée la maîtresse d'Armaury, voilà le postulat que nous sommes bien forcés de subir, puisque toute la pièce en découle, mais que nous nous refusons catégoriquement à admettre. Car il n'est pas exact, en dépit de Sarcey, que nous devions nous incliner devant l'absurde, sous prétexte que l'absurde sert de point de départ à une pièce de théâtre.

Un fait est un fait. Devant la certitude de leur malheur, le duc et la duchesse de Charance n'ont plus qu'à se concerter sur la conduite à tenir. Ils ont fait venir un prêtre, l'abbé Roux. Ce prêtre conseille de mettre Diane au couvent. Il ne pouvait guère conseiller autre chose. Pour tirer de lui ce conseil prévu, ce n'était peut-être pas la peine de le déranger. Mais il est vrai que, dans le premier désarroi, on éprouve le besoin de recourir à une aide étrangère. Les infortunés parens se rangent à l'avis de l'abbé Roux, encore que la duchesse fût tentée d'incliner vers l'indulgence. C'est une personne faible, évidemment. Elle ne saura que gémir ou répéter la leçon apprise. On nous la donne même pour un peu ridicule. Et je ne vois pas bien l'utilité de ce dernier trait. Mais peu importe. Le duc de Charance a pris pour lui le rôle de justicier.

Il fait d'abord venir la coupable, et la soumet à un interrogatoire, qui pour nous-mêmes représente un pénible quart d'heure; mais il va sans dire que la situation ne se prêtait pas aux émotions agréables. Diane, qui a essayé de s'enfermer dans un mutisme prudent, entre peu à peu dans la voie des aveux. Ça a commencé à Dinard; ça a continué à Paris. C'est un adultère installé : ville et campagne. A mesure qu'il découvre le détail de cette horrible intrigue, le duc de Charance cède à une colère grandissante, injurie sa fille, la jette à terre, lui tord les poignets... Mettons, si vous le voulez, ces intempérances de langage et de geste sur le compte du courroux d'un père justement irrité.

Mais il y a une personne au monde vis-à-vis de qui le duc est tenu à une réserve, à une discrétion, ou tout au moins à des ménagemens, que lui imposent la pitié et le sentiment d'un commun désastre. Car il y a une personne aussi malheureuse que lui et dont la souffrance commande le respect, c'est la femme du séducteur, Mme Armaury. L'attitude du duc en présence de cette infortunée nous stupéfie. Ce que nous attendions, après la scène avec Diane, c'était une scène avec

Armaury. Le père offensé devait avoir hâte de se trouver en face du misérable qui lui a volé l'honneur de sa fille, de le souffleter, de lui dicter ses ordres. Au lieu de cette « scène des deux hommes, » M. Bataille a préféré nous en donner une qui sans doute lui a paru plus originale et qui a l'avantage d'introduire la véritable héroïne de la pièce. Le duc a-t-il fait mander Mme Armaury, ou bien est-ce le hasard qui fait tomber celle-ci au milieu du drame de famille? On m'excusera de ne pas en avoir conservé très nettement le souvenir. Mais ce dont je me souviens à merveille, c'est de la cruauté avec laquelle le duc jette à la tête de cette pauvre femme toute la hideuse histoire, — quand ce n'est pas assez de dire qu'elle n'en peut mais, puisqu'elle en est la victime. Songez à l'émoi d'une femme qui aime son mari, qui a confiance en lui, et qu'on assomme brusquement d'une pareille révélation. Il y a de quoi suffoquer et se trouver mal. C'est ce que fait Mme Armaury. Devant cette émotion visiblement sincère et qui n'a rien d'une émotion feinte, rien d'une comédie, le duc comprend qu'il s'était trompé en croyant Mme Armaury d'accord avec son mari... Ici je me prends la tête avec les mains. Comment! Une femme serait d'accord avec son mari, pour que ce mari la trompe avec une jeune fille! C'est cela qu'imaginait ce duc! Est-ce qu'il se moque de nous? Ou serait-ce que nous avons mal entendu?... Quand elle a repris possession d'elle-même, Mme Armaury promet de mieux veiller à l'avenir sur son volage époux. Diane promet d'entrer au couvent. C'est le premier acte.

Pas un seul instant, nous n'avons eu la sensation que le drame se passât chez des privilégiés du rang, de la naissance et de l'éducation. A défaut de vertu, il y a une manière aristocratique et qui est la dernière chose qui se perde : elle consiste, dans le plus fort du bouillonnement intérieur, à garder les formes, la décence du ton et la dignité de l'attitude. Oh! que ce n'est pas la manière de ces gens-là! Et je songe que toutes mes objections tomberaient si les mêmes faits nous avaient été présentés, si les mêmes choses avaient été dites dans un autre milieu, par exemple sur le carreau des halles. Une méchante gamine a fauté; son père lui administre une correction en règle, et, apercevant la femme du coupable, passe sur elle sa première colère... Vérité à un certain degré de latitude sociale, erreur au delà.

Le second acte s'encadre dans le cabinet de consultation que possède l'avocat Armaury, hors de son domicile personnel, au centre du quartier des affaires. Ce cabinet ressemble assez à la maison mystérieuse où don Salluste ourdit ses machinations ténébreuses. Diane y

rejoint Armaury. Car elle a par une feinte soumission endormi la vigilance de ses parens, et sournoisement tout préparé pour son évasion. Elle arrive escortée d'une femme de chambre complice, et elle se jette au cou de son vieux Roméo. Nous allons les entendre roucouler. Et nous n'en sommes pas fâchés. Non du tout que la conversation amoureuse entre cette jeunesse et ce roquentin puisse être autre chose que de fort déplaisant ; mais enfin, de les entendre parler cela nous les fera peut-être connaître.

Les propos de la jeune Diane nous plongent dans une sorte d'effarement. Non seulement cette ingénue est décidée, et sans y éprouver aucune hésitation, aucun scrupule, aucun remords, à quitter parens, famille, pays, pour s'en aller n'importe où cacher son bonheur de servir de maîtresse à un homme qui pourrait être son père, mais son air, ses allures, son vocabulaire, tout en elle nous déconcerte. Elle traite le vieux praticien de « m'amour » et d' « enfant. » Elle a une assurance, une habileté dans la coquetterie que n'enseigne pas la nature toute seule, et où n'atteint pas du premier coup une débutante. Dix-huit ans? Et une fille séduite? Allons donc! Celle que nous avons sous les yeux n'en est pas à sa première aventure : tout en elle trahit la femme galante et qui sait terriblement son métier.

Et lui, Armaury, que va-t-il faire? A son âge, dans sa situation, avocat mêlé à de grandes affaires, membre du Conseil de l'Ordre, c'est toute sa vie, fortune, considération, respectabilité qu'il s'agit de sacrifier pour un caprice. Il ne peut garder aucune illusion et il sait quelle est la réalité de ces louches idylles. Il sait pareillement quel avenir attend la malheureuse qui, au prix d'un effroyable scandale, se sera dévouée à le suivre. Quelle honte! quelle misère d'une existence dévoyée et déclassée! S'il lui restait une dernière lueur d'honnêteté, il renverrait la vierge folle à ses parens, il la leur reconduirait lui-même. Cette solution lui apparaît vaguement, mais sans qu'il s'y arrête. Cet homme est un misérable. Il l'est au point qu'il l'est trop. Il exagère. Il se vante. Nous restons incrédules. Supposez un oisif, un décavé, un viveur, de ceux chez qui un long passé de vice a aboli toute moralité : nous pourrions lui attribuer les pires abominations. Mais ce n'est pas encore dans cette catégorie, ou dans ce rebut, que se recrute le Conseil de l'Ordre des avocats. J'entends dire que c'est, avant tout, un Conseil de moralité. Un être qui ne s'est pas ravalé aux dernières déchéances n'agira pas comme cet Armaury.

Encore n'y suffirait-il pas d'être un coquin, il faudrait être un fou. De telles aberrations ne sont possibles que dans une minute de

démence. Et ce que je dis d'Armaury s'applique aussi bien à Diane de Charance. Est-ce une malade, et son cas relève-t-il de la pathologie? Nous n'aurions alors qu'à nous incliner devant l' « observation » du clinicien, et nous savons de reste que nous avons le choix entre toutes les « monstruosités. » Mais l'auteur ne nous donne aucune indication en ce sens. Cette histoire est-elle l'aventure d'un dément et d'une hystérique? On nous la donne pour une histoire d'amour entre deux êtres sains de corps et d'esprit. C'est contre quoi nous protestons de toutes nos forces.

Revenons au récit des événemens. Tout est prêt pour la fuite des amoureux. Une automobile est commandée qui les mènera vivement à la frontière. Déjà on entend ronfler le moteur. Mais de la voiture une personne descend : c'est Mme Armaury. On n'a que le temps de cacher Diane dans un petit local. La femme trahie, mais toujours aimante, essaie de rappeler son mari au devoir, de le sauver... lorsqu'on aperçoit traversant la cour un visiteur. C'est Gaston de Charance, le frère de Diane, qui, instruit de l'escapade de sa sœur, vient la chercher. Dans cette maison de Charance où naguère on ignorait tout, maintenant tout se sait. A vrai dire, on sent un peu trop ici le moyen de théâtre, l'artifice, la combinaison laborieuse. L'auteur a fait venir de loin ses personnages et préparé de longue main les choses pour arriver à une situation particulièrement poignante. Mme Armaury a pris la clé du petit local où Diane est enfermée. Elle refuse de s'en dessaisir. Soudain, au dernier moment, elle remet cette clé à son mari, afin que celui-ci, pendant qu'elle-même détourne l'attention de Gaston, fasse sortir Diane et la conduise à l'automobile qui la ramènera chez ses parens. Armaury prend en effet la clé, et délivre Diane... seulement, il file avec elle. La minute pendant laquelle Mme Armaury, l'oreille aux aguets, l'esprit tendu, écoute, tâche de deviner dans quel sens se décide son avenir, reçoit enfin ce coup atroce : la certitude du départ, de la fuite à deux, de l'enlèvement, est, de toute évidence, éminemment pathétique. Elle le serait davantage encore si nous n'y avions l'impression d'un escamotage, où c'est la vérité humaine elle-même qui est escamotée. Voici une femme qui continue d'aimer son mari, qui le sait méprisable et vil, qui veut le sauver à tout prix. Jamais, au grand jamais, elle ne l'enverra à sa rivale. Jamais elle ne courra le risque que celle-ci le lui reprenne. Jamais elle ne jouera, volontairement, tout son amour, tout son bonheur, toute sa raison de vivre sur cette carte. Dans la situation telle qu'elle était posée, Mme Armaury devait laisser Gaston et son

mari converser ensemble, cependant qu'elle-même allait délivrer Diane, la mettait en fiacre et lui faisait réintégrer le domicile paternel... Tel était l'unique dénouement possible : le reste est invention gratuite et fantaisie toute pure.

Le troisième acte est tout en discours. C'est dans l'hôtel où Armaury est descendu aux environs de Londres. Là aussi tout le monde s'est donné rendez-vous. Tour à tour l'abbé Roux, le duc de Charance et Gaston, Mme Armaury feront entendre leurs doléances. Armaury plaide sa cause ; et nous constatons que le talent de cet avocat est fait surtout de cynisme. Duels d'éloquence, mais l'action n'avance guère.

Nous nous dédommagerons au dernier acte. Le drame se resserre ; le danger menace ; il est, — littéralement, — à la porte de l'appartement où Diane et Armaury ont espéré trouver pour cette nuit un nid d'amour. Gaston rôde dans les couloirs, prêt à faire un malheur. C'est la nouvelle qu'apporte au couple adultère Mme Armaury. Quoi! Mme Armaury? Que vient-elle faire ici? Cette honnête femme a de son devoir une idée singulière. Et, pour notre part, nous nous refusons à accepter cette étrange conception de l'honnête femme. Dévouement, sacrifice, abnégation, oui certes ; mais la dignité fait, elle aussi, partie de la définition. Et nous déplorons ce complet oubli de sa dignité chez une femme outragée, qui s'en vient frôler, — par quelle sorte de sensuelle aberration? — les amours de son mari et de sa rivale. Il y a longtemps que la place de Mme Armaury n'est plus ici... La situation est devenue intenable. Coûte que coûte, il faut la dénouer. Comment? Par le moyen qui reste toujours en dernier ressort aux dramaturges aux abois. Diane se tire un coup de pistolet...

Peut-être voit-on le défaut essentiel qui nous gâte cette pièce et parce qu'il est essentiel au genre. Il consiste à faire table rase de toutes les données de l'observation sociale ou morale. Au lieu de se « soumettre à l'objet, » le dramaturge se subordonne les conditions mêmes de la vie et en use librement avec elles. Mieux encore, il les dédaigne, il les néglige par système, il les traite comme si elles n'existaient pas. Un pathétique obtenu à ce prix cesse de nous toucher. Toute cette vigueur n'est qu'illusoire. Le moindre grain de vérité ferait bien mieux notre affaire. Certaines gageures d'équilibre et prouesses de gymnastique ne sont réalisables que dans un monde où ne s'appliqueraient pas les lois qui régissent notre planète. Un théâtre où les grands seigneurs se comportent comme des rouliers, les bâtonniers comme des souteneurs, les honnêtes femmes comme des curieuses, et les

jeunes filles comme des filles, cela n'a aucun rapport avec la comédie de mœurs; nous nageons en pleine fantaisie; nous sautons à pieds joints dans l'impossible: c'est le théâtre dans la lune.

Mme Bady joue le rôle de Mme Armaury avec sa nervosité coutumière. La sécheresse de M. Dumény fait merveille dans le rôle pénible d'Armaury. Mlle Monna Delza a beaucoup de grâce originale sous les traits de Diane de Charance.

C'est une malchance pour un auteur de donner sa pièce au lendemain du grand succès d'un confrère. Cette malchance a été celle de M. Romain Coolus. La presse venait de faire une telle dépense d'épithètes pour *la Vierge folle*, qu'elle s'est trouvée prise au dépourvu quand *Une femme passa*. Cette femme a passé presque inaperçue. Et c'est fort injuste; car il y a dans la nouvelle pièce de M. Coolus d'incontestables qualités : j'y ai même applaudi un second acte qui est, à mon avis, et de beaucoup, ce que M. Coolus a fait de mieux.

Ce sont encore ici les fredaines d'un quadragénaire, les gaietés d'un homme rangé qui se dérange. Le professeur Darcier est un de nos plus savans praticiens. Il donne tout son temps au travail; il ne songe pas du tout à s'amuser; c'est le modèle des maris. Mais il est homme, il est faible, il ne résistera pas aux premières agaceries d'une coquette, la belle Mme Sormain. Le changement qui s'est fait en lui ne saurait échapper à la tendresse jusque-là si confiante, maintenant si inquiète, de sa femme. Et c'est le supplice d'une épouse qui commence.

Chez la femme qui sent son mari lui échapper, qui doute encore ou veut douter de la réalité de son malheur, qui est partagée entre la colère et la pitié, qui veut ressaisir l'infidèle et qui redoute par une démarche imprudente de tout compromettre, quel drame intime, intense, poignant! Nul ne l'a écrit, nul ne l'écrira. Tout ici n'est que soupirs, secrets battemens du cœur, nuances insaisissables : les mots trop concrets, trop lourds y sont une trahison. C'est le mérite de M. Coolus de nous avoir du moins donné l'impression que ce drame se joue dans l'âme troublée de Mme Darcier, et de nous avoir laissé en deviner les péripéties. La scène principale du second acte qui met en présence Mme Darcier et son mari est d'une délicatesse de touche et d'une vérité tout à fait remarquables.

Il se trouve que la femme qui passe est une de ces femmes qui passent par toutes sortes de bras. Une combinaison terriblement artificielle met en présence Darcier et un des amans de Mme Sormain.

Trompé, bafoué, après une nuit d'espionnage fiévreux, Darcier ira-t-il rejoindre la perfide créature? Il a plu à l'auteur que la voix du devoir fût la plus forte. Nous nous en réjouissons. Mme Darcier veillera sur lui, non plus comme une femme, mais comme une mère. On a trouvé généralement que cette solution était bien conciliante, et que le théâtre se fait trop indulgent aux folies amoureuses des maris en rupture de ban. Je ne dis pas le contraire.

Mme Marthe Brandès a été parfaite d'émotion juste et de sensibilité contenue dans le rôle de Mme Darcier. M. Tarride a tant de bonhomie, un jeu si sympathique qu'il désarme toutes les sévérités. Il y aurait de l'exagération à louer les autres interprètes.

La Comédie-Française nous a donné cette joie de nous sentir rajeunis de vingt ans. Le spectacle coupé qu'elle nous a offert nous reportait aux beaux jours du Théâtre-Libre. Ce fut d'abord *Boubouroche* que beaucoup d'entre nous se souvenaient d'avoir applaudi dans sa nouveauté chez Antoine. L'avis général a été que la pièce n'a pas gagné à monter en grade et qu'elle n'est pas à sa place sur notre grande scène classique : je ne suis pas du tout de cet avis. Boubouroche est une farce copieuse, grasse et féroce, tout à fait dans la manière classique. C'est la farce gauloise suivant la tradition. Il ne s'agit pas d'établir des comparaisons redoutables et de déclarer que M. Courteline est un Molière. Mais on peut jouer *Boubouroche* entre la *Jalousie du Barbouillé* et le *Médecin volant :* on aura la sensation que cela sort du même tonneau. Seulement, il sera bon de le jouer avec un peu de gaieté. M. Silvain est d'une gravité qui n'a d'égale que la mélancolie de Mme Lara. Ils nous feraient prendre M. Courteline pour un auteur larmoyant, et *Boubouroche* pour un drame.

Le Théâtre-Libre affectionnait pareillement ces pièces rapides, sommaires, menées à toute vapeur au dénouement selon la formule du théâtre-express. *L'Imprévu* de M. Victor Margueritte procède exactement de cette manière dépouillée, décharnée, et qui se refuse à mettre de vains ornemens de littérature autour du fait-divers. La femme de Pierre Vigneul, Denise, trompe son mari avec un voisin de campagne, Jacques d'Amblize. Profitant d'une absence de son mari, elle accourt, la nuit, au rendez-vous. Soudain, rupture d'un anévrisme. Elle tombe morte. Le mari revient à l'improviste. Il trouve auprès de la morte une amie de celle-ci, Hélène Ravenel, qui, ayant récemment vu représenter *l'Écran brisé*, tente de faire croire au mari qu'elle seule était coupable, tandis que Denise était l'innocence même.

Ce qui rend plus méritoire encore sa tentative de sauvetage moral, c'est qu'elle aime en secret Pierre Vigneul. Nous devinons que tout cela finira très bien, par un mariage ; mais que cela a donc commencé d'une façon pénible! — Mlle Leconte a joué avec un tact, une sensibilité, et une adresse de tout premier ordre le rôle difficile de Denise.

La soirée s'est terminée par une charge d'atelier tout à fait désopilante : *le Peintre exigeant* de M. Tristan Bernard. C'est la caricature du faux artiste, persuadant de son génie un ménage de bourgeois et finissant par régenter toute la maison. Encore le grotesque M. Hotzoplotz se sert-il à bonnes fins de son prestige fascinateur, puisque, au lieu de se faire adjuger la fille de la maison, comme un simple Tartuffe, il s'emploie au contraire à faire réussir le mariage de celle-ci avec un petit cousin. — M. Georges Berr a été infiniment amusant sous les traits de l'esthète baroque et a fortement contribué au succès de cette pochade.

On se souvient du brillant début que faisait, l'été dernier, un jeune auteur, M. Dario Niccodemi, en donnant le *Refuge* au Théâtre Réjane. Qui donc disait que tout le monde peut faire une bonne pièce (oh! ce paradoxe!) mais que la difficulté commence à la seconde? C'est, en l'espèce, *la Flamme*.

Antoine Dauvigny et sa femme Geneviève villégiaturent en Sicile, dans une villa, au bord de la mer, en compagnie de Françoise de Vigier. Cette Françoise de Vigier est la seconde femme de M. de Vigier, et M. de Vigier est le père de Geneviève. Donc Françoise est la belle-mère de Geneviève et, approximativement, celle d'Antoine. En Sicile, le ciel est bleu, l'air est pur, la nature est superbe. Mais on se lasse de tout, même des plus beaux paysages. Les locataires de la villa se sentent peu à peu envahis par cet ennui morne qui se dégage immanquablement de la contemplation prolongée de la nature. L'ennui est mauvais conseiller. Antoine Dauvigny et Françoise de Vigier s'avisent de tomber amoureux l'un de l'autre; ou plutôt, Françoise s'éprend d'Antoine. C'est la Phèdre moderne. Moins farouche que l'Hippolyte antique, Antoine ne sait pas résister à de troublantes avances. Ce qui aggrave son cas, c'est qu'il doit tout, fortune, situation, à M. de Vigier. La circonstance atténuante, c'est le climat. Il faut le savoir : à peine êtes-vous depuis vingt-quatre heures sous ce ciel amollissant de la Sicile, c'est une nécessité que vous deveniez éperdument amoureux de celle-ci ou de celle-là. Et ces gens sont en Sicile depuis des mois. Qu'ils s'en aillent ! dites-vous . Mais s'en va-t-on comme on

veut des jardins d'Armide ? Antoine et Françoise préfèrent disserter — longuement, très longuement et dans un style dépourvu de simplicité, — sur leur amour et ses particularités. C'est assez, c'est plus qu'il n'en faut pour éveiller la jalousie de Geneviève. Elle écrit à son père. Par le premier train, Thésée, je veux dire M. de Vigier, accourt. Avec ce nouvel arrivant, la pièce bifurque et tourne au drame.

M. de Vigier a d'abord interrogé sa fille. Cet interrogatoire se continue par une confrontation des coupables. Les coupables ne le sont encore que d'intention. C'est trop, beaucoup trop. Homme de décision, encore qu'il soit phraseur et diffus dans ses propos, M. de Vigier a vite fait de prendre un parti. Il aime sa femme et entend la garder. Antoine et Geneviève vont donc s'éloigner. Lui reste avec Françoise.

Au troisième acte, scène des adieux. Antoine, qui jusqu'ici s'est montré un assez piètre amoureux, se sent tout à coup brûlé d'une flamme dévorante. L'automobile qui doit l'emmener à Palerme avec sa femme est là, — l'automobilisme est en pleine faveur au théâtre; — que Françoise prenne la place de Geneviève, et en route ! Ce beau projet est aussitôt mis à exécution. Mais Geneviève veille. Chasseresse convaincue, elle a toujours une carabine à portée de la main. Elle la saisit et tire sur Françoise. Le coup de feu au dénouement est redevenu très à la mode, cette saison.

Mme Réjane a été très émouvante dans son rôle de Phèdre bourgeoise qui finit, vaincue, par s'abandonner à la passion qu'elle-même a déchaînée. Mlle Sylvie s'est tirée à son honneur du rôle de Geneviève. M. Signoret n'a que le rôle d'un personnage de second plan, mais il le joue avec une gaieté dont le besoin se faisait sentir dans ce drame alambiqué !

Il me reste à peine quelques lignes. Je ne veux pas étrangler l'analyse du très curieux drame italien que M. Richepin vient d'adapter à la scène française et qu'il a habillé de son verbe somptueux. Je le remets donc à une autre fois. Mais je dois tout de suite dire le prodige qu'a été Mme Sarah Bernhardt et l'indirecte leçon que sa belle, et nette et poétique diction inflige aux interprètes de *Chantecler*.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *La Forêt*, légende musicale en deux actes ; paroles de M. Laurent Tailhade, musique de M. A. Savard. — *La Fête chez Thérèse*, ballet en deux actes ; scenario de Catulle Mendès, musique de M. Reynaldo Hahn. — A propos de l'*Op.* 111 de Beethoven. — La Société Haendel.

Mi ritrovai per una selva oscura,
Che la diritta via era smarrita.
Ahi! quanto, a dir qual era, è cosa dura,
Questa selva selvaggia ed aspra e forte...

Jamais nous n'avons mieux compris ces fameux vers de Dante au début de l'*Enfer*. Nous aussi, nous nous sommes trouvé dans une forêt obscure, où la voie droite était perdue, et c'est une dure chose d'avoir à dire combien est sauvage, âpre et rude, la forêt où MM. Tailhade et Savard nous ont conduit.

Dans le fourré des paroles et dans celui de la musique nous nous sommes tout de suite égaré. Sous les hêtres et les chênes, voici le bûcheron et, dès ses premiers mots, on commence à ne pas l'entendre. On croit seulement deviner à ses gestes, à sa physionomie, qu'il aime ses arbres d'un mystérieux et fatal amour. Chargé de les abattre, le cœur lui manque à cette seule pensée, objet aussitôt d'un interminable autant qu'inintelligible soliloque. Alors survient la bûcheronne, et ce qu'elle dit, ce qu'elle est, nous échappe également. Il semble du moins qu'elle redoute et qu'elle signale à son époux (ou à son fiancé, nous ne savons pas au juste) le charme jeté sur lui par la forêt.

La bûcheronne avait raison et bientôt le charme opère. Le bûcheron, se faisant violence, a porté les premiers coups. Les troncs gémissent sous la hache. De verts fantômes de dryades se montrent et se plaignent derrière les écorces blessées. Enfin une femme apparaît,

Nemorosa, déesse des bois, d'après le nom que le programme lui donne, à moins qu'elle ne le soit de la source, que nous voyons couler à ses pieds. Elle attire le bûcheron par ses chants, par ses regards, et le livre à ses compagnes, qui, doucement enlacent, puis entraînent sous les flots de quelque « mare aux fées » le martyr des eaux et forêts.

Pour défendre la musique en cette affaire, on n'a pas manqué de crier haro sur le poème. On a eu tort. Premièrement, il n'y a si pauvre livret qui ne puisse prêter à la musique, ou plutôt que la musique ne soit capable d'enrichir, à condition qu'elle ne soit pas elle-même encore plus indigente. Les exemples abondent, parmi les chefs-d'œuvre, d'oripeaux, de haillons littéraires, que la musique a fait resplendir. Au fond, en tout opéra, la chose principale, sinon la seule, c'est, et sous des formes changeantes ce sera toujours, la musique. Aussi bien ce poème sylvestre, à défaut de « situations » ou de drame, n'était pas si dépourvu de poésie, d'une musicale, ou « musicable » poésie. La musique a seule ici tous les torts. Le premier est qu'elle empêche constamment la parole d'être entendue. Pour l'auditeur il n'y a pas de pire supplice. Il n'y en a pas non plus que nous épargnent moins les musiciens d'aujourd'hui. Au commencement du drame lyrique était le verbe. Nous voilà terriblement loin de ce commencement et le verbe n'habite plus parmi nous. On ne saurait trop citer la fameuse distinction de Grétry : « Il y a chanter pour chanter et chanter pour parler. » On ne chante plus ni de l'une ni de l'autre manière. Après le chant, l'art lyrique a désappris même la parole. Autant que notre ordre politique souffre du « tout à l'État, » notre ordre musical souffre du « tout à l'orchestre. » Dans l'un comme dans l'autre, le nombre commande et la foule est maîtresse, trop souvent maîtresse d'erreur. Sans compter que la parole a vu s'élever contre elle encore d'autres ennemis : après les instrumens, qui l'étouffent ou l'écrasent, les intervalles qui la disloquent et la torturent, les intonations qui la forcent et qui la faussent. Je m'étonnais, en écoutant, — quand j'arrivais par hasard à l'entendre, — la déclamation de M. Savard, qu'on réussisse à noter des mots avec des sons qui leur ressemblent aussi peu, qui même leur répugnent davantage, qui, loin d'en exprimer le sens et le sentiment naturel, n'arrivent, au prix de quelle recherche et de quel effort ! au moins en apparence, qu'à les dénaturer et à les démentir.

Si du moins une musique de ce genre, n'étant pas le chant, ni le discours, était la symphonie ! Un tel sujet l'y invitait entre tous. Mais elle n'en approche en rien, ou par rien : ni par le développement des

idées, ni par l'intérêt, l'expression, ou l'agrément des timbres. Ainsi, pas de couleurs et pas de lignes. Nul contentement pour l'esprit, et, pour l'oreille, aucune volupté. La symphonie, en admettant même, — cela s'est rencontré, — qu'elle ne soit pas une combinaison de sonorités agréables, doit être, sous peine de n'être rien, un ordre, un organisme, une hiérarchie de formes et de forces qui soutiennent ensemble des rapports logiques, harmonieux. Elle comporte encore une fois, elle exige même l'esprit de suite, le progrès, l'évolution d'une pensée unique, voire la rencontre et la combinaison de diverses pensées. De tout cela, je n'oserais décider ce qui manque le plus à la musique de *la Forêt*...

On nous trouvera sévère et peut-être en avons-nous trop dit. Mais aussi c'est qu'ils nous en font trop, les musiciens de l'heure présente, au moins la plupart d'entre eux. Ils nous font une musique et finiront par nous faire toute musique fastidieuse, pénible, haïssable. « Mon enfant, » gémissait déjà Gounod, il n'y a pas loin d'un quart de siècle, « la musique devient irrespirable. » De plus en plus elle nous asphyxie. Le même Gounod, dans sa dédicace au pape Léon XIII de sa partition de *Mors et Vita*, souhaitait que son œuvre augmentât la vie en ses frères : « *ad incrementum vitæ in fratribus meis.* » Des œuvres comme *la Forêt*, qui sont nombreuses, amoindrissent au contraire et paralysent la vie en nous. Les entendre, c'est mourir un peu.

Par bonheur, en poésie comme en musique, parfois dans l'une et dans l'autre ensemble, il y a d'autres forêts. Faut-il rappeler tant d'harmonieuses retraites? Et d'abord cette forêt de Gastine, victime aussi de la hache, plainte aussi par la poésie, et que la musique épargna :

Écoute, bûcheron, arrête un peu le bras.
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas :
Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force,
Des nymphes qui vivaient dessous la rude écorce?
Sacrilège meurtrier, si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts et de détresses
Mérites-tu, méchant, pour tuer nos déesses!

Ce début, et tout ce qui suit, n'est-ce pas l'idée première peut-être, l'esquisse et le crayon léger des deux tableaux que nous a montrés l'Opéra? Entrez à présent dans le *Bois épais* de Lully : vous y trouverez une ombre en quelque sorte farouche et comme tout imprégnée d'amour et de douleur. Souhaitez-vous de plus tranquilles

ombrages? Un arbre, un seul, suffira pour vous les donner, celui dont le dôme de verdure semble couvrir l'air fameux et magnifique de Haendel :

Ombra mai fù
Di vegetabile
Cara ed amabile
E soave più?

Plus près de nous, voici les bois que parcourent les chasseurs de Weber, et la petite maison forestière, cachée sous le feuillage, où la blonde Agathe attend, le soir, à genoux et priant pour lui, Max le franc tireur. *Sombres forêts!* Ne suffit-il pas de ces deux mots pour évoquer, avec l'admirable et déjà romantique rêverie d'une jeune femme, la succession de paysages grandioses dont le second acte de *Guillaume Tell* est composé?

Quittez le théâtre et suivant le conseil sacré, bon pour l'esprit comme pour l'âme, pour l'artiste autant que pour le religieux, « fermez sur vous la porte de votre chambre. » Les feuillets, entr'ouverts au hasard, d'un cahier de Schubert ou de Schumann laisseront venir à vous l'odeur des sapins et des tilleuls allemands. Wagner lui-même, le Wagner du second acte de *Siegfried*, peut se passer de la mise en scène et du décor, et seul avec le jeune héros, au pied de l'arbre mélodieux, vous comprendrez avec lui la leçon mystérieuse et mélancolique des « murmures de la forêt. »

Prenez encore, après tant de partitions, un livre, un simple roman, les *Maîtres sonneurs* de George Sand : vous y trouverez plus d'une impression forestière et musicale à la fois. Non seulement des impressions, mais l'idée même ou le sentiment de la musique sous les images de la poésie. Que valent toutes les définitions de l'école auprès de celle-ci, que donne « le Grand Bûcheux, » de nos deux modes musicaux : « Ceux que les savans appellent, comme j'ai ouï dire naguère, majeur et mineur, et que j'appelle, moi, mode clair et mode trouble, ou, si tu veux, mode du ciel bleu et mode du ciel gris, ou encore mode de la force ou de la joie et mode de la tristesse ou de la songerie. » Enfin je ne sais pas de plus sentimentale, ou de plus lyrique, mais de plus juste, plus forte, et plus vaste définition de la musique, que ce couplet d'un petit flûtiot, encore tout enivré de sa flûterie : « Ça parle, ce méchant bout de roseau! Ça dit ce qu'on pense! Ça montre comme avec les yeux! Ça raconte comme avec les mots! Ça aime comme avec le cœur! Ça vit! Ça existe! Et il y a une vérité dans ce qu'on entend comme dans ce qu'on voit! »

Dans ce qu'on entendit un soir du mois dernier à l'Opéra, je crains qu'il y ait peu de vérité, voilà tout.

Mlle Grandjean et trois ou quatre de ses compagnes ont représenté, l'une, sous les traits de Nemorosa, les arbres en général et chacune des autres un arbre en particulier. Le bûcheron, c'était M. Delmas. Il a fait de son mieux, comme s'il ne regrettait pas trop la forêt du *Freischütz*, celle où nous l'entendîmes naguère pour la première fois, celle où chante, comme dit le poète allemand, l'oiseau de ses jeunes années.

La Fête chez Thérèse. On s'est demandé chez laquelle. Serait-ce chez celle-là dont les fêtes en effet laisseront un souvenir dans l'histoire mondaine, politique aussi, de ces derniers temps? Eh bien! non. La Thérèse de l'Opéra n'est que celle de la poésie, de la poésie de Victor Hugo. En celle-ci jadis on avait cru reconnaître Laure Junot, duchesse d'Abrantès, dont une variante de la pièce des *Contemplations* porta le prénom. Mais déjà cette fois il paraît qu'on s'était trompé.

M. Jules Lemaître un jour, après avoir déploré la pauvreté du genre chorégraphique et des sujets qu'en général il comporte, souhaitait de voir confier la composition d'un ballet à quelque poète lyrique épris des formes et des couleurs et qui ait aussi le don de la fantaisie et du rêve... « On a sous la main les contes de fées, des milliers de légendes de tous les pays, le répertoire de la Comédie italienne, les féeries de Shakspeare et toutes les gracieuses inventions des grands poètes, depuis Homère jusqu'à Victor Hugo. » Parmi les « inventions » de ce dernier, celle que feu Catulle Mendès a choisie était favorable à la danse, à toute sorte de danses, mais prêtait moins, beaucoup moins au ballet, faute d'action ou de sujet seulement. Victor Hugo s'est contenté de nous décrire une fête, comédie et mascarade, donnée par Thérèse, la blonde duchesse, en ses jardins: fête de printemps et fête de jour, mais qui dure jusqu'à la nuit. Cela ne pouvait faire et n'a fait aussi qu'un tableau, le second du ballet Mendès-Hahn. Il a fallu le préparer, l'animer, le dramatiser un peu, oh! si peu que rien! par un autre et par un semblant (que voici) d'intrigue et d'amourette.

Chez Palmyre, la couturière à la mode, danseuses et grandes dames, Carlotta Grisi parmi les unes, la duchesse elle-même entre autres, viennent essayer leurs costumes pour la fête prochaine. Mimi Pinson, la gentille « première, » préside à ces essais. Pour son malheur, son amoureux Théodore, caché derrière un paravent, y

assiste aussi. Voir la duchesse, en perdre la tête, et, pour la suivre, abandonner Mimi, c'est pour Théodore l'affaire d'un instant et la conclusion du premier acte. Au second, pendant la fête et sous divers déguisemens, Théodore se fait le « cavalier » ou « le danseur inconnu » de la duchesse Thérèse. Mais à la fin, rejoint, reconnu et réclamé par la brave petite grisette, dans la splendeur des feux d'artifice et de l'apothéose, il lui sera rendu.

Pour l'oreille comme pour les yeux, le premier acte est agréable. La musique y a des façons vives et légères, spirituelles et toujours faciles, un peu trop faciles parfois. De la danse, ou de la pantomime, l'orchestre souligne avec justesse, avec finesse aussi, les menus incidens : l'entrée ou la sortie d'un personnage, et puis, d'une manière générale, la vie, au moins la vie extérieure, de l'atelier, le va-et-vient des ouvrières, leur gaieté, leur entrain, leur empressement à recevoir, à fêter une cliente de marque, ballerine ou duchesse. Et cet orchestre, toujours mélodique et chantant, et dansant, n'est pas incapable non plus, quand il le faut, de velléités symphoniques sans prétention, mais non sans goût, ni sans esprit. La leçon de chorégraphie que donne la danseuse à l'ouvrière, sur la célèbre valse de *Giselle*, est une chose gentille. Elle est cela non seulement par le plaisir, historique ou rétrospectif, que nous cause la citation de la vieille ou vieillotte mélodie, mais par la façon dont le musicien moderne l'annonce et la prépare d'abord, et puis et surtout, à la fin, la développe, et sans trop la dénaturer, la ranime et la rajeunit. Nous parlions d'esprit et de gentillesse. Il y a là même de la poésie. Il pouvait y en avoir davantage. A la valse de la Grisi, valse apprise, convenue et d'Opéra, Mimi répond elle aussi par une valse. J'aurais voulu dans celle-ci plus de naturel encore, plus d'ardeur et de liberté. Ici devait passer à travers l'atelier un souffle, un frisson de l'âme féminine et populaire, celui qui fit un moment battre et défaillir le cœur à des ouvrières aussi, au second acte de la *Louise* de M. Gustave Charpentier.

Le tableau suivant (la fête) est plus ordinaire. Il ne se compose et ne pouvait se composer que d'« entrées » successives, de groupes, d'épisodes élégans ou somptueux, mais sans intérêt et sans vie.

Les Amyntas rêvant auprès des Léonores,
Les marquises riant avec les monsignores
. . . . . .
Deux femmes soutenaient le manteau d'Arlequin,
Trivelin leur riait au nez comme un faquin
. . . . . .

Scaramouche, en un coin, harcelait de sa batte
Le tragique Alcantor suivi du triste Arbate.
Crispin, vêtu de noir, jouait de l'éventail;
Perché, jambe pendante, au sommet du portail,
Carlino se penchait, écoutant les aubades,
Et son pied ébauchait de rêveuses gambades.

On vit tout cela, peut-être davantage, mais le spectacle en parut monotone et fade. La musique même, à part quelques passages heureux, n'y apporta ni variété ni saveur. Nous avons goûté seulement, pour son éclat, et pour sa noblesse même, un appel de trompettes (sauf erreur) annonçant derrière le rideau que la « redoute » allait commencer. Et quand la nuit fut venue et que se leva la lune, tandis que, sur un banc de marbre assise, Mimi Pinson pleurait tout bas, l'orchestre soupira comme une espèce de *lied*, à la fois descriptif et sentimental, où les harmonies avaient une bien jolie manière de se dégrader et de se fondre.

A la fin de l'article, rappelé tout à l'heure, sur le ballet idéal, M. Jules Lemaître concluait ainsi : « Qu'on me donne, en attendant, un petit nombre de danseuses, mais choisies, des costumes dont les couleurs auront été assorties par un grand peintre, une musique écrite par un grand musicien, une danse qui exprime toute la poésie du livret, et je m'en contenterai. » Nous souscrivons à ces vœux. Bien que modestes, ils n'ont pas, cette fois encore, été comblés. L'auteur des *Études latines*, qui ne se pique pas d'être un grand musicien, est du moins un musicien délicat, un artiste de goût, dont la nature et les dons sont peut-être supérieurs encore à ses œuvres. Quant aux danseuses, dont le nombre n'est pas petit, l'une d'elles est mieux que choisie : elle est unique. Mlle Zambelli, dans ses petits pieds et dans ses jambes fines, a plus de poésie, de style et d'expression que pas une de ses camarades chantantes n'en a dans la voix. Sa danse est une merveille de précision autant que de charme, de rythme sans rigueur, d'esprit et de sentiment, de jeunesse, de joie et de légèreté. Elle aussi, quand elle vint au monde, « une étoile dansait au firmament. »

Vous plaît-il, mon cher contradicteur du mois dernier, que nous reparlions un peu de l'*Op.* 111 de Beethoven? Ce n'est point un sujet médiocre et le temps de disette musicale où nous sommes nous laisse quelque loisir. Pendant le concert, déjà lointain, consacré par M. Édouard Risler à quatre des trente-deux sonates pour piano, nous étions, vous et moi, voisins de fauteuil. Mais, par le sentiment et le

goût, combien nous fûmes éloignés! Tenterai-je un rapprochement que je souhaite? Hélas! après l'admirable interprète, écouterez-vous seulement un pauvre critique? Où la beauté fut impuissante, que pourront quelques vagues paroles autour de la beauté! Je demande pour elles votre indulgence, et rien de plus.

L'*arietta*, — c'est le modeste nom que donne Beethoven au colossal et dernier morceau de sa dernière sonate, — l'*arietta* de l'*Op.* 111 forme avec certaines pages, contemporaines et similaires, du maître (l'*andante* de l'*Op.* 109 et les trente-trois variations sur une valse de Diabelli), le sommet ou l'apothéose de ce « genre : » les variations.

Les variations, — les véritables, celles qui remplissent en quelque sorte leur condition supérieure et tout entière, — ne se contentent pas de revêtir un thème, ou de l'orner, de changeantes mais extérieures parures. Elles y apportent des modifications plus profondes. Par exemple « elles le transposent de majeur en mineur, elles le font passer de la mesure à 2/4 ou à 4/4 en mesure à 3/4, pointent ou syncopent les rythmes, introduisent quelques motifs nouveaux étrangers au thème, voilent le thème sous un contre-chant plein de charme, élargissent ou rétrécissent l'*ambitus* de la mélodie, dans laquelle elles intercalent de nouvelles gradations ou retranchent quelques-uns des sons extrêmes (1). » Un seul principe domine tout ce travail, une condition unique en restreint la liberté : « c'est que, d'une manière ou de l'autre, l'idée principale, le thème, soit maintenu *en conscience* chez l'auditeur (2). » *En conscience*, nous retrouverons et reprendrons ces deux mots-là tout à l'heure.

Le thème de l'*arietta* de l'*Op.* 111, exposé d'abord, est en soi d'une grande beauté. Très simple, très lent, il se compose de deux parties ou de deux reprises, l'une et l'autre dans le ton d'*ut* majeur, sauf, au début de la seconde, le passage et comme l'ombre furtive, sur quelques mesures, du ton de *la* mineur. Le caractère de ce chant est la contemplation et la paix. S'il n'est pas sans mélancolie, il est du moins sans trouble. Et puis, et surtout, il a cette ampleur, cette généralité que Wagner admirait si fort dans les plus grandes idées beethoveniennes, par exemple dans le motif du finale de la *Symphonie avec chœurs*, et qui leur donne en quelque sorte une puissance d'expression ou de représentation infinie. « Harmonies d'immensité, » a dit, je crois, Chateaubriand de certains accords. On peut le dire également de plus d'une mélodie de Beethoven en sa forme

(1) Riemann, *Dictionnaire de musique* (art. *Variations*).
(2) *Id.; ibid.*

simple, primitive, avant même que par l'esprit symphonique elle ne commence à se développer et à s'accroître.

Les variations ne sont ici qu'au nombre de cinq, mais de plus en plus considérables par l'étendue autant que par la profondeur. La dimension comme la durée de chacune fait la difficulté, qu'on peut d'abord éprouver, de la suivre, de la saisir, de l'embrasser tout entière. Nulle part cependant l'idée, mère et maîtresse, ne manque ou seulement ne faiblit; partout

invisible et présente,
Elle est de ce grand corps l'âme toute-puissante.

Ame contemplative au début, mais qui, par degrés, s'émeut et s'agite. Dès la première variation, la basse, se rompant en triolets syncopés, en notes disjointes, communique une vague inquiétude à la mélodie. Et celle-ci, perdant elle-même de son calme, tantôt s'appuie encore, franchement et d'aplomb, sur ses notes fondamentales, tantôt au contraire vacille et ne porte déjà plus, comme à faux, que sur d'autres, qui lui sont extérieures, si ce n'est étrangères.

Seconde variation : le sentiment s'anime et se passionne encore davantage. Le rythme, transformé, se brise en éclats aigus, et les notes, pointées plus sèchement s'entre-choquent avec plus de rudesse. En un mot, on voit, on entend s'accentuer ici la contradiction ou le conflit intérieur dont la musique de Beethoven est, plus que toute autre, l'éternelle et pathétique figure.

Elle le représente au paroxysme dans la variation qui suit (n° 3). Tumultueuse entre toutes, celle-ci n'est qu'une série d'assauts et d'écroulemens. Rien n'y tombe, et de si haut! que pour remonter, puis retomber encore. Plus large de mesure, elle couvre des espaces plus vastes de notes plus nombreuses et précipitées avec une sorte de fureur. Aucun art ne possède et ne manifeste au même degré que la musique le pouvoir miraculeux des métamorphoses. Nul autre n'est plus un et plus divers. Le thème, à présent, est si loin et si près de nous à la fois! Sous des apparences ou des espèces opposées, il persiste, il subsiste identique, ainsi qu'un visage serein et courroucé tour à tour.

La quatrième variation ramène le calme, sinon la joie encore. Elle le rétablit d'abord en bas, dans les profondeurs. *Pacem summa tenent.* Mais, autant que les sommets, la paix habite les abîmes. Lentement elle s'en exhale et monte. Un dernier épisode, je ne dirai pas la trouble, mais l'attriste et l'assombrit. Interrompues, éparses, les pre-

mières notes du thème reviennent flotter, comme mortes, à la surface de triolets tremblans. C'est un de ces momens de défaillance, de détresse, où, de même qu'à la fin de la marche funèbre de l'*Héroïque*, Beethoven, plus que jamais humain, nous semble près de s'abandonner.

Mais il se reprend aussitôt et, d'un sublime élan, se relève. « *Plein ciel*, » eût dit Victor Hugo, s'il avait compris quelque chose à la musique, de la cinquième et dernière variation. Dégagée à jamais de tout embarras et de toute entrave, délivrée de la passion et de la douleur, l'idée s'y transfigure, s'y revêt et rayonne d'une beauté véritablement céleste. Elle triomphe, mais ce n'est pas dans l'orgueil, encore moins par la violence, qu'elle triomphe : c'est dans l'extase et par l'amour. Des myriades de notes, et de notes hautes, les plus hautes du clavier, des trilles, des traits, environnent le thème, faisant et refaisant autour de lui sans cesse des nimbes et des auréoles. Ici la vision de Beethoven, — car on croirait qu'il voit et nous voyons avec lui, — ressemble à celle de Dante aux derniers chants du *Paradis*. En des ordres divers nos impressions finissent par se confondre et nous ne savons plus très bien si notre oreille jouit des sons, ou notre œil de la lumière.

Enfin la joie de notre âme et de notre esprit est complète. L'évolution logique et sentimentale du thème est maintenant achevée. L'être sonore qu'est une mélodie, — et une mélodie de Beethoven ! — se retrouve identique à lui-même, mais fortifié, enrichi de tout ce que tant de modes divers ont ajouté à sa substance et à sa vie. Alors, nous rappelant à la fois ce qu'il était et ce qu'il est devenu, son origine et sa perfection, la parabole évangélique nous revient en mémoire. « Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé... » N'a-t-il pas aussi quelque chose de céleste, ce royaume des sons, dont Beethoven a pu dire avec magnificence : « Mon royaume est dans l'air ? » Né comme l'autre du plus humble germe, il s'est ici, comme l'autre encore, miraculeusement étendu.

Je ne sais rien, non seulement d'égal, mais de supérieur peut-être aux variations de l'*Op.* 111, sinon les variations (*Op.* 120) sur une valse de Diabelli. Hans de Bülow, dans son incomparable, son indispensable édition de Beethoven, a bien raison de considérer « cette œuvre gigantesque comme une sorte de microcosme du génie de Beethoven ; » bien plus, ajoute-t-il, « comme une image quintessenciée de l'univers sonore. » Il y a trente-trois variations, pas davantage. Elles furent payées trente ducats en or, un peu moins d'un ducat chacune.

Ignorées du public français, le seul M. Risler serait certainement capable de les lui faire connaître et peut-être comprendre. C'est l'affaire de trois petits quarts d'heure, avec les reprises. L'œuvre est plus étonnante encore que l'*arietta* de la dernière sonate. Elle est une preuve plus abondante et plus riche, un signe plus manifeste et plus éclatant, non pas de la contradiction, mais, tout à l'opposé, de la conciliation possible entre l'unité de la nature ou du fond et la variété des formes, j'allais écrire, pensant à la théologie, des personnes. Il arrive ainsi que la musique, une telle musique du moins, devient le symbole de vérités qui la dépassent, mais qu'elle annonce et dont, à sa manière, elle se fait témoin ou caution.

Dans l'ordre, dans aucun ordre sonore, on ne saurait trouver un élément qui manque ici. Tout y est présent et vivant : les mélodies, les rythmes et les accords en foule; des fugues et des marches; tous les mouvemens, lents ou rapides, et toutes les mesures; le développement ou le travail de la sonate et de la symphonie; tantôt un menuet et tantôt une *aria*, l'action et le rêve tour à tour, les modes et les degrés innombrables de l'être, depuis la force brutale jusqu'à la grâce exquise, du plus morne désespoir à la plus légère comme à la plus rude gaieté.

Avec tout cela, sous tout cela, parmi tant d'altérations et de métamorphoses, l'idée vit et revit. Elle triomphe même du silence. Une des variations les plus extraordinaires, et les plus passionnées, est hachée de soudaines et longues pauses. A travers ces espaces, mesurés (car ce ne sont pas des points d'orgue), mais vides et muets, Beethoven poursuit, en lui-même et tout bas, sa pensée purement intérieure. Nous la suivons avec lui, comme lui, n'en reconnaissant le cours impétueux et caché qu'à des accords frappés de place en place. Ainsi, même pour nous, la musique un moment dépouille le signe sensible et la matière sonore. Elle n'est plus qu'esprit, et c'est ici l'une de ces variations, tout à fait singulières et d'un idéalisme transcendant, où, suivant le mot cité plus haut de Riemann, le thème subsiste encore, mais seulement « dans la conscience de l'auditeur. »

Voilà, pour le coup, le chef-d'œuvre et le sommet du genre. Plus haut même que l'*arietta* de l'*Op.* 111, il est aussi plus difficilement accessible. Je ne sais qu'un interprète, mais j'en sais un, digne de nous y élever. Les admirateurs de Beethoven doivent beaucoup à M. Édouard Risler. Mais lui-même leur doit quelque chose encore : les trente-trois variations sur la valse de Diabelli. Ils les lui réclameront jusqu'à ce qu'il les leur ait données.

Paris possède maintenant, de plus en plus, des concerts, comme des théâtres, « à côté; » petites sociétés musicales, en marge des grandes, qui font moins de bruit et quelquefois plus de bien. Je ne saurais trop vous en recommander deux, consacrées l'une à Jean-Sébastien Bach et l'autre à Georges-Frédéric Haendel. « Ce sont deux puissans dieux. » La première, si je ne me trompe, et certainement la seconde, honore et sert, au-dessous de son glorieux patron, des maîtres à peine moins grands, plus anciens parfois et presque toujours inconnus.

Que savez-vous de Hasse ou de Schütz, de Rust ou de Buxtehude? Un soir du mois dernier, dans une humble salle de la rue de Trévise, vous en auriez ouï des merveilles. Vous auriez, à travers les siècles, compté les jalons plantés par des mains robustes sur toutes les avenues de notre art. Oh! que de simples, de brefs, de forts et de purs chefs-d'œuvre! Comme ils accroissent, ceux-là, la vie en nous! Quelle impression ils nous laissent du parfait et du définitif! Ils nous assurent et nous rassurent, à l'heure trouble où nous sommes. Sur le buffet de l'orgue se voyait sculpté l'antique monogramme chrétien, entre l'*alpha* et l'*oméga* Et tandis que nous écoutions certain chœur du *Josué* de Haendel, ou l'*Histoire de Jésus au temple*, de Schütz, oubliant les recherches et les erreurs présentes, il nous semblait que cette musique fût en effet le commencement et la fin. Vieux chefs-d'œuvre; exécution juvénile, imparfaite quelquefois, selon la lettre, mais que toujours anime, enflamme l'esprit. Allez entendre les jeunes artistes de la société Haendel. Accordez-leur toute votre sympathie et même, un peu, d'autres et moins platoniques secours. Je dis : un peu, non pas trop, afin qu'ils vivent seulement, qu'ils aient le nécessaire, mais non pas les délices, et que la sainte pauvreté garde leur zèle et leur amour

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN NOUVEL AUTEUR DRAMATIQUE ALLEMAND : M. THADÉE RITTNER

Der dumme Jakob, un vol., Berlin, 1910 ; *Unterwegs, ein Don-Juan Drama*, un vol. Berlin, 1909.

Le château d'Allenstein a pour maître, — au moment où s'ouvre l'action de *Jacques l'Imbécile*, — un vieux garçon à demi abruti par le désœuvrement et la solitude. Non pas que Charles d'Allenstein ait toujours été le personnage oisif et inutile que nous voyons à présent. Revenu dans son château au lendemain de la mort de son père, il s'est voué de toute son âme à remettre en état le domaine familial ; à force de travail et d'économie, il a payé toutes les dettes de ses parens, s'est acquis une fortune assez considérable, et n'a enfin consenti à se reposer qu'après avoir dépensé trente années de sa vie à une tâche obstinée de fermier et d'éleveur de bétail, qui n'était point faite pour adoucir ni orner sa rudesse native. Maintenant il s'ennuie, se croit malade, et accable lourdement de sa mauvaise humeur toutes les personnes de son entourage. La première scène de la pièce nous le montre jouant aux dominos avec sa sœur, la baronne de Pasini, une dame maigre et sèche âgée d'environ quarante-cinq ans, qu'il a recueillie dans son château ainsi que son mari. La pauvre femme n'apporte guère d'entrain au jeu, et souffre visiblement des sarcasmes grossiers que lui prodigue son frère : mais nous sentons qu'elle a contre lui un autre grief plus profond, dont elle n'ose cependant lui parler qu'en de vagues allusions d'un ton aigre-doux. Et, en effet, la cause de ce grief nous est bientôt révélée. Une grande et belle jeune fille entre dans le salon,

d'un air d'assurance parfaite sous des dehors affectés d'humble soumission, s'offrant à lire au châtelain les journaux qui viennent d'arriver. Elle s'appelle Lisa, et est la fille du cocher d'un château voisin. Élevée dans ce château avec la fille du baron de Radkersberg, et ayant reçu là un vernis tout extérieur de culture mondaine, elle a été récemment engagée par Charles d'Allenstein pour lui servir de lectrice et de secrétaire ; mais le vieux garçon laisse voir assez clairement qu'il serait disposé à la prendre aussi pour maîtresse, — d'où l'amère indignation de la baronne, sa sœur, qui avait bien compté pouvoir vivre toujours commodément chez lui, en dirigeant sa maison.

Lisa elle-même, d'ailleurs, est bien résolue à ne point prendre au sérieux les complimens, maladroits et passionnés, de son vieil amoureux. Ses intentions nous sont expliquées dans un entretien qu'elle a avec un robuste jeune homme aux yeux bleus enfantins, Jacques Steger, qui déjà, tout à l'heure, nous a révélé un mélange singulier de naïveté paysanne et de bonhomie en se glorifiant ingénument, devant Allenstein, de la manière dont il fait prospérer l'exploitation agricole du domaine. Ce Jacques Steger est, lui, le fils d'une cabaretière du village, dont Allenstein a été jadis l'un des nombreux amans. Un médecin de la région, l'unique ami et confident du vieux garçon, a presque persuadé à celui-ci que Jacques était son fils; et c'est par une sorte de scrupule paternel qu'Allenstein s'est chargé de l'éducation du petit Jacques, l'a envoyé suivre les cours de l'université, et puis, quand il s'est senti fatigué de l'administration de ses terres, l'a entièrement transmise entre ses mains, avec la certitude légitime de ne pouvoir pas trouver un serviteur plus fidèle, ni même, malgré sa simplicité un peu ridicule, plus capable de le remplacer en toute façon. Or, Jacques a donné son cœur à la belle Lisa; et celle-ci, depuis des années, n'a jamais cessé de l'aimer tendrement, d'un amour où le respect de sa noble et touchante droiture se renforce d'un désir, tout féminin, de protection à l'égard du grand enfant que restera toujours « Jacques l'Imbécile. » Aussitôt seule avec lui, quand Allenstein est allé fumer des cigarettes sur la terrasse, elle reproche affectueusement à son ami son manque de tenue, et sa tendance incorrigible à compromettre le fruit de tous les efforts qu'elle ne se lasse point de tenter pour le faire recevoir dans l'intimité du château.

Lisa. — Rien que la façon dont tu entres chez les gens, c'est ridicule et inconvenant! On s'aperçoit tout de suite que tu viens de quitter ton travail!

Jacques. — Comment? Est-ce donc une honte, de travailler?

Lisa. — Tiens, tu n'es qu'un... un mangeur! Et cela en tout! Ton travail même, tu l'engloutis comme ta viande à table! Et puis, tout de suite après, tu arrives au salon! Après avoir mangé, les gens comme il faut se lavent d'abord les mains, et c'est seulement ensuite qu'on se présente en société!

Jacques. — Et le patron qui, tout à l'heure, me demande si ma machine à battre est à moi? Naturellement, elle est à moi, puisque c'est moi qui suis seul à m'en occuper! De quel argent on l'a payée, à cela je ne pense guère. C'est comme pour ce qu'il a dit du printemps! Lui, il est obligé, d'abord, d'ouvrir la fenêtre, pour savoir que c'est le printemps! Mais moi, j'ai vécu tout au long de l'année avec tout ce qui pousse là-bas, et qui lutte contre la gelée. Et l'on peut dire tout ce que l'on veut : quand je sens le fumier, sur les champs, je sais bien qu'il est à moi!

Lisa (*nerveuse, les yeux à demi fermés, et se caressant les cheveux*). — Si tu voulais être raisonnable, oui, tout cela serait vraiment à toi! Mais... mais tu ne veux pas être raisonnable!

Jacques. — Comment cela? (*Il la regarde, et comprend peu à peu.*) Ah! oui, ton éternelle idée!

Lisa. — Mais oui, en effet!

Jacques. — Avant tout, il faudrait enfin que je connusse la vérité! (*S'échauffant.*) Oui, est-il mon père, ou ne l'est-il pas? Toi, franchement, que crois-tu?

Lisa (*d'une voix tranquille*). — Cela est tout à fait indifférent!

Jacques (*très excité*). — Comment? Que dis-tu là? Comment peut-on dire que cela soit indifférent?

Lisa. — Il s'agit simplement de savoir s'il *veut bien* être ton père, et non pas s'il l'est vraiment! Comprends-tu?

Jacques. — Mais moi, c'est que je désire le savoir, s'il est mon père!

Lisa. — Avec des désirs comme celui-là, on n'avance pas d'une semelle! En supposant même qu'on pût le savoir de façon tout à fait certaine, ta position n'en serait pas changée!

Jacques. — Que me parles-tu de ma position? Je veux simplement la vérité!

Lisa. — Qu'il déclare seulement une fois, mais expressément, qu'il est ton père, et alors je m'inclinerai très bas devant toi, et tout le monde s'inclinera devant toi, et dira : « Voyez, c'est le fils du seigneur d'Allenstein! » Et alors (*souriant doucement*) tu pourras me faire la cour, Jacques l'Imbécile!

Jacques (*songeur*). — Une fois déjà il me l'a dit, tu sais, une seule fois. C'est quand il m'a confié l'administration de ses biens. Nous avons eu là un entretien plutôt fou, très tard dans la nuit. Tout le temps, il m'a dévisagé d'un air si étrange! Je le voyais trembler, comme d'angoisse. « Si tu me trompes, m'a-t-il dit, c'est toi-même que tu tromperas!... car tu es mon fils! » Mais cela me paraît, maintenant, si peu réel!

Lisa. — Oui, cela ne peut pas compter! Il faut que la déclaration se fasse une bonne fois, très nettement. Afin que l'on sache à coup sûr!... Je crois... qu'on appelle cela une « adoption. »

Jacques (*avec élan*). — Lisa, ce que je voudrais surtout, ce serait de te prendre, telle que tu es, et de t'emmener n'importe où, et...

LISA (*d'un ton résolu*). — Je ne me laisserai emmener nulle part!

JACQUES. — Lisa, tu as changé! Je m'étonne de voir comme tu changes de jour en jour!

LISA (*lui souriant, et l'attirant à soi*). — Jacques, mon cher imbécile aimé...

JACQUES (*passionnément*). — Si tu m'aimes, eh bien! sois de nouveau à moi comme auparavant!

LISA. — Il y a le mariage, Jacques!

JACQUES. — Mais nous pouvons fort bien nous marier! A quoi bon attendre? J'ai beaucoup étudié, je sais bon nombre de choses. Et puis, ce que je suis à présent, je peux le rester!

LISA. — Non, tu ne dois pas le rester! Je me chargerai, moi, de te pousser en avant. Il faut que j'avance!

JACQUES. — Oh! toi...

LISA. — Moi, je ne suis pas aussi facile à contenter! Ce n'est pas en vain qu'on a dépensé de l'argent pour mon éducation, comme pour la tienne!

Le dialogue est interrompu par l'entrée du lieutenant de Pasini, type achevé du pique-assiette impudent et plat, que son beau-frère a congédié d'auprès de soi, sur la terrasse, parce que sa vue l'agaçait, et qui n'en vient pas moins, dans le salon, lui préparer docilement des cigarettes. Et bientôt nous voyons reparaître Allenstein, accompagné de ce baron de Radkersberg qui, autrefois, a pourvu à l'éducation de Lisa. Le baron a amené avec lui sa fille, dont le ton involontairement protecteur irrite désormais l'ambitieuse créature; et le fils du baron est venu aussi, un jeune dadais qui se met tout de suite à tourner galamment autour de l'ancienne compagne de sa sœur, et affecte de ne pas entendre la voix de Jacques Steger, lorsque celui-ci, furieux de son attitude à l'endroit de Lisa, lui enjoint d'aller porter ailleurs ses fades complimens.

A ce long premier acte, dont l'objet est beaucoup moins de nouer une intrigue théâtrale que de nous présenter des caractères minutieusement analysés, à la façon des maîtres classiques, succède un second acte tout plein d'action et de mouvement, mais qui a pour nous le grave défaut de contenir, à lui seul, tout l'intérêt dramatique de la pièce. Dès le lever du rideau, nous apprenons qu'un événement insolite s'est produit au château, dans la matinée. Puis nous découvrons qu'il s'est agi d'un duel, que Jacques s'est battu avec le jeune baron de Radkersberg, et qu'il a été blessé, d'ailleurs très légèrement. Allenstein est informé de l'aventure à l'instant où, pour la première fois, il s'enhardit à déclarer son amour à la belle Lisa; et celle-ci, avec

une habileté remarquable, tâche à détourner sur Jacques les besoins naturels d'affection du vieux châtelain. Aussi bien le médecin dont j'ai déjà parlé réussit-il à émouvoir intimement le cœur d'Allenstein en lui racontant que Jacques a risqué sa vie pour lui, pour défendre son honneur contre des allusions indiscrètes du jeune Radkersberg à ses sentimens envers sa lectrice. La vérité est qu'Allenstein, sans savoir l'exprimer, aime beaucoup ce garçon dont il se croit le père. Nous avons l'impression que la partie savamment engagée par Lisa peut être tenue pour gagnée. Ce qu'il faut à cet homme ignorant de toutes les joies de la vie, c'est d'avoir auprès de soi des cœurs qui consentent à l'aimer tel qu'il est, avec la sauvagerie et le manque d'expansion qui lui sont naturels ; et nous sentons, avec Lisa triomphante, qu'il suffira au fils présumé d'apparaître devant son père, le bras en écharpe et la mine fiévreuse, pour que le hobereau renonce en sa faveur à un amour qui n'a pas encore projeté en lui des racines bien profondes. Mais le malheur veut que Jacques, à peu près décidé, lui aussi, à tomber aux pieds d'Allenstein pour lui demander l'autorisation d'épouser Lisa, rencontre à ce moment sa mère, la veuve Steger, venue au château pour essayer enfin de se faire payer les dettes du lieutenant de Pasini. Le jeune homme exige formellement de sa mère qu'elle lui révèle de qui il est fils ; et la cabaretière, qui ne se doute pas de la gravité de la catastrophe que va produire son aveu, finit par lui déclarer que c'est le médecin, l'ami d'Allenstein, qui est son véritable père. Vient alors l'une des scènes les plus importantes de la pièce. En présence et à l'instigation de Lisa, qui ne sait rien encore, Allenstein remercie chaudement le jeune homme de s'être battu pour lui ; et cette tendresse même enlève à « Jacques l'Imbécile » le courage de tromper plus longtemps son maître et bienfaiteur.

JACQUES (*très vite, tout d'un souffle*). — Ma mère est venue ici, tout à l'heure, et m'a tout révélé.

ALLENSTEIN (*étonné*). — Quoi ?

LISA (*avec un sourire affolé*). — Regardez-le donc ! Il a la fièvre ! (*Très excitée.*) Jacques, allez-vous mettre au lit !.

ALLENSTEIN. — Votre mère, qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

JACQUES. — Vous n'êtes point mon père !

(*Un moment de silence.*)

LISA (*épouvantée*). — Mon Dieu !

ALLENSTEIN (*d'une voix calme*). — Je ne suis pas ton père ? Et qui donc, alors ?

JACQUES (*entre ses dents*). — Le docteur.

LISA (*désespérée*). — Jacques...

JACQUES. — Oui... C'est ma mère qui me l'a...

ALLENSTEIN (*toujours encore d'une voix calme*).— Quelle folie! Le docteur?

JACQUES . — C'est ma mère qui vient de me le dire.

ALLENSTEIN (*criant*). —Folie! (*Puis, paraissant se calmer.*) Après cela, pour ce que cela me fait! Du moment que ta mère te l'a dit!... Bah! que m'importe?... Le docteur. Très bien! Une jolie canaille, ce respectable docteur! Un menteur... un... (*Avec un geste méprisant*) D'ailleurs, cela ne m'intéresse guère... Mais (*avec haine, à Jacques*), mais que toi, tu puisses me dire cela de cet air tranquille!

JACQUES (*anéanti*). — Mais c'est que... c'est que c'est vrai!

ALLENSTEIN (*tout tremblant*). — Oui, oui!... Adieu! Vite, va-t'en! Je préférerais beaucoup ne pas te voir... Ton visage rouge de paysan... Ta santé grossière... (*S'animant de nouveau*) c'est incroyable que tu puisses me dire cela!...

JACQUES (*toujours atterré*). — Mais c'est la vérité!

ALLENSTEIN (*sans paraître savoir ce qu'il dit*). — Et moi aussi, je vais te dire quelque chose! Eh bien! tu n'as pas de cœur, voilà! Qu'est-ce que j'obtiens, en échange de tout ce que j'ai fait pour toi? Hein! réponds un peu! Encore que tu m'aies toujours été antipathique, toujours éminemment antipathique, je t'ai comblé de mes bienfaits! Et toi, voilà comment tu me remercies!... Tu n'as jamais aimé personne!

LISA (*à mi-voix, d'un ton à la fois douloureux et irrité*). — Non, jamais il n'a aimé...

(*Tout à coup, Jacques semble se réveiller. Il découvre maintenant ce qu'il a fait. D'un air épouvanté, il regarde Lisa, qui lui répond par un regard chargé de haine.*)

JACQUES (*se prenant la tête avec désespoir*). — Alors... Mais enfin... Mon Dieu! (*Il sort précipitamment.*)

ALLENSTEIN (*après un silence*). — Ce garçon m'a toujours été éminemment antipathique... Mais le docteur, que je considérais comme un ami!... Et maintenant, de nouveau, je n'ai plus personne! Me voici, de nouveau, tout seul! (*Après encore un silence.*) Eh bien! Lisa, que dites-vous? Dites donc quelque chose!...

LISA (*d'une voix morte*). — Oui, en effet, mais que voulez-vous que je dise? Vous avez des parens!

ALLENSTEIN (*ricanant*). — En effet, c'est cela! Vous voulez dire que je dois me remettre à jouer aux dominos avec ma sœur? Oui, mais, soit dit entre nous, c'est que ma sœur, non plus, ne m'est pas très sympathique! C'est que, soit dit entre nous (*s'excitant tout d'un coup*), c'est que tous les hommes me dégoûtent profondément! (*Après une pause.*) Il n'y a... Oui, vous le savez, il n'y a que vous qui fassiez exception!

LISA (*toute tremblante*). — En effet. Vous me l'avez déjà dit, et moi... j'ai été si maladroite et vous ai si mal compris! (*Après un silence.*) Mais maintenant, faites de moi ce qu'il vous plaira! Prenez-moi! Je vous appartiens!

Un auteur français se serait arrêté là, après ce dénouement de la

tragédie. Mais les dramaturges allemands, tout de même que leurs confrères les romanciers, ne craignent pas de continuer à nous exhiber leurs héros, même lorsque s'est achevée la crise décisive de leur destinée. Il ne faut pas oublier que le *Don Juan* de Mozart, dans sa version primitive, ne finissait pas au moment où le convive de pierre retournait aux enfers en emmenant son hôte avec lui : le public voyait reparaître alors dona Anna et dona Elvire, don Ottavio et Leporello, et les ensembles chantés par ces personnages contrastaient délicieusement avec la terreur et l'angoisse de ce qui est à présent, pour nous, la scène finale de l'opéra. Le troisième acte de *Jacques l'Imbécile*, lui, n'est point fait pour dissiper dans nos cœurs l'impression désolée de la catastrophe susdite : mais l'auteur n'en a pas moins tenu à nous faire pénétrer plus profondément encore dans l'intimité de ses caractères, et le fait est que ce troisième acte contient, à son tour, des passages d'une amertume « réaliste » fortement accusée.

Le début de l'acte est déjà, à ce point de vue, d'un effet significatif. Dans le même décor que nous a montré le premier acte, la même scène se reproduit, mais avec un renversement des rôles précédens. C'est maintenant Lisa qui joue aux dominos avec Allenstein : et celui-ci est distrait, maussade, comme naguère nous était apparue sa sœur, et Lisa le raille de ses inadvertances avec un ton de mépris tout pareil à celui dont lui-même accablait la pauvre baronne de Pasini. Le véritable sujet de l'acte est de nous faire assister à une dernière lutte dans l'âme de la jeune fille, partagée entre son amour passionné pour Jacques et son besoin, non moins passionné, de luxe, de richesse, et d'éclat mondain. Après avoir longtemps essayé de supporter le spectacle des relations de son amie avec Allenstein, Jacques décide de s'en aller. Il vient sommer Lisa de choisir entre lui et son ancien maître ; et quand la jeune fille s'aperçoit que sa résolution de partir est inébranlable, elle hésite, s'interroge, et peut-être serait sur le point de se laisser fléchir, — sauf d'ailleurs à le regretter dès l'instant suivant, — si la baronne de Pasini ne s'avisait de mettre fin à l'entrevue en appelant son frère, pour lui dénoncer la présence de Jacques auprès de sa fiancée. Lisa, aussitôt, se ressaisit tout entière et renvoie le malheureux Jacques, si sûre désormais de sa domination absolue sur Allenstein qu'elle profite simplement de cette occasion pour obtenir le congé de la baronne et de son mari. Mais, sous cette action dramatique du troisième acte, l'intérêt littéraire ne consiste que dans la peinture de l'écroulement lamentable opéré à jamais, dans le cœur et la vie d'Allenstein, par sa déception au sujet du jeune homme. Bien plus que

l'ambitieuse et perverse Lisa, c'est lui, ce sauvage, brutal, et touchant Allenstein qui est le héros principal de toute la « comédie. » Sa nature complexe, où se mêlent étrangement des instincts opposés, nous est vraiment décrite avec un relief très original; et cette curieuse figure de hobereau tragique suffirait, à elle seule, pour justifier le grand succès obtenu par *Jacques l'Imbécile* aussi bien sur la scène viennoise où la pièce a été représentée tout d'abord que dans les nombreux théâtres allemands qui, aussitôt après, se sont empressés de l'ajouter à leur répertoire.

L'auteur de cette « comédie, » M. Thadée Rittner, est, je crois, d'origine polonaise. Son aventure littéraire rappellerait, en ce cas, celle de l'un de ses compatriotes qui, après avoir longtemps couru le monde comme officier de marine, s'est fixé en Angleterre, et, sous le pseudonyme de Conrad, y est devenu l'un des plus justement célèbres parmi les romanciers et conteurs anglais de ce temps. M. Rittner, beaucoup plus jeune, est-il destiné à rencontrer une fortune pareille dans les lettres allemandes? Le grand succès de son *Jacques l'Imbécile* aurait de quoi le faire supposer : mais surtout, on doit espérer qu'il confirmera sa jeune renommée en associant bientôt, aux qualités remarquables de psychologue et d'observateur qu'il a déployées dans sa dernière pièce, les dons, plus précieux encore, d'élégante et subtile fantaisie poétique qui nous sont apparus dans une œuvre antérieure, intitulée *En Chemin, drame sur le thème de don Juan.* Je ne sais pas si la première pièce du dramaturge viennois a obtenu déjà, lors de sa production, le succès qui s'attache aujourd'hui à *Jacques l'Imbécile :* peut-être manque-t-elle un peu trop de cette vérité, — ou probabilité, — particulière que réclame, dans tous les pays, l'esthétique du théâtre. A la lecture, du moins, cette façon de poème dramatique m'a causé un extrême plaisir, avec l'imprévu, la hardiesse, la variété incessante de son invention. Je vais essayer d'en indiquer brièvement le sujet, mais, hélas! sans aucune chance de réussir à traduire le charme léger et indéfinissable qui se dégage plutôt de l'atmosphère générale de l'œuvre, des attitudes des divers personnages et du ton passionné de leurs réponses, que du simple enchaînement des faits extérieurs.

L'auteur nous transporte, cette fois encore, dans un château de province. Le premier acte a pour décor un pavillon d'été, au milieu d'un grand parc, sous le clair de lune. En attendant le retour du châtelain, qui sera le héros de la pièce, le secrétaire de celui-ci s'entre-

tient avec le frère de son maître, jeune professeur d'université, que scandalisent, — et attirent involontairement, — les innombrables aventures galantes du nouveau don Juan. Le secrétaire, lui, a pour son maître une admiration enthousiaste. Il le considère proprement comme un héros, un homme de génie qui emploie à l'amour des qualités presque surnaturelles d'esprit et de cœur. Cependant, ce Leporello, — son maître s'amuse souvent à l'appeler ainsi, malgré ses protestations, — a toujours préféré instinctivement que sa jeune et adorable femme, Suzanne, n'entrât pas en contact avec l'homme qui le ravit jusque dans ses folies les plus criminelles. Bientôt Suzanne elle-même apparaît, un instant, dans le pavillon. Elle est fille d'honnêtes commerçans, et, tout en s'étonnant que son mari lui défende d'approcher du « baron, » elle ne cache pas son mépris pour un personnage dont l'unique occupation est de faire la cour à toutes les dames et demoiselles de la contrée. Puis elle s'en va, et le baron lui-même se montre à nous, qui, tout de suite, avec l'élan fougueux de sa verve lyrique, son mélange piquant de hauteur seigneuriale et de simplicité, justifie pleinement à nos yeux l'enthousiasme ingénu de son Leporello.

Il a observé, en passant, que la fille de son jardinier était brusquement devenue jolie, et cette découverte l'a mis en belle humeur. Mais, avec cela, il ne peut s'empêcher de se rappeler et de regretter une autre jeune fille, Christine de Felsenburg, qu'il a enlevée par force, la nuit précédente, puis ramenée, avant l'aube, au château de son père, et que jamais plus sans doute il ne reverra. En quoi il se trompe, du reste : car la fille du jardinier, dès qu'elle le voit seul dans le pavillon, vient humblement lui apprendre qu'une dame est là, au fond du parc, semblant le guetter. C'est la fière Christine, qui d'abord lui annonce qu'elle est venue le tuer, et fait mine de vouloir le frapper avec un élégant poignard italien qu'elle tenait caché sous son voile, mais qui, peu à peu, se laisse aller à lui avouer qu'elle l'aime et ne peut plus vivre loin de ses baisers.

Le lendemain, dans le salon du baron, celui-ci déclare à son fidèle secrétaire que la possession de Christine lui a causé, une fois de plus, la cruelle déception qui toujours le condamne à chercher, auprès d'autres femmes, un certain élément mystérieux dont son cœur a besoin. Toujours il croit l'avoir enfin rencontré; et puis, aussitôt qu'il a tenu une femme dans ses bras, il s'aperçoit que le charme qu'il avait cru reconnaître en elle ne s'y trouvait point, ou s'est évaporé. Après quoi le secrétaire s'éloigne, — car il a veillé durant toute la

nuit, à l'insu de son maître, vaguement inquiet de savoir celui-ci en tête à tête avec l'orgueilleuse Christine, — et voici que Suzanne, sa jeune femme, venue pour le voir, rencontre à sa place le baron don Juan ! C'est alors une grande scène d'un art si habile que nous assistons sans l'ombre d'embarras ni de répugnance au spectacle de la lente fascination exercée impitoyablement, par le séducteur, sur la femme de son naïf et dévoué confident. Suzanne, d'ailleurs, résiste à tous les artifices amoureux de don Juan. Après des alternatives tragiques d'indignation, de colère, et de désespoir, la jeune femme s'enfuit; peut-être même n'a-t-elle pas entendu la prière que lui a adressée le baron, de laisser tomber, du balcon du premier étage, une branche fleurie d'acacia, qui signifiera qu'elle s'est enfin décidée à lui ouvrir son cœur. Et l'acte se poursuit; le baron se moque des scrupules vertueux de son frère, éconduit la pauvre Christine, désormais oubliée, reçoit princièrement les humbles aveux de la fille du jardinier, s'entretient avec son secrétaire d'un amour nouveau qu'il sent naître en soi, et dont le mari de Suzanne se désole de n'être pas admis à savoir le secret: et toujours, — pendant ces scènes d'un mouvement qui, parfois, évoque dans nos oreilles le souvenir des rythmes les plus emportés du *Don Juan* de Mozart, — toujours le baron et nous-mêmes ne cessons point de tenir fiévreusement nos regards tournés vers la fenêtre du fond, attendant la chute de la branche d'acacia demandée, tout à l'heure, à la belle Suzanne. Soudain, au moment où le baron commence, pour la première fois, à désespérer de son génie, la branche d'acacia tombe doucement.

La conclusion de l'aventure répond le mieux du monde à ce que nous connaissons maintenant des caractères du héros principal et de son entourage. Le baron est devenu l'amant de Suzanne; et, par un prodige que nous fait apparaître plus vraisemblable la grâce exquise de la jeune femme, il a décidément découvert, en elle, ce sortilège dont l'absence l'avait empêché de rester fidèle à ses « mille-trois » maîtresses précédentes. Mais il y a le mari, qui désire absolument être initié à tous les détails de la nouvelle conquête. Il supplie, se fâche, pleure ingénument du manque de confiance de son maître envers lui; et le baron, d'autre part, tout don Juan qu'il soit, sent dès la première minute qu'il n'aura pas le courage de mentir à un ami tel que celui-là, si bien qu'il avoue à son Leporello qu'il lui a pris sa femme; sur quoi le secrétaire, aussitôt, dans une poussée instinctive dont il se repentira dès que la raison lui sera revenue, le tue avec le petit poignard italien de Christine.

Ainsi finit, tout prosaïquement, cette dernière incarnation de l'un des types immortels de notre humanité. Et ce n'est pas seulement l'originalité de sa fin, — don Juan puni de ses forfaits par Leporello, au lieu du Commandeur, — qui nous autorise à réserver pour la pièce de M. Rittner une place à part, entre toutes les œuvres consacrées à l'étude de ce type glorieux : jusque dans les moindres nuances de sa physionomie d'amoureux-poète, le don Juan de l'auteur viennois nous offre une individualité à la fois très « moderne » et très humaine et vraie, qui ne nous permet point de le confondre avec aucune des autres figures inspirées, avant lui, du même idéal.

Romantique et « lyrique » au plus haut degré, avec cela aussi peu allemand que possible, le héros de M. Rittner est un don Juan qui, toujours, prend plaisir à raisonner sa folie. Écoutons-le répondre à son frère, l'éminent gynécologue, qui lui demande ce qu'il peut bien y avoir, à ses yeux, dans ces femmes qu'il ne se relâche pas de vouloir conquérir : « Hé! mon cher ami, je ne le sais pas encore! C'est précisément ce que, toute ma vie, je m'efforce vainement de découvrir. J'ai l'air de savoir beaucoup de choses là-dessus : en réalité, je ne sais rien. Tantôt ce qu'il y a dans la femme m'est apparu d'un bleu de ciel, avec un clair tintement de cloche matinale, et tantôt je l'ai entendu ne railler dédaigneusement, avec un bruit de soie froissée. Tantôt son parfum m'est apparu blond, et puis, une autre fois, d'un brun avec des reflets de feu. Mais, au fond, qu'est-ce que c'est? Peut-être me faudra-t-il encore une ou deux éternités pour arriver enfin à en être instruit. Ce qui est sûr, c'est que je ne néglige rien pour l'apprendre, et n'ai pas l'autre souci au monde! » Ou bien, lorsque son secrétaire le complimente de ce que son regard fait épanouir la beauté des femmes : « Non, non ami, la vérité est que je la tue! Cette Christine que j'ai tenue dans mes bras tout à l'heure, je la regrette comme un fou! C'est elle que tu me vois pleurer! — Mais si monsieur le baron le désire, elle reviendra sans faute! — Non, mon ami, elle ne reviendra jamais plus! Car la personne que j'ai quittée, à l'instant, n'est plus Christine! Elle s'est jetée à mes pieds, elle est devenue humble et douce. Ce n'est plus, désormais, qu'une pauvre créature qui me supplie de l'aimer ; et la vue de cette odieuse humilité me poursuivra toujours comme un spectre. Ce qu'il y avait de beau en elle, la fière et hautaine comtesse, je l'ai détruit! Et c'est toujours ainsi! Toujours la fatalité veut que je détruise, dans les femmes, l'unique beauté dont j'ai soif en elles! »

Ce mélange constant d'exaltation passionnée et de réflexion iro-

nique, sans doute M. Rittner en aura trouvé l'exemple dans les comédies de Musset, dont sa pièce se rapproche infiniment plus que de toutes les œuvres allemandes qui me soient connues. Mais surtout, j'imagine qu'il a dû subir vivement l'influence de son grand compatriote, le poète polonais Slowacki, ce Musset slave qui, le jour où son œuvre aura enfin réussi à nous être révélée, nous émerveillera par l'étrange et puissante originalité de son romantisme. En tout cas, l'auteur de ce nouveau *Don Juan* semble bien apporter au théâtre allemand des qualités littéraires d'une richesse et d'une élégance remarquables, dans un temps où les dramaturges de la génération précédente, les Hauptmann et les Sudermann, paraissent avoir donné déjà tout ce qu'ils avaient à nous offrir de plus intéressant. Ses comparses eux-mêmes, le baron de Pasini et le médecin, dans *Jacques l'Imbécile*, le frère de don Juan et la fille du jardinier dans l'autre pièce, — pour ne point parler de l'étonnant secrétaire — Leporello, — nous plaisent par je ne sais quel air d'aisance familière que n'ont point, d'habitude, les figures allemandes; et sa langue, autant du moins que je suis capable d'en juger, ne manque pas d'une saveur personnelle, sous sa limpidité. Puisse-t-il seulement, dans ses œuvres prochaines, tâcher à nous rendre plus précieuse l'observation réaliste de son *Jacques l'Imbécile* en y joignant la verve et l'ardente expansion poétique que lui ont, naguère, enseignées les maîtres immortels de sa terre natale !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Quelques semaines à peine nous séparent des élections générales. Les élémens d'information nous manquent pour essayer de dire ce qu'elles seront; les partis s'organisent dans les arrondissemens et se préparent à la lutte, mais à Paris on en parle peu. A quoi faut-il attribuer ce détachement relatif de ce qui, autrefois, passionnait si fort les esprits? Peut-être à la lassitude qui suit des efforts et des déceptions multipliés; peut-être aussi à l'intérêt amoindri qu'excite le Parlement. Pendant d'assez longues années il accaparait toute l'attention dans le monde politique; depuis, d'autres institutions ont été créées et se sont développées, les syndicats ouvriers par exemple, et il a cessé d'être l'étoile polaire vers laquelle s'orientaient toutes les espérances. Certains de ses actes, et plus particulièrement celui par lequel il a élevé à 15 000 francs l'indemnité de ses membres, ont diminué sa considération. Sa régénération devrait être le premier de nos soucis. Mais, à l'inverse du sentiment général, le Parlement estime qu'il est très bien tel qu'il est; la grande majorité de ses membres songe beaucoup moins à le régénérer qu'à le perpétuer, ou plutôt à s'y perpétuer; et s'il faut pour cela maintenir sur le pays le réseau lourd et serré d'une administration qui n'a d'autre but et d'autre emploi que la pratique de la candidature officielle dans des conditions de cynisme inconnues jusqu'à ce jour, on le maintiendra. La République en sera déshonorée dans l'histoire, mais tout un personnel politique aura son existence prolongée pendant quelques années, et c'est là un intérêt qui prime tous les autres.

Quelques-uns de nos parlementaires, et non des moindres, viennent de déclarer qu'ils en avaient assez, et qu'ils ne solliciteraient pas le renouvellement de leur mandat. C'est le cas de M. Lasies, un des membres les plus spirituels de la minorité. Il y a eu assez souvent dans nos assemblées des hommes d'esprit comme lui, mais tous n'ont

pas eu le trait aussi piquant sans jamais être méchant, ni blessant. Aussi n'avait-il pas d'ennemis, et beaucoup de ses adversaires politiques, en le voyant partir, penseront, sans l'avouer, qu'il manquera à la Chambre prochaine. Pourquoi donc s'en va-t-il? Il l'a dit dans un journal; c'est qu'il a constaté que ses efforts sont vains au Palais-Bourbon et que, dans sa circonscription électorale, ils compromettent ses amis. Toutes les faveurs administratives leur sont impitoyablement refusées; leurs droits même sont méconnus, puisqu'il est admis aujourd'hui que l'argent des contribuables, c'est-à-dire de tout le monde, est fait pour entretenir la situation d'une coterie. M. Lasies libère ses électeurs; il ne veut pas être plus longtemps pour eux une gêne, un embarras, un trouble-fête. Il renonce à son mandat. M. Gauthier (de Clagny) renonce aussi au sien. Comme M. Lasies, il appartient à la minorité, et il honore son parti par son talent et son caractère. On l'écoute toujours avec plaisir, et nous dirions avec profit, si on suivait quelquefois ses conseils; mais on ne les suit jamais. Il est de l'opposition, cela suffit pour rendre son éloquence inutile et, comme on dit au Palais, inopérante. D'autres causes encore l'ont dégoûté. Cet orateur, si maître de sa parole et qui connaît si bien le sens et la portée des mots, a laissé déborder son amertume dans le dernier discours qu'il a prononcé, et il a parlé du « mépris » dans lequel le Parlement était tombé. L'assemblée a murmuré, elle n'a pas protesté. Et ce ne sont pas seulement des conservateurs comme MM. Lasies et Gauthier (de Clagny) qui s'en vont en disant pourquoi. M. Labori, un républicain celui-là, suit leur exemple et en donne les mêmes raisons. M. Labori voudrait bien pouvoir dire, comme M. Briand, qu'il est l'homme des réalisations; mais il s'est aperçu que, depuis qu'il est député, il n'a rien réalisé du tout. C'est pourquoi il part. S'il cherche à rentrer un jour à la Chambre, ce sera lorsque auront été faites un certain nombre de réformes, parmi lesquelles figure le scrutin de liste avec représentation proportionnelle. Alors, peut-être, les « mares stagnantes, » dont M. le président du Conseil a parlé à Périgueux d'une manière si éloquente mais jusqu'à présent si inutile, se rejoindront et formeront une mer navigable. En attendant, M. Labori va plaider, au barreau de Paris, des causes que, grâce à son talent, il peut avoir quelque chance de gagner.

Ce triple renoncement à la vie politique, qui sera peut-être suivi de quelques autres, est un symptôme inquiétant. Dans une conférence récente, M. Raymond Poincaré l'a condamné en principe; mais, sans

le vouloir peut-être, il l'a si bien expliqué qu'on pourrait croire qu'il l'a justifié. Le tableau trop ressemblant qu'il a tracé de la vie politique, telle qu'on la pratique généralement aujourd'hui, n'est pas fait pour encourager les débutans. M. Poincaré a procédé par apologue ; il a eu recours à la fiction ; mais combien cette fiction est conforme à la réalité ! Il a pris un brave notaire de province et l'a fait élire député. Notre homme arrive donc à la Chambre. Dans un roman que nous publions en ce moment même, M. Paul Margueritte, qui traite un sujet analogue, montre, chez un député, la rapide détérioration des mœurs privées parmi des tentations auxquelles il ne résiste guère et qui deviennent de plus en plus fortes à mesure que son succès grandit. Le héros de M. Poincaré n'est pas moins favorisé de la fortune ; il est éloquent lui aussi ; il devient ministre lui aussi, et peu à peu, assez vite, l'influence délétère du milieu agit sur sa morale qui chancelle et sur sa volonté qui défaille. C'est un honnête homme pourtant, mais des obligations impérieuses s'imposent à lui. Ne faut il pas, pour conserver sa clientèle, qu'il sacrifie les uns après les autres les intérêts généraux aux intérêts particuliers ? Nous espérions du moins que son élévation au gouvernement, en le faisant entrer dans une région supérieure, l'affranchirait de certaines servitudes et lui permettrait de redevenir lui-même. Mais M. Poincaré, — et nous devons l'en croire sur parole, — affirme que dans le Conseil des ministres, il n'entend parler que des combinaisons à inventer et des concessions à faire pour vivre, toujours pour vivre. Encore une illusion qui s'évapore ! Bref, le héros de M. Poincaré, déçu, humilié, déconsidéré à ses propres yeux, jette le manche après la cognée, ou, si l'on veut, son portefeuille par-dessus la tribune de la Chambre, et s'en retourne dans sa province pour faire des actes notariés. Encore une fois, M. Poincaré ne l'approuve pas, car, dit-il, « il ne faut pas déserter le champ de bataille. » Soit : restons sur le champ de bataille, à une condition toutefois, c'est qu'on nous donne, pour y faire figure, des armes de bon aloi, des armes qui portent. Tel est bien d'ailleurs l'avis de M. Poincaré.

Dans la campagne brillante qui se poursuit en faveur du scrutin de liste avec représentation proportionnelle, il a tout de suite pris position au premier rang, nul n'étant plus convaincu que lui que, si elle n'est pas à elle seule une panacée, cette réforme est la condition de toutes les autres, celle par conséquent qu'il faut faire la première, celle qui permettra peut-être à la législature prochaine de présenter quelques heureuses différences avec celle-ci. Nous ne résistons pas au plaisir

de citer ce passage de son discours. Parlant de la représentation proportionnelle : « Elle aura, dit-il, cet incomparable mérite de permettre à la France de surveiller de plus près, dans une association plus étroite avec des délégués officiels, le fonctionnement du régime parlementaire. Et la France pourra dire alors en toute liberté si, pour améliorer un mécanisme qui laisse tant à désirer, d'autres remaniemens ne sont pas encore nécessaires. Elle dira notamment si des mandataires, après avoir augmenté eux-mêmes leurs salaires, ne devraient pas offrir une contre-partie à leurs commettans et se résigner à la réduction d'une assemblée trop nombreuse, où les passions s'exaspèrent comme dans une foule et où une âme collective se forme pour l'anéantissement des volontés individuelles. Elle dira s'il est bon que le mandat devienne une profession, que la politique appartienne de plus en plus aux politiciens de carrière, que la permanence des sessions parlementaires mette les députés dans l'impossibilité de garder le contact avec le pays et tienne fatalement éloignés des Chambres une multitude d'hommes de valeur, savans, littérateurs, agriculteurs, commerçans, industriels. Elle dira enfin s'il est conforme à l'intérêt du pays que le gouvernement lui-même, constamment accablé par les exigences du Parlement, n'ait plus le temps de se reprendre, de se reconnaître, de se consulter, et que, perpétuellement sollicité, harcelé, tourmenté, ne sachant plus à qui répondre, il en arrive si souvent à confondre l'art de gouverner avec l'art oratoire, et un progrès social avec un vote de confiance. »

Nous serions heureux d'entendre dire par la France tout ce que M. Poincaré dit pour elle : elle y gagnerait en santé morale, en prospérité, en dignité. Malheureusement, il y a loin de ce langage aux pensées secrètes, aux calculs avides, aux projets tenaces de la majorité actuelle. On n'a pas oublié qu'elle a voté le scrutin de liste et même la représentation proportionnelle, mais qu'elle a ensuite rejeté le tout dans un vote d'ensemble : nous avons raconté cette comédie lorsqu'elle s'est produite. Il faut maintenant parler d'une autre qui fait moins d'honneur encore au Parlement : elle a été jouée en plusieurs temps, sur deux scènes différentes.

Tout le monde sait qu'aux élections dernières, des fraudes électorales nombreuses et nettement caractérisées ont introduit au Palais-Bourbon des pseudo-députés qui n'ont jamais été élus. Ils ont été proclamés, la Chambre les a validés, et le tour a été joué. Ce sont là des choses qu'on fait, mais qu'on n'ose pas approuver, et on n'ose pas, non plus, refuser de mettre à l'étude les propositions de loi destinées

à mettre fin à des pratiques inavouables. On a pour cela, imaginé trois précautions, dont la première consisterait à faire passer l'électeur dans un « isoloir » c'est-à-dire derrière un paravent lorsqu'il se rend au scrutin; la seconde, à autoriser les candidats à avoir des représentans dans la salle de vote; la troisième enfin, à introduire le bulletin dans des enveloppes de papier de forme identique. La première de ces précautions permettrait à l'électeur d'échapper un moment à la surveillance qui s'exerce sur lui, à choisir le bulletin qui a vraiment ses préférences, et à le mettre sous enveloppe; la seconde n'a pas besoin d'être expliquée; la troisième a pour objet d'empêcher le président du bureau électoral de reconnaître les bulletins d'après le papier employé, et aussi d'englober plusieurs bulletins dans un seul. Chacune de ces précautions est bonne, et leur réunion est excellente. Faut-il rendre justice à la Chambre? Elle les a votées à deux ou trois reprises différentes, comme elle a voté le scrutin de liste, comme elle a voté la représentation proportionnelle, avec d'autant plus de persévérance qu'elle comptait sur le Sénat pour faire échouer la réforme. Et elle n'avait pas tort : nous avons le regret de dire que le Sénat, toutes les fois que la loi lui a été soumise, y a opéré des modifications et des retranchemens qui devaient la condamner à faire indéfiniment la navette entre les deux Assemblées, et, finalement, à ne pas aboutir. Le Sénat a commencé par supprimer l' « isoloir, » de sorte que l'électeur, dans la main duquel on aura mis, avec plus ou moins de force, un bulletin de vote, ne pourra pas le changer sans être vu. Il a supprimé aussi l'article qui donnait le droit au candidat d'avoir un représentant dans la salle du vote : ce représentant aurait été un témoin et on ne veut pas de témoin. Seule l'enveloppe uniforme a été maintenue. C'est peu, on en conviendra; ce n'est rien, en réalité, car le dernier jour de la discussion, M. le président du Conseil a expliqué au Sénat que, son administration devant faire cinquante millions d'enveloppes, il faudrait pour cela si longtemps que la loi, pour être applicable aux élections prochaines, devrait être votée définitivement dans un intervalle de quatre ou cinq jours. Est-ce donc une si longue opération que faire des enveloppes? Oui, a dit M. Briand, et il a invoqué l'autorité du syndicat des fabricans de papier qu'il avait consulté. Frappé de cette affirmation, le Sénat n'a pas perdu son temps à en examiner la vraisemblance; pas une minute n'était à perdre; il a voté la loi et s'est empressé de l'envoyer à la Chambre. Celle-ci a continué tranquillement la discussion du budget et, lorsqu'elle l'a eu terminée, s'est adjugé huit jours de congé. Quand elle rentrera en séance, il sera trop

tard; la loi ne pourra pas être appliquée aux élections prochaines, et encore une fois le tour aura été joué.

L'affaire a été menée adroitement, savamment, depuis le premier jour jusqu'au dernier. Le Parlement a donné de nouveau la preuve que, se trouvant bien tel qu'il est, il était résolu à ne rien changer aux conditions de son origine, la fraude comprise. Et il en sera ainsi jusqu'à ce que le suffrage universel se révolte, car c'est de lui, on le voit, et non pas du Parlement qu'il faut attendre le mouvement d'impatience d'où la régénération sortira sans doute un jour. Quand? Nul ne peut le dire : mais le poids des coteries locales paraît de plus en plus lourd; l'exploitation du pays au profit d'une bande de politiciens paraît de plus en plus intolérable; enfin certains symptômes font croire que le réveil, au moins partiel, n'est pas éloigné.

Nous avons dit que la Chambre avait voté le budget. La discussion de la loi de finances, qui aurait été singulièrement laborieuse sans cela, est devenue facile et a pu être menée tambour battant à partir du moment où M. Cochery a eu renoncé à la plupart de ses projets d'impôt. L'emprunt, sous le nom d'émission de bons à court terme, fournira le reste des ressources nécessaires à l'équilibre apparent du budget. La Chambre future se débrouillera ensuite comme elle pourra. « Ce qui paraît devoir caractériser la prochaine législature, a dit M. Ribot dans une interview qui a été justement remarquée, c'est l'importance que doivent prendre les questions financières et fiscales. » En effet, cette importance ne saurait être exagérée, et la prochaine législature aura du mérite si elle se tire bien de la rude tâche que celle-ci lui aura transmise. Mais laissons à l'avenir ce qui lui appartient; nous voulons seulement, aujourd'hui, dire un mot d'une discussion qui s'est produite au Palais-Bourbon au moment où l'ensemble du budget allait être voté.

M. le ministre des Finances impose aux successions, déjà chargées d'un poids excessif, une augmentation d'impôts dont le rendement sera de 104 millions l'année prochaine, et qui en rapportera 31 celle-ci. La différence vient de ce que trois mois sont déjà perdus en 1910 et que les déclarations de succession n'étant obligatoires qu'au bout de six mois, on voit ce qui reste pour l'année courante. Quand le débat s'est engagé sur ce point, M. Jaurès a demandé la parole et, sous prétexte que l'augmentation des droits successoraux avait toujours été tenue en réserve pour faire face aux frais des retraites ouvrières, il s'est opposé à ce que cette réserve fût écornée. Il n'a d'ailleurs pas

insisté beaucoup sur ce point, parce qu'on lui a expliqué, en invoquant le motif indiqué plus haut, que les déclarations de succession ayant six mois pour se produire, le droit nouveau n'aurait son plein effet en 1911 que s'il était voté six mois avant l'ouverture du nouvel exercice. On aurait même pu ajouter que, dans le cas assez vraisemblable où cet exercice débuterait lui aussi par des douzièmes provisoires, il y aurait encore de ce chef du temps et de l'argent perdus. Mais l'intérêt était ailleurs.

Dans le projet sur les retraites ouvrières, le Sénat a introduit sagement un article 25 en vertu duquel la loi ne sera appliquée que lorsque les ressources nécessaires auront été créées : il serait à désirer qu'une précaution de ce genre fût introduite dans toutes les lois qui augmentent sensiblement les dépenses. M. Jaurès a feint de croire que cette stipulation, rapprochée de celle qui affectait d'avance l'accroissement des droits successoraux aux retraites ouvrières, créait dans le budget général un budget spécial où dépenses et recettes se faisaient vis-à-vis, et portait dès lors atteinte au principe de l'unité budgétaire. Bien loin de s'en plaindre, il s'en réjouissait, sans se priver cependant d'exercer son ironie contre le Sénat qui le premier, inconsciemment sans doute, avait porté la main sur l'arche sainte. L'observation aurait pu avoir quelque justesse si le Sénat s'était livré à la double opération d'esprit où se complaisait M. Jaurès et si, après avoir dit que la loi sur les retraites ouvrières n'aurait son effet que lorsque les ressources correspondantes auraient été créées, il avait ajouté que seuls les droits successoraux fourniraient ces ressources. Mais le Sénat n'a rien dit de pareil; il n'a pas fait de cases, ni de compartimens dans le budget; il n'a pas spécialisé les ressources qui devraient pourvoir aux retraites ouvrières; en un mot, il n'a porté aucune atteinte au principe de l'unité budgétaire. Ce principe a été énoncé en termes excellens par M. le ministre des Finances lorsqu'il a dit que l'ensemble des recettes devait servir à l'ensemble des dépenses ; malheureusement, après avoir si bien formulé le principe, il a quelque peu louvoyé ensuite; mais la Commission du budget l'a fait bien davantage! Le rapporteur général, M. Doumer, a présenté à la Chambre et lui a fait voter un texte ainsi conçu : « Il sera fait état, dans les dispositions législatives créant les ressources nécessaires à l'exécution du projet de loi sur les retraites ouvrières et paysannes, de la totalité des produits résultant de l'augmentation des droits sur les successions et donations. » Et il a même ajouté : « Les dispositions législatives prévues au paragraphe précé-

dent seront insérées dans la première loi de finances présentée après la promulgation de la loi sur les retraites ouvrières. » On peut se demander si une assemblée *in extremis* a le droit d'engager ainsi l'avenir : la prochaine Chambre sera libre de n'accepter son héritage que sous bénéfice d'inventaire. Mais, cette fois, la violation du principe de l'unité budgétaire est manifeste. Ce que le Sénat n'a pas fait en insérant l'article 25 dans la loi sur les retraites ouvrières, la Chambre l'a fait en votant la proposition de sa Commission du budget, et M. Thierry a eu bien raison de protester contre ; il aurait même pu le faire avec plus de force, si la Chambre fatiguée, épuisée par un long débat, avait été à même d'en entendre davantage. M. Cochery a essayé de tourner la difficulté en promettant d'assurer l'équilibre du budget de 1911 par des ressources prises complètement en dehors des droits successoraux. Le bon billet que voilà ! La promesse de M. Cochery fait rêver lorsqu'on songe que, sans attendre le budget de 1911, celui de 1910 ne s'équilibre qu'avec un emprunt fait aux droits successoraux. Au surplus, pourquoi prendre spécialement ces droits-là et déclarer qu'ils serviront aux retraites ouvrières ? M. Jaurès et la Chambre auraient tout aussi bien pu affecter à cette dépense une tranche quelconque coupée hypothétiquement dans le budget. Le résultat aurait été le même. Il faudra toujours, comme l'a dit M. le ministre des Finances, mettre en balance la totalité des dépenses et la totalité des recettes : vérité certaine, que l'unité budgétaire a pour objet de rendre plus évidente aux yeux. Fidèle aux principes, la commission du Sénat les a fermement maintenus. Son rapporteur, M. Ferdinand-Dreyfus, lui propose, pour l'article 25, la nouvelle rédaction que voici : « La présente loi sera applicable dans le délai fixé par la loi de finances comprenant les ressources *générales* nécessaires à son fonctionnement. » Cette rédaction est excellente : elle condamne les budgets spéciaux, en faveur desquels on commence aujourd'hui une campagne, et qui n'ont jamais eu pour conséquence, quand ils n'ont pas eu pour intention formelle, de masquer derrière des écrans une fraction des dépenses, et d'en rendre ensuite la totalisation plus difficile. Qui dit unité dit sincérité du budget. On comprend M. Jaurès. Les socialistes se proposent d'augmenter et, pour le faire plus aisément, d'embrouiller les dépenses, afin de venir ensuite avec leurs remèdes héroïques et de les imposer. Ils ont raison de combattre l'unité budgétaire ; mais que la Chambre, et surtout que la Commission du budget les suivent dans cette voie, il est difficile de l'expliquer.

Quoi qu'il en soit, nous marchons à grands pas vers la fin de cette législature dont l'histoire sera peu édifiante et qui aura si lourdement augmenté les charges du pays. Le Sénat aura beaucoup à travailler pour répondre à ce qu'on attend de lui. On ne sait vraiment comment il s'y prendra pour voter, en quelques semaines, la loi sur les retraites ouvrières qu'il discute en seconde lecture, la loi modifiant le tarif des douanes, et le budget. On compte avec raison sur sa bonne volonté, mais on ménage mal ses forces. Le pis est que la Chambre l'a fait exprès. Elle a prolongé au delà de toute mesure sa discussion du budget pour abréger obligatoirement celle du Sénat, dont le contrôle sérieux n'aura pas le temps de s'exercer.

La réforme de la loi électorale provoque en ce moment en Prusse, et même, par contre-coup, dans d'autres parties de l'Allemagne, une vive agitation. Des manifestations d'un caractère tout nouveau se sont produites à Berlin. La police, qui autrefois y était crainte et encore plus respectée, y a été littéralement bafouée. C'est un fait dont il ne faut pas tirer des conséquences exagérées, mais qui mérite d'être observé et constaté.

Le prince de Bismarck, dans une de ces boutades qui lui étaient familières, a dit un jour que la loi électorale prussienne était la plus misérable qui fût au monde : nous ne nous serions pas permis une expression aussi sévère, mais il nous est permis de la recueillir sur les lèvres du grand chancelier. Cette loi électorale a effectivement un caractère archaïque qui étonne de notre temps : toutefois, il ne nous appartient pas de dire si elle convient, ou non, à la Prusse. Sans entrer dans les détails, nous nous contenterons de rappeler qu'elle divise les électeurs, suivant leur richesse, en trois catégories extrêmement inégales en nombre ; la plus pauvre est de beaucoup la plus considérable ; et chacune d'elles nomme des électeurs de manière à assurer aux plus riches une prépondérance écrasante. Ajoutons à cela que le vote est public au lieu d'être secret : autant dire qu'il n'est pas libre. Enfin les électeurs définitifs sont nommés par d'autres électeurs : en d'autres termes, l'élection n'est pas directe, elle est faite au second degré. Une loi nouvelle, depuis longtemps annoncée, a été présentée ; elle rend l'élection directe, avec de certaines garanties et atténuations, mais elle laisse subsister les autres dispositions, inégalité entre les électeurs, vote public. Ce projet a produit une fâcheuse impression quand il a été connu ; le parti socialiste en particulier l'a attaqué avec beaucoup de force ; mais M. de Bethmann-

Hollweg, en qualité de premier ministre de Prusse, n'en a pas mis une moindre à le défendre devant le Landtag. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion, très remarquable par sa forme, a été absolument intransigeant. On a rappelé à M. de Bethmann-Hollweg que Bismarck avait appliqué le suffrage universel au Reichstag, c'est-à-dire au Parlement impérial, et on en a conclu que ce qui était bon pour l'Empire devait l'être aussi pour la Prusse : suffrage universel égal pour tous, vote direct et secret, tel a été le mot d'ordre de l'opposition. Nous ne sommes pas bien sûr que Bismarck ait appliqué le suffrage universel au Reichstag par simple goût pour ce mode de votation ; il y a vu seulement une grande force qui servirait à réduire les divergences et les résistances particulières et à unifier l'Empire ; à ce point de vue, M. de Bethmann-Hollweg était certainement fondé à dire que le même système électoral ne convenait pas à tous les pays de l'Empire, notamment à la Prusse, et qu'on n'était pas fondé à conclure du tout à la partie. Mais il faut convenir qu'il a fait, plus peut-être qu'il n'était nécessaire, le procès du suffrage universel dont il a dit qu'en élargissant la base des assemblées il en abaissait inévitablement le niveau. Il en a dit encore bien d'autres choses qu'il est inutile de répéter ici, et qui devaient plaire médiocrement, non seulement au Reichstag, mais encore aux diètes allemandes qui en sont issues. Cette éloquence très réelle, mais froide, tranchante, hautaine, a fait naître une vive surexcitation, que les socialistes ont habilement entretenue et qui s'est traduite par des manifestations, pacifiques jusqu'ici, mais de plus en plus nombreuses et imposantes. Elles ont permis aux socialistes de prendre conscience de leur force et sans doute de se l'exagérer. Quoi qu'il en soit, ils l'ont mise à l'épreuve, ils en ont fait étalage, et les résultats qu'ils ont obtenus ne sont pas de nature à les décourager. La police, au contraire, a médiocrement rempli sa tâche : elle a parlé très haut, sur un ton menaçant, et au moment d'agir, s'est montrée impuissante. On l'a accusée de violences et de brutalités dont elle n'a pas effectivement été exempte, mais dont on a, comme on le fait toujours, aggravé l'importance. En réalité, il y a eu peu de mal pour les manifestans, mais il y a eu pour la police quelque ridicule.

La journée du dimanche, 6 mars, a été la principale. Les socialistes avaient donné ouvertement rendez-vous à leurs troupes au parc de Treptow, situé à quelques kilomètres de Berlin. La police avait aussitôt interdit l'accès du parc et publié des affiches qui témoignaient de la fermeté de ses résolutions. Les concentrations de troupes faites

à Treptow en témoignaient encore davantage : si les socialistes venaient s'y frotter, la journée serait chaude. Mais les socialistes, voyant cela, ont eu une idée très simple, qui s'est trouvée très juste : ils ont laissé quelques milliers d'entre eux aller à Treptow pour y retenir les troupes, et ont réuni le gros de leurs forces en plein Berlin, au Thiergarten, non loin du Reichstag, non loin du château royal. La journée s'est naturellement terminée, soit à Berlin, soit à Treptow, par quelques horions ; néanmoins, elle a été assez calme, les socialistes n'ayant eu, pour cette fois, d'autre but que de se compter. Ils se sont comptés en effet, tout le monde aussi a pu les compter et on a été impressionné par leur nombre : on estime à plus de 100 000 les manifestans de Thiergarten. Au milieu de cette foule immense, venue silencieusement de tous les points de la ville, la police a été comme noyée. Pendant un certain temps, les socialistes auraient pu tout faire ; mais ils n'en ont pas abusé, et on dit même que la gaîté plus que la colère régnait dans cette mer humaine, qui serait devenue terrible si toute sa masse s'était mise en mouvement dans un sens déterminé. Le lendemain, les journaux socialistes chantaient victoire, et ils avaient le droit de le faire, mais ils annonçaient des victoires futures qui restent douteuses : ils prédisaient que le gouvernement serait obligé de capituler et d'accorder le suffrage universel avec vote direct et secret. La plupart des journaux étaient sévères pour le préfet de police, M. de Jacow, et convenaient que sa tactique avait été très inférieure à celle des socialistes. Nous ne nous chargeons pas de dire ce qui arrivera demain. M. de Jacow prendra-t-il sa revanche? Les socialistes chercheront-ils un nouveau succès? Nul ne le sait. Souhaitons que les démonstrations socialistes, si elles se renouvellent, restent pacifiques : mais un accident est vite arrivé ! Nous nous arrêtons où en sont les choses sans chercher à pénétrer dans l'avenir.

Le gouvernement de la République vient de remporter, au Maroc, un succès politique qu'il faut enregistrer avec satisfaction : un peu de fermeté a suffi pour amener le Maghzen et le Sultan à s'incliner devant nos exigences. Elles n'avaient d'ailleurs rien que de parfaitement légitime et dont, au moins pour une grande part, les autres nations devaient profiter comme la France. La première question pendante entre le Sultan et nous se rapportait à l'emprunt qu'il doit faire pour payer ses différens créanciers européens. Leurs créances, après une sérieuse étude, ont été réduites de moitié, mais la moitié restante ne peut être acquittée que par un emprunt, les ressources ordinaires

du Maroc ne lui permettant pas d'y faire face. Cette première revendication, on le voit, n'intéressait pas la France seule. Les autres nous touchaient plus directement : il s'agissait surtout du règlement des indemnités auxquelles nous avons droit pour couvrir les frais de nos expéditions militaires à Oujda et dans la Chaouia, et de l'exécution des arrangemens relatifs à la frontière algéro-marocaine. Enfin, nous avions quelques observations à faire accepter et quelques garanties à prendre au sujet de notre mission militaire qui n'a pas toujours été traitée comme elle aurait dû l'être. On sait qu'une mission marocaine, présidée par El Mokri, est à Paris depuis de longs mois déjà pour suivre des négociations qui ne se seraient vraisemblablement jamais terminées, si nous n'avions pas fini par perdre patience et par le montrer. El Mokri a alors conclu un arrangement; mais la difficulté a recommencé à Fez, sous la forme de lenteurs calculées au cours desquelles on faisait courir le bruit que le Sultan n'accorderait pas sa ratification. Il fallait en finir : nous avons envoyé un ultimatum à Moulaï Hafid, qui s'est empressé de tout accepter. Que serait-il arrivé s'il ne l'avait pas fait? Aurait-il fallu, comme quelques journaux commençaient à le dire, entreprendre une nouvelle expédition militaire et la diriger, cette fois, sur Fez? On sait combien nous réprouvons une opération de ce genre. Il aurait pourtant fallu la faire, si nous n'avions pas eu d'autre moyen d'aboutir; heureusement nous en avions; la plus grande partie de nos réclamations étant des réclamations financières, il nous suffisait d'occuper les douanes du Maroc pour nous payer nous-mêmes et pour payer les autres avec nous. Comment le Sultan aurait-il pu s'y opposer? Privé de tout appui en Europe, il était à notre discrétion : il a cédé. Tout n'est pas fini sans doute; rien n'est jamais fini au Maroc; mais nous tiendrons la main à ce que l'accord conclu soit strictement exécuté, et il est à croire que le Sultan comprendra désormais qu'avec nous, promettre et tenir ne doivent faire qu'un.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA
FAIBLESSE HUMAINE[1]

QUATRIÈME PARTIE[2]

XVI

Gabrielle, ce jour-là, sentait plus amèrement l'absence de ses enfans. Elle avait dû se séparer d'eux dans leur intérêt, confier Michel, turbulent et dispersé, aux deux frères Verneuil, les sages éducateurs de la maison des Roches, installée près de la Bouille, dans la verte campagne normande. La maison des Roches, s'inspirant des institutions anglaises, devait à ses conditions hygiéniques, son confort et les vertus d'une éducation de premier ordre, fondées sur la confiance, sur l'estime des rapports entre élèves et maîtres, des succès étonnans.

Surveillés sans qu'ils s'en doutassent, invités à exercer leur conscience et leur initiative, développés par des sports gradués, les élèves, peu nombreux et privilégiés, de cette maison d'élite offraient un air de santé, de loyauté qu'on rencontre rarement dans nos tristes internats. Deux mois d'adaptation avaient rendu à Michel ses yeux clairs, sa face ouverte, le goût du travail. Gabrielle en gardait aux frères Verneuil une gratitude profonde; mais avec le regret de n'avoir pu continuer elle-même cette

(1) *Copyright by* Plon-Nourrit.
(2) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er mars et 15 mars.

tâche de protection salubre, dont elle s'était fait autrefois une loi.

Charlette habitait Eastbourne, au *Lyceum* tenu par Mlle Salamine, une Française de valeur, agréée par l'aristocratie de Londres qui lui confiait ses filles. Là aussi, une éducation morale et hygiénique opérait sur l'enfant, d'abord désespérée de son exil, malade de nervosité, peu à peu assagie, modelée au rythme d'une existence à la fois fortifiante et apaisante. Quant à Lou, qui dépérissait à Paris, il avait fallu la renvoyer dans les Landes, confiée, sous la surveillance de Fraülein Busch, aux bons soins des grands-parens Dopsent. Ils écrivaient que quelques semaines avaient suffi à la résurrection de l'enfant. Racinée à nouveau dans le sol natal, la petite plante s'épanouissait, fraîche et tiède. Lou faisait de grandes promenades sur son vieil ami, Poiluchon ; et pour les collies Dick et Pussie, pour la famille de chats, Masque, Mme Reine et Patafiole, elle avait des tendresses incroyables. Son âme rêveuse reprenait contact avec la vie familière, les êtres et les choses. Ses grands-parens raffolaient d'elle.

Tout était pour le mieux, sauf pour Gabrielle privée du but essentiel de sa vie, d'une de ses meilleures forces de résistance. Elle se résignait mal à ce grand vide ; oui, la santé, le développement des enfans avant tout ! Mais elle demeurait désemparée, souffrante à la vue de leurs chambres muettes. De quel cœur elle appelait les vacances qui les réuniraient !

Elle traversait une crise redoutable. La trahison de Maurice qu'elle soupçonnait, — mais le doute était presque aussi douloureux que la certitude ; — la défection de celui en qui elle avait mis son âme la plus haute ; l'effroi qu'elle ressentait à le voir devenir si différent de lui-même, comme aliéné par un envoûtement mystérieux, changé dans ses goûts, ses façons de voir, jusqu'en des nuances presque insaisissables de la parole et du geste ; la pensée qu'il devenait un étranger pour elle et qu'il la regardait avec ces regards froids et lointains qui accusent l'indifférence et l'oubli ; ces évidences, et l'affreuse sensation de la solitude, l'angoissaient jusqu'au martyre.

Avoir vécu d'un être, en lui, par lui, et, vivant, le sentir qui part, meurt en vous ; constater avec désespoir, révolte et impuissance, que l'amour qu'on donne s'alimente surtout de celui qu'on reçoit, et s'alarmer de voir tarir en soi la tendresse

dédaignée que le cher compagnon, de son souffle, de sa présence, de ses yeux tendres faisait, jadis, fleurir; être pleine d'énergies avides de se réaliser, d'aspirations légitimes, de cette foi romanesque et de cette raison positive qui font la beauté des unions durables, et se dire : « Cela n'est plus; » avoir le cœur amputé, l'âme glacée; éprouver le frisson désolé du veuvage: ah! oui, la sombre crise pour un être encore jeune, en pleine maturité de sève, si pondéré, si courageux soit-il!

Comme si l'axe de sa direction était faussé, comme si le ressort de ses pensées et de ses actes se brisait, Gabrielle éprouvait un immense, un affreux désenchantement.

D'abord la fièvre, cette mauvaise griserie de vie parisienne à laquelle elle s'était laissé prendre, lui avaient fait illusion. Plus qu'elle n'aurait voulu, — et elle se le reprochait plus qu'il n'était raisonnable, — elle avait, entraînée dans un milieu dont elle ne soupçonnait pas la frivolité, le luxe corrupteur, l'amoralité, partagé sans plaisir, en y résistant même, mais pour plaire à son mari, une vide existence de parade, de coquetterie et de vanité. Les plus forts résistent mal à une certaine atmosphère. Mais elle s'était ressaisie : le discret parrainage d'« uncle Francis » lui avait fait du bien; elle avait par lui connu d'autres êtres que ceux qui gravitaient autour de l'appât du pouvoir: parlementaires aux dents longues et aux mains crochues; bateleurs de l'art, du barreau, de la médecine; elle s'était liée surtout, depuis la soirée d'Isadora Duncan, avec des hommes supérieurs d'une droiture incontestée, des femmes de dévouement et de magnifique charité; elle y avait trouvé un réconfort momentané.

Mais presque aussitôt, au contraste, sa vie manquait plus cruellement sous elle; elle avait eu la douleur de juger son mari et son entourage, son mari sur qui, elle ne pouvait se le dissimuler, ceux qu'elle estimait, Wats, Duadic, André Varaise portaient un blâme silencieux et sévère. Elle commençait à discerner en elle, avec une secrète terreur, des langueurs inconnues, des désirs vagues et cuisans, et cette nostalgie morbide, ce « vague à l'âme » qui contient tant de sourds élans vers l'inconnu, l'aventure, l'au-delà du terre à terre quotidien. Elle s'étonnait de faire comme une maladie morale; de même qu'elle ne reconnaissait plus Maurice, elle ne se retrouvait plus. Des pensées qu'elle n'avait jamais eues l'assaillaient. Un désenchante-

ment morne mêlait à ses sensations un goût de cendre. Elle croyait vieillir et se détournait de son miroir. Si allante, des lassitudes la prenaient, la maintenaient étendue, un inutile travail de broderie à la main ou un livre dont elle oubliait de tourner les pages. A ces heures de dépression succédait une envie de sortir. Mais les visites, les corvées officielles, les magasins de luxe redoublaient son éloignement de tous et de tout. Restait l'activité utile, donnée aux œuvres de charité: dame patronnesse ici, dame commissaire là. Elle s'y dévouait par devoir. Mais l'impuissance de ces tâches, la vanité qui s'y mêlait parfois l'irritaient, tandis que l'infinité des maux qu'elle s'efforçait de soulager l'accablait. C'était effrayant de voir tant de misères. Et quand elle rentrait dans son bel appartement de l'avenue Henri-Martin que Dopsent avait préféré garder, plutôt que de s'installer avec des accessoires du garde-meuble dans un froid local officiel, elle éprouvait une tristesse plus grande et comme une honte d'être riche, belle, enviée.

Mais était-elle belle encore? Le serait-elle longtemps? Le souci creuse, use, fane. Déjà elle ne retenait plus Maurice; que serait-ce, si elle perdait son charme? Jamais elle n'avait songé à cela, dans sa confiance sereine en lui, en elle, en eux. Et maintenant, elle tenait à cette beauté qu'il dédaignait, pour la lui réserver un jour. Mais y reprendrait-il goût? D'autres pourtant l'eussent appréciée.

Oui, d'autres. L'expression discrète ou brutale de certains regards le lui manifestait. Hélyotte lui faisait une cour assez éloquente: plus d'une fois, dans le regard du jeune Max Odel, elle avait saisi, sous la vitre de son monocle, un éclair aussitôt dissimulé. Pierre Duadic l'avait pieusement aimée, l'aimait de loin. Et André Varaise...

La vie mal faite!... Pourquoi l'aimait-il, le pauvre garçon?... Songer qu'à force de volonté, il s'imposait le supplice de ne plus lui parler de son culte fervent, qu'il se privait de la voir, qu'il restait à l'écart, timide, dans l'ombre. Cette attitude si noble l'émouvait parfois aux larmes; elle ne pouvait s'empêcher de comparer cette constance, cette loyauté du souvenir, aux faiblesses de Maurice. Dire qu'elle lui avait si sévèrement reproché ce flirt passager: la femme en sarrau penchée sur le fermier agonisant, l'infirmière aux bandeaux roux!

Qu'était-ce à côté de ce qu'il éprouvait pour Alice Comeau-

Pierres? Cette femme la soulevait de répulsion. Tout en elle était faux. Avec son air de figure de vitrail, que dissimulait-elle de bas et de honteux?

Elle songeait à Varaise. Aucune ambition égoïste, aucune tare de vanité ne le diminuaient. Comme absent de ce pour quoi les autres luttent, se collettent, courent à l'or et à la puissance, il était hautain et désintéressé. Elle revoyait malgré elle, obsédante, la fière silhouette: le haut front, les yeux où tant de rêve se concentrait dans une flamme noire, la face maigre et ambrée d'un portrait de Clouet.

Justement, aujourd'hui, elle devait le retrouver à Auteuil: une faveur insigne qu'elle lui accordait là, et presque une récompense de la fidélité qu'il gardait à sa promesse. Puisqu'il était si sage... oui, étrangement sage... quand elle se rappelait le choc de leur rencontre fortuite, dans la petite salle des Maîtres hollandais, au Louvre, ses déclarations passionnées... Bon! allait-elle lui reprocher sa délicatesse? et ne devinait-elle pas ce qu'il lui en coûtait?

Elle consulta la pendule: il lui fallait s'habiller: il la conduirait au touchant petit refuge, où une amie de sa mère, Mme Dubois du May abritait quelques pauvres filles perdues, arrachées, avant ou après Saint-Lazare, à leur affreux métier. Elles trouvaient là le refuge, la bonne nourriture, les douces paroles, une petite oasis de bonté dans l'aride enfer.

Elle était dans son cabinet de toilette; quand Ginette Hélyotte, bien qu'elle eût dit ne recevoir personne, força sa porte.

Elle éclatait de vie, lumineuse à l'excès, et sur ses cheveux blonds, le plus absurde, le plus fou des chapeaux à plumes, se campait avec une insolence heureuse.

— Il y a des siècles qu'on ne s'est vues, Gabri. Vous devenez bien sauvage?

Mécontente d'être ainsi surprise, Gabrielle passait vivement un saut de lit en linon et congédiait sa caméristé.

— Mais que je ne vous dérange pas, dit Ginette.

Elle rit par habitude de montrer ses dents éblouissantes, et gaiement :

— Je passais devant votre porte; vous savez, les brocanteuses de la rue de Provence : il y a une occasion de dentelles étonnantes, ma chère! Voulez-vous les acheter de moitié, de quoi faire à chacune une grande écharpe?

Elle s'ingéniait parfois à ces trafics; mais le plus souvent allait, pour abréger, aux magasins les plus chers.

— Vous regardez mon « tailleur? » N'est-ce pas qu'il me va bien? Voulez-vous parier qu'Alice le copiera?

Un court silence. Elle reprit brusquement :

— Tenez, Gabri, vous ne me rendez pas justice... Je ne suis pas Alice, moi; on est honnête à sa manière. Si jamais vous avez pu douter de moi, n'en doutez plus.

— Pourquoi aurais-je douté de vous? demanda Mme Dopsent avec quelque hauteur.

— Parce que nos maris... tous se valent, fit-elle avec un peu d'amertume.

« Parlez pour le vôtre! » faillit répondre Gabrielle que cette conversation à bâtons rompus, frivole en apparence, étreignait d'une angoisse divinatrice. Pourquoi Ginette lui parlait-elle d'Alice?

— Ah! ma chère, il n'en faut pas beaucoup à une femme pour s'emparer de l'homme le plus bourgeoisement fidèle. Quelques minauderies, quelques agaceries, et le voilà pris.

— Pas tous, dit Gabrielle pâlissant.

— Mais si, tous, affirma Ginette. C'est pourquoi je vous le dis, Gabri, une femme comme vous, qui en vaut bien dix comme Alice et moi, au moral, — précisa-t-elle par une coquetterie qui, sur le reste, gardait des distances bien féminines; — une femme comme vous a le droit de se faire sa vie, le devoir même. Œil pour œil, dent pour dent, c'est ma devise!

— Que voulez-vous dire? Parlez donc. Pourquoi ces insinuations?

— Je n'insinue rien, dit Ginette, piquée au vif. Quand vous ouvrirez les yeux, vous verrez clair. Oh! Alice a joué serré.

Elle ajouta, vindicative :

— Reste à savoir si elle l'emportera longtemps... Pauvre Gabrielle, vous souffrez?... Une autre vous l'aurait toujours dit, qui ne serait pas votre amie comme moi. Vous étiez donc aveugle?...

— Laissez-moi, voulez-vous, et Gabrielle, se sentant défaillir, repoussa l'aide que Ginette interdite et peut-être honteuse voulait lui porter...

— Sonnez votre femme de chambre, alors, vous êtes à faire peur. Je m'en vais, oui...

Et sur le pas de la porte :

— Soyez donc une femme! Intelligente et désirable, vous n'avez que l'embarras du choix pour être aimée et vous venger!

— Gardez vos conseils pour celles qui pensent comme vous, dit Gabrielle agitant la main, pour la congédier.

Seule, elle éclata en affreux sanglots. En être là, qu'une âme aussi misérable que celle de Ginette Hélyotte vînt lui apprendre son malheur et lui apporter l'aumône, l'injure de sa pitié dérisoire, ses conseils outrageans... Maurice! oh! Maurice!... S'être tant aimés, avoir mis en commun une si belle vie pour arriver à cet écroulement! Une révolte la secoua. Elle lava ses yeux, sécha son visage et, avec une sorte de hâte fébrile acheva de s'habiller. Ah! certes, bien des honnêtes femmes étaient lâches de se sacrifier ainsi, de subir la loi injuste du maître. Elle aurait pu être aimée, qui sait, être heureuse, si tant est qu'un triste bonheur fleurisse dans la honte? Elle était aimée : il était à cette heure un être qui l'attendait, prêt, sur un mot d'elle, à lui dévouer sa vie. Non, elle ne voulait pas! Non, le crime de Maurice, — car après ce qu'elle avait pardonné, cette fois, c'était un véritable crime, — ne la libérait pas. Mais était-il juste qu'elle souffrît en silence? N'avait-elle pas le droit d'élever la voix à son tour?

Le divorce? Elle n'y songeait pas. Jamais un mariage comme le leur ne serait rompu; on ne peut briser certaines unions, exiler les enfans, jeter au vent les cendres du foyer. Une séparation? Peut-être sa dignité l'y contraindrait-elle? Le lien relâché pourrait se retendre un jour et les river à nouveau. Non, elle n'aurait même pas cet affreux courage. Elle devait lutter, pied à pied, sur place, défendre ses droits, son titre d'épouse et de mère, s'efforcer de ressaisir son mari, puisqu'elle l'aimait.

Mais l'aimait-elle encore? Si près du coup qui venait de la frapper, elle n'éprouvait qu'indignation et mépris, en rejetait une part sur Ginette. Si cette effrontée avait menti? Si Maurice n'éprouvait pour Alice Comeau-Pierres qu'un attrait sentimental?... Crédulité inepte! Allons donc! tout lui criait qu'il la possédait déjà!

Et malgré elle, dans le remous de sentimens exhalés du plus profond d'elle-même, elle se disait, avec une sorte d'exaltation fiévreuse :

« Mais moi aussi, je suis aimée. André m'aime; je me suis

sacrifiée à cet époux ingrat, que le pardon même n'a pas relevé. Vais-je me sacrifier encore et toujours?... »

L'heure de la tentation solennelle qui vient à l'âge décisif de la femme, soufflée à cette minute par les mauvaises voix de l'orgueil et du ressentiment, sonnait pour elle. Qu'elle dît un mot, qu'elle ébauchât un geste, et, selon le conseil vil de Ginette, elle rendait plaie pour plaie, apprenait l'horrible joie de se venger, et se perdait en d'autres ivresses mystérieuses, celles que les romans dépeignent, dans l'enivrement de la passion et l'oubli du monde entier, celles qui, comme de troubles cauchemars, hantent parfois l'insomnie des femmes les plus pures.

Varaise l'attendait. Elle lui avait promis de venir. Oui, mais pas ainsi, pas dans le désarroi du naufrage, pas dans la tourmente de son âme soulevée. Elle devait lui apparaître calme et souriante, celle que rien de mauvais n'effleure, qu'aucun triste désir n'avilit. En cette minute d'affolement, elle n'était pas digne de lui. Elle ne voulait pas qu'André sût son trouble et en ressentît le contre-coup. Pour elle, pour lui, pour Maurice, pour ses enfans, elle voulait rester celle qu'on respecte, l'épouse sacrée, la mère.

Elle ne sortirait pas.

Elle retira les épingles de son chapeau, sa voilette, sa longue jaquette de tussor blanc, elle rentra dans son salon. Maurice, son chapeau sur la tête, son pardessus sur le bras, y pénétrait en même temps qu'elle par une autre porte.

Elle n'eut pas le loisir de s'étonner de cette présence inattendue; un élan monté du fond de son être la dressa en face de lui, impérieuse, implorante, belle de désespoir.

— Maurice, je sais tout. Alice... ne nie pas! C'est vrai?...

Cette fois, il ne chercha pas d'évasion. Il eut un geste las et la regardant avec une détresse infinie :

— Oui.

Et dans l'affreux silence, l'irréparable se prolongea.

XVII

C'était à la soirée du Ministère de la Justice, donnée par Fernacques et Mme Fernacques. Dopsent, — sa femme n'était pas venue, — se tenait dans un salon écarté avec Givreuil, Ligones, Hélyotte, Méjannes et Sigismond Pec. De temps à autre,

quelque sénateur ou quelque député à mine de conspirateur, éclairée ou soucieuse, venait renforcer le groupe, s'en détachait comme une abeille qui va butiner et revenait chargé de sa provision de nouvelles.

— Il est évident, disait le journaliste en dirigeant sur Ligones son regard noir et venimeux, que vous serez par terre demain, si Hélyotte vous interpelle à fond.

Celui-ci, déçu de ne pas faire partie du ministère, enragé de ce qu'il considérait comme une trahison après les promesses faites, comptait exploiter la grève des terrassiers de Dosmont, la déplorable échauffourée qui s'était produite la veille près du barrage : deux dragons noyés, leurs camarades ripostant à coups de carabine, cinq grévistes tués ou blessés : un de ces drames sanglans de la mêlée sociale dont la grande presse d'information, comme *la Voix Publique* et *l'Impartial*, multipliait l'horreur par ses titres sensationnels, ses phrases de mélo, ses photographies hideuses.

Ligones, son poil rêche hérissé, ses yeux intelligens et sournois avivés d'une mauvaise lueur, dit :

— La responsabilité incombe toute au ministre de l'Intérieur.

— Peu importe, dit Hélyotte. Le Cabinet est solidaire.

Méjannes, qui briguait un portefeuille jeta, avec sa grosse faconde :

— On le cassera, mais les bons morceaux pourront resservir.

Et se tournant vers Ligones :

— Vous, mon cher, et vous aussi, fit-il s'adressant à Dopsent.

— Caldry en sera-t-il ? demanda celui-ci.

De son ministre, il blâmait le sectarisme étroit, l'idéologie tranchante ; mais il s'estimait lui devoir de la gratitude, car Caldry entre tous avait insisté pour que le sous-secrétariat de son ministère lui fût offert.

— Certainement non, répondit Ligones en baissant la voix, il a été un des plus maladroits dans la conduite des événemens.

— Nous publierons demain un document sur sa vie privée qui le coulera, dit Sigismond Pec avec une impudence blasée.

Dopsent, révolté, regarda le journaliste, la tête hargneuse de Ligones, la face vulgaire de Méjannes, Hélyotte et sa jolie figure fripée et ridée de faux jeune homme. Il allait répondre,

quand un bras se glissa sous le sien, celui de Comeau-Pierres qui, avec son paisible sourire, lui glissa, confidentiel :

— Je crois que ma femme a quelque chose à vous dire.

Dopsent se laissa entraîner. Angoissé par le drame de la veille, sentant peser sur tous et sur lui la responsabilité d'un pareil malheur, il se demandait si l'orgueil du pouvoir vaut de semblables tourmens. Et puis, pour conserver ou reconquérir ce pouvoir, quels bas moyens ! Il méprisait ces intrigues louches, ces trahisons méditées : Ligones acceptant qu'on démolît ses collègues, pourvu qu'il leur succédât ; Hélyotte interpellant, moins pour le bien du pays que pour son intérêt ; Méjannes pêchant en eau trouble. Ce qu'on lui proposait avait une odeur de marché. Et l'insultante familiarité de Sigismond Pec, avec la force vénale, la pesée frauduleuse sur l'opinion du journal de Le Vigreux ! Où était-il donc, celui-là, qu'il ne se mêlait pas d'avance à la curée ?

Au seuil d'un des salons fleuris de lumières, de fleurs, de femmes décolletées, dans la presse des habits noirs, Comeau-Pierres lâcha Maurice.

— Alice est là-bas, au fond, dit-il tranquillement.

Dopsent venait de l'apercevoir, toute neigeuse dans sa robe de linon brodée, une grâce liliale sur son énigmatique visage, plus pure, plus séraphique que jamais. Il songeait à la complicité qui les liait, à l'aide généreuse qu'il l'avait contrainte d'accepter, plus de soixante mille francs en quelques jours. Et comme dans un rêve il croyait assister, témoin dédoublé, à la scène d'avant-hier, après que Gabrielle l'eut brusquement interrogé ; leur cruelle, si cruelle explication.

Scène affreuse, à laquelle il ne pouvait penser sans honte ! Comment lui, qui se croyait bon, juste, qui naguère adorait sa femme, avait-il pu la torturer ainsi ? Quel affreux besoin de sincérité avait arraché de sa gorge l'aveu, comme s'il vomissait un crapaud ? D'où lui venait cette horrible sécheresse qui devant elle avait paralysé son repentir, glacé sa pitié ? Quoi ! ces vaines paroles, ces gestes gauches,... alors qu'il aurait dû la secourir, la consoler, l'envelopper de douleur compatissante... Rien d'humain ; la stupeur devant le gouffre...

Mais celle qui lui faisait tout oublier, la Circé aux yeux pâles, se dressait devant lui. Alice l'accueillit avec un sourire détaché, lui fit place auprès d'elle. Une nouvelle bague, un

saphir de toute beauté étincelait à son petit doigt ; c'était le dernier présent de Maurice, succédant à un collier de perles magnifiques qu'elle portait aussi avec une sérénité parfaite.

A voix basse, et sous l'éventail :

— Vous ferez partie de la nouvelle combinaison, dit-elle ; vous remplacerez Caldry.

— Savoir, dit Maurice.

— Et vous prendrez mon mari comme sous-secrétaire d'État.

— Je ne serai pas seul à décider cela ; vous savez à quels pourparlers, à quelles cotes mal taillées entre les partis, cela tient, dit Maurice, choqué à l'idée des rapports étroits qui l'uniraient à Comeau-Pierres, surpris qu'elle lui demandât cela, le lui annonçât presque comme une chose naturelle.

Elle le regarda comme elle savait le regarder, tendrement, et dans ce regard il lut une expression nouvelle de souvenirs et de promesses...

— Évidemment, mais admettez que cela surtout dépende de vous. Vous ne pouvez me le refuser.

Il songea qu'il devait en effet bien cette compensation à Comeau-Pierres, l'étrange était que ce fût elle qui le lui suggérât ; jamais la conscience de la veulerie, de la nullité morale de ce gros homme ne l'avait autant écœuré ; pourtant, il était encore loin de se laisser aller à croire que le sénateur fût un mari complaisant. Son malaise, pour être irraisonné, n'en fut pas moins profond. Il sentit, il devina qu'il jouait gros jeu à tenir tête à sa maîtresse, car il soupçonnait en elle une force souterraine, tenace et impérieuse sous ses airs de femme suave ; mais sa conscience l'emporta. Il avait refusé autrefois d'attaquer un ministère où il comptait des sympathies. Il ne marcherait pas cette fois-ci contre les collègues qui l'avaient élevé avec eux. Ces coups de Jarnac en politique, il le savait, se donnent tous les jours. Il préférait renoncer à ses chances, voilà tout, que de s'y prêter.

Évincer Caldry, instruit, travailleur acharné, d'une expérience supérieure à la sienne, ce serait, jugea-t-il, une mauvaise action. Et comment regarderait-il ensuite en face Fernacques, dont justement il apercevait tout près d'eux la noble tête blanchie de vieux lion ? Quels que fussent les erreurs, les torts de ces hommes, il avait été des leurs, ils l'avaient bien accueilli,

il leur devait son titre : il ne lutterait pas dans l'ombre pour prendre leur place au grand jour, il tomberait en même temps qu'eux.

— Eh bien ? dit Alice étonnée de son silence.

Il répondit :

— Si le ministère meurt, je ne serai pas un des héritiers. J'ai le malheur de mettre le sentiment, en certains cas, au-dessus de mes intérêts.

Il attendait un éclair d'irritation fugitive dans le regard de la jeune femme, ou cette froideur qui est pire ; mais Alice Comeau-Pierres lui dit, avec un regard ineffable :

— Comme je vous comprends, mon ami !

Elle eut un léger soupir :

— Je n'avais, croyez-le bien, souci que de votre carrière. Si je suis ambitieuse, c'est pour vous, non pour moi.

Il fut ému : rien de plus délicieux que d'être ainsi rassuré, quand on a cru s'attirer le désaveu d'un être qui pour vous représente l'ivresse vivante.

— Je partage vos scrupules, j'approuve que vous ne preniez part à aucune menée contre vos amis. Cette loyauté vous honore. Mais pourquoi vous refuser à faire partie d'une combinaison nouvelle ? Et si c'était Caldry lui-même qui vous demandât de le remplacer ?

— En ce cas,... fit Maurice ébranlé.

Il songea que son honneur, en effet, ne serait pas engagé. A côté des transactions, des capitulations de conscience qu'il voyait tous les jours se produire autour de lui, qu'était-ce qu'un compromis semblable ?

— Eh bien, non ! fit-il tout à coup. Et puis, excusez ma franchise, l'idée d'avoir votre mari comme collaborateur, l'unité de vues, de rapports quotidiens qui en résulterait serait pour moi une souffrance de tous les instans.

Il n'osa dire combien il lui en coûtait de serrer presque chaque jour la main molle et grasse de Comeau-Pierres ; ce rôle odieux à jouer, l'ami du mari, l'exaspérait.

Alice répondit avec calme :

— Si je vous l'ai demandé, mon ami, c'est dans la seule pensée que vous auriez souci de moi et de mon renom. Henri est jaloux, il a des soupçons ; il s'étonnera évidemment que vous ne le traitiez pas en ami, que vous lui préfériez un indiffé-

rent. Une fois sur la piste... mais n'importe, du moment que cela vous déplaît...

Il supposa qu'elle s'efforçait de ne pas laisser voir à quel point elle était blessée ; la cruelle alternative où on le plaçait : dissiper les doutes de Comeau-Pierres en lui assurant une place qui flattait sa vanité, et subir auprès de cet homme qu'il trompait un quotidien contact, des plus humilians, ou éveiller son mécontentement et sa méfiance en compromettant et en exposant Alice !

— Laissez-moi réfléchir. S'il s'agit de vous, c'est différent.

Et il ne put s'empêcher de songer à l'engrenage où il se trouvait pris ; Alice n'était pas vénale ni intéressée, oh non ! et cependant il lui avait offert, insistant pour qu'elle acceptât, — et elle avait accepté, pauvre amie ! — la forte somme. Elle était droite et délicate ; et voilà qu'elle lui demandait d'atteler son mari à son char victorieux, de l'associer à son destin. Les rançons du bonheur sont terribles ; et s'il est vrai que tout se paie, comme il payait déjà cher son amour pour elle ! Gabrielle savait ! Entre eux, plus de confiance et de joie : son foyer détruit. Quelle amère rançon ! Et cependant, il aimait tellement Alice, il la désirait tellement encore, qu'il s'avouait lâche.

— Je vous promets, dit-il, de faire de mon mieux.

Ginette venait à eux, provocante.

— Vous cherchiez le baron de Woinville ? lui demanda Alice avec un sourire affectueux.

Elle savait l'intérêt que son amie portait à cette nouvelle relation.

— Non, dit Ginette, il est retenu à Dosmont par la grève.

— On m'a dit qu'il avait été blessé ? insista Alice avec une douceur cruelle.

— Presque rien ; une brique que son épaulette a amortie : il a, d'un coup de stick plombé, assommé son agresseur. Conduisez-moi donc au buffet, dit-elle en se retournant vers Maurice.

Il s'inclina. Elle retourna la tête vers son amie, avec un sourire délicieux :

— Mais je vous le ramènerai.

Maurice ne put, dans la foule qui le pressait contre l'épaule de Ginette, s'empêcher de lui dire :

— Vous vous intéressez beaucoup à lui ?

Elle le devina jaloux, car les hommes sont complexes, et répliqua de l'air le plus innocent :

— A qui donc ?

— A ce M. de Woinville ?

— Mais oui.

— Quelle fanfaronne du vice vous faite, Ginette !

— Êtes-vous donc si vertueux, Maurice ?

— Moi, oh ! non, je ne suis qu'un homme, un pauvre homme.

— Plaignez-vous donc : on vous aime !

— Et vous aussi, je suppose ?

Il la regardait avec une curiosité inquiète, un peu grondeuse. Il retrouvait près d'elle les sensations confuses d'un autre soir chez Givreuil.

Elle lui planta dans les yeux un regard expressif, caressant, provocant aussi, qui le défiait :

— Oh ! moi, on m'aime toujours. Je suis nette et claire. Pas d'erreur sur la personne.

Il détourna les yeux, contraint. « De quoi est donc fait, se demandait-il, le misérable cœur de l'homme, irrassasié, avide, si tourmenté ? »

Quand il eut présenté à Ginette une coupe de champagne et une assiette de sandwiches, il se sentit effroyablement malheureux.

Elle lui dit en souriant :

— Homme de peu de foi, inconstant Maurice ! Je vous aurais aimé, moi, si vous aviez eu plus de persévérance.

Elle vit le trouble de son regard, et ajouta, en plantant ses dents blanches dans le sandwich :

— Trop tard, bel ami.

Et levant sa coupe de champagne, à mi-voix, rieuse :

— A votre santé, monsieur le Ministre !

Il ne protesta pas, acceptant d'avance les événemens, l'adieu-vat de la chance.

XVIII

Comme tout le faisait prévoir, le ministère, après l'interpellation d'Hélyotte, mis en minorité sur l'ordre du jour, tombait. Méjannes appelé à l'Élysée acceptait de constituer un ministère. Le lendemain, des listes coururent : Ligones y figurait pour les

Finances, Hélyotte pour le Commerce, et Caldry, qui avait montré les dents et qu'on redoutait, pour les Colonies ou l'Instruction publique. Cet homme de fer, estimant sans doute comme Saint-Just qu'on ne peut gouverner vertueusement, avait racheté à Sigismond Pec les documens menaçans, fermé d'un gâteau de miel la gueule de Cerbère.

Que Caldry consentît, lui, si intransigeant pour les autres, à de semblables transactions, Dopsent en fut seul surpris. Il avait encore, grâce à sa puissance d'imagination, des illusions. On lui proposait le ministère du Travail, et comme s'il avait été habilement préparé dans la coulisse, le choix de Comeau-Pierres pour le sous-secrétariat d'État parut s'imposer.

Ce furent pour Gabrielle d'atroces heures. Depuis l'explication avec Maurice, un froid de mort était tombé entre eux. Ils s'évitaient, ils vivaient dans une atmosphère de catastrophe, sentant venir des douleurs pires, et impuissans à les conjurer.

Elle se disait seulement :

« Est-il possible que Maurice, que j'ai connu droit, plein de délicatesse, étale la honte publique de sa promiscuité avec ce Comeau-Pierres et sa misérable femme? Ce n'est plus un secret qu'elle est sa maîtresse; tout se sait à Paris; la curiosité qui se porte sur les gens en vue, la malignité du monde et les indiscrétions de la presse laisseront transpirer le scandale. Quelle abjection ! Et Maurice se croyait pur, désintéressé, uniquement soucieux de son pays. Qu'a-t-il fait comme député, comme sous-secrétaire d'État? Des besognes dont un autre, dont tout autre, consciencieux, se serait aussi bien acquitté. Ses grands projets, où sont-ils? Ses belles réformes ont-elles avancé d'un pas? Est-il une proposition de loi, une seule qu'il ait pu amener au jour de la discussion; et quelle chance aurait-elle eu d'aboutir? Ces Comeau-Pierres !... De telles capitulations de conscience ! Qu'il soit ministre, si c'est le terme de son ambition, soit ! Mais devait-il y arriver ainsi, et avec ces alliés boueux? »

Elle faisait ces mornes réflexions dans son boudoir, quand la femme de chambre frappa et dit :

— C'est M. Max Odel qui voudrait parler à Madame de la part de Monsieur.

Gabrielle inclina la tête : qu'on le fît entrer. Que pouvait-il avoir à lui dire ?

Odel la salua très bas; il avait pris encore plus d'assurance, et la mèche de son front était plus arrogante. Il arrivait au but de ses désirs. Dopsent, qui l'avait pris la première fois comme sous-chef, allait le prendre, cette fois, comme chef de son cabinet. On le décorerait en juillet. Il tenait une lettre à la main:

— Madame, M. Dopsent m'a chargé de vous remettre ceci, sur le quai de la gare de Lyon.

C'est vrai, Maurice allait à Dijon, présider un banquet suivi d'une grande réunion publique où il prononcerait un discours sur les réformes républicaines. S'étant promis à échéance fixe, il tenait parole, par scrupule, quoique sa présence fût plus justifiée à Paris.

Elle étendit la main, et dit:

— Merci, monsieur Odel.

Elle le tenait à distance, parce qu'elle n'aimait pas son air d'arriviste, sec et précis. Lui, soit qu'il subît le charme « de la patronne, » soit qu'il s'imposât cette attitude, lui témoignait la plus respectueuse déférence.

— Dites-moi, fit-elle comme il s'inclinait pour se retirer, savez-vous où en est le ministère?

— On me téléphonait à l'instant de l'Intérieur, madame, qu'il sera constitué ce soir; mais il y a du tirage et j'oserai dire: du grabuge. M. Hélyotte n'en ferait plus partie, et M. Comeau-Pierres prendrait le Commerce, à sa place.

Il ajouta, supposant que la chose offrait à Mme Dopsent un intérêt capital:

— Nous avons le Travail, cela va de soi.

— Et pourquoi M. Hélyotte ne serait-il pas ministre? demanda Mme Dopsent, malgré elle curieuse.

Max Odel pinça les lèvres, ce qui donna à son sourire un pli sarcastique:

— Une perfidie de M. Ligones, qui a bien voulu que M. Hélyotte tirât les marrons du feu, et qui ne veut pas qu'il les croque. Aussi a-t-il imposé à M. Méjannes M. Caldry, que M. Hélyotte ne peut souffrir. La politique a de ces beautés.

Gabrielle, d'un signe de tête, qui remerciait de l'explication, le congédia. Elle vit alors dans ses mains la lettre de Maurice: un large cachet de cire grenat, où il avait imprimé le camée de sa bague, une tête de Mercure coiffée du pétase, la scellait. Elle la contempla un long moment, comme si elle n'en saisissait pas

la raison d'être, et tout à coup ses doigts se mirent à trembler. Elle regarda la lettre, la suscription et le cachet avec une angoisse inexprimable. Pourquoi lui écrivait-il? Chose curieuse, elle ne se hâtait pas d'ouvrir. Les dernières phrases de Max Odel, la déception furieuse, certainement, d'Hélyotte et de Ginette, la désignation de Comeau-Pierres pour un ministère, tout cela dansait dans sa tête. Le mot gouailleur d'Odel y tintait: « La politique a de ces beautés! »

Ah! oui!...

« Ma chère Gabrielle,

« Tout à l'heure je vais parler à trois mille personnes; je leur affirmerai ma foi dans les robustes destinées de mon pays, je leur crierai de quoi la France souffre, et quels remèdes la guériraient. De toute ma sincérité, je leur rappelerai ce qu'ils doivent à cette République si calomniée, dont ses adversaires prétendent, pour l'affaiblir, qu'elle se heurte à la désaffection de ceux qui lui doivent tant. Je leur montrerai l'œuvre accomplie depuis trente et quelques années : la réfection militaire, la transformation de l'enseignement, les lois de justice, d'Assistance et de Prévoyance sociales ; les lois ouvrières, l'amélioration du sort des fonctionnaires, et enfin cette immense œuvre coloniale qui nous classe immédiatement après l'Angleterre. Ce discours résumera, une fois de plus, les convictions qui m'ont poussé à la vie politique, à ses embûches, à ses succès, à ses revers, et à son triomphe peut-être demain.

« Triomphe, dont mon orgueil ne jouit que modérément, je t'assure et dusses-tu en douter. Je sais maintenant quelle part de circonstances s'ajoute aux événemens, et que le mérite n'est qu'un des facteurs, et pas toujours le plus certain, de la réussite. Dans cette ascension rapide, dont je pourrais, dont nous pourrions peut-être nous enorgueillir, ma volonté n'a pas été le seul levier, ni la seule force motrice. Ce n'est pas ainsi que tu aurais voulu me voir, hier obscur médecin de campagne, devenir notoire, jouer un rôle officiel, présider, si peu que ce soit, aux destinées nationales.

« Et c'est parce que j'ai profondément conscience de tout ce qui tare d'un alliage trouble mon destin, que je sens le besoin de t'écrire, puisque, Gabrielle, en ce moment, une conversation de cette nature serait difficile, ou presque impossible entre nous.

La plume permet sur l'intimité muette du papier ce qui, avec la parole et ses réactions électriques sur les nerfs, ne pourrait être supporté. Dire que j'avais rêvé que tu pourrais être fière de moi !

« Tout pesé, ma vie parlementaire n'a qu'à demi menti à son but. Mon succès personnel masque, je le reconnais, l'avortement de mes grandes ambitions, et ne me console pas d'avoir si peu fait pour mon pays. Car, bien que ma vanité d'homme se réjouisse de prédominer, elle ne remplit pas tout mon cœur. Mon ambition était plus haute. J'ai échoué. D'autres auraient-ils mieux réussi? Je ne sais. J'ai tâché de ne faire, comme mandataire du peuple, que le minimum des concessions indispensables. Je n'ai presque toujours promis que ce que je pouvais tenir, ce que j'ai tenu. Mais si j'arrive à m'absoudre presque, pour la faillite de mon idéal civique, comme homme, je sens toute ma faiblesse vis-à-vis de toi et des autres; et j'en éprouve un véritable désespoir, la plus profonde humiliation.

« N'être qu'un homme, mais valoir le plus que peut un homme, voilà ce que je m'étais proposé. Et ce qu'à quelques défaillances près, dans la mesure de mes moyens, j'avais atteint là-bas, dans nos Landes, en cette vie stable et forte, où chaque jour, comme un ouvrier probe, ajoutait sa poignée de ciment pour construire la maison de notre bonheur. Hélas! que je me sens petit, avili et diminué! L'idée que tu ne verras plus en moi l'homme que tu estimais, que tu aimais, m'est amère comme la mort.

« Songer qu'aux yeux des autres, je suis, je vais être un ministre, remplir cette fonction disputée, périlleuse, alourdie de responsabilités redoutables devant l'inconnu de demain, mais enviée et brillante, et que pour toi je serai, sous ce vêtement d'apparat, l'homme que seule tu connais dans son imperfection et sa misère, toi qui, depuis des années, vis à côté de mon cœur et coudoies ma conscience.

« Je souffre horriblement, Gabrielle; et c'est à toi seule que je puis le dire, en écartant pour un moment ta douleur, tes reproches, ton amour trahi et ton orgueil blessé; tout ce dont tu saignes par moi, par moi qui malgré tout t'aime et me désole de t'avoir porté ces coups affreux.

« Quel abîme que nous-mêmes, et je me croyais bon, et si l'on m'avait dit que ces choses arriveraient, j'aurais cru insensé ce prophète de mauvais augure. Gabrielle, ma femme malgré tout, mon amie, ma compagne des bons et des mauvais jours, toi

l'élue, toi la bonne, toi la tendre, toi l'intelligente, toi que j'ai perdue, que tu me croies ou que tu ne me croies pas, il n'importe! Je souffre, et toi seule peux m'entendre, même si tu te refuses à me plaindre et à me consoler.

« Quelle déchéance et quelle détresse! Il me semble que je vide jusqu'à la lie je ne sais quel philtre empoisonneur qui m'enivre et m'écœure. J'appartiens à une autre que toi; mais, n'est-ce pas profaner ces mots de les employer ici, tant les sentimens qu'ils expriment peuvent être différens et attestent la pauvreté de la langue humaine? Oui, un autre être est dans ma vie, et je ne me reconnais plus : suis-je encore moi-même? Il me semble avoir deux personnalités qui s'entre-déchirent; un nouvel homme, le mauvais, surgi au cours de cette vie insolite et parmi les tentations de toute nature, m'entraîne; et l'ancien, le Maurice que tu as connu, et qui n'est pas entièrement mort, râle, agonise sous cette poigne violente, résiste et se retourne désespérément vers le passé. S'il était temps encore, pour toi, pour moi, je te crierais : « Sauve-moi, Gabrielle! »

« Puis ma raison vacille, je me demande quel vertige a passé sur moi, et j'obéis à la fatalité qui me mène; j'y obéis avec rage et avec ivresse, et en bénissant et en maudissant mon asservissement. Tout me le crie, ma pauvre amie : je ne suis plus digne de toi. Nous autres hommes, qui sommes rudes et grossiers, nous n'attachons pas au caprice d'un instant l'importance que la délicatesse de votre cœur jaloux y met. Mais il est une faute inexpiable, celle qui trahit peu à peu, outrage par l'abandon, la désertion de l'esprit et du cœur, la noble compagne de nos pensées et de nos rêves. Celle-là, je la commets envers toi. Un fossé nous sépare, infranchissable. Derrière, tu m'apparais lointaine, telle que je t'ai aimée, vénérée, de quel respect, de quel culte pieux! Je sens que celle que tu fus ne peut plus pardonner à celui que je suis devenu. C'est comme si une mauvaise fée nous avait rendus l'un à l'autre étrangers. Je te vois, je te reconnais, mais je ne puis aller à toi, pas plus que tu ne peux me reconquérir.

« Cette fatalité terrible, qui s'est abattue sur nous, brise notre vie. Nous sommes désormais, quoi qu'il arrive, perdus l'un pour l'autre. Si tu pouvais m'oublier, si tu pouvais refaire ta destinée, je te dirais : « Oublie-moi, recommence à vivre. Je remets ton sort entre tes mains. » J'ai perdu le droit de t'imposer

ma volonté, j'abdique. Je te rends ta liberté morale. Décide! Je ne suis plus qu'un vaincu.

« J'ai pensé à la séparation, au divorce même; je ne puis plus, — et de quel droit? — enchaîner ton sort au mien. Il va de soi que je prendrais tous les torts; je les ai seuls, et cette rupture pourrait se faire discrètement. Le pouvoir a du moins cela de bon. Si tu vois une arrière-pensée dans ce que je te propose, je te répondrai : Oui, j'en ai une très nette. Me refaire une autre vie qui ne sera, hélas! que la parodie déformée de la nôtre. J'accomplirai un devoir de réparation; si tu acceptes cette solution, Alice divorcerait et je l'épouserais. Quelque honte que j'aie à t'écrire ces mots cruels, je me mépriserais davantage de te déguiser la vérité. Si tu préfères une séparation, je m'inclinerai devant ta volonté; tu sais que, trois ans après, le divorce interviendrait avec toutes ses conséquences.

« Ma pauvre Gabrielle, en te montrant à quel point je m'oublie peu dans ces tristes combinaisons, je te proteste que je pense aussi, surtout presque à toi. La liberté peut te tenter; tu es jeune, tu es belle encore. Ah! pourquoi faut-il que je t'avoue que l'idée que tu serais à un autre homme me serait intolérable? Et nos enfans, avec un autre père; non, il y a là quelque chose de monstrueux! Ces contradictions, je ne puis les expliquer, je les sens, elles me torturent, elles me bouleversent. Et il me faut les subir!

« Ma chère femme, par tout ce qui nous a unis dans la vie grave et tendre, dans la confiance, dans la foi au même idéal de droiture et de vérité, pardonne-moi le mal que je te fais. Si à plaindre que tu sois, je suis, étant coupable et ayant horreur de moi, plus misérable encore. Tout ce que j'ai perdu, gâché, flétri à jamais, à jamais!...

« Adieu, il faut que je rassemble mes forces; il faut que je fasse mon métier d'esclave et de ministre, puisque je l'ai voulu... On m'attend.

« MAURICE. »

Quand Gabrielle eut achevé sa lecture, elle était méconnaissable, le visage pâle, creusé, les paupières flétries; une expression de douleur crucifiante la transfigurait! Quoi! il en était là!... Le malheureux!... On frappa à la porte. Le valet de chambre gourmé vint lui dire :

— M. André Varaise demande si Madame peut le recevoir.

Elle eut un instant d'hésitation, et se dirigeant vers son appartement pour redonner à sa figure un aspect présentable :

— Faites entrer et priez d'attendre.

XIX

André Varaise était mis avec une simplicité choisie, une élégance sûre. Son visage maigri brûlait toujours du même feu intérieur : il avait cette beauté grave qui vient de l'âme, dans les crises profondes. Il resta debout, regardant devant lui, les yeux fixés sur la porte où il supposait qu'elle allait apparaître. Il semblait pénétré d'un sentiment unique; et une seule idée, en effet, l'absorbait, toute de respect, de fidélité et de tristesse. Dans ce décor luxueux où elle vivait, il se demandait si la Mme Dopsent qu'il avait connue autrefois, pouvait se plaire? Il éprouvait, une fois de plus, le grand dépaysement qui lui rendait si douloureuses ses venues discrètes chez elle.

Elle entrait sans bruit, et il vit tout de suite combien elle avait le visage altéré.

Il lui serra la main avec une pitié délicate et dit comme s'il s'excusait :

— Je tombe mal, madame, et vous maudissez l'importun.

— Non, mon ami, puisque je vous reçois.

Elle lui désignait un fauteuil. Et lui, de se sentir là, en visite, son chapeau à la main, souffrit : il aurait tant voulu pouvoir bannir tout formalisme, franchir les convenances et lui parler cœur à cœur, en vérité.

— Dois-je vous féliciter? demanda-t-il. On m'assure que Maurice...

— Ne me félicitez pas.

Il dit :

— Oui, l'encens du pouvoir est trop grossier pour vous.

— Je n'en sais rien. Comme une autre, j'aurais pu en être grisée...

— Non; vous haïssez, j'en suis sûr, la parade, le mensonge, la vanité, tout ce qui se mêle à cet orgueil-là, et en est la plate rançon.

Elle fut touchée de sa sincérité et soupira :

— Me connaissez-vous? Se connaît-on soi-même?

Elle pensait à la poignante lettre de Maurice.

Il répliqua :

— Il y a des êtres qui changent; il en est d'autres dont la trempe de pur métal ne peut plier ni se rouiller. Vous êtes exactement celle que j'ai connue jadis; mais alors, vous étiez plus heureuse, ou du moins, les peines que vous pouviez avoir n'entamaient que l'épiderme du cœur. A présent, pauvre amie, je sens que vous êtes atteinte dans le vif de l'âme, et c'est mon désespoir que mon impuissance. Cette impuissance que vous m'imposez, et qui fait de moi, dans votre vie, un figurant inutile et non résigné, un intrus sympathique et rien de plus.

— Ne dites pas cela, fit-elle avec vivacité; d'abord, vous ne devez pas parler ainsi; vous me l'avez promis, et ensuite ce n'est pas vrai, — et vous le savez, — que vous me soyez indifférent.

Il s'anima; son beau regard sombre, son sourire lassé eurent une expression passionnée :

— Ne rien pouvoir pour vous, n'être même pas l'ami qui conseille, le parent qui dirige; ne pouvoir, n'oser vous parler sans crainte de vous blesser, de vous irriter...

— André, pourquoi revenir sur ce qui est irrémédiable? Ne perdez pas le mérite de votre sagesse et de votre courage.

— Ah! madame, vous ne soupçonnez pas, je le vois, ce que peut souffrir un homme lorsque, pendant des années et des années, il n'a formé qu'un rêve; lorsqu'une femme admirable, une âme exquise a incarné ce rêve; lorsqu'il sait qu'elle est pour lui l'élue l'unique, et que, hors d'elle, il ne trouvera jamais le bonheur...

Elle le regarda avec une douceur attendrie, un regret apitoyé, avec la gratitude qu'elle se sentait devoir à ce culte pieux, à cette ferveur obstinée qui la plaçait si haut, sur ce piédestal dont toute femme est fière :

— Si, mon cher ami, je sais ce que vous souffrez, par ce que je souffre moi-même.

— Gabrielle!...

— Je sais l'homme que vous êtes, je l'estime à son prix; si la vie avait été autre, si je vous eusse rencontré plus tôt, je puis vous le dire sans avoir à rougir: libre, je vous eusse aimé. Mais je ne suis pas libre.

— Affranchissez-vous! Je vous le jure sur mon honneur, je

vous le jure sur le souvenir pieux de ma mère, vous le pouvez sans déchoir, sans mentir en rien à la délicatesse, à la fierté de votre conscience. Vous me rendrez cette justice que je n'ai jamais, depuis le jour où vous me l'avez interdit, osé toucher aux plaies secrètes de votre âme. Jamais vous ne m'avez entendu porter contre votre mari une insinuation, si légère fût-elle. Mais à présent, j'ai le droit de vous le dire : en vous délivrant ou en lui permettant de se détacher d'une chaîne dont il ne sent plus la beauté, qui sait si vous ne remplirez pas son vœu secret?

Elle pâlit ! Quoi ! cette douleur lui était réservée que Varaise sût, lui aussi, dans quel abîme de souffrances elle palpitait!

Elle répondit :

— J'ai pensé à cela aussi. C'est impossible.

Il la regarda avec douleur et colère, comme s'il ne comprenait pas tout de suite :

— Mais si vous perdez Maurice, que vous restera-t-il?

— Mes enfans.

Il appuya son front sur sa main, et le coude replié contre le bras du fauteuil, il dit d'une voix lente :

— Je me mépriserais de vous conseiller une mauvaise action; mais vos enfans deviendraient les miens...

— Non, André, tant qu'ils auraient leur père, même absent, même indigne! On n'a pas deux pères!...

Et en disant cela, une vive rougeur exhalée de sa plus noble pudeur colora ses traits :

— Comprenez-moi, André. Mes enfans, Maurice, moi, c'est une trinité que rien ne peut rompre.

Il eut un cri de révolte :

— Mais vos enfans grandiront, s'en iront, feront leur vie, eux aussi. Vous serez seule, trahie, désespérée. Qui vous consolera? Le souvenir du bonheur passé? Quelle amertume! Le devoir que vous aurez cru remplir? Quelle désillusion!

— Je ne demande pas à être consolée.

— Ah! vous ne m'aimez pas, fit-il avec désespoir, vous ne m'aimez pas!...

— Je me dois avant tout à Maurice.

Farouchement il demanda :

— Mais qu'espérez-vous donc!

Elle eut un geste désespéré :

— Le sais-je?...

— Que Maurice vous revienne un jour, votre foyer n'en sera pas moins attristé par le regret, la crainte, les Parques du doute, la mort des sentimens irréparables.

Elle eut le même geste de lassitude résolue :

— Cela se peut.

— Et vous vous détournez de la vie, d'une vie nouvelle, ardente, heureuse? D'une vie où je voudrais payer de mon sang chacun de vos sourires, où tous vos désirs seront des ordres, où je n'aurais qu'une idée: vous plaire et vous servir.

Elle se leva et, d'un geste franc, mit ses mains aux épaules du jeune homme :

— Oui, André, je sais que vous m'apporteriez tout cela, et je le refuse... Je le refuse avec reconnaissance; je ne puis pas, je ne veux pas enchaîner votre vie à la mienne. Tant que Maurice vivra, j'aurai la certitude morale, une certitude qu'aucun raisonnement n'ébranlerait, qu'aucune passion ne fausserait, — et cependant la vôtre me touche, — la certitude décisive et douloureuse que l'emprise que Maurice a mise sur moi, que les liens de notre mariage ne peuvent être déliés par mon consentement. Je ne suis pas l'épouse sans fierté qui se cramponne à une situation dont je ne compte accepter ni les avantages ni les honneurs; je ne suis pas la rivale qui ne veut pas qu'une autre entre dans la maison dont elle a été jusqu'à présent la gardienne fidèle... je suis la femme de Maurice et la mère de ses enfans.

Il se leva et dit :

— C'est une résolution arrêtée?

— Arrêtée.

— Alors, je n'ai plus rien à dire. Que ferais-je désormais ici? Que puis-je pour vous et pour moi? Vous ne m'entendrez plus me plaindre. Adieu, madame.

— Oui, adieu, André. Notre amitié ne pouvait, je le comprends, vous suffire. — Elle eut un admirable et noble sourire: — Et pourtant!... D'ailleurs, les circonstances mêmes m'eussent forcée de la prier d'être plus réservée encore.

— Oh! soyez tranquille, fit-il avec une amertume indicible, nul n'a plus souci que moi de votre honneur. Je disparaîtrai de votre vie sans bruit comme il y a neuf ans. Mais alors, je m'immolais avec la joie cruelle du sacrifice. Je respectais les droits de Maurice, les chances de l'avenir, votre jeunesse à tous deux, si pleine de promesses. A présent...

Il se mordit les lèvres au sang pour dominer son émotion :

— C'est affreux.

Elle dit simplement :

— Oui.

Il y eut un lent, long, déchirant silence après lequel ils se quittèrent; il s'inclina lentement devant elle, elle ne lui tendit pas la main comme autrefois, il n'y eut pas cette parodie trompeuse des sentimens qui ne s'exprimeront plus; il y eut le silence, le vide, l'absence et comme la mort.

Elle resta seule, debout et frémissante au milieu du salon :

On lui apporta un télégramme qu'elle décacheta.

Hossegor

Charles atteint congestion pulmonaire, prévenez Maurice. Tendresses.

MARIE DOPSENT.

Son beau-père, sa belle-mère... Sa pensée bouleversée reflua vers les vieux parens si bons, si stoïques, si résignés. Le péril s'annonçait grave, l'ombre de la mort passa dans la pièce.

Elle n'hésita pas une seconde, sonna :

— Ma malle, ma valise, l'auto; vite!

Elle consulta l'horaire; il y avait un train dans une heure

La femme de chambre s'affairait, elle revint en s'excusant :

— Madame, c'est Mme Comeau-Pierres qui insiste pour entrer.

Intrépide, souriante, un immense chapeau garni de roses safran sur ses cheveux noirs, Alice parut;

— C'est fait, Maurice et mon mari sont ministres! Que je sois la première à vous embrasser!

Elle ouvrit les bras :

— C'est inutile, dit Gabrielle.

L'autre pâlit :

— Pourquoi?

— Vous le demanderez à mon mari.

Alice devint verte, essaya de sourire, rajusta sa voilette et, pirouettant avec grâce, insinua :

— Peut-être M. Varaise qui sort d'ici, et que j'ai le temps de rattraper dans l'escalier, m'expliquera-t-il votre attitude et la

sienne? Car il a oublié, lui aussi, de me saluer... Il me semble épouser vos griefs avec une sympathie...

Gabrielle sourit d'un beau mépris :

— Vous ne croyez pas m'atteindre, n'est-ce pas? Mais je vous trouve hardie d'oser me regarder en face. Quelle âme de boue avez-vous donc? Si c'est Maurice que vous venez chercher, il n'est pas ici; si c'est pour moi que vous venez, inutile. A l'avenir, je ne vous recevrai pas.

— Vous me chassez!

— Je vous prie de vous retirer, ne me forcez pas à appeler.

— Vous n'aurez pas la joie d'un scandale! Mais j'aurai ma revanche, je l'ai déjà!...

Elle attendit une seconde, jeta un regard de défi dans la glace et sortit.

Gabrielle s'assit à son bureau et écrivit :

« Maurice.

« Ce télégramme t'expliquera mon départ. Parons au plus pressé! Je vais à Hossegor soigner ton père; j'ai lu ta lettre et je viens de mettre à la porte ta maîtresse. Je te plains de toute mon âme. Je ne consens pas à une séparation. Je quitte cette maison pour n'y pas rentrer. A Hossegor, *chez nous*, je t'attendrai, si tu dois venir. C'est de là, qui fut notre vie et notre amour, que tu me répudieras si tu as ce triste courage. Adieu. »

Elle cacheta et dit à Justine :

— Vous remettrez cette lettre à Monsieur dès son retour.

Une heure après le départ de sa femme, Dopsent rentrait. Sa nomination était officielle.

— Monsieur le Ministre, que je sois le premier! s'écria Odel avec effusion.

— Merci, mon ami; merci!

La femme de chambre lui remettait le télégramme et la lettre que Madame avait bien recommandé de...

Dopsent les parcourut et son visage s'assombrit. Un moment, il resta frappé de stupeur, puis passa la main sur son front, l'air vague de l'homme qui ne sait s'il rêve ou s'il veille.

— Monsieur le Ministre, dit un secrétaire accourant:

— Quoi! qu'y a-t-il? répondit Dopsent brusque.

— Des électeurs qui ont appris... ils veulent vous féliciter!...

— Tout à l'heure !

Mais déjà les coups de téléphone vibraient, les petits bleus pleuvaient, que le valet de chambre courbé en deux lui apportait de minute en minute sur un plateau. Des amis, des quémandeurs, des députés, des sénateurs, la foule arrivait. Le timbre de l'antichambre ne cessait de retentir.

Et Maurice fiévreux serrait des mains : la maladie de son père, le départ de sa femme se heurtaient dans sa tête où sonnait ce mot de fanfare et d'orgueil, malgré tout plus haut que sa douleur, plus fort que sa détresse, mot effarant, lourd d'avenir, gros d'imprévu, mystérieux dans sa précision fétichiste :

« Ministre, je suis ministre ! »

Oui, c'était la réalité du mirage, le vœu accompli, le succès inespéré, rapide, foudroyant presque. Il était parvenu au but de ses désirs, à travers quels égaremens, combien de faiblesses, d'erreurs, sur quel écroulement de ruines ! Il triomphait pourtant. Mais Gabrielle, mais son vieux père, mais ses enfans... L'affreuse solitude des heureux, des riches et des puissans dans le désert de ces âmes, de ces voix, de ces gestes, de ces importuns bruyans qui se pressaient, se bousculaient autour de lui, l'envahit.

Il se répéta :

« Je suis ministre ! »

Et c'était de l'orgueil, et c'était de l'ivresse.

C'était une âcre souffrance, aussi.

XX

Le lendemain, il partait pour Hossegor, laissant l'intérim de son ministère à Caldry. L'entrevue avec sa femme fut singulièrement triste, dans la petite maison claire, où parmi des armes, des bronzes, des masques de l'Extrême-Orient, le colonel, les yeux brillans et les joues tachées de rouge, très maigre sous la couverture, haletait sans se plaindre ; tandis que sa compagne fidèle, à présent esseulée, désemparée, malade d'inquiétude, rôdait à pas silencieux d'ombre autour de son lit.

Entre Gabrielle et Maurice, point d'explication nouvelle, et à quoi bon ? Que se fussent-ils dit ? Une seule idée les rapprochait dans cette grande rupture morale : sauver le vieillard.

Le médecin traitant venu de Bayonne, une célébrité, ne cachait pas son inquiétude. M. Dopsent était usé, l'huile baissait dans la lampe; cependant, la venue de Maurice le ranimait; sa main brûlante pressait parfois affectueusement celle de sa bru. Maurice avec douleur contemplait la face durcie, qui à force d'avoir vécu aux colonies, toute creusée à présent entre les pommettes saillantes, rappelait le visage d'un de ces jaunes qu'il avait combattus et essayé de civiliser.

— Approuves-tu les prescriptions de M. Le Taillet? demanda un soir Gabrielle à Maurice.

Elle ne lui adressait la parole que pour les nécessités du service; le reste du temps, impassible, muette, repliée sur elle-même, sans hostilité, sans tendresse, d'une inexorable froideur qui l'émouvait plus que les reproches les plus sanglans. D'Alice, ils n'avaient jamais reparlé: elle se tenait pourtant entre eux, invisible et présente.

Maurice leva les épaules:

— Je..., oui, je crois qu'il soigne bien mon père.

— Pourtant, tu es médecin?

Il eut un geste découragé:

— Je ne sais plus... Voilà des mois que je n'exerce plus. Il me semble que j'ai tout oublié.

Gabrielle retint mal son saisissement. Quoi! ce qui avait été sa carrière, son beau métier d'audace, de ruse, de vigueur contre la maladie et la mort, ce qui lui avait permis de ressusciter des mourans, de rendre des enfans à leur mère affolée, ce prestigieux pouvoir du médecin, guérisseur, confident, bienfaiteur attendu, guetté du seuil des portes, son passé le plus noble allait-il sombrer aussi dans ce désastre?

Elle dit très émue:

— Mais c'est ton père!

Il répondit:

— Justement.

Se tromper? Il ne se pardonnerait pas une erreur de diagnostic ni une faute de traitement, envers celui qu'il aimait et vénérait davantage depuis qu'il songeait à tout ce qu'il pouvait perdre en le perdant. L'exemple de son père, comme éducateur, comme ami, le pénétrait de respect, d'admiration. Son père!... Pour la première fois, il s'avisa du vide que son départ pour Paris avait dû laisser dans ce vieux cœur...

Non, il ne voyait pas clair, il contrôlait mal les prescriptions de Le Taillet; il éprouvait l'humiliation d'une déchéance inattendue. L'exercice de la médecine exige le coup d'œil exercé, les facultés de l'esprit tendues, un entraînement quotidien. Il se sentait rouillé, il ne retrouvait plus son sang-froid des cas graves. Médecin, il ne l'avait plus été, ou si peu, depuis son élection : ordonnant à Ginette Hélyotte une pommade à la cantharide pour les cheveux, et à Alice des cachets d'aspirine pour la migraine : médecin pour dames, médecin pour rire. Et quand il s'agissait de sauver son père, il restait là, les bras ballans, indécis, impuissant.

Deux jours après, heureusement, un mieux s'annonça, et il put repartir pour Paris où coups de téléphone et dépêches le rappelaient : la grève de Dosmont, calmée, croyait-on, reprenait avec une force nouvelle, sous l'impulsion de la Confédération générale du Travail. Et un scandale financier, le krach de Crapennes, sa fuite avec mandat d'arrestation et limiers à sa poursuite, venait, lancé par *l'Impartial*, d'éclater comme une bombe chargée de boue qui salissait déjà ses protecteurs et ses alliés, les plus hautes notabilités parisiennes.

— Je reviendrai dès que je pourrai m'échapper, dit Maurice à Gabrielle ; en attendant, merci pour mon pauvre père et pour maman.

Elle eut un geste vague : elle n'accomplissait que son devoir; d'ailleurs, elle n'était là qu'une garde-malade attitrée, puisque le médecin de La Fondation et une infirmière se relayaient auprès d'elle. Maurice dit, sans la regarder :

— J'ai chargé Fraülein d'aller chercher Charlette à Eastbourne et les vacances vont te ramener Michel ; tu seras moins seule.

Elle ne répondit pas, elle avait entendu cependant.

Il hésita à lui dire autre chose, en prenant congé d'elle ; à cause des domestiques, ils échangèrent des adieux de convenance. Il se pencha sur la petite Lou, qui le regardait de son joli air préoccupé. Il l'éleva en l'air, l'embrassa, la reprit et l'embrassa encore. Puis précipitamment il partit, sans oser regarder sa femme en face :

— Au revoir.

Gabrielle ne se mit pas à la fenêtre pour le voir partir, mais quand l'auto ronflante eut décru dans la lointain et qu'on n'entendit plus rien, elle s'accouda pour contempler le paysage. Les

roses remontantes du jardin fleurissaient en masses roses, thé, neige et feu sombre. Les vitres des serres scintillaient comme de grandes plaques d'or. Sur les pelouses, un jet d'arrosage éparpillait sa pluie d'eau en arc-en-ciel. Un coup de sonnette tinta: le facteur. Elle se rappela ce jour où il apportait, avec d'autres lettres, le faire-part de Varaise. C'était loin... Elle ne savait déjà plus rien de lui; il ne saurait plus rien d'elle. Que deviendrait-il? Ferait-il ce voyage au Canada dont il avait souvent parlé? Affronterait-il avec le lieutenant Jackson les glaces du pôle Sud? Qu'importait?... Il était hors de la vie future, à présent. Perdu à jamais. Et seule la soutiendrait l'austère conscience du devoir accompli.

Mais une petite main la tirait par sa robe. Lou, tenant dans ses bras une poupée à figure enveloppée de linge, sa poupée malade, sa plus laide, sa plus vieille, sa préférée, lui demandait, d'une voix singulièrement douce:

— Dites, maman. Est-ce que vous croyez que bon-papa va mourir?

Gabrielle frissonna, et serrant l'enfant dans ses bras, lui dit :

— Il ne faut pas dire ces choses, Lou. Comment as-tu cette idée-là ?

— Parce que bonne-maman pleure toute seule dans sa chambre.

— Non, Lou, ton grand-père guérira. Viens retrouver Augustine, elle te ramènera à la maison.

— Maman, est-ce qu'il nous faudra nous aussi vieillir pour mourir un jour? Augustine a dit qu'Hamburu allait mourir. Il est aussi très vieux?

Mme Dopsent ne répondit pas. Quelle étrange enfant, en communion constante avec la nature, les bêtes, les gens du peuple, perdue en sa rêverie, inquiétante parfois! Charlette, de sa gaîté, Michel, de ses jeux de garçon, la secoueraient, heureusement. Elle soupira, revit le vieil Hamburu dans le jardin, le tonneau d'arrosage traîné par Poiluchon comique, sous son chapeau de paille. Elle soupira. Où était le temps où Pierre Duadic expliquait aux enfans la vie des abeilles?... Un ami dévoué et fervent, celui-là, laissé aussi derrière eux sur le chemin sans retour. Il apprenait maintenant le latin à des écoliers, dans une froide petite ville du Nord, ayant refusé par scrupule la place

avantageuse, — un passe-droit, — que Dopsent avait obtenue pour lui à Rambouillet. Elle songea une minute à la vie simple, médiocre, mais riche d'âme et de pensée qu'il aurait; à moins que la province, une vie plate, une femme trop ménagère... Nul ne vit pleinement le sort qu'il ambitionne; au bout de tout idéal, croule une faillite. Elle secoua son amertume et entra dans la chambre de Mme Dopsent.

A sa vue, la vieille femme essuya vivement ses yeux.

— Mère, vous n'êtes pas raisonnable. M. Le Taillet se montrait presque content ce matin.

— Oui, ma fille; tu as raison, ma chère Gabri; mais j'ai une gêne à te l'avouer, ce n'est pas seulement sur mon pauvre Charles que je pleure.

— Mais sur quoi donc, mère?

— Ma pauvre enfant... tu souffres sans te plaindre. Entre Maurice et toi, il y a quelque chose, n'est-ce pas? Un cœur de vieille maman ne s'y trompe pas!

— Il n'y a rien, mère. Maurice a du chagrin, il adore son père; puis sa carrière l'absorbe. Ne vous inquiétez pas en vain.

Mme Dopsent leva sur elle ses yeux décolorés; entre ses boucles blanches, son visage prit une expression d'une pathétique douceur :

— Ma chérie, c'est des jeunes, c'est de vous deux que je peux m'inquiéter; car pour mon pauvre Charles...

Elle se tut et reprit, les yeux fixés sur le mur :

— Nous avons trop vécu ensemble, nous tenons par un lien trop fort pour que rien nous sépare. Je sens que s'il mourait, je ne lui survivrais pas.

Gabrielle lui saisit les mains, remonta aux épaules rentrées, saisit la tête frêle et embrassant les joues parcheminées :

— Mère, ne dites pas ces folies!

Mais elle se rappelait les phrases songeuses de Lou, et devant ce pressentiment de l'enfant ignorante et de la vieille épouse qui avait tant vécu, elle eut peur.

Pourtant, le lendemain, le mieux continua. Sur l'insistance de M. Le Taillet, elle put même sortir une heure, afin de respirer l'air pur. Machinalement, ses pas la portèrent vers la Pierre Bleue. La maison d'un gris bleuâtre montrait, à travers le parc, ses balcons de bois fleuris de géraniums; elle aperçut un jardinier bêchant une plate-bande. Et tout à coup, sans qu'elle sût

d'où ils étaient venus, elle sentit Dick et Pussie qui lui léchaient les mains, de leurs langues chaudes. Ils n'aboyaient pas et fixaient sur elle leur museau de loup et leurs yeux d'or jaune.

Elle les caressa, muette, et fit le tour du domaine, mais devant la grille elle passa sans entrer et les collies de surprise la regardèrent. Elle apercevait la terrasse d'où elle guettait Maurice et se rappela la fine piqûre d'épingle au cœur, le jour où il avait détourné d'elle son regard et lancé son cheval vers le fond courbe de l'étang. Comme alors, le sable étincelait à la lumière, mais aujourd'hui avec des lueurs moirées et des flaques, la marée s'en allant. Les bois d'un vert intense chatoyaient dans le bleu du ciel ; et c'était le silence et la solitude. Mais une angoisse palpitait pour elle aujourd'hui dans le soleil et l'air chargé de résine. Elle se retourna vers sa maison où elle n'osait pénétrer, où elle n'avait ni le cœur ni l'envie de rentrer. Elle resta là un moment comme une étrangère, devant le bonheur enfui; puis, se penchant vers Dick et Pussie, elle leur dit à voix basse en leur montrant la barrière qu'ils avaient franchie jadis pour rejoindre Maurice :

— Rentrez!

Ils obéirent d'un bond; et tandis que de l'autre côté ils la regardaient, immobiles, elle s'éloigna seule à pas lents vers la petite maison où l'on disputait une vieille vie à la mort.

PAUL MARGUERITTE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA RUSSIE NOUVELLE

ET LA

LIBERTÉ RELIGIEUSE

I

LES CATHOLIQUES. — LES ISRAÉLITES

Il y a de longues années déjà, nous écrivions ici même que, au lieu de précéder les libertés politiques, la liberté religieuse, en Russie, ne ferait sans doute que les accompagner et s'introduire sous leur couvert. Si nous osions exprimer cette opinion d'apparence paradoxale, c'est que nous avions devant les yeux l'exemple de la plupart des États de l'Europe et de l'Amérique. Au rebours de ce qui semble l'ordre naturel, l'ordre logique, la liberté de penser d'où découle la liberté des cultes, loin d'être la mère de toutes les autres, ne vient d'ordinaire au monde qu'après la liberté politique et ne naît ou ne grandit qu'à son ombre. Ainsi en a-t-il été de l'Angleterre, des États-Unis, de la Hollande, de la Suisse, de l'Espagne, de l'Italie, de notre France elle-même. Ainsi encore de l'asiatique Japon. Le fait est si général que nous avons cru permis de l'ériger en loi de l'histoire (1). A cette loi, nous ne connaissons guère, dans l'Europe moderne, qu'une exception, la Prusse. La tolérance, grâce au génie de Frédéric II, est entrée dans les fondations de la monarchie prussienne, et la Prusse n'a pas eu lieu de s'en repentir.

(1) Voyez *les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme*, p. 36-37.

Les autocrates de Russie n'ont pas eu la même prévoyance ou la même hardiesse que leurs voisins et amis, les Hohenzollern. La liberté religieuse était la seule qu'un tsar eût pu accorder à ses sujets sans entamer son pouvoir absolu. Aucun ne l'a osé, parce que, en Russie, l'entière liberté religieuse avait contre elle la longue solidarité de l'Église et de l'État, l'intérêt de la bureaucratie, la tradition nationale, les préjugés du pays ou du pouvoir. Catherine II, la grande Catherine, l'émule de Frédéric, qui, ainsi que Frédéric, donnait asile en ses États aux Jésuites, Catherine, l'amie de nos philosophes, faisait bien, elle aussi, profession de tolérance. Elle élevait en sa capitale des églises de tous les cultes ; elle couvrait les partages de la Pologne du prétexte d'y rétablir la liberté des dissidens; mais ces mêmes partages, le désir de rattacher plus intimement les provinces nouvelles à la vieille Russie, l'ambition de se montrer à ses peuples en souveraine orthodoxe, patronne de la foi nationale, amenaient Catherine elle-même à mettre les forces de l'État et l'administration impériale au service de l'Église et de l'orthodoxie officielle. Depuis Catherine et depuis Alexandre Ier, l'esprit de tolérance, chez les maîtres de l'Empire, la liberté religieuse, dans les lois ou dans les mœurs, étaient plutôt en recul ; la Russie, à la fin du XIXe siècle, semblait plus arriérée que la Russie de la fin du XVIIIe. Presque seule en Europe, elle restait, à cet égard, un pays d'ancien régime.

Sous Nicolas Ier et ses successeurs, sous Alexandre III surtout, a prévalu, grâce à M. Pobédonostsef, le célèbre haut-procureur du Saint-Synode, un esprit d'obstinée et inflexible propagande orthodoxe. C'était le temps où le gouvernement, l'administration, les tribunaux, s'inspiraient de la décevante maxime, si longtemps la devise de toutes les autorités, et encore aujourd'hui le mot d'ordre des partis d'extrême droite : « Autocratie, Nationalité, Orthodoxie. » Contrairement à la nature et aux intérêts même d'un Empire qui embrasse en son sein tant de races, de religions, de peuples divers, la Russie du XIXe siècle poursuivait une politique étroitement confessionnelle, s'entêtant à chercher l'unité de l'État dans l'unité de la religion, ne se résignant pas à ce que le quart ou le tiers des sujets du Tsar demeurassent, en public ou en secret, hors du giron de l'Église officielle. C'était là une politique soi-disant nationale à laquelle aucun souverain n'osait renoncer. Pour que le gouvernement

impérial fît mine de s'en dégager, il n'a fallu rien moins que les mécomptes de la guerre russo-japonaise, que l'ébranlement apporté par la défaite à toutes les traditions et à toutes les institutions de l'Empire. Il a fallu l'inauguration d'un régime nouveau, la convocation d'un parlement, l'entrée du gouvernement impérial en des voies décidément modernes. Encore, les traditions et les préventions anciennes restaient-elles si fortes que, après avoir proclamé la liberté religieuse, le gouvernement russe n'a osé aller jusqu'au bout du principe nouveau, de telle façon que, à ceux de ses sujets qui devaient en bénéficier, la liberté concédée apparaît comme incomplète ou précaire.

Il convient ici de rendre hommage à l'empereur Nicolas II. Pour accorder à ses sujets plus de liberté religieuse, Nicolas II n'a pas attendu les sommations des représentans de ses peuples. Avant la réunion, avant la convocation même de la première Douma d'Empire, en avril 1905, un oukase impérial dotait la Russie nouvelle de la liberté religieuse. S'en assurant la gloire avec l'initiative, le Tsar proclamait lui-même l'émancipation des consciences. Pour cette grande mesure, il semblait qu'un trait de plume dût suffire. C'était peut-être la seule réforme qui pût s'accomplir par ordre, l'unique liberté qui pût se décréter. Eût-elle été pleinement et sincèrement appliquée qu'elle aurait presque suffi à faire de la vieille Russie une terre nouvelle.

Pour que l'édit de tolérance d'avril 1905 eût toute sa vertu, toute son efficacité, il eût eu besoin d'être accompagné de l'abrogation des lois restrictives anciennes, des lois qui, en refusant tels ou tels droits aux adhérens de tel ou tel culte, faisaient toujours obstacle à l'entière liberté de conscience. Il n'y a pleine liberté religieuse que dans la pleine égalité devant la loi, que là où les droits civils ou politiques ne sont pas à la merci des distinctions de religion. Aussi l'oukase libérateur de l'empereur Nicolas II demeurait-il incomplet; il avait besoin d'être achevé et sanctionné par des lois nouvelles. C'est à quoi s'est efforcée de pourvoir, au moins pour certaines catégories de dissidens, la troisième Douma. Elle a voté, à son tour, une loi d'affranchissement des consciences, si contraire aux traditions bureaucratiques que son acceptation par le Conseil de l'Empire et par la Couronne reste toujours douteuse.

Alors même, ces deux mesures, bien qu'encore incomplètes,

l'oukase impérial et le vote de la Douma, demeurent peut-être les deux actes les plus significatifs de la Russie nouvelle, parce qu'ils sont tous deux inspirés de ce qu'il y a de plus élevé dans l'esprit moderne. Souhaitons pour le bien de la Russie, comme pour l'honneur de son gouvernement, qu'elle ne recule pas trop longtemps devant l'achèvement de cette œuvre d'émancipation et de pacification. La liberté religieuse est chose si précieuse et si féconde qu'elle ne profite guère moins à ceux qui l'accordent qu'à ceux qui la reçoivent. Loin que tout le bienfait en doive être pour les dissidens, l'Église nationale y trouverait ce dont elle a un besoin impérieux, un principe de rénovation et de relèvement.

I

Les premiers à bénéficier de l'édit de tolérance d'avril 1905 ont été les catholiques, surtout les catholiques de rite grec qui, de tous les sujets du Tsar, étaient ceux qui avaient le plus durement souffert du régime de russification par la religion. Leur culte avait été biffé de la liste des cultes admis dans l'Empire; leur dernier diocèse avait, sous Alexandre II, été supprimé par oukase; leurs églises avaient été livrées à un clergé qu'ils regardaient comme schismatique; leurs personnes et leurs familles restaient, malgré leurs larmes et leurs protestations, inscrites sur les registres de l'Église d'État; et l'administration, la police veillaient à ce qu'ils ne pussent recevoir aucun sacrement, aucun secours religieux, des prêtres catholiques.

Les catholiques du rite latin, pour la plupart Polonais ou Lithuaniens, avaient d'habitude conservé la liberté religieuse personnelle. Il n'y avait guère d'exception que pour ceux d'entre eux auxquels l'administration ou le clergé orthodoxe découvraient quelque ancêtre grec-uni. Ces malheureux étaient, de par la loi, arrachés à l'Église qui les avait baptisés pour être officiellement rattachés à l'Église d'État qu'aucun sujet russe, une fois inscrit sur les registres des popes, n'avait le droit d'abandonner. Plus heureux que ces infortunés, les catholiques qui ne comptaient pas d'uniates parmi leurs aïeux pouvaient demeurer librement catholiques, suivre en paix le rite latin. Ils se plaignaient, il est vrai, et souvent à bon droit, tantôt d'être dépos-

sédés de leurs églises (1), tantôt de ne pouvoir obtenir l'autorisation d'en construire de nouvelles ou de réparer les anciennes. Ils accusaient l'administration impériale d'entraver leur clergé dans le libre exercice de ses hautes fonctions ou dans ses relations avec le Saint-Siège. Le culte catholique avait beau être reconnu et subventionné par l'État, le gouvernement central et, plus encore, les autorités locales ne lui en témoignaient pas moins de persistantes défiances, souvent même une malveillance qu'ils ne prenaient pas la peine de dissimuler.

Les motifs de cette antipathie contre Rome et contre le clergé catholique romain étaient, il est vrai, d'ordre national et politique plutôt que d'ordre religieux. Par cela même, pour les faire disparaître, il ne pouvait suffire de proclamer la liberté de conscience. Les défiances et les préventions du gouvernement impérial contre l'Église catholique s'expliquent par l'histoire, par des siècles de luttes, par le long duel de la Russie orthodoxe et de la Pologne catholique. Comme la Pologne avait été le champion de Rome, la Russie s'était faite celui de l'orthodoxie orientale; pour affirmer et achever sa victoire, elle s'était efforcée, depuis Catherine II et les trois partages, de ruiner, en ses nouvelles provinces, les influences catholiques, catholicisme restant pour elle synonyme de polonisme. Si elle avait fait une guerre acharnée aux uniates, aux chrétiens de rite oriental qui, sous la domination lithuano-polonaise, avaient reconnu la suprématie romaine, c'est qu'elle voulait détruire, avec l'Union, cette sorte de pont, jeté par les Jésuites, entre l'Orient de rite grec et la vieille Rome. En coupant, sous Alexandre II, la dernière arche de ce pont séculaire, le gouvernement du Tsar s'était flatté de fermer au polonisme, en même temps qu'à Rome, les masses populaires de la Petite-Russie comme de la Russie Blanche. La campagne de vexations menée contre le clergé et les influences catholiques restait essentiellement une œuvre politique; mais elle avait beau s'inspirer moins de l'intolérance sectaire que des passions nationales, la liberté religieuse, la liberté des âmes chrétiennes en demeurait toujours l'innocente victime.

Si anciennes, si invétérées que fussent les préventions du

(1) Récemment encore, à la fin de janvier 1910, la Douma d'Empire a dû s'occuper d'une affaire de ce genre. Il s'agissait de l'église d'un village de Pologne, Opolé, que le clergé orthodoxe avait enlevée de force aux catholiques.

gouvernement impérial contre Rome et la hiérarchie catholique, il ne s'est point, comme d'autres gouvernemens, laissé aveugler par ses passions ou ses préjugés antiromains. Son aversion pour Rome et pour le « latinisme » ayant une origine politique plutôt que des antipathies confessionnelles, aucun fanatisme religieux ou irréligieux ne lui a interdit d'entrer en relation avec le Vatican, lorsque la politique et les intérêts de l'Empire lui conseillaient de négocier avec le Saint-Siège. Pour sortir de ses difficultés avec ses sujets catholiques et avec la hiérarchie romaine, Pétersbourg n'a eu garde d'ignorer Rome et la constitution de l'Église latine. Les tsars orthodoxes, protecteurs nés de l'orthodoxie orientale, ne se font pas scrupule d'entretenir, officiellement, aux bords du Tibre, une légation impériale auprès du Souverain Pontife, dépouillé de sa couronne temporelle. Supprimée, durant quelques années, sous le pontificat de Pie IX, cette légation de Russie auprès du Vatican a été rétablie par le plus national des tsars russes, l'empereur Alexandre III. Et, depuis lors, le gouvernement impérial a eu soin d'y appeler des diplomates de haut mérite, tels que M. Izvolski, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, M. Goubastof, naguère adjoint du ministre, M. Sazonof, appelé récemment au même poste. Entre les envoyés du tsar orthodoxe et les ministres du pape romain, représentant deux puissances en antagonisme séculaire, les difficultés sont grandes et tout accord malaisé. En dépit de leur mutuelle bonne volonté, les négociations sont loin de toujours aboutir à une entente. Chaque nomination d'évêque est une affaire épineuse dont la solution exige beaucoup de tact et de patience. Les évêques une fois nommés et installés, il arrive souvent que le gouvernement russe les éloigne de leur siège épiscopal, pour des motifs politiques, sans que le Vatican consente à les déposer ou à les remplacer. Ainsi, en ces dernières années, du baron de Rops, évêque de Vilna et député de son diocèse à la première Douma. Mais alors même que les négociations ne réussissent pas à son gré, le gouvernement russe se garde de rompre les relations avec le Saint-Siège; l'expérience lui a enseigné que, en ces délicates et irritantes querelles ecclésiastiques, les gouvernemens les moins inféodés à Rome ont tout avantage à demeurer en contact avec le chef suprême de l'Église.

II

Entre la Russie et le Vatican se dressait cependant, comme un mur infranchissable, une question particulièrement douloureuse, celle des Uniates. Sur ce point, Rome n'avait pu rien obtenir; la diplomatie russe déclinait toute négociation, toute conversation. A ses yeux, les anciens uniates étant tous passés à l'orthodoxie officielle, il n'y avait plus en Russie de catholiques de rite grec; partant, Rome n'avait pas à intervenir en leur faveur. A la suppression de ces malheureux uniates de Pologne on avait employé toutes les forces du pouvoir autocratique. Contre les récalcitrans, l'administration et la police avaient usé de tous les procédés imaginés chez nous par Louvois contre les protestans, y compris les garnisaires cosaques; et cela au déclin du XIXe siècle, sous des princes justement réputés pour leur humanité, comme Alexandre II et Alexandre III. Amendes, fustigations, incarcérations, séparations violentes des familles, confiscations, déportations, tout, sauf l'échafaud, avait été mis en œuvre, sous l'œil sec de M. Pobédonostsef (1). C'était, au nom de l'autorité tsarienne, et, cette fois, contre Rome, comme une autre révocation de l'Édit de Nantes, avec cette différence que, attachés à leurs champs et à leurs villages, les victimes ne pouvaient ou n'osaient chercher un refuge dans l'exil. Plutôt que de recevoir les sacremens de la main de popes, à leurs yeux schismatiques, un grand nombre de ces pieux paysans renonçait à tous secours religieux. Au mariage orthodoxe, beaucoup préféraient le concubinage; d'autres traversaient de nuit les forêts de la frontière pour se faire marier en secret par un prêtre de Galicie. Leurs enfans restaient bâtards devant la loi russe. Naguère encore, il suffisait que la police découvrît un ancien uniate priant dans une église de rite latin, ou en conversation avec un prêtre catholique, pour que l'église fût fermée, le prêtre déporté. La persécution contre les catholiques de rite grec retombait ainsi sur les catholiques de rite romain.

On comprend l'émotion de ces anciens uniates, lorsque parvint à leurs villages le bruit que chacun allait être maître de professer sa foi librement. Aux premiers jours, la plupart

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, tome III, p. 605-608.

n'osaient y croire. Popes et fonctionnaires ne leur avaient-ils pas, jusque-là, répété que, étant d'origine petite-russienne, ils étaient tenus d'avoir le même culte que le tsar russe? Aussi lorsque, au printemps de 1905, ils apprirent que, tout comme les *pans* (les seigneurs) polonais, ils pouvaient impunément se dire catholiques, fréquenter l'église du rite latin, beaucoup imaginèrent que le tsar Nicolas avait quitté l'Église orthodoxe et embrassé la foi catholique. Pour les détromper, il fallut que les popes envoyassent à Pétersbourg une mission, afin de constater que, tout en accordant la liberté à ses sujets, l'Empereur était demeuré lui-même orthodoxe. Malgré cela, un grand nombre de ces anciens uniates abandonnèrent l'Église officielle pour passer à l'Église catholique romaine. S'il leur avait été permis de revenir à l'Union, presque tous sans doute l'eussent fait avec joie; car, pour ces esprits simples, comme pour la plupart des Orientaux, la foi se confond avec les rites. Mais la liberté accordée par l'oukase de tolérance n'allait pas jusqu'à autoriser le rétablissement du culte grec-uni. Leurs anciennes églises restant aux mains des popes schismatiques, les uniates, qui voulaient sortir du schisme et rentrer sous la suprématie romaine, ne pouvaient le faire qu'en délaissant les rites de leurs ancêtres et la liturgie gréco-slave, pour passer, de la *tserkiev* russe, au *kosciol* polonais, à l'église latine. Si douloureux que leur fût ce sacrifice, des dizaines de milliers de paysans, des villages presque entiers l'accomplirent.

L'abrogation forcée du dernier diocèse uniate, suscitée par la haine du polonisme, menaçait ainsi de tourner au profit des Polonais et de la « foi polonaise. » En adoptant le rite latin, ces paysans ruthènes risquaient de se poloniser. Pour écarter ce péril, l'administration, venant au secours des popes orthodoxes, s'efforce d'arrêter le mouvement de retour à Rome, en intimidant les paysans, en s'appliquant à les ramener, de nouveau, à l'Église officielle. Ces malheureuses victimes d'une longue persécution risquent d'être frustrées des bénéfices de l'oukase de tolérance de 1905. Afin de pouvoir, plus facilement, les enchaîner au schisme ou les y rattacher, l'administration impériale vient de reprendre un projet, plusieurs fois mis en avant par les plus acharnés ennemis des Polonais, et, jusqu'ici, repoussé par la prudence des ministres. Elle se propose d'enlever au royaume de Pologne les districts des gouvernemens de Lublin et de Siedlce,

habités par les anciens uniates. De cette façon, on espère soustraire toute cette contrée aux influences polonaises et catholiques (1).

Le passage en masse d'un grand nombre de ces paysans d'origine ruthène au catholicisme et à l'Église polonaise va finir ainsi par tourner contre les Polonais et contre le catholicisme. Détachés du « Royaume, » annexés aux provinces du Sud-Ouest de l'Empire, ces districts, réunis en un nouveau gouvernement, celui de Kholm (Chelm), se verraient assujettis à un régime plus dur encore pour les Polonais et pour les catholiques que celui de la Pologne.

Ce projet contre le Royaume du Congrès de 1815 n'a eu jusqu'ici qu'un résultat, prévu par le gouverneur général Skallon, comme par ses prédécesseurs; il n'a fait qu'exaspérer les Polonais. L'indignation parmi eux est universelle. A leurs yeux, cette mutilation du petit royaume du Congrès, héritier de l'ancien Grand-Duché de Varsovie, n'est rien moins qu'un autre démembrement de leur infortunée patrie, comme une amputation nouvelle de leur chair polonaise, toujours saignante.

Ce que la bureaucratie pétersbourgeoise présente comme une simple modification de limites administratives est, pour les trois tronçons de la Pologne, une violation manifeste des traités de Vienne, aussi bien que des solennels engagemens pris par la Russie vis-à-vis des Polonais, lorsque fut relevé, au profit du tsar Alexandre Ier, le titre de roi de Pologne. A Varsovie comme à Cracovie, on craint, peut-être à bon droit, que cette atteinte à l'intégrité du « Royaume » ne serve un jour de précédent à d'autres démembremens, au profit de l'Allemagne; car les pangermanistes n'ont pas oublié que, avant Iéna et Tilsitt, la Prusse régnait à Varsovie. Les Polonais font remarquer que, parmi les sept ou huit cent mille âmes du nouveau gouvernement de Chelm ou Kholm, les orthodoxes resteront encore en minorité; ils disent que, si l'on veut faire du « Royaume » une Pologne strictement ethnographique, il faut au moins lui resti-

(1) Un congrès russe orthodoxe, tenu en janvier 1910 dans la ville de Chelm ou Kholm, sous l'influence des popes et des instituteurs russes, a montré ce qu'on attend de cette mutilation du royaume de Pologne. Le Congrès a exprimé la confiance que, une fois enlevés au Royaume, les anciens uniates seraient facilement ramenés de nouveau à l'Église orthodoxe officielle. Pour assurer aux orthodoxes la majorité dans les institutions représentatives à créer dans le nouveau gouvernement de Kholm, il a demandé que 60 p. 100 des sièges à pourvoir fussent réservés par la loi aux orthodoxes, là même où ces derniers seraient en minorité. Voyez le compte rendu du *Novoié Vrémia* 5/18 janvier 1910.

tuer les districts incontestablement polonais, tels que Biélostock, donné par Napoléon à Alexandre Ier après Tilsitt.

Des Russes ont soutenu qu'on ne pouvait concéder d'institutions autonomes à la Pologne qu'en enlevant à la suprématie polonaise les trois ou quatre cent mille Ruthènes des provinces de Lublin et de Siedlce. Il serait aisé à l'administration impériale de garantir les droits de ces paysans ruthènes, mais toute l'attitude du gouvernement russe vis-à-vis des Polonais de la Vistule montre assez qu'il est loin de songer à leur accorder aucune autonomie, même étroitement restreinte.

Il nous est pénible de le constater, le gouvernement impérial n'a pas su mettre à profit, pour se les attacher, les sentimens de loyalisme manifestés par la plupart des Polonais, durant la guerre de Mandchourie et la période d'agitation révolutionnaire. Après quelques mois d'apparente hésitation et de tolérance relative, il a repoussé, délibérément, toutes les tentatives de conciliation. Il en est revenu aux pratiques anciennes, à la dure et stérile politique de dénationalisation, condamnée par les plus clairvoyans de ses agens, tels que le prince Imérétinski. Il est en train de fermer les écoles polonaises qu'il avait laissées s'ouvrir durant la crise, de dissoudre toutes les sociétés polonaises, temporairement autorisées par son administration. Et cela, alors qu'il laisse, à côté, naître et grandir de nombreuses sociétés allemandes aux tendances pangermaniques; car, les yeux toujours ouverts sur les prétendus périls du polonisme, il semble les clore volontairement sur ceux du germanisme. Moins équitable que l'Autriche envers ses sujets polonais, il prétend conserver à l'Université de Varsovie un caractère exclusivement russe, pour en faire, en pleine Pologne, comme la garnison intellectuelle du maître étranger. Il n'a servi de rien aux Polonais de se montrer, aux deux premières Doumas, parmi les plus sages et les plus respectueux sujets du Tsar; le gouvernement, irrité d'avoir à compter avec eux, leur a enlevé brusquement les deux tiers de leurs représentans à la Douma d'Empire. Aujourd'hui même, tout en refusant de leur accorder aucun germe d'autonomie administrative, il persiste à leur refuser la plupart des institutions libérales concédées aux provinces russes de l'intérieur, ou s'il parle d'en introduire enfin quelques-unes dans le « Royaume, » c'est avec des altérations, des restrictions qui, aux yeux des Polonais, en réduiraient singulièrement la valeur.

Comment, après cela, s'étonner si, en Pologne, le mécontentement est général, la désaffection, presque universelle? En détruisant toutes les espérances polonaises, les déceptions de ces deux ou trois dernières années ont complètement retourné l'esprit public (1). Les partis modérés se sentent impuissans; leurs chefs sont découragés; l'attitude du gouvernement impérial les a pour longtemps discrédités. L'opinion se répand dans toutes les classes que, pour les Polonais et pour les catholiques, il n'y a rien à espérer du gouvernement russe. Qui peut se réjouir d'un tel revirement? Ce ne sont, à coup sûr, ni les patriotes russes éclairés, ni les amis de la Russie. La politique de compression vis-à-vis des Polonais ne peut bénéficier qu'aux ennemis du gouvernement et aux adversaires de la puissance russe, aux révolutionnaires à l'intérieur, aux ambitions allemandes ou autrichiennes au dehors. Les révolutionnaires ne se font pas faute de répéter aux Polonais : « Nous vous l'avions bien dit! » et quant à la politique allemande, on sait qu'en Russie même, nombre de nos amis attribuent l'intransigeance du gouvernement impérial vis-à-vis des Polonais à la pression ou au moins à l'ascendant de Berlin sur Pétersbourg.

On se demande comment, au lendemain des manifestations de fraternité slave de Pétersbourg, de Prague, de Varsovie, comment, à l'heure où la Russie cherche à reprendre sa légitime influence sur les Slaves d'Orient, elle s'aliène si légèrement le cœur de ses sujets slaves de la Vistule. Les retentissantes démonstrations du « néo-slavisme » auxquelles se sont associés tant de Russes des divers partis n'ont fait qu'accentuer, aux yeux des peuples, le désaccord de la politique intérieure avec la politique étrangère du grand Empire (2). C'est que, alors même

(1) Sur cette situation et sur le revirement de l'opinion en Pologne dans ces derniers temps, voyez, outre l'article de MM. Marius et Ary Leblond : *la Question polonaise dans l'Empire russe* (*Revue* du 1er déc. 1909), le récent ouvrage de M. Dmowski : *la Question polonaise*, traduit par M. V. Gasztowt (librairie Colin), et aussi *la Politique russe en Pologne* de M. Ermann Piltz, brochure en russe et en polonais, d'autant plus instructive qu'elle est due au groupe des Ougodowtsy et à un des écrivains polonais les plus désireux d'une réconciliation.

(2) Nous devons faire remarquer que l'irritation des Polonais contre la politique russe menace de compromettre ce mouvement néo-slave et, avec lui, l'entente des Slaves d'Autriche. Malgré les efforts méritoires de M. Kramarj aux conférences de Pétersbourg, les Polonais, déçus dans leurs espérances et se regardant comme toujours sacrifiés, semblent décidés à se tenir désormais à l'écart du mouvement et résolus à ne pas prendre part au Congrès slave de Sophia, en juillet prochain.

qu'ils prétendent ne servir que leurs intérêts, les gouvernemens et les peuples sont souvent menés, à leur insu, par leurs passions ou par leurs préjugés. Après les humiliations de la guerre et les inquiétudes de la révolution, le sentiment national russe s'est heureusement réveillé. La Russie éprouve de nouveau le besoin de se sentir grande et forte. Comme Français et comme Européens, nous ne saurions que nous en réjouir, tout en regrettant que ce patriotisme russe ne reprenne, trop souvent, la forme d'un nationalisme moscovite orthodoxe, étroit et oppressif. L'Empire des Tsars est trop vaste, il comprend trop de peuples divers, trop de religions différentes, pour que puisse impunément y triompher la spécieuse devise : la Russie aux Russes, ce qui, pour le parti soi-disant national, n'a qu'un sens : la Russie aux Russes orthodoxes. Comme me le disait un ancien ministre du Tsar, au-dessus de la Russie, il y a l'Empire russe : or, une telle devise n'a rien d'impérial.

Appliquée à toutes les « Okraïnes » des frontières, à tous les peuples et à toutes les religions de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie, pareille politique, au lieu de fortifier l'Empire, en en cimentant l'unité, risquerait de l'affaiblir par la désaffection et d'en préparer la désagrégation. Il n'est pas permis d'oublier que, de la Finlande à la Pologne et au Caucase, la vieille Russie orthodoxe est entourée d'une large ceinture multicolore de populations d'origine étrangère et de religions diverses, qu'elle ne peut s'attacher que par l'esprit de justice et par l'esprit de tolérance. Vis-à-vis de la Finlande, comme vis-à-vis de la Pologne, la Russie a la force ; elle peut tout décréter et peut-être tout exécuter ; mais, trop d'exemples le montrent, la force ne suffit pas à tout ; la force peut élever des États, elle est tôt ou tard impuissante à leur garantir la vie et la durée. Aux crampons de fer, aux liens matériels, il faut que viennent s'ajouter les liens moraux ; et, vérité qui, pour être devenue banale, n'en demeure pas moins toujours vraie, à la conquête des armes il faut que succède la conquête des âmes ; celle-ci ne se fait ni par l'état de siège, ni par la compression légale. Plus vaste et plus complexe est un Empire, plus il renferme de races et de peuples divers, et plus l'affection de ses peuples est, pour lui, l'unique moyen de mettre son unité à l'abri des révolutions intérieures ou des guerres étrangères. M. Stolypine a dit un jour une belle parole : « En Russie, la force ne doit point primer le droit. »

C'est en s'inspirant de cette haute maxime, en respectant les droits de chacun et, avant tout, les droits de la conscience, que le gouvernement impérial consolidera l'immense Empire et en assurera le mieux les destinées, contre tous les périls du dedans et toutes les menaces du dehors.

III

Les Polonais catholiques ne sont pas les seuls sujets du Tsar chez lesquels l'oukase de tolérance d'avril 1905 ait éveillé des espérances, déjà en partie déçues. Cela est encore plus vrai des Juifs. S'il est un domaine où la législation russe ait fait bien peu de progrès, c'est assurément les lois touchant les Israélites. La Russie, ou plus exactement l'Empire russe, possède près de la moitié des Juifs du globe. On évalue, au commencement de ce xxe siècle, le nombre total des Israélites, dispersés dans les cinq parties du monde, entre dix et onze millions d'âmes. Plus de cinq millions habitent les États du Tsar; et parmi leurs coreligionnaires d'Europe, d'Asie, d'Amérique, beaucoup sont originaires de l'Empire russe. Depuis un quart de siècle, des milliers et des milliers de familles israélites s'évadent, chaque année, des frontières de la Russie pour aller demander à d'autres États, aux deux Amériques notamment, ce que les débris d'Israël n'ont pas encore obtenu sur le sol russe, la liberté et l'égalité. Depuis une quinzaine d'années surtout, près de 100 000 Juifs quittent, chaque été, la Pologne, la Lithuanie, la Petite-Russie, la plupart pour s'embarquer, dans les ports allemands, sur les vaisseaux de la *Hamburg-America* ou du *Norddeutscher Lloyd*, qui les transportent, à prix réduits, sur les quais de New-York. C'est ainsi que cette dernière ville, devenue le grand centre moderne du judaïsme, compte aujourd'hui près d'un million de Juifs, si bien que, au lieu de New-York, certains Américains s'amusent à dire *Jew-York*.

Cet exode ininterrompu des Juifs russes aux États-Unis, dans l'Amérique du Sud, en Palestine, jusqu'au Transvaal, ne semble pas diminuer la population israélite de l'Empire; il n'absorbe guère que les excédens annuels des naissances sur les décès. Si développée que soit l'émigration des Juifs, on ne saurait donc en attendre la solution de la question juive. Cette question, héritage de l'ancienne Pologne, ne peut être résolue qu'en Russie

et par les lois russes. Théoriquement, la solution est aisée : il n'y en a qu'une, et elle est des plus simples. Elle consisterait, tout bonnement, à supprimer les lois spéciales sur les Juifs, lois multiples, compliquées de règlemens et d'exceptions de toute sorte, qui forment aujourd'hui un code volumineux, ou mieux un dédale confus dans lequel les juristes les plus experts ont souvent peine à ne pas s'égarer. La Russie, devenue définitivement un pays moderne, n'aurait qu'à imiter les autres États européens, à copier l'exemple que la Révolution française a la première donné à l'Europe et au monde, en abrogeant toutes les lois et les règlemens spéciaux aux sectateurs de la loi mosaïque. Un oukase impérial, une loi en un seul article y suffirait. C'est la solution la plus radicale ; c'est aussi la plus logique, comme la plus équitable. Par malheur, si elle compte en Russie de nombreux partisans, surtout parmi les groupes de gauche, elle rencontre encore plus d'adversaires.

Quelque opinion qu'on ait sur la question, force est de reconnaître que la Russie de l'empereur Nicolas II, la Russie constitutionnelle de la troisième Douma, n'est pas prête à la trancher ainsi, d'un coup, dans le sens moderne, c'est-à-dire dans le sens de la pleine liberté, de la pleine égalité. Parmi les libéraux mêmes, ou ceux qui se flattent de l'être, plus d'un Russe fait valoir que la Russie n'est pas préparée à une mesure aussi brusque et aussi radicale. Certains affirment même que l'esprit du pays y est encore si opposé, qu'une entière et soudaine émancipation des cinq millions d'Israélites risquerait de tourner contre eux et contre la paix publique, en soulevant les haines et les fureurs des masses populaires. Proclamer l'égalité des Juifs et des chrétiens, ce serait, à les entendre, inviter la Russie à un immense *pogrom*, c'est-à-dire au pillage et au massacre de toute la population juive. C'est ainsi, au nom même de la sécurité des Israélites, que beaucoup de Russes refusent aux Israélites l'égalité des droits civils.

Alors même qu'elles seraient toujours sincères, ces craintes sont-elles bien fondées ? Nous ne nous arrêterons pas à le discuter. Aux Russes qui affirment le danger d'une complète et soudaine émancipation des Juifs, on peut concéder qu'une pareille mesure, opérée subitement, d'un seul coup, ne serait pas sans inconvéniens, peut-être même sans périls. Pour écarter toute appréhension, il ne suffit pas de citer l'exemple des pays voisins

où les lois sur les Juifs et contre les Juifs ont pu être abrogées impunément. Le nombre même des Israélites rend la question en Russie plus grave que partout ailleurs; puis, c'est être injuste envers les Russes que de les comparer à leurs voisins d'Occident. Quelques progrès, en tous sens, qu'ait accomplis le vieil Empire slave, la masse de ses habitans est loin d'avoir atteint, au point de vue intellectuel ou économique, le même degré de culture que les peuples du centre ou de l'Ouest de l'Europe. Chose plus attristante, que personne encore n'a peut-être signalée, la Russie, quant à l'égalité civile et religieuse, se trouve aujourd'hui en arrière de la Turquie. L'égalité des droits civils et politiques que la majorité des Russes orthodoxes persiste à refuser aux Israélites, les Turcs musulmans l'ont accordée sans résistance aux Juifs de Turquie, aussi bien qu'aux chrétiens. Il est vrai que, dans l'Empire ottoman, la liberté religieuse, sans être encore complète, du moins pour les musulmans, était, de longue date, autrement large que dans l'Empire des Tsars. Il est vrai aussi que, en Turquie, la tolérance légale n'arrêtait pas les explosions du fanatisme populaire, — quand ce n'était pas, ainsi que, hier encore, sous le sultan déchu, les autorités, gardiennes des lois, qui déchaînaient les bandes de massacreurs.

Si la Russie contemporaine se montre ainsi moins libérale que la Turquie nouvelle, est-ce par fanatisme, par pur esprit d'intolérance? Non, assurément. Attribuer uniquement à l'intolérance orthodoxe les lois de la Russie sur les Juifs, ou, d'une façon plus générale, la législation religieuse de l'Empire sur les cultes dissidens, c'est ne voir, en ces délicates questions, qu'un côté des choses, le plus apparent comme le plus choquant, mais non le seul. Pas plus que les oukases sur les uniates, sur l'abolition dans l'Empire du rite grec-uni, les lois et règlemens sur les Juifs n'ont été dictés, uniquement, par des considérations religieuses, par un zèle outré pour la foi orthodoxe.

Est-ce à dire, comme ne craignent pas de l'affirmer certains écrivains russes, que la religion et l'intolérance y sont absolument étrangères? Nous n'oserions aller jusque-là; les *pogroms*, les pillages et massacres de Juifs qui, en ces dernières années, ont ensanglanté, impunément, tant de villes russes ne nous le permettent point. Ces *pogroms*, fomentés souvent par des superstitions ou par des légendes homicides, comme la croyance au meurtre rituel, se reproduisent d'habitude aux fêtes de Pâques;

s'ils ne sont pas provoqués par le seul fanatisme, les antipathies religieuses y ont une part trop manifeste. Mais dans la Russie contemporaine, tout comme dans l'Espagne ancienne ou dans l'Europe du moyen âge, si l'intolérance, si les préjugés religieux ne restent pas étrangers aux mouvemens populaires contre les Juifs, ils n'en sont pas la seule cause.

A plus forte raison, en est-il ainsi de la législation russe sur les Juifs. Loin d'être uniquement inspirées du zèle de la foi chrétienne, ces lois vexatoires, assurément peu conformes à l'esprit évangélique, sont surtout dictées par des considérations nationales ou des rivalités économiques. Et ce qui est vrai de la Russie contemporaine ne l'était pas moins de l'Espagne ou de la France d'autrefois. Comme ces dernières, si la Russie a longtemps poursuivi l'unité religieuse, c'est dans un intérêt politique, parce qu'elle y voyait le seul moyen d'atteindre l'unité morale. Or, nous savons, par expérience, comment la recherche de l'unité morale conduit, rapidement, à l'intolérance les partis même et les gouvernemens qui se vantent d'être dégagés de tous préjugés religieux. L'erreur séculaire du gouvernement russe, erreur qui a été longtemps celle de tous les souverains et de tous les peuples, de l'Espagne de Philippe II et de la France de Louis XIV à l'Angleterre des Tudors, a été de chercher l'unité dans la conformité religieuse. Cette erreur archaïque, la Russie du xxe siècle n'a pas encore su s'en affranchir; tant qu'elle n'y aura pas réussi, elle aura peine à établir chez elle la pleine liberté religieuse.

Aux considérations nationales se joignent, pour maintenir la législation restrictive des droits des Juifs, les appréhensions économiques. Ces craintes, non plus, ne sont pas particulières à la Russie. Les Russes, comme les Roumains, ne se croient pas en état d'affronter en toutes choses la concurrence des Juifs. En interdisant certains domaines ou certaines provinces aux Israélites, ils prétendent se réserver, ainsi qu'une chasse gardée, un champ d'action à l'abri de tout empiétement, de la part d'une race dont ils redoutent l'habileté, l'énergie, l'esprit d'entreprise. A cet égard, les lois impériales qui enferment les Juifs en certaines provinces et en certaines professions sont, de la part des Russes, comme un acte d'humilité, en même temps qu'un aveu d'infériorité. En fermant l'intérieur de l'Empire aux Israélites, en les parquant dans la Pologne et les régions de l'Ouest, en leur

défendant le séjour dans les campagnes et l'achat de terres rurales, le gouvernement de Saint-Pétersbourg proclame, officiellement, qu'il regarde le marchand russe, le paysan russe comme des mineurs, encore incapables de supporter la libre concurrence, hors d'état d'entrer en compétition avec les fils d'une race mieux douée, ou mieux dressée aux luttes économiques. C'est là, au fond, le sens véritable des lois russes, comme des lois roumaines sur les Juifs ; et c'est ce qui en rend l'abrogation si malaisée. Peut-être le gouvernement impérial a-t-il une trop mince opinion des capacités économiques du Grand-Russe ; peut-être tient-il en trop petite estime les talens et les facultés des marchands moscovites que Pierre le Grand portait si haut. Nous serions tentés de le croire, quant à nous ; mais tant que le gouvernement et les classes dirigeantes n'auront pas une plus haute opinion des facultés du Slave russe, tant qu'ils ne le jugeront pas assez formé, assez développé, pour soutenir sans péril la concurrence du « Sémite, » ils se garderont d'abroger des lois qui, à leurs yeux, ne sont que des mesures de protection, de défense nationale en faveur de la majorité russe.

On ne saurait donc s'attendre à la prochaine et entière suppression des lois spéciales aux Juifs. A tort ou à raison, le plus grand nombre des Russes n'ont pas assez de confiance en leurs forces économiques, en leur éducation commerciale pour se jeter, bravement, dans ce qui leur paraît la plus redoutable des aventures. La confiance en soi qu'avaient les Français de la Révolution, quand ils supprimaient toutes lois d'exception et tous privilèges, celle que, à notre exemple, ont montrée en nous imitant les Anglais, les Allemands, les Hongrois, les Italiens, le Russe ne l'a point, et il sera peut-être longtemps à l'acquérir. Plus la concurrence devient vive, plus se fait acharnée, entre les individus et entre les groupes sociaux, la lutte pour la vie, et plus menace d'être entendue la voix de ceux qui prétendent augmenter leurs chances de succès, en écartant, par la loi, toute une catégorie de concurrens. Entre le Slave russe et le Juif moderne, les contrastes sont trop marqués pour que le premier ne soit pas longtemps enclin à se couvrir, contre le second, du commode bouclier de la loi. Peut-être, il est vrai, ce qui paraît un avantage à l'indolence du moins bien doué, ou du moins entreprenant, est-il un inconvénient pour l'État, qui, sous prétexte de protéger une partie de ses sujets contre l'autre, risque d'entraver

lui-même le développement général du pays. Mais c'est là un ordre de considérations auquel, en Russie comme ailleurs, peu d'esprits osent s'élever, et qui, partout, laisse les masses indifférentes.

Qu'on le souhaite, ou qu'on l'appréhende, il faut renoncer, pour longtemps sans doute, à voir édicter en Russie une sorte de décret Crémieux, accordant, d'un seul coup, aux Juifs de l'Empire, tous les droits reconnus aux Russes orthodoxes. Une pareille mesure n'eût été possible qu'à une époque de révolution, à ces heures d'ardent enthousiasme où les partis et les peuples, comme soulevés au-dessus d'eux-mêmes, se haussent d'un bond à des résolutions soudaines que, le calme une fois rétabli et l'enthousiasme des premiers jours tombé, ils se prennent parfois eux-mêmes à regretter. Si la première Douma eût vécu, si elle avait réussi, selon le rêve de quelques-uns des « Cadets, » à s'ériger en Constituante, peut-être eût-elle eu, elle aussi, à l'instar de nos grandes assemblées, l'audace de décréter l'égalité devant la loi, sans distinction d'origine ou de religion. C'eût été conforme à la logique des idées qui, au Palais de Tauride, entraînaient alors la majorité politique, aussi bien qu'aux exemples de notre Révolution sur lesquels tant de jeunes tribuns du Nord semblaient enclins à prendre modèle. Malgré cela, beaucoup de Russes, beaucoup de Juifs surtout en doutaient. Durant la guerre de Mandchourie et durant les deux premières années du nouveau régime constitutionnel, j'ai parcouru, trois printemps de suite, d'Odessa et de Kichinef, à Kief, à Varsovie, à Vilna, à Pétersbourg, les provinces de l'Empire où restent entassées par la loi les masses israélites. Aux Juifs de Russie, comme à leurs amis d'Europe et d'Amérique, je représentais que les lois restrictives dont ils se plaignaient allaient sans doute prendre fin avec le régime autocratique. La plupart n'ajoutaient pas foi à ces espérances ; les plus sages, les plus modérés osaient à peine compter sur quelques lentes réformes de détail; les plus ardens, les plus impatiens maintenaient que, pour les Juifs, il n'y avait rien à attendre que d'une révolution. C'est la raison pour laquelle tant d'entre eux ont paru faire cause commune avec les partis extrêmes. Du gouvernement impérial, des « octobristes, » des constitutionnalistes modérés, ils désespéraient de rien obtenir. Ce pessimisme, je l'avoue, me semblait alors outré, injuste ; l'événement a montré qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

Ces défiances israélites restent-elles absolument justifiées? Le nouveau régime prétend faire de la Russie un État moderne; il est malaisé qu'il laisse toujours debout les lois d'inspiration médiévale qui emprisonnent cinq millions de sujets du Tsar dans les provinces de l'Ouest, comme derrière les murailles d'un énorme ghetto. Ces murailles, il est vrai, les fils d'Israël ne peuvent s'attendre à les voir s'écrouler d'un coup, à la voix de quelques tribuns de la Douma, comme autrefois les murs de Jéricho, au son des trompettes de Josué. On ne saurait, aujourd'hui, songer à une loi à la française, abrogeant, d'un trait de plume, toute cette confuse législation exceptionnelle, qui varie selon les personnes et les provinces, étant différente dans le royaume de Pologne et dans l'Empire. Mais, de ce qu'il nous est interdit de réclamer ou d'obtenir une entière et brusque suppression de ce fatras de lois bizarres, suit-il qu'on n'en puisse espérer la modification partielle, l'allégement progressif? A tout peser, peut-être serait-ce même là, pour les Juifs comme pour les chrétiens, la meilleure méthode, la méthode politique, celle qui, en ménageant les transitions, apporterait le moins de trouble dans les relations économiques, comme dans la vie nationale.

IV

Parmi les Russes éclairés, rares sont ceux qui ne sentent pas l'importance de cette question juive, rares ceux mêmes qui n'admettent pas que le gouvernement ait le devoir d'en préparer la solution. Les hommes au pouvoir sont souvent les premiers à le reconnaître, au moins en principe, alors même qu'ils n'osent ou qu'ils ne peuvent mettre eux-mêmes la main à l'œuvre. La chose est d'autant plus nécessaire, on pourrait dire d'autant plus urgente que, au lieu de s'être améliorée au cours de ces trente dernières années, la situation légale des Juifs de Russie a singulièrement empiré. Elle est, aujourd'hui, au début du XXe siècle, incomparablement plus mauvaise qu'au milieu du XIXe siècle, sous le règne de l'empereur Alexandre II, avant qu'Ignatief, inspiré de Katkof, n'eût découvert que, pour vaincre la révolution, il n'y avait qu'à mater les Juifs. Le recul est si marqué que, pour apporter un allégement sensible aux tracasseries, aux vexations dont souffrent le plus les Juifs russes, il n'y aurait qu'à laisser tomber les lois ou les règlemens

édictés par le ministre Ignatief, durant les premières années du règne d'Alexandre III. Remonter d'un tiers de siècle en arrière, ramener la législation et l'administration russes aux pratiques du règne d'Alexandre II constituerait un progrès notable. Ce progrès par le retour au passé, le retour à une époque plus tolérante, où, sans avoir été supprimées, les plus vexatoires des lois contre les Juifs n'étaient pas toujours rigidement appliquées, on ne semble pas l'oser effectuer. En un pays où il y a, d'habitude, tant d'accommodemens avec la loi et avec l'administration, les lois contre les Juifs sont presque les seules dont on se croit tenu d'exiger le respect. C'est ainsi que, en ces dernières semaines, à Riga, à Kief, à Yalta, jusqu'au Turkestan, des administrateurs zélés viennent de prendre des arrêts d'expulsion contre des centaines de familles.

De temps en temps, il est vrai, on annonce qu'il va être procédé à la refonte ou au moins à la réforme de cette législation. On y fait espérer quelques adoucissemens; jusqu'à présent, rien de sérieux n'a été fait, rien même n'a été proposé à la Douma. On ne saurait regarder comme une mesure de quelque importance le léger relèvement de la proportion des Israélites qu'il est permis d'admettre dans les établissemens d'enseignement moyen. Certes, une mesure générale en ce sens ne serait pas sans valeur; mais il faudrait, pour lui reconnaître quelque prix, qu'elle eût assez d'ampleur pour avoir quelque efficacité. Or, tel n'est pas le caractère du nouveau règlement; s'il est une réforme, elle est si mince que les intéressés ne sauront trop s'ils doivent s'en réjouir ou s'en attrister, car ils semblaient en droit d'attendre mieux. Puis, s'il relève légèrement le nombre des Juifs admis en certaines écoles, le nouveau règlement a le grave défaut de confirmer le principe de la limitation du nombre des Juifs dans les écoles publiques, les gymnases, les universités. Or, cette limitation, qui ferme à tant de leurs enfans l'accès du haut enseignement, est une des choses dont se plaignent le plus amèrement les Juifs de toute profession et de toute opinion. Ces barrières dressées par la loi, contre les fils et les filles d'Israël, à l'entrée des écoles publiques, sont une invention d'origine relativement récente. Les renverser serait une de ces mesures libérales, pacificatrices, qui enlèveraient aux Israélites un de leurs griefs les plus crians, sans apporter aucun trouble, ni dans la vie économique, ni dans la vie politique de l'Empire

Pour en comprendre l'opportunité, il suffit de savoir que les règlemens édictés ou renforcés sous l'empereur Alexandre III, bornent à 3 ou à 5 pour 100, au maximum, la proportion des Israélites que peuvent recevoir les hauts établissemens d'instruction ou les universités, dans les deux capitales. Le chiffre des admissibles varie selon les localités et selon la population juive; mais, dans les villes mêmes comme les grandes villes de l'Ouest où les Juifs forment la moitié ou le tiers de la population, où ils paient la plus grande partie des impôts, le nombre des Juifs reçus dans les collèges ou les universités ne doit point dépasser 10 ou 15 pour 100 du total des élèves.

Une telle réglementation est si manifestement arbitraire que, dans la pratique, elle n'est pas toujours respectée. L'étranger est enclin à déplorer la corruption administrative, la négligence, le laisser aller des autorités, le désaccord entre les lois et les mœurs qu'il remarque souvent en Russie. La loi y restant fréquemment encore un instrument d'oppression ou de tracasserie, il y a bien des cas où il conviendrait plutôt de féliciter les sujets du Tsar de savoir employer les complaisances administratives à tourner des lois ou des règlemens qu'ils n'ont pu réussir à faire abroger. Ainsi en était-il de l'entrée des Juifs dans les hautes écoles, durant ces cinq ou six dernières années. La proportion légale des Juifs admissibles était fréquemment dépassée; l'administration locale, par intérêt ou par libéralisme, fermait les yeux. Les ennemis des Juifs dénonçaient bruyamment ces « abus ; » c'est sans doute pour y mettre fin, sans se montrer trop réactionnaire en jetant les élèves juifs sur le pavé, que le gouvernement a, pour certaines écoles, relevé un peu la proportion des admissibles israélites.

Il se fût honoré grandement, s'il eût osé aller plus loin, s'il eût préparé hardiment l'abrogation de tous ces règlemens surannés, pour accorder aux sujets russes l'égal accès aux écoles, en attendant l'égalité devant la loi. Il faut dire, à la décharge des hommes au pouvoir, que la question juive est une de celles où ils ne se sentent pas les maîtres. Puis, pour prendre une telle initiative, il leur eût fallu un véritable courage, car cette limitation du nombre des élèves juifs est une des choses auxquelles tiennent le plus les ennemis d'Israël, les « Hommes Russes. » Pour eux, elle n'est pas seulement un moyen d'écarter des professions libérales les concurrens israélites; elle a un non moindre

avantage, celui de restreindre le nombre des Juifs qui peuvent pénétrer dans l'intérieur de la Russie et y établir leur domicile. Une des choses qui font l'importance de cette question scolaire, c'est que les diplômes universitaires autorisent leurs possesseurs à résider dans toutes les provinces de l'Empire. Aux yeux des libéraux, c'est une raison de plus pour abolir toute cette législation d'Ignatief; aux yeux des « Vrais Russes, » c'est un motif pour la maintenir. Les premiers jugent qu'il n'y aurait qu'avantage pour l'État à entr'ouvrir, à l'élite des enfans d'Israël, les provinces qui leur sont aujourd'hui interdites; les seconds, au contraire, voudraient arriver à les leur fermer entièrement (1).

Il ne suffit pas aux partis réactionnaires, aux « Hommes Russes, » aux « Cent Noirs, » à la presse de Droite, d'arrêter tout projet d'extension des droits reconnus aux cinq millions d'Israélites de l'Empire. Ils ne se lassent pas de faire campagne pour obtenir que le peu de droits laissés aux sujets juifs du Tsar soient encore légalement restreints. Ils viennent ainsi de remporter une nouvelle victoire. Jusqu'ici, les Juifs (auxquels tous les grades militaires demeurent interdits) pouvaient être médecins ou vétérinaires de l'armée. Leurs adversaires ont réussi à les exclure encore de cette carrière en leur faisant fermer l'entrée de l'Académie de médecine militaire.

Une chose particulièrement choque le nationalisme étroit des fanatiques champions de l' « idée russe » et de la suprématie orthodoxe, une chose qu'ils n'ont pas pardonnée au plus moderne des ministres qu'ait encore eus la Russie, le comte Witte. Grâce à cet homme d'État et au courant de libéralisme qui, au lendemain de l'irritante guerre de Mandchourie, a fait entrer la Russie au nombre des États constitutionnels, les manifestes impériaux et la première loi électorale qui ont appelé les sujets du Tsar autocrate à élire une Douma d'Empire ont bien divisé les habitans de toutes les Russies en curies, en groupes électoraux divers, dont les droits étaient inégaux; mais, contrairement à l'ancienne législation russe, ils n'ont pas fait de distinction entre les sujets du Tsar, selon leur foi religieuse. Les

(1) Des milliers de soldats juifs qui ont servi contre les Japonais en Mandchourie et dont beaucoup ont versé leur sang sous les drapeaux russes, les seuls auxquels ont ait accordé le droit de libre domicile sont ceux qui, par leur bravoure, ont obtenu des distinctions spéciales. Aux autres, notamment aux volontaires qui ont pris part à l'héroïque défense de Port-Arthur, cette faveur a été refusée.

lois électorales ne prirent pas la religion en considération, si bien que les catholiques, les Arméniens, les musulmans, même les parias de la législation russe, les Israélites, se sont trouvés électeurs et éligibles, tout comme les orthodoxes. Ainsi s'explique comment les deux premières Doumas ont compté chacune plusieurs députés juifs. Le coup d'État impérial qui a profondément altéré, avant les élections de la troisième Douma, le régime électoral employé pour les deux premières (1), a bien indirectement restauré un privilège pour les Russes orthodoxes, en diminuant le nombre des députés dans les provinces où les dissidens sont en majorité, en créant, dans ces mêmes régions, des curies spéciales privilégiées pour la minorité russe orthodoxe; mais le décret qui a enlevé à la Pologne et au Caucase les deux tiers de leurs représentans indigènes n'a pas osé établir, officiellement, entre les sujets russes, des distinctions ou des incapacités fondées sur la seule différence de religion. Les Juifs sont ainsi restés électeurs et même éligibles, quand ils appartiennent par ailleurs aux groupes auxquels le nouveau régime électoral reconnaît des droits électoraux.

Ces droits, il est vrai, tels qu'ils ont été réduits par le coup d'État de 1907, les Israélites, ne formant partout qu'une minorité, ne peuvent guère en tirer parti. Si, depuis la mort de M. Pergament, député d'Odessa, il y a, dans la troisième Douma, un ou deux députés d'origine juive, je ne sais s'il en reste un seul demeuré juif (2). Cela n'est pas assez pour les « Hommes Russes, » ni pour l'intransigeance des plus ardens nationalistes. Ces remuans agitateurs, dont les violences intimident trop souvent les ministres, jugent scandaleux que, dans la Sainte Russie, des Juifs puissent avoir des droits politiques. Ils font valoir que la concession du droit de vote à des Israélites est contraire à toutes les traditions russes, en même temps que contraire à toute saine logique. Quelque répulsion que soulève l'intolérant exclusivisme de ces soi-disant patriotes de la « Ligue des Hommes Russes, » sur lesquels pèse l'assassinat du député Herzenstein, force nous est de reconnaître qu'en contestant aux Juifs

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1907 notre étude intitulée : *la Russie devant la troisième Douma*, et le livre récent de M. Pierre Chasles : *le Parlement russe*, Rousseau, Paris, 1910.

(2) Il faut faire exception pour M. Brodski, élu récemment à Odessa, mais dont le gouverneur de cette ville poursuit l'invalidation devant le Sénat.

les droits politiques, ils n'invoquent pas inutilement la logique. Au rebours des Juifs roumains, traités officiellement en étrangers, les Juifs russes, en effet, se trouvent aujourd'hui en cette situation, peut-être sans précédens, qu'ils jouissent de l'égalité des droits politiques, sans posséder l'égalité des droits civils. Ils prennent part aux élections politiques, alors que les lois leur refusent toute participation aux élections municipales ou provinciales. Il y a là une contradiction manifeste qui ne saurait durer indéfiniment. Si les cinq millions de Juifs russes n'obtiennent pas l'extension de leurs droits civils, ils risquent fort de se voir un jour dépouillés de leurs droits politiques, droits que les anciennes lois russes ne leur ont pas enlevés, parce que, aux époques où furent rédigés les lois et règlemens sur les Juifs, nul ne prévoyait que de pareils droits pussent être concédés à des sujets du Tsar.

Pour contester aux Israélites l'égalité politique, comme pour leur refuser l'égalité civile, les « Hommes Russes » et, avec eux, nombre de Russes de tendances moins outrées, s'appuient sur le prétendu axiome qui fait partout le principal argument des antisémites. Ils professent que, par leur race, comme par leurs traditions et par leurs mœurs, les Juifs sont demeurés en Russie des étrangers; que reconnaître à ces millions d'étrangers des droits égaux à ceux des nationaux, ce serait méconnaître les droits et les intérêts de ces derniers; partant mettre en péril l'État. Aux Juifs, maintenus artificiellement par la loi, comme par une digue infranchissable, dans les provinces occidentales, en grande partie d'origine et de langues étrangères, on reproche de ne s'être pas encore russifiés par la langue, par le costume, par les habitudes. Ici, il faut bien le dire, la logique russe semble plutôt en défaut; car ces hommes qu'on accuse d'être restés étrangers, les lois russes font tout pour les tenir isolés des autres habitans, spécialement des masses russes. On ne se contente pas de leur fermer l'intérieur de l'Empire, on persiste à leur fermer les écoles nationales, que, en des cas analogues, tous les autres États, l'Amérique par exemple, considèrent, à bon escient comme le plus efficace instrument de nationalisation.

De même, un grand nombre de Juifs russes ayant conservé entre eux l'usage du jargon, du « yiddisch, » on les accuse d'être, qu'ils le veuillent ou non, les agens de l'influence germanique, les pionniers de l'invasion allemande. Et en même

temps, ces Juifs, soupçonnés, souvent bien à tort, de sympathies allemandes, les lois russes ont soin de les entasser sur les frontières de l'Allemagne et de l'Autriche, là où ils sont le plus exposés à subir l'ascendant germanique, là où ils seraient, en cas de conflit, le plus dangereux pour la sécurité de l'Empire. Que la Russie prenne des précautions contre l'infiltration allemande et contre les convoitises des pangermanistes, les Français ne sauraient ni s'en étonner, ni s'en scandaliser. Mais pour peu qu'on ait voyagé en Pologne ou dans les provinces occidentales de l'Empire, on a peine à croire que ce soient là les véritables raisons de l'hostilité manifestée aux Israélites par les lois ou par l'administration. Les défiances, la suspicion qu'ils témoignent aux Juifs, dont la plupart n'ont aucun lien avec l'Allemagne, le gouvernement et l'administration russes sont loin de les montrer aux vrais Allemands, aux Allemands de race ou de nationalité qui viennent s'établir en Pologne et dans tout l'Ouest Russe. Pour ces envahisseurs, pour ces colons germaniques, le gouvernement impérial n'a le plus souvent que tolérance, que faveurs même, réservant toutes ses sévérités et ses rigueurs pour ses sujets israélites, — ou même pour ses sujets slaves, ses sujets polonais, qu'aucun Russe ne saurait suspecter de sympathies allemandes, mais qui ont le tort d'être catholiques et le défaut de prétendre garder leur foi religieuse et leur nationalité.

Le patriotisme des Russes a certes le droit de surveiller les frontières occidentales de l'Empire, et si nous jugions leur vigilance outrée, nous mériterions d'être taxés de peu de clairvoyance. Mais leurs regards et leurs soupçons ne doivent pas s'arrêter seulement sur le Juif et sur le Polonais. Par malheur, en irritant la majorité de la population, la politique suivie aujourd'hui en Pologne et dans les provinces occidentales semble plus faite pour affaiblir l'Empire que pour le fortifier; par suite, elle est moins propre à rassurer les amis de la Russie qu'à les inquiéter (1).

De tous les argumens opposés à l'émancipation des Juifs, le plus puissant, aujourd'hui, est sans doute la participation de nombre d'entre eux au mouvement révolutionnaire. Pour beaucoup de Russes, comme pour beaucoup d'étrangers, les Juifs ont

(1) Voyez, par exemple, *la Question polonaise*, par M. Dmowski, ancien président du *Kolo* polonais à la Douma d'Empire, volume plein de faits et d'idées, traduit par M. Gasztowt, librairie Colin, Paris, 1910.

été les principaux inspirateurs et entrepreneurs, sinon toujours les agens le plus en vue, de ce que Pétersbourg et Moscou se plaisaient improprement à nommer « la révolution russe. » Au lieu d'une révolution russe, il n'y aurait eu qu'une révolution juive; c'est pourquoi, n'étant pas nationale, elle n'a pu triompher. Sans les intellectuels juifs et sans l'argent juif, l'immense Empire fût demeuré éternellement endormi sous le sceptre paternel du Tsar autocrate; ni la lointaine canonnade de Moukden, ni la mitraille de Tsoushima n'eussent réussi à le réveiller.

C'est là, y faut-il insister? une vue d'un optimisme enfantin. La vaste Russie fût demeurée tout entière, comme ses provinces intérieures, à l'abri de la contagion de « l'esprit juif, » que les abus de son administration et le contact avec l'Europe eussent suffi à faire lever, chez elle, avec des idées nouvelles, des aspirations libérales. Certes là, comme en plus d'un autre pays, les Juifs méprisés et opprimés ont, par le fait même de leur oppression, souvent agi comme un ferment révolutionnaire, comme le bacille de la révolution; mais il en eût été de même de toute population soumise aux lois vexatoires auxquelles étaient et demeurent encore astreints les millions d'Israélites de l'Empire. S'il est vrai que dans les rangs des partis d'extrême gauche, parmi les révolutionnaires qui ont compromis la révolution, il s'est rencontré trop d'Israélites, la faute en est moins à l'esprit juif qu'aux lois russes, à ces lois qui, en leur refusant l'égalité et la liberté civiles, poussaient des hommes dépouillés de tous droits vers la révolution, vers les sociétés secrètes, vers les conspirations. Le plus sûr moyen d'enlever les masses israélites à la propagande révolutionnaire eût été, tout simplement, de leur accorder les mêmes droits qu'à leurs concitoyens, ou mieux à leurs co-sujets chrétiens.

Il n'est pas juste du reste que tous les Juifs de l'Empire fassent cause commune avec les socialistes, et moins encore avec les conspirateurs et les terroristes. Si nombre de Juifs russes sont infectés de tendances anarchiques, loin de les avoir apportées en Russie, ils les ont eux-mêmes empruntées à l'atmosphère russe, à « l'intelligence » russe, à ce qu'on appelait naguère le nihilisme. En fait, d'ailleurs, les Juifs les plus détestés ou les plus redoutés des « Hommes Russes » et des absolutistes, ce ne sont ni les révolutionnaires ou les socialistes du *Bund*, ni les Sionistes qui rêvent d'une République juive; ce sont les

libéraux, les amis des « Cadets, » ceux qui s'efforcent de répandre en Russie les principes du libéralisme occidental. Ils partagent les vivaces antipathies contre le groupe politique dirigé par M. Milioukof.

En Russie, de même encore qu'en beaucoup d'autres pays, de même qu'en Allemagne ou en Autriche-Hongrie, un des griefs les plus fréquens contre les Juifs est qu'ils tiennent une trop grande place dans la presse. Pour émanciper cette dernière de la domination « sémite, » un des plus brillans journalistes de Pétersbourg, M. Menchikof, a proposé, dans le journal le plus répandu de l'Empire, le seul, assure-t-on, que lise le Tsar, le *Novoié Vrémia*, une mesure qu'un Russe seul pouvait imaginer. M. Menchikof réclamait une loi interdisant aux Juifs d'écrire en d'autres feuilles que des feuilles juives, sans doute en hébreu ou en jargon. Il est vrai que le publiciste nationaliste entendait appliquer un traitement analogue aux Polonais, aux Arméniens, à tous les « allogènes, » à toutes les nationalités soumises à la Russie. La presse russe, selon ce patriote, devrait être le monopole des « Vrais Russes, » c'est-à-dire des Russes orthodoxes; — et pour que ce nouveau privilège ne leur fût pas sournoisement dérobé, l'écrivain du *Novoié Vrémia* demandait que la loi prohibât en même temps tout pseudonyme et tout article anonyme.

Un tel exemple montre jusqu'où vont, en des milieux influens, les excès du nationalisme grand-russien, l'intolérance des hommes qui prétendent parler au nom du peuple russe. Pour en triompher, il faudra aux libéraux de toute origine des années d'énergiques et persistans efforts. En attendant, tout en ayant garde d'obéir à toutes les sommations de ces soi-disant défenseurs du trône et de la patrie, le gouvernement impérial semble céder trop souvent à leurs suggestions passionnées, croyant trouver en eux le plus sûr appui contre les entreprises révolutionnaires ou contre les impatiences des libéraux.

L'histoire parlementaire nous avait déjà montré l'erreur des politiques novices qui se persuadent que le régime constitutionnel, que l'inauguration de Chambres électives tournent, partout, immédiatement, au profit des libertés publiques, au profit des minorités religieuses ou nationales. L'exemple de la Russie nous fait voir, une fois de plus, que les adversaires du régime constitutionnel et de la tolérance religieuse peuvent se servir de la tribune et des prérogatives du Parlement pour combattre

les libertés nouvelles, pour s'opposer à l'extension des droits civils ou politiques de ceux qu'ils regardent comme des adversaires. Les Finlandais, les Polonais, les Israélites, tous ceux que les Russes réunissent sous le nom d'*inorodtsy* ou d'allogènes, risquent d'en faire l'amère expérience. Il vient de se former, à la troisième Douma, entre l'extrême Droite et les Octobristes, un groupe « national » dont le programme inquiète tous les sujets russes étrangers à la foi orthodoxe. Si la liberté religieuse n'intéressait que les catholiques, les protestans, les juifs, les musulmans, l'édit de tolérance d'avril 1905 pourrait courir le péril de n'être bientôt plus que lettre morte. Par bonheur pour l'avenir prochain de la Russie, il n'en est rien. Les Russes les plus nationalistes ne peuvent ignorer que, parmi leurs compatriotes de sang russe, il en est des millions qui repoussent l'autorité de l'Église officielle, réclamant le droit d'adorer Dieu et de servir le Christ librement, selon les usages de leurs ancêtres et les exigences de leur conscience. A ces dissidens de sang russe, les Russes, nous le verrons, n'osent plus guère disputer la liberté religieuse. Et comme la liberté est contagieuse, comme il est malaisé de la parquer dans un enclos, il est permis d'espérer qu'elle finira par s'étendre à tous les habitans de l'immense Empire, et qu'elle saura contribuer, pour le bénéfice de tous, au rapprochement des hommes et des races dans la commune patrie.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

FONTENELLE

Dans la très bonne collection qui s'appelle *Pages choisies des Grands écrivains*, M. Henri Potez publie un *Fontenelle* qui est très judicieusement extrait (1). Je lui reprocherai amicalement d'avoir laissé échapper des fautes énormes dans le texte, ce qui ajoute une raison à toutes celles que j'ai de souhaiter une seconde édition ; mais le choix des morceaux est excellent et l'introduction est digne de Fontenelle, c'est-à-dire qu'elle est sensée, claire, vivement menée et spirituelle. On ne saurait mieux présenter au public « l'introducteur discret des idées hardies. »

Avez-vous remarqué deux choses que, pour mon compte, je trouve très remarquables : d'une part, le haut degré où Sainte-Beuve place Fontenelle lorsqu'il associe son nom à celui de Gœthe, disant de celui-ci qu'il est un Fontenelle supérieur; et d'autre part, le très haut rang où Fontenelle encore est placé par Nietzsche? Nietzsche dit sans ambages et à peine avec une légère hésitation : « *Croissance après la mort.* Ces petites paroles intrépides sur les choses morales, que Fontenelle a jetées dans ses immortels *Dialogues des Morts* étaient regardées jadis comme des paradoxes et des jeux d'un esprit aventureux; même les juges suprêmes du goût et de l'esprit n'y voyaient pas davantage, et peut-être Fontenelle lui non plus. Maintenant, il se passe quelque chose d'incroyable : les pensées deviennent des vérités! La science les démontre! Le jeu devient sérieux. Et nous lisons ces *Dialogues* avec un autre sentiment que ne le firent Voltaire et Helvétius, et involontairement nous élevons leur auteur dans

(1) *Pages choisies de Fontenelle*, avec une introduction, par M. Henri Potez, vol. in-18; Armand Colin.

une autre classe de l'esprit, une classe beaucoup plus haute que celle où le placèrent ceux-ci, avec raison ou à tort? »

Ces petites paroles intrépides sur la morale, qui touchaient si vivement Nietzsche, avaient pour lui le mérite, en même temps que le désagrément, d'être en général ce qu'il pensait lui-même et d'avoir été dites avant lui. Par exemple, Nietzsche se plaît à répéter souvent que l'homme est né pour l'action et que l'un des dangers de l'intellectualisme, outre que par lui-même il détourne de l'action, est de persuader à l'homme la vanité et l'inanité de l'acte. Or, Fontenelle avait dit cela, en faisant remarquer de plus que c'*était pour cela*, — ingénieux dessein de la nature, — que la pensée *rend triste*. Vous allez voir; c'est très adroit: « *Théocrite :* Je ne puis concevoir pourquoi les réflexions seraient si chagrines?— *Parménisque :* Apparemment l'intention de la nature n'a pas été qu'on pensât avec beaucoup de raffinement. Car elle vend ces sortes de pensées-là fort cher. Vous voulez faire des réflexions, nous dit-elle, prenez-y garde; je m'en vengerai par la tristesse qu'elles vous causeront. — *Théocrite* : Mais vous ne me dites point pourquoi la nature ne veut pas qu'on pousse les réflexions jusqu'où elles peuvent aller? — *Parménisque:* Elle a mis les hommes au monde pour y vivre ; et vivre, c'est ne savoir pas ce qu'on fait, la plupart du temps. *Quand nous découvrons le peu d'importance de ce qui nous occupe, nous arrachons à la nature son secret :* on devient trop sage, et on ne veut plus agir, et voilà ce que la nature ne trouve pas bon. — *Théocrite :* Mais la raison qui vous fait penser mieux que les autres ne laisse pas de vous condamner à agir comme eux. — *Parménisque:* Oui; il y a une raison qui nous met au-dessus de tout par les pensées; il doit y en avoir une autre qui nous ramène à tout par les actions: *mais à ce compte-là même, ne vaut-il pas presque autant n'avoir pas pensé?* »

Il n'y a pas à dire, cela c'est de l'essence même de nietzschéisme.

De même le petit chapitre, dans *Straton et Raphaël*, que l'on pourrait intituler pédantesquement: *De l'utilité des préjugés*. Je le résume. La raison donne des idées nettes. En très petit nombre. Les préjugés, les erreurs communes font le reste. Mais qu'est-il besoin de ce reste? Sur le reste demeurons en suspens, doutons. Oui, mais le doute est un état à la fois « violent » et stérile. « Il est sans action et il faut de l'action parmi

les hommes. » Les préjugés sont « le supplément de la raison. » Là où elle s'arrête ils continuent de marcher et de faire marcher. Les hommes sentent qu'ils ont besoin de cela. Ils se servent de leur raison pour penser ; et, pour agir, de petites raisons supplémentaires qui ne sont pas très raisonnables » — Mais, voyez-vous Nietzsche lisant cela ! Il jette en marge : « Contre Socrate ! Contre Platon ! Contre tout l'intellectualisme ! » et il est en état très dionysiaque.

De même encore le petit chapitre sur la vanité de la science, sur l'inutilité de la science pour le bonheur *(Érasistrate et Hervey)*. Je résume. On a découvert la circulation du sang et autres mystères semblables. Il n'en meurt pas moins de gens. La science est donc inutile ? Oui, *à partir d'un certain moment.* Il y a une certaine mesure de connaissances utiles que les hommes ont eue de bonne heure et qui leur suffit. Reste chez eux l'habitude de chercher. Ils cherchent encore et ils trouvent ; et ils appellent cela le progrès, mais ce progrès ne leur sert de rien du tout. Faut-il cesser de chercher ? Eh non ! puisque la recherche même est agréable et aussi les petites connaissances qu'elle donne. Le progrès a été utile ; *puis* il est devenu platonique. — Je doute peu que Nietzsche n'ait goûté très fort ce petit article qui, par parenthèse, contient toute la pensée de Rousseau.

Sur le même sujet, à peu près, mais avec des conclusions moins négatives, il a dû au moins apprécier ces considérations de Raymond Lulle (*Artémise et Raymond Lulle*) : « Toutes les sciences ont leur chimère après laquelle elles courent, sans la pouvoir attraper ; mais elles attrapent en chemin d'autres connaissances fort utiles. Si la Chimie a sa pierre philosophale, la Géométrie a sa quadrature du cercle, l'Astronomie ses longitudes, les mécaniques leur mouvement perpétuel ; et il est impossible de trouver tout cela ; mais fort utile de le chercher... *La morale a aussi sa chimère ; c'est le désintéressement. On n'y parviendra jamais ; mais il est bon qu'on prétende y parvenir...* Il faut en toutes choses que les hommes se proposent un point de perfection au delà même de leur portée. Ils ne se mettraient jamais en chemin s'ils croyaient n'arriver qu'où ils arriveront effectivement ; il faut qu'ils aient devant les yeux un terme imaginaire qui les anime. » — « Parfaitement, dit Nietzsche, l'homme est un être *qui est fait pour se surpasser*. Fontenelle l'avait dit avant moi ; mais je l'avais pensé avant de le lire. »

Nietzsche a pensé aussi et avec un transport de joie, que la vie est un instrument de la connaissance et qu'elle ne vaut qu'en tant qu'elle est cela. Il a dû lire avec un froncement de sourcils le dialogue entre l'épicurien et le savant (*Apicius et Galilée*). Nous sommes très bien faits pour jouir et très mal faits pour connaître. Les hommes ont de très bons yeux pour se conduire, pour admirer les belles formes, pour jouir des beautés de la nature; ils en ont de très mauvais pour voir les taches du soleil et compter les étoiles de la voie lactée. « Si vous ne voulez que jouir des choses, rien ne vous manque pour en jouir; mais tout vous manque pour les connaître. Les hommes n'ont besoin de rien [d'aucun secours] et les philosophes ont besoin de tout... » — « Il est vrai, répondit Nietzsche, se mêlant au dialogue; mais c'est précisément pour cela que la haute vie est la vie intellectuelle. Le « philosophe, » le savant, l'homme qui cherche la connaissance est sans cesse forcé *de se dépasser lui-même*. Il ne se suffit pas. Il faut qu'il se crée des instrumens, soit des instrumens proprement dits, matériels, soit des *méthodes*, qui sont comme des facultés qu'il ajoute à ses facultés. De sorte que l'homme qui veut savoir est d'abord forcé de s'agrandir et s'agrandit en effet. Or cette volonté de plus grande puissance et les succès de cette volonté de plus grande puissance sont ce qu'il peut y avoir pour l'homme de plus savoureux et de plus exquis, de telle manière qu'en dernière analyse, c'est le savant qui est l'épicurien. Je doute peu, du reste, que Fontenelle, épicurien et savant, n'en fût persuadé. »

Je crois que Nietzsche a dû encore goûter le jeu de colin-maillard. Le jeu de colin-maillard, c'est la recherche de la connaissance. Au jeu de colin-maillard, celui qui a les yeux bandés doit, d'abord saisir quelqu'un des joueurs, ce qui déjà est difficile; mais « cela ne compte pas, » s'il ne dit, de plus, qui est celui qu'il a pris. De même les soldats de la connaissance trouvent, de temps en temps, quelque vérité, peut-être même assez considérable, mais le malheur est qu'il ne savent pas s'ils l'ont trouvée et qu'ils ne peuvent pas le savoir. « Il n'est pas, quoique nous ayons les yeux bandés, que nous n'attrapions pas quelquefois la vérité; mais nous ne pouvons lui soutenir que c'est elle que nous avons attrapée; et dès ce moment-là elle nous échappe. » — « Même prise elle fuit; même découverte elle se cache, se dit Nietzsche; c'est vrai; c'est du reste ce qui fait son

charme. L'éternelle Galatée fuit vers les saules ; mais elle a souhaité un instant d'être entrevue ; en quoi elle se montre encore très aimable ; et elle nous laisse la pomme qu'elle nous a jetée et qui sent très bon. Le fruit de la science, tout compte fait, c'est la pomme de Galatée. »

Telles sont peut-être les raisons pourquoi Nietzsche a mis Fontenelle si haut. Il lui a été reconnaissant et surtout il l'a respecté d'avoir eu beaucoup d'idées que Nietzsche entretenait déjà et qu'il devait pousser assez loin dans le monde. Et puis, voulez-vous que je dise ? Nietzsche ne pouvait pas laisser d'être assez complaisant pour ceux qui ne se défendent point de donner dans les opinions un peu paradoxales ou d'habiller les lieux communs en paradoxes.

Reconnaissons-le, du reste, et ne nous y trompons point. Fontenelle est un véritable philosophe qui, vous connaissez assez son caractère, n'a pas été « grand philosophe, » seulement parce qu'il ne l'a pas voulu et parce que c'était trop d'affaires.

Du reste, moraliste charmant ; et plus on le relit, plus on voit comme foisonner les réflexions fines, ingénieuses, toujours vraies sur l'esprit humain et le cœur humain : « Je ne suis pas si convaincu de notre ignorance par les choses qui sont et dont la raison nous échappe, que par celles *qui ne sont pas et dont nous trouvons la raison.* » — « Quelque ridicule que soit une pensée, il ne faut que trouver le moyen de la maintenir pendant quelque temps : dès qu'elle est ancienne elle est suffisamment prouvée. » — Sur les femmes instruites : « Elles ne sont pas moins obligées à cacher les lumières acquises de leur esprit que les sentimens naturels de leur cœur et leur plus grande science doit toujours être d'observer jusqu'au scrupule *les bienséances extérieures de l'ignorance.* » Ceci est la réponse au fameux passage de La Bruyère : « Qui empêche les femmes d'être instruites ? Quelle loi, quelle ordonnance ?... » Mais, s'il vous plaît, jusqu'au XIXe siècle, la pudeur du savoir, que les hommes ont persuadé aux femmes d'observer scrupuleusement. Du moment que les hommes ont fait une vertu féminine de l'ignorance ou de la dissimulation du savoir, pourquoi les femmes se seraient-elles donné tant de peine pour acquérir une instruction qu'il faut qu'elles cachent ? Le court chemin est de ne rien apprendre et elles s'y tiennent.

Et les épigrammes ! « Étant marié, il continua sa vie simple

et retirée, d'autant plus que, par un bonheur assez singulier, le mariage lui rendit sa maison plus agréable. » — « Il (Newton) ne parlait jamais de lui... Il est vrai qu'on lui épargnait assez le soin de se faire valoir; mais combien d'autres n'auraient pas laissé de prendre encore ce soin, dont on se charge si volontiers et dont il est si difficile de se reposer sur personne! »

Qu'il ait un peu abusé de l'esprit, il est possible; qu'il l'ait un peu cherché, il est probable; mais il n'a pas couru après : l'esprit était toujours trop voisin de Fontenelle et se plaisait trop à sa compagnie pour se laisser poursuivre et ne pas venir de lui-même.

A ce propos, M. Potez a cité quelque chose, mais infiniment peu, de l'ouvrage le plus décrié de Fontenelle, qu'il a décrié lui-même et dont il avait un peu honte (préface de l'édition de 1742) : les *Lettres galantes du chevalier d'Her*... M. Potez aurait pu, dû peut-être, en citer davantage pour les venger, dans la juste mesure, d'un dédain qui, d'aller jusqu'au mépris, est le plus injuste du monde. Je sais bien qu'il suffit d'un Voiture. Je ne suis pas sûr pourtant que ce soit un abus qu'il paraisse deux Voiture par siècle, surtout quand le second vaut tout le premier et de plus, et par ailleurs, est tout autre chose. Et donc, que dites-vous de ce billet à une jeune Anglaise venue depuis peu en France : « ... Fussiez-vous Française, je vous estimerais beaucoup; cependant il me semble que votre petit jargon étranger contribue un peu au plaisir que j'ai de vous voir. Vous ne sauriez croire combien votre visage s'anime et combien il y naît de grâces au moment que vous cherchez un mot. Toute l'éloquence qui manque encore à votre bouche est dans vos yeux. Je ne sais plus comment on peut aimer des femmes qui parlent français sans difficulté... »

Quelquefois, dans ce même ouvrage, Fontenelle, sans y insister, trace un portrait de lui-même qui est assez précieux pour sa biographie et qu'on y devrait encadrer, pour bien faire. « Les plus insupportables de toutes les plaintes, ce sont celles qui partent d'un caractère jaloux... Pour moi, ou j'estime assez celles que j'aime pour ne pas croire qu'elles puissent partager leur cœur; ou je les estime assez peu pour ne m'inquiéter point qu'elles le partagent... Si vous croyez que l'amour doive être une frénésie et qu'il faille que deux personnes, sous prétexte de s'aimer, se tourmentent perpétuellement, je ne vous conteste plus rien; mais moi, j'ai des idées plus douces et je voudrais accorder l'amour avec un peu de repos... »

Ne nous dissimulons pas non plus que ces lettres si frivoles, que ces « chroniques » contiennent *plus d'une fois* l'esquisse de ce qui sera plus tard un roman du XVIIIe siècle, de ce qui sera plus tard *le* roman du XVIIIe siècle. Fontenelle ne s'est abstenu que de l'écrire; mais il l'a pensé tout entier et en trace la ligne générale avec toute la précision qu'on peut souhaiter. Imaginez-vous être au chapitre X ou XI : «... J'aimais, comme vous savez, Mme de L. M... et je ne l'aime plus. Elle m'en fait des reproches... Cela me met au désespoir; car, de bonne foi, est-ce ma faute si je ne l'aime plus?... J'ai encore pour elle les mêmes soins et les mêmes assiduités que j'avais auparavant. Mais, dit-elle, ce n'est plus le même air. Voilà le malheur. Je ne puis lui dire des nouvelles de cet air-là; je ne sais pas ce qu'il est devenu. Elle m'appelle ingrat, et fort mal à propos, ce me semble; car ce que je fais à présent pour elle me coûte beaucoup et elle devrait m'en tenir compte, au lieu qu'auparavant elle me tenait compte de ce qui ne me coûtait rien. On ne sait guère en ce monde le véritable prix des choses... Mon pauvre marquis, pourquoi faut-il qu'on aime, ou qu'on n'aime pas toujours, ou qu'on n'aime pas tous deux en même temps pour finir en même temps... »

Et maintenant, supposez-vous au chapitre XIV : « Enfin Mme de L. M... et moi, nous avons pris une forme de vie; nous sommes convenus de ne songer plus l'un à l'autre sur le pied d'amour et de vivre en bonne amitié. J'étais fort content de ce traité-là; cependant, je vous assure qu'il n'est pas si aisé à exécuter que je l'avais cru; non que j'aie des tentations de recommencer le personnage d'amant; mais c'est que le personnage d'un homme qui a été amant et qui ne veut plus être qu'ami est très difficile... Je ne serais point embarrassé à entretenir une autre sur le beau temps et sur la pluie et je le suis cruellement quand j'en veux entretenir Mme de L. M... La dame, de son côté, a toutes les peines du monde à prendre avec moi les manières qu'elle voudrait. Elle tâche à me traiter comme les autres gens qu'elle voit; mais sans s'apercevoir qu'elle me traite plus froidement et m'adresse plus rarement la parole... Ma plus grande frayeur est qu'on ne se lève et qu'on ne nous laisse seuls ensemble... Plût au ciel que Mme de L. M... pût s'engager dans quelque passion nouvelle qui l'occupât... Je serais bien aise qu'elle me donnât lieu de lui soutenir qu'elle avait l'âme disposée à d'autres passions et que je n'ai fait que prévenir son

changement; car je sens quelquefois ma conscience chargée... encore que vous sachiez combien je suis innocent... »

Chapitre, si vous voulez, XVII : « Mes souhaits sont accomplis; j'ai un successeur... Je vous assure que j'ai désiré avec un égal empressement la tendresse et l'indifférence de Mme de L. M... Enfin je les ai obtenues toutes deux l'une après l'autre ; c'est tirer d'une personne tout ce qu'on en peut avoir. C'est la plus plaisante chose du monde que les dispositions où mon successeur est à mon égard. Tantôt il me hait de ce que je l'ai précédé; tantôt il me méprise de ce qu'il croit que je n'ai pu me conserver le bonheur dont je jouissais ; tantôt il m'insulte comme s'il obtenait sur moi une préférence que je lui eusse disputée... De l'autre côté, la dame affecte de me faire voir que tout le monde ne l'abandonne pas quand je l'abandonne... Peut-être ma présence vaut-elle quelque chose à mon prétendu rival. Il est certain que la dame voudrait bien qu'il parût qu'elle fait un choix à mon désavantage entre cet homme et moi... Je suis assez honnête homme pour être fâché de ne pouvoir pas servir d'assaisonnement à la nouvelle tendresse de Mme de L. M... »

Vous voyez tout le roman de Crébillon fils. Il n'y manque que le délayage ; le ragoût même y est déjà. Fontenelle n'a pas voulu le gâter en le développant. Quand il avait la main pleine de vérités il la fermait à moitié, comme on sait; il la fermait tout autant quand il l'avait pleine de fictions ; il était toujours la discrétion même.

Aussi, mieux qu'au roman esquissé, il se plaît à la fantaisie d'une page et il me semble qu'il y réussit bien gentiment : A une dame très courtisée. Il me semble que c'est un petit chef-d'œuvre du genre : « Il y aurait longtemps, madame, que j'aurais pris la liberté de vous aimer, si vous aviez le loisir d'être aimée de moi ; mais vous êtes trop occupée par je ne sais combien d'autres soupirans, et j'ai jugé plus à propos de vous garder mon amour. Il pourra arriver quelque temps plus favorable où je le placerai. Peut-être votre cour sera-t-elle moins grosse pendant quelque petit intervalle ; peut-être serez-vous bien aise d'inspirer de la jalousie ou du dépit à quelqu'un en faisant paraître tout à coup un nouvel amant. Comptez que vous en avez un de réserve dont vous pouvez vous servir quand il vous plaira. Je tiendrai toujours mes soins et mes vœux tout prêts ; vous n'aurez qu'à me faire signe que je commence. Ne dites point que vous n'ai

mez de l'amour que la foule des amans et qu'ainsi il est temps que je vienne parce que je ferai toujours nombre. Ayez plus d'économie et de ménage. Gardez quelque chose pour l'avenir; j'attendrai quinze ou vingt ans, si vous voulez. Je me passerai à un peu moins d'éclat que vous n'en avez aujourd'hui; je vous relâche cette extrême vivacité dont est votre teint; aussi bien il y a beaucoup de superflu dans votre beauté; je ne veux que le nécessaire, que vous aurez toujours. Quand vous me donnerez le temps que je vous demande, ce n'est qu'un temps que vous auriez donné aux réflexions. Encore puis-je me flatter que je vaux mieux qu'elles. Les plus petits sentimens valent mieux que les plus belles réflexions. Au lieu de rêver creux ou de ne rêver à rien, vous pourrez rêver à moi. Adieu, madame, jusqu'à nos amours. »

Il ne faut pas dire que Marivaux est uniquement le fils intellectuel de Racine, encore que cette filiation soit exacte. Il tient beaucoup de Fontenelle aussi. Le précieux spirituel a été inventé par Voiture, perfectionné par Fontenelle, affiné et mêlé d'une jolie sensibilité par Marivaux; mais son histoire tient bien dans ces trois règnes. Ce que Fontenelle a particulièrement pour lui, c'est que, maître en précieux, il savait y échapper et n'était pas de ces seigneurs qui sont dominés par leur domaine. *Le chevalier d'Her...* était de temps en temps, nonchalamment, un haut philosophe. Du moins Nietzsche en est persuadé. Quant à Sainte-Beuve, je ne sais pas au juste s'il a mis Fontenelle à côté de Gœthe pour élever celui-là, ou pour déprécier celui-ci.

ÉMILE FAGUÉT.

LES
MÉNAGERIES DE VERSAILLES
ET DE TRIANON

LEUR HISTOIRE. — LEUR RESTAURATION

Il y a deux ans, une vaste enquête scientifique sur l'organisation et la direction des jardins zoologiques étrangers nous avait permis d'étudier sur place, tant en Europe qu'en Amérique, quatre-vingt-sept ménageries, parcs et aquariums, et nous étions revenu avec la conviction que ces sortes d'établissemens ne répondaient plus à tous les besoins de la science actuelle. Formés à l'exemple des anciennes ménageries royales, les jardins zoologiques du siècle dernier ont sans doute largement contribué à créer l'anatomie comparée et, plus encore que les descriptions ou les envois des voyageurs, ils ont fait connaître aux savans les faunes des pays étrangers; mais on y a suivi, dans la manière de loger et de nourrir les bêtes, les erremens de la routine et si, dans les plus célèbres de ces jardins, les maisons d'animaux apparaissent parfois comme de véritables palais, on ne tarde pas à s'apercevoir que tout est fait plus pour l'exhibition pure et simple que pour le véritable intérêt de l'animal captif, c'est-à-dire pour la zoologie. Ce n'est qu'exceptionnellement que nous avons vu les jardins zoologiques faire de l'élevage d'animaux sauvages, et aucun ne nous a montré une

organisation telle que des savans puissent y faire des études suivies sur les mœurs et sur l'intelligence des animaux, sur leur acclimatation et leur naturalisation, ni sur les conditions diverses de leur vie.

Le temps est venu pourtant, aujourd'hui que les âpres discussions sur le Lamarckisme et le Darwinisme sont terminées, de passer de la théorie à la pratique et de constater, par de vastes expériences poursuivies dans une longue suite de temps, si la nature peut vraiment se modifier et si l'homme pourra un jour découvrir et utiliser ses lois encore inconnues.

La ménagerie de notre Jardin des Plantes nous avait paru d'abord devoir être le champ tout indiqué pour un pareil essai de réorganisation d'un jardin zoologique. Il y a cent quinze ans, en effet, le Muséum d'histoire naturelle donnait un exemple au monde savant en joignant à ses collections de musée une grande réunion d'animaux vivans, et nous pensions qu'il lui appartenait encore de s'engager dans ces voies nouvelles de l'observation et de l'expérimentation continue de l'animal vivant. Mais comme l'espace dont dispose le Muséum est trop restreint pour qu'on puisse y entreprendre de vastes expériences d'acclimatation; comme, d'autre part, l'État a déjà dépensé beaucoup pour ses universités et ses grandes écoles d'enseignement supérieur, et comme il a encore beaucoup à faire pour maintenir ces établissemens, la ménagerie du Muséum, en particulier, à la hauteur des exigences de la science actuelle, il nous a paru qu'il était bien difficile de lui demander ici de nouveaux sacrifices. Nous rappelant alors ce que nous avons vu à l'étranger en fait d'initiative privée, nous avons pensé que cette initiative était la seule voie à la fois pratique et féconde dans laquelle on devait s'engager.

Avant tout, il nous fallait chercher le terrain propice sur lequel pouvait être installé un établissement qui fût en même temps un Jardin de zoologie expérimentale et un Parc d'acclimatation; il fallait trouver un espace vaste, pouvant être facilement agrandi dans l'avenir, isolé de toute agglomération nombreuse et pourtant situé à proximité de Paris : pour tout cela, nous avons pensé qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de restaurer d'abord l'ancienne ménagerie royale de Versailles.

Nous sommes allé sur place pour nous rendre compte de ce qui restait de cette ménagerie; nous avons lu le peu qui

avait été écrit sur elle; nous avons surtout fouillé les vieilles archives et peut-être le résultat de nos études, en même temps qu'il apportera ici une contribution à l'histoire des mœurs, des sciences et des arts dans notre pays, aidera-t-il à la poursuite et à la réalisation d'une grande œuvre nouvelle.

I. — CRÉATION DE LA MÉNAGERIE PAR LOUIS XIV. — PREMIÈRE PÉRIODE, DE 1662 A 1698

Louis XIV avait vingt-quatre ans quand, en 1662, il résolut d'agrandir et d'embellir le domaine de Versailles qui avait été créé par son père trente-huit ans auparavant. Le jeune roi ne s'occupa d'abord que du parc et un de ses premiers soins fut d'y faire construire une nouvelle ménagerie. Il choisit, avec son premier architecte Le Vau, un emplacement situé sur le chemin de Saint-Cyr, à 1 600 mètres du château, tout près d'une ferme où se trouvaient déjà sans doute un chenil, une « volerie » et un élevage d'animaux destinés à sa table, ce qu'on appelait alors ménage ou ménagerie. Le plan de Le Vau était ingénieux et original. Jusqu'à ce moment, dans toutes les cours princières, aussi bien de l'étranger que de France, les logemens des animaux sauvages gardés en captivité avaient toujours été disséminés en différens points du domaine : ici, se trouvait la « maison des bêtes féroces, » ou la « volerie » des rapaces; là, le parc aux cerfs et aux rennes, les écuries et les étables pour les éléphans, les buffles et les girafes; autre part encore, les volières, les bassins ou les viviers; quelquefois même un seul de ces groupes d'animaux était représenté. A Versailles, Louis XIV en voulant que tout fût réuni en un même lieu créa la première ménagerie au sens actuel du mot. L'espace choisi, — il n'était alors que de trois à quatre hectares, — fut disposé pour recevoir le plus grand nombre d'animaux possible; tout fut construit avec luxe et arrangé de façon à être vu, pour ainsi dire d'un seul regard. Le Vau traça sur le terrain, au nord de la ferme, une surface ayant la forme d'un éventail ouvert; à la base de cet espace, au niveau de la « tête » de l'éventail, il plaça un petit château de plaisance pour le repos du Roi et de ses invités et, en avant du château, faisant saillie dans une cour centrale, un pavillon octogonal avec un balcon d'où l'on pouvait voir sept cours d'animaux rayonnant tout autour de la cour centrale. Réservant la

description de ce petit château royal pour un autre ouvrage plus complet qui traitera de l'histoire des ménageries depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, nous nous bornerons à décrire ici la ménagerie proprement dite.

La première cour, à droite en entrant, renferma des cigognes avec des moutons. Mais bientôt on détruisit les bergeries du fond pour transformer l'enclos en une cour gazonnée avec allées rayonnant autour d'un bassin central; ce fut pendant longtemps le *quartier des cigognes*.

La seconde cour s'appela d'abord le *quartier des demoiselles*, du nom des belles grues de Numidie qu'on y plaça. On y construisit ensuite un élégant petit bâtiment pour les oiseaux des îles, et dès lors on l'appela la *cour de la volière* ou les *voliers*. Cette volière, qui occupait tout le fond de la cour, se composait d'un pavillon central et de deux galeries latérales terminées elles-mêmes par un autre pavillon; le tout était percé de grandes baies grillagées avec du fil de laiton doré. A l'intérieur, un canal d'eau vive traversait la volière dans toute sa longueur, et du bassin central de ce canal s'élevait, à quatre ou cinq pieds de haut, trois bouillonnemens d'eau d'un pouce et demi de diamètre chacun. Les combles avaient été sculptés par Jouvenet, le sol recouvert de sable fin et les parois garnies de grandes cages munies de rideaux de « bazin. » Dès 1665, on pouvait voir dans cette volière plus de quarante espèces d'oiseaux exotiques parmi lesquels des oiseaux-mouches, des colibris, des paradisiers, des manucodes, des tangaras et nombre de perroquets, d'aras et de perruches. On y trouvait également des passereaux de France, mais ceux-ci se trouvaient plutôt disséminés dans d'autres volières également munies de bassins qu'on trouvait en différens points de la ménagerie.

La troisième cour resta d'abord inhabitée; mais, comme elle était très vaste, on y plaça bientôt les grands oiseaux d'Asie et d'Afrique, puis des espèces aquatiques telles que pélicans, flamans, outardes et canards étrangers. Cette cour, qui fut appelée d'abord *quartier des oiseaux d'Afrique*, prit bientôt et garda le nom de *cour des pélicans*.

Le quatrième enclos tirait son nom, *Rond d'eau*, d'un grand bassin circulaire qui se trouvait au centre et dans lequel on nourrissait des poissons. Cette cour servit aussi pendant longtemps de passage au public; elle était traversée dans toute sa

longueur par une allée bordée de grandes grilles derrière lesquelles étaient des hérons, des cigognes et autres oiseaux de grande espèce.

Des bandes d'autruches vivaient dans la cinquième cour largement exposée au Midi et qui, couverte d'un sable aride et de cailloux, avait la prétention de rappeler les déserts de l'Afrique. On y trouvait, en plus des autruches qui donnaient son nom à l'enclos : des hérons d'Égypte, de grandes aigrettes, des pintades. On construisit, dans le fond, des volières avec bassins pour des aigles, et de petites cabanes pour des porcs-épics, des rats de Pharaon et quelques autres petits mammifères.

En continuant cette promenade autour de la cour centrale, on trouvait, au delà du quartier des autruches, un petit espace qui resta inoccupé pendant toute cette période et servit plus tard à loger un lion. Puis on arrivait au sixième enclos, ou *cour des oiseaux*, qui se composait en réalité de trois préaux entourés de loges pour poules sultanes, griffons, aigrettes, pigeons exotiques, corbeaux, civettes, blaireaux et renards. On plaça aussi un moment, dans cette partie de la ménagerie, des casoars, des spatules, et même un éléphant et des chameaux; mais ces derniers furent bientôt reportés dans la *cour de la Ferme* qui s'étendait derrière les deux dernières cours jusqu'au chemin de Saint-Cyr et qui renferma encore à cette époque des cerfs, des daims et des gazelles.

La septième et dernière cour, la *Basse-cour*, était peut-être la plus vaste de toutes. Elle contenait, en son milieu, un abreuvoir et un colombier qui logea jusqu'à trois mille pigeons. Tout autour se trouvaient des écuries, des étables, une bergerie, un poulailler, enfin la maison du concierge et des logemens pour le personnel des gardiens de la ménagerie. On élevait là, pour la table du Roi, une grande quantité de volailles, de paons, de moutons de Barbarie à grosse queue, de sangliers, de vaches hollandaises et flamandes dont on nourrissait les veaux avec un mélange de lait et de jaunes d'œufs. Entre la Basse-cour et le chemin de Saint-Cyr, existaient encore trois enclos plus petits qui ne portaient pas alors de noms spéciaux.

Louis XIV peupla d'abord sa ménagerie avec les animaux que lui offraient en cadeau des princes étrangers, — tels qu'un éléphant envoyé en 1668 par le roi de Portugal, Pierre II, et trois crocodiles qui lui furent apportés en 1687 de la part du roi de

Siam, — puis avec les envois de ses gouverneurs de provinces ou de colonies, comme M. de Choupes qui, en 1663, reçut l'ordre d'envoyer à Versailles des oiseaux de Belle-Isle; comme le gouverneur de Madagascar qui envoya, en 1671, un casoar acheté à des marchands venant des Indes; comme le chevalier d'Hailly, capitaine de vaisseau, qui expédia à Versailles, la même année : un chevreuil, deux civettes, deux perdrix de Barbarie, un aigle, un hocco, des pintades et un crocodile, etc. D'un autre côté, les navires des deux Compagnies des Indes apportaient régulièrement les oiseaux les plus beaux ou les plus rares d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique. Enfin Colbert envoyait directement chaque année dans le Levant, en Égypte et en Tunisie, un pourvoyeur d'animaux du nom de Mosnier Gassion avec mission d'acheter des moutons, des chèvres, des cerfs, des autruches, des poules sultanes, des demoiselles de Numidie, des canards d'Égypte, etc.

Gassion partait à peu près régulièrement de Marseille ou de Toulon à la fin de l'année, de manière à pouvoir rentrer en avril ou en mai et à faire voyager son convoi aux premiers beaux jours de France. Muni d'acomptes délivrés par les intendans de la marine : M. de Vauvré à Toulon, M. Arnoul à Marseille, il s'embarquait avec un domestique, sur le premier bateau en partance pour l'Orient. Il débarquait à Tunis, à Alexandrie, au Caire ou allait dans les Échelles du Levant faire sa récolte. Les navires français naviguant dans ces parages avaient l'ordre de recevoir les animaux recueillis par lui ; si les capitaines faisaient quelque résistance, il se plaignait et une lettre de Louis XIV, communiquée par les consuls, ne tardait guère à venir remettre les récalcitrans à ses ordres. Revenu enfin à Toulon ou à Marseille, il devait entrer en quarantaine avec ses bêtes. Pendant ce temps, il écrivait à Colbert pour lui faire part de son retour, puis, après avoir donné encore, au portier et au concierge de la quarantaine, force pourboire, le « parfum » comme on disait alors, il se mettait en route pour Versailles, faisant voiturer ses animaux par un nommé La Roche. Cette dernière partie du voyage se faisait partie par terre, partie par eau, dans des conditions peu favorables ; aussi quand, deux mois après son départ de Provence, Gassion arrivait à Versailles, il avait moins d'animaux qu'il n'en avait acheté. Parfois il repartait immédiatement de sorte qu'en l'espace de vingt-

trois ans, de 1671 à 1694, nous avons compté quarante et un de ces voyages, pour lesquels Louis XIV dépensa près de 200 000 livres, soit environ 1 200 000 francs de notre monnaie.

En même temps que Gassion, chargé de mission pour l'étranger, Louis XIV avait, pour la France, un autre pourvoyeur d'animaux, un nommé Couplet, qui devait fournir des bêtes indigènes à la ménagerie, et aussi à ceux des membres de l'Académie des sciences qui se livraient à des travaux d'anatomie.

A Versailles, les animaux étaient généralement reçus par Alexandre Bontemps, premier valet de chambre du Roi, qui avait été nommé, en 1665, intendant des château, parc, domaine et dépendances de Versailles. Parfois c'était le médecin Perrault que Colbert chargeait du soin de les faire placer à la ménagerie. La direction générale dépendait de la surintendance des Bâtimens du Roi, c'est-à-dire de Colbert, qui en faisait inspecter régulièrement les locaux par un « contrôleur, » le sieur Lefebvre.

La ménagerie était avant tout un établissement d'apparat qui servait non seulement à amuser Louis XIV et sa Cour, mais encore à distraire les grands personnages étrangers de passage à Versailles. Le Roi avait réglé lui-même l'ordre dans lequel il fallait faire visiter le parc, et voici ce qu'il disait pour cette partie de son domaine : « Quand on voudra visiter, le même jour, la Mesnagerie et Trianon, après avoir fait la pause auprès d'Apollon on s'yra embarquer pour aller à la Mesnagerie. » On trouvait, en effet, à la tête du grand canal, toute une flottille composée d'une frégate, de deux gondoles de Venise et de six chaloupes biscaïennes peintes chacune d'une couleur différente : rouge, verte, blanche, jaune, bleue et aurore. La frégate était un véritable petit vaisseau portant 32 canons sculptés dont un tirait à poudre ; ses cordages étaient en soie cramoisie et aurore, ses mâts ornés de banderoles de damas rouge et blanc, ses sièges couverts de soie frangés d'or. Le costume des matelots avait lui-même un air de fête ; les hommes d'équipage « portaient le justaucorps, l'habit bleu et rouge à bouton d'or, des bas et des jarretières de soie cramoisie, des cravates de mousseline et les cheveux noués d'un ruban ; les gondoliers avaient la veste de damas de Gênes cramoisi brodé d'or ou d'argent, le bonnet de velours noir, avec les bas de soie et les escarpins. »

On s'embarquait donc sur la frégate ou dans les gondoles.

Des musiciens, des trompettes et des timbaliers suivaient dans les chaloupes, et la flottille, commandée par un capitaine, se mettait en route vers la ménagerie. On débarquait au bas des degrés qui conduisaient à l'entrée Nord et, arrivés sur l'amphithéâtre qui dominait ces degrés, les visiteurs, conformément aux instructions de Louis XIV, devaient se retourner et s'arrêter quelques instans « pour considérer le canal et ce qui le termine du côté de Trianon. » Ensuite on allait dans le Salon du milieu, où souvent une collation était servie; on entrait dans toutes les cours des animaux, et finalement on se rembarquait pour se rendre à Trianon.

D'illustres compagnies visitèrent ainsi la ménagerie de Versailles. Pendant les célèbres fêtes de mai 1664, dont Mlle de La Vallière était la reine cachée, Louis XIV y vint une première fois en grande pompe avec toute sa cour. Au mois de juillet suivant, il en faisait faire les honneurs au nonce du pape le cardinal Chigi, pour lequel on fit exécuter dans le salon « d'excellente musique italienne. » En 1674, lors des dernières grandes fêtes qui furent données à Versailles, le Roi offrit aux dames une collation à la ménagerie. Au mois de mai 1685, ce fut le doge de Gênes qui vient y boire « toutes sortes d'eaux glacées. » Enfin la dernière visite officielle dont parle le *Mercure galant* ou la *Gazette de France* pour cette première période est celle de la jeune Adélaïde de Savoie destinée à devenir bientôt la reine de la ménagerie.

Les bourgeois et même le simple peuple eurent aussi la liberté de venir admirer les animaux du Roi. On ne put d'abord pénétrer dans le parc que lorsque Louis XIV n'était pas à Versailles et encore après s'être muni de billets. Deux de ces visites nous sont connues : celle de Mlle de Scudéry et celle de La Fontaine. Mlle de Scudéry vint vers 1668. Après avoir visité le salon du petit château qu'elle appelle « un grand cabinet à huit faces, » elle « admira, écrit-elle, ces belles poules d'Égypte que ceux qui les montrent appellent des demoiselles, à cause de leur bonne grâce et de leur beauté. » La fidèle description qu'elle nous donne de ces oiseaux : grands, droits, au plumage gris d'argent avec des « plumaches blancs, la poitrine et les yeux orangés, » nous indique que c'étaient des grues de Numidie. Elle remarqua encore les pélicans, les oies d'Inde, les canes maritimes, l'éléphant, les gazelles, les marmottes, les civettes, et, ajoute-t-elle, « un cer-

tain animal appelé chapas, plus beau et mieux marqueté qu'un tigre, doux et flatteur comme un chien. » Elle nous apprend enfin qu'on pouvait apporter son repas, qu'on avait la permission de prendre en ce lieu, et qu'il y avait dans le parc, tout près de la ménagerie, une petite machine peinte et dorée qu'on nommait roulette et dans laquelle, assis à son aise, l'on glissait et l'on roulait avec une extrême rapidité du haut en bas d'une pente fort droite.

Ce fut en compagnie de Boileau, Molière et Racine que La Fontaine visita la ménagerie à la même époque. Notre grand fabuliste venait d'écrire son joli roman de *Psyché* et, comme les « quatre amis » avaient alors l'habitude de se lire réciproquement leurs œuvres avant de les livrer à l'impression, ils avaient résolu de venir entendre le récit des aventures de Psyché dans le parc de Versailles. Ils y arrivèrent un matin d'automne, munis, nous dit La Fontaine lui-même, d'un « billet qui venait de bonne part. » Ce fut par la ménagerie qu'ils commencèrent leur promenade ; ils y admirèrent, à leur tour, les demoiselles de Numidie ; mais ils remarquèrent surtout les pélicans que La Fontaine appelle une « espèce de cormoran » et qu'il décrit ainsi : « certains oiseaux pêcheurs qui ont un bec extrêmement long, avec une peau au-dessous qui leur sert de poche. Leur plumage est blanc, mais d'un blanc plus clair que celui des cygnes ; même de près, il paraît carné, et tire sur la couleur de rose vers la racine. On ne peut rien voir de plus beau. » Au reste, les quatre amis trouvèrent l'occasion de faire un peu de philosophie à la ménagerie. Ils « admirèrent en combien d'espèces une seule espèce d'oiseaux se multipliait et louèrent l'artifice et les diverses imaginations de la nature, qui se joue dans les animaux comme elle fait dans les fleurs. »

Bien que La Fontaine n'en parle pas, c'était l'éléphant donné par le roi de Portugal, qui retenait le plus longuement les visiteurs. On n'avait pas vu en France de pareil animal depuis le temps d'Henri IV : aussi les visiteurs se pressaient-ils pour observer toutes ses manières, pour dessiner ses formes, mesurer ses dimensions, et « chercher des preuves de cette intelligence que les auteurs s'étaient plu à célébrer. » Cet animal prenait, dans la main même des enfans, tout ce qu'on lui présentait. A l'aide du doigt qui termine la trompe, il se débarrassait avec facilité de la double courroie de cuir avec laquelle on attachait ses jambes,

et détachait la boucle qui l'arrêtait. Une fois même, qu'on avait entortillé cette boucle avec une petite corde dont on avait multiplié les nœuds, il les dénoua tous, sans en rompre aucun. Une certaine nuit, après s'être ainsi débarrassé de sa courroie, il brisa la porte de sa loge si adroitement, que son conducteur, qui dormait auprès, n'en fut point éveillé; il passa dans plusieurs cours de la ménagerie, brisant ou renversant ce qui s'opposait à son passage, et alla visiter les autres animaux qui, effrayés de son énorme figure, inconnue pour eux, se sauvèrent dans les endroits les plus reculés du parc de Versailles. Pourtant, c'était un animal craintif, qui avait en particulier grande peur des pourceaux; un jour, le cri d'un petit cochon le fit fuir fort loin. Bien qu'il ne fût pas méchant, il était vindicatif, et on cite de lui un certain nombre de traits de malice ou même de violence. Il mourut en 1681 après avoir vécu treize années à la ménagerie. La dissection de son corps, faite sous la direction de Perrault, montra que ce n'était pas un mâle comme on l'avait cru jusqu'alors, mais bien une femelle.

Pendant ces trente-cinq premières années de son existence, la ménagerie de Versailles servit donc à l'amusement du peuple en même temps qu'à la magnificence du grand Roi; elle fit plus, elle servit encore au progrès des sciences zoologiques. A cette époque, pourtant, la philosophie était médiocrement favorable aux études d'histoire naturelle. Jansénius condamnait « la recherche des secrets de la nature comme une curiosité inutile, indiscrète, une concupiscence de l'esprit. » Et Malebranche écrivait : « Les hommes ne sont pas faits pour considérer des moucherons et l'on n'approuve point la peine que quelques personnes se sont donnée pour nous apprendre comment sont faits certains insectes et la transformation des vers. Il est permis de s'amuser à cela quand on n'a rien à faire et pour se divertir. »

En dépit de ces préventions, la jeune Académie des sciences ne craignait pas de mettre en tête de son programme d'études, à côté des mathématiques, les sciences par excellence, la physique, c'est-à-dire la science de la nature. Deux académiciens soumettaient à Colbert leurs idées sur ce sujet : Claude Perrault lui envoyait un mémoire qui fut imprimé en tête de l'Histoire de l'Académie des sciences. Et Huygens lui écrivait ces lignes qui devraient être méditées encore aujourd'hui par les zoologistes : « La principale occupation de cette assemblée [la section

de physique] et la plus utile doit être à mon avis de travailler à l'histoire naturelle à peu près suivant le dessein de Vérulam. Cette histoire consiste en expériences et en remarques, et c'est l'unique moyen pour parvenir à la connaissance des causes de la nature... La chimie et la dissection des animaux sont assurément nécessaires à ce dessein; mais il faudrait que les opérations de l'une et de l'autre tendissent toujours à augmenter cette histoire de quelque article important et qui regardast la découverte de quelque chose qu'on se propose, sans perdre du temps à plusieurs menues remarques de quelques circonstances dont la connaissance ne peut avoir de la suite, pour ne pas encourir le reproche que faisait Sénèque aux philosophes anciens : *Invenissent forsitan necessaria nisi et superflua quæsivissent.* »

On sait avec quelle ardeur l'Académie des sciences se mit au travail. La ménagerie de Versailles lui offrait la plus belle collection d'animaux vivans qui eût jamais été réunie dans un même lieu depuis les anciens. On y voyait des représentans de 55 espèces de mammifères : singes, panthères, guépards, servals, genettes, lynx, morses, otaries, porcs-épics, castors, éléphans, rhinocéros, antilopes, buffles, cerfs, daims, rennes, gazelles, etc.; de 16 espèces de rapaces : aigles, faucons, vautours, chouettes, grands-ducs, etc.; de 17 espèces de gallinacés et de colombins : hoccos, lagopèdes, lophophores, tetras, etc.; de 20 espèces de perroquets : aras, cacatoès, perroquets, perruches; de 51 espèces de passereaux indigènes et oiseaux des îles : pics, coucous, hirondelles, roitelets, calaos, colibris, oiseaux-mouches, manucodes royals, paradisiers, etc., etc.; de 29 espèces de palmipèdes : bernaches, harles, fous, grèbes, mouettes, pélicans, phaétons, pingouins, sternes, etc.; de 39 espèces d'échassiers et coureurs : autruches, casoars, aigrettes, cigognes, grues, flamans, foulques, hérons, ibis, outardes, porphyrions, spatules, etc.; de 5 espèces de reptiles : crocodiles, tortues, geckos, serpens, — et la liste n'est pas complète. Cette collection d'animaux, qui renfermait, on le voit, des espèces particulièrement précieuses qu'on ne rencontre encore aujourd'hui que rarement dans le plus grand nombre des jardins zoologiques, servit tout d'abord à faire connaître, aux naturalistes, de nouveaux types d'animaux des faunes de l'Afrique septentrionale, de l'Amérique et des pays limitrophes de l'océan Indien. Non seulement, en effet, la ménagerie de Versailles était ouverte au public, mais Louis XIV avait

soin, quand un nouvel animal arrivait, de le faire représenter en peinture par Nicasius ou par Boël, en miniature sur vélin par Nicolas Robert et par Jean Joubert. Elle servit ensuite à faire quelques essais d'acclimatation avec les animaux qui arrivaient en plus grand nombre. Les cerfs du Gange, en particulier, ne tardèrent pas à s'y reproduire; les cygnes de Hollande s'y multiplièrent tellement qu'ils couvrirent de leurs bandes, non seulement le grand canal et les bassins du parc, mais encore les rives de la Seine; des oies d'Égypte, des demoiselles de Numidie et des autruches furent lâchées également en liberté dans le parc où elles poursuivaient les promeneurs en quêtant quelque morceau de pain; des autruches pondirent, et leurs œufs servirent à Perrault à faire, sans succès du reste, quelques expériences d'incubation artificielle; enfin les perdrix de Barbarie étaient apportées de leur pays en si grand nombre que Colbert put recommander, à leur arrivée sur les côtes de Provence, d'en lâcher quelques bandes dans l'île de Porquerolles.

Quant aux animaux qui mouraient à la ménagerie, leurs cadavres furent anatomisés d'abord par Perrault qui dirigeait les dissections faites par Gayant (de 1669 à 1672), par Dionis (de 1672 à 1674) et par Du Verney (à partir de 1674). La peau des bêtes était soigneusement enlevée, puis bourrée de foin et suspendue par la tête pour sécher. Leurs organes, une fois disséqués, étaient dessinés et gravés sur cuivre par Louis Châtillon, Bosse, De la Pointe et Sébastien Leclerc; les squelettes étaient préparés par un nommé Colson, « menuisier en ébeyne. » C'est ainsi que Perrault put écrire et illustrer quarante monographies d'animaux sauvages qui furent publiées successivement à partir de 1681, sous le titre d'*Histoire des animaux*. Cet ouvrage, qui était complété dans l'ordre des sciences naturelles par une *Histoire des plantes*, était écrit en latin et imprimé sous la direction de J.-B. Duhamel, secrétaire de l'Académie des Sciences.

Perrault mourut en 1688 des suites d'une piqûre anatomique qu'il se fit en disséquant un chameau. Du Verney continua son œuvre avec l'aide du chirurgien Méry; mais la publication de l'*Histoire des animaux* cessa complètement en 1696, époque à laquelle Louis XIV va commencer à se désintéresser de sa ménagerie.

II. — LA DUCHESSE DE BOURGOGNE (1698-1713)

En 1696, Louis XIV, qui avait cinquante-huit ans, était arrivé à cet âge un peu mélancolique « où la maturité va bientôt se changer en vieillesse, » où, la vie commençant à se détacher de vous, il faut « savoir se détacher de la vie. » Le grand roi avait du reste vieilli avant le temps et il sentait alors que les belles années de son règne étaient finies. Pourtant l'arrivée à Versailles, le 5 novembre 1696, de la jeune princesse Adélaïde de Savoie, qui venait épouser le Duc de Bourgogne, rendit un peu de gaîté à cette Cour déjà si froide par elle-même, dans son étiquette sévère. La princesse fit tout de suite la conquête du vieillard qui, de son côté, voulut gagner le cœur de l'enfant. Il y avait dix jours à peine qu'elle était arrivée, qu'il la conduisait avec toutes ses dames dîner au château de Meudon où demeurait son futur mari. Après le repas, la compagnie alla se promener dans les jardins du château où l'on nourrissait également des animaux sauvages. Dans la conversation, le Roi lui dit que toutes les princesses avaient des ménageries aux entours de Versailles et qu'il voulait lui en donner une bien plus belle que toutes les autres; c'était de la sienne même qu'il entendait parler. La conversation n'eut pas alors de suite; on était pendant l'hiver; la princesse n'avait pas encore vu cette belle ménagerie dont on lui parlait. Ce fut seulement au mois d'avril de l'année suivante qu'elle vint y faire sa première collation; au mois de juin de la même année 1697, elle y soupait en compagnie de Mme de Maintenon, et au mois de décembre suivant, elle épousait le Duc de Bourgogne.

La petite duchesse n'avait pas oublié la promesse du Roi. Elle la lui rappela au printemps de 1698, mais Louis XIV, ne se souvenant sans doute plus de ce qu'il avait dit, lui indiqua plusieurs autres maisons dans le parc en lui disant de choisir. La duchesse ne trouva naturellement rien qui pût lui convenir et finalement elle amena son grand-père à lui donner la ménagerie de Versailles. Le Roi fit venir aussitôt Mansart pour s'entendre avec lui et avec la princesse au sujet des modifications et des embellissemens à faire exécuter au petit château et aux cours. La duchesse fut ravie; on voit dans ses lettres la joie enfantine que lui causa cette attention du Roi, et l'importance

qu'elle prend à ses propres yeux depuis qu'elle donne des instructions pour l'aménagement intérieur du pavillon. « Ma mère vous dira sans doute, écrit-elle à Madame Royale, ce qui m'occupe présentement et vous prendrez part à ma joie, mais on a bien des affaires quand on veut bâtir et meubler une maison. Adieu, ma chère grand'maman. Préparés-vous à entendre parler plus d'une fois de cette maison-là. » Et dans une autre lettre : « On travaille à ma Ménagerie. Le Roi a ordonné à Mansart de ne rien épargner. Jugés, ma chère grand'maman, ce que ce sera, mais je ne le verrai qu'à mon retour de Fontainebleau. Il est vrai que les bontés du Roi pour moy sont admirables, mais je l'aime bien aussi. »

On pensa d'abord à compléter ou à renouveler l'ameublement et la décoration des appartemens du petit château. Pour cela, Mansart soumit au Roi un projet de peintures comportant des sujets mythologiques que celui-ci trouva trop sévères; il écrivit de sa main, en marge de la note de Mansart que l'on conserve précieusement au château de Versailles, ces mots dont l'encre est à peine pâlie par le temps et dont nous respectons l'orthographe. « Il me paraît qu'il y a quelque chose à changer ; que les sujets sont trop sérieux et qu'il faut qu'il y ait de la jeunesse meslée dans ce que l'on fera. Vous m'aporterés des dessins quand vous viendrés ou du moins des pensées, il faut de l'enfance respandue partout. »

Les ouvriers furent mis immédiatement au travail et déjà, le 25 septembre de la même année, Dangeau pouvait écrire en parlant de la ménagerie : « La dépense qu'on a faite montera à plus de 500 000 livres. » Cette somme fut fort dépassée. Tout fut fait grandement, comme tout à cette époque, mais nous renonçons encore à parler ici des modifications qui furent apportées à l'édifice et de l'ornementation dont architectes, peintres et sculpteurs l'enrichirent à l'envi, pour n'envisager toujours que la partie des animaux de la ménagerie proprement dite.

La ménagerie de Versailles subit alors quelques transformations qui l'agrandirent et lui donnèrent ses dimensions à peu près définitives. A la fin de cette période, elle couvrait une surface de 5 hectares 66 ares, c'est-à dire qu'elle représentait la grandeur de la ménagerie actuelle du Jardin des plantes du Muséum.

La première cour des animaux fut entièrement débarrassée

de ses constructions et transformée en un petit jardin dessiné à la française dont une aquarelle est conservée aux Archives nationales. Ce fut le *Jardin de la Duchesse de Bourgogne*. On y fit des treillages d'échalas; dans le fond, aux deux angles des murs, Mansart éleva deux coquets pavillons en pierre de taille; enfin, entre ces deux pavillons une porte fit communiquer le jardin avec une petite laiterie d'agrément, la *Laiterie de la Duchesse* qui fut construite de l'autre côté du mur et qui donnait elle-même dans le Parc.

Nous ne savons rien de plus sur cette laiterie qui devait être dans le goût de la laiterie d'agrément que le prince de Condé avait fait construire, dix ans auparavant, dans la ménagerie de Chantilly.

Au contraire, nous pouvons nous représenter facilement ce qu'étaient les deux pavillons du jardin, d'abord parce que nous avons retrouvé aux Archives les plans et élévations de l'architecte qui ont servi à sa construction, et ensuite parce que ces pavillons existent encore aujourd'hui.

Ces pavillons, les Cabinets, comme on les appelait alors, étaient semblables ; ils avaient une forme carrée de $5^{m},25$ de côté et étaient surmontés d'une élégante coupole terminée elle-même par un vase en pierre sculptée. Les deux faces de ces pavillons donnant librement sur le jardin étaient entièrement occupées par deux grandes baies vitrées larges de $1^{m},76$; le côté nord, qui donnait sur le parc, était percé d'une petite porte au-dessus de laquelle était extérieurement un fronton circulaire reposant sur deux consoles; le quatrième côté était percé d'une porte semblable qui s'ouvrait dans le pavillon ouest sur la cour de la volière.

La façade principale des pavillons qui regardait l'intérieur du jardin, présentait, à droite et à gauche de la grande baie cintrée, deux colonnes ioniques sur lesquelles reposait un fronton orné de coquilles et de cornes d'abondance; à chaque extrémité de ce fronton, dans le prolongement des colonnes, se trouvaient deux vases sculptés semblables à celui qui ornait le sommet de la coupole.

On entrait dans ces pavillons en montant une marche de pierre et l'on se trouvait dans une pièce octogonale de $4^{m},70$ de côté dont la voûte unie en forme de coupole reposait sur une corniche ornée de rosaces et de denticules. Aux quatre pans

coupés avaient été ménagées, pour des statues, de grandes niches hautes de 2^{m},35 et décorées de coquilles à la partie supérieure. Enfin, sur les deux côtés qui n'étaient pas percés par les grandes baies, c'est-à-dire sur les parois Nord et Est de chaque pavillon, avaient été sculptés des frontons triangulaires ornés de larges coquilles reposant sur des consoles et surmontés chacun d'un groupe de deux Amours. C'étaient de petits génies ailés qui, assis au milieu de feuillages, sur les frontons, jouaient du tambourin, de la flûte de Pan et d'autres instrumens de musique.

Les modèles de ces motifs de sculpture, dont deux sont encore intacts et les deux autres odieusement mutilés comme nous le dirons plus loin, furent faits par Zéphirin Adam qui toucha pour cela 60 livres ; les sculptures furent exécutées, pour l'un des deux pavillons, par Jean Dedieu, pour l'autre, par Van Clève. Ces pavillons furent terminés à la fin de 1699 ; le jardin avait été fini dès l'année précédente et confié à un nouveau jardinier du nom de Louis Hardouin, qui reçut, pour l'entretien de ce jardin et le « quinconge » que l'on créa tout à côté, un salaire de 140 livres par mois.

Les autres cours de la ménagerie furent moins modifiées. On refit un peu partout quelques ouvrages de maçonnerie et de couverture ; on sema de nouveaux gazons ; on répara et on nettoya les aqueducs et les conduites d'eau. Enfin, à une date que nous ne pouvons préciser, Louis XIV fit agrandir la ménagerie, d'abord pour y placer les animaux féroces de sa ménagerie de Vincennes qu'il supprima, ensuite pour y loger une plus grande quantités de cervidés. Du côté de Saint-Cyr, au delà de la cour des Pélicans et du Rond d'eau, complètement fermés dès lors aux fournisseurs, on forma trois enclos nouveaux : deux qui furent appelés *Cours des Cerfs du Gange* et un troisième, planté d'arbres, qui fut appelé *Cour des Cerfs*. Plus loin encore, derrière l'une des premières de ces cours nouvelles, on créa un nouveau jardin qui fut appelé le *Jardin d'en bas* par opposition à celui qui se trouvait à côté de l'entrée principale.

Pour les bêtes féroces, une petite *Cour du lion* fut d'abord aménagée entre le quartier des Autruches et la cour des Oiseaux. Cette dernière fut complètement remaniée : la partie qui touchait au chemin de Saint-Cyr devint la *Cour des nouvelles loges* pour des tigres, léopards, lynx, panthères, etc. ; les deux autres parties, réunies en un seul enclos, devinrent la *Cour du puits* à

cause du puits qu'on y avait creusé et qui s'y trouve encore. Enfin les parties inutilisées jusqu'alors, celles qui se trouvaient entre la Basse-Cour et le chemin de Saint-Cyr, furent transformées en une *Cour des Belles-Poules* pour y placer diverses espèces de gallinacés exotiques.

La Cour des Lions et la Cour des Loges, qui avaient été aménagées sans doute avec des matériaux venant de la ménagerie de Vincennes, nous sont en partie connues. La première renfermait cinq loges munies toutes d'auges en pierre, et communiquant en arrière avec un couloir de service; elles étaient séparées les unes des autres par des portes à coulisse en bois munies de roulettes de cuivre; en avant se trouvaient des grilles en fer. La Cour des Loges était entourée, sur trois de ses côtés, de loges qui étaient toutes disposées de la même façon; le côté gauche de la cour, par exemple, présentait cinq loges munies de grilles de fer et de portes à coulisse en bois d'une hauteur de six pieds, ce qui nous donne une idée approximative de la grandeur de ces loges.

La ménagerie ainsi agrandie reçut naturellement un plus grand nombre d'animaux et des animaux d'espèces plus variées. En 1705, par exemple, Mosnier Gassion ramenait d'Orient dans un seul convoi : 11 chèvres de la Thébaïde, 2 gazelles, 2 rats de Pharaon, 10 autruches, 38 canards et canes d'Égypte, 3 demoiselles de Numidie et 1 pintade.

La Duchesse de Bourgogne n'avait pas attendu que les travaux de Mansart fussent terminés pour prendre possession de sa ménagerie et en faire elle-même les honneurs. Dès le 23 juin de l'année 1698, elle y amena Mme de Maintenon avec toutes les dames de Saint-Cyr et les garda à souper. Le 12 août suivant, elle y fit venir Mansart pour s'entendre avec lui de « beaucoup de choses, » notamment d'une « petite ménagerie qu'elle faisait établir dans le bois. Enfin, le 21 décembre 1700, elle y reçut le Roi et lui fit visiter les appartemens qu'on avait achevé de peindre et de dorer. Louis XIV les trouva très bien et indiqua les meubles nouveaux qu'il voulait y faire mettre. Il y revint le 12 mars 1703 avec les Ducs de Bourgogne et du Maine et le lendemain encore avec le Dauphin, les Ducs de Bourgogne et de Berry et ordonna de faire quelques changemens. On l'y retrouve le 24 février 1704 et, le 25 mai suivant, il va entendre le salut dans la petite chapelle de la ménagerie. On l'y voit le 21 décembre 1705 s'y promener par la neige et par la pluie et,

le 17 août 1707, il y fait sa dernière visite en y restant à souper en compagnie de la reine Marie-Béatrice et de son fils, exilés d'Angleterre, du Duc de Berry et de la Duchesse de Bourgogne.

Il n'y avait guère qu'un an que tout était terminé dans la nouvelle ménagerie et déjà la Duchesse de Bourgogne, qui avait atteint sa vingt-deuxième année, y passait une bonne partie de son temps. Elle y arrivait en compagnie de ses dames, parmi lesquelles était la jolie marquise de Dangeau, souvent aussi avec son beau-frère, le Duc de Berry, plus rarement avec son mari. Le Duc de Bourgogne n'aimait guère la ménagerie. Élevé par Fénelon de la manière que l'on connaît, il tournait de plus en plus au mysticisme et demeurait plus volontiers à Versailles. La Duchesse prit donc l'habitude d'aller seule à son petit château et d'y rester à coucher. Et alors, nous assure le comte d'Haussonville, des jeux moins innocens occupèrent bientôt ses loisirs. Par les belles journées d'été, à la nuit tombante, on la voyait gagner un des petits pavillons de son jardin où on venait la retrouver, puis, en amoureuse compagnie, elle allait faire des promenades nocturnes en gondole sur le grand canal ou bien errer jusqu'au petit matin parmi les bosquets de Versailles.

Louis XIV avait délaissé la ménagerie pour Trianon, où demeurait la marquise de Maintenon, et pour Marly où il faisait nourrir un grand nombre d'oiseaux de proie, d'oiseaux d'eau et de volière ainsi que des carpes et jusqu'à un esturgeon. Il continuait cependant à faire approvisionner d'animaux la ménagerie de Versailles et il veilla à ce qu'elle fût parfaitement entretenue jusqu'à la mort de la Duchesse de Bourgogne, en 1713. Deux ans après, il s'éteignait lui-même, laissant la ménagerie toujours garnie des « bêtes les plus rares, de toutes espèces et toutes de riens exquis. »

III. — LOUIS XV (1715-1770)

Après la mort de Louis XIV, le nouveau roi, âgé de cinq ans, quitta Versailles et vint habiter successivement les châteaux des Tuileries et de Saint-Germain. Près de ce dernier château, au parc de la Muette, il trouvait, pour s'amuser, une toute petite ménagerie composée d'une laiterie avec une vache minuscule que lui avait donnée une certaine demoiselle de la Chausseraie et

d'une meute de petits chiens que lui avait envoyés son grand-père, le roi de Sardaigne. La Cour revint, en 1722, avec le jeune Louis XV, habiter Versailles. L'année suivante, la majorité du Roi fut déclarée et on parla de son prochain mariage avec la fille du roi de Pologne, Marie Leczinska. Apprenant alors que ce roi détrôné avait une grande et belle ménagerie dans son château de Lunéville, la Direction des bâtimens se rappela que le roi de France en avait une aussi à Versailles et elle y fit faire quelques réparations.

La reine Marie vint en effet se promener de temps en temps à la ménagerie, mais Louis XV paraît s'en être désintéressé à peu près complètement. Pendant tout le règne, aucune fête n'y est donnée; aucune visite royale n'y est connue et c'est au château de Versailles même, dans le vaste salon de Mercure, que Louis XV se fait montrer quelques-uns des animaux qui, par force d'habitude acquise et de règlemens toujours en vigueur, continuent à être envoyés à la ménagerie. Malheureusement cette indifférence du Roi s'étendait à la Surintendance des Bâtimens elle-même, qui était dirigée alors par M. de Marigny. Si, en 1750, le duc de Luynes peut encore écrire que les appartemens du petit château de la ménagerie sont en très bon état « et que les dorures, les peintures, les sculptures et les plafonds qui sont charmans s'y sont bien conservés, » en revanche, nous avons trouvé, aux Archives nationales, des lettres du concierge La Roche, de l'inspecteur du parc et des jardins de Versailles Lécuyer, de l'architecte royal Gabriel, qui tous signalent, dans la ménagerie proprement dite, l'état de délabrement des bâtimens. A ces plaintes réitérées la Surintendance répondait toujours que l'état des finances de la Cour ne permettait pas de faire toutes les réparations proposées et demandait de réduire le nombre des bâtimens de la ménagerie au strict nécessaire.

Pendant ce temps les arbres mouraient sans être remplacés, et d'autres étaient abattus pour être vendus, mais on continuait à garnir de fleurs les jardins de ce que l'on n'appelait plus alors que « l'ancienne ménagerie. » Le jardinier de la Duchesse de Bourgogne, Haudouin, était mort. Il avait été remplacé par un nommé Gardon que l'on avait chargé, en plus, du nettoyage des cours de la ménagerie; pourtant son traitement avait été réduit à 600 livres par an, et encore, sur cette somme, devait-il payer

un garçon jardinier toute l'année, prendre de temps en temps un homme de journée et enfin se fournir d'outils. Aussi voyons-nous le pauvre Gardon adresser en 1737 à M. Orry, ministre d'État, une demande d'augmentation de 200 livres de traitement. Le ministre répondit à la supplique en écrivant, en la marge du placet, ces mots significatifs : « Attendre que la Reine ou Mesdames fassent usage de la ménagerie. On ne peut rien changer quant à présent. »

Les cours n'étaient guère en meilleur état que les bâtimens. La cour des Buffles, par exemple, qui était sans doute une des trois cours des Cerfs dont nous avons parlé plus haut, n'avait plus d'écoulement d'eau ; les animaux y vivaient « dans la fange jusqu'aux jarrets, » ce qui détermina Lécuyer à écrire à M. de Marigny, en 1757, pour lui demander l'autorisation d'y faire faire une pierrée. Du reste, les employés de la ménagerie, n'ayant plus de surveillance directe, s'emparaient peu à peu de ces cours pour en faire de petits jardins potagers ; la cour du Rond d'eau fut demandée par une dame Morin pour augmenter les élevages d'oies et de dindons dont une partie, il est vrai, était réservée pour la table du Roi ; le bassin de la cour des Pélicans fut comblé et transformé en jardin ; l'autre partie de cette cour servit aux jeux des enfans et des promeneurs ; partout enfin les gazons, au lieu d'être régulièrement tondus comme autrefois, fournissaient maintenant du foin dont le jardinier tirait profit. Nous connaissons, pour cette période, le nombre et le nom de toutes les personnes qui furent attachées officiellement au service de la ménagerie. Il y avait, outre le concierge, le suisse de la porte, le jardinier et un « inspecteur, » huit gardiens d'animaux : Saint-Arnout, Vaillant, Parent, Sené, Charmont, Lefebvre, Duperrier et Disli ; chacun avait son logement et son coin de jardin potager à la ménagerie. On y trouvait encore un garde-chasse, et même un habitant de Versailles, le poète Ducis, eut l'autorisation d'y loger avec sa sœur, nous ne savons à quel titre ; c'est là qu'il écrivit, en 1767, sa tragédie de *Hamlet*.

Le « concierge » Laroche était naturellement le plus parasite de tous ces parasites. C'était le fils du concierge de l'ancienne ménagerie de la Duchesse de Bourgogne. Il avait probablement fait les débuts de sa carrière dans les armes, car il était chevalier de Saint-Louis ; on l'appelait généralement « capitaine, » mais son titre était devenu « gouverneur de la ména-

gerie. » Il y faisait élever et nourrir pour lui des volailles et surtout des dindons ; or, comme il y en avait déjà un fort troupeau de ces derniers pour la table du Roi, on n'y vit bientôt plus, en fait d'oiseaux, que ces grotesques animaux. On prit même l'habitude de les conduire paître aux alentours de la ménagerie, dans le parc lui-même; c'est ce qui les perdit. Un jour, en effet, c'était peu de temps avant sa mort, le Roi se promenait accompagné, ainsi qu'il était d'usage chaque fois qu'il sortait même à pied, de son capitaine des gardes de quartier, et suivi de douze gardes du corps et douze cent-suisses; il passa devant la ménagerie et trouva ces bêtes. Il en témoigna son mécontentement au gouverneur qui n'en tint aucun compte; le Roi, en repassant, les revit encore. « — Monsieur, dit-il alors à Laroche, que cette troupe disparaisse, ou, je vous en donne ma parole royale, je vous ferai casser à la tête de votre régiment. »

La vérité pourtant est qu'il y avait à la ménagerie d'autres animaux que des dindons; ses cours devaient même être bien remplies si l'on en juge par la quantité de fourrage, de grains et de paille que les animaux mangeaient chaque année. Ces alimens étaient fournis, comme ils l'avaient toujours été, par la ferme voisine de la ménagerie, dont les bâtimens se trouvaient placés entre la cour des Autruches et le chemin de Saint-Cyr. Cette ferme, qui appartenait au Roi depuis Louis XIII, occupait alors une surface de 548 arpens (200 hectares environ) en terres labourables, prés et pâture; elle était louée 5 500 francs, à charge par l'adjudicataire de « livrer, à un prix fixe et très bas, les fourrages nécessaires à la nourriture des animaux de la ménagerie. » Or en 1742, par exemple, ce fermier avait dû livrer au capitaine Laroche « la quantité de 1 500 bottes de foin et 3 000 bottes de paille de bled, 300 bottes de paille d'avoine, 50 septiers d'orge, 75 septiers d'avoine et 10 septiers de vesce, les quatre au cent fournies pour les foins, les pailles et les graines, mesure de Paris, à raison des prix qui suivent, savoir : l'orge, 8 livres le septier, l'avoine et la vesce 10 livres le septier, le foin 20 livres le 100, la paille de bled 10 livres, la paille d'avoine 18 livres, le tout de bonne nature et qualité et provenant de ses récoltes. » En 1749, le fermier était tenu de fournir en plus, « à qui et dans les temps qui lui seront indiqués : deux poules d'Inde, deux douzaines de chapons, deux douzaines de poulets et une douzaine de canards. »

Il semble donc bien que la ménagerie continua encore pendant longtemps, après la mort de Louis XIV, à être peuplée d'un assez grand nombre d'animaux. Comme au temps du Grand Roi, on y faisait peindre ou dessiner les bêtes les plus curieuses. C'est ainsi que J.-B. Oudry figura : en 1739, un « Bouquetin de Barbarie, » un « Tigre dans sa loge » avec des dogues agaçant l'animal à travers la grille ; en 1740, un « Léopard ; » en 1745, un « Cazuel ou Cazuer, » l' « Oiseau royal, » le « Gonasale » et une « Demoiselle ; » en 1746, un « Loup-cervier » assailli par deux bouledogues ; en 1747, un « Léopard ; » en 1748, un « Butor ; » en 1753, un « Lion. » A ces œuvres datées, il faut ajouter, du même auteur, les gravures d'un loup, d'un mouflon, d'un chamois, d'une gazelle, d'un blaireau et d'un sanglier, ainsi que les peintures d'un cerf axis, d'un serpentaire, de chèvres, de perdrix, de vautour et de flamant, ces dernières ornant aujourd'hui le cabinet du Directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

En 1770, la ménagerie de Versailles reçut un rhinocéros que M. Bertin, ministre d'État, avait fait venir du Cap. C'était, paraît-il, le premier rhinocéros mâle qu'on eût jamais vu en Europe ; il était fort jeune, n'ayant que cinq pieds et demi de haut et ses cornes du nez ne faisaient que pousser. Bernardin de Saint-Pierre, qui le vit à son passage à l'Ile de France, remarqua qu'il haïssait les cochons ; il écrasait avec sa tête, contre le bord du vaisseau, tous ceux qui venaient à sa portée ; mais il avait pris une chèvre en affection : il la laissait manger son foin entre ses jambes. Ce rhinocéros fut visité par le duc de Croÿ, par Buffon et par Camper, le célèbre zoologiste hollandais. « Il avait la peau si sensible, dit ce dernier, qui le vit en juillet 1777, que, pour éviter la piqûre des mouches, qu'il ne pouvait écarter à cause de la petitesse de sa queue, il se cachait entièrement, au nez et aux oreilles près, dans un abreuvoir qu'on avait pratiqué pour lui. » C'était un rhinocéros de l'espèce bicorne, « au regard vif et doux, » sur la tête duquel poussèrent, derrière les cornes, deux excroissances osseuses dont il se débarrassa par frottement quand elles devinrent trop grandes.

IV. — LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XVI (1774-1792)

La ménagerie de Versailles arrivait au règne de Louis XVI, en 1774, dans les plus mauvaises conditions. Vieux d'un siècle,

ses bâtimens avaient d'autant plus besoin de réparations qu'ils avaient été plus mal entretenus sous le règne précédent; mais la pénurie d'argent et aussi une indifférence complète de la Cour aggravèrent encore la situation. Cependant un ministre consciencieux et énergique, le comte d'Angivillier, qui avait, à la mort de Louis XV, la surintendance des Bâtimens du Roi, essaya de la sauver de la ruine; mais ses efforts ne produisirent que des résultats incomplets et insuffisans. La ménagerie était réellement sur son déclin. Elle servait toujours de lieu de promenade au public; des personnages illustres, l'empereur Joseph II, le Grand-Duc, depuis Paul Ier, et sa femme, vinrent la visiter; mais la mode n'y était plus. La baronne d'Oberkirck, qui accompagnait les visiteurs russes, raconte dans ses *Mémoires* que la Grande-Duchesse s'étonna de ne trouver dans la ménagerie qu'un petit nombre d'animaux rares. M. de Mackau lui répondit : « Que voulez-vous qu'on en fasse ici? N'y a-t-il pas assez de courtisans? »

Lorsque Louis XVI abandonna Versailles le 6 octobre 1789, les dépenses de la ménagerie furent rattachées à la liste civile du Roi et l'on fit exécuter encore, pendant quelque temps, dans les cours de la ménagerie, des travaux extraordinaires de nettoyage et de réparation.

Le personnel de la ménagerie se composait alors, comme membres dirigeans, du gouverneur Laroche et d'un inspecteur nommé Laimant. Il y avait en sous-ordres : deux gardiens d'animaux payés chacun 900 livres, un garçon surnuméraire payé 300 livres, le suisse de la porte, le jardinier Crosnier et un « frotteur balayeur. » Le capitaine-gouverneur Laroche, dont nous connaissons déjà le goût pour les dindons, avait fait monter sa famille de la plus vulgaire roture jusqu'auprès des marches du trône; il s'était apparenté au duc de Villequier par la deuxième femme du duc, Mlle de Mazade, et, comme il était chevalier de Saint-Louis, il avait le droit d'assister au coucher du Roi, ce à quoi il ne manquait jamais. Il arrivait, nous dit un des pages de Louis XVI, « bien galonné et aussi chargé de bagues et de diamans qu'un financier; » mais la fréquentation continuelle des animaux avait trop fortement agi sur lui; « c'était l'être le plus sale qu'on pût rencontrer et jamais sanglier dans sa bauge ne laissa échapper d'odeurs aussi fétides. » Aussi les jeunes

pages de la Cour ne se gênaient-ils pas pour s'en faire une risée. Dès qu'il entrait dans la chambre royale, « il s'établissait, entre les pages de service et le capitaine, une lutte très plaisante qui aboutissait à l'enlèvement de sa perruque que l'on jetait sur le ciel-de-lit; mais le capitaine, en guerrier prudent, avait toujours dans ses poches de quoi réparer ses pertes. C'était à qui inventerait des niches pour faire enrager ce pauvre diable, qui s'en consolait aisément avec de bonnes places et de bonnes pensions. Enfin, le Roi étant devenu plus triste, et le capitaine plus musqué que jamais, on finit par lui interdire l'entrée de la chambre du Roi, à son grand regret et à son grand scandale. »

La dépense du Roi pour le traitement du personnel de la ménagerie (inspecteur et employés subalternes seulement) fut, en 1789, de 6 800 livres; l'entretien de la ménagerie proprement dite coûta la même année 36 000 livres. La nourriture des carnivores se composait de viande de bœuf qu'on payait dix sous la livre; le chien, que nous verrons tout à l'heure tenir compagnie à un lion, recevait 6 livres de pain par semaine et les autres animaux mangeaient en 1778 : 12 000 bottes de foin, 3 000 bottes de paille de blé; 300 bottes d'avoine, 75 septiers d'avoine, 50 septiers d'orge, 10 septiers de vesce.

Ces quantités d'alimens, relativement très grandes, n'impliquent pas, au temps de Louis XVI plus qu'à celui de Louis XV, la présence à la ménagerie d'un très grand nombre d'animaux, mais il y avait, cette fois encore, de gros mangeurs. Le rhinocéros venu du Cap en 1770 vivait toujours, et la ménagerie avait reçu le 19 août 1773, neuf mois avant la mort de Louis XV, un nouvel éléphant qui avait été envoyé de Chandernagor. On plaça d'abord ce dernier dans la cour des Pélicans, puis dans celle du Rond d'eau, et c'est peut-être de cette époque que date le grand bassin qu'on y voit encore aujourd'hui. L'éléphant était une femelle âgée de deux ans quatre mois. On le nourrit à peu près comme celui de 1681, mais on ajouta à sa ration un « ragoût composé de recoupe, d'oignons, de beurre, de sel et de poivre. » On lui donnait aussi du vin, dont son gardien lui faisait déboucher les bouteilles, en public, avec sa trompe; de l'eau-de-vie et même les visiteurs prenaient plaisir à lui offrir le contenu de leur boîte à tabac, ce qu'il paraissait aimer beaucoup. « On était obligé de le graisser tous les trois ou quatre jours, avec de l'huile de poisson, pour remédier au gercement de sa peau;

il aimait cette toilette extrêmement, car pendant qu'on la lui faisait, il pompait avec sa trompe, pour s'en régaler ensuite, tout ce qu'il pouvait aspirer de cette huile. » L'éléphant mourut d'accident à l'âge de douze ans. Il avait rompu ses chaînes dans la nuit du 24 au 25 septembre 1782, puis, brisant les portes de sa loge, il était sorti pour se promener ; dans sa course nocturne, il tomba dans une pièce d'eau, remplie d'une vase infecte, dont l'odeur le suffoqua ; il resta là jusqu'au lendemain et on ne put le retirer, blessé, qu'avec beaucoup de peine ; il mourut quelques jours après. Son cadavre fut envoyé à Paris, au Jardin du Roi, où il fut disséqué par Daubenton le jeune, alors garde du Cabinet, et par Mertrud, démonstrateur d'anatomie ; le poids total du corps fut évalué à près de 5 000 livres ; sa peau seule en pesa plus de 700.

Ce qui, avec les éléphans et les rhinocéros, attirait le plus les visiteurs, c'étaient les loges des animaux féroces où l'on voyait des lions et des tigres. Un beau lion surtout, amené des forêts du Sénégal avec un chien « compagnon de son enfance et consolateur de son exil, » retenait surtout les cœurs sensibles. L'histoire de ces deux animaux, relatée par un de ceux qui les virent, G. Toscan, est en effet assez curieuse.

Le lion avait été pris en 1787, à l'âge de 3 à 4 mois, et donné à Pelletan, directeur de la Compagnie d'Afrique au Sénégal. Pelletan était un grand ami de la nature et sa maison était remplie d'animaux de toute espèce qui y vivaient en liberté complète. Moutons, chevaux, chiens, chats, singes, autruches, oies, canards, dindons, poules, perruches, tous accueillirent familièrement le lionceau qui, de son côté, ne leur fit jamais aucun mal. Un jour, — le lion avait alors huit mois, — la chienne de Pelletan mit bas deux petits, tout à côté du lieu où il se couchait d'ordinaire. Le lion prit sur-le-champ un intérêt très marqué à cette nouvelle famille auprès de laquelle il restait constamment. Dans les courts intervalles où la chienne s'écartait, il prenait sa place. C'était une chose très intéressante à observer que l'attention qu'avait ce gros animal un peu lourd, et dont les mouvemens étaient très pesans, de ménager les petits chiens en les caressant, pour ne pas les blesser. La chienne n'était point inquiète de voir ses petits dans les larges pattes du lion ; mais, quand elle revenait, elle le chassait sans façon, quelquefois en montrant les dents ; et lui, qui reconnais-

sait sans doute les droits de la mère, cédait toujours la place sans obstination et sans humeur. Un des petits chiens mourut : l'attachement du lion redoubla pour celui qui restait; il en prit un soin plus particulier, ne le quittant jamais, se prêtant à tous ses caprices, se laissant mordre quelquefois jusqu'au sang et ne songeant jamais à se venger.

Quelle que fût sa douceur, le lion, en grandissant, pouvait devenir dangereux. Un jour qu'il s'amusait avec un enfant, il se jeta sur lui et tous deux roulèrent sur le sable. Ce n'était qu'un jeu, l'enfant n'avait eu aucun mal ; mais Pelletan jugea qu'il serait imprudent de recommencer l'expérience, et il donna le lion, avec le chien, au directeur de la Compagnie des Indes, qui les envoya tous deux en France pour la ménagerie du Roi. Le lion débarqua avec son ami, au Havre, vers la fin de septembre 1788. Sa réputation de douceur était si bien acquise, qu'un homme se chargea de le mener à Versailles en le tenant en laisse avec une simple corde attachée à son collier. A la ménagerie, on lui donna six livres de viande de bœuf par jour jusqu'en 1793, puis, à partir de cette époque, « vu la rareté de la viande ordinaire, » on le nourrit avec huit livres de viande de cheval « très sain, tué et non mort de maladie, » que l'on ne payait que quatre sous la livre. A Versailles, il resta d'abord aussi doux qu'il avait été jusqu'alors; on ne craignait point de l'approcher et il rendait caresse pour caresse. Mais, aigri sans doute par la captivité étroite à laquelle il n'avait pas été habitué, ayant d'ailleurs beaucoup souffert de sa dentition et d'un abcès au pied occasionné par une griffe qui lui entrait dans les chairs, il devint peu à peu féroce et ne voulut plus voir que son chien et son gardien auquel il ne cessa point, du reste, de témoigner sa reconnaissance. Il vécut ainsi avec son ami, à Versailles, pendant cinq ans. En avril 1794, les deux animaux furent transportés à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle à Paris, qne l'on était en train de fonder.

V. — LA FIN DE LA MÉNAGERIE SOUS LA RÉVOLUTION (1792-1794)

Après le 10 août 1792, et surtout après le 21 septembre suivant, jour où fut proclamée la République, les domaines du Roi passèrent au pouvoir de la Nation. Dès lors, la pauvre ménagerie, déjà si malade, était condamnée.

Il y avait longtemps, à la vérité, que le peuple et même les nobles voyaient cet établissement d'un mauvais œil. L'histoire des dindons du capitaine Laroche était connue de tout le monde; on racontait que le suisse de la ménagerie avait demandé la survivance des six bouteilles de vin de Bourgogne que l'on donnait, d'après les uns, à un éléphant, d'après les autres, à un dromadaire; enfin, il n'y avait pas de patriote lettré à Versailles, qui ne connût ce passage de l'*Encyclopédie* : « Il faut détruire les Ménageries quand les peuples manquent de pain; car il est honteux de nourrir des bêtes à grands frais quand on a autour de soi des hommes qui meurent de faim. » Aussi, quelques jours après le 10 août, les Jacobins de Versailles, formant la « Société des Amis de la Convention, » pris d'un beau zèle, traversèrent le parc, tambour battant, drapeau en tête, et se dirigèrent vers la ménagerie où ils furent reçus par ce qu'ils appelèrent le « Directeur : » c'était sans doute Laimant. Le chef de la bande déclara que lui et les siens venaient, au nom du peuple et au nom de la nature, le sommer de rendre à la liberté des êtres sortis libres des mains du Créateur et indûment détenus par l'orgueil et le faste des tyrans. Le directeur se déclara prêt à déférer à une sommation qu'il n'avait, d'ailleurs, aucun moyen de repousser; il crut cependant devoir hasarder une simple observation, à savoir que, parmi ses pensionnaires, il en était un certain nombre tellement inaccessibles au sentiment de la reconnaissance, que le premier usage qu'ils feraient de leur liberté serait, vraisemblablement, de dévorer leurs libérateurs. En conséquence, il croyait devoir décliner ce rôle, en ce qui le concernait personnellement, et offrait à la Société les clés des cages où étaient renfermées les bêtes féroces. Cette proposition fit réfléchir. Un amendement fut aussitôt voté, aux termes duquel les animaux dangereux resteraient provisoirement dans leurs cages. Quant aux animaux inoffensifs : un dromadaire, cinq espèces de singes et encore beaucoup d'oiseaux, ils furent enlevés, la plupart pour être donnés, il est vrai, à l'écorcheur, d'autres pour être mis immédiatement en liberté. Il y avait notamment, parmi ces derniers, plusieurs couples de rats de Java rapportés par La Condamine qui, depuis, pullulèrent à Versailles au point de compromettre par leurs dégâts la solidité du château et d'autres grands édifices. Des cervidés et des oiseaux s'échappèrent et se répandirent dans les bois d'alentour; un grand nombre y

périrent, mais une quantité assez notable aussi s'y acclimata et s'y reproduisit. Vers 1840, Jourdain, inspecteur des forêts qui résidait au pavillon de la Lanterne, tout près de la ménagerie, avait pu former là une collection assez nombreuse et fort intéressante, composée exclusivement d'animaux exotiques tués ou pris dans les bois de Versailles.

Il n'était resté à la ménagerie que le rhinocéros, le lion et son chien que nous connaissons déjà, un bubale, une antilope corinne, un couagga, auxquels il faut ajouter un pigeon couronné des Indes, le goura des Moluques, sept à huit paons et deux douzaines de poules. C'est alors que le régisseur général du domaine de Versailles écrivit la lettre suivante à Bernardin de Saint-Pierre qui était encore intendant du Jardin du Roi à Paris :

« Versailles, 19 septembre 1792.

« La ménagerie va être détruite; si dans le peu d'animaux qu'elle renferme, il y en avoit quelqu'un qui pût vous convenir et figurer dans votre superbe cabinet d'histoire naturelle, veuillez me l'indiquer. Le ministre m'autorise à vous donner tout ce que vous jugerez convenable. Je crois qu'il seroit nécessaire que vous fissiez le voyage de Versailles. Si vous estimez que cela soit à propos, je vous prie de m'indiquer le jour, pour que je puisse m'y trouver.

« *Nota.* — Il y a un superbe rhinocéros.

« Le Régisseur général des domaines
de Versailles, Marly et Meudon.

« COUTURIER. »

Le célèbre auteur de *Paul et Virginie* ne répondit pas alors à cette offre, car il avait bien d'autres soucis en tête. Il y avait deux mois et demi que le Roi l'avait placé à la tête du Jardin des Plantes; la royauté se trouvait brusquement supprimée et, dans le tourbillon d'événemens politiques qui se succédaient, il se demandait anxieusement ce qu'il allait lui-même devenir. Couturier dut donc lui écrire une seconde lettre plus pressante que la première : « Citoyen, disait-il, vous savez qu'il reste à la ménagerie de Versailles un rhinocéros qui devient inutile dans ce pays. Je vous le conservais avec plaisir suivant l'ordre du

ministre. Je vous prie de me faire savoir ce qu'il deviendra parce que ce sera, d'après votre réponse, que j'en solliciterai, par un réquisitoire, la vente auprès du directoire du district de Versailles si vous ne le prenés pas pour le jardin national à Paris; on m'en a déjà offert de l'argent; mais j'aimerais que, dans les mains d'un philosophe comme vous, il devienne un objet d'instruction publique. » Couturier ajoutait en post-scriptum : « J'ai vu le ministre, qui m'a dit de me concerter avec vous pour les trois animaux qui me restent : le lion, le bubale et le rhinocéros. » Bernardin se décida alors à venir à Versailles en compagnie de Desfontaines, professeur, et de Thouin, jardinier en chef au Muséum; il raconta sa visite dans un Mémoire qu'à son retour il adressa à la Convention. Le chien, dans la loge du lion, fit sur lui une vive impression. « Dès qu'il nous aperçut, dit-il, il vint avec le lion à la grille, nous faisant fête de la tête et de la queue. Pour le lion, il se promenait gravement le long de ses barreaux contre lesquels il frottait sa tête énorme. L'air sérieux de ce terrible despote et l'air caressant de son ami m'inspirèrent pour tous deux le plus tendre intérêt. Jamais je n'avais vu tant de générosité dans un lion et tant d'amabilité dans un chien. Celui-ci sembla deviner que sa familiarité avec le roi des animaux était le principal objet de notre curiosité. Cherchant à nous complaire dans sa captivité, dès que nous lui eûmes adressé quelques paroles d'affection, il se jeta d'un air gai sur la crinière du lion et lui mordit, en jouant, les oreilles. Le lion se prêtant à ces jeux baissa la tête et fit entendre de sourds rugissemens... »

Bernardin de Saint-Pierre demanda dans son Mémoire que la République utilisât les derniers animaux du Roi pour en faire le noyau d'une ménagerie nationale. Mais le moment était vraiment peu favorable pour des dépenses nouvelles; aussi les animaux restèrent-ils encore cette année 1793 à Versailles; on dépensa alors pour leur nourriture et leur entretien 392 livres 12 sous, le salaire du garçon de cour surnuméraire étant compris dans cette somme. Cependant les professeurs du Muséum ne restaient pas inactifs. Ils demandaient instamment que la ménagerie de Versailles fût supprimée et que « les fonds cy-devant affectés à l'entretien de cette ménagerie fussent appliqués à la ménagerie du Muséum. » Ils arrivèrent à leurs fins en 1794, mais après combien de démarches au ministère et

combien de voyages à Versailles! Le 28 germinal de l'an II (17 avril 1794), Jussieu, directeur du Muséum, obtint enfin, du district de Versailles un ordre de réquisition pour avoir les chevaux et les voitures nécessaires au transport à Paris de l'ancienne ménagerie du Roi. Il fallut encore huit jours pour faire exécuter cet ordre et, le 26 avril, les derniers animaux qui restaient prirent le chemin du Jardin des Plantes.

La ménagerie royale de Versailles était morte. Elle avait vécu cent trente-deux ans, de 1662 à 1794. Pendant ce temps, elle avait exhibé des représentans d'environ 80 espèces différentes de mammifères, 160 espèces d'oiseaux et une dizaine d'espèces de reptiles. Elle avait servi ainsi à faire connaître aux naturalistes les fauves exotiques d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ; elle avait fait quelques essais d'acclimatation de cerfs axis, d'autruches, de grues de Numidie, de cygnes de Hollande, d'oies d'Égypte et de perdrix de Barbarie. Buffon, Camper et d'autres zoologistes y étaient venus étudier ces animaux, et les anatomistes Perrault, Duvernoy, Mery-Mertrud, etc., y avaient commencé une science nouvelle, celle de l'anatomie comparée. Elle avait servi à l'art encore plus peut-être qu'à la science. Outre qu'elle avait créé une architecture nouvelle et qu'elle avait servi de modèle à d'autres ménageries princières, celles de Schœnbrunn et du Belvédère, en Autriche, par exemple ; outre qu'elle avait été la cause de la création d'un charmant petit château de plaisance dont la décoration fut une des gloires de Mansart, elle avait permis encore à Nicasius, à Desportes et à Oudry de créer en France l'art animalier. Enfin, à son exemple, les princes, les seigneurs et jusqu'aux riches financiers ornèrent leurs jardins et leurs parcs de loges, de volières, d'enclos pour animaux étrangers, et ainsi se prépara, en France, le grand mouvement d'acclimatation et d'utilisation d'animaux étrangers qui, à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, illustra les noms de Daubenton et des Geoffroy Saint-Hilaire.

VI. — LA DESTINÉE DE L'ANCIENNE MÉNAGERIE. — ÉTAT ACTUEL

A la fin du XVIIIe siècle, la ménagerie de Versailles dépeuplée n'était donc plus qu'une ruine dont on allait se disputer les morceaux. Le Muséum réclama le matériel des logemens d'animaux, réclamation toute naturelle et pour laquelle son

directeur Jussieu dut néanmoins multiplier démarches sur démarches. Ce fut seulement sur l'intervention du représentant du peuple Crassous que, le 12 avril 1795, juste un an après le départ des animaux, les délégués du Muséum purent venir prendre les objets qui se rapportaient aux logemens de ceux-ci; mais, comme il fallait s'y attendre, ils n'y trouvèrent plus à glaner que quelques portes à glissière, des panneaux grillagés, des ferrures et des auges en pierre. La plupart des bâtimens et des cours de la ménagerie avaient été loués le 28 fructidor de l'année précédente; seuls restaient non loués et inutilisés la cour de l'éléphant et les appartemens du petit château. Ces appartemens étaient encore en bon état « parquetés, boisés et dorés; » il est cependant probable que les meubles et objets précieux en avaient été vendus ou transportés à Paris. Pendant deux ans, l'inspecteur des bâtimens nationaux, Loiseleur, continua à s'occuper de la conservation et de l'entretien du petit bateau de la ménagerie. Au mois de janvier de l'année 1796, un devis estimatif des réparations urgentes de couverture d'ardoises à faire aux différens bâtimens s'éleva, pour les combles du petit château, à la somme de 36 000 livres. On refait la même année quelques travaux de maçonnerie. En 1801, ce château existait encore, car dans l'ordonnance de vente de la ménagerie, en date du 22 nivôse dont nous parlons plus loin, les glaces, cheminées, statues étaient exceptées de la vente générale pour être vendues séparément comme objets mobiliers. Mais c'est la dernière fois que nous entendons parler de ces appartemens qui avaient tant excité l'admiration des contemporains : tout fut rasé à une date et dans des circonstances qui nous sont inconnues. Il ne resta plus que le rez-de-chaussée du pavillon octogone, c'est-à-dire la grotte, qui n'a disparu définitivement que de nos jours, en 1902.

La location de la ménagerie proprement dite n'avait dû être faite que pour un temps très court, car le 15 ventôse de l'an IV (février 1796), les archives de Seine-et-Oise nous apprennent que les locaux et les jardins dépendant de l'ancienne ménagerie sont mis à la disposition du sieur Boursault, entrepreneur des équipages d'artillerie, pour y loger des chevaux de guerre. Deux ans après, un arrêté du Directoire exécutif, en date du 17 messidor an VI, affectait la Ménagerie ainsi que la ferme adjacente à l'établissement d'une École d'économie rurale qui n'eut également qu'une brève existence. Cet établissement, la première

école d'agriculture qui fut créée en France, était dirigé par Thiroux. On y plaça : 242 moutons mérinos, 27 taureaux et vaches de différentes races dont quelques-uns d'une race sans cornes, enfin 13 boucs et chèvres d'Angora. Mais cette école disparaissait en 1800. La ferme était donnée par le Premier Consul à son collègue Sieyès, à titre de récompense nationale, et la ménagerie était vendue aux enchères, le 22 nivôse de l'an IX (12 janvier 1801), par le préfet de Seine-et-Oise. Les bâtimens, serres, hangars, cours, jardins, abreuvoirs, etc., comprenant 5 hectares 66 ares, furent adjugés au citoyen Jacques Burnout.

En 1809, Napoléon, occupé à reconstituer le domaine de Versailles, racheta la ferme de la ménagerie à Sieyès et l'afferma à un nommé Fessart qui, sur les entrefaites, s'était rendu acquéreur de la ménagerie. C'est probablement pendant cette période que disparut le petit château, et, probablement aussi, c'est Fessart, — car quel architecte l'aurait permis? — qui fit mettre les pavillons de la Duchesse de Bourgogne dans l'état où on les voit encore aujourd'hui. L'élégante coupole de Mansart, tombée en ruine, fut remplacée par un toit pyramidal ; les vases et les ornemens de la façade disparurent; on boucha, avec des briques, les grandes baies vitrées qui s'ouvraient sur la cour, ne laissant qu'une toute petite porte d'entrée; on obtura de la même façon les ouvertures du fond, et les pavillons qui avaient vu les ébats des plus gracieuses princesses de la cour du grand Roi devinrent et sont restés depuis des étables à vaches. Le vandalisme de cette époque ne s'arrêta pas là. Les grandes baies des pavillons étant bouchées, on s'aperçut qu'on ne voyait plus clair à l'intérieur. On eut alors l'idée de percer une petite fenêtre carrée au-dessus des anciennes portes du fond, et, bientôt, la folie de destruction ne connut plus de bornes. Il y avait là, nous le savons, de charmans groupes d'Amours sculptés par Van Clève et par Jean Dedieu. Si les besoins des vaches nécessitaient une ouverture, on aurait pu la faire au-dessus ou au-dessous de ces groupes, ou encore les enlever, les remiser dans un coin, ou même les vendre. Pas du tout : c'est au beau milieu de la pierre sculptée, entaillant les figures joufflues des Amours, coupant leurs petits bras et leurs cuisses potelées, que le ciseau du maçon fit son œuvre aussi inutile d'ailleurs que barbare. Les ouvertures faites, on s'aperçut, en effet, qu'elles ne donnaient pas encore assez de

lumière, et on fut obligé de laisser les portes d'entrée sans fermeture. Depuis ce temps, les deux pavillons, ainsi mutilés, sont restés ouverts à tous les vents.

En 1825 Charles X, continuant l'œuvre commencée par Napoléon Ier dans la reconstitution de Versailles, offrit 80 000 fr. à Fessart pour le rachat des 5 hectares de la ménagerie; mais comme Fessart en demandait 300 000, l'affaire n'eut pas alors de suite. Les négociations furent reprises en 1836, sous Louis-Philippe, cette fois, sur des propositions de Fessart : elles aboutirent, et la ménagerie redevint alors définitivement domaine national. Elle fut d'abord laissée sans aucune affectation; puis, en 1847, on projeta de la remettre dans son ancien état, sauf le petit château, et d'y établir un haras royal pour étalons arabes. Ce projet fut réalisé en grande partie comme le montre le plan géométrique dressé deux ans après. On rétablit les anciennes portes : celle qui donnait du côté de Versailles, avec l'avenue d'entrée, et celle qui donne du côté de Trianon. On restaura l'escalier monumental qui montait du canal et, sur deux des piédestaux vides de leurs anciennes statues, on plaça deux groupes de Nanteuil qui y sont encore aujourd'hui. La grande mare des pélicans, qui avait été comblée sous Louis XV, fut creusée et remplie à nouveau d'eau courante. Enfin la basse-cour devint la cour du Haras. La Révolution de 1848 ne permit pas de poursuivre l'œuvre commencée. Le haras, à peine installé, fut supprimé, et la ménagerie fut rattachée à la ferme voisine qui était louée par l'État à un particulier et dont elle forme aujourd'hui une dépendance.

Malgré l'abandon dans lequel les pouvoirs publics l'ont laissée depuis plus de cent ans, la ménagerie de Versailles existe toujours; du moins, ses restes sont reconnaissables, et celui qui connaît son histoire peut retrouver facilement toutes les parties qui la constituaient jadis. Le visiteur y arrivera, comme autrefois, par l'Allée de la Reine, mais il se heurtera d'abord à des murs fermés, derrière lesquels il verra s'élever d'immenses hangars en bois. Ces constructions, qui occupent l'emplacement de toute la partie orientale de la ménagerie jusqu'au petit château et à la basse-cour, sont les bâtimens de l'École d'aérostation du génie. Le visiteur tournera donc à sa droite, longera le grand mur gris de la ménagerie bordé d'une

rangée de sapins, passera devant les grands escaliers qui conduisaient jadis les nobles compagnies du canal à la ménagerie ; puis, continuant à longer le mur, il découvrira tout à coup, à travers les sapins, les toits pointus des deux pavillons de la Duchesse de Bourgogne et, sur le second pavillon, les amorces de la petite laiterie qui lui était accolée. Poursuivant son chemin et laissant à sa gauche l'ancien logement du jardinier qui touche au mur de la « cour de la Volière, » il contournera l'extrémité d'étables en mauvais état, restes de l'École d'économie rurale de l'an VI; il côtoiera le mur de la « cour des Cerfs du Gange » et celui du « jardin d'en bas ; » puis, arrivé à un chemin qui, à travers le parc, va à la ferme de Galie, il tournera à gauche et se trouvera dans l'enceinte même de la ménagerie.

Tout de suite le regard de ce visiteur sera attiré par une petite porte ménagée dans le mur de droite et au-dessus de laquelle il apercevra ce distique gravé en lettres bleues dans la pierre blanche :

Une retraite heureuse amène au fond des cœurs
L'oubli des vains désirs et l'oubli des malheurs.

C'est une inscription que Boissy d'Anglas avait fait placer à l'entrée de sa propriété de Bougival, dite le Val d'Anglas, et que M. Gordon Bennett, le locataire actuel du pavillon de la « Lanterne, » a fait mettre en cet endroit il y a cinq ou six ans.

Nous ne décrirons pas en détail les vestiges de la ménagerie; nous en avons indiqué le chemin, tout le monde peut aller les voir, et, dans leur délabrement actuel, tout le monde peut s'assurer que ces ruines ne sont pas encore tout à fait mortes. Clôtures extérieures et intérieures, bassins, puits, aqueduc et canalisations donnant toujours de l'eau, pavillons avec œuvres d'art datant du grand règne, cours d'animaux, avec leurs anciennes limites, étables, écuries et bâtimens d'habitation avec jardins pour le personnel, tout cela est encore là et peut être rendu à la vie. Y aurait-il intérêt à le faire? Nous avons réfléchi longuement à cette idée; nous en avons parlé dans divers milieux et, fortement encouragé par quelques personnes généreuses qui aiment Versailles, qui se plaisent aux grands souvenirs et croient pouvoir y trouver encore aujourd'hui des utilisations pratiques, nous l'avons lancée au mois d'août dernier, avec succès, devant l'Association française pour l'avancement des sciences réunie en

Congrès national à Lille. Les sections de médecine et de zoologie de ce Congrès ont voté, en effet, les considérans et le vœu suivant :

« Considérant que les besoins de la zoologie, de la physiologie et de l'économie domestique exigent de plus en plus l'emploi de stations terrestres et des parcs d'acclimatation permettant de faire des observations et expérimentations de longue durée sur l'animal vivant; en particulier, que les Facultés de Médecine auraient grand intérêt à pouvoir utiliser de pareilles stations pour l'étude expérimentale des grands problèmes de la biologie, tels que l'hérédité et pour celle des maladies parasitaires;

« Considérant que de semblables stations existent depuis plusieurs années déjà en Angleterre, en Autriche et aux États-Unis, où elles fonctionnent au plus grand profit des progrès des sciences dans ces pays;

« Considérant que l'ancienne ménagerie de Versailles et le parc du Petit-Trianon existent encore dans leurs organes essentiels; que ces établissemens, à peu près entièrement inutilisés, sont laissés dans un état peu favorable à leur conservation, alors que la part qu'ils ont prise au progrès de la zoologie et de l'acclimatation mérite qu'ils soient sauvés de la destruction complète;

« Émettent le vœu :

« Que l'ancienne ménagerie de Versailles et le parc du Petit-Trianon soient rétablis dans leur destination primitive, tout en les adaptant aux besoins de la science actuelle et que, sans rien changer à leur caractère historique, ils soient ouverts librement à toutes les grandes Écoles scientifiques et à tous les savans de France et de l'étranger. »

Il ne s'agit pas, bien entendu, dans ce vœu, de faire revivre purement et simplement l'ancienne ménagerie du Roi, d'y nourrir des lions, des tigres, des éléphans, des rhinocéros, d'y poursuivre, en un mot, la recherche d'un pâle reflet de magnificence passée, mais bien d'y réaliser ce que des savans de tous les pays n'ont cessé de réclamer depuis cinquante ans : une grande station de zoologie terrestre qui soit un vaste laboratoire pour l'étude, sur l'animal vivant, du transformisme et des grands problèmes de la biologie et de la médecine, — un parc zoologique pour l'étude des espèces exotiques utiles et pour la

sélection et la conservation des races d'animaux de sport dont la pureté ne peut être longuement maintenue que dans un établissement scientifique, — enfin un vaste champ d'expériences et d'études pour tout ce qui concerne les rapports de la zoologie avec l'agriculture, le commerce et l'industrie. Dans ce temps de machinisme à outrance, il ne faut pas oublier que l'animal lui aussi est une machine et que le rendement de cette machine, si peu coûteuse à construire, est de nature à être fortement augmenté par une meilleure entente de son alimentation, de son fonctionnement et de son utilisation.

Tout ce que nous voudrions voir créer à Versailles existe déjà, en effet, malheureusement pour notre bonne renommée, autre part qu'en notre pays. Aux États-Unis, M. Rockfeller a joint à son Institut de New-York une ferme expérimentate d'une contenance de cinquante hectares où sont élevés de nombreux animaux destinés à des études de bactériologie, de médecine et de physiologie. Et M. Carnegie a fondé, en 1904, une station (*station for experimental evolution*) pour l'étude expérimentale de l'hérédité et de la variation des organismes vivans et pour l'amélioration des races par l'hybridation et la sélection. Cette station est située dans un site charmant sur la côte Ouest de Long Island, à quelques milles de New-York; elle comprend des prairies avec étables pour élevage de ruminans, des enclos herbeux côtoyés par un ruisseau et des parquets d'élevage pour des gallinacés, des oies, des canards, etc.; des loges avec enclos à air libre pour élevage de chiens, de chats et autres petits carnivores; des volières, des bacs d'aquarium, des serres et de grands jardins. Au centre de la station s'élève un vaste bâtiment avec étages où se trouvent : des laboratoires, munis de l'outillage complet des laboratoires zoologiques, des chambres à haute et à basse température, des pièces vivement éclairées et d'autres obscures pour l'étude de l'influence de la chaleur et de la lumière, etc. Cette station proprement dite est complétée par une résidence pour le directeur, le professeur Davenport, et par un club pour le personnel auxiliaire comprenant deux entomologistes, un cytologiste, deux botanistes, un secrétaire, un surveillant général, un fermier et plusieurs garçons de ferme ou de laboratoire.

En Europe, c'est d'abord l'Institut de biologie expérimentale de Vienne (*Biologische Versuchanstalt*) qui a été fondé, en

1903, par le docteur Przibram, avec l'aide de généreux donateurs et de l'État. Cette station s'élève, au milieu de bosquets et de jardins, sur l'allée principale du Prater; elle comprend des loges d'élevage pour petits mammifères, des volières, terrariums, insectariums, aquariums, serres, souterrains et grottes obscures à diverses températures, enfin un certain nombre de laboratoires dont cinq sont entretenus aux frais de l'État. Elle est administrée par un conseil de directeurs. Dix chefs de laboratoire ou assistans y dirigent chaque année les travaux d'une quarantaine de travailleurs autrichiens ou étrangers.

C'est ensuite, en Angleterre, la station d'études de Tring (*The Museum*), qui a été fondée et est entretenue exclusivement par sir Lionel Walter Rothschild. Cette station, dirigée par son fondateur, aidé de deux assistans, comprend : un musée ouvert librement au public quatre fois par semaine et qui, bien qu'éloigné de toute grande ville, reçoit chaque année près de 30 000 visiteurs; des collections d'oiseaux en peau ou montés, représentés surtout par des paradisiers et par des oiseaux-mouches (en 1906, 80 000 exemplaires) et une collection de papillons rares. Une bibliothèque de 12 000 volumes au moins et des laboratoires sont ouverts à tout travailleur national ou étranger. A cette station, consacrée surtout à l'étude de la systématique, est annexé le petit parc de Dundale où ont été faites des expériences d'hybridation, et le parc du château de Tring dont la vaste plaine ondulée nourrissait, quand nous l'avons visitée, un couple de chevaux sauvages de Prejvalsky, des bandes de cerfs du Japon, de daims, de kangourous, des troupeaux d'autruches, d'émeus et de nandous.

Enfin, c'est le splendide parc de Woburn Abbey, où la duchesse de Bedford poursuit de nombreuses expériences d'acclimatation qui lui ont valu, en 1907, la grande médaille d'or de la Société nationale d'Acclimatation de France. Depuis 1892, époque à laquelle furent commencées les expériences, plus de quinze cents grands mammifères représentant quatre-vingt-sept espèces exotiques et un nombre correspondant d'oiseaux ont été importés, installés et nourris à Woburn. Beaucoup sont morts, mais beaucoup aussi se sont acclimatés et ont reproduit si abondamment que la duchesse de Bedford a pu, non seulement faire des envois d'animaux, provenant de ses élevages, dans les colonies et dans les jardins zoologiques anglais et même dans notre

ménagerie du Muséum, mais encore sauver de l'extinction complète certaines espèces de mammifères. Actuellement, son troupeau d'élans (*Oreas Canna*) comprend 56 individus, 114 animaux de cette espèce étant nés à Woburn depuis 1892; celui de bisons américains comprend 37 individus, celui de bisons d'Europe seulement 5. A ces espèces de mammifères les plus rares il faut ajouter : 107 cerfs de Dybowski (*Cervus hortulorum*), 195 cerfs axis, 52 cerfs des marais de l'Inde (*C. Duvaucelli*), 27 Eldi (*C. Eldi*), 26 Hangul (*C. cashmirianus*), etc. Les collections d'oiseaux ont la même importance.

L'initiative privée a donc créé à l'étranger des établissemens de zoologie expérimentale, et nous ne parlons que de ceux que nous avons visités, qui sont venus compléter de la façon la plus heureuse les laboratoires de zoologie marine et les stations lacustres. Ces laboratoires n'ont pas été créés et ne sont pas organisés pour faire, en grand, l'élevage de l'animal vivant, et pourtant, ce sont les seuls établissemens de ce genre que l'on trouve en France; même dans nos facultés et nos grandes écoles d'enseignement supérieur, là où existent des chaires de physiologie, de parasitologie, de médecine expérimentale, d'évolution des êtres organisés, toutes sciences qui réclament impérieusement l'étude suivie de l'animal vivant, partout, les savans qui sont à la tête de ces enseignemens n'ont guère, comme moyens d'études, que des cages à lapins parfois placées, faute d'espace, dans des caves obscures, ou de tout petits enclos à sol cimenté et sans soleil, où l'on ne peut même pas arriver à faire pondre régulièrement les poules.

Or, un groupe de personnes désintéressées pourrait créer à Versailles un établissement plus grandiose, plus pittoresque et plus utile encore que tout ce qui a été fait jusqu'ici à l'étranger.

Si, en effet, les 5 ou 6 hectares de l'ancienne ménagerie reconstituée formaient un espace trop restreint pour répondre à tous les besoins d'une pareille station, on pourrait y ajouter l'ancien quinconce qui s'étendait au Nord de la ménagerie jusqu'à l'allée des Paons, et il serait facile d'utiliser, comme parc d'acclimatation, la plus grande partie des parcs des Trianons. Mettre des animaux en ce dernier endroit, y entreprendre des études de zoologie économique, ce ne serait là encore que faire revivre ce qui existait autrefois. Deux ménageries, en effet,

avaient déjà existé à Trianon, l'une au temps de Mme de Maintenon, l'autre au temps de la marquise de Pompadour, quand, en 1784, Marie-Antoinette fit agrandir ce domaine par l'achat du terrain du parc actuel du Petit-Trianon. La Reine voulut se créer là, avant tout, un charmant lieu de retraite, mais certainement aussi elle sacrifiait au goût du jour en essayant de faire, de ce nouveau domaine royal, une sorte de ferme expérimentale. Au mois de juin 1785, en effet, elle y plaçait des taureaux, des vaches, des moutons et des chèvres venus de Suisse; des porcs et des lapins y entraient en compagnie de nombreuses poules du Mans, de Caux et d'autres races; des pigeons d'espèces rares y venaient habiter le colombier construit pour eux au bord du lac et, dans ce lac, on jetait 2349 carpes et 26 brochets. En même temps, la Reine installait dans le petit manoir qu'elle s'était réservé une bibliothèque où l'on voyait, entre autres livres, l'*Histoire naturelle* de Buffon, et elle logeait, dans les autres maisons du Hameau : une laitière, un gardien, un bouvier et des garçons de ferme. Ce ne serait donc pas profaner un lieu auquel se rattachent tant de souvenirs, que de le rendre à sa destination première. Nous croyons même que c'est le seul moyen de conserver longtemps encore les constructions et le parc du Petit-Trianon, car tout ce qui ne sert pas tend à disparaître. Pour sauver de la ruine totale cette partie, la plus gracieuse, de notre domaine national, il ne suffit pas d'y faire de temps en temps quelques menues réparations extérieures, ni d'y laisser toujours les fenêtres et les portes hermétiquement closes; il faut y remettre tout en état pour une fin utile. En tout cas, quel vaste champ d'observations pour le savant, quelle richesse de formes, d'attitudes et de couleurs pour l'artiste, quelle joie pour le peuple et quels spectacles, aussi instructifs que récréatifs pour l'enfant, que ces bandes de kangourous, de singes, d'autruches, de demoiselles de Numidie, de pélicans, de perroquets et de tant d'autres animaux étrangers non dangereux et que nous avons vus vivre en complète liberté non seulement dans les grands parcs d'acclimatation d'Europe et d'Amérique, mais dans les arbres, sur les pelouses et les étangs de plusieurs jardins zoologiques.

La ménagerie de Versailles, augmentée d'une partie des Trianons, peut donc rendre encore des services à la science, car c'est l'intérêt de la science qui nous préoccupe ici avant tout. Le Muséum d'histoire naturelle rend sans nul doute de grands ser-

vices, les plus grands de tous pour ce qui concerne l'étude de la Nature, et lui aussi a une histoire qui le recommande vivement à tous les Français. Il ne peut donc s'agir de porter atteinte ici à son organisation, mais seulement de mettre à sa disposition, et à celle de toutes nos grandes écoles et sociétés scientifiques un vaste laboratoire que ses propres dimensions, nécessairement restreintes, ne lui permettent pas d'avoir à Paris. Il s'agirait de faire revivre, en l'adaptant à des besoins nouveaux, quelque chose d'un passé qui n'a pas été sans honneur. A Versailles, au contraire, il y a de la place. Et si, en même temps que la science trouvait son avantage à cette restauration, la beauté de cette ancienne ville royale en profitait; si nous pouvions montrer là aux étrangers, qui y viendraient en grand nombre, un établissement modèle inspiré des siens, mais les dépassant et les complétant, il nous semble que tout le monde devrait seconder un effort aussi méritoire, ou du moins encourager ceux qui voudraient bien l'accomplir.

GUSTAVE LOISEL.

OUTRE-MANCHE

LENDEMAIN D'ÉLECTIONS

Le 21 février 1910, Édouard VII, dans son cortège traditionnel, quittait Buckingham Palace pour gagner Westminster. Chaque année, à pareille date, le bon peuple de Londres voit passer les mêmes berlines, rouge et or, le même carrosse, massif et lourd, encadré des mêmes hallebardiers, escorté des mêmes *life-guards*. Et d'ordinaire, seuls les chômeurs, les oisifs et les femmes trouvent le temps d'aller revoir cette « procession, » dont les officians sont choisis et les rites fixés d'après des règles séculaires. Mais, en 1910, une foule exceptionnellement nombreuse se presse dans les allées du Mall. De bonne heure, les chômeurs, les vagabonds et les pauvres, ces trois classes de la plèbe anglaise, aussi soigneusement hiérarchisée que l'aristocratie, reconnaissables à la propreté décroissante des casquettes et au rapiécement grandissant des vestons, se serrent en groupes silencieux, aux abords du palais royal. Ils contemplent, sans mot dire, les allées et venues, derrière les grilles de leur caserne, des *Guards* affairés. Ils examinent, sans desserrer les dents, les gestes minutieux avec lesquels, dans un ordre méthodique, des jardiniers dessinent, nettoient et sablent la route du cortège, — tels ces sacristains, qui, dans un village de France, préparent, avec une activité plus fébrile et un entrain plus bavard, la voie par où passera la procession sacrée. Un peu plus tard, quand sonne l'heure du lunch, les employés d'Oxford Street descendent en rangs pressés. Puis les démolisseurs, les manœuvres et les maçons, occupés aux

constructions nouvelles du quartier de Westminster, se groupent sur le *Horse-Guards Parade*. Autour de moi, ni « hauts de forme, » ni chapeaux à plumes. Le « melon » lui-même est rare dans cet océan de casquettes et de canotiers. Sur les terrasses et dans des tribunes se tassent tous ceux qui peuvent fuir la foule. Sur le *Mall*, le peuple de Londres règne en maître.

Pourquoi la foule est-elle plus nombreuse que de coutume? Cet empressement est-il une répercussion des luttes passionnées que viennent de déchaîner les élections générales? Cette masse démocratique a-t-elle conscience de la gravité des paroles qui tomberont des lèvres royales? A-t-elle vaguement le sentiment que l'heure, qui vient de sonner à la grande tour de Westminster, — l'heure fixée pour le départ du Roi, — est vraiment une heure historique? Ces employés, ces ouvriers, ces chômeurs veulent-ils prouver, dans quelques instans, par leurs cris, que le carillon joyeux de l'Abbaye, qui annonce la mise en marche du cortège, doit être interprété comme le *Te Deum* d'une victoire démocratique, remportée, au nom d'un budget socialiste, sur la Pairie héréditaire, désormais condamnée?

Le silence est toujours aussi profond. Le passage des dernières berlines diplomatiques n'excite qu'une vague curiosité. Des réflexions narquoises sont échangées tout bas. Pas un éclat de rire, pas un éclat de voix. Les maniemens d'armes résonnent avec une sonorité inattendue. Les pas des chevaux font crier le gravier sous les fers. Le cortège royal avance sans que la moindre clameur, le moindre brouhaha l'ait annoncé.

Peu à peu les têtes se découvrent. Pas un chapeau qui ne tombe. Et si un des spectateurs hésite trop à exposer son chef à la bise froide, un voisin, d'un geste, le rappelle aux convenances. On se croirait dans un temple. C'est la même attitude et le même silence, la même tension des visages, la même flamme dans les yeux. On oublie les arbres, d'ailleurs rabougris. On ne voit plus le soleil, si pâle sous un voile gris. Il semble que, dans le cadre de quelque colossale église, un religieux cortège se déroule devant des fidèles recueillis. Soldats et laquais, les traits immobiles, figés dans leurs uniformes archaïques, ont la démarche d'officians. Les chevaux, sous leurs vieux harnais, dans leur allure aristocratique, ont l'air d'animaux sacrés. Justau-

corps et hallebardes, berlines et carrosses transportent le spectateur dans un passé lointain, qui ignorait le veston, le parapluie et l'automobile. Et lorsque derrière les vitres, drapée d'écarlate, passe la silhouette royale, le Souverain apparaît à cette foule qui le salue d'une acclamation brève et nette, d'une litanie rapide de *hurrahs*, comme le symbole religieux de l'unité nationale.

Les employés retournent à leurs boutiques. Démolisseurs et maçons reviennent à leurs chantiers. Chômeurs et vagabonds reprennent leur flânerie. Le service est terminé.

Cet acte de piété monarchique est bien suggestif. Il est précieux au moment où les forces radicales vont tenter le premier assaut vraiment décisif contre la Chambre des Lords. Il éclaire d'une utile lumière les dessous de l'âme anglaise et les limites du mouvement démocratique. Il précise, d'une singulière façon, les résultats des élections dernières et la portée des batailles prochaines. Il montre qu'à l'ardente poussée de 1906 a succédé une légère accalmie, un temps d'arrêt.

Si l'on veut comprendre les traits qui caractérisent ce lendemain d'élections, il faut analyser d'abord les courans d'opinion : — ils s'équilibrent. — Il faut étudier ensuite la situation parlementaire : — les groupes se balancent. La vie politique du peuple anglais traverse une de ces courtes périodes d'incertitude et d'attente qui précèdent le retour certain de la marée prochaine.

I

Devons-nous, pour préciser les questions sur lesquelles le peuple anglais vient d'être appelé à se prononcer, dresser l'une en face de l'autre les silhouettes de H. Asquith et de M. A. J. Balfour? Après avoir dessiné le portrait du bourgeois du Yorkshire, juriste redouté, avocat lumineux, au profil régulier et à la stature solide, après avoir buriné le masque du gentilhomme lettré, philosophe reconnu et musicien apprécié, au regard de poète et aux gestes d'universitaire, on n'aurait plus qu'à résumer leurs discours de propagande et à citer leurs professions de foi. Cette méthode, à laquelle est habitué le public français, présente, en l'espèce, de graves dangers. Elle tendrait à faire croire au lecteur que l'opinion britannique a été invitée à choisir

sinon entre deux doctrines politiques, du moins entre deux programmes rigides.

On ne saurait, quel que soit notre besoin de clarté, laisser supposer un instant qu'une pareille vision synthétique aurait la moindre ressemblance avec la réalité. Il faut, quand on franchit la Manche pour regarder et observer, renoncer aux lentilles convergentes. Il n'y a pas de pays au monde où il soit plus dangereux de généraliser. Les partis n'ont ni unité dogmatique, ni traditions rigoureuses. Ils n'existent qu'en tant que cadres. Leurs tendances et leurs programmes varient avec les circonscriptions. Tel projet législatif ne joue pas le même rôle, n'est pas interprété de la même manière, dans un *Borough* et dans un *County*. La politique anglaise est dominée par des conflits d'intérêts et de sentimens variables et divers, qu'il est difficile de faire rentrer dans les mailles de la logique française.

Les élections de 1910 n'échappent pas à l'application de cette loi. Leurs résultats ont été déterminés par le choc de forces économiques, pratiques et morales : ces courans d'opinion n'ont jamais eu partout ni la même forme, ni la même intensité.

*
* *

Voici d'abord les traditions libre-échangistes. Elles ont joué, dans la bataille, un moindre rôle que dans la bataille de janvier 1906, où le problème des impôts sur les denrées alimentaires avait été nettement posé, devant les masses ouvrières, par l'établissement d'un droit de statistique sur les importations de blé.

Si le *Free Trade* a de nouveau été jeté dans la balance électorale, c'est à cause du budget. Les nouveaux impôts sur la plus-value des terres, le remaniement des droits de succession et des taxes sur le revenu, l'accroissement des charges sur le commerce des boissons alcooliques ont été présentés à l'électeur comme le seul moyen d'échapper aux tarifs douaniers qui limiteront l'entrée des denrées alimentaires. Un déficit a été creusé par les constructions navales et par les retraites ouvrières. Où prendre l'argent? Sur la fortune des riches ou sur le budget des travailleurs? Et pour éclairer la religion des masses populaires, on publie des tableaux comme celui-ci :

Catégorie sociale.	Budget. radical.	Budget. protectionniste.
1. Journalier agricole : 16 sh. par semaine (salaire).	paiera en plus 1 penny par semaine pour son tabac.	paiera en plus 10 pence par semaine (renchér^t des denrées alimentaires).
2. Manœuvre : 20 sh. par semaine (salaire).	paiera en plus 1 penny par semaine pour son tabac.	paiera en plus 12 pence par semaine (renchér^t des denrées alimentaires).
3. Propriétaire foncier : £ 5 000 de revenu net.	paiera en plus £ 39 par an.	touchera en plus £ 272 par an.
4. Commerçant ou rentier : £ 5 000 de revenu net.	paiera en plus £ 43 par an.	paiera en plus une somme minime (renchér^t des denrées alimentaires).

« Jadis au XVIIe et au XVIIIe siècle, la *Gentry* prenait à sa charge l'entretien des routes, des écoles et de la police, le coût des services publics: elle payait pour gouverner. Que la ploutocratie subvienne aujourd'hui aux frais des constructions navales et des retraites ouvrières. » Tel est l'argument. Il a une force psychologique indéniable chez ce peuple de consommateurs, où la propriété constitue une rare exception, d'ailleurs peu enviée : l'Anglais dépense ce qu'il gagne. Et la perspective d'un prélèvement sur ses salaires, d'un renchérissement de la vie suffit, pour le jeter, sans longue hésitation dans la voie du socialisme.

C'est ainsi que de l'autre côté du détroit, — sur cette terre des contradictions et des paradoxes, — les traditions du libéralisme orthodoxe conduisent au collectivisme! Mais, en l'espèce, les intérêts sont plus coupables que les idées.

Le courant libre-échangiste n'est pas seulement déterminé par des préoccupations fiscales : il subit les répercussions des oscillations industrielles.

Si, en janvier 1906, les candidats protectionnistes subirent un échec écrasant, c'est que le commerce du Royaume-Uni traversait, depuis peu, la période « des vaches grasses. » Cette prospérité dépassait les prévisions les plus optimistes. Les exportations de la Grande-Bretagne atteignirent, pour une période triennale (1905-1908), la moyenne annuelle de 368 millions de livres,

battant tous les records antérieurs. Le chiffre des ventes anglaises, calculées par tête d'habitant, qui avait reculé progressivement depuis 1870-1874 (£ 7 sh. 7), montait presque, sans transition, à un niveau inconnu : £ 8 sh. 7 (1905-1908). Les nations rivales étaient dépassées, éclipsées, battues. Si on évalue à 100, toujours pour les mêmes années 1905-1908, la moyenne annuelle des expéditions d'origine anglaise, les États-Unis restent à 98 et l'Allemagne à 85. Si l'on ne tient compte que des objets ouvrés, l'avance du Royaume-Uni (100) est plus grande encore : l'Empire d'Outre-Rhin n'arrive qu'à 51, la République d'Outre-Mer qu'à 25. Que sont les 61 tonnes de la flotte yankee, les 24 tonnes de la marine allemande, comparées aux 100 tonnes de vaisseaux marchands sur lesquels flotte le rouge étendard? Et rassuré, repris par sa terreur instinctive de tout changement, John Bull signifie un congé — provisoire — aux apôtres du protectionnisme.

Mais le courant libre-échangiste n'a plus la même intensité en janvier 1910. La période « des vaches maigres » est revenue plus tôt qu'on ne l'attendait. Les exportations, qui étaient montées de 330 millions de livres sterling en 1905 à 375 en 1906 et à 426 en 1907, retombent à 376 en 1908 et à 378 en 1909. La métallurgie est de nouveau atteinte. Les chantiers de constructions navales chôment. Les tissages du Lancashire travaillent à mi-temps. Si ces deux années mauvaises n'ont pas enrayé complètement la force libre-échangiste, c'est que la reprise des affaires s'est dessinée dès juin 1909. Les moins-values ont disparu dans les statistiques mensuelles des exportations. Le signe « plus » a réapparu dans leurs colonnes. Et on ne saurait dire de quel poids cette petite croix noire pèse dans la balance électorale. Il faut entrevoir, derrière ces deux traits, les milliards d'or et les millions d'hommes, dont ils résument l'activité et dont ils mesurent les souffrances.

Le courant libre-échangiste, qui, il y a quatre ans, balayait tout devant lui, n'a plus la même intensité en janvier 1910. Les droits sur les denrées alimentaires sont moins près. Les bénéfices des années prospères sont plus loin.

*
* *

Mais les inquiétudes protectionnistes auxquelles se heurtent ces traditions économiques, cette crainte du pain cher qui

joue dans les faubourgs anglais le même rôle que les souvenirs de l' « ancien régime » dans la campagne française, n'ont pas, elles non plus, la vitalité qu'elles ont eue lors des crises douloureuses et intenses de 1878-79, 1885-86, 1893-94.

Quelles sont les classes de cette société hiérarchisée de haut en bas, qui, à cette date précise de janvier 1910, dans des circonstances économiques bien déterminées, seront sensibles aux appels des *Tariff Reformers*.

Les propriétaires fonciers et les gros fermiers ne sont pas seuls à redouter les taxes agraires et à escompter les primes douanières. L'industrie du fer et de l'acier, cette doyenne des industries anglaises, campée dans les vallons du Midland, aujourd'hui déboisés par les villes et comblés par les scories, n'est plus la seule qui ne parvienne point à oublier les périls de la concurrence étrangère et les garanties d'une muraille protectionniste. A ces deux grandes catégories qui, aujourd'hui comme hier, forment les troupes les plus fidèles du parti conservateur, il faut ajouter des recrues individuelles appartenant aux mêmes classes sociales : tisseur du Lancashire, préoccupé du renchérissement des cotons américains; armateur de l'Est, qu'irrite le cabotage allemand; fabricant d'automobiles, lésé par la reprise des importations françaises.

Mais les inquiétudes protectionnistes, que réveillent la situation commerciale et les menaces budgétaires, ne sont point limitées à l'aristocratie terrienne et industrielle. Les classes moyennes ne font pas bloc en 1910, comme jadis, derrière l'étendard libre-échangiste. Les boutiques de luxe, — à Londres, par exemple, le commerce des objets d'art, — redoutent l'atteinte que porteront à la circulation de l'or les prélèvemens du fisc. Les débitans de boissons, quand ils ne sont pas touchés directement par l'accroissement des patentes, craignent la répercussion des droits sur la bière et des impôts sur les fabricans. Ces angoisses individuelles ne sont pas compensées par une satisfaction générale, qu'auraient pu éveiller les charges dont est grevé ce propriétaire urbain, invisible et à peine connu, représenté par un « agent » et un bureau, qui possède une rue, un square, un quartier et parfois une ville. Dans une circonscription de Londres entièrement bâtie, à South Paddington, le candidat radical, l'éloquent Frédéric D. Henlé, explique l'échec, qu'a subi, en sa personne, le budget, par la crainte qu'ont les

électeurs, boutiquiers et employés, de voir les impôts sur la plus-value des fonds urbains provoquer, ultérieurement, une hausse des loyers (1). Inquiétudes et souffrances élargissent peu à peu le cercle des intérêts économiques, sur lesquels mord la propagande en faveur de la *Tariff Reform*, panacée qui doit à la fois combler le déficit du Trésor, rendre à la terre sa fécondité disparue et imprimer à l'industrie un nouvel essor.

Ces espérances n'ont pas été sans gagner au parti conservateur des sympathies jusque dans la classe ouvrière. L'état du marché du travail, à la veille des élections générales, explique ces conversions inattendues. Le chômage a fourni des adeptes à la propagande protectionniste. La natalité débordante des familles pauvres, les progrès insuffisans de l'activité industrielle, la désertion constante des bourgs ruraux donnent à cette plaie sociale un caractère chronique. Elle a été avivée par la crise commerciale qui a sévi en 1908 et pendant les premiers mois de 1909. L'industrie du fer et de l'acier, les tissages de coton et de laine, les chantiers de constructions navales, ont fourni un certain contingent de *out-of-work*. Mais il ne convient pas d'en exagérer le nombre. Sauf dans le Midland, l'ouvrier spécialisé (*skilled*) n'a pas été atteint. Presque seuls, les manœuvres (*unskilled*) ont supporté les conséquences de cette inactivité temporaire. C'est surtout la crise du bâtiment qui a jeté le désarroi dans le marché du travail. La construction des *trams* et l'ouverture des *tubes* avaient provoqué dans les banlieues une fièvre de construction. Elle est arrêtée. Le nombre croissant d'immeubles vacans, dans le centre des villes, fait réfléchir les propriétaires. On ne bâtit plus. Et le malaise commercial n'a pas contribué à améliorer le sort d'une industrie déjà sujette, de par sa nature, à de douloureuses fluctuations. A la suite de ces causes diverses, le pourcentage moyen des ouvriers syndiqués sans travail est monté progressivement de 3,7 et 3,9 en 1905 et en 1907, à 7,8 et 7,7 en 1908 et 1909. Ces

(1) Et, d'autre part, dans la banlieue nord-est de Londres, le député radical, J.-A. Simon, explique sa victoire, par la popularité des taxes agraires : les maisons sont insuffisantes et les loyers chers, parce que les propriétaires fonciers refusent de vendre les terrains non bâtis : ils attendent la hausse. La taxe budgétaire sur l'*undevelopped land* les obligera à bâtir ou à céder. On voit par cet exemple, pris entre mille, combien il est difficile de généraliser, de concilier tous les faits particuliers, souvent contradictoires, dans une de ces vues d'ensemble, que demande le lecteur français

statistiques sont sans précédens depuis 1886 (9,5) et 1879 (10,7)

Parmi ces ouvriers du bâtiment et ces manœuvres de l'industrie, momentanément réduits au chômage, il s'en est trouvé, à Londres, dans le Midland, à Manchester, qui ont voté pour le candidat protectionniste. « Quoi qu'il advienne, je ne serai pas plus malheureux, et je risque de l'être moins, » disait l'un d'entre eux. Et sans grand enthousiasme, sans vraie confiance, le sans-travail, s'il n'appartient pas à l'aristocratie ouvrière embrigadée et éduquée, se résigne à tenter l'aventure.

Tantôt les traditions libre-échangistes, tantôt les inquiétudes protectionnistes l'emportent. En 1910, — ce ne fut pas le cas en 1906, — la force des deux courans s'équilibre presque. Leur conflit caractérise l'Angleterre d'aujourd'hui. Albert Sorel, pour définir la politique étrangère du Royaume-Uni, a dit que « les Anglais apportent au gouvernement de leurs intérêts mercantiles la même âpreté et le même orgueil qu'un Louis XIV au gouvernement de ses intérêts dynastiques. Leur économie politique est leur raison d'État. » La même formule peut être appliquée à la politique intérieure de l'Angleterre contemporaine. Les oscillations du pendule commercial règlent les variations de la balance électorale. Les nécessités économiques dominent la vie interne, comme l'activité diplomatique de l'île britannique.

II

Mais si l'idée est proscrite d'Outre-Manche, le sentiment ne l'est pas. Émotions et intérêts sont les deux facteurs psychologiques, qui, parfois concordans, souvent contradictoires, dictent les actes que raconte l'historien. On les retrouve en présence, dans cette question des Lords, qui a joué, dans la bataille électorale de 1910, un rôle presque aussi important que la vieille querelle entre *Free Trade* et *Tariff Reform*.

*
* *

Depuis que, sous l'action persévérante du prince consort et de la reine Victoria, il a été élevé au-dessus des luttes parlementaires dans le domaine sacré de la neutralité constitutionnelle, le souverain n'exerce plus qu'un contrôle discret sur les affaires : leurs tendances échappent complètement à son influence.

Le trône est à l'abri des orages populaires. La couronne est un placement de père de famille. Mais cette transformation de l'activité royale a privé l'Angleterre d'un contrepoids d'autant plus nécessaire que l'évolution démocratique devient plus rapide. Du jour où le Souverain a renoncé à toute action sur le pouvoir législatif, le rôle des Lords, seule barrière contre les Communes toutes-puissantes, a grandi. Le pouvoir des Pairs est le dernier frein dont dispose l'Angleterre, pour ralentir la poussée des forces populaires. La seconde Chambre n'est pas une Cour d'appel parlementaire qui retouche les textes, précise les passages obscurs, atténue les articles imprudens. C'est un contrepoids social qui ne fonctionne que lorsqu'une poussée trop forte risque d'ébranler l'édifice.

Chaque fois qu'un Cabinet conservateur est au pouvoir, le frein n'agit pas : il est inutile. Lorsqu'un ministère radical prend en mains la direction des affaires, les roues sont bloquées ou presque. De 1874 à 1880, de 1886 à 1892, pendant le règne de lord Beaconsfield et de lord Salisbury, les Lords se bornent à rejeter la loi qui autorise le mariage d'un veuf avec sa belle-sœur. Lorsque Gladstone et lord Rosebery reviennent au pouvoir (1880-86, 1892-95), les *Bills* radicaux sont guillotinés avec une énergie implacable. Et cependant tel d'entre eux, — notamment sur les accidens du travail, — n'avait point un caractère révolutionnaire. De 1895 à 1905, pendant dix longues années, les roues de la machine législative tournent en pleine liberté. Pas une fois le frein n'est mis. Et cependant la loi scolaire conservatrice est aussi inique pour les églises protestantes, que la loi radicale de 1906 l'est au point de vue anglican ou romain. En 1906, les tories sont chassés de Westminster. Le contrepoids se remet à jouer.

Jamais son maniement n'a été plus délicat. Il faut être entré dans les Communes de 1900 et avoir assisté aux séances du Parlement de 1906 pour comprendre l'importance de cette transformation politique. Les couloirs, jadis déserts, sont envahis. Les « hauts de forme » et les redingotes disparaissent noyés sous les « melons » et les jaquettes. Les délégations ouvrières se succèdent dans les *lobbies;* et, pilotées par les *Labour members*, font le tour de l'abbaye historique, comme d'un domaine conquis. Sur les bancs de cuir vert se presse une majorité si nombreuse qu'elle déborde sur les sièges réservés aux Conservateurs. Elle

est jeune et vibrante. Les applaudissemens crépitent et les interruptions se croisent. Elle est active et hardie. Les commissions sont envahies, les séances prolongées. Les Communes siègent sans interruption. La machine législative roule avec une activité fébrile.

Lord Lansdowne serre le frein. S'il bloque trop vite ou trop complètement, une catastrophe est possible. Il sait l'éviter ou, du moins, l'ajourner. Plus diplomate que politique, fermé aux exigences doctrinales, ouvert aux concessions nécessaires, lord Lansdowne est guidé par un tact infaillible. Il ne laisse tomber le contrepoids, la guillotine du veto, qu'à coup sûr. Les lois qui garantissent aux syndicats l'insaisissabilité de leurs caisses et donnent aux vieillards des pensions sans contribution préalable, sont contresignées par les Pairs, bien qu'elles méconnaissent des principes posés et violent des décisions prises par la Chambre Haute ; mais lord Lansdowne redoute les colères ouvrières. Au contraire, il arrête la réforme sur la patente des tavernes, parce qu'il escompte la gratitude des débitans de boissons. Tous les *Bills* qui introduisent en Écosse le principe irlandais de la double propriété du landlord et du tenancier, ou organisent une timide enquête sur la plus-value des terres, sont rejetés sans scrupules. L'Écosse est inféodée au radicalisme : les Pairs peuvent donc, sans redouter de desservir le parti conservateur, en lui aliénant des électeurs déjà hostiles, prendre en main la défense des grands domaines. Mais si une loi beaucoup plus grave, réservée à la seule Angleterre, pose les deux règles de l'expropriation forcée et de la nationalisation agraire, et fournit aux corps élus ou, à leur défaut, à des fonctionnaires nommés, les armes nécessaires pour créer une nouvelle classe sociale, celle des fermiers de l'État, des paysans à vie, lord Lansdowne la laisse passer. Il ne faut pas laisser croire au journalier agricole que l'aristocratie terrienne est opposée, *a priori*, au morcellement du sol. Il importe de ramener dans le bercail conservateur ces brebis momentanément égarées. Et le *Small Holdings and Allotments Act* (1907) est approuvé par les Pairs.

Mais ces concessions ne pouvaient empêcher la Chambre Haute de recueillir, tôt ou tard, le lourd héritage d'impopularité des George dont ils continuent, à la place de leurs successeurs directs, le contrôle vigilant sur les revendications démocratiques. Jamais la poussée n'avait été plus forte. Jamais le frein

ne fonctionna avec plus d'énergie. Quatre *Acts* dus à l'initiative gouvernementale sont soigneusement tronqués et atténués, neuf *Bills* qui portent également l'empreinte ministérielle sont, ou bien rejetés, ou bien annihilés, de manière à amener leur retrait. Lord Lansdowne détient le record de la guillotine législative. Cette responsabilité est d'autant plus lourde à porter que l'organisation de la Chambre Haute est moins défendable.

Dans cette assemblée de 606 Pairs, un seul parti est représenté. Le Cabinet radical n'a que 90 partisans. Sans doute, depuis 1831, 215 Lords doivent leurs titres à des ministères libéraux ; mais il a suffi d'une ou deux générations pour que l'ardeur démocratique s'éteignît. Elle ne résiste pas longtemps au prestige des armoiries, à la déférence des hommages, à l'aisance des aristocratiques demeures. Les 90 Pairs radicaux sont insuffisamment nombreux pour faire face à des débats prolongés. Les discussions de la haute assemblée ont une impériale brièveté. Le *Licensing Bill* (1908), qui a occupé 30 séances des Communes, est examiné et rejeté, en trois jours, par les Lords. Non seulement ils vont vite, mais ils travaillent à vide. Sur 606 Pairs, 400 ne viennent presque jamais. On a calculé qu'au cours des quatorze dernières années, il n'y eut que quatorze scrutins, un par an, auxquels plus de 100 Lords aient pris part. Lorsque les Conservateurs sont au pouvoir, les bancs de cuir rouge sont déserts. Ils ne se garnissent, — et encore dans une mesure bien restreinte, — que pour servir de contrepoids à un Cabinet radical.

Non seulement, il n'y a qu'un parti, mais encore qu'une classe, — celle des propriétaires fonciers, — sur les bancs de la seconde Chambre. J'entends bien qu'elle compte dans ses rangs des soldats, lord Roberts, des fonctionnaires, lord Cromer, des savans, lord Lister, des littérateurs, lord Morley. Les financiers sont nombreux : lord Rothschild, lord Revelstoke, de la maison Baring, lord Wandsworth, de la banque Stern. Les industriels forment un petit groupe. Lord Joicey représente le fer et le charbon, lord Inverclyde, les transports maritimes, lord Holden, les tissages, lord Winterstoke, le tabac. Il n'est pas jusqu'au commerce des boissons qui n'ait un de ses hommes assis au pied du dais écarlate : lord Iveagh. 40 de ses aristocratiques collègues figurent dans les Conseils d'administration des chemins de fer. Un fait n'en reste pas moins indéniable : les 282 Pairs, qui ont

repoussé ou plutôt ajourné le budget possèdent 4 150 000 hectares, soit à peu près la cinquième partie de la surface du Royaume-Uni. Ce fait ne diminue ni leur capacité politique ni leur valeur sociale. Mais il facilite, autant que les discussions courtes et les salles vides, les accusations de partialité et les attaques des démagogues.

Jamais, depuis la campagne contre les droits sur les blés, un pareil déluge de paroles véhémentes, une pareille masse d'affiches violentes ne s'était abattue sur le Royaume-Uni. Les ministres ont donné l'exemple : « La terre d'Angleterre n'est pas faite pour les perdrix, mais pour les paysans ! » s'est écrié le Chancelier de l'Échiquier (Londres, 31 déc. 1909). M. D. Lloyd George a parlé de « ces ménageries de Pairs, qui ont visité presque tous les coins du royaume. Ils n'ont jamais tant travaillé de leur vie. Ils ne sont pas habitués à un pareil effort, a-t-il dit, et j'espère qu'ils pourront tenir bon... Mes Seigneurs, vous voulez une modification de notre système fiscal. Bien volontiers. Aujourd'hui les charges pèsent lourdement sur les commerçans et les ouvriers et ne touchent pas le propriétaire foncier. Vous voulez un changement dans notre organisation financière. Nous allons vous le donner. Ils vont avoir leur tour, et nous allons les mettre pour un temps au moulin de discipline. » (Londres, 4 janvier 1910.) M. Winston Churchill, cousin du duc de Marlborough, n'a pas voulu se laisser dépasser par le fils d'un paysan gallois : « La Chambre des Lords, a-t-il dit, n'a été tolérée, ces dernières années, que parce qu'on la croyait dans cet état comateux qui précède la désagrégation. Elle en est là aujourd'hui. Que cette assemblée, non représentative, non réformée, se mette en avant, réclame le droit de faire et de défaire les gouvernemens, allonge une patte gourmande sur les prérogatives du Souverain, et l'autre sur les privilèges anciens et primordiaux des Communes, voilà un spectacle que personne, il y a un an, n'aurait cru voir un jour. Il y a cinquante ans, pas un pair n'eût osé l'envisager. Et il y a deux cents ans, la question n'aurait pas été discutée, d'une manière courtoise, quoique passionnée, au cours d'une campagne électorale, elle aurait été réglée par des charges de cavalerie, par la marche irrésistible de piquiers bardés de fer. » (*People's Rights*, p. 27.)

Si tel a été le ton des ministres, on peut deviner quel a été celui des orateurs de moindre envergure. Quand les épithètes

de « voleurs » et d' « usurpateurs » n'étaient pas proférées, elles se lisaient sur les murs. Ici, sur un tas de charbon, un pair, d'hermine vêtu, au profil sémite, jongle avec les sacs d'or, que lui rapportent les *mining royalties*, la propriété de la surface, tandis qu'au loin les usines fument, soufflent et peinent. Là, un Lord, couronne en tête, brandit le roc du protectionnisme, au-dessus d'une chaumière paisible, d'où sortent, affolés, vieillards, femmes et enfans. Plus loin, un vieux pair, édenté et ridé, aux doigts crochus, cache sous son manteau de gala des tas d'or : « C'est le travail dont nous ne voulons pas. » Et dans un coin, un chômeur pâle et maigre crie : « C'est du travail qu'il nous faut ! »

***

Ces gravures publiées par des journaux modérés, ces paroles prononcées par des ministres importans n'ont pas produit tout l'effet escompté. Certes, partout où, faute d'un contact direct, le Lord apparaît comme le membre mystérieux de je ne sais quel « Conseil des six, » — dans les villes industrielles du Nord-Est et du Nord-Ouest, — cette campagne a déterminé un courant d'hostilité. Encore est-il que, faute d'un mot d'ordre, d'une formule de ralliement, cette irritation s'est manifestée de manières différentes. Les ouvriers, plus pressés, demandent la suppression pure et simple. Les Écossais, fidèles aux traditions du libéralisme, réclament l'abolition de la pairie héréditaire et la réorganisation de la Chambre Haute. Les cadres anglais de l'armée radicale reprennent le programme de sir H. Campbell Bannerman : dépouillés de leur veto, les Lords ne seront plus qu'une relique du passé féodal, comme le justaucorps de *Black Rod* ou la perruque du *Speaker*.

Ces trois solutions ont laissé parfaitement indifférente une masse électorale dont les radicaux avaient le droit d'escompter la gratitude. Depuis le jour où, en 1884, ils lui ont donné le bulletin de vote, le journalier agricole, dans les comtés du Centre et du Sud, est resté fidèle au libéralisme démocratique. Il craint le pain cher qui bouleversera son modeste budget. Il aspire au lopin de terre qui rendra sa vie moins précaire et plus libre. Il fréquente, avec le boutiquier du village, la petite chapelle méthodiste, pauvre et laide. Il y prie et il y prêche. Depuis quatre ans, sa dette, vis-à-vis des radicaux, s'est accrue. La loi

sur les retraites met le journalier agricole à l'abri de la charité privée, parfois indiscrète, et de la charité publique, toujours déshonorante. Un gentilhomme, lord Carrington, s'est attelé au morcellement du sol avec l'ardeur d'un socialiste. Chargé, en vertu du *Crown Lands Act* (1906), de la gestion des domaines de la couronne, il a porté de 390 hectares à 2 400 l'étendue des petites exploitations. Muni de pleins pouvoirs, grâce au *Small Holdings and Allotments Act* (1907), il a pu, en quelques mois, amener les conseils généraux à acquérir, soit de gré, soit de force, 41 816 hectares qui seront ultérieurement divisés en petites fermes et en jardins ouvriers.

Mais les bulletins de vote escomptés en échange de cette œuvre agraire ne tombent pas dans l'urne radicale. Les paroles véhémentes, les affiches injurieuses contre les Lords ont surpris, blessé, irrité. La campagne anglaise n'est pas mûre pour une Jacquerie, même morale. Pour s'en étonner, il ne faut rien connaître de la vie rurale d'Outre-Manche. Pas un de ces villages du Centre ou du Sud, où l'on n'entrevoie derrière un rideau d'arbres séculaires, par delà des pelouses sereines, une aristocratique demeure. Elle n'a rien d'un château fort rébarbatif : ni tours hautaines, ni fossés inhospitaliers, ni mâchicoulis menaçans. Les murailles sont percées de bow-windows et tapissées de lierre. Les portes s'ouvrent sur de larges perrons et des allées accueillantes. Au dedans, des toiles précieuses et des souvenirs historiques. Au dehors, des fleurs, des prés et des bois. Les grilles du parc ne sont jamais closes. Elles tournent avec une égale aisance devant l'étranger de passage et devant le paysan de l'endroit. Les sentiers ne sont point interdits au villageois qui veut couper droit et gagner son champ. Les bosquets et les pelouses leur sont ouverts, le dimanche, pour promener la marmaille ou pour organiser un *match*. Le château n'est pas une forteresse. Ce châtelain n'est point un émigré. Les enfans de la maison jouent au *cricket* avec les fermiers. Les femmes organisent la charité et surveillent l'enseignement. Le Lord préside les associations sportives et commande les troupes territoriales. La vieille noblesse anglaise, — et c'est ce qui la distingue des financiers sémites et des millionnaires américains qui achètent un *seat*, armoiries comprises, pour jouer au grand seigneur, — est aussi accueillante que les pelouses de ses parcs et aussi hospitalière que les portes de ses demeures.

Le *parson* tory et le fermier protectionniste, le boutiquier puritain et le journalier radical entourent d'un égal respect le Lord du village. La pensée que le Château fermera ses fenêtres et clora ses portes, ne laisserait aucun d'entre eux indifférent. Caricatures outrageuses, épithètes blessantes ont irrité autant le paysan au collier de barbe grise, au pantalon de velours serré par une ficelle de cuir, que le fermier, correctement rasé, et guêtré de *leggins*. Un souffle de colère balaie les candidatures radicales dans les circonscriptions rurales du Centre et du Sud. Le tocsin de la guerre civile n'est pas à la veille de sonner dans la campagne anglaise. Il retentira d'abord, — si la Grande-Bretagne doit revoir les jours sombres de 1819 et de 1848, — dans les villes industrielles.

III

Ces sentimens ne sont pas les seuls qui aient joué un rôle dans la bataille électorale. Passions puritaines et passions patriotiques se sont heurtées, tout comme les courans démocratique et conservateur, libre-échangiste et protectionniste. Mais des forces morales, plus encore que des forces politiques ou économiques, il est vrai de dire que, faute d'une intensité particulière, elles se sont mutuellement équilibrées.

*
* *

The puritan wave, la poussée puritaine a laissé sur l'Angleterre d'aujourd'hui une empreinte visible. L'alcoolisme recule. A Londres, la prostituée disparaît du trottoir. Le *Music Hall* est épuré. Le Nu est proscrit. Les Églises dissidentes retrouvent de l'argent et des fidèles. Les pasteurs conformistes, docteur Clifford, docteur Campbell, Silvator Horne, jouissent d'une indéniable autorité.

L'idéalisme démocratique et le protestantisme puritain sont, Outre-Manche, deux termes inséparables. Ces églises laïques, dont le culte ne consiste qu'en réflexions morales, coupées de prières improvisées, de lectures bibliques et d'hymnes religieux, ces chapelles, pauvres et laides, où fréquentent seules la petite bourgeoisie et l'aristocratie ouvrière, constituent les centres vivans du parti radical. Il leur doit ses caractères les plus nobles et ses orateurs les plus éloquens. Et si la campagne

contre les Lords a parfois revêtu une allure révolutionnaire, elle a toujours conservé un caractère religieux.

Le chant de guerre des meetings radicaux est un hymne sacré :

Sonnez du clairon, en l'honneur de la liberté, gars, et qu'il retentisse au loin. — Marchons ensemble à la victoire, car Dieu est avec nous. — La voix de la nature tonne par-dessus la marée qui monte : — Dieu a créé la terre pour le peuple, — La terre ! la terre ! C'est Dieu qui l'a donnée, — La terre ! la terre ! Le sol sur lequel nous nous tenons debout ! — Pourquoi serions-nous des mendians, avec le bulletin de vote dans la main ? — Dieu a donné la terre au peuple.

Les voix des puritains les plus illustres se sont fait entendre dans les meetings radicaux. Dans la grande réunion organisée à Trafalgar Square, le 4 décembre, le docteur Clifford fut un des orateurs les plus applaudis : « L'armée de Pharaon, s'est-il écrié, a été engloutie dans la Mer-Rouge : j'espère que la Chambre des Lords va disparaître dans la mer rouge qui monte. » Le 16 décembre, le *Christian World* publie d'innombrables missives de pasteurs non conformistes, engageant leurs ouailles à combattre le bon combat. M. D. Lloyd George, un ancien prédicateur laïque, défend son budget, dans une réunion à laquelle sont conviés les fidèles des Églises dissidentes. Le *Conseil national des Églises évangéliques libres* lance un manifeste. La *Liberation Society*, dans une lettre aux électeurs, rappelle que les Lords « ont rejeté dix lois qui mettaient fin aux incapacités dont étaient frappés les catholiques; repoussé sept *Bills* qui admettaient les Juifs à siéger dans le Parlement; déchiré quatre lois qui ouvraient les Universités nationales à tous sans distinction de croyances; rejeté des *Bills* qui autorisaient les nonconformistes à être mariés dans leurs Églises et enterrés avec les prières de leurs pasteurs, dans les cimetières de leurs chapelles. » Des affiches répandues à profusion ont démontré que le budget est conforme aux préceptes évangéliques, et que « le Christ aurait voté pour les réformes financières. »

Et *Punch*, irrité de cette intervention céleste, de demander gravement que la Constitution soit remaniée de manière à assimiler la Divinité au Souverain et à leur imposer une égale neutralité. Cette propagande religieuse a été moins efficace qu'en 1906. Les protestans ne sont plus condamnés à la prison pour refus

de payer les taxes scolaires. Le rejet des lois, qui développent l'enseignement laïque et combattent le mouvement alcoolique date de plusieurs mois. Le flux puritain est stationnaire. Les statistiques trahissent un léger fléchissement. Et la bataille engagée, au son des hymnes bibliques, ne fut pas décisive.

*
* *

Une autre, engagée au chant des refrains patriotiques, ne l'a pas été davantage. Et, cependant, les passions chauvines constituent le grand levier électoral du parti conservateur. Il a hérité de l'art merveilleux avec lequel les Whigs d'autrefois savaient, à l'heure psychologique, brandir le spectre de l'invasion. Une des plus écrasantes défaites qu'ait subies, au cours du XIXe siècle, le parti radical, celle de 1900, lui fut infligée au son des fifres et des tambours. Si Croydon, au mois d'avril 1909, — ce faubourg de Londres, à mi-chemin de Brighton, qui dresse ses cottages flambant neuf, sur les premiers contreforts des Downs, — a brusquement, en quelques semaines, passé d'un camp dans l'autre, battu le porte-drapeau radical, écrasé le candidat socialiste, c'est que l'élection a été faite aux cris de : « Des *Dreadnoughts !* Nous voulons des *Dreadnoughts !* »

Au mois de décembre dernier, les Conservateurs s'efforcèrent de faire appel, à nouveau, aux inquiétudes patriotiques.

C'est le socialiste Robert Blatchford qui ouvre le feu dans le *Daily Mail*. Romancier populaire, pamphlétaire redoutable, philosophe et économiste à ses momens perdus, cet ancien sous-officier est une des physionomies les plus curieuses du socialisme anglais. Son journal, le *Clarion*, tire à 40 000. Ses nouvelles, *Merrie England*, se vendent à des centaines de mille. Ses polémiques contre les théologiens des Églises chrétiennes, contre les partisans du désarmement immédiat, ont un énorme retentissement. Les Conservateurs avaient la main heureuse et découvraient un allié précieux. Reprenant, sans les renouveler, ses articles antérieurs, Robert Blatchford profite de l'énorme tirage du *Daily Mail* pour analyser les ambitions politiques, la puissance commerciale, la force militaire et les rêves maritimes de l'Allemagne « tentaculaire. »

Aux articles viennent s'ajouter les discours. Un peu partout les orateurs tories approuvent et précisent les révélations de Blatchford. Lord Cromer, à Sheffield, le 17 décembre, reprend

ses argumens. Lord Cawdor, ancien premier lord de l'Amirauté, le 18, à Belfast, prévoit le jour où le port servira de base navale à la flotte allemande. Le 4 janvier, le leader lui-même, M. A.-J. Balfour ne craint pas de prononcer de graves paroles : « Promenez-vous en Europe, à l'heure qu'il est; consultez les politiques et les diplomates des petits États ; et je suis parfaitement sûr que vous les trouverez absolument unanimes à croire que tôt ou tard un conflit entre l'Angleterre et l'Allemagne est inévitable. »

Les affiches entrent en jeu. Ici, on raconte que, pour avoir voulu renseigner l'Amirauté sur l'impulsion donnée, dès l'avènement des radicaux anglais, aux constructions navales d'Outre-Rhin, M. Mulliner s'est vu dans l'obligation de résigner les fonctions de directeur de la *Coventry Ordnance Cy*, dont les usines étaient systématiquement boycottées par le ministère. Là on publie des chiffres inquiétans. Quand les libéraux ont pris le pouvoir, les sommes allouées pour la construction et l'armement des navires dépassaient de 5 millions de livres les crédits allemands; ils leur sont aujourd'hui inférieurs de 2 millions. Plus loin, on imprime des statistiques navales.

	En 1906.		En 1909.	
	Angleterre.	Allemagne.	Angleterre.	Allemagne.
Cuirassés de moins de 20 ans.	50	18	45	27
Croiseurs protégés de moins de 20 ans.	64	24	39	31
Contre-torpilleurs de moins de 10 ans.	101	40	62	84

Affiches, discours et articles sont commentés de porte en porte, au cours des tournées de *canvassers*, par les dames de la *Primrose League* et des associations conservatrices.

Ces belles « ligueuses » n'ont pu allumer des passions patriotiques assez ardentes pour déchaîner le grand courant qui balaya les circonscriptions, lors de l'« *election Kaki* » de 1900. Cette quiétude relative de l'opinion publique s'explique par deux raisons. Tout d'abord, avec une extrême habileté, la Wilhelmstrasse a fait coïncider une détente diplomatique avec la période électorale. Jamais campagne n'a été plus adroitement menée. Dès le mois d'octobre, les journaux officieux font retentir les plus doux accords. Puis l'éminent ambassadeur, le comte von Wolff-

Metternich recommence sa tournée de conférences. Le voyage en Angleterre du ministre allemand des Colonies, M. Pernburg, sert de prétexte à mille démonstrations. Des bruits de négociations circulent avec persistance. M. de Bethmann-Hollweg prononce de rassurantes et discrètes paroles. Le prince Henri de Prusse annonce sa venue. Tout est à la paix. Aucun incident n'éveille la méfiance de l'excellent John Bull. Et d'autre part, il a le sentiment que les responsabilités du pouvoir, le contact avec les réalités ont assagi les radicaux. Les quatre *Dreadnoughts* supplémentaires sont commencés. Le choix de sir Arthur Wilson, pour remplacer à la tête de la marine sir John Fisher, est l'objet d'une unanime approbation. Les professions de foi, — et c'est ce qui les distingue de celles de 1906, — ne parlent que de la nécessité d'accroître les forces militaires. Les flirts avec la Wilhelmstrasse sont interrompus. Les liens avec la France sont resserrés. Et John Bull, en proie à une douce quiétude, sommeille.

Les belles dames ne parviennent à le réveiller qu'imparfaitement. Certes, les ports militaires culbutent les pacifistes avec un entrain général. Portsmouth bat la charge. Woolwich et Devonport suivent. Mais ailleurs, même à Londres, le péril maritime laisse les électeurs indifférens. Et lorsque la charmante et distinguée Mrs Lyttelton cite des chiffres et des faits, l'électeur lui répond : *If they come, We will manage them.* « S'ils viennent, ils trouveront à qui causer. »

*
* *

Qu'il s'agisse des forces morales, politiques et économiques, que les élections de 1910 ont mises en conflit, toutes, à bien voir, ont le même caractère. Aucune n'a une intensité nettement supérieure. Chacun de ces courans s'équilibre. Intérêts et émotions se balancent. Le flux libre-échangiste, la poussée démocratique, la vague puritaine, dont la victoire radicale de 1906 nous avait révélé la violence, ont, en quatre ans, perdu une partie de leur élan. Mais ni les inquiétudes protectionnistes, ni l'instinct conservateur, ni les passions chauvines ne sont encore assez fortes pour être victorieuses.

1906 rappelait 1832, 1910 rappelle 1835. Aujourd'hui, comme il y a soixante-quinze ans, 514 libéraux sollicitent le renouvellement de leurs mandats : 385, en 1835, 387, en 1910, sont

renommés. Quant au nombre des conservateurs élus, il est exactement le même : 273. J'ajoute que, hier comme aujourd'hui, une comète mystérieuse intriguait les savans et préoccupait les enfans.

IV

A première vue, les Communes de 1910 ne semblent pas très différentes de celles qu'elles ont remplacées. Les couloirs sont toujours envahis par une foule démocratique dans ses vêtemens, plébéienne dans ses allures, qui surprend sous ces voûtes gothiques, éclairées par de pâles vitraux. Les députés, qui vont et viennent, paraissent appartenir, presque tous, à la petite bourgeoisie ou à la classe ouvrière. Les moustaches sont nombreuses et les barbes tolérées. La jaquette est un luxe et le veston est admis. Le « haut de forme » devient un symbole conservateur, que le *policeman* de service est seul à considérer avec déférence. Les tailles sont petites; les corps souvent mal bâtis; les visages, parfois, tendus et nerveux. Et lorsqu'un aristocratique sportsman vient à passer, rasé, grand, carré, il a l'air d'appartenir à une autre race et à un autre peuple. Ces silhouettes, rares en 1906, sont plus fréquentes en 1910. Et c'est déjà un premier changement.

Il se précise, quand des couloirs on passe dans la salle historique où, face à face, séparés par la chaise du *Speaker* et par la table aux ferrures de cuivre sur laquelle repose la masse dorée, siègent les deux partis. En 1906, les radicaux étaient si nombreux qu'ils débordaient sur les bancs de leurs adversaires. Les conservateurs, — une poignée, — se serraient pour faire place à la gauche ouvrière et aux nationalistes irlandais. En 1910, les tories reprennent possession de leurs bancs. Seuls, les Irlandais restent leurs voisins. Ouvriers et radicaux se serrent et s'empilent pour tenir sur le côté qui leur est réservé.

Ces différences extérieures sont confirmées par les statistiques, par celle des professions d'abord. Les travailleurs manuels ne sont plus que 40, au lieu de 58. Les avocats et les avoués sont moins nombreux : 141 contre 171. La baisse des publicistes est très nette : ils tombent de 52 à 28. Médecins et professeurs sont en recul. Les négocians se maintiennent. Les industriels augmentent légèrement. Le progrès des financiers est plus sen-

sible : ils passent de 20 à 33. Mais l'accroissement le plus important et le plus caractéristique est celui des propriétaires fonciers et des fils de pairs. Le petit groupe aristocratique ne comptait que 89 membres en 1906. Aujourd'hui, il en a 128. C'est la réponse de la campagne anglaise aux attaques contre la *Gentry*.

*
* *

Mais cette réponse n'a point été assez unanime pour donner au parti conservateur la majorité. Pour apprécier la valeur de ce succès moral, il importe de rappeler que le suffrage restreint et plural, tel qu'il fonctionne Outre-Manche, constitue pour les tories un précieux avantage. La durée des élections permet à 300 000 personnes environ de voter plus d'une fois, dans des circonscriptions différentes. La complexité de la loi électorale, la longueur de la résidence légale, l'incapacité qui frappe les assistés écartent 4 millions et demi d'adultes mâles sur 12. Malgré ces avantages qui ne seront point éternels, les conservateurs ne sont pas arrivés à enrayer, en quatre ans, la poussée démocratique de 1906. Comme celle de 1832, elle ne cédera qu'à l'usure du temps et à la lassitude de la victoire.

Dans le Parlement de 1910, les Unionistes, avec leurs 273 voix, restent bien au-dessous du niveau atteint dans les élections générales antérieures. Je ne parle pas des Communes conservatrices de 1900, 1895, 1886 et 1874. Dans les Chambres libérales de 1868 et 1892, les Leaders tories disposaient de 279 et de 315 votes. Il n'y a qu'en 1880 et 1885, lors des derniers succès de Gladstone, que les adversaires des réformes démocratiques ont été plus mal partagés : ils n'étaient que 238 et 250.

Après avoir jeté un regard sur le passé, feuilletons les cartes. Laissons de côté celle d'Irlande. Si on teinte de bleu et de rouge, conformément à l'usage, les circonscriptions gálloises et écossaises, qui ont élu un conservateur ou un ministériel, soit radical, soit ouvrier, on constate que les provinces celtiques deviennent de plus en plus les terres nourricières de l'idéalisation démocratique. Jamais, depuis 1832, sauf en 1880 et en 1906, la principauté de Galles et le royaume d'Écosse n'ont envoyé à Westminster un plus petit nombre de mandataires tories. On peut suivre, sur la carte des régions proprement anglo-saxonnes, le rayonnement de ces ondes parties de l'Ouest et du

Nord. Elles descendent, en suivant l'ossature centrale de l'île britannique, la chaîne pennine; mais elles ne peuvent aller plus bas que le Buckinghamshire et le Bedfordshire. Elles sont bientôt rejetées vers la mer du Nord, vers les plages du Norfolk et du Suffolk, refoulées par la vague conservatrice et protectionniste qui submerge les plaines agricoles du Centre et du Sud. Dans son élan, elle encercle les provinces galloises, limite leur action démocratique à la Cornouaille, remonte vers le Nord, entoure le Lancashire, tout plein du bourdonnement des tissages et va se perdre dans les montagnes pittoresques du Pays des Lacs.

Pour préciser les données de cette carte électorale, il faut ajouter les cheminées d'usines. Elles hérissent de leurs têtes d'épingles les taches rouges. Les villes du charbon font bloc derrière le Cabinet radical. Les cinq cités de la laine sont également unanimes. Les industries du cuir ne le sont pas moins. Sur les 20 députés qu'élisent les métropoles du coton, 15 sont ministériels; les conservateurs ont gagné 5 sièges, mais ils en ont perdu 2; les ports restent libre-échangistes et radicaux (36); le nombre des protectionnistes n'est passé que de 14 à 16. Seules, les 3 cités du fer et de l'acier envoient à Westminster 11 tories sur 14 députés. Les cinq arsenaux sont plus unanimes encore. Le Cabinet y perd 5 sièges et n'y compte plus que 2 défenseurs. Les ouvriers socialistes des chantiers de constructions navales ne sont partisans ni des économies militaires ni du radicalisme pacifiste.

Mais ces taches bleues dans des régions d'ordinaire rouges n'altèrent pas sensiblement les caractères de la carte électorale. Elles rappellent celles de 1832 et de 1868. Aujourd'hui, comme dans toutes les crises démocratiques, la poussée radicale et libre-échangiste, venue du Nord et de l'Ouest, appuyée sur les collines industrielles du centre, se heurte au flux protectionniste et conservateur, maître des terres saxonnes et des plaines agricoles. Il envahit le Midland et monte vers le Lancashire, mais il se brise impuissant contre les pics gallois, la chaîne pennine et les montagnes écossaises.

*
* *

Cette résistance des provinces celtiques et des régions manufacturières ne suffit pas pour assurer au Cabinet Asquith, dans le Parlement de 1910, une existence facile et durable. La mino-

rité conservatrice de 272 voix est plus homogène que jamais : les dissidens libre-échangistes, à l'exception de deux, ont disparu. La majorité ministérielle, au contraire, reste divisée en trois groupes indépendans.

J'entends bien que les 40 voix ouvrières seront aussi fidèles au gouvernement que les 275 bulletins libéraux. Le *Labour Party* est contraint d'évoluer dans l'orbite du radicalisme. L'heure des grandes pensées et des rêves ambitieux est passée. Le parti ouvrier ne deviendra pas de longtemps le centre du mouvement démocratique. Peloton d'avant-garde, il doit se contenter de pousser, par la crainte d'une défection et par la menace d'une surenchère, les ex-libéraux dans la voie des réformes socialistes. Les résultats des dernières élections ont démontré au *Labour Party* la nécessité de la modestie et la vitalité du radicalisme. Dans 22 circonscriptions sur 26, où trois candidats sollicitaient les suffrages, le porte-drapeau ouvrier est arrivé bon dernier. Dans 33 *divisions*, où les *Labour Members* engageaient la lutte pour la première fois, trois seulement se sont laissé convaincre. Et encore sur trois victoires, la première est due au retrait d'un libéral (Derby), et la seconde (Manchester) est compensée par un échec. En 1906, le *Labour Party* pose 50 candidatures et accroît son effectif de 25 voix. En 1910, il engage la lutte dans 78 circonscriptions et perd 5 sièges. S'il ne sort pas plus diminué de la bataille, c'est que le groupe radical-ouvrier, *Liberal Labour*, a disparu. Les 11 députés mineurs sont venus combler les vides faits dans les rangs par le dernier combat. Mais ces recrues nouvelles, qui appartiennent à la corporation la plus modérée de l'aristocratie ouvrière, travailleront à assagir le *Labour Party*. Éclairé par l'échec des candidatures indépendantes posées par les associations révolutionnaires, ligoté par la pénurie de ses ressources, irrité par le nouvel arrêt des Lords qui interdit aux syndicats de remplir sa caisse, le Parti ouvrier constitue désormais l'aile gauche de la majorité radicale. Et lorsque ses membres ont accepté, quand les sièges furent répartis entre les nouveaux élus, de s'asseoir sur les bancs ministériels, leur décision est venue résumer, d'une façon visible, cette évolution politique.

Si les élections de 1910 ont rapproché les *Labour Members* d'un parti de jour en jour plus radical, — c'est en effet le centre qui a fait tous les frais des défaites électorales, — elles

n'ont pas, en revanche, resserré les liens séculaires qui unissent les représentans de l'île d'Erin aux mandataires de la démocratie anglaise. Des scissions récentes, des ressentimens farouches, dont le groupe irlandais a le secret, sont venus modifier l'attitude des nationalistes vis-à-vis du Cabinet radical, à l'heure même où il ne pouvait se passer de leur alliance. Deux hommes ont été les chevilles ouvrières de cette transformation. Ils ne sont, ni l'un ni l'autre, des débutans. M. Timothée Michel Healy, — le visage encadré d'une barbe en pointe, le regard voilé par un lorgnon, — approche de la soixantaine et a fait ses preuves lors des débats sur la loi agraire de 1881. Il était, avec Gladstone et le chancelier Law, le seul orateur qui pût jongler avec les articles de ce texte obscur. Tour à tour employé de chemin de fer, commis de magasin, journaliste parlementaire, il s'est, à force de travail et de talent, taillé une place au barreau et dans les Communes. Quand s'ouvrit la succession politique de Parnell, il fut évincé par M. J.-E. Redmond. Chassé du Parlement par son adversaire, il y rentre, malgré lui, en 1906 et en 1910. La même haine rapproche M. T.-M. Healy de William O'Brien, dont la longue silhouette maigre et osseuse, prolongée par un énorme haut de forme, accentuée par un bec d'aigle sur lequel chevauchent de larges lunettes, fait la joie des caricaturistes anglais. Révolutionnaire ardent, auteur d'un plan inexécuté pour la prise de Dublin Castle, il a un casier judiciaire orné de neuf condamnations. Assagi par deux années de prison et par le contact des Lettres sereines, W. O'Brien est devenu le partisan des transactions opportunes et des réalisations immédiates. Il se brouille avec M. J.-E. Redmond, parce que celui-ci se refuse à appuyer le plan de décentralisation administrative préconisé par lord Dunraven. Aujourd'hui, il est d'accord avec M. T.-M. Healy pour reprocher à l'héritier de Parnell ses interventions électorales en faveur des radicaux, son attitude conciliante dans la discussion du budget. Les droits sur le whisky vont grever le débitant irlandais. Les taxes foncières frapperont 100 000 petits propriétaires, qui possèdent 20 hectares d'une valeur de 500 £. Le groupe nationaliste a obtenu du parti libéral tout ce qu'il pouvait donner : des retraites ouvrières, des lois agraires. Quant au *Home Rule*, M. Asquith est parfaitement résolu à ne jamais l'accorder. Il faut donc se retourner vers les Conservateurs, défenseurs des écoles confessionnelles, partisans des tarifs différen-

tiels. Sur ce terrain, catholiques et paysans irlandais peuvent s'entendre, provisoirement, avec leurs ennemis héréditaires. Et cette tactique, M. T.-M. Healy et M. W. O'Brien, grâce à l'argent des tories anglais, ont déjà pu la faire approuver par dix circonscriptions.

Pour enrayer cette scission et parer à cette menace, M. J.-E. Redmond est obligé d'accentuer son indépendance vis-à-vis des radicaux et de reprendre sa campagne en faveur du *Home Rule*. Maître de la situation, avec ses 71 voix, dans ce Parlement divisé entre 315 radicaux-ouvriers et 273 conservateurs, auxquels viennent s'ajouter les 11 partisans de MM. T.-M. Healy et W. O'Brien, il entend jouer au dictateur. Et *Punch* nous le représente drapé d'hermine et couronné d'or, assis dans une chaise gothique. D'une main, il tient un globe, — la Constitution britannique; — de l'autre, il cache sous sa robe la matraque du paysan irlandais.

*
* *

Malgré une majorité nominale d'une centaine de voix, M. Asquith est à la merci de la moindre débandade. *Punch* résume ses angoisses et ses difficultés dans un spirituel dessin. Au fond se dresse le château fort des Lords, que le chevalier Asquith, bardé de fer, voulait enlever d'assaut. D'un geste mélancolique, il montre sa monture, courte sur pattes et longue de poils : « Je demandais un cheval d'armes, et on me donne un poney. »

V

Les caractères de ces étranges élections, dont tous les partis, sans exception, sortent amoindris, ont été précisés par la première semaine de la nouvelle session. Trois séances ont suffi pour jeter une vive lumière sur l'avenir prochain.

*
* *

Dès la discussion de l'Adresse par les Communes, la situation du parti radical paraît inextricable.

Devant une salle comble, M. Asquith se lève. Le pouvoir l'a vieilli. La stature est moins droite, les traits plus tirés, les lignes moins pures. Il n'a plus le masque impassible et le profil régulier du *Barrister*. Salué par d'ardentes acclamations, le premier

Ministre répond aux critiques de M. A. J. Balfour. Plus il parle, plus l'enthousiasme de la gauche diminue. Les « Hear! Hear! » manquent d'ardeur. A plusieurs reprises, les déclarations de M. Asquith soulèvent l'approbation des bancs conservateurs. En face, le silence des radicaux grandit. Il devient impressionnant. Dans cette atmosphère glaciale, les paroles de l'orateur retentissent avec un accent singulier. Surpris par la sonorité de ses paroles, sa gêne grandit. Cet avocat, dont l'impassibilité bouleversait les témoins et dont la clarté émerveillait les juges, hésite et tâtonne. Il termine mal ses phrases. Il trouve difficilement ses mots. Et lorsqu'il se rassoit, aucune acclamation ne vient troubler le silence oppressant de l'assemblée.

Des bancs conservateurs, un député se lève pour répondre à M. Asquith. Il n'a rien d'un Anglais. Un accent chantonnant atténue les gutturales. Sa voix chaude résonne avec un timbre particulier. Ses gestes sont faciles et souples. Vue d'un peu plus loin, cette silhouette agréablement rebondie, ce visage rond, aux lignes pleines et aux paupières alourdies, a je ne sais quoi d'ecclésiastique. Le discours, dans le fond et dans la forme, trahit une culture latine. Le plan est rigoureux. Le style est châtié. Ce n'est pas un homme d'affaires, qui, dans une causerie courte et improvisée, expose un ou deux points précis. C'est un orateur: il parle ; il agit ; il joue. Ce réquisitoire logique contre le programme ministériel soulève les acclamations des radicaux. Et lorsque M. J.-E. Redmond, l'ancien *whip* de Parnell, se rassoit, après avoir accentué son ultimatum par une menace de scission, la Chambre est en plein désarroi. Le brouhaha des conversations s'élève. Nul ne demande la parole. Le banc des ministres paraît atterré.

Huit jours de négociations, dans les antichambres ministérielles et dans les couloirs parlementaires, resserrent tant bien que mal les liens du bloc démocratique. M. Asquith fait trois concessions à son aile gauche. Bien que l'année financière expire le 31 mars, bien que le déficit créé par la non-perception des impôts directs atteigne 28 millions de livres, la discussion du budget sera ajournée. La bataille contre les Lords sera immédiatement engagée. De plus, les projets de réorganisation de la Chambre Haute, demandés par les représentans de l'Écosse au sein du Cabinet, par sir Edward Grey, M. Haldane, M. Winston Churchill, seront remis à la prochaine session. La

méthode préconisée par Sir H. Campbell Bannerman, — la limitation du veto, — les sympathies de l'aile gauche pour le régime de la Chambre sinon unique, du moins prépondérante, seront respectées. Enfin, une fois les « résolutions » adoptées, grâce à la procédure rapide qu'autorise, en l'espèce, le Règlement, les « vœux » seront immédiatement transmis aux Lords. Le gouvernement n'attendra pas de leur donner une forme législative, qui aurait, cependant, l'avantage d'obliger les Pairs à se prononcer sur la décision prise par les Communes.

Ces trois concessions précipitent le conflit entre les deux Chambres, assurent la coopération des groupes démocratiques, laissent, en cas de crise rapide, au parti conservateur, le soin de liquider un gâchis financier sans précédens. Les radicaux sont satisfaits. M. Asquith l'est moins. Par loyalisme politique, pour éviter le renouvellement des scissions de 1900 et de 1885, il a capitulé. Mais l'avenir montrera que, lorsqu'il se refusait à laisser aux conservateurs le soin de combler le déficit et aux Lords le monopole de la Réforme parlementaire, il était guidé par une vision plus exacte des intérêts de la patrie anglaise et du parti libéral.

Même s'il lui est possible de retarder le choc et de boucler le budget, M. Asquith ne saurait prolonger que de quelques semaines l'existence des Communes. Le Parlement radical de 1910 est mort-né, comme ceux de 1886 et de 1892.

*
* *

Autant la séance des Communes, le 21 février, fut fébrile et mouvementée, autant celle des Pairs fut sereine et paisible. Et cependant le Discours du trône, lu quelques instans plus tôt, avait provoqué, dans les rangs pourpre, blanc et or, un long mouvement de surprise vite réprimé. Les manteaux d'hermine sont rependus dans les cases. Les couronnes d'or sont enfermées dans les écrins. Les Pairesses ont regagné les tribunes et revêtu des toilettes de ville. Uniformes et bibelots du moyen âge ont vite disparu. Et, de noir vêtus, les représentans de l'aristocratie britannique viennent écouter la réponse de leur porte-parole aux menaces du radicalisme. Cette réponse n'a rien d'un ultimatum.

Le sang d'une Française, Mlle de Flahaut, coule dans les veines du marquis de Lansdowne, on le sait ; et les caricaturistes, après

avoir accentué son profil irrégulier et sa moustache brune, ne manquent jamais de coiffer son chef d'un haut de forme à bords plats, de nouer à son cou une cravate lavallière, ces deux signes distinctifs auxquels le solide John Bull reconnaît le nerveux grenouillard (*Froggy*). Mais cette hérédité ne saurait prévaloir contre des traditions familiales vieilles de sept cent cinquante ans, et contre des traditions politiques qui datent de plus d'un siècle. Descendant de lord Shelburne, ce disciple des physiocrates français qui fut un des pionniers du libéralisme orthodoxe, le vingt-sixième baron de Kerry et Lixnaw a été formé à l'école de l'aristocratie whig qui épargna à l'Angleterre deux révolutions. Gouverneur des Indes et du Canada dans des circonstances difficiles, secrétaire d'État à la Guerre lors du conflit sud-africain, ministre heureux et hardi des Affaires étrangères, le cinquième marquis de Lansdowne a l'expérience d'un diplomate vieilli sous le harnais. Il n'a pas joui, en artiste paresseux, de ses merveilleuses collections, de ses trois châteaux, et de ses 57 200 hectares. Il a acquis la science et l'autorité nécessaires pour diriger la Chambre Haute dans une évolution délicate et dicter les concessions qu'exigent les circonstances.

Sans élever la voix, ni chercher de gestes, le lorgnon au bout des doigts, sur le ton de la conversation, il parle en homme du monde et en vétéran de la « Carrière. » Pas d'épithètes violentes, pas de formules rigides. Il nuance. Il atténue. Çà et là quelques lignes plus nettes surgissent : « Si le budget passe aux Communes, il passera ici. » « Il y a une question des Lords. » Et il indique les trois points, sur lesquels des modifications sont possibles : mettre à la transmission des Pairies des conditions d'assiduité et de capacité; modifier la répartition des sièges, de manière à assurer une plus équitable représentation des partis politiques et un meilleur fonctionnement de la machine législative; chercher un moyen d'éviter désormais, entre les deux Chambres, les conflits insolubles. Mais ces concessions, qui, précisées avec la logique française, n'équivaudraient à rien moins qu'à l'abandon du principe d'hérédité et à l'établissement du referendum, sont exprimées dans une forme volontairement discrète et vague. Lord Lansdowne ne peut cesser d'être diplomate. A la barre des Lords, comme dans les bureau du *Foreign Office*, il négocie : il fait des offres, il esquisse des transactions

Mais si l'on rapproche les paroles de lord Lansdowne du

discours de M. J.-A. Balfour, prononcé le 5 mars dernier, la tactique des conservateurs achève de se dessiner. Il faut opposer la réorganisation des Lords à la limitation du *veto*, les espérances de la *Tariff Reform* aux charges des impôts socialistes, la stabilité de la petite propriété au danger des concessions viagères, l'unité de l'Empire aux menaces du *Home Rule*. Ce programme est dangereux pour les radicaux. L'occasion est propice pour les tories. Le suffrage restreint et plural est encore intact. Le *Labour Party* voit, en vertu de l'arrêt des Lords, sa caisse frappée d'interdit. Le parti irlandais est paralysé par des querelles intestines, qu'il sera facile, avec un peu d'argent, d'étendre et d'aviver. Si on laisse aux radicaux le temps de s'user dans des manifestations forcément impuissantes, et aux conservateurs le temps de remplir leurs caisses aujourd'hui vides, si le gâchis financier grandit, si la réforme des Lords est amorcée, le retour des Tories au pouvoir paraît probable.

La poussée démocratique de 1832 recula au bout de huit ans. Celle de 1906, moins forte, ne durera vraisemblablement que cinq ou six ans. Mais la réaction conservatrice de 1910 sera-t-elle aussi éphémère que celle de 1841 ? Le protectionnisme viendra-t-il demain, comme il y a soixante-dix ans, soulever les masses ouvrières?

*
* *

C'est là une formidable inconnue. Elle se présentait, avec une force irrésistible, à l'esprit de tous ceux qui assistaient aux séances des Communes, les 23 et 24 février.

La Chambre discutait l'amendement protectionniste à l'Adresse. Les jeunes députés conservateurs, frais émoulus d'Oxford et de Cambridge, étalent leur science économique. M. Austeen Chamberlain reprend les argumens classiques de la réforme douanière, avec l'énergique et combative autorité qu'il tient de son père. M. A.-J. Balfour les atténue ; en disciple fidèle des philosophes sceptiques. M. A. Bonar Law les résume, avec la précision d'un maître de forges. Mais la thèse ne mord pas sur les *Labour Members*. Et ce qu'il y a de plus frappant, ce n'est ni la réfutation savante et claire de M. J. Ramsay Macdonald, le secrétaire général du *Labour Party*, ni l'improvisation ardente et sincère de M. Shackleton, le vétéran tisseur, c'est l'attitude des députés ouvriers

Les argumens des tories les irritent. Leurs avances les blessent. Ils interrompent, ils réclament, ils murmurent. Un rien suffirait à provoquer quelque fâcheux incident. Si telle est, dans un débat théorique, l'hostilité des chefs de l'armée trade-unioniste, quelle sera celle des soldats incultes et rudes, habitués à dépenser tout ce qu'ils gagnent, pleins du souvenir du pain cher, lorsque des tarifs différentiels auront provoqué une hausse, même légère, des denrées alimentaires? « Nous sommes plus près que nous ne l'avons jamais été, me disait, quelques instans plus tard, un des membres les plus modérés et les plus fins du *Labour Party*, de la bataille dans la rue. »

Le résultat du scrutin est proclamé. Pour la première fois, depuis 1846, le libre-échange n'a que 31 voix de majorité. Le Parlement se vide rapidement. Le phare de la tour de Westminster s'éteint. Les rues sont désertes. Le silence est absolu. Les camelots ne crient pas des éditions spéciales. Les passans marchent vite, sans s'arrêter. Et sur le pas des portes, mal abrités contre la pluie qui cingle, des chômeurs en haillons offrent une boîte d'allumettes, sans ouvrir la bouche, avec une tristesse résignée.

JACQUES BARDOUX.

LA
CAPTIVITÉ DE NAPOLÉON III
A WILHELMSHÖHE

(5 SEPTEMBRE 1870-MARS 1871)

I

LES PREMIERS MOIS. — OCCUPATIONS ENTRETIENS. — VISITES

Le 4 septembre 1870, le général de Treskow, aide de camp du roi Guillaume, annonçait au premier président de Mœller, à Cassel, que l'armée française avait capitulé à Sedan et que l'Empereur s'était rendu prisonnier. Il l'informait en outre que le Roi avait désigné pour résidence à Napoléon III le château de Wilhelmshöhe. L'Empereur devait y arriver sous peu de jours. Le Roi prescrivait d'avoir pour lui tous les égards : « *König befielht alle egards.* » Il fallait le recevoir à la gare de Cassel en souverain, éloigner de la gare et des environs du château les importuns et engager la population à garder envers lui l'attitude la plus convenable.

Le 1er septembre, à 6 heures et demie du soir, le général Reille avait apporté au roi de Prusse la lettre de Napoléon III qui « n'ayant pu mourir, déclarait-il, au milieu de ses troupes, » remettait son épée entre les mains du Roi. Celui-ci avait accepté l'épée de l'Empereur et avait prié son bon frère de désigner un de ses officiers pour traiter de la capitulation de l'armée, « qui s'était, disait-il, si bravement battue. » On connaît la suite de

cette lamentable histoire, les âpres et douloureux pourparlers entre Wimpffen, Moltke et Bismarck, le délai pour la signature des conditions prolongé jusqu'au lendemain 2 septembre à neuf heures du matin; l'entretien, ce jour-là, de Napoléon III avec Bismarck dans la pauvre chaumière du tisserand Fournaise à Donchery, la signature de la capitulation à onze heures, puis l'entrevue finale du Roi et de l'Empereur à deux heures au petit château de Bellevue. C'est là que, sur la proposition du prince royal, le choix de Wilhelmshöhe comme séjour de l'impérial captif fut arrêté. Le lendemain, Napoléon partit pour l'Allemagne en passant par la Belgique, et les prisonniers français, en files interminables, allèrent s'entasser pêle-mêle dans la presqu'île d'Iges justement surnommée le *Camp de la Misère*, première étape de la plus triste des captivités.

Le château de Wilhelmshöhe est à une heure et demie de Cassel. On y accède par une belle et large allée de tilleuls en passant par les bourgs de Wahleiden et de Wallershausen. Les bâtimens voisins comprennent un corps de garde et des écuries transformées en caserne de hussards. Lors d'un voyage en Thuringe, le château m'apparut sous la forme d'une construction massive surmontée d'une lourde coupole et d'un portique à six colonnes doriques, flanquée de quatre lions de bronze et encadrée de grandes bâtisses disgracieuses. C'est l'antique couvent des Bénédictins de Weissenstein, devenu, depuis le XVIe siècle, la résidence d'été des électeurs de Hesse et arrangé en forme de palais par Dury et Jussow, de 1787 à 1794, pour le grand électeur Guillaume Ier; il fut agrandi et complété en 1829. Actuellement, c'est le séjour d'été de la famille impériale. Ce palais n'offre rien d'artistique. J'accorde qu'il est somptueusement meublé et contient de nombreuses pièces auxquelles les Anglais décernent volontiers l'épithète banale de confortables. Quant aux constructions telles que le temple de Mercure, le Riesenchloss et l'obélisque surmonté d'une énorme copie de l'Hercule Farnèse, géant que le populaire a surnommé *der Grosse Christoph*, et dans la cuisse duquel huit forts Allemands peuvent tenir à l'aise, on ne peut vraiment en faire l'éloge. C'est, paraît-il, un produit de l'imagination inventive du landgrave Charles. Ce prince aimait l'extravagance; cela se voit. Mais rien n'est plus beau que l'aspect des montagnes et des forêts de la Thuringe qui

se découvre au sommet de la colline qui surplombe le château; et les eaux moirées du lac d'Hercule et les arbres superbes qui se dressent de toutes parts font de ce lieu un paysage admirable.

Le landgrave de Hesse-Cassel, devenu électeur de Hesse en 1803, était un des alliés de Napoléon Ier. Il abandonna sa patrie pour se rallier à Frédéric-Guillaume IV et perdit ses États au lendemain de Tilsit. Ils furent réunis avec une partie du Hanovre et les villes de Halberstadt, Magdebourg, Verden, Paderborn, Minden et Osnabrück sous le sceptre de Jérôme Napoléon, créé roi de Westphalie le 8 juillet 1807. Jérôme administra intelligemment son nouveau royaume, supprimant la dîme, les corvées et autres charges féodales, imposant le Code Napoléon, comme loi du pays, établissant la liberté des cultes et la conscription militaire et réorganisant la magistrature. Il favorisa l'instruction et le développement du gouvernement représentatif par l'attribution accordée aux États de Wurtemberg de discuter les lois élaborées par le Conseil d'État, puis essayant de fusionner les divers peuples soumis à sa puissance, avec le concours habile et gracieux de sa femme Catherine de Wurtemberg, il fit accepter à tous ses sujets un règne qui, pendant six ans, leur parut doux et prospère. On sait qu'après la défaite de Waterloo, Jérôme refusa de signer une convention qui l'aurait lié à la Prusse et préféra la captivité à Coppingen et à Elwangen aux avantages que lui offrait son beau-père, le roi de Wurtemberg. C'est dans ce château, résidence de Jérôme, peuplé de souvenirs napoléoniens, c'est dans ce pays enlevé à l'Électeur en 1866 par la Prusse, et transformé en province de Hesse-Nassau, que l'Empereur allait séjourner près de sept mois.

Je ne crois pas qu'il ait jamais dirigé ses promenades vers la ville de Cassel et visité le parc de l'Aue. Après son départ, en souvenir de la coopération des Hessois à la guerre de 1870, on a placé à la porte orientale de ce parc deux bas-reliefs monumentaux. Dans le premier, l'artiste a représenté les soldats hessois partant pour la guerre, entourés de leurs familles inquiètes et levant les mains vers le ciel en disant : « *Gott sei mit uns!* Que Dieu soit avec nous! » Dans le second, les mêmes soldats reviennent fièrement avec les lauriers du triomphe et se jettent dans les bras de leurs parens enthousiasmés en criant :

« *Gott war mit uns!* Dieu était avec nous! » L'œuvre artistique n'est pas de nature à fixer longtemps l'attention, mais le sujet et les inscriptions font réfléchir.

L'annonce de l'arrivée prochaine de Napoléon mit en émoi la population industrielle et commerçante de Cassel. On s'accordait généralement à penser que le château de Wilhelmshöhe, résidence royale, était beaucoup trop beau pour celui qui avait déchaîné une pareille guerre. Les officiers et les hauts fonctionnaires ne se gênaient pas pour dire que les casemates de Graudenz eussent mieux convenu, mais l'ordre du Roi n'était pas de ceux qu'on pouvait discuter. Il fallait obéir, et celui qui devait être le gardien de Napoléon III, le général comte Charles de Monts, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup, — il avait eu son fils mortellement frappé à Saint-Privat, — donna l'exemple.

Le général (1) dont je recueille les souvenirs, en même temps que ceux de Mels-Cohn et de quelques autres témoins de cette histoire, était né le 24 décembre 1801. Originaire d'une vieille famille huguenote, qui sortit de France après la Révocation de l'édit de Nantes, il suivit les traditions de sa maison en entrant en 1818 comme enseigne au 1er régiment de la Garde; sous-lieutenant en 1819, lieutenant en 1833, capitaine et major en 1834, directeur de l'École de la 11e division militaire en 1844, lieutenant-colonel en 1851, commandant du 38e d'infanterie en 1852, major-général en 1853, commandant la 29e brigade en 1857, directeur de la 8e division en 1859 et de la 14e en 1860, lieutenant général et affecté au 14e corps en 1864, directeur de l'Académie de guerre en 1865, général d'infanterie en 1866, il était en 1870 gouverneur de Cassel, poste militaire important et qui, en cas d'invasion des Français, eût été le centre de grandes opérations. Tous ses grades avaient été conquis régulièrement par un labeur aussi intelligent qu'obstiné. Il mourut à Dresde en 1886. Ses notes, prises au cours de la captivité de Napoléon III, se distinguent par leur simplicité, leur précision et leur accent de véracité. Il y décrit en toute franchise la vie quotidienne de l'Empereur à Wilhelmshöhe. Confrontées avec celles du journaliste allemand A. Mels-Cohn (2), qui servit parfois de secrétaire à Napoléon III, elles corroborent l'attestation d'exactitude et de fidélité que leur donne l'éditeur, sa petite-nièce

(1) *Napoléon III aus Wilhelmshöhe* (1870-1871), Berlin, in-8, 1909.
(2) *Wilhelmshöhe*, par A. Mels, 1880.

Tony von Held. Le général de Monts, qui ne ressemblait en rien à Hudson-Lowe dont un écrivain anglais, M. Seaton, essayait vainement, ces jours derniers, d'excuser la déplorable conduite à Sainte-Hélène, se montra, à l'égard de l'Empereur dont le sort lui confiait la garde, plein de déférence, de dignité et de courtoisie. « Ses récits, déclare Tony von Held, sont un fragment historique de cette époque grande et mouvementée de notre patrie, dont notre vieil empereur a dit :

« *Gott hat grosses an uns getan!* — Dieu a fait de grandes choses pour nous ! »

*
* *

Le 5 septembre 1870, Napoléon III entra dans la gare de Cassel à dix heures du soir. Le temps était affreux. Il pleuvait à torrens. L'affluence était nombreuse, mais calme. Le général de Monts, avec le général de Plewski, le premier président de Mœller, tous en grand uniforme, accueillirent respectueusement le souverain et sa suite. Le général de Castelnau, le général Reille, le général Pajol, le général de Waubert, le prince Achille Murat, le commandant Hepp, le comte Lauriston, le comte Davillier, l'écuyer Raimbeaux, enveloppés dans de longues capotes, ne laissaient voir de leurs uniformes que leurs képis brodés d'or. Ils étaient précédés du général allemand de Boyen et du prince de Lynar. Napoléon III passa lentement, la main au képi, devant la compagnie qui rendait les honneurs. Les voitures s'étaient avancées au pied de la gare : de là, on se rendit au château où un officier et quarante soldats montaient la garde. Aux officiers français s'étaient joints le docteur Conneau, le docteur Corvisart et le secrétaire particulier F. Pietri. Les domestiques étaient nombreux : cent et quelques laquais, valets d'écurie et ordonnances. Un poste d'honneur fut placé devant la porte centrale du château et une garde de sûreté établie pour écarter le public. Le service de la table et les moindres détails d'administration étaient parfaitement organisés. Cela coûtait environ de 10 à 12 000 thalers par mois.

Le 6 septembre, le général de Monts fut reçu par Napoléon dans une petite chambre dont il avait déjà fait son cabinet de travail. « Il a, dit Monts qui esquisse son portrait physique, les cheveux blond cendré et pas un cheveu blanc. Ses yeux n'ont point l'éclat et la pénétration des yeux corses. Ils sont

bleus et sans vigueur. Le visage a la couleur d'un homme assez bien portant qui commence à vieillir. Le nez, d'une courbure accentuée, révèle la race napoléonienne, mais le menton n'est ni épais, ni rond comme l'avait si nettement Napoléon Ier. Les traits du souverain sont empreints de bonté et de charme. Sa voix est douce comme son visage. Il y a dans toute sa personne un certain affaissement qui disparaît seulement, lorsque la conversation semble devenir intéressante pour lui. Elle l'était particulièrement, quand on parlait de l'Impératrice et du Prince impérial. Alors, la figure de Napoléon prenait une forme affable et reconnaissante qui ne manquait pas d'attraits. »

Monts constate que l'Empereur savait parfaitement l'anglais et l'italien, mais préférait s'exprimer habituellement en français. Il lisait des journaux allemands, belges et anglais, plus spécialement le *Times*. Le gouverneur, présenté aux officiers français qui étaient en uniformes chamarrés et l'épée au côté, déclare que ces messieurs avaient une attitude excellente à tous égards. Quoique accablés par les coups du sort, il les supportaient avec un calme stoïque, ne se permettant aucune plainte, ni aucun reproche contre leurs compagnons d'armes. Sur les instructions du gouvernement allemand, on avait mis à leur disposition un bureau postal et télégraphique dont, après quelques défiances, ils usèrent largement.

La personne de l'Empereur, — et cela est bien naturel, — ne cessait d'occuper et de préoccuper le général de Monts. Il en trace un portrait moral qui offre un intérêt particulier. « Je m'efforçai, dit-il, de scruter son âme et de la pénétrer. Grave et réservé, ainsi qu'il l'avait été toute sa vie dans l'adversité comme dans les temps prospères, il ne pouvait, après la dernière catastrophe, se montrer ouvert et très accueillant devant un homme, qui, comme moi, lui était tout à fait inconnu. Pendant tout le temps de son internement à Wilhelmshöhe, il consentit cependant à s'exprimer plus d'une fois avec une spontanéité franche qui ne lui était pas habituelle. Dès le début, il fut et resta calme, mesuré, digne. Aucune parole irritée, aucune plainte, aucun désespoir au sujet des désastres qui avaient fondu sur lui. Jamais je ne l'entendis blâmer les fautes et les erreurs commises par ses maréchaux. Sa physionomie, surtout devant l'étranger, gardait un calme si extraordinaire qu'on aurait pu s'imaginer qu'elle n'éprouvait aucun sentiment, et cependant derrière ce

masque froid se cachait beaucoup de vie et de sensibilité. Sa parole semblait inerte et indifférente; mais cette inertie, cette indifférence s'évanouissaient quand l'entretien devenait palpitant. Alors, c'était une transformation, une animation vraiment étonnantes. Napoléon n'aimait pas à se répandre en paroles. Il méditait longuement ses idées avant de les émettre. Il s'appliquait à ne pas les accentuer par des mouvemens extérieurs. Dans les instans où il devait être le plus ému, il m'a paru supérieurement maître de sa personne. Je crois que l'empereur des Français était très sensible et très passionné; mais je suis assuré qu'il possédait plus que personne l'art de vaincre les élans les plus ardens de son âme, ce qui le faisait paraître glacial et pour ainsi dire insensible. Mais les traits particuliers de son caractère étaient la bonté, l'humanité, la bienveillance pour tous. »

Monts cite à cet égard plusieurs exemples de générosité particulière de la part de l'Empereur à Wilhelmshöhe et rappelle que le souverain était venu souvent en aide par des sommes considérables à des personnes que le malheur ou des fautes personnelles avaient mises dans la gêne ou l'embarras. « Et, ajoute-t-il, il n'a pas toujours recueilli des remerciemens. »

Examinant ensuite la conduite de Napoléon à l'égard de sa femme, il reconnaît que l'Empereur avait pour elle et sa beauté une admiration justifiée. « Mais, dit-il, les Français ont des idées bizarres sur le foyer domestique et son caractère sacré. Je reconnais que les actes de l'Empereur à ce sujet ont causé plus d'un scandale. Il n'aurait pas été le neveu du grand Napoléon, ni le fils d'Hortense, s'il ne s'était jamais éloigné de la route de la vertu. » Quant à l'Impératrice, Monts croit pouvoir affirmer qu'elle exerçait une grande influence en matière politique. Elle était particulièrement dévouée à l'Église catholique et elle a fait avec elle cause commune. « On ne sait pas, au cas où elle aurait eu le bonheur conjugal, si elle se serait mêlée aussi activement de ses intérêts. Mais il est certain que c'est au moment où son mari lui donnait lieu de se plaindre de ses infidélités, qu'elle cherchait une sorte d'apaisement à sa douleur dans une participation active aux affaires publiques. Quant à Napoléon, il n'est pas douteux que son caractère faible a été pour la France la cause d'une perte considérable en hommes et en argent. Mon jugement peut paraître dur, mais l'Empereur m'a toujours paru le type de la faiblesse. » Monts motive ce jugement sévère

sur les entretiens qu'il eut avec Napoléon, notamment au sujet de l'organisation défectueuse de l'armée française. L'Empereur en avait remarqué les défauts, mais n'avait pu y remédier utilement. Sans doute, il avait essayé d'imposer le service obligatoire comme en Prusse, mais le Parlement s'y était montré rebelle. Sans doute encore, il avait vu bien des choses à réformer, comme le recrutement, l'instruction incomplète des réserves, le train des équipages, le paquetage exagéré de l'infanterie, l'armement de l'artillerie, etc., mais il n'était plus maître chez lui. Il avait eu à lutter et il avait bientôt renoncé à la lutte. La guerre contre la Prusse, il aurait voulu l'éviter; mais il affirmait à Monts que, s'il s'y était opposé, son pouvoir aurait été instantanément brisé et que ses amis eux-mêmes l'auraient traité de lâche. Il avait une crainte instinctive de la responsabilité et un réel effroi de l'opinion publique. C'est pourquoi, après les revers de Wœrth et de Spickeren, il s'était laissé démunir de son commandement en chef en faveur de Bazaine et avait suivi, en prince docile, les diverses évolutions de l'armée de Mac Mahon. « En Prusse, nous ne comprenons pas une faiblesse pareille, et nous n'admettrions pas un monarque qui se laisserait ainsi dépouiller de tout pouvoir et marcherait, sans commandement et sans influence, à la suite de ses propres troupes. » On osa lui reprocher la peur devant le danger. C'était faux. Monts a raison de rappeler qu'à Sedan l'Empereur s'exposa très bravement au feu de l'ennemi pendant plusieurs heures, et tandis que cinq des officiers de son entourage étaient tués ou blessés par les obus prussiens, il attendit vainement la mort. Au pont de la Meuse, à son retour en ville, un obus éclata à deux pas de son cheval et l'on crut un instant qu'il avait été foudroyé par l'explosion. Ici Monts se demande pourquoi, au milieu du désastre, il n'a pas mis fin lui-même à sa vie. Il se garde de l'en blâmer, mais il croit pouvoir affirmer qu'il était trop croyant pour commettre une telle faute. « J'ai la persuasion profonde, ajoute-t-il, que, dans le fond de son cœur, il avait aussi gardé l'espoir de rétablir l'Empire. Même au moment où tout semblait désespéré pour lui, il se disait que la restauration de son trône pourrait avoir lieu en faveur de son fils. Une telle opiniâtreté dans l'espérance, une telle illusion devant les faits les plus déconcertans étaient chez lui une particularité originale et persistante.

*
* *

L'Empereur demeura d'abord au premier étage du château, dans l'aile Sud qui donne sur le parc. Quand l'hiver fut venu, il occupa l'aile Nord qui était mieux chauffée.

Le lendemain de son arrivée, il alla visiter les salons du château et les peintures qui le décoraient. Escorté du prince Achille Murat et de quelques généraux, il donnait libre cours à sa curiosité et faisait sur telle ou telle œuvre des remarques justifiées par des connaissances artistiques précises. Tout à coup, lui si calme, lui si réservé, étouffa un cri de surprise et fit signe qu'on le laissât seul quelques instans. Dans un grand tableau, il avait reconnu le portrait de sa mère, la reine Hortense, toute resplendissante de jeunesse et de grâce. Les officiers, qui avaient vu le portrait, comprirent l'émotion de l'Empereur et se retirèrent aussitôt; ce ne fut qu'une heure après qu'ils le retrouvèrent ayant ressaisi son calme et comme heureux d'avoir pu en quelque sorte converser avec l'image d'une mère qu'il n'avait cessé d'adorer.

L'Empereur se levait ordinairement entre sept et huit heures. Sa toilette terminée, il ouvrait la fenêtre, quelque temps qu'il fît, et prenait une tasse de thé. Les moineaux du parc, habitués à recevoir de lui des bribes de pain, accouraient en foule, et c'était un spectacle assez piquant de voir l'Empereur se plaire pendant plusieurs minutes à donner la pâture à ceux qu'il appelait ses petits amis. Puis il allait s'asseoir à son bureau et écrivait jusqu'à dix heures. Il lisait ensuite son courrier; il parcourait des journaux comme le *Nord*, l'*Écho du Parlement*, le *Journal* de *Bruxelles*, l'*Indépendance belge*, le *Times*, la *Daily News*, *la Perseveranza*, *la Epoca*, la *Norddeutsche Zeitung*, les gazettes d'Augsbourg, du Weser et de Silésie.

A onze heures, il déjeunait simplement et causait avec ses officiers. Il allait, une demi-heure après, fumer sa cigarette dans un salon voisin et entendre le commandant Hepp traduire les comptes rendus militaires des feuilles allemandes qu'il lui avait lui-même désignés d'un coup de crayon rouge. Parfois, il s'entretenait avec le docteur Corvisart ou avec quelque visiteur. A midi, il revenait dans son cabinet pour travailler à quelque ouvrage particulier, comme ses études sur l'*Organisation de l'armée allemande*, — *les Relations de la France avec l'Allemagne*

sous son gouvernement et les *Causes de la capitulation de Sedan*. J'en dirai un mot bientôt. Il allait ensuite se promener dans le parc jusque vers cinq heures et rentrait pour le dîner. Il y assistait habituellement en habit avec l'étoile de la Légion d'honneur. Ses invités portaient l'habit ou l'uniforme. La cuisine excellente était faite par le chef de la reine Augusta, un nommé Bernard, qui s'appliquait à inventer des plats, dont l'Empereur ne paraissait apprécier ni l'ingéniosité ni la succulence. Après le dîner, il se rendait au fumoir et prenait le café. Il touchait quelquefois à un jeu de cartes, mettant chacun à son aise et donnant, par une grâce toute naturelle, un attrait particulier à la réunion. On lui lisait quelque livre nouveau, ou des vers de Racine, de Corneille, de Musset. Il les écoutait silencieusement, la tête appuyée sur la main, le regard fixe devant lui, ce regard étrange si bien rendu par Flandrin au Salon de 1863 avec cette expression rêveuse qui sembla si vraie aux uns et si critiquable aux autres. Il paraîtrait que l'Empereur avait demandé à l'illustre peintre pourquoi il lui avait donné ce regard : « Sire, répondit Flandrin, j'ai voulu vous représenter lisant dans l'avenir (1). » L'avenir en 1863 semblait devoir encore être heureux, et l'artiste pouvait risquer ce compliment.

Mais, à Wilhelmshöhe, c'était à un triste et redoutable avenir que songeait le malheureux prince, et l'harmonie des vers et leur beauté n'étaient alors pour lui qu'une distraction vague et monotone. Les romans ne lui plaisaient guère ; il s'étonnait ou souriait parfois des inventions bizarres des auteurs. A neuf heures, il serrait la main de ses compagnons de captivité, rentrait dans son cabinet de travail dont il entr'ouvrait un instant la fenêtre, puis se remettait au travail, satisfait d'être seul et dans le silence, livré à ses réflexions. Plus d'une fois, il prolongea sa veillée fort avant dans la nuit, au grand déplaisir de ses médecins. Telle était en général la manière de vivre de l'Empereur. Il s'était naturellement réservé le droit de recevoir qui bon lui semblait et fixait lui-même ses heures de promenade. Le public s'écartait silencieusement sur son passage. Il n'y eut qu'une seule fois contre lui une manifestation regrettable, mais elle ne dura que quelques instans. Ses officiers avaient ordre de ne pas s'éloigner du château à une distance

(1) *Hippolyte Flandrin*, par Louis Flandrin, Perrin, 1909

supérieure à celle qui séparait Wilhelmshöhe de Cassel, c'est-à-dire environ cinq ou six kilomètres. Ils ne donnèrent d'ailleurs jamais lieu à la moindre critique contre eux. Lui-même n'allait jamais à la ville où la population lui était peu sympathique. Il laissait les habitans circuler dans le parc, se contentant d'une garde fort simple qui avait établi huit petits postes d'observation. Quelques agens de la police berlinoise en civil le suivaient à une distance respectueuse, quand il sortait à pied, en voiture ou à cheval. La reine Augusta, qui s'intéressait fort aux prisonniers de Wilhelmshöhe, leur avait fait envoyer toutes sortes de jeux. Les officiers préféraient le billard où ils se montraient habiles et gracieux. Monts remarque qu'ils conversaient sur des sujets en apparence indifférens, mais que les tristes nouvelles de la guerre se reflétaient sur leurs fronts. La Reine voulait adoucir à l'Empereur ce que sa captivité lui offrait de pénible et elle allait si loin dans sa sollicitude pour lui et ses compagnons que Monts s'en étonnait. « J'avoue, dit-il, que les avantages accordés aux officiers français à l'intérieur du château produisaient une moins mauvaise impression sur le peuple que leur participation aux réjouissances publiques. » On leur avait permis le théâtre et même la chasse. Il faut dire que les officiers en profitèrent peu.

Le général de Monts vante la politesse de ces messieurs et leur excellente éducation. Ils avaient cependant, dit-il, une culture bien inférieure à celle de leur maître et n'étaient intéressans que lorsqu'ils parlaient de leurs souvenirs d'Afrique, de Crimée, d'Italie, du Mexique et de Chine. Ils le faisaient sans pose et sans forfanterie. Le général Castelnau, avec lequel Monts aimait à converser, lui semblait homme de tact et de jugement. Il aimait à raconter ses entretiens avec Maximilien au Mexique, ses missions à Monaco et à Stockholm. Edgar Ney, très amateur de chevaux et de vénerie, était un officier de petite taille, aux membres délicats, aux yeux vifs, ayant les habitudes et l'éducation du monde. Le général Reille, qui avait porté à Guillaume la lettre de Napoléon III, le jour de Sedan, avait une excellente tenue militaire, la démarche virile, la parole brève et précise. Il remplissait à Wilhelmshöhe les fonctions de maréchal du Palais. Le général Pajol à la taille haute, à la carrure ferme, avait l'air farouche, le teint basané, la moustache épaisse; il imposait par son allure et son jugement franc et net. Napoléon

l'aimait beaucoup et prenait plaisir à l'entretenir et à l'écouter. Le général de Waubert, descendant de Mme de Genlis, se faisait remarquer par ses manières agréables, sa modestie rare et son affabilité. Le prince Achille Murat, de stature élégante, le visage souriant, jeune et mondain, faisait parler de lui par ses aventures romanesques. Le commandant Hepp, très intelligent, très instruit, servait de secrétaire à l'Empereur. Il l'avait fortement aidé dans sa brochure sur la capitulation de Sedan. Cet officier, par son caractère et ses dehors, paraissait se rapprocher de la race allemande. Monts, le sachant natif de Strasbourg, pensait qu'il avait peut-être du sang germain dans les veines, ce qui ne l'empêchait pas d'être un ardent Français. Le gouverneur de Cassel, continuant à juger la suite de Napoléon, trouvait le comte Davillier, le premier écuyer, vif et affairé; l'écuyer Raimbeaux agréable, mais d'un tempérament maladif; le docteur Conneau ironique et malicieux, toujours prêt à la riposte; le docteur Corvisart plus réservé et plus savant, et enfin le secrétaire intime, Franceschini Pietri, un homme discret et absolument dévoué à son souverain.

Les visites que reçut Napoléon pendant sa captivité furent très nombreuses. Parmi les visiteurs, Monts note le gouverneur du Prince impérial, comte Clary, puis le général de Béville, la duchesse d'Hamilton. Celle-ci, sœur de la princesse de Hohenzollern, était aimable, empressée et jolie.

Un personnage politique, juif baptisé, Helwitz, mérite quelques lignes particulières. Il avait été présenté par le président du gouvernement de Cologne, M. de Bernuth, et était venu de la part de M. de Bismarck lui-même. Il fut reçu plusieurs fois par l'Empereur. Sur lui, Monts avait obtenu les renseignemens suivans: « Helwitz est l'associé d'une grande maison de commerce et était considéré comme un négociant honorable avant ses manœuvres politiques. Sa femme est de bonne famille. La vanité blessée d'Helwitz l'a jeté dans l'opposition... » Il s'était mis à la tête du parti démocratique et dirigeait une feuille avancée. On lui prêtait des aventures bizarres. Avant la guerre, il aurait déjà eu une entrevue en France avec Napoléon III, qui lui aurait proposé d'agir ouvertement dans son journal contre la politique prussienne. Helwitz aurait alors refusé. Toujours est-il qu'il reparaissait envoyé par Bismarck et qu'il priait Napoléon de déclarer si, oui ou non, il voulait, avec l'aide de Bazaine

et de son armée, reconquérir son trône, instaurer en France le régime du sabre et conclure la paix avec la Prusse, mais en cédant l'Alsace et la Lorraine. Il ne se gênait pas pour dire à tous qu'il était le délégué de M. de Bismarck et cela même à la table de l'hôtel Schombardt où fréquentait Mels, dont l'Empereur payait la pension. Quoique d'un naturel assez droit, il manquait visiblement de tact. Il racontait que ses pourparlers avaient ému l'Empereur, et que celui-ci ne pouvait se résoudre à céder les deux provinces, parce que c'eût été, à son avis, la perte immédiate de l'Empire.

Helwitz ajoutait qu'au quartier général allemand, on souhaitait ardemment la paix pour la fin de l'automne, car la dysenterie et le typhus ravageaient les troupes allemandes. Les nombreux prisonniers français encombraient l'Allemagne qui n'en savait que faire. La cour de Napoléon causait aussi de fortes dépenses. Les sièges de Metz et de Paris étaient la source de grandes difficultés et paraissaient d'une réalisation douteuse. Bref, le succès semblait alors incertain, et l'on parlait déjà de faire rentrer la landwehr. Ces détails sont confirmés en particulier par la *Correspondance* de Moltke. La diplomatie allemande s'évertuait à placer en présence les divers prétendans français et cherchait à amener ainsi la fin de la guerre. Helwitz disait être certain qu'on ne voulait pas être contraint à avancer davantage dans une France hostile, difficile à conquérir et plus difficile encore à conserver.

Helwitz avait cru d'abord au succès de ses négociations et il s'était jeté au cou de Mels, le journaliste allemand, en lui affirmant que Napoléon avait accepté les préliminaires proposés par lui. Quelque temps après, il fut moins enthousiaste. Dans sa troisième entrevue avec l'Empereur, il apporta au souverain un long mémoire de Bismarck sur l'état des esprits en France, où il était établi que, sans le secours de la Prusse, jamais Napoléon ne pourrait recouvrer son pouvoir. L'Empereur ne l'écouta pas et refusa nettement des conditions qui lui semblaient pires que les conditions de 1814 et de 1815 faites à Louis XVIII par les Alliés. Il n'entendait pas avoir les mains liées et il dit lui-même à ce propos à Mels : « Quand l'Allemagne conclut la paix avec moi, c'est à moi de l'exécuter et non pas à l'Allemagne. Comment je le ferai, cela ne regarde que moi seul, et non point M. de Bismarck. »

L'Empereur s'exprimait en toute liberté sur le compte du

chancelier, et ses propos méritent d'être rapportés. « La grande force du chancelier, confia-t-il un jour à Mels, est de n'être que ministre. Quelle terrible différence de succomber comme ministre ou d'être vaincu comme souverain! Le ministre dont les entreprises échouent se retire et souvent observe avec une joie maligne son successeur, tandis que le souverain doit réparer ses erreurs lui-même ou laisser cette tâche aride à son fils!... M. de Bismarck a le bonheur de n'être que ministre. Possédant la confiance du souverain à un degré vraiment extraordinaire, il peut tout risquer et n'a rien à craindre. Si la guerre de 1866 avait eu des résultats contraires aux intérêts de la Prusse, votre chancelier chasserait maintenant des lièvres en Poméranie. Il ne lui serait rien arrivé de plus. Une responsabilité couverte par la majesté royale, un grand talent diplomatique, un bonheur presque sans pareil dans l'histoire, avec cela on peut tout oser! » Puis semblant jeter un regard sur l'avenir : « La guerre actuelle avancera de dix ans une question qui, tôt ou tard, ne peut manquer de prendre une importance extrême dans notre Europe si vieille et si peuplée. Je veux parler de la question sociale. M. de Bismarck ne s'en est jamais occupé. Il y sera forcé. Mais qui donc, sur les trônes et dans les conseils souverains, s'est occupé de l'ouvrir? Moi seul. Et si je revenais au pouvoir, ce serait là encore la question qui m'intéresserait le plus, car l'avenir en dépend. Le chancelier y songera trop tard, — vous le verrez, — et alors seulement on pourra juger si M. de Bismarck est un homme de génie ou seulement un diplomate habile favorisé par la fortune. » Vingt ans après, le chancelier était forcé d'abandonner le pouvoir, n'ayant pu s'entendre avec le nouvel Empereur au sujet de cette terrible question sociale qu'il aurait voulu résoudre uniquement par la force.

Parmi les autres visites, le général de Monts signale celle du général Fleury, l'ancien ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, homme des plus distingués, tant par ses manières que par ses conversations. Le prince Napoléon avait demandé à venir à Wilhelmshöhe, mais l'Empereur lui fit répondre que « dans sa position actuelle, il ne désirait pas le recevoir. » On voyait fréquemment au château l'ancien trésorier de l'Empereur, Charles Thélin. Cet homme de confiance était chargé de la cassette privée. Il fit un jour à Mels ces curieuses révélations : « L'Empereur avait 27 millions par an. Il abandonnait 22 millions à l'administration

de la liste civile. Il lui restait donc 5 millions pour son usage personnel, ce qui fait en dix-huit ans, 90 millions. Vous pourrez, si cela vous convient, publier la liste que je vous remets. Elle contient l'énumération détaillée de 72 millions qui ont été donnés par l'Empereur sur ces 90 millions, pour divers objets de bienfaisance : églises, maisons d'école, défrichemens, routes, sociétés de secours, etc. Vous y trouverez aussi le nom de tous ceux qui se font honneur d'être les obligés de leur souverain, mais seulement ceux-là. Il n'est donc resté à l'Empereur que 18 millions pour dix-huit ans, c'est-à-dire un million par an. Mais il y a encore d'autres listes qui ne verront pas la lumière, quoiqu'elles dussent être des plus intéressantes. Il y a en France quantité de gens qui tomberaient des nues, s'ils apprenaient que le secours reçu par eux dans une heure de désespoir et qui les sauvait de la misère, leur venait de cet Empereur qu'ils poursuivaient de leurs outrages! » Thélin se hâtait de dire que Napoléon III ne permettrait jamais cette publication. C'est par les *Papiers des Tuileries*, saisis au 4 Septembre, qu'on a appris certaines libéralités faites à des adversaires de l'Empereur en France et à l'étranger et qui étonnèrent singulièrement l'opinion. Thélin était d'ailleurs d'une discrétion à toute épreuve, et jamais on n'aurait obtenu de lui la moindre révélation sur les dons particuliers faits de la main de son maître.

A chacune des apparitions du trésorier à Wilhelmshöhe, on se demandait quelle pouvait être la fortune de l'Empereur et nul ne pouvait la préciser exactement. Le général Castelnau l'estimait à environ deux cent mille francs de rentes. Les seuls revenus sur lesquels on pouvait alors compter étaient ceux de l'Impératrice en Espagne. Le comte Arese, ami intime de Napoléon, lui avait offert généreusement de lui venir en aide, et Napoléon III lui avait répondu le 14 novembre : « Sans avoir les millions que la presse veut bien me donner, nous avons, l'Impératrice et moi, tout ce qu'il faut pour vivre convenablement pendant un an. Après cette époque, si l'on confisque tout ce que j'ai laissé en France, nous aurons pour vivre les revenus de mes terres en Italie et le produit des bijoux de l'Impératrice. Avec cela, nous pourrons être à notre aise, comme de bons bourgeois de la rue Saint-Denis (1). » Après la vente

(1) *Le comte Arese*, par le comte Grabinski, 1894.

des ruines du palais des Césars et des terrains adjacens, Arese suppliait l'Empereur de mettre un terme à la noble passion de bienfaisance qui était une seconde nature chez lui. Il lui faisait entendre que 40 000 francs de rentes pouvaient encore être une ressource pour les mauvais jours, mais qu'il ne fallait pas les gaspiller. Arese fut chargé de la gestion des propriétés impériales dans les Romagnes et les Marches et s'acquitta de cette fonction avec la délicatesse et le tact qui lui étaient naturels. C'est à Arese que Napoléon écrivait dès son arrivée à Wilhelmshöhe : « Je ne vous parlerai pas de mes malheurs. Ce sont ceux de la France qui m'accablent le plus! » Puis, peu de jours après : « Me revoilà, comme il y a vingt-deux ans, prisonnier et en butte à toutes les calomnies! » puis, le 2 décembre : « Vous savez tout l'intérêt que je porte à l'Italie et au Roi. Je voudrais qu'il n'allât à Rome qu'à la mort du Pape, ce qui ne peut être long, vu son âge. Avant cette époque, sa position à Rome sera remplie de difficultés. C'est là un avis bien désintéressé que je vous donne. » L'Empereur se repentait de ses tergiversations et de sa conduite oblique envers le Saint-Siège comme envers l'Italie, et lui, qui pronostiquait la mort prochaine de Pie IX, il allait succomber plusieurs années avant le Saint-Père. Les entretiens sur les événemens politiques qui avaient amené et suivi la chute de l'Empire étaient fréquens à Wilhelmshöhe, et Napoléon confiait à cet égard ses impressions au général de Monts dont il avait apprécié la droiture et la discrétion.

Il lui racontait, entre autres choses, ce qu'il avait appris au sujet de la Révolution du 4 septembre; comment son portrait avait servi de cible aux coups de fusil des émeutiers jusqu'à ce qu'il fût devenu troué et méconnaissable ; comment le buste de l'Impératrice par Carpeaux avait été mis en poudre par la populace furieuse; comment une porte ornée de son écusson avait été brisée et jetée au feu. Qu'on me permette ici un souvenir personnel : j'ai vu de mes yeux, le 3 septembre, casser le bras de la statue de la Loi sur la place du Palais-Bourbon par une foule exaspérée et rompre en mille morceaux la main de Justice où figurait l'aigle impérial. C'était là le signal du renversement de l'Empire. Quand le drapeau fut amené sur les Tuileries, le peuple cria : « L'Impératrice est partie! » et se rua sur le palais abandonné par la troupe de service, un bataillon de voltigeurs de la Garde. Voici comment l'Empereur racontait

lui-même à Monts la fuite de l'Impératrice. Par la porte du Musée assyrien, elle s'était échappée en compagnie de Mme Le Breton, sa dame d'honneur, et du prince de Metternich. Elle était alors montée dans un fiacre et s'était fait conduire chez le docteur Evans auquel elle fit révéler sa présence. Le docteur dit à ses domestiques que deux dames de ses amies, dont l'une était indisposée, étaient survenues inopinément et allaient rester quelque temps dans son hôtel. L'Empereur entrait alors dans de longs détails sur la façon dont l'Impératrice et sa compagne avaient pu se rendre à Deauville et de là sur le yacht *la Gazelle*, appartenant à sir John Burgoyne. Il paraît que ce gentleman hésita quelques instans à se mêler à cette grave affaire. Il craignait que des complications politiques ne suivissent son intervention, d'autant plus que le ministère anglais s'était refusé à faire quoi que ce fût en faveur de l'Impératrice. Enfin, il se laissa fléchir par une si grande détresse et consentit à embarquer la malheureuse femme. Elle fut secrètement conduite à bord, malgré la surveillance d'espions déjà avertis. « Les élémens, racontait Napoléon, semblaient opposés aux fugitifs. Une violente tempête s'était élevée tout à coup et ballottait le yacht, long seulement de trente-cinq pieds, comme une coquille de noix. A minuit, les vagues s'abattirent sur le pont et menacèrent d'engloutir le frêle bateau et son équipage. Il résista vaillamment à ces assauts furieux et put entrer le 8 septembre, à trois heures de l'après-midi, dans le port de Ryde. Le Prince impérial était de son côté heureusement arrivé en Angleterre, et sa mère le rejoignit bientôt à Hastings, puis à Chislehurst, où le généreux propriétaire de *Camden House* accorda libéralement aux fugitifs la jouissance de cette villa. » Napoléon rapportait ces dramatiques événemens avec une émotion qui ne lui était pas habituelle. Cependant, il paraissait délivré d'un poids énorme, maintenant qu'il savait les siens en sécurité hors de France. « En face du destin terrible qui l'accablait, remarque Monts, toute autre voix que celle de la pitié devait se taire, car son sort était atroce et il le supportait vraiment en homme. »

*
* *

L'affaire Régnier fut une de celles qui occupèrent le plus l'attention à Wilhelmshöhe. Napoléon en entretint le général de Monts, lui donnant les détails qui suivent.

Régnier était venu à Chislehurst et avait photographié Cambden House et le Prince impérial. Il avait obtenu une signature du petit prince sur l'une des photographies et s'en était servi pour entrer en relations avec Bismarck, puis avec Bazaine, disant qu'il venait de la part de l'Impératrice. Bazaine était tombé dans le piège de cet imposteur, ou plutôt avait fait semblant d'y tomber, et avait envoyé Bourbaki en Angleterre. Quand Mme Le Breton, sœur du général, le vit arriver, elle resta muette de surprise. Elle se douta bien que l'Impératrice n'avait point provoqué un pareil voyage, ce qui était la vérité. Le général avait donc été envoyé sans aucune raison sérieuse. « Vous pouvez maintenant, dit Napoléon à Monts, vous figurer quel fut le désespoir de Bourbaki, d'autant plus que les avant-postes de l'ennemi ne lui permirent pas de rentrer à Metz. » Le général se considéra comme la victime d'une intrigue ourdie entre Régnier et le prince Frédéric-Charles. A Chislehurst, on croyait qu'on avait fait sortir Bourbaki de Metz pour rendre la défense de cette place moins vigoureuse, et l'Empereur paraissait être de cet avis. Il fit télégraphier par Monts d'abord au Roi en ces termes : « Le général Bourbaki, actuellement à Londres, est dupe de l'intrigue de M. Régnier. L'Empereur Napoléon prie le Roi de permettre au général de retourner à Metz. » Puis il adressa une autre dépêche au chancelier, pour savoir si Régnier avait sa confiance et était chargé d'une mission. Bismarck répondit : « Je ne connais M. Régnier que depuis sa visite à Ferrières. Il n'a pas reçu mission de moi. Il m'a laissé supposer qu'il en avait reçu une de l'Impératrice. Après qu'il fut constaté que ce n'était pas vrai, — *Nachdem konstatiert ist, das dies nicht der Fall,* — je l'ai prié de quitter le quartier général. »

Dans une autre conversation, Monts put remarquer que Napoléon tenait Régnier pour une créature de Bismarck. Cet homme eut l'audace de se présenter à Wilhelmshöhe au lendemain de la reddition de Metz. Il ne fut pas reçu. Il montra en vain ses fameuses photographies. Ordre lui fut intimé de quitter immédiatement Cassel. Il vit, avant de partir, le journaliste Mels auquel il dit : « Je retourne après-demain à Versailles. Il faut que je voie une dernière fois M. de Bismarck. — Il ne vous recevra pas ! — Il me recevra. — Au nom de qui ? — Au nom de la raison. Son esprit clair et catégorique en comprendra immédiatement les avantages pour tous. Un département sera

déclaré neutre, comme le Pas-de-Calais. Sa Majesté l'Impératrice s'y rendra avec quelques bataillons de la Garde impériale auxquels on rendra la liberté. Elle y convoquera le Corps législatif. On sera forcé d'accepter la paix que la Prusse proposera. On l'acceptera, et du moins cette affreuse guerre sera terminée. — Croyez-vous que l'armée enfermée dans Paris, celle qui se forme derrière la Loire, que le pays enfin, acceptera les décisions d'une assemblée du Pas-de-Calais? — Vous connaissez mal ce qui se passe en France. Il y règne un désir de paix muet, mais ardent. » C'était faux, car l'Europe surprise assista encore à trois mois de résistance passionnée. Quant à Régnier, il ne fut pas reçu à Versailles, et Bismarck, en lisant son projet, se borna à dire : « J'aurai mieux plus tard. »

Ainsi, — et ce point est de la plus haute importance, — le chancelier a déclaré lui-même avoir constaté que Régnier n'avait pas reçu de mission de l'impératrice Eugénie, contrairement à ce qu'affirment les souvenirs de Bernstorff, ancien ambassadeur à Londres, publiés par son fils le comte Andreas.

« Il était naturel, dit Monts, que l'Empereur se préoccupât de Bourbaki que l'affaire de Metz avait mis dans le cas le plus fâcheux. Éloigné, par une intrigue, de son poste d'honneur à la tête de l'armée, sans troupes sous ses ordres, il se trouvait dans une situation telle qu'il était réellement digne de pitié. A plusieurs reprises, Napoléon, parlant de lui, s'était écrié : « Comme je suis désolé ! »

Monts se demande à quel point le gouvernement prussien fut mêlé à cette affaire si mystérieuse. Il croit pouvoir affirmer, d'après le livre de Bazaine, *L'Armée du Rhin*, que le chancelier n'y fut pas compromis, car Bazaine affirmait que Régnier était venu au nom de la régente. Le maréchal ajoutait que le quartier général prussien avait stipulé que le messager envoyé à l'Impératrice ne pourrait plus rentrer à Metz. Ainsi, le quartier général était dans son droit d'empêcher la rentrée de Bourbaki. Cela est faux, de toute fausseté. Jamais Bourbaki ne serait sorti s'il eût connu cette condition, puisqu'il avait demandé et obtenu de Bazaine la promesse que la Garde ne serait mêlée à aucune sortie en son absence et qu'on lui conserverait son commandement. Ce qui prouve encore que les Prussiens ont manqué à leur parole et que Bazaine avait trompé Bourbaki, c'est que Napoléon III, ayant su que ce général avait reçu l'auto-

risation de retourner à Metz et était parti de Londres pour s'y rendre, avait prié Monts de ne pas insister à ce sujet auprès de Bismarck, puisqu'il avait reçu satisfaction.

Quand l'Empereur eut appris que le commandement avait été donné à Bourbaki dans un des corps de la Défense nationale, il considéra ce nouveau poste comme une compensation. La nouvelle de la prise d'Orléans par les Prussiens l'attrista profondément et lui fit craindre une issue funeste de la guerre. Renonçant alors aux suggestions qui lui avaient été faites : « Il est impossible, dit-il, de gouverner en France après avoir perdu l'Alsace-Lorraine. » Il ajoutait que si, lui, Empereur, acceptait de telles conditions, tout retomberait sur sa tête. Le Parlement, l'opinion, les divers partis l'accableraient et lui reprocheraient une guerre insensée, terminée par de tels sacrifices. A quoi Monts répliqua qu'il fallait bien les faire, puisque les victoires de la Prusse la mettaient en droit de l'exiger. Il rappelait qu'en France on avait longtemps demandé la frontière du Rhin et la rupture des traités de 1815. La France avait souvent elle-même envahi l'Allemagne et fait des conquêtes sur son propre sol et même aurait voulu en faire davantage. Les exigences de la Prusse étaient bien naturelles. Il fallait régler une bonne fois son compte avec le gouvernement français et reculer les frontières allemandes pour avoir une paix qui durât. Sans doute, cela amènerait entre la France et la Prusse un état permanent d'hostilités. « On ne pouvait prévoir, avouait le général, si la lutte entre les deux nations ne deviendrait pas une guerre de Cent ans comme celle de l'Angleterre et de la France. » Mais cette paix si douloureuse était devenue une nécessité inéluctable.

*
* *

Les écrits publiés par certains généraux, pour justifier leur conduite, affectèrent beaucoup l'Empereur : celui de Wimpffen lui fut, entre autres, très désagréable. Après l'issue si malheureuse de la bataille de Sedan, Wimpffen avait cherché à Stuttgard, où il était interné, à justifier ses opérations stratégiques et avait malmené naturellement certains officiers généraux. Napoléon lui donnait tort. Il lui envoya le commandant Hepp pour lui demander certains renseignemens, car il s'occupait alors lui-même d'un travail approfondi sur la capitulation de Sedan. « Wimpffen, dit Monts, s'était fait peu d'amis à Stuttgard. L'In-

troduction de son livre, où il essaie de justifier sa propre conduite, est pleine d'éloges sur sa personnalité et sur ses exploits en Algérie. En lisant cet ouvrage, on voit que l'auteur, vers les trois heures, à la bataille à Sedan, ne pensait qu'une chose : recueillir dans cette immense défaite une sorte de gloire personnelle, mais non pas s'efforcer de tenter une trouée, comme il l'avait dit, pour faire passer l'armée française ; car, à cette heure-là, la chose était devenue impossible. L'état des Français était désespéré, et la bataille devait fatalement avoir une issue désastreuse. »

C'est ici qu'il convient d'analyser le travail que l'Empereur a consacré à cette terrible affaire, travail peu connu, car la brochure qui la relate est très rare. Cependant, en 1871, elle fut remarquée en Angleterre et en Allemagne.

L'Empereur commence son récit en rappelant que, dès la déclaration de guerre, il avait laissé entrevoir ses préoccupations et surtout sa tristesse, quand il entendit une foule exaltée crier : « A Berlin ! à Berlin ! » « comme s'il se fût agi d'une simple promenade militaire et qu'il eût suffi de marcher en avant pour vaincre la nation la plus rompue au métier des armes et la mieux préparée à la guerre. » Il savait, ou croyait savoir, que la Prusse pouvait en réalité opposer 550 000 combattans à 300 000 Français. Pour compenser cette infériorité, il aurait fallu devancer l'ennemi, passer rapidement le Rhin, séparer le Sud du Nord et attirer par un coup d'éclat dans notre alliance l'Autriche et l'Italie. L'Empereur reconnaît par là que ces alliances n'étaient encore qu'à l'état de projets. Son plan de campagne, confié à Le Bœuf et à Mac Mahon, consistait à rassembler 150 000 hommes à Metz, 100 000 à Strasbourg et 50 000 à Châlons. Une fois ces troupes concentrées sur ces trois points, Napoléon réunissait les armées de Metz et de Strasbourg, passait le Rhin à Maxau, en laissant à droite la forteresse de Rastadt et à gauche celle de Gemersheim. Il forçait le Sud à la neutralité et allait à la rencontre des Prussiens, pendant que les 50 000 hommes de Châlons se dirigeaient sur Metz avec Canrobert et que la flotte, croisant dans la Baltique, retenait dans le Nord de la Prusse une partie des forces allemandes. Ce qui importait donc, c'était de gagner l'ennemi de vitesse. Mais Napoléon avait compté sans les retards dus aux vices de notre organisation militaire, le mauvais recrutement, la formation défectueuse

de nos réserves, la distribution tardive et irrégulière des effets de campement, le peu d'initiative laissé aux commandans et aux intendans, une détestable routine administrative, toutes fautes avouées maintenant par l'Empereur. Il s'en prenait dans sa brochure à des préjugés détestables et à des habitudes invétérées, aux Chambres qui refusèrent les crédits et les réformes nécessaires, à l'opposition qui préconisait la levée en masse. Il se blâmait lui-même ainsi : « L'Empereur, confiant dans des armées qui avaient remporté de si glorieux succès en Crimée et en Italie, n'était pas loin de penser qu'avec leur irrésistible élan elles pourraient suppléer à bien des insuffisances et assurer la victoire. Ses illusions ne furent pas de longue durée. Arrivé à Metz le 28 juillet, il commença à craindre que des obstacles insurmontables ne fissent échouer ses projets. L'armée de Metz, au lieu de 150 000 hommes, n'en comptait que 100 000; celle de Strasbourg que 40 000 au lieu de 100 000 et le corps du maréchal Canrobert avait encore une division à Paris et une autre à Soissons. Son artillerie et sa cavalerie n'étaient pas prêtes. De plus, aucun corps d'armée n'était encore complètement muni des accessoires exigés pour entrer en campagne. »

Il est à remarquer qu'au sujet de ces erreurs et de ces défectuosités si déplorables, nul critique de la guerre n'a été plus sévère que l'Empereur. Il retrace les revers de Wissembourg, de Freschwiller, de Spickeren, puis il déplore « l'ignorance absolue où nous restâmes toujours de l'emplacement et des forces ennemies... A Paris on n'était pas, dit-il, mieux renseigné que nous. Ces tristes débuts de la campagne, ajoute-t-il, devaient naturellement affecter l'opinion publique d'une manière pénible. L'Empereur sentit qu'on le rendait responsable de la mauvaise situation de l'armée, tandis que celle-ci accusait le maréchal Le Bœuf des lenteurs et de l'insuffisance de l'organisation. Il se décida alors à donner le commandement au maréchal Bazaine dont tout le monde appréciait la capacité, et à supprimer les fonctions de major général. » Il aurait pu dire un mot de l'erreur générale qui attribuait à ce piètre chef des mérites qu'il n'avait pas, mais il n'en dit rien.

Napoléon III rapporte que, revenu avec Mac Mahon à Châlons, le ministère Palikao avait cru pouvoir l'affranchir de l'action constitutionnelle que l'Empereur devait seul exercer, « puisqu'il n'avait donné à la Régente que des pouvoirs restreints. » « Ainsi,

les ministres convoquèrent les Chambres sans même en référer à l'Empereur et, dès que celles-ci furent assemblées, ce fut l'opposition qui vit grandir son influence et qui paralysa le patriotisme de la majorité et la marche du gouvernement. » Elle ne paralysa rien du tout. Les événemens désastreux, qui se suivaient sans relâche, furent plus forts que les hommes. « Depuis cette époque, déclare Napoléon, les ministres semblèrent craindre de prononcer le nom de l'Empereur et celui-ci, qui avait quitté l'armée et ne s'était dessaisi du commandement que pour reprendre en mains les rênes de l'État, se vit bientôt dans l'impossibilité de remplir le rôle qui lui appartenait. »

Ceux qui ont vu l'Empereur à cette date, — et j'en connais encore, — n'oublieront jamais le lamentable spectacle de ce prince malade, accablé de tristesse, sans autorité, sans crédit aucun, s'informant, comme un subordonné, auprès des généraux de ce que devenait l'armée, de ce qu'on allait faire, à peine écouté, à peine renseigné, ombre mélancolique errant à la suite des soldats qui, les uns le plaignaient, les autres ne le respectaient déjà plus !

L'infortuné raconte encore dans sa brochure la conférence de Châlons, l'hésitation logique de Mac Mahon à aller sacrifier son armée pour secourir vainement Bazaine, l'opposition du ministère à la rentrée sous les murs de Paris, la soumission définitive du maréchal, homme du devoir, à un sacrifice inutile, voulu par des politiciens. Il décrit la composition de l'armée de Châlons, à laquelle on imposait le plan le plus difficile et le plus téméraire, les ordres et les contre-ordres, la défaite de Mouzon ; puis, la lutte héroïque de nos braves soldats à Sedan, placés dans la situation et les conditions les plus défavorables, sa présence personnelle au milieu des troupes pendant cinq heures sous une pluie de projectiles et enfin la nécessité d'une capitulation reconnue inévitable par les commandans des divers corps d'armée. Il rapporte ses propres angoisses, sa lettre au roi de Prusse, ses entrevues le 2 septembre à Donchéry avec Bismarck, puis au château de Bellevue avec le Roi, et il dit que « le souvenir néfaste de cette journée ne s'effacera jamais de son esprit. » Voici comment il conclut. Cette page est d'un intérêt saisissant. La voici tout entière :

« Une si épouvantable catastrophe, conclut l'Empereur, ne doit pas seulement nous arracher des larmes ; elle doit être aussi

féconde en enseignemens et fournir des leçons qu'on ne saurait oublier. Les succès de la Prusse sont dus à la supériorité du nombre, à la rigoureuse discipline de son armée, à l'empire qu'exerce dans toute l'Allemagne le principe d'autorité. Que nos malheureux compatriotes, qui sont prisonniers, profitent au moins de leur séjour en Prusse pour apprécier ce que donnent de forces à un pays le pouvoir respecté, la loi obéie, l'esprit militaire et patriotique dominant tous les intérêts et toutes les opinions. Certes, la lutte était disproportionnée, mais elle aurait pu être plus disputée et moins désastreuse pour nos armes, *si les opérations militaires n'avaient pas été sans cesse subordonnées à des considérations politiques*. Nous aurions été aussi mieux préparés si les Chambres n'avaient pas sans cesse été préoccupées de réduire le budget de la Guerre et si elles ne s'étaient pas toujours opposées aux mesures qui devaient augmenter les forces nationales... A ces causes principales de nos revers nous devons ajouter les regrettables habitudes introduites dans l'armée par la guerre d'Afrique. Manque de discipline, manque d'ensemble, défaut d'ordre, exagération du poids que porte le soldat et du nombre de bagages des officiers, tels sont les abus qui se sont introduits dans nos armées... Le laisser aller de la tenue influe sur l'esprit militaire et cet abandon se reproduit dans tout le reste. On ne sert plus avec cette régularité, cet amour du devoir, cette abnégation de soi-même qui sont les premières qualités de ceux qui commandent comme de ceux qui obéissent.

« En résumé, l'Armée réfléchit toujours l'état de la société dans laquelle elle a été formée. Tant que le pouvoir en France a été fort et respecté, la constitution de l'Armée a présenté une solidité remarquable ; mais lorsque les violences de la tribune et de la presse sont venues affaiblir l'autorité et introduire partout l'esprit de critique et d'indiscipline, l'Armée s'en est ressentie. »

Ces réflexions de l'Empereur sont très justes. Sans chercher à excuser par elles la faiblesse des préparatifs de l'Empire, ni ses fautes, on ne peut nier qu'elles ne soient vraies de tout temps, et ce souhait qui termine la brochure impériale doit toujours être médité : « Dieu veuille que le drame terrible qui s'est déroulé serve de leçon pour l'avenir ! »

HENRI WELSCHINGER.

VOYAGE EN SUÈDE

II [1]

IMAGES ET FIGURES SUÉDOISES

Une vieille maison rustique et de lourds châteaux qui se mirent sur des eaux dormantes; — un bal d'étudians; — un dîner chez l'Archevêque; — la nuit de Valpurgis à Upsal, et tout ce qu'on peut voir et sentir du printemps de la Suède dans une chambre d'hôpital; — une visite au Parlement; — et la poésie de Stockholm par la belle lumière de septembre : telles sont les images suédoises qui se lèvent et qui accourent, quand je frappe à la grille dorée du souvenir. Je souhaiterais qu'il s'en dégageât une connaissance plus intime de cette âme étrangère (2).

LES BIJOUX DE LA SUÈDE

A dix kilomètres d'Upsal, dans la commune de Danmark, sur la ligne même de la forêt, une petite ferme avec ses dépendances se cache sous le gros bouquet d'un marronnier. C'est

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

(2) Cette âme est un peu susceptible et ombrageuse. Dans mon dernier article sur Upsal, j'avais dit que, si je la comparais au Danemark et à la Norvège, la Suède m'apparaissait comme l'arrière-garde de la race scandinave. Quelques lecteurs suédois se sont affligés du mot d'arrière-garde où ils ont cru comprendre que je jugeais leur pays arriéré. Loin de moi l'intention de désobliger si injustement un peuple que j'admire! J'entendais par là que, plus riche en traditions, mais plus reculée, la Suède me semblait la grande réserve du génie scandinave. Quel est le Suédois qui me contredirait?

Hammarby, la maison de Linné. Sa devise se lit au-dessus de la porte : *Innocue vivito, numen adest.* Les dépendances, peintes en rouge, ont un toit de tourbe où les herbes verdissent et jaunissent. Devant le marronnier, un rond-point de fleurs vieillottes entremêle savamment les soucis, les pensées, les giroflées, les gueules-de-lion, et ce réséda dont il voulait toujours que sa chambre fût parfumée. La petite maison paysanne emprunte une étrange fragilité aux objets fragiles qu'elle tient en sa garde. Il semble qu'un siècle et demi y ait tout amenuisé : le poêle en faïence verte de la salle à manger qui s'appuie sur des pieds de bois; le canapé dont l'âge a roussi le cuir; les tables écaillées, les vitrines, les lits étroits sous leurs rideaux à fleurs. Quand on ouvre les armoires et qu'on y voit suspendus l'habit de doctorat du professeur, un habit chamarré de brocart aux manches à revers, les robes de bal de sa femme et de ses filles, et leurs bas de soie et leurs minuscules souliers de danse, on craint qu'un souffle d'air ne pulvérise ces frêles apparitions. Vous vous étonnez devant les glaces fendues de ne pas avoir les cheveux poudrés. Des héros grecs et des nymphes pâlissent au fronton du miroir où se miraient les demoiselles Linné; et dans leur boîte à musique, détraquée et même un peu vermoulue, une belle dame imposante, gravée la main sur un livre, prononce ce distique :

J'enchante les esprits, je charme les oreilles,
Et par mes doux accords je me rends sans pareilles.

Elles étaient quatre, les demoiselles Linné; et leurs portraits nous les montrent les cheveux relevés et piqués d'une fleur rose et d'une aigrette verte. Elles ont, toutes les quatre, le nez long et busqué de leur père, le visage rose de leur mère, de petites lèvres roses et des yeux en amande plus mélancoliques chez les trois aînées, plus gais chez la cadette. Elles portent, toutes les quatre, un corsage à fleurs; et les murs sont tapissés de fleurs; et toute la maison, à travers ses carreaux verdâtres qui tamisent le soleil d'automne, luit doucement de ces fleurs fanées et du regard des portraits. La chambre du fils Carl s'éclaire sur la forêt. On aperçoit, au milieu des sapins, des sorbiers et des bouleaux, le pavillon construit en terre où Linné se plaisait à conduire ses hôtes. Ils s'asseyaient à l'entour sur des rocs moussus et l'écoutaient causer. La forêt abrite des vents de

l'hiver le fragile ermitage, et le silence de la plaine respecte cette voix timide des vieilles choses, cet air grêle d'épinette qui monte du passé de la Suède.

Une déception nous attend presque toujours sur le seuil de la maison d'un grand homme. Ce qui reste de lui a retenu si peu de son âme! Et il aurait si bien pu habiter ailleurs! Mais ici la convenance entre le décor et l'homme est telle que la terre semble garder la marque de ses pas et le gazon l'empreinte de son corps. On le voit, comme nous le représente Toppelius, en manches de chemise, la calotte verte sur la tête, le pardessus jaune jeté sur le bras. Il se promène; il aspire la douceur miraculeuse de la nature; il encourage de ses yeux vifs et tendres la volonté d'éclore qu'il devine dans le bouton; il caresse d'un sourire ses plants de fraisiers dont les fraises naguère lui ont rendu la vie; il s'est levé dès le point du jour, Seigneur, pour surveiller votre création. *Dieu créa, Linné ordonna.*

De cette humble ferme où se succédèrent des hôtes illustres, il entretint une correspondance européenne. Aujourd'hui les Suédois courent les nations afin de rassembler les feuilles éparses qui, sur la rose des vents, s'envolèrent de Hammarby. Leur culte de Linné a quelque chose d'encore plus intime et de plus fort qu'un culte national. Ils s'aiment en lui et se sentent d'autant mieux Suédois qu'ils se rapprochent davantage de lui. Des hommes comme Rudbeck, Swedenborg, Bellman, Tegner, n'ont exprimé de l'âme suédoise que des élémens isolés, l'orgueil, le mysticisme, la sensualité, la mélancolie morbide, et ils l'ont fait avec une telle violence que son image s'est faussée dans leur miroir. Au contraire, en celui-là réside l'équilibre le plus harmonieux qu'elle ait jamais rencontré. J'ignore s'il laissa innomée une seule fleur de son pays; mais il sut appeler à une vie glorieuse toutes les qualités de sa race.

Les plus légers sourires sur un âpre visage prennent une valeur de tendresse indicible. On ne chérit vraiment la nature que dans les contrées où elle est avare. C'est là qu'on regarde à ses pieds et que la mince pousse verte s'embellit des efforts qu'elle semble avoir coûtés. C'est là que l'homme s'enchante à découvrir dans la moindre corolle une richesse de perfections qui le relève à ses propres yeux du sentiment de sa pauvreté. Il se croyait pauvre; et entre deux sillons, sur le bord d'un fossé, sur l'eau d'un étang, au pied d'un arbre, au creux d'un roc, la

nature lui ménageait des trésors. La curiosité des plantes, que la longue nuit d'hiver excite dans les cœurs suédois, grandit chez Linné en « inextinguible passion. » Nul ne donna un sens plus précis à l'antique amour de la terre natale.

Chaque fois que je rencontre le petit docteur Z... chargé d'une grosse serviette, dont je suis sûr qu'elle recèle dans ses profondeurs le détail microscopique d'un document inédit, je songe à l'histoire de la Fermière et des Tomté. Un jour que ces génies bienfaisans rentraient ses gerbes de blé, elle en aperçut un si petit qu'il paraissait à peine âgé d'une heure, et qui suait, soufflait, succombait presque sous le poids d'un épi. Elle se prit à rire et à le railler; mais les Tomté, froissés que cette femme méconnût le prix de l'effort et l'importance du détail, ne revinrent plus jamais engranger ses moissons, ni soigner ses bêtes. Il ne faut point se moquer des petits docteurs Z... : leurs épis à la longue font des tas plus hauts qu'eux. Leur scrupule, leur minutie, le plaisir que leur cause la prise d'une parcelle de vérité ou de vraisemblance, toutes les vertus de l'érudit reçurent du travail de Linné un accroissement de dignité. Il se pencha studieusement sur d'innombrables menus faits, et de chacun d'eux il tirait l'étincelle dont on ne sait jamais s'il ne sortira pas une grande lumière. Les Suédois, il est vrai, n'organisent que péniblement leur somme de connaissances et d'observations; mais Linné, qui fut un admirable classificateur, répondit du moins à leur besoin d'ordre et de régularité.

Et, si son peuple a l'esprit foncièrement religieux, quel savant unit à une science plus exacte une foi plus profonde? Son exemple seul nous convaincrait que l'influence de Voltaire et des Encyclopédistes ne dépassait pas la surface de la Suède et en laissait même de grandes régions intactes. Linné s'avançait jusqu'aux frontières du mysticisme. Il suivait et contemplait sur la terre les traces d'une puissance insondable et infinie. Il mettait en tremblant ses pas dans les pas de Dieu, et s'arrêtait parfois « pris de vertige. » « Veut-on l'appeler Destinée? On ne lui fait pas tort, car tout est suspendu à son doigt. Veut-on l'appeler Nature? On le peut, car tout découle de lui. Veut-on l'appeler Providence? On a raison, car tout obéit à son signe et à sa volonté. » Notre Pasteur, lui aussi, « dans la grande nuit de l'infiniment petit, » nous confesse qu'il éprouva ces ravissemens de l'âme. Mais le ton diffère. Le vertige du Suédois devient chez le

Français « une poignante angoisse. » Sa raison s'épouvante; « il est tout près d'être saisi par la sublime folie de Pascal. » Linné n'a point ces effrois. Ses vertiges se dissipent comme des ivresses légères. Il botanise sur le flanc du Thabor. L'immuable confiance dans la bonté de la vie, tout l'optimisme scandinave, entretient en lui une fraîcheur de rosée où s'amortissent les rayons brûlans qui la colorent. Fut-il aussi touché qu'on le croit par la philosophie de Leibnitz? Il y trouva sans doute une nouvelle raison d'admirer l'ordre du monde; mais, à défaut de Leibnitz, l'esprit de sa race suffisait à lui créer ce consolant mirage. Sa *Divine Némésis*, inflexible pour les méchans et qui, avant de les frapper, les enferme dans un cercle infernal d'apparitions, de fantômes, de pressentimens et de présages, n'attend point que nous soyons morts pour nous départir de justes récompenses. Elle ressemble à l'Université d'Upsal qui ne veut pas que ses fils d'élection retournent vers Dieu sans leur couronne de lauriers. Professeur à cette Université, — la place qu'il avait désirée le plus ardemment, — chevalier de l'Étoile Polaire, membre honoraire de toutes les Académies Européennes, anobli par le Roi, choyé par la Reine qui lui faisait envoyer, même au cœur de l'hiver, des fraises de ses terres royales, marié à la seule femme qu'il eût désirée, père d'enfans « modestes et vertueux, » possesseur d'un herbier magnifique, convaincu que Dieu lui avait donné un signe particulier de sa faveur en lui permettant « de jeter un coup d'œil dans sa Chambre du Conseil, » comment eût-il un instant douté de la justice terrestre et de l'excellence des conditions humaines?

Son train de vie était simple; mais Linné n'avait rien d'un ascète. Sans sa femme, il eût dépensé un peu plus qu'il ne possédait, ce qui est bien suédois. Les joies de la découverte scientifique n'avaient point affadi pour lui les plaisirs de la table. Il retirait de ses chères plantes des jouissances matérielles et des remèdes. Les actions de grâces qu'il rendait à l'auteur de si bonnes choses eussent certainement horripilé Schopenhauer. Il alliait à la vigueur et à la pénétration de l'esprit une candeur presque enfantine. On le voyait examiner le cachet des diplômes qui lui arrivaient de partout avec le même regard émerveillé que les plantes rares sur lesquelles il épuisait les dernières lueurs des beaux jours. Comme son ambition était satisfaite, il ne la cachait pas. Et sa maison de Hammarby, cette maison de

pasteur et de savant, plus suédoise encore par l'odeur d'exotisme qu'on y respire, son enclos toujours ouvert et qui ne craignait point les voleurs, sa vie patriarcale, ses quatre jolies filles, tout cet ensemble compose un idéal de poésie intime, de probité et de haute culture que la Suède considère, peut-être à juste titre, comme sa plus précieuse acquisition et son plus pur patrimoine. Le jardin de Linné, c'est vraiment le jardin secret de tous les cœurs suédois.

Un autre jour d'automne, je pris le bateau d'Upsal qui descend les méandres du Furis et qui aborde, sur le Mœlar, au château de Skokloster. J'avais déjà visité ceux de Gripsholm et de Drottingholm. Châteaux du lac Mœlar, lourds joyaux de la Suède, je ne vous préfère point au bijou rustique qu'est la maison de Hammarby ! Mais le lac, encadré de sombres massifs, coupé de caps et de promontoires, semé d'îlots et d'archipels, et la nature solennelle ou charmante en idéalisent la solitude romantique. Je me rappelle à Gripsholm les vignes rouges qui avaient envahi les fenêtres et qui répandaient dans les appartemens des lueurs de vitraux; à Skokloster, des allées de tilleuls d'une rectitude incomparable dont le silence et l'opulence éveillaient dans l'âme la même langueur que le dernier écho d'une marche triomphale entendu de loin sous un porche désert.

Gripsholm et Drottingholm appartiennent à tous les héros de la Suède. On les y passe en revue sur les murs chargés de leurs images. Gripsholm porte en écusson la gerbe de blé de Gösta Wasa, et garde le lit où fut conçu Charles XII, un lit de soie, d'argent et d'or, plus empanaché qu'un catafalque. A Drottingholm, Gustave III, pimpant et théâtral, se présente à la postérité comme s'il s'avançait vers le trou du souffleur; et dans toutes leurs salles, le vaincu de Pultawa, enfant, adolescent ou jeune homme, nous propose l'énigme de sa grâce hermaphrodite ou de sa hautaine figure imberbe d'aventurier.

Mais Skokloster, où s'entassent les beaux pillages de la guerre de Trente ans, ce capharnaüm de barbares qui surent emballer délicatement les fines porcelaines et les verreries irisées, Skokloster hospitalise, parmi ses bric-à-brac et ses trésors, l'ombre d'un rêve d'amour, tout le roman de Gustave-Adolphe : deux portraits et une petite bague. Les portraits sont ceux d'Ebba Brahé, dont la famille possède encore le château. Gustave-

Adolphe n'en connut que le premier. Il ne vit point la toile où le frais visage de sa Bérénice s'est ratatiné sous les vents aigres des vieux jours. Il l'emporta sous son linceul de drapeaux telle qu'elle était lorsqu'elle reçut de lui la bague de fiançailles. On dit que du moment où son devoir royal l'obligea de la quitter, la tristesse habita ses yeux. Les élèves des écoles suédoises lisent dans leurs morceaux choisis une lettre qu'il lui écrivait un soir, avant le renoncement. La forme en est gothique et précieuse.

Noble demoiselle et très chère parente de mon cœur,

J'avais espéré, d'après votre promesse, que je pourrais, — ce dont j'ai un bien tendre désir, — vous adresser la parole, ma bien-aimée, pour vous souhaiter une bonne nuit. Mais puisque ce bonheur ne m'a point été accordé, je m'autorise de ma grande affection et de la bonne volonté dont mon cœur, l'infortuné, est entièrement rempli pour vous, à couvrir de ma mauvaise écriture ce grossier et vil papier qui me servira cependant, — car dans ma hâte, je n'en puis trouver d'autre, — pour vous offrir ma pensée humble et fidèle, à votre service et discrétion toute la durée de mes jours, et aussi pour vous prier de persévérer dans votre faveur à mon égard et dans votre bienveillance, et de considérer toujours, en votre cœur riche de vertu, que pour vous je supporte le chagrin ; et, bien que je doive me séparer de vous, mon cœur et mon esprit resteront près de vous ; et, comme j'appréhende de perdre pendant longtemps votre vue et votre société, j'ai voulu vous envoyer cette fleur que les Allemands appellent vergiss mein nicht, *vous priant non seulement de ne pas la mépriser à cause de sa très humble origine, mais de l'accepter du même cœur dont elle vous est envoyée par celui qui vous souhaite plusieurs fois mille bonnes nuits et qui restera jusqu'à la mort votre parent fidèle et dévoué.*

Et la lettre est signée des initiales de G. A. enlacées à celles de E. B.

C'est la gaucherie du gant de fer qui cueille la marguerite. Mais cette galanterie laborieuse recouvre une probité sentimentale aussi profondément suédoise que l'inquiétude de Charles XII. L'homme du Nord n'a qu'une saison pour l'amour : c'est son avantage sur les hommes du Midi qui se gaspillent souvent à en prolonger et à en renouveler les expériences jusqu'aux limites de

la veillesse. Il ne le conçoit que plus fortement et, si j'ose dire, en regard de l'éternité. Sous la cuirasse d'un Gustave-Adolphe, l'amour pour cette petite fille « riche de vertu » est la fleur qui n'éclôt qu'une fois tous les cent ans. Almqvist exalte la chasteté de la Suède et s'écrie assez bizarrement qu'« elle est la couleur fondamentale de ses paysages. » Il ne faut rien exagérer, même à Skokloster dont le rivage fut témoin, au XVIIIe siècle, des transports jaloux d'une dame de lettres qui s'intitulait la Bergère du Nord et qui probablement se jeta dans le lac où elle s'éteignit. Mais ses ardeurs furent une inconvenance à l'égard du paysage. Il est certain que la nature suédoise ne conseille pas la volupté. Le roman de Gustave-Adolphe, que vécurent bien des fiancés sur les bords du Mœlar, s'accorde avec les lignes sévères de l'horizon. Le renoncement y doit être taciturne. Quelquefois, plus tard, très tard, on arrive au bonheur, mais on a perdu toute la joie. L'imagination évoque, sous ces ombrages de tilleuls funèbres et doux, des cœurs graves, des cœurs fermés, où les rêves d'amour étincellent une heure et se fanent longtemps...

UN BAL D'ÉTUDIANS

Le soleil s'est couché vers deux heures de l'après-midi; et la lune s'est levée vers quatre heures. Un fin brouillard bleu envahit Upsal du côté des bois. Le Furis est pris, sauf au centre de la ville où les eaux libres du vieux moulin continuent de moudre leur bruit de torrent. Les cols des pelisses se relèvent comme de grands cornets. Les gens passent les uns près des autres sans s'apercevoir. Sous la morsure du froid, le chemin de la vie paraît plus solitaire que jamais.

Quand je pénétrai dans les salons de la Nation du Norrland où la société de *Philochoros* réunissait les étudians, les étudiantes et d'autres jeunes filles, il me sembla que toute la Suède printanière s'offrait à moi au milieu d'une clairière ensoleillée. Danseurs et danseuses s'étaient habillés selon la mode ancienne de leur province. Les Vermlandais en culotte chamois se cambraient sous leur gilet rouge à boutons d'or. Les Dalécarliens portaient allégrement leur espèce de rhingrave noire brodée aux épaules. Le jeune prince, étudiant alors, avait choisi dans le vestiaire du royaume le costume de Delsbo, et il y ressem-

blait à un frêle toréador. Les jeunes filles surtout prodiguaient les couleurs, ces couleurs où l'Orient essaie de rivaliser avec sa terre et son ciel, et où le Nord, qui a besoin de se revancher du monotone hiver, puise comme un alcool pour ses yeux. Les ceintures, les tabliers et les jupes éclataient de broderies diaprées ; et les jolies coiffures palpitaient sur les têtes. Le béret pailleté du Blekingue, le turban de la Scanie, la calotte rouge de Helsingland, les grandes ailes du Smoland couraient et s'ébattaient dans la lumière ; et leur bonnet pointu donnait aux filles de la Dalécarlie un petit air de magiciennes.

Mais aucun de ces costumes ne faisait l'effet d'un travesti. Sous les hardes rustiques, les jeunes filles ne jouaient point à la bergère Watteau ni les jeunes gens au berger d'opéra-comique. Ils n'entraient pas dans un rôle ; ils retrouvaient leur vraie destination. Le vêtement de la campagne absorbait leur superflu de santé florissante que laissent déborder les modes citadines. La gaucherie des hommes s'y adaptait au point qu'elle devenait une élégance. Les jeunes filles, qui ne s'étaient point abandonnées à leur goût personnel, reprenaient, dans le luxe imaginé par des générations de campagnardes, leurs avantages de belles plantes saines grandies derrière les haies. Comme la société intellectuelle et aristocratique de la Suède tient encore de près à ses origines ! Cet accoutrement pittoresque m'en rendait plus sensible la nature paysanne.

Les danses n'étaient pas moins significatives, vieilles danses aussi particulières que les costumes, et dont chacune gardait à ses pieds un peu de la terre battue des fermes natales. Mais elles avaient un caractère commun : le jeu prédominant que leurs figures réservaient à l'homme. Le château de Gripsholm possède un tableau où les femmes de la Cour ont été peintes en poules, avec cette devise :

> Quel est le coq maudit qui ne chanterait pas,
> O poules, en voyant vos traits et vos appas ?

Je me répétais ce douteux madrigal de l'époque gustavienne devant les danses qu'on dansait devant moi. Le coq chante, et les poules se trémoussent. Voici un cavalier qui s'avance entre deux cavalières : quand il danse avec l'une, l'autre tourne mélancoliquement sur elle-même et fait la moue, un doigt à la bouche. Dès qu'il lui revient, elle sourit ; et lorsqu'il les prend toutes

les deux, elles manifestent une gratitude vraiment orientale. Et maintenant, à genoux, les jeunes filles, et courbez-vous très bas! Les jeunes gens vont relever leurs basques et passer la jambe par-dessus votre tête. Vous riez; ils rient aussi. Qui rira le dernier? Ce n'étaient pas vos grand'mères, à coup sûr! Aujourd'hui vous pouvez accepter de bon cœur le geste d'asservissement et de mépris que vous rythment les vieilles danses. Il n'a pas même la valeur d'une double-croche.

Non seulement les étudiantes se sont fait leur place à l'Université; mais la jeune fille suédoise a conquis dans la société une indépendance qui la rend redoutable au jeune homme. Il trouve en elle une concurrente et une égale, c'est-à-dire une supérieure, car on sait que l'égalité revendiquée par les femmes ne tend à rien moins qu'à prouver leur supériorité. Jusqu'au mariage, dont les devoirs entraînent souvent pour elle une sorte d'abdication, la jeune Suédoise dispose de soi en toute responsabilité et avec une crânerie charmante. Sa pauvreté et la pauvreté de la Suède l'ont affranchie du préjugé de déchéance dont la bourgeoisie des pays riches rabaisse et humilie le travail rétribué. Je connais, à Stockholm, la fille d'un comte qui fut récemment présentée à la Cour. Elle mit la robe blanche, la longue robe à traîne dont les manches ballonnées à l'épaule sont comme emprisonnées d'un filet noir. En deux jours elle fit cinquante-quatre visites. Lorsqu'elle fut admise à la révérence devant la Princesse Ingeborg, la Princesse lui dit :

— Je vous reconnais, mademoiselle; je vous ai déjà rencontrée au tennis. Pourquoi n'y venez-vous pas plus souvent?

La petite comtesse lui répondit :

— Je le voudrais, Altesse; mais je suis employée à une banque de huit heures du matin à quatre heures du soir.

— Oh! vraiment? Et tous les jours?

— Tous les jours, Altesse.

— Que c'est fâcheux! Enfin j'espère tout de même que je vous verrai plus souvent.

La petite comtesse aurait pu ajouter qu'elle gagne cinquante couronnes par mois, qu'elle emporte tous les matins son déjeuner composé de tartines et qu'elle le mange debout dans un couloir. Il est vrai qu'elle est comtesse, qu'elle restera comtesse, et qu'épousât-elle le garçon de recettes, on l'appellerait toujours Sa Grâce et Comtesse. Les jolies filles, que j'avais sous les yeux

dans la *Nation* du Norrland, se préparaient, si elles ne l'étaient déjà, à devenir des professeurs dans les écoles mixtes ou dans les écoles de ménage, des doctoresses, des infirmières, des masseuses, des comptables, des employées de banque ou de commerce, des jardinières ou mêmes des « puéricultrices. » Cette communauté de travail noue entre elles et les jeunes gens des liens de camaraderie souples et commodes, où court parfois le léger fil d'or des fiançailles si facilement rompu.

Minuit sonna. Les bouteilles d'eau de seltz, seuls rafraîchissemens, s'épuisaient. Les graves personnages qui siégeaient devant le piano à queue, le gouverneur, des professeurs et des dames, rappelèrent à cette jeunesse l'heure de la retraite. Aussitôt on éteignit les lumières. Un feu de Bengale empourpra les hautes fenêtres, mais, à ses dernières lueurs, nous vîmes tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles assis ou étendus pêle-mêle sur le parquet : ils ne voulaient point partir avant d'avoir prolongé et savouré dans l'ombre le charme de la fête. L'obscurité se fit presque complète, pâlie çà et là d'une jupe ou d'une chemise blanches. Cinq ou six chanteurs se massèrent dans un coin de la salle, et, durant une heure, ils alternèrent les sérénades et les chansons populaires. Leurs bouches invisibles chantaient tour à tour le vieux Neck dont la voix est si triste le soir sur les rivières, la « Danse des Juges » où tous ceux qui s'y rendent doivent sentir leur cœur brûler, les « Ombres Paisibles » et les « Étoiles Filantes »... *Regarde-les, et ne souhaite pas le retour du temps passé... Souhaite seulement que les roses les plus rouges refleurissent à la Saint-Jean prochaine !... Cette nuit, as-tu rêvé de ta bien-aimée?... Que tu es belle, ma petite, lorsque tu regardes ton bien-aimé!...* Dans l'intervalle de ces chansons amoureuses, pas un mot, pas un demi-soupir, pas un souffle, pas un froissement d'étoffe ne glissait sur la surface lisse du silence. Les graves personnages observaient le même recueillement. Et la lumière brusquement reparue, qui fit une explosion de couleurs dans cette salle toute jonchée de jeunesse, n'éclaira sur les lèvres roses que le demi-sourire d'un rêve solitaire, et qui s'envole.

UN DINER CHEZ L'ARCHEVÊQUE

Tout se termine en Suède par des chansons mélancoliques ou par des psaumes, les bals d'étudians et les dîners d'arche-

vêque. L'Archevêque d'Upsal, un des premiers personnages du Royaume, en est un des hommes les plus simples. Son prédécesseur mourant le désignait aux suffrages des électeurs comme le seul qui ne fût pas capable d'en concevoir de l'orgueil. Dans la galerie de figures suédoises, dont j'ai composé mon musée de souvenirs, j'en vois de concentrées et de tourmentées où la correction présente l'emporte péniblement sur les violences ataviques ; j'en vois de satisfaites qu'illumine la sérénité de leurs fonctions, et de bourrues et de débonnaires ; je n'en vois pas qui allie à une conscience plus soucieuse un plus réel désir d'effacement. L'ironie de la fortune et le goût suédois ont logé ce dignitaire, en qui semble s'incarner la frugalité évangélique de la première Église, dans le plus coquet des archevêchés, dans un archevêché dont les salons sont aussi jolis que des boudoirs. Je ne passais jamais devant sans admirer la guirlande d'Amours sculptés sur les murs, et je me disais : « Voilà l'archevêché qui eût convenu à Franzén ! »

Franzén est, avec l'austère Wallin, le plus abondant des psalmistes suédois. Ils vécurent tous deux au début du XIXe siècle ; mais, tandis que Wallin réveillait dans son peuple, selon le mot de Schück, le sentiment du pouvoir victorieux des choses éternelles, le bon Franzén couronnait son christianisme de myrtes et de roses. Il célébrait Dieu, de façon à ne pas effrayer les Grâces, « qui s'enfuient et ne reviennent plus. » C'est un bon petit Dieu que celui de Franzén, un bon petit Dieu Upsalien. Il exhorte le jeune homme à vider son verre, parce que « son amie aime à le voir vider son verre au milieu de ses amis. » J'entends bien qu'il ne faut boire que « quelquefois et avec mesure, » et surtout « dans sa coupe d'innocence ; » mais enfin, la grande affaire est de s'endormir guilleret au sein du tombeau. Sur la fin de ses jours, Franzén assombri égoutta dans sa coupe d'innocence l'éponge de vinaigre. Il n'en reste pas moins le candide évêque émoustillé pour qui l'on comprendrait que les architectes eussent ainsi enjolivé l'archevêché d'Upsal.

Le soir où j'y dînai, l'Archevêque fêtait l'ordination des jeunes pasteurs. J'avais assisté dans la Cathédrale à la cérémonie qui, comme toutes les cérémonies luthériennes, m'avait produit l'effet d'un catholicisme décharné. Mais, à la table de l'Archevêque, je goûtais la simplicité et la solennité dont le juste mélange donne à la vie suédoise l'attrait d'une vieille

civilisation conservée dans une fraîcheur de nature primitive. S'il n'eût tenu qu'à moi, cette tablée de théologiens, de pasteurs et d'invités, eût été transportée, hors de la bonbonnière épiscopale, sous les poutres mal équarries d'un grand presbytère d'où l'on eût aperçu la forêt. Le plancher et la nappe auraient été semés, selon l'ancien usage, de genévrier haché ; et des branches de sapins eussent embaumé les murs. Qu'un pareil décor eût bien mis en valeur les hôtes de l'Archevêque et l'Archevêque lui-même !

Il y avait là l'élite des théologiens de la Suède, les plus germaniques des Suédois, car ils tirent toute leur pensée des Écoles allemandes. Ce sont de fortes têtes aux lèvres serrées, les seules gens dont les controverses soient sûres d'émouvoir l'indolence du pays. A eux tous, ils sont capables de déchaîner une bourrasque. Ils savent leur puissance ; mais ils n'en abusent pas, et ils se font un mol oreiller de l'outre sainte où dorment les tempêtes.

A droite de l'Archevêque, une grosse dame, pleine de dignité, aux trois quarts ecclésiastique, représentait ce personnage qu'on retrouve si souvent chez les romanciers du Nord : la veuve de pasteur, fille et mère de pasteurs, honorée dans l'Église comme la mère des Macchabées. Je me demandai si ce n'était point elle qui, sans me connaître, avait dit de moi à une amie suédoise dont je fréquentais la maison : « Défiez-vous : ce doit être un Jésuite ! Je vais vous prêter un ouvrage intitulé *Dix ans dans l'Église Romaine*, par un Polonais. C'est un bien bel ouvrage ! » Mais non ! Tant de noirceur ne pouvait se concilier avec cette majesté que rehaussait à mes yeux le sentiment d'un triple devoir accompli et d'un bonheur fondé sur le roc de l'Église.

Plus loin, les parens d'un des nouveaux pasteurs osaient à peine toucher à leur assiette. Le père, possesseur d'un petit bateau de cabotage, étriqué sous son habit neuf, la mère gênée sous sa robe de soie noire, tous deux intimidés par tant de lumières, se rapetissaient comme pour se dissimuler dans la gloire de leur fils. Il y avait aussi une fiancée, mais plus hardie. Elle regardait souvent la tête énergique aux petites moustaches blondes sur laquelle les membres du Chapitre avaient tout à l'heure imposé leurs mains. Ses lèvres souriaient, ses yeux riaient, et sa gentille figure était très douce. Les théologiens, qui levaient leur verre à son intention et qui l'invitaient à en

faire autant, ne pouvaient s'empêcher de sourire comme aux jours de leur jeunesse. C'était le moment de se tourner vers le fiancé et de lui chanter la poésie du pieux Franzén : « Jeune homme, vide ton verre : ton amie aime à te voir vider ton verre dans une semblable compagnie ! »

— Quand se marieront-ils ? demandai-je à mon voisin.

— Dans sept, huit, neuf ou dix ans, me répondit-il. Vous savez que, sauf exception, on demeure célibataire en Suède jusqu'aux environs de la quarantaine. Il faut de l'argent pour se marier.

Les pauvres fiancés ! Ils se verront deux ou trois fois par an, peut-être à la Noël ; ils s'écriront beaucoup ; elle lui brodera des pantoufles, il lui enverra ses sermons. Ils vivront sur un bonheur à venir qu'ils dépenseront en rêves et dont il ne leur restera, le jour du mariage, qu'une impression de lassitude résignée. Mme la pasteur n'aura plus ces jolies fossettes. Le souci aura creusé la figure énergique de son mari dont les moustaches commenceront à blanchir.

— Oui, reprend mon voisin, nous récoltons tous les inconvéniens du célibat sans en recueillir les avantages. Je me rappelle un de mes camarades qui avait dû prolonger son temps d'Upsal et que ses dettes empêchèrent, pendant plus de dix ans, d'épouser celle qu'il aimait. C'était un travailleur. Un jour, je le surpris occupé à tapisser ses murs, son bureau, sa bibliothèque, de petits papiers qui portaient tous le nom de sa fiancée. Quelle occupation pour un théologien ! Mais il traversait une crise de neurasthénie...

Et mon voisin qui a vécu en France et qui est un des hommes supérieurs de la Suède, peut-être un futur archevêque, s'indigne moins que la plupart de ses compatriotes du rôle que la dot joue dans nos mariages et de nos courtes fiançailles. Et il a grandement raison ! Et les Suédois feraient beaucoup mieux de nous épargner leur étalage de désintéressement, puisque les nécessités de leur état social aboutissent au même résultat que notre avarice. Les jeunes filles riches se marient plus vite que les autres ; et, si les jeunes filles pauvres se fiancent plus facilement, leurs fiançailles sont trop souvent comme ces titres honorifiques qui ne nous masquent pas longtemps l'absence des réalités.

J'ai perdu en Scandinavie quelques-unes de mes illusions. Le

mariage à longue échéance ne m'a paru ni plus heureux, ni plus moral que le nôtre. Il défraîchit la jeunesse et il en refroidit les effusions. D'autre part, j'étais convaincu que les Latins étaient en public les plus bavards des hommes jusqu'au jour où les fêtes et les dîners des Suédois m'ont prouvé que l'homme du Nord avait pour l'éloquence, et même pour ce qui n'y ressemble que de loin, une inclination vraiment immodérée. J'ai entendu à des soupers intimes des toasts qui commençaient au gigot et qui duraient encore au dessert. Mais l'Archevêque d'Upsal ne s'écoute point parler; et il s'exprima ce soir-là avec l'ingénuité et la bonté d'âme des chrétiens d'autrefois à leurs premières agapes. Je ne puis oublier que, m'ayant introduit dans cette assemblée de théologiens et de pasteurs, il trouva pour la religion de mon pays, cette glorieuse aînée, quelques mots qui allèrent à mon cœur aussi sûrement qu'ils partaient du sien.

Et l'on se leva de table. On passa dans le salon et dans le fumoir où l'on ne causa pas longtemps. Un des jeunes pasteurs s'était assis au piano, et déjà il attaquait un psaume. Ah! que je regrettai encore le presbytère de campagne, les chandeliers à trois branches, l'ombre toute proche de la forêt et l'odeur sauvage de la nuit! Cette musique religieuse détonnait sous des lumières de soirée mondaine. Et pourtant, lorsque, au moment où nous nous retirions, l'Archevêque lui-même entonna le psaume de Wallin : *Dieu soit loué de ce qui fut ici-bas mon lot! Seigneur, fais que demain je me lève avec courage...*, et que, sur les marches de l'escalier qu'ils commençaient à descendre, les théologiens, le capitaine au cabotage, la femme du pasteur et la délicieuse fiancée s'arrêtèrent comme une grappe humaine, et y répondirent, je me dis que la Suède intime ne m'offrirait jamais peut-être de spectacle où je sentisse mieux la forte simplicité de son armature.

MADEMOISELLE ELSA

Le trente avril, et du trente avril à la seconde quinzaine de mai, la population d'Upsal est animée d'un idéalisme transcendantal. Les arbres bourgeonnent dans un air encore glacé : la bise souffle; le froid cingle ; la pluie tombe; la résistance de la terre au printemps communique à tous les Upsaliens un malaise indéfinissable et les jette en langueur. Le Danemark leur paraît

de loin un Éden sur les flots. On sait que les crocus fleurissent en Scanie, et, pour une fois, on envie les étudians de Lund. Mais ce printemps que personne ne voit, dont personne ne sent la tiédeur, il faut cependant qu'il existe, puisque c'est la fête de Sainte-Valborg. O nuit de Valpurgis sur les hauteurs d'Upsal, de quelle griserie métaphysique tu commences par troubler les cœurs! Les professeurs et les étudians montent au Château; leurs casquettes blanches toutes neuves passent, comme une traînée d'écume, derrière le feuillage grelottant et dans l'ombre crépusculaire; et, pendant qu'ils chantent aux échos que le ciel est bleu, que les prairies tressent leur couronne, que les saules portent des franges dorées, que les ruisseaux bruissent et que le soleil luit, la foule d'Upsal et les gens de Stockholm, venus pour les entendre, ouvrent leurs parapluies, relèvent le col de leurs pardessus, s'enveloppent frileusement dans leurs manteaux et traversent avec précaution des flaques de neige boueuse.

Je rencontrai le professeur A... dont les cheveux grisonnans s'échappaient sous sa casquette et qui, le visage tout rose, courait après sa *Nation*. Du plus loin qu'il m'aperçut, il me cria: « C'est le Printemps! » — « Où est-il? » lui répondis-je. Mais quand nous nous rejoignîmes devant un bec de gaz, je vis où il était, le Printemps : il était dans ses yeux rajeunis, plus bleus qu'un ciel de juin; il était aussi dans sa vieille âme upsalienne, dont la chaleur rayonnait sur la nature. Le printemps attendait les jeunes gens autour des tables de leurs *Nations*, où des ruisseaux de punch allaient bruire. Le soleil du printemps flambait dans les feux de joie qui çà et là s'étaient allumés dans la plaine. Vers une heure du matin, après la fermeture des restaurans, au milieu du silence où s'abîmaient les derniers refrains des buveurs, le printemps vivait encore grâce au plus idéaliste des Upsaliens, un joueur de seringa, qui seul, près du château de la Reine Christine, persistait sous les froides ondées à enchanter la nuit.

Les fêtes se succédaient : commémoration de Gösta Wasa, concert à l'Université, Kermesse au Jardin botanique. Ah! la frileuse kermesse! Sur les tréteaux nus les verres de sirop et de punch s'alignaient pareils à des lampions. De la tribune surmontée d'un hibou d'or, les vers, les chants, les harangues officielles ruisselèrent ou s'égouttèrent pendant des heures. Beaucoup de gens avaient repris leurs fourrures et s'emmitouflaient

comme les bourgeons des arbres. Mais tous les visages reflétaient une joie printanière d'autant plus admirable que la source en demeurait invisible; et dans cette foule d'étudians émaillée de fiancées, de sœurs, de cousines et d'amies, lorsqu'un orateur ouvrait la bouche, on eût entendu voler le premier papillon de la saison sur les petites jacinthes perlées qui avaient eu l'héroïsme d'éclore.

Quand le printemps des âmes eut enfin gagné les choses, quand la nuit d'Upsal plongea dans la lumière envahissante comme une proue fleurie, et qu'on cueillit au Jardin Botanique les lauriers pour le front des docteurs, un stupide rhumatisme articulaire m'avait étendu sur le dos et me retenait à la maison de santé, *Samariterhemmet*. Je n'assistai point aux grandes cérémonies universitaires. J'entendis simplement le canon dont chaque coup annonce à la Suède qu'elle possède un nouveau docteur et qu'il vient de recevoir la couronne verte et l'anneau d'or. C'est mieux qu'un couronnement; ce sont des noces. Cette solennité saisit les cœurs et les imaginations avec une force que nous avons peine à concevoir et dont nos distributions de récompenses les plus pompeuses ne donneraient aucune idée. Une sorte de respect religieux entoure les héros de la journée.

Cependant des amis me tenaient compagnie, et, matin et soir, tout le printemps de la Suède, de la bonne Suède, à la fois affinée et paysanne, s'asseyait à mon chevet, dans la personne de mon infirmière, Mlle Elsa.

Je l'avais connue en des temps plus rigoureux, chez son frère, un des maîtres éminens de l'Université; mais j'ignorais alors, aussi bien que l'existence de Samariterhemmet, sa profession de garde-malade. C'était une robuste jeune fille dont la carnation pleine et fraîche attestait sa santé physique, et dont les beaux yeux francs prouvaient sa santé morale. Jamais l'ombre d'un mauvais désir ne se fût hasardée à traverser la lumière de ces yeux-là; mais tous les elfes de la fantaisie pouvaient y danser au clair de lune. Elle n'avait pas le sage, le raisonnable équilibre de nos pays tempérés; et pourtant, elle était la raison même, mais avec ce je ne sais quoi de brusque, de hardi, d'ingénument poétique qui lui venait de son enfance, de ses forêts, de sa race, du fond des âges. On devinait en elle, à certains momens, une exubérance qui se fût volontiers traduite par des danses ou des courses folles à travers les prairies. La gaîté ne la

quittait jamais et montait dans ses pensées les plus sérieuses comme naguère la musique d'Upsal dans le clocher des églises, le matin de l'Ascension. D'ailleurs, patiente, d'une exactitude scrupuleuse, appartenant à cette admirable lignée de jeunes filles qui se consacrent à des parens, à un frère, à une idée, et dont les moins heureuses font de la Suède le royaume aimable des vieilles filles. Dans ce pays où la femme mariée atteint plus rarement à la splendeur de la maturité, la demoiselle, soigneuse d'elle-même et que son activité conserve, garde souvent dans la mélancolie du célibat l'exaltation de la jeunesse. Selma Lagerlöf imagine que Fréderika Bremer assiste en rêve à une messe de minuit où se sont rendues toutes les vieilles demoiselles de la Suède. Elles la bénissent d'avoir été ce que leurs pareilles deviendront un jour, « la servante des foyers, mais de mille foyers en même temps, » la garde-malade « qui lutte contre l'épidémie des préjugés, » la conteuse qui berce le sommeil des enfans. « Son nom a résonné dans le Vieux et le Nouveau Monde : cependant elle n'était qu'une vieille demoiselle. »

Mlle Elsa en était une jeune, et très florissante. Mais elle eût accepté, sans désespoir, la perspective, assurément peu vraisemblable, de chanter plus tard cette messe de minuit. « Certes, disait-elle, je désire me marier. La nature est là qui veut que les jeunes gens et les jeunes filles désirent se marier. Mais, si je ne rencontre personne que j'aime, je ne me sentirai pas du tout à plaindre. C'est si bon, l'indépendance! » Elle parlait de la nature sans fausse pudeur, et non sans quelque affectueuse rudesse, comme d'une puissance bourrue et bienfaisante.

Elle me disait encore : « Je ne sais rien faire de ce que font les dames; mais je sais labourer, tisser, filer, pétrir le pain et baratter le beurre.

— Vous savez aussi jouer de la musique et chanter.

— Oh! très peu de musique, et je ne chante que pour les vieilles femmes, le dimanche.

— Mais vous avez voyagé en France, mademoiselle Elsa; vous connaissez le français et l'anglais et l'allemand. Vous avez beaucoup lu. Vous êtes très instruite.

— Ce n'est pas de l'instruction, cela! Je ne suis qu'une paysanne qui apprend à soigner les malades.

Elles s'en acquittait à merveille, et, malgré qu'elle en eût, sa culture me paraissait aussi étendue que celle de l'élite des jeunes

filles suédoises. Comme elle essayait toujours de penser par elle-même, j'estimais que, sur tous les points où la bibliothèque ne supplée pas à l'expérience, son instruction était plus profonde et plus savoureuse.

Un lundi matin, elle entra dans ma chambre avec un bouquet de fleurs des bois.

— Ah! me dit-elle, j'ai été bien heureuse hier soir : je me suis promenée en forêt jusqu'à neuf heures et demie.

— Je le sens à vos fleurs, et je le vois à vos mains qui sont piquées par les moustiques.

— Très peu ; ma compagne les chassait ; moi, j'y suis habituée. Il y en a tant dans ma province de Helsingland que, si vous passez les doigts sur le flanc d'un cheval au pâturage, vous les retirez rouges de sang. Ça ne fait rien ; c'est si beau, la forêt!

Elle s'assied et je remarque, au coin de ses prunelles, la petite lueur « trollesque » qui m'indique aussi sûrement l'éveil de sa fantaisie que le feu Saint-Elme révèle la présence d'une électricité mystérieuse.

— Vous avez dû naître en forêt, mademoiselle Elsa; contez-moi votre enfance.

Mais elle se lève, elle repousse sa chaise, elle secoue la tête, elle n'a pas le temps de dévider ses confidences. La voilà qui balaie, qui époussette, qui retape mes oreillers, qui reborde mon lit. Elle fredonne ; elle rit; je la sens toute reprise par la pensée de sa vie d'autrefois. Et cette vie, peu à peu, me deviendra familière. Un mot le matin, deux le soir, un souvenir par-ci, une histoire par-là, un bout de rêverie : Mlle Elsa refait devant moi le nid de son enfance.

J'aperçois un presbytère, mais un presbytère qui ressemble à une ferme et où l'on travaille comme dans une ferme. Son père était pasteur et fermier tout ensemble. Le dimanche, il célébrait les offices ; les jours de semaine, il allait vendre lui-même le lait de ses vaches. On le tenait certainement pour un original; mais son originalité ne choquait personne. En quoi les soins de la glèbe et de l'étable seraient-ils plus incompatibles avec l'idée du sacerdoce que des études de botanique ou d'histoire? Il faisait fructifier sa terre : cela ne l'empêchait pas de conseiller ses paroissiens, de les encourager à vivre d'une vie plus spirituelle, et, au besoin, de les aider à mourir. Il se montrait sévère pour les autres et pour lui dans l'accomplissement de tous les devoirs;

mais il n'admettait pas qu'on donnât au devoir une face morose. Il était de ces joyeux chrétiens qui font leur salut en chantant. Quand la petite Elsa demeurait pensive et muette : « Tu n'es donc pas de moi ? disait-il. Il faut être toujours gai. » Et l'on était gai toujours, aux champs où les filles de la maison besognaient avec les domestiques, dans la grande cuisine où leurs rouets bourdonnaient sous la lampe à pétrole suspendue au plafond, en hiver où l'on se préparait une merveilleuse atmosphère de Noël, en été où l'on recevait des hôtes. Il n'y avait point de misère dans le pays. Pourtant, Mlle Elsa discerna de très bonne heure sa vocation de garde-malade. Elle voulait être diaconesse. « Non, pas diaconesse ! lui disait son père. Les diaconesses sont des piétistes. Elles ne savent pas rire. »

— Ah ! continuait-elle, je n'ai jamais tant ri que dans mon Helsingland ! Le peuple y est si gai, mais avec une petite pointe de tristesse douce au cœur... Et, voyez-vous, s'il m'était défendu ici de chanter et de rire, je partirais !

Le plus souvent, ses souvenirs s'évadaient vers la forêt qui avait été pour elle, à deux pas du presbytère, un monde de poésie et une école de responsabilité. Son père l'y envoya dès ses premières années, toute petite, accrochée, pour ne pas tomber, à la jupe des vachères. Quand elle fut plus grande, il lui confia le troupeau des vaches. On les menait paître la nuit. De dix à seize ans, elle s'en allait seule, à la tombée du soir, derrière ses bêtes, et marchait pendant une heure.

— Le soleil se couchait, mais la bordure de l'horizon était longtemps rouge. Les fleurs embaumaient. Connaissez-vous les pyrola, ces fleurs blanches qui ont la forme d'une clochette ou d'une étoile? Leur parfum est aussi fort que celui des roses blanches. Mais l'odeur des Linnæa est plus forte encore : c'est l'odeur de l'amande. Vers onze heures et demie, le ciel s'éteignait. Les vaches, qui n'y voyaient plus assez clair pour trouver leur pâture, se couchaient dans ce crépuscule d'une heure et sommeillaient. Alors, de tous côtés étincelaient les vers luisans : c'était beau comme une saga ! Je m'endormais quelquefois la tête appuyée sur le cou d'une vache. Dès que le premier rayon du soleil frappait la cime des bois, les oiseaux s'égosillaient, les vaches se réveillaient ; et moi, j'étais si lasse, avec une si grande envie de dormir, que je cherchais partout un petit coin solitaire et silencieux. Mais, quand les vaches aiment leur gardeuse, elles

ne peuvent supporter de rester seules. Je n'étais pas étendue sur la mousse qu'elles apparaissaient entre les arbres. Je frappais du pied la terre pour leur faire croire au sabot d'un cheval, et j'imitais aussi l'aboiement d'un chien. Elles se retiraient; mais sitôt que j'avais refermé les paupières, elles revenaient vers moi. J'entends encore dans mon dos la clochette de la grosse vache; je sens ses cornes qui me caressent la main...

— Et vous n'avez jamais eu peur, seule, dans la forêt, mademoiselle Elsa?

— Jamais.

— Vous n'avez pas rencontré la Dame des Bois, la dame toute verte, et dont la queue frétille sous sa robe retroussée?

Elle se met à rire. — Non, mais j'ai longtemps cru aux Elfes, à cause des buées qui s'élevaient des étangs et qui prenaient de si jolies formes.

— Ah! comme vous devez regretter vos belles veillées dans la forêt de Helsingland!

L'éclat de ses yeux s'avive un instant et s'évanouit comme une étincelle sur une eau bleue.

— Je vais vous dire, répond-elle d'une voix plus grave : j'en ai maintenant d'aussi belles, — mes veillées d'hôpital. C'est le même silence, la même solitude. Et quel sentiment agréable de penser qu'on est la seule à garder tous les malades, la seule qu'ils appellent au milieu de la nuit!...

Je touchais là au meilleur de cette nature agreste que la richesse de sa vie intérieure mettait au service de la souffrance humaine. Autant qu'on peut connaître du mystère d'une vocation, je m'expliquais comment la petite fille de Helsingland, nourrie de sa Bible et de ses poètes, avait rêvé les manchettes blanches et le bonnet de l'infirmière. Le même chemin s'embranchait vers la forêt et vers l'hôpital, comme vers deux infinis. Son imagination était aussi vivement surexcitée par ce qu'il y a d'incompréhensible dans la splendeur des choses et dans la douleur de l'homme.

Je la taquinais parfois sur sa coquetterie et sur ses nœuds de ruban.

— Je ne suis pas coquette, disait-elle; mais je m'efforce de l'être pour les malades.

— Vous avez pour eux la coquetterie la plus naturelle, lui répliquais-je : votre belle humeur.

Sa belle humeur émanait d'une gravité foncière. Elle riait de se sentir brave. Elle avait, comme tant de filles suédoises, cette ambition d'apostolat dont il semble que, dans leur guerre d'émancipation, elles aient dépouillé les hommes. Chaque fois qu'elle retournait en son Helsingland, elle reprenait sa campagne contre l'alcoolisme dont elle avait vu les ravages et dont la seule idée lui donnait la fièvre. Un jour que nous revenions sur la question du mariage, elle me déclara qu'elle n'épouserait jamais un homme qui ne fût point absolutiste.

— Je parie, lui dis-je, que vous n'avez même pas goûté à notre champagne !

— Ne pariez pas : j'en ai bu, et cela m'a fait très grand plaisir. Mais j'ai renoncé à tous les vins, car, si j'en buvais à Upsal, je n'aurais plus le droit de répéter à nos paysans que rien au monde ne leur est aussi funeste.

Les jours, les semaines s'écoulaient. Je voyais chaque soir s'étendre la lumière du printemps qui allait bientôt régner sur toutes les heures du jour et de la nuit. Chaque soir, la verdure me cachait davantage les toits de la ville : mais le château les dominait. Dès deux heures du matin, sa façade de briques luisait d'un rose vif, et, sous le ciel plus bleu qu'une prunelle de vierge, ses fenêtres éblouissaient. La végétation qui en descendait me paraissait opaque et dense, comme si elle se ramassait sur elle-même pour faire un somme dans la clarté. On me disait que les alouettes chantaient posées sur les tertres, par toute la campagne. Je ne les entendais point; mais j'entendais le troupeau de Mlle Elsa, et le ramage des oiseaux dans les forêts de Helsingland; et, moi aussi, je tombais de sommeil, et j'aurais bien voulu trouver, sous le bois des sagas, le lit de mousse où l'on s'endort...

Chère demoiselle Elsa! Jadis, quand un étranger débarquait chez un roi du Nord, c'était la fille de la maison qui lui présentait la coupe et qui lui faisait goûter le breuvage du pays. Dans l'ordre spirituel, les filles de la Suède ont un peu retenu de cet antique usage. C'est par elles que j'ai le mieux connu les vertus de leur terroir : la simplicité du cœur, la probité de l'esprit, l'indépendance du rêve, et surtout cette poésie secrète et fantasque qui mêlait, dans la coupe que vous m'avez tendue, à la saine amertume du houblon cultivé, l'étrange petit goût des sombres baies mûries au soleil du soir.

UNE VISITE AU PARLEMENT

Ceux qui visiteront à Stockholm le nouveau Riksdag ne saisiront plus d'un seul coup d'œil ce qu'est le Parlement suédois. Il fallait voir la vieille habitation où, naguère encore, s'entassaient sénateurs et députés. J'y fus conduit par un membre du Sénat. M. N... me rappelait un peintre que j'avais rencontré en Dalécarlie et que les moindres objets dalécarliens, une coiffe de femme, un vieux manche de charrue, un berceau bancal, un ragoût de mouton fumant sur la table d'une ferme, faisaient bouillonner d'enthousiasme. Je m'efforçais en vain de me régler sur l'admiration que manifestait M. N... ; mais je n'avais pas ses raisons de m'extasier devant la simplicité d'un logis où il s'appréciait lui-même d'être aussi simple : et je répondais assez froidement la messe.

Au rez-de-chaussée, le restaurant me parut un petit restaurant très ordinaire, avec de petites tables qui n'avaient rien de singulier, le restaurant de la Bibliothèque Nationale. Mais M. N... le célébrait comme le sanctuaire de l'appétit et de la santé. Les hors-d'œuvre n'excitaient point à boire, et tous les plats qu'on y servait étaient assaisonnés de vertu. On appelait la dame qui le dirigeait « la Tante du Parlement. » Je compris que la stricte politesse me commandait d'être touché de cette dénomination patriarcale. Au premier étage, les deux Chambres, qui n'étaient en effet que deux grandes chambres, communiquaient par une galerie vitrée d'où la vue plongeait sur un bras de mer et remontait une pente abrupte toute plantée de maisons. Ce beau spectacle stockholmien faillit me délivrer de ma gêne, et j'espérai, en m'y arrêtant, que je pourrais enfin me hausser à l'unisson de mon aimable guide. Mais il m'en détourna pour me faire contempler les tableaux accrochés au mur. Le plus remarquable représentait tous les champignons de la Suède.

Nous parcourûmes ensuite les salons, fumoirs et salles de lecture, dont M. N... me vanta la surprenante commodité ; et nous parvînmes au Bureau de la Commission du Budget où il me montra une armoire de bois verni et une clef exposée sur un rayon.

— Devinez ce que renferme cette armoire ! me dit-il.

Je ne devinai pas. Il jouit un instant de ma perplexité et reprit d'un ton victorieux :

— Elle renferme tous les protocoles et même ceux des Affaires étrangères... Et quelle est cette clef?

Je devinai aussitôt que c'était la clef de l'armoire. Il la prit, l'éleva à la hauteur de mes yeux, la fit briller au soleil, et ouvrit le meuble formidable. Il l'ouvrit à deux battans et lentement le referma :

— Vous pourrez dire que vous avez vu les arcanes de notre politique!

Je n'avais rien vu; mais, dans le silence qui suivit, je sentis passer le dogme de l'honnêteté suédoise; et je saluai.

Enfin, comme les Parlementaires n'étaient pas encore en séance, il me mena jusqu'à la table du Président du Sénat, où reposait un gros marteau de bois double et rond :

— C'est notre cloche, dit-il. Quand un des orateurs s'emporte ou sort des convenances, le Président en assène un coup sur la table; et l'orateur se tait. Mais voici vingt-cinq ans que je suis sénateur et je n'ai encore entendu qu'une fois le marteau retomber. Mon collègue qui mérita cet avertissement en resta sur le moment comme frappé : « Ah ! monsieur le Président, s'écria-t-il en se touchant le front, ce coup-là, je l'entendrai jusqu'à la fin de mes jours!

— Je voulus savoir ce que le malheureux avait dit ou avait fait pour s'attirer un tel châtiment; mais M. N... eut beau fouiller sa mémoire, il en avait perdu le souvenir.

On a dû transporter ce marteau si glorieusement inutile au nouveau Riksdag. Mais je crains que, dans le déménagement, bien des choses qui tenaient au cœur de M. N... n'aient été détériorées, égarées ou abolies. L'armoire aux protocoles avec sa clef en évidence, cette bonne armoire où la politique suédoise fleurait sans doute la lavande et le thym, a-t-elle osé franchir le seuil d'un palais? « La Tante du Parlement » ne s'est-elle pas crue obligée de renouveler son service et de l'assortir à la solennité du lieu? En revanche, je suis persuadé que la physionomie des séances n'aura point changé, que les orateurs n'y seront pas devenus plus éloquens, ni leurs auditeurs moins recueillis. On voudrait que nos députés fussent astreints à suivre au moins vingt et un jours, — le temps normal d'une cure, — les délibérations du Parlement suédois, car, tout le monde le

sait, ils meurent de leur pléthore d'éloquence et du trop de gaîté qu'elle leur donne.

La Chambre des Députés est en majorité composée de paysans. Ils ne se distinguent guère de leurs collègues, les évêques, les professeurs de faculté, les avocats. Leurs mains sont peut-être plus noueuses du cal de la charrue, la peau de leur visage plus cuite par les vents de l'hiver; et, quand on leur demande leur opinion sur des questions aussi pénibles que le suffrage universel, peut-être ont-ils gardé l'habitude de baisser les lèvres et de ne rien répondre. Mais la plupart d'entre eux ont renoncé au costume de leur province; je n'en ai compté que deux qui eussent conservé le tablier de cuir des Dalécarliens. Peu importe! Ils ont imprimé au Parlement tout entier l'espèce de méditation laborieuse que l'homme acquiert dans le silence des labours. Ils y joignent une gravité de marguilliers pour qui les bancs de la Chambre sont comme des bancs d'église et les discours comme des prônes. La rhétorique, j'entends la plus brillante et la plus entraînante, loin d'avoir aucune prise sur eux, effaroucherait leurs scrupules et remuerait leur défiance. Ils diraient volontiers d'un orateur qui leur causerait du plaisir : « Cet homme-là parle trop bien pour être honnête. » Leurs pasteurs les ont accoutumés à une élocution dont la monotonie leur semble la condition même d'un raisonnement rigoureux et où le dédain des mouvemens oratoires leur est un gage de probité. Que le ministre de la Guerre leur lise une proposition sur les effectifs de cavalerie, qu'un avocat discute de la couleur des uniformes militaires, qu'on aborde enfin l'épineux problème du suffrage universel, c'est la même immobilité, la même tension de ces visages aux yeux bleus dans un teint de brique. Je songeais à l'amusante réflexion d'une étudiante d'Upsal. Elle était allée à Paris, et, un jour de prédication, elle était entrée à Notre-Dame. « Le prédicateur faisait tant de gestes, me dit-elle, que je ne pouvais suivre sa parole, tant j'avais peur qu'il ne tombât du haut de la chaire. » Les orateurs suédois ne courent aucun danger de perdre l'équilibre. Ils s'expriment les deux mains dans leurs poches, sans gestes, sans eclat, d'une voix morne. Ils vont leur train et creusent leur pensée avec une placidité qui ne connaît pas plus les interruptions vives que les coups d'éperon. On ne les encourage pas; on ne ponctue pas de *Bien! Très bien!* le cours de leur harangue. Mais je crois que, s'il leur

arrivait d'éternuer, tout le monde, évêques, pasteurs, professeurs, avocats et même les paysans qui ont appris les beaux usages, leur répondrait par le vœu scolastique d'Upsal : *Prosit!*

Ne raillons pas. Les membres de ce Parlement se forment une idée très haute de leur responsabilité. Du reste, riches paysans de la Scanie, naturellement conservateurs, ou paysans pauvres du Norrland, assez radicaux, ce ne sont point des parvenus incompétens. Ils ont presque tous fait leur apprentissage de juristes dans leurs communes où ils remplissaient les fonctions d'assesseurs du juge. Leur élection de députés n'a été pour eux qu'une sorte de promotion; et ils apportent à la Chambre les qualités qui les avaient désignés à l'estime de leurs concitoyens : une conscience méticuleuse en ce qui concerne l'administration intérieure, une économie des deniers publics poussée parfois jusqu'à l'ignorance des grands intérêts nationaux, mais corrigée par une attention soutenue et aussi par la volonté royale. Ils ont au plus haut point les vertus républicaines et paient très bon marché l'institution monarchique qui leur en garantit le libre exercice. Je ne serais pas étonné que le socialisme obtînt de la justice de ces terriens, si attachés à l'amour de la terre et de la propriété, des avantages plus pratiques que de nos rhéteurs bourgeois. J'admire en eux ce même esprit de discipline que j'ai noté chez les intellectuels d'Upsal, et qui s'affirme du haut en bas de la société suédoise. L'un d'eux me disait : « Pourquoi le Roi ne se réserverait-il pas le choix des Présidens de nos Chambres? Ne vaut-il pas mieux éviter tous les sujets inutiles de discussion et de division? » S'ils n'ont pas achevé leur besogne au 15 mai, ils continuent de siéger, mais sans toucher un sou. Cette prolongation de séjour à Stockholm, malencontreuse pour leur bourse, leur fait gros cœur. Cependant ils ne se plaignent pas; ils admettent que l'État, qui ne rétribue point ses sénateurs, traite à forfait avec ses députés; ils ne jugent pas attentatoire à leur dignité qu'on les considère comme des entrepreneurs de travaux publics et qu'on les paie sur l'ouvrage accompli, non sur le temps qu'ils ont mis à l'accomplir. Ils n'amusent pas l'étranger, certes! Mais l'étranger les respecte et voit en eux le Grand Conseil Municipal du Royaume de Suède.

LE POÈTE DE STOCKHOLM

La première fois que je rencontrai le poète et critique Oscar Levertin, il me parla de Bellman, le chansonnier lyrique du XVIIIe siècle, selon lui le poète le plus génial de la Suède, et il ajouta : « Lorsque je suis loin de mon pays, et que j'éprouve la nostalgie de Stockholm et de sa nature, je me répète des vers de Bellman. » Le sentiment de Levertin, tous les Suédois le partagent. Tegner et Snoilsky ont célébré l'un et l'autre, à soixante ans de distance, « la chanson sauvage et cultivée » du grand artiste qui apprit aux échos stockholmiens le nom d'Amaryllis et qui fixa en traits immortels « un rêve printanier de bonheur dans le Nord. » Je ne compris pas tout de suite le génie fascinant de Bellman ; et je compris encore moins comment ses poésies légères pouvaient rendre aux absens l'idée vivante de Stockholm.

La capitale de la Suède me produisait l'effet d'une grosse ville qui mire ses gros monumens dans des eaux plus belles lorsqu'elles ne reflètent que des rochers et des pins tordus. J'aimais trop Upsal pour ne pas m'y sentir un peu dépaysé. Elle donne évidemment l'impression du grandiose, mais d'un grandiose cossu. Elle paraît riche, surtout matérielle, et presque toujours théâtrale avec son luxe de frontons, de sculptures, de rotondes, de belvédères, d'architectures composites, dont aucune, sauf les lourdes terrasses de son château royal, ne s'harmonise au caractère farouche qui m'avait séduit dans la beauté de son décor. L'ambition de se distinguer par leur façade, dont ses habitans m'ont l'air animés, s'exaspère, dès qu'on atteint les archipels de villégiatures. Je goûte médiocrement ces bâtisses mauresques, chinoises, féodales, ces cabines de bain en forme de chapelle gothique, ces mausolées de plaisance dont la prétention esthétique vous ferait prendre en grippe l'amour de la nature.

L'intérieur de la ville est le centre de la correction du Royaume. Les écoles ne se contentent pas d'être des écoles. Elles ont verset de bible sur rue. Les inscriptions de leurs murs arrêtent le passant pour lui rappeler les bienfaits de l'instruction et la pratique de la vertu. Tout ce qui est initiative et fantaisie doit se sentir gêné dans ces artères rectilignes, entre ces constructions massives. Les vieux quartiers ont une mine triste et

compassée; les quartiers neufs, une figure si solennelle que la tenue du dimanche y semble de rigueur. On n'y voit, du reste que des gens endimanchés, rentiers ou fonctionnaires. Ils suivent lentement leur trottoir, le trottoir de la montée, ou celui de la descente. Ils ne se trompent jamais. Ils se marchent sur les talons avec la conscience du savoir-vivre et la satisfaction du confort. Les bohèmes, s'il y en a encore depuis ceux dont Strindberg nous a peint l'ennuyeuse médiocrité, doivent se cacher dans les trous et n'en sortir qu'à l'heure où des lumières de la ville, multipliées par les eaux, il ne reste que les becs de gaz égouttant leurs larmes jaunes le long des quais déserts.

Quel rapport peuvent avoir les idylles enivrées de Bellman avec cette ville pompeuse? Que viennent faire des nymphes hardiment chiffonnées et crûment libertines dans ce monde si correct? Mais le Stockholm d'aujourd'hui ne ressemble point au Stockholm du XVIIIe siècle. Sur l'emplacement de ses tavernes se sont élevés de grands hôtels; et la Suède a converti sa rudesse en raideur. Si le charme de Bellman a traversé ces métamorphoses, s'il survit à la société dont ses chansons furent la parure et la joie, c'est donc qu'il exprime mieux qu'un moment passager dans l'histoire de son pays et que les monumens modernes de Stockholm nous masquent le vrai Stockholm, comme la politesse cérémonieuse de ses habitans nous dissimule leur vraie nature.

Éloignons-nous de la ville juste assez pour que sa masse devienne imposante au milieu des eaux qui l'embrassent et des bois qui la couronnent. Arrêtons-nous au petit château de Haga, le Bagatelle de Gustave III, dans un grand parc que vient baigner la mer. Tout est noble ici : les lignes de l'horizon, les contours du paysage, cette mer qui s'écoule comme un fleuve, ce pavillon aux colonnes de marbre et au toit en terrasse; et presque tout ce qui est de l'homme y respire le goût français. Un peintre français a orné les murs de figures mythologiques. Les portes vitrées s'ouvrent sur un jardin à la française. Les tables sont chargées des plus jolis Sèvres. Un des panneaux de la chambre à coucher, signé d'Alexandre Roslin, représente un épisode de la vie d'Henri IV : la rencontre du Roi et de son ministre Sully. Les fleurs, les rochers, les bouleaux, la forêt se reflètent dans une salle des glaces. C'est une petite serre de culture française. Je ressens la même mélancolie que naguère à Potsdam, ici sans âcreté douloureuse.

Bellman a chanté Haga, ou plutôt les papillons de Haga. On ne retrouve pas plus en lui la noblesse du paysage suédois que le pittoresque des récifs et des archipels qui font à Stockholm une pathétique entrée par la porte de la mer. Mais ce petit-fils d'un professeur d'Upsal, cet arrière-petit-fils d'un cordonnier allemand, a entendu les chansons de France que les voyageurs apportaient dans leurs malles avec des figurines de Sèvres. Il a suivi la troupe d'Opéra-Comique appelée à Stockholm par le père de Gustave III, Adolphe-Frédéric. Il a fredonné les derniers couplets de Paris dont raffolait la haute société suédoise et qui voltigeaient sur les lèvres des hôtes de Haga et de Gripsholm en ces beaux soirs où l'on se déguisait en divinités mythologiques et où l'on jouait *Rose et Colas* de Monsigny et *le Devin du Village*. Écoutez bien sa chanson; vous y surprendrez l'écho de la chanson française, comme dans les salons du pavillon de Haga et des châteaux suédois le pas du visiteur réveille les voix lointaines de notre XVIIIe siècle endormi.

Là-bas, sur le port de Stockholm, — et ce port au milieu de la ville est admirable, — dans la fumée des navires et dans la rumeur des atterrissages, se dresse la statue laurée de Gustave III. « Reconnaissez-vous son allure de Dieu? s'écriait Wallin, en 1808, le jour de l'inauguration. Muses, mêlez vos voix au chant d'allégresse des Quirites!... » Il est là qui semble attendre les arrivages de statues, tout cet hellénisme de convention, tout cet Olympe français qu'il prétendit imposer à la terre de Suède. Le poète fut plus habile que le Roi. Il saisit au vol la chanson étrangère, l'emporta sous les chênes et les pins suédois, l'apprivoisa et lui apprit à moduler les notes de son pays.

Il l'emporta souvent à Ulriksdal. De Haga, un petit bateau nous y conduit. La mer se divise en fleuves et en rivières. On navigue sous l'ombrage des aulnes et des bouleaux et parmi des roseaux où le vent joue. « Le vent joue. » C'est un de ses mots favoris, et, comme le vent qui froisse la soie des roseaux, sa chanson fait une exquise musique. Le jour décline. La cime cuivrée des pins s'enflamme. La lune qui s'est levée jette ses rayons dansans à la poursuite des lueurs du soleil que les courans entraînent. Elle est déjà sur le toit des maisons dont les fenêtres irradient encore. Des essaims de voiles paraissent et disparaissent dans la verdure. Une fille lave son linge et caresse l'onde de ses bras charnus. Un château blanc surgit derrière les

tilleuls. Les cabarets d'autrefois sont devenus des villas dont chacune a son débarcadère ; mais, des gens que le soir ramène et qui trempent leurs mains au fil de l'eau, de ces honnêtes bureaucrates que leur femme, leurs enfans, leur servante et leur chien attendent au petit ponton, pas un qui, dans cette nature à la fois sauvage et civilisée, ne puisse s'émouvoir des chansons de Bellman et y raviver un instant sa vieille âme suédoise d'aventurier buveur et musicien, dont la gaieté a besoin, pour se sentir vivre, de provocations, d'ivresse et de tapage, et dont le frémissement d'une feuille à la lumière du soir suffit à nourrir la mélancolie.

Oscar Levertin, dans une de ses plus belles études consacrée à Bellman, remarque que la chanson française du XVIIIe siècle, dame du monde en partie fine, soubrette ou catin, reste toujours, et jusque dans l'ivresse, une personne raisonnable. Elle n'est jamais enivrée d'elle-même. Elle fait jaillir des étincelles et des épigrammes ; elle ne brûle pas. Autrement dit, ni les Piron, ni les Vadé, ni plus tard les Désaugier et les Béranger, ne sont des lyriques. Bellman en est un. Il l'est dans l'ingénuité du mot ; car ce n'est point au figuré qu'il prend sa lyre. Il compose en musique, et, si sa musique ne lui appartient pas tout entière, s'il a pillé les opérettes françaises et même les airs sacrés, comme le *Stabat Mater* de Pergolèse, son inspiration musicale est si étroitement unie à son inspiration poétique que là où sa musique cesse, sa poésie tombe. Il l'est encore et surtout par la vérité de ses sensations et par sa furieuse ardeur de vivre.

Ce beau jeune homme à la figure allongée, que les peintres nous représentent la bouche souriante et sensuelle, les paupières abaissées sur sa guitare, a frénétiquement embrassé la vie. « Il écrasa sur ses lèvres, nous dit Levertin, les grappes de la jouissance, jusqu'à ce que le jus en inondât tout son pâle visage. » Il n'eut, comme notre Musset, que dix ans de génie, mais il dura cinquante-cinq ans et ne mourut qu'en 1795, l'esprit vacillant et le corps usé. On résiste un peu plus longtemps dans les pays du Nord. D'ailleurs, aucun amour comparable à la passion du poète des *Nuits ;* aucune conception romantique ou pré-romantique de l'orgie. Il se tue de plaisir à force d'en vivre. Il n'a pas plus honte de son ivresse qu'il ne cherche à l'ennoblir. Elle le mène parfois à la fantaisie la plus légère et à ces danses dont parle

Tegner, dansées avec les Faunes et les Grâces. Parfois, nous ne saurions l'accompagner où elle le laisse. « Vois comme je suis : étendu dans le ruisseau à regarder mes vieilles chaussures, ma veste en haillons, ma chemise plus noire que la suie... » Sa chanson titubante qui ne respecte même pas le lit maternel, son ignoble chanson s'achève en hoquets d'ivrogne. Ses amours s'offrent à nous sans vergogne, dans leur sensualité bohème: « Le soulier éculé d'une femme qui se promène sous l'allée verte cause à mes yeux plus de plaisir et de volupté que les lauriers dont on me coiffe sur les médailles. »

Mais ce débauché est un artiste de génie; et, à travers les traductions qui font de lui un Marsyas écorché, je devine du moins ce qu'il a de merveilleux et aussi d'inaccessible pour quiconque n'est point Suédois. Vous imaginez-vous qu'un étranger sente jamais la poésie de La Fontaine? Bellman est le La Fontaine de la Suède en ce sens qu'il en est le seul poète qui ait pu dire en suédois: « L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours, » et enfermer dans ce vers toute la lumière du printemps. Chaque fois que mes amis suédois m'ont traduit ses chansons, leurs commentaires et leurs impressions réveillaient en moi des souvenirs de La Fontaine:

> Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole...
> Belles, craignez les bois et leur vaste silence...
> Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré...

Mais laissons de côté cet élément mystérieux et inanalysable qui tient au rythme, à l'harmonie, à la puissance évocatrice des mots, et qui est proprement l'âme de la poésie; Bellman ressemble encore à notre fabuliste, par son imitation originale dans un genre médiocre que son génie a transformé et du même coup épuisé, et par la richesse pittoresque et réaliste de son œuvre. Ce n'est pas seulement l'idylle de Stockholm qu'il nous peint : ses embarquemens pour Cythère, ses buveurs aux joues roses et au sourire béat, ses filles de joie dont les seins nus apparaissent aux fenêtres sous la rosée matinale, et, dans la senteur des pins, ses pique-nique aux sons des cors de chasse, et ses menuets devant des jambons entourés de fleurs. C'est aussi la vie des rues : les cochers qui se battent, les gens qui se bousculent à la clarté des lanternes, la petite Marjo qui passe devant l'octroi avec son lait, son baquet de beurre, ses paniers de

cerises, et qui éternue : « Marjo, prends des épingles et rattache ta camisole ! » Ce sont des noces et des enterremens, l'enterrement de la patronne du cabaret Vismar : Mollberg, droit sur les étriers, les pans relevés, un cordon au chapeau, des pistolets voilés de crêpe à la ceinture, un bouquet de buis à la main, va chercher les musiciens, mendier un linceul, louer des lampes, commander les poissons et les pains de safran. Bellman connaît encore les paysans. Il sait à quelle heure bout leur marmite de gruau, et de quel geste dans la prairie, appuyé contre une pierre, le Dalécarlien saisit sa bêche. Ce tenancier qui se baisse pour allumer sa pipe, il le suivra bientôt sous la forêt « sombre et bleue. » Ses personnages, se meuvent dans une lumière idéale, la lumière de Watteau, a-t-on dit, ou la lumière plus idéale des printemps du Nord. « La jupe de son Ulla garde, même en traversant les sales ruisseaux, une odeur de rosée sur l'herbe. » Mais ils vivent tous, enlevés d'un crayon sobre, jetés dans sa courte chanson avec cet art classique, cet art suprême qu'on nomme le naturel. Bellman me paraît avoir réalisé la chimère du réalisme lyrique.

Cependant, s'il voit nettement la réalité, si elle l'amuse de son relief et de sa couleur, il n'y creuse pas assez pour en atteindre l'âme. Sa pensée est pauvre comme son lyrisme restreint. Le monde ne tient pas autour d'une table où des buveurs choquent leurs verres ; et l'on n'en découvre pas tous les aspects de la fenêtre d'un cabaret. Je doute que les flûtes et les hautbois « remplissent de l'infini des sentimens » la salle avinée et souillée d'une misérable auberge. La chanson bachique est trop exposée à prendre pour des étoiles le reflet des lanternes dans les flaques de vin et dans l'eau des ruisseaux. Le Latin s'en défie et la traite comme une esclave. Mais le Suédois suit avec amour cette sorcière qui, de son pas chancelant et nocturne, le ramène par des voies sûres à son intime paganisme, au paganisme de sa chair et de ses désirs, que huit cents ans de discipline chrétienne n'ont pas étouffé. « Je suis un païen ! » s'écrie Bellman quand il est ivre. Il le croit, et cette illusion d'une heure est peut-être la plus vive jouissance qu'il savoure au fond de son verre.

Mais, pas plus que ses compatriotes suédois, le descendant d'Allemands piétistes ne peut se débarrasser de son christianisme. Il a commencé par traduire des psaumes, par écrire des *Pensées évangéliques sur la mort*. Quand le violon de son héros Fred-

man sera fêlé, il reviendra aux psaumes, et son dernier ouvrage s'intitulera *La Fête de Sion*. Il composera même parallèlement des poésies religieuses et des poésies à boire. Parfois, il débraillera dans sa chanson les personnages de la Bible, mais sans cet esprit de libre pensée cafarde si désobligeant chez un Béranger; il le fera en bon piétiste pour qui, comme Schück l'a justement remarqué, l'Ancien Testament n'est pas intangible.

Et partout, à travers le capiteux vacarme de son œuvre, les cloches de la mort tintent. Que de grossièretés il rachète par sa mélancolie! La mort ne l'épouvante pas, car il sait que « la table de la Grâce est toujours mise même pour l'enfant prodigue trop longtemps attablé entre Fredman et Ulla, » cette Ulla qui rendait les vieux cabaretiers amoureux rien qu'en boutonnant son jupon autour de ses hanches. Non, l'approche de la mort ne lui communique point le tremblement de repentir qu'on sent dans la main de La Fontaine, lorsqu'il écrit sa dernière lettre à Maucroix et que, sur le point de comparaître devant Dieu, il entend déjà s'ouvrir pour lui les portes de l'éternité. Mais il ne peut oublier que la mort « a mis son sablier à côté de son verre. » Les nœuds bouffans d'Ulla ne lui cachent point « les saules funèbres où la tourterelle n'a jamais fait son nid. » Soit! Dieu est bon, la nature est bonne, le vin est excellent. En avant les cors de chasse! Quand ce sera le tour des orgues de l'église, nous nous remettrons à la bienveillance du Seigneur qui nous pardonnera notre vieux paganisme, parce que nous sommes pleins de candeur et d'honnêteté, — et d'une honnêteté profondément suédoise.

André Bellessort.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

SOUS

L'ANCIEN RÉGIME

On se rappelle un incident survenu au début de l'année dernière, lors de la discussion de l'impôt sur le revenu à la Chambre des députés. En des discours véhémens, le ministre des Finances et le rapporteur du projet avaient fait le procès de nos contributions directes ; avec une égale acrimonie, ils leur avaient reproché d'être surannées et injustes, de n'être plus en harmonie avec le développement économique et social du pays. La France, s'écriait M. Caillaux aux applaudissemens de l'extrême gauche, se doit à elle-même de ne pas demeurer réfractaire au progrès ; elle a le devoir, par l'établissement d'un impôt général sur le revenu, de donner satisfaction aux besoins de la démocratie, de réaliser une réforme que la plupart des monarchies de l'Europe ont depuis longtemps introduite dans leur législation.

MM. Théodore Reinach et Jules Roche protestèrent contre les allégations du ministre. L'impôt sur le revenu, dirent-ils, n'est nullement « une nouveauté, une innovation des temps modernes, » c'est la résurrection d'un système fiscal qui a été pratiqué dès l'antiquité, qui a fonctionné à Athènes, à Rome, à Florence; c'est le rétablissement sous un nom différent de la taille, de la capitation, des vingtièmes, de toutes ces contributions personnelles que l'Ancien Régime avait multipliées et qu'un

des premiers actes de l'Assemblée Constituante fut de supprimer.

L'évocation d'antécédens aussi réactionnaires ne fut pas sans susciter une certaine émotion tant au parlement que dans la presse. Le gouvernement s'en rendit compte; non sans habileté, il évita de riposter et d'engager une controverse historique dont l'issue n'était point douteuse. La question aujourd'hui est en effet vidée. Les lecteurs de la *Revue* se rappellent un article publié, ici même, par M. Jules Roche en 1903 dans lequel l'éminent député de l'Ardèche démontrait, — ô suprême ironie! — que la plupart des articles des projets de loi déposés par M. Caillaux ou ses prédécesseurs se trouvaient, « mot pour mot, trait pour trait » dans des textes de Cicéron ou d'Ulpien, dans les ordonnances des Médicis, dans les édits de Charles VII, de Louis XIV ou de Louis XVI.

La démonstration est plus frappante encore si, au lieu de s'en tenir à l'examen des textes législatifs, on pénètre dans les détails de l'organisation administrative. Les lois, ne valent pas seulement par les mobiles qui les inspirent, par le but qui leur est assigné, mais encore et surtout par les conditions matérielles de leur application. Nous avons donc pensé qu'il serait intéressant de rechercher, en limitant notre étude à l'ancienne France, de quelle manière avait fonctionné dans la pratique le système fiscal dont le souvenir avait été évoqué devant le parlement. Nous nous sommes efforcé, en recourant aux documens contemporains: correspondance des contrôleurs généraux ou des intendans, dossier des régies financières, etc., de faire revivre les méthodes, les procédés par lesquels la monarchie des Bourbons était parvenue à établir l'assiette de ses contributions directes, de faire ressortir les conséquences d'ordre divers que la perception de ces différens genres d'impôt sur le revenu avait entraînées. L'entreprise était ardue; nous nous excusons à l'avance de l'aridité de certains détails techniques qu'il nous a paru impossible de passer sous silence (1).

(1) A côté des traités classiques des Économistes du XVIIIe siècle, ou des ouvrages bien connus de MM. Stourm, de Boislisle, de Luçay, Vuitry, etc., nous avons consulté un certain nombre de monographies, parmi lesquelles il convient de citer les savantes études de M. Marion sur l'impôt sur le revenu au XVIIIe siècle, ainsi que les thèses de doctorat de M. Paultre sur la taille tarifée et de M. Lardé sur la capitation. En dehors de ces références, la plupart des documens cités dans le présent article sont inédits et proviennent des Archives nationales à Paris, ou d'un certain nombre de dépôts départementaux, notamment ceux de Rouen, Amiens, Troyes, Toulouse, Limoges, etc.

I. — LA TAILLE

On sait qu'au temps de l'ancienne monarchie, la taille constituait une imposition directe levée sur les classes non privilégiées du royaume. La noblesse, le clergé, la haute bourgeoisie, tout ce qui occupait dans l'État une place prépondérante par la naissance, les fonctions, la fortune, se trouvait exempté de l'impôt dont le poids retombait exclusivement sur les populations laborieuses des villes et des campagnes. Depuis la suppression des États Généraux, le montant de la taille était arrêté chaque année par le Roi en son Conseil et réparti entre les provinces suivant les renseignemens plus ou moins précis recueillis sur l'état de la population, la fertilité du sol, l'abondance des récoltes. Le soin de déterminer les contingens afférens aux élections et paroisses incombait aux intendans, subdélégués et élus qui, faute de bases certaines, étaient obligés d'opérer la répartition d'après des méthodes purement empiriques.

Pourvu que le produit en fût exactement recouvré, l'administration des finances se désintéressait de l'assiette de l'impôt et laissait aux autorités locales la plus large initiative. Il en résultait que la taille était loin d'être établie d'une façon uniforme par toute la France. Suivant les provinces, elle était tantôt réelle, — c'est-à-dire établie uniquement sur les biens fonds, — tantôt personnelle, c'est-à-dire perçue sur les personnes à raison de l'ensemble de leurs facultés : biens meubles et immeubles, commerce et industrie. Le premier système fonctionnait dans les pays d'État qui, jaloux de leur indépendance et désireux d'épargner à leurs commettans toute contestation avec les agens du fisc, avaient cherché à rendre l'impôt impersonnel et à lui enlever tout caractère vexatoire. Le deuxième était en vigueur dans la presque totalité des pays d'Élection, c'est-à-dire dans les trois quarts du royaume environ, où, par suite de l'absence d'institutions représentatives, les intendans disposaient d'un pouvoir quasi discrétionnaire. Nous ne nous occuperons pas ici de la taille réelle; elle présentait les plus grandes analogies avec notre contribution foncière, et, malgré la défectuosité des plans cadastraux, elle a pu subsister jusqu'à la Révolution sans sou-

lever de trop vives difficultés. Nous bornerons notre étude à l'examen de la taille personnelle qui, on va le voir, était par sa nature un véritable impôt sur le revenu assis, sur l'ensemble des facultés de chaque contribuable.

Dans les provinces où était établie la taille personnelle, les rôles des paroisses étaient dressés conformément à l'état des contingens par des asséeurs-collecteurs élus par les habitans. Aux termes des édits royaux, les collecteurs étaient tenus d'imposer chaque taillable « raisonnablement et à proportion de ses facultés ; » ils devaient n'épargner personne, ni se laisser influencer « par haine ou par amour, par prière ou par crainte, » mais procéder à la répartition « bien et loyalement, en bonne foi et conscience, » de manière que chacun fût taxé à la somme qu'il pouvait légitimement supporter eu égard à ses biens et héritages.

En l'absence de renseignemens précis sur la situation des fortunes, l'impôt était fixé d'après les signes extérieurs et apparens de la richesse. On estimait que, surtout dans les campagnes, les ressources de chaque ménage étaient suffisamment connues pour qu'il fût possible de les taxer d'une façon équitable. Les collecteurs se bornaient à interroger les redevables, à se renseigner auprès des notables du pays et, sans autre formalité, établissaient au jugé les rôles de la taille. Il leur était interdit de pousser leurs investigations plus loin, de compulser les archives des notaires ou de réclamer la production des contrats. » Ces perquisitions, » disait le parlement de Paris dans un arrêt du 22 janvier 1664, « constituent une violation du secret des familles... et sont contre la liberté publique des Français... A la vérité, tous les hommes doivent être taxés selon leurs biens et facultés, mais il n'y a d'autre moyen pour en juger que la commune renommée. »

Ainsi abandonnés à eux-mêmes, obligés de s'en rapporter à la rumeur publique, les collecteurs se trouvaient en fait les maîtres presque absolus de l'imposition des tailles. Responsables du recouvrement qui ne cessait de leur causer des déboires, ils fixaient les cotes selon leur bon plaisir. Les plus honnêtes d'entre eux avaient peine à résister aux sollicitations qui les assaillaient de toutes parts; les moins scrupuleux ne se faisaient pas faute de favoriser les gens dont ils avaient intérêt à se ménager les

bonnes grâces, ou même dégrevaient sans vergogne leurs parens et amis pour surtaxer leurs adversaires. De là, souvent, dans les moindres villages, des haines et des vengeances qui se perpétuaient à travers plusieurs générations.

Tant que le taux de l'impôt demeura modéré, les vices de la répartition, les abus de la collecte ne furent point ressentis d'une manière trop aiguë par la masse de la population. Ils devinrent plus sensibles quand les exigences sans cesse croissantes des dépenses de l'État eurent obligé la monarchie à augmenter considérablement le contingent des tailles. A partir de la fin du XVIIe siècle, les protestations s'élèvent de toutes parts. Les villes de l'Ile-de-France et de la Normandie s'insurgent les premières et réclament à grands cris la transformation d'un système d'impôt qui les ruine. A en croire les pétitions qu'elles adressent au Roi, « l'esprit de cabale et de vengeance, » provoqué par la répartition arbitraire de la taille, « aigrit les habitans au point que beaucoup d'entre eux prennent le parti d'émigrer » et transportent leurs familles ailleurs « dans l'espérance d'y trouver plus de douceur et d'être mieux traités dans leurs impositions... » Les bourgeois aisés s'empressent d'acquérir des charges les exemptant d'impôt et les rigueurs du fisc s'exercent sur les pauvres gens dénués de protection. Ainsi le commerce périclite, l'industrie se meurt.

Pour mettre un terme à une situation aussi lamentable et rétablir entre leurs concitoyens « la paix et la concorde, » plusieurs municipalités sollicitèrent l'autorisation de contracter des abonnemens et de payer le contingent qui leur serait assigné en établissant des droits d'octroi. L'administration accueillit favorablement les requêtes qui lui furent présentées en ce sens. De nombreuses localités, Pont-Audemer, Pontoise, Poissy, en profitèrent pour supprimer la taille et la remplacer par des taxes de consommation sur les boissons, la viande, les draperies, les cuirs, etc. Bien que fort lourdes, ces taxes furent acceptées comme un soulagement, et, pesant également sur tous, mirent fin à des discussions parfois centenaires.

Les droits d'octroi n'étaient applicables que dans les villes. Il fallait pour les campagnes trouver d'autres expédiens. Hommes d'État et économistes s'y ingénient et pendant les premières années du XVIIIe siècle, on voit éclore toute une série de mémoires tendant à faire cesser « le désordre des tailles. » Vauban

propose dans sa *Dîme Royale* d'établir une contribution unique du dixième assise sur le produit des terres et de tous les biens meubles; Boisguilbert et l'abbé de Saint-Pierre préconisent l'institution d'une taille proportionnelle perçue sur chaque redevable « au sol la livre » de ses facultés. Rademont, Boulainvilliers, Auber, chacun dit son mot, vante son système.

En arrivant au pouvoir, le gouvernement de la Régence voulut à son tour introduire des réformes dans un régime fiscal dont les abus venaient d'être dénoncés avec une telle unanimité. Le Conseil des finances fut saisi de la question. Sous l'impulsion de son président le duc de Noailles, il élabora un projet de règlement destiné « à procurer au peuple un commencement de soulagement » par une égalité dans la répartition des impositions. D'après ce projet, la taille arbitraire devait être supprimée et remplacée par une taille proportionnelle qui, sous réserve du maintien des privilèges de la noblesse et du clergé, atteindrait d'une manière uniforme les diverses sources de revenus. A cet effet, il serait procédé par tout le royaume à un dénombrement général des fortunes. Dans chaque paroisse, l'état des terres et des maisons, « le profit du commerce et de l'industrie, » le montant des salaires seraient déterminés et imposés par des commissions locales sous la direction de l'intendant et de son subdélégué.

L'administration ne se dissimulait point les difficultés de la tâche qu'elle allait entreprendre ; aussi songea-t-elle à recourir aux bons offices des personnes notables de chaque localité. « Comme l'objet de la réforme, » lit-on dans un rapport au Conseil, « n'a pour principe que la justice et l'équité, on ne doute point que les seigneurs, curés et gens notables dans les paroisses ne concourent à la perfection de cet ouvrage en portant leurs vassaux et paroissiens à donner des éclaircissemens et la connaissance des détails dont on aura besoin... » S'il se trouvait toutefois de ces seigneurs ou curés « qui ne fussent pas bien intentionnés » et voulussent « donner des conseils indiscrets » à la population, les commissaires des tailles en référeraient sur-le-champ à l'Intendant et chercheraient d'autres moyens de se renseigner. Ils n'auraient qu'à provoquer des dénonciations, à promettre aux délateurs des dégrèvemens d'impôt, et ils seraient aussitôt fixés, « car il est peu de paysans qui, quand il s'agira

de gagner quelque diminution de taille aux dépens de son voisin, ne le dénonce promptement... » Ainsi, pour recueillir les données nécessaires à l'établissement de l'impôt, l'administration offrait une prime à la délation et ne craignait pas de faire appel aux sentimens les plus bas de la nature humaine.

Afin d'être fixé sur la valeur pratique du système de la taille proportionnelle, le duc de Noailles décida de faire procéder à un certain nombre d'épreuves, nous dirions aujourd'hui de *sondages*. Suivant ses instructions, les intendans désignèrent dans chaque élection plusieurs paroisses et firent un essai des nouveaux règlemens. Les résultats obtenus furent peu concluans. En fonctionnaires soucieux de ne point se compromettre, la plupart des intendans évitèrent de tenter l'expérience dans des localités importantes et se bornèrent à faire évaluer les revenus imposables de quelques communautés rurales, où nulle difficulté n'était à prévoir. L'intendant de Bordeaux, M. de Courson, n'usa point de ces ménagemens; il opéra avec une entière indépendance d'esprit et ne craignit pas de s'élever vivement contre les projets du ministre. Son rapport conservé aux Archives nationales est, à cet égard, fort intéressant.

On veut, dit M. de Courson, améliorer la répartition de l'impôt, faire cesser « les rancunes et l'animosité » que la taille arbitraire soulève chez les paysans. Pareil objet est digne de louanges, mais le projet du Conseil ne fera nullement cesser le mal auquel on veut remédier. Sans doute, il sera possible d'estimer le revenu moyen des terres en blés, fourrages, bois, etc., mais comment évaluer les produits accessoires de la basse-cour, la volaille, le lait, le beurre, les œufs, qui dans certaines fermes sont d'un rapport considérable? Comment apprécier le bénéfice de ces métayers du Périgord « qui dressent des cochons pour trouver des truffes; » de ces habitans des Landes qui font le commerce des palombes et des ortolans? Les profits de l'agriculteur sont essentiellement variables ; on ne peut, sous peine d'injustice, conserver indéfiniment les mêmes rôles; quelles complications, quelles dépenses s'il faut en faire de nouveaux chaque année, suivant que les récoltes auront été bonnes ou mauvaises! Au demeurant, conclut M. de Courson, « les peuples ne seront point soulagés » par les réformes projetées; ils ne bénéficieront d'aucune diminution d'impôt et supporteront les mêmes charges sous une autre forme.

L'expérience ne tarda pas à prouver la justesse de ces observations. Pour des raisons locales, la taille proportionnelle put fonctionner d'une façon satisfaisante dans certaines petites villes comme Lisieux, La Fère, Évreux; partout ailleurs, et spécialement dans la généralité de Paris, elle échoua d'une façon complète, non pas, comme on l'a prétendu, devant l'hostilité des privilégiés qui auraient redouté de voir porter atteinte à leurs immunités, mais devant l'impuissance de l'administration à recueillir et à coordonner la masse de renseignemens nécessaires pour l'établissement des rôles. Dès la retraite du duc de Noailles en 1718, le projet fut abandonné; il ne devait jamais être repris.

En 1733, le contrôleur Orry fit une nouvelle tentative pour remédier aux abus si crians de la taille arbitraire. S'inspirant des théories de l'abbé de Saint-Pierre, il décida de mettre à l'essai un nouveau système dit de la taille tarifée : les contribuables devaient être assujettis à souscrire une déclaration certifiée conforme de leurs revenus; ils devaient être taxés à proportion de leurs facultés et conformément aux dispositions d'un tarif officiel. Les projets d'Orry ne purent aboutir pendant le passage de leur auteur au ministère : ils furent repris quelques années plus tard et cette fois menés à bien, grâce aux efforts d'un certain nombre d'intendans, hommes d'une haute intelligence et d'une rare énergie, comme Harlay, Tourny, les Souvigny et surtout Turgot, qui, devant l'impuissance du gouvernement à faire aboutir une solution générale, résolurent de tenter la réforme de l'impôt dans leurs circonscriptions respectives. C'est ainsi que la taille tarifée fut successivement introduite en Champagne, en Limousin, dans la généralité de Paris, en Picardie, etc.

Voici de quelle manière fonctionnait la taille tarifée dans les provinces où elle avait été établie :

A une date déterminée par l'intendant et proclamée à son de trompe, les contribuables étaient invités à formuler leurs déclarations sur des feuilles imprimées délivrées par l'administration. Des modèles différens étaient établis suivant qu'il s'agissait de propriétaires ou de fermiers, d'artisans ou de négocians. Le préambule en était solennel et rappelait les pénalités à encourir en cas de fraude :

« Je... taillable de la paroisse de... en conformité des ordres de Monseigneur l'Intendant et sous peine de payer le double de mon imposition de taille et de 30 livres d'amende, en cas que la présente déclaration ne soit pas valable, déclare que... etc. »

Dans leurs déclarations, les contribuables devaient tout d'abord donner des renseignemens sur leur situation de famille, indiquer s'ils étaient mariés ou non, et, le cas échéant, faire connaître le nombre de leurs enfans « en distinguant les garçons d'avec les filles et ceux qui sont au-dessous de sept ans de ceux qui sont au-dessus. » Ils devaient ensuite fournir un relevé complet et détaillé de leurs différens revenus, qui, dans la plupart des provinces, étaient répartis sous quatre rubriques : revenus fonciers, revenus provenant du commerce et de l'industrie, traitemens et salaires, revenus mobiliers.

La première catégorie s'appliquait aux propriétés bâties, immeubles ruraux et aux bestiaux. Les déclarans étaient invités à fournir un état détaillé de tous les biens qu'ils exploitaient soit à titre de propriétaires, soit comme locataires, fermiers ou colons. Les maisons étaient imposées d'après le montant des loyers ou par comparaison. Les terres étaient réparties par catégories et taxées d'après un barême. Faute de cadastre, c'étaient les cultivateurs eux-mêmes qui étaient requis d'indiquer, pour chaque parcelle, l'étendue et la qualité du terroir et le genre de culture, ainsi :

Au lieu dit « La Motte, » 5 arpens de première qualité, plantés en vigne ; 20 arpens de troisième qualité, également en vigne ;

Au lieu dit « Les Pâtis, » 15 arpens de pré de deuxième qualité, etc.

Les bestiaux étaient généralement l'objet d'une taxation spéciale et fort compliquée. En Limousin, on distinguait les bêtes employées au labour de celles qui étaient destinées à la reproduction ou engraissées en vue de la boucherie. Les vaches « qui donnent du lait et font des veaux » étaient traitées autrement que celles qui travaillent aux champs. Dans certaines régions de Picardie, on voulut frapper les animaux « à raison de leur âge » et de l'importance de la localité où ils se trouvaient : ainsi « le profit d'un bœuf d'un an » était estimé à 8 livres, celui d'un bœuf de deux ans à 16 livres. Le profit d'un taureau « pour le service d'un village de 50 feux » était évalué à 7 livres 10 sous ;

pour un village de 100 feux à 15 livres, etc. On voit d'ici les paysans astreints à ces déclarations interminables... heureux qu'on les crût sur parole et que, pour contrôler l'âge de chaque animal, on ne les obligeât pas à faire enregistrer, en des actes authentiques, la naissance du moindre goret ! En Champagne, le fisc se montrait plus insatiable encore, il demandait compte aux fermiers « du produit des basses-cours ou volailles, si l'objet peut mériter attention, comme aussi des ruches à miel, s'il y en a suffisamment pour faire un produit réel. » De même en Normandie : le beurre, les chapons, les dindons, voire les bottes de foin et fourrages consommés par les animaux de la ferme, tout était imposé et, sous peine d'amende, devait être déclaré scrupuleusement.

La taxation des revenus commerciaux ou industriels se faisait d'après des méthodes différentes. Comme il serait dangereux et même contraire au bien public, — disait l'intendant de Champagne, — de fouiller trop avant dans l'intérieur de la véritable situation des commerçans, il est de la prudence des commissaires de ne s'informer que superficiellement du profit que les commerçans peuvent faire, sans entrer dans le détail de leurs dettes ou de leur crédit. » On n'osa donc pas obliger les négocians ou manufacturiers à souscrire les déclarations prévues par les règlemens, à révéler l'état de leurs affaires, à indiquer leurs bénéfices annuels. Dans les provinces où l'on tenta de les y contraindre, comme en Picardie, on reconnut promptement que « les déclarations de l'industrie (ce mot était, au XVIIIe siècle, pris dans le sens du latin *industria*) sont toujours fausses... Un taillable ne déclarera jamais le profit qu'il peut faire » et, en désespoir de cause, on finit par s'en rapporter « au jugement du syndic et des principaux habitans. » C'était retomber dans l'arbitraire des anciens règlemens. Aussi, pour éviter pareil inconvénient, certains intendans décidèrent-ils d'asseoir l'impôt sur des indices extérieurs permettant d'apprécier *grosso modo* l'importance du négoce de chaque redevable. Dans la généralité de Paris, par exemple, les cabaretiers étaient taxés d'après le nombre de muids de vin débités dans l'année ; les tanneurs d'après la quantité des peaux mises en œuvre, etc. Le procédé était commode, mais en y recourant l'administration avouait son impuissance de taxer directement les revenus commerciaux.

Les traitemens et salaires furent frappés, eux aussi, d'une manière détournée. Il parut impossible de demander à des artisans, à des journaliers l'état réel de leurs gains : l'administration établit l'impôt à forfait. Dans chaque localité, elle procéda à des enquêtes sur le taux moyen des salaires des diverses professions et dressa des barêmes en conséquence. C'est ainsi qu'à Troyes, les tailleurs d'habits étaient « réputés » gagner sept sous par jour, les jardiniers, cinq sous, etc.; tous les ouvriers des corps de métier étaient censés travailler une moyenne de deux cents jours par an. En Limousin, les tarifs étaient dressés d'après des bases analogues et comportaient des surtaxes pour les petits patrons travaillant avec le concours d'apprentis ou compagnons.

La dernière catégorie, celle des revenus mobiliers, s'appliquait aux rentes foncières ou hypothécaires, aux intérêts des emprunts contractés par les provinces, les villes, les corporations, etc. A une époque où la fortune était presque en entier d'origine immobilière, cette rubrique ne pouvait avoir qu'une très faible importance : aussi dans certaines provinces fut-elle complètement négligée.

Les déclarations devaient être accompagnées de toutes les pièces qui permettaient d'en contrôler la sincérité : baux, contrats de vente, adjudications, etc. Elles étaient centralisées par les municipalités et remises au commissaire désigné par l'intendant pour les examiner. Ledit commissaire devait se rendre dans chaque paroisse et convoquer les habitans en assemblée générale, de préférence un jour de fête ou un dimanche, pour recueillir leurs observations et faire droit aux requêtes dont il reconnaîtrait le bien fondé. Toute personne convaincue de fausse déclaration était condamnée à payer une amende égale au double de la somme dissimulée. Quant aux contribuables qui refusaient de produire l'état de leurs revenus, ils étaient taxés d'après les indications données par les autres habitans et voyaient leurs cotes augmentées d'un tiers.

Telles sont, sommairement exposées, les principales dispositions qui régissaient le fonctionnement de la taille tarifée. A lire les panégyriques officiels, les nouveaux règlemens étaient « doux et humains; » ils n'engendraient « ni vengeances, ni querelles, ni inimitiés; » ils n'obligeaient point les collecteurs à

poursuivre des enquêtes indiscrètes sur la fortune de leurs concitoyens : ceux-ci, rassurés, ne cherchaient plus à dissimuler leurs ressources et n'avaient point à redouter, comme au temps de la taille arbitraire, « que la propreté de leur maison et de l'habit qu'ils portaient, et, jusqu'à leur mine d'aisance, tout ne fût une cause pour augmenter leurs impositions... »

Mais ces éloges que les promoteurs du système décernaient à leur œuvre semblent bien peu mérités, quand on interroge les documens contemporains. Si l'on parcourt la correspondance des intendans et des subdélégués, les circulaires et les instructions adressées aux agens subalternes, on est frappé des difficultés sans nombre, des injustices et des inégalités de toute nature qu'a soulevées dans la pratique l'application de la taille tarifée.

Et tout d'abord, les redevables mirent une telle mauvaise volonté à fournir la déclaration prescrite de leurs revenus, ils opposèrent une force d'inertie si obstinée que, ne pouvant en venir à bout par la persuasion, il fallut dans certaines provinces recourir à la force et faire appel à la maréchaussée. Dans l'ordonnance du 31 octobre 1744, l'intendant de Picardie prescrit aux élus de sa circonscription de se montrer impitoyables. « Les habitans, dit-il, auront huit jours pour faire leurs déclarations; s'ils ne les font, vous y enverrez garnison... jusqu'à ce qu'ils les aient rapportées; s'ils s'obstinent à les refuser, vous ferez mettre en prison les syndics, collecteurs ou réfractaires sans rémission. » Et surtout, « ne marquez nulle faiblesse, nulle compassion; » n'hésitez pas à agir vigoureusement pour que tous les habitans de votre ressort puissent jouir prochainement « de l'avantage inestimable d'une répartition proportionnée à leurs facultés. » Ah! qu'en termes galans ces choses sont dites! Comme les habitans auraient été ingrats s'ils n'avaient point accueilli avec reconnaissance l'avantage inestimable dont les gratifiait l'intendant!

Grâce aux moyens de coercition dont ils disposaient, les agens de l'administration obtinrent tant bien que mal les déclarations nécessaires à l'introduction du système de la taille tarifée : mais ils reconnurent promptement l'impossibilité absolue d'en exiger de nouvelles pour les années suivantes. Les déclarations originaires restèrent ainsi en vigueur pendant des périodes de vingt, trente, quarante ans, et la Révolution survint

avant que la plupart d'entre elles eussent jamais été refaites; comme si, pendant cette période de près d'un demi-siècle, les fortunes étaient demeurées immuables et en quelque sorte cristallisées! En fait, pour prévenir les injustices trop criantes, les intendans furent obligés de faire inscrire d'office les mutations foncières, les acquisitions de propriétés ou d'héritages; ils n'osèrent aller plus loin et introduire des modifications tant soit peu importantes dans l'imposition du commerce et de l'industrie, des traitemens et des salaires, qui continuèrent à être taxés d'après les données primitives.

D'autre part, l'administration fut fort en peine pour vérifier la sincérité de toutes ces déclarations qu'il lui avait été si malaisé d'obtenir. Elle avait espéré que les assemblées de paroisse lui prêteraient leur concours et s'empresseraient de lui fournir tous renseignemens utiles. Il n'en fut rien. Dans la plupart des communautés rurales, les habitans se concertèrent pour tromper les commissaires des tailles et abaisser systématiquement d'un tiers ou même de moitié la valeur des terres. Les commissaires voulurent déjouer ces manœuvres frauduleuses, ouvrir des enquêtes, ordonner des expertises; ils eurent à lutter contre l'hostilité à peine déguisée des populations, contre le mauvais vouloir des experts qui se refusaient à condamner les prétentions de leurs concitoyens. En fin de compte, l'administration, impuissante à se documenter par ses propres moyens, en arriva à recourir à de véritables mesures de police.

Quelques intendans n'hésitèrent pas à recommander cette méthode ouvertement. Dans la circulaire imprimée du 31 octobre 1744 que nous avons citée plus haut, l'intendant de Picardie prescrit de surtaxer dans chaque paroisse, un certain nombre d'habitans pour « faire des mécontens » qui, vexés de se voir injustement imposés, viendront dénoncer leurs voisins. « Si vous procédez avec tact et discrétion, dit-il à ses subordonnés, il ne manquera pas de se trouver des gens qui, soit publiquement, soit secrètement, viendront vous faire des plaintes et des dénonciations. » Ces instructions ne demeurèrent point lettre morte. Dans son rapport à l'intendant, un des élus de la paroisse fait complaisamment étalage « de son attention connue à recevoir les plaintes sans que le délateur soit compromis; » il vante les résultats qu'il a ainsi obtenus, les fraudes qu'il a su découvrir et déjouer. Pour éviter de donner prise à la suspicion,

il descend, au cours de ses tournées, « dans de misérables chaumières » plutôt que de demander l'hospitalité « à des curés ou à des seigneurs même amys... » Sans doute ces derniers étaient peu disposés à jouer le rôle de délateur, à se faire l'écho de basses dénonciations!

On voit, par ces détails, à quel point l'application de la taille tarifée exposait les contribuables à des procédés vexatoires. Malgré les apparences, les tarifs n'étaient pas moins impuissans à prévenir l'arbitraire des agens du pouvoir. Ceux-ci avaient beau jeu pour accueillir ou refuser les déclarations, au gré de leurs caprices, pour admettre celles de leurs amis, même si elles étaient manifestement inexactes, pour rejeter celles de leurs adversaires sous les prétextes les plus futiles. Les intendans disposaient d'ailleurs d'un droit qui nous paraît aujourd'hui exorbitant, celui d'établir des cotes d'office, c'est-à-dire de taxer par eux-mêmes et en dehors des règles administratives telles personnes qu'il leur convenait. En principe, ces taxes d'office étaient destinées à réparer des omissions ou erreurs dans les rôles, à empêcher que des fonctionnaires, — mal vus des populations, de par leur situation, comme les employés des aides ou des gabelles, — ne fussent accablés par des collecteurs vindicatifs. Dans la pratique, il en était autrement, les cotes d'office étaient rarement justifiées par des considérations sérieuses; trop souvent les intendans en usaient comme d'un moyen d'influence, soit que, pour se concilier les bonnes grâces de quelque grand seigneur, ils accordassent des « cotes d'amour » à tel manant ou fermier, soit qu'ils infligeassent des « cotes de punition » à un récalcitrant.

En définitive, avec les privilèges, dont jouissaient les membres du clergé et de la noblesse, avec les faveurs plus ou moins indûment accordées « aux frères et amis, » il existait maintes paroisses ou la moitié, les deux tiers même des chefs de famille ne payaient aucun impôt. Tout le poids du contingent retombait sur ceux que Boisguilbert appelle des « indéfendus, » c'est-à-dire sur des paysans n'ayant aucun protecteur pour plaider leur cause en haut lieu.

Les méfaits de l'impôt personnel furent éloquemment dénoncés par les économistes. Turgot montre l'industrie découragée, les campagnes appauvries, chaque laboureur occupé à cacher son aisance afin d'éviter toute entreprise qui pourrait

servir de prétexte à l'accroissement de ses contributions. Adam Smith, non moins incisif, s'apitoie sur le sort de ces malheureux fermiers qui, n'osant avoir un bon attelage de chevaux ou de bœufs, s'efforcent de cultiver leurs terres « avec les instrumens de labour les plus chétifs et les plus mauvais possible pour faire semblant d'être pauvres et de paraître hors d'état de rien payer. » Comme remède à cette situation pitoyable, les économistes demandent que la taille arbitraire soit supprimée dans toutes les provinces où elle existait encore, que la taille tarifée soit transformée en un impôt réel, assis sur les biens fonds sans avoir égard à la personnalité des contribuables et ne comportant aucune exemption qui ne fût motivée par l'intérêt public.

Le gouvernement de Louis XVI n'osa entreprendre une œuvre de pareille envergure. Il se borna à encourager les efforts des assemblées provinciales pour améliorer sur certains points la répartition des tailles. C'était à l'Assemblée constituante qu'il appartenait de réaliser les réformes depuis longtemps désirées et de mettre un terme, par la création d'impôts réels, aux abus intolérables des impôts personnels.

II. — LA CAPITATION

La capitation fut établie en janvier 1695 pour subvenir aux frais occasionnés par la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Les finances du royaume étaient à ce moment dans un dénuement complet. Le contrôleur général Pontchartrain, après avoir épuisé les expédiens connus, pratiqué tour à tour les emprunts à gros intérêts, les avances sur contributions, les créations d'offices, imagina d'instituer une sorte d'impôt national qui, dans des proportions déterminées par un tarif, mettrait à contribution tous les habitans du royaume. A cet effet, il fit procéder à un dénombrement général de la population et répartir les chefs de famille en vingt-deux classes. La première, où figuraient le Dauphin, les princes du sang, les ministres, les fermiers généraux, était imposée à raison de 2 000 livres; la deuxième, qui comprenait les ducs, les maréchaux de France, les gouverneurs de province payait 1 500 livres; la troisième, 1 200; la quatrième, 1 000, et ainsi de suite jusqu'à la vingt-deuxième et dernière où

étaient rangés les artisans et journaliers, dont la cote était fixée uniformément à 20 sous.

Cette taxation des personnes d'après leur situation sociale ou leur profession avait le mérite d'être simple et d'une application facile ; mais point n'est besoin d'insister pour montrer les objections qu'elle soulevait au point de vue de la stricte équité. Pourquoi les médecins étaient-ils taxés à 10 livres? quand les avocats en payaient 20 et les traiteurs 30? Et dans l'intérieur d'une même classe, était-il juste d'imposer sur le même pied tous les bourgeois vivant de leurs rentes, alors que certains étaient riches à millions et que tant d'autres avaient peine à conserver leur rang et à vivre bourgeoisement? Comme l'écrivait spirituellement Boisguilbert : « Il est de même ridicule d'avoir établi qu'un avocat, un marchand ou seigneur de paroisse et un officier paieront la même somme, qu'il le serait de régler que tous les boiteux contribueraient pour la même part et que ceux qui marcheraient droit en fourniraient une autre ! »

Et pourtant, malgré ses imperfections, la capitation renfermait un principe nouveau, qui parut en son temps une innovation quasi révolutionnaire, mais dont, un siècle plus tard, la justesse devait être admise sans conteste : nous voulons dire l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt. Aux termes de la déclaration du 16 janvier 1695, les tarifs devaient être appliqués à tous les sujets du Roi sans autre exception que « les pauvres réduits à la mendicité et les enfans à la mamelle. » Les ordres privilégiés, astreints pour la première fois à l'obligation de contribuer aux charges publiques, s'indignèrent contre la méconnaissance des lois fondamentales du Royaume. Le gouvernement s'effraya : il n'osa poursuivre l'application complète de la loi et entra en composition avec les réclamans. Au clergé, il accorda remise totale de l'impôt moyennant un don gratuit de 4 millions par an ; à des corporations, à des villes, voire à des provinces entières, il consentit des abonnemens, qui, moyennant un subside généralement peu élevé, dispensaient les intéressés du paiement de la taxe. Avec la noblesse seule, Pontchartrain se montra implacable et se refusa à tout compromis.

Suivant les promesses de Louis XIV qui s'y était engagé « en foi et parole de Roi, » la capitation fut supprimée aussitôt après le traité de Ryswick en 1687 ; mais, par suite des exigences de

la situation financière, elle dut être remise en vigueur dès que la guerre avec l'Espagne eut éclaté en 1701. Cette fois, elle fut conservée lors de la signature de la paix et, sous réserve de modifications peu importantes, elle subsista jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. A la veille de la Révolution, elle rapportait au Trésor une quarantaine de millions par an.

Lors de son rétablissement en 1701, la capitation fut complètement transformée et cessa d'être un impôt par classes. Au lieu d'atteindre les contribuables conformément à un tarif, elle devint un impôt de répartition dont les contingens furent établis pour chaque province conformément aux rôles des tailles. Chaque contingent fut divisé en deux parts : l'une, de beaucoup la plus considérable, fut assignée aux taillables ; l'autre, fixée à un chiffre minime, fut payée par les privilégiés : nobles, bourgeois, etc. De la première, nous ne dirons rien : la capitation taillable présenta tous les abus, toutes les inégalités de la taille, sur lesquels nous nous sommes précédemment étendu. La seconde, au contraire, fut établie d'après des règles spéciales qui méritent de retenir un instant l'attention.

Pour tous les privilégiés en effet, pour tous les « non-taillables, » comme on disait alors, la capitation constituait un véritable impôt sur le revenu, assis sur les facultés globales de chaque redevable. Les villes franches, les compagnies de finances ou de justice, les corporations étaient imposées par l'intendant à une somme forfaitaire, dont elles répartissaient à leur gré le montant entre leurs membres. Certaines municipalités, comme celle de Paris, en profitèrent pour créer une sorte d'impôt somptuaire atteignant à la fois les loyers, les domestiques, les chevaux et voitures. D'autres préférèrent s'en rapporter « à la commune renommée » et taxer chaque contribuable d'après son genre de vie, sa situation de famille. En vain, les intendans cherchèrent-ils à asseoir l'impôt sur des bases certaines, à provoquer l'institution des tarifs officiels ; les villes s'y refusèrent. En pareille matière, disaient les échevins d'Amiens, « on ne peut que s'en rapporter à la notoriété publique... Vouloir tenter d'acquérir des connaissances plus exactes et plus sûres... serait exercer, sans que le fisc même y gagnât, une sorte d'inquisition qui paraîtrait odieuse, plus odieuse que l'inexactitude des cotes ne pourrait être à charge. »

D'après ces principes, la capitation fut établie suivant les

renseignemens plus ou moins vagues qui parvenaient à la connaissance des municipalités. A Troyes par exemple, — et il en était de même dans la plupart des localités, — on voit en parcourant les dossiers conservés aux archives départementales que tel bourgeois est taxé à 120 livres « parce qu'il a un bon carrosse, une maison à lui bien meublée..., pour environ 25 à 30 000 livres de vaisselle d'argent..., parce qu'il jouit d'une bonne table et possède un revenu considérable. » Tel autre est taxé à 250 livres « parce qu'il tient un commerce considérable où il a sûrement gagné, et que la mort de sa femme n'a pu changer son état de fortune. » Tel autre ne paye que 80 livres « parce qu'il habite une grande maison où beaucoup de réparations sont à faire depuis des années... ; on croit qu'il a subi des pertes d'argent et se trouve peu à l'aise dans ses affaires. » Avec des rôles établis dans de pareilles conditions, on conçoit qu'il fut presque impossible aux contribuables de vérifier le montant de leur imposition, de s'assurer que leur cote n'avait pas été majorée pour une cause quelconque. Se croyaient-ils surtaxés, étaient-ils tentés de réclamer, les pièces innombrables exigées d'eux à l'appui de leurs dires, la longueur des procédures, les frais en résultant, tout les dissuadait de faire valoir leurs droits.

La noblesse jouissait du privilège d'être directement taxée par l'intendant. Mais, les gentilshommes étaient imposés d'une façon non moins arbitraire que les bourgeois des villes franches. Il existe aux archives de Rouen un cahier de notes pour servir à l'imposition de la capitation noble dans l'Élection de Dieppe, qui permet de saisir sur le vif la manière dont opérait l'administration. Sur ce cahier chaque gentilhomme est porté à un article spécial où sont résumés tous les renseignemens recueillis sur ses biens (achats ou ventes de propriétés, successions, etc.), sur sa personne, son mariage, le nombre et l'âge de ses enfans. La plupart des articles se terminent par une note générale, dont quelques exemples pris au hasard permettent de juger la teneur :

« M. X... avait une fortune très jolie pour un garçon ; mais il en a dissipé une grande partie... il ne doit pas avoir actuellement plus de 400 livres de rente et sa capitation peut être fixée à 20 livres.

« Le sieur de B... jouit de plus de 10 000 livres de rente ; il

est très aisé, amasse tous les jours et n'a rien pris sur son revenu pour marier sa fille ; il n'est donc point dans le cas de voir sa capitation modérée.

« Le sieur de V... jouit de 2000 livres de revenus ; il s'est remarié ; l'on croit qu'il y a un enfant de ce dernier mariage, mais aussi il a une dot de sa femme, il ne fait pas de dépense ; son imposition à 30 livres n'est pas trop forte. »

Ailleurs : « On ne connaît pas le bien de M. de M... ; il a encore monsieur son père qui paye capitation dans la généralité d'Amiens. M. de M... a épousé la fille du sieur B..., négociant à Dieppe, mort riche en effets... M. de M... tient à Dieppe l'état d'un homme riche et passe pour tel. »

Ailleurs encore : « Il est certain que le sieur de M... jouit de plus de 6000 livres de rente, qu'il n'en dépense pas 1000 par an, qu'il est le plus crasseux gentilhomme du pays, qu'il a deux grands enfans âgés de plus de trente ans qui ne servent point et n'ont eu aucune éducation. »

Certains des intéressés se récrient, protestent contre la fausseté des renseignemens qui ont servi de base à leur imposition. Le sieur de V... qui est noté comme un gentilhomme verrier « riche et aisé..., ayant amassé du bien dans une verrerie qu'il a fait valoir longtemps et où il a été heureux, » réclame avec véhémence. « Il est bien vrai, dit-il, que j'ay fait valoir une verrerie ; mais, bien loin qu'elle m'ait enrichi, je suis en état de prouver qu'elle ne m'a été d'aucun avantage. » L'erreur était manifeste. L'administration n'en disconvient pas ; mais répond avec hauteur que le sieur de V... « est imposé au-dessous de ce qu'il devrait payer ; » qu'il ne vienne donc pas demander une diminution d'impôt... « C'est une augmentation qu'on devrait lui infliger, car il jouit de plus de 4000 livres de rente ; ses enfans sont bien placés, son fils aîné marié richement et non imposé demeurant avec lui. »

Ces quelques extraits montrent avec quelle légèreté les rôles de la capitation noble étaient établis dans l'Élection de Dieppe. A chaque page, le cahier de notes renferme des mentions dans le genre de celles-ci Le sieur X... « passe pour avoir tant de rentes ; » ou bien « est réputé pour avoir tant de revenus ; » ou encore, « on ne connaît pas exactement la fortune du sieur de Z... mais on croit qu'elle s'élève à tant. » Ce qui se passait dans ce coin de Normandie se répétait par toute la France. En réa-

lité, faute de données précises, l'administration taxait les redevables sur des cancans de petite ville ; elle savait par les fournisseurs, par les gens de la localité, si un gentilhomme faisait ou non « de la dépense, » s'il donnait des réceptions, des fêtes, s'il roulait carrosse... et de là en déduisait le chiffre probable de ses revenus. Ce système aurait été odieux si le taux de l'impôt, au lieu d'être relativement bas, avait été élevé, si les cotes individuelles avaient atteint des chiffres tant soit peu considérables ; en ce cas, l'arbitraire de la répartition aurait pu entraîner de telles injustices que les fortunes auraient risqué de s'en trouver atteintes et compromises.

III. — LE DIXIÈME ET LES VINGTIÈMES

L'impôt du dixième, auquel succéda ultérieurement celui du vingtième, constituait une troisième forme d'impôt sur le revenu, la plus perfectionnée de celles que l'Ancien Régime connut, On se rappelle dans quelles circonstances le dixième fut créé. C'était aux jours les plus sombres de la guerre de la Succession d'Espagne. Les armées françaises venaient d'être successivement défaites à Oudenarde et à Malplaquet ; les Impériaux s'étaient emparés de Lille et menaçaient la Picardie. Pour continuer la guerre et pouvoir imposer aux alliés une paix honorable, l'argent faisait défaut, le Trésor royal était à sec.

Dans ces conjonctures, le contrôleur général Desmarets, s'inspirant de la législation en vigueur dans les Flandres et en Hollande, proposa au Roi d'exiger de tous les habitans du Royaume une contribution égale au dixième du revenu de leurs biens. Le projet fit scandale. Ainsi donc, les agens du fisc allaient être amenés à pénétrer « dans le secret des familles ; » ils auraient le droit « de tirer de chacun une confession de bonne foi nette et précise, de son bien, de ses dettes actives et passives. » Quel bouleversement dans les consciences ! quel trouble apporté jusqu'au fond des provinces ! Le Roi s'en émut. « Quelque accoutumé qu'il fût, dit Saint-Simon, aux impôts les plus énormes, » il ne laissa pas que de s'épouvanter à l'idée du dixième et se tourmenta au point que sa santé s'en trouva altérée. Pour rassurer son esprit, il s'adressa au Père Le Tellier et fit demander une consultation « aux plus habiles docteurs en

Sorbonne. » Ceux-ci répondirent au Roi que « tous les biens de ses sujets étaient à lui en propre et que, quand il les prenait, il ne prenait que ce qui lui appartenait... » Louis XIV, « mis au large » par l'approbation des Jésuites, finit par consentir à la levée du dixième et signa l'édit du 14 octobre 1710 qui l'établissait.

Le nouvel impôt rencontra, dès le début, des résistances acharnées. Avec une grande habileté, Desmarets s'appliqua à les déjouer. Comme l'avait fait Pontchartain lors de la mise en vigueur de la capitation, il renonça à appliquer la loi d'une façon rigoureuse et préféra entamer des négociations avec les opposans. C'est ainsi qu'il dispensa les ecclésiastiques du paiement du dixième, moyennant le versement immédiat d'un don gratuit ou prétendu tel de 8 millions, qu'il autorisa la plupart des pays d'État à racheter leur quote-part moyennant des abonnemens qui furent fixés à 884 000 livres pour la Bourgogne, à 500 000 livres pour la Provence, etc. Il accorda la même faveur à un certain nombre de villes et de communautés qui lui en firent la demande. Au total, plus d'un quart des biens du royaume furent à un titre quelconque exonérés de l'impôt.

Desmarets traita avec une mansuétude non moins grande ceux des contribuables qui, n'ayant nul motif d'exemption, allaient se trouver soumis aux exigences du fisc. Conformément à ses instructions, les bureaux des finances se bornèrent à recevoir les déclarations de revenus qu'on voulut bien leur remettre et ne cherchèrent point « à approfondir si elles étaient sincères. » Les récalcitrans ne furent l'objet d'aucune pénalité; ils furent simplement taxés d'office et, encouragés par l'impunité, se gardèrent bien de venir à résipiscence. Comme le constate judicieusement M. Marion, « il n'y eut pas à vrai dire de dixième; il n'y eut qu'un impôt infiniment moindre où chacun donna à peu près ce qu'il voulut, où beaucoup ne donnèrent rien ou à peu près. »

Ces ménagemens infinis produisirent des résultats qui ne sauraient surprendre. Desmarets escomptait une recette de 80 millions, il en obtint à peine 25. Mais il n'eut garde d'avouer ses mécomptes et décerna à son œuvre des éloges si convaincus que la plupart des contemporains et même des historiens modernes s'y sont trompés. A en croire un rapport rédigé quelques années plus tard par ce ministre, « le dixième aurait constitué une res-

source inépuisable pour la guerre; » il aurait été « l'un des principaux motifs qui ont déterminé les ennemis à faire la paix. » L'assertion est singulièrement hasardée. Il suffit de parcourir les comptes rendus de Mallet ou de Forbonnais pour voir que, bien loin de trouver dans le produit du dixième « une ressource inépuisable, » Desmarets dut continuer à vivre avec des moyens de fortune : imposer des avances aux receveurs généraux, vendre des lettres de noblesse, créer de nouveaux offices, etc. Quant au rétablissement de la paix, il fut rendu possible par la victoire de Denain, par les succès des troupes de Villars et de Vendôme, bien plus que par n'importe quelle combinaison financière.

Conformément à la promesse du Roi, le dixième aurait dû être supprimé dans les trois mois qui suivaient la fin de la guerre; mais, lors de la signature du traité d'Utrecht en 1713, la pénurie du Trésor était telle que, « pour éviter un plus grand mal, » c'est-à-dire une banqueroute imminente, le nouvel impôt fut conservé pendant quatre ans jusqu'en 1717. Sa disparition même ne fut que provisoire : les campagnes malheureuses du règne de Louis XV obligèrent le gouvernement à en décréter le rétablissement, d'abord de 1733 à 1737 : puis de 1741 à 1749. En 1750, le dixième fut diminué de moitié et perçu sous le nom de vingtième des revenus; un second vingtième, s'ajoutant au premier, fut levé en 1755; un troisième en 1760. Ce dernier souleva des tempêtes. Les Parlemens s'insurgèrent. Celui de Paris, remontant aux principes du droit public, contesta au souverain le pouvoir d'établir des contributions nouvelles sans le consentement des représentans de la nation. Celui de Rouen fut non moins hardi et ne craignit pas d'imputer le désordre des finances à la cessation des États Généraux, « qui permettait au génie fiscal de rompre ses digues et d'accabler le pays sous des impôts toujours croissans, perçus tyranniquement et avec d'horribles vexations! »

Malgré les remontrances des Parlemens, les édits furent enregistrés; les nouveaux vingtièmes furent perçus et, tantôt au nombre de deux, tantôt au nombre de trois, demeurèrent en vigueur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime; ils rapportaient en moyenne une recette annuelle de 75 millions de livres.

Comment fonctionnait cet impôt « si honni et impopulaire? » Les diatribes des parlementaires étaient-elles fondées ou ne

constituaient-elles qu'un épisode de l'opposition des gens de loi contre l'absolutisme du pouvoir souverain?

D'après les ordonnances, les vingtièmes, — et antérieurement le dixième qu'ils avaient remplacé, — constituaient un impôt direct et personnel, assis sur l'ensemble des revenus de chaque contribuable. Les cotes étaient établies au vu de déclarations individuelles. Comme pour la taille tarifée, celles-ci furent malaisées à obtenir : paysans, bourgeois ou nobles, tous s'y résignèrent de mauvaise grâce et cherchèrent par tous les moyens possibles à dissimuler l'état réel de leur fortune.

On a vu que, lors de la création du dixième en 1710, Desmarets avait dû en prendre son parti, et renoncer à exiger les déclarations qui lui étaient refusées. Quand le dixième fut rétabli en 1733, le contrôleur général Orry voulut faire appliquer la loi d'une façon rigoureuse; il ordonna aux intendans de se montrer impitoyables et de majorer sans rémission la cote de tous ceux qui n'auraient point fourni dans les délais une déclaration valable. « Tel contribuable, dit-il, qui jouit d'un revenu de 1 000 livres et refuse d'en donner le détail, sera imposé sur 1 200; » s'il réclame, il devra produire des justifications pour obtenir un dégrèvement; si, au contraire, il paye sans protester, « ce sera une preuve bien certaine que son dixième n'est pas encore porté où il devrait être; » et, — la chose est sous-entendue, — il devra être augmenté l'année suivante. Pour les personnes de qualité, Orry recommande aux intendans d'être aussi fermes, mais d'avoir recours dans la forme à des ménagemens particuliers. « Vous manderez le délinquant à votre hôtel, écrit-il à l'intendant de Rouen, vous recevrez sa représentation avec la politesse qui vous est naturelle, vous lui direz que, pour satisfaire aux intentions du Roy, vous auriez dû le comprendre dans un rôle au quadruple (c'est-à-dire lui imposer une amende de quatre fois la somme dissimulée), mais que, par considération pour lui... vous avez jugé à propos de l'imposer seulement au simple pour une somme de... »

Bien des gens cherchèrent à tourner les règlemens en remettant au fisc des « états informes » où, sans autres renseignemens à l'appui, ils se bornaient à donner un chiffre global, — et naturellement inexact, — de leurs revenus; par exemple : « Je soussigné Paul Rousseau, bourgeois de la ville de Pontoise, déclare que l'ensemble de mes biens, meubles et immeubles,

me rapportent par an un produit net de 1 200 livres, charges déduites. » L'administration ne pouvait accepter des déclarations aussi rudimentaires, qui rendaient tout contrôle impossible; elle les refusa, et, malgré les protestations des intéressés, les considéra toujours comme nulles et non avenues.

Même en fournissant des relevés détaillés de leurs biens, la plupart des contribuables ne se firent nul scrupule de dissimuler « le plus possible de leur fortune. » « L'infidélité des déclarations données lors de l'établissement du premier dixième est un fait certain et si connu, disait Orry, qu'on est persuadé, avec raison, que les anciens rôles auraient pu monter au double au moins de ce qu'ils ont produit, si les biens avaient été déclarés suivant leurs revenus. » Pour prévenir le retour de ces abus et faire rendre aux nouveaux rôles ce qu'ils devaient légitimement rapporter, le ministre frappa sévèrement les dissimulateurs. « Les sujets de Sa Majesté qui ont fait des déclarations exactes de leurs biens, se trouveraient payer trois fois plus que ceux qui n'ont fourni que de fausses déclarations, et le zèle des premiers se trouverait pour ainsi dire puni dans le temps que ces faux déclarans jouiraient du fruit de l'infidélité de leurs déclarations; » c'était donc faire acte de justice que d'appliquer strictement les pénalités prévues par les ordonnances, et d'exiger, suivant le cas, des amendes égales au double ou au quadruple des sommes dissimulées. Les intendans montrèrent peu d'empressement à s'engager dans cette voie, craignant de s'aliéner, s'ils faisaient preuve d'une sévérité trop grande, les personnes influentes de leurs généralités, les grands seigneurs, les membres du Parlement, qui considéraient le dixième comme une atteinte à leurs prérogatives et n'hésitaient pas, malgré les ordres du Roi, à soustraire au fisc la majeure partie de leurs revenus.

Dans certaines régions de la France, il fallut pourtant sévir; les fraudes prenaient de telles proportions que le Trésor se trouvait frustré de sommes considérables. Les Gascons se signalèrent par leurs déclarations fantaisistes et, dans tout le bassin de la Garonne, des villages entiers s'entendirent pour diminuer de moitié ou des trois quarts la valeur de leurs terres. L'intendant de Guyenne finit par se fâcher. En 1750, il ordonna de doubler et même de quadrupler les rôles d'un certain nombre de paroisses où « tous les articles, sans aucune exception, étaient infidèles et frauduleux. » La majorité des habitans en effet avait

trouvé bon de n'avouer qu'un revenu annuel de 15 ou 20 livres. — Pour combattre ces dissimulations, il est certain que des pénalités rigoureuses s'imposaient ; mais que penser d'une législation où les fonctionnaires avaient le pouvoir, selon leur bon plaisir, de doubler ou de quadrupler d'un trait de plume toutes les cotes d'une paroisse? Un contribuable honnête était ainsi exposé à encourir des amendes imméritées, sans être admis à présenter sa défense, à faire valoir son bon droit.

Pour vérifier les déclarations innombrables issues de tous les coins de la France, les intendans ne pouvaient suffire. Une administration spéciale fut créée, celle des vingtièmes, qui comprit un nombreux personnel de directeurs, inspecteurs et contrôleurs. Ces agens, dont on ne saurait méconnaître le zèle et la valeur professionnelle, avaient à remplir une tâche singulièrement ardue. A côté des renseignemens plus ou moins exacts qu'ils se procuraient auprès des subdélégués, des maires et des consuls, des officiers des élections, etc., ils étaient obligés de se documenter au moyen de certains procédés dont la délicatesse et même la légalité étaient discutables. C'est ainsi que, malgré l'opposition des officiers ministériels, ils s'en allaient perquisitionner dans les études des notaires, aux greffes des tribunaux, que « par violence et par ruse » ils se faisaient donner accès dans les archives appartenant aux seigneurs. Les agens étaient irresponsables ; ils admettaient ou rejetaient les déclarations sans être tenus de donner les motifs de leurs décisions. Comme l'écrivait le ministre dans une lettre officielle, « ce n'est point au contrôleur à donner la preuve que telle terre rapporte 3 000 livres de rentes; c'est à celuy qui en est propriétaire, s'il se trouve surtaxé, à venir se plaindre et à rapporter les pièces qui peuvent autoriser sa demande. » En d'autres termes, c'était aux intéressés à démontrer la vérité de leurs assertions, à faire la preuve de leurs dires. Sans doute les contribuables qui se croyaient surtaxés avaient le droit de réclamer ; mais, la plupart du temps, ils reculaient devant les justifications sans nombre qu'ils avaient à produire, devant les démarches de toutes sortes qui leur étaient imposées et dont les frais dépassaient souvent le montant même du litige. De nombreux exemples prouvent d'ailleurs qu'un réclamant pouvait obtenir gain de cause sur un point, mais que, par suite d'une augmentation systématique de tous les articles de sa cote, il se trouvait

en définitive payer une somme supérieure au montant de la somme en litige ; il obtenait un dégrèvement de dix sous pour une parcelle de vigne ; mais ses champs et sa maison étaient surtaxés de dix livres. Bon moyen de décourager les importuns et de punir les personnes assez osées pour réclamer !

Les déclarations concernant les vingtièmes étaient établies de la même manière que celles qui s'appliquaient à la taille tarifée. Elles étaient divisées en quatre sections : revenus des biens fonds, revenus mobiliers, revenus des offices et des droits, revenus de l'industrie et du commerce. Dans la première section, figuraient les maisons et les terres. Les maisons étaient imposées au prorata des loyers ; il n'y eut de contestations que pour les châteaux et hôtels particuliers dont le produit net était d'une évaluation singulièrement délicate. Comment apprécier la valeur locative d'un donjon, distinguer les travaux d'embellissement des réparations proprement dites? La matière prêtait à chicane ; aussi les réclamations furent-elles nombreuses.

Au lieu d'être imposés d'après un barême, comme c'était le cas pour la taille tarifée, les immeubles ruraux furent généralement taxés d'après leur revenu net. Les contrôleurs n'en étaient que plus embarrassés pour asseoir l'impôt sur des bases équitables ; connaissant mal les terroirs sur lesquels ils devaient opérer, ils risquaient à chaque instant d'être induits en erreur par les renseignemens inexacts qui leur étaient fournis. Maintes fois, quand ils arrivaient dans un village, ils ne trouvaient personne à qui parler... tous les habitans avaient disparu comme par enchantement. On est presque tenté d'excuser la conduite des paysans quand on voit la complication extrême des déclarations qu'on exigeait d'eux : pour chaque domaine, ils devaient indiquer la nature des cultures, le produit moyen de la récolte, donner l'énumération des charges, frais de semence, gages des valets, etc. ; ils étaient également tenus de donner le détail de la répartition des profits entre le propriétaire et ses métayers. Chacun de ceux-ci en effet était taxé d'une façon distincte et, suivant une disposition reproduite dans les projets récens d'impôt sur le revenu, les bénéfices agricoles étaient frappés indépendamment du revenu de la terre. Voici à titre d'exemple une déclaration concernant un champ de blé exploité par bail à mi-fruit, suivant le mode usité dans le Midi : « Je Pierre Lescals demeurant au Caux des Aigues, dans l'élection de Ville-

franche, certifie que je fais valoir dans le quartier dit des Perches 10 séterées de blé produisant 40 setiers, — sur quoi il faut distraire 10 setiers pour la semence, 5 setiers pour divers, — reste 25 setiers, dont distrait un demi pour le propriétaire ci : 12 setiers et demi à 8 livres; soit 100 livres de revenu. »

Et quand, au lieu de céréales, il s'agissait des produits de la basse-cour, les déclarations mentionnnaient solennellement :

20 paires de chapons à 20 sous, ci 10 livres;

50 paires de poules grasses à 15 sous, ci 37 livres 10 sous;

20 paires de poules maigres à 10 sous, ci 10 livres;

5 cochons à 10 livres, 50 livres, etc.

On voit d'ici un contrôleur méticuleux voulant aller dans les fermes et compter les chapons et les paires de poulets!

La cédule des revenus mobiliers s'appliquait aux rentes, intérêts, pensions et droits divers dus par les provinces, les villes, les communautés, etc. Pour faciliter la perception, il était stipulé que la retenue des vingtièmes serait effectuée directement par les trésoriers ou receveurs chargés du paiement des dites rentes. Dans tous les autres cas, notamment en ce qui concernait les créances chirographaires ou les prêts entre particuliers, l'impôt fut éludé et ne rapporta au Trésor que des sommes insignifiantes. Il en fut de même du produit des offices : c'est-à-dire des études de notaires, charges de greffiers, etc. Les intéressés étaient imposés au vu de leurs déclarations : mais ils ne se firent point faute de frauder le fisc et, assurés de l'impunité, s'entendirent pour dissimuler la majeure partie de leurs revenus. En dehors des grandes villes, les officiers ministériels n'étaient guère taxés qu'à raison de 5 ou 6 livres, parfois même de 2 ou 3, c'est-à dire dix fois moins que la plupart des paysans.

D'après les instructions ministérielles, les gens d'affaires, commerçans et autres avaient dû être taxés sur le pied du vingtième des profits qu'ils retiraient « de leurs entreprises. » Comme les autres contribuables, ils auraient dû fournir des déclarations détaillées de leurs revenus; mais ils s'y refusèrent d'une façon formelle et l'administration n'osa les y contraindre. Elle recourut au même procédé que nous avons vu fonctionner pour la taille tarifée. Chacune des corporations fut imposée à une somme déterminée et chargée d'en effectuer la répartition entre ses membres. A Limoges, par exemple, le contingent de la commu-

nauté des bouchers était fixé, en 1777, à 88 livres; celui des traiteurs, rôtissiers et pâtissiers à 43 livres ; celui des perruquiers à 52 livres 15 sous, des apothicaires à 20 livres, etc.

La répartition était effectuée d'après les résultats d'une enquête discrète que les corporations ouvraient sur la situation des affaires de leurs différens membres. Les rôles étaient établis au vu de notes semblables à celles que nous avons déjà citées : « Le sieur X... marchand drapier, vend beaucoup. Il a une grande maison au centre de la ville et doit être fort à son aise. » « Le sieur Y... a toujours largement vécu, il a les moyens de payer plus que sa contribution actuelle. » « Le sieur Z... est âgé de quatre-vingt-douze ans, il n'est plus en état de se donner les mouvemens nécessaires pour augmenter et étendre son commerce; il ne serait pas juste de le taxer davantage, » etc.

On voit, sans qu'il soit nécessaire d'insister, combien tous ces renseignemens étaient vagues et sujets à caution. Comme l'écrivait non sans raison un contrôleur des vingtièmes, « les marchands eux-mêmes qui devraient mieux connaître l'étendue du commerce les uns des autres y sont attrapés les premiers : il y a des négocians très aisés que l'on ne soupçonne pas ; d'autres qui mènent grand train, que l'on croit riches et dont un beau jour l'on apprend la ruine. » Ces réflexions mélancoliques pouvaient au même titre s'appliquer à tous les contribuables : « L'habit ne pas fait le moine, » ni les apparences ne créent la fortune.

Ainsi, l'Ancien Régime a fait l'essai des formes les plus diverses d'impôt sur le revenu. Par la taille, la capitation, les vingtièmes, il s'est efforcé d'atteindre directement les fortunes, de frapper chaque contribuable proportionnellement à ses facultés. Il a multiplié dans ce dessein les ordonnances, les règlemens, les modifiant, les amendant sans relâche. Malgré ses efforts, il n'a pu parvenir à établir une législation stable. En vain, pour asseoir l'impôt d'une manière moins injuste, l'administration a-t-elle voulu s'immiscer dans les affaires privées de chaque famille, de chaque individu; elle a exigé des déclarations compliquées, des justifications à l'infini ; en vain a-t-elle fait appel au concours de toutes les autorités locales; des subdélégués, — ces ancêtres de nos sous-préfets, — des maires, des échevins, des notables. Poussée par la nécessité de se procurer

les renseignemens qui lui étaient refusés d'autre part, elle a eu recours aux procédés les moins avouables, provoqué des dénonciations, accordé des primes aux délateurs. Ces mesures n'ont point abouti. Ni les menaces, ni les amendes, ni même la prison, n'ont pu triompher de l'hostilité des populations. Les fraudes et dissimulations ont été innombrables. Des villages, des régions entières se sont entendues pour frustrer le Trésor et ne donner aux terres qu'une valeur systématiquement avilie. En définitive, le fisc n'a pu saisir que ce qui brillait au soleil, il a pu recenser les maisons, cadastrer les champs, supputer la valeur des récoltes, dénombrer les animaux employés à la culture ou engraissés en vue de la boucherie; il s'est trouvé impuissant à connaître les revenus mobiliers ; c'est sur des apparences plus ou moins fallacieuses, des témoignages souvent suspects, qu'il a dû se résoudre à taxer les salaires, à frapper les bénéfices du commerce et de l'industrie.

L'impopularité d'un pareil régime ne saurait surprendre. En 1789, la nation tout entière réclamait la suppression des impôts personnels et l'abolition des privilèges. L'Assemblée constituante n'hésita pas à donner satisfaction à l'opinion publique. Elle supprima toutes les immunités fiscales, celles de la noblesse et du clergé, — auxquelles les intéressés eux-mêmes avaient renoncé dans la nuit du 4 août, — celles des provinces, des villes, des corporations. Elle décida de mettre un terme à ces mesures vexatoires, à ces investigations indiscrètes qui atteignaient tous les sujets du royaume et provoquaient tant de justes récriminations. Le système des déclarations fut solennellement aboli. « Toutes les fois, écrivait Defermon dans l'un de ses rapports, que l'assiette d'une contribution dépend de la déclaration des redevables, les uns s'acquittent scrupuleusement, les autres ne craignent pas de s'y soustraire, » de là résulte une inégalité d'autant plus fâcheuse qu'elle surcharge les bons citoyens et profite aux mauvais.

Pour éviter qu'à l'avenir les contribuables ne fussent exposés à se trouver placés entre leur conscience et leur intérêt, les Constituans voulurent établir uniquement des impôts réels perçus sur les choses et non point sur les personnes. Les diverses formes de la richesse publique furent frappées d'une façon objective, indépendamment de la qualité de leurs propriétaires : que ceux-ci fussent nobles, ecclésiastiques ou bourgeois, leurs biens

furent tous soumis au même traitement, imposés d'après les mêmes rôles.

Le régime créé par l'Assemblée Constituante a subi l'épreuve du temps ; dans son ensemble, il est encore en vigueur de nos jours ; sous les différens gouvernemens que la France a connus depuis un siècle, il a fonctionné avec une égale régularité et donné aux contribuables des garanties de justice et d'équité, qu'ils n'avaient connues à aucune autre époque. Ces bienfaits sont aujourd'hui méconnus. L'inviolabilité des affaires domestiques, le secret des transactions, toutes ces libertés fiscales pour lesquelles nos pères ont lutté et vaincu, paraissent actuellement aux partis avancés choses dédaignables. Sous prétexte de procéder à une répartition nouvelle des charges publiques, d'aucuns voudraient, par l'établissement d'un impôt général sur le revenu, faire revivre ces contributions personnelles qui fonctionnaient au temps de l'ancienne monarchie. Au cas où le projet actuellement soumis aux délibérations du Sénat viendrait à aboutir, le contribuable français, après plus d'un siècle d'indépendance, serait de nouveau astreint à fournir une déclaration complète de ses revenus, à faire en quelque sorte la confession publique de ses moyens d'existence, de ses ressources et de ses dettes ; de nouveau, il se trouverait exposé presque sans défense à l'arbitraire des agens de l'administration ; à chaque instant, il risquerait d'être la victime d'une dénonciation anonyme, de la vengeance d'un voisin qui aurait rédigé sur son compte une « fiche » calomnieuse.

Nos mœurs elles-mêmes contribueraient à rendre la perception d'un impôt personnel plus vexatoire et plus impopulaire qu'autrefois, car aux rivalités locales, aux inimitiés personnelles qui ont existé de tout temps, sont venues s'ajouter dans nos communes de nouvelles causes de division ; nous voulons parler, on le devine, des ressentimens provoqués par nos querelles politiques. On sait si les hommes qui détiennent le pouvoir se font scrupule de mettre au service de leur parti les faveurs administratives dont ils peuvent disposer, les places, les distinctions honorifiques ; avec l'impôt sur le revenu, ils jouiraient d'un nouveau moyen d'influence et feraient sans vergogne taxer chaque contribuable d'après ses votes, d'après son attitude électorale. On verrait les moindres hobereaux de village s'arroger, suivant l'exemple des grands seigneurs de jadis, le droit de faire attri-

buer des *cotes d'amour* à leurs protégés et décerner à leurs adversaires des *cotes de punition*. Ainsi, comme l'écrivait M. Paul Leroy-Beaulieu dans cette *Revue* à la fin de l'année dernière, par le mécanisme même de l'impôt sur le revenu et de la progression des tarifs, il y aurait dans chaque localité un certain nombre de victimes, d'otages livrés sans défense « aux appétits du fisc, aux caprices des Parlemens. »

Est-ce à dire que le système actuel de nos contributions directes soit parfait, qu'il ne doive et ne puisse faire l'objet d'aucune amélioration ? Loin de nous cette pensée ! La revision du cadastre que les populations rurales réclament depuis plus de cinquante ans, la transformation de la contribution personnelle-mobilière pour atteindre d'une manière plus équitable les manifestations extérieures de la richesse, la refonte de certaines dispositions concernant les patentes, sont autant de réformes dont l'adoption ferait disparaître la plupart des critiques que l'on peut justement adresser à notre système fiscal.

Pour réaliser ces réformes, point n'est besoin de bouleverser notre législation, de porter atteinte aux principes de notre droit public, et, — suivant la forte expression de M. Jules Roche, — de forger « un instrument de guerre civile et de discorde » qui, aux mains des partis, risquerait d'être une arme terrible.

CHARLES DE LASTEYRIE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le moment est déjà passé de parler en détail du scandale provoqué par les aveux et par l'arrestation de M. Duez. Il venait d'éclater lorsque nous écrivions notre dernière chronique et, pendant quelques jours, la presse ne s'est guère occupée d'autre chose. La tribune en a retenti à la Chambre des députés et au Sénat. D'éloquens discours ont été prononcés. Puis, un silence relatif a commencé à se faire, plus rapidement qu'on n'aurait pu s'y attendre, comme si nous étions blasés sur les affaires de ce genre, et comme si une de plus ou de moins ne tirait pas à conséquence. L'opinion ne réagit plus; elle a l'émotion vive mais courte; l'indignation soutenue est un sentiment trop fort pour elle; elle retombe vite dans sa passivité. Au Parlement, tout s'évapore en paroles et, dans le pays, une distraction succède à une autre. Le scandale de M. Duez a distrait les esprits de celui, qui n'est pas moins grave, dont l'arsenal de Toulon a été le théâtre. Le vol ne se pratique pas seulement dans les bureaux des liquidateurs. Le phénomène est plus général, et il y a tout lieu de croire que ses manifestations multiples proviennent partout d'une même cause.

Cette cause est le défaut de surveillance et de contrôle. Il y a partout de malhonnêtes gens, ou des gens susceptibles de le devenir lorsque les tentations qui s'exercent sur eux sont trop grandes et les freins qui les retiennent trop faibles. Tel homme qui aurait été correct toute sa vie, s'il avait trouvé partout la correction autour de lui, finit par se laisser aller au relâchement général, lorsqu'il l'a constaté et éprouvé. Or il y a aujourd'hui un relâchement général dans nos mœurs publiques. Le motif en est simple. Sans être admirateur à l'excès d'un passé qui a eu aussi ses défaillances, on peut dire qu'autrefois l'intelligence, le zèle, le travail, enfin les services rendus étaient en somme, pour un fonctionnaire, le meilleur moyen d'arriver.

On ferait rire si on soutenait qu'il en est encore de même aujourd'hui. Le meilleur moyen d'avancer n'est plus de faire son devoir, mais de s'assurer des protections. Il faut être, pour cela, souple et complaisant, et sans doute aussi rendre des services, mais des services politiques ou, pour mieux dire, électoraux, car c'est à cela que tout se ramène et se réduit. La source de nos maux est là. Lorsque la conviction est entrée profondément dans les esprits que, suivant un vieux mot, « le savoir faire vaut mieux que le savoir, » et même que le devoir, certaines conséquences pratiques en découlent inévitablement. Nous les voyons se produire autour de nous. Les surveillans ne surveillent plus, les contrôleurs ne contrôlent plus, ou bien ils le font d'une manière intermittente et distraite, et les hommes dont la conscience est faible, ou même nulle, usent sans scrupule des facilités qui leur sont données. Comment en serait-il autrement? Si quelque chose nous étonne, c'est que la « gangrène » morale, dont M. le ministre de la Justice a parlé à la tribune, ne soit pas encore plus répandue. Nous ne voulons, en effet, rien exagérer; les malhonnêtes gens sont l'exception; mais, tout de même, on en découvre trop à la fois.

Pour en revenir à M. Duez, puisqu'il faut bien parler de lui, évidemment sa défense morale contre les séductions dont il était entouré a toujours été insuffisante, et on s'étonne qu'une charge aussi délicate que celle de liquidateur de congrégations religieuses lui ait été confiée. Qu'on ait pu, à l'origine, se tromper sur son compte, soit; mais il n'a pas tardé à devenir suspect et, pendant longtemps encore, il n'en a pas moins été maintenu dans ses fonctions. On ne les lui a enlevées que lorsqu'il a été impossible de faire autrement. M. le président du Conseil a dit à la tribune que la presse avait été pour lui particulièrement bienveillante, et que, au Palais, il jouissait d'une confiance imméritée sans doute, mais générale. Ces prémisses lui ont permis de conclure que lui seul avait de tout temps refusé sa confiance à M. Duez; que lui seul avait, presque dès l'origine, vu clair dans son jeu; que lui seul enfin avait ordonné des mesures qui, si elles avaient été prises, auraient prévenu la catastrophe. Mais voilà le malheur : elles n'ont pas été prises. M. Briand a donné lecture de lettres qui lui font honneur. Peut-être a-t-il le tort de croire qu'un ministre a rempli et épuisé tout son devoir lorsqu'il a écrit des lettres parfaites ou qu'il a prononcé des discours excellens. Nous sommes convaincu que, s'il lisait aussi à la tribune les lettres qu'il adresse à ses préfets pour leur recommander la neutralité électorale et leur interdire les pratiques de la candidature officielle, l'approbation serait

unanime. Mais tout cela n'est que du papier. Les préfets aujourd'hui, comme les procureurs de la République autrefois, lisent sans doute avec respect les lettres ministérielles et en apprécient la valeur littéraire, mais ils n'en tiennent pas le moindre compte. Les instructions données par M. Briand lorsqu'il était garde des Sceaux ont été, comme on dit au Palais, inopérantes. Dès le premier moment, les liquidateurs des congrégations, — on sait qu'ils sont au nombre de trois, — se sont sentis les maîtres. Nous ne savons pas ce que se sont permis les deux autres et nous attendons, avant de parler d'eux, d'être mieux renseignés à leur sujet. Mais, pour M. Duez, la cause est entendue bien que l'instruction se poursuive. M. Duez a tout avoué; il a pris cinq millions dans sa caisse et on ne sait pas encore dans quelle proportion il les a fait servir à ses plaisirs, ou à des spéculations de Bourse. Peut-être ne le sait-il pas bien exactement lui-même. Quand tous ces détails ont été connus, il en est résulté, — on nous permettra de le dire sans vouloir porter atteinte à l'honneur de la corporation, — une certaine déconsidération contre les liquidateurs. Ce sentiment est peut-être injuste: il le serait certainement, si on le généralisait. Dans la discussion qui a eu lieu à la Chambre, M. Maurice Barrès a prononcé un mot très dur. — On ne pouvait trouver, a-t-il dit, que des « canailles » pour liquider les congrégations. — Le mot est excessif, mais il est certain que les opérations de ce genre, toute question religieuse mise à part, devaient répugner aux natures délicates, et nous avons vu, en effet, que certains liquidateurs ont refusé de s'y prêter. Ils ont préféré encourir quelque disgrâce auprès des autorités judiciaires. Le garde des Sceaux de cette époque, qui était M. Vallé, s'en est ému, car ces refus produisaient un mauvais effet, et il a recommandé aux tribunaux de ne s'adresser désormais qu'à des liquidateurs offrant toutes les garanties « professionnelles et politiques. » Il paraît que, dans cet ordre de garanties, on n'a pas trouvé mieux.

Nous ne nous attarderons pas aux débats qui ont eu lieu dans les Chambres : ils ont été bruyans, mais superficiels. Le rôle d'accusateur a été fort bien tenu par M. Jaurès, qui ne manque jamais une occasion de dénoncer les abus de ce qu'il appelle la société capitaliste et bourgeoise. Quant au gouvernement, il a cherché à embrouiller les responsabilités en accusant tout le monde. Tout le monde, a assuré M. Briand, a failli dans cette affaire, et il a rappelé qu'à l'origine le gouvernement avait déposé un projet de loi pour enlever aux liquidateurs ordinaires les liquidations congréganistes et pour en charger l'administration de l'enregistrement. Il a conclu que, si ce

projet de loi avait été voté, tout se serait passé le mieux du monde. Alors, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait le plus petit effort pour le faire mettre à l'ordre du jour? Nous reconnaissons d'ailleurs très volontiers que, si le projet avait été discuté à ce moment, il aurait rencontré peu de faveur dans les Chambres, non parce que les Chambres éprouvaient une tendresse particulière pour les liquidateurs, mais parce que c'était une mesure grave de dessaisir des juges au profit de fonctionnaires; on ne pouvait le faire sans jeter sur la magistrature une suspicion que rien encore n'avait justifiée; on avait une confiance en elle assez grande pour croire qu'elle exercerait sur les liquidateurs une surveillance active et un contrôle efficace. C'était son devoir de le faire: il a bien fallu reconnaître depuis qu'elle ne l'avait pas rempli, peut-être parce qu'elle a cru s'apercevoir qu'on ne tenait pas essentiellement à ce qu'elle le remplît. On ne lui a pas demandé beaucoup de vigilance, elle en a donné peu. La faute principale n'en est pas au ministère actuel; elle remonte beaucoup plus haut; la plus lourde part en revient au ministère Combes, qui a commencé toutes ces liquidations et les a engagées dans la voie qui devait les conduire au point où nous sommes. Il y a eu là un péché originel que M. Briand a étendu à tout le monde, afin que nul ne pût le reprocher à son voisin. Cependant tout le monde n'a pas consenti à s'avouer coupable, et un orateur républicain progressiste a dit éloquemment à M. le président du Conseil: — Parlez pour vous et pour les vôtres: quant à nous, nous n'avons ici aucune responsabilité. Le mal initial vient de ceux qui, après avoir montré le milliard des congrégations comme une proie facile, ont excité jusqu'au paroxysme les convoitises et les appétits. On a commencé, dès ce moment, à se préparer à la curée. Nous avons signalé alors le danger, on ne nous a pas crus. A chaque pas fait en avant, nous avons recommencé nos avertissemens qui sont restés toujours vains. Quoi d'étonnant si, pour certaines besognes, on n'a trouvé, en fin de compte, que certains hommes? Mais nous qui nous sommes refusés à voter la dissolution en masse des congrégations religieuses, qui avons dénoncé leurs dépouilles comme un élément de démoralisation, qui avons prédit tout ce qui est arrivé et l'avons flétri d'avance, nous repoussons la solidarité honteuse qu'on veut nous infliger. A chacun ses actes; à chacun ses responsabilités! — Le parti républicain progressiste et libéral avait le droit de faire entendre cette protestation indignée, et on comprend qu'il tienne à ce titre d'honneur.

Finalement, qu'a-t-on fait? On a voté la loi dont M. le président du Conseil avait déploré l'abandon, et qui dessaisit les liquidateurs pour confier les liquidations à l'administration des Domaines. Cette administration mérite confiance, et nous sommes convaincus qu'elle remplira avec zèle la tâche très lourde qui lui est confiée ; mais elle ne peut le faire que pour l'avenir ; son rôle, pour le passé, se réduit à constater avec exactitude le mal qui a été fait. Le réparer est plus difficile. Si l'argent a disparu ailleurs, comme chez M. Duez, comment le retrouver? Les ayans droit, que ce soient de pauvres congréganistes ou des héritiers de donateurs et de légataires, n'en resteront pas moins dépouillés. Des misères très intéressantes ne pourront pas être soulagées, des dettes très légitimes ne pourront pas être acquittées. On aura la consolation, purement morale, de découvrir de nouveaux coupables, s'il y en a, comme, à tort ou à raison, on le croit généralement. Le gouvernement a déclaré que rien ne l'arrêterait dans l'œuvre de justice qu'il a entreprise. Mais, quoi qu'on fasse par la suite, une tache n'en restera pas moins sur le régime actuel ; rien ne pourra l'effacer. L'histoire trouvera dans les discours de M. Briand une habileté suprême à esquiver les difficultés : quant à la vérité simple et nue, c'est dans le discours de M. Paul Beauregard qu'elle devra la chercher.

Au moment où nous écrivons, la législature s'achève ; la Chambre tient ses dernières séances ; le vide se fait au Palais-Bourbon, pendant qu'au Luxembourg le Sénat montre la meilleure volonté d'en finir, lui aussi, avec la partie de l'œuvre commune qui lui incombe. Mais c'est à peine s'il a commencé la discussion du budget, et il faudra que cette discussion soit singulièrement écourtée pour être terminée à temps. Le gouvernement a décidé, en effet, que les élections auraient lieu le 24 avril. Les pouvoirs de la Chambre n'expirant qu'au mois de juin, les élections auraient pu tout aussi bien être faites en mai, et on se demande pourquoi le gouvernement met une si grande hâte à les précipiter. La vraie raison est sans doute que, son œuvre étant terminée vaille que vaille, la Chambre ne se livre plus qu'à des manifestations regrettables. On vient de voir que, d'autre part, l'affaire des congrégations reste en suspens Dieu sait de quels incidens elle est encore grosse Il semble donc que le mieux est d'en finir, et tout le monde en est d'accord : on se demande seulement s'il sera matériellement possible de le faire au moment désiré. Quoi qu'il en soit, chaque député ne regarde plus que du côté de son arrondissement,

c'est-à-dire de la « mare stagnante » où il a pris naissance et où il va se retremper. Sa crainte est de la retrouver plus habitée qu'il ne le voudrait, en d'autres termes, d'y rencontrer des concurrens plus ou moins redoutables. Aussi a-t-il pris toutes les précautions pour les vaincre, et la première a été de ne rien changer aux conditions électorales qui lui ont été si favorables dans le passé.

Nous avons déjà parlé, il y a quinze jours, du tour de passe-passe au moyen duquel on s'efforçait d'empêcher d'aboutir la loi sur les fraudes du scrutin. La comédie a continué à la Chambre, et le dénouement en a bien été celui que nous avions annoncé. Eh quoi! on voulait supprimer la fraude électorale, ou du moins la rendre plus difficile! Beaucoup d'esprits subtils se sont ingéniés pour empêcher ce résultat de se produire, et nous avons le regret de constater que M. le président du Conseil les y a adroitement aidés. On croirait vraiment que la Chambre actuelle lui plaît en elle-même, et qu'il serait désolé de la voir défigurer par le pays. Alors, à quoi bon tant de discours dont nous avons les oreilles encore pleines, celui de Périgueux notamment? Si la Chambre est parfaite, pourquoi dénoncer son origine? Pourquoi accuser ses mœurs politiques? Nous l'avons dit, des trois précautions imaginées contre la fraude, une seule subsistait, l'enveloppe qui devrait contenir le bulletin : on a trouvé que c'était encore trop, et qu'il fallait se débarrasser de ce dernier et frêle obstacle. M. le président du Conseil a déclaré alors qu'il faudrait si longtemps pour fabriquer 50 millions d'enveloppes que la loi ne serait applicable qu'à la condition d'être votée dans la huitaine. Mais, encore une fois, quel empêchement y avait-il à faire les élections quinze jours plus tard? On aurait eu alors le loisir de fabriquer les 50 millions d'enveloppes. Quoi qu'il en soit, le Sénat a voté l'enveloppe, et la loi est revenue à la Chambre. Une discussion sur un objet devenu si mince ne pouvait pas durer longtemps; alors on s'est souvenu qu'il y avait dans les cartons parlementaires un vieux projet de loi sur la corruption électorale, et on a déclaré, avec un grand air de vertu effarouchée, que la corruption étant encore pire que la fraude, c'était par elle qu'il fallait commencer. Par malheur, ou plutôt par bonheur, car on savait bien à quoi s'en tenir à cet égard, la loi, qu'on avait négligée pendant plusieurs années, était fort loin d'avoir atteint le point de maturité où elle pouvait être votée par les deux Chambres. Elle soulevait un grand nombre de problèmes dont la solution était difficile, peut-être même impossible. C'était précisément ce qu'il fallait : si la session avait continué, la discussion de la

loi aurait pu amuser le tapis pendant tout le temps qu'on aurait voulu. Mais, la session ayant été écourtée, on a reculé devant le monstre et tout a été renvoyé aux calendes grecques, loi sur la corruption et loi sur la fraude. Il semble que la Chambre n'ait voulu retirer de ce débat avorté d'autre avantage que celui d'une déclaration qu'elle a fait faire à M. le président du Conseil au sujet des 15 000 francs qu'elle a attribués à ses membres. Rien n'est plus impopulaire que ces 15 000 francs; tout le monde en convient, et on s'attend à ce que la question joue un rôle important aux élections prochaines. Il a paru impossible, quelque envie qu'on en ait eue, d'interdire à un concurrent de reprocher à un député d'avoir voté ces 15 000 francs; mais si le concurrent ajoute qu'il consacrera à une œuvre quelconque l'excédent de 6 000 francs qu'il touchera en sus de l'ancienne indemnité, oh! alors, le cas deviendra très grave. M. le président du Conseil n'a pas hésité à déclarer qu'il y aurait là un fait évident de corruption. L'élection serait viciée. Cette menace fermera-t-elle la bouche aux concurrens des députés actuels? L'alternative où on les place est très délicate. S'ils condamnent comme excessive l'indemnité de 15 000 francs, on ne manquera pas de leur dire en ricanant qu'après l'avoir flétrie, ils la toucheront. Et s'ils déclarent qu'après l'avoir touchée, ils la donneront aux pauvres, à un bureau de bienfaisance, à un hospice de vieillards, on se voilera la face en criant à la corruption. Telles sont les manœuvres d'intimidation, d'ailleurs puériles, auxquelles s'est livrée la Chambre expirante. Elles ne relèveront pas beaucoup son autorité morale, et il est probable que le suffrage universel s'en embarrassera infiniment peu.

*

Quant au Sénat, il a fait acte de bonne volonté envers la Chambre en votant la loi sur les retraites ouvrières. Nous avons parlé assez de cette loi au fur et à mesure que la discussion s'en poursuivait pour n'avoir plus rien à en dire aujourd'hui, ses bases essentielles ayant été posées au début même d'un débat qui a duré une cinquantaine de séances. A l'origine, la loi ne devait s'appliquer qu'aux salariés: depuis on y a introduit de nouvelles parties prenantes, et, après avoir ouvert une voie où on ne devait plus être arrêté par aucun principe, on ne s'y est effectivement arrêté que devant les cris éperdus de M. le ministre des Finances: encore a-t-on déclaré que cet arrêt n'était que provisoire. On ira certainement plus loin, et sous peu; il suffira pour cela d'avoir un ministre moins énergique que M. Cochery: quant à un budget en meilleur état, il ne faut pas y compter avant

longtemps. C'est folie de s'engager dans des dépenses qu'on ne peut pas mesurer, lorsqu'on a d'ailleurs un avenir financier aussi incertain. Mais il fallait, paraît-il, faire une grande manifestation de solidarité et de générosité sociales. Certes, nous avons toujours été d'avis que la situation des ouvriers âgés et devenus impropres au travail imposait à la société un devoir à remplir dans la mesure de ses forces. Une loi était nécessaire; le mieux était de l'appuyer sur les sociétés de secours mutuels qui, avec le concours de l'État, auraient pris rapidement un immense essor. On a fait tout le contraire, et la loi nouvelle créera dans notre organisation sociale, politique et financière, un formidable instrument qui restera aux mains de l'État. Nous comprenons que les socialistes se réjouissent de cette loi, car elle porte leur marque ; mais les autres ?

Aussi les autres s'en sont-ils généralement fort peu réjouis; ils s'y sont plutôt résignés, et non sans peine. Il est d'usage, à la fin d'une importante discussion, qu'un certain nombre de membres d'une assemblée montent à la tribune pour expliquer leur vote : quelques-uns parlent même pour tout un groupe de collègues. Jamais le défilé n'avait été plus long que cette fois, au Sénat : on a cru qu'il n'en finirait plus! La plupart des orateurs ont d'ailleurs répété la même chose avec une touchante monotonie, à savoir que la loi leur faisait peur, mais qu'ils la voteraient quand même, déclinant toute responsabilité dans ses conséquences. Décliner toute responsabilité dans les conséquences d'une loi qu'on vote est une attitude législative que nos prédécesseurs n'avaient pas encore imaginée, ce qui est étonnant, car elle est très commode. On l'aurait à la vérité jugée autrefois contradictoire; mais aujourd'hui, le pour et le contre s'embrouillent dans les esprits et encore bien plus dans les volontés. Un sénateur, d'ailleurs très sympathique, a déclaré qu'il voterait la loi « avec un frisson de crainte: » on disait jadis « la mort dans l'âme. » Le fait est que ce défilé à la tribune avait un air d'enterrement; on n'y prononçait que des paroles funèbres; il était lugubre. M. le ministre du Travail l'a senti et il a demandé la parole pour célébrer à sa manière les éclatans mérites de la loi. M. Viviani a du talent; sa harangue a eu quelque succès; elle a un peu relevé les courages abattus; beaucoup ont commencé à croire qu'ils étaient des héros sans le savoir. Cependant le discours de M. Viviani n'a pas laissé de faire naître des inquiétudes nouvelles il annonçait, en effet, que la loi, incomplète évidemment, recevrait plus tard des développemens nécessaires. C'était précisément ce que tout le monde redoutait. Aussi l'effet restait-il un peu incertain lorsque

M. Monis, qui a pris une part si importante à la confection de la loi, a escaladé la tribune et s'est écrié, en termes un peu différens : — Eh quoi ! misérables poltrons que vous êtes, vous tremblez au moment d'aller à une gloire immortelle ! Vous manifestez du trouble et de l'angoisse lorsque l'orgueil devrait resplendir sur vos fronts. Vous allez accomplir un acte immense. Ce jour est un des plus grands de notre histoire ; il nous introduit dans un monde nouveau. Bientôt les noms de ceux qui auront voté la loi seront inscrits sur un arc de triomphe et passeront à la postérité environnés d'un lustre incomparable. J'attends avec curiosité le dépouillement du scrutin pour voir ceux qui se déroberont à ce devoir sacré. — L'Assemblée était plus étonnée qu'emballée ; mais, dans les accens vainqueurs de cette fanfare, une des plus extraordinaires qu'il nous ait été donné d'entendre, elle a senti la menace. La gauche, le centre, la droite ont voté la loi à qui mieux mieux. Trois voix seulement se sont prononcées contre, et il n'y a eu qu'une vingtaine d'abstentions. Une vingtaine de sénateurs ont renoncé à voir leurs noms resplendir sur l'arc de triomphe de la cité nouvelle pour conserver l'indépendance de leur jugement, la paix de leur conscience et le droit de décliner sérieusement toute responsabilité dans une loi dont M. Monis a eu raison de dire qu'elle ouvre un monde nouveau.

On jugera comme on voudra la loi sur les retraites ouvrières, mais c'est ainsi qu'elle a été votée par le Sénat. Il est probable, et même à peu près certain que la Chambre la votera à son tour sans y rien changer, car si elle y changeait un seul mot, la loi devrait revenir au Sénat, et on n'en finirait plus. La Chambre dira donc à son tour que la loi est incomplète et mal faite, mais qu'on la corrigera et la perfectionnera plus tard. Puis nos députés se répandront en province, où ils emboucheront le clairon méridional de M. Monis. Il est toujours facile de glorifier une loi qui vient de naître : c'est seulement quand elle aura quelques années d'âge qu'on verra ce qu'elle vaudra.

Les nouvelles du dehors sont en ce moment assez nombreuses.

La chute du Cabinet Sonnino en Italie n'étonnera pas nos lecteurs. Dès le premier jour de son existence ministérielle, M. Sonnino a éprouvé cette difficulté de vivre que Fontenelle, plus heureux, n'a reconnue en lui qu'à l'âge de près de cent ans. Sa situation était paradoxale, et particulièrement pénible pour un homme de sa valeur. Il n'avait pas de majorité dans la Chambre et ne pouvait subsister que par la tolérance de M. Giolitti : en d'autres termes, il était à la

discrétion d'un adversaire et d'un rival qui le renverserait d'une chiquenaude quand il voudrait. Un homme de second ou de troisième plan pouvait accepter cela, et peut-être M. Giolitti s'en serait-il plus longtemps accommodé. On ne peut pourtant pas reprocher à M. Giolitti d'avoir personnellement créé des embarras à son successeur, car il avait quitté Rome et affectait de ne se mêler de rien; mais ses amis n'avaient pas la même réserve, ni la même patience; la logique des choses était sur eux la plus forte, et M. Sonnino sentait autour de lui une atmosphère de défiance et d'hostilité. Il s'y est soustrait en démissionnant. Chose curieuse : sa démission, comme celle de M. Giolitti il y a quelques semaines, a eu un caractère préventif. L'un et l'autre ministre sont partis sans attendre d'avoir été mis en minorité, M. Giolitti par la crainte, et M. Sonnino par la presque certitude de l'être. Et tous les deux sont venus se buter à la même question, celle des subventions à la marine commerciale, une question presque insoluble dans l'état de rivalité où sont les compagnies maritimes et avec les divisions régionales de l'Italie elle-même. Un instant, l'amiral Bettolo, ministre de la Marine, a cru avoir trouvé une solution; personnellement sympathique, il l'a exposée à la Chambre et a été fort applaudi. Son succès malheureusement n'a pas eu de lendemain. Voilà donc M. Sonnino parti après M. Giolitti, et laissant après lui des difficultés encore accrues. Le plus simple serait que M. Giolitti reprît le pouvoir; mais le voudra-t-il? S'il s'y refuse, le Roi sera sans doute obligé de recourir à un ministère de transition, neutre, effacé, qui ne portera ombrage à personne et qui, pour ce motif même, obtiendra peut-être une trêve des partis plus franche et plus longue que celle dont M. Sonnino n'a eu que l'espérance.

Nous avons peu de chose à dire, si ce n'est que nous nous en réjouissons, du rétablissement de bons rapports entre l'Autriche et la Russie. Malgré les obscurités qui continuent d'envelopper l'origine de l'événement, il semble bien que l'initiative en appartienne à l'Autriche; mais les conditions en ont été déterminées par la Russie. Il est vrai qu'après les avoir acceptées, en affectant d'ailleurs de n'y attacher aucune importance, l'Autriche a jugé inutile, contrairement au sentiment de la Russie, d'en donner communication aux puissances. Ces conditions sont au nombre de trois : maintien du *statu quo* dans les Balkans, développement des États qui s'y sont formés, sympathie pour le gouvernement ottoman. Dans l'échange de lettres à ce sujet, l'Autriche a déclaré qu'elle ne faisait aucune objection à ces trois

points auxquels sa politique avait toujours été conforme, et qu'au surplus, cette politique ne s'était pas modifiée depuis Muerzsteg. Quelques-unes de ces assertions sont certainement de nature à étonner. En tout cas, si la Russie a pensé que ces trois conditions pouvaient servir de préface à un accord formel, cette impression s'est rapidement dissipée chez elle. L'Autriche a estimé, en effet, qu'un accord de ce genre n'était pas nécessaire puisqu'on n'avait rien de nouveau à consacrer; et c'est justement parce qu'une communication aux puissances aurait eu, dans une certaine mesure, l'apparence d'une entente à laquelle on les aurait associées, qu'elle s'est refusée à la faire. La Russie a pris alors le parti de la faire toute seule; mais il n'échappera à personne qu'une communication unilatérale perd un peu de sa portée. A parler en toute franchise, nous doutons que ces incidens rétablissent entre M. Isvolski et M. d'Ehrenthal une pleine cordialité, mais ils rétabliront des rapports normaux entre les deux gouvernemens, et c'est le plus important. Depuis l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, le froid avait été tel entre la Russie et l'Autriche que les ministres et les ambassadeurs ne communiquaient que par écrit; ils ne se voyaient plus; toute conversation directe était devenue impossible. Cet état de choses ne pouvait se prolonger sans inconvéniens. On l'a compris simultanément à Vienne et à Saint-Pétersbourg, et la glace a été rompue. Nous répétons qu'il faut s'en féliciter.

Nous voudrions pouvoir parler plus longuement de l'Alsace-Lorraine, et du discours en partie imprévu dans lequel le chancelier impérial a annoncé qu'une constitution autonome allait lui être donnée. Le projet en était fait, terminé; mais il devait être soumis au Conseil fédéral avant de l'être au Reichstag. Cette nouvelle produit en France des sentimens qu'on devine sans peine. L'Alsace et la Lorraine sont pour nous des provinces séparées, mais non pas étrangères, et nous prendrons toujours part à ce qui leur arrivera d'heureux. Nous ne pouvons rien dire de plus pour le moment d'un projet que nous ne connaissons pas. Donnera-t-il satisfaction aux Alsaciens-Lorrains? Ils attendent et doutent. Nous attendons comme eux. En tout cas, une chose paraît certaine, c'est qu'ils auront fait un pas important vers l'autonomie.

Nos lecteurs connaissent déjà par les journaux la douloureuse nouvelle de la mort de M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, qui a été enlevé brusquement aux affections que son caractère, et à l'admiration

que son talent avaient fait naître autour de lui. Rien n'avait annoncé le coup qui devait l'emporter. Il éprouvait depuis quelques jours une indisposition qui semblait légère et ne provoquait chez les siens aucune inquiétude : la mort l'a pris sans qu'on s'y attendît. C'est une grande perte pour la *Revue* où l'œuvre de M. de Vogüé avait paru presque tout entière, depuis le jour où il nous initiait au roman russe, — on se rappelle quelle révélation ses belles et originales études ont été alors pour nous tous, — jusqu'à ceux où, dans des travaux d'un autre genre ou plutôt des genres les plus divers, il promenait sa pensée à travers les plus grandes questions de notre temps et de tous les temps. Il s'était même essayé dans le roman, et il devait y réussir, car il avait l'imagination romanesque; mais le roman était pour lui un moyen comme un autre, plus puissant qu'un autre peut-être, d'exprimer de grandes passions qui s'élevaient au-dessus des contingences de la vie jusqu'aux sommets de la poésie, ou de traiter et de discuter encore, sous une forme plus saisissante, les problèmes sociaux qui assaillaient son esprit. Le trait dominant de cet esprit était l'élévation, mais ce n'est pas le definir exactement, c'est-à-dire complètement, que de lui reconnaître ce caractère. Si cet esprit en effet était très haut, il était aussi très large, au point qu'il serait peut-être impossible d'indiquer les limites où il s'est arrêté. En réalité, il a touché à tout et a laissé partout sa marque propre. Puissamment idéaliste, M. de Vogüé comprenait que l'idéal doit toujours s'appuyer sur le réel et il y appuyait le sien. Il aimait les questions pratiques, maritimes, commerciales, coloniales surtout : il rêvait toujours une France plus grande, répandant plus loin son génie. Son ardent patriotisme n'était jamais satisfait. Quant à son talent, il était de premier ordre. Son style souple, nombreux, imagé, coloré, avait un air naturel de noblesse, et on y sentait que cette noblesse venait de l'âme. Son œuvre est très grande . il en sera parlé prochainement dans la *Revue*. Nous ne pouvons aujourd'hui, en songeant à l'ami que nous avons perdu, qu'associer notre deuil à celui de tous ceux qui l'ont aimé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA
FAIBLESSE HUMAINE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

XXI

Maurice s'était rejeté dans la fournaise, dormant à peine deux heures par nuit, dérobant aux journées morcelées les cahots de son travail, comme si, ministre improvisé et reconnaissant son insuffisante préparation, il s'efforçait de s'assimiler d'un coup son écrasante tâche. A quoi bon, pourtant? Combien de temps durerait-il, en des circonstances si critiques?

Les chefs de service pouvaient lui soumettre les dossiers. Quelle impulsion donnerait-il à la lente machine? Pouvait-il trouver en lui la force de concentration nécessaire, sans cesse dérangé, tiraillé, débordé? Et son amour dévorant, pour comble d'inquiétude? Et l'état de son père, dont toutes les deux ou trois heures Gabrielle l'informait, par coup de téléphone ou dépêche? Encore parlait-on d'une grève imminente des Postes qui interromprait toutes communications. La grève de Dosmont déjà gagnait tous les corps du bâtiment.

A certaines minutes, Dopsent jugea lourd le pouvoir. Parmi ses collègues, aucune cohésion. Les conseils des ministres se débattaient dans l'incohérence, énervés par l'inconnu du lende-

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er et 15 mars et 1er avril.
(2) *Copyright by* Plon-Nourrit.

main. Le Président du Conseil, Méjannes, flottait au jour le jour, en brasseur d'affaires qui vit d'expédiens; Fernacques, éloquent dans le vide, opposant des tirades sonores à la brutalité des événemens; Caldry, d'une intransigeance sectaire, parlant, lui ex-révolutionnaire, de proclamer l'état de siège et de fusiller les meneurs; Ligones félin, cherchant à compromettre Méjannes pour prendre sa place. En ces heures douloureuses, Maurice sut ce que c'est que le maniement des hommes et quelle impuissance comporte l'autorité.

L'affaire Crapennes prenait une ampleur inattendue : des plaintes en escroquerie affluaient au Parquet. Chose plus grave: on parlait de concessions, d'achats de votes. Les légendes affolantes de Panama renaissaient : des histoires de chèques couraient sous le manteau. *La Voix Publique*, qui, par rivalité de *l'Impartial*, avait soutenu Crapennes, le lâchait brusquement, annonçait, par un article de Sigismond Pec, des révélations sensationnelles. Dans la coulisse, Hélyotte inspirait cette tactique; ses rancunes d'ambition trompée servaient les plans de Le Vigreux, qui avait, lui aussi, un compte à régler avec Caldry et voyait, dans l'élévation éventuelle de Ligones, un allié puissant pour de grosses affaires.

Dopsent avec stupeur se vit un matin pris à partie par *la Voix Publique*, à cause de la révocation d'un employé vaguement anarchiste : on bafouait les heures de présence exigées par le ministre et le travail qu'il imposait aux bureaux. On publiait, en première page, le portrait de cet agent, le chapeau melon de travers, la pipe à la bouche, gouailleur, et en dessous sa tête à lui, Dopsent, si mâchurée par le clichage, qu'il avait l'air pustuleux. En grosses manchettes échelonnées : *Employé et Ministre. Fonctionnaires-Esclaves. L'arbitraire de l'État-Patron. Ils se fâchent!* »

Les réclamations qu'il formula sur l'heure auprès de Le Vigreux ne rencontrèrent qu'ironique courtoisie. Le directeur protestait qu'il n'y était pour rien : — Pour rien, cher ami ! C'était ce mauvais coucheur de Sigismond Pec. Il le lui envoyait, persuadé que le ministre allait s'entendre avec lui. Et en effet, Sigismond Pec arrivait, avec son air de mauvaise bête grasse. Il posait son ultimatum, vingt mille francs pour étouffer l'affaire. Dopsent, soulevé d'un afflux de sang, bondit pour le prendre à la gorge et le jeter dehors, s'arrêta à temps, sur

l'entrée opportune d'Odel. Sigismond Pec s'en alla, paisible, en brossant du coude son chapeau que de peur il avait laissé tomber. Maurice allait payer cher cette peur-là.

— Hein ! croyez-vous ?... disait-il, derrière la porte refermée, à son chef de cabinet. Sans vous, je l'aplatissais.

Max Odel eut une grimace significative :

— A votre place, monsieur le Ministre; enfin..

On téléphonait de la Justice. C'était Fernacques.

— Il faut que je vous parle immédiatement.

— Pouvez-vous venir?

— Non, je vous attends.

Dopsent trouvait un homme effondré : le lion blanchi offrait une mine de fauve piteux et battu. Il ne poitrinait plus, son dos se voûtait, il se tenait la tête dans sa main :

— La gaffe, dit-il; un imbécile de policier a mis la main sur Crapennes ; on le ramène, il va être emprisonné.

— Eh bien?

— Il parlera !

Maurice regarda les yeux effarés du vieux lutteur, eut peur d'y lire une épouvante égoïste. Ce qu'on disait tout bas des besoins d'argent de Fernacques lui revint ; non, c'était impossible !

— Que voulez-vous qu'il dise !

Fernacques détourna les yeux :

— Des mensonges, évidemment.

— Cela n'atteint aucun de nous.

— On ne sait jamais... Conseillez-moi, mon ami !

— Vous êtes garde des Sceaux et ministre de la Justice : cela ne regarde que vous.

Fernacques lui jeta un regard singulier et dit, avec un accent profond :

— Oui, vous avez de la fortune. Vous n'avez pas de besoins.

— Moi? dit Dopsent...

Il se tut : à quoi bon révéler à Fernacques que, dans le krack du banquier, il allait perdre près de cent cinquante mille francs, peu à peu engagés en actions dans diverses affaires, et ce que lui avait coûté Alice et sa propre vie fastueuse, l'exagération de ses dépenses, roulées dans ce tourbillon de luxe et de plaisir.

Fernacques dit :

— Je vais faire appeler le procureur général et saisirai le

Conseil des ministres des mesures à prendre : il faut que chacun accepte ses responsabilités.

Une trépidation fébrile l'agitait maintenant; il secoua, comme si son col le serrait, sa face apoplectique. Dopsent s'étonna de ce revirement et, plein de tristesse, le laissa dans un battement de portes, jetant des ordres.

Il trouva, en rentrant à son Ministère, Alice Comeau-Pierres installée dans le petit salon qu'occupait Odel, et où celui-ci, respectueux et galant, l'avait introduite, dès que l'huissier eut annoncé la femme du ministre du Commerce. Odel s'éclipsa : derrière lui, Maurice tira le verrou, décrocha les récepteurs du téléphone; ces cinq minutes de repos, il ne les avait pas volées. Il s'avançait, tendant les mains vers elle, comme un enfant vers un beau fruit; mais l'immobilité qu'elle gardait le déconcerta, et l'étrange fixité de son visage.

Il lui découvrait, depuis plusieurs semaines, une expression qu'il ne lui connaissait pas auparavant et qui le déroutait, comme si, sous son masque suave, apparaissait un visage de volonté têtue et fermée. Dans la courbe mystérieuse du sourire, il craignait de lire une amertume et un reproche secrets. Et cela gâtait sa joie. Puis elle se dérobait. Plus de rendez-vous furtifs. La prudence les interdisait. Car maintenant, ils vivaient cette vie à plein jour des grands, sur qui tous les regards se braquent, et qu'on épie, et qu'on assiège, pour tirer d'eux quelque chose.

Elle le regardait fixement avec de grands yeux de sphinx.

— Qu'y a-t-il encore? fit-il.

— Mon mari sait tout.

— Ah!...

— Vous ne pensez pas à mon angoisse?

— Si..., ne soyez pas injuste!

— Vous m'avez perdue, mon ami.

— Je vous ai aimée, Alice.

— Oh! je ne vous fais pas de reproches... A quoi bon? Je paierai seule vos torts et les miens.

— Que s'est-il passé?

— Les soupçons d'Henri ont pris forme, il nous a fait filer; une enquête a découvert l'appartement qui abritait nos rendez-vous, et vos lettres. Vous ne le connaissez pas : cet homme calme a des fureurs sauvages. Il m'a maltraitée, il voulait faire

un esclandre. Il a réfléchi; il se taira, mais il m'impose le divorce. Et vous ne m'épouserez pas, pour refaire ma situation perdue...

Maurice la regardait avec une attention extraordinaire, un trouble accablé, où mille pensées contradictoires, mille sentimens violens se heurtaient. Pour la première fois, — à quels insaisissables indices? — un doute, pas même un doute, une appréhension informulée naissaient en lui : était-elle sincère? Et jusqu'à quel point? Mentir? Oh! pas précisément; mais ne faussait-elle pas, pour un but obscur, la vérité? Il repoussa cette intuition, comme une injustice en un pareil moment.

— Alors? dit-il.

— Alors... je vous le demande?...

— Je vais voir votre mari. Nous causerons d'homme à homme.

Il prononça ces mots résolument, trop courageux pour fuir l'explication pénible avec l'époux outragé; mais elle se leva, dramatique :

— Non, Maurice, pas cela! Un malheur arrive vite. La douleur affole Henri, vous dis-je.

— Il était mon ami, ou du moins j'étais forcé de le traiter comme tel. S'il veut un duel, je suis à ses ordres.

Contradiction éternelle des idées et des actes!... Sa conscience réprouvait le duel absurde et barbare qui ne démontre rien, sinon le courage ou l'adresse. Et son point d'honneur le jetait, à présent, au-devant d'un autre homme, pour le tuer ou mourir.

— Henri ne se battra pas. Il divorcera et me jettera à la rue.

Elle regardait Maurice dans les yeux, attendant le geste, le cri du sauveur, l'offre spontanée de se rendre libre, lui aussi, pour l'épouser. Mais à n'être plus imaginaire et à se préciser, cette réalité l'effrayait comme si, dans son âme obscurcie, il voyait soudainement clair.

Il répondit, même :

— Je suis là, moi.

— C'est un mari qu'il me faut.

— Je suis là, Alice, je vous le répète; je serai le compagnon de votre existence brisée; je vous aimerai assez pour que vous me pardonniez le mal qu'involontairement je vous ai fait.

Elle répondit, calme :

— Je vous ai dit un jour que je n'accepterais jamais certaines situations. J'y suis venue pourtant, par faiblesse à votre égard. Mais je ne descendrai pas plus bas. J'ai tout sacrifié pour vous, tout perdu. Mais je veux garder le respect de moi-même. Votre égale, oui; votre femme, oui; mais une passante qu'on recueille et qu'on garde par pitié, qu'on peut quitter un jour de lassitude, non, mille fois non!

Il la contemplait d'un air d'humilité profonde :

— Je ne puis cependant faire plus, Alice.

Elle se redressa, et son pied impatient battit le parquet, tandis qu'il ne pouvait s'empêcher de l'admirer, tant de perfection s'harmonisait aux contours voilés de son corps, et tant son visage pâle exhalait de grâce poignante :

— Quelle lâcheté chez tous les hommes!... fit-elle.

Il répondit, grave :

— Je vous assure que je ne suis pas lâche.

— Quand je pense que vous m'avez laissé insulter par votre femme, chasser comme une domestique!

— Ne parlez pas ainsi, je vous en prie!

— Bien! je sais ce que je voulais savoir; adieu, mon ami.

Son masque était si tragique que Dopsent eut peur.

— Où allez-vous?

— Où voulez-vous que j'aille? Chez moi. Mais ai-je encore un chez moi? Les huissiers, les garçons de salle pourront faire d'ignobles plaisanteries sur la femme que vous avez aimée. Oh! Maurice... Maurice!...

Cet accent désespéré le toucha plus que les plaintes amères et les reproches. Il lui prit les mains avec détresse :

— Du courage; tout n'est peut-être pas perdu. Henri vous aime, il vous pardonnera...

Elle le regarda, les joues agitées d'un frémissement sardonique comme si elle allait éclater d'un rire insultant :

— Et vous, pardonneriez-vous, si votre femme vous trompait avec le beau Varaise?

Il se redressait :

— Voilà une vilaine parole, Alice. N'insultez pas les absens.

Il revoyait Gabrielle au chevet de son père, active, dévouée, les yeux rougis d'insomnie. Varaise?... C'était la seconde fois qu'on lui jetait ce nom à la figure. Des doutes mal éclaircis, des intuitions vagues rampèrent dans son cerveau. Non, il ne la

soupçonnerait pas! Pourtant, des dents invisibles lui mordaient le cœur. Allons donc!... Gabrielle!

— Alors, adieu, dit-elle d'un ton bref.

— Quand vous reverrai-je?

— Je ne sais pas...

On heurtait à la porte, discrètement, puis plus fort :

— Monsieur le Ministre... c'est moi, Odel.

Dopsent dit à Alice, en l'emmenant à travers le large cabinet de travail vers une porte qui menait aux appartemens particuliers et débouchait sur un petit escalier de sortie :

— Passez par là.

Avait-elle dit la vérité, seulement?...

Il revint ouvrir à Odel.

— Monsieur le Ministre, le président du Conseil vous convoque à cinq heures avec M. Fernacques; et voici une dépêche.

Elle était de Mme Dopsent.

État stationnaire, plutôt léger mieux.

Il ajouta :

— Il y a des bagarres autour des chantiers du Métro : la garde républicaine a dû charger.

Il vit son ministre le regarder intensément, comme s'il avait quelque chose à crier, un mot, un ordre; puis Dopsent, — vraiment, c'était trop d'émotions à la fois! — haussa ses bras et les laissa retomber d'impuissance.

Ah! le Pouvoir!...

XXII

Maurice quitta à six heures du soir la place Beauvau, avec une impression de colère et de dégoût. On y avait discuté la situation faite au Ministère par le plongeon de Crapennes et le parti qu'en tirait la presse hostile. Méjannes et Fernacques penchaient pour arrêter à tout prix les poursuites. Si un non-lieu... L'argument décisif qui revenait dans leur conversation était : l'intérêt du parti. Éviter à la veille des vacances une interpellation. Que la Chambre entrât dès après-demain en congé, et les députés, joyeux comme des collégiens, décamperaient au plus vite vers leurs circonscriptions réchauffer le zèle de leurs électeurs. Nul ne se souciait d'une crise ministérielle en ce moment.

Et en y mettant le prix, — il y avait la manière, — de faveurs et de compromissions, on romprait peut-être la grève de Dosmont; le meneur principal, d'après les renseignemens de la Préfecture de police, se laisserait acheter. Méjannes s'en chargerait.

« Voilà donc ce que c'est que de gouverner? pensait Maurice. Ils n'ont rien prévu, ni moi. Et au lieu d'une action ferme et suivie, c'est à ces misérables moyens qu'on recourt : transiger et corrompre. Qui dit d'ailleurs que le procureur général, s'il est un caractère, influencera son Parquet, et qu'on arrive à étouffer l'affaire de cet impudent Crapennes qui s'est vanté de déshonorer le Parlement et le ministère? Qu'il y a loin de la conception théorique du Pouvoir avec les entorses qu'on lui donne! Et la loi? et la morale? Et les principes qu'on invoque toujours en pareil cas. Comme on sait les faire gauchir, comme on les plie à la nécessité!... »

Avide d'absolu, son cœur droit, son cerveau sans souplesse répugnaient à ces voies obliques; mais la sagesse pauvre et prosaïque lui montrait les dangers du grand jour et de la franchise. Évidemment Fernacques, à voir son visage ravagé, portait un tourment secret. Dopsent, sans vouloir approfondir à quelles défaillances son collègue avait pu se laisser aller, comprit le devoir humain de solidarité : le silence, l'ombre, l'oubli, tout valait mieux que d'inutiles scandales. Mais sa conscience protestait. Ce n'est pas cela qu'il avait rêvé jadis, dans sa bonne foi et son ignorance, lorsqu'il était venu, grand homme de province, s'enlizer dans les boues dorées de Paris.

Il jeta à son chauffeur :

— Rue Caumartin.

C'était l'adresse du rez-de-chaussée sur cour, à double entrée, où il recevait Alice. Peut-être lui aurait-elle écrit un mot, peut-être, espoir fou, serait-elle venue elle-même? Comme il eût dû s'y attendre, il ne trouva rien ni personne. L'appartement était en ordre; la concierge n'avait même pas ces airs curieux et dissimulés qui suivent des événemens insolites. Elle affirma que nul n'était venu l'interroger, ni aujourd'hui, ni les jours précédens. Comment concilier cela avec l'espionnage qu'Alice attribuait à son mari? Le soupçon, une seconde fois, mais aussitôt écarté, l'assaillit; et il songeait à ces médisances de la cousine Jacquil qui l'avaient indigné, naguère, en le troublant profondément dans les replis obscurs de l'être, là où le mauvais désir

et la jalousie basse fermentent. La pureté d'Alice, pourquoi n'y croyait-il plus avec la même ferveur?

Une angoisse l'étreignit, un remords. Par quel drame intime elle devait passer! Le besoin de la défendre luttait en lui contre la peur de lui nuire davantage. Il eût donné beaucoup pour se trouver en face de son mari, et il lui fallut toute sa volonté afin de ne pas aller provoquer une explication mortifiante pour lui-même et certainement désastreuse pour elle. La réflexion qu'il fit que Comeau-Pierres était le maître d'agir et le trouverait facilement, le retint. Du moins voulait-il voir Alice; il repassa au Ministère: sauf Odel et un ou deux secrétaires, tout le personnel était parti. Il passa chez lui, avenue Henri-Martin, rien. Il dînait chez Givreuil et s'excusa au téléphone; dîner et soirée lui semblaient insupportables. Les voix, les propos, les rires, cette gaieté de commande que la bienséance impose, tout lui paraissait odieux. Il dîna mal et seul, avec la place vide de Gabrielle en face de lui. Fraülein Busch était allée chercher Charlette à Eastbourne. Il éprouva le besoin de contempler, sur la cheminée du salon, les portraits de sa femme et de ses enfans. Puis il alla regarder dans sa chambre, longuement, celui de son père et de sa mère. Que faisait-il là? Est-ce que son devoir n'était pas auprès du vieillard? Mais que pouvait-il? Le docteur Le Taillet s'en acquittait mieux que lui. Et Gabrielle...

Le souvenir d'Alice lui revint, insupportable; le besoin lancinant de la revoir.

Le timbre de la porte, le téléphone, encore une nuit où il ne fermerait pas l'œil... Un de ses secrétaires... La vie le reprenait.

La première nouvelle qui le saisit au matin fut un article de *la Voix Publique*, avec ce titre en gros caractères : *Crapennes a parlé*. Et dessous : « Un carnet de chèques compromettant. »

Dopsent lisait:

« Le prisonnier de la Santé doit bien s'amuser ce matin en lisant notre journal: il s'appliquera les vers de La Fontaine:

> Cet animal est très méchant,
> Quand on l'attaque, il se défend.

« On ne peut — toutes réserves faites sur les griefs imputés à Crapennes et que l'instruction éclaircira, nous y comptons bien, — nier que ce gaillard-là ait de l'estomac. Il vient de tirer de

sa poche son carnet de chèques, et avec un sourire circulaire il en commence la lecture. Les chèques, direz-vous, se sont envolés? Rassurez-vous, on les retrouvera bien dans une poche ou dans une autre. En tous cas, les talons restent, et ils accusent.

« Nous dirons peut-être demain quels noms ou quelles initiales y figurent: la liste est longue.

« On nous affirme dès à présent qu'on lit distinctement sur l'un *Mej*... sur l'autre *Fern*... et sur un troisième *M. Do*... *La Voix Publique* se déclare incapable de résoudre cette énigme et fait appel à la sagacité de ses lecteurs. »

Maurice pâlit: « Oh! les gredins! »

Le sang battit à ses tempes, il étouffait; il se plongea la tête dans l'eau glacée d'une cuvette: pendant cinq minutes, il craignit une congestion. Il se répétait:

« Bandits! bandits! »

Qu'y avait-il de vrai dans l'imputation contre Méjannes et Fernacques, car évidemment c'était eux qu'on marquait au fer rouge? Son honnêteté se refusait à croire qu'ils eussent pour un intérêt quelconque vendu leur appui à ce Crapennes. De Méjannes, il eût répondu; de Fernacques, aussi, presque; mais qu'on le visât, lui, qu'on eût l'audace de suspecter son honneur!

« Je vais prendre Le Vigreux à la gorge et le forcer à rétracter! »

Il ne fit qu'un saut chez Méjannes; le trouva qui, dodu dans son peignoir, armé d'un gant de crin, se frictionnait le dos au sortir du bain. Il plaisantait en homme que rien n'étonne:

— Chantage! Voulez-vous parier que je leur ferme la bouche?

Fernacques, chez qui Dopsent courut, était livide. Il vitupéra, le poing levé, dans une période cadencée, la liberté de la Presse. Maurice comprit qu'il ne devait compter que sur lui seul. Il se rendait chez Le Vigreux, quand Max Odel se dressa devant lui:

— Ça non, monsieur. Assez d'imprudence comme cela!

— Laissez-moi passer, dit Dopsent d'une voix brève.

— Vous me le reprocheriez demain. Casser Le Vigreux ne recollerait pas les affaires.

— Quand je pense qu'il a osé...

— Il osera bien plus si vous manquez de sang-froid.

Maurice, ironique, demanda :

— Vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que je lui envoie mes témoins?

— Si ça peut vous soulager; quoique, pardonnez ma franchise, dans votre situation cela me semble un enfantillage. Et je serais bien surpris que le président du Conseil et le garde des Sceaux vous imitent.

Il ajouta, rivant son monocle et souriant de son glabre visage:

— J'ose le dire, vous êtes admirablement jeune, monsieur le Ministre!

Dopsent désignait deux témoins, son vieil ami Serquy, justement de passage à Paris, et un général en retraite, ami de son père. Ils perdaient leur journée à jouer à cache-cache avec Le Vigreux; au soir seulement, ils apportaient sa réponse. Il refusait de se battre avec un ministre en fonctions; d'ailleurs, on n'avait pas nommé en toutes lettres Maurice Dopsent? Et pourquoi se reconnaissait-il? Après tout, ajoutait Le Vigreux avec insolence, il ne refuserait pas à l'homme privé, une fois le ministère tombé, la réparation qu'il n'accordait pas au fonctionnaire public.

Dopsent se retourna avec fureur vers Max Odel, et agitant ses poings robustes:

— M'empêcherez-vous encore de...

— Plus que jamais, monsieur le Ministre, ne gâtez pas la partie que M. Méjannes gagnera pour vous.

Maurice ne voulait rien entendre. Il s'asseyait à son bureau et écrivait vivement quelques lignes.

— C'est bien, dit-il, je vais porter ma démission au Président de la République.

— Et ce soir, fit Max Odel, tout Paris dira que vous plaidez coupable.

— Ah! fit Dopsent atterré, qui ne put s'empêcher de grincer des dents, en déchirant la feuille en petits morceaux, tandis que son chef de cabinet le regardait avec un respect sympathique mêlé de pitié. Il aurait cru le patron plus fort. Fait-on de la politique, quand on a le cœur si chatouilleux et l'estomac si peu fait à digérer des crapauds?

Une visiteuse inattendue le tira d'embarras.

— Madame, — dit-il à Ginette Hélyotte qui, plus en beauté que jamais, forçait la porte du ministre sans égard pour l'huissier effaré, — venez à la rescousse, et dites à M. Dopsent de ne pas prendre si au sérieux un article de Sigismond Pec.

Mme Hélyotte lui fit signe de la laisser seule avec Maurice. Il leva sur elle un regard de douleur:

— Ginette, vous ne le croyez pas, au moins, vous?

— Moi? mon cher Maurice, je répondrais de vous comme de l'enfant qui vient de naître. Ne vous mettez donc pas en cet état. Personne, entendez-moi, personne ne croira que vous avez reçu un centime.

— Mais comment ce Crapennes a-t-il osé?...

Ginette Hélyotte, renseignée dès l'instant en haut lieu, lui expliqua la scélératesse profonde du banquier: en inscrivant calomnieusement ces initiales (et il avait même porté des noms entiers) sur des talons de chèques non touchés, il jetait la suspicion sur des gens intéressés, bon gré, mal gré, à le défendre. Il liait son sort au leur pour les contraindre à le sauver; car prouver l'innocence n'était pas moins malaisé que de prouver la culpabilité.

— Croyez-vous, fit-elle, qu'il avait mentionné mon mari, et des hommes aussi inattaquables que vous : Aucassin, Roudry? Mon mari en est indigné. Demain *la Voix Publique* dévoilera la fourberie et déclarera solennellement la probité insoupçonnée des intéressés.

— Merci bien, fit Dopsent amer. Et Crapennes?...

Elle baissa la voix :

— Crapennes, à l'heure qu'il est, a pris la poudre d'escampette; et on ne le rattrapera plus cette fois : une évasion bien combinée...

— Il a pu?...

— Je n'ai pas dit : combinée par lui. Mon mari, qui combattait le ministère, mais qui est trop chevaleresque pour ne pas réprouver de pareilles infamies, s'opposera à tout incident demain à la Chambre. Le Parlement en vacances; dans huit jours, on ne parlera plus de rien.

— Et cela s'appelle la politique !... fit Maurice avec un haut-le-cœur.

— Ne pensez plus à ces horreurs, et récompensez-moi d'être

venue vous rassurer ; vite, un sourire, monsieur le Ministre, à votre fidèle alliée.

— Ah ! Ginette, vous êtes bonne ! Et j'ai tant de tourmens...

— Des peines de cœur ? fit-elle en le menaçant du doigt.

Il la regarda, et sentant sa détresse monter, le submerger, il murmura, accablé :

— Je suis si malheureux !

Elle lui mit la main sur l'épaule.

— Confiez-vous à moi.

Et elle s'assit tout près de lui.

— Alice ?... interrogea-t-elle.

— L'avez-vous vue ? Pouvez-vous me dire quelque chose ?

— Elle a très bonne mine ; nous avons goûté tout à l'heure chez Williams. Nous n'avons parlé que de chiffons.

— Son mari sait tout.

— Oh ! fit légèrement Ginette, il savait depuis longtemps.

Maurice murmurait, avec reproche :

— Pourquoi dites-vous cela ?

— Parce que ce sont des choses que vous êtes le seul à ne pas savoir.

— Alors, il lui pardonnera ?

Elle eut envie de rire et le regardant avec de grands yeux :

— Mais, que je sache, il ne lui a jamais rien reproché : ils font un excellent ménage.

Il ne répondit pas, et la regarda avec une stupeur faite de méfiance, d'irritation et d'anxiété... Tout ce qu'on avait dit et qu'il n'avait pas voulu croire !...

Elle reprit :

— Mais vous êtes par trop candide aussi... Ah ! Alice est forte.

— Alors elle a eu des amans... avant moi ?

— D'où sortez-vous ?

— Des amans... généreux peut-être ?

— Plutôt, oui.

— Écoutez, Ginette : ou vous calomniez indignement une femme que j'aime encore, ou elle est la dernière...

— Oh ! si vous vous fâchez, mon ami...

— Ginette, je suis torturé ; il serait abominable à vous d'accuser sans preuves !

— Tenez-vous vraiment à être édifié?

— Oui, oui! Je veux tout savoir.

— Vous me maudirez après...

— Non, je vous le jure... Sais-je au juste ce que j'éprouve en ce moment? Je suis dans une de ces crises, voyez-vous..., quand on est remué jusque dans les profondeurs et que l'âme sombre de détresse.

— Pauvre Maurice.

— Je ne puis vous croire, fit-il avec une plainte sourde. Et pourtant! Allons, dites-moi tout, j'ai du courage.

— Ici, impossible, donnez-moi un rendez-vous...

Elle sourit, et ajouta:

— Discret. Vous devez en avoir l'habitude.

Une idée singulière traversa Maurice. Il tira de son gilet une petite clé, donna l'adresse de la rue Caumartin. Là, nul témoin indiscret... Elle le regarda avec un éclair pétillant au coin de l'œil:

— Eh bien, à demain, trois heures.

Elle ajouta:

— Je me compromets terriblement; mais je m'en moque. Et votre huissier qui tout à l'heure voulait me retenir par ma robe!... Allons, adieu, je me sauve.

Seul, Dopsent rajusta machinalement l'épingle de sa cravate. Alice? Serait-ce vrai?... La glace lui renvoyait un visage qu'il ne reconnaissait pas.

XXIII

Ginette avait prophétisé juste: le lendemain *la Voix Publique* annonçait à la fois l'évasion de Crapennes, aveu, faisait remarquer le journal, de sa culpabilité, et innocentait formellement les suspects de la veille, en révélant la perfidie du maître escroc. La grève de Dosmont, son remous inquiétant, s'affaissait comme un liquide en ébullition, sous lequel on éteint le feu. *L'Impartial*, la plupart des journaux joignaient leurs voix en un concert de réprobation contre les viles manœuvres par lesquelles on avait voulu discréditer le ministère; certains louaient l'habileté de Méjannes, l'éloquence de Fernacques et la droiture de Dopsent, un de ces rares caractères qui...

Maurice songea qu'Hélyotte, si la ruse de Crapennes ne

l'avait pas compromis avec les autres, n'eût pas mis autant de zèle à arranger les choses : l'intérêt, une fois de plus, avait été le bon conseiller, cet intérêt qu'il retrouvait à présent partout, mêlé aux mille actions humaines.

Il attendit trois heures avec une impatience fiévreuse. Il se sentait écartelé de sensations terribles. L'image de son père le poursuivait : remords, angoisses; qui sait ce que chaque heure apportait de destruction en ce corps affaibli? Et sa mère? Gabrielle, dans la lettre de ce matin, ne lui cachait pas combien elle s'inquiétait de la faiblesse et de la dépression morale de la pauvre femme... Le souvenir de Gabrielle le poursuivait aussi de honte et de douleur : jamais elle ne lui avait été, tant le cœur est contradictoire, aussi chère qu'en ce moment où Alice le dominait encore. Jamais il n'avait soupçonné ces complications d'existence, ces tiraillemens d'âme. Et il ne s'affranchissait un instant de ces hantises que pour sentir retomber sur lui le poids de ce titre qu'il avait tellement convoité, et dont il n'éprouvait plus aucun orgueil, tant le mépris et le dégoût de ce qu'il avait dû souffrir dans sa fierté lui faisaient paraître vains ce pouvoir impuissant, ces glorioles entachées de boue. Ah! certes! il était au-dessus des injures comme des éloges d'un Sigismond Pec! Mais, orgueilleux, Maurice avait tenu à l'opinion; et la rétractation du journal ne le consolait pas du calice d'amertume bu la veille jusqu'à la lie.

Jamais les hommes ne lui avaient paru plus petits, plus méchans. Il en venait à prendre en pitié l'ambition, même assouvie, qui payait de telles rançons. L'idée qu'on avait pu jeter son honneur en pâture à l'ignorance des uns, à la malveillance des autres, à la niaiserie des crédules, à l'indignation des dupes, l'exaspérait d'une horripilation insupportable, lui mettait aux lèvres un goût de fiel et de sang, l'envie de se venger en frappant, en broyant ses agresseurs.

Une surexcitation nerveuse, seule, le soutenait dans ce surcroît de fatigue; jours trépidans, nuits sans sommeil. Mais son âme tournait à tous vents. Des impulsions irrésistibles, des retours brusques le chaviraient. Il ne se reconnaissait plus la lucidité ni la volonté qui seules permettent de régler la conduite. Un être discordant, frénétique l'habitait.

Si encore il avait pu se pencher sur lui-même, sonder les abîmes de sa pensée; mais il était comme un homme ivre qu'un

flot tumultueux d'images assaille : ses sensations le débordaient. Il se voyait emporté par un ouragan de mobiles confus, de forces ignorées, de passions inconnues de lui-même, la révélation de ce qu'il contenait en lui, de ce que les événemens faisaient jaillir d'étranger à lui, le bousculait d'un vertige où se tordait une cruelle joie, la douloureuse volupté de souffrir et de faire souffrir.

« Quoi ! se disait-il, j'ai souci de mon honneur social, je ne voudrais pas qu'on me croie un coquin, capable de recevoir de l'argent, et, — quelle absurde contradiction ! — mon honneur d'homme, fait de fidélité, de loyauté et de pureté passionnelles, je m'en désintéresse. J'aime Gabrielle et je reste envoûté par l'influence d'Alice. Quel homme suis-je donc ? Quels bas-fonds d'âme je me découvre ! »

Une pensée de Joseph de Maistre lui revint, à peu près en ces termes : « Je ne sais pas ce que c'est que la conscience des scélérats, mais j'ai vu parfois ce qui se passe dans celle des honnêtes gens : c'est à faire frémir. »

Plus il sentait qu'une telle dégradation l'éloignait de Gabrielle, plus il en éprouvait un désespoir farouche, celui que la fiction romantique attribue aux maudits. Il aspirait à elle comme vers une source fraîche, et ne voyait autour de lui que l'aridité de sables brûlans.

Et il était un être intelligent, supérieur à la moyenne, moral d'intentions malgré ses défaillances, altruiste, ardemment épris de justice, ce qu'on appelle un brave homme. Que valaient les autres, alors ?

Il regardait la pendule avec irritation : à deux heures, il n'y put tenir, se jeta dehors. Marcher dans les rues remettait de l'ordre dans ses idées. Et il fuirait tout contretemps malchanceux. Mais il ne pouvait songer qu'à son désir : Alice, Gabrielle, — qu'il se reprochait de confondre ensemble, — s'imposaient à son obsession. Elles le poursuivaient : l'épouse grave et muette, dans sa douleur sacrée ; l'autre, énigmatique et terrifiante d'inconnu : dire qu'il l'avait eue à lui et qu'il l'ignorait toute !

Une auto passait, il se fit conduire au Bois, pour tuer le temps. L'avenue des Champs-Élysées était foule et lumière ; les jets d'eau retombaient en pluie d'écume ; l'Arc de Triomphe s'ouvrait sur du jour bleu. Voilà donc ce Paris qu'il avait voulu conquérir ! L'indifférence paisible des promeneurs le surprit : quel

contraste avec la tourmente qui se déchaînait en lui! Le pouvoir, eh bien! il l'avait : quel mirage évanoui, dès qu'on s'approche! Être ministre, ce n'était que cela? Un homme, accablé de charges et de soucis, passant au milieu de milliers d'individus qui ignorent son visage et savent à peine son nom. La célébrité, c'était ce leurre! Recevoir au vol un regard averti, un coup de chapeau empressé? Quelle duperie! Ce n'est pas en surface, ce n'est pas en largeur que la vie compte, mais en profondeur. Ce n'est pas dans le morcellement du moi que s'exalte l'ivresse de vivre, mais dans l'unité forte des pensées et des actes. Se réaliser, donner son effort le meilleur, dans le milieu le plus favorable, voilà le devoir.

« Avoue-le, pensa-t-il, tu t'es fourvoyé. Tu as pris les ailes d'Icare pour retomber pantelant sur le sol! »

Cette constatation lui fut la plus douloureuse de toutes, parce qu'elle atteignait en lui les fibres essentielles, celles qui répondent à nos raisons d'agir les plus impérieuses, l'orgueil et la satisfaction de soi.

Et de nouveau la voix lui cria :

— Que fais-tu ici? Qu'attends-tu?

Il songea à quelles duplicités le condamnait sa conduite; prendre la femme d'un homme dont chaque jour on serre la main, quelle vilenie! Et Gabrielle abandonnée là-bas, trop fière pour se plaindre, assez digne pour ne jamais pardonner un si cuisant outrage! Et ses enfans qui, un jour, pourraient savoir, comprendre : la belle éducation, le noble exemple, en vérité, qu'il leur donnait là!

Alors l'envie lui vint obsédante, — déjà il l'avait eue hier, — de déposer ses chaînes, et, quittant le pouvoir, de redevenir un simple citoyen. Il ne manquerait pas d'ambitieux pour le remplacer; et dans le nombre, plus d'un serait mieux qualifié que lui. Il ne déserterait pas au moment du péril. Le départ des Chambres arrêtait la vie politique du pays; les ministres n'étaient plus que des expéditeurs d'affaires. Tout l'avait convaincu qu'il ne serait pas à la hauteur des événemens, si ceux-ci engageaient le redoutable inconnu de la guerre sociale. Les principes, les plus belles conceptions théoriques comptent bien peu, quand il faut agir sans délai, assumer les responsabilités d'actes rigoureux. On ne s'improvise pas berger des hommes : l'art de jouer avec leurs appétits, leurs intérêts et leurs passions

est le plus difficile qui soit. Il lui en coûta cruellement de s'avouer que Gabrielle avait vu juste.

Mais quoi! s'avouer vaincu? Renoncer, quand à force de chance et aussi un peu de mérite personnel, — car enfin, cela il pouvait l'admettre, — quand il était, oui! parvenu à son rêve et venait de se hisser presque miraculeusement au faîte? Cette rapide ascension aboutissait à un plouf si soudain, à une noyade si brève que, les remous vite effacés, l'eau du fleuve coulerait comme auparavant? Quelle démence le saisissait? Aurait-il lutté, espéré, souffert pour rien? Est-ce que les forts abdiquent? Dût-il assumer une responsabilité écrasante devant le pays et l'histoire, c'était son honneur et son devoir d'affronter les risques et les dangers de sa fonction, puisqu'il en acceptait l'enivrement. Car enfin, c'était enivrant, le pouvoir!

L'était-ce? Il y a des heures dégrisantes où la nausée... Gabrielle l'avait-elle donc connu mieux qu'il ne se connaissait lui-même? Cassandre, parlant à un sourd et à un aveugle, elle lui avait prédit l'avenir. Il en ressentit une souffrance âcre, chaude, chercha, sans pouvoir les trouver, des torts impondérables à lui reprocher, sa responsabilité dans cette crise d'ennui et de désir qui l'avait poussé vers l'action et l'aventure. Moins parfaite, eût-elle animé de sensations plus variées, plus vives leur côte à côte? Mais pouvait-il lui faire un crime d'avoir été une compagne idéale? La faute était à lui, qui n'avait su, possédant le plus rare bonheur, s'en contenter; elle tenait à l'imperfection de sa nature, à l'éternelle faiblesse humaine.

Mais cet hommage que sa raison rendait à Gabrielle laissait son cœur mécontent et inassouvi.

Sa montre l'avertit : il cria dans le porte-voix l'adresse. Une femme voilée, quand il sauta de voiture, s'engouffra devant lui sous le porche. Il la suivit. La porte se referma sur eux.

— Vous ai-je menti? dit Ginette. *La Voix Publique* ce matin...

— Ah! oui! fit-il d'un air las, avec l'écœurement que de pareilles choses fussent possibles.

— Je vous ai promis des preuves, dit-elle. Tenez-vous tant à les connaître?

Il comprit qu'elle hésitait, et quelle pudeur d'âme se mêlait à une besogne dont ils partageaient la tristesse sans beauté. Mais il voulait savoir : Alice était encore trop vivante en lui.

Elle lui dit, méfiante :

— Vous l'aimez donc encore?

Il eut une expression de souffrance : savait-il ce qui se passait dans son cœur troublé?

— Décidément, mon ami, je crois que j'ai fait une sottise en venant ici, et je me demande si le mieux ne serait pas que je m'en aille?

— Vous ne ferez pas cela! fit-il. Tout votre mérite, Ginette, est dans votre spontanéité qui vous absout.

Elle retira de son sac à main des lettres et les lui tendit :

— Tenez... oui, je sais ce que vous pensez... mais moi, je ne pose pas à la vertu. Je ne mens jamais.

Avidement il les saisit : c'était l'écriture d'Alice. Il en ressentit un coup au cœur. Des lettres d'amour... D'amour? Était-ce possible? Ginette, penchée sur lui, commentait les phrases :

— Ça, c'est de Claude Barol; ça, du beau d'Estérac; celle-ci est adressée à Mathieu Loche, le peintre. Et celle-là, la dernière, à Crapennes. Oui, mon cher.

Il paraissait atterré.

Elle expliqua comment elle avait en sa possession ces lettres.

Alice se les faisait soigneusement rendre, à chaque rupture; un jour d'alerte, elle les avait confiées à Ginette, et celle-ci, qui, pour de vieilles rancunes, tenait à garder des armes contre elle, ayant dit les avoir brûlées, Alice n'avait osé les redemander.

— Vous avez menti au moins cette fois, dit Maurice durement.

Il considérait Ginette blottie dans une bergère, les murs, la pièce, comme on considère un champ de bataille, le soir du désastre. Dire qu'il avait cru à la pureté d'Alice, jusqu'à songer, dans une heure de folie, à unir son existence à la sienne!... Pouah!...

— Vous voilà refroidi, Excellence, dit la jeune femme en souriant.

— Ah! Ginette,... Ginette,... soupira-t-il.

Et il ne savait plus s'il haïssait Alice. Une immense tristesse, un flot de ténèbres déferlaient en lui.

Il soupira :

— Si vous m'aviez aimé, du moins! Mais vous ne pensiez

qu'à votre orgueil et à votre vengeance : tout cela est si petit, si vilain!

Elle vint à lui doucement, et lui mettant la main à l'épaule :

— Savez-vous si je ne vous aimais pas?... Laissons cela... C'est de l'histoire ancienne... Voulez-vous un conseil, Maurice ? C'est celui de l'amie, rien qu'une amie, que je resterai pour vous. Allez retrouver votre femme.

Il eut un geste de colère. Le généreux conseil, et de quelle bouche autorisée, vraiment! Elle répéta, malicieuse :

— Vous êtes trop facile à rouler pour nous autres.

Et lui tendant ses fines mains gantées :

— Adieu, monsieur le Ministre.

— Vous serez la dernière qui m'aura appelé ainsi, fit gravement Maurice. Ce soir, j'aurai donné ma démission.

Elle le regarda sans trop de surprise, compatissante pour ce qu'une telle détermination représentait de déboires :

— Pauvre ami!... Voilà qui va faire bien plaisir à mon mari.

Et elle eut un rire un peu forcé en s'en allant.

Maurice se vit seul. Il resta une demi-heure immobile, dans le noir, puis, tâtonnant pour ouvrir la porte, s'éloigna.

Un télégramme l'attendait au Ministère :

Père au plus mal. Je vous supplie venir. — Gabrielle.

Deux heures après, sa démission acceptée, après les résistances d'usage, Odel pourvu d'une préfecture, ses secrétaires désignés à des compensations flatteuses pour leur amour-propre, Dopsent, avec des mains impatientes, bouclait sa valise. Trouverait-il encore son père vivant?

Était-ce bien lui qui venait de reconquérir sa liberté? Lui qui, lassé, mais non rassasié, déposait le fardeau prestigieux que tant d'autres enviaient, rejetait son titre de ministre et même sa fonction de député? Un prodigieux étonnement le poursuivait, d'avoir fait cela. Les commentaires des journaux, les commérages des gens... Et comme on ne peut être guéri d'un seul coup de cette ivresse, il songeait, avec un involontaire regret, à tout ce qu'il allait perdre, respects, quémandages, courbettes, toute l'adulation intéressée de son entourage.

Alice lui semblait tout à coup lointaine, un rêve confus qui s'évapore.

Il crut remarquer que le valet à favoris noirs soupesait avec moins de déférence sa valise, en la descendant.

Ah! oui! Il faudrait s'habituer à redevenir un passant anonyme. C'était donc vrai?

Dopsent soupira : il n'était plus qu'un homme parmi les hommes.

XXIV

Gabrielle vivait des heures d'angoisse affreuse. Les dépêches des journaux lui avaient appris l'odieuse imputation dirigée contre son mari. Elle en avait été affolée. Pas une minute, elle ne douta de lui.

Que sa conscience eût subi de légers fléchissemens, ces compromis d'occasion que la politique rend inévitables, elle le déplorait; mais admettre qu'il pût être entaché dans une louche affaire d'argent, cela, non, jamais! Comme elle hait les risques courus, les représailles auxquelles l'exposait une situation aussi en vue, c'est avec rage qu'elle maudit cette ambition fatale qui amassait tant de ruines.

Elle était à bout de forces, sinon de courage; pendant ces jours et ces nuits de veille, une fièvre sèche et lucide l'avait d'abord soutenue. L'espoir de sauver le père de Maurice la dressait contre la maladie : alerte, ingénieuse, luttant avec intelligence, avec dévouement; maintenant, devant l'agonie inévitable, elle ployait. L'état de Mme Dopsent mère l'alarmait de plus en plus : le médecin diagnostiquait en cet organisme usé une grave lésion du cœur insoupçonnée jusqu'à présent, une insuffisance mitrale aggravée par les émotions de ces derniers jours, et à la merci d'une secousse brutale.

Si Maurice était là, encore! Certes, sa présence lui serait pénible; dans ce contact quotidien et silencieux, ce côte à côte distant, s'avérait une rupture plus sensible que s'il était absent, hors des yeux, sinon du cœur. Si près l'un de l'autre et si loin, lui infligeait une torture intolérable. On se résigne presque à ne plus voir un être qu'on a adoré, parce que l'éloignement se pare, au mystérieux sortilège du souvenir, des mérites anciens; tandis que la présence souligne les désaccords et les disparates. Voir un étranger dans celui qui fut notre pensée, notre chair, est le plus abominable supplice. En souhaitant que Maurice accourût au plus tôt, Gabrielle redoutait cette venue autant qu'elle l'espérait. Mais le devoir parlait plus haut que son tourment; et sa

piété filiale voulait que le père eût cette suprême consolation d'étreindre encore une fois son fils, avant le grand départ d'où nul n'est revenu.

Conscient de son état, brave devant l'inévitable, ne se plaignant pas, la face injectée, les mains tremblantes, le colonel se bornait à répéter, d'une voix faible :

— Maurice... Où est donc Maurice !

Gabrielle se reprochait d'avoir cru, sur la foi de M. Le Taillet, dans ce répit laissé par le mal : elle aurait dû avertir son mari plus tôt; elle se blâmait, comme d'une défection envers le mourant, d'avoir, malgré elle, eu souci de Maurice, de lui avoir laissé le temps et le sang-froid nécessaires pour se débattre au milieu des difficultés terribles qu'elle supposait. Elle se le représentait se battant pour son honneur, blessé, tué peut-être. Puis, quand elle songeait qu'il se consolait peut-être des misères de sa gloire auprès d'Alice, son sang se figeait dans ses veines. Était-ce de la jalousie, de la douleur ou de la pitié, ce lancinement aigu de l'idée fixe, cette petite mort qu'elle endurait?

Ah ! comme Paris, ce Paris qu'elle redoutait tant, dans son instinct de femme, le lui avait volé! Volé dans ses pensées moins confiantes et détournées d'elle ; volé dans son affection blasée, dirigée vers des rivales d'une séduction artificielle; volé jusque dans l'essence de son être! Une révolte la secouait, faisait craquer, dans un étirement énervé, les jointures de ses membres, les os de ses mains. Folle, de l'avoir livré à lui-même en le laissant là-bas! Mais qui aurait soigné ce vieillard si bon pour elle, dont les regards tristes souriaient encore vaguement aux siens? Que serait devenue la pauvre mère éperdue, sans résistance, dans cette maison à la dérive? Elle n'avait fait que son devoir en venant à leur aide. Elle n'avait pas eu même le choix.

Ah ! Maurice, cruel ingrat ! Elle s'interrogeait avec angoisse. Qu'avait-elle donc fait pour le perdre ainsi? En quoi avait-elle démérité? Était-elle moins intelligente, moins belle que cette femme, pour qui un tel vertige l'avait envoûté qu'il avait pu songer à renier sa vraie compagne et ses enfans? Oui, peut-être, trop confiante en elle et en lui, ne l'avait-elle pas assez aimé, d'un amour vigilant, ombrageux, perspicace? Et qui sait si, d'écouter la voix plaintive de Varaise, de parlementer avec cet amour défendu, elle n'avait pas perdu là des heures précieuses pour sa propre sauvegarde? Quel châtiment en ce cas!

Car enfin! si André Varaise l'avait émue de sa douleur, attendrie par sa fidélité, elle avait eu le courage de briser cette affection si sûre, si droite, dont rien ne l'eût forcée à rougir, venant d'un si noble cœur. Mais ce droit même de l'écouter, si peu que ce fût, pour le convaincre et l'éloigner, l'avait-elle eu? Peut-être avait-elle mal agi en se laissant apitoyer un instant par un tel élan de passion; et peut-être, par une obscure justice des choses, est-ce cette faute involontaire qu'elle payait si cher aujourd'hui?

Mais sa franchise répondait :

« Non, je suis restée pure d'intentions à Maurice, à Maurice oublieux, à Maurice parjure. Non, je pourrais le front haut lui raconter tout ce qui s'est passé entre André et moi. Le pourrait-il, lui, de sa trahison avec cette malheureuse? Comme elle a su l'ensorceler? D'où vient à ces femmes-là ce don fatal de plaire? Elle est belle, mais trouble : elle sent la fausseté; elle a les yeux des créatures vénales. Je n'ignore rien des folies qu'il a commises pour elle; et ce n'est pas cet argent gaspillé que je regrette; mais comment a-t-il pu, lui qui est intelligent, lui qui est bon et qui aurait eu jadis horreur de me faire souffrir, lui que j'ai connu si noble et si haut, succomber à de pareilles séductions? »

Alors elle oubliait ses rancœurs, son orgueil blessé, pour ne plus s'abandonner qu'à l'irrésistible appel de sa douleur, invoquant le retour du coupable au bercail.

« Qu'il vienne, que j'entende sa voix, que je retrouve ses yeux; même suppliciante, sa présence me sera douce, dans l'amertume. Malheureuse que je suis, je l'aime encore! Et si j'osais me l'avouer, jamais il ne m'a été si cher que depuis que j'ai la terreur de le perdre!

« Mais non, c'est impossible! Il a raison, un fossé nous sépare. Comment reviendrait-il à moi? Et en voudrais-je? Est-ce encore le Maurice que j'ai aimé, celui en qui j'avais une telle foi? En tuant en moi cette sécurité, c'est l'irréparable qu'il a mis entre nous. Il a empoisonné l'avenir. »

Les rancunes de la femme trahie, venues de plus loin qu'elle, de ses éternelles compagnes de douleur, des premières victimes de la duplicité et de la tyrannie de Maurice, soulevaient en elle leur défi :

« Et c'est à ce fourbe, à ce lâche que je me sacrifie, en pleine jeunesse et force de vie, belle encore, pour d'autres. Pour

d'autres? — elle sourit amèrement, — non, je suis sa femme, je ne puis appartenir qu'à lui. Ce n'est peut-être pas de la vertu, ce n'est peut-être pas de l'honneur : c'est un sentiment venu des profondeurs de mon instinct : je suis marquée à son effigie, je suis sa chose. Je ne demande qu'à le *servir*. »

Servir, le mot dont elle avait fait toute sa fierté, sa devise. Comme il avait abusé de l'amour qu'elle lui avait consacré toute, de son dévouement sans réserves : et dire que tous, presque tous étaient ainsi !

« Mais je ne pense qu'à moi ! se répétait-elle avec honte. Je fais de ma détresse le centre du monde; et ce pauvre père va mourir, et que deviendra sa compagne? Et Maurice va vivre de nouvelles douleurs. »

Ainsi sa délicatesse trouvait à se torturer, tandis qu'elle multipliait ses soins autour de M. Dopsent qui, s'affaiblissant d'heure en heure, répétait :

— Maurice? Où est donc Maurice !...

— Il va venir, père, il sera bientôt là...

Mais arriverait-il à temps?... Sa dépêche l'annonçait pour le lendemain matin. Et les forces du vieillard baissaient, à vue d'œil. Comment épargner à sa femme le dernier coup? Comment l'isoler, l'écarter? Tous les efforts de Gabrielle consistèrent alors à obtenir de la vieille épouse qui, la main sur son cœur, suffocante, s'obstinait à revenir auprès de son mari, qu'elle prît quelque repos et s'étendît sur un divan, dans la pièce voisine. Elle réussit, non sans peine, à lui faire prendre une potion calmante, et quand Mme Dopsent fut assoupie par l'opium, elle aida à la transporter dans une pièce éloignée, la déshabilla et la coucha.

Maintenant, pour M. Dopsent, la mort pouvait venir.

Elle entra à pas légers, s'assit au chevet du vieillard, prit sa main glacée, arrêta peu à peu son souffle. Miséricordieuse, elle lui fit la grâce d'une agonie sans souffrance. A l'aube, il passa dans un frisson si faible qu'on pouvait le prendre pour un sursaut fugitif de la vie. Et ce fut l'immobilité sans nom, le froid descendu par tout le corps, les yeux vitreux sur lesquels, pieusement, Gabrielle abaissa les paupières. Une vie de courage, d'honneur, de droiture, une belle vie d'autrefois venait de s'éteindre. En pleurant sur cet homme de Plutarque, Gabrielle pleura sur Maurice et sur elle-même.

Que les heures maintenant, la lugubre dernière toilette achevée, lui parurent longues! Avidement, elle implorait Maurice, sa force d'homme, à demeurer si morne et si seule auprès du mort.

Mais comme elle contemplait cette face rigide, où la mort mettait son sceau de majesté, cette suprême splendeur des vies bien vécues, elle entendit derrière elle un gémissement. Épouvantée, elle se leva, soutint dans ses bras Mme Dopsent blêmie, chancelante, vêtue d'une robe de chambre qui flottait autour d'elle.

La vieille femme résista à l'étreinte de sa bru. Ses bras étendus dans une adjuration vers le compagnon fidèle de sa longue existence, l'homme qui ne lui avait jamais causé la moindre peine, celui avec qui elle avait tout partagé, les soucis et les joies, les bons et les mauvais jours, elle murmura :

— Charles... Est-ce que tu dors?... Charles! Réponds-moi!

Puis elle fit :

— Mon Dieu, est-ce possible?...

Et Gabrielle sentit que le corps de Mme Dopsent pliait entre ses bras, la tête roula lourdement contre son épaule; elle étendit la pauvre femme sur le tapis.

A ses cris, la garde, le médecin de La Fondation accoururent, Il la saigna en vain, en vain fit des injections d'éther et de caféine. Le cœur s'en allait, bientôt il cessa de battre. Mme Dopsent venait de mourir, comme elle l'avait annoncé, n'ayant plus de raisons de vivre, puisque son Charles n'était plus.

A ce moment, une voix bien connue, des pas se firent entendre; elle voulut s'élancer, arrêter, prévenir Maurice. Il était déjà là, atterré, auprès de sa mère, auprès de son père, agenouillé entre ces deux morts, pressant tour à tour leurs mains, cherchant leur cœur anéanti, espérant un miracle, voulant pleurer et ne trouvant pas une larme, crier sa douleur et restant muet, hagard, hébété d'horreur à faire pitié.

Gabrielle mit la main sur le front de son mari. Il la reconnut et éclata en sanglots.

XXV

L'enterrement de M. et Mme Dopsent eut lieu devant une assistance profondément recueillie. Si la curiosité qu'éveille un

ministre, lorsqu'il cesse de l'être, avait amené des journalistes et des étrangers, la meilleure partie de la foule se composait des amis proches ou lointains, notoires ou obscurs de la famille Dopsent. On y voyait Brousseval réconcilié avec Maurice, Stamar, les Serquy. « Uncle Francis » était venu saluer les vieux compagnons de sa jeunesse, ce couple uni dans la vie et que la mort ne séparait pas. Raphaële Jacquil avec son teint de cire et ses orbites creuses, se répandait en lamentations de parade, comme une pleureuse.

Elle blâmait la simplicité de ces obsèques et, en ce qui la concernait, fit-elle confidence à M. Wats, elle avait fixé les plus minces détails de ses propres funérailles : il y aurait un char attelé de six chevaux, chacun tenu en main par un piqueur en habit noir à la française et botté, le chapeau lampion sous le bras. Son cercueil serait de bois d'amarante, recouvert d'une housse de velours violet. Son mausolée de marbre de Carrare, avec figures d'anges debout.

A voir s'en aller dans une stricte ordonnance les deux corbillards, l'épouse derrière l'époux, les spectateurs émus se remémoraient mieux le colonel Dopsent et sa femme, que si un concours de troupes solennel, des marches funèbres, des porteurs de décorations et de couronnes eussent ajouté leur pompe à ce défilé : on songeait à la fin poignante de l'épouse mourant, quelques heures après lui, au chevet de son mari. Tous les visages exprimaient l'émotion, et dans bien des yeux on voyait des larmes. On plaignait Maurice Dopsent ; et ceux mêmes qui, sur la foi des journaux et dans le feu des discussions politiques, avaient paru ses adversaires, désarmaient devant sa douleur.

Elle faisait peine à voir, à force d'être domptée et refoulée. Pâle et voûté, vieilli de dix ans, il s'avançait comme un automate, tête nue, sans regards que pour le cercueil qu'il suivait, et où sa mère reposait à jamais. Chancelant, il gravissait le calvaire sans faiblir, mais l'horrible angoisse qui l'étreignait était douloureuse à tous. Trouvait-il dans la piété silencieuse du cortège, dans la sympathie de la foule, un réconfort? On n'eût pu le dire. Il semblait en proie à l'idée fixe de tenir bon jusqu'au bout, ne penser à rien qu'au gouffre de désolation où il plongeait.

L'affreuse lucidité qui accompagne ces états d'âme lui avait cependant permis de discerner les absens et les présens : Pierre

Duadic, discret, suivait à l'écart, humble cœur tendre; Max Odel, excusé par dépêche, avait sans doute à Paris trop à faire pour lui-même. La Patchicore (il se rappela la mort du fermier de Soorts) n'avait pu venir, car elle avait mis la veille un gros garçon au monde, à l'heure même où s'éteignait le vieil Hamburu. Ainsi vont les choses. Mais son mari, le forgeron de Labenne était là, gauche dans ses vêtemens du dimanche. Hernès manquait. Mme Holtz représentait le Sanatorium qu'on allait se résoudre à fermer : la charge en devenait trop lourde. Berck-sur-Mer recueillerait les petits malades. Encore une faillite et une des plus tristes !

Parmi les hommes politiques, seul, le ministre Roudry; cet homme silencieux, qu'il eût aimé mieux connaître, était là, lui qui ne devait rien à son ex-collègue. Anglure, l'ancien contre-maître de la scierie, tombé dans l'alcoolisme, suivait parmi les derniers, son arrogance à bas, entre les pêcheurs et les résiniers. Et il y avait aussi les vignerons des sables, les parqueurs d'huîtres, les anciens et obscurs cliens du docteur Dopsent.

Il faisait beau : une splendeur magnifique, l'indifférence de la nature, la gloire du soleil dans la verdure sombre des pins, le sentiment de l'éternel et de l'infini qui dépasse les courtes vies humaines, absorbe leurs peines et leurs joies, le vaste azur sans bornes, la poussière de la route, le tapis brun des aiguilles de pins et là-bas, derrière l'étang et le rideau d'arbres, les vagues déferlant en rouleaux d'argent crêtés d'écume; leur plainte morne qui n'éveillait plus, dans le cœur de Maurice, l'écho triomphal des tambours de la gloire, mais les coups de bêche du fossoyeur et les pelletées de terre sur un cercueil.

Après la cérémonie, après le défilé des amis, après le retour à *la Pierre Bleue*, ce fut l'accablement désœuvré d'une fin de jour trop belle ; l'ironique éclat du coucher de soleil dans l'eau d'or fondu. Enfin, très tard, le crépuscule descendit, enlinceula le paysage, rendit noirs les pins dans le ciel vert qui tourna au gris, au mauve sombre, au bleu plein de suavité de la nuit piquée, peu à peu, d'étoiles.

Maurice, seul dans son ancien cabinet de travail, songeait. Était-ce même songer, que cette lugubre immobilité aux yeux ouverts? La pièce semblait nue; d'être restée si longtemps inhabitée, elle avait perdu son âme. Maurice l'arpenta de long

en large, et le parquet froid et sans tapis résonna. Il s'arrêta pour contempler, sous la vitre des bibliothèques, les livres reliés; tout ce que la médecine lui avait enseigné, et qu'il lui faudrait rapprendre, s'il voulait recommencer sa vie austère d'autrefois. Puis il reprit son va-et-vient monotone, sa marche de bête en cage.

On l'appela pour le dîner. C'était la première fois qu'il se retrouvait en face de sa femme et de ses enfans. Pierre Duadic, pour un soir, à son ancienne place; et il y avait M. Wats et Fraülein Busch. On aurait pu se croire au temps jadis; mais les vêtemens de deuil, mais la pâleur exténuée de Gabrielle, mais l'anéantissement de Maurice attestaient qu'une catastrophe avait passé sur eux. A la fin du repas, le souvenir des deux chers vieux, du père et de la mère, enfouis maintenant à six pieds sous terre, voués à l'affreux silence de la destruction, étouffa Maurice. Il se leva, et on l'entendit là-haut qui marchait pour user sa détresse.

Les enfans s'étaient retirés. Pierre Duadic avait pris congé. « Uncle Francis » et Gabrielle, au salon, seuls, se regardaient intensément.

— Ah! parrain, que devenir?

— Sois bonne, répondit le vieillard, il souffre.

Gabrielle hocha la tête: elle aussi souffrait. Mais le moment était-il venu de le consoler? Accepterait-il même d'être consolé?

Une noble émotion animait le visage de M. Wats; il dit:

— J'ai beaucoup vécu, j'ai connu beaucoup d'êtres: je crois qu'il n'y a qu'une vertu au monde: l'indulgence.

— Cela vous est facile à dire, à vous qui êtes la bonté même, fit tristement Gabrielle.

— Non, non, dit « Uncle Francis, » personne n'est bon naturellement. Crois-tu que je n'aie pas vu, mille fois, la laideur des hommes; la vilenie des femmes; des drames abjects d'intérêts, des passions hideuses? Crois-tu que je n'aie pas payé la rançon de ma fortune? On m'a exploité, on a mendié mes aumônes, on les a bafouées; j'ai rencontré beaucoup d'ingrats, j'ai vu la bassesse du cœur se répandre sur les visages; et je crois, malgré tout, qu'on doit être bon. Personne n'est parfait. Beaucoup ne sont qu'à demi responsables. Il faut avoir une infinie pitié des autres.

— Ah! s'écria Gabrielle, ne voyez-vous pas que je meurs de l'envie de lui pardonner?

Elle se reprit :

— Non, qu'ai-je même à lui pardonner? Vous avez raison, parrain, personne n'est parfait; moi moins qu'une autre. Si j'étais sûre qu'il ne repousserait pas l'aide que je lui apporte?

— Va le trouver, dit M. Wats.

Mais elle n'en eut pas le courage; et ce soir-là le mari et la femme se couchèrent comme des étrangers, et le lendemain non plus ils n'eurent pas le courage de s'aborder. Mauvaise honte de Maurice? Pudeur de Gabrielle? Oui, et tout l'arrière-fond des souffrances informulées, une rancune que chacun eût niée s'il en avait eu conscience, des élans que l'orgueil saignant refoulait, la peur de voir l'irréparable surgir d'un nouveau malentendu, la triste épouvante l'un de l'autre, avec la soif avide de se comprendre, de se retrouver, et le désespoir de se dire : « S'il était trop tard! Nous reconnaîtrons-nous? »

A l'un et l'autre, il y eut là des heures d'amertume inexprimables. Au soir, M. Wats partit. Et cette nuit encore, Maurice et Gabrielle, séparés, murés chacun dans son âme ulcérée, engourdis de douleur, puis térébrés par la conscience fulgurante de la réalité, vécurent les ténèbres d'une véritable Passion.

L'aube revint, le soleil se leva, éclairant le labeur des servantes, la promenade des enfans au jardin, l'éclosion des fleurs, le vol des abeilles, le caquetage du poulailler, les croupes dures des bœufs, les plumes lisses des pigeons, la vie bourdonnante, l'étang bleu, la fête de l'été.

Gabrielle et Maurice se rencontrèrent sur la terrasse où jadis elle guettait ses retours. Ils échangèrent un pâle, douloureux et irrésistible regard, un de ces regards qui tordent le cœur, mais trahissent une lueur d'âme violentée et presque heureuse de l'être.

— Comme tu as l'air brisé, mon pauvre ami, dit-elle. Je voudrais tant pouvoir te redonner du courage.

— Tu m'en redonneras, Gabrielle, si tu ne te détournes plus de moi. J'ai expié, vois-tu.

Elle se levait droite dans le jour, maigrie, lasse; mais la vie renaissante se devinait, à fleur de peau; et il l'admirait comme une femme nouvelle, une chère disparue qui revient. Si seulement, au lieu de ce grave et fier profil qui se découpait sur

le ciel clair, elle inclinait vers lui le pardon de ses yeux...

— Écoute, fit-il tout à coup, je ne veux pas t'implorer. Il faut avoir le courage d'une explication franche et complète.

Elle le regarda, soudain pâle et angoissée: quelles paroles terribles allait-il prononcer, quel irrévocable sortirait de cet entretien?

— Crois-tu, dit-elle presque timidement, que nous ayons le calme nécessaire? Ne veux-tu pas te reprendre pendant quelque temps encore? J'attendrais, quoique, moi aussi, ce silence me soit une indicible angoisse.

— Gabrielle, murmura-t-il, tu ne croiras jamais plus en moi?

Elle baissa la tête: l'affreux passé la hanta: la jalousie et le souvenir des trahisons; elle répondit:

— Cela dépend de toi.

— Ah! fit-il consterné, j'ai tué ta confiance, tu ne m'aimes plus. Assieds-toi près de moi, sur ce banc. Personne ne nous écoute, nous sommes seuls comme au bout du monde. Laisse-moi me confesser sans réserves, te dire tout, mes faiblesses, mes erreurs, tout ce que tu ignores encore...

Un trouble presque désespéré s'empara de la jeune femme. Il la vit trembler:

— Non, dit-elle précipitamment, non, ne me dis rien.

— Si tu me revenais un jour, Gabrielle, je ne voudrais pas avoir volé ta pitié. Écoute-moi, tu décideras après de notre sort. Mais d'abord laisse-moi te dire ceci: ce qui t'a fait si injustement souffrir n'existe plus. Tu ne dois plus rien craindre de moi, ni d'une autre.

Elle le regarda avec des yeux pleins de surprise, et aussi de crainte et d'espoir :

— Que dois-je comprendre? Tu ne penses plus à me quitter?

— Non, non, le cauchemar s'est dissipé, j'étais fou, j'étais aveugle : maintenant, je vois clair. Comment ai-je pu?... Quand tu es là, quand je pense à ce que tu as été, à ce que tu es pour moi, la beauté morale, l'orgueil de mon cœur d'homme... Dire que j'ai pu aimer cette malheureuse...

Elle rougit, puis devint blanche, et le tremblement de son corps gagna ses mains; son émotion poignante se communiqua à Maurice:

— C'est fini, comprends-tu? Tâche d'oublier cette affreuse histoire...

Elle défaillit; il n'eut que le temps de la recevoir entre ses bras.

— Ah! Maurice...

Jamais il n'oublierait ce frisson de douleur et de joie. Elle s'arracha de lui, chancelante, comme lorsque vierge elle avait reçu son premier baiser :

— Est-ce vrai? Est-ce vrai?

— Oui, j'ai rompu; mais j'ai peur de toi, Gabrielle, tu étais ma conscience vivante; si tu me méprisais trop, j'en mourrais. Tu ne peux savoir combien, privé de toi, je me soucierais peu de vivre, à présent...

Elle le regarda comme si elle ne comprenait pas : et cela lui fit mal, car elle allait souffrir encore.

Alors il se livra, déchargeant sa conscience sans égards pour elle, sans pitié pour lui ; ses courtes infidélités d'Hossegor, avant la grande tentation qui l'avait jeté vers Paris et sa fièvre, il les avoua : l'Américaine de Biarritz, la petite fermière de Saint-Vincent-de-Tyrosse, l'infirmière du jour de la mort de Labrit, Thérèse Maury. Il dit les surprises de sa vie agitée, dans ce Paris de luxe et de vanité. Il ne pouvait plus s'arrêter; un besoin de franchise absolue, de purification par la vérité, l'emportait. Et maintenant, accablé de honte et regrettant presque l'imprudence de ses paroles, effrayé devant les tressaillemens du martyre qu'il infligeait à sa femme, il la regardait, pétrifiée, anéantie dans une désolation farouche.

Le silence s'éternisa cruel, peu à peu lancinant à hurler.

— Oh! Maurice, gémit-elle enfin, toi, toi que je plaçais si haut!...

Elle se cacha la tête dans les mains, comme pour ne plus le voir, comme pour ne plus voir la laideur et la tristesse des choses.

— Ah! je savais bien, fit-il d'un ton navré... il a fallu que je te le dise pourtant... aucune puissance humaine ne m'en aurait empêché... Et maintenant j'ai tout détruit... Tu ne m'aimeras plus, tu ne pourras plus m'aimer?

Il s'affaissa, les coudes aux genoux, la tête basse; il semblait effondré.

Et le noir silence, dans le lumineux matin, s'éternisa.

Elle releva son visage :

— Mon mari... dit-elle enfin d'une voix profonde.

Et dans ce mot qui trahissait son immortelle affection et l'absolvait pour son repentir, il sentit venir à lui la bonté qui lave les cœurs les plus souillés.

— Ah! murmura-t-il, tu ne peux me comprendre, toi que j'aimais... toi si pure...

— J'ai été tentée comme les autres, Maurice, dit-elle en le regardant dans les yeux, et si je ne t'avais autant aimé, je ne sais si je n'aurais pas faibli comme tant d'autres.

Il la contempla avec angoisse, balbutiant :

— Varaise? dit-il, oui, on m'a dit...

Elle s'empourpra, et vivement :

— Pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé?

Il répondit :

— Parce que je n'ai jamais douté de toi.

Elle sentit l'accent de sincérité, l'hommage, et s'humilia :

— Je ne suis qu'une femme, Maurice, et peut-être m'as-tu trop laissée à moi-même.

— Tu l'aimes donc? fit-il avec une douleur où sa jalousie laissait percer l'atavique rage sombre du maître, du mâle.

Mais il eut un geste d'impuissance :

— J'ai perdu le droit de t'interroger...

— Si, Maurice, si, tu auras toujours ce droit-là!

Et pansant généreusement la blessure dont souffrait son orgueil, elle dit :

— Tu as tous les droits sur moi, je suis ton égale en douleur, je reste malgré tout ta femme. Je te parlerai, moi aussi. Depuis longtemps, je voulais libérer ma conscience...

Et à son tour, elle se confessa. Elle dit l'amitié fidèle et loyale d'abord et qu'un autre sentiment... leur séparation; comment ils s'étaient revus, et comment ils s'étaient quittés, pour toujours.

Maurice l'écoutait avec un anxieux malaise, rassuré pourtant, terrifié aussi : il aurait pu la perdre! Un autre, moins honnête, aurait pu ramasser le trésor qu'il délaissait. Moins honnête elle-même, aurait-elle résisté au vertige?

Il soupira :

— Comme tu vaux mieux que moi!... Cela me dévore, vois-tu, cette idée que tu aurais pu... Non, n'est-ce pas?...

— Je t'aimais, Maurice, mais j'ai été tentée...

— Tu as triomphé, tandis que moi...

— Ton horrible confession rachète bien tes torts...

— J'ai été bien faible...

— J'ai failli l'être.

— Ah! ma femme, me tendras-tu la main? Ayons foi l'un dans l'autre : l'amour et la douleur ont cimenté notre union d'une manière indestructible.

— Que de ruines!... soupira-t-elle.

— Je rebâtirai. Aide-moi seulement. Ce sera dur. Mais si tu veux, je serai fort.

— De toute mon âme !...

Il prononça alors le mot qui coûtait le plus à sa fierté :

— Comme d'avance tu avais eu raison! Je suis un vaincu.

— Non, mon pauvre ami, tu as lutté! Une telle défaite sera ta victoire demain.

— Comme tu as foi dans la vie! Où mets-tu cette certitude?

— Dans la conscience de servir. A chaque jour sa tâche. Tiens, regarde !...

Les trois enfans, en deuil, — mais une longue tristesse avait-elle prise sur l'insouciance de leur jeunesse? — s'avançaient vers eux : Michel robuste, Charlette grandie, Lou sereine, avec son air de songe. Ils agitèrent les bras, en signe d'appel. Riches de vie, portant leur destin inconnu au front, ce destin que l'éducation pouvait transformer, hausser, ennoblir, ils se hâtaient vers leurs parens.

Gabrielle serra fortement la main de Maurice et dit :

— Voilà notre avenir!

Et sur ce visage si beau, le sourire reparut enfin, comme le premier, le faible rayon de soleil après la tourmente.

PAUL MARGUERITTE.

LA RUSSIE NOUVELLE

ET LA

LIBERTÉ RELIGIEUSE

II[1]

LES VIEUX-CROYANTS. — LE RÉTABLISSEMENT DU PATRIARCAT. — LA CONVOCATION D'UN CONCILE

Si la liberté religieuse a tant de peine à triompher en Russie, c'est, avons-nous vu, que le gouvernement et les nationalistes russes, aujourd'hui plus puissans que jamais, redoutent qu'elle ne profite surtout aux Polonais, aux Israélites, aux Arméniens, aux Tatars, à toutes ces populations d'origine étrangère que les Russes réunissent sous le nom d' « allogènes » (*inorodtsy*), et que leur patriotisme soupçonne de tendances séparatistes ou fédéralistes. Il serait cependant erroné de croire que la liberté religieuse n'importe qu'aux catholiques, aux protestans, aux juifs, aux musulmans, c'est-à-dire aux 40 ou 50 millions de sujets du Tsar étrangers au sang russe et à la foi orthodoxe. Elle ne serait guère moins précieuse aux Russes et aux orthodoxes eux-mêmes; et cela, non seulement aux dissidens en révolte contre le Saint-Synode et l'Église officielle, mais à cette Église elle-même, qui ne peut recouvrer son ascendant sur le peuple

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

qu'à l'aide de réformes profondes, et qui ne saurait se réformer qu'à l'aide d'un peu de liberté. Le besoin en est d'autant plus impérieux que l'Église qui, depuis son assujettissement, avait déjà perdu tout crédit sur les classes élevées voit de plus en plus s'éloigner d'elle les masses populaires, les ouvriers des villes, et souvent, à leur suite, les paysans des villages (1).

I

Si les cinq millions de Juifs de la Russie n'ont encore pu retirer aucun bénéfice réel de l'édit de tolérance de Nicolas II, il n'en est pas de même des *raskolniks*, des « vieux-croyans » ou « vieux-ritualistes, » en révolte, depuis plus de deux siècles, contre l'Église officielle. Ces sectaires longtemps persécutés ont, aux yeux mêmes des plus ardens nationalistes grands-russiens, un précieux avantage sur tous les autres dissidens, sur les Juifs comme sur les musulmans, sur les catholiques comme sur les protestans ou les Arméniens; ils sont tous de sang russe, presque tous même de souche grande-russienne. Détachés de l'orthodoxie officielle, sous le règne du tsar Alexis, père de Pierre le Grand, pour n'avoir pas voulu admettre la réforme liturgique du patriarche Nikone, ces vieux-croyans ou « starovères » représentent le vieil esprit moscovite, avec son conservatisme étroit et son traditionalisme intransigeant. Ils ont, sous les Romanof, incarné les résistances opiniâtres des Vieux-Russes à l'œuvre européenne de Pierre le Grand, à la transformation de l'orientale Moscovie en État moderne. De là, les colères soulevées contre eux, la longue et obstinée persécution dont ils ont été les victimes sous Pierre et ses successeurs. L'Église et l'État se trouvaient déjà tellement liés qu'une révolte contre l'Église devait être traitée comme une insurrection contre l'État. Aux rigueurs de la loi les vieux-croyans, bientôt divisés en nombreuses sectes rivales, répondirent, à leur tour, en jetant l'anathème à l'État comme à l'Église, en maudissant le gouvernement imitateur des « païens d'Occident, » en reniant l'autorité tsarienne elle-même. Pour les sectes extrêmes, l'Église russe devint « la synagogue de Satan ; » le Tsar, jadis vénéré comme « le

(1) L'incrédulité et le matérialisme commencent à pénétrer dans le peuple; voyez une étude du prince Eug. Troubetskoï : *Moskovski Ejeniedelnik*, 9 janvier 1910.

petit père » et le lieutenant de Dieu, devint l'Antéchrist. A l'ombre du Raskol, surgirent, du fond du peuple, des sectes nouvelles qui prêchèrent la négation des lois, la communauté des biens, le refus de l'impôt et du service militaire.

Le moujik russe n'est pas le contemporain de nos prolétaires d'Occident; le moujik en est souvent encore à notre moyen âge. Comment s'étonner si, chez lui, les aspirations populaires prennent encore une forme religieuse? si chaque printemps fait jaillir de la terre russe de naïves et bizarres hérésies? Parmi elles, il est juste de le reconnaître, il en est d'anciennes ou récentes dont le gouvernement le plus libéral ne saurait supporter la propagande. La liberté religieuse a beau être la plus sainte, la plus digne de respect, la plus nécessaire des libertés, elle ne saurait, elle non plus, être conçue comme illimitée. Aux prophètes populaires qui, dès longtemps avant Léon Tolstoï, — leur disciple autant que leur maître, — ont prêché la suppression des tribunaux, de la police, de l'armée, la destruction même de l'État, aucun État n'eût pu reconnaître le droit de répandre le nouvel Évangile anarchique.

La faute du gouvernement impérial a été de confondre trop longtemps, dans la même réprobation, les diverses sectes en révolte contre l'Église d'État, d'appliquer, à des doctrines inoffensives au point de vue civil, les mêmes rigueurs qu'à des sectes antisociales ou immorales, telles que les Skoptsy ou mutilés, qu'aucun gouvernement n'eût pu tolérer. S'il se relâchait peu à peu de ses rigueurs vis-à-vis des sectes anciennes du Raskol, il poursuivait sans merci les sectes nouvelles, sans même les connaître, comme s'il s'était donné pour mission d'étouffer en leur germe toutes les manifestations spontanées de la pensée religieuse. C'est ainsi que sous Alexandre II, sous Alexandre III, jusque sous Nicolas II, l'administration et la police ont fait une guerre sans trêve aux communautés évangéliques à tendances protestantes, nées parmi les Petits-Russiens du Sud-Ouest et connues sous le nom de Stundistes. Le caractère radical, parfois révolutionnaire, prêté aux doctrines de ces Stundistes dont la propagande a gagné jusqu'au centre de l'Empire, tenait peut-être, pour une bonne part, aux persécutions mêmes du gouvernement, au secret dont ces réformés ou baptistes indigènes étaient contraints de s'entourer. Les sévérités du pouvoir allaient s'exercer jusque sur les salons aristocratiques où

des apôtres de haute culture, tels que lord Radstok et le colonel Pachkof, à l'imitation des *revivals* anglo-américains, s'efforçaient de créer un mouvement évangélique, accessible à la fois aux gens du monde et aux gens du peuple (1).

Anciennes ou nouvelles, la lutte contre les sectes réputées particulièrement nuisibles s'est poursuivie, jusque sous Nicolas II, avec des alternatives de rigueurs violentes et de relative tolérance, selon les caprices de l'administration supérieure ou les vues des administrations locales. A la fin même du siècle dernier, en 1897, aux bords du Volga, dans le gouvernement de Samara, on a vu des missionnaires orthodoxes faire enlever par la police les enfans des *molokanes*, les faire enfermer dans des couvens pour les y élever conformément aux prescriptions de l'Église, sans que les autorités locales eussent le courage de s'y opposer ou de transmettre à Pétersbourg les plaintes des parens. Des faits analogues se sont répétés, à la même époque, en d'autres provinces, à l'égard de paysans de sectes diverses. De même, jusqu'à l'édit de tolérance de 1905, on a persisté à interner dans les couvens ou à détenir dans les prisons des monastères, et cela sans jugement, d'humbles moujiks dont tout le crime était de professer ou de répandre des doctrines condamnées par l'Église officielle (2).

Le gouvernement impérial n'avait cependant pas attendu l'oukaze d'avril 1905 pour se relâcher de ses rigueurs envers les principales ou les plus inoffensives des sectes du Raskol, spécialement envers les « popovtsy, » qui ne diffèrent guère des orthodoxes que par leur persévérance à repousser la réforme liturgique accomplie au XVIIe siècle par le patriarche Nikone. L'héroïsme séculaire de leurs martyrs, l'infrangible opiniâtreté des confesseurs de la « vieille foi » avaient fini par triompher de la toute-puissance des persécuteurs. Non contens d'avoir conquis, pour eux et pour tout le peuple, le droit de porter

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, tome III, liv. III, chap. x. — Aux rigueurs du gouvernement impérial contre les sectes et les doctrines nouvelles, je ne vois guère qu'une exception toute récente; c'est, en Pologne, à l'égard des « Mariavites. » Mais cette secte bizarre, à tendances mystiques, qui compte déjà plus de 100 000 adhérens, ne sort pas de l'Église orthodoxe officielle, mais de l'Église catholique romaine. La facilité avec laquelle le gouvernement l'a reconnue a paru, de sa part, moins une preuve de tolérance qu'une marque de son désir de diviser les Polonais et d'affaiblir les influences catholiques.

(2) Voyez les très intéressantes études de M. A. Prougavine sur *le Raskol et la Bureaucratie : Vestnik Evropy*, octobre et novembre 1909.

la barbe proscrite par Pierre le Grand, ces chrétiens fidèles aux vieilles mœurs comme aux vieux rites, avaient élevé, jusque dans les deux capitales, des maisons de prières, que la police s'était résignée à ne plus fermer.

Malgré cela, les vieux-croyans, demeurés les plus fidèles à l'esprit conservateur et routinier de leurs ancêtres, s'ils étaient tolérés par l'autorité suprême, restaient toujours exposés aux dénonciations du clergé, aux vexations de la police. Le plus grand nombre d'entre eux était toujours inscrit sur les registres des paroisses orthodoxes; à ce titre, ils ne pouvaient exercer leur culte qu'à l'aide du grand agent d'émancipation sous le régime autocratique, à l'aide du rouble, du pot-de-vin, de la corruption des autorités civiles ou ecclésiastiques. La liberté que semblait leur assurer l'édit de tolérance du tsar Nicolas II risquait d'être illusoire ou précaire, si les anciennes lois interdisant aux orthodoxes, ou aux Russes considérés comme tels, de sortir de l'Église d'État demeuraient toujours en vigueur. Ces lois d'un autre âge, la troisième Douma, cette Douma conservatrice, si souvent traitée par ses adversaires de rétrograde, voire de Chambre introuvable, les a rejetées après une vive et tumultueuse discussion. Les « octobristes, » ces conservateurs constitutionnels qui forment le centre de la Douma, se sont joints aux « Cadets » et aux groupes de gauche, pour reconnaître aux Russes orthodoxes, malgré les instances des ministres, le droit de sortir librement du giron de l'Église officielle (1). C'est là une grande nouveauté dans la Sainte Russie, une nouveauté si hardie qu'il reste douteux qu'elle soit sanctionnée par le Conseil de l'Empire, ou qu'elle triomphe des pieux scrupules de l'empereur Nicolas. Ce n'est cependant qu'à ce prix que la liberté religieuse sera vraiment établie et vraiment garantie dans l'Empire. Quelque opinion qu'on ait de la jeune Russie constitutionnelle et de la troisième Douma, il convient de féliciter la majorité de cette timide assemblée d'avoir osé prendre une initiative d'une telle portée. Cela seul prouverait l'erreur ou l'injustice des Russes et des étrangers qui se plaisent à répéter que, avec la troisième Douma, la « Révolution russe » n'a abouti qu'à un avortement.

(1) Il est bon de savoir que le chef des Octobristes et par suite de la majorité, M. Al. Goutchkof, élu dernièrement président de la troisième Douma, est sorti lui-même d'une famille de vieux-croyans.

Veut-on mesurer l'importance pratique d'un tel vote, il faut savoir que les statistiques officielles n'évaluent le nombre des raskolniks et des sectaires de toute sorte qu'à onze ou douze cent mille, tandis que, d'après les hommes les plus compétens, le chiffre en doit monter à quinze ou vingt millions d'âmes. L'émancipation, en grande partie effectuée, des « starovères » ou vieux-croyans, notamment des *popovtsy*, c'est-à-dire de ceux qui ont conservé des prêtres, aura du reste, pour la Russie et pour l'Église, des conséquences sur lesquelles il n'est pas inutile d'insister. Ces « popovtsy » forment, aujourd'hui, en Russie, cette chose autrefois inouïe, une Église libre, autonome, s'administrant elle-même, sans aucune intervention d'aucune autorité reconnue. Cette Église starovère a découpé l'Empire en diocèses dont chacun a son évêque et son clergé, entretenus largement par les libres offrandes des fidèles. C'est, en pleine Russie, le système « volontaire, » *the voluntary system*, tel qu'il fonctionne au pays classique de la séparation, aux États-Unis d'Amérique.

Pour constituer une Église libre, les *popovtsy* n'avaient pas attendu le règne de Nicolas II et l'éclosion des libertés publiques dans l'autocratique Russie. Grâce à la complaisance intéressée d'un évêque d'Orient, ils avaient su redonner à leur Église décapitée, veuve depuis deux siècles de tout épiscopat, une hiérarchie nouvelle dont ils avaient eu soin de placer la tête à l'étranger, à Fontana Alba, autrement dit à Belokrinitsa, en Bukovine, sur le territoire autrichien. Non seulement les starovères russes, aujourd'hui affranchis des vexations de la police, possèdent une Église libre, indépendante de l'État; mais cette Église ayant son centre et son berceau à l'étranger, hors de la portée des serres de l'aigle noire impériale, échappe aux principaux périls qui menacent toute Église nationale. Elle jouit, vis-à-vis de l'autorité tsarienne, du privilège qui fait une des forces de l'Église catholique; si nationale et si russe qu'elle soit, sa hiérarchie, chevauchant par-dessus les frontières, n'est point à la merci des changemens ou des caprices de l'autorité impériale.

Que l'on compare maintenant cette situation à celle qui est faite, par les lois de l'Empire, à l'Église orthodoxe officielle, à l'Église d'État, administrée, sous le contrôle du gouvernement et sous la jalouse surveillance du haut-procureur impérial, par le Très-Saint-Synode de Pétersbourg. D'un côté, liberté entière, indépendance absolue; de l'autre, assujettissement, pour ne pas

dire asservissement de l'Église, de l'épiscopat, du clergé au gouvernement et à l'administration. Ce n'est point, comme le répète à tort le vulgaire, que l'Église russe ait pour chef le Tsar; les souverains russes, au rebours des rois d'Angleterre, n'ont jamais assumé un tel titre, ni une telle fonction. L'Église, d'après l'enseignement orthodoxe, n'a qu'un chef invisible, le Christ; mais, étant liée à l'État, placée sous la protection de l'État, elle est naturellement tombée dans la dépendance de l'État. Et l'État russe étant, depuis des siècles, un État autocratique, on comprend combien étroite et lourde a dû être cette dépendance.

Aujourd'hui que la Russie entre à son tour au nombre des États constitutionnels, alors que l'autocratie, maintenue nominalement en droit, n'est plus entière en fait, une des questions qui surgissent, devant cette Russie en voie d'évolution, si lentes qu'en semblent les réformes, est celle même de l'Église d'État. Que va devenir, avec le régime nouveau, en face d'assemblées politiques électives, cette antique Église russe, cette vieille mère de la Sainte Russie? Alors que tout s'éveille, que tout s'agite autour d'elle, va-t-elle seule demeurer immobile et muette? Quand, de la Russie de Pierre le Grand, il ne survit, presque partout ailleurs, qu'un souvenir, doit-elle rester enfermée à jamais dans le cadre rigide aux formes surannées où l'a emprisonnée, contrairement aux canons ecclésiastiques, la rude main du réformateur laïque? Quand, de toutes parts, dans le vaste Empire, on s'efforce, — en vain, il est vrai, le plus souvent, — de secouer le joug de l'omnipotence bureaucratique, l'Église, éternellement rivée à l'État, va-t-elle se résigner à être toujours administrée par les bureaux de Pétersbourg, comme une branche des services publics?

II

Certes, les liens séculaires qui enchaînent l'Église à l'État sont trop forts, sont trop conformes aux mœurs nationales, aussi bien qu'aux traditions gouvernementales ou ecclésiastiques, pour être entièrement et brusquement rompus; mais, sans les briser ou même les dénouer, ne pourraient-ils être un peu relâchés, dans l'intérêt commun des deux parties?

L'étroite solidarité, si longtemps maintenue entre le temporel et le spirituel, entre le pouvoir autocratique et la hiérarchie

ecclésiastique, entre la nationalité russe elle-même et la profession de la foi orthodoxe, a pu être, autrefois, un des plus solides fondemens de l'État russe, une des forces même de la nation; aujourd'hui, elle a quelque chose d'archaïque. Si l'on prétend la maintenir intacte, au lieu d'être une garantie pour l'État comme pour l'Église, elle risque d'être, pour tous deux, une gêne et une faiblesse. Les privilèges mêmes, officiellement assurés à la vieille Église, n'ont plus leur antique efficacité, et ils ont comme rançon, au dehors, l'assujettissement bureaucratique, au dedans, l'engourdissement spirituel. Le monopole conféré par la loi à l'Église dominante, monopole de propagande, est inconciliable avec la libre concurrence qui est la conséquence logique, la suite, à la longue inévitable, de la liberté religieuse. Plus les cultes dissidens, peu à peu affranchis, apprendront à faire usage de leurs nouvelles libertés, plus l'Église officielle, chargée de liens de toute sorte, paralysée par ses privilèges mêmes, se sentira entravée et embarrassée pour soutenir la lutte contre des adversaires plus dispos pour le combat et mieux adaptés aux conditions et aux batailles de la vie moderne. Les esprits habitués en toutes choses à respirer un air plus libre, les âmes les plus chrétiennes, vaguement tourmentées d'aspirations nouvelles, se sentiront mal à l'aise et comme oppressées, dans l'épaisse et lourde atmosphère de cette Église bureaucratique, en quelque sorte domestiquée par les siècles.

Pour lui garder la foi et l'amour de ses ouailles, pour qu'elle soit autre chose que le cadre extérieur d'une institution d'État, il faut donner à l'Église plus de vie, et on ne peut lui donner plus de vie qu'en lui rendant plus de liberté. Il n'est pas nécessaire pour cela de proclamer la séparation de l'Église et de l'État. S'il est au monde un pays encore éloigné de la séparation, c'est la Russie. Elle sera sans doute, de tous les pays chrétiens, le dernier à s'y résoudre. Mais entre l'union intime, étroite, qui fait de l'administration de l'Église une branche de l'administration impériale, et la séparation, il y a bien des étapes. Sans briser l'union, sans renoncer même à tous ses droits sur l'Église et sur la hiérarchie, l'État peut les tenir dans une dépendance moins stricte et une tutelle moins jalouse. S'il prétend, comme il en fait profession, servir les intérêts de l'orthodoxie, à ses yeux liés aux intérêts mêmes de la nation, c'est l'unique façon de les servir.

Nombre d'orthodoxes, ecclésiastiques ou laïques, membres du clergé blanc ou membres de clergé noir (1), en ont déjà le sentiment. Il n'échappe pas aux plus clairvoyans qu'une des choses qui ont fait la faiblesse de l'Église et le discrédit de sa hiérarchie, vis-à vis du peuple et des sectaires du peuple, comme vis-à-vis des classes cultivées et de « l'intelligence, » c'est son défaut d'indépendance, sa servitude séculaire, ses complaisances volontaires ou contraintes envers le pouvoir et les agens du pouvoir. S'il est un pays où, selon un mot célèbre, le prêtre a trop souvent fait figure de « gendarme en soutane, » c'est manifestement la Russie. Et cela n'est bon ni pour le prêtre, ni pour l'Église, ni pour l'État. Est-on étonné qu'une Église, pourvue d'aussi grandes prérogatives, garde aussi peu d'ascendant sur le peuple, aussi peu d'influence, soit sur les masses incultes, soit sur les classes supérieures, c'est là, certainement, c'est dans la dépendance dont elle paye ses privilèges qu'il en faut chercher la raison. De nos jours surtout, à notre époque de critique sceptique et d'universelle suspicion, une Église ne saurait conserver d'ascendant qu'autant qu'elle est et qu'elle paraît libre. Loin d'être rehaussée par ses prérogatives légales, son autorité morale est en raison inverse de l'autorité matérielle que prétend lui conférer le pouvoir civil. Quand le prêtre semble agir en vertu de la force publique, quand, pour parler au peuple, il s'adosse au trône et au code, en vain prétend-il se faire entendre, ou se faire obéir, au nom de Dieu. L'ingérence du temporel dans le spirituel finit toujours par les compromettre l'un et l'autre; mais comme, entre eux, l'échange de services est forcément inégal, c'est le spirituel qui en pâtit le plus. Ainsi s'explique la situation morale faite à l'Église russe et à son clergé.

Si, malgré l'ignorance de leurs pasteurs, malgré l'illogisme de leurs conceptions théologiques, les sectes issues du Raskol ont triomphé de toutes les persécutions de l'État et de toutes les missions de l'Église officielle; si, aujourd'hui encore, elles gardent une prise sur une grande partie du peuple, c'est que « la vieille foi, » issue d'un formalisme grossier, a représenté, en face des chapes d'or de l'Église d'État, la foi vivante et la liberté spirituelle. Aujourd'hui que, avec la liberté du culte, elles ont conquis la liberté matérielle, alors qu'elles achèvent de

(1) On sait que le clergé blanc est le clergé séculier, d'ordinaire marié, que le clergé noir est le clergé monastique d'où sortent les évêques.

s'affranchir des dernières entraves que leur imposait la loi, les sectes du Raskol et, avec elles, les Églises dissidentes ont, dans le conflit des rites et des doctrines, un avantage manifeste sur l'Église privilégiée. En dépit des retours offensifs de la police, elles sont libres de se mouvoir et de combattre à leur gré ; à l'inverse de ce que se propose la législation impériale, les sectes du Raskol, autrefois désarmées vis-à-vis de l'Église en armes, ont contre leur adversaire la plus forte des armes modernes, la seule qui rende invincible : la liberté. Et cette liberté qu'on leur dispute encore en vain, les vieux-croyans, qui semblaient captifs d'un rituel corrompu et de superstitions surannées, en usent déjà largement, avec ardeur et avec habileté. Ils prient, ils prêchent, ils enseignent, au gré de leur conscience ; ils s'unissent, ils s'associent, ils discutent leurs affaires spirituelles et matérielles. Déjà, *popovtsy* et *bezpopovtsy*, — sectes qui gardent un clergé, sectes qui, faute de prêtres, ont laïcisé leur culte, — tiennent publiquement leur congrès ou leurs conciles. Le bruit en vient jusqu'aux oreilles des orthodoxes, et les plus ardens ou les plus pieux comparent l'engourdissement de leur clergé et la vie somnolente de leur Église avec la vie libre, spontanée, intense des chapelles starovères. Et, comme de jeunes pousses au brusque printemps du Nord, de nouvelles idées, de nouvelles prétentions percent, chez le clergé et le peuple orthodoxes, à travers la glace rigide des froides dévotions officielles. Prêtres ou laïques se demandent quand la sainte Église orthodoxe, héritière de la grande Église d'Orient, aura, elle aussi, ses assemblées et ses conciles, quand il lui sera permis, à elle aussi, de donner ou de rendre, en son clergé et en ses dignités ecclésiastiques, une part à l'élection et à la voix du peuple chrétien. Car en Orient, tout comme en Occident, telle réforme qui semble une innovation téméraire ne serait souvent qu'un retour au passé, aux vénérables usages de siècles plus chrétiens.

C'est ainsi que cette antique Église, qui, de loin, nous paraissait à jamais endormie à l'ombre de ses coupoles d'or ou d'azur, a commencé à ouvrir les yeux à un jour nouveau, à secouer ses membres assoupis, sentant naître en son sein des besoins jadis méconnus ou des aspirations longtemps comprimées. Elle s'est prise, en son élite, à songer, elle aussi, de rajeunissement, de renouvellement et, pour cela, de liberté et d'affranchissement.

A vrai dire, pareilles aspirations, si audacieuses qu'elle semblent, sous ces lourdes coupoles bulbeuses ou en ces couvens aux épaisses murailles de forteresse, ne datent pas entièrement d'hier. Il faut reconnaître, à l'honneur de la Russie et de son Église, qu'il y a toujours eu, sur le sol russe, quelques âmes assez hardies ou assez mystiques pour rêver de renouvellement et d'émancipation. Mais, naguère, pareils songes étaient rares, isolés et le plus souvent muets. Alors même qu'ils n'étaient pas étouffés sous le double poids des autorités civiles et des autorités ecclésiastiques qui pesaient, de concert, sur le clergé et sur les fidèles, ils demeuraient forcément impuissans. Ainsi des rêves de rénovation de feu mon ami, Vladimir Solovief, qui, pour libérer et rajeunir son Église, avait osé entreprendre de la réunir à Rome. Depuis l'aube du siècle nouveau, depuis l'ébranlement communiqué à la Russie et à toutes les choses russes par les armes japonaises et par ce que Moscou et Pétersbourg nommaient déjà prématurément leur révolution, de pareilles aspirations ont pu impunément se faire jour et s'affirmer.

L'Église, comme l'État, a passé, durant les quatre ou cinq dernières années, par une crise où, à certaines heures, tous les changemens, toutes les transformations ont paru possibles et faciles. Vladimir Solovief avait prédit, en une strophe devenue célèbre, après la défaite, le triomphe des « Jaunes, » annonçant, à ses compatriotes incrédules, que les armes des soldats du Tsar Blanc serviraient de jouets aux enfans des Asiates. Solovief, mort de longs mois avant la guerre, était un voyant, aussi bien qu'un poète et un philosophe; je ne sais si, dans ses rêves les plus hardis, il eût osé prévoir que les victoires lointaines de ces païens asiatiques auraient leur contre-coup sur son antique Église, pourraient devenir, pour elle aussi, le point de départ d'une ère de renouvellement. C'est cependant ce qui, durant des mois et des années, a paru vraisemblable, ce qui, malgré tout, n'est pas encore impossible.

L'Église, qui non moins que l'autocratie a fait la Russie, tient une trop grande place dans son histoire, dans ses institutions, dans toute sa vie nationale, pour que, aux heures solennelles où tous les cœurs russes s'échauffaient pour la rénovation de l'État et de la patrie, la vieille mère Église fût oubliée. Aussi, durant la guerre russo-japonaise et les années qui suivirent, grande fut l'agitation en son sein et autour d'elle.

Ecclésiastiques et laïques, hiérarques mitrés et ministres du Tsar, croyans et incroyans, s'interrogeaient, presque également, sur son avenir, se demandant quelles réformes urgentes pouvaient être apportées à ses institutions, sur quelles traditions anciennes, ou sur quels principes nouveaux, devait être reconstruit le vénérable édifice qui avait abrité la naissance et la croissance du vaste Empire. Les idées les plus diverses, les thèses les plus contraires surgissaient et s'entre-choquaient dans le clergé, parmi les prêtres et parmi les moines, entre les protopopes et les archimandrites, comme chez les fidèles et parmi les politiques.

Deux courans opposés se partageaient les âmes religieuses et les entraînaient en sens contraire, menaçant de déchirer l'unité de l'Église, d'introduire en son sein l'esprit de dispute et de division, sinon l'esprit d'indiscipline et de révolte qui sévissait partout autour d'elle. On vit alors combien de diversités morales et de tendances divergentes recouvrait, en les dissimulant, l'uniformité apparente maintenue, du haut en bas de la hiérarchie, par la lourde pression mécanique de l'administration officielle. Les uns, effrayés du mouvement profond qui semblait soulever toutes les classes de la nation à la fois, au risque de bouleverser l'État et de renverser le trône, voulaient relever le clergé et fortifier l'Église, afin qu'Église et clergé reprissent sur le peuple leur influence ancienne et pussent redevenir, pour l'État et pour le Tsar russe, d'utiles et efficaces auxiliaires, dans la lutte contre « l'intelligence » sceptique et contre la révolution destructive. Les autres, ouverts aux idées nouvelles, en contact plus étroit avec les masses, avec le moujik des campagnes ou avec l'ouvrier des villes, rêvaient de rajeunir l'Église en en démocratisant à la fois l'esprit et les institutions, en la ramenant aux pures maximes évangéliques, en enlevant à Tolstoï et aux sectes populaires le monopole et le bénéfice des interprétations égalitaires ou socialistes, voulant, eux aussi, fortifier l'Église et relever le clergé, mais afin de les mettre au service des idées nouvelles de rénovation politique ou de transformation sociale.

Si contraires que fussent ces deux tendances, toutes deux du reste, tantôt ardentes et téméraires, tantôt prudentes et modérées, il y avait un point où elles convergeaient, sur lequel toutes les aspirations de réformes semblaient d'accord, la nécessité de rendre la vie à l'Église, de lui rendre la spontanéité avec la liberté, ce qui n'était possible qu'à condition de briser ou au

moins d'élargir les cadres rigides dans lesquels la tenaient enfermée, depuis Pierre le Grand, la machine administrative et l'automatisme bureaucratique.

III

Il semblait de loin que le gouvernement impérial dût, par intérêt comme par tradition, se montrer hostile à toute tentative d'affranchir l'Église, à toute velléité de relâcher les liens qui la tenaient dans l'étroite dépendance de l'État. A toute autre époque qu'au lendemain de la guerre de Mandchourie, avec tout autre souverain que l'empereur Nicolas II, peut-être le pouvoir suprême eût-il repoussé, d'un geste de brusque défiance, tout projet de réforme ecclésiastique et d'émancipation spirituelle. Mais l'ébranlement apporté par les victoires japonaises s'étendait à toutes les institutions russes; le besoin d'une profonde rénovation nationale se faisait sentir dans tous les domaines à la fois. L'Empereur lui-même, déçu et abattu par la défaite, n'échappait pas à ce sentiment des plus éclairés et des meilleurs de ses sujets; souverain consciencieux, esprit plutôt timide et timoré, chrétien convaincu, pieusement soumis à la volonté divine, il était résigné, pour le salut de l'Empire et de la dynastie, à toutes les réformes que ne lui faisait pas juger trop périlleuses son éducation d'autocrate. Fils dévoué et docile de l'Église orthodoxe, il était de ceux qui, aux heures d'incertitude et de désarroi universel, devaient être portés à chercher leur appui dans le soutien de l'Église, en même temps que dans le secours de Dieu. Plus la Russie, en proie à la propagande révolutionnaire, semblait menacée de bouleversemens, et plus le pieux souverain devait être enclin à ranimer dans le peuple orthodoxe la foi religieuse, pour le mettre à l'abri de la séduction des nouveautés; plus il devait prendre à cœur de fortifier l'Église nationale, afin qu'elle eût assez de force pour en prêter à la couronne et à l'autorité.

Or, parmi les chefs hiérarchiques du clergé, comme parmi les laïques les plus dévoués à l'Église nationale, s'était répandue l'idée que, pour restaurer, sur le peuple et sur le pays, l'ascendant moral de l'Église, il fallait, à la fois, relever son prestige au dehors et ranimer en elle les énergies chrétiennes. Les vagues plans de réformes, agités dans le clergé et, plus encore

peut-être, chez l'élite des fidèles, aboutissaient à deux mesures d'ordre différent, mais presque également inattendues d'un empereur autocrate et d'un héritier de Pierre le Grand : le rétablissement du patriarcat et la convocation d'un concile national. De cette double mesure, il semblait que l'Église pût attendre une rénovation, ou au moins une réforme profonde. On était à la veille de la convocation de la première Douma; c'était un de ces rares momens, dans la vie des peuples, où les grandes résolutions et les grandes initiatives paraissent aisées. L'empereur Nicolas II semble s'être décidé au rétablissement du patriarcat comme à la réunion d'un Concile. Le comte Witte était président du Conseil (fonction qui venait d'être créée pour lui) ; le prince Obolensky, ami de Vladimir Solovief, était haut-procureur du Saint-Synode. Le double projet ne rencontra pas d'opposition de leur part, si bien que, durant de longs mois, on parut en préparer l'exécution.

Relever, après deux siècles, en face du trône de l'autocrate, le trône patriarcal, qu'en eût dit l'ombre de Pierre le Grand? Pierre avait décapité l'Église, pour que la Russie n'eût plus qu'une tête, l'Empereur autocrate. Il l'avait formellement déclaré dans son « Règlement Spirituel » (*Doukhovny Reglament*) : un patriarche pouvait sembler au simple peuple un autre souverain, un souverain ecclésiastique, égal et peut-être supérieur à l'autre. Pierre se souvenait des prétentions opposées un jour à son père Alexis par le patriarche Nikone ; il n'entendait point que des successeurs de Nikone pussent jamais être de nouveau tentés d'introduire dans la Russie orthodoxe les théories du clergé d'Occident sur les deux pouvoirs et les « deux luminaires. » Mais pareilles appréhensions, déjà excessives dans la Moscovie du XVIIe siècle, seraient manifestement surannées dans la Russie du XXe. Si, en face de l'autorité impériale, menace de se dresser un autre pouvoir, ce n'est pas de l'Église qu'il peut surgir ; c'est du fond même de la nation, du sein des assemblées électives, et contre ce nouveau rival, un patriarche serait pour le Tsar un allié, non un adversaire.

Absolu ou constitutionnel, l'État, en Russie, comme presque partout ailleurs, comme dans tous les pays orthodoxes notamment, l'État est assez fort pour n'avoir rien à redouter des entreprises de l'autorité religieuse. L'empereur Nicolas II pouvait donc sans scrupule revenir sur l'œuvre ecclésiastique du plus

grand et du plus absolu de ses prédécesseurs. Il pouvait sans ébranler l'autorité du trône, avec l'espoir même de la raffermir, relever l'ascendant de l'Église en relevant le siège patriarcal. De cette restauration, il semblait même en droit d'espérer un double avantage. Comme souverain, en fortifiant l'Église, il renforçait les influences conservatrices ; comme prince orthodoxe, en lui rendant un pasteur suprême, il faisait rentrer l'Église russe dans le cadre traditionnel des institutions canoniques de l'Église d'Orient. De cette façon, il rehaussait le prestige de l'Église nationale, au dehors comme au dedans. Et pour cela, il n'eût même pas été besoin d'altérer profondément la constitution collégiale imposée par Pierre le Grand à son Église. Le Très-Saint-Synode eût continué à siéger à côté du patriarche et, au besoin, à gouverner avec lui. Par la force même des habitudes bureaucratiques, la restauration du patriarcat eût peut-être été en fait plus nominale que réelle ; le titre, non l'autorité effective, eût été restauré. Le patriarche ne devait du reste plus siéger en son antique métropole, au Kremlin de Moscou, « la troisième Rome » héritière des deux autres, comme la saluaient, après la chute de Constantinople, les hiérarques d'Orient qui avaient consenti et applaudi à l'érection de ce cinquième patriarcat. Le futur patriarche devait résider à l'ombre du souverain et des ministres, dans la nouvelle capitale, au couvent de Saint-Alexandre Nevsky, tout comme aujourd'hui le métropolite de Saint-Pétersbourg, président de droit du Saint-Synode. C'était du reste au métropolite actuel de Pétersbourg, Mgr Antoine, que devait revenir, du consentement général, la nouvelle dignité. Les sceptiques disaient déjà que ce ne serait pour lui qu'une sorte de promotion honorifique. Pour qui a vu le premier prélat de l'Église officier, solennellement, en la salle Saint-Georges du Palais d'hiver, lors de l'inauguration de la première Douma, pour qui l'a entendu, au Palais de Tauride, adresser ses vœux de bonheur et de prospérité aux premiers représentans de la nation, il semble que la tiare patriarcale n'eût pas été déplacée sur un tel front.

Pourquoi, après y avoir paru décidé, le gouvernement impérial n'a-t-il pas encore rétabli la dignité patriarcale ? C'est sans doute que, depuis l'ouverture de la troisième Douma et l'accalmie, au moins relative, qui a suivi les orageuses années précédentes, le gouvernement, raffermi et rassuré, ne se sent plus

porté aux grandes initiatives et aux grandes innovations. Le relèvement de la chaire patriarcale serait, il est vrai, moins une innovation qu'une restauration; mais s'il répugne aux nouveautés, le gouvernement, en rétablissant une institution du passé, craindrait peut-être de se faire accuser de tendances réactionnaires et de visées archaïques. Pour qu'une telle mesure fût bien accueillie de l'Église et de l'opinion, pour qu'elle parût au clergé ou aux laïques un principe de renouvellement de l'Église nationale, il fallait qu'elle fût liée à la convocation d'un Concile. C'est du Concile, présidé par le nouveau patriarche, que les croyans et les patriotes attendaient le rajeunissement de l'antique Église. Or, après l'avoir laissé annoncer, après avoir nommé une Commission pour en préparer la réunion, le gouvernement, pris de doute, semble, ici encore, hésiter et reculer.

Un Concile, c'est une assemblée délibérante et légiférante, une assemblée souveraine, en une Église surtout où les conciles généraux demeurent l'autorité suprême. Un Concile national, c'est une sorte de parlement ecclésiastique, où toutes les affaires religieuses et politico-religieuses seraient naturellement agitées, discutées, publiquement, à la face du pays et du monde. A l'heure où, se rendant aux vœux de la nation, l'Empereur autocrate se décidait à concéder à ses peuples une façon de Parlement, il paraissait naturel qu'il fît quelque chose d'analogue pour l'Église et pour le clergé. Le Tsar orthodoxe ne pouvait-il les appeler, eux aussi, à faire connaître leurs vœux et leurs doléances? les inviter également à étudier, à voter des lois nouvelles pour la réforme de l'administration ecclésiastique? Rien donc d'étonnant que l'Empereur et ses conseillers s'y fussent décidés. On m'a même assuré, dans les cercles les mieux informés, qu'au début, sous le ministère Witte, l'empereur Nicolas II en avait si bien accepté le projet que, à certain moment, il eût préféré que la réunion du Concile précédât celle de la première Douma. Il espérait sans doute que, en attirant à elles l'attention et le respect du peuple orthodoxe, les solennelles assises de l'Église exerceraient, sur l'assemblée politique et sur le pays, une action calmante, en tempéreraient les impatiences, en modéreraient les prétentions.

Aujourd'hui, quand la Russie en est déjà à sa troisième Douma, tout autre est la situation du pays, tout autres sont les dispositions du pouvoir. Le gouvernement est porté à trouver

qu'il lui suffit d'une Douma et d'un Conseil de l'Empire, sans qu'il aille se donner encore l'embarras de réunir un parlement ecclésiastique qui voudrait, peut-être, lui aussi, jouer à la Constituante, et d'où l'on ne sait trop ce qui pourrait sortir. L'Église, à l'heure présente, est sous la main du pouvoir ; il a su s'en servir aux dernières élections, si bien qu'il ne sent plus le même besoin d'en accroître la force, en en accroissant la liberté. Les politiques apprécient peu la valeur des forces spirituelles; ils peuvent se dire que, pour l'État, le plus sûr est de ne voir en l'Église qu'un instrument, et que l'instrument le meilleur est le plus inerte.

Aussi, le projet de convoquer un Concile national serait-il déjà peut-être abandonné, s'il n'avait été presque officiellement admis. Une commission, nous l'avons dit, avait été nommée pour préparer la réunion du Concile ; cette commission, après un long examen, a rédigé un projet que la presse a commenté, et que la presse, après l'avoir discuté, ne laissera pas oublier.

Un Concile national, c'était là, pour la Russie de Nicolas II, une chose nouvelle, à force d'être ancienne et désuète. Pour trouver des précédens ou des modèles, il fallait remonter, au delà de Pierre le Grand, jusqu'à la vieille Moscovie des premiers Romanof. Quelle autorité devait convoquer le Concile? De quelle manière surtout devait-il être composé? Les évêques y devaient-ils siéger seuls? ou bien, à côté des évêques, y devait-on admettre des représentans du bas clergé, voire des représentans des laïques, aussi bien que des délégués du gouvernement? Chez nous, dans l'Occident catholique, un Concile est uniquement une assemblée d'évêques; bien que, avant 1870 et le Concile du Vatican, les gouvernemens y fussent d'ordinaire représentés. En Orient, s'en rapporte-t-on à l'iconographie byzantine, un Concile est une assemblée d'évêques, réunis autour du trône d'un empereur. Prêtres ou laïques, ce n'était pas ainsi que l'entendaient, en Russie, la plupart des orthodoxes qui réclamaient un Concile national. N'y admettre que les mitres épiscopales, c'eût été, à leurs yeux, faire œuvre archaïque et œuvre vaine. De l'épiscopat russe, sorti du clergé monastique et recruté par les mains réactionnaires de M. Pobédonostsef, naguère encore le tout-puissant procureur du Saint-Synode, comment attendre aucune réforme profonde, aucune initiative libérale?

En Russie, les deux clergés, le « noir » et le « blanc, » le régulier et le séculier, le premier voué au célibat, le second marié, sont tellement séparés par le genre de vie, par les habitudes, souvent par les idées et les tendances que, si un Concile national doit représenter les vœux et les besoins du clergé, il importe que les simples prêtres, que « le clergé blanc » y ait accès à côté des évêques, d'ordinaire issus du « clergé noir. » Bien plus, le clergé lui-même en tant que corps, on pourrait presque dire en tant que caste, vit socialement et moralement isolé de la nation, de telle façon qu'il ne saurait prétendre à représenter le peuple orthodoxe. Veut-on que la voix de ce dernier puisse se faire entendre du futur Concile, qu'il puisse, lui aussi, y exposer ses vœux, ses besoins, ses aspirations, il faut qu'il puisse y déléguer ses représentans. Les promoteurs de la convocation du Concile y réclamaient ainsi une place pour les délégués des laïques, aussi bien que pour ceux du bas clergé. Désirait-on que le Concile fût efficace et ouvrît à l'Église une ère nouvelle, il fallait, à les entendre, que le corps même des fidèles y fût représenté, à côté des évêques et des deux clergés.

Ces prétentions ont beau nous sembler peu conformes à la tradition et aux canons orthodoxes, elles étaient d'accord avec les tendances de la majorité des Russes, avec la conception même que, sous les influences protestantes ou rationalistes, la plupart des orthodoxes se font aujourd'hui de l'Église. Elles étaient faites pour embarrasser les membres de la commission chargée de préparer la réunion du Concile. La commission ne pouvait méconnaître les vœux de l'opinion. Elle admit que le futur Concile devait être ouvert aux représentans du bas clergé et des laïques sans oser, par respect des canons et de la tradition, les mettre sur le même rang que les évêques, dépositaires des pouvoirs apostoliques. S'ils ne pouvaient obtenir les mêmes droits que les évêques, les délégués du bas clergé et des laïques pourraient prendre part à l'étude, même à la discussion des questions posées à la sainte assemblée. Sans avoir voix délibérative (1), ils pourraient parler, plaider leur cause, défendre leurs idées et leurs droits ; et comme les séances devaient être publiques ou les discours être publiés, on pouvait être certain que les vœux des simples prêtres ou des orateurs laïques ne seraient

(1) On eût ainsi imité les Starovères qui, dans leur récent concile de Rogogski ont admis les représentans des laïques et du bas clergé avec voix consultative.

pas étouffés dans les chants d'église ou dans le silence des monastères où se réunirait le futur Concile ; que leur parole passerait par-dessus les mitres d'or des évêques pour arriver à la presse, au peuple, au parlement, aux partis. Les timides ou les prudens se demandaient si l'écho des discussions du Concile ne risquait pas de troubler la paix des consciences, de fournir un nouvel aliment aux luttes de partis, de soulever dans les masses ignorantes de nouveaux schismes, de nouvelles hérésies. Devant de pareilles perspectives, le gouvernement semble rester hésitant, et la réunion du Concile est devenue incertaine.

Pour parer à de tels dangers et pour rassurer à la fois les autorités civiles et la hiérarchie ecclésiastique, presque également inquiètes de la convocation d'une sorte de parlement religieux, on a proposé, récemment, de réunir un Concile où ne seraient admis que les seuls chefs traditionnels du clergé, les évêques, investis par les canons de l'Église, comme par les lois de l'État, de l'autorité ecclésiastique. La Russie aurait ainsi son Concile national, sans que le gouvernement ou la hiérarchie en pussent prendre ombrage. D'une pareille assemblée de prélats, il n'y aurait, semble-t-il, rien à craindre ; mais, peut-être aussi, presque rien à espérer. Ce ne serait pas là, en tout cas, le Concile promis ou attendu. L'opinion serait déçue ; c'est du coup que les Russes, aujourd'hui déjà enclins au pessimisme, se croiraient en droit de parler d'avortement. La presse conservatrice elle-même montre peu de goût pour un concile épiscopal. Le *Novoïé Vrémia* s'y est franchement déclaré hostile. Un simple concile d'évêques, c'est, pour lui, un concile « à la romaine, » ce n'est pas une représentation de l'Église et du peuple chrétien, telle qu'il sied à la Russie orthodoxe. Une pareille assemblée, pour nous, la plus conforme à la tradition, ne serait, pour la plupart des Russes, qu'une apparence, pour ne pas dire une parodie de concile. Aux yeux de presque tous, ce ne serait qu'un anachronisme suranné. La vérité est qu'en un pays tel que la Russie, semblable concile risquerait fort de n'avoir ni vertu, ni efficacité pratique. Il tromperait, presque également, les espérances mises sur sa convocation par les novateurs et les partisans des réformes, comme par les conservateurs et les adversaires de la révolution. Sans prestige vis-à-vis du pays, sans autorité vis-à-vis du gouvernement, il serait aussi incapable de

relever, aux yeux du peuple, l'ascendant de l'Église que d'effectuer en son sein les réformes nécessaires (1).

IV

Les schismatiques, les « vieux-croyans » *popovtsy* ont pu tenir, récemment, à Moscou, en leur célèbre cimetière de Rogogski, un concile solennel. Il est douteux que l'Église nationale, embarrassée dans ses privilèges, obtienne l'autorisation de réunir le sien. Plus que jamais, il est manifeste que pour l'Église russe, comme pour toute autre Église, les privilèges se paient, et que la rançon du privilège est la liberté. Nombreux sont parmi les Russes orthodoxes ceux qui le comprennent et ceux qui le regrettent; mais ni parmi les laïques, ni surtout parmi le clergé, ils ne sont aujourd'hui la majorité. L'heure des hautes espérances et des vastes revendications semble déjà passée. A l'élan des aspirations audacieuses qui a suivi la guerre ont succédé la déception et la dépression. Dans tous les domaines aujourd'hui, dans l'Église comme dans l'État, la bureaucratie, dont naguère encore les Russes semblaient unanimes à vouloir briser le joug, est en train de rétablir son omnipotence ancienne. Elle survit à la charte du 17 octobre; elle survit au régime constitutionnel dont l'inauguration en paraissait devoir marquer la chute.

Dans le clergé, non moins que dans les administrations civiles, les influences rétrogrades menacent de reprendre leur vieil ascendant. Le clergé orthodoxe compte plus de trente représentans à la troisième Douma. Les plus en vue, les plus écoutés, tels que l'évêque Eulogius, sont des nationalistes passionnés, toujours enclins à faire appel contre les dissidens au bras séculier et à la puissance autocratique. Quelques prêtres isolés, s'intitulant « progressistes, » ont essayé de former, dans cette troisième Douma, un petit groupe qui prétend s'inspirer de

(1) Les récens débats de la Douma sur le budget du culte orthodoxe ont montré le peu de crédit des évêques, alors même que, avec Mgr Mitrophane et Mgr Eulogius, ils se plaignent de l'assujettissement de l'Église et réclament des réformes au moyen d'un Concile. Leurs trop fréquentes complaisances pour les « Hommes Russes » et les partis d'extrême Droite enlèvent à leurs revendications presque toute autorité. En revanche, le discours véhément du député Karaoulof contre le haut clergé et les abus de l'administration ecclésiastique a fait une vive impression sur la Douma et a eu, au dehors, un grand retentissement dans le clergé comme parmi les fidèles.

l'idéal chrétien. Au nom même de l'Évangile, ils ont osé réclamer l'extension et la garantie des libertés individuelles; mais leur voix n'a trouvé guère d'échos que sur les bancs de l'opposition. Hors de la Douma, les prêtres soupçonnés de tendances libérales ou de sentimens démocratiques sont tenus en suspicion ; les plus remuans sont enfermés dans les prisons des monastères. Pendant ce temps, les popes absolutistes parlent haut et fort, faisant entendre leurs menaces dans des réunions politiques, traitant les libéraux d'ennemis de Dieu et de la patrie, cherchant à soulever le peuple contre les Polonais, les Juifs et les amis des Juifs. Au congrès des missionnaires orthodoxes de Kief, en 1909, les mesures les plus violentes ont été proposées et adoptées ; contre les sectaires et les dissidens, contre la concurrence des catholiques ou des protestans, contre la diffusion de l'esprit d'incrédulité, ces apôtres du Christ semblaient mettre toutes leurs espérances dans l'administration et dans la police, dans la prison, l'internement, la déportation.

Naguère, à l'imitation de Rome et des grandes Églises d'Occident, l'Église russe, lisant, elle aussi, l'Évangile à la clarté des idées nouvelles, semblait prête à se pencher vers le peuple, vers les masses souffrantes, prête à seconder, à son tour, leurs aspirations sociales, en travaillant à leur relèvement moral et matériel. Déjà, plusieurs prêtres s'étaient signalés au peuple par un zèle qui, là aussi, n'était peut-être pas toujours demeuré prudent, et dont les audaces avaient ému les autorités ecclésiastiques et civiles. En dépit de ces témérités inhérentes aux débuts de tout mouvement social, il y avait là, pour l'Église, pour ses fils et ses filles, un champ d'action immense que, prêtres ou laïques, les disciples du Christ n'avaient qu'à défricher et à ensemencer. Selon la formule chère aux révolutionnaires russes, il lui fallait, à son tour, « aller au peuple, » entrer en étroit contact avec lui, lui apporter, avec le réconfort de la parole sacrée, l'aide active de la fraternité chrétienne.

Pourquoi l'Église russe, pourquoi ses évêques, ses prêtres, ses enfans des deux sexes ne tenteraient-ils pas, au profit du moujik et du peuple russe, demeuré en son âme et en son fond si chrétien, ce qu'ont essayé, en des pays moins croyans, les catholiques, les protestans, les anglicans; ce qu'ont plus d'une fois ébauché déjà, en Russie même, les vieux-croyans et les populaires adhérens des sectes dissidentes; ce qu'ont essayé

même, sur quelques points isolés, malgré le peu d'encouragemens de l'Église et des autorités de tout ordre, de trop rares fils de l'Église orthodoxe (1)? Pourquoi l'Église et le clergé semblent-ils ainsi reculer devant ces œuvres sociales qui, dans les deux mondes, attirent partout, aujourd'hui, l'élite des chrétiens de toutes les confessions? Est-ce qu'ils ne sentent point qu'il y a là, pour l'Église et pour la charité chrétienne, une tâche nouvelle et rénovatrice qu'il est dangereux et coupable d'abandonner aux fauteurs de l'incrédulité et aux apôtres de la révolution? Est-ce que, engourdis par le formalisme séculaire ou avilis par la sujétion bureaucratique, l'Église, le clergé, leurs fidèles sont devenus si étrangers à l'esprit évangélique que, n'ayant aucun désir de réaliser le royaume de Dieu, ils ne sentent pas que des chrétiens ne sauraient demeurer indifférens aux plus nobles aspirations contemporaines?

Non; chez plus d'un Russe orthodoxe, l'esprit de charité et de fraternité évangélique demeure encore vivant, sous le lourd formalisme bureaucratique, mais, chez eux, tout rêve, tout projet d'action sociale, d'action collective surtout, est étouffé par la rigueur des lois ou par la défiance des autorités. Pour aller au peuple, pour le disputer à la propagande antichrétienne ou révolutionnaire, pour fonder des œuvres sociales, il faut deux choses interdites encore à l'Église comme à ses enfans, deux choses que la liberté pourrait seule leur donner : l'esprit d'initiative et des garanties légales. Aussi ne saurions-nous être surpris de l'affaissement moral qui a si vite succédé aux courtes heures d'exaltation des récentes années. Prêtres ou laïques, les fils les plus dévoués de l'Église semblent revenus des hautes espérances de naguère; déçus ou découragés, ils sentent que le plus sûr pour des Russes est de se défier des idées nouvelles, de renoncer aux initiatives non autorisées. Au sein du clergé surtout, les hommes qui s'étaient brusquement éveillés, au bruit lointain du canon de Mandchourie et aux troublans appels de la révolution, sont pour la plupart retournés à la somnolence traditionnelle; ils dorment ou font semblant de dormir, remettant à des jours

(1) La plus remarquable de ces œuvres sociales orthodoxes est sans doute la « Confrérie ouvrière de l'Exaltation de la Sainte-Croix, » créée dans le gouvernement de Tchernigof par Nicolas Néplouief, œuvre à laquelle cet homme de bien a consacré toute sa fortune et qui lui survit encore aujourd'hui. Voyez N. Néplouief, *la Confrérie ouvrière et ses écoles*, Paris, Alcan, 1906.

plus propices la reprise de leurs rêves d'hier. Le moment est en toutes choses peu favorable aux initiatives hardies et aux entreprises nouvelles. Le pouvoir n'a guère qu'un souci, le rétablissement du calme et de l'autorité; le pays, pris de lassitude après un effort impuissant, est redevenu avide de repos. C'est ainsi que, après avoir été agitée et comme soulevée durant deux ou trois ans par les vents du siècle, l'Église sur laquelle avait passé un souffle nouveau semble en train de retomber dans sa stagnation ancienne.

Il en est, hélas! de l'Église comme de l'État, et de la liberté religieuse comme des libertés publiques. La grande œuvre de rénovation et d'émancipation que, aux heures fiévreuses du lendemain de la guerre, tant de Russes se flattaient d'accomplir d'un seul coup et comme d'un seul élan, exigera sans doute les efforts persévérans de plus d'une génération. La Russie nouvelle ne se construira que petit à petit, par le labeur incessant des hommes de bonne volonté de toute classe et de toute origine. C'est pour l'avoir méconnu que trop de Russes, — et à leur suite trop d'étrangers, — en sont déjà venus à proclamer l'avortement de leur révolution. Le manifeste du 17 octobre et l'édit de tolérance d'avril 1905 n'en marquent pas moins, pour le vieil Empire autocratique, l'inauguration d'une ère nouvelle. L'œuvre essentielle d'aujourd'hui, celle qui importe le plus à l'avenir, c'est, en dépit de toutes les réactions et de tous les découragemens, l'acclimatation du régime constitutionnel. Avec lui et grâce à lui, la liberté religieuse et la liberté politique sauront bien peu à peu faire reconnaître leurs droits. Aussi, comme nous l'écrivions récemment ailleurs (1), les déboires des libéraux russes, ne doivent pas nous rendre trop pessimistes sur l'avenir prochain et sur le développement intérieur du grand Empire. En cette époque même de déceptions où, en Russie comme en Occident, la foi dans les assemblées et dans le parlementarisme paraît ébranlée, ce n'est pas, pour la Russie, une mince conquête que d'avoir enfin obtenu, après un siècle de rêves vains et d'impuissans efforts, un Parlement. En ce Parlement, si humble qu'en semble encore le rôle, ou si défectueux le mode d'élection, si jalousement mesurés qu'en soient les droits, si étroits ou si mesquins que nous en paraissent quelquefois l'esprit

(1) Préface de l'ouvrage de M. Pierre Chasles, *le Parlement russe*, Arthur Rousseau, éditeur, 1910.

et les votes, la Russie possède, malgré tout, l'instrument nécessaire de toute réforme, comme le germe vivant de toute évolution politique.

Puisse, pour le bonheur de ses peuples, comme pour le bien de l'Europe, cette évolution s'accomplir pacifiquement et régulièrement, au profit de ses cent cinquante millions d'habitans, sans distinction de race ou de religion ! C'est à quoi ne veulent pas consentir les adversaires obstinés de la liberté religieuse et de l'égalité civile, les fanatiques champions du passé qui, par leurs violences à froid et par leur turbulente obstruction, s'efforcent, au Palais de Tauride, de discréditer le régime nouveau et d'amener la dissolution de la troisième Douma, sans comprendre qu'en rendant impossible tout travail législatif, ils servent la révolution et les révolutionnaires. Comme l'affirmait, hautement, dans sa lettre publique à M. Khomiakof, son digne prédécesseur, M. Goutchkof, le nouveau président de la Douma, en dehors du régime constitutionnel, il n'y a plus d'issue pour le peuple russe. Il nous est heureusement permis d'espérer que l'empereur Nicolas II en a lui-même le sentiment, et qu'il saura écarter les ambitieuses intrigues qui, pour lui faire renier la charte du 17 octobre, s'appliquent à rendre stérile tout le travail des représentans du pays.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES

DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

III

LE SERVICE DE TABLE ET LA CUISINE

Je ne serai pas assez paradoxal pour avancer que boire chacun dans son verre, ne pas manger avec ses doigts et ne pas puiser à la gamelle avec ses voisins, soient des jouissances positives. Par cela même qu'un usage est général, il ne semble répugnant à personne. Il ne se révèle tel à la foule que le jour où une élite le proscrit. Longtemps nos aïeux furent donc ce que nous nommons aujourd'hui « grossiers » et « malpropres, » riches et pauvres indistinctement; mais il n'y en avait pas moins entre eux, suivant qu'ils étaient, dans leur rusticité, magnifiques ou misérables, une distance que les derniers siècles avaient accrue et qu'au contraire les découvertes de ces siècles-ci sont en train d'atténuer ou d'abolir.

Il est vrai que les classes d'autrefois, séparées par un abîme, ne sentaient pas leur éloignement; tandis que nos contemporains, à mesure qu'ils se rapprochent, supportent mal ce qui reste entre eux de diversité. Raison de plus pour noter les résultats lentement obtenus, que déjà l'on oublie ou l'on ignore.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1909.

I

Les seigneurs de l'an 1500 ressemblaient beaucoup plus, dans leur manière de manger, aux Gaulois d'un siècle avant notre ère qu'aux Français de 1750. Les barbares qui, d'après la description du philosophe Posidonius, saisissaient les morceaux à pleines mains, mordaient à même ou les dépeçaient avec un petit couteau, dont la gaine pendait à leur ceinture, qui buvaient à la ronde dans un vase que les serviteurs faisaient circuler, n'eussent guère été gênés dans leurs habitudes, je ne dis pas à la table des simples sujets de Louis XII, où chacun tirait au plat et buvait à même le pot, mais à celle des personnes de distinction où, « selon la mode de France, » on faisait assiette et pinte communes, deux par deux, chacun « ayant une dame ou une pucelle à son écuelle. »

Grâce aux écuelles à oreilles, que chaque couple remplissait dans le bassin à potage, on évitait de prendre cuiller à cuiller dans la soupière, « à cause du dégoût que les convives pouvaient avoir les uns des autres. » Cette gamelle limitée n'empêche pas les « honnêtes gens, » jusqu'au milieu du XVIIe siècle, de mettre chacun son tour la main dans le plat, en observant toutefois d'attendre que les plus qualifiés l'y aient mise les premiers.

Puis il y avait la manière: La Bruyère, s'il eût vécu cinquante ans plus tôt, n'aurait pu blâmer Gnathon « de ne se servir à table que de ses mains; » parce que la fourchette, usitée en 1690, ne l'était pas en 1640. Mais lorsque le moraliste dit de ce goinfre : « S'il enlève un ragoût de dessus un plat, il en répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe, on le suit à la trace, » le reproche aurait aussi bien été fait dès le XVe siècle. De vieille date la civilité recommandait de prendre les alimens avec trois doigts. Si Tallemant fait grief à Séguier « de manger le plus malproprement du monde, de sorte que cela fait mal au cœur, » c'est parce que le chancelier « déchire les viandes et se lave les mains dans la sauce, » tandis qu'il n'était point élégant d'y plonger les phalanges trop avant.

« Corner l'eau » était, dans les châteaux forts, la façon d'annoncer le dîner. On « allait laver, » c'était la formule, avant comme après les repas. « Après, » on le devine, ce ne devait pas être un vain rite; « avant, » c'était une garantie mutuelle de

propreté : « Il faut se laver en présence les uns des autres, quand même on n'en aurait pas besoin, afin que ceux avec qui on met les mains dans le plat ne puissent douter si elles sont nettes. » Le traité de *Civilité*, qui s'exprime ainsi, nous découvre, comme tout ouvrage de ce genre, à la fois les coutumes existantes et leurs défauts récemment aperçus, dont la correction inaugurera des coutumes nouvelles.

Il se fit en cent cinquante ans (1550-1700), dans la tenue de la bonne compagnie, une évolution plus marquée encore que celle des heures du dîner qui, de dix heures du matin sous François Ier fut reculé à midi sous Louis XIV, à deux heures sous Louis XVI, à cinq heures au début du XIXe siècle, pour arriver aujourd'hui à 8 heures du soir. L'étiquette du moyen âge, qui ne reconnaissait pas à de grandes dames le droit d'avoir une table à doubles nappes, leur pain enveloppé et un maître d'hôtel avec bâton en main, — tous honneurs réservés aux seules princesses, servies par des gentilshommes portant la serviette sur l'épaule et non sous le bras, comme chez les personnes de moindre dignité ; — cette étiquette, si pointilleuse sur la distinction des rangs, n'avait rien décidé quant au sort des déchets de viande, des os, des épluchures de fruits ou des restes de légumes, que chacun jetait simplement derrière son dos et que les domestiques balayaient. Plus tard, agir ainsi devint vulgaire et prohibé.

Le manuel du bon ton, « la Galathée, » venu d'Italie au XVIe siècle (1544) et traduit en toutes les langues au siècle suivant, portait qu' « il n'est pas honnête de se gratter étant à table. Il faut aussi, en ce temps-là, que l'homme s'abstienne de cracher autant qu'il lui sera possible et, s'il lui faut en venir là, qu'il le fasse de quelque gentille façon. » — Chacun sait que, sous Louis XIV encore, dans les appartemens on crachait par terre : — « J'ai ouï dire qu'il se trouvait des nations si sobres que jamais elles ne crachaient ; nous nous en pouvons abstenir pour un peu de temps. Nous ne devons aussi pas prendre la viande si goulûment que le sanglot en vienne, comme fait celui qui se hâte par trop. Il est contraint de perdre haleine et de souffler, qui cause ennui et regret à toute la compagnie. »

Il n'est pas étonnant qu'Henri III prescrive, par ordonnance spéciale, que « Sa Majesté veut qu'étant à table, l'on se tienne un peu loin d'elle, afin qu'elle ne soit pressée et que nul ne

s'appuie sur son fauteuil que le capitaine des gardes en quartier; » un règlement de 1642, en vigueur dans le landgraviat d'Alsace, entre autres obligations des cadets et jeunes officiers invités à dîner chez un archiduc, leur recommandait de : « présenter leurs civilités à Son Altesse en tenue propre et ne point arriver à moitié ivres ; ne pas boire après chaque morceau, car ainsi on se saoûle trop vite ; ne pas jeter les os sous la table, ne pas cracher sur l'assiette ni se moucher dans la nappe; ne pas hanaper trop bestialement au point de tomber de sa chaise... »

Le minimum de confort, que la généralité des citoyens possède de nos jours, était ignoré de tous au moyen âge ; mais les riches avaient ce faste qui, chez tous les peuples, a précédé la commodité. Le faste ne laissait pas que d'être assez puéril lorsqu'il consistait à dorer les poissons et les rôtis, ou à décorer la table de joujoux non comestibles, — pâtés d'oiseaux vivans, — et d'entremets de grande imagination, tels que « fol chevauchant un ours à travers montagnes chargées de frimas, » basiliques en sucre avec cloches sonnantes, cheval lançant du vin par ses naseaux, tours crénelées d'où jaillissait de l'eau d'orange.

Le luxe se manifestait surtout dans l'orfèvrerie, dans la possession d'objets d'or ou d'argent ; et par exemple il est curieux que Charles le Sage, en 1380, ait eu *dix fois plus* de vaisselle d'or que Louis XIV et certainement plus que n'importe quel souverain actuel d'Europe. A dire vrai, Charles V n'avait pas acquis ce trésor ; c'était en partie le legs des races antérieures, des siècles où la détention d'un gros morceau d'or était à elle seule une dignité respectable. Le roi Chilpéric avait fait faire un plat d'or de 25 kilos, afin, dit très sérieusement Grégoire de Tours, « d'honorer la nation des Francs. »

Ce spécimen ne figure pas dans le catalogue des Valois du XIVe siècle, mais il s'y trouve d'autres pièces provenant des premières dynasties : la coupe d'or du roi Dagobert, celle de Charlemagne enrichie de saphirs, à côté de la coupe de saint Louis et de son aiguière. Et si ces hanaps, souvent garnis de perles, de rubis et d'émeraudes, ne dépassaient guère le poids d'un kilo et demi, au delà duquel ils eussent été vraiment peu maniables, l'inventaire de la vaisselle d'or mentionne des objets de dimensions assez flatteuses pour l'amour-propre : plusieurs « nefs » royales, — coffrets renfermant les ustensiles de table personnels au monarque — dont la plus grande, portée par six lions et

ornée d'un ange à chaque bout, pesait 31 kilos, un baquet soutenu par des sirènes, des bassins, des flacons, des vases à couvercles, par douzaines et demi-douzaines, représentant chacun des cinq et six kilos.

Il n'est pas jusqu'à la grande salière d'or, donnée par la Ville de Paris, qui ne pesât près de quatre kilos; même en métal blanc, une pareille salière n'eût pas été méprisable, et cela nous explique que plus tard, dans un voyage de Charles VI en Languedoc, la salière d'argent de ce prince ayant été égarée, la Cour aussitôt s'arrête à Béziers et l'on envoie des courriers à Narbonne et à Valence, « pour faire crier la salière du Roi qui était perdue. »

Ce mobilier précieux de Charles V, hérité de ses prédécesseurs, lentement accru par les « joyeux » dons des sujets, par les conquêtes ou par les rançons des villes menacées de pillage, nous n'en pouvons fixer la valeur; l'inventaire détaillé ne contient aucune appréciation. Le prix des pierres fines, perles et camées, celui du travail de l'orfèvre qui dépassait à cette époque tous les autres arts industriels, est donc inestimable. Nous ne savons même pas le poids *total* d'or et d'argent; celui de beaucoup d'articles et de montures ayant été omis par les rédacteurs du document. Cependant, en faisant le relevé des poids indiqués, on arrive déjà en monnaie actuelle au chiffre de *quatorze millions de francs*, dont plus de 11 millions pour la vaisselle d'or et près de 3 millions pour celle d'argent et de vermeil (1).

(1) L'or et l'argent sont évalués dans cet article, suivant ma règle constante : 1° d'après la valeur de la livre-tournois en francs légaux, — de 4 grammes et demi d'argent fin monnayé; — 2° d'après le pouvoir d'achat actuel de ce franc, comparé à son ancien pouvoir. Ce mode de conversion appliqué à l'argent-vaisselle, qui a perdu comme *marchandise* la moitié de sa valeur officielle en *monnaie*, peut prêter à la critique. Cependant le système consistant à appliquer, à la vaisselle d'argent de jadis, le prix commercial de 1910 conduirait au pur arbitraire. Il est beaucoup d'objets d'argent dont le poids et le titre sont inconnus, dont le prix seul est mentionné. Surtout, il faut considérer que le prix à établir, c'est celui que valait la vaisselle *autrefois*, le prix *qu'elle a coûté naguère*, et non pas celui *qu'elle se vendrait présentement*. Or la vaisselle d'argent de nos pères a été payée en une monnaie de compte, — la livre-tournois, — qui représentait indistinctement de l'or ou de l'argent, à des époques où l'argent avait, *commercialement*, la valeur que notre système monétaire continue de lui attribuer *légalement*, ou même une valeur plus grande relativement à l'or, lorsque, par exemple, le rapport des deux métaux n'était au moyen âge que de 1 à 12.

II

Parmi ces 1 000 kilos d'or et ces 3 000 kilos d'argent, ouvrés et parfois semés de pierres précieuses et d'émaux, qui constituaient pour la couronne de France au XIVe siècle le plus féerique service de table qui se soit jamais vu, le nombre des assiettes est proportionnellement très limité, celui des cuillers est dérisoire ; quant aux fourchettes, à peine si elles sont mentionnées. Ce prince, si riche en vaisselle, ne possédait que 500 écuelles ; à peu près de quoi en donner une par deux convives dans un de ces banquets monstres comme celui de 800 « couverts » qu'il offrit à l'Empereur, son oncle.

Le mot moderne de « couverts » est d'ailleurs ici tout à fait impropre, puisque chacun apportait son couteau, qu'on n'usait pas de fourchettes et que le Trésor royal disposait en tout de 91 cuillers. Les grands personnages n'étaient pas à cet égard plus exigeans que le vulgaire. Le Roi avait devant lui l'un de ces superbes cadenas ou nefs, qui contenait en de petits compartimens du sel, du poivre et du sucre, à côté de la serviette et d'une assiette de forme carrée que l'on ne paraît pas changer durant le repas. Sur cette assiette le monarque plaçait, comme tout le monde, une large tranche de pain, — le « tailloir, » — sur laquelle se posaient les viandes et se versaient les sauces qui les humectaient. Ces pains-assiettes se renouvelaient sans doute à chaque service ; au sacre de Louis XII on en usa 1 294 douzaines. Le système n'était pas économique, et ce n'était pas au reste par économie que les riches avaient si peu d'assiettes, puisqu'il leur en eût coûté beaucoup moins de les acquérir que de s'offrir le luxe d'une masse d'ustensiles massifs et même de meubles en argent. Mais, par un vestige de la simplicité primitive, tout en visant au superflu, on n'avait pas encore imaginé le nécessaire.

Dans toute argenterie privée au moyen âge s'observe la même disproportion que dans le mobilier royal entre la vaisselle que nous qualifierions d'indispensable et les objets de pur ornement. Non que ceux-ci fussent à profusion. L'interdiction de Philippe le Bel (1294) à qui ne possédait pas 400 000 francs de rente « d'avoir vesselement d'or ou d'argent pour boire ni pour manger » aurait eu pour résultat d'en supprimer totalement

l'usage, puisqu'il n'y avait pas dans toute l'étendue de ses fiefs cinq personnes à jouir d'un pareil revenu. L'ordonnance n'était pas sérieuse. Les seigneurs, les prélats et les bourgeois aisés avaient donc de l'orfèvrerie, mais en petite quantité. Le plus riche marchand-boucher de Paris au XIVe siècle, — boucher nominal s'entend, propriétaire de plusieurs étaux qu'il affermait, comme faisaient à cette époque les détenteurs de ce commerce monopolisé, — possédait une douzaine de kilos d'argenterie; les religieux de Saint-Denis, que l'on disait avoir un stock de vaisselle plate, la fondirent au XVe siècle et la donnèrent à Dunois pour solder des troupes; elle pesait moins de 10 kilos.

Jean sans Peur ne dédaignait pas dans sa jeunesse de manger dans des plats d'étain pendant que l'on réparait sa vaisselle d'argent; celle du sire de La Trémoïlle pesait alors 38 kilos et, vers la fin du XVe siècle, celles du comte d'Angoulême, père de François Ier (1497) et de l'archiduc Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas (1501) étaient de 90 à 100 kilos.

Ces chiffres assez modestes expliquent pourquoi, lorsqu'un personnage même très opulent alors donnait un grand festin, il devait emprunter de la vaisselle de tous côtés. Celles du Roi, du chancelier, du surintendant des finances, de trois ou quatre princes et seigneurs, se trouvent ainsi prêtées et réunies occasionnellement sur une même table. Encore ne suffisent-elles pas toujours, et l'amphitryon est-il obligé de compléter le service par de l'étain. Aussi, lorsqu'il est question, dans les Mémoires ou les récits d'autrefois, de repas servis uniquement en vaisselle d'argent, faut-il savoir si elle n'est pas louée. Autrement, on s'exposerait à croire nos aïeux beaucoup plus riches à cet égard qu'ils ne l'ont été réellement. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les rôtisseurs se chargeaient de fournir la vaisselle plate pour les soupers qu'ils servaient en ville; eux-mêmes en tant que besoin l'empruntaient à des spécialistes, *sous leur responsabilité*, car il se trouvait des cliens assez indélicats pour mettre cette vaisselle en gage.

Avec le temps le luxe évolua: celui de la vaisselle d'or passa de mode; les princes du XVIIe siècle en avaient peu. Louis XIV fit fondre à la Monnaie toute celle de la couronne, le total monta à 810 000 francs. Celle de Charles V était depuis longtemps sans doute vendue et dispersée. Le goût de l'argenterie s'était au contraire développé, mais dans une classe très restreinte:

celle des gens de Cour, des traitans, des prélats à gros bénéfices et de la haute magistrature. C'était toujours en objets de parade que passait le plus clair du métal blanc : le cardinal de Richelieu avait laissé au Roi par testament un grand buffet d'argent ciselé qui, par son poids seul, — 750 kilos, — indépendamment du travail, valait 375 000 francs.

Dans la première partie de sa vie, Louis XIV, comme un monarque d'Orient, raffola des meubles d'argent massif. Versailles en était plein ; cela faisait ouvrir de grands yeux aux étrangers. De tous ces canapés, balustrades, torchères, caisses à orangers, brancards, vases énormes placés de chaque côté des portes, guéridons supportant les girandoles et les chandeliers, figures ou statues, dessinés par Le Brun et façonnés par les meilleurs artistes, qui décoraient la galerie, les grands et petits appartemens, nous ne possédons plus que l'inventaire et quelques modèles ou gravures. A peine venait d'être terminée l'ornementation du trône d'argent, dans le salon d'Apollon consacré aux audiences solennelles des ambassadeurs, que le Roi, soit que la passion de la guerre éteignît en lui l'amour du faste, soit qu'il fût séduit par le beau geste de jeter en solde, à ses armées en campagne, le métal de son trône et des choses précieuses qui l'avaient charmé, envoya fondre en 1688 tous ces meubles à la Monnaie. De ces chefs-d'œuvre qui avaient coûté 35 millions de francs et dont la façon était plus chère que la matière, le souverain croyait tirer 21 millions ; il n'en eut que 10.

Il n'en garda pas moins toutes ses illusions sur les ressources que l'État pouvait se flatter d'obtenir par la fonte de l'argenterie des particuliers. Comme personne n'avait idée du chiffre que représentait cette richesse dans tout le royaume, on chargea le bonhomme Gourville d'en faire l'estimation. Cet ancien commis de Fouquet, rompu aux affaires de finance, n'en savait pas là-dessus plus que les autres. Pour ne pas rester court, il fit des calculs, ou mieux des hypothèses (1690), évaluant l'argenterie privée à 700 millions de francs actuels, — 200 millions de livres tournois — dont moitié à Paris et moitié dans le reste de la France. De ce stock, disait-il, un tiers consiste en flambeaux, cuillers, fourchettes et couteaux. Cette proportion était très certainement fausse, on le verra tout à l'heure, et le total de Gourville contenait lui-même sans doute une grande part d'exagération.

En tout cas, ce n'est pas la mystification, pompeusement qualifiée par l'histoire de « fonte des vaisselles d'argent du royaume, » qui pourrait nous renseigner à cet égard. Dès 1702, sous Chamillart, les orfèvres avaient protesté contre ce projet qui était dans l'air; un ministre judicieux avait prévu que l'argent résisterait et se cacherait, si l'envoi à la Monnaie était obligatoire, et que, s'il était facultatif, les gens de Cour, seuls à s'exécuter de bonne grâce, mangeraient seuls dans la faïence, pendant que Paris et la province conserveraient leurs assiettes d'argent. Quelques seigneurs cependant, ayant offert en 1709 leur vaisselle plate, le Roi s'imagina que leur exemple serait suivi par le pays tout entier; il ne le fut que dans l'entourage immédiat du souverain et par un groupe infime.

A Versailles, « chacun n'osait ne pas offrir sa vaisselle, chacun y avait grand regret; les uns la gardaient pour une dernière ressource, d'autres craignaient la malpropreté de l'étain et de la terre. » Suivant qu'ils obéissaient à l'un ou l'autre de ces sentimens, les personnages en vue envoyaient leur argenterie à la fonte ou cessaient simplement de s'en servir, la mettant dans un coffre pour la faire reparaître en un meilleur temps. De ceux-là fut Saint-Simon. « J'avoue, dit-il, que je fis l'arrière-garde;... quand je me vis presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnaie et je fis serrer le reste. » La majorité des ducs fit de même; sur une soixantaine qu'ils étaient en 1709, il ne s'en trouva pas plus de 15 à échanger du métal précieux contre la promesse illusoire du Roi « de leur en rendre la valeur quand ses affaires le lui permettraient. » Et parmi ces donateurs deux seulement, Boufflers et Beauvilliers, qui figurent sur l'état pour 400 et 300 kilogrammes, se dépouillèrent réellement de leur vaisselle. Les autres n'en sacrifièrent qu'une partie et souvent la moindre : tel qui offre 30 kilogrammes, en possédait alors cinq fois plus d'après un inventaire authentique.

Cette générosité n'était pas moins remarquable en face de la réserve des hommes de robe et de la quasi-abstention des gens d'église, dont la liste se compose de deux cardinaux, d'un archevêque et de trois abbés. Le total des dons s'éleva à 8 600 kilogrammes, fournis pour un tiers par la famille royale et les princes du sang, et pour le reste par 67 personnes. Un poids à peu près égal fut vendu à l'hôtel des Monnaies au prix courant

du commerce. De sorte que le tout ne monta qu'à 3 660 000 francs *intrinsèques*, — une dizaine de millions actuels. — Ce n'était rien, mais le bénéfice du Trésor fut ailleurs : cette refonte d'argent servit de prétexte à un abaissement notable de poids et de valeur des espèces en cours.

De cette altération monétaire, qui passait alors pour un impôt déguisé, la nation tout entière fut contrainte de faire les frais; mais comme, tout entière aussi, elle s'était refusée à se désargenter par persuasion, rien ne saurait nous renseigner sur l'importance de la vaisselle répandue parmi les bourgeois et les gentilshommes de province.

Quant à la noblesse de Cour, seigneurs financièrement mariés, hauts fonctionnaires grassement pensionnés et fermiers d'impôts aristocratisés, autant que les chiffres permettent d'en juger, elle possédait au XVIIe siècle beaucoup plus d'argenterie *utile* que les personnages équivalens du temps féodal; les pièces qui composaient son service de table étaient tout autres. Il lui fallait plus d'assiettes depuis que l'on en changeait un peu, des cuillers aussi et des fourchettes, car on ne portait plus les morceaux à sa bouche avec la pointe de son couteau, encore moins entre le pouce et l'index : « s'en lécher » ou « s'en mordre les doigts, » — ce que Montaigne avouait lui arriver souvent parce qu'il mangeait trop vite, — n'étaient plus que des métaphores.

Depuis que les compagnons efféminés d'Henri III avaient scandalisé leur siècle par l'idée bizarre de porter à leur bouche un petit instrument fourchu, au lieu de leurs doigts; depuis que Thomas Coryate, pour avoir rapporté cet usage d'Italie, sous Henri IV, avait été ridiculisé et affublé du surnom de *furcifer*, les fourchettes s'étaient imposées en France. Ce que l'on avait ainsi nommé à Byzance, puis à Venise et chez nous où cet objet était dès longtemps connu, bien qu'inusité, c'était un tout petit ustensile à deux dents *presque dépourvu de manche*. Telles avaient dû être les 4 fourchettes d'or du pape Boniface VIII (1295), les 3 fourchettes de Charles V, la fourchette de la reine Clémence de Hongrie (1328) ou celle du chancelier Duprat qui, sur 300 000 francs d'argenterie, avait aussi deux douzaines de cuillers.

Telles en tout cas avaient été les fourchettes dans la première moitié du XVIIe siècle : ce qui nous l'apprend avec certitude,

c'est leur poids. La douzaine de fourchettes, au temps de Louis XIII, pesait 245 grammes, — 20 grammes chacune, — c'est-à-dire *quatre fois moins* que les nôtres en 1910. L'écart entre les cuillers à potage, de 50 grammes la pièce autrefois à 90 grammes aujourd'hui, est beaucoup moindre; mais le « couvert » actuel ne remonte pas au delà de 1650, et nous le devons au duc de Montausier, plus connu comme auteur de la *Guirlande de Julie* ou comme gouverneur du Grand Dauphin que comme « inventeur des grandes cuillers et des grandes fourchettes, qu'il mit à la mode. » Saint-Simon note à ce propos que « M. de Montausier, qui vivait avec une grande splendeur, était d'une propreté *redoutable*. »

La « grande fourchette » ne dut pas faire sans difficultés son chemin dans le beau monde. Dans le peuple, il ne fut rien innové ni pour la fourchette, ni surtout pour le couteau. Les aubergistes, sous Louis XVI, omettaient encore de mettre des couteaux sur la table, parce qu'il allait de soi que chaque voyageur avait le sien en poche.

S'il est impossible d'évaluer, comme je le disais plus haut, ce que les Français pouvaient avoir d'argenterie à la fin du XVIIe siècle et ce qu'ils en possèdent aujourd'hui, nous observerons toutefois que, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'en 1690, il n'avait été extrait en deux cents ans que 60 millions de kilos d'argent. Depuis 1690 jusqu'à nos jours, il est sorti des mines 300 millions de kilos, — cinq fois plus, — dont 160 millions depuis l'année 1861. De la production annuelle, qui dépasse maintenant 5 millions de kilos dans le monde, la France, d'après les calculs de l'administration des monnaies, absorbe 200 000 kilos au minimum, dont une moitié sert à divers usages industriels ou artistiques (glaces, photographie, bijouterie, médailles, etc.) et dont l'autre moitié est transformée en argenterie massive ou galvanique. En admettant la même proportion pour l'époque de Louis XIV, où la production de l'argent n'excédait pas 350 000 kilos par an, les Français eussent employé à leur orfèvrerie de table quelque 7 à 8 000 kilos par an au lieu des 100 000 kilos actuels.

L'accroissement et la diffusion des richesses contemporaines, la baisse de prix de 50 pour 100 du métal blanc suffisent à justifier ce progrès énorme de la consommation. Le baron de Ruolz, compositeur d'opéras médiocres dans sa prime jeunesse,

qui, à trente ans, se révéla chimiste de génie et prit en 1841 son premier brevet pour l'argenture par la pile voltaïque, mit, par cette découverte capitale, à la portée de plusieurs millions de familles, des couverts en tout semblables à ceux dont usait seule auparavant une élite de privilégiés.

La couche d'argent étendue sur cette vaisselle démocratique emploie cinq fois plus de kilos chaque année qu'il n'en était consacré sans doute il y a deux siècles à fabriquer toute l'argenterie neuve. Les inventaires nous apprennent combien était restreint sur ce chapitre le luxe de la bourgeoisie et même de la plupart des maisons nobles de province : une douzaine, très rarement deux, de cuillers et de fourchettes, une aiguière, une paire de flambeaux, « engagés » en cas de besoin, c'était tout.

III

La vaisselle de la classe aisée était d'étain ; dans son château de Montbéliard un duc de Wurtemberg n'en a presque pas d'autre, et de même un comte de Ludres. A cette nuance près que les maîtres se servaient d'étain « tonnant » ou de Flandres, à 4 francs le kilo ; tandis que les domestiques mangeaient dans un métal à 1 fr. 30, appelé « étain commun, » mélange où le plomb entrait pour les quatre cinquièmes, et par là même excellent pour remplacer les balles de fusil quand elles venaient à manquer dans un siège. Des temps féodaux aux modernes, l'étain avait baissé de prix : tel qui eût hésité à l'employer sous Louis XI ou François Ier, lorsque les assiettes coûtaient 4 et 5 francs et qui se contentait de les louer 5 centimes la pièce pour un grand dîner, se décida à en acheter sous Louis XV lorsqu'elles ne se vendaient plus que 2 fr. 50.

On avait essayé sans succès au XVIIe siècle d'un alliage, — à 33 fr. le kilo, — où l'étain raffiné, durci, acquérait l'éclat de l'argent. Cette composition se prêtait mal au façonnage en vaisselle armoriée et surtout à une refonte indéfinie, d'où l'étain, malgré ses défauts, tirait sa principale supériorité sur la faïence.

Si l'usage de la faïence, argile poreuse, enveloppée d'une poudre métallique que la fusion transforme en un émail imperméable et poli, mit deux cents ans à se faire préférer au métal, — depuis les premières œuvres de Bernard Palissy jusque vers la fin de

l'ancien régime, — c'est que ces charmans spécimens, dont les collectionneurs se disputent à prix d'or les rares exemplaires demeurés intacts, revenaient beaucoup plus cher que la vaisselle d'étain, inusable et perpétuelle.

L'assiette de Nevers valait 2 fr. 50 sous Henri IV et le plat creux, ou « bassin, » 9 francs. Sous Louis XV, l'assiette de Rouen, décorée, coûtait encore 5 francs et l'assiette blanche 2 francs. Avec cela lourdes et fragiles, promptes à se casser ou à s'écorner, déplaisantes à la vue lorsque leur vernis éraillé laissait apparaître la terre jaune ou rouge dont elles étaient faites, ces inconvéniens compensaient et au delà le flou précieux du décor et la douce harmonie des tons de l'assiette fraîchement sortie du four. Leurs fabricans avaient produit des chefs-d'œuvre; plusieurs s'étaient enrichis, anoblis même, témoin la permission donnée par la duchesse de Nevers à « noble A. de Conrade, faïencier, de tirer de la terre propre à faire de la vaisselle dans toutes les places communes des environs. » A Moutiers, le dernier de la dynastie des Clérissy, maîtres-potiers de père en fils depuis 1632, devint baron en 1750, puis comte de Trévans.

Cependant, la faïence restait trop onéreuse pour le peuple; pour le riche, elle était une fantaisie, un « en-cas » de secours. Louis XV en avait à Trianon et s'en servait lorsqu'il allait y souper à l'improviste. Pendant cette éclipse passagère de l'argenterie où le Roi « agita de se mettre à la faïence » (1709), « tout ce qu'il y avait de grand et de considérable » à Versailles s'y mit en huit jours, à l'exemple des princes du sang, et vida les boutiques parisiennes de « terre vernie; » mais les courtisans, en obéissant au mot d'ordre parti d'en haut, affectaient de jouer au seigneur ruiné. Ils regardaient comme une déchéance les services de Rouen, même décorés de leurs armes. « M. le Premier Président, écrit la duchesse de Ventadour, est venu dîner chez moi et m'a trouvée en faïence; » cette dame travaillait d'ailleurs à se faire rendre sous mains le montant de son argenterie, qu'elle avait donnée ostensiblement.

L'industrie de l'ancienne faïence, qui florissait dans les centres renommés de Nevers, Strasbourg, Rouen ou Marseille, a totalement disparu au XIXe siècle, remplacée par une industrie nouvelle qui n'a de commun avec elle que *le nom*. Les patrons, fidèles à des méthodes vieillies qu'ils se refusaient à changer, durent fermer peu à peu leurs fabriques. A Rouen, on comptait

18 faïenciers en 1786 ; à la fin du Premier Empire il n'en restait plus. A la belle époque de Delft (1650), il s'y trouvait 43 manufactures occupant 10 000 ouvriers ; en 1764, il y en avait encore 29 ; en 1794, il n'en subsistait plus que 10. Il n'y en a qu'une aujourd'hui et l'on y fait... de la « faïence fine. »

Celle-ci, qui de l'ancienne n'a rien conservé, ni la substance, ni la « couverte, » est d'une tout autre solidité. C'est la seule à peu près qui se fabrique aujourd'hui dans les usines modernes de Gien, Sarreguemines, Lunéville, Longwy ou Choisy-le-Roi. Blanche comme la porcelaine, comme elle composée de kaolin, de sable et de feldspath et vitrifiée parfois comme elle, la faïence fine ne s'en distingue que par une certaine proportion d'argile champenoise ou étrangère qui s'oppose à la transparence.

Très supérieure à l'usage, cette faïence coûte dix fois moins cher que celle d'il y a cent cinquante ans. On est parvenu à établir de jolis services à 25 francs et la douzaine d'assiettes blanches communes, que l'on cotait 3 francs en gros il y a un tiers de siècle, est maintenant cédée pour 1 fr. 25.

La même révolution s'est produite dans la porcelaine : lorsque, vers les dernières années du règne de Louis XIV, où, pour imiter la pâte de Chine que les Hollandais importaient en France, Chicoineau avait fondé la manufacture de Saint-Cloud, la « pâte tendre, » dont il était l'inventeur, constituait un luxe plus onéreux que l'argenterie : six tasses avec leurs soucoupes se vendaient 120 francs et un service à thé 1 400 francs. Ces chiffres élevés ne tenaient pas au prix de la matière — quoique la pâte, d'une cuisine fort compliquée, revînt à 5 francs le kilo au XVIIIe siècle, tandis que la pâte actuelle de l'industrie vaut 0 fr. 12 ; — mais cette « porcelaine de verre » était au premier chef anti-industrielle, peu plastique et très pénible à façonner, surtout d'une cuisson pleine de hasards. A l'ancien Sèvres, commandité par le Roi et par Mme de Pompadour qui espérait faire une bonne affaire, il fallait briser à la sortie du four les trois quarts des pièces. Un quart, un tiers au plus n'étaient pas endommagés. L'usage du kaolin, depuis 1769, et la création d'ateliers concurrens n'abaissèrent pas assez le prix des porcelaines, pour qu'elles pussent franchir le seuil des foyers modestes.

Ce progrès s'est réalisé depuis quarante ans par une série de découvertes dues à la physique, à la chimie, à la science de

l'ingénieur qui ont radicalement transformé l'industrie céramique. Il en est résulté un accroissement énorme de la production ; elle a doublé de 1880 à 1890 et triplé de 1890 à 1910. Cependant, évaluée en argent, la fabrication accuse une hausse peu importante ; c'est que chaque objet a singulièrement baissé de prix : à Limoges, qui compte 40 manufactures dont une seule livre par jour 20 000 assiettes, le même service de 12 couverts en porcelaine fine décorée de fleurs, qui valait 300 francs en 1870 et 120 francs il y a vingt ans, coûte aujourd'hui 60 francs. Porcelaine ou faïence, si l'humanité est toujours soumise par la loi de nature à manger son pain à la sueur de son front, elle peut désormais manger dans une assiette propre.

Il n'en allait pas ainsi autrefois : les écuelles du peuple étaient en bois, aussi bien que ses cuillers et ses gobelets ; la domesticité n'en avait pas d'autres chez les princes. A la réception de Philippe de Valois par le duc de Bourgogne, il est acheté 20 000 écuelles de bois pour la suite ; sans doute les maisons royales en avaient-elles à profusion. Mais comme cette vaisselle de bois coûtait aussi cher qu'aujourd'hui la faïence blanche ordinaire, — 0 fr. 15 environ, — les paysans, les ouvriers, n'avaient pas le moyen de renouveler souvent ce matériel aux graillons tenaces, assez dégoûtant à l'user.

Argent, étain ou bois, ces trois types nettement tranchés du service de table de jadis ont également disparu. L'ennui d'un travail constant, assez parfait et assez bien dissimulé pour que les ingrédiens et les outils qu'il exige ne communiquent aucun mauvais goût au métal, a détrôné les assiettes d'argent au profit de la porcelaine, chez les riches, — sauf dans les dîners de cérémonie, — et, pour les mêmes motifs, l'étain a été abandonné par la classe bourgeoise, devenue plus raffinée. En effet, quoique les seigneurs cossus eussent des argentiers, ceux-ci n'avaient pas le loisir de se livrer, dans l'intervalle des repas, à ce brunissage laborieux à la pierre, faute duquel l'assiette d'argent, livide et mal débarbouillée, rayée en tous sens et balafrée par les traces du couteau, devient une somptuosité assez malpropre.

Certes, il subsiste encore, quant à la valeur vénale et au mérite artistique, autant de distance dans notre république, entre certaines pièces conservées du vieux Sèvres et le biscuit blanc de nos faïenciers, qu'il pouvait y en avoir entre le « bassin » de vermeil d'une princesse du moyen âge et l'écuelle de bois du

villain. Mais ces porcelaines si rares, et si chères lorsqu'elles sont authentiques, ceux-là mêmes qui les possèdent n'oseraient s'en servir pour boire ou pour manger. Ce sont des objets de vitrine dont le rôle actif est terminé. Pratiquement, les Français du xxe siècle mangent tous dans des assiettes à peu près pareilles de matière et d'aspect. Leur émail procure au prolétaire une jouissance positive de confortable, tandis que les privilégiés n'ont plus à cet égard qu'un agrément assez artificiel de vanité.

IV

Nulle part ce phénomène n'est plus sensible que dans la verrerie. Non seulement le verre était connu de toute antiquité, non seulement les artistes de la Rome impériale le maniaient avec une souplesse merveilleuse, témoin le célèbre vase de Portland ou la coupe de Novare, faite de deux pâtes engagées l'une dans l'autre, mais certains procédés du temps passé font le désespoir de nos maîtres actuels. Byzance et les Vénitiens avaient importé chez nous des produits aux formes sveltes, où l'or se mariait aux fleurs, aux médaillons, aux arabesques; à leur imitation, des verriers de Montpellier et de Saint-Germain fabriquaient, dès la Renaissance, des pièces charmantes, dignes de rivaliser avec ces modèles; pourtant la majorité des Français sous Louis XIV n'avaient encore ni verres à boire, ni bouteilles, ni miroirs, ni même des vitres. Paris possédait, à la fin du xviie siècle, une corporation de *chassissiers* qui garnissaient les fenêtres de carreaux en papier.

Les nations voisines n'étaient pas mieux pourvues que nous, et sans doute quelques-unes l'étaient moins. Un Anglais, de passage à Boulogne en 1763, note avec éloge que « le Français ne boit pas à une coupe où peut-être douze sales bouches ont bu avant lui, *comme c'est la coutume en Angleterre* ; chacun a son propre gobelet qu'il remplit à son gré de vin et d'eau... » Le dîner auquel il est fait ici allusion était donné par un bourgeois aisé, on y passait à la fin du repas des rince-bouche. Dès longtemps la communauté des verres était mal vue dans un certain monde; « je ne bois pas volontiers en verre commun, » disait Montaigne. Mais, parmi le peuple, on n'avait de verres que lorsqu'on servait du vin; pour l'eau, chacun buvait à même la cruche posée à l'extrémité de la table.

Jusqu'à Louis XVI les seuls gobelets répandus étaient d'une pâte verte, opaque et grossière, semblable à celle de nos bouteilles d'aujourd'hui ; vers 1782, on parvint à les établir en verre blanc pour le même prix. Ce n'étaient pourtant pas les « manufactures » qui manquaient; la France d'il y a deux et trois cents ans en comptait peut-être plus que la France actuelle, la Normandie seule avait une douzaine de verreries. Ce ne devait pas être la matière première, sable ou chaux, qui faisait défaut; seule la soude, qui entre pour un quart dans la composition et que l'on tirait jadis des cendres de plantes marines, était beaucoup plus coûteuse.

Mais ces verriers, qui savaient faire des coupes de formes multiples, les orner d'oiseaux et de fleurs, les poser sur des piliers en lacs d'amour, n'étaient pas parvenus à établir *à prix abordable* de simples gobelets en verre blanc. Le gobelet de bois, au moyen âge, variait de 0 fr. 15 à 0 fr. 70 centimes; le « godet » de verre se payait de 1 fr. 20 jusqu'à 0 fr. 30 centimes. Celui-ci devait être bien médiocre et peu engageant pour n'avoir pu se faire préférer, par les classes bourgeoises, au fer-blanc ou à l'étain. Lorsque apparut, au commencement du XVIIe siècle, le « cristal raffiné, » j'ignore s'il se composait comme aujourd'hui d'un tiers d'oxyde de plomb (minium) ou d'autres substances; mais je vois que le verre de cristal valait près de 3 francs, il ne pouvait donc être de vente courante.

Les bouteilles étaient aussi un article de luxe. Celles de verre semblent inconnues jusqu'à la fin du XIVe siècle; il s'en fait pour les riches en argent ou en ivoire, et plus modestement en diverses peaux comme les outres antiques : 5 à 6 francs étaient le prix d'une bouteille d'encre en cuir (1384). A cette époque les bouteilles de verre, destinées au vin, se vendaient 10 francs; elles ne valaient plus que 2 à 3 francs au milieu du XVe siècle et 0 fr. 60 au début du XVIIe; mais elles demeurèrent à ce chiffre jusque vers la fin de l'ancien régime. Sous la Restauration, les bouteilles et les verres communs valaient encore trois fois plus cher que de nos jours.

Ce qui caractérise notre XXe siècle, ce n'est pas l'apparat ou l'élégance du service; nous avons même renoncé à des complications qui ravissaient nos aïeux. Nous ne plaçons plus sur la table, comme au moyen âge, des fontaines d'argent d'où le vin sortait par la gueule de lions et de léopards; nous ne cachons

plus sous les buffets des hommes chargés de remplir les tuyaux de statuettes truquées : femmes de métal dont les mamelles versaient de l'hypocras, fleurs de lys d'où le lait jaillissait à flots et petits enfans pissant de l'eau de rose. Cependant, nos artistes contemporains ne le cèdent en rien aux verriers de jadis, et peut-être un Émile Gallé les surpasse-t-il dans les irisations, les métallisations, les flambages, la jaspure, dans le talent de ravir au profit du cristal les coloris des matières précieuses translucides, de lui attribuer la parure des élytres de certains scarabées. Nous fabriquons encore des verres à 125 francs et des carafes à 400 francs la pièce ; mais ce que nous avons et ce que nos ancêtres n'ont pas connu, ce sont des verreries qui font la carafe moulée à 0 fr. 25 la pièce et des verres à pied, « à jambe tirée, » dont le prix descend à 7 centimes et demi.

Pourtant les verriers actuels sont mieux payés que leurs devanciers ; les salaires, depuis trente ans, ont encore augmenté de 60 pour 100. Le travail est moins long et moins rude ; mais le matériel, depuis les fours de fusion de la pâte jusqu'aux innombrables machines qui la mettent en œuvre, s'est complètement transformé. Au lieu de 500000 francs de combustible, représenté par 20000 tonnes de houille, que dépense annuellement telle usine modèle comme Baccarat, s'il lui fallait travailler avec les appareils anciens chauffés au bois, 90000 hectares de surface forestière suffiraient à peine à l'entretenir.

La production s'est accrue dans une mesure beaucoup plus large que le chiffre d'affaires ne semble l'indiquer. Une seule manufacture, à Rive-de-Gier (Loire), fabrique 40 millions de bouteilles par an, et si, dans l'industrie de la cristallerie, Baccarat a passé depuis quatre-vingts ans de 800000 francs à 8 millions de ventes annuelles, il n'en faudrait pas conclure que la somme des marchandises livrées à la circulation a seulement décuplé ; elle est vingt-cinq ou trente fois plus grande parce que, dans ce même laps de temps, le prix moyen de chaque objet s'est constamment abaissé.

V

Depuis sept cents ans, les goûts ont varié, et la cuisine a suivi les évolutions du goût ; cela n'offre qu'un intérêt anecdotique, et il n'est d'aucune conséquence sociale que nos pères, au

xve siècle, aient aimé les œufs à l'eau de rose, les tartes au cochon de lait, les tripettes au safran ou le poisson au lait d'amande, et que nous ne les aimions plus. L'institution du pâté n'est plus assise peut-être sur des fondemens aussi larges et rassurans qu'au temps où elle comptait 42 variétés distinctes, et nous ne nous piquons plus de faire des pâtés assez vastes pour renfermer sous une seule croûte toute une basse-cour.

Nous avons perdu le secret des 17 sauces énumérées par Taillevent, le maître queux de Charles VI (1394), et celles même dont la composition nous est connue, comme la « sauce à l'eau bénite, » faite d'eau de rose, de verjus, de gingembre et de marjolaine, ne nous tenteraient peut-être pas. D'autres sauces, d'autres mets, qui les ont remplacés à des dates postérieures ont pareillement disparu sans laisser de trace ; la politique fut étrangère à ces événemens. La Révolution de 1789 avait pu modifier la structure de la société française ; elle n'avait pas changé les noms des ragoûts et, sous la Terreur et le Directoire, on demandait dans les restaurans du Palais-Royal un « potage à la ci-devant Reine, » ou « à la ci-devant Condé. »

Nous pouvons noter d'ailleurs que, lorsqu'on parle de la passion du moyen âge pour la cuisine fortement pimentée et aromatisée, cela ne doit s'entendre que d'une élite assez fortunée pour s'offrir le luxe des épices, venues à grands frais de cet Orient mystérieux, « séjour des fées, » qui produisait le poivre, la cannelle, la muscade, le girofle et le safran. Le prix de ces condimens et la profusion incroyable avec laquelle on en usait dans toutes sortes de plats, de boissons et de confiseries, eût suffi à établir une démarcation profonde entre la table des riches et celle du peuple.

« Cher comme poivre, » disait le proverbe ; le poivre était l'objet de tributs féodaux, levés particulièrement sur les Juifs à raison d'un kilo par maison ; aussi, pour donner idée de l'opulence inouïe d'un comte de Limoges, l'on contait que chez lui le poivre était amoncelé en tas énormes, « comme du gland pour les porcs, » et que l'échanson y puisait pour les sauces par pelletées entières. Le poivre, qui ne se vend aujourd'hui, malgré le droit de douane de 2 francs, que 4 à 6 francs le kilo au détail, coûtait du xiiie au xvie siècle de 30 à 50 francs de notre monnaie.

C'était la meilleur marché de toutes les épices. La cannelle

ou le gingembre de 40 à 80 francs le kilo, les clous de girofle ou la muscade de 60 à 160 francs, valaient *dix fois plus cher* que de nos jours et le kilo de safran se payait de 250 à 500 francs. Comme on en mettait beaucoup et partout, les épices qui, dans le budget culinaire d'un bourgeois de 1910, ne tiennent qu'une place inappréciable, étaient l'un des gros chapitres de la table des privilégiés. Montaigne nous parle d'un roi de Tunis « dont les cuisiniers farcissaient la viande avec des drogues odoriférantes de telle somptuosité, qu'un paon et deux faisans se trouvèrent revenir, » sur ses comptes, à plus de 2 000 francs actuels; et, « quand on les dépeçait, non la salle seulement, mais toutes les salles de son palais étaient remplies d'une très suave vapeur. » Il y a là quelque exagération sans doute; mais dans un grand banquet offert en 1514 par le sire de La Trémoïlle, à côté des viandes qui montent ensemble à 1 160 francs, les épices figurent pour 711 francs.

Encore la plus précieuse d'entre elles, le safran, n'entre-t-il que pour 62 grammes dans cette fourniture où la cannelle dominait. Au XVIIe siècle, bien que, dans *le Joueur* de Regnard, un « docteur en soupers » porte ses épices sur lui,

Ayant cuisine en poche et poivre concassé,

les ragoûts épicés furent bannis du monde gastronomique, en France du moins, et ce qui eût passé cent ans avant pour *un éloge* devenait *une raillerie* sous la plume de Boileau, lorsqu'il faisait dire par l'amphitryon du *Repas ridicule :* « Aimez-vous la muscade ? on en a mis partout ! » D'autres pays demeurèrent fidèles à l'ancienne mode; de ce nombre était l'Allemagne au temps du Grand Frédéric, qui affectionnait la cuisine incendiaire et se formalisait si ses convives n'en mangeaient pas.

Les épices qui représentaient un très fort chiffre d'affaires, inlassablement disputé par plusieurs corps d'état au temps où une livre de muscade coûtait plus cher qu'un cheval de labour, demeurèrent, quant à l'importation en Europe jusqu'à la fin du règne de Louis XV, un monopole jalousement gardé par les Hollandais. On ne versait plus de sang pour conquérir du poivre, comme à l'époque de la découverte du Cap, mais on risquait encore sa vie pour exporter des plants de muscades L'intendant de l'Ile-de-France envoya aux Moluques en 1769 une corvette de guerre; elle s'empara de quelques centaines de

pieds de muscadiers et de girofliers qui périrent presque tous. Deux ans après, il recommença avec deux vaisseaux; les Hollandais armèrent de leur côté pour se défendre, mais trop tard, et les deux navires revinrent chargés d'un butin pacifique d'arbustes arrachés à Ceylan et au Malabar. Plantés dans le jardin royal de l'île, ils donnèrent des muscades françaises, expédiées à la Cour en 1779, dont une fut présentée solennellement à Louis XVI.

Si la baisse moderne des épices n'offre guère d'intérêt aujourd'hui où riches et pauvres n'en usent guère, il n'en est pas de même du mouvement des prix d'autres substances telles que le sel, le sucre, l'huile ou le vinaigre. Nous devons à leur vulgarisation la « cuisine unifiée, » uniformisée, dont se nourrissent nos contemporains. C'est la bonne révolution, *créatrice et extensive*, gratifiant la foule des biens qu'un petit groupe seul possédait. La révolution contraire, *compressive et suppressive*, qui s'efforcerait d'anéantir les biens, apanage de quelques-uns, faute de pouvoir les donner à tous, aurait, en admettant qu'elle fût praticable, le grave défaut d'être très inconfortable pour la masse. Le but à atteindre est donc d'augmenter la somme des jouissances que le travailleur peut se procurer avec le prix de sa journée. Et par quels moyens, sous quelles influences peuvent être accrues ces jouissances?

Nullement par l'élévation artificielle des salaires *monnayés*. Prît-on soin de tarifer les marchandises par des lois de maximum à l'exemple des rois du moyen âge ou des assemblées de la Révolution, ce serait *comme si l'on pensait élever la température en chauffant le thermomètre*. Les choses rares seront toujours chères, les choses produites en petite quantité seront toujours rares; les prix ne sont qu'un thermomètre et, tant qu'on ne peut décréter l'abondance, qui est « la cause, » il est bouffon de prétendre décréter le bon marché, qui est « l'effet. »

Par voie réglementaire et coercitive, on peut toutefois *créer la cherté :* c'est le résultat qu'avait obtenu l'ancien régime avec l'impôt des gabelles. Nous avons encore des « gabelles » en 1910, puisque, sur les 45 millions de francs par an que déboursent actuellement les Français pour leur sel, 33 millions entrent dans les caisses de l'État. Mais les Français du temps de Richelieu, — quoique deux fois et demie moins nombreux, — payaient 130 millions de francs. Cette charge, qui serait peu de

chose pour les citoyens de notre république, — le chocolat seul leur coûte davantage, — était, pour les sujets du XVIIe siècle, d'autant plus rude qu'elle était inégale : plusieurs millions d'entre eux devaient payer le sel 3 francs le kilo, — on sait qu'il vaut aujourd'hui 0,20 à 0,25 centimes au détail; — certaines provinces étaient absolument affranchies de l'impôt; d'autres en étaient partiellement exemptes, de sorte que le prix du sel variait du simple au quintuple à quelques lieues de distance.

Cet état de choses subsista jusqu'à la fin de la monarchie : sous Louis XVI, le sel qui, au sortir des marais de Saintonge ou des mines de Franche-Comté, avait une valeur marchande de 4 à 6 centimes le kilo, se vendait 0,26 centimes à Boulogne-sur-Mer, 0,60 centimes en Alsace, 0,90 centimes en Lorraine, 1 fr. 80 en Bourgogne et plus de 3 francs à Paris, dans toute l'Ile-de-France, la Haute-Normandie, l'Orléanais, le Berry, l'Anjou et en général dans les pays dits de « greniers d'impôts; » ici les habitans, contraints de prendre tous les ans une certaine quantité de sel, taxée par le fisc à proportion de leur famille, étaient au régime de la consommation obligatoire et n'avaient pas le droit d'économiser outre mesure ce précieux condiment.

La recherche du « faux-sel » entraînait une inquisition vexatoire chez les contribuables, exposés, pour quelques centaines de grammes de sel non estampillé dont ils se trouvaient détenteurs, à une amende minimum de 600 francs. La fraude prenait des allures de bataille, mettant aux prises des bandes de 50 *faulx-saulniers* en armes avec des compagnies régulières d'infanterie, et le sel qui, au temps de Necker, rapportait au Trésor 120 millions de francs et en coûtait 160 au peuple, demeurait l'une des colonnes des finances françaises. Les plaintes, depuis si longtemps provoquées par cet édifice odieux de l'ancienne gabelle, n'avaient pu la condamner encore à disparaître.

Elle disparut pourtant, mais il y fallut une et même deux Révolutions; car les gouvernemens postérieurs à 1789 avaient persisté à grever le sel (cette marchandise de 2 francs le quintal) d'un impôt de 30 francs, réduit en 1849 à 10 francs. Pour le journalier d'autrefois, le prix actuel eût été un bienfait notable. Ce bienfait alimentaire est le seul qui soit dû à « la Politique, » dont l'intervention ici fut efficace parce que le sel avait été précédemment majoré, par la Politique elle-même, à cinquante fois sa valeur. C'était une *prohibition qui cessait ;* ce n'était pas

une *richesse qui se créait.* L'État ne saurait en créer aucune par voie législative; ce n'est pas lui qui pouvait inventer le vinaigre d'alcool, l'huile de coton et le sucre de betterave.

Ne pas mettre d'huile dans la salade semblerait bizarre aujourd'hui; pourtant, la majorité des Français n'en ont jamais mis pendant des siècles. Les Danois, au dire de notre ambassadeur Deshayes de Courmenin, en 1630, décoraient leurs salades de trois grains de sucre; on se contentait chez nous de sel et de gousses aromatiques avec du verjus de petit vin, de cidre ou d'oseille. Il se faisait aussi des vinaigres de chicorée et de sureau. Le vinaigre de vin, suffisamment alcoolique, se payait le même prix au moins que de nos jours; mais aujourd'hui, le vinaigre de vin ne représente qu'un dixième de la consommation. Les neuf autres dixièmes, — 500 000 hectolitres environ, — sont des vinaigres d'alcool, très économiques et parfaitement sains.

Les oliviers, comme les vignes, étaient au moyen âge infiniment moins nombreux dans nos départemens du Midi qu'ils ne le sont présentement. Il s'expédiait des huiles de Provence à Paris, mais fort peu; elles revenaient trop cher. Quoique les transports eussent augmenté au XVIIIe siècle, les bonnes qualités se payaient dans le Nord jusqu'à 6 francs le kilo et moitié plus en général que les produits authentiques de notre époque. Aussi les épiciers ne se faisaient-ils pas faute de les falsifier avec des huiles d'œillette ou de pavot, bien que cette dernière fût proscrite, sous peine d'amende, comme « narcotique et pernicieuse. » Du reste, beaucoup des anciennes huiles d'olive, mal épurées, mal raffinées, n'étaient nullement comestibles, les Méridionaux les employaient à l'éclairage; elles rancissaient aussi vite que les huiles de noix ou de navette.

La production de l'huile d'olive a pris en France une extension considérable; nous importons en outre un fort contingent d'Italie et d'Algérie; mais, si la consommation de l'huile a décuplé depuis cinquante ans dans notre pays, nous le devons surtout à l'huile issue de la graine de coton, dont la saveur se distingue à peine de l'huile d'olive, maintenant surtout que le consommateur supporte rarement le goût spécial du fruit. Comme cette « huile blanche » coûte au plus 1 fr. 40 le kilo, tout le monde peut en mettre dans sa salade. C'est une solution parcellaire de la « question sociale. »

L'accession de tous aux gâteaux et aux confitures en est une

autre. Le législateur eût en vain nationalisé les usines et les outils, aboli la propriété individuelle, voire la monnaie, tout cela n'eût pas doté le prolétaire d'un seul kilo de cassonade supplémentaire, si la science et l'industrie n'eussent inventé le sucre de betterave et transformé la fabrication du sucre de canne.

Sous les noms de « sucre de Babylone » ou « de Damas, » de *caffetino* ou de sucre musqué, cette denrée précieuse se vendait en moyenne 30 francs le kilo du XIIIe au XVe siècle. Elle nous venait de Madère ou des îles de la Méditerranée, de Constantinople ou des Indes, par l'Égypte, après plusieurs transbordemens et maints détours; le centre de la France se fournissait à Genève. Le sucre blanc pour les tartelettes, prodigalité que le poète Eustache Deschamps reproche aux femmes d'introduire dans les ménages, était un insigne d'opulence et, si l'on ne passait le « drageoir » d'argent qu'aux personnages les plus qualifiés, c'est que les dragées, à 30 ou 40 francs le kilo, suivant leur finesse, étaient une friandise assez précieuse. Il en allait de même du pignolat, du *manuchristi*, de la pâte de roi et de tous les bonbons que nos épiciers prodiguent pour quelques sous aujourd'hui, dans les plus humbles hameaux, et que l'apothicaire dosait jadis solennellement pour quelques tables privilégiées.

Le pharmacien était, comme on sait, jusqu'au XVIIIe siècle, l'unique détaillant du sucre, l'une des meilleures branches de son commerce. L'on disait, en manière de proverbe, de celui à qui il manquait une chose essentielle, — tel un chancelier privé des sceaux, — qu'il ressemblait « à un apothicaire sans sucre. » Quoiqu'il eût baissé au XVIe siècle à 10 francs le kilo et, depuis l'exploitation des Antilles au XVIIe siècle, à 6 et 5 francs, prix auquel il se maintint jusqu'à la fin de l'ancien régime, le sucre, devenu dans la bourgeoisie aisée objet de dépense courante bien qu'onéreuse, demeurait inabordable pour les classes laborieuses : « Grâce à Dieu, écrivait un fonctionnaire de Louis XV, le peuple des campagnes ne tombe pas dans la mollesse; le sucre reste chez le pharmacien, les plus riches fermiers en ont seuls quelque peu bien serré dans leur armoire. »

Il existait entre la cassonade ou *moscouade*, généralement employée, et le sucre raffiné un grand écart de prix et peut-être de qualité. Soit que les sucres bruts d'autrefois titrassent moins de degrés, soit qu'on les traitât moins bien, toujours est-il que de

100 kilos de cassonade l'on ne tirait que 67 kilos de raffiné. Cette question du raffinage fournit, depuis Henri IV jusqu'à Louis XVI, la matière de copieux rapports administratifs; elle fut l'objet de contentions perpétuelles entre la France et la Hollande, puis entre nos colonies d'Amérique et la mère patrie et, à l'intérieur, entre diverses villes, telles que Rouen, Orléans ou La Rochelle, qui se disputaient âprement le monopole.

Les premiers « affineurs, » sujets de « Messeigneurs les États » des Provinces-Unies, qui avaient « dressé des instrumens » sur divers points de notre littoral, non sans exciter, en leur qualité de huguenots, les défiances du gouvernement de Louis XIII, furent concurrencés plus tard avec succès par la Guadeloupe et Saint-Domingue. Au lieu de « se contenter, dit un mémoire virulent de 1685, de cultiver le sucre que la France leur fait la grâce d'aller prendre dans leurs plantations mêmes, » ces îles eurent l'audace « de nous vouloir bailler lesdits sucres tout raffinés. » On leur prédisait qu'en agissant ainsi elles réduiraient le fret de retour des navires, « qui vont leur porter du blé, du vin, des chairs salées, etc., » et qui, découragés de faire cette traversée, « laisseraient ces gens, à l'autre bout du monde, exposés à la disette et au manque de toutes choses. »

Il paraît que ces sinistres perspectives n'empêchèrent pas les Antilles de persister dans une industrie, sans doute bien modeste, car la cassonade l'emportait de beaucoup dans l'usage sur le sucre en pain. Quoique le miel, dont on s'était servi au moyen âge en guise de sucre, eût baissé de prix depuis les temps modernes jusqu'à ne plus valoir que 2 fr. 50 le kilo sous Louis XVI, — aujourd'hui 0 fr. 75, — il était totalement dédaigné au XVIIIe siècle. Malgré la préférence accordée au sucre pour ses qualités propres et sa supériorité saccharimétrique, la consommation française de 1779 n'était que de 380 000 quintaux; en 1831, elle avait à peine doublé, — 749 000 quintaux. — Elle est, aujourd'hui, de 6 millions et demi de quintaux, soit de 16 kilos par tête.

C'est peu au regard des 40 kilos de l'Angleterre; c'est beaucoup par rapport aux 2 kilos de la France d'il y a quatre-vingts ans. Brillat-Savarin nous cite le mot d'un ami qui disait, au temps du blocus continental, lorsque le sucre était à 10 francs le kilo : « Si jamais il revient à 3 francs, je ne boirai jamais d'eau qu'elle ne soit sucrée. » En 1826, le sucre valait 2 fr. 50 à 3 fr. 20

le kilo et en 1840, à Paris, une livre de petits-fours se payait 4 francs.

VI

J'emprunte ce chiffre aux comptes d'une famille de médecin aisé qui habitait dans le quartier de la Bourse et dépensait à cette époque une quinzaine de mille francs par an. En parcourant ces registres vieux de soixante-dix ans et promus déjà au rang de documens historiques, on est frappé de ce fait qu'au milieu du règne de Louis-Philippe le plus grand nombre des *denrées de luxe* coûtaient aussi cher qu'aujourd'hui et quelques-unes davantage, bien que le franc de 1840 vaille plus que le franc de 1910.

Pour les dîners de 15 à 16 couverts qu'il donnait de temps à autre, et qui venaient de chez un marchand de comestibles en renom, ce ménage payait une dinde truffée 35 francs, un homard ou un pâté de foie gras 16 francs, un saumon ou un turbot 36 francs, un filet de bœuf 14 francs, un faisan et 4 pluviers 23 francs. Un « fromage glacé » lui était compté 10 francs, une gelée d'orange 7 francs. De même les vins et liqueurs, le Madère ou le Malaga à 6 francs, le Bordeaux et le Volnay à 4 ou 5 francs, le Champagne à 4 fr. 50, la Chartreuse à 8 francs la bouteille, ne paraissent pas différer des prix actuels.

A beaucoup d'égards, la famille dont il s'agit vivait alors tout autrement qu'elle ne vivrait en 1910, et nous verrons plus tard, en étudiant les divers chapitres du budget privé, que ce qui a changé surtout, c'est *la quantité* et non pas *le prix* des dépenses; c'est *le train* et non pas *le coût* de la vie. Au point de vue de la table, qui nous occupe ici, le résultat est plus sensible qu'ailleurs et il l'est davantage pour l'ouvrier que pour le bourgeois, parce que tous deux maintenant mangent de ces confitures que le premier ignorait jadis.

L'un et l'autre sont devenus d'ailleurs plus difficiles; les petits bourgeois du Paris de 1780, afin d'épargner 10 sous de bois dans la cuisine, envoyaient leur viande aux fours des pâtissiers, à qui ils donnaient 2 sous pour la cuisson; mais le rôti, souvent brûlé, se refroidissait au coin de la borne où les marmitons insoucieux le déposaient. En remontant le cours des siècles, un examen attentif de l'ordinaire des riches et du peuple démontre

que nos pères, pour se nourrir *comme nous*, dépensaient *plus que nous;* lorsque leur dépense est moindre ou seulement égale à la nôtre, c'est qu'ils mangent peu et mal.

Sans trop multiplier les exemples, je citerai la lettre bien connue où Mme de Maintenon dresse le budget de son frère d'Aubigné. Ce texte a servi maintes fois à démontrer le bon marché de la vie d'autrefois et il en démontre au contraire, *pour peu qu'on le lise avec soin*, la cherté et la rusticité relative. La nourriture journalière d'une maison de 12 personnes, dont 2 maîtres et 10 domestiques, est ici chiffrée à 42 fr. 35 de notre monnaie, — 12 livres 5 sols, — soit 3 fr. 50 par tête, somme qui semblerait au premier abord peu différente de ce que dépense en 1910 un ménage parisien de situation sociale identique à celui de Charles d'Aubigné.

Mais Mme de Maintenon ne prévoit dans cette somme que le pain, le vin, la viande de boucherie, la volaille et les fruits. Elle ne parle ni du poisson, beaucoup plus cher alors que la viande, ni des légumes, ni du beurre, du lait, des œufs, du fromage, des entremets (gâteaux, confiseries), des liqueurs, de l'épicerie (huile, vinaigre, etc.). Or la part de tout ce qu'elle passe sous silence représente aujourd'hui la moitié, — 50 pour 100, — des frais de table dans les familles de la capitale, dont la nourriture revient à 4 francs par tête et par jour. A ne considérer qu'un seul des chapitres omis, l'épicerie, pour n'être pas aussi variée que de nos jours, n'en était pas moins très onéreuse en 1679, lorsque le sel valait 2 fr. 50 le kilo et les autres condimens à proportion. Les d'Aubigné devront borner leur ambition à 125 grammes de sucre pour la compote, — leurs dix domestiques aujourd'hui en mettraient chaque jour trois fois davantage dans leur café, — et Mme d'Aubigné ne prétendra pas avoir du beurre à déjeuner ni des confitures à la collation, prodigalités exorbitantes aux yeux de sa belle-sœur.

Toute distraction au dehors lui est du reste refusée : elle devra « s'amuser dans sa chambre, s'accoutumer à la solitude...; il ne conviendrait point qu'elle fût dans le monde, » sans doute parce qu'elle a « un air d'emplâtre. » Quant au mari, il acceptera des dîners partout, « mais ne se piquera point d'honneur d'en rendre. » Cependant, malgré le programme ainsi tracé de rigoureuse économie, ce ménage du XVIIe siècle aurait forcément dépensé, pour se nourrir lui et ses gens, beaucoup plus que ne dépense aujour-

d'hui un ménage analogue pour vivre dans un confortable très supérieur. Cela tient à ce que plusieurs des articles n'absorbent pas du tout en 1910 la part qui leur était faite en 1679; une partie de ces alimens a baissé de prix, une autre a changé de nature.

Le chiffre global de Mme de Maintenon est aussi fantaisiste, lorsqu'elle fixe à 41 400 francs, — 12 000 livres, — le coût annuel d'un train de maison où la table, l'éclairage et le chauffage entrent pour 20 700 francs, la toilette de Madame pour 3 450 francs, autant pour les gages et les livrées, autant pour le loyer et 10 350 francs « pour les habits de Monsieur, l'Opéra et autres dépenses. » Ce terme d' « autres dépenses » se trouve ainsi comprendre en bloc vingt chapitres très importans : voyages, aumônes, éducation des enfans, nourriture des chevaux, entretien des voitures, ameublement, maisons de campagne, etc. Dans un budget du type de celui-ci, ils eussent dépassé de beaucoup la somme qui leur était réservée.

La situation pécuniaire de celui qui allait devenir le beau-frère de Louis XIV n'a d'ailleurs pas de quoi nous inquiéter. La veuve de Scarron, depuis cinq ans marquise et déjà fort à l'aise, annonce son intention d'accroître les crédits insuffisans par des cadeaux ou des subventions en espèces. Elle avait obtenu des fermiers généraux, en favorisant le renouvellement de leur bail, une pension de 61 000 francs pour ce frère chéri, qui tirait un revenu égal du gouvernement de Cognac et de plusieurs autres emplois. Avec ces 122 000 francs de rente, d'Aubigné a pu braver sans peine les calculs erronés de sa sœur; mais l'histoire s'est longtemps abusée en les acceptant les yeux fermés; Voltaire lui-même, dans l'*Homme aux 40 écus*, s'y est laissé prendre.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les grands seigneurs passaient des marchés, de deux à quatre ans, avec des pourvoyeurs qui s'engageaient à leur fournir, en quelque lieu de la France que ce fût, les denrées et marchandises nécessaires. L'un se chargeait de la viande et de la chandelle, l'autre du vin, du bois et du charbon, un troisième des fourrages; il y en avait pour les oranges ou citrons et pour les habits de livrées. Les fournitures étaient payées tous les trois mois. Ce système était commode mais coûteux, bien que les quantités fussent minutieusement calculées et dosées. La maison du duc de Candale (1650), composée de 50 personnes, revenait en nourriture, chauffage et éclairage à

540 francs par jour, soit près de 11 francs par tête. Pourtant, elle ne comportait nul coulage : 600 grammes de pain, un litre et demi de vin par personne n'avaient rien d'excessif.

Lorsque le cardinal de Richelieu, mécontent de son neveu de Pont-Courlay, le général des galères qui avait excédé ses revenus, prend soin de régler lui-même sa dépense, il prévoit 15 000 francs par mois pour la table, la nourriture des chevaux et l'entretien de la maison (1630). C'eût été, pour les 30 personnes auxquelles avait été « borné son train, » une dépense de 16 francs par jour dont les vivres feraient bien la moitié. Dans la propre maison du cardinal, les chiffres étaient plus modestes : la cuisine de 21 pages et de leurs 15 valets paraît coûter, sans le vin ni le dessert, 4 fr. 50 par tête ; mais le menu, en général des plus vulgaires, est assez court les jours maigres où l'exiguïté de l'omelette n'est compensée que par « un bon plat de morue. »

En province, à la campagne, lorsque le coût de l'alimentation semble modeste, il faut prendre garde que la cuisine est des plus médiocres : le comte de Ribeaupierre nourrit les hôtes de son domaine d'Alsace, au nombre de 85, maîtres et gens, pour 2 fr. 50 par tête ; seulement, la consommation individuelle ne ressort qu'à 250 grammes de viande, et l'on usait moins de 3 kilogrammes de beurre par jour pour 85 personnes, tandis qu'en 1910, un propriétaire rural en consomme *proportionnellement sept fois plus*, sans excéder d'ailleurs la dépense moyenne du châtelain d'il y a trois siècles.

L'ordinaire est-il plus abondant, comme à Turin chez le duc de Savoie (1698), où les filles d'honneur *avaient droit* à une ration quotidienne de 5 litres et demi de vin par tête, que, j'imagine, elles n'étaient pas tenues d'absorber en personne ; la table est-elle plus soignée, comme à Montbéliard (1721), chez le prince de Wurtemberg, propriétaire de ce fief franc-comtois, la nourriture d'une cinquantaine de personnes ressort ici à 4 francs par repas, c'est-à-dire à 8 francs par jour. Les ordonnances de *maximum* de la fin du XVIe siècle fixaient à 7 fr. 80 le prix d'un souper à la table d'hôte des auberges, et le code Michaud (1629) défendait aux entrepreneurs de festins de prendre plus de 15 francs par tête ; ce qui nous permet d'augurer que ces chiffres étaient souvent dépassés, même par les établissemens modestes. A Paris, dans les cabarets de luxe fréquentés

par la classe élégante, les cliens qui voulaient boire de grands crus, être, comme on disait, « servis en rois et faire chère entière, » devaient s'attendre à payer leur écot de 40 à 60 francs.

Un magistrat parisien, célibataire, pour s'épargner sans doute le détail d'une cuisine personnelle, s'abonne (1712) avec un entrepreneur à qui il paie pension. Cette « pension » ne comprend ni le vin, ni la viande comptée à part chez le rôtisseur, ni le sucre, le café, le chocolat ou les gâteaux, réglés directement à un pâtissier; elle ne comporte par conséquent qu'une partie de l'alimentation du maître, — dont les deux domestiques, un laquais et un cocher, s'entretiennent à forfait. — Son chiffre est néanmoins de 5 fr. 50 par jour; chiffre assez normal, puisqu'un personnage de moindre état, le secrétaire du duc de La Trémoïlle, a 6 francs par jour pour sa nourriture.

Au cours des siècles, la place tenue par chaque sorte d'aliment dans le budget domestique a varié, suivant son abondance et son prix, comme elle varie aujourd'hui sur l'échelle sociale, selon le degré d'aisance ou de richesse. Du moyen âge au XVIIIe siècle, les goûts s'étaient affinés : les gros menus d'un Dauphin de Viennois en 1350, ses entrées de « lard salé à la purée de fèves, » suivies de « bonnes tripes cuites à l'eau, » eussent paru bien peu délicates à un financier du temps de Louis XV, qui avait tâté de la *garbure* ou du sanglier à la crapaudine et dont l'appétit n'était excité que si l'œil était intrigué d'abord du contenu des plats qu'on lui présentait. Le « boichet, » la nonnette de Dijon, n'était plus la friandise princière qu'elle avait été à la table de Jean-sans-Peur, où l'on n'en passait pas au menu fretin. Depuis quelques années, avait disparu des salons l'« oublieux, » le marchand ambulant de « plaisirs » ou d'échaudés, qu'au XVIIe siècle encore on hélait le soir à son passage et que l'on faisait monter pour régaler la compagnie.

Mais chez les bourgeois, dans un repas de corps de marchands ou de médecins, en province, le dessert consistait encore à servir à « chacun son biscuit » de 0 fr. 15 et « de même son pain d'épice » de semblable valeur. Quant au peuple, des choux à l'eau et au sel lui paraissaient un mets très suffisant. Indifférente à la *qualité* et, depuis le renchérissement des vivres au XVIe siècle, privée de la *quantité*, la masse de la nation ignorait les progrès d'une cuisine privilégiée dont les élémens premiers étaient inaccessibles à sa bourse.

Comment le temps présent a-t-il révolutionné le service de table et la cuisine du peuple, en lui procurant à la fois la quantité et la qualité? Par une contradiction singulière, les artisans de cette révolution bienfaisante ont été des spéculateurs et non des philanthropes : ces donateurs travaillaient, non point *pour donner*, mais *pour acquérir*. Lorsqu'ils défrichaient ou plantaient, qu'ils édifiaient des usines, risquaient des expériences, lançaient des bateaux ou inventaient des machines, propriétaires fonciers, commerçans ou industriels avaient pour objectif de faire, non pas notre bonheur, mais leur fortune. Pourtant, c'est *notre pain* qu'ils ont gagné à la sueur de *leur front*.

Tout le progrès moderne est issu de soucis égoïstes et non d'un altruisme désintéressé. Cette constatation ne comporte nul pessimisme; c'est la froide et claire vision des mobiles humains. Ce que leur libre jeu a réalisé, ni la charité chrétienne, ce socialisme facultatif d'hier, ni le socialisme, cette charité obligatoire d'aujourd'hui, n'auraient pu ni ne pourraient l'obtenir. Et comme tout n'est pas encore pour le mieux dans ce XXe siècle, comme il existe encore, parmi les civilisés que nous sommes, des êtres qui souffrent parfois de la faim ou qui lentement en meurent, il est bon de ne pas tarir les sources d'où peuvent jaillir, au profit du plus grand nombre, les progrès futurs.

Ils seront le résultat du libre effort individuel, et non de la bonté collective, fût-elle érigée en système légal. La bonté sert beaucoup à l'amélioration morale de ceux qui l'exercent comme un devoir et fort peu au soulagement matériel de ceux qui la réclament comme un droit. Elle crée seulement de la vertu pour les uns, elle ne crée pas des richesses pour les autres. Au point de vue économique, les bienfaiteurs effectifs de l'humanité ne sont pas les organisateurs de bonté, mais les entraîneurs de travail.

GEORGES D'AVENEL.

LA CROISSANCE DU CUIRASSÉ

Les nouveaux cuirassés qui vont être mis en chantier à Brest et à Lorient dépasseront de plus de 5 000 tonnes ceux du type précédent. Le projet établi par le ministère de la Marine comporte en effet un déplacement de 23 500 tonneaux. Tel est le gigantesque outil de guerre indispensable au maintien de notre puissance navale, telle est l'unité des plus prochaines escadres. A l'heure où nous nous sentons obligés d'en arriver à de pareilles proportions, entrent tout juste en service les six *Danton*, de 18 350 tonneaux; un si faible intervalle de temps suffit à nous imposer un accroissement de tonnage de 27 pour 100! On peut se demander où nous allons, et quelles sont les raisons d'une si rapide progression.

Notons d'abord qu'elle ne représente pas un fait nouveau. En 1883, nous construisions encore des unités de ligne de 6 000 tonneaux, comme le *Vauban* et le *Duguesclin*, dits cuirassés de croisière, qui figurèrent en escadre; l'un de nos plus remarquables bâtimens, le *Redoutable*, lancé en 1876, refondu en 1895, ne déplaçait que 9 400 tonnes. Peu après, le *Courbet* et la *Dévastation* en atteignent 10 800. On monte à 12 000 en 1884 avec le *Formidable*, à près de 13 000 avec le *Suffren* en 1899, à 15 000 avec la *Patrie* en 1905, pour aboutir aujourd'hui aux 18 350 du *Danton* et demain, nous l'avons dit, à 23 500.

A l'étranger, on nous avait donné l'exemple. Dès 1891, l'Angleterre construisait ses *Royal-Sovereign* de 14 200 tonnes,

en 1902 les *King-Edward VII* de 16 500, en 1906 le *Dreadnought* officiellement de 17 900, mais en réalité plus lourd de beaucoup. Le *Lion*, qu'elle met actuellement en chantier, déplacera 26 000 ou 27 000 tonneaux. Les États-Unis, qui commençaient en 1906 le *Michigan* de 16 256, en 1907 le *Delaware* de 20 320, en 1908 l'*Utah* de 22 174, en 1909 l'*Arkansas* de 26 416, étudient un bâtiment qui atteindrait, dit-on, 30 000 tonneaux (1). La marine italienne aurait enfin demandé, il y a quelques mois, à l'auteur de ses principales unités modernes, les plans d'un cuirassé de 32 000 tonnes. Et partout, sur le pourtour des Océans, les puissances les plus diverses cèdent au même entraînement. En dépit des profondeurs insuffisantes de leurs eaux littorales, comme l'Allemagne, en dépit de leurs faibles intérêts maritimes, comme l'Autriche, ou de leurs difficultés budgétaires, comme tant d'autres, elles abordent l'armement de « mastodontes » analogues. Les marines de second ordre, qui ne peuvent entretenir que peu de bateaux, les veulent grands. Celles de premier ordre, au lieu de poursuivre, par le nombre seul des unités de ligne, une supériorité compatible avec plus de souplesse dans la distribution des effectifs, cherchent à l'envi dans l'accroissement des dimensions le moyen de maintenir leur domination sur les mers.

Il faut donc croire que des motifs inéluctables poussent les marines du monde entier dans cette voie des grands déplacemens. Quels sont ces motifs? Ils n'ont pas toujours apparu dans leur évidence. Il y a quelque vingt ans, un ministre de la Marine déclarait infranchissable la limite de 12 000 tonneaux; huit ans ne sont pas écoulés depuis qu'un de ses successeurs plaçait aux environs de 16 000 une seconde barrière imaginaire; mais il suffisait de peu de mois pour que les faits vinssent le démentir. L'instrument de la guerre navale croît avec une persistance dont on ne peut manquer d'être frappé. Il faut nous demander pourquoi.

(1) On télégraphiait de Washington à l'Agence Havas, le 27 février 1910 : « Dans la séance privée de la Commission de la Chambre des Affaires navales, le secrétaire pour la Marine, M. Meyer, a annoncé qu'il solliciterait l'autorisation de faire mettre en chantier en 1911 un navire cuirassé de 32 000 tonnes. Au cours de la discussion qui s'en est suivie, un membre de la Commission a fait connaître que le gouvernement avait reçu une information de source non officielle, aux termes de laquelle le Japon aurait commencé déjà la construction de deux vaisseaux de guerre de 32 000 tonneaux environ. »

*
* *

A la question ainsi posée, la réponse est complexe. L'enflure des tonnages a plusieurs causes différentes dont les effets s'ajoutent. Ces causes toutefois se rattachent les unes et les autres de quelque façon à la loi qui tend à rassembler sur le même bateau, dans la même main, au service du même coup d'œil et de la même volonté, tous les genres de supériorité navale, développés à leur plus haut degré. Une incessante aspiration à concentrer les forces, parce qu'elles se multiplient l'une l'autre par leur union, et d'autant plus qu'elle est plus étroite, accumule sur le même flotteur, sous la protection des plus épaisses cuirasses, la plus formidable artillerie, les tubes lance-torpilles les mieux abrités et les plus grandes vitesses de mer dans le plus large rayon d'action. C'est que les qualités diverses se prêtent un mutuel appui : l'intensité du feu constitue déjà une protection, qui concourt avec le blindage à sauvegarder l'intégrité des flancs, menacés par les obus ennemis. La vitesse, les facultés giratoires, la stabilité de plate-forme se présentent comme des auxiliaires du canon, à défaut desquels celui-ci tomberait au-dessous de sa propre valeur comparative, et devrait le céder à de moins puissantes artilleries, mieux servies. Le navire est un tout : il vaut par sa richesse ; et cela lui fait une loi de cet équilibre harmonieux que partout on cherche à réaliser entre les élémens qui s'y disputent la prééminence.

Venons à ces élémens. Le grand levier de toute action militaire demeurant l'offensive, c'est en vue du canon, instrument par excellence jusqu'ici de l'offensive navale, que se détermine d'abord le matériel. La croissance du bâtiment de ligne coïncide bien en effet avec le développement récent de la grosse artillerie. Autrefois, on logeait sur un bateau deux gros canons, parfois un seul, au milieu d'un assez grand nombre de moindres pièces. Quand se répandit l'usage des tourelles doubles, contenant chacune deux canons jumelés, on fut conduit à placer quatre grosses pièces sur chaque cuirassé. Les Allemands s'en tenaient volontiers au calibre de 280 millimètres. Nous avions adopté le 305 millimètres. Tel est encore le système de nos *Danton* qui portent quatre 305 millimètres et douze 240 millimètres. Mais depuis le *Dreadnought* anglais, c'est dix ou douze 305 qu'il faut réunir sur la même plate-forme flottante. Nos

nouveaux cuirassés en recevront douze. Et déjà l'Angleterre crée un canon de 343 millimètres, dont le projectile pèsera, dit-on, 588 kilos, les États-Unis en préparent un de 356 millimètres, lançant à 25 milles un obus de 635 kilos. Le poids de cette dernière bouche à feu serait de 64 tonnes; on en pourrait installer douze semblables sur le futur cuirassé de 30 000 tonneaux. Enfin le cuirassé italien de 32 000 tonnes serait armé de pièces de 406 millimètres.

Et pourquoi encore ce grossissement des calibres et surtout ce rassemblement de batteries si formidables dans la même coque exposée à tant d'accidens de navigation ou de guerre? Pourquoi mettre, comme on dit, tant d'œufs dans le même panier? Parce qu'on s'est aperçu de la difficulté de régler le tir d'un calibre au moyen d'un autre calibre. Le réglage du tir, on le sait, consiste en une mesure permanente des distances au but, obtenue au moyen du canon lui-même. La gerbe de feu d'une pièce ou d'une batterie homogène se gouverne comme un jet de pompe, en relevant ou abaissant la trajectoire, par les modifications de hausse indiquées aux pointeurs suivant que la gerbe porte trop près ou trop loin. Or une gerbe de moyen calibre ne permet pas de déterminer à coup sûr la hausse à donner aux 305 millimètres. Il faut donc que ces derniers, destinés à porter le plus tôt possible à l'ennemi le coup fatal, se trouvent, sur chaque navire, assez nombreux pour effectuer seuls leur réglage, ce qui nécessite un certain nombre de pièces, au moins huit ou dix. On a par suite condamné la multiplicité des calibres principaux; on a voulu pour décider le sort du combat, une artillerie principale homogène, toute composée des plus fortes bouches à feu en service.

On admettait d'autre part, il y a vingt ans, que l'*ultima ratio* des escadres serait l'éperon; que les forces ennemies, courant l'une sur l'autre, en viendraient rapidement aux petites distances; et que la phase essentielle du duel d'artillerie correspondrait à la portée d'un kilomètre environ. Peu avant Tsoushima, on s'attendait encore, chez nous, à ouvrir le feu vers 3 000 mètres. Nous n'en sommes plus là. Joint au meilleur entraînement des pointeurs, le triple progrès des méthodes de visée, des vitesses de tir, et des perforations a considérablement étendu le rayon du combat. A Tsoushima, l'action décisive paraît s'être produite aux distances de 4 000 à 5 000 mètres. Avec les grandes escadres

actuelles, elle commencerait sans doute aux environs de 10 000 (1).

L'origine de cet élargissement du champ de bataille fut dans l'emploi des lunettes de visée et des télémètres, qui donnent l'image et la distance du but lointain avec plus de précision que la simple vision à l'œil nu. Les Japonais, élèves de leurs alliés d'Angleterre, avaient adopté dès avant la guerre leurs appareils et leurs méthodes. L'escadre russe de Rodjestvensky prit bien au départ un certain nombre de lunettes ; mais elle manqua du temps nécessaire pour familiariser les pointeurs avec l'usage de ces instrumens. Ils sont en service aujourd'hui dans toutes les marines.

Il ne suffit pas de voir, il faut atteindre. Les gros canons d'autrefois, à faibles vitesses initiales, à trajectoires peu tendues, à tir lent, à réglage insuffisant parce qu'il était obtenu pour eux par des pièces d'artillerie moyenne, n'avaient chance de toucher le but qu'à long intervalle. Le peu de densité de leur feu empêchait d'en faire ou l'arme unique ou l'arme principale d'un bateau. Les progrès de leur construction, en augmentant la justesse et la rapidité du tir, permirent au contraire de lancer avec une batterie de dix 305 une gerbe de projectiles capable de produire en quelques minutes, et presque aux limites de l'horizon, des effets foudroyans. Après les petits calibres, ces énormes pièces, à leur tour, sont devenues pièces à « tir rapide. » Elles débitent chacune plus de deux obus à la minute. On espère obtenir mieux prochainement. Ce serait déjà néanmoins, pour la bordée d'un *Utah*, par exemple, un poids total de 3 850 kilos, apportant sur la cuirasse ennemie, à 8 000 mètres et dans chaque minute, une puissance mécanique restante d'encore 100 000 tonneaux-mètres. Ajoutons-y la force destructive, de beaucoup plus considérable, développée par les obus en explosant : nous aurons un aperçu des énergies matérielles mises en jeu.

L'activité de l'artillerie moyenne, il est vrai, s'est accrue elle aussi : le même poids disponible, si on le consacrait à de moindres canons mais plus nombreux, assurerait toujours l'avantage en ce qui concerne les densités de feu totalisées. Seulement le tout n'est pas encore de toucher : il faut détruire ce qu'on touche. Les grandes distances de combat, qui font

(1) Les Russes ont tenté, au cours d'exercices, des tirs à 14 000 et 15 000 mètres. Ils faisaient relever les points de chute par des éclaireurs qui renseignaient l'escadre au moyen de la télégraphie sans fil.

perdre au projectile, surtout au petit projectile, une part notable de sa force vive, atténuent ses effets sur les cuirasses. Et cela nous ramène obligatoirement aux plus forts calibres. S'il est, en outre, facile de multiplier les pièces moyennes sur un bateau, il faut prendre garde qu'au delà d'un certain nombre, elles se gênent : le champ de tir, c'est-à-dire l'angle de l'horizon commandé par chacune, donc son utilisation, s'en trouve diminué. A bord, les poids ne sont pas seuls limités, il y a les espaces. Pour loger beaucoup de canons, il faut les tasser les uns contre les autres le long des flancs, comme sur les anciens vaisseaux, ce qui nuit à leur rendement et, à certains égards, à leur protection. La disposition la plus avantageuse en fin de compte parut être celle qui concentre en cinq ou six tourelles seulement, tourelles doubles, cela va sans dire, les forces de l'artillerie principale.

Ces diverses considérations déterminaient les grandes marines à armer leurs nouveaux cuirassés, à l'instar du *Dreadnought*, uniquement ou principalement d'une batterie homogène du plus gros calibre usité. Les puissances secondaires se voyaient contraintes à suivre d'autant plus tôt leur exemple, que le perfectionnement des méthodes d'instruction avait fort accru l'efficacité du tir. Alors qu'à Santiago les Américains, poursuivant sans péril aucun leurs adversaires espagnols, ne mettaient au but que 1 1/4 pour 100 des coups tirés (1) et que, dans nos exercices de la même époque, le pourcentage restait aux environs de 30 pour 100, un meilleur entraînement des canonniers inauguré en Angleterre et depuis imité chez nous, donnerait, aux distances moyennes, jusqu'à 70 et même 77 pour 100 (2). Il est complété par le système dit du pointage continu, qui maintient constamment la tourelle en face du but. Dès lors, une escadre dépourvue des moyens de lutter efficacement à grandes distances, c'est-à-dire d'une grosse artillerie puissante et fortement organisée, se verrait, semble-t-il, anéantie avant d'avoir réussi à s'approcher à bonne portée.

(1) A Manille, l'escadre Dewey avait obtenu un rendement de 2 1/2 pour 100 et les Espagnols de Montoya, environ 3 pour 100.

(2) Aux tirs effectués par notre escadre de la Méditerranée en 1909, la *Démocratie* a mis dans un but sensiblement moindre qu'elle-même, *à 6 500 mètres*, 54,4 pour 100 des coups tirés. Ce résultat, établi selon les usages de notre marine avec une entière sincérité, ne comporte assurément pas les exagérations tolérées ou volontaires dont on a pu faire parfois reproche aux statistiques de nos rivaux.

*
* *

Voilà donc une première obligation imposée aux cuirassés modernes : celle de porter au moins dix gros canons. En augmentant les poids, elle accroît les déplacemens. De prime abord, puisqu'il faut accorder plus à l'offensive, on pensa se rattraper sur la défensive en restreignant le poids des blindages. A peu près seule, la marine française hésitait prudemment à s'engager dans cette voie. A l'étranger, on réduisait à la fois et l'étendue et l'épaisseur des cuirassemens. La grande raison qu'on en donnait était qu'un trou dans la cuirasse ne devenait mortel qu'auprès de la flottaison ; et la chance était faible d'une pareille réussite. Mais le spectacle de Tsoushima, tragiquement évoqué par le commandant Séménoff, devait montrer l'effet des projectiles explosifs de gros calibre lorsqu'ils tombent sur les ponts mêmes et frappent les parties désarmées. Sous l'ouragan de feu, un bateau devient un enfer. Le moindre obstacle rencontré par les obus les fait éclater comme un tonnerre, avec des gerbes de flamme, une mitraille d'éclats, un souffle délétère de gaz empoisonnés. Les cadavres s'amoncellent, déchiquetés. Les cloisons de la superstructure, les blindages légers sont déchirés, tordus en masses informes, dont les fragmens font projectile et sèment la mort tout alentour; les échelles d'acier, en se repliant, prennent des formes de roues, et les canons, sans être touchés, par la seule commotion sont arrachés de leurs affûts. En même temps s'allument partout les incendies ; dans une température de fournaise, c'est comme un dégagement de feu liquide qui inonde tout. « De mes yeux grands ouverts, dit Séménoff, je voyais, sous le choc d'un obus, jaillir d'une plaque de fer une gerbe d'étincelles; et si la plaque n'entrait pas en fusion, toute la peinture n'en était pas moins volatilisée, laissant le métal à nu. Des objets difficilement inflammables : hamacs, bailles pleines d'eau, brûlaient instantanément d'une flamme brillante, comme des torches allumées. Même avec des verres fumés, on ne pouvait rien fixer, tant était troublée et déformée la silhouette de toute chose, par les vibrations de cette atmosphère infernale... »

Il devient indispensable, on le comprend, de protéger de sérieuse façon, non seulement la flottaison et les tourelles, mais les passages, mais le personnel réparti sur les ponts, mais les armemens des pièces. Mieux qu'à Tsoushima, les obus de semi-

rupture aujourd'hui réalisent les conditions de pénétration et de sensibilité suffisantes pour traverser les blindages légers et éclater derrière eux. Dans le duel entre le canon et la cuirasse, c'est le premier qui l'emporte. La pièce de 356 millimètres de la marine américaine doit perforer 30 centimètres d'acier à près de 9 000 mètres, c'est-à-dire la plus épaisse des cuirasses actuelles aux environs de la plus grande portée de combat.

*
* *

Nous avons trouvé jusqu'ici deux raisons à l'accroissement des tonnages : l'une tient à l'artillerie, l'autre à la protection ; il en est une troisième, relative aux vitesses. En 1888, quand la marine française construisait le *Marceau*, elle se contentait de lui demander 16 nœuds au maximum. Quatre ans plus tard pour le *Brennus*, on en exigeait 17,5. En 1899, le *Suffren* n'était encore établi que pour 18 nœuds. Depuis lors, il a fallu monter jusqu'à 19. Mais le premier *Dreadnought* anglais lancé en 1906 atteint déjà 21 nœuds et le *Lion* qu'on met en chantier à Devonport dépassera, dit-on, 25. Il en serait de même du H allemand. Cette progression, qui se manifeste partout, à l'occasion des bâtimens de commerce comme des bâtimens de guerre, et mène les contre-torpilleurs jusqu'à des vitesses de 33 et même 36 nœuds aux essais, répond à des avantages militaires particuliers. En ce qui concerne les cuirassés, il est d'abord utile de ne pas laisser s'établir à leur préjudice une trop forte disproportion par rapport aux flottilles qui les poursuivent pour les torpiller ; et le motif a surtout sa valeur en considération des sous-marins, contre lesquels la meilleure défense, jusqu'ici, reste une allure assez vive pour ne pas leur permettre de joindre leur proie en plongée. Par ailleurs, il paraîtra superflu d'insister sur les bénéfices stratégiques d'une marche rapide des escadres : ils n'échapperont à personne. Mais l'intérêt tactique en est plus discuté. Point de doute néanmoins qu'en soi-même la supériorité de vitesse ne rende des services importans sur le champ de bataille, en permettant de s'assurer le choix des positions relatives.

Seulement il en faut aussi voir les inconvéniens. Ils se résument en ceci, que la vitesse, tout en restant une valeur secondaire par rapport aux deux autres élémens : artillerie et protection, — et de sa nature assez fragile, — absorbe pour ses

besoins une grande part des poids et de la place disponibles à bord. Au delà d'un certain point, pour gagner un nœud, il faut augmenter les puissances de machine et les consommations de charbon dans des proportions considérables. Le *Danton*, qui dépense 22500 chevaux pour 19 nœuds 1/4, se contente de 3260 à 10 nœuds; et s'il pouvait donner 21 nœuds, il ne lui faudrait pas moins de 30500 chevaux. Mais il en serait incapable, armé comme il est, faute de pouvoir et porter et loger assez de chaudières. Pour l'y rendre apte, il deviendrait nécessaire d'augmenter son déplacement, donc encore une fois sa puissance motrice. On aboutit ainsi à une différence d'au moins 10000 à 12000 chevaux pour le gain seulement d'un nœud et quart. Si l'on calcule en poids l'augmentation correspondante des machines, des chaudières, du charbon, du personnel, on arrive à plus de 1000 tonnes, chiffre à tripler pour tenir compte enfin du supplément de tonnage nécessité par une coque agrandie en conséquence. Tel est le prix de la vitesse. Jointe à la force offensive et défensive, dont nous avons vu les exigences, elle définit le cuirassé moderne, et achève de fixer son déplacement entre 20000 et 25000 tonneaux aujourd'hui, entre 25000 et 30000 vraisemblablement demain. Il lui faut alors de 150 à 200 mètres et bientôt près de 250 de long, 30 à 35 de large, 8 ou 10 de tirant d'eau : le volume d'une cathédrale.

*
* *

On s'inquiète parfois de ces dimensions gigantesques. « Comment manœuvrer de pareils monstres, les faire évoluer en escadre, les diriger pendant le combat? » Certes, la difficulté de ses mouvemens individuels, pour chaque bateau, s'accentue avec sa masse et sa longueur. S'il devait combattre seul, on aurait lieu d'hésiter devant un alourdissement qui pourrait compromettre à cet égard, et son emploi sur le champ de bataille, et par conséquent sa valeur comparative. Du moins conviendrait-il de restreindre les longueurs et de changer les formes : c'est le raisonnement qu'il eût fallu tenir, par exemple, après Lissa, quand la mêlée semblait inévitable, et que le dernier mot appartenait à l'éperon. La tactique du navire isolé tenait la première place. Pour le combat aux grandes distances, pour le duel d'artillerie, il n'en va pas de même. L'acte de guerre qui assure la maîtrise des océans n'est pas une suite de combats singuliers,

mais un effort d'ensemble produit par un groupe constitué, qui doit rester inséparable, l'escadre. Une escadre forme un tout : elle représente la vraie unité tactique. Un de ses élémens importans est sa longueur totale, qui lui crée un désavantage. Il semble qu'une flotte actuellement n'abordera la lutte qu'en ligne de file, c'est-à-dire suivant une longue procession étalée sur des kilomètres. En arrivant à la portée extrême du tir, cette interminable ligne devra faire un crochet à angle droit, sur un côté, pour offrir son flanc à l'ennemi, et utiliser ainsi toute son artillerie. Pendant le temps de cette évolution, elle se présentera dans un ordre périlleux, suivant un angle, une de ses parties étant prise en enfilade par le feu ennemi et se masquant à soi-même son propre feu. C'est donc un moment critique : il importe de ne pas le prolonger. Mais sa durée dépend de l'étendue de la ligne. Déjà les cuirassés actuels, nous l'avons vu, dépassent 150 mètres de long. Ceux de demain, comme le *Lion* anglais, atteindront 200 et davantage; et il n'est guère possible de les faire naviguer à moins de 350 à 400 mètres d'intervalle. Cela donne au total, et en pratique, sensiblement plus d'un demi-kilomètre par unité de ligne : or une flotte, une de celles qui porteraient la fortune des grandes puissances navales, peut se composer de 18 unités et s'allonger par conséquent sur une longueur de 10 kilomètres au minimum. Si l'on veut calculer le temps nécessaire à cet immense serpent pour s'infléchir de la tête à la queue, en venant tourner, unité par unité, au même point de la mer, il faut se rappeler qu'aux vitesses de navigation, entre 15 et 20 nœuds, le bateau ne couvre que de 30 à 35 kilomètres à l'heure. Il ne faudra pas moins de quinze à vingt minutes à l'armée navale pour changer de cap et prendre sa position de combat. Or, il semble bien que la phase décisive de la bataille, qui commencera dès qu'auront été atteintes les distances où le tir peut être réglé efficacement, ne durera guère plus d'un quart d'heure. Au bout de ce temps, l'un des adversaires aura décidément perdu la partie; les dégâts causés dans ses rangs par les obus ennemis seront assez effroyables pour qu'il n'ait plus espoir d'échapper à l'anéantissement (1). Déjà, sans doute, avant la fin de ce quart

(1) Si trois bâtimens parviennent à concentrer leur feu sur un même vaisseau ennemi, par exemple sur le vaisseau amiral, ce qui est conforme aux précédens historiques, et peuvent l'y maintenir en plein débit, s'ils l'attaquent ainsi avec trente pièces de 305 millimètres, en admettant seulement 33 pour 100 de touchés,

d'heure tragique, après dix, peut-être cinq minutes d'une trombe de feu, plus terrible encore que celle dont Séménoff nous a laissé la description, l'un des partis se trouvera désavantagé ; l'équilibre des résistances ou matérielles ou morales apparaîtra rompu à son détriment, au profit du vainqueur futur. On juge par là de quel prix sont les instans, et quel intérêt hors de pair prend pour un amiral la rapidité des évolutions, donc la concentration de sa ligne de bataille. A cet égard, il est singulièrement utile de rapprocher sur une même unité les forces d'artillerie qui, réparties entre deux navires de moindre tonnage, auraient occupé dans l'escadre une longueur sensiblement double.

Ce bénéfice primordial n'est pas le seul à tirer de la même disposition des puissances offensives : elle en assure un autre, relatif au groupement du tir. Le moyen de vaincre est toujours et partout le même : il consiste à se procurer en un point important la supériorité momentanée. Vis-à-vis d'une flotte ennemie échelonnée à portée de canon, l'application directe du principe amènerait une escadre à rassembler toute la pression de son propre feu sur certains des anneaux de la chaîne adverse, pour les faire céder. On aboutirait donc à donner comme but à tous les bateaux d'une armée, ou du moins à un assez grand nombre d'entre eux, un seul navire ennemi. Malheureusement, il est alors difficile de régler en même temps le tir de deux bâtimens séparés. Ce réglage ne saurait être obtenu que par l'observation des points de chute des projectiles, et il devient presque impossible de distinguer ceux qui proviennent de chacun des bâtimens tireurs. Si ces derniers étaient non plus deux mais trois ou davantage, le réglage simultané se trouverait tout à fait impraticable. Pour être assuré de pouvoir toujours concentrer en un point le feu d'un certain nombre de canons, on n'a guère actuellement d'autre ressource que de les réunir sur le même navire.

*
* *

Après s'être inquiété des dimensions excessives, souvent on s'effraie des dépenses exagérées qu'entraîne, dit-on, l'accroissement des tonnages. Nous remplaçons, il est vrai, les escadres formées d'unités de 12 000 tonneaux par d'autres constituées de

ils devraient en un quart d'heure le frapper de *trois cents* gros obus ! Nous négligeons ici l'artillerie moyenne, dont le concours triplerait peut-être ce nombre.

mastodontes de 23 500. Mais, à y regarder de près, ce n'est pas proprement l'augmentation des déplacemens qui doit être rendue responsable de la surcharge des budgets, c'est l'augmentation des armemens, des ambitions navales; et cette augmentation se traduirait par la mise en ligne d'un plus grand nombre de bateaux, si chacun d'eux ne représentait une force croissante. Rien n'empêcherait d'ailleurs, à l'inverse, si l'on voulait aller à l'économie, de réduire le nombre des cuirassés dans l'escadre, en même temps qu'on en augmente la masse et le prix individuels. En fait, la marine qui veut construire 100 000 tonnes d'unités de ligne a plus d'avantage à les répartir entre cinq bâtimens de 20 000 tonneaux qu'entre dix de 10 000 : la force militaire sera supérieure, et la dépense sera moindre.

C'est ce que montreraient des exemples nombreux, s'il n'était si difficile de comparer sans risque d'erreur des constructions effectuées à des époques et dans des lieux différens. Il est néanmoins un principe mis en évidence par la pratique de l'architecture navale, à savoir que le poids de coque nécessaire pour porter à la mer un navire, prend une fraction de son poids total d'autant moindre que le navire est plus grand; elle en laisse donc une part d'autant plus forte au service des appareils militaires. Le petit bateau consacre presque toutes ses disponibilités aux seuls besoins de flotter par tous les temps et de résister aux vagues.

La cause première en est facile à montrer : c'est une propriété géométrique. Le volume d'un solide et sa surface ne varient pas tous deux dans les mêmes proportions, mais l'un comme le cube, et l'autre comme le carré d'une même dimension linéaire. Or les espaces disponibles à bord se lient évidemment au volume du navire; il en est de même du déplacement, c'est-à-dire du volume immergé, d'où résulte le poids de l'eau que déplace le flotteur et qui équilibre sa masse, donc le poids total qu'il peut faire supporter à la mer. Tout cela croît de compagnie comme le cube du nombre dont le carré de son côté, représentant la surface de la coque, détermine le poids des tôles qui la constituent. Plus un nombre est grand, plus son cube l'emporte proportionnellement sur son carré : plus le cuirassé grandit, plus il peut donner de lui-même aux facultés militaires, meilleure est l'utilisation du tonnage et de la dépense.

Rapprochons par exemple les caractéristiques de deux cui-

rassés véritables, anglais tous deux, et doués de la même vitesse exactement, soit 18 nœuds 75. L'un est le *Renown*, l'autre le *Lord Nelson*. Le premier, de 12 350 tonneaux seulement, ne porte comme artillerie que quatre 254 millimètres et dix 152 millimètres, tandis que le second, avec 16 500 tonneaux, a pu recevoir quatre 305 millimètres et dix 234 millimètres. Sur celui-ci le poids total des canons seuls forme environ 3 p. 100 du déplacement, sur l'autre pas plus de 1,5 pour 100. L'utilisation, ainsi mesurée, y serait donc moitié moindre. Or le rapport des tonnages des deux bateaux est 75 pour 100. Si l'on considère non plus les bouches à feu mêmes, mais la bordée de projectiles qu'elles peuvent envoyer ensemble et la rapidité de leur tir respectif, on trouve pour le poids global de fer lancé dans une minute un peu plus de six tonnes et demie pour le *Renown*, environ douze tonnes un tiers pour le *Nelson :* et le rapport n'atteint plus que 53 pour 100. Mais les énergies conservées à 10 000 mètres par ces projectiles, et portées au but, diffèrent plus encore et toujours dans le même sens : leur proportion se rapproche de 35 pour 100. En dépit des considérations diverses qui viendraient compliquer beaucoup l'analyse, si on la voulait rigoureuse, on voit par ces chiffres de quelle nature est l'influence des dimensions sur la puissance offensive.

Soit donc un tonnage total à construire, mieux vaut au seul point de vue militaire le système des mastodontes que celui des petits paquets. La somme des poids utiles pour l'attaque et la défense en est augmentée; le sacrifice nécessaire à la simple flottabilité se trouve moindre. La solution paraîtra plus avantageuse encore si l'on fait intervenir la considération des prix. Non seulement les petits bateaux, par tonne de déplacement, portent moins de poids disponibles, mais encore ils coûtent plus cher. En France, où la tonne de cuirassé revient à 3 032 francs, la tonne de croiseur-protégé atteint 3 244 francs, la tonne de contre-torpilleur 4 730, et celle de sous-marin 5 548. En Angleterre, les chiffres sont les suivans : cuirassés 2 380, croiseurs 2 547; contre-torpilleurs 3 713, sous-marins 4 355. Et par rapport à cette moyenne de 3 032 francs, établie sur l'ensemble de nos constructions cuirassées, les derniers, les plus grands de nos navires présentent une réduction notable. Le type *Patrie* avec 14 825 tonneaux, au prix total d'environ 42 millions, ne dépasse pas sensiblement 2 800 francs la tonne; le

type *Danton*, pour 18330 tonneaux, descend à 2620 francs l'un.

Les motifs d'ordre économique plaident si impérieusement en faveur des grands tonnages qu'on voit ces derniers en honneur aussi dans le domaine commercial, où tout se ramène aux questions d'argent. La marine de commerce a même pris les devans sur la marine de guerre. Les géans qu'elle a construits pour les records de vitesse : la *Mauretania* de 32000 tonneaux, la *Lusitania* de 31550, appartiennent tous deux à la compagnie Cunard et datent de quelques années déjà. Ce sont, il est vrai, deux bateaux de concurrence, destinés en quelque sorte à porter aux yeux du monde le pavillon de la navigation anglaise : il leur est permis de ne pas couvrir leurs frais. Mais la White Star Line mettait en service au même moment l'*Adriatic* de 24541 tonnes, et le *Baltic* de 23867; on trouve en Amérique le *George-Washington* de 25570, etc., et ces bateaux, qui, eux, ne visent pas à l'extrême vitesse, comptent surtout sur les bénéfices du transport des marchandises. Enfin la même White Star Line achève deux léviathans nouveaux, destinés à prendre la mer au printemps 1911 et qui dépasseront tout ce qu'on a tenté jusqu'à présent. Ils auront nom *Olympic* et *Titanic*, déplaceront chacun, dit-on, 45000 tonneaux et couvriront de bout en bout 305 mètres de longueur. La *Mauretania* se contentait de 232.

Au commerce comme dans la marine de guerre, le double gain réalisé sur les poids disponibles et sur les prix n'est pas le seul qui résulte des grandes dimensions; elles comportent aussi une économie de personnel qui mérite considération. Pour faire naviguer un grand bateau, il ne faut pas un équipage beaucoup plus considérable que pour en faire naviguer un petit. Et la différence d'effectifs entre les futurs cuirassés de 23500 tonneaux qui porteront un millier d'hommes, et les anciens cuirassés de 12000 tonneaux qui n'en portaient que 600 à 700, tient surtout à la nécessité de servir des machines plus rapides et de plus puissantes artilleries. De même pour les états-majors. Quand on songe à l'effrayante consommation de vies humaines qui sera faite par le combat, et à l'étroite spécialisation des officiers compétens dans chaque partie du domaine militaire, on ne trouve pas sans intérêt d'économiser le plus possible de ces forces vivantes et de ces compétences, en concentrant dans les mêmes mains le plus grand nombre d'organes similaires. Cela réserve un effectif de remplacement. Un bon commandant de

cuirassé, un parfait directeur de tir, un impeccable chef de section d'artillerie sont aussi précieux que difficiles à former. Il resterait toujours à craindre qu'en multipliant des postes si importans, en engageant ainsi dès le début tout son personnel de premier choix, on ne vienne à le compromettre et à l'user avant l'heure décisive. Le second choc des escadres, les armées de seconde ligue ne doivent pas non plus s'en trouver dépourvus. Inutile enfin de diviser entre plusieurs ce à quoi un seul peut suffire : l'unité d'action, au contraire, gagnera toujours à la concentration des moyens, qui réduit le nombre des concours nécessaires pour manœuvrer l'ensemble tactique.

*
* *

Après tout, n'est-ce pas ainsi que se manifeste universellement le progrès des techniques? A chaque étape, l'homme vaut davantage et règne sur un plus puissant ensemble de forces. A mesure que les machines font plus d'ouvrage en exigeant moins d'effort, l'habileté de l'ouvrier, du mécanicien, du spécialiste, libérée des frottemens matériels, se développe et les rend capables de mettre en œuvre un plus large outillage. Leur responsabilité monte avec leur pouvoir. Bien des gens s'en sont épouvantés; ils ont cru voir la domination de l'individu sur la matière près d'excéder les facultés de son esprit. Ils ont crié à l'impossible et tenu successivement chacune des tâches nouvelles pour supérieure aux forces humaines. Il en sera de même pour la direction et l'emploi des immenses navires de demain. On les jugera irréalisables, trop difficiles à mouvoir et à commander, jusqu'au jour où leur entrée en service en démontrera les avantages: ce n'est donc pas de là que viendront les difficultés. Mais il en peut venir d'ailleurs.

Les hommes clairvoyans ne se sont pas arrêtés à l'illusion que nous venons de signaler. Au Congrès de 1900, un ingénieur américain, M. Elmer L. Corthell, avait prédit qu'en 1948 les navires atteindraient 300 mètres de longueur et 10 mètres de tirant d'eau. Ces prévisions sont déjà dépassées pour le tirant d'eau des paquebots ; tout donne à prévoir que le terme fixé par M. Corthell sera largement devancé, même en ce qui concerne les bâtimens de guerre. Quelques années plus tard, le créateur des submersibles, M. l'ingénieur Laubeuf, engageait vainement notre marine à mettre la première en chantier des cuirassés de

25 000 tonneaux. Pour se tenir en avance sur les événemens, il ne serait pas inutile aujourd'hui d'en préparer de 30 000, comme en Amérique. Sans doute ce dernier chiffre lui-même ne tardera-t-il pas à se trouver dépassé. Il est cependant des bornes, au moins momentanées, à un pareil développement de l'unité de combat. Tournant jadis en ridicule la tendance signalée par M. Laubeuf, on poussait ses conclusions à l'extrême; on montrait une flotte réduite à un seul immense navire. L'augmentation des budgets navals dans tous les pays permet, à vrai dire, d'accroître notablement la dimension du bâtiment de ligne sans en arriver à une telle extrémité.

Mais l'accroissement des tonnages trouve pratiquement d'autres limites, d'abord dans la technique même des constructions navales, assez prudente pour ne point risquer des sauts trop brusques ni brûler des étapes, ensuite dans les conditions des ports. A des dimensions plus grandes des bateaux doivent correspondre des formes de radoub nouvelles, dont le coût est considérable, et qu'il faut longtemps pour édifier. Les bassins à flot, eux-mêmes, deviennent trop étroits pour les grandes longueurs, trop peu profonds pour les grands tirans d'eau. Nous avons vu que le *Lion* anglais doit mesurer 210 mètres de long; la *Mauretania*, qui en compte 232, cale $11^{m},30$. Car la stabilité oblige à une certaine proportion des formes. Les grands cuirassés allemands ayant jusqu'à 29 mètres de large ne peuvent franchir le canal de Kiel, limité primitivement à 22 mètres de largeur et 9 mètres de profondeur. On va l'élargir à 44, le creuser à 11 et sans doute bientôt à 14. A Suez, on s'organise pour les bateaux de 12 mètres de tirant d'eau. Le port de New-York en fait autant. Déjà l'*Arkansas* américain obligeait à retoucher les plans du canal de Panama pour le porter de 30 à 33 mètres. On s'arrête enfin pour ce dernier à $35^{m},53$, juste suffisans pour le cuirassé de 30 000 tonnes en projet.

Toutes ces difficultés peuvent retarder le mouvement vers les grands tonnages: elles ne sont pas de nature à le borner définitivement. Car il n'y a là que des questions d'argent, de la nature de celles auxquelles toutes les puissances maritimes ont toujours dû faire face. Les conditions géographiques favorables présentées par ses côtes n'eussent pas suffi à la grandeur navale et commerciale de l'Angleterre: il y fallait encore de séculaires efforts d'aménagement, la construction de vastes bassins,

l'approfondissement des ports naturels. Un exemple vient de nous en être donné à Douvres où cent millions ont été dépensés en quelques années. A Hambourg seul plus de 300, peut-être de 350 millions furent mis en œuvre depuis cinquante ans; le Brésil, avec les travaux en cours, en aura consacré 600 à ses grands ports, la République Argentine 460 à Buenos-Ayres depuis 1885. Au total, les 20 ports principaux du Royaume-Uni ont reçu en quarante ans environ 2 milliards et demi pour leurs améliorations. Partout l'industrie, même l'industrie militaire, accroît son efficacité par l'accumulation d'énormes capitaux fixes. Et rien ne s'oppose matériellement aux travaux nécessaires pour gagner, soit sur la terre, soit sur les rades, les espaces réclamés par les flottes de l'avenir, si pesantes soient-elles.

*
* *

Une autre objection porte sur le principe même du cuirassé. Sa raison d'être la plus évidente est dans la prééminence du canon sur tous les autres élémens du problème naval. On peut envisager une époque où cette royauté, tout indiscutable qu'elle apparaisse encore aujourd'hui, prendra fin par l'effet de progrès nouveaux. Le canon semble approcher de sa portée extrême utilisable. Le combat commence et se décide à 8 000, peut-être 10 000 mètres; on tire sur un ennemi presque à l'horizon (1), en tout cas malaisément discernable. Bien que le progrès de l'éclairage et des instrumens de visée puisse en étendre encore le champ, on aperçoit le terme au delà duquel on ne pourra plus tirer faute de voir. Quand on y sera parvenu, le canon aura complètement réalisé tout ce qu'on saurait attendre de sa grande supériorité, qui consiste à frapper de loin. Et c'est alors que le perfectionnement des armes qui le concurrencent trouvera chance de rétablir l'équilibre en leur faveur.

La principale d'entre elles est la torpille automobile. Il n'y a pas longtemps que sa portée officielle ne dépassait guère 400 mètres. Elle-même restait d'ailleurs soumise à tant d'irrégularités, si lente, si imprécise dans sa trajectoire, que les torpilleurs ne se tenaient assurés de toucher le but qu'en s'approchant

(1) Leur poids et les nécessités de leur protection limitent la hauteur où l'on peut situer les blockhaus. En admettant que leur plate-forme ne dépasse guère une altitude de 8 mètres au-dessus de la flottaison, l'horizon de l'observateur, qui regarde du haut d'une dizaine de mètres, serait à environ 11 kilomètres sur la mer

à moins de 100 mètres. Mais depuis quelques années, la torpille a beaucoup gagné. En fixant sa trajectoire au moyen du gyroscope, qui l'empêche de dévier, en ajoutant à sa machine un réchauffeur d'air, en augmentant ses dimensions, on l'a rendue redoutable à 1 000 ou 1 500 mètres d'abord, puis à 2 ou 3 kilomètres, en attendant qu'on en soit à 5 ou 6, comme on l'annonce déjà pour un avenir tout prochain. A ces distances, le tir reste forcément assez aléatoire, du fait que le projectile flottant ne les parcourt qu'en quelques minutes. Sa vitesse extrême ne dépasse guère 40 nœuds, c'est-à-dire un peu plus d'un kilomètre par minute ; en moyenne, il fait moins encore. Entre le départ de la torpille et son arrivée, le but a donc eu le temps de se déplacer. Le pointeur peut bien tenir compte, dans une certaine mesure, de ce déplacement prévu ; mais s'il fallait toucher, comme avec l'obus, à 10 000 mètres, on doit supposer que le tir en deviendrait singulièrement plus incertain (1).

A ce défaut, des correctifs sont proposés. Les ondes hertziennes, qui rendirent possible la télégraphie sans fil, nous mettront sans doute bientôt à même de diriger sans contact un flotteur mobile comme la torpille. Les expériences récentes donnent à croire à certains qu'on est à la veille de résoudre le problème. Toutefois, à défaut de contact, il est alors indispensable de suivre par la vue le minuscule bateau porteur d'explosif, afin de le tourner sans cesse vers son but. Aisée aux petites distances, la chose devient plus difficile de loin. Et les marques trop apparentes, qui la faciliteraient, désigneraient aussi l'appareil au feu de l'artillerie légère ennemie.

Le jour où la torpille se montrerait d'un emploi réellement efficace aux mêmes distances extrêmes que le canon, le cuirassé se trouverait donc, en haute mer, aussi exposé à ses atteintes qu'il peut l'être aujourd'hui dans les passages étroits, particulièment dangereux. Il n'est pas fatal cependant qu'il fût encore à sa merci. Les mêmes problèmes de pénétration, qui se sont posés pour l'obus, auraient à se poser pour la torpille. Il a fallu réaliser un projectile qui pénétrât au delà des défenses du navire pour éclater derrière elles. Contre l'explosion sous-marine, il est aussi des systèmes de protection. D'abord, les filets métalliques

(1) On annonçait néanmoins dernièrement que la marine italienne, coutumière des initiatives sensationnelles, étudiait un projet de grand navire cuirassé, armé de torpilles seulement. Il aurait porté une trentaine de tubes de lancement.

(dits filets Bullivant) qu'on immerge lorsque le navire est dans les rades ; ensuite les boucliers fixes installés comme sur le *Césarewitch* et le *Danton*, en avant de la vraie résistance de coque. Quelles que soient les difficultés d'arrêter, assez loin des œuvres vives, un engin comme la torpille, on peut supposer que le cuirassé trouverait encore dans son énormité même les ressources appropriées. Contre le sous-marin déjà la vitesse est une sauvegarde ; on entrevoit aussi la possibilité d'une surveillance exercée de haut, soit dans les mâtures, soit au moyen du ballon ou du cerf-volant. Quand on s'élève en effet assez au-dessus des vagues et qu'on regarde la surface de la mer perpendiculairement, on peut apercevoir et suivre les sous-marins en plongée, à la profondeur où ils naviguent d'ordinaire. Contre les torpilleurs, d'autre part, la vitesse encore, l'éloignement prudent des côtes, l'appui des flottilles de destroyers constituent une assurance préalable qui paraît actuellement suffisante dans la généralité des cas. Le cuirassé enfin se défend lui-même, tant du moins que les destructions du combat d'escadre n'ont pas trop diminué les moyens d'action de l'artillerie légère à tir rapide. Ainsi la torpille, portée par des bâtimens spéciaux, peut être mise hors de cause. Lorsqu'il faudra se défendre de celle que lancent au besoin les grands bâtimens, on cherchera, et sans doute trouvera-t-on des dispositifs protecteurs. Mais ne sera-ce pas nécessairement au prix d'une surcharge de poids et d'un encombrement nouveau, qui feront aux unités de cette époque une loi des énormes déplacemens, plus formidables encore que ceux d'aujourd'hui ?

*
* *

Les inventions du génie humain permettent de transporter de plus en plus vite, de plus en plus loin sur la mer, et jusqu'auprès des côtes, des forteresses approvisionnées de ressources croissantes pour l'attaque et pour la défense. Toutes les armes s'y accumulent, sans limite, pourrait-on dire. Le progrès des bouches à feu, en étendant la portée de leurs atteintes mortelles accroît obligatoirement la distance du combat décisif : il faut bien frapper avant d'être frappé, c'est-à-dire déjà presque à l'horizon. Ce mouvement d'écartement continuera tant que l'obus accentuera son avantage sur la cuirasse. Mais, à vrai dire, la balance entre eux dépend de conditions dernières surtout

économiques. L'énormité des canons, celle des bateaux qui les portent, celle des cuirassemens qui les protègent, celle des bassins préparés dans les ports et des approvisionnemens nécessaires, ne sont pratiquement bornées que par la richesse des budgets navals. Il serait aujourd'hui possible, à coups de millions, de construire et de mettre en mer des monstres de dimensions incomparablement supérieures, sur tous les points, à ce qu'on ose à peine rêver pour un avenir encore lointain. Et si pareille folie se trouvait tout à coup réalisée par deux puissances adverses, bravant la ruine, c'est probablement la considération de dépense relative, ou accessoirement celle de temps, qui détermineraient l'importance donnée à l'artillerie par rapport à la protection. Mais au cas où ces léviathans ennemis apparaîtraient sur l'Océan couverts d'une carapace impénétrable au feu de l'artillerie correspondante, on peut supposer qu'un tel luxe de cuirassemens comporterait aussi les défenses suffisantes pour mettre le navire à l'abri des atteintes venues de petits bâtimens, à tous égards moins redoutables que les adversaires de grande taille. Et dans ce cas encore, ce serait donc par suite au cuirassé qu'appartiendrait le dernier mot. Lui seul pourrrait triompher de lui-même. L'œuvre de destruction que l'obus ne saurait plus accomplir serait demandée à l'éperon. Que le canon persiste à vaincre la cuirasse ou soit vaincu par elle, les grands déplacemens ne s'imposeraient pas moins.

A suivre ces déductions, il semble que le cuirassé, ce géant, ne soit qu'à son enfance, et vraiment une chose insignifiante au prix de ce qu'il deviendra. Son image colossale monte comme une menace, pour qui surtout réfléchit à ce qu'il nous en doit coûter. Plus que les canons et les forts, ne sera-ce pas là demain, dans sa réalité matérielle, l'idole véritable de la guerre, dévoratrice des millions épargnés par le travail humain!... D'un œil hostile ou favorable, n'importe, nous le voyons grandir par la force des choses, sans discerner encore le terme de son évolution fatale, sans prévoir ce qu'il sera, une fois adulte.

G. Blanchon.

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA GUERRE (1870-1872)

III[1]

LES VIEUX-CATHOLIQUES
LEURS PREMIÈRES VICTOIRES

I

Bismarck, à la fin de juin 1871, n'attendait plus rien de Rome, ni des catholiques dévoués à Rome. Mais d'autres Allemands s'offraient à lui, qui persistaient à se croire catholiques, et qui, séparés du Saint-Siège, affectaient de retrouver un point d'attache dans le passé de l'Église en s'étiquetant « vieux-catholiques. » A leur sujet, toute la Bavière s'agitait, et même déjà certains coins de Prusse; Bismarck, sans se livrer à eux, — se livra-t-il jamais à personne? — commença de les écouter, de les réputer intéressans, et ce premier regard, fugitif encore et lointain, qu'accordait à ces consciences protestataires un chancelier jusque-là distrait, le conduisit à prendre certaines mesures qui, dans le recul de l'histoire, apparaissent comme les premiers actes du *Culturkampf*.

« Le grand homme d'État, écrivait dès le début de 1872 le pasteur Fabri, eût difficilement commencé cette lutte, s'il n'avait pas compté en même temps sur un allié religieux, le vieux-catholicisme. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 15 février.

Ces vieux-catholiques, qui faisaient ainsi leur entrée dans la politique ecclésiastique de l'Allemagne, doivent tout d'abord être étudiés : et puisqu'ils interviennent en quelque façon comme le troisième facteur du *Culturkampf*, nous devons, comme nous l'avons fait pour Bismarck et comme nous l'avons fait pour les nationaux-libéraux, remonter en arrière, afin de les mieux connaître. Leur histoire d'ailleurs était courte encore, au moment où Bismarck s'y inséra ; elle tenait tout entière en douze mois.

Le 21 juillet 1870, l'archevêque Scherr, rentrant à Munich, recevait en audience les professeurs de la faculté de théologie. « Nous allons donc de nouveau travailler pour la Sainte Église, dit-il à Dœllinger. — Oui, reprit le prévôt, pour la vieille. — Il n'y a qu'une Église, répliqua l'archevêque : il n'y en a pas une vieille et une nouvelle. » — « On en a fait une nouvelle, » maintint Dœllinger. Et, sur ce mot, les professeurs chargés d'instruire les futurs prêtres prirent congé du prélat. Entre l'épiscopat revenu de Rome et la « science allemande, » le premier contact était un choc.

Dœllinger craignait que, si la « science » se taisait, les « Jésuites » ne triomphassent ; il décida, dès la fin de juillet, quarante-deux universitaires laïques de Munich à déclarer publiquement que la liberté avait manqué au Concile, que l'unanimité morale avait fait défaut à ses décisions, que l'Écriture, que la tradition s'insurgeaient contre l'infaillibilité, et qu'à leur tour ils faisaient insurrection. L'Écriture, la tradition, n'avaient guère préoccupé jusque-là plusieurs des manifestans, dont l'incroyance était notoire.

Sur le Rhin, d'autres opposans firent écho. Deux professeurs de la faculté de théologie de Bonn, Dieringer et Reusch, rédigèrent une courte formule qui accusait le Concile de n'avoir été ni libre, ni unanime : elle fut votée dans une assemblée de laïques que groupèrent, dans la petite ville de Kœnigswinter, l'avocat Adams et le pédagogue Stumpf, puis reproduite dans la *Gazette de Cologne*, dont les colonnes furent ouvertes pour les adhésions ; en quatre mois, 1 359 signatures s'alignèrent.

Parallèlement aux laïques, les théologiens et les canonistes prenaient un rendez-vous ; Dœllinger le fixait à Nuremberg pour le 25 août 1870. Douze répondirent à son appel. Les philosophes Baltzer et Knoodt, qui ne pardonnaient pas à Rome d'avoir condamné Günther, devaient naturellement accourir. A

côté d'eux survint un autre günthérien, moins affiché, mais non moins tenace : c'était Reinkens, de Breslau : en mars, traduisant le *De consideratione* de saint Bernard, il s'était retranché derrière ce docteur pour essayer de persifler la papauté ; en juillet, il avait rédigé un projet de déclaration et publié une brochure contre l'infaillibilité. M. Friedrich, professeur à l'université de Munich, avait, durant la plus grande partie du Concile, vécu dans l'intimité du cardinal de Hohenlohe : il pouvait apporter à Nuremberg la chronique secrète de l'assemblée, telle que bientôt il devait la livrer au public. Un autre de ses collègues, Reischl, semblait représenter avec lui les théologiens de Bavière. Deux exégètes étaient venus de Bonn : Langen et Reusch. La route était longue du lycée de Braunsberg à Nuremberg : deux professeurs pourtant avaient fait le voyage : Dittrich et Michelis. Un mois avant, Michelis, « homme pécheur, mais ferme dans la sainte foi catholique, » avait accusé Pie IX, devant l'Église de Dieu, d'être un hérétique et un dévastateur de l'Église ; il se hâtait vers Nuremberg pour soutenir l'accusation. Le cardinal Schwarzenberg, enfin, avait expédié de Prague deux spécialistes laïques, et un moine, le Prémontré Mayer. Singulièrement divers d'humeur et d'allure, Michelis et Mayer avaient tous deux, jusqu'au bout, manié contre l' « ultramontanisme » l'arme de la brochure ; l'un, parlant allemand, emporté par sa fougue naturelle, visait et trouvait un vaste public ; l'autre, parlant latin, assagi par sa science même de théologien, n'avait brigué d'autres lecteurs que les Pères du Concile. Vaincus l'un et l'autre, il leur restait cette consolation, d'échanger l'aveu de leurs amertumes, de leurs déceptions fatales.

Ces douze apôtres de l'anti-infaillibilisme acceptèrent une déclaration rédigée par Dœllinger ; non contens de répéter à leur façon les reproches ordinaires dont le Concile était l'objet, ils accusaient l'infaillibilité elle-même de léser les droits des évêques et d'ériger en articles du *Credo* les actes pontificaux du temps passé, relatifs à la puissance du Pape sur les rois, à la liberté de conscience, aux privilèges du clergé dans la société civile. La déclaration de Nuremberg était le premier acte où ce parti d'Église s'essayait à parler en avocat de l'État.

Langen, Reusch, Reischl, défendirent que leurs signatures fussent publiées ; un certain découragement oppressait l'assemblée. Lecture y était donnée d'une lettre du Bénédictin Haneberg,

le savant orientaliste, qui sept ans plus tôt, avec Dœllinger, avait organisé à Munich le fameux congrès des savans catholiques; il persistait à critiquer la marche du Concile, à en déplorer l'issue, et il se déclarait très supérieur aux menaces de déposition dont il pouvait être l'objet; mais il observait que le « libéralisme anticatholique » accueillait désormais les anti-infaillibilistes comme des complices. « Nous devons avoir égard au peuple catholique, continuait-il, à ce peuple qui prie, qui visite les églises, qui observe les commandemens ; toute démarche contre le Concile serait pour ce peuple un grand scandale. Prédicateur, confesseur, supérieur de monastère, pourrais-je achever ma vie en troublant les âmes pieuses? » Il disait aussi qu'en un siècle d'anarchie tel que celui qu'on traversait, il était possible, après tout, que la Providence eût permis, pour donner une leçon d'ordre, l'exaltation de la primatie papale. D'ailleurs, concluait-il, on pourrait peut-être n'adhérer aux décrets tant discutés que sous réserve de l'approbation des conciles généraux : une porte, ainsi, demeurerait ouverte, pour les aspirations mortifiées et froissées.

La réunion épiscopale de Fulda, qui se tint le 30 août sous la présidence de Melchers, comprenait neuf prélats ; ils concertèrent une lettre collective aux fidèles et décidèrent d'exiger de tous, spécialement des prêtres et des professeurs encore hésitans, la soumission aux décrets conciliaires. Huit évêques absens donnèrent leur assentiment. Au début de septembre, il restait en Allemagne cinq prélats dont l'attitude demeurait incertaine : c'étaient Deinlein, de Bamberg; Beckmann, d'Osnabrück; Fœrster, de Breslau; Forwerk, vicaire apostolique à Dresde, et Hefele, de Rottenburg. Le Vatican, patient, les laissait en repos; les laïques rhénans et le professeur Reinkens, plus impatiens, voulurent qu'ils s'agitassent; à Bonn, le 23 septembre, un curieux comité s'improvisa, pour expédier un message à Deinlein, à Hefele, ainsi qu'aux cardinaux autrichiens Rauscher et Schwarzenberg, à Greith, l'évêque de la Suisse allemande, et pour leur témoigner qu'on escomptait leur tenace résistance. On les acculait, sommairement, à être pour ou contre Rome. La démarche du comité de Bonn accéléra leur soumission ; en vain lord Acton, dans une habile brochure qui paraissait en septembre, s'essayait-il à les embarrasser en mettant sous les yeux du public d'assez nombreuses citations des mémoires qu'ils

avaient naguère présentés au Concile contre le projet de définition ; Ketteler, tout de suite, relevait le gant, raffermissait dans les esprits éblouis la véritable doctrine sur l'Église enseignante et justifiait, tout à la fois, la ténacité que ses collègues et lui avaient mise à discuter, et celle que désormais ils mettaient à obéir. A la fin de septembre, parmi ces prélats en qui résidait le dernier espoir de la fronde, Hefele seul refusait encore de plier le genou devant le pape infaillible.

Dès ce moment, la soumission du plus grand nombre des professeurs était chose certaine, sinon même acquise : la science catholique allemande, qui trois mois plus tôt, peut-être, aurait appuyé une mobilisation de l'épiscopat contre le Concile, allait se ranger avec discipline derrière l'épiscopat soumis. « Personne ne veut un schisme, disait Reithmayr, le professeur de Munich ; abandonnons les choses à leur propre ruine ; si Pie IX vient à mourir, toutes ces histoires disparaîtront dans le sable ; on les oubliera volontiers... » Il y avait quelque finesse dans cette irrévérence boudeuse et chagrine ; Reithmayr avait apparemment le sentiment que le *schema* de l'infaillibilité terminait une lutte, qu'il était oiseux de la prolonger, que si les hommes le voulaient, l'Église, poursuivant sa marche rassérénée, oublierait l'existence, parmi ses fidèles et même parmi ses pasteurs, d'une majorité et d'une minorité, et que ces deux mots déplaisans pâliraient et s'effaceraient sous l'éclat décisif de cet autre mot : l'unité.

II

Hefele, seul parmi les évêques d'Allemagne, se résignerait-il à garder une attitude de vaincu ? A vrai dire, dans l'esprit de l'Église, une décision dogmatique ne fait ni vainqueurs, ni vaincus. La victoire est chose éphémère ; tantôt ses ailes planent, et tantôt elles se brisent. La définition dogmatique a la prétention d'être immuable, et de pacifier pour l'éternité. Elle impose silence aux mots d'ordre provocateurs, de quelque côté qu'ils s'essaient. Ses partisans, non moins que ses adversaires, y trouvent une occasion de se recueillir, et même de s'amender. La veille encore, dans l'exaltation qu'ils mettaient au service de leur opinion, se glissait je ne sais quoi de personnel ; dans l'effort même qu'ils dépensaient pour provoquer l'éclosion d'une

vérité nouvelle, il entrait, fatalement, quelque chose d'humain, un certain attachement à leur sens propre, un parti pris de tout essayer pour n'avoir point à battre en retraite, et même, si l'on veut, ce fanatisme inconscient du penseur qui tient à faire régner sa pensée. Mais au moment précis où leur opinion devient dogme, où leurs voix humaines se fondent et se perdent dans cette voix conciliaire que l'Église répute divine, ils ne sont rien de plus que des fidèles vis-à-vis de cette définition dogmatique dont ils furent en partie les ouvriers ; tout à l'heure ils se dressaient en disant : « *Placet*, cela est mon avis ; » maintenant, ils tombent à genoux en disant *Credo*, et voici qu'ils ont, à l'égard du nouvel article de foi, les mêmes devoirs que les hésitans, les mêmes devoirs que les rebelles. L'hommage de leur docte dialectique ne suffit plus ; cette définition réclame d'eux, comme de tous les autres, un acte d'humble croyance, un *Amen* agenouillé ; aux yeux des observateurs superficiels, ils avaient certains airs d'inventeurs, et les voilà qui redeviennent des enseignés ; l'article de foi, dans la genèse duquel ils eurent une part de labeur, nivelle toutes les obéissances, y compris la leur ; du coup, leur exaltation s'est purifiée, parce que la nature de leur adhésion a changé ; ils croient, non parce qu'ils pensaient hier ce qu'il faut croire aujourd'hui, mais parce que l'Église dit qu'il faut croire ; leur pensée personnelle, à la minute précise où elle semble triomphante, abdique devant la pensée collective d'un concile inspiré ; c'est ainsi que, dans l'intention de l'Église, la vérité dogmatique nouvelle ne se présente jamais comme l'insolent programme d'un parti victorieux, mais comme aspirant à être le partage de tous les esprits, le bénéfice de toutes les consciences, la richesse désormais séculaire de toutes les âmes.

De longs mois durant, l'âme de Hefele fut un champ de bataille sur lequel, peu à peu, de telles réflexions prévalurent. « Ce que j'ai à faire n'est pas obscur pour moi, écrivait-il à Dœllinger le 10 août 1870. Je ne reconnaîtrai jamais le nouveau dogme sans les limitations que nous désirons ; je nierai la liberté et la validité du concile. Les Romains peuvent me suspendre, ils peuvent m'excommunier ; peut-être Dieu aura-t-il la bonté de rappeler de la scène de ce monde le *Perturbator ecclesiæ*. » Et il appelait de ses vœux une résistance des évêques, une active protestation des savans. Il se rendait compte, le

14 septembre, que la résistance des évêques avait définitivement fléchi. « Qu'on me suspende, si l'on veut, disait-il au cardinal Schwarzenberg ; je puis avoir tort, mais je veux, comme un loyal Souabe, descendre dans la tombe, plutôt que donner un faux témoignage par crainte de Rome. » Deux mois se passaient, et, le 11 novembre, il affirmait encore à ses correspondans de Bonn : « Je ne proclamerai pas le nouveau dogme dans mon diocèse : la plupart l'ignorent ; à l'exception d'un petit nombre, — qui sont surtout des nobles, — le peuple ne s'en soucie même pas, et est très content que l'évêque se taise. » Le nonce de Munich lui demandait quand il ferait sa soumission ; Hefele se raidissait dans le silence. Il commençait, pourtant, à sentir son isolement. « Prendre une position schismatique, protestait-il le 3 décembre, je ne le veux ni ne le puis. Il n'y a pas de schisme, même, à proprement parler ; ceux qui, individuellement, persistent dans leur opposition, sont trop éparpillés, et la masse des laïques, même des prêtres, est trop indifférente. » Il s'enquérait auprès de Simor, auprès de Dupanloup, de ce qu'ils faisaient : Simor et Dupanloup ne répondaient pas. « Je croyais servir l'Église catholique, écrivait-il à Dœllinger le 25 janvier 1871, et je ne servais que la caricature que le romanisme et le jésuitisme en ont faite. Les Romains me maltraitent en me refusant la faculté de donner des dispenses matrimoniales. Que s'inquiète-t-on à Rome de la conscience des gens, pourvu qu'on satisfasse son ambition ? » La marche même du temps abrégeait la patience romaine, et devant Hefele se resserrait l'alternative : quitter son siège d'évêque, et en même temps l'Église, ou bien se soumettre.

Alors que déjà son clergé le « bombardait » et commençait à le traiter de schismatique, il se débattait encore contre cette impérieuse alternative, il ne voulait pas prendre un parti ; il ne voulait pas que Dœllinger en prît un. « Vous et Friedrich, écrivait-il à Dœllinger le 11 mars 1871, ne vous laissez pas, s'il est possible, jeter hors de l'Église ; ainsi, si de nouveau souffle un meilleur vent, vous serez déjà dans la place. Je ne puis penser à ceci : Dœllinger, qui depuis si longtemps, alors que d'autres dormaient encore, combattait à l'avant-garde pour l'Église catholique, Dœllinger, le premier des théologiens allemands, l'Ajax de l'ultramontanisme, va être suspendu, excommunié, et cela par un archevêque qui n'a pas la centième partie

de sa valeur. C'est abominable ! » Hefele aspirait à n'être ni infaillibiliste, ni schismatique; Hefele rêvait l'impossible. Le grand-duc de Bade fit essayer près de lui certaines démarches pour qu'il tînt bon contre Rome. Mais du fait même de ses temporisations indociles, sa chère faculté de théologie de Tubingue, dont pendant près de trente ans il avait été le professeur avant d'en être l'évêque, périclitait; il avait quelque droit de supposer que sa propre attitude déterminerait l'attitude de Rome à l'endroit de Tubingue. Et si Bade souhaitait que Hefele devînt un révolté, il paraissait évident que, tout près de lui, le gouvernement wurtembergeois ne désirait nullement l'embarras d'un schisme. Le seul évêque de l'Allemagne qui songeait à résister au Concile, appartenait au seul État de l'Allemagne auquel répugnait profondément l'idée d'une persécution religieuse, à cet État wurtembergeois où l'on devait sentir à peine la répercussion du *Culturkampf*.

Partout, les attitudes se dessinaient et les décisions se fixaient: la plus grande partie des représentans de la « science allemande » acceptaient l'infaillibilité; quelques-uns, qui la répudiaient, s'en allaient de l'Église. Dans son lointain évêché de Rottenburg, Hefele trouvait que ceux qui s'inclinaient faisaient un acte grave, et que les autres, aussi, en faisaient un. Il savait que là-bas, en Ermeland, dès septembre 1870, Thiel et Hipler avaient fait adhésion; que plus près de lui, à Munich, le mois de novembre avait été marqué par la soumission de Reischl, de Reithmayr, de Haneberg, et qu'à Bonn, en janvier, ce même professeur Dieringer, qui naguère provoquait la déclaration de Kœnigswinter, avait docilement évolué vers la correction doctrinale. L'évêque, angoissé, se demandait s'ils avaient bien considéré, dans leur empressement à s'agenouiller, tout ce qu'ils devaient à la « science » et à leur propre passé. Mais combien terribles, d'autre part, étaient les mesures d'exil auxquelles d'autres exposaient leurs consciences ! Ces autres, qui laissaient se murer les portes de l'Église devant leurs âmes désormais déracinées, c'étaient, à Bonn, Langen, Reusch et Knoodt, frappés par l'archevêque de Cologne avant la fin de 1870; c'étaient, à Breslau, Baltzer et Reinkens, contre qui sévissait, dès novembre 1870, le prince évêque Fœrster; c'étaient, à Munich, Dœllinger et M. Friedrich, excommuniés par l'archevêque Scherr les 17 et 18 avril 1871. Sommé de se soumettre,

Dœllinger avait, à deux reprises, réclamé certains délais pour mûrir sa décision; patiemment, Scherr les avait consentis. « Comme chrétien, comme théologien, comme historien, comme citoyen, je ne puis accepter la doctrine de l'infaillibilité, avait signifié Dœllinger à la date du 28 mars; » et il proposait la réunion d'une conférence dans laquelle il était tout prêt à discuter et à se défendre; des théologiens, des historiens laïques, non moins capables que les théologiens de constater scientifiquement ce qu'est la tradition, et un fonctionnaire d'État, choisi parmi les spécialistes en droit canon, l'écouteraient, l'interrogeraient et apprécieraient; Scherr pourrait présider, si bon lui semblait. De toute évidence, le professeur et l'archevêque parlaient deux langues différentes: celui-ci, au nom de Rome, réclamait une soumission; celui-là était tout prêt à improviser un tribunal de savans auquel il en appellerait des décisions conciliaires et devant lequel il se dresserait comme une sorte de procureur général de la science, du germanisme, et des droits de l'État: « Des milliers dans le clergé pensent comme moi, ajoutait Dœllinger; et parmi les laïques, des centaines de milliers. »

Se grisant de ces calculs, que ne vérifia pas l'avenir, Dœllinger oubliait ce que six ans plus tôt il écrivait à l'historien Cantù: « Moi, me séparer de l'unité de l'Église! Vous ne croirez certainement pas que je déshonorerai ainsi le reste de mes jours en agissant et enseignant autrement que dans les quarante années antérieures. » Le membre écouté du parlement de Francfort et de l'assemblée épiscopale de Wurzbourg, l'orateur précis et chaleureux qui avait, en 1848, défini et revendiqué les libertés de l'Église allemande contre les indiscrètes bureaucraties d'État, semblait ne jeter le gant, aujourd'hui, à la majorité du Concile, dont le jugement était devenu celui de l'Église, que pour se mettre au service des susceptibilités de l'État. En voulant, même, qu'un fonctionnaire bavarois dît son mot dans la chimérique conférence où serait discutée et jugée l'œuvre œcuménique, ne rouvrait-il pas la porte à ces bureaucraties contre lesquelles s'étaient insurgés, jadis, son éloquence et son zèle? « Les idées théocratiques, insistait-il, ont contribué à la ruine du Saint-Empire, et si elles prévalaient parmi les catholiques d'Allemagne, un germe morbide, incurable, contaminerait l'Empire nouveau. »

Vingt-neuf ans auparavant, la jeune éloquence de Hefele,

député à la Chambre wurtembergeoise, avait, elle aussi, sommé l'État de laisser l'Église en paix; sa vieillesse d'évêque allait-elle contredire sa jeunesse et favoriser un mouvement qui déjà tendait et qui sûrement aboutirait à refaire du pouvoir civil l'arbitre des dogmes et des consciences? Hefele savait que s'il se soumettait au Concile, il serait accusé de palinodie; on dirait qu'il foulait aux pieds ses scrupules d'érudit. Mais faire comme Dœllinger, n'était-ce pas donner un démenti à tout un passé d'homme d'Église, n'était-ce pas effacer de sa propre vie les heures fécondes où il avait travaillé pour l'émancipation de l'Église? On peut supposer que l'esprit de Hefele se débattait dans ces contradictions accablantes, lorsqu'il lut une brochure écrite par Fessler, le propre secrétaire du Concile. Cette brochure, qui s'intitulait : *La vraie et la fausse infaillibilité*, le calma et le rassura. A l'encontre, il apercevait « un parti qui, sans cran d'arrêt, de plus en plus clairement, se laissait glisser vers un schisme, avec l'alliance pernicieuse d'élémens étrangers. » Hefele préféra l'Église telle que la présentait Fessler.

Le 10 avril 1871, l'église de Rottenburg et la faculté de Tubingue furent informées, par un mandement, que l'illustre historien des conciles s'inclinait devant la dernière assemblée du Vatican; et cet acte, qui rendait à Hefele « la paix intérieure, » consacra l'harmonie de l'épiscopat allemand. A Eichstädt, du 7 au 9 mai, se réunissaient ou se faisaient représenter les évêques de tout l'Empire : ils affirmaient, dans une lettre pastorale, qu'en face de l'orgueil de la science allemande la décision du Concile était providentielle. On avait espéré qu'ils s'insurgeraient contre la définition, et voici qu'ils en venaient, au contraire, à en proclamer l'opportunité.

La « science, » ainsi, subissait une première défaite : elle avait détaché de Rome une poignée de fidèles, et c'était tout. Les appuis dont elle s'était flattée dans les hauts cercles de l'Église se dérobaient; elle ne pouvait plus compter que sur la complaisance des États. Dans la quinzaine même qui avait suivi la proclamation de l'infaillibilité, l'Autriche avait déchiré les rares pages du Concordat qui étaient encore intactes; le pouvoir avec lequel jadis elle avait contracté lui semblait si radicalement transformé par les décisions œcuméniques, qu'à proprement parler il n'existait plus; il y avait aux yeux de l'Autriche une papauté nouvelle, différente de celle qui avait négocié et signé

l'acte concordataire de 1855. La Monarchie apostolique sur laquelle Pie IX, quinze ans plus tôt, fondait de si flatteuses espérances, lui signifiait ainsi, tout à la fois, qu'elle ne le connaissait plus et qu'elle le connaissait encore ; et la thèse qu'elle laissait entrevoir au sujet des effets juridiques du Concile devait, dans la suite, offrir une aide puissante aux revendications des vieux-catholiques. Car, logiquement parlant, si le droit public admettait que le catholicisme de 1871 n'était plus celui de 1869, tous les titres de propriété, droits ou privilèges de l'Église pourraient être réclamés par une société religieuse qui prétendrait être l'équivalente exacte, et dès lors l'héritière normale, de cette Église de 1869, à laquelle le Concile avait « substitué une Église nouvelle. » Mais l'Autriche fut la première à se dérober à cette logique ; et la thèse même qu'elle soutenait fit l'effet d'une aventure, où les autres États ne la suivirent pas.

Aussi tout d'abord la science des vieux-catholiques insista-t-elle moins sur les conséquences juridiques de ce qu'on était convenu de nommer les nouveautés conciliaires que sur leurs conséquences politiques ; et les anti-infaillibilistes se présentèrent comme les défenseurs de l'État menacé par la théocratie.

Ils exhumaient le droit pontifical du moyen âge, et ils l'accusaient. Leurs réquisitoires, très détaillés, très passionnés, aspiraient à faire trembler les princes sur leur trône et les bourgeois dans leurs fauteuils : il n'est pas de souverain non catholique, y lisait-on, qui puisse désormais être sûr de son pouvoir ; il n'est pas de citoyen non catholique dont la vie, la liberté, la fortune, l'honneur, soient désormais en sécurité. On eût dit qu'ils s'essayaient à semer la panique, pour qu'en face de l'« idole du Vatican, » l'humanité menacée se ressaisît. A les lire, on risquait de considérer comme des documens pontificaux, revêtus du sceau de l'infaillibilité, certains propos ou certains écrits qui n'engageaient que les souverains temporels des États romains, ou qui se rattachaient, soit aux prérogatives de suzeraineté, soit aux fonctions d'arbitrage, exercées durant de longs siècles par les successeurs de Pierre.

Dans les meetings où les orateurs vieux-catholiques prodiguaient leur éloquence inquiète, on montrait l'Allemagne réelle, guettée, traquée, bouleversée par l'intrusion romaine. « La guerre de Trente ans, déclarait à Munich, devant une nombreuse assemblée, le philosophe Jean Huber, fut due surtout aux machinations

des Jésuites; maintenant qu'en Allemagne nous sommes devenus un, ne nous laissons pas séparer par ces machinations. » Il semblait, à entendre les vieux-catholiques, qu'en l'année 1870 les destins ironiques avaient tout en même temps exalté l'Empire, et mis entre les mains du Pape les moyens de l'humilier, sinon de le détruire, et que l'auguste geste des pontifes du moyen âge, donnant ou retirant la couronne impériale, avait été légitimé, consacré, presque déifié, par l'assemblée conciliaire. Aux portes du nouvel édifice impérial, les vieux-catholiques veillaient en volontaires, et pareils à ces soldats qui brûlent de faire une campagne, ils espéraient un jour former l'avant-garde d'une vigoureuse offensive antiromaine.

III

Il y avait en Allemagne un souverain tout prêt à les équiper : c'était Louis II de Bavière. Il déployait, pour plaire à la « science, » les mêmes coquetteries que d'autres rois pour plaire à leur peuple. Durant les cinq mois qui séparèrent la proclamation de l'infaillibilité et celle de l'Empire, il songea beaucoup plus à l'affront dont gémissait la « science » qu'à celui qui se préparait pour son royaume. La Prusse, dès son avènement, avait su grouper autour de lui d'habiles courtisans de ses vanités intellectuelles. Delbrück, qui venait le sonder, en octobre 1870, au sujet de la future Allemagne, constatait que les *schémas* conciliaires absorbaient l'esprit du monarque. « Vous êtes mon Bossuet, » écrivait-il à Dœllinger, le 28 février 1871, en déplorant l'humilité de Haneberg devant les décisions romaines; et lorsque, deux mois après, le prévôt de saint Boniface fut excommunié, Louis II désira formellement qu'il continuât ses fonctions sacerdotales. Doellinger, plus froid, s'y refusa. Le comte de Bray, président du ministère, ne s'associait nullement aux parades théologiques où le Roi trouvait tant d'attrait; mais le crédit de cet homme d'État, qui manquait de souplesse devant la Prusse, branlait singulièrement. Le cabinet personnel de Louis II tenait autant de place, dans les destinées de la Bavière, que le conseil des ministres : il y avait là, à côté du monde officiel, un gouvernement officieux, occulte, indépendant et parfois souverain, une sorte de secret du Roi, comme on eût dit au XVIIIe siècle; et ce secret du Roi, c'était en réalité le secret

de la Prusse. Car la Prusse, lentement et sûrement, s'était faufilée dans le palais des Wittelsbach, par les portes de service et les corridors des chambellans ; et ce n'était pas dans Bray, mais dans Lutz, ministre des Cultes et de l'Instruction, qu'elle faisait reposer sa confiance.

Lutz, fils d'un maître d'école, avait hérité de son père une certaine jalousie instinctive à l'endroit des grands ; le prince de Hohenlohe, son coreligionnaire politique cependant, en fut victime. Mais ce sentiment même, inconscient peut-être en lui, devait le rendre d'autant plus accessible à leurs avances occultes, à leurs sollicitations, à leurs sourires, à toute la série d'habiles courtoisies qui devant lui les amèneraient à se faire petits. Il était bon juriste, subtil et tenace, trop logicien sans doute, mais c'était à ceux qui se serviraient de lui de l'apprendre à compter avec les opportunités et d'obtenir que sa dialectique lucide, au lieu d'aboutir prématurément à des conclusions impolitiques, s'évadât et s'attardât, lorsqu'il le faudrait, dans le commode maquis des paperasses. Lutz, tel quel, par ses qualités et par ses travers mêmes, pouvait être un bon serviteur pour Bismarck.

Il demeurait personnellement étranger aux manies théologiques de son Roi. Son attitude, à l'origine, consistait à ne pas connaître les décisions conciliaires. Un prêtre du diocèse d'Augsbourg, Renftle, curé de Mering, affectait de se révolter contre le Concile et entraînait avec lui sa petite paroisse : Lutz, en dépit de l'évêque Dintel, le maintint dans sa cure. Renftle voulut que tous les enfans fussent contraints de suivre son catéchisme ; Dintel conjurait qu'ils en fussent tous dispensés ; Lutz les renvoya dos à dos, et n'exempta des leçons de Renftle que les enfans dont les parens le souhaiteraient. Un dogme que les évêques de Bavière avaient publié sans demander le *placet* n'existait pas pour Lutz. Mais il y a des ignorances systématiques qui sont nécessairement éphémères ; c'est par une sorte d'abstraction factice que l'on s'y cantonne, jusqu'à ce qu'on en soit débusqué par l'inévitable poussée des réalités.

Deinlein, évêque de Bamberg, réclama le *placet* pour publier le dogme : il fallut que Lutz répondît, qu'il motivât son refus, qu'il se mît en présence du dogme, et qu'il avouât partager les susceptibilités politiques des vieux-catholiques. « Il est impossible, déclarait-il expressément, de voir dans ce décret dogmatique une pure question de conscience et de doctrine religieuse,

question toute spirituelle qui n'intéresserait pas le temporel : le ministère doit plutôt partager l'opinion de ceux qui y reconnaissent une altération essentielle des rapports entre l'État et l'Église et un péril pour les fondemens politiques et sociaux de l'État. » Ainsi se dévoilait, entre Lutz et la fronde théologique, une « communauté d'opinion, » qui d'ailleurs ne pouvait surprendre personne, puisqu'un ministère dont faisait partie Lutz, et que présidait Hohenlohe, avait effectivement fait effort, naguère, pour entraver le Concile. Le 10 avril, les vieux-catholiques de Munich, qui disaient être 12000, représentèrent à Louis II, dans une adresse, les périls de la nouvelle doctrine pour la constitution du royaume. Il y avait là un point sur lequel Louis II, Lutz, les vieux-catholiques pensaient de même, et le pacifique Grégoire Scherr, archevêque de Munich, regrettant assurément son ancienne cellule de bénédictin, pronostiquait avec douleur, dans une lettre au Roi, de grands troubles dans l'État, une apostasie en masse, une persécution. La hiérarchie romaine allait être conduite, par le respect naturel de ses propres sacremens, à priver de l'absolution, du viatique, des obsèques religieuses, tels de ses fidèles d'hier, aujourd'hui rebelles aux dogmes; ou bien à déclarer excommuniés les vieux-catholiques qui en appelaient à Louis II des verdicts épiscopaux : un conflit avec l'État, dès lors, paraîtrait plus proche encore. Car ces vieux-catholiques ainsi traités, se cramponnant, tenacement, à la seule Église catholique que connût l'État bavarois, prétendraient avoir droit aux faveurs spirituelles de cette Église et réclameraient de l'État qu'il les leur assurât; ou bien ils diraient : « Nous voilà excommuniés pour avoir usé du droit de pétition au Roi, » et ils réclameraient de l'État qu'il les vengeât. Les évêques, de leur côté, dans une lettre du 15 mai, insistaient auprès du Roi pour qu'il supprimât le *placet* et cessât de se mêler des choses d'Église; leur vœu comportait une réponse. Les questions issues du Concile obsédaient Lutz, elles le cernaient, elles le pressaient, elles recélaient le germe de querelles interminables, non moins troublantes pour le calme de sa chancellerie que pour la paix du royaume; elles l'aigrissaient contre l'Église, et les *Grenzboten* notaient avec joie que Louis II et le ministère ne se faisaient pas représenter à la procession de la Fête-Dieu. Cette bouderie contre le Très-Haut annonçait peut-être une prochaine rupture avec son vicaire.

Mais était-il possible que cette Bavière désormais « confédérée, » cette Bavière prussienne à demi, osât combattre et même vaincre, sans avoir consulté Bismarck? Les propres temporisations de Bismarck forcèrent l'État bavarois, quelque terreur que lui inspirât le péril romain, de temporiser à son tour.

IV

Car au temps où le roi de Bavière s'était occupé du Concile, Bismarck, lui, avait affecté de s'en désintéresser et prié son ministre Arnim de rester tranquille. En fait de théologie catholique, la Bavière avait des idées; la Prusse n'en avait point; et laissant à l'érudit Louis de Bavière la jouissance de consulter la science, la Prusse, elle, dans le choix qu'elle ferait un jour entre le Pape et la fronde, ne consulterait que la politique. Elle avait senti surgir, dès le lendemain du Concile, certaines difficultés entre la hiérarchie romaine et les universitaires hostiles.

S'immiscer en ces disputes, n'était pas du goût de Mühler, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, et protestant de nuance orthodoxe. Lorsque le 13 juillet le professeur Reinkens, de Breslau, s'était plaint à Berlin que sa traduction du *De consideratione* de saint Bernard fût déférée à une commission épiscopale, Mühler, alléguant qu'il s'agissait là de questions purement religieuses, avait refusé de faire des remontrances au prince évêque Fœrster; et puis, le 6 août, après avoir officieusement agi sur Fœrster pour que Reinkens fût laissé en paix, il expédiait à celui-ci le bon conseil de suspendre la publication de l'écrit de polémique qu'il projetait sur l'infaillibilité. C'était d'ailleurs trop tard; Reinkens venait de perpétrer ce nouveau délit. Mais Mühler, quelque inopportune que fût dès lors son importunité, s'était conduit en ministre pacifique, habile à pressentir les susceptibilités, soit pour les calmer, soit pour les conjurer. Il rassurait Bismarck, dès que celui-ci faisait mine de s'inquiéter.

Le 25 septembre, Bismarck, dans son étape de Ferrières, s'enquérait si les évêques avaient publié les décrets du Concile, et si l'on risquait d'en ressentir quelque préjudice politique. « Il n'y a qu'à attendre, répondait en substance le ministère des Cultes; c'est avec le temps que les conséquences pratiques

apparaîtront. » Bismarck n'insistait point, et rêvait d'autre chose.

En novembre, Melchers, archevêque de Cologne, dépouillait de sa cure un prêtre anti-infaillibiliste, nommé Tangermann, et le remplaçait immédiatement. La Prusse avait la partie belle pour intervenir, car depuis longtemps, alléguant certains titres juridiques, elle revendiquait contre l'archevêque un droit de patronat sur cette cure-là. Mühler pourtant n'intervint point, et, longtemps dans la suite, les vieux-catholiques lui reprochèrent d'avoir aidé la hiérarchie à affamer le curé Tangermann. On eut ici la preuve qu'il ne cherchait pas les chicanes. Il laissait évêques et curés se débrouiller entre eux, et l'Église ne demandait rien de plus.

Mais les rapports entre évêques et professeurs donnaient lieu à des difficultés plus complexes. Si un évêque dénonçait à l'État, comme le fit Fœrster pour Reinkens, l'anti-infaillibilisme d'un professeur, l'État répondait le 12 novembre, d'après les instructions personnelles de Bismarck : « Ce sont des questions dogmatiques, qui ne nous regardent pas. » Et si l'évêque ensuite, considérant que du moins elles le regardaient, enlevait au rebelle, avec la mission canonique, le droit de former les jeunes prêtres, l'État répétait, par la plume de Mühler et même de Bismarck : « Il y a là des questions où je n'ai rien à voir, et je n'ai pas à ratifier un jugement épiscopal, en privant à mon tour un de mes professeurs du droit d'enseigner. Reusch et Langen, professeurs à Bonn, avaient été frappés par l'archevêque Melchers. Le sénat universitaire s'inquiéta de cette atteinte contre la « libre science, » et le curateur Beseler fit appel au « bras vigoureux de l'État prussien. » Mühler estima que Reusch et Langen, avant d'être nommés à Bonn, avaient juré une certaine profession de foi, et que Melchers n'aurait pas dû leur imposer des exigences nouvelles sans prendre l'avis du ministère : Reusch et Langen, destitués par l'Église, furent maintenus en fonctions par l'État.

Un incident plus grave peut-être surgissait dans le diocèse d'Ermeland : le prêtre Wollmann, chargé par l'État et par l'évêque Krementz d'enseigner la religion aux lycéens de Braunsberg, demeurait rebelle au Concile; et quelques instances que lui prodiguât l'évêque, les autorités scolaires lui faisaient savoir, le 24 décembre, qu'il avait le droit de tenir bon. Près de trois

mois passèrent; un autre maître de religion, Treibel, adoptait l'attitude de Wollmann. Krementz, à bout de patience, leur enleva à tous deux la « mission canonique. » Derechef Mühler intervint et déclara, le 27 mars, que cet acte épiscopal ne pouvait avoir aucun effet juridique sur la situation de Wollmann et de Treibel : deux aumôniers révoqués par l'évêque étaient ainsi maintenus par l'État. Krementz, en avril, expédia lettre sur lettre, pour obtenir, au moins, qu'on lui permît d'installer, à ses frais, parallèlement à ces deux suspects, deux autres maîtres, authentiquement romains; ou bien qu'on supprimât l'enseignement religieux : l'État se taisait, et de par la volonté de l'État, Wollmann et Treibel continuaient de parler religion, au nom de l'Église, devant les petits lycéens de la Prusse orientale. Ainsi, à l'Ouest et à l'Est de la Prusse, deux conflits se prolongeaient : l'État continuait de proposer aux séminaristes de Bonn et d'imposer aux écoliers de Braunsberg l'enseignement de certains maîtres qu'il étiquetait officiellement catholiques, et que l'Église ne reconnaissait plus comme tels. Rien, à vrai dire, ne paraissait irréparable, tant que les pétitions de Krementz demeuraient à l'étude et n'étaient pas formellement repoussées.

V

Il y eut bien des lettres en retard, durant les mois de mai et juin 1871 : les évêques de Bavière en attendaient une de Lutz; Krementz en attendait une de Mühler; et, de part et d'autre, on avait lieu de s'impatienter. Mais une impatience primait toutes les autres : celle de Bismarck, voulant savoir, sur l'heure, si le Vatican, oui ou non, blâmait le Centre; le silence de Lutz et le silence de Mühler ne cesseraient qu'après celui d'Antonelli. Les délais dont se plaignait l'épiscopat d'Allemagne coïncidaient avec d'autres délais, dont Bismarck faisait un grief au Vatican. La fin de juin révéla, — un précédent article l'a raconté, — qu'Antonelli n'accorderait rien à Bismarck. Ainsi donc, dans l'arène du *Reichstag*, où le chancelier ne voulait voir que des partis purement politiques et préoccupés du développement national, une fraction nouvelle se démènerait, qu'il accusait d'être indifférente aux questions d'intérêt général, et soucieuse, uniquement, de certaines visées religieuses : il jugeait le Vatican responsable pour l'existence de ce « coin romain qui s'enfonçait

dans la chair allemande, » et c'est à l'Église romaine qu'il en demanderait compte, sans ménagemens ni délais. Il se disait en son cœur courroucé : Oui, les vieux-catholiques ont raison, l'Église romaine est périlleuse pour l'État; et la preuve, c'est que le Centre existe. Il n'avait pas besoin, lui, d'argumens historiques, comme l'érudit couronné qui régnait sur la Bavière; il avait là, sous les yeux, une réalité politique. Sa robuste main, sa main conductrice d'hommes, aspirait à maîtriser, par le simple jeu des rênes, tout l'attelage parlementaire; et tous se laissaient conduire, sauf une demi-douzaine de rouges, justiciables du fouet, et sauf cette bande de noirs, qui n'avaient pas les préoccupations communes du reste de l'attelage. La marche de l'Empire risquait d'être cahotée, et la faute en serait aux ultramontains, la faute en serait à Pie IX.

Immédiate fut la vengeance, à Berlin, puis à Munich. Le premier élan de colère, ainsi qu'il advient souvent, entraîna le gouvernement prussien dans une route où six mois plus tard il dut reculer, accusé par tous d'avoir fait une sottise. Une lettre officielle, le 29 juin 1871, partait à l'adresse de l'évêque Krementz : elle était signée Mühler, mais elle coïncidait avec la déception de Bismarck. L'État prussien signifiait au prélat que les leçons de religion données par le prêtre Wollmann demeuraient obligatoires pour tous les élèves du gymnase; que ce prêtre enseignait exactement tout ce que naguère, par un commun accord entre l'État et l'Église, il avait été désigné pour enseigner; et qu'aucune exigence nouvelle n'était admissible. Ainsi, dans une institution jadis fondée par des libéralités catholiques, dans le seul collège de la région qui ménageât aux enfans catholiques l'instruction secondaire, un enseignement religieux leur était imposé, hostile au *Credo* de l'évêque.

« Vous reprenez la politique de l'empereur Julien, ripostait Krementz à la Prusse, le 9 juillet : il y a des enfans que les familles ne voudront pas livrer au schisme et qu'elles ne pourront pas, faute de ressources, envoyer dans des gymnases plus lointains; ces enfans catholiques, vous les condamnez à l'ignorance, comme Julien jadis y condamna les chrétiens. Votre décision, concluait-il, est une négation des principes suivis auparavant par la Prusse dans les questions confessionnelles : elle est un premier pas, fatal, sur une voie en pente. »

Ainsi commençaient les graves discordes, et le jour même où Krementz expédiait ces lignes alarmées, on apprenait que, d'un trait de plume, Bismarck venait de supprimer, au ministère des Cultes, une section qui, depuis trente ans, ménageait et garantissait, entre l'Église et l'État, la plus précieuse des concordes. Cette institution s'appelait la « division catholique. » De fort bons catholiques, comme Kraetzig, comme Linhoff, la dirigeaient : fonctionnaires de l'État, il suffisait de leur présence en si haut poste, pour rassurer les évêques sur les visées du pouvoir civil ; fidèles de l'Église, ils familiarisaient les ministres successifs avec les susceptibilités, les intransigeances, le langage même de l'Église romaine. Leur patriotisme et leur foi leur faisaient aimer, quelle qu'en fût parfois l'ingratitude, ce rôle de tampons qu'ils avaient à jouer entre leur pays et l'Église. Ils étaient gênans pour la fraction nationale-libérale : Linhoff, en 1869, avait vigoureusement combattu les motions présentées contre les moines. Gênans aussi, pour la fronde vieille-catholique : Kraetzig s'était permis de la pousser à l'obéissance. Le vent de guerre qui commençait de se déchaîner en Prusse risquait d'être apaisé par leur pacifisme tenace.

Bismarck prétendit plus tard que, dès 1868 ou 1869, cet organisme bureaucratique, s'inspirant du même esprit sous les ministres les plus variés, lui avait paru incompatible avec la responsabilité constitutionnelle des ministres. C'est fort possible ; mais sa colère contre « la clique Kraetzig » ne fit explosion que le 19 juin 1871, dans un entretien avec Hohenlohe, au cours de ces heures dramatiques, où les décisions religieuses du chancelier vainqueur semblaient suspendues aux lèvres d'un pape vaincu. Le 3 juillet, lorsqu'il réputa Pie IX solidaire du Centre, Bismarck, qui venait d'installer Aegidi aux Affaires étrangères, disait à cet homme de confiance : « La division catholique ne représente pas les droits de l'État, mais bien plutôt, vis-à-vis de l'État, les droits de l'Église catholique, avec une conception partiale. J'aimerais mieux un nonce ; au moins, il ne pourrait pas exploiter les documens du gouvernement. » Les fonctionnaires de cette division, accusés ainsi de s'être transformés de sujets catholiques du Roi en légats du Pape, étaient dès lors condamnés ; Kraetzig, le 8 juillet, dans la station thermale où il prenait ses vacances, reçut avis que la division catholique était supprimée.

Ce sera toujours la tactique de Bismarck, chaque fois qu'il troublera la paix religieuse, d'alléguer un prétexte patriotique imprévu, un intérêt national insoupçonné. Frappant l'Église, il affectera de viser, derrière elle et même plus qu'elle, un des nombreux périls qu'il aime signaler aux haines de l'Allemagne. Ce sera tantôt le polonisme, tantôt le socialisme, tantôt la France. Il aspirera toujours à englober l'Église comme complice plutôt qu'à la dénoncer comme principale coupable. Est-ce là scrupule d'adversaire, épris des nuances équitables ? Nullement, c'est tout au contraire une audacieuse habileté de joueur. Au moment même où les catholiques épanouiront leur foi dans la défense de leurs libertés, il ternira la pureté de leur dévouement, en les représentant comme l'arrière-garde insidieuse d'une certaine conspiration politique. De ce fait, il s'entourera lui-même d'excuses atténuantes et tissera tout autour d'eux je ne sais quel réseau de solidarités aggravantes, qu'il exploitera pour les rendre odieux. Il ne prendra pas l'Église corps à corps ; il ne l'attaquera pas de front, comme messagère d'une métaphysique qui ne serait pas la sienne : sa façon personnelle de croire au Christ est, en définitive, beaucoup plus conforme aux affirmations d'un curé qu'aux négations d'un national-libéral. Il laissera ceux-ci proclamer dans leurs discours l'antagonisme entre l'Église et le progrès humain : question de doctrine, sur laquelle des Allemands peuvent penser différemment. Mais toutes les ruses lui seront bonnes pour acoquiner les catholiques avec les Polonais, les rouges ou les Welches, que répudie la conscience nationale allemande.

En juillet 1871, Bismarck estima que la personnalité du catholique Kraetzig incarnait le péril polouais. Sa formule, telle que bientôt il la développait devant Auguste Reichensperger, était la suivante : « Kraetzig et les Polonais, c'étaient des têtes sous le même bonnet ; ce Kraetzig, on devrait le pendre par les jambes. » Quinze ans plus tard, pour expliquer le *Culturkampf* dont alors il fera résipiscence, il dira : « Celui qui m'a engagé dans cette lutte, c'est Kraetzig, » insinuant par là que s'il avait persécuté les catholiques, les Polonais en étaient cause. Bismarck et la presse bismarckienne, passant au détail des faits, reprochaient à Kraetzig d'être l'ami des Radziwill. Ils dénonçaient sa liaison avec le publiciste guelfe Hermann Kuhn : un jour, en 1867, Kraetzig, chargé d'un travail par une haute per-

sonnalité, s'était fait aider par Kuhn et lui avait mis entre les mains certains documens, officiels à vrai dire, mais nullement secrets, sur l'activité des congrégations hospitalières durant la guerre de 1866 : c'en était assez pour qu'on faillît l'accuser de trahison. Mais surtout, on lui faisait un crime d'avoir facilité le développement de la langue polonaise dans les écoles de la Prusse orientale sur lesquelles la « division catholique » exerçait un contrôle, et d'avoir, ainsi, fait œuvre antigermanique. La « division catholique, » non contente de désarmer l'État devant l'Église, désarmait la nationalité germanique devant les aspirations slaves. Halte dès lors aux avocats de Kraetzig : ils feraient œuvre anti-allemande !

Mais si Bismarck disait vrai, si ce Polonais et ses acolytes avaient effectivement commis de pareils péchés, il y avait au-dessus d'eux un responsable : c'était le ministre Mühler. Bonne aubaine pour les nationaux-libéraux, qui détestaient ce piétiste et sans cesse demandaient sa tête. Le coup qui frappait Kraetzig commençait à la faire elle-même chanceler. On oubliait volontairement qu'en fait l'influence de Kraetzig se heurtait à celle de la direction de l'instruction et du sous-secrétaire Lehnert ; que le ministre, en 1864, avait enlevé la surveillance d'une école polonaise à un ecclésiastique trop zélé pour la langue indigène ; que des canonistes comme le protestant Richter, auprès de qui souvent Mühler prenait conseil, contre-balançaient le crédit du catholique Kraetzig. Les nationaux-libéraux se disposaient à envelopper Mühler dans la disgrâce que subissait Kraetzig, et à évincer bientôt du ministère des Cultes la nuance d'orthodoxie dont ce ministre était le serviteur.

Victime désignée pour demain, l'infortuné Mühler devait, tout de suite, de par sa fonction même, rédiger l'arrêt de mort de Kraetzig. Emprunter les argumens bismarckiens, c'eût été contresigner son propre procès : il ne le pouvait, et vantait au contraire le zèle et le dévouement de son agent. Alors il se rabattit sur une théorie ; il professa que le Concile avait modifié la situation de l'Église et que le gouvernement, dans sa politique ecclésiastique, devait désormais s'inspirer de considérations tirées du droit de l'État. C'étaient là des argumens qui ravissaient les vieux-catholiques : Mühler, en somme, s'appropriait leur thèse. Tandis que les raisons de fait par lesquelles Bismarck motivait le renvoi de Kraetzig devaient être exploitées par les

nationaux-libéraux, les raisons quasi doctrinales apportées par Mühler marquaient un rapprochement sérieux entre le vieux-catholicisme et le gouvernement de Berlin. Dans l'incident où succombait la « division catholique, » garante active de la paix religieuse, chacun des partis hostiles à cette paix puisait finalement une force nouvelle.

Les *Grenzboten* signifiaient aux « ultramontains » que le Nord de l'Allemagne n'était pas un terrain pour eux, qu'ils ne devaient leur succès qu'à la complaisance du gouvernement et à la négligence des populations, mais que bientôt le sol s'effondrerait sous leurs pas. Aussi les espérances confiantes dans lesquelles Auguste Reichensperger se complaisait encore en avril étaient-elles désormais singulièrement assombries. Il adressait en août, à la *Revue générale* de Bruxelles, un article qui faisait grand bruit. Il ne pouvait croire possible encore que Guillaume, après avoir acheté la paix extérieure à l'aide du courage de tout le peuple allemand, laissât persécuter des millions d'Allemands et sacrifiât la paix intérieure, due surtout à son frère Frédéric-Guillaume IV. Il ne pouvait croire que l'impossibilité de vaincre des résistances morales par des mesures de police échappât longtemps à Bismarck. Mais il accusait les partis hostiles à l'Église de vouloir profiter de Sadowa, de Sedan, de la brèche de la Porte Pie, pour faire une trouée dans le catholicisme allemand, élever une Église nationale allemande et aboutir, peu à peu, à un humanisme cosmopolite, sans dogmes, sans sacremens, sans autels, idéal de la franc-maçonnerie. Et la peur qu'il avait de ces partis semblait supplanter en lui, désormais, ce qui lui restait de confiance dans l'esprit de justice du Roi et dans le flair politique du chancelier.

VI

La fermeture des bureaux dans lesquels l'Église prussienne, trente ans durant, avait familièrement causé avec l'État, coïncidait avec un article des *Grenzboten*, proposant à l'État, tout de suite, de nouveaux interlocuteurs, qui étaient les vieux-catholiques. « Nous espérons, écrivait Constantin Rœsler, que l'Empereur et l'Empire comprennent aujourd'hui leur devoir de protéger, contre la papauté, les défenseurs de la vraie doctrine catholique. Peut-être que par cette voie ils arriveront à soustraire

l'Église d'Allemagne aux buts éminemment terrestres d'une puissance étrangère, exclusive de toute nationalité; par là seulement, l'Empire allemand serait achevé sur base nationale. » C'était une façon d'annoncer et de commenter les sourires de Bismarck aux vieux-catholiques de Bavière.

Là-bas à Munich, de sérieux tiraillemens divisaient les ministres. Lutz et le Roi voulaient, en face des évêques, revendiquer pour l'État bavarois le droit d'apprécier les décrets du Concile; le comte Bray, président du Conseil, était plus pondéré. Il déplorait à vrai dire, lui aussi, le vote sur l'infaillibilité papale, mais, respectueux de l'infaillibilité de l'Église, il craignait qu'elle ne fût mise en péril par l'émeute des savans. Au reste, était-il prudent de miner le principe d'autorité? était-il nécessaire, enfin, que le gouvernement prît parti entre les courans théologiques, puisque, en fait, la Papauté du moyen âge n'existait plus, et puisqu'on pourrait toujours, à l'heure venue, punir les infractions contre les lois? Bray détestait que la Bavière se mêlât de questions dogmatiques, qu'elle ressuscitât les inutiles débats sur le *placet*, et qu'elle discutât sur la valeur que conférait aux décrets du Concile leur insertion dans les Semaines religieuses.

« N'allons pas tirer pour d'autres les marrons du feu, écrivait-il à un ami; il suffit de lire les noms des gens qui crient, pour se convaincre que tout ce qu'ils veulent, c'est tirer de la lutte religieuse un capital politique. » Le Concordat bavarois que Lutz parfois rêvait de dénoncer apparaissait à Bray comme un excellent moyen de défense contre les abus que le Pape pourrait faire de son infaillibilité. Lutz voulait proclamer que le dogme nouvellement défini était dangereux pour l'État. — Attendons, répliquait Bray; maintenons-nous sur la défensive. — Mais nous n'éviterons pas la lutte, ripostaient Lutz et ses collègues. — Qui sait? disait Bray; et mieux vaut, en définitive, une lutte défensive acceptée sur le terrain de l'État, qu'une lutte offensive engagée sur le terrain de la foi. Alors Lutz critiquait ce *distinguo* : « L'infraction commise contre l'État, objectait-il, serait le résultat de l'article de foi imposé par le Pape; donc, en la réprimant, on s'engagerait sur le terrain de la foi. Mieux vaut, dès lors, prévenir les délits que d'avoir à les châtier; mieux vaut prendre des précautions primordiales contre cette infaillibilité qui recèle des germes de péril, et dire, tout de

suite, que nous ne la reconnaissons pas. » Ainsi discutait-on, dans les conseils de la Bavière; mais Bray était battu d'avance, parce que particulariste, et dès lors suspect à la Prusse; sa démission, qu'il avait offerte dès le 4 juin, fut acceptée par Louis II le 22 juillet. Dans le gouvernement bavarois, rien ne gênerait plus désormais les influences prussiennes.

Sous certains dehors d'indépendance, Hegnenberg, successeur de Bray, y serait d'autant plus accessible, qu'il avait à se faire pardonner d'antiques affinités avec le parti de la Grande-Allemagne; et tout ce qu'il avait de souplesse, — cette souplesse dont un autre se fût servi pour désobéir, — il allait l'employer, lui, à réaliser les inspirations prussiennes, doucement, clandestinement, et sans faire scandale. Il s'agissait, pour la Prusse, d'inculquer à la Bavière l'habitude d'obéir, avant de lui en prêcher l'ennuyeuse obligation; Hegnenberg allait être l'homme de transition, agile, élégant, calculateur, qui silencieusement, à force de ménagemens, accomplirait ce dressage.

Berlin d'ailleurs honorait Munich; on expédiait de temps à autre des visiteurs de marque. Le 16 juin, c'était le prince impérial Frédéric, dont les *Grenzboten* s'empressaient d'annoncer qu'il s'était enquis des difficultés religieuses. Le 15 août, c'était Bismarck lui-même, qui venait voir Lutz : ils causèrent longuement, et le remplacement de Bray par Hegnenberg leur laissait en effet toute liberté de préparer ensemble l'histoire du lendemain. Douze jours alors se passaient, et l'épiscopat de Bavière recevait enfin la réponse du ministre Lutz : l'ordonnance du 27 août affirmait que le dogme de l'infaillibilité était dangereux pour l'État; que les évêques, en le publiant, avaient violé la Constitution ; et que la Bavière refuserait tout concours ponr la diffusion de ce dogme et ne prêterait aucune suite aux mesures disciplinaires prises par l'épiscopat.

Pie IX, le 20 juillet, avait solennellement affirmé, dans un discours public, que c'était un sophisme pervers de prétendre que le Pape, au nom de l'infaillibilité, pourrait déposer les rois et délier les sujets de leur obéissance, et qu'on ne pouvait confondre sans « malice » le jugement infaillible relatif aux principes de la révélation et le « droit que les papes du moyen âge exerçaient en vertu de leur autorité, lorsque le bien de la société l'exigeait. » On avait, depuis le 20 juillet, un commentaire de l'infaillibilité, souverainement donné par les lèvres

mêmes du Pape; mais Lutz persistait à chercher dans les écrits vieux-catholiques un commentaire inverse et à prêter aux déclarations conciliaires une portée politique que Pie IX était le premier à leur refuser. Sur l'infaillibilité, le Pape infaillible était le dernier qui fût cru. L'ère des conflits aigus était désormais ouverte, dans la catholique Bavière.

Du moins les conflits supposent-ils encore une certaine liberté de vie publique, dont bénéficient ceux-là mêmes qui succomberont; mais il y avait dans l'Empire une population qui avait perdu cette liberté en même temps qu'elle perdait sa patrie : c'était la population d'Alsace-Lorraine. Elle n'avait plus le droit de parler, ni de laisser voir qu'elle pensait encore. Là se déchaînait, avec la simplicité brutale d'une force naturelle, l'arbitraire de Bismarck. Il décidait, en ce même mois d'août 1871, pour affaiblir un clergé coupable d'aimer toujours la France, que les écoles normales et l'inspection scolaire seraient désormais laïcisées. De sa propre initiative, il inaugurait en Alsace un régime que Falk, plus tard, se préoccupera d'étendre progressivement à toutes les provinces de Prusse.

Et puis Bismarck, lorsqu'il eut ainsi, dans un style différent, régenté la Bavière et l'Alsace, s'en fut à Gastein voir son collègue d'Autriche, le chancelier Beust, et, devant lui, il se mit fort en colère contre le Pape et les Romains. « Ils ont agi avec moi d'une manière infâme, » s'écriait-il; il parlait de se venger. Tant mieux, répliquait Beust, on ne pourra plus dire à l'avenir que les catholiques sont plus heureux en Prusse qu'en Autriche. Bismarck insistait sur l'infamie, et Beust, plus tard, crut se rappeler, non peut-être sans quelque imagination, que le chancelier lui avait alors prédit tout le déroulement du *Culturkampf*. Ce qui est certain, c'est qu'à ce moment même, Lutz commençait de venger Bismarck. L'État prussien se bornait à soutenir contre la hiérarchie romaine les professeurs vieux-catholiques; l'État bavarois signifiait implicitement, par l'ordonnance du 27 août, qu'il défendrait contre elle les curés et vicaires vieux-catholiques. On bataillait en Prusse pour des amphithéâtres d'universités ou pour des classes de gymnase; on bataillerait bientôt peut-être, en Bavière, pour des presbytères et pour des sanctuaires.

VII

Où visaient-ils donc, ces vieux-catholiques, pour qui la théologie de Louis II et la politique de Bismarck exposaient la Bavière à des troubles, voire à des ruines? et quelle était l'exacte revanche que poursuivait sur l'Église leur science morose et vaincue? Au fond, ils étaient les premiers à ne pas le savoir très bien. La hiérarchie romaine, par des excommunications, les renvoyait de l'Église. Laïques sortis des nefs, prêtres sortis des stalles, s'attendaient les uns les autres au delà du seuil; ces laïques invoquaient l'assistance de ces prêtres pour les grandes circonstances familiales, naissances, mariages, morts. Ainsi se formaient des rassemblemens errans qui se tournaient vers le pouvoir civil et réclamaient des abris pour leur culte; le pouvoir civil les exauçait, en dépouillant de quelque église les catholiques romains.

Mais l'heure où les vieux-catholiques commençaient ainsi d'être groupés, logés, pourvus, marquait l'éclosion de leur désaccord. La vraie fronde, pour les uns, consistait à se dire définitivement sortis de l'Église romaine; elle consistait, pour d'autres, à vouloir malgré tout y rentrer, y rester, y protester. Les premiers, — c'étaient surtout des laïques, — songeaient à dresser tout de suite église contre église, et à se détacher eux-mêmes nettement, expressément, de la communion qui les avait exclus : ils voulaient remonter à un certain moment du passé, reconstituer d'après leurs livres l'édifice ecclésiastique, tel qu'à ce moment précis il avait dû exister, et construire une bâtisse exactement pareille, en face de l' « ultramontanisme » triomphant. Et se tournant vers Dœllinger, que tout Munich regardait avec émoi, ils le conjuraient, tout excommunié qu'il fût, de redire au moins la messe une fois, publiquement, solennellement, afin d'afficher, ainsi, d'un seul et même geste, sa volonté de rester un prêtre et sa séparation définitive d'avec le sacerdoce romain.

Mais il manquait à Ignace Dœllinger cette énergie de caractère qui, seule, impose les suprêmes soumissions ou les suprêmes séparations. Ses violences de plume, qui avaient desservi beaucoup plus qu'aidé la minorité conciliaire, avaient pu faire illusion à ses amis : ce n'étaient que des polémiques de cabinet,

telles que les concertent, devant quelques disciples admirateurs, l'archéologue ou le philologue dont on discute les conclusions. On y devinait la rage d'un savant contredit, beaucoup plus que le soubresaut d'une conscience religieuse froissée ; le député Robert de Mohl disait très finement de Dœllinger : « C'est un savant d'appartement, plus proche d'Érasme que de Luther, et qui n'a pas envie du martyre. »

Ses amis vieux-catholiques, le roi Louis II lui-même, n'exigeaient pas qu'il fût martyr, mais que tout simplement, par le bruyant scandale d'une messe dite à contretemps, il s'érigeât en confesseur de la foi anti-romaine ; c'était trop souhaiter : il y avait là un pas en avant, auquel sa volonté ne se décidait point. L'évêque Fessler, ancien secrétaire du Concile, la famille de Montalembert, le canoniste Laemmer, Pie IX lui-même, qui lui faisait dire : « Je prie chaque jour pour vous, » l'invitaient à se soumettre : il voyait là un pas en arrière, que son intelligence prohibait. Il n'acceptait ni de pousser devant lui la porte de l'Église, au moment où l'on paraissait prêt à la lui rouvrir, ni de la faire claquer sur lui au moment où, malgré lui-même, elle se refermait sur son parti pris d'indocilité. Il se trouvait toujours dehors sans vouloir jamais être sorti. Assez assuré de sa science pour savoir qu'elle ne pouvait jamais avoir tort, il lui restait assez de foi pour escompter qu'à la longue l'Église ne voudrait pas toujours avoir tort, et qu'elle ferait pénitence, pénitence devant sa science. Il rêvait d'un bon concile, activement résipiscent, qui déferait l'œuvre de 1870, et qui prêterait enfin l'oreille aux savans, organes d'un nouveau prophétisme. Il y a quelque chose de dramatique, et en même temps d'un peu enfantin, dans ces derniers contacts du vieux savant avec la communion Romaine dont il avait été la gloire. Des prêtres, le voyant lent à s'éloigner, attendaient sa conversion ; mais c'était lui, tout au contraire, qui attendait celle de l'Église ; et de ces deux infaillibilités qui s'épiaient l'une l'autre, celle d'une Église et celle d'un homme, l'une était calme et l'autre était fiévreuse.

Au congrès qu'en septembre les vieux-catholiques tinrent à Munich, on discuta très vivement s'il fallait oui ou non, là où le besoin s'en faisait sentir, les organiser en communautés spéciales, possédant leurs prêtres, leurs liturgies, leurs sacremens, et jouissant de tous les effets civils attachés au baptême et au mariage. Cette proposition fut combattue par Dœllinger. On

avait vu ce prêtre assister à la messe dite par l'excommunié Michelis ; on avait rencontré sa signature au bas de la pétition qui réclamait qu'un sanctuaire de Munich fût donné à un autre excommunié, M. Friedrich, pour y célébrer le culte. La création d'une Église séparée n'était que la suite logique de ces premiers épisodes, et Dœllinger reculait. Dœllinger craignait de rompre irréparablement avec ces nombreux curés qu'il croyait apercevoir dans le clergé catholique romain et qui, d'après lui, n'acceptaient qu'à contre-cœur la doctrine récemment proclamée. « Pas d'Église particulière, pensait-il, elle élèverait ensuite des prétentions, si disproportionnées avec la réalité, qu'elles deviendraient absurdes et risibles. Nous ne devons pas nous laisser expulser de l'Église, nous devons encore moins en sortir, mais maintenir notre bon droit *mordicus*, comme *civis Ecclesiæ*, et résister au jésuitisme et à l'absolutisme dans l'Église comme à un produit étranger et hostile. » Dœllinger estimait que si les vieux-catholiques pouvaient s'attarder dans la communion romaine, ils déposeraient en elle le germe du repentir et de l'esprit réformateur, et que, battus dans l'assemblée des évêques, ils pouvaient agir encore, parmi les prêtres et les fidèles. « Il veut qu'on reste dans l'Église à la façon des gens de Port-Royal, » disait de lui un témoin. C'était là, aussi, le vouloir du ministre Lutz qui, moins brouillon que son roi, préférait la continuation de la fronde à l'explosion du schisme. « Tous les hommes de votre opinion, avait dit Lutz à Dœllinger, tous les adversaires des décrets du Vatican, ne peuvent, dans leur intérêt bien compris, rien faire de mieux que de prendre part continuellement, publiquement, à l'ensemble du service religieux catholique, et que de montrer ainsi devant le monde que leur lien avec l'Église catholique n'est pas seulement nominal, mais réel. » Devant le congrès, le plan de Lutz et de son interprète Dœllinger fut piteusement répudié : sur trois cents congressistes, il n'y eut que trois voix pour l'approuver.

A la date du 24 septembre 1871, où le congrès de Munich se sépara, l'« Église vieille-catholique, » dont Dœllinger demeura l'ami sans jamais en devenir le prêtre, était définitivement fondée. Un pronunciamiento de professeurs avait la piquante audace de procéder à une création religieuse. La négation de l'infaillibilité les rattachait les uns aux autres ; et parmi ceux qui les applaudissaient et s'inscrivaient comme fidèles, beaucoup ne se

rapprochaient d'eux que par cette négation, et s'embarrassaient fort peu des autres articles du *Credo*. On organisait une Église comme dans une académie s'organise une coterie ; on ébauchait des cadres ecclésiastiques, et l'on cherchait ensuite un peuple pour l'y faire entrer.

Les laïques étaient venus par milliers à certains meetings vieux-catholiques : mais autre chose est de manifester et de voter, autre chose de prier. Une Église est tout d'abord une organisation de prières, et parmi les laïques qui priaient, presque tous étaient restés ailleurs. Le vicaire Jentsch, qui bientôt allait devenir vieux-catholique, s'en rendait compte : « Les Églises, écrivait-il, ne sont pas fondées par des professeurs, mais par des mouvemens de masses. » « Les masses, elles ne bougeront pas, » disait à Hohenlohe le comte d'Arco. Sauf en Bade, où çà et là des paysans y viendraient spontanément, l'Église vieille-catholique demeurerait une société choisie, comme s'en réjouissait naïvement devant M. Jentsch une dame plus savante qu'intelligente. Bismarck raisonnait mieux qu'elle lorsqu'il disait que les 275 paysans vieux-catholiques de Mering comptaient plus pour lui qu'une douzaine de professeurs, et c'était aussi, sans doute, l'avis de Hegnenberg, le président du ministère bavarois, qui avouait sans ambages à Lefebvre de Béhaine : « Ce mouvement religieux sans pensée religieuse n'a aucune chance de se propager. »

La force de la logique et la pente de l'histoire avaient engagé l'Église universelle dans une voie dont le Concile de Trente marquait la plus récente étape ; au moment où elle accomplissait une étape nouvelle, des savans déconcertés et chagrins avaient essayé d'échafauder devant elle, sur toute la largeur de la route, une barricade de chicanes historiques qu'ils avaient crue infranchissable. Le Concile avait passé outre ; alors leur science désappointée, au lieu de s'effacer devant ce nouvel acte de la vie de l'Église, continuait d'y opposer la lettre morte de certains textes, et fondait une autre Église qui serait, avant tout, une institution de polémique.

On savait, dans les cercles d'État, que ces professeurs n'avaient pas l'étoffe des grands remueurs d'hommes. Lutz les soutenait contre les évêques, mais regrettait pourtant la décision de leur petit concile. Hohenlohe, adversaire passionné de l'infaillibilité, sentait en eux des alliés, mais non point une force,

et prévoyait que leur effort succomberait, faute d'une assise solide, ou qu'il se heurterait à l'indifférence des protestans. On leur empruntait des argumens pour parler contre l'Église, des prétextes pour agir contre elle; dans ce rôle en réalité subalterne, ils firent, quelque temps durant, les importans. Ils servaient Bismarck, ils le munissaient, ils croyaient qu'entre Bismarck et Rome le chancelier avait opté pour eux. Erreur profonde! Bismarck n'optait jamais, et se réservait toujours. Aux époques mêmes où il s'acharnait avec le plus d'iniquité contre la force romaine, l'envie de traiter avec cette force ne le quittait point; et certainement, il avait plus de considération pour elle que pour ses adversaires vieux-catholiques. Mais il savait qu'on est souvent gêné par plus petit que soi, et son jeu, dans le second semestre de 1871, était de lancer à l'assaut du Vatican leurs bourdonnantes taquineries et de faire croire à Pie IX détrôné que l'Allemagne disposait d'un corps expéditionnaire susceptible, peut-être, d'ébranler la tiare même que depuis vingt-cinq ans il portait.

VIII

En ce même mois de septembre où Munich mobilisait contre Rome, les évêques de Prusse écrivaient à Guillaume, tous ensemble, pour se plaindre qu'au collège de Braunsberg la liberté de conscience des petits catholiques fût violée, et pour affirmer après Pie IX que la définition dogmatique ne pouvait avoir dans le domaine politique aucune conséquence fâcheuse; ils prévenaient le Roi que dans toute l'Allemagne régnait une profonde douleur, provoquée par la plus amère et la plus dangereuse des persécutions.

Guillaume mit quarante jours à répondre, et dans sa tardive réponse, datée du 17 octobre, il laissait voir à l'endroit de ses correspondans un reste de bienveillance et beaucoup de sévérité, et semblait présenter sa sévérité même comme un écho grondeur de sa bienveillance déçue Les évêques et le Pape, disait-il, l'avaient souvent remercié pour les libertés dont jouissait l'Église en Prusse; un message du Pape, — c'était celui du 6 mars, — lui avait donné lieu d'espérer que les catholiques appuieraient le mouvement national. Et voici qu'à l'improviste, il trouvait, sous la plume d'évêques prussiens, « les échos de ce

langage par lequel, dans la presse et au Parlement, on avait essayé d'ébranler la confiance justifiée des sujets catholiques. » C'était une mauvaise surprise de plus. Il maintiendrait les lois, protégerait tous les Prussiens. Il ne jugeait pas les questions dogmatiques; mais « si dans l'Église des événemens récens semblaient aboutir à une menace de bouleversement pour les rapports si satisfaisans existant jusqu'ici entre l'Église et l'État, c'était au gouvernement d'agir, législativement, pour que les conflits, en tant qu'ils ne pourraient être prévenus, trouvassent une solution légale. » Au demeurant, aucune désillusion ne l'empêcherait de garantir aux catholiques toute la liberté compatible avec les droits des autres confessions.

Ainsi se déroulait le message impérial. Deux passages en étaient très graves : celui dans lequel Guillaume semblait étendre à l'épiscopat ses griefs de souverain contre l'humeur indépendante du Centre; et celui dans lequel il laissait prévoir un verdict autoritaire de l'État législateur au sujet de certaines questions litigieuses intéressant l'Église, et plutôt susceptibles d'être discutées avec elle que tranchées sans elle. L'idée fausse d'une législation unilatérale, idée mère du *Culturkampf*, trouvait ainsi, sous la plume royale, une expression dont les catholiques avaient quelque raison d'être émus.

Les évêques avaient signalé un fait précis, la détresse des familles catholiques dans le diocèse d'Ermeland; 663 pères de famille pétitionnaient auprès du Roi; deux nouveaux cris d'alarme, poussés par l'évêque Krementz, annonçaient que le gymnase, ce gymnase sur lequel il comptait pour le recrutement de ses futurs prêtres, avait perdu la moitié de ses élèves; mais l'État prussien persistait à redire à Melchers, archevêque de Cologne, que le Concile avait introduit une nouveauté et que ce n'était pas être apostat de la repousser; et Kaufmann, le bourgmestre catholique de Bonn, constatait que la Prusse, non contente de décharger ainsi les vieux-catholiques du reproche d'apostasie, leur témoignait ouvertement sa sympathie. Ainsi la démarche épiscopale n'avait rien obtenu, rien de plus qu'une mercuriale royale.

Au Reichstag, qui se rouvrait en octobre, un discours du trône était lu, qui demeurait muet sur la question religieuse; mais le prince de Hohenlohe, remerciant l'assemblée qui l'avait nommé vice-président, risquait un étrange langage. Il parlait

« d'antagonismes qui allaient éclater d'une façon plus abrupte, de combats qui allaient se dérouler d'une façon plus sérieuse; » et puis il ajoutait : « De quel côté je serai dans ces combats, vous le savez, messieurs. Si je dois présider, je tâcherai de l'oublier. » Il essaierait d'être impartial; c'est tout ce que le Centre pouvait espérer de lui.

Les violences de presse augmentaient; on déclarait que les ultramontains n'étaient pas des Allemands; on les assimilait à des Français, à des Polonais; une caricature représentait la *Germania*, journal catholique, affublée d'un bouclier sur lequel figurait, avec le coq gaulois, la devise : *Gallia nostra spes;* et les petits « patriotes, » dans les rues de Berlin, commençaient d'insulter les prêtres.

On sentait s'accumuler un orage, mais on ne voyait rien sur l'horizon : d'où viendrait-il, comment éclaterait-il, on ne le savait. Il était question, sans doute, d'un rapport de Hohenlohe sur le mariage civil; et dans sa fraction, les Bavarois, les Prussiens même, étaient favorables à cette nouveauté; mais on savait que Bismarck montrait peu d'entraînement, et Lasker redoutait qu'un débat public sur cette question ne provoquât entre « ultramontains » et conservateurs une coalition qu'ensuite peut-être on aurait du mal à dissoudre. On décida donc de se taire, pour le moment. Rien à l'ordre du jour du Reichstag n'évoquait les difficultés religieuses, et pourtant les catholiques s'inquiétaient.

« Les voilà qui crient déjà, raillait Bismarck, ils me rappellent ce gamin qui pleurait avant d'entrer à l'école. — Si tu hurles déjà, lui disait le magister, comment donc hurleras-tu quand je te rosserai ? »

Les catholiques, non plus que ce pauvre gamin, n'avaient tort d'être pessimistes. En août, Bismarck avait excité Lutz; à l'automne, c'était au tour de Lutz d'exciter Bismarck.

On s'agitait fort à Munich en ce mois d'octobre : dans un appel passionné, le vieux-catholique Zirngiebl dénonçait « la guerre d'extermination entreprise contre la culture allemande, la loyauté et la piété allemandes par un pape qu'avait perverti l'hypocrisie, » et réclamait qu'en face du denier de Saint-Pierre on organisât un « denier allemand; » et tandis que Zirngiebl invoquait des capitaux, le national-libéral Hertz et quarante-six de ses collègues adressaient à Lutz une façon de sommation;

ils lui demandaient s'il était résolu à maintenir dans leurs droits et dans leurs postes les anti-infaillibilistes, à donner son aide aux parens qui voudraient soustraire les enfans aux « leçons de la curie romaine, attentatoires pour la conscience, » à protéger les paroisses vieilles-catholiques, et à préparer l'abolition législative du Concordat. Le texte même de cette motion indignait 82 députés catholiques, qui protestaient. La bagarre parlementaire qu'on prévoyait attirait le Roi lui-même à Munich; le 14 octobre, Lutz parlait, et, dans son violent discours, la minorité nationale-libérale saluait toute une série de promesses. Pie IX en concluait, avec tristesse, dans un discours consistorial, que la Bavière accordait publiquement aux sectaires la protection de son autorité et l'encouragement de ses faveurs. Quant aux députés catholiques qui se sentaient en majorité, ils ne provoquaient aucune crise, attendant les projets de loi effectifs qui sanctionneraient les déclarations de Lutz. Mais dès le 13 octobre, la veille même de son discours-programme, Lutz s'était tourné vers Bismarck et lui avait dit en substance : « Vous m'avez poussé vers une politique anticléricale; or, pour faire cette politique, ce n'est pas la Chambre bavaroise qui me donnera des armes ; à vous de me les fournir, par une loi d'Empire. » Pour ennuyer les prêtres en Bavière, malgré la Chambre bavaroise, Lutz avait besoin qu'à Berlin une loi d'ensemble fût préparée, qui permettrait de les ennuyer partout.

Bismarck ordonna, tout d'abord, de faire une réponse réservée, et de dire, si la Bavière insistait, que le Conseil fédéral serait l'endroit le plus propice pour ce genre de causerie. Il semble qu'à ce moment-là, Bismarck fut un peu surpris : les événemens le devançaient; la politique qu'il avait déchaînée marchait plus vite que lui-même ; sur la pente où les nationaux-libéraux et lui s'étaient engagés, leur impatience le poussait. Le 24 octobre, ce fut Hegnenberg en personne, président du ministère bavarois, qui revint à la charge : il expédia à Hohenlohe un projet de loi pénale contre les prédicateurs, en le priant de sonder le Reichstag, le Conseil fédéral, et de le faire défendre par un bon avocat devant cette dernière assemblée.

Que le Reichstag fût tout acquis, Hohenlohe d'avance en était sûr. Quant au Conseil fédéral, cela dépendait de Bismarck; et, sans retard, il courut chez lui. Bismarck fut accueillant, promit son appui : sa colère contre les ultramontains grandissait; et

certaines lois, délimitant avec plus de rigueur la mitoyenneté de l'Église et de l'État, lui semblaient nécessaires. Il critiqua les amendes que prévoyait le projet bavarois, et qu'il trouvait mal combinées. On pourrait, à volonté, concluait-il, porter au Reichstag, ou bien au Conseil fédéral, la primeur du projet : ici ou là, il garantissait le succès. Il ajouta qu'au prochain printemps, la chancellerie, à son tour, réclamerait certains changemens dans la législation pénale ; mais la Bavière devait prendre les devans tout de suite et mettre les journaux en branle pour inquiéter l'opinion publique au sujet des prêtres. Fort de l'assentiment actif de Bismarck, Hohenlohe s'assura près du député national-libéral Barth que l'on trouverait dans le Parlement, le cas échéant, un certain nombre de signatures. Sans plus tarder, il fit son rapport à Hegnenberg, et demanda d'autres instructions.

Le projet bavarois pouvait être présenté par initiative parlementaire ou par initiative fédérale : à la Bavière de choisir. Quelque temps on hésita : Barth, à Berlin, s'était engoué de l'idée, et d'avance convoqua, pour en parler, un certain nombre de députés qui prièrent Hohenlohe de les présider. C'était vers la mi-novembre. Fischer, le député d'Augsbourg, exposa la question. Lœwe, qui parlait au nom d'un certain nombre de progressistes, aurait préféré que la politique anticléricale s'inaugurât d'autre façon ; si d'ailleurs le projet récoltait toutes les adhésions, il s'y rallierait. « Ce qu'il faut, répliqua Bennigsen, c'est débusquer les ultramontains de leur position défensive : on n'en trouve plus, maintenant, une autre occasion. » Il était en vérité singulier, au moment où l'on élaborait un paragraphe contre l'offensive ultramontaine, d'en alléguer cette raison, que les ultramontains se cantonnaient dans la défensive, et qu'il fallait que cela finît : ce paragraphe était-il une sanction, ou seulement une provocation? Bennigsen ajoutait qu'il fallait avoir égard aux désirs du Sud. « L'Empire, reprenait Miquel, doit donner protection à la Bavière ; » mais cependant, pour dire un oui bien formel, Miquel voulait que tous les partis libéraux fussent d'accord. « Allons-y, disait Bamberger, puisque la Bavière le veut ; » mais Bamberger affichait un certain manque d'enthousiasme. « On pourrait peut-être s'y prendre mieux, murmurait Hermann ; mais si les libéraux de Bavière veulent un coup de main, le Reichstag ne peut pas refuser. » Forckenbeck, plein

d'optimisme, considérait que les libéraux étaient en hausse et les Jésuites en baisse ; puisqu'il fallait lutter contre les Jésuites et que c'était là une question de puissance, et puisqu'il avait remis dans son portefeuille, comme inapplicable, certain projet dont il s'était avisé pour régler les droits des communautés sur les biens d'Église, il saisirait avec empressement l'arme que forgeait la Bavière, pourvu que tous les libéraux s'entendissent. Au nom des « conservateurs libres, » Zedlitz apporta son *Amen*. Et l'avis de Bennigsen, qui termina la causerie, fut que le « parti libéral d'Empire » devait mettre le projet sur pied et le communiquer aux autres fractions. Au rendez-vous suivant, le texte apporté suscita tant de réserves, et tant de défections aussi, que Lutz, laissant bavarder entre eux ces parlementaires, résolut définitivement de s'adresser au Conseil fédéral.

Le malaise des catholiques croissait. Ketteler était atrocement triste. Seul représentant de l'Église au Reichstag, il se sentait comme égaré dans ce Berlin où il n'y avait pas de cloches qui lui rappelassent Dieu, où il devinait autant de péchés et de vices qu'il voyait de pavés ; on ne parlait autour de lui que de motions contre les Jésuites ; il n'entrevoyait plus un seul motif d'espérer une résipiscence, et concluait d'un mot lugubre : « Toutes voiles déployées, nous allons à l'État sans Dieu. » Il tentait pourtant une suprême démarche. Le 16 novembre, il allait voir Bismarck. Le chancelier lui paraissait halluciné : le puissant auxiliaire des vieux-catholiques estimait, ce jour-là, que l'infaillibilité n'était qu'une chose secondaire ; mais l'Allemagne, disait-il, était en butte à un formidable plan d'attaque, concerté par Rome, appuyé par les catholiques de tous pays, et dirigé d'abord contre les provinces polonaises. Une sorte de fantôme se dressait devant l'évêque, et puis se dérobait, sans laisser à Ketteler aucune prise. Il n'y avait pas à discuter, ni à réfuter. L'évêque de Mayence crut que les articles très vifs de la *Correspondance de Genève* contre l'Allemagne donnaient lieu, peut-être, à ces imaginations du chancelier ; et bien que déjà, dans une lettre à la *Germania*, il eût tancé les excès de la *Correspondance*, il recommença, le 6 décembre, de dire avec quelque sévérité ce qu'il en pensait ; mais le fantôme avait la vie dure ; il plaisait à Bismarck d'avoir peur. Trois jours après, Ketteler vit l'Empereur, lui expliqua ce qu'était l'infaillibilité, ce qu'était le *Syllabus*. Guillaume parut plein de bon vouloir ;

certaines vérités trouvaient accès dans son âme. Mais il répétait que les catholiques, au Reichstag, avaient commencé l'agression : il était irrévocablement persuadé que son gouvernement n'était pas responsable de cette lutte. Se croyant ainsi attaqué, n'acceptant l'idée ni d'une retraite, ni d'une défaite, Guillaume, avec le temps, prendrait à l'égard des catholiques, non peut-être les sentimens, mais l'attitude d'un ennemi.

En cette même journée du 19 novembre, où Ketteler et Guillaume se quittaient sans s'être compris, Bismarck, présidant le Conseil fédéral, parlait en faveur de la proposition bavaroise et la faisait adopter. Lutz fut chargé de la défendre devant le Reichstag. Les nationaux-libéraux triomphaient, et comme unitaires et comme sectaires. Unitaires, ils avaient amené le gouvernement de Munich à invoquer le concours de la législation d'Empire pour passer outre aux résistances de la Chambre bavaroise. Sectaires, ils allaient mettre en branle, pour commencer la guerre religieuse, cette législation d'Empire dont le Centre, huit mois plus tôt, avait inutilement voulu se servir pour assurer la paix religieuse : ils allaient obtenir du même Reichstag, qui naguère avait refusé de garantir à l'Église certaines libertés, qu'on édictât contre l'Église certaines pénalités. Jusqu'à la dernière heure, ils avaient cru sentir que Bismarck, étranger à leurs passions philosophiques, avait quelque peine à marcher contre l'Église d'un pas aussi délibéré, aussi ferme, aussi rapide, que celui dont ils avançaient eux-mêmes ; et le sachant sujet à des soubresauts, à des saccades, ils s'étaient demandé, non sans émoi, quel effet produirait sur le chancelier la visite de Ketteler. Les nouvelles du Conseil fédéral les rassurèrent. « Bismarck, écrivait Bennigsen à sa femme, le 21 novembre, est heureusement demeuré inébranlable, devant toutes les tentatives de Ketteler. Il va engager la lutte contre Rome et les Romains d'Allemagne avec l'énergie qui lui est propre. Ces messieurs les Jésuites et leur séquelle, ignorante ou cultivée, nous ménageront sans doute, pendant beaucoup d'années encore, de très graves difficultés; et pour en finir tout à fait avec eux, de façon que, dans le domaine de l'État, ils cessent d'être dangereux, il faudra beaucoup de temps, beaucoup de force, de la ténacité et de la prudence. » Dans cette lettre tout intime, le chef des nationaux-libéraux se révèle à nous comme pronostiquant avec une froideur calme et résolue les difficultés

et les longueurs de la guerre qui commençait. Consciemment, volontairement, le parti national-libéral engageait la patrie allemande dans une série de bagarres religieuses.

IX

C'est à Lutz, ministre de la catholique Bavière, que revint la mission de présider et de justifier cette manœuvre. Le Reichstag l'entendit expliquer que l'Empire, formant un tout organique, devait marcher au secours d'un de ses membres souffrans, le royaume de Bavière, mis à mal par les ambitions de l'Église. Le placet, le recours comme d'abus, s'étaient décidément révélés incompatibles avec l'esprit de l'État moderne. Mais avant de rendre l'Église libre, il fallait élever, en face d'elle, des boulevards protecteurs de l'État. Lutz dénonçait la transformation en dogmes des antiques idées théocratiques, l'existence d'un nouveau clergé jésuitisé, qui courtisait les masses, et le terrorisme, enfin, que faisait peser la presse ultramontaine sur les prêtres d'humeur indépendante. « Autant de raisons, disait-il, pour consolider le terrain de l'État. »

Le paragraphe pénal qu'il proposait frappait l'ecclésiastique qui ferait de la politique en chaire, « de manière à mettre en danger la tranquillité publique : » un emprisonnement pouvant durer jusqu'à deux ans châtierait ce délit.

Onze mois seulement après la fondation de l'Empire, la catholique Bavière, aux applaudissemens des nationaux-libéraux, suppliait le Parlement impérial de l'aider à se défendre contre l'Église. Lorsque de la guerre étrangère était sortie l'unité allemande, la Bavière n'avait dit oui qu'à contre-cœur; elle était la première, aujourd'hui, à se réclamer de cette unité, à l'invoquer, à la sceller, en vue d'une guerre intérieure où, fièrement, elle occupait les avant-postes. Le national-libéral Vœlk, dans une phrase imagée, soulignait l'importance de cette démarche : « Si un fier lion comme le lion bavarois, s'écriait-il, se réfugie sous les serres de l'aigle, c'est que le péril est pressant. » C'est en regardant la France que le reste de l'Allemagne avait acclamé l'Empire : c'est en regardant l'Église, et en la bravant, que la Bavière survenait à son tour, suppliante volontairement humiliée, pour rendre à la force et au droit de l'Empire un hommage imprévu, inespéré

On eût dit qu'elle avait plaisir, dans la capitale protestante du Nord, à se déprécier et à s'accuser. Vœlk persiflait l'insuffisance des écoles de Bavière. « Ce qu'est le niveau intellectuel de ce pays-là, criait le Bavarois Schauss, jugez-en par ce fait, qu'il a envoyé au Reichstag quatre membre du Centre. » De-ci, de-là, parmi ces diffamations bavaroises contre la Bavière, qui ravissaient d'aise l'orgueil prussien, se dessinait le projet politique de protéger contre la hiérarchie le clergé anti-romain. Lutz y faisait allusion; Fischer obtenait des bravos en apportant l'écho des innombrables « soupirs sacerdotaux qui protestaient contre le joug jésuitique; » Vœlk parlait avec une emphase émue de ce clergé inférieur, livré sans protection à l'arbitraire des chefs.

Les catholiques ripostaient. Windthorst mettait en relief la portée politique de l'événement; il saluait l' « heure tragique par excellence » où ces messieurs de Bavière venaient « laver leur linge sale à Berlin. » Mallinckrodt étalait à nu les visées religieuses de l'adversaire; « ce projet de loi, disait-il, n'est qu'un appel aux catholiques du dehors, aux fils qui ont quitté la maison de leur mère. »

On avait le sentiment général qu'à la loi pénale proposée, d'autres succéderaient, étapes successives d'une interminable persécution. Vœlk l'annonçait d'une voix triomphante : « Cette loi, s'écriait-il, ne sera pas un remède décisif, mais un début, car je crois qu'il y a là un point de départ pour ces mesures qui doivent protéger l'État contre la puissance envahissante du Welchisme, du romanisme dans l'Église. Nous, messieurs, nous n'avons pas provoqué le combat, mais nous l'acceptons, et l'esprit germanique remportera cette nouvelle victoire... » Plus froid, plus calme, tranchant comme un juriste, Gneist disait à son tour : « L'État doit avoir un pouvoir sur les confessions, s'il veut défendre la paix des populations mixtes. Donc cette loi doit être suivie par d'autres. » C'était justement cette perspective qui mettait en recul le progressiste Richter « Vous ferez des martyrs, déclarait-il aux nationaux-libéraux; vous exciterez encore les ultramontains, et voilà tout. Vous n'avez d'autre souci que d'augmenter les moyens de défense de l'État, que d'aiguiser les armes de vos procureurs. Occupez-vous donc, plutôt, d'émanciper le peuple à l'endroit du clergé; vous ferez besogne plus efficace. » Richter voulait qu'au lieu de guetter les prédicateurs

on laïcisât l'état civil et le mariage, qu'on supprimât la surveillance du prêtre sur l'école publique, qu'on rendît l'enseignement religieux facultatif, qu'on supprimât du budget toute dotation pour les Églises; il appartenait à cette école radicale qui souhaitait, entre l'État et les Églises, une séparation à peu près libérale. Mais ni les membres du Centre, ni les nationaux-libéraux n'acceptaient ce programme, les premiers par principe, de peur de hâter ainsi la déchristianisation de l'État, les seconds par tactique, de peur que l'émancipation de l'Église, comportant la liberté de l'enseignement privé et la liberté d'association, ne rendît l' « ultramontanisme » plus fort et plus rayonnant.

Le paragraphe pénal réclamé par la Bavière, et qu'on nomma paragraphe de la chaire, fut voté par 179 voix contre 108. L'unanimité des nationaux-libéraux, hormis Lasker, appartenait à cette majorité de combat qui, victorieusement, faisait l'épreuve de ses forces. En fait, les démarches bavaroises avaient permis à cette majorité de se donner à elle-même le spectacle d'une revue d'essai : le paragraphe, dans les cinq ans qui suivirent, fut appliqué deux fois en Silésie, deux fois sur le Rhin, deux fois en Westphalie, et pas une seule fois dans le royaume même de Bavière. Une arme dont on devait faire un si rare usage ne pouvait passer pour bien efficace, ni pour bien décisive; et peu s'en fallut qu'au moment même où on la forgeait, on ne rougît de cette besogne. On chuchotait, avec une demi-honte, que c'était une bien mesquine façon d'ouvrir le grand duel historique entre l'Église et l'État.

De bons juges, nullement suspects de tiédeur, estimaient imprudent de peindre le mal ultramontain sous des couleurs aussi sombres que l'avait fait Lutz, alors qu'en définitive il faudrait vivre avec ce mal. Hohenlohe entendait les diplomates flétrir la conduite de Lutz, et d'aucuns prétendaient que Lutz vainqueur était le premier à se repentir de la bataille livrée.

Mais l'effet était produit, et il devait durer; des formules passionnées avaient été lancées, dont on ne pourrait plus arrêter les ravages. « Ici en Hesse, écrivait Ketteler, nous sommes maintenant tout à fait à la remorque de Berlin, et Dieu sait ce qui nous attend. » La catholique *Germania* était prohibée en Alsace. La Chambre badoise, en décembre, stipulait que certaines condamnations pénales, auxquelles le code criminel de l'Empire attachait comme conséquence la déchéance des emplois civils,

entraîneraient aussi, désormais, la perte des charges ecclésiastiques ou l'inaccessibilité à ces charges : c'était l'immixtion de la police correctionnelle dans les attributions mêmes de la hiérarchie. Les débats du Reichstag avaient appris à l'Allemagne à mépriser l'épiscopat. « Si tous les évêques sont comme les décrit Lutz, disait le comte de Münster, il faudrait tous les fusiller. »

Lasker, dans ses *Souvenirs*, reproche à Lutz d'avoir ainsi introduit, dans les débats sur les choses d'Église, « le bouillonnement de la passion religieuse et l'amère âpreté du langage. » L'équité réclamerait qu'on étendît ce reproche à tous les nationaux-libéraux du Sud, vrais instigateurs de ces violences parlementaires. Ils avaient, — et cela était grave, — fait l'expérience de leur ascendant, non pas seulement sur le Reichstag, mais sur Bismarck lui-même. L'appel adressé par la Bavière à la Prusse et à l'Empire devait apparaître à Bismarck comme une victoire nouvelle de l'esprit unitaire, et cette victoire, c'étaient encore les nationaux-libéraux qui la ménageaient. Seulement, à force de faire vaincre Bismarck et de vaincre avec lui, ils commençaient à vouloir qu'il se battît derrière eux. Une époque se préparait, durant laquelle parfois on ne saurait trop si Bismarck, dans sa marche contre l'Église, s'avancerait parallèlement avec les nationaux-libéraux ou bien s'il se hâterait à leur remorque.

Cette époque, même, s'ouvrait peut-être déjà : car un prochain article montrera comment, à la fin même de 1871, Bismarck, poursuivant à l'endroit des catholiques sa politique de rancunes, se disposait à sacrifier aux nationaux-libéraux de Prusse un principe et une alliance auxquels jusqu'alors il avait paru attaché, le principe de la confessionnalité de l'école et l'alliance des conservateurs.

GEORGES GOYAU.

L'AME ITALIENNE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE AU *RISORGIMENTO*

A PROPOS D'UNE RÉCENTE PUBLICATION (1)

Dans son récent *Essai sur l'Évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, c'est à un rare et beau spectacle que M. Julien Luchaire nous convie. Suivre pendant quinze ans la vie d'un peuple, comprendre les idées qui l'ont dirigé, éprouver même ses passions, distinguer peu à peu, à travers la complexité première des événemens, la loi toujours plus claire et plus certaine de son évolution; contempler les choses d'assez haut et d'assez loin, pour voir les individualités se fondre dans l'âme d'une nation : quoi de plus émouvant? Laissons-nous donc guider par l'auteur; il nous conduira vers une des grandes expériences que fait l'histoire, avec la vie pour matière, et l'humanité pour objet.

I

Ce qu'il faut saisir d'abord, c'est le trait le plus local et comme le plus intime; c'est le caractère que les autres nations non seulement ne possèdent pas, mais ont peine même à conce-

(1) *Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, par Julien Luchaire. Paris, Hachette, 1906, in-8.

voir; quand nous l'aurons découvert, nous serons sûrs de toucher le fond de la conscience italienne. Or ce principe s'appelle le nationalisme; et nous le trouverons au point de rencontre du passé, que les ancêtres ont légué aux vivans; et du présent, que les vivans ajoutent à l'héritage des morts.

Milanais, Florentins ou Napolitains de 1815, tous se souviennent de la gloire ancienne de leur patrie. Ce qui peut paraître aux autres une vanité littéraire, un thème de rhétorique usé à force d'être rebattu, est demeuré pour eux réalité et vie. Fiers de la continuité du lien qui les attache à la grande Rome, ils revendiquent encore le privilège qui l'a rendue deux fois maîtresse du monde, par la force et par l'esprit; et, cédant à l'illusion d'un rêve trop facile, ils disent volontiers qu'il dure toujours. Mais aussitôt, le présent contredit leurs paroles. Il faut bien qu'ils s'aperçoivent qu'ils ne vivent plus au siècle d'Auguste ou de Léon X : on est en 1815. Ils viennent de passer par les alternatives les plus tragiques de crainte et d'espoir; tous les conquérans ont fait briller à leurs yeux le mirage de la liberté rendue, de la nationalité retrouvée ; Eugène l'a dit, Murat l'a répété, les Autrichiens eux-mêmes l'ont fait entendre dans leurs proclamations. Puis, la guerre finie, il se sont vus esclaves, — c'est le mot qu'ils prononcent avec une sorte de rage. Ils ont le sentiment de leur nationalité, et on ne leur permet pas d'être une nation. Dès lors, l'idée maîtresse à laquelle toutes leurs pensées se ramèneront, sera la revendication de leur droit à l'existence. Tous leurs actes vont se juger à sa valeur; toute leur conduite va s'éclairer à sa lumière. Le fait qui va chercher à se préciser, à s'affirmer, à se manifester, et qui dominera toute l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830, c'est celui-là.

Tout de suite, les maîtres que la restauration a rétablis sur les différens trônes sentent le danger; et leur effort va tendre à tuer l'idée, qui est l'ennemie ; ou bien à l'assoupir. En Toscane, par exemple, c'est le remède du sommeil que l'on applique au mal. On traitera le peuple, que le souvenir des crises récentes agite et tourmente encore, par la douceur; on lui fera oublier l'illusion de la liberté, par la réalité des prospérités matérielles, dont on le comblera; on le bercera pour qu'il s'endorme : même on s'efforcera de ne le point laisser rêver. Ni procès, ni emprisonnemens, ni supplices! Il s'agit non de violenter, mais de

persuader; non d'exaspérer, mais de calmer. Pour y arriver, et pour être renseigné d'abord sur les moindres modifications de l'esprit public, l'institution à laquelle on a le plus volontiers recours, et qui devient une des plus caractéristiques de l'époque, c'est la police. Les rapports des agens secrets qu'elle emploie remplissent, par milliers, les archives de Florence. Si elle laisse éclater un mal jusqu'au moment où la répression est devenue nécessaire, elle manque à son rôle : elle doit être préventive. Elle n'expulse pas les étrangers, mais elle les surveille; elle ne les punit pas, elle les devance. Et la censure, son auxiliaire, n'agit pas autrement. Elle arrête même les pièces où l'on attaque Napoléon, parce que le nom de Napoléon est déjà de trop ; il ne faut pas le rappeler, même pour le maudire; il importe que, dans tous les esprits, le souvenir s'assoupisse, doucement. *Le Testament de Napoléon?* Cela sonne mal. Changez le titre, et publiez : *Les dernières dispositions d'un souverain déchu*, si vous voulez. Les nouvelles de l'Europe sont toujours bruits fâcheux, que suivent de fâcheuses secousses : on les empêchera de circuler. A quoi bon d'ailleurs? Passe encore pour Livourne, qui, étant port de commerce, a quelque intérêt à connaître ce qui se passe au dehors; mais Florence? Inutile de troubler l'atmosphère où elle s'endort. On se méfiera donc des journaux, même des journaux littéraires, qui tournent volontiers à la politique; on les interdira, ou bien on les surveillera de très près. Semblables principes gouvernent la législation: les codes que la domination française avait apportés avec elle sont abolis; aussi bien les lois importent-elles peu : la bonne justice est celle qui conserve pour les individus des égards suffisans. Qu'on revienne au passé, partout; qu'on supprime l'organisation napoléonienne de l'Université, voire les chaires de français elles-mêmes; qu'on se hâte de rendre l'enseignement aux congrégations, qui rentrent, innombrables. Qu'on assure dans tout le pays, avec l'oubli des dernières années, la paix profonde du sommeil. C'est la méthode qu'on applique ici, parce qu'elle convient au caractère pacifique des habitans, et parce que la tradition l'impose autant que l'intérêt : ailleurs, on usera de procédés différens, et la violence remplacera la douceur. Chaque province représente un traitement particulier : aucune ne ressemble à ses voisines, et on aurait tort de prendre la Toscane comme un exemple général. Ils sont restés tristement célèbres, ces procès du royaume

lombardo-vénitien, où l'intimidation des témoins, les aveux arrachés par la force ou par la ruse, l'instruction secrète, poursuivaient férocement les délits d'opinion. Les juges se font inquisiteurs, et les policiers bourreaux. En Piémont, ce sont tous les abus d'un despotisme qu'aucun frein n'arrête, et qui s'applique à détruire avec une sorte de rage les souvenirs même des vingt dernières années. Ainsi de suite à l'avenant : les mesures varient avec chaque État. Et cette différence de traitement, cet esprit particulariste qu'on nourrit et qu'on cultive, ces barrières qu'on élève et qu'on fortifie, constituent précisément l'obstacle le plus redoutable au développement de l'idée nationale. Elle ne peut exister que si elle est commune à tous les Italiens : or on prend soin qu'il n'y ait pas d'Italiens. Une seule puissance a le droit de s'élever au-dessus des autres, pour leur imposer son esprit et sa loi : l'Autriche. Par ses alliances officielles, par ses influences secrètes, par sa vigilance toujours prête, elle empêche que rien vienne troubler l'état de choses établi. Metternich le déclare nettement : « Une des premières notions, je dirai même la base de la politique contemporaine, est et doit être le repos ; or l'idée fondamentale du repos, c'est la sécurité dans la possession. » Et François II tire la conséquence pratique de ce principe : « Vous savez que mes armes victorieuses ayant conquis l'Italie, il ne peut être question ni de constitution, ni d'indépendance. » En résumé, à la conscience italienne qui se réveille, et réclame la liberté, la servitude s'impose ; et avant que l'idée nationale passe de l'aspiration à l'acte, on cherche à l'étouffer.

Logiquement donc, les Italiens s'efforceront de lutter contre cette oppression ; et la première idée qui se présentera aux esprits sera d'agir directement contre elle. Puisque l'existence d'un parti est impossible, on aura des sectes ; puisqu'il est défendu de se montrer au grand jour, on travaillera dans l'ombre ; faute de manifester, on complotera. Ainsi le nationalisme explique le premier aspect que revêt le libéralisme : il s'adapte tout naturellement aux conditions de son milieu ; il répond à la violence ouverte par la violence cachée ; il forme des sociétés secrètes, qui bientôt comptent leurs adhérens par milliers. Et nous tenons ici une de ces différences caractéristiques, un de ces traits locaux, particuliers, irréductibles, que nous cherchons. Car les étrangers comprennent mal ce que fut le carbonarisme, ainsi

que les associations analogues ; leur attention s'attache à l'appareil étrange et dramatique dont il leur plut de s'entourer, poisons et poignards, masques et manteaux ; on les trouve théâtrales, un peu ridicules ; volontiers on renverrait ces conspirateurs trop tragiques aux drames romantiques d'où ils ont l'air de sortir. Ces « charbonniers » étonnent. Mais rien de tout cela n'est l'essentiel. L'essentiel, c'est l'affirmation d'une volonté italienne contraire à la volonté des oppresseurs : c'est le besoin d'union, qui franchit les barrières provinciales, c'est l'idée d'une patrie qui sera libre quand elle ne sera plus divisée ; c'est la passion qui succède à l'apathie ; c'est la révélation d'une force, d'autant plus troublante qu'elle ne se montre pas, et qu'on la sent toujours présente sans qu'on puisse jamais la saisir. C'est comme le levain de l'Italie future. Seulement, ces sociétés secrètes n'échappent pas au défaut ordinaire des associations faites pour détruire : elles se trouvent incapables de créer. Leur programme, étant négatif par essence, manque par essence de données positives. Il ne suffit pas de dire : « Je jure une haine éternelle aux tyrans ; je jure de les détruire jusqu'à leur dernier rejeton, de toutes les forces de mon esprit et de mon bras ; je jure de rétablir le règne véritable de la liberté et de l'égalité, » pour organiser une action politique ; de même qu'il ne suffit pas de dire : « Je travaillerai de toutes mes forces, fût-ce au prix de ma vie, à la promulgation de la loi agraire, sans laquelle il n'y a pas de liberté ; car la propriété individuelle est un attentat contre les droits du genre humain, » pour organiser une action sociale. On flotte, on hésite ; on ne sait même pas au juste quel régime on aurait voulu substituer à l'absolutisme. On laisse voir que dans cette tyrannophobie, il y a trop de ce qu'on apprend à l'école, et pas assez de ce qui est nécessaire à la vie. Ces programmes qui manquent de précision, manquent de réalité : quand on passe des paroles aux faits, on échoue. La révolution napolitaine de 1820 et la révolution piémontaise de 1821, dont nous n'avons pas à retracer ici l'histoire, en sont la preuve évidente : elles se traduisent, le premier élan d'enthousiasme une fois calmé, par la restauration du pouvoir qu'on voulait abolir, et par un redoublement de despotisme. L'action secrète qu'on prépare apparaît, quand elle se manifeste, comme incertaine, inexpérimentée, prématurée. Utile à titre de leçon pour l'avenir, elle demeure présentement sans résultats. Elle n'ébranle pas la

force dont elle prétend secouer le joug. Les temps ne sont pas venus; de 1815 à 1830, la période de l'action efficace n'a pas commencé; on n'en est encore qu'à l'idée.

Or, cette idée trouve son refuge dans les lettres. Et si nous pensions tenir, tout à l'heure, une tendance locale et caractéristique, arrêtons-nous davantage à celle-ci, que l'inopportunité et l'impossibilité de l'action impose à la conscience italienne; car c'est peut-être la plus importante. Influence prédominante de l'idée nationale sur la littérature; et réciproquement, influence de la littérature sur l'idée nationale: telle en pourrait être la formule. Art et politique se mêlent ici indissolublement, jusqu'à se confondre. Les lettres, les grandes consolatrices, les mêmes qui avaient prêté à Dante, à Pétrarque, à Alfieri, la voix de leur indignation, s'offrent ici à tous. Les sentimens de haine contre les Barbares, de douleur devant l'état misérable de la patrie, de confiance en l'avenir, — c'est peu de dire qu'elles les traduisent, qu'elles les amplifient, qu'elles les répandent: la vérité, c'est qu'elles les incarnent. Elles sont la patrie. La patrie est ce qu'un peuple possède d'inaliénable et d'intangible, ce qu'il garde même après la conquête; c'est l'esprit, que la force ne peut atteindre: étant l'esprit, elles sont la patrie. Elles ont recueilli l'héritage de la nation passée; elles sont la nation idéale qui précède la nation réelle. Elles constituent une Italie provisoire, d'où l'on fera sortir l'Italie définitive. Étrange pouvoir de l'idée sur les esprits! Jamais, sans doute, en aucun temps et dans aucun pays, place plus grande n'a été réservée à l'art et à la pensée dans la préparation de l'action. Les lettres, pour le dire avec un philosophe contemporain, M. Barzellotti, nous offrent un exemple unique dans l'histoire, unique par la valeur de son principe et par l'intensité de ses effets: elles organisent d'abord, elles conduisent ensuite, le renouvellement de la vie politique d'un peuple (1).

Sur tous les genres, l'idée nationale fait sentir son influence. Ce n'est pas, à vrai dire, qu'elle en crée d'essentiellement nouveaux: mais elle pénètre dans tous ceux qu'elle rencontre; elle s'adapte à tous ceux qu'elle trouve; elle s'insinue dans ceux qui semblent le plus rebelles à son pouvoir. Alors elle les trans-

(1) Voyez dans G. Barzellotti, *Dal Rinascimento al Risorgimento, seconda edizione*, 1910, une très fine et très pénétrante étude sur la psychologie de l'Italie à cet égard.

forme; et ils reçoivent, avec un aspect inattendu, une valeur singulière. Quiconque prend à la vie intellectuelle un intérêt, même minime; quiconque pense et lit, est forcé de la voir se manifester : elle s'impose à tous les esprits, qu'ils en aient conscience ou non, de bon ou de mauvais gré. Au théâtre, sous les noms anciens destinés à cacher les personnages modernes, à travers les voiles que la prudence est obligée d'adopter pour contenter la censure, le spectateur fait de la politique. La poésie lyrique continue et renforce la tradition d'Alfieri et de Foscolo : ce ne sont pas les joies et les peines des individus qu'elle chante, mais les douleurs de la patrie. Dans le roman, qui au XVIIIe siècle semblait le pur domaine de l'illusion, naît le souci de la réalité : et voici le triomphe du roman historique; aussi naturel, aussi opportun, aussi nécessaire qu'il sera factice en France; d'un succès aussi durable et d'un effet aussi sûr, qu'en France son influence sera faible et son éclat passager. L'histoire aussi prend une teinte nationale : quand elle semble s'intéresser à autre chose qu'aux événemens d'Italie, c'est encore pour y ramener les esprits par comparaison. L'idylle même ne laisse pas de devenir volontiers patriotique; et patriotiques, les hymnes sacrés. La philosophie entre dans la voie qu'elle suivra pendant la période postérieure; elle cherche à établir sur des bases psychologiques et métaphysiques le nationalisme et le libéralisme. Il n'est permis à aucun genre de se désintéresser de l'indispensable préparation dont les écrivains assument désormais la tâche; à aucun, pas même à la rhétorique, pas même à la grammaire.

Tout le mécanisme de la littérature, l'idée nationale l'explique. Tout près du passé, auquel il est attaché encore par tant de liens, nous aurons le pur artiste de la forme, le virtuose du style, l'académicien parfait qui vit dans le culte et dans la superstition des mots. Soucieux de limer les phrases à son établi, il ne regarde pas volontiers au dehors. Mais qu'on ajoute aux élémens de ce caractère un élément nouveau, l'idée nationale : tout est transformé. L'artiste emploie son art à plaider la cause de la liberté; le dilettante se fait emprisonner trois fois par les gouvernemens autoritaires que sa hardiesse effraie; le rhéteur, proclamant le devoir de parler italien pour penser italien, fait servir ses défauts mêmes à la cause commune. Tel est Giordani. — Classique aussi, adoptant sans y rien changer

le moule de la tragédie traditionnelle, mais versant en lui les sentimens patriotiques qui mettront la foule en délire, voici Niccolini, le type accompli du littérateur patriote, ou du patriote littérateur : car à ce degré, on ne sait lequel des deux doit passer avant l'autre. — Faisons quelques pas encore ; pénétrons davantage dans le présent ; et nous rencontrons les hommes qui, débarrassés du poids mort que les autres traînaient après eux, préjugés anciens et idées fausses, formes vieillies et mots vides, concentrent dans leur génie les forces vives de la nation, et nous présentent ce que la production intellectuelle de l'époque comporte de meilleur : Manzoni et Leopardi ; tous deux sachant trouver le juste point où la préoccupation nationale soutient l'art sans l'excéder, où la forme parfaite s'équilibre avec l'idée profonde, et donnant par cela même des chefs-d'œuvre. Plus loin enfin, à la limite extrême à laquelle nous arrivons, voici la très jeune génération, celle qui poussera la théorie de la littérature patriotique jusqu'à ses dernières conséquences, qui considérera chaque phrase comme une arme, la publication de chaque livre comme une bataille, qui ne verra plus dans l'art que l'action : Guerrazzi.

Comment la littérature, à son tour, agit sur les esprits, et rend en efficacité ce que la nation lui prête en confiance, voilà qui est plus difficile à distinguer sans doute, puisque les effets pratiques ne doivent se faire sentir que plus tard, et que nous en sommes seulement aux aspirations et aux efforts. Cependant on peut comprendre déjà, par des exemples précis, quelle est sa méthode et comment elle travaille. On peut voir les obstacles qu'elle doit tourner, les difficultés qu'elle doit vaincre, les défaites même qu'elle doit essuyer, pour propager son influence ; et non pas seulement voir, mais admirer son mérite, le jugeant par sa peine. Nous ne parlons pas ici de ces violentes expressions de colère, de ces cris, de ces injures même, qui donnent à une partie de la littérature italienne de l'époque ce caractère boudeur, acariâtre, révolté, qu'on a souvent remarqué. Ces manifestations s'expliquent tout naturellement, si l'on songe à la condition des écrivains et des lecteurs ; elles sont utiles même, si elles excitent les esprits, et les fouettent. Mais l'influence réelle est ailleurs. Elle est dans la volonté bien arrêtée d'offrir aux Italiens des idées plus saines, des exemples plus moraux, des connaissances plus pratiques, et de faire ainsi leur éduca-

tion. Voyez à Florence l'*Antologia* que fonde G. P. Vieusseux et dont Gino Capponi avait avant lui conçu l'idée (1). Il s'agit de donner à l'Italie une revue analogue à celles que possèdent déjà l'Angleterre, l'Allemagne, la France, dans le dessein très précis de constituer par elle un centre d'union intellectuelle, et d'action nationale. La prudence sera d'abord nécessaire ; on commencera timidement; et pour qu'on tolère la revue, on la présentera comme exclusivement consacrée aux articles traduits de l'étranger. Peu à peu, quand elle sera plus sûre de ses forces, quand on aura pris pour ainsi dire l'habitude de la voir, elle donnera place aux productions italiennes. C'est au bout d'un an, le 1er janvier 1822, que l'évolution est accomplie : « Il n'est pas de mois, écrit Vieusseux, où je n'aie le bonheur d'acquérir quelque collaborateur nouveau, si bien que j'ai l'espoir que sous peu l'*Anthologie* deviendra toute nationale. Je renouvelle à tous les écrivains italiens ma prière de considérer l'*Anthologie* comme un recueil national, toujours prêt à publier les produits de leur intelligence ; il doit être comme un trait d'union entre eux tous, jusqu'à présent si isolés... » Il groupe autour d'elle, en effet, tout ce que l'Italie compte de talens ; les appelant de toutes les provinces; accueillant les jeunes surtout, puisque c'est l'avenir qu'il veut fonder. Rien que d'utile n'entre dans l'*Anthologie;* on bannit ce qui n'est qu'agréable : les vers, par exemple, — dur sacrifice ! On veut de la bonne prose, de la bonne prose solide, pleine de faits et d'idées, qui fortifie l'âme des lecteurs. Contrairement à toutes les habitudes antérieures, on laisse peu de place à la grammaire, à la rhétorique, à l'érudition pure : mais on ouvre la revue toute grande à l'histoire, à la philosophie, à la politique, à l'économie rurale même, — à tout ce dont on avait manqué jusque-là. Patiemment, on forme ainsi l'âme du grand enfant qui commence à vouloir, mais qui ne sait pas suffisamment ce qu'il veut ; qui désire savoir, mais qui ne connaît pas ce qu'il faut apprendre : on fait de lui un homme.

C'est ainsi qu'on finit par créer cet « esprit public » dont les gouvernemens redoutent l'existence. Peu nombreux sont les milieux favorables, au début ; la pauvre plante frêle ne trouve que des terrains rares et maigres pour pousser et fleurir. C'est

(1) Voyez Paolo Prunas, *l'Antologia di Gian Pietro Vieusseux*. Roma-Milano, 1906.

une partie de la jeunesse universitaire, toujours prompte à embrasser les idées nouvelles; c'est une partie de la bourgeoisie qui du XVIIIe siècle a gardé la tradition des lumières et de la liberté; c'est une partie de l'aristocratie, qui a lu, qui a voyagé, et dont l'horizon s'élargit. Peu à peu, la littérature populaire attire à elle les foules, sans lesquelles rien de grand ne se fait; du jour où l'on peut constater son existence, un progrès énorme est accompli, s'il est vrai qu'au siècle précédent, le peuple n'existait pas pour les littérateurs, ni les littérateurs pour le peuple. De la tête, l'idée descend dans le cœur et dans le sang, et devient instinct. Un roman comme les *Promessi Sposi*, sans aucune attaque directe contre les institutions établies, sans violences ni révoltes, agit davantage pour la cause commune que tous les pamphlets réunis, puisqu'il crée une conscience populaire. Et puis, les provinces commencent à se mêler et à se confondre: on a beau faire, il est impossible d'arrêter l'esprit à la douane. Manzoni, c'est Milan; Guerrazzi, c'est Livourne; Niccolini, c'est Florence; Leopardi, ce sont les Marches: tous réunis, c'est l'Italie. La Toscane renferme en elle des hommes de toutes les provinces, auxquels elle offre asile: on voit, à Florence, Giordani et Niccolini relire l'histoire du Napolitain Colletta. Milan est un centre plus important encore; c'est là que les idées nouvelles surgissent d'abord; c'est là qu'on les discute avec le plus d'acharnement. Or Milan et Florence se pénètrent, avant même que Manzoni songe à puiser la bonne prose italienne aux sources de l'Arno. Il n'est pas jusqu'aux discussions littéraires entre les provinces, jusqu'à la question, toujours pendante, de l'unité de la langue, qui ne finisse par constituer une opinion publique. « Ne savez-vous pas, dit Giordani, que l'opinion publique a toujours été quelque chose, et que maintenant elle est beaucoup? » Voilà le grand mot prononcé. Car l'opinion publique une fois créée, la victoire est certaine. Elle constitue la force invincible d'un peuple conscient; les institutions ne sont rien auprès d'elle, car elle les balaie comme d'un souffle; quand elle commence à se manifester, il n'est pas de puissance au monde qui puisse arrêter sa marche, ni même la retarder.

Stendhal, reprenant les événemens où la chute du régime napoléonien les avait laissés, se demandait : « Le hasard ayant interrompu en 1814 la marche de ce jeune peuple, que va

devenir le feu sacré du génie et de la liberté? S'éteindra-t-il? Et l'Italie se remettra-t-elle à faire des sonnets imprimés sur du satin rose pour les jours de noces? » Elle en écrivait encore, parce que les peuples, pas plus que les hommes, ne rompent en un seul jour avec leurs habitudes invétérées. Mais elle en faisait infiniment moins, — la statistique même des œuvres parues à cette époque le montre rigoureusement, — parce qu'une idée se développait en elle, qui remplaçait peu à peu toutes les préoccupations, jusqu'à constituer le trait dominant de l'évolution intérieure de l'Italie. Cette idée, c'est celle que Napoléon, à Sainte-Hélène, « couché à quatre pattes » sur une grande carte de l'Italie qui couvrait tout le plancher, et la marquant à coups de crayon rouge, énonçait en ces termes : « Toute cette grande population, professant la même religion, jouissant également des douceurs d'un climat très tempéré, ayant le même langage, la même littérature, doit s'influencer réciproquement, et finir par s'agglomérer, comme l'ont fait les divers royaumes britanniques, les diverses provinces de la France, comme le feront peut-être un jour celles de l'Allemagne. Les parties italiennes ont eu et ont encore plus de choses communes entre elles que n'en avaient toutes celles-là. »

II

A cette évolution intérieure, il est nécessaire qu'une évolution extérieure corresponde. Dans l'incessant travail d'échange qui constitue la vie de l'Europe, l'Italie a donné et a reçu : qu'a-t-elle reçu? qu'a-t-elle donné? Les peuples les plus fermés, ceux que leurs frontières et la volonté de leurs maîtres semblent tenir à l'écart, ne peuvent se soustraire à cette loi. Nous avons essayé d'entrer au plus intime de la maison, et de voir ce qui se passait au foyer même. Mais nous savons bien que la vie ne se borne pas là. Ouvrons la fenêtre, regardons au dehors; prêtons l'oreille, et tâchons de saisir au passage les bruits que nous apportent les vents venus de l'horizon.

Sur des prisonniers qui secouent leur apathie comme ils voudraient secouer leur joug, et qui commencent à souffrir de leur captivité, les nouvelles du monde extérieur produisent un effet spécial. Tandis qu'elles alimentent simplement la curiosité

des gens libres, elles font travailler leur imagination, et excitent leur colère. Elles leur apparaissent comme une manifestation de cette liberté dont ils sont privés; elles irritent leur impatience en provoquant leur espoir. Or ceci est le cas des Italiens. L'Espagne vient-elle à se donner une constitution? Apprend-on que le roi Ferdinand a juré de lui être fidèle? Toute la Sicile, tout le royaume de Naples frémissent aussitôt; puis l'agitation se propage à travers la péninsule; ce n'est pas seulement à Naples qu'on proclame la constitution espagnole, c'est aussi à l'autre extrémité de l'Italie, à Turin. L'exemple venu de l'étranger est transformé spontanément en élément d'action, voire en ferment de révolte. C'est un état d'esprit qui prend date maintenant, et se prolongera jusqu'à l'établissement définitif de l'unité : l'Italie se sentira ébranlée par les secousses qui agiteront les peuples voisins; on peut poser en principe qu'il n'y en aura aucune désormais qui ne la fasse tressaillir. Même les événemens littéraires prennent ce caractère. Il n'est guère de pays où l'influence du byronisme ait été plus étendue ou plus profonde. D'ordinaire, l'action exercée par les écrivains du Nord est dirigée, et comme canalisée, par la France: au contraire, l'action exercée par Byron s'est manifestée en Italie avant de se manifester chez nous, et elle a duré plus longtemps (1). Ce serait un curieux chapitre de littérature comparée à écrire, que l'histoire du prestige de sa personne aussi bien que de ses œuvres. Guerrazzi était à Pise, au moment où Byron vint s'y installer; et voici quelle était, trente ans plus tard, l'impression qu'il en avait gardée : « Je n'ai pas vu les chutes du Niagara, et je ne sais ce que c'est qu'un volcan; mais j'ai contemplé de furieuses tempêtes et la foudre a éclaté près de moi : cependant tous les spectacles connus et inconnus n'ont rien d'égal à l'épouvante que produisit en moi la contemplation de cette âme immense... La sagesse antique et moderne, Dieu à côté de Satan et paraissant pâle en comparaison, des douleurs, des angoisses sans nom, des mystères insoupçonnés, d'insondables abîmes du cœur, et des larmes et des rires, tout cela jeté à pleines mains dans ces pages immortelles : voilà la poésie que j'avais rêvée... Pendant de longues années, je n'ai plus vu, je n'ai plus senti qu'à travers Byron. » Cette exceptionnelle influence ne s'ex-

(1) G. Muoni, *La fama del Byron e il byronismo in Italia*, Milano, 1903; *La leggenda del Byron in Italia*, Milano, 1907.

plique-t-elle pas de la même façon? Les lecteurs italiens ne se plaisent-ils pas à trouver, dans l'exemple de ce révolté, un encouragement à la révolte? Et c'est encore le même état d'esprit qui fait mieux comprendre, par contraste, l'attitude de l'Italie à l'égard de l'Autriche. Nous ne constatons plus la passivité sinon joyeuse, au moins tranquille, qui régnait avant la conquête française : nous voyons croître, au contraire, un sentiment de haine, que l'impuissance exaspère. Comme la politique de l'Autriche, au delà des frontières de ses possessions, s'étend à toute l'Italie, la haine de toute l'Italie retombe sur elle. Elle pénètre si profondément dans les esprits, qu'au moment où les raisons qui la provoquent auront disparu, elle ne disparaîtra pas. Le problème de l'irrédentisme serait aujourd'hui moins aigu, s'il ne se compliquait de cette hérédité.

De tous ces rapports, les plus curieux peut-être sont ceux que l'Italie entretient avec la France. Que les nationalistes invectivent la Russie, qui est l'âme de la Sainte-Alliance; ou l'Angleterre, qui a livré Parga aux Turcs, nous le comprenons aisément. Mais pourquoi cette hostilité si souvent déclarée, et si ouvertement manifestée, contre la France? Pourquoi le poète le plus illustre lance-t-il contre nous l'imprécation furieuse :

> Je tairai tous nos autres ennemis, toutes nos autres douleurs.
> Mais point la France scélérate et noire (1)...

Nous sommes-nous montrés traîtres envers nos voisins au point qu'on ait le droit de parler de la mauvaise foi française, comme les Latins de la mauvaise foi punique? Les relations personnelles, qui rapprochent incessamment les hommes des deux pays, — tant d'Italiens à Paris, tant de Français à Milan, à Florence et à Rome! — sont impuissantes à produire l'apaisement : on voit éclater des malentendus comme celui qui mit aux prises Pepe et Lamartine. En vérité, il semble qu'il y ait là un problème d'un ordre particulier : car de 1815 à 1830, peu de faits apparaissent qui puissent le résoudre. Sans doute, les littérateurs ont pris chez Alfieri la tradition du *Misogallo* : mais l'habitude est trop générale, elle se manifeste chez des esprits trop originaux, pour qu'on puisse voir en elle une simple manie littéraire. Sans doute, toutes les invectives qu'on adresse à la France ne lui

(1) Leopardi, *Sopra il monumento di Dante* (1818). Remanié dans les éditions postérieures.

reviennent pas; et comme le disait le ministre d'Autriche après la première représentation de *Jean de Procida :* « L'adresse est pour le ministre de France; mais la lettre est pour moi. » Mais ce sont là des cas particuliers, que dicte la prudence; il n'en reste pas moins qu'en général, c'est la France qu'on vise, sans figures ni allusions. Il nous faut ici remonter de quelques années en arrière pour expliquer le présent (1).

Près d'un siècle écoulé nous donne assez de recul, aujourd'hui, pour constater que la domination française en Italie ne lui a pas été inutile. Mais les contemporains n'ont pas les mêmes raisons de le comprendre. Pendant vingt ans, la France a été l'ennemie. Installée en maîtresse sur le sol italien, elle a bouleversé les coutumes les plus chères, et violé les droits les plus sacrés. Elle s'est attaquée à la religion : n'a-t-on pas vu le Pape passer de ville en ville, traîné vers Paris? N'a-t-on pas reçu, bientôt, la nouvelle inouïe de sa captivité, et le trône de Saint-Pierre n'a-t-il pas été laissé vide, par la volonté de l'Empereur? Elle s'est attaquée à l'art. Statues, tableaux, vases, médailles, livres, tout a semblé bon à ces ravisseurs : ils tenaient si fort à ce bien mal acquis, qu'on a eu grand'peine à les obliger à le rendre. La vie même des habitans, les plus jeunes et les plus forts, elle l'a prise : combien sont partis vers les plaines de Russie, qui ne sont jamais revenus! En compensation, il semble qu'elle n'ait rien donné : elle a toujours promis sans tenir. Ce qui a le plus frappé l'imagination populaire, c'est le traité de Campo Formio. L'optique spéciale aux foules lui donne une importance capitale, unique; on en fait le symbole de toute la politique française, que l'on accuse d'être une politique de lâcheté et de trahison. Cette impression efface toutes les autres; elle se prolonge. Aux souffances réelles qu'on a subies, l'imagination vient ajouter son travail : la haine de la France est faite de tout cela.

Elle est faite d'autre chose encore. De toutes les puissances, la France devrait être la dernière à jouer le rôle de conquérante. D'après les principes qu'elle a proclamés pour elle-même d'abord, ensuite pour le monde entier, ce qui devrait lui répugner le plus, c'est la loi de la force. La contradiction qui oppose ce qu'elle a dit à ce qu'elle fait éclate aux yeux des Italiens. Ce n'est pas en vain qu'elle a prêché chez eux la liberté, l'égalité, la fra-

(1) Voyez *La Critica* (anno V, fasc. 1, p. 63) : « L'evoluzione, insomma, comincia in realtà sedici anni prima. » (G. Gentile.)

ternité des peuples comme celle des individus; ils l'ont entendue et comprise; ils ont appris d'elle à prononcer ces mots avec enivrement, à adopter ces idées avec passion. Or la France a fait des élèves de liberté pour s'essayer sur eux au despotisme. Elle-même a conscience de ce que son attitude a d'injuste et de faux; elle laisse subsister quelques noms et quelques formules, qui rappellent au moins l'indépendance promise, et évitent l'indécence d'une trop brusque et trop évidente désillusion : comme les gens qui essaient de se convaincre et de se tromper eux-mêmes en parlant très fort. Les Italiens n'ont même pas cette ressource; de 1796 à 1815, ils sentent naître en eux cette haine cachée qui est plus grave que les hostilités ouvertes, et qui provoque les inimitiés durables. L'accord est à la surface : au fond, le malentendu s'accroît sans cesse, et le divorce va s'aggravant. La France parle des droits politiques de l'Italie, du royaume d'Italie, de l'unité italienne, en organisant et en divisant sa conquête. L'Italie parle de la « grande nation, » de sa générosité, de la reconnaissance qu'elle lui doit, en songeant aux rêves provoqués comme par plaisir, et anéantis par intérêt. C'est là le point sensible : c'est en vertu des idées propagées par la France, qu'on en veut à la France. Elle-même a fourni les armes, elle-même a montré l'usage qu'on en pouvait faire. Mais elle a voulu qu'on s'en servît pour elle : les Italiens veulent s'en servir pour eux. Il est fatal qu'au moment où les rapports officiels cessent par la chute de l'Empereur, les cœurs se soulagent : et le malentendu prenant fin, prendront naissance les injures.

Si les littérateurs interviennent plus volontiers que les autres dans cette espèce d'exécution, et se montrent les accusateurs les plus impitoyables, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont la voix de l'Italie : c'est encore parce qu'ils ont souffert davantage. L'esprit de prosélytisme de nos concitoyens s'est traduit par la littérature aussi bien que par les armes. N'avions-nous pas prétendu à l'hégémonie de l'esprit sur l'Europe, avant d'établir celle de la force? Et n'avons-nous pas été aussi fiers, plus fiers peut-être, de la première que de la seconde? Dans ce « monde français, » dont nous nous plaisions à constater l'existence aux environs de 1780, nous considérions l'Italie comme une de nos plus belles provinces : tant elle avait subi déjà notre influence, et tant nous nous sentions sûrs d'elle! Aussi avons-nous fait passer au delà des Alpes, avec nos soldats, nos lettres. Le

vocabulaire révolutionnaire, — jusqu'au mot *san culottico*, inclusivement — envahit les journaux italiens, qu'on rédigeait sur le modèle des nôtres. Les clubs, fondés à l'image de ceux de Paris, retentirent des discours apportés de France; l'éloquence enflammée de Rousseau régna de Naples à Milan. Les Muses mêmes se firent républicaines, et on entendit les poètes italiens célébrer l'expédition d'Irlande ou la mort du jeune Bara. Mais le plus beau, ce fut le théâtre révolutionnaire, que l'on traduisit, que l'on imita, que l'on joua partout, au grand enthousiasme des patriotes, c'est-à-dire des amis de la France, et au grand scandale des personnes de bon sens. Ce délire dura trois ans. Puis l'Empire apporta d'autres procédés. On protégea la littérature italienne par des récompenses; mais on la tua par inanition. Le ton officiel qui régnait à Paris, dut régner à Rome. Allusions et symboles, mythes et allégories abondèrent dans les hymnes et dans les cantates. Des troupes d'acteurs français, constituées officiellement par la volonté de Napoléon, parcoururent les villes. Même la langue se vit menacée; on sonna l'alarme en Toscane, qui put croire un instant qu'on lui interdirait l'emploi de l'italien. — Ce n'est pas qu'au fond, cette invasion trop brutale ait causé à l'esprit national de sérieux préjudices. Les influences artificielles ne durent pas longtemps : celle-là disparut aussi vite qu'elle était venue. Et puis, avec cet admirable sens pratique qui est dans le génie de la race, les littérateurs surent s'adapter aux conditions qui leur étaient faites pour en tirer bon parti. En prose francisée, en vers de commande, ce fut toujours l'Italie qu'on loua, ce fut toujours le sentiment de l'Italie qu'on exalta : si bien que la nationalité littéraire, en fin de compte, gagna plutôt qu'elle ne perdit. Mais on conçoit comment cette prédominance intellectuelle, imposée par les baïonnettes, dut paraître dangereuse et demeurer odieuse aux yeux des écrivains. Pour comprendre la portée de l'apostrophe de Leopardi, qu'on se reporte au journal où il consignait le travail intime de son esprit: on y voit combien la question de l'hégémonie littéraire de la France, considérée sous le double aspect de l'esprit et de la langue, préoccupe et irrite cette pensée anxieuse, qui voit en elle un danger national (1).

(1) Par exemple, *Zibaldone*, t. III, p. 205 : « Pur troppo è certissimo che, l'indole de' costumi italiani essendo affatto cambiata, massime dalla Rivoluzione in

Il ne s'agit plus ici, on le voit, de la colère boudeuse qui s'en prend tour à tour, et sans bien distinguer, à tous les sujets de mécontentement, grands ou petits. L'hostilité de l'Italie à l'égard de la France s'explique par les torts de la France à l'égard de l'Italie; c'est le règlement d'un compte qui a commencé dans le passé; et davantage encore, c'est une sauvegarde pour l'avenir. Si, après 1815, la tyrannie des armes ayant cessé, la tyrannie intellectuelle durait encore; s'il fallait continuer à se nourrir d'idées françaises, à les exprimer dans une langue francisée; s'il fallait donner raison à ces voyageurs insolens et fats venus de Paris, qui semblent moins visiter un pays étranger, qu'inspecter une de leurs terres, — l'espoir de tous les penseurs, cette littérature nationale qu'on cherche à ressusciter, avant de créer la nation, et faute de pouvoir la créer tout de suite, cet esprit italien qui doit être le salut, tout cela serait irrémédiablement compromis. On peut dire qu'il y a là une question vitale. Les cris des littérateurs, interprétons-les donc comme les appels de gardiens vigilans, qui exagèrent peut-être le danger, mais qui ont le mérite de le prévenir. Et leur attitude est d'autant plus légitime que, parmi les écrivains français, les plus clairvoyans commencent à leur faire écho : ils conseillent à l'Italie, non pas l'hostilité sans doute à l'égard de la France, mais l'indépendance la plus absolue. Car une autre génération est née, pour qui l'hégémonie littéraire est un héritage injuste qu'il faut abandonner. Nourrie par la Révolution, et partant du principe des nationalités, elle pousse jusqu'au bout ses conséquences, sans dévier : si toute nationalité est légitime, est légitime aussi toute littérature; plus de goût dogmatique qui régente, plus de hiérarchie surtout, plus de domination de l'une à l'autre : elles sont également belles, du moment où elles sont également libres. Que l'Italie, si elle a besoin encore de guides et de modèles, — non pas pour les suivre aveuglément, mais pour apprendre, au contraire, à sentir et à penser par elle-même, — se garde bien de se confiner désormais dans l'imitation de la France, comme elle l'a fait trop longtemps! Qu'elle s'adresse, au contraire, à l'Allemagne et à l'Angleterre, dont le génie original est tout prêt à lui fournir des leçons d'indépendance! Telles sont les idées que préconisent et que professent l'ardente Mme de Staël et le sage

poi, ed essendo al tutto francese, è perduta quasi effettivamente la stessa indole della lingua italiana... »

Fauriel. Elles prennent une importance singulière, si l'on songe que la première vient les proclamer à Milan, donnant ainsi naissance aux polémiques qui précèdent le romantisme ; tandis que le disciple et l'ami qui écoute, recueilli, les paroles du second, s'appelle Manzoni. Et c'est un spectacle nouveau, au milieu des Français orgueilleux et des Italiens rancuniers, que ces Italiens et ces Français unis, dans un même sentiment de justice, pour la production du beau.

Nous arrivons ainsi à cette conclusion curieuse, et nouvelle sans doute, — puisqu'on a beaucoup étudié la formation progressive de notre domination intellectuelle sur l'Europe, et très peu sa chute, — que la période qui s'étend de 1815 à 1830, préparée par la conquête française, marque la fin de notre hégémonie intellectuelle. A peu près comme en France, la nouvelle école rejette le classicisme : en Italie, on secouera le joug de la France. Si le romantisme, en effet, dans tous les pays où il se manifeste, est une révolte contre l'état de choses présent, et une sorte de libération ; si la partie solide et durable de sa doctrine est la revendication de l'originalité nationale ; si, en Italie, cette revendication est plus opportune et plus vigoureuse que partout ailleurs, puisqu'il s'agit de l'existence même de la patrie, que l'on commence à pressentir : il est clair que ce dont il voudra se débarrasser d'abord, c'est l'excès de l'influence française. Berchet, dans la *Lettera semiseria di Grisostomo*, qui constitue le premier manifeste du jeune parti, distingue avec quelque ironie trois classes parmi les hommes : au premier degré de la civilisation, et presque en dehors, les Hottentots, — ceux qui ne comprennent rien, et sont incapables de rien comprendre. Au milieu, la masse du peuple, l'élément sain de la nation. Au dernier point du raffinement, au point où l'excès de la civilisation étouffe toute spontanéité, au point où le bel esprit tue le cœur, *les Parisiens*. Le trait est caractéristique. Et caractéristique aussi, comme indication sur les routes nouvelles que prend l'Italie, l'examen des deux ballades de Bürger, qui termine la lettre de Berchet : comme le demandait Mme de Staël, c'est aux littératures du Nord qu'on s'adressera désormais, aux littératures du Nord lues et comprises dans le texte original, — à tout le moins dans des traductions italiennes, non plus françaises. Cette tendance à une séparation nécessaire est d'autant plus marquée, que classiques et romantiques, ici, se

trouvent unis dans le même effort. Plus on regarde le romantisme, qu'on était tenté, à l'origine, d'uniformiser en un seul courant, comme on l'avait baptisé d'un seul nom, et mieux on voit qu'il faut réduire sans cesse la part des manifestations communes à toute l'Europe, pour faire une plus large place aux caractères locaux (1). En Italie, le romantisme ne représente pas la moitié du mouvement intellectuel, le classicisme étant l'autre, car au-dessus de tous les deux, il y a l'idée nationale qui les domine et qui les confond. Les uns comme les autres éprouvent le besoin d'un renouvellement dans la mentalité des littérateurs, d'une moralité qui transformera la production, et fournira les esprits non plus de mots, mais d'idées, de croyances et d'espoirs. Ni les uns ni les autres ne rejettent la littérature classique de l'Italie, dont ils sont également nourris. Étant d'accord sur ces points essentiels, ils sont d'accord aussi sur la question de l'influence française. Les classiques s'indigneront contre les froids poètes du Nord, contre « l'école hyperboréale, » contre Bürger et ses ballades : mais ils n'en préconiseront pas pour cela l'imitation de la France, dangereuse par son attrait, dangereuse par ses prétentions séculaires, dangereuse par la ressemblance même qu'elle peut offrir avec la littérature italienne. Ils lui seront aussi nettement hostiles que les plus farouches des romantiques; ils mettront même à l'écarter, — comme les puristes, par exemple, dans les discussions sur la langue, — une âpreté et une étroitesse qu'on ne trouve pas chez leurs adversaires. Ainsi les deux camps, comme il arrive, se réconcilient devant l'ennemi commun. Du jour où l'idée de la nationalité littéraire, endormie sans mourir jamais, se réveille au cœur du pays; du jour où des chefs-d'œuvre nationaux viennent l'appuyer et la confirmer, on peut dire que l'hégémonie littéraire de la France a vécu.

Pour elle, c'est un autre rôle qui commence. Elle exercera encore son influence : mais elle ne dominera plus. Elle suggérera des idées, elle donnera des conseils, elle fournira des exemples; la lumière qu'elle répand ne cessera pas de briller hors de ses frontières, et d'éclairer souvent les autres peuples : mais elle ne prétendra plus substituer sa personnalité aux leurs,

(1) Voyez Guido Mazzoni, *Le origini del romanticismo* (*Nuova Antologia*) 1er oct. 1893); et sur les différens romantismes (artistique, moral, philosophique) coexistant, sans se confondre, dans chaque pays, B. Croce, *Le definizioni del romanticismo* (*La Critica*, 20 mai 1906).

ne s'adresseront à elle que ceux qui le veulent. La tâche n'est ni moins grande, ni moins belle, si grandeur et beauté se mesurent non pas à la tyrannie qu'on peut exercer, mais au bien qu'on peut faire et à la justice qu'on doit respecter. Une période de l'histoire intellectuelle se ferme, une autre s'ouvre.

Le discours de Rivarol sur l'universalité de la langue française est couronné par l'Académie de Berlin en 1784, les *Promessi Sposi* paraissent en 1827 : la première date marque l'apogée, la seconde la fin. Le discours est un hymne entonné à notre louange ; le roman ne doit guère à la France qu'une chose : le conseil de ne pas imiter la France. Pour les Italiens, l'époque que nous étudions marque une première revendication de la liberté, dans les rapports extérieurs comme à l'intérieur du pays; elle marque, — nous trompons-nous? — un premier *farà da se* de la conscience nationale, qui s'exprime dans les productions de l'esprit, en attendant l'époque où il se manifestera par les faits.

III

Élevons-nous encore d'un degré. Après avoir vu ce que l'Italie a été en elle-même, ce qu'elle a été dans ses rapports avec les autres nations, voyons les acquisitions qu'elle a fait entrer dans le patrimoine humain. Rome, non point la Rome qui passe tous les quinze ans, mais la Rome qui dure toujours, a fourni au monde tant d'idées et tant d'exemples, qu'il est impossible de concevoir qu'elle se soit tue, au moment où l'Italie recommence à vivre. Source d'où le paganisme et le catholicisme se sont répandus sur les hommes, elle continue à couler. Après 1815, dit Carducci, les esprits se trouvèrent comme dans un désert plein de ruines, après le déchaînement d'une grande tempête qui a changé la face des lieux, seuls avec eux-mêmes devant une nature, une vie, une société qui n'étaient plus celles d'autrefois et n'étaient pas encore les nouvelles. Ceux qu'avaient épouvantés les fureurs de la Révolution, ceux qu'avait effarés l'écroulement de 1815, cherchèrent un refuge dans l'idéal d'autrefois, et à grand'peine, avec les morceaux qui restaient, tentèrent de reconstruire les anciens temples et les anciens dieux ; ceux qui sentirent de façon plus amère et plus

cuisante la vanité, ou ce qui parut alors la vanité des efforts faits pour la libération de l'humanité, ceux-là invoquèrent le néant sur eux et sur les choses. De là le mysticisme et le scepticisme. L'Italie présente donc deux réponses à l'éternelle question qui tourmente les consciences, païenne l'une, et chrétienne l'autre. Il s'agit seulement de savoir comment elle est amenée à les donner, et comment, des sentimens locaux, des passions nationales même, sort l'élément humain.

Le pessimisme d'abord. Montrez-nous un homme que le sort accable; dites-nous que la maladie l'a frappé dès sa jeunesse, et a fait de lui un infirme à vingt ans; qu'avide d'amour, il n'a trouvé parmi les siens qu'indifférence ou hostilité; qu'avide de gloire, il a été condamné à une vie obscure; que l'acuité même de sa rare intelligence, que l'intensité de la passion qui bouillonnait en lui, n'ont servi qu'à rendre ses maux plus sensibles et plus insupportables, et que raconter sa vie, c'est faire le récit d'une longue douleur. Certes, nous compatirons à sa peine, et nous ne lui marchanderons pas notre pitié. Mais, à vrai dire, le pessimisme que provoqueront ses souffrances ne nous convaincra pas complètement. Il nous restera toujours, pour le juger, un soupçon, et comme une inquiétude; un cas particulier suffit-il à fonder un désespoir universel? Et les malheurs d'un seul homme, si grands qu'on les suppose, si injustes qu'on le voudra, permettent-ils de conclure au malheur nécessaire de tous les hommes? Autant vaudrait dire qu'une bonne santé, une honnête fortune, une existence exempte de soucis, légitiment l'optimisme. S'il existe un égoïsme du bonheur, l'égoïsme du malheur peut bien aussi se concevoir. Il faut, pour reconnaître à ce pessimisme la valeur d'une métaphysique, le justifier par des causes plus profondes. Sinon, nous l'assimilerons simplement à ce mal du siècle, qui a énervé tant de romantiques, et les a fait passer à travers la vie pâles et les cheveux au vent. Déjà nous avons peine à les comprendre; et la sympathie qu'ils ont pu exciter jadis décroît, à mesure que le temps nous éloigne d'eux. Notre état d'esprit a changé; nous leur conseillerions volontiers, s'il en était temps, de sortir d'eux-mêmes, de trouver dans l'action le remède à leurs passions, et dans le souci d'autrui le remède à leur égoïsme. C'étaient, nous semble-t-il, des pessimistes gratuits, qui s'affligeaient sans que rien les y obligeât, et qui pleuraient pour le plaisir de pleurer, comme les enfans. De

tels reproches atteindraient moins Leopardi, qui avait plus de raisons d'être plus malheureux. Mais ils le toucheraient encore; et dans la seule misère de sa vie, nous ne trouverions pas la valeur d'un pessimisme qui compte dans l'histoire, et qui ait le droit de subsister après lui. D'où vient donc l'impression de réalité qui se dégage de ses œuvres? L'impression d'une vérité qui nous entraîne malgré nous, d'où vient-elle? Il faut savoir s'abstraire de ses maux individuels, et sortir de soi-même : voilà qui est fort bien. Mais c'est précisément ce que Leopardi a fait; ses forces ont tendu vers la grande espérance qui symbolisait en elle toutes les vertus, et demandait tous les sacrifices, vers la patrie. La guérison de ses souffrances morales, l'oubli de ses souffrances physiques, il a voulu les trouver dans les principes qui dépassaient sa propre personnalité : il n'a pas pu. Il a cherché à s'évader de sa prison : on l'y a rejeté. Ce n'est pas de son imagination ou de sa sensibilité qu'il a été victime, mais des faits. Qu'on suppose un pays devenant libre au moment où il le concevait tel : et la raison essentielle de son pessimisme, peut-être, disparaîtra. Le patriotisme, c'était le sentiment le plus ardent qui l'agitait; il l'avait puisé, avec le paganisme qui remplaçait le christianisme de ses premières années, dans la lecture des anciens dont il se nourrissait. Il revivait en lui, tel qu'il avait vécu chez Cicéron ou chez Tite-Live. Que les savans célèbrent les découvertes faites par Angelo Mai dans les palimpsestes de Milan et de Rome : cela suffit à Leopardi pour voir ressuscitée la grande patrie romaine, et pour la célébrer. Elle est l'idéal, qui doit l'arracher à la contemplation des réalités douloureuses; il tend les mains vers lui. Mais on le chasse du sanctuaire; et dehors, tout lui rappelle combien son rêve est vain. De toute l'antiquité, il n'est plus qu'un mot qu'il puisse appliquer à l'état présent de son pays; c'est celui de Marcus Brutus, dont il fera désormais comme sa devise. Ainsi sa douleur se fonde non plus sur sa condition particulière, mais sur la réalité contemporaine; et elle s'enrichit de toutes les douleurs de ses concitoyens. Le 29 juin 1818, il écrivait : « J'ai aujourd'hui vingt ans. Malheureux, qu'ai-je fait? Rien de grand, encore. Je reste là, glacé, entre les murailles paternelles... » Voilà ce que pourrait écrire aussi tel ou tel romantique. Mais voici sans doute ce qu'il n'ajouterait pas : « O ma patrie, que ferai-je pour toi? »

Ils sont nombreux autour de lui, ceux qui se posent la même question : pessimistes à leur manière, encore que leur manière soit un peu simpliste et primitive. C'est du mal de leur patrie qu'est fait le pire de leur propre mal. Leur esprit n'est pas assez vigoureux pour lui donner un fondement métaphysique; c'est une attitude moins philosophique que sentimentale, une croyance plus passionnée que raisonnable. Sous la forme déclamatoire et quelque peu scolaire qu'il prend souvent, il n'a pas dépassé la frontière, et n'a pas survécu à l'œuvre du temps. Car qui, sauf peut-être les patriotes italiens, par piété, ou les lettrés spécialistes, par métier, lit encore la *Bataille de Bénévent*, par exemple? Les situations trop tendues, les héros trop obstinés d'une fatalité théâtrale, qui autrefois faisaient pleurer, font aujourd'hui presque sourire. Mais tel qu'il est, ce pessimisme inférieur, en quelque sorte, vaut la peine d'être connu, pour donner à celui de Leopardi sa véritable valeur : l'un forme le fond sur lequel l'autre vient ressortir. L'isolé de Recanati pourrait sentir que, dans toutes les parties de l'Italie, des milliers de jeunes gens se consument et souffrent comme lui. Son pessimisme n'est pas la doctrine du penseur abstrait qui ne se mêle point au monde, sinon en idée, et rentre dans sa tour d'ivoire pour réfléchir au mal universel : il est entraîné, au contraire, par le même mouvement qui porte ceux de sa génération, il est arraché à son attitude première de philologue et de littérateur, pour se mêler à la vie; il sent l'infélicité qu'il ne faisait que concevoir intellectuellement : il la sent avec l'Italie; et voilà pourquoi il peut la traduire en accens qui font tressaillir la nation tout entière. Un de ses dialogues est connu : Hercule, envoyé par Jupiter, propose à Atlas de le décharger du poids du monde, qu'il prendra sur ses épaules pour un moment. Mais Atlas refuse : le monde est devenu si léger, qu'il semble lui peser moins que son propre manteau. Il ne remue même plus; on n'entend plus le bourdonnement continu qu'il produisait naguère : on dirait d'une montre dont le ressort est cassé. Hercule et Atlas jouent à la balle avec le monde; mais la balle a si peu de poids, qu'on ne peut la diriger, et qu'elle échappe aux mains des joueurs. S'est-elle brisée en morceaux dans sa chute? Il n'en est rien : le monde reste inerte comme auparavant. Horace a dit du juste que la terre pourrait s'écrouler, sans qu'il en fût ému : il faut donc croire que tous les hommes sont devenus des

justes, puisque la terre s'est écroulée, et qu'aucun d'eux ne s'est ému. Si Leopardi parle ainsi du monde, n'est-ce point que les circonstances l'avaient forcé à le penser d'abord de l'Italie?

Maintenant, en effet, il soumet à sa critique toutes les idées traditionnelles sur lesquelles nous vivons; il n'en est pas une qu'il épargne, pas une, même le patriotisme. Car l'homme étant mauvais, mauvaise la société, et mauvaise la nature, la logique veut que toutes les formes de l'action soient condamnées à l'avance, comme étant vaines et funestes. « Je ne suppose pas que vous attendiez de moi des nouvelles du monde. Vous savez que j'abomine la politique, parce que je vois que les individus sont malheureux sous toutes les formes de gouvernement, par la faute de la nature qui a destiné les hommes au malheur; et je ris quand j'entends parler de bonheur public, car ma faible cervelle ne conçoit pas un public heureux composé d'individus malheureux... Mes amis se scandalisent; ils ont raison de désirer la gloire et de vouloir faire du bien aux hommes; mais moi, qui ne crois pouvoir faire de bien à personne, et qui n'aspire pas à la gloire, je n'ai pas tort de passer mes journées sur un canapé, sans même remuer les paupières.. » C'est l'époque où il poursuit de ses attaques les prétentions et les espérances du parti libéral italien, qu'il considère comme grotesques; c'est l'époque de la *Batrachomyomachie*, où il flétrit aussi bien les Italiens, qui sont les rats, que les Autrichiens, qui sont les écrevisses. Et cependant, — par une contradiction qui est la vie même, — l'agitation politique et sociale dont il est le témoin prétendu impassible, l'intéresse toujours; la même réalité, qui est à l'origine de sa doctrine, le préoccupe encore quand elle est achevée. Son pessimisme ne laisse pas de préférer des institutions libres à celles qui régissent présentement l'Italie; de mettre la République au-dessus de la monarchie; de glorifier la lumière que la Révolution française a donnée au monde, et que la Restauration n'a pu éteindre tout à fait. Il avoue même un jour que, dans ses poésies, il a employé les armes du sentiment, de l'éloquence, et de l'imagination; que, dans ses traités, il a employé les armes de la raison et de la logique; que, dans ses dialogues, il a employé l'arme du ridicule, — pour secouer sa pauvre patrie, et son siècle. Et nous comprenons ici que l'expression même de sa colère est une preuve de l'intérêt qu'il continue à porter aux idées qui l'ont animé tout d'abord : en vérité, il ne les a jamais

abandonnées. C'est bien un des traits essentiels qui distinguent le pessimisme de Leopardi de tous les autres, celui de Vigny, par exemple, ou celui de Schopenhauer ; c'est bien un des traits qui en font un état d'esprit si complexe et si profondément humain, que M. Luchaire définit excellemment en ces termes :

« Il apparaît qu'il y a, dans l'Italie de ce temps-là, un état d'esprit qu'on peut appeler pessimisme, qui est plus qu'une attitude sentimentale à la mode, — autre chose, bien entendu, que la doctrine philosophique qui porte le même nom, bien qu'il en soit probablement l'origine ou au moins l'aliment. Il est, dans l'analyse de l'esprit public, l'élément le plus difficile à définir, mais peut-être le plus profond : essentiellement sentimental, cependant apte à produire les plus rares floraisons intellectuelles ; — contradictoire dans son principe, car qui dit pessimisme, dit regret et désir de l'optimisme en même temps que haine de l'optimisme ; forme négative qui contient une matière morale peut-être exceptionnellement vivante et féconde. Il semble être le résultat d'une sorte de faillite du philosophisme de l'époque précédente, des illusions et des espoirs qu'il avait répandus dans la société : il est une singulière angoisse intime des cœurs, atteints dans des régions qui semblent alors nouvelles, il est un effort douloureux, chez certains désespérés, mais très sensiblement un effort vers un renouvellement profond de la vie morale et sociale. »

Hâtons-nous, sans transition, de laisser parler ceux qui croient, après ceux qui désespèrent ; car c'est déjà trahir leurs rapports réels, que de ne pouvoir les montrer parallèlement, simultanément, mêlés et confondus. Ils pensent, ils parlent, ils écrivent dans le même temps ; et les mêmes raisons qui expliquent la formation du premier courant, expliquent aussi la puissance du second. Comme le pessimisme de Leopardi se dégage du scepticisme italien : de même, c'est du moralisme italien que sort le catholicisme de Manzoni, pour s'élever à une des formes les plus belles et les plus pures du catholicisme historique.

Quoi de plus surprenant, à ne considérer que les causes particulières, et à ne point sortir de la psychologie individuelle, que le cas de Manzoni ? Par Beccaria, dont il descend, il représente la philosophie du XVIIIe siècle. Par son milieu et par sa vie, il semble devoir échapper à toute influence religieuse profonde : et rien ne montre, en effet, qu'il soit soumis à aucune. Certes

on a raison de signaler en lui une dignité, une moralité antérieures à toute profession de foi (1) : mais ce n'est point là une croyance. Personne n'est plus digne ou plus moral que les Idéologues, par exemple : et personne n'est moins croyant. Par la société d'Auteuil qu'il fréquente, par Cabanis, par Fauriel, il serait naturel qu'il s'éloignât du catholicisme. Que si la question religieuse vient un jour le tourmenter, le protestantisme est indiqué pour lui fournir la réponse, étant donné son mariage avec Henriette Blondel : « Elle a toutes les qualités, et de plus elle est protestante. » Or voici qu'à Paris même, le jansénisme opère sur l'âme de sa femme la conversion dont M. Gazier nous complétait l'autre jour l'histoire; et qu'après la conversion de la femme, vient celle du mari, au point que le disciple de Fauriel songe, à son tour, à convertir son maître. Mais justifions, comme tout à l'heure, ce cas qui semble exceptionnel par des causes générales, et tout s'éclairera. Ils disparaissent bientôt, les effets de la réaction cléricale, dans les États qui, après 1815, ont voulu affermir leur pouvoir politique par l'autorité de l'Église : ils disparaissent, sans servir aux gouvernemens, dont ce moyen d'action n'a pas retardé la chute; et sans servir à l'Église, qui, par son alliance avec une politique détestée, a risqué de se voir confondue avec elle. Disparu, tout le mouvement de piétisme étroit qui accompagna la réaction; oubliés, s'ils furent jamais lus, tous les vers fades et niais qui le traduisirent. Tout cela est tombé, comme un poids mort. Mais ce qui a survécu, ce qui s'est perpétué dans ses effets et dans son expression, c'est la nécessité d'une moralité supérieure dont nous avons déjà saisi au passage la révélation. Si les désespérés étaient nombreux, plus nombreux encore étaient ceux qui avaient foi dans la puissance des hautes vertus, et qui professaient le culte du devoir. Les libéraux mêmes, et jusqu'aux carbonari, dont les statuts excluaient les personnes de moralité insuffisante, éprouvaient le même besoin. Les écrivains le reproduisaient et l'amplifiaient : l'exaltation d'une volonté forte, la proclamation de la dignité humaine, la nécessité et la valeur du sacrifice, étaient leurs thèmes favoris. Au sortir de la morale facile du XVIIIe siècle, on s'aperçoit que la vie est sans intérêt, si elle manque de dignité, et on cherche un terrain solide où marcher droit. Étant donné ce principe,

(1) Voyez Francesco d'Ovidio, *Nuovi studi manzoniani*, Milano, 1908, pp. 211-223 et 227-253.

l'existence d'un mouvement catholique s'ensuit logiquement. Car le catholicisme vit toujours dans les âmes italiennes; et quand on demande une morale, il se présente de lui-même. Tels qui avaient pu se séparer du dogme restaient attachés aux formes traditionnelles d'une religion séculaire : une rénovation morale les ramène au dogme, spontanément. Pour un homme comme Gino Capponi, les deux élémens sont indissolubles. Voyez Silvio Pellico, qui, jeté philosophe dans les prisons du Spielberg, s'y réveille catholique; écoutez la formule qu'il nous donne, et qui résume la transition que nous voyons s'opérer ici : « Voici longtemps que mon âme cherche, en dehors du christianisme, une doctrine qui encourage sa perpétuelle aspiration à la vertu. Mais qu'est-ce que le christianisme, si ce n'est cette perpétuelle aspiration? Il est extraordinaire qu'alors que le principe du christianisme apparaît si pur, si inattaquable, si philosophique, il soit venu une époque où la philosophie ait osé lui dire : Je vais me substituer à toi... Et de quelle façon le remplacerez-vous? En enseignant le vice? Non, certainement. En enseignant la vertu? Eh bien! cette vertu, ce ne peut être autre chose que l'amour de Dieu et du prochain : c'est justement ce que le christianisme enseigne... » C'est ainsi que raisonnaient les âmes moyennes, celles qui intéressent l'observateur dans la mesure même où elles ressemblent à beaucoup d'autres. Les esprits supérieurs les dépassent, en exprimant ce qu'elles contiennent de plus profond et de meilleur, mais ce sont elles qui les soutiennent. Le catholicisme de Manzoni plonge dans le sol italien des racines solides et vigoureuses : si l'arbre est fort, c'est que le sol est fécond. Tous les milieux que l'individu a traversés deviennent des épreuves qu'il a dû subir, et qui lui servent. Sa jeunesse, l'influence de sa mère, la société d'Auteuil, tout aura contribué à former son esprit, et à l'élargir. L'homme, instruit par la vie, inspiré par l'opinion publique qui le pousse, et dont il est heureux d'avoir retrouvé le courant, n'a plus qu'à laisser parler en lui le long instinct de la race, pour que tous ces élémens réunis nous donnent maintenant la physionomie propre, et comme l'essence de son catholicisme.

Nous la trouverions, pour notre compte, dans cette « eurythmie » qui reste, à travers les âges, un des traits dominans de la religiosité italienne. Elle est fondée sur le bel équilibre du génie latin, qui ne permet pas qu'une faculté l'emporte sur une

autre, et les soumet toutes également au joug de la raison, échappant ainsi aux excès de l'imagination et de la sensibilité, où il lui arrive de tomber dans les autres pays. Ce catholicisme italien ne perd de vue ni l'idéal, puisque c'est toujours le besoin d'une vie supraterrestre qui l'inspire; ni le réel, puisque l'Église romaine, par le fait même qu'elle est chargée du gouvernement de la chrétienté, ne peut jamais renoncer à la pratique des choses et des hommes. Il n'est ni mystique, ni païen; il oscille entre ces deux extrémités, plus près de la première au moment de l'ascétisme franciscain, plus près de la seconde aux temps de la Renaissance, mais se gardant toujours d'arriver jusqu'à l'une ou jusqu'à l'autre. La foi de Manzoni serait juste au milieu. Elle n'a rien de révolutionnaire, bien que l'époque prête à ce danger : prêcher la guerre au nom du Dieu de paix serait contraire à l'esprit de la doctrine. Mais elle n'est pas non plus mystique, ce qui ne répondrait pas aux nécessités de l'époque, à laquelle elle se présente comme un remède; et son but est l'action. De même, ce n'est point un de ces catholicismes élargis, qui, pour être d'accord avec la pensée moderne, font volontiers bon marché des dogmes ; il accepte, au contraire, la tradition tout entière. Mais ce n'est pas non plus un catholicisme étroit; il n'oubliera jamais qu'il a été précédé d'une préparation philosophique; il se placera sur le terrain le plus pratique pour la conciliation et l'harmonie, celui de la moralité. Ce n'est pas un catholicisme belliqueux, qui ne rêve que conflits et guerres : on en a vu de tels. Mais ce n'est point un catholicisme lâche; il agit au grand jour, aux yeux de tous, avec tranquillité et ténacité. Par ces caractères, manifestations diverses de la raison qui transparaît en lui, il est, — c'est M. Luchaire qui parle, — « la formule la plus large à la fois et la plus pratique qui fut offerte aux temps nouveaux. »

On voit facilement la différence profonde qui le sépare de Chateaubriand, — on pourrait presque dire la contradiction qui l'oppose à lui, s'il était permis d'employer ce mot à propos d'écrivains qui servent la même cause, presque au même moment. Manzoni n'a pas été sans assister, pendant son séjour à Paris, aux manifestations du grand mouvement de restauration religieuse qui inspirait aux foules les *Te Deum* glorieux dans les églises qu'on rouvrait au culte. Mais sa mentalité est restée inaccessible à ces formes de la mentalité française. Le *Génie du*

Christianisme n'a eu sur lui aucun effet direct : on a remarqué qu'il ne l'avait pas cité une seule fois, dans le traité qu'il a consacré à la défense de la morale catholique et qui parut dès 1819. C'est qu'il y a là deux conceptions irréductibles l'une à l'autre; Manzoni diffère de Chateaubriand dans la mesure où l'écrivain français s'éloigne du pur esprit de la doctrine, tandis que l'écrivain italien y demeure attaché. Que l'on compare la position que prend Chateaubriand dans ses « Beautés de la religion chrétienne » à celle que choisit Manzoni dans sa réfutation de Sismondi. Rien d'esthétique ou de sentimental chez lui; rien que de rigoureusement dogmatique et moral : « Vous nous reprochez de ramener toute notre vie morale à l'exécution des volontés supposées de Dieu? Mais ces volontés ne sont pas supposées; elles sont certaines, puisqu'elles ont été révélées. Ceci posé, je veux bien répondre à vos attaques, et prouver par des argumens humains que la morale catholique est la meilleure de toutes, qu'il ne peut y en avoir d'autre. D'abord, la plupart des reproches que vous faites à l'Église ne tombent pas sur elle-même, mais sur les hommes qui l'ont mal servie, qui l'ont trahie; ensuite, le mal n'est pas aussi grand que vous le dites; pour ma part, cette corruption des esprits, je la vois tout à fait exceptionnelle, je vois dans notre Italie une masse d'humanité fraîche et pure à laquelle notre doctrine assure la paix et la force. »

Le même esprit qui inspire sa croyance, anime aussi son lyrisme. La foi qui se manifeste dans les hymnes est celle d'un chrétien des premiers siècles, par le choix des sujets, qui célèbrent pieusement les fêtes de l'Église; par les sentimens exprimés, les plus simples et les plus traditionnels; surtout par leur caractère de généralité et d'impersonnalité, qui unissent l'auteur au chœur des fidèles chantant inlassablement les louanges de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Le but n'est pas de rajeunir, de transformer, de prendre les choses par un côté nouveau, dont l'inattendu et le charme semblent vouloir dissimuler le dogme antique. Il suffit d'exposer la foi chrétienne telle qu'elle est; pour qu'elle recommence à conquérir les cœurs, point n'est besoin de l'orner et de l'embellir; sa vertu agit par elle-même. La vérité est éternelle, il s'agit seulement de la faire connaître aux hommes de bonne volonté.

N'étant ni l'un ni l'autre des théologiens, ni des spécialistes en matière religieuse, il faut bien qu'ils aient tous deux recours à

l'art. Mais ici encore, la différence éclate. Chateaubriand conclut de l'art à la religion : des beautés de la nature à la bonté de la Providence, des chefs-d'œuvre humains à la valeur de l'inspiration chrétienne qui les a produits. Tout ce qui renferme en soi un principe d'art contribue à établir la foi : même les passions, même l'amour, pourvu seulement qu'on mette un peu de résistance à lui céder, et qu'à ses excès se mêle quelque remords. C'est le résultat de la confusion fondamentale qui est à la base de son apologétique, que de donner *René* comme un traité d'édification. Pour Manzoni, au contraire, l'art doit être le serviteur, très humble et très soumis, de la religion ; il ne faut pas qu'il ait la prétention de prouver et de convaincre : qu'il se contente d'obéir, quand on veut bien lui demander son concours. Son emploi cesse d'être légitime, dès l'instant où il évoque des pensées contraires à la plus stricte morale religieuse, — quand même il aurait le dessein d'en montrer le danger. A l'amour surtout, qui, d'après lui, tient dans le monde environ six cents fois plus de place qu'il n'est nécessaire à la conservation de notre respectable espèce, l'artiste chrétien doit déclarer une guerre impitoyable. Il risquerait de corrompre l'âme du peuple, auquel il doit surtout s'adresser. Car si la religion s'intéresse au pauvre plus qu'au riche, au faible plus qu'au puissant, ce sont les humbles aussi que l'art a pour mission d'élever. De là ces admirables *Promessi Sposi*, qui, pour parler au peuple, commencent par comprendre son âme ; et pour la comprendre, commencent par l'aimer ; simples sans être jamais vulgaires ; moraux sans être jamais ennuyeux, par l'efficacité de leur art. On accuse quelquefois la littérature italienne de n'être pas populaire : dans aucune littérature au monde, il n'y a d'œuvre plus populaire que les *Promessi Sposi*.

A côté de lui, Chateaubriand paraît trop littéraire, trop aristocratique, trop faussement sentimental, plein de vanité et de superbe, et soucieux de faire valoir l'auteur plus que le chrétien. Il manque à son esthétique le soutien de la doctrine « qui a pour ennemis mortels l'esprit de violence et l'esprit d'orgueil ; qui cherche à tempérer la force d'expansion individuelle, bien plutôt qu'à l'exciter ; celle qui donne la moindre place à l'intelligence, qui met avant toutes les autres vertus la pureté, la douceur, la modestie, la charité et l'amour de Dieu. Voilà l'âme que Manzoni voulait faire au peuple italien. »

Dirons-nous, après cela, que les *Promessi Sposi* soient le plus grand ouvrage d'apologétique du siècle? Dirons-nous, comme on l'a prétendu, que la conversion de Manzoni fut infiniment plus importante que celle de Chateaubriand? — Ce serait le lieu d'instituer ici un parallèle littéraire et philosophique, à la manière ancienne : on ferait ressortir le pour et le contre, avec art; et on aurait la joie d'accumuler d'ingénieuses considérations. On discuterait longtemps. On montrerait qu'à considérer l'esprit de la doctrine, l'auteur des *Hymnes* l'emporte incontestablement sur l'auteur de *René :* rien qui ressemble à du clinquant sur sa robe de néophyte; aucun mot, dans les paroles qu'il prononce, ne sonne faux à l'oreille; aucun détail ne vient nous choquer; pas de raisonnement qui étonne tout d'un coup par sa maladresse ou qui afflige par son ridicule, quand on se croyait en pleine beauté. Mais on considérerait aussi, sagement, que dans la pratique, les idées les plus belles et les plus pures ne sont pas toujours celles qui ont le plus d'effet : il en faut qui répondent à des besoins donnés. Alors on dirait qu'au point de vue du retentissement et de l'influence, Chateaubriand l'emporte peut-être. D'abord, parce qu'il commence : celui qui commence semble avoir agi davantage. Ensuite, parce que, à tort ou à raison, Paris, le Paris glorieux de Bonaparte consul et de Napoléon empereur, est le théâtre du monde, et compte les spectateurs par millions : tandis que la scène de l'Italie est encore étroite, et l'écho des paroles qu'on y fait entendre porte moins loin. Puis encore, parce que nous ne voyons pas, en Italie, la coïncidence qui unit comme dans une même manifestation le *Te Deum* chanté à Notre-Dame en l'honneur du Concordat, et l'article de Fontanes annonçant dans le *Mercure* l'apparition du *Génie du Christianisme*. Il n'y a pas le retour du peuple vers les églises, que Bonaparte et Chateaubriand créent moins qu'ils ne le consacrent, parce qu'il n'y a pas eu abandon. Voilà les idées qu'on pourrait développer. Mais nous estimons qu'en ces matières, il est trop difficile de donner des rangs et des places : et quand nous le croirions plus facile, nous ne le ferions pas encore. Ce sont là de bien vaines compétitions, puisqu'elles n'ont jamais existé dans les faits : et le résultat de ces discussions posthumes est d'engager des querelles présentes. Plus d'action que celui-ci, moins d'action que celui-là, — qu'importe, pourvu que chacun en ait une, ayant fait ce qu'il croyait

être le mieux? Constatons seulement ce qui est. De 1815 à 1830, l'Italie ne s'est pas contentée de développer le principe de son évolution intérieure, du nationalisme littéraire au nationalisme pratique. Elle ne s'est pas contentée non plus d'affirmer son attitude à l'égard des autres nations. Elle a offert, aux questions qui intéressent éternellement l'humanité, deux réponses qui demeurent : c'est beaucoup, pour si peu d'années, quand on compte parfois des siècles qui n'en fournissent point. La première est d'une beauté désespérée : celle de Leopardi. L'autre est aussi belle avec plus d'espoir, celle de Manzoni; à travers lui, elle passe dans des milliers d'âmes, et agit infiniment.

Tels sont donc les domaines où M. Julien Luchaire nous a conduits. Quelquefois, nous avons marché sans notre guide ; par momens, nous nous sommes écartés de lui; le plus souvent, nous l'avons suivi; toujours, nous l'avons trouvé très éclairé et très captivant. Sachons-lui gré d'avoir étudié cette période féconde ; la gloire de celle qui la précède et de celle qui la suit lui nuisent d'ordinaire : on brûle les étapes, pour courir de l'époque impériale au Risorgimento. Et cependant, il est impossible de connaître bien l'une ou l'autre, sans étudier le moment où les prolongemens et les préparations commencent à se dégager de leur confusion. Les faits ne sont jamais plus intéressans que lorsqu'ils s'élaborent; c'est avant la fin de leur évolution qu'ils vivent de la vie la plus intense; après, ils s'immobilisent dans leur forme. Les époques de transition, pour paraître ingrates, n'en sont pas moins utiles, ni moins riches en enseignemens. C'est en elles que le passé vient s'éteindre, encore tout mêlé à l'avenir qui naît.

PAUL HAZARD.

LA
CAPTIVITÉ DE NAPOLÉON III
A WILHELMSHÖHE[1]

II

ÉTUDES MILITAIRES DE NAPOLÉON III. — SON ENTREVUE AVEC L'IMPÉRATRICE. — LES RELATIONS DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE SOUS L'EMPIRE. — LE MARÉCHAL BAZAINE A CASSEL. — JUGEMENS DE NAPOLÉON SUR DIVERSES PERSONNALITÉS. — PROTESTATION DE L'EMPEREUR CONTRE LA DÉCHÉANCE. — LE DÉPART DU 19 MARS 1871.

Dans les loisirs que lui créait la captivité, Napoléon III s'était spécialement occupé de tout ce qui concernait l'organisation militaire allemande, et il y consacrait un travail particulier dont le général de Monts a dit : « Les détails que, durant les longs mois de l'hiver, il avait réunis sur notre organisation militaire, il aurait su sans aucun doute les faire tourner au profit de la France, s'il était remonté sur le trône. » Il est avéré aujourd'hui qu'on avait terminé avant la guerre les études du canon Reffye, et que si des oppositions néfastes ne s'étaient pas manifestées parmi les artilleurs eux-mêmes, notre armée aurait pu être dotée à temps d'un canon se chargeant par la culasse, arme très supérieure au canon rayé de 12 et de 4, dont certains

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

spécialistes, comme le général Susane, persistaient à soutenir l'efficacité et qui, dans les diverses batailles contre les Prussiens, ne put envoyer des obus qu'à 3 000 mètres, tandis qu'il en recevait venant de 5 000 mètres, ce qui le forçait à s'avancer sur la ligne du feu et l'exposait à être rapidement détruit. Napoléon III s'en était rendu compte avant les hostilités, mais sans pouvoir triompher de l'inertie des Comités et des Commissions techniques. Il convient de rappeler que l'Empereur, en décembre 1868, avait chargé le colonel de Reffye, l'inventeur de la mitrailleuse, d'établir, aux frais de sa cassette particulière, deux modèles de canons de campagne se chargeant par la culasse. Le problème était résolu en mai 1870, comme le prouvèrent les essais faits à Versailles sur deux pièces de 7 et deux pièces de 4. Si l'initiative impériale avait été comprise à temps et secondée par les organes du ministère de la Guerre, si le souverain avait eu assez de force pour imposer sa volonté et s'il avait pu vaincre les lenteurs des bureaux compétens, nous aurions pu opposer aux Allemands une artillerie au moins aussi puissante que la leur (1). Napoléon voulut un jour à Wilhelmshöhe voir de près le nouveau canon prussien et obtint qu'un officier de l'artillerie allemande, le capitaine de Spangenberg, vînt avec une batterie dans la cour de la caserne voisine du château. « Napoléon examina attentivement la construction du canon et en fit l'objet d'une longue discussion avec Monts et Spangenberg. Il trouvait grand intérêt à la structure de l'âme du canon et à la fermeture de la culasse. Il ne négligea aucun détail : affûts, harnais, attelage, servans, équipement; tout fut l'objet d'une observation méticuleuse. Quand la visite des pièces fut terminée, l'Empereur offrit un lunch aux officiers d'artillerie et conversa avec eux sur les questions de leur métier. » Monts eut alors l'occasion de remarquer sa connaissance parfaite de la langue allemande. Cet entretien et l'examen du canon qui l'avait précédé firent une grande impression sur les officiers de Cassel; on en parla longtemps dans les cercles militaires. Monts ne cesse d'ailleurs de mentionner les questions multipliées que lui faisait à tout instant Napoléon III sur les moindres détails des armées allemandes.

Après la capitulation de Metz, l'Empereur demanda au roi

(1) Voyez le discours du général Langlois au Sénat, le 31 mars 1910.

de Prusse de vouloir bien faire interner à Cassel Mac Mahon, Canrobert, Bazaine et Le Bœuf. Le Roi répondit que les maréchaux viendraient à Cassel sur le désir de Napoléon, mais que Mac Mahon devait rester provisoirement à Wiesbaden pour y soigner la blessure reçue à Sedan. Au moment où Monts allait porter cette nouvelle à l'Empereur, il apprit, par le général Castelnau, l'arrivée subite de l'Impératrice, accompagnée de la comtesse Clary et d'une dame d'honneur. Si on en croit Mels, l'Impératrice était descendue de voiture pâle et presque en chancelant. Ses serviteurs s'étaient jetés au-devant d'elle pour lui offrir leurs hommages et baiser les franges de ses vêtemens : « Était-ce encore l'Impératrice ? se demandait Mels. Oui, certes, mais c'était plus que cela ; c'était une femme brisée par la douleur, qui embrassait en sanglotant son mari. Je n'entreprendrai pas de rien ajouter... » Le journal de Monts donne à cette scène un aspect plus discret et plus naturel. « J'achevais, rapporte-t-il, de faire à l'Empereur la communication du Roi, quand la porte du cabinet de travail s'ouvrit et l'Impératrice entra rapidement. Nous étions debout auprès de la fenêtre. Elle venait de Chislehurst, ayant voyagé sans le moindre arrêt, ce qui l'avait accablée de fatigue. Dès que je lui fus présenté par l'Empereur, elle prit part à la conversation, et cela avec une grande vivacité. A ce moment, âgée de quarante-cinq ans, accablée par les chagrins, fatiguée par un long voyage, très émue de revoir l'Empereur au lendemain de la capitulation de Metz, elle n'avait plus cette beauté qui passait jadis pour une merveille. Ses traits avaient encore de la finesse, mais non plus le même éclat. Ses cheveux conservaient leur belle couleur blonde, mais ce n'était plus la splendeur admirable d'autrefois. Par la taille, elle était à peu près égale à son mari. Sa tournure svelte, son attitude gracieuse la rendaient encore fort séduisante. Tout dans son extérieur me donnait à penser qu'elle avait toujours dû faire prédominer en politique sa volonté sur celle de son mari. Dans l'entretien que je relate, elle s'adressa fort peu à moi, mais directement à l'Empereur, et cela sur un ton très décidé. On voyait qu'elle était accoutumée à se faire écouter et même à avoir le dernier mot en ses observations. Elle affectait à l'égard de Napoléon une sorte de supériorité et, le dirai-je ? même de tutelle. Si elle s'était mise, comme on l'a cru en France, à la tête des partisans de la guerre, je puis assurer qu'à

l'heure de la décision définitive, ce fut elle qui la détermina. »

Monts croit que cette visite inopinée à Wilhelmshöhe, faite en dehors du chancelier qui ne l'apprit que tardivement, avait un véritable côté politique. Les bonapartistes avaient en effet espéré que, Metz ayant capitulé, le roi Guillaume consentirait à rendre à Napoléon ses soldats pour rétablir l'ordre en France et le trône impérial. Il paraît vraisemblable que l'Impératrice était venue consulter Napoléon pour savoir si on ne pourrait pas utiliser l'armée captive en Allemagne et les offres de certains généraux. Ce qui le faisait croire à Monts, c'est que l'Impératrice lui avait dit : « Si le roi de Prusse nous avait rendu l'armée française, nous aurions pu consentir à un traité convenable et pacifier la France. » Et le général prussien ajoute : « Cela n'arriva pas, heureusement. Il importait en effet de traiter la France avec plus de rigueur, et c'est ce qu'on fit. » D'ailleurs, les Prussiens ne comptaient nullement réduire leurs prétentions même vis-à-vis de l'Empire. Ce qu'ils demandaient à la Défense nationale, ils le demandaient également à l'Empereur et à l'Impératrice. Leurs volontés étaient arrêtées depuis le milieu de septembre 1870, ainsi que l'a prouvé la carte dressée par l'état-major allemand avant la chute de Strasbourg. Or, Napoléon III avait plus d'une fois répété que son gouvernement ne vivrait pas une heure s'il consentait à sacrifier l'Alsace et la Lorraine. Il est possible en effet que l'Impératrice ait eu pendant deux jours des illusions à cet égard et soit sortie de la réserve sage et prudente où elle s'était maintenue depuis le 4 Septembre. Mais bientôt elle comprit combien elle s'était trompée, et son entretien avec l'Empereur, qui examina de près avec elle la situation et la reconnut extrêmement difficile, sinon insoluble, la ramena à une politique de résignation et d'effacement, la seule qu'alors on pouvait suivre.

« On a attaqué de bien des façons, remarque le général de Monts, le caractère de l'Impératrice. Sans doute son esprit léger et son désir de plaire à tous, la poussèrent à des prodigalités exagérées et eurent une influence pernicieuse sur la Cour. Mais enfin, on doit convenir que, comme tous les personnages officiels, elle était la proie d'une critique qui s'appuyait sur des bases peu solides, parce qu'elle ignorait trop souvent les circonstances et les faits. » Monts affirmait qu'un riche Espagnol, qui l'avait beaucoup connue, racontait que les familles honorables et dis-

tinguées d'Espagne ne parlaient qu'avec respect de sa conduite, comme comtesse de Montijo. « Cette princesse, réellement digne d'intérêt, dit-il, était, au moment où elle vint à Cassel, si atrocement frappée, si maltraitée par la destinée qu'il ne venait à l'idée de personne de la trouver légère et superficielle. Les derniers événemens avaient, j'en suis assuré, mûri son âme. Dans tous les cas, en ce passage si rapide à Wilhelmshöhe, l'Impératrice ne m'a point paru telle qu'on me l'avait décrite. Il me semble encore voir en elle une femme que certainement la vie avait mûrie d'une façon précoce, enfin une femme judicieuse, prévoyante, consciente d'elle-même et de sa valeur, ajoutant à des formes gracieuses l'esprit et le cœur d'une épouse et d'une mère, qui considère l'intérêt public comme le sien. Nous éprouvions pour cette princesse infortunée une commisération très profonde, et cette commisération s'accroissait encore par l'idée qu'elle ne pouvait ne pas reconnaître qu'elle avait pour sa part contribué à attirer sur elle les coups d'une Destinée vengeresse. »

Monts ne crut pas alors devoir cacher au roi Guillaume la présence de l'Impératrice, et le Roi lui répondit aussitôt qu'à cet égard pleine liberté devait être laissée aux deux Majestés. Quant à lui, gouverneur de Cassel et du château, il n'avait nullement à intervenir. Le séjour de l'Impératrice fut d'ailleurs très bref. Arrivée le 30 octobre au matin, elle quitta Wilhelmshöhe le 1er novembre à 5 heures et demie du soir. Elle partit dans la direction de Hanovre, allant droit en Angleterre.

Le lendemain, les maréchaux Canrobert, Bazaine et Le Bœuf se rendirent au château. Monts remarque que Le Bœuf se tenait presque à l'écart, et cela par une volonté bien évidente. Le gouverneur le trouva grand, vigoureux et digne. Quant à Bazaine, il lui fit l'effet d'un vieux soldat sans énergie aucune. Le maréchal avait, paraît-il, oublié dans une auberge de Pont-à-Mousson sa bourse contenant 10000 francs. Un sous-officier allemand la lui rapporta. Le maréchal lui offrit 25 thalers qui furent refusés. Monts, qui le vit plusieurs fois, remarqua bientôt en lui un caractère vacillant et une volonté incertaine. Aussi, ne s'étonnait-il pas de ses tergiversations et de ses hésitations à Metz et pendant la campagne. Bazaine habitait à Cassel, avec sa femme et ses deux enfans, une villa du faubourg de Cologne. Il sortait peu, de crainte des quolibets et des insultes. Les prisonniers français le détestaient, et l'un d'eux alla, un jour,

jusqu'à lancer des provocations et de violentes menaces devant sa demeure. Dans une conversation que Monts eut avec Bazaine en février 1871, le maréchal lui fit d'étranges confidences. Il n'attendait rien de bon, disait-il, pour la France, et il la voyait déjà en proie à l'anarchie. Il assurait que, peu de temps avant la guerre, l'Empereur lui avait parlé de son désir sincère de maintenir la paix, mais qu'il avait été circonvenu de tous côtés et forcé de céder à l'élan de l'opinion enthousiaste pour la guerre, ainsi qu'à l'avis de ses ministres qui, au dernier Conseil, lui avaient déclaré qu'on ne pouvait résister à cette opinion. Bazaine se montrait fort dur pour Palikao et Trochu. « Il considérait leur manière d'agir comme infâme. Quant à Gambetta, il disait que son gouvernement était une honte. » Tels étaient les jugemens de celui qui avait livré Metz et son armée à l'étranger! Il se permettait de parler, avec une inquiétude affectée, de l'avenir de la France et prédisait mille maux à un peuple démoralisé par la défaite dont lui, Bazaine, était si responsable. Aussi longtemps que Gambetta et ses amis demeureraient au pouvoir, il ne croyait pas au rétablissement de l'ordre. Quant à lui, il restait, disait-il, « un serviteur fidèle et dévoué du pays et de l'Empereur. »

Monts, qui l'a observé attentivement, croit que son plan était de rétablir l'ordre en France avec ce qui restait de troupes, de renverser la République et de restaurer l'Empire. Il reconnaît qu'avant la guerre on ne prononçait déjà le nom de Bazaine qu'avec méfiance en raison de ses tristes aventures au Mexique et de son rôle louche et fâcheux durant cette campagne. Interrogé sur cette affaire, le maréchal eut l'audace de blâmer les ambitions exagérées de Maximilien qu'il avait abandonné et trahi. « Napoléon, disait-il, ne pouvait pas être rendu responsable de la conduite de cet empereur qui ne voulait point, par orgueil et par bravoure, quitter le Mexique. C'est une idée chevaleresque qui l'y a retenu, et son attitude l'avait rendu importun même à son frère François-Joseph. » Bazaine d'ailleurs ne ménageait guère Napoléon III dont il critiquait le caractère romanesque et peu pratique. Dans ses conversations avec le général de Monts, Napoléon lui confia que les maréchaux ne se plaisaient point à Cassel et songeaient à demander leur déplacement. Il laissait entrevoir que cette décision lui causait de la peine, car c'était lui qui avait demandé à les avoir près de lui. Il racontait que

la femme de Bazaine, petite créole à l'esprit léger, aurait reproché à son mari sa conduite à Metz et l'aurait même appelé « traître et lâche ! » Il faut croire que l'Empereur n'attachait pas beaucoup d'importance à cette scène de ménage, car il souriait en la racontant. C'est à ce moment qu'il montra à Monts la brochure composée par lui sur « l'organisation militaire de la Confédération de l'Allemagne du Nord. » Comparant la mobilisation allemande avec la mobilisation française, il trouvait la première bien supérieure en raison de ses formes pratiques, rapides et précises. L'instruction des officiers, telle qu'elle se pratiquait en Allemagne, lui semblait meilleure aussi. Il critiquait la vie des camps en Afrique, qui avait fait non pas des soldats disciplinés, mais seulement des sabreurs. Napoléon avait déjà soumis le même travail à Mels en lui disant : « Voilà ce que vous pourriez traduire. L'étude est consciencieuse et servira en France à montrer où est la vraie force de l'Allemagne. » Et comme Mels ne répondait pas : « Vous songez, peut-être, lui dit-il, qu'il eût mieux valu faire cette étude avant la guerre qu'après, n'est-ce pas ? Êtes-vous donc aussi de ceux qui croient que nous n'étions pas informés des forces importantes de la Prusse ? Alors écoutez ! » Et l'Empereur lui lut un numéro du *Moniteur* où Thiers reprochait à Rouher d'évoquer le fantôme de 1 300 000 Allemands pour effrayer le pays. Napoléon aurait pu, il est vrai, lire d'autres discours où Thiers invitait le gouvernement impérial à renforcer son armée, et les derniers surtout où il laissait entrevoir que rien n'était prêt pour entreprendre une guerre insensée... Une fois lancé dans les considérations militaires et politiques, Napoléon s'arrêtait difficilement. Il revint un jour devant Monts sur ce fait que si l'armée de Metz était rendue au gouvernement impérial, celui-ci pourrait rétablir l'ordre et la pacification en France. On voyait que son désir constant était de renverser le gouvernement du moment. Mais il convenait toujours qu'il lui serait impossible de régner, si on exigeait la cession de deux provinces.

Parlant ensuite du plan de guerre français en 1870, l'Empereur apprit à Monts que Mac Mahon devait, en quittant Strasbourg, s'avancer dans l'Allemagne du Sud et s'unir à l'armée venue de Metz pour tomber en commun sur l'armée allemande du Nord. Mais les revers de Wissembourg, Wœrth et Spickeren

avaient donné au projet primitif une tout autre tournure. Ces aveux intéressaient le général, parce qu'ils mettaient une fois de plus en lumière ce fait qu'en temps de guerre celui qui peut prendre rapidement l'initiative et s'est assuré la supériorité par le nombre et l'audace, celui-là renverse rapidement toutes les combinaisons de l'ennemi. Mais ce n'était malheureusement pas le cas des Français. Napoléon se disait favorable au baron Stoffel et lui rendait justice, bien que, suivant lui, ses rapports eussent donné peu de détails sur l'organisation militaire allemande de 1868 à 1869. Monts trouvait ce jugement sévère; il s'étonnait que les judicieux avertissemens de Stoffel eussent été peu écoutés. Mais il n'insista pas, de crainte de blesser son interlocuteur.

Un autre sujet occupa davantage Napoléon III pendant le cours de sa captivité : celui des relations de la France avec l'Allemagne sous son gouvernement. Le chancelier ayant accusé la politique napoléonienne d'avoir depuis de longues années intrigué contre le gouvernement prussien, et cette accusation ayant été répétée dans la presse étrangère, l'Empereur crut utile d'y répondre. Il le fit en rédigeant une brochure qui eut alors un peu de retentissement, et qui est assez difficile à trouver aujourd'hui. Je l'ai sous les yeux. Elle est intitulée : *Des relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III* (1). Mais comme elle opposait aux vagues assertions de M. de Bismarck des faits précis et qu'il ne convenait pas à un souverain prisonnier d'entrer en contradiction publique avec le ministre d'un roi victorieux, Napoléon III demanda à un ami, le sénateur marquis de Gricourt, d'accepter la paternité de l'œuvre, et Gricourt la signa.

« On me passait, rapporte Mels, les feuilles du manuscrit aussitôt terminées, et ma traduction (car cette brochure fut imprimée aussi en allemand) marchait de pair avec l'original. On imprimait à Cassel au fur et à mesure. Je me trouvai en avance sur l'édition de Bruxelles, et je pus envoyer, aussitôt le tirage fait, un exemplaire au conseiller intime Louis Schneider, lecteur du roi Guillaume, qui m'avait témoigné beaucoup de bienveillance et se trouvait près de lui à Versailles. Schneider en fit la lecture au Roi qui en fut extrêmement frappé. Se lais-

(1) Bruxelles, chez Rozez, 1871, in-8°.

sant guider depuis des années par M. de Bismarck, ne voyant que par ses yeux et recueillant les résultats hardis et si heureux de son ministre, le monarque ne connaissait beaucoup de faits que sous l'aspect où le chancelier les lui avait présentés. »

Voici le résumé fidèle de cette brochure qui en démontrera tout l'intérêt.

L'Empereur défend naturellement sa politique contre ceux qui l'accusaient de manquer de stabilité et de franchise. Il dit que, tant que son pouvoir a été fort et respecté, le pays a été calme et prospère et les relations extérieures excellentes. Suivant lui, les embarras et les malheurs ne sont venus fondre sur la France que depuis l'installation du parlementarisme.

Étudiant plus spécialement les questions étrangères, Napoléon affirme qu'il était sincère quand il prononçait à Bordeaux cette parole tant critiquée : « L'Empire, c'est la paix, » mais que les événemens l'avaient fait revenir des illusions nées d'une âme honnête. Au moment où il étudiait un projet de réduction des impôts qui frappaient plus spécialement les classes pauvres, la question d'Orient surgit tout à coup et fit ajourner ce projet de réforme si utile. Il fallait avant tout soutenir la politique traditionnelle de la France en Orient. Il le fit de façon à cimenter notre alliance avec l'Angleterre et sans blesser la Russie, que la modération de nos conditions de paix toucha d'ailleurs grandement. Napoléon assure, et cela sans avoir été payé de retour, qu'il a toujours été fidèle à l'alliance anglaise en résistant à toute suggestion pour abaisser une puissance rivale. Il pensait s'être attiré également la gratitude de la Prusse par l'empressement qu'il avait mis à répondre au désir de Frédéric-Guillaume IV d'être admis au Congrès de Paris dont on l'avait exclu. Cette faveur fut vite oubliée par une puissance qui, plus encore que l'Autriche d'autrefois, devait étonner le monde par son ingratitude.

Si, en 1859, l'Empereur crut devoir soutenir le Piémont, c'est qu'il redoutait que l'Autriche ne devînt maîtresse de toute l'Italie jusqu'à nos frontières. Napoléon avoue que la paix se fit sans que tout son programme eût été exécuté, et que l'attitude de la Prusse suspendit notre marche victorieuse. Il essaya en 1864 de reconstituer l'édifice européen sur de nouvelles bases, puisque les traités de 1815 avaient vécu, et de convier l'Europe à un Congrès où l'on mettrait fin partout à des arme-

mens exagérés et où l'on substituerait à un état précaire et maladif une situation stable et régulière. Mais Napoléon est forcé d'ajouter : « Les puissances, l'Angleterre surtout, accueillirent avec dédain ce moyen de pacification générale. Soit qu'elles se trouvassent blessées de voir que l'initiative en était prise par le chef du gouvernement français, soit qu'elles ne crussent pas à la possibilité de donner satisfaction aux divers intérêts qui étaient en présence, elles rejetèrent ce moyen de pacification générale. » Des complications nouvelles surgirent bientôt : l'affaire des duchés de l'Elbe fut la première. Alors l'Angleterre proposa aux Tuileries de s'opposer au mouvement qui allait amener la Prusse et l'Autriche à faire de concert une guerre de nationalité contre le Danemark. Le Cabinet impérial répondit qu'une protestation énergique provoquerait une guerre dont la France aurait seule à soutenir le poids, puisque l'Angleterre n'aurait à agir que dans la Baltique, tandis que la France devrait combattre sur le Rhin les forces réunies de l'Autriche et de la Prusse. D'autre part, l'Empereur pouvait-il, après avoir proclamé le principe des nationalités, tenir sur les bords de l'Elbe une autre conduite que celle qu'il avait tenue sur les bords de l'Adige ?

C'est ainsi que, par des scrupules maladroits, l'Empire ne vit pas que, sous prétexte de soustraire des Allemands à la domination danoise, il allait laisser jeter les Danois sous la domination allemande. Sa politique était assez imprévoyante pour ne pas deviner que l'entente de la Prusse et de l'Autriche ne durerait point et amènerait entre elles des hostilités fatales.

Napoléon dit avoir été ému de l'antagonisme subit de ces deux puissances et avoir proposé une conférence pour prévenir les hostilités. Il voulait circonscrire notre action dans les limites de la querelle engagée, mais l'Autriche ayant refusé de faire partie de la conférence, celle-ci n'eut pas lieu. Ce fut alors que, pour se dégager de toute responsabilité, il adressa à Drouyn de Lhuys la fameuse lettre du 11 juin 1866, où il regrettait qu'une conférence ayant été proposée pour prévenir l'explosion de la guerre nouvelle, l'Autriche eût refusé d'en faire partie. L'Empereur aurait bien voulu repousser pour la France toute idée d'agrandissement territorial, tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu. Il n'aurait lui-même pu songer à l'extension des frontières de la France que si la carte de l'Europe eût été mo-

difiée au profit exclusif d'une grande puissance et que si les provinces limitrophes eussent demandé librement leur annexion à notre pays. Il reconnaissait que le conflit actuel avait pour causes : la situation géographique de la Prusse, les vœux de l'Allemagne pour son unité, la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance. Il aurait, dans la Conférence, désiré pour les États secondaires de la Confédération germanique une union plus intime et un rôle plus important ; plus d'homogénéité et de force dans le Nord pour la Prusse et enfin pour l'Autriche le maintien de sa grande situation en Allemagne, mais à la condition que l'Autriche cédât la Vénétie à l'Italie. Puisque le sort des armes allait décider de toutes ces questions, la France devait s'appliquer à tâcher de maintenir l'équilibre européen et l'œuvre édifiée en Italie. L'Empereur se croyait assuré, par les déclarations des Cours engagées dans le conflit, « que quel que fût le résultat de la guerre, aucune des questions qui toucheraient la France ne serait résolue sans son assentiment. »

Avant de s'engager dans la lutte, le roi de Prusse écrivit secrètement à Napoléon pour connaître ses intentions et pour s'entendre avec lui. Celui-ci répondit au Roi que les deux souverains pourraient compter sur sa bonne foi et sur son désir de maintenir entre eux, quoi qu'il advînt, les rapports les plus amicaux. Il finit par promettre sa neutralité absolue, et c'est cette neutralité qui permit à la Prusse d'entrer délibérément en campagne. Ce fut alors que M. de Bismarck crut pouvoir dire à Benedetti : « Notre confiance dans votre gouvernement est si grande que nous ne laissons pas un soldat sur la rive gauche du Rhin. »

Napoléon reconnaît que les rapides succès de la Prusse étonnèrent le monde et émurent la France. « On vit alors, dit-il, les hommes naguère les plus pacifiques accourir chez l'Empereur pour l'engager à convoquer le Corps législatif, à appeler les réserves sous les armes et à déclarer la guerre à la Prusse, pendant que ses principales forces étaient occupées sur le Danube. L'Empereur se refusa à suivre le conseil que le Grand Frédéric donne dans ses *Mémoires*, lorsqu'il prétend qu'un souverain n'est pas, « comme un simple particulier, obligé de tenir parole et qu'il est autorisé à y manquer quand l'intérêt de son pays l'exige. » Napoléon regardait l'agitation publique comme une erreur, et pour répondre aux attaques que soulevait sa poli-

tique d'illusions et de chimères, il entreprit de prouver que ce n'était pas par faiblesse, mais par conviction, qu'il avait facilité en Europe la reconstitution des grandes nations. Il mit ses idées et ses actes sous l'invocation de son oncle et dit à l'ouverture de la session, le 14 février 1867, que les prévisions de Napoléon Ier s'accomplissaient, c'est-à-dire la concentration des peuples morcelés par la révolution et la politique. Il répéta ses paroles à Sainte-Hélène : « Les transformations qui ont eu lieu en Italie et en Allemagne préparent la réalisation de ce vaste programme de l'union des États de l'Europe dans une seule Confédération. »

Napoléon s'attachait à cette politique avec une singulière insistance, et pour que nul ne pût en Europe se tromper sur ses intentions, il fit adresser, le 16 septembre 1867, à nos agens diplomatiques une circulaire qui, à l'époque, fut très remarquée. Il dit lui-même qu'elle fut presque entièrement rédigée de sa main. La guerre de 1866 avait donné à la Prusse la domination sur la rive droite du Mein et enlevé la Vénétie à l'Autriche, désormais séparée de l'Allemagne. L'opinion française, il l'avouait, était émue. Elle se demandait si la puissance prussienne n'allait pas prendre des proportions excessives, et si l'Italie affranchie n'allait pas menacer la sécurité du Saint-Siège. Faisant alors une sorte de revue du passé depuis 1815, l'Empereur remarquait que la Sainte-Alliance avait réuni contre la France tous les peuples depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique, forte de 80 millions d'habitans, s'étendait du Luxembourg à Trieste et de la Baltique à Trente, entourant la France d'une ceinture de fer. L'Allemagne autrichienne pouvait s'avancer jusqu'aux Alpes, et l'Allemagne prussienne mettait les États secondaires en avant-garde sur le Rhin. Aucune alliance, sauf celle de l'Espagne, n'était à espérer pour nous sur le continent. L'Italie était morcelée, la Prusse pas assez compacte, l'Autriche préoccupée uniquement de conserver ses possessions italiennes. Les trois cours du Nord étaient de fait unies contre nous par le souvenir de défaites et de victoires communes.

Mais, en 1867, cette coalition était brisée. Le principe nouveau de l'Europe était la liberté des alliances et toutes les grandes puissances semblaient rendues à la plénitude d'une action libre. « La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, disait Napoléon III, dans l'étude écrite par lui à Wilhelmshöhe, assure

l'indépendance de l'Allemagne. *La France n'en doit prendre aucun ombrage*... Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous. Au Midi, l'Italie est mise en possession de tous ses élémens de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance... L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'Est de l'Europe, représente encore une puissance de 35 millions d'âmes qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne séparent de la France. »

L'Empereur croyait l'Allemagne entièrement satisfaite et bien disposée pour nous, l'Italie encore plus sympathique, et l'Autriche consolée de ses pertes en Italie et de son déclin en Allemagne par la délivrance de toutes préoccupations extérieures! Il trouvait dans une Europe plus fortement constituée et plus homogène une garantie pour la paix du continent, sans aucun péril ou dommage pour nous. Il voyait se produire chez les peuples une poussée irrésistible pour se constituer en grandes agglomérations « inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. » S'élevant « au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. » il ne pensait pas que la grandeur d'un pays dépendît de l'affaiblissement de ses voisins. Il se louait même d'avoir accepté le rôle de médiateur et de modérateur. « Il aurait, disait-il, méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de race et dans laquelle s'entre-choquent des nations entières... »

Cette circulaire, n'amena pas, — Napoléon le reconnaît lui-même, — les résultats espérés, et il fut forcé de répéter, le 18 novembre 1867, les mêmes assurances de paix et de satisfaction. « Il faut, dit-il alors, accepter franchement les changemens survenus de l'autre côté du Rhin et proclamer que, tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par les vœux

des populations. » Pendant qu'il cherchait à accréditer cette vérité que la grandeur et la prospérité des États voisins n'étaient pas un obstacle à la grandeur et à la prospérité de la France, il voyait ses intentions méconnues et il reprochait à l'opposition de continuer son œuvre de dissolution et de dénigrement. Il se plaignait que Thiers déclarât que la victoire de Kœniggrætz eût été le coup le plus funeste porté à notre influence et eût dit que la grandeur et la sécurité de la France étaient incompatibles avec l'existence des grands États établis à ses frontières. Il regrettait « cette tactique qui consistait à faire croire au pays qu'il avait été profondément abaissé, que la journée de Sadowa avait été pour lui un second Waterloo et à ne pas vouloir qu'il tentât du moins de se relever aux yeux du monde. » Il blâmait la presse de s'être mise à l'unisson de la tribune dans cette polémique provocatrice et injuste. On sait quel nouveau coup porta au prestige impérial l'échec de ses prétentions sur le Luxembourg et combien il fut facile à ses adversaires de montrer quel était le fruit de tant de condescendance envers la Prusse. L'Empereur lui-même avoue qu'il en éprouva un profond désappointetement. « Il sentit, dit-il, dans cette étude des Relations de la France avec l'Allemagne, que la politique qu'il avait suivie envers l'Allemagne venait de recevoir une atteinte difficile à réparer. L'opposition semblait avoir eu raison. M. Thiers triomphait, et il devenait plus difficile de prouver que ses sinistres préventions étaient injustes et mal fondées. »

Sur ce, voyant ses intentions méconnues et par cela même son prestige affaibli, Napoléon résolut d'augmenter les pouvoirs du Parlement, afin de lui laisser une plus grande part de responsabilité dans la conduite des affaires. Il forma alors un gouvernement purement constitutionnel pour rendre la nation maîtresse de ses destinées. L'année 1870 paraissait s'annoncer sous des auspices favorables et le régime libéral appelé à développer tranquillement les ressources matérielles et morales du pays.

Comment l'orage éclata-t-il tout à coup? L'Empereur en accuse l'opposition qui n'avait cessé de se plaindre de l'accroissement de la puissance prussienne et d'accuser le gouvernement d'avoir trahi les intérêts de la France. « Ce n'était pas en vain, dit-il, que depuis quatre ans l'opposition avait accusé le gouvernement de trahir les véritables intérêts de la France en montrant tant de modération et tant de longanimité vis-à-vis

de l'Allemagne. La candidature Hohenzollern fit l'effet d'une étincelle qui tombe sur des matières inflammables. Toutes les haines, toutes les jalousies, toutes les convoitises se réveillèrent tout à coup et cet incident qui, dans d'autres temps, n'eût provoqué que des notes diplomatiques, souleva le pays tout entier. Néanmoins, ajoute l'Empereur, lorsqu'on apprit que le prince de Hohenzollern venait de se désister pour son fils de la candidature au trône d'Espagne, on put espérer que la paix serait maintenue. Mais l'opinion publique était tellement excitée qu'elle repoussa toute mesure de conciliation. Les journaux de presque toutes nuances poussaient à la guerre. La province partageait l'exaltation de la capitale. » Cette dernière assertion était inexacte. Si Paris était ému, les départemens avaient gardé tout leur calme.

Cependant, Napoléon avoue qu'il pouvait empêcher la guerre, mais en perdant sa popularité et en laissant dénoncer sa conduite comme une condescendance coupable avec l'étranger. Il ajoute, dans sa brochure, et ceci est à remarquer : « Toutefois, le devoir de l'Empereur était d'être plus sage que la nation et d'empêcher la guerre, même au prix de sa couronne. » Alors, pourquoi ne le fit-il pas? « Sa réponse, dit-il, est qu'il accepta la lutte sans ardeur, comme un homme qui va se battre en duel, parce que l'honneur l'exige, et ne considérant pas si son adversaire est plus fort que lui. Sans doute aussi qu'il se laissa emporter par l'élan national, par sa confiance illimitée dans la puissance de l'armée et que les rêves de gloire militaire, peut-être même d'agrandissement territorial, étouffèrent dans son âme la faible raison de l'homme d'État. » Après ces aveux clairs et significatifs, Napoléon se défend encore d'avoir voulu la guerre de son plein gré et pour un intérêt dynastique. Il savait bien qu'une guerre malheureuse ne pouvait que tout ébranler et tout compromettre. Qui donc alors l'a déterminé à risquer un si terrible enjeu? « La vérité, répond-il, est que le pays a voulu la lutte, et que l'Empereur n'a pas résisté à l'entraînement général. »

Voilà ce qu'écrivait Napoléon au lendemain de Sedan, dans le calme de la captivité, afin d'essayer de s'excuser d'avoir lancé le pays dans une périlleuse entreprise « pour des motifs mesquins ou d'intérêt dynastique. » Ce qu'on retiendra surtout de ses propres aveux, c'est qu'il aurait dû « empêcher la guerre, même au prix de sa couronne. »

*
* *

Des froids terribles se produisirent à Cassel et à Wilhelmshöhe, à la fin du mois de décembre. Ils obligèrent l'Empereur à aller habiter l'aile Nord du château où se trouvait un meilleur chauffage entretenu par de nombreux poêles. Cependant, cette rigoureuse température n'arrêtait pas les sorties de Napoléon qui continuait ses promenades à pied ou à cheval et parfois même patinait. Les visiteurs étaient devenus moins rares. Le général de Monts note la présence de l'ancien préfet Levert, homme agréable, quoique trop pessimiste à ses yeux. Napoléon III aurait voulu s'en servir pour négocier la paix; mais celui-ci déclina toute mission à Versailles, au grand regret de l'Empereur qui ne trouvait personne pour entamer avec succès des pourparlers. Il lui aurait fallu un homme très au courant de la politique, de la législation et de ses idées, capable par une habileté personnelle de lutter contre les exigences du chancelier et d'émettre des propositions sur lesquelles les deux parties eussent pu s'entendre. Or, il ne le découvrait pas. Il finit par employer le comte Clary au détriment du marquis de Gricourt qui s'en étonna fort. Bismarck trouva Clary insuffisant. Clément Duvernois lui succéda. Malgré sa confiance en lui-même, il échoua, et Monts s'en explique ainsi : « Il est étonnant que pour une telle affaire l'Empereur ait employé un homme aussi peu capable. » Pendant ce temps, fidèle à sa tactique, Bismarck négociait avec le gouvernement de la Défense nationale, tout en laissant croire au parti bonapartiste qu'il était prêt à s'entendre avec l'Empereur. Quand Napoléon apprit les conditions de la paix, il répéta encore une fois à Monts qu'il n'aurait pu les accepter qu'à la condition de se voir détrôné à nouveau, huit jours après leur acceptation.

Malgré ses déceptions et ses tristesses, l'Empereur paraissait calme et résolu à ne plus garder qu'une place de spectateur en face de la tragédie dont son peuple était la victime. Toutefois, l'Impératrice, d'accord avec lui, avait supplié, mais vainement, le roi de Prusse de ne pas laisser entrer les troupes allemandes à Paris.

Le premier jour de la nouvelle année, une messe solennelle fut célébrée au château, où le curé Vehner de Cassel venait chaque dimanche célébrer l'office. Le même jour, Napoléon offrit

à Monts une superbe grappe de raisin qu'on lui avait envoyée de Liverpool et lui exprima ses vœux en termes affectueux. Il ne s'étendit pas sur ses espérances et répondit brièvement aux souhaits qu'on lui adressait. « C'est d'ailleurs ma conviction écrit Monts, que si l'Empereur avait repris le pouvoir, l'Allemagne n'en eût point été satisfaite. » Le général redoutait, malgré tout, une guerre de revanche, dès que l'occasion s'en offrirait à Napoléon III pour reprendre les provinces perdues et peut-être pour conquérir des provinces allemandes.

Quelque temps après, le général Frossard apparut à Wilhelmshöhe. Monts en faisait le plus grand cas. Il croit pouvoir affirmer que, si ce général avait été appuyé à Wœrth en temps utile, la bataille aurait tourné à son avantage. Il reconnaît ses capacités militaires et sa haute intelligence. Frossard s'entretint des événemens de Metz avec Monts et ne lui cacha pas que Bazaine s'était laissé tromper par un tableau lamentable et faux de la situation de la France, rapporté par le général Boyer au retour de sa mission à Versailles et à Chislehurst, quoiqu'un autre officier, le commandant Bonie, échappé de Sedan, l'eût mis parfaitement au courant de l'état du pays disposé à lutter coûte que coûte. Frossard déplorait la conduite du maréchal au sujet des drapeaux livrés à l'ennemi et ne pouvait se consoler d'avoir été trompé, comme d'autres chefs de corps, dans cette lamentable affaire.

Entre temps, l'Empereur aimait à s'entretenir avec le journaliste Mels-Cohn et à lui exprimer ses idées sur les hommes et les choses. L'entretien étant tombé un jour sur Jules Grévy, président de l'Assemblée nationale, Napoléon dit : « Je n'aurais jamais cru qu'on fît un si bon choix. Il hait tout ce qui est injuste ; il déteste tout ce qui n'est pas droit. Il y a peu d'avocats comme lui. Quand on annonça son élection au Corps législatif, je n'en eus aucun déplaisir. Je caressais ce rêve que, lorsque la liberté aurait été solidement installée en France, je pourrais moi-même, — ou au moins mon fils, — gouverner enfin quelques années dans une paix profonde. Alors M. Grévy aurait été l'homme que j'aurais souhaité avoir dans mes conseils. » Napoléon se souvenait de la conduite correcte de Grévy au 4 Septembre et de l'appui qu'il aurait voulu donner à la proposition de Thiers pour créer un comité de gouvernement et pour éviter une révolution.

De Victor-Emmanuel, Napoléon disait un autre jour : « C'est un composé de contrastes comme, je le crois, il n'en a jamais existé de pareils. Ce sont deux ou plusieurs hommes soudés ensemble par un procédé inconnu, qui se font éternellement la guerre en lui. C'est l'aristocrate le plus invétéré qui, je crois, existe en Europe, et il ne se trouve à son aise qu'au milieu du peuple qui l'inquiète. C'est un fanatique de *farniente* qui court pendant des mois entiers dans les montagnes ; un défenseur ardent du droit divin qui accepte, sans aucune hésitation, des couronnes enlevées aux têtes de ses plus proches parens ; un fervent catholique qui fait la guerre au Pape ; enfin, c'est l'homme qui méprise peut-être le plus le temps dans lequel nous vivons et qui se conforme le mieux à ses exigences. » Et après ce croquis si original, il ajoutait mélancoliquement : « Tel quel, il était merveilleusement fait et doué pour les circonstances et les intérêts qu'il avait mission de servir. »

A propos de la liberté de la presse dont Napoléon jugeait ainsi les effets : « Aucun gouvernement ne résistera à l'action corrodante de la Presse, » vint le nom d'Émile de Girardin. L'Empereur, provoqué par Mels qui avait tracé de cet homme une curieuse étude dans son livre *Gebilde und Gestatten*, le définissait ainsi : « C'est un discuteur admirable. Il croit à ce qu'il dit, quoique ce qu'il dit soit changeant, et il le prouve avec une rare vigueur de dialectique... Est-ce sa faute si son propre exemple démontre souverainement que la presse doit prendre une tout autre forme en France, sous peine d'être un fléau mortel pour le repos et le bien-être de la nation? Il serait peut-être devenu président en Amérique, ministre en Angleterre, ou déporté en Sibérie, s'il eût été Russe, mais dans aucun pays il n'aurait eu, comme en France, mission de démontrer clairement par la logique implacable des choses, qu'un gouvernement est impossible avec ce qu'on nomme les droits de la Presse. On donnera un jour une nouvelle forme au journalisme, mais on devra à M. de Girardin d'avoir rendu impossible la forme actuelle... — Comment Votre Majesté se figure-t-elle cette nouvelle forme? — Je ne sais comment vous répondre... Ce que je sens, ce que je sais, c'est que dans le *89* du journalisme que je prévois, c'est encore le suffrage universel qui jouera un grand rôle... » Puis un autre jour encore, parlant sur le même sujet, il conclut ainsi : « Il faudrait avant tout que le journalisme cessât d'être

une affaire. Un journaliste devrait, lui aussi, être un mandataire du peuple, *un député qui écrit;* le journalisme serait ainsi une espèce de troisième Chambre avec mandat de l'être. » Napoléon III avait voulu, en fin de compte, témoigner son estime envers Émile de Girardin en le nommant, aux dernières heures de son gouvernement, membre du Sénat impérial.

Passant de France en Russie et ayant à s'exprimer sur le compte du Tsar, il dit dans un de ces entretiens familiers : « La grande élévation de sentimens d'Alexandre lui a fait commettre une faute grave que la Russie paiera très cher un jour. Je le dis immédiatement au prince Orlof qui m'annonçait la libération complète des serfs : « Dans vingt ans, vous aurez toute une génération de déclassés, les uns serfs affranchis, les autres nobles qui auront dévoré le prix du rachat de leurs serfs et qui tous ne sauront faire autre chose de leur liberté que de conspirer et d'entraîner avec eux la jeunesse et les mécontens. Vers quel but ? Peu importe! Par pur besoin révolutionnaire... Le Tsar pense comme moi et je le sais de sa bouche même. Il s'attend à la révolution que je lui ai prédite et son gouvernement cherche à la diriger dans une voie patriotique. Voilà la cause du panslavisme. C'est une visée bien dangereuse et qui pourrait occasionner plus d'une guerre en Europe. »

La pensée de l'Empereur se reporta ensuite sur l'Allemagne nouvelle. « Celle que j'ai si bien connue, dit-il à Mels, semble ne plus exister. C'était un beau pays que j'ai bien aimé et où l'on pourrait être très heureux. Ce mélange de rêverie et de science était charmant et, sachez-le, j'ai eu souvent la nostalgie de l'Allemagne... A vrai dire, je n'aurais jamais cru que le désir de revenir dans votre pays, pour quelque temps, dût s'accomplir ainsi!... On dirait que vous autres Allemands, vous avez fait un rêve et que vous vous êtes réveillés. Un beau et glorieux réveil! Victoires sur victoires! succès sur succès! Mais aidez-moi donc à retrouver cette pensée rimée de Gœthe qui donne un si salutaire avertissement aux gens et aux nations que la fortune favorise? — Votre Majesté veut dire celle-ci :

Nichts ish schwerer zu ertragen
Als eine Reihe von glücklichen Tagen!

— C'est cela même! Comment supporterez-vous cette série de succès inouïs? Qu'en sortira-t-il? Et l'Allemagne que vous

allez fonder, vaudra-t-elle plus ou moins que cette vieille Allemagne ensevelie dans vos victoires? » Après un silence, l'Empereur ajouta : « On verra ce que le rêve de M. de Bismarck aura coûté à la Prusse! Une bagatelle comme son existence... J'ai voulu l'alliance intime de la France et de la Prusse et la liberté du reste des pays germaniques qui seraient entrés dans notre alliance, l'un après l'autre. Il est d'une autre école. Il a préféré raviver la haine et les dissentimens entre nos deux pays et s'en servir pour subjuguer les autres États allemands. L'idée napoléonienne a succombé aujourd'hui devant la sienne. Mais l'histoire jugera laquelle des deux était la plus juste et la plus digne de la civilisation et de l'humanité! »

C'est à de graves réflexions de ce genre que Napoléon occupait les loisirs de ses longues journées, attendant avec impatience, mais sans vouloir le montrer, l'heure de la délivrance. Le général de Monts remarque que, plus on approchait de la capitulation de Paris, plus la correspondance devenait active entre Versailles et Wilhelmshöhe, ainsi qu'en Suisse et en Angleterre. Quoique l'Empereur n'eût plus grand'chose à espérer, c'étaient des allées et venues continuelles de personnages comme le général Fleury, le préfet Pietri, le comte Clary, des dames de la noblesse française. On sait le rôle que joua alors la comtesse de Mercy-Argenteau [qui était en quelque sorte, comme l'a dit Napoléon III lui-même, « le nouveau ministre des Affaires étrangères de l'Empire. » L'Empereur supportait tous les frais de ces pourparlers et faisait, dit-on, de grands sacrifices pour cela. Il aimait à entretenir Monts de la situation, et déplorant le sort tragique de la France, émettait parfois le souhait de ne pas revenir au pouvoir. « Quand je fis allusion au Prince impérial, dit Monts, son visage prit une expression sévère comme si tous les dangers auxquels le jeune empereur pouvait être exposé, surgissaient à ses yeux... Et cependant, de temps à autre, il reprenait confiance pour les siens et pour lui, mais il se montrait en général plus résigné qu'optimiste. » La tentative de suicide de Bourbaki l'affecta gravement : il parla alors de nouveau de Régnier et crut pouvoir attribuer le désespoir de Bourbaki à cette lamentable affaire qui avait eu sur sa destinée une si grande influence, ignorant alors tous les déboires qu'avait eu à subir l'infortuné général pendant la douloureuse campagne de l'Est.

En janvier 1871, dans une nouvelle phase d'espoirs et d'illusions, l'Empereur adressa à la nation française une proclamation où il disait que, trahi par la fortune, il avait gardé le profond silence qui est le deuil du malheur. Son cœur seulement avait fait des vœux pour le succès de la Défense nationale et admiré le dévouement de toutes les classes et de tous les partis. Mais maintenant, il était temps, selon lui, de demander à ceux qui avaient usurpé le pouvoir, de rendre compte du sang répandu et des ruines amoncelées. Il importait que la France ne fût pas abandonnée à un gouvernement sans mandat et que le pays fût consulté pour désigner le régime le plus capable de réparer les maux de la patrie. Son devoir à lui, comme véritable représentant de la France, était de s'adresser à la nation et de lui dire que tout ce qu'on faisait sans sa participation directe était illégitime.

Étrange illusion de l'Empereur ! La nation allait d'ailleurs bientôt répondre à ces préoccupations par les élections du 8 février. On vit alors le peu qui restait du parti bonapartiste en France, puisque six ou sept représentans de ce parti seulement furent élus à l'Assemblée nationale.

*
* *

Les derniers jours de la captivité approchaient, quoique nul à Wilhelmshöhe ne sût à quel moment précis l'Empereur serait libre de se rendre en Angleterre auprès de l'Impératrice et de son fils. Dès la fin de février, la plupart des hôtes du château avaient déjà fait leurs préparatifs de départ. Le 2 mars, Napoléon confiait à Monts que le comte de Bismarck lui avait fait demander pourquoi il n'avait pas exposé personnellement ses idées au sujet des préliminaires de paix. « Quelle idée pouvais-je encore exposer? demandait Napoléon. Je ne puis rien faire que d'attendre ce que votre souverain décidera. — Votre Majesté, expliqua Monts, aura du moins un avantage : celui de n'avoir pas signé la paix. — Oui, et quelle paix! » — Et il gémit sur la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Monts fit doucement observer que ces deux provinces avaient appartenu à l'Allemagne, et que celle-ci rentrait ainsi dans son bien. « Bismarck, ajouta Napoléon, sans s'arrêter à cette réflexion, nous avait dit à Sedan que la paix qui suivrait la guerre serait une paix faite pour durer... Or, des conditions si rigoureuses et la volonté de ne

point les amoindrir ne peuvent garantir que la paix soit durable. » L'Empereur avait un instant espéré que le roi Guillaume favoriserait lui-même le rétablissement de l'Empire, en lui rendant son armée. Monts pensait de son côté que l'armée délivrée aurait été grossir les troupes de la Défense nationale et aurait rendu les derniers mois de la campagne encore plus difficiles pour les Allemands.

Le 2 mars, la ville de Cassel apprit le vote des préliminaires de paix par l'Assemblée nationale à Bordeaux. Les cloches et les canons, les drapeaux arborés aux édifices publics et à toutes les fenêtres annoncèrent l'allégresse universelle. « Un grand et noble sentiment, écrit Monts, pénétrait tous les cœurs allemands, et chacun comprenait que le nouvel Empereur avait parfaitement rendu la pensée de tout son peuple en s'écriant : « Dieu a fait pour nous de grandes choses!... »

La tristesse était profonde à Wilhelmshöhe. La plupart des officiers se demandaient ce qu'ils allaient devenir, sans appui et sans ressources, en France. Le ressentiment des prisonniers français à Cassel était porté à l'extrême contre Bazaine. On le menaçait publiquement, et le traître s'inquiétait de ces démonstrations. A Monts qui lui demandait s'il allait rentrer dans son pays : « Non, non, répondit-il, je n'ai nulle envie de me faire mettre en pièces ! » Il songeait à aller provisoirement en Suisse avec les siens. Il prédisait mille malheurs à la France, le renversement du gouvernement, l'arrivée de la République rouge, la ruine universelle de la nation. « Quand je lui dis que l'Allemagne avait l'intention d'occuper le Nord-Est de la France, il s'écria : « Vous faites bien! Vous faites très bien!... » Encouragement tout à fait digne de celui qui le donnait!

L'autorisation de mettre en liberté les prisonniers de Wilhelmshöhe n'était pas encore arrivée. Bismarck avait alors l'intention de ne laisser délivrer Napoléon qu'après la conclusion définitive de la paix, de crainte que des difficultés nouvelles ne vinssent troubler ses desseins politiques extérieurs.

A ce moment parut une pétition « dite de l'Armée française » en faveur de Napoléon III et rédigée par des officiers en captivité à Cassel. C'était en réalité l'œuvre de Pietri, de Mels, de l'industriel Pommier, du sieur Dohet de Bruxelles et de l'écuyer Raimbeaux, rédacteur en chef du *Drapeau* et successeur de Conti, élu député par la Corse. Quelques jours après, fut

publiée la protestation de Napoléon III contre le vote de déchéance par l'Assemblée nationale et adressée au président Jules Grévy. L'Empereur jugeait ce vote injuste et illégal, parce qu'il avait été obligé de céder à l'élan irrésistible de l'opinion publique en faveur de la guerre, et parce que l'Assemblée avait outrepassé ses pouvoirs en décidant des questions hors de sa compétence. Il déclarait qu'il ne s'inclinerait que devant la libre expression de la volonté nationale. Or, jamais élections n'avaient été plus libres, et l'Assemblée, dont il contestait les pouvoirs, montra qu'elle était bien un corps constituant représentant les volontés du pays, puisqu'elle organisa la Constitution de 1875 et fonda la République. La protestation de l'Empereur fut lancée à Paris et dans les départemens et n'y produisit aucune impression, tant l'opinion à cette époque, blessée cruellement par les malheurs de la guerre, était contraire au gouvernement impérial.

Comme Monts s'étonnait que Napoléon III n'eût pas encore été averti de sa prochaine libération, ordre lui fut donné, si on le questionnait à cet égard, de se tenir sur la réserve et de se garder de toute initiative. Il comprit que le gouvernement allemand, après avoir conclu la paix avec la République, avait pris l'engagement de ne pas lui créer de nouveaux embarras. On craignait que l'Empereur ne reparût tout à coup en France, comme jadis son oncle en 1815, et ne groupât autour de lui un certain nombre de partisans restés fidèles à sa cause.

L'arrivée de l'empereur Guillaume à Francfort-sur-le-Mein avait été annoncée pour le 15 mars. Ce jour-là, Monts s'y rendit et trouva la grande ville tout en fête, ornée de drapeaux et d'arcs de triomphe. Le souverain fut reçu par une foule enthousiaste, ivre d'allégresse, qui l'acclamait et l'entourait d'ovations sans fin. Le soir, pendant que les rues et les places étincelaient d'illuminations féeriques, pendant qu'au Rœmer, Guillaume Ier recevait les hommages et les félicitations de la haute société et des principaux personnages de Francfort, Monts fut averti que Guillaume voulait lui parler en secret. L'emmenant dans une salle écartée, l'Empereur lui dit qu'il aurait désiré délivrer Napoléon III aussitôt après le vote des préliminaires de paix, mais que le chancelier s'y était opposé. Monts se permit de faire observer que le comte de Bismarck venait de mander lui-même le général Castelnau à Berlin pour l'entretenir d'une affaire

spéciale. Étonné, Guillaume voulut être mis immédiatement au courant de cette affaire et donna ordre à Monts de faire télégraphier au chancelier par le conseiller Abeken. Monts ne put trouver aussitôt, dans la foule des invités, ce petit homme étrange et prétentieux à tournure de gnome avec une chevelure énorme et qui, pendant toute la guerre, avait joué un rôle important dans les affaires diplomatiques traitées par le chancelier à Versailles. Il se décida alors à télégraphier lui-même à M. de Bismarck : « Sa Majesté désirerait savoir, demain avant huit heures, le résultat de la mission attribuée au général de Castelnau à Berlin et de son entrevue avec Votre Excellence. » Le chancelier répondit aussitôt qu'il s'agissait du départ de Napoléon III et que ce départ ne pouvait plus être différé. Abeken, qu'on avait enfin découvert, écrivit sous la dictée de Guillaume une lettre dans laquelle l'Empereur allemand disait à Napoléon qu'il l'autorisait à partir quand bon lui semblerait. Monts retourna immédiatement à Cassel pour annoncer cette bonne nouvelle au souverain captif.

Napoléon reçut et lut la lettre sans la moindre émotion. Il demanda à réfléchir sur le jour et l'heure de son départ, puis sa pensée se reporta tout à coup, on ne sait pourquoi, sur la visite de Guillaume et du kronprinz à Paris en 1867. « Tout cela est déjà bien loin! » dit-il avec un soupir. Il parla encore de la remarquable organisation de l'armée allemande et promit à Monts de lui donner un exemplaire de sa brochure sur ce sujet qui l'avait si fort intéressé, et dont il espérait tirer profit pour la France et son avenir. Il se décida enfin à partir le dimanche 19 mars à trois heures de l'après-midi. Monts, qui ne voulait pas l'exposer seul à des incidens fâcheux, demanda l'autorisation de l'accompagner. Le chancelier la lui accorda.

Le 19, à neuf heures du matin, une messe est dite au château. Après la messe, un lunch est servi aux hôtes de Wilhelmshöhe. Napoléon remet à Monts sa brochure militaire en le priant d'en excuser les fautes. Les domestiques du château apportent des fleurs. La Garde rend les honneurs prescrits. Napoléon et Monts montent dans la première voiture avec Castelnau. Le public, qui assiste à ce départ, reste calme et silencieux. A la gare, même attitude de la foule. L'Empereur et sa suite pénètrent dans un wagon-salon, et le train part à toute vitesse. A Giesen, on apprend tout à coup l'insurrection du 18 mars et ce nouveau mal-

heur, ajouté à tant d'autres, consterne l'Empereur et les officiers. Dans toutes les gares, ils lisent sur de grands drapeaux, à propos du retour des troupes allemandes, les noms de *Wissembourg*, *Wœrth*, *Sedan* et *Metz*. La tristesse des malheureux Français s'accroît à mesure qu'ils approchent de la frontière. A Cologne, on les reconnaît et on les accueille par des sifflets et des cris injurieux. A Herbesthal, la princesse Mathilde se précipite tout en larmes dans le wagon impérial et se jette au cou de l'Empereur. Elle est en proie à une émotion et une surexcitation extraordinaires. Lui, maître de sa personne, demeure froid et impassible.

C'est alors que le général de Monts prend congé de l'Empereur qui le remercie avec affabilité et le charge de ses hommages pour l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne. Puis il continue son voyage jusqu'à Verviers et Douvres, où l'Impératrice l'attendait.

Le voilà enfin sur le sol anglais, après six mois de captivité. Il compte y préparer la restauration de l'Empire, soit pour lui-même, soit pour son fils. La mort le frappe en pleines illusions, le 9 janvier 1873. Six années après, l'héritier du trône impérial mourait héroïquement à vingt-trois ans, dans la guerre du Zoulouland.

HENRI WELSCHINGER.

REVUE DRAMATIQUE

Théatre Sarah-Bernhardt : *La Beffa*, drame en quatre actes en vers, de M. Sem Benelli, transposition en vers français de M. Jean Richepin.

Qu'on dise après cela que le drame en vers est un genre suranné ! Presque au lendemain de *Chantecler*, nous entendions *La Beffa* au Théâtre Sarah-Bernhardt. Cependant, au Théâtre-Antoine un jeune poète de talent faisait représenter sous ce titre : *1812*, une sorte de roman d'Erckmann-Chatrian mis en vers. L'inspiration de cette pièce peu belliqueuse eût déchaîné, voilà seulement quelques années, des enthousiasmes. Aujourd'hui nous ne pensons plus que cet étalage des horreurs de la guerre soit de circonstance. Ce n'est pas le rôle de la poésie de débiliter les courages, c'est même le contraire de son rôle historique. Et la guerre pouvant toujours, dans la vie d'une nation, être la réalité de demain, il importe qu'elle nous trouve prêts à l'accueillir sans tristesse ; car ce qu'on fait tristement, on le fait mal. Après *1812*, qui est comme le roman en vers au théâtre, il n'est pas jusqu'à la tragédie qui, avec la *Sophonisbe* de M. Poizat, n'ait reparu. Et nous ne sommes pas au bout de l'énumération. On répète une pièce en vers à la Comédie-Française ; on va jouer au théâtre Sarah-Bernhardt le *Bois Sacré* d'Edmond Rostand. C'est toute la lyre, ou du moins ce sont toutes les yres. Nous n'avons signifié son congé au vers que pour la comédie de mœurs ; je ne suis pas sûr que ce fût nécessaire, mais c'est un fait. Ce n'est pas assez de lire que nous admettons encore la forme versifiée au théâtre ; elle nous est restée particulièrement chère ; elle remue en nous toutes sortes de souvenirs, elle nous réjouit dans une habitude héritée de toutes les générations qui nous ont précédés et qui, pendant des siècles, n'ont pas toléré qu'un drame non plus qu'une comédie fût écrit en prose ; or, on sait pour combien entre l'ha-

bitude dans le plaisir littéraire et comme le goût a besoin d'une longue éducation. Ne doutons pas qu'il n'y ait encore de beaux soirs et tout un avenir pour la poésie au théâtre.

Entre tant de productions poétiques, et puisque nous n'avons que le choix, nous choisirons le drame italien de M. Sem Benelli que M. Richepin a adapté à notre scène, parce que la pièce est des plus curieuses, et parce que le somptueux vêtement, dont M. Richepin l'a habillé, suffirait à nous la recommander. Le succès même que *La Beffa* a obtenu en Italie contribue à en rendre l'étude intéressante. Non certes que le succès soit toujours signe de valeur littéraire; il est même quelquefois signe du contraire. Mais il paraît que M. Sem Benelli est vraiment un poète, et que *La Beffa* est écrite dans une très belle langue. Or la pièce a eu quatre cents représentations consécutives; on la joue dans toutes les villes; le public italien ne s'en lasse pas. Il faut, pour cela, qu'elle réponde à quelque chose de profond, à un caractère de la race, à un instinct national. Et il pourra donc être instructif d'en marquer l'opposition avec le sentiment français, puisque l'accueil chez nous a été moins frénétique.

La Beffa est un drame historique, ou plutôt placé dans un décor d'histoire, ou mieux encore dans un cadre ancien, un précieux cadre florentin du temps de Laurent le Magnifique. Le héros en est le jeune seigneur Giannetto Malespini. Il est en lutte avec deux frères : Neri et Gabriel Chiaramantesi. La lutte dure depuis toujours. C'est une de ces hostilités spontanées et irréductibles qui résultent du contraste entre les natures et traduisent l'antagonisme des tempéramens. Giannetto est de complexion débile, remarquablement doué des dons de l'esprit qu'il a subtil, inventif et orné, mais rachetant cette supériorité intellectuelle par une déplorable faiblesse physique. Au contraire, ses ennemis sont, dans toute la force du terme, de belles bêtes. Superbes et brutaux, ils ont pris l'habitude de faire de Giannetto leur souffre-douleur.

Ce qui les encourage, et les excite, et en partie les justifie, c'est que Giannetto n'est pas seulement faible, il est lâche. C'est cela même qui est chez lui le trait caractéristique. Il est essentiellement lâche. C'est un lâche; c'est le lâche. Aussi, pas de mauvaise farce qui ne soit contre lui de bonne guerre. Cela a commencé à l'école, cela a continué depuis. On martyrisait l'enfant, on persécute l'homme. Lui, il subit, faute d'avoir le courage de résister et de se défendre. Mais en subissant, il ne se résigne pas. Au contraire; l'humiliation, chaque fois, ajoute à la colère, à la rage, à la rancune qui s'accumulent en lui. Une méchante

plaisanterie, cela s'appelle en Italie, ou cela s'appelait, du temps du Magnifique, une « beffa. » Voici la dernière beffa dont Giannetto a été victime. On l'a enfermé dans un sac, jeté à l'eau et lardé de coups de dague. Nous sommes entièrement de son avis pour déclarer que cette gentillesse est du goût le plus fâcheux. Depuis cette dernière mésaventure, une pensée unique habite l'esprit du malheureux bafoué, un seul sentiment survit dans son cœur ulcéré. Il s'est donné tout entier à une idée dont il a fait sa maîtresse :

C'est la Vengeance! Elle a de grands yeux verts ardens,
Elle est gaie. Elle rit de ses trente-deux dents.
Sa robe s'ouvre ; on voit sur sa gorge qui bouge,
Blanche, luire un éclair de cicatrice rouge.
Elle danse, et vous dit avec un geste fou :
« Veux-tu me suivre? Viens; mais en sachant jusqu'où
« Peut te mener la danse étrange que je mène.
« Celui qui m'aime aura toute la joie humaine.
« Toutes les femmes, s'il les aime, l'aimeront.
« Toutes les grâces sont en couronne à mon front.
« Mais pour m'avoir, avec tout ce qui me décore,
« Il faut rire. Ris donc! Ris toujours! Ris encore!
« Sinon, tu ne peux pas m'avoir; je te tuerai.
« Et pas même me voir! Mon regard acéré
« Suffit pour aveugler soudain les yeux qu'il crève.
« Car mon rire a l'horreur des larmes, fût-ce en rêve.
« Et si tu veux revivre à mes baisers fleuris,
« Ris toujours! Ris sans fin! Ris! Ris encore! Ris! »

Il se vengera. Il opposera plaisanterie à plaisanterie. Il fera, lui aussi, sa beffa, et telle qu'il la peut faire. Celle des Chiaramantesi n'a été pétrie que de force et de brutalité. La sienne sera une œuvre d'art, préparée de loin, ourdie savamment, tissue d'une trame délicate et décevante. Aussi bien la sottise de l'aîné des deux frères, Neri, lui fait la partie belle. Giannetto, feignant une réconciliation, a invité à souper les deux frères, et aussi la maîtresse de Neri, la belle Ginevra, pour qui il soupire en secret, cela va sans dire : deux hommes qui aiment la même femme se haïssent; mais aussi, quand deux hommes se haïssent, c'est qu'ils sont destinés à aimer la même femme; ainsi le veut une saine psychologie de théâtre. A la fin du souper, Neri, qui a bu comme une éponge, est complètement ivre. Il revêt une armure complète : casque, cuirasse, gantelet, épée nue ; c'est une idée d'ivrogne. Giannetto, qui le guette, conçoit aussitôt le parti qu'il peut tirer de la fantaisie de cette brute. Nous le voyons imaginer sous nos yeux sa

beffa, la combiner, lui faire prendre forme. Il persuade à Neri de s'en aller par les rues dans cet attirail et de s'introduire chez les bourgeois paisibles. Ce qui suivra, nous le devinons, et c'est la farce dont Giannetto va se régaler et distraire aussi Laurent de Médicis qui, paraît-il, dans la lutte entre l'artiste rusé et les deux hercules idiots, est pour le premier.

Le second acte se passe chez Ginevra. Ayant endossé les habits de Neri, Giannetto s'est introduit chez la courtisane, qui l'a pris pour Neri. Il a passé la nuit auprès d'elle. Ç'a été du reste en tout bien tout honneur. Giannetto n'a pas profité de l'erreur : c'est un homme tout esprit. Les plaisirs de la vengeance sont les seuls auxquels il aspire. Il est venu tout uniment pour raconter le scandale de l'équipée à laquelle Neri s'est livré. On l'a arrêté, comme frappé subitement d'aliénation mentale; on l'a conduit au poste... Mais quoi! Du bruit! Neri s'est échappé. Décidément, ce fou est dangereux. A l'acte suivant, nous le verrons enfermé dans les souterrains d'un palais, où on le lie à une chaise scellée au mur. Giannetto nargue sa rage impuissante. Et il imagine de le faire narguer par des femmes, Laldomine, Fiammette, Lisabetta, introduites à cet effet auprès de lui. Les deux premières sont des femmes qu'il a trahies; elles l'injurient abondamment. La troisième l'a aimé en secret, et n'éprouve pour lui que de la pitié.

Cher grand vaincu ! Que n'est-ce, hélas! l'ardente fête
De notre amour joyeux en folle floraison
Qui t'a sous mes baisers fait perdre la raison ?
Nous serions fous tous deux de la même folie,
Car c'en est une, va, dont mon âme est remplie,
Oh ! quel amour profond autant qu'il fut secret!
Tout le monde, excepté grand'mère, l'ignorait.
Et tu ne pouvais pas le soupçonner toi-même.
Le torrent ne sait pas combien la rive l'aime,
Tout le long d'elle il passe en flots indifférens
Aux violettes dont ses bords sont odorans.
Il passe avec un bruit de fuite au joyeux rire,
Et l'eau ne connaît point la rive qui s'y mire...

Ce langage nous surprend un peu. Nous ne nous attendions pas à cette expansion d'un sentiment si délicat et qui semble ici un peu dépaysé. Mais cette note idyllique est quand même la bienvenue. C'est une détente au milieu de toutes ces horreurs. Lisabetta conseille à Neri, au lieu de se débattre comme il l'a fait jusqu'ici, de feindre la folie, mais

une folie douce ; elle le réclamera ; on le mettra en liberté. Neri suit ce conseil. Sa vengeance va-t-elle donc échapper à Giannetto ? Non pas. Celui-ci en sera quitte pour modifier son plan au gré des circonstances, et l'y adapter en l'aggravant. Notez-le bien : c'est cela même qui donne à l'œuvre sa valeur de théâtre. C'est que cette vengeance n'est pas combinée une fois pour toutes. Elle est en continuel travail de combinaison, en perpétuel rebondissement, en mouvement et en acte. Cette création sans cesse renouvelée est en soi quelque chose d'intéressant et que nous arrivons à suivre avec curiosité, — je ne vais pas jusqu'à dire avec sympathie.

Le hasard qui délivre Neri va devenir le meilleur collaborateur pour la vengeance de Giannetto. Déjà celui-ci entrevoit le suprême triomphe, et il le savoure dans une crise de joie hystérique. En effet, le premier usage que fait Neri de sa liberté est de courir chez Ginevra. C'est la nuit. Un homme est auprès de la courtisane. Neri ne doute pas que ce ne soit Giannetto, et, quitte à vérifier ensuite, il commence toujours par le poignarder. A peine le sang est-il versé, une porte s'ouvre et le meurtrier voit paraître sain et sauf, ironique et insultant... Giannetto lui-même. Qui donc vient-il de tuer ? Son propre frère, Gabriel, le second des Chiaramantesi, l'autre brute ; Giannetto a tout mené sûrement, froidement. Bien joué, Marguerite ! comme on dit dans *La Tour de Nesle*. Et voilà une beffa de derrière les fagots.

On a noté, au cours de notre analyse, tout ce qui dans cette pièce très italienne est fait pour déconcerter le spectateur de chez nous. Ai-je besoin de faire remarquer que sa conception même n'est pas du tout suivant le goût français ? J'ai lu un peu partout que c'est pur romantisme. Pas un de nos romantiques n'eût consenti à prendre Giannetto pour héros. Car il est bien le héros de la pièce, celui qui conduit toute l'action, celui qui l'emporte sans cesse, celui qui triomphe finalement ; et c'est un lâche ! Et il joue devant nous toute la gamme des sentimens qui ressortissent à la lâcheté : ruse, dissimulation, dérision à l'adresse du vaincu ! Ah ! que c'est l'opposé de notre goût ! Rappelez-vous *Cyrano !* Un bravache celui-là ; mais dans bravache, il y a brave. Il est imprudent, inconsidéré, bavard, c'est-à-dire qu'il est le contraire de dissimulé et de cauteleux. C'est par sa générosité, même absurde, même ridicule, qu'il a tout de suite éveillé un écho dans nos cœurs. Vous me direz que le paladin, Roland ou Rodrigue, n'est pas le seul héros de notre littérature, qu'il ne faut oublier ni le *Roman de Renart*, ni les *Fables* de La Fontaine, qui sont aussi bien l'épopée de la ruse, et où la faiblesse avisée triomphe de

la force brutale. Quelle différence! Renart personnifie la classe des petites gens sur qui pèse de tout son poids l'inégalité sociale. Soigneusement dépouillé et désarmé par les grands, par les riches, par les puissans, il a recours à l'unique moyen de défense dont il dispose, et qui est l'adresse. Au surplus, il n'est comte ni baron et ne se pique pas des vertus chevaleresques. Giannetto est un seigneur; il est l'ami du Magnifique; le succès de sa beffa va le rehausser dans l'estime de ses compatriotes : il l'eût disqualifié dans notre pays de France. La ruse est une arme qui vaut la bravoure, et le coup porté dans l'ombre, s'il tue l'adversaire, vaut une victoire remportée au grand jour... telle est l'idée que *La Beffa* traduit avec le grossissement de la scène, mais dont peut-être on trouverait de curieuses applications dans l'histoire des cités italiennes et dans une politique à laquelle Machiavel a attaché son nom. Il y aurait là, si le temps et la place ne nous faisaient défaut, matière à un chapitre instructif de psychologie des races.

Quelle part revient à M. Richepin dans l'adaptation de la pièce italienne à la scène française? Les élémens me manquent pour en décider. Ce qui est certain, c'est que la pièce est conduite d'une main experte, sans hésitations, sans lenteurs, et qu'elle nous arrive à travers une transposition poétique des plus savoureuses. On ne peut souhaiter une langue à la fois plus souple et plus brillante, une versification plus aisée; de beaux morceaux, qui ne sont pas des hors-d'œuvre, nous ont ravis au passage.

J'ai déjà dit dans une précédente chronique avec quel art, quelle énergie et quelle jeunesse Mme Sarah Bernhardt joue le rôle de Giannetto. Elle est très bien secondée par Mlle Marie-Louise Derval, qui a beaucoup de grâce et d'allure sous les traits de Ginevra et qui s'est montrée comédienne intelligente et bonne diseuse. Et combien parfaitement M. Decœur donne cette impression d'une force déchaînée que doit produire le personnage de Neri!

On a représenté deux fois, avec un réel succès, au théâtre Femina, la *Sophonisbe* de M. Alfred Poizat. Nul doute que ce succès ne décide un directeur de théâtre à monter cette pièce pleine de nobles ambitions. Nous aurons alors tous les élémens pour discuter cet essai de retour à la tragédie racinienne.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'AVENTURE TRAGIQUE DE JANE GREY

The Nine Days Queen, Lady Jane Grey and her Times, par Richard Davey, un vol. in-8°, illustré, de la collection : *Romantic History*, Londres, librairie Methuen, 1910.

Un matin d'automne de l'année 1549, l'éminent humaniste anglais Roger Ascham, professeur de « calligraphie » du petit roi Édouard VI, ayant l'occasion de passer auprès du Manoir de Bradgate, résolut de s'arrêter un moment dans cette somptueuse maison dont le possesseur, Henri Grey, duc de Suffolk et marquis de Dorset, s'était constitué le patron attitré de tous les hommes de lettres et savans du royaume, à la condition qu'ils eussent adopté les nouvelles idées en matière religieuse. Sitôt entré dans l'immense parc de Bradgate, Ascham rencontra le duc et sa femme qui, accompagnés d'une nombreuse escorte, venaient de se mettre en route pour une partie de chasse; mais il apprit d'eux que leur fille aînée, lady Jane, alors âgée de douze ans, était restée au château, et serait sûrement ravie de le voir. Il poursuivit donc son chemin à travers le parc, obtint des serviteurs la liberté d'aller surprendre lady Jane sans se faire annoncer, et, ayant ouvert doucement la porte du « cabinet » de la jeune fille, trouva celle-ci seule, assise devant la fenêtre, et « occupée à lire le *Phédon* de Platon, dans son texte grec, avec autant de plaisir qu'en prennent nos cavaliers à lire les joyeuses histoires de Boccace. »

Cette petite savante de douze ans était une gentille enfant toute frêle et menue, d'une taille fort au-dessous de son âge, et non pas

jolie, peut-être, avec ses cheveux d'un blond vif et son maigre visage pointu entièrement semé de taches de rousseur, mais à la fois si gracieuse et si innocente que personne ne pouvait l'apercevoir sans éprouver pour elle un sentiment où la sympathie se mélangeait, déjà, d'une tendre pitié : car c'était vraiment comme si, dès lors, le visage ingénu de la future « reine de neuf jours » eût porté le signe de la fatalité tragique qui allait bientôt l'accabler sous son poids. Le regard de ses grands yeux teintés de reflets rouges, notamment, avait une étrange expression de mélancolie : un de ces regards d'enfant souffreteuse ou battue dont la tristesse nous est encore rendue plus poignante par le pâle sourire, naïvement résigné, qui les accompagne. Et la même désolation s'exhalait aussi des paroles de la petite Jane Grey, à en juger par l'entretien qu'elle eut, ce clair matin d'automne, avec son visiteur.

Celui-ci, très étonné, demanda tout d'abord à la jeune fille « pourquoi elle délaissait, au profit de ses études, les divertissemens où prenaient part tous les autres habitans du château ; » et ce fut précisément avec un « faible sourire » de ses lèvres rouges, découvrant la blanche et régulière rangée de ses dents, que la petite métaphysicienne répondit à cette première question :

— J'estime, quant à moi, que tout leur amusement à la chasse n'est qu'une ombre vaine, auprès de la jouissance que je goûte dans Platon. Hélas! les pauvres gens, jamais ils n'ont compris ce que signifie le véritable plaisir !

Une telle réponse, si réellement Jane Grey l'a formulée en ces termes, était bien faite pour accroître la surprise de l'érudit professeur. Mais sans doute Ascham lui-même n'aura pas eu de peine à y reconnaître l'écho de quelque sermon que l'enfant venait d'entendre ; et, en tout cas, il lui a suffi de poser ensuite à lady Jane une nouvelle question pour qu'aussitôt cette austère contemptrice des faux plaisirs du monde se révélât devant lui la pauvre petite enfant qu'elle était, condamnée par l'indifférence et la dureté inhumaine de ses parens à se chercher un refuge dans un monde idéal d'images ou de rêves, dont les livres qu'elle lisait lui entr'ouvraient la porte. Le fait est qu'on ne saurait concevoir paroles plus touchantes que ces simples aveux de la jeune fille, en réponse à l'interrogation de Roger Ascham sur la manière dont « elle s'était élevée à une aussi exemplaire notion du plaisir véritable : »

— « Eh bien ! répondit Jane Grey, je vais vous dire, tout franchement, ce qui en est ! Sachez donc que l'un des plus grands bienfaits

que Dieu m'ait jamais accordés a été de m'envoyer, — avec des parens exigeans et sévères comme les miens, — un maître aussi bon que l'est M. Aylmer ! Lorsque je suis en présence de l'un de mes deux parens, soit que je parle ou me taise, soit que je reste immobile ou que je me meuve, soit que je m'occupe à coudre, à jouer, à danser, ou à faire n'importe quoi d'autre, il faut absolument que je fasse tout cela, pour ainsi dire, avec autant de poids, de mesure, et de nombre, en un mot aussi parfaitement que Dieu a créé la terre : faute de quoi je suis si vivement réprimandée, si cruellement menacée, et parfois même battue, je suis maltraitée avec tant d'excès que je me figure être en enfer, et cela jusqu'à ce qu'arrive le moment où je dois aller prendre mes leçons avec mon précepteur ; mais alors M. Aylmer m'instruit si doucement, si agréablement, et avec une façon si ingénieuse de m'exciter à apprendre, que je crois toujours que le temps n'est rien, pendant que je puis rester avec lui. Et quand, après cela, on me rappelle et que je le quitte, toujours je me mets à pleurer, parce que tout ce que je fais d'autre, excepté d'apprendre, est rempli pour moi de souci, d'effroi, et d'affreuse répugnance. Voilà comment il se trouve que ce livre que vous voyez m'a apporté un plaisir si vif, et chaque jour m'en apporte tellement plus encore, que, en comparaison de lui, toutes les autres sources de plaisir ne sont vraiment pour moi que corvées ou misères ! »

Mais ce n'est jamais sans péril qu'une enfant, dès l'aube de sa vie, est contrainte à remplacer l'ordinaire des « sources de plaisir » par les seules jouissances artificielles des leçons et des livres. D'un gros et excellent ouvrage que vient de consacrer M. Richard Davey à l'étude documentaire de la vie de Jane Grey, la conclusion qui me semble ressortir le plus nettement est que cette pauvre jeune femme a eu, surtout, à subir la peine de l'effrayant « surmenage » intellectuel qui lui a été infligé presque depuis sa naissance. Cet aimable M. Aylmer que la petite Jane vantait à Roger Ascham avec une reconnaissance naïve, et Roger Ascham lui-même, ainsi qu'une foule d'autres savans anglais ou étrangers, s'étaient mis en tête de préparer la fille aînée du plus zélé « protestant » parmi les nobles anglais à devenir, un jour, sur le trône royal où ils espéraient bien la voir installée, un modèle parfait de science théologique suivant l'esprit de leur maître Calvin. Rien de plus curieux, à ce point de vue, que les nombreux extraits cités par M. Davey soit des lettres adressées à lady Jane par ces apôtres calvinistes, soit de la correspondance échangée entre eux à son sujet. Nous y voyons avec quelle âpreté les précepteurs et conseillers

de la jeune fille, abusant contre elle de la situation qu'elle avait naguère ingénument avouée au professeur de « calligraphie, » s'acharnaient à lui encombrer le cerveau des connaissances les plus disparates. Non seulement ils l'avaient amenée à apprendre le latin, le grec, et jusqu'aux langages « de l'Arabie et de la Chaldée : » nous avons la preuve que, en 1551, Aylmer, Ascham, et l'Allemand Bullinger se sont alliés pour forcer la malheureuse enfant à abandonner l'étude de la musique, qui aurait eu chance de lui détendre l'esprit, au sortir de ses terribles exercices d'hébreu ou de patrologie! « Je vous prierai, — écrivait par exemple Aylmer à Bullinger, — de prescrire à lady Jane la durée du temps qu'elle peut décemment employer à l'étude de la musique : car, sous ce rapport aussi, les gens errent sans mesure dans notre pays. » La future souveraine n'avait pas le droit de se distraire librement à chanter, ou à jouer des *canzones* sur son « virginal; » elle n'avait pas le droit de danser, ni de se vêtir élégamment, de suivre en rien l'exemple de ses jeunes compagnes. Tout le groupe des théologiens allemands, suisses, et italiens, accourus en Angleterre aussitôt après la mort de leur terrible ennemi Henri VIII, les Bullinger et les Ab Ulmis, les Sturmius et les Pellikan, n'entendaient point lâcher cette jeune proie avant de l'avoir complètement saturée de toute la science divine et humaine qu'ils jugeaient indispensable à son rôle prochain de « Sémiramis calviniste. » Et personne ne pourra lire l'intéressant ouvrage de M. Davey sans avoir l'impression, qu'un pareil « surmenage » doit avoir eu pour effet d'empêcher le mûrissement naturel de l'esprit de la jeune femme, tout de même que, peut-être, c'est lui qui a empêché son corps de grandir, la condamnant à garder toujours aussi bien l'apparence extérieure que le caractère et la pensée d'un enfant.

Une pauvre enfant au cœur tout parfumé d'innocence, infiniment douce, et pure, et probablement généreuse et tendre, mais à jamais incapable de se rendre compte des réalités de la vie, c'est là ce qu'ont fait de lady Jane Grey la négligence criminelle de ses odieux parens et l'ambition ou le fanatisme irréfléchi de ses professeurs. Sa figure authentique, il est vrai, ne se manifeste à nous que très vaguement, sous l'énorme appareil des légendes amoncelées autour d'elle, depuis le lendemain de sa mort, par l'inventive piété de ses hagiographes : mais chaque fois que cette gentille figure nous apparaît avec un peu plus de lumière, au cours du récit de M. Davey, toujours nous y découvrons ce même regard, ignorant et craintif, d'enfant mal-

traitée qui déjà se fixait douloureusement sur Roger Ascham, pendant que la petite lectrice de Platon se décidait à étaler devant son visiteur les motifs secrets de son goût pour l'étude. Et l'émouvant discours tenu alors par Jane Grey, dans son « cabinet » de Bradgate, trouve vraiment sa contre-partie dans une autre parole, non moins historique, de la jeune femme, qui, à elle seule, aurait de quoi nous éclairer jusque sur l'être le plus profond de l'infortunée « reine de neuf jours. »

On sait de quelle façon, en juillet 1553, le petit roi Édouard VI étant mort, son ministre et favori, le duc de Northumberland, a résolu d'écarter du trône la fille aînée et héritière légitime d'Henri VIII, Marie Tudor, pour lui substituer lady Jane Grey, petite-nièce du vieux roi, à qui le même Northumberland venait de faire épouser l'un de ses propres fils. Jane Grey, qui déjà avait été contrainte par force à ce mariage, s'était ensuite laissé docilement amener à Londres, y avait accepté le rôle d'usurpatrice que lui imposaient son beau-père et ses parens, avait signé des ordres pour l'arrestation de Marie Tudor, et puis, après neuf jours de règne, avait vu tous ses partisans s'éloigner d'elle, et avait appris la soumission unanime du royaume à la fille d'Henri VIII. Or, lorsque cette aventure s'est décidément achevée, le soir de ce 19 juillet où Marie Tudor, parmi les acclamations de la foule, a fait son entrée solennelle dans sa capitale, Jane Grey, restée seule à la Tour de Londres avec son père, a naïvement demandé à celui-ci, tout à fait comme un enfant qui a fini de réciter sa leçon : « Est-ce que, maintenant, je puis m'en retourner chez moi? »

Voilà comment la rivale de Marie Tudor se représentait sa situation, en cette heure tragique de l'écroulement de son faible trône usurpé ! Aussi longtemps qu'on lui avait commandé d'être reine, elle l'avait été avec son obéissance accoutumée, exactement comme jadis, à Bradgate, elle s'attachait à exécuter en perfection les ordres qu'elle recevait de ses « exigeans et sévères parens : » et puis, ses maîtres n'ayant plus désormais rien d'autre à lui ordonner, elle sollicitait la permission de « s'en retourner chez elle, » de la même façon que nous l'avons vue s'enfuir joyeusement auprès de son précepteur, aussitôt qu'elle pouvait s'arracher à ces obligations mondaines qui lui donnaient l'illusion « d'être en enfer. » Et sans doute la pauvre enfant, cette fois encore, avait eu la sensation « d'être en enfer, » pendant que son père et Northumberland l'obligeaient à occuper la place de Marie Tudor; elle-même, plus tard, dans sa lettre à la Reine et dans son dis-

cours sur l'échafaud, a exprimé assez éloquemment son repentir d'avoir dû se prêter à une violation aussi coupable des droits légitimes de sa souveraine : mais sa longue habitude d'obéir passivement, son incapacité absolue de réfléchir ou de comprendre, la déformation imprimée à son cerveau puéril par dix ans de solitude morale absolue et d'incessant « surmenage, » tout cela lui avait rendu impossible la résistance aux volontés des lâches intrigans qui s'étaient emparés d'elle ; et maintenant, tandis que la mort se tenait déjà sur son seuil, prête à lui faire expier une rébellion qui ne pouvait pas être pardonnée, la pauvre petite fille promenait autour d'elle son doux regard étonné, et demandait si on ne lui permettrait point de s'en retourner, tranquillement, chez elle !

La réponse à Roger Ascham et cette question ingénue du soir de la défaite : à cela se réduit, en somme, ce que nous pouvons connaître de certain sur le caractère de la pauvre enfant. Tout le reste n'est que légendes, et souvent même directement contraires à la vérité historique, depuis le talent littéraire de Jane Grey, dont aucune trace ne s'est consacrée, jusqu'à son prétendu héroïsme de martyre protestante. A peine possédons-nous, de sa main, une ou deux lettres que l'on ne puisse pas soupçonner de lui avoir été dictées par les uns ou par les autres des personnages divers qui, tout au long de sa vie, se sont plu à user d'elle comme d'un instrument pour le service de leurs intérêts politiques ou confessionnels. Et la haute portée de l'ouvrage de M. Davey lui vient surtout de ce que, après avoir écarté ces fables que l'imagination populaire a amoncelées pendant plusieurs siècles, et sous lesquelles la personne authentique de la petite reine improvisée nous apparaît enfin, pour la première fois, dans son émouvante simplicité, l'auteur s'est attaché à évoquer devant nous les vigoureuses et sinistres figures des acteurs principaux du drame où Jane Grey n'a joué qu'un rôle purement passif. Jamais encore, je crois, aucun historien n'a reconstitué avec autant de relief et de couleur pittoresque le tableau des intrigues ourdies autour du trône du vieil Henri VIII et de son pitoyable successeur Édouard VI. Sans cesse nous voyons surgir de l'ombre, et se précipiter ardemment à l'assaut du pouvoir, des types prodigieux d'ambition effrénée ou de haineuse rancune, des êtres d'une dépravation hypocrite ou cynique, entre les mains desquels l'infortunée lady Jane passe et repasse comme une arme de combat, jusqu'au jour où le plus répugnant de ces personnages, le duc de Northumberland, finit par l'écraser sous sa propre ruine.

Il faut voir, par exemple, avec quelle cruauté Northumberland et sa femme, non contens d'avoir obligé l'enfant à épouser leur fils, tandis qu'elle a innocemment donné tout son cœur au jeune Édouard Herdford, exigent encore qu'elle partage avec ce mari détesté les honneurs et privilèges du pouvoir royal qu'ils l'ont contrainte à usurper. Chacun des neuf jours de la royauté de Jane Grey nous offre le spectacle d'une « scène » nouvelle entre la petite reine, dirigée par son père, et le couple impérieux de ses beaux-parens. Et puis, lorsque Northumberland est pris et condamné, voici en quels termes abjects ce véritable meurtrier de Jane Grey implore la pitié de son ennemi, le comte d'Arundel, dont il a jadis lâchement trahi et déshonoré la sœur :

« Très honorable lord, — Infiniment douloureuse a été la nouvelle que j'ai apprise, ce soir, de M. le Lieutenant, à savoir que je devais me préparer pour recevoir, dès demain, le coup mortel. Hélas ! mon bon seigneur, mon crime est-il donc si affreux que, seule, l'effusion de mon sang puisse en laver les traces ? Il y a un vieux proverbe, et profondément vrai, qui dit qu'un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. Oh ! s'il pouvait plaire à Sa Majesté de m'accorder la vie, ne serait-ce que la vie d'un chien ! Si je pouvais seulement vivre et baiser ses pieds royaux, et dépenser à la fois ma vie et mes biens à la servir humblement ! Oh ! si sa miséricorde daignait s'élever jusque-là, et qu'Elle voulût bien considérer combien peu de profit pourra lui apporter mon corps mort et démembré, mais, au contraire, quel grand honneur ce sera pour elle, devant toute la postérité, quand on saura qu'une reine aussi puissante n'a pas refusé d'octroyer la vie à un objet aussi misérable que moi !... Et que si ma vie peut être prolongée par votre entremise, toujours c'est à vous que je la devrai, pour la passer tout entière à vos honorables pieds ! Oh ! mon bon seigneur, rappelez-vous combien douce est la vie, et combien amère sa privation ! N'épargnez ni vos discours, ni vos peines : car il est impossible que Dieu ait fermé pour moi tout espoir de consolation dans ce cœur éminemment gracieux, princier, et féminin de Sa Majesté ! »

Tel était l'homme qui, avec un mélange scandaleux de dureté et d'aveuglement, a forcé Jane Grey à abandonner sa paisible residence au milieu de ses livres pour venir s'affubler d'un rôle dont elle-même, au fond, ne pouvait s'empêcher de sentir plus ou moins nettement l'illégalité ; à quoi il convient encore d'ajouter que ce prétendu défenseur de la cause protestante était, pour son propre compte, un dévot catholique, justement effrayé de sa comparution prochaine devant Dieu, et infatigable à réclamer, pour soi-même, les sacremens

d'une Église qu'il avait persécutée autant qu'il l'avait pu. A peine moins odieux, d'ailleurs, avait été déjà, avant lui, le premier protecteur et exploiteur de la jeune fille, ce Thomas Seymour qui, naguère, avait littéralement acheté au père de Jane Grey le droit de la prendre chez soi pour la faire servir au succès de combinaisons que la mort l'avait empêché de réaliser. Mais peut-être le plus déplaisant encore de tous les personnages que nous voyons s'agiter autour de Jane Grey est-il le propre père de la jeune femme, ce duc de Suffolk qui, après avoir élevé sa fille avec une rigueur implacable et s'être toujours montré disposé à la prêter aux intrigues d'autres aventuriers plus hardis, a enfin achevé de la perdre en se soulevant contre Marie Tudor au moment où il savait que la vie de Jane Grey, prisonnière à la Tour, ne manquerait point de payer l'échec de sa rébellion. La lettre d'adieu que lui a écrite l'infortunée, à la veille de sa mort, est justement l'une de celles dont l'authenticité nous est le moins douteuse, une lettre infiniment simple et belle, que je ne puis me défendre de citer tout entière :

Mon père, bien qu'il ait plu à Dieu de hâter ma mort par votre fait, par qui ma vie aurait dû plutôt être prolongée, cependant je puis prendre la chose avec tant de résignation que je rends plus de grâces à Dieu pour le raccourcissement de mes misérables jours que si le monde entier avait été donné en ma possession, avec ma vie prolongée selon mon propre gré. Et encore que je sois bien assurée de votre douleur, qui se trouve doublée à la fois en déplorant votre propre misère et aussi, sans doute, ma malheureuse situation, cependant, mon cher père, s'il m'est permis sans offense de me réjouir de ma propre infortune, je me tiens pour heureuse en ce que mon sang innocent peut implorer compassion devant le Seigneur. Et pourtant, quoique certainement je me sois trouvée contrainte, et, comme vous le savez assez, continuellement assaillie pour m'obliger à faire ce que j'ai fait, toutefois, en prenant sur moi la couronne, j'ai eu l'air de consentir, et par là ai gravement offensé la Reine et ses lois. Mais du moins j'ai confiance que cette faute que j'ai commise apparaîtra beaucoup moins grave devant Dieu, de ce fait que, me trouvant dans cet état royal, l'honneur qu'on m'a imposé par force ne s'est jamais mêlé à mon cœur innocent. Et ainsi, mon bon père, je vous ai révélé l'état où je suis présentement, avec la mort déjà toute proche; et bien que, à vos yeux, cet état puisse sembler douloureux, pour moi rien ne saurait être mieux venu que, du fond de cette vallée de misère, d'aspirer au trône céleste de toute joie et de tout plaisir, avec le Christ notre sauveur; dans la foi constante duquel, — s'il est permis à une fille de parler ainsi à son père, — je souhaite que le Seigneur continue de vous garder, de telle sorte que, à la fin, nous puissions nous rencontrer dans le ciel avec le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, *Amen*. Je suis, mon cher père, votre bien obéissante fille jusqu'à la mort.

JANE DUDLEY.

Une seule figure, dans cette tragédie, est faite vraiment pour nous émouvoir à côté et peut-être même au-dessus de celle de l'innocente victime : la figure douloureuse de la souveraine que les historiens se sont longtemps accordés à maudire comme un monstre altéré de sang, en chargeant sa mémoire d'une nombreuse série de forfaits au premier rang desquels figurait, précisément, le martyre glorieux de l'héroïque Jane Grey. Déjà le savant M. Martin Hume, dans un ouvrage récent que j'ai eu l'occasion de signaler (1), nous a fait voir combien était peu justifiée la réputation attachée au nom de Marie Tudor par l'ignorance ou la mauvaise foi de ses anciens biographes. Bien loin de travailler expressément à se mériter son terrible surnom de « Marie la Sanglante, » la pauvre femme n'a jamais cessé de s'opposer, autant qu'elle l'a pu, aux représailles dont ses ministres et conseillers lui démontraient, chaque jour, la nécessité; et le contraste même de son horreur invincible pour toute effusion de sang avec l'obligation où elle s'est trouvée de laisser trop souvent les mains libres à ses justiciers contribue encore à nous la faire apparaître, aujourd'hui, dans un relief pathétique, infiniment différent de l'horrible image qu'on nous avait accoutumés à concevoir de son caractère.

Lorsque la malheureuse Jane Grey, après l'arrestation de Northumberland et l'entrée à Londres de Marie Tudor, a demandé à son entourage si « elle pouvait maintenant s'en retourner chez soi, » la princesse dont elle avait voulu usurper le trône, — et que ses partisans avaient essayé ouvertement de « supprimer, » — a été l'unique personne qui fût disposée à lui permettre, en effet, de se retirer sans le moindre dommage. Vainement les ministres de la Reine, et les agens de l'empereur Charles-Quint, et l'ambassadeur français Noailles, la sommaient de décréter la mise en jugement d'une créature dont la vie constituait, pour elle, un danger et une menace de tous les instans : Marie, obstinément, se refusait à la sacrifier. Elle répondait à Noailles que, quoi qu'il pût arriver, « son intention était d'épargner lady Jane. » A l'agent impérial Renard, suivant un vieux texte français retrouvé par M. Davey, « elle disait qu'elle ne pouvait se résoudre à faire mourir Jeanne de Suffolk, attendu que celle-ci n'avait eu aucune part à l'entreprise du duc de Northumberland, et qu'elle se ferait conscience de la faire mourir, puisqu'elle était innocente. » Après quoi nous lisons, dans le même récit : « Simon Renard lui répliqua qu'il fallait au

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1908.

moins la retenir prisonnière, parce qu'il y aurait beaucoup d'inconvéniens à lui rendre la liberté. La Reine répondit que, à l'égard de Jeanne de Suffolk, on ne la mettrait pas en liberté sans avoir pris toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'en pût résulter aucun inconvénient. Simon Renard ayant rendu compte à l'Empereur de cette conversation, ce prince insista de nouveau, dans sa réponse, pour engager la Reine à punir sans miséricorde tous ceux qui avaient entrepris de lui enlever la couronne. » Mais ni cette « insistance » du père de son fiancé, ni toutes les autres démarches multipliées infatigablement auprès d'elle n'ont pu réussir à ébranler sa résolution « d'épargner lady Jane. » La jeune femme restait enfermée à la Tour, où tout le monde avait l'ordre de la traiter aussi honorablement et doucement que possible, en attendant que le retour du calme rendît plus facile à Marie Tudor de la relâcher. C'est à cet état de choses que Jane Grey elle-même fait allusion, dans sa lettre à son père, quand elle reproche à celui-ci d'avoir « hâté sa mort. » Car il n'a pas fallu moins que la rébellion ouverte du duc de Suffolk, presque au lendemain du jour où la Reine l'avait remis en liberté, pour vaincre enfin les dernières hésitations de Marie Tudor, sous la poussée unanime du sentiment public. Jusqu'au bout, celle que l'histoire accuse d'avoir été le bourreau de Jane Grey s'est montrée pleine de tendre indulgence pour sa petite rivale ; et celle-ci l'a compris, et est morte en rendant hommage à la souveraine qui, parmi l'abandon de tous ses amis, était seule désormais à plaindre son sort, après s'être longtemps efforcée de la laisser vivre.

« Bon peuple, s'est-elle écriée du haut de l'échafaud, je suis venue ici pour mourir, et c'est une juste loi qui me condamne à cela ! Il est vrai que mon unique offense contre Sa Majesté a été de consentir aux projets d'autres personnes, projets dont je vois bien maintenant qu'ils constituaient une trahison : je n'ai agi que sur le conseil de ceux qui auraient semblé avoir bien plus d'intelligence de ces choses que moi, qui ne savais rien de la loi, ni des titres à la couronne. Certes, le soulèvement contre Sa Majesté Royale était criminel, et de même a été mon consentement à cet acte ; mais, pour ce qui concerne ma collaboration personnelle à cet acte, ou le désir que j'en aurais eu à mon profit, de cela je m'en lave les mains, en toute innocence, devant Dieu et en face de vous, bon peuple chrétien ! »

Oui, en vérité, la naïve enfant qui parlait ainsi avant de mourir pouvait à bon droit se proclamer innocente d'une « trahison » dont

elle n'avait été que l'instrument résigné, et peut-être inconscient. Mais combien il est regrettable que, parmi la masse énorme des documens que nous a transmis sur elle la séculaire piété de ses compatriotes, aucun de ces témoignages ne soit assez sûr pour nous permettre de pénétrer un peu profondément dans l'intimité de sa petite âme, et d'aimer et admirer en elle, comme nous le voudrions, autre chose encore que son infortune! Il n'y a pas jusqu'à ses prétendus portraits qui, malgré leur extrême abondance, ne soient hors d'état de nous révéler sa véritable figure. Des deux portraits que M. Davey serait tenté de croire authentiques, l'un est une gravure de XVIIe siècle d'après un tableau perdu d'Holbein, qui est mort lorsque Jane Grey n'avait que six ans; l'autre, une peinture appartenant à lord Spencer, est l'œuvre d'un maître anonyme allemand ou flamand dont tous les tableaux nous font voir un type invariable de jeune femme rousse à l'ovale arrondi, ce qui nous rend presque impossible de considérer ladite peinture de la collection de lord Spencer comme représentant un modèle historique (1). Et quant à l'esprit et au cœur de la malheureuse « reine de neuf jours, » hélas! je crains fort que les touchans aveux qu'on vient de lire ne confirment encore ma supposition concernant l'état fâcheux de puérilité intellectuelle où les Aylmer et les Bullinger ont maintenu leur élève favorite, en lui bourrant la cervelle de leur fatras linguistique: car on ne doit pas oublier que l'ancienne lectrice du *Phédon* avait plus de seize ans lorsque, selon ses propres paroles, elle a « consenti aux projets criminels de son entourage, sans rien savoir de la loi ni des titres à la couronne. » Tant de soumission et tant d'ignorance, n'est-ce point la preuve d'une éducation étrangement incomplète? et n'est-il pas vrai que la responsabilité principale, dans la tragique aventure de lady Jane Grey, doit revenir à des maîtres qui, tout en destinant la jeune femme au rôle décisif qu'elle n'allait point tarder à jouer, semblent avoir si absolument négligé de l'y préparer?

T. DE WYZEWA.

(1) Les seuls renseignemens que nous possédions sur l'apparence extérieure de Jane Grey se trouvent contenus dans une lettre du marchand génois J. B. Spinola, qui a eu l'occasion d'observer de très près la jeune princesse pendant que, le 10 juillet 1553, elle faisait son entrée royale à la Tour de Londres.

ESSAIS ET NOTICES

ASCENSION, PAR M. CHARLES DE POMAIROLS (1)

Sous ce titre, *Ascension*, M. de Pomairols, connu déjà comme poète distingué, a écrit une histoire curieuse, très précise comme étude du monde religieux français et très touchante.

Ce sont mœurs de province. Destève, descendant d'une vieille famille de magistrats, en Toulousain, a du goût pour le professorat, parce qu'il aime la lecture, la méditation, les enfans et Lamartine. Après quelque hésitation, sa famille consent à cette déchéance. C'est l'opinion de la famille que je rapporte. Le jeune Destève devient professeur, se marie pur à une pure, pieux à une pieuse et lamartinien à une lamartinienne. Sa charmante femme meurt en donnant le jour à une petite fille. Destève se consacre désormais à trois choses : son enseignement, le soulagement de *ses* paysans, car il est propriétaire, et l'éducation de sa fille.

Le fond du roman, qui, très évidemment, est une histoire minutieusement vraie, consiste dans la peinture du caractère de la jeune fille et dans le tracé très exact de son évolution.

Elle est grave et douce de bonne heure ; elle devient sentimentale et méditative vers quinze ans. Elle est profondément *altruiste ;* elle aime à avoir de l'influence et une salutaire influence sur les enfans moins âgés qu'elle. Elle convertit à la sagesse et à une docilité rationnelle son petit cousin Robert, qui était un petit garnement; elle... Vous voyez, ce roman est une *Sophie*. Seulement, c'est une *Sophie* beaucoup plus vraie et beaucoup plus sensée que celle de Rousseau, à qui il a manqué d'avoir connu des jeunes filles, ou seulement une.

(1) Un volume in-8 ; Plon.

Comme Lucile a environ quinze ans, un très grand malheur la menace. Son père, Destève, qui a quarante ans... vous vous en doutiez. Son excuse. c'est que cela arrive à tous les veufs de cet âge, et aussi elle est que Mlle Satran est bien séduisante. Elle a vingt-cinq ans, les plus beaux yeux du monde et elle y met quelque chose; et elle a une voix magnifique et elle y met quelque chose aussi; car elle est cantatrice très remarquable; et enfin elle aime Destève et, sans le lui dire, elle ne le lui envoie pas dire non plus; le moindre geste d'elle le lui fait savoir. Destève est très pris. Il est bien près de se laisser aller. Après tout, lui aussi, il a le droit de *vivre*, comme il est crié dans deux cent cinquante-sept pièces du théâtre contemporain. Lutte contre lui-même. Le Destève qui a le droit de vivre s'insurge contre le Destève qui a le sens du devoir et qui se dit que, s'il se remarie, l'éducation de sa fille est compromise juste au moment le plus délicat et le plus grave. C'est ce dernier Destève qui l'emporte. Destève continuera à protéger, à éclairer et à agrandir l'âme de sa fille. C'est un ordre qu'une tombe chérie lui donne, qu'il entend et auquel il sent qu'il ne peut pas désobéir.

Les années passent. Destève a un gros ennui. On veut le déraciner. Professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, on veut l'envoyer à Caen. — Voilà qui est bien dur, dit sa fille à M. le Recteur. Mon père tient à ce sol par toutes ses fibres; il périra de langueur en Normandie.

— Cela, dit M. le Recteur, est une de ces choses qui ne peuvent pas figurer dans un rapport.

— Mais si mon père a quelque valeur comme professeur, c'est qu'il est l'homme d'un pays et qu'il professe dans ce pays; c'est que Languedocien, il sait parler à des Languedociens; c'est qu'il sait juste ce qu'il faut toucher chez eux, à quelle porte il faut frapper et par où l'on entre dans leur esprit; à Caen, il sera quelconque.

— Je ne sais pas si vous avez raison, répond le Recteur; mais enfin cela peut figurer dans un rapport.

Destève est maintenu à son poste.

Lucile a maintenant vingt ans; sa bonté, sa charité, son goût des choses nobles n'ont fait qu'augmenter. Je me demande, — car je l'aime, — ce que, moi, j'en ferai. Avant tout, une épouse et une mère. Elle a tout ce qu'il faut pour être admirablement l'une et l'autre. A défaut de cela, un professeur ou un docteur en médecine. Elle se plaît à avoir de l'influence sur les enfans et elle est passionnée à soigner les malheureux. Mais Lucile n'a pas le goût du mariage, ou elle n'a trouvé personne qui lui plût pour cela. De plus, le veuvage affreusement triste, puis

très vite consolé, d'une de ses amies intimes a, ce me semble, froissé en elle certaines délicatesses et détourné son âme de ces liens où l'âme court tant de hasards. Et enfin, elle a lu l'Évangile et elle s'est éprise de Jésus.

Je suis un peu étonné du jour que jette cet épisode sur l'éducation des jeunes filles catholiques. L'auteur dit : « le hasard d'une lecture qui lui fit connaître les Évangiles eux-mêmes fit surgir devant elle et en plein relief une personne vivante, avec ses actes merveilleux, ses attitudes sublimes... » Ainsi Lucile a été élevée très religieusement, très pieusement, catholique par un père catholique et par des prêtres catholiques; et ce n'est qu'à vingt ans et tout à fait par hasard qu'elle a lu les Évangiles! Notez que je n'en doute pas; car l'histoire est évidemment vraie; mais je suis étonné qu'il en soit ainsi, du moins dans certaines régions, dans certains cantons du monde catholique.

Toujours est-il que Lucile respire à pleine âme le divin mystère de Jésus, se plonge de tout son être pensant et sensible dans l'atmosphère évangélique, est émue, est enthousiasmée, est illuminée d'une clarté nouvelle et enrichie d'une vie abondante qu'elle n'a jamais connue, du moins à ce degré. Sa vocation est décidée; elle sera religieuse.

Elle entre au couvent. La vie de novice de Lucile est suivie, est analysée avec le plus grand soin et, ce me semble, avec la plus grande exactitude, comme elle le serait par un directeur de conscience; c'est de beaucoup, à mon avis, la meilleure partie de ce livre, tout entier fait avec une extrême et presque une *excessive* conscience. Lucile traverse les phases d'ardeur mystique, d'espérance infinie, de crainte d'être indigne, d'*aridité*, selon le mot consacré, qui est si profondément juste, de retour à l'amour par acte de volonté, de plénitude enfin, d'abandonnement confiant et heureux, — « comme d'un petit enfant, » — au giron du maître. Elle prononce ses vœux définitifs.

Tout à coup, un éclat de tonnerre. L'État, cet État moderne que Destève a déjà rencontré, impérieux et mal éclairé sur ses desseins et qui voulait le déraciner pour un caprice, se dresse, plus redoutable cette fois, devant lui : la congrégation à laquelle appartient sa fille est expulsée.

Que fera-t-il? Vieillir, seul, tristement, douloureusement, tragiquement, séparé de cela seul qu'il aime et de ce qui lui rappelle ce qu'il a aimé? Il le sent; c'est la mort prochaine; c'est la mort, d'abord; et c'est ensuite un deuil à infliger prématurément à cette fille si tendrement aimée et qui n'a pas mérité ce rude châtiment. Il se décide. Le groupe religieux auquel sa fille appartient va s'établir au Brésil. Il

la suivra. Il fuira la patrie pour la suivre en ce qu'elle a pour lui de plus cher. *Ubi pater es ibi patria.* Il part pour le Brésil.

De là-bas il écrit à son meilleur ami que, pour la fondation d'un grand couvent au fond du *far-west* brésilien, il faut de l'argent, beaucoup d'argent et qu'il faut vendre sa terre, à laquelle il tenait tant. Son père lui avait fait jurer que, quoiqu'il fît, il garderait toujours « le séjour qu'ont bâti les aïeux ; » il est forcé de manquer à cette promesse et de violer ce serment. « J'aimais ma terre ; mais je préfère mon enfant, une âme que j'admire, qui s'est élevée très haut au-dessus de moi, au-dessus de sa mère. [Non!] Je dois, pour l'aider dans son ascension, tout faire, tout subir, rompre, puisqu'il le faut, des liens qui m'étaient profondément chers. Adieu, Guillaume, adieu ! »

Ce dénouement, d'une grandeur tragique, tout à fait analogue à celui de l'*Émigré* de M. Bourget, fait longtemps rêver et réfléchir. Il attriste comme une page d'histoire malheureuse. Il fait détester, une fois de plus, ces discordes civiles, ces passions politiques, qui, comme la Révocation de l'édit de Nantes, font des exilés, font des émigrés à l'intérieur, à l'extérieur aussi, risquent d'éteindre l'amour de la patrie, remarquez-le, et chez ceux qui sont frappés et chez ceux qui frappent ; car ceux qui sont frappés ne peuvent qu'être refroidis à l'égard d'un pays qui les châtie innocens et ceux qui frappent s'habituent à cette idée : « Après tout, c'est peut-être fâcheux que nous diminuions l'amour du sol chez quelques-uns, mais il y a quelque chose au-dessus de la patrie : ce sont nos principes. »

Triste dénouement ; tristes conclusions ; ce livre triste est un livre qui attendrit et qui fait penser. Il pourrait avoir pour épigraphe ce mot mélancolique, qu'affectionnait Virgile : *Multa putans.*

ÉMILE FAGUET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La législature de 1906-1910 est close; les Chambres se sont séparées vendredi soir, 8 avril, et ne se réuniront de nouveau que le 1er juin : à ce moment, la Chambre des députés aura été renouvelée. Les élections générales devant avoir lieu le 24 avril, la campagne électorale est ouverte et se poursuit dans toute la France, avec une grande activité sans doute, et cependant avec moins de passion, semble-t-il, que les fois précédentes. On attendait beaucoup d'autres élections; on attend peu de celles-ci; mais il pourrait y avoir des surprises. Le mécontentement grandit, en effet, et, s'il ne se manifeste pas d'une manière aussi bruyante que dans d'autres circonstances, il n'en est pas moins profond. Le sentiment général est la lassitude. Ce n'est pas un sentiment très actif; il ne se traduit pas par des violences; mais il peut provoquer des votes inattendus. Au surplus, nous serons fixés bientôt. Mieux vaut nous taire puisque la parole est au pays.

La fin de la session a été confuse et terne. Le budget a fait, comme d'ordinaire, la navette entre la Chambre et le Sénat et, grâce à des concessions mutuelles, on a fini par se mettre d'accord; après quoi, l'heure de la séparation fatale a sonné. Nous avons à peine besoin de dire que, depuis assez longtemps déjà, les bancs du Palais-Bourbon et même ses couloirs étaient vides. La grande majorité de nos députés n'étaient plus là, et M. le rapporteur général du budget aurait pu dire par moment, comme Léandre dans les *Plaideurs* : « Moi, je suis l'assemblée. » Il ne restait, en fin de compte, qu'une douzaine et demie de figurans lorsque M. le président Brisson, de sa voix la plus grave, a adressé à l'assemblée absente un discours qu'elle n'avait d'ailleurs aucun besoin d'entendre, pourvu que le pays l'entendît. Représentant officiel de la Chambre, M. Brisson ne pouvait que lui rendre hommage; il l'a fait très largement, très généreusement, avec un optimisme lau-

datif dont l'histoire ne ratifiera pas la complaisance. Qu'a donc fait cette Chambre pour mériter les éloges qui lui ont été décernés? L'impôt sur le revenu? Elle l'a voté, il est vrai, mais dans des conditions irréalisables, et, s'il est un jour appliqué, ce ne sera qu'après des transformations qui l'auront rendu méconnaissable. La Chambre a-t-elle fait la loi des retraites ouvrières? Non, cette loi, d'ailleurs manquée elle aussi, a été l'œuvre de la Chambre antérieure et du Sénat : la Chambre actuelle s'est bornée à la voter les yeux fermés, sans y changer un seul mot. Qu'y a-t-il donc à son actif? Le rachat de l'Ouest, conception socialiste dont la réalisation coûte 50 millions par an. Et si c'était la seule charge dont la Chambre a aggravé le budget, on pourrait s'en consoler. Malheureusement il n'en est rien. Le caractère propre de la Chambre qui va disparaître est d'avoir été une assemblée dépensière; elle l'a été au jour le jour, au hasard des surenchères qui lui étaient présentées et auxquelles elle a cédé; elle l'a été longtemps sans même le savoir, et il a fallu qu'au dernier moment M. Jules Roche lui présentât le total de dépenses auquel elle avait abouti pour qu'elle commençât à sentir son imprudence. Si elle ne l'a pas compris, le pays le fera à sa place.

Nous empruntons à M. Jules Roche des chiffres qui n'ont pas été sérieusement contestés, et qui ne pouvaient pas l'être. En 1906, au début de la législature, nos dépenses s'élevaient à 3 milliards 709 millions : elles atteignent aujourd'hui 4 milliards 185 millions, ce qui fait une augmentation de plus de 500 millions. La dette, — dette consolidée et dette remboursable, — s'élevait en 1906 à 30 milliards 647 millions : elle atteint aujourd'hui 34 milliards 947 millions, ce qui fait une augmentation de 4 milliards 300 millions. La dette viagère atteignait, capitalisée, 9 milliards 358 millions, il y a quatre ans; elle s'élève aujourd'hui à 10 milliards 156 millions; elle a donc augmenté de 798 millions. Au total, l'augmentation de notre dette globale est de 5 milliards. Et si on ajoute les dettes locales à celle de l'État, on atteint, on dépasse même un total de 50 milliards. Ce sont là des chiffres, c'est-à-dire des faits. Quel en a été le contre-coup sur le budget? Celui de 1906 présentait une insuffisance de recettes qui a nécessité un emprunt de 57 millions : l'emprunt nécessité par le déficit de 1910 atteindra en chiffres ronds 200 millions. On sait que M. le ministre des Finances, dans l'audace et la confiance du premier moment, voulait demander à l'impôt seul de quoi combler le déficit. Naturellement, — on était à la veille des élections, — la Chambre s'est refusée à cet acte d'héroïsme, qui aurait été de sa part un redoutable aveu. Cepen-

dant, en outre des 200 millions demandés à l'emprunt, le budget de 1910 s'équilibre avec 162 millions demandés à l'impôt.

Chambre dépensière, avons-nous dit : on voit à quel point ce jugement est mérité. Et à quoi tout cet argent dépensé a-t-il été employé ? Il serait facile de le dire si la Chambre avait fait quelque grande réforme sociale, c'est-à-dire onéreuse pour le budget de l'État; mais nous avons vu qu'il n'en a rien été. L'assistance aux vieillards coûte, il est vrai, 65 millions; mais les retraites ouvrières doivent être comprises en dépense dans le budget de 1911; elles ne le sont pas dans celui de 1910. D'où viennent donc les dépenses exagérées de la dernière législature? Elles viennent surtout du défaut de prévoyance et de méthode, du laisser aller général, de l'insouciance, du désir de satisfaire tout le monde aux dépens de tout le monde. La Chambre a cru que les ressources du pays étaient inépuisables, et elle y a puisé sans compter. On affirme que, dans ces derniers temps, elle a commencé à se rendre compte de son erreur, et que, au moment de comparaître devant le pays, elle n'est pas sans crainte sur les résultats de sa gestion financière. Chaque député de la majorité sent bien qu'il lui serait difficile de répondre à certaines interrogations, si elles lui étaient posées d'une manière précise : il se rassure, toutefois, en songeant que le pays est mal éclairé, que les questions de chiffres sont naturellement obscures et qu'il est facile de les embrouiller encore. L'électeur ignorant a de la peine à se défendre en face d'affirmations effrontées : on espère bien capter une fois de plus sa confiance. Malgré tout, cette confiance est devenue hésitante. Trop de promesses ont été suivies de trop de déceptions. Le pays ne souffre pas encore matériellement, mais un instinct secret l'avertit qu'il souffrira bientôt. Il y a partout du désenchantement, de l'inquiétude, de la mauvaise humeur.

Le discours que M. le président du Conseil vient de prononcer à Saint-Chamond, et qui nous arrive trop tard pour que nous puissions en parler avec tous les développemens qu'il mériterait, modifiera-t-il cette impression générale? Rien n'est plus douteux. M. Briand a parlé de la Chambre à peu près comme l'avait fait M. Brisson ; il lui fait gloire d'avoir voté l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières; mais il avoue que, de ces deux réformes, la première est seulement amorcée et esquissée. Il proclame d'ailleurs que notre ancien système d'impôts a produit des « résultats excellens. » Alors, pourquoi le changer? C'est, a-t-il dit, parce qu'il n'est pas assez souple. Nous reconnaissons ce mot pour l'avoir entendu prononcer

autrefois par M. Caillaux, mais il nous avait paru alors peu intelligible, et il n'a rien perdu pour nous de son obscurité en passant par les lèvres de M. Briand. Accuser de manquer de souplesse un système d'impôts qui, dans l'espace d'un siècle, a produit des budgets des recettes qui se sont élevés successivement de 5 à 600 millions à plus de 4 milliards, au milieu des circonstances les plus diverses et parfois les plus tragiques; accuser de ce vice rédhibitoire un système fiscal qui, en 1871, a pu produire d'un seul coup, sans fléchir, plus de 700 millions de recettes nouvelles, est une affirmation hardie. Nous souhaitons au futur impôt sur le revenu de montrer plus de souplesse sans se casser les reins! Mais ce sont là des propos électoraux.

M. Briand a parlé du scrutin d'arrondissement à peu près comme de notre système fiscal: il a rendu, lui aussi, « les plus éminens services, » mais il a vieilli, et il est devenu « trop étroit pour contenir les aspirations du pays. » Le voilà donc à la fois glorifié et condamné. Par quoi le remplacera-t-on? Par le scrutin de liste, et même, a dit M. Briand, par un scrutin de liste qui pourra comprendre plusieurs départemens. C'est le maximum de scrutin de liste : personne n'en avait demandé tant! Mais M. Briand n'a pas parlé de la représentation proportionnelle, si ce n'est pour lancer quelques épigrammes à ceux qui ont fait campagne pour elle dans ces derniers temps. Évidemment il se réserve. Il sent fort bien que ses projets de réforme rencontreront de la résistance. Aussi promet-il aux Chambres futures, pour se rendre celle de demain favorable, une durée plus longue et le renouvellement partiel. De pareils projets soulèvent mille problèmes que nous ne traiterons pas aujourd'hui, d'abord parce que ce serait prématuré, ensuite parce que ce n'est pas sur des idées générales qu'on peut établir des discussions sérieuses, mais sur des textes précis. Or M. Briand a manqué de précision sur ce point et sur la plupart des autres. Il a embrassé trop de choses pour en étreindre aucune fortement, et, volontairement ou non, il est demeuré dans le vague sur presque toutes. Tout le monde sera d'ailleurs d'accord avec lui lorsqu'il refuse le droit de grève aux fonctionnaires, et qu'il leur promet un statut de nature à les mettre à l'abri du favoritisme; reste seulement à savoir ce que sera ce statut. Jusqu'ici, le gouvernement n'a pas osé le dire : sera-t-il plus courageux devant la nouvelle Chambre? Développer la personnalité des syndicats et leur donner le droit de posséder sont aussi des réformes dont nous avons souvent entendu parler, même par le gouvernement, mais dont on s'est contenté de parler. Donner aux ouvriers une participation aux bénéfices au moyen

d'actions du travail, et organiser un système de conciliation plus efficace entre eux et les patrons, ce sont encore là des idées qui flottent dans l'air, mais qui ne se sont pas non plus fixées et concrétées dans des projets pratiques. M. Briand leur donnera-t-il un corps? Nous ne pouvons que constater qu'il ne l'a pas fait dans son discours. Les nuages du matin ne sont pas plus vaporeux. Quoi qu'il en soit, il y a là de quoi occuper plusieurs législatures. La fin du discours rappelle très heureusement celui de Périgueux : combien nous applaudirions, si nous ne savions pas qu'il n'en est rien résulté !

Ne soyons pas trop exigeans : nous serons reconnaissans à la prochaine Chambre si elle réalise seulement, — en les choisissant bien, — une ou deux des réformes que M. le président du Conseil a éloquemment annoncées. Mais avant tout, elle devra s'occuper de notre situation financière, et trouver des recettes pour faire face aux dépenses dont on a vu plus haut le chiffre inquiétant. Qu'il y ait réforme ou non, c'est l'œuvre fiscale qui sera la tâche la plus importante de la législature qui va s'ouvrir. Et de quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit de nouvelles obligations de dépenses : obligations est le mot juste, car quelques-unes de ces dépenses se présentent avec un caractère impérieux.

Rien n'a été plus pénible que la discussion du budget de la Guerre au Sénat : la conclusion en a été que la défense nationale n'était pas assurée. Les divers orateurs qui se sont succédé à la tribune ont accusé, en haut lieu, un esprit de scepticisme, et par conséquent de négligence, dont tout se ressent. L'un d'eux en particulier, M. Émile Reymond, a donné cette impression à son auditoire avec tant de force qu'en dépit de l'oppression douloureuse qui pesait sur les cœurs, il a été couvert d'applaudissemens. On lui a fait une véritable ovation. Pourquoi? Parce qu'il a prouvé, trop bien, hélas ! l'insuffisance, ou plutôt la nullité de notre aérostation militaire, comparée à celle de nos voisins. Pendant qu'il parlait, racontant les efforts des Allemands, énumérant les résultats qu'ils avaient atteints, et montrant, par contraste, notre propre inertie, la paralysie de notre volonté sous les effets du scepticisme officiel, des souvenirs angoissans se pressaient dans les mémoires. Serons-nous toujours les mêmes? Commettrons-nous toujours les mêmes fautes? Fermerons-nous toujours les yeux aux exemples qui nous viennent de l'autre côté des frontières? Aujourd'hui comme autrefois, l'Allemagne est constamment en quête des inventions qu'elle peut faire servir au développement de sa force militaire. Ces inventions se produisent le plus

souvent en France, mais c'est hors de France qu'elles sont essayées, expérimentées et finalement mises à profit. Qu'a répondu à cela M. le ministre de la Guerre? Il a dit qu'il « cherchait sa voie. » L'administration militaire allemande cherche aussi la sienne, mais elle la cherche expérimentalement à travers les airs, tandis que nous cherchons la nôtre, — encore n'est-ce pas bien sûr, — par des études de laboratoire ou de cabinet. Si la guerre éclatait demain, l'armée allemande aurait, pour l'éclairer, toute une flottille de dirigeables et d'aéroplanes à laquelle nous n'aurions rien à opposer. Cette constatation a jeté le Sénat dans un trouble qui n'a pas diminué lorsque le général Langlois, succédant à M. Reymond, est monté à son tour à la tribune, pour le contredire? non, mais pour le compléter. Le même esprit d'insouciance, a-t-il dit, qui a produit, dans l'ordre de l'aérostation, les conséquences décrites par M. Reymond, ne s'exerce pas là seulement, il s'exerce partout dans les choses militaires. Nous sommes en retard, non seulement sur les Allemands, mais sur les Italiens, mais sur les Anglais, qui ont su, eux aussi, s'approprier nos découvertes alors que nous n'en avons tiré nous-mêmes aucun avantage. De pareilles allégations sont graves, certes! surtout dans une pareille bouche. M. Reymond a enlevé le Sénat un peu par surprise; il montrait pour la première fois des connaissances techniques et un talent oratoire qu'on ne lui connaissait pas encore à ce degré. M. le général Langlois, au contraire, est considéré, à juste titre, comme la plus haute compétence militaire dont le Sénat puisse s'honorer et s'éclairer. Comment n'être pas frappé de la force de sa parole et de l'énergie de sa conviction?

En écoutant tous ces orateurs, instruits, savans, patriotes, auxquels il était impossible de ne pas donner raison, M. le ministre des Finances, assis sur les bancs du gouvernement, paraissait encore plus soucieux que ses collègues. Et quoi de plus naturel? Ces discours, en effet, sont gros de dépenses nouvelles qu'il faudra faire dans un temps très prochain. Il faudra en faire pour l'armée; il faudra en faire aussi pour la marine, et tout le monde le sait bien. Nous avons eu quelques ministres de la Marine qui nous ont coûté très cher. Sous leur administration décousue, notre marine qui était, il y a peu d'années, la seconde, est tombée aujourd'hui au quatrième, peut-être au cinquième rang. Nous résignerons-nous à cette déchéance? Le pouvons-nous? L'état du monde nous le permet-il? La politique coloniale que nous avons suivie depuis un demi-siècle, et plus, ne nous impose-t-elle pas d'autres devoirs? Il ne saurait y avoir qu'une réponse à ces ques-

tions. Mais nous comprenons le souci de M. le ministre des Finances, et nous le partageons. Que de difficultés s'imposent au gouvernement! Que de problèmes la Chambre de demain aura à résoudre? Et combien, en dépit de la complaisance que lui témoigne M. le Président du Conseil, devons-nous désirer qu'elle ne ressemble pas à celle d'hier!

Parler de la marine nous conduit naturellement à la grève des inscrits maritimes, qui vient d'éclater une fois de plus à Marseille. Une fois de plus, après tant d'autres! Les grèves des inscrits maritimes sont en quelque sorte à l'état permanent à Marseille; elles sont seulement coupées par quelques trêves, que les inscrits se donnent à eux-mêmes comme pour reprendre des forces; après quoi, ils recommencent. Ils seraient d'ailleurs bien simples de ne pas recommencer puisque, à chaque grève nouvelle, on les a habitués à gagner quelque chose. Aussi celle d'hier n'a-t-elle surpris que ceux qui ne savent rien du passé, ou qui, dans ces derniers mois, ont négligé de se tenir au courant des inquiétudes de l'armement et des prétentions des inscrits. Il n'était question, dans les sphères gouvernementales, que d'institutions nouvelles à créer pour faciliter la bonne entente entre armateurs et inscrits, en les mettant les uns et les autres sur le même pied dans des réunions où leurs intérêts communs seraient réglés. Tout cela serait fort bien si les inscrits croyaient à la communauté de ces intérêts, mais ils regardent les armateurs comme leurs ennemis naturels, et ils se conduisent en conséquence, sans vrai désir d'entente et sans la moindre bonne foi. C'est ce que M. Chéron, sous-secrétaire d'État à la Marine, a eu le tort de ne pas comprendre, ou du moins de ne pas comprendre assez tôt. S'il a montré quelque énergie dans la répression lorsque le mal a éclaté de nouveau, il aurait encore mieux fait de montrer plus de fermeté préventive, et ne pas donner aux inscrits l'impression qu'ils pouvaient tout se permettre, sauf à les détromper plus tard. Une grève, même lorsqu'elle est rapidement conjurée, coûte cher. M. Peytral a dit au Sénat que la dernière dont Marseille a été affligée lui avait coûté 80 ou 100 millions. Mais les inscrits maritimes ne s'embarrassent guère de ces considérations. Ils ne voient que leur intérêt personnel, et leur intérêt du moment, sans souci de l'intérêt général, sans intelligence du leur dans l'avenir.

M. Chéron est un homme de bonne volonté, auquel tout jusqu'ici a été facile, ce qui l'a conduit à ne douter de rien. Il a été sous-secrétaire d'État à la Guerre avant de l'être à la Marine. Il s'y s'est surtout occupé du bien-être du soldat, et il a rendu quelques services

que tout le monde a reconnus. S'il s'en était tenu là, tout aurait été pour le mieux; mais l'armée ne vit pas seulement de pain; elle a encore besoin de discipline et d'esprit militaire, et M. Chéron n'a pas aussi bien réussi dans cette seconde partie de la tâche que dans la première. On peut dire de lui, comme on l'a fait d'un autre, qu'il parle bien, mais qu'il parle trop; il croit trop qu'on peut tout arranger avec des discours. Lorsque le Cabinet a été remanié au moment où M. Briand en a pris la présidence, M. Chéron a été enlevé à la Guerre. On a cru sans doute qu'il y avait terminé son œuvre, et on l'a fait passer à la Marine, où le bruit s'est répandu vite qu'on avait un sous-secrétaire d'État d'une bienveillance exceptionnelle, dont nul ne connaissait encore les limites. M. Chéron s'est évidemment bercé de l'illusion que sa présence suffirait à aplanir toutes les difficultés, que son éloquence rapprocherait les cœurs, enfin qu'il ferait régner des mœurs idylliques là où on n'avait connu avant lui que la discorde. Le résultat a été très différent de ce qu'il espérait. Les inscrits maritimes ont cru trouver en lui un allié, et leur audace a grandi. Subitement, M. Chéron a été réveillé de son beau rêve.. La nouvelle lui est effectivement arrivée que les inscrits de Marseille venaient de se mettre en grève. Pourquoi? Pour le plus futile des prétextes, à savoir qu'un indigène somali avait été compris dans l'équipage d'un paquebot. Comment? Toujours de la même manière : c'est au moment même où le paquebot allait partir pour Alger que les inscrits ont mis sacs à terre, et proclamé la grève. Pour le plus futile prétexte, avons-nous dit; en effet, l'indigène somali en cause était sujet français et devait jouir des droits attachés à cette qualité; au reste, les statuts de l'inscription maritime permettent d'embaucher une certaine proportion d'étrangers. Admettons toutefois, par simple hypothèse, qu'il y ait eu une irrégularité commise; c'était le cas d'user de tous les moyens de conciliation inaugurés ou perfectionnés par M. le sous-secrétaire d'État. Mais non; c'est au dernier moment, par surprise, par violence, que les inscrits ont violé la discipline et refusé de partir. On discutait alors le budget de la Marine au Sénat; on était à la veille des élections; la grève, si elle se prolongeait, risquait de produire un détestable effet sur l'opinion qui, déjà, la condamnait sévèrement. Que ce soit pour ce motif ou pour d'autres, il faut rendre au gouvernement la justice qu'il a tenu un langage très ferme. M. Chéron a déclaré que force devait rester et resterait à la loi. Il a annoncé son départ pour Marseille. Le Sénat lui a donné des applaudissemens qui devaient être pour lui un encouragement et une force.

Arrivé à Marseille, M. Chéron a prononcé beaucoup de discours; passant d'un bateau à un autre, il a harangué copieusement les inscrits et les a rappelés au sentiment de leur devoir; il a fait appel à leurs vertus civiques et n'a pas mis en doute que ces exhortations seraient entendues. L'ont-elles été? Un très grand nombre d'inscrits sont bien remontés sur les paquebots et y ont repris leur service; mais M. le sous-secrétaire d'État n'avait heureusement pas négligé de mêler quelques autres procédés aux procédés purement oratoires, et il est difficile de savoir si ce sont ceux-ci ou ceux-là qui ont été le plus efficaces? Il a donné l'ordre d'intenter des poursuites contre plusieurs inscrits particulièrement compromis dans la grève. Appelés à comparaître devant le tribunal, un seul l'a fait; les autres, habitués à ne tenir aucun compte des lois, ont bravé avec arrogance l'application qui leur en était faite; mais, à leur grande surprise sans doute, ils ont été incontinent arrêtés. L'émotion a été très vive parmi les grévistes. M. Chéron a été conspué dans leurs réunions et dans leurs journaux; on l'a accusé d'avoir trompé les inscrits par une fausse bonhomie qui se changeait subitement en férocité. M. Rivelli, célèbre par tant d'autres grèves qu'il a suscitées et qui a pris naturellement la direction de celle-ci, ayant voulu élever la voix, a été lui aussi l'objet d'une poursuite. La Confédération générale du Travail, la C. G. T. étonnée, indignée, mais surtout alarmée, a envoyé à Marseille un représentant qui n'y fait pas jusqu'à présent grande figure. Bref, M. Chéron, en quelques jours, est devenu maître de la situation, et il aurait pu dire comme Cesar : *Veni, vidi, vici*, si la brièveté était dans sa manière.

Au moment où nous écrivons, la grève n'est pas finie et on fait un suprême effort pour la généraliser ; il reste encore 3 ou 400 grévistes sur 8 000 inscrits ; mais la plupart de ces derniers sont remontés sur les paquebots qui partent régulièrement. Les manquans ont été tout simplement remplacés par des marins de l'État. En un mot, on a fait sentir aux inscrits qu'on pouvait se passer d'eux, ce qui était le meilleur moyen de les avoir à sa disposition. Et c'est dans ce sens qu'il faut chercher, pour l'avenir, la solution des difficultés sans cesse renaissantes dont l'origine est dans le privilège attribué aux inscrits maritimes. On a parlé de supprimer ce privilège, mais on ne l'a point fait. Le jour où on l'aura fait, les inscrits, qui prendront sans doute un autre nom, seront plus traitables. Leurs exigences actuelles viennent de ce que, n'ayant à craindre aucune concurrence dans l'exercice de leur profession, ils se croient maîtres d'im-

poser à l'armateur le contrat qu'ils veulent, et de le déchirer lorsqu'ils n'en veulent plus. Un projet de loi qui suspendait dans certains cas le monopole de pavillon avait été déposé par le gouvernement lors de la dernière grève des inscrits à Marseille ; mais, la grève une fois terminée, il n'en a plus été question. On habitue par là les inscrits à croire que de pareilles démonstrations ne sont pas sérieuses, et, effectivement, ils ne les prennent pas au sérieux. Si cependant ils y réfléchissaient, s'ils écoutaient ce qui se dit et s'écrit, s'ils se rendaient compte de leur situation véritable, ils comprendraient combien ils sont loin de représenter dans la marine moderne la même utilité, la même indispensabilité que dans celle d'autrefois. Le mécanisme compliqué et délicat des navires actuels a besoin de mécaniciens experts et habiles plus que de marins à l'ancienne mode. Aussi les obligations très lourdes qui incombaient aux inscrits d'une autre époque, et qui justifiaient les privilèges et les avantages dont la loi les avait dotés, ont-elles diminué et continueront-elles de diminuer de poids et de durée : les privilèges seuls sont restés intacts. L'institution a évolué dans deux sens opposés : allégement des charges, aggravation des exigences. Évidemment, les choses ne peuvent pas durer ainsi ; la corde tendue à l'excès finira par se casser ; l'inscription maritime sera l'objet d'une transformation inévitable. Les armateurs y gagneront s'ils conquièrent la liberté de constituer leurs équipages comme tout autre industriel compose son personnel. Les inscrits y perdent une situation devenue anormale qu'ils regretteront bientôt, mais qu'ils seront seuls à regretter.

En quittant Marseille, M. Chéron a donné des instructions au préfet des Bouches-du-Rhône pour qu'il conformât son attitude à la sienne. Les inscrits restés en grève lui avaient demandé de les recevoir en vue d'une entente qui, disaient-ils, serait facile. Il leur a opposé un refus absolu jusqu'au moment où la grève serait terminée et où ils auraient tous repris leur service. Ce serait nous reconnaître coupables, disent les grévistes, et nous ne reconnaîtrons jamais que nous l'ayons été. Au fond, ils ne sont plus retenus que par l'amour-propre, sentiment très vif chez eux et qui l'est devenu d'autant plus que, dans le passé, on l'a flatté et surexcité davantage. Mais si les grévistes ont leur amour-propre à sauver, le gouvernement a sa dignité et son autorité à maintenir, et il paraît, cette fois, résolu à les faire respecter. Il y a eu à Marseille, le dimanche 10 avril, quelques échauffourées sans importance. Les grévistes ont enflé la voix et proclamé la grève générale. Mais leur appel a été médiocrement entendu.

Personne ne croit au succès de la grève générale : il y aura seulement quelques misères de plus. Il a suffi au gouvernement de montrer de l'énergie pour dissiper les fantômes devant lesquels il a si souvent reculé. Puisse-t-il profiter de cette expérience! Bien des choses, alors, changeront en France. M. Briand a dit à Saint-Chamond qu'il saurait maintenir l'ordre. Bien qu'il y ait eu quelques troubles à Saint-Chamond, il parlait surtout pour Marseille. Sa voix y a été sans doute entendue.

La crise ministérielle italienne s'est terminée dans des conditions différentes de celles que nous avions indiquées comme logiques : ou un ministère Giolitti, puisque M. Giolitti était le seul homme qui pût avoir une majorité dans la Chambre ; ou un ministère neutre et effacé que M. Giolitti laisserait vivre jusqu'au moment où il jugerait à propos de reprendre le pouvoir. Les choses ne se sont pas passées ainsi. M. Giolitti a continué de se tenir à l'écart, mais le nouveau Cabinet a été formé par M. Luzzatti, qui peut, dans une certaine mesure, pratiquer la neutralité entre les partis et qui essaiera de le faire, — la composition très éclectique de son ministère en est la preuve, — mais qui est un homme trop considérable pour avoir un caractère effacé. M. Luzzatti est même, de tous les hommes d'État italiens, celui qui est le plus connu à l'étranger : il l'est particulièrement chez nous où il compte un grand nombre d'amis. Il a toujours témoigné à la France des sympathies que celle-ci lui a rendues. En Italie, M. Luzzatti appartient à la droite; mais, en réalité, l'élévation philosophique de son esprit le rend indépendant des partis trop strictement limités, et il n'a jamais cherché à être le chef de l'un d'eux, ni même à en former un autour de lui. Financier très habile, très pratique, nul n'a contribué plus que lui au relèvement des finances italiennes; économiste éminent, professeur éloquent, publiciste auquel toutes les grandes idées sont familières, il aborde aujourd'hui un rôle nouveau puisqu'il a accepté la charge du gouvernement dans son ensemble. Il faut l'attendre à l'œuvre pour savoir comment il s'acquittera de sa tâche, mais il le fera certainement avec honneur. Son originalité est de s'être toujours plus préoccupé des principes et de leurs applications que des groupemens politiques, et ce qui peut-être, en d'autres circonstances, aurait été pour lui une faiblesse, est aujourd'hui une force : il a pu en effet, mieux que tout autre sans doute n'aurait pu le faire, appeler à lui tous les concours et en obtenir beaucoup.

Nous disons de M. Luzzatti qu'il est avant tout un homme de prin-

cipes. A ceux qui voudront s'en assurer et mieux connaître encore le caractère de son esprit, nous recommandons la lecture d'un livre de lui dont la traduction vient de paraître en France sous le titre de *Liberté de conscience et liberté de science* (1). La composition n'en est pas très méthodique, parce qu'il se compose d'études ou de discours faits à des époques différentes, mais qui pourtant se rapportent tous au même objet. M. Luzzatti est pour la liberté illimitée de la conscience et de la science, et il ne croit pas qu'elles doivent se heurter l'une l'autre. On lira surtout avec intérêt, dans son éloquente introduction, les pages qu'il consacre à notre loi de séparation de l'Église et de l'État : il en approuve le principe, mais il croit qu'elle aurait pu être mieux faite. Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur ce point. On peut être sûr que M. Luzzatti sera au pouvoir ce qu'il a été hors du pouvoir, un esprit profondément respectueux de la liberté religieuse et un fervent admirateur de la science et de ses conquêtes. C'est tout l'opposé d'un sectaire; c'est un homme de liberté, de tolérance et de progrès.

Il a pris pour lui le ministère de l'Intérieur, parce que tout autre choix aurait soulevé des compétitions inextricables. L'attribution d'un autre portefeuille nous intéresse particulièrement : c'est celui des Affaires étrangères. M. Luzzatti nous a donné une nouvelle marque d'amitié en le confiant à l'ambassadeur d'Italie en France. M. le marquis de San Giuliano n'était parmi nous que depuis peu de temps; c'est à peine si on a eu celui de l'entrevoir à Paris; mais cela lui a suffi pour laisser parmi nous des regrets qui seraient plus vifs s'il n'était pas appelé à un poste où il ne nous quittera pas tout à fait. Et enfin il est remplacé à Paris par M. Tittoni, qui a été lui-même, pendant plusieurs années, ministre des Affaires étrangères et a eu à traiter les plus grandes questions avec toutes les Puissances. Ces choix prouvent que la politique extérieure de l'Italie ne sera pas changée : elle conservera la continuité qui fait la force d'une politique, parce qu'elle crée autour d'elle confiance et sécurité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

(1) Giard et Brière, éditeurs.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Pages.

La Faiblesse humaine, deuxième partie, par M. Paul MARGUERITTE. . . . 5

Le Roi et la Reine de Naples (1808-1812). — III. La Crise de 1811. — La Reine ambassadrice, par M. Albert VANDAL, de l'Académie française. . 42

Cinquante ans de règne. — Le Montenegro et son prince, par M. René PINON. 76

La mort de Talleyrand, par l'abbé F. DUPANLOUP. 112

La crue de la Seine et la géologie hydrologique, par M. Stanislas MEUNIER. 147

La transformation de la Chine. — I. Les Origines du mouvement réformiste. — Les Édits impériaux et leurs résultats, par M. ROUIRE. . . 180

Un siècle d'art français a Berlin, par M. Louis GILLET.. 209

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Mars.

La Faiblesse humaine, troisième partie, par M. Paul MARGUERITTE. . . . 241

Le Roman français. — III. L'ame généreuse. — *La Princesse de Clèves*, par Victor CHERBULIEZ. 274

Lettres particulières du roi Louis-Philippe et du prince de Talleyrand au ministre des Affaires étrangères. — Guerre de la Belgique contre la Hollande (1831), par M. le comte Horace DE CHOISEUL. 299

La jeunesse et la famille d'Alfred de Vigny, d'après ses *Mémoires* inédits, par M. Ernest DUPUY. 337

Romanciers anglais contemporains. — Madame Humphry Ward, par M. Firmin ROZ. 359

Une vie d'impératrice, par M. Ernest DAUDET. 393

Poésies, par Mme la comtesse DE NOAILLES. 423

Revue dramatique. — *La Vierge folle*, au Gymnase; — *Une femme passa*, a la Renaissance; — *Boubouroche*, — *l'Imprévu*, — *le Peintre exigeant*, a la Comédie-Française; — *la Flamme*, au Théatre-Réjane; — *la Beffa*, au Théatre Sarah-Bernhardt, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 433

Pages.

REVUE MUSICALE. — *La Forêt*, — *la Fête chez Thérèse*, A L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 445

REVUES ÉTRANGÈRES. — UN NOUVEL AUTEUR DRAMATIQUE ALLEMAND : M. THADÉE RITTNER, par M. T. DE WYZEWA. 457

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Avril.

LA FAIBLESSE HUMAINE, quatrième partie, par M. PAUL MARGUERITTE. . . 481

LA RUSSIE NOUVELLE ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE. — I. LES CATHOLIQUES. — LES ISRAÉLITES, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 513

FONTENELLE, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 541

LES MÉNAGERIES DE VERSAILLES ET DE TRIANON. — LEUR HISTOIRE. — LEUR RESTAURATION, par M. GUSTAVE LOISEL. 550

OUTRE-MANCHE. — LENDEMAIN D'ÉLECTIONS, par M. JACQUES BARDOUX. . . . 590

LA CAPTIVITÉ DE NAPOLÉON III A WILHELMSHÖHE (5 SEPTEMBRE 1870-MARS 1871). — LES PREMIERS MOIS. — OCCUPATIONS. — ENTRETIENS. — VISITES, par M. HENRI WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales. 621

VOYAGE EN SUÈDE. — II. IMAGES ET FIGURES SUÉDOISES, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 645

L'IMPÔT SUR LE REVENU SOUS L'ANCIEN RÉGIME, par M. CHARLES DE LASTEYRIE. 678

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Avril.

LA FAIBLESSE HUMAINE, dernière partie, par M. PAUL MARGUERITTE. 721

LA RUSSIE NOUVELLE ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE. — II. LES VIEUX-CROYANS. — LE RÉTABLISSEMENT DU PATRIARCAT. — LA CONVOCATION D'UN CONCILE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. . . 754

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES DEPUIS SEPT SIÈCLES. — III. LE SERVICE DE TABLE ET LA CUISINE, par M. GEORGES D'AVENEL. 778

LA CROISSANCE DU CUIRASSÉ, par M. G. BLANCHON. 809

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ. — LA GUERRE (1870-1872). — III. LES VIEUX-CATHOLIQUES. — LEURS PREMIÈRES VICTOIRES, par M. GEORGES GOYAU. 829

L'AME ITALIENNE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE AU *Risorgimento*, A PROPOS D'UNE RÉCENTE PUBLICATION, par M. PAUL HAZARD. 869

LA CAPTIVITÉ DE NAPOLÉON III A WILHELMSHÖHE. — II. ÉTUDES MILITAIRES DE NAPOLÉON III. — SON ENTREVUE AVEC L'IMPÉRATRICE. — LE MARÉCHAL BAZAINE A CASSEL. — PROTESTATION DE L'EMPEREUR CONTRE LA DÉCHÉANCE. — LE DÉPART DU 19 MARS 1871, par M. HENRI WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales. 901

REVUE DRAMATIQUE. — *La Beffa* AU THÉATRE SARAH-BERNHARDT, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 926

REVUES ÉTRANGÈRES. — L'AVENTURE TRAGIQUE DE JANE GREY, par M. T. DE WYZEWA. 932

ESSAIS ET NOTICES. — *Ascension*, DE M. CHARLES DE POMAIROLS, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 943

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 49660.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1578